LIBRAIRIE MÉDICALE
CH. BOULANGE
14, R. de l'Ancienne Comédie PARIS

22. J. 22

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE.

ON SOUSCRIT AUSSI:

A LONDRES,

J.-B. BAILLIÈRE, Libraire du Collége royal des chirurgiens, 219. Regent street.

AUX DÉPOTS DE LIBRAIRIE MÉDICALE FRANÇAISE :

A BRUXELLES, chez Tircher, libraire, rue de l'étuve.

A LIÈGE, chez Desoer, libraire.

A GAND, chez H. Dujardin, libraire.

A MONS, chez Leroux, libraire.

DANS LES DÉPARTEMENS:

Agen. Bertrand.
Aix. Aubin.
Altkirch. Bohrer.
Amiens. Allo, Caron-Vitet.
Angers. Launay.
Arras. Topino.
Aurillac. Ferari.
Autun. Dejussieu.
Auxerre. Gallot-Fournier, Marie.
Bayonne. Bonzom, Gosse, Lemathe.
Beauvais. Caux-Porquier.
Bezançon. Bintot, Boilot et comp., Paquette, Monnot.
Beziers. Cambon.
Bordeaux. Ve Bergeret, Gassiot fils aîné, Lavalle, Teycheney.
Boulogne-sur-mer. Leroy-Berger.
Bourg. Dufour.
Brest. Come fils aîné, Hébert, Lefournier et Despériers, Lepontois frères.
Caen. Manoury.
Cambrai. Girard.
Chauny. Prevost.
Clermont-Ferrand. Thibaud-Landriot, Weysset.
Colmar. Reiffinger.
Dieuze. Mauget.
Dijon. Lagier, Tussa.
Dole. Joly.
Grenoble. Prudhomme.
Le Mans. Belon, Pesche.
Libourne. Tronche.
Lille. Bronner-Bauwens, Malo, Vanackère.
Limoges. Ardillier.
Louhans. Verniaud.
Lyon. L. Babeuf, Bohaire, Laurent, Maire,
Marseille. Camoins, Chaix, Masvert. Mossy.
Melun. Leroy.
Metz. Juge, Thiel, Ve Devilly.
Mézières. Blanchard-Martinet.
Montauban. Rethoré.
Montpellier. Castel, Sevalle.
Nancy. Senef, Vincenot, Vidart et Julien.
Nantes. Buroleau, Forest, Juguet Busseuil, Lebourg, Sebire.
Niort. Robin.
Perpignan. Alzine, Ay, Lasserre.
Rennes. Molliex, Hamelin.
Rouen. Edet, Ed. Frère, Legrand.
Saint-Brieux. Prud'homme.
Saint-Malo. Carruel.
Sainte-Marie-aux-mines. Marchal.
Soissons. Arnoult.
Strasbourg. Février, Levrault.
Toulon. Bellue. Laurent.
Toulouse. Dagalier, Senac, Vieusseux.
Tours. Mame, Moisy.
Troyes. Laloy, Sainton fils.
Valenciennes. Lemaître.
Vannes. Delamarzelle aîné.
Versailles. Limbert.

ET A L'ÉTRANGER :

Amsterdam. G. Dufour et comp.
Barcelone. Lasserre.
Berlin. Hirschwald.
Dublin. Hodges et Smith, Leckie.
Edimbourg. Clark, Maclachlan et Stewart.
Gênes. Yves Gravier.
Genève. Collin et comp., Cherbuliez.
Heidelberg. Groos.
Lausanne. M. Doy.
Léopold. Kunh et Millikouski.
Lisbonne. Martin frères, Rolland et Semiond.
Leipsic. Michelsen, Léopold Voss.
Milan. Dumolard et fils.
Modène. Vincenzi Geminiano et comp.
Moscou. Ve Gautier et fils.
New-York. Ch. Behr.
Palerme. Ch. Beuf, J.-B. Ferrari, Pedone et Muratori.
Pétersbourg. Bellizard et comp.
Philadelphie. Ch. Behr.
Rome. Merle, L. Romanis.
Turin. Joseph Bocca, P.-J. Pic.
Vienne. Rohrmann et Schweigerd.
Warsovie. Gluksberg.
Wilna. Th. Glucksberg.

PARIS.—IMPRIMERIE DE COSSON,
Rue Saint-Germain-des Prés, n° 9.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE,

ET DE

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE;

CONTENANT L'INDICATION, LA DESCRIPTION ET L'EMPLOI DE TOUS LES MÉDICAMENS CONNUS DANS LES DIVERSES PARTIES DU GLOBE;

PAR F. V. MÉRAT,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, ANCIEN CHEF DE LA CLINIQUE INTERNE DE LA MÊME FACULTÉ, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.

ET A. J. DE LENS,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR, ANCIEN INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉTUDES, MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, ETC., ETC.

TOME CINQUIÈME.

(O — Q.)

A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES-ÉDITEURS:

J.-B. BAILLIÈRE, MÉQUIGNON-MARVIS.

1833.

Jaloux de donner à leur travail le complément dont il peut être susceptible, les auteurs du Dictionnaire recevront avec gratitude, des voyageurs et de leurs confrères en médecine et en histoire naturelle, français et étrangers, tous les renseignemens, faits pratiques, découvertes en Thérapeutique, notes sur les eaux minérales, ainsi que les végétaux exotiques et les substances médicamenteuses, qu'ils voudront bien leur communiquer. Ils s'empresseront de citer honorablement ceux auxquels ils auront des obligations de ce genre, et qui s'associeront ainsi à leur travail. Ces objets devront être adressés *franco* à M. le docteur Mérat, rue des Saints-Pères, n° 17 *bis*.

10791

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE

ET DE

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

O

O. Cette lettre désignait anciennement une préparation composée d'*Or* et d'*Alun*.
O-MANTS. Un des noms japonais du pin, *Pinus sylvestris*, L.
O-MUGGI. Nom japonais de l'orge, *Hordeum vulgare*, L. (III, 527).
OACK OF JERUSALEM. Nom anglais du botrys, *Chenopodium Botrys*, L.
OAILLE. Ancien nom spécifique d'un Mollusque du genre *Pholas*.
OAK. Nom anglais du chêne, *Quercus Robur*, L.
OAT. Nom anglais de l'avoine, *Avena sativa*, L.
OBAH. Nom de l'ours chez les Tschuwasches. Voy. *Ursus*.
OBAKO. Nom japonais du grand plantain, *Plantago major*, L.
OBEAU, OBEL. Anciens noms du *Populus alba*, L.

OBER-ZISSEN, dans le grand duché du Bas-Rhin. On y trouve une source minérale d'un intérêt secondaire, suivant E. Osann (Voy. une Bibliographie de l'article *Prusse*).

OBERMENDIG, dans le grand duché du Bas-Rhin. E. Osann y signale une source minérale, d'une importance secondaire, dans sa *Revue des eaux médicinales de la Prusse* (Voy. *Prusse*).

OBERSALZBRUNN, près de Furstenstein en Silésie. Il y existe des eaux minérales peu connues, recommandées, dit-on, par M. Hufeland contre les affections abdominales et pectorales avec disposition inflammatoire, fièvre hectique, etc. (Voy. dans le cahier de mars 1820 de son Journal, une notice du docteur A. Zemplin sur ces eaux).

OBERWYL (Bains d'). Voy. *Weissenbourg*.
OBICHO DA TERRA. Nom portugais du lombric, *Lumbricus terrestris*, Gmel.
OBIER. *Viburnum Opulus*, L.
OBIEZY SWIAT. Nom polonais du *Buplevrum rotundifolium*, L. (I, 688).
OBOLE, *Obolus*. Poids de neuf grains environ.

OBRANG. Sorte de réglisse de Guinée, dont la décoction sert à laver les testicules enflés (*Trans. philosoph. abr.*, I, 96).

OBRE. Un des noms arabes du sycomore, *Ficus Sycomorus*, L. (III, 257).

Obtondans, *Obtundentia*. Médicamens crus propres à diminuer l'âcreté des humeurs. Ce nom est synonyme de *Démulcens* (II, 614) et de *Obvolvants*.

Obturion. Sorte d'ortie? de l'Inde, à suc très-caustique, qui cause de la fièvre, une sensation brûlante si on la touche; on applique de l'ail pilé pour guérir les accidens que produit ce contact, etc. (*Dictionn. des sciences natur.*, XXV, 290), remède d'autant plus singulier, que, chez nous, l'ail produit aussi la vésication. On dit, au lieu cité, et d'après le recueil des voyages, que ce même suc s'ajoute à l'eau-de-vie, au risque d'avoir des crachemens de sang produit par l'usage de ce mélange. On se demande si ce serait une Méduse?

Obvolvans, *Obvolventia*. Synonyme d'*Obtondans*.

Oca. Nom de l'*Oxalis tuberosa*, Mol., au Chili.

Oca, Ocha. Noms italiens de l'oie, *Anas Anser*, L.

Occhi di granchio. Nom italien des *Pierres d'écrevisse*.

Ocet. Nom polonais du vinaigre, ou *Acide acétique* affaibli.

Ocha. Un des noms italiens de l'oie. Voy. *Oca*.

Ochar. C'est le nom que les Orientaux donnent à une espèce de produit sucré qu'on observe sur les feuilles de l'*Asclepias procera*, Ait. (I, 466).

Ochion. Nom égyptien de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L. (II, 430).

Ochna Jabotapita, L. Arbre du Brésil, où il se nomme *Jabotapita*, de la famille des Ochnacées, dont les baies astringentes ont le volume d'une cerise et teignent comme le myrte; on retire une huile comestible de leur noyau (Marcgrave, *Brasil.*, 101). Cette espèce appartient à la portion du genre *Ochna* dont on a créé le *Gomphia*, qui n'a que dix étamines, etc. A Surinam, on donne le nom d'*Ochna* à l'*Hibiscus esculentus*, L. (III, 491).

OCHNACÉES. Famille naturelle qui est un démembrement de celle des Magnoliacées; elle appartient à la classe des Dicotylédones polypétales hypogynes, et renferme des arbres inter-tropicaux, à fleurs en grappe rameuse, peu connus sous le rapport de leurs propriétés médicinales. Les genres *Gomphia* (III, 408) et *Ochna* (voyez ci-dessus) sont les seuls dont nous ayons eu à dire quelques mots.

Ochne. Nom grec du *Poirier* à l'état sauvage. Voyez *Pyrus*.

Ochra rubra. Voy. Ocre rouge à l'art. *Ocre*.

Ochra Veneris. Un des anciens noms du *Sous-deuto-carbonate de Cuivre* naturel.

Ochre, *Ochra*. Voy. *Ocre*.

— Nom que porte, à la côte d'Ivoire, l'*Hibiscus esculentus*, L. (III, 491).

Ochroma lagopus, Sw. (*Bombax pyramidale*, Cav.). Il paraît que c'est plutôt la bourre rousse qui entoure les semences de ce végétal que celle des autres espèces, dont on se sert pour faire des chapeaux en Angleterre. Voy. *Bombax* (I, 637).

Ochrus. Nom du *Pisum Ochrus*, L., dans les anciens auteurs.

Ochs, Ochse. Noms allemands du bœuf. Voy. *Bos*.

Ochsenbrechhaubechel. Un des noms allemands de l'arrête-bœuf, *Ononis arvensis*, L.

Ochsenbrechwurzel. Autre nom allemand de l'arrête-bœuf, *Ononis arvensis*, L.

Ochsengalle. Un des noms allemands de la *Bile de Bœuf*.

Ochsenschmalz. Un des noms allemands de la *Graisse de Bœuf*.

Ochsenzunge. Nom allemand de la buglosse, *Anchusa officinalis*, L.

OCIMUM. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la didynamie gymnospermie, dont le nom vient d'οζω, *je sens*, de l'odeur agréable des végétaux qu'il renferme; ce sont des plantes en général herbacées, quelquefois annuelles, à fleurs peu apparentes, qui croissent entre les tropiques, et qui sont employées comme condimens dans plusieurs pays, ou comme odeurs; ces plantes sont actives et leurs propriétés cordiales, sudorifiques, etc., sont analogues dans la plupart des espèces.

O. album, L. Le suc de ses feuilles est employé dans l'Inde contre le catarrhe des enfans, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, II, 92).

O. Basilicum, L., Basilic, Grand Basilic. Cette espèce annuelle, de l'Inde, se cultive chez nous dans les jardins et jusque sur la fenêtre du moindre artisan, à cause de la suavité de son odeur, qui se manifeste surtout en passant les mains sur ses feuilles. Son nom vient de βασιλικος, *royal*, ce qui indique la suprématie de cette odeur sur celle des autres plantes. Dans l'Inde, le suc des feuilles est versé dans l'oreille pour guérir l'otite; les semences sont regardées comme rafraîchissantes, calmantes; on les donne en infusion dans les gonorrhées, l'ardeur d'urine, les affections néphrétiques, à la dose d'une demi-tasse deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 423). Nous observerons que les qualités actives des Labiées ne permettent guère de croire à ces vertus calmantes; et effectivement, Horsfield dit qu'à Java on emploie le basilic comme stimulant. En Perse, d'après Gmelin, on fait gonfler les semences de cette plante dans l'eau, puis on les frappe de glace, et on les donne comme rafraîchissement dans les chaleurs excessives de l'été (*Découverte des Russes*, II, 403). En Égypte on use comme condiment des feuilles du basilic, d'après Bélon (*Singularités*, 250). Chez nous on en fait quelquefois un emploi semblable, et plusieurs de nos formules culinaires indiquent des sauces au *basilic*. On retire de cette plante une huile essentielle très-suave, qui a la propriété de cristalliser (*Journ. de pharm.*, XVII, 646).

L'*O. crispum*, Thunb., est usité au Japon en infusion contre le rhumatisme (Thunberg, *Voyage*, IV, 58); l'*Ocymum Guineense*, Sch., est très-employé en médecine parmi les nègres, surtout dans les fièvres bilieuses. Les médecins indous prescrivent l'infusion de l'*O. hirsutum*, Rottl., contre la diarrhée des enfans pendant la dentition (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 160). D'après Martius, celle de l'*O. incanescens*, Mart., qui est très-aromatique, est prescrite au Brésil comme sudorifique et diurétique, après les refroidissemens, sous le nom de *Remedio di vaqueiro*, ainsi que celle de l'*O. gratissimum*, L. (*O. zeylanicum*, Burm.). L'*O. manosum* est cité dans Ainslie (*Mat.*

ind., II, 91) comme diurétique. Tout le monde connaît le petit basilic, *O. minimum*, L., qu'on cultive dans des pots sur les fenêtres, qui est balsamique et parfois condimentaire. Suivant le docteur Flemming les femmes emploient dans l'Inde les semences de l'*O. pilosum*, W., dont l'infusion est mucilagineuse, pour calmer les douleurs de l'accouchement (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 423) : on se sert aussi comme condiment de la plante entière. Molina rapporte qu'il y a au Chili un basilic fort remarquable, qu'il appelle *O. salinum*, à cause de la propriété qu'il a de produire chaque jour des gouttelettes d'une eau saline qu'on emploie en guise de sel commun, bien que la plante ne vienne pas dans un terrain salé (*Chili*, p. 110). Les praticiens tamouls prescrivent quelquefois, dans l'Inde, l'infusion de l'*O. sanctum*, L., contre les fièvres ; le suc de ses feuilles est aussi donné dans les affections catarrhales (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 426). L'*O. tenuiflorum*, L., est regardé comme un aromatique stimulant à Java. Ce qui concerne l'*O. Zatharendi*, Forsk., sera indiqué à son synonyme *Plectranthus crassifolius*, Vahl.

Ockergeth. Nom allemand de l'*Ocre jaune.*

Ocneros. Un des noms grecs du fragon, *Ruscus aculeatus*, L.

Ococol, Ocoscolt. Noms du *Liquidambar styraciflua*, L., au Mexique (IV, 129).

OCOTEA. Genre de plantes de la famille des lauriers, créé par Aublet, mais réuni au *Laurus* par le plus grand nombre des botanistes. *O. amara*, Mart. Il croît au Brésil dans les forêts vierges du Rio-Yupura ; son écorce est amère, aromatique et en usage comme stomachique parmi les naturels. *O. Cymbarum*, Humb. Cette espèce de l'Amérique équinoxiale est appelée *Sassafras de l'Orénoque*, sans doute à cause de son analogie avec le vrai Sassafras (*Nova genera et spec.*). *O. Cujumary*, Mart. Les cotylédons huileux des semences de cette espèce du même pays, ne sont pas moins estimés que ceux de la fève pichurim contre les affaiblissemens des forces digestives et les maladies des intestins, si communes dans ce climat. *O. Guiannensis*, Aubl. Les feuilles de ce végétal, qui sont en dessous d'un blanc éclatant, sont employées en cataplasme pour hâter la maturité des bubons (Aubl., *Guian.*, II, 780). *O. Puchury*, Martius ; cet auteur prétend que la *fève pichurim* n'est pas produite par le *Laurus Pichurim*, Rich., mais par son *Ocotea Puchury*, d'après ce qu'il a observé sur les lieux mêmes ; ce dernier a une variété *major* et une *minor* qui donnent les deux espèces de fèves du commerce. Elles croissent sur les bords du Rio-Négro ; l'embryon est retiré de la graine et mis à sécher sur un feu doux, pour qu'il ne fermente pas avant de s'en servir (*Bull. des scienc. natur.*, Férussac, XXIV, 62). Les graines de l'*O. opifera*, Mart., renferment une huile essentielle qui remplace celle de citron ou de romarin (*Ibid.*, 63).

Ocre ou Ochre, *Ochra*, d'ωχρος, pâle. Mélanges d'argile et de fer oxydé, nommés jadis *Bols* ou *Terres bolaires*. Les proportions de ces mélanges et les degrés d'oxydation du fer, constituent des espèces d'ocres diversement colorées, notamment en jaune, en rouge et en brun. A l'*Ocre rouge*, la seule qui nous intéresse, se rapportent la *Sanguine* ou *crayon rouge* (*Rubrica* des anciens), le *Bol d'Arménie*, la *Terre de Lemnos*, la *Terre de Bucaros*, etc.

Octopodia. Espèce de mollusque céphalopode. Voy. *Sepia Octopodia*, L.

Ocularia, off. Nom de la turquette, *Herniaria glabra*, L., dans quelques anciens auteurs (III, 488).

Oculi cancrorum. *Yeux d'Écrevisse* (voy. II, 61).

Oculus luciæ, Oculus marinus. Anciens synonymes d'*Ombilic marin*.

Ocymastrum. Ancien nom de la circée, *Circæa lutetiana*, L.

Ocymum, d'οκυς, rapide. Pline désigne sous ce nom une sorte de fourrage, qui croissait avec vitesse; Matthiole dit (*Commentaire sur Dioscoride*, *lib.* II, *c.* 135) qu'il ne faut pas le confondre avec le basilic, *Ocimum*, et distingue ces deux sortes de végétaux. On peut consulter, sur l'*Ocymum* ou fourrage des anciens, un Mémoire de M. Amoureux fils, inséré dans les *Mémoires de la société d'agriculture* pour 1789, p. 62. (Voy. *Ocimum*, V, 3).

Odad. Graine brunâtre, réniforme, petite, garnie de petits creux, apportée de la Perse par Olivier, employée dans ce pays contre les maladies des yeux (*Journ. de pharm.*, IX, 215). Seraient-ce celles de l'Absus? *Cassia Absus*, L. (II, 127).

Odallam. Nom tamoul du *Cerbera Manghas*, L. (II, 182).

Odeboer. Nom bas-saxon de la cigogne blanche, *Ardea Ciconia*, L.

Odermennig. L'un des noms allemands de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.

ODESSA. Ville du gouvernement de Kherson, dans la Russie d'Europe, située dans une baie de la Mer-Noire.

Hepites (P.-C.). Notice sur les bains de mer et les Limans, ou lacs d'Odessa. Odessa, 1829, in-8. (Cette Notice contient une analyse comparée de l'eau de la mer, prise près d'Odessa, et de celle des Limans.)

ODEURS (*Considérées dans les médicamens sous le rapport thérapeutique*). On donne le nom d'odeurs aux molécules impondérables, intactiles, qui s'échappent des corps et affectent les membranes de l'olfaction, en se répandant avec plus ou moins de force, plus ou moins d'étendue, dans l'air ambiant dans lequel elles se dissolvent. Suivant quelques auteurs, ces parties volatiles, que les corps n'offrent complètement qu'à l'état parfait ou de maturité, sont des molécules des corps mêmes, ou seulement un de leurs principes, nommé *arôme* (I, 425) suivant d'autres; opinion qui nous paraît plus vraisemblable.

Parmi les corps qui font partie de la matière médicale, les uns sont sans odeur et les autres odorans; bien que la présence de l'odeur ne préjuge rien dans un médicament, puisqu'on en voit d'inodores qui ont des propriétés très-actives, on est porté à les croire presque inertes lorsqu'ils n'offrent aucun arôme; il est certain, du

moins, que le principe odorant ajoute à la force des médicamens; que seul il en suppose, et que sa présence fait soupçonner celle de vertus marquées. Des classes entières de végétaux en sont toujours pourvues; telles sont les Labiées, les Laurinées, les Ombellifères, etc., et c'est effectivement parmi elles qu'on trouve beaucoup des moyens énergiques que le médecin met en pratique.

Les odeurs fades, mucilagineuses, faibles, etc., telles que celles de la graine de lin, de la guimauve, de la mauve, du psyllium, de la laitue, etc., indiquent des vertus adoucissantes, émollientes, calmantes, anti-phlogistiques, etc.

Les odeurs rebutantes, nauséeuses, etc., comme celles du pavot, des Solanées, etc., indiquent des propriétés sédatives, narcotiques, vireuses, etc.; celles qui ont en même temps de l'âcreté en font soupçonner d'anti-scorbutiques, comme le raifort, le cresson, etc.; elles sont quelquefois alliacées, etc.

Les odeurs fortes, amarescentes, fétides, hircines, etc., comme celles de la vulvaire, de la tanaisie, de la maroute, de la matricaire, du safran, des matières animales en ignition, etc., indiquent des propriétés anti-spasmodiques, utérines, hystériques, etc.

Enfin les odeurs franchement aromatiques, suaves, etc., comme celles de la menthe, de la mélisse, du jasmin, de la sauge, etc., indiquent des propriétés toniques, cordiales, refocillantes, excitantes, etc. On peut borner à ces quatre groupes principaux la classification des odeurs que Linné portait à sept, Fourcroy à cinq, Lorry à cinq, mais différentes. Le nombre en serait bien autrement grand si on avait la prétention de mettre de la précision dans un sujet si difficile, et qui varie selon l'olfaction du juge.

Les odeurs ne sont pas toujours répandues également dans les corps; quelquefois les végétaux n'en possèdent que dans quelques organes; ainsi l'iris n'a d'aromatique que ses racines; dans un grand nombre, c'est la corolle qui a particulièrement cet avantage; d'autres fois ce sont les fruits ou les semences; dans le safran, ce sont les pistils seulement. Les odeurs sont en général plus marquées lorsque les plantes sont vivantes; quelquefois elles les conservent après leur dessiccation, et dans d'autres cas elles en acquièrent par cette dessiccation, ou du moins elles sont plus marquées, comme cela se voit pour la coriandre, le mélilot, les feuilles du myrte, celles du fenugrec, etc. Quelquefois les odeurs ne se manifestent que la nuit, chez quelques-unes le jour seulement, etc. La déperdition de substance causée par les seules odeurs est très-peu considérable, témoin le musc que l'on prend en exemple pour procurer la divisibilité de la matière, etc.

Les médicamens odorans demandent à être ingérés de manière à dis-

siper le moins possible de leurs parties fragrantes; aussi après avoir pris toutes les précautions pour qu'elles en conservent le plus possible pendant et après leur récolte, on les administre autant qu'il se peut en nature, soit en poudre soit en pilules; on les prend en infusion théiforme, ou en décoction très-légère, faite dans des vaisseaux clos. Si la quantité d'arôme est tellement abondante, qu'il en reste une quantité notable, ces précautions sont moins nécessaires.

On connaît l'influence des odeurs sur le corps humain : on sait qu'elles réjouissent, qu'elles causent un bien-être particulier dans tout notre être ; aussi les voluptueux orientaux en font sous ce point de vue un usage fréquent, et même presque continuel, puisqu'ils ont des cassolettes de parfum dans tous leurs appartemens. Les anciens les recherchaient beaucoup, et se couvraient de fleurs dans leurs repas, leurs fêtes, se parfumaient le corps, en ajoutaient à leurs alimens, surtout dans le vin, etc. On a vu des maladies nerveuses, vaporeuses, surtout celles de la matrice, être modifiées et même guéries par des odeurs. Les auteurs citent des cas de guérison d'affections fort disparates, due à la présence de certains aromates. D'un autre côté, elles peuvent être pernicieuses, comme nous l'avons dit en plusieurs endroits de cet ouvrage, au sujet de divers végétaux, étant respirées, surtout la nuit, dans des chambres petites, fermées, etc. On a des exemples assez fréquens de gens morts par cette cause, même par des fleurs à odeur douce, comme celle de violettes, etc. Dans un degré moindre elles peuvent produire des céphalalgies, des syncopes, etc. Les odeurs sont surtout nuisibles aux malades, particulièrement aux nouvelles accouchées et aux personnes très-nerveuses, parce que leur action paraît surtout s'exercer sur le système nerveux.

Spoletini (P.-G.). *Diss. philolog. de odoribus.* Romæ, 1641, in-12. — Cigarini. *Novæ de odoribus thedriæ trutina.* Siennæ, 1749, in-4. — Linné (C.). *Medicamenta graveolentia*, etc. Resp. F.-T. Fragaeus. Upsaliæ, 1752, in-8. — Payer. *An odoramenta salutaria?* Paris, 1755, in-4. — Fourcroy. Mémoire sur l'arôme (*Ann. de chimie*, XXVI, 232). — Triller. *Diss. de morte ex violarum usu.* — Capellini (T.). Mémoire sur les effets des odeurs (traduit de l'italien, avec d'autres mémoires, 1 vol. in-12). — Wahlin. Diss. sur l'odeur des médicamens (*Obs. sur la physique*, II, 481). — Guillemin. *Diss. an medicamenta odore consentientia viribus ideo consentiunt.* Nanceii, 1784, in-4. — Lorry. Observations sur les parties volatiles et odorantes des médicamens, etc. (*Mém. de la soc. royale de méd.*, 1784-85, p. 306) — Cloquet (H.) Diss. sur les odeurs, etc Paris, 1815, in-4 (Thèse). — Le même. Osphrésiologie ou traité des odeurs, des organes de l'olfaction, etc. Paris, 1821, in-8 (trad. en allem.).

Odina pinnata, Roxb. Cet arbre, décrit dans les manuscrits de Roxburgh, a son écorce usitée dans l'Inde, en poudre fine mêlée à l'huile de margosa (*Melia Azadirachta*, L.), pour la guérison des ulcères anciens et opiniâtres; on le nomme en tamoul *Woodiam-puttay* (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 486).

Odollam. Nom malabare du *Cerbera Manghas*, L. (II, 182).

ODONTALGIQUES, *Odontalgica.* Remèdes propres à guérir les douleurs de dents, du génitif d'οδους, οδοντος, dent, et de αλγος, dou-

leur. La douleur pouvant être produite dans ces organes par des causes fort diverses, il en résulte que les médicamens qu'on emploie pour la soulager ne peuvent être uniformes. Ainsi, celles produites par la dentition exigent parfois l'incision des gencives pour faciliter l'évolution dentaire, et toujours la mastication des corps durs, comme celle des hochets d'argent, d'ivoire, etc., afin d'attendrir les gencives et d'arriver au même but. Nous remarquerons à ce sujet que l'emploi qu'on fait dans ce cas des racines de réglisse, de guimauve, etc., n'est pas sans inconvénient, parce que les jeunes enfans peuvent avaler les fibres de ces corps ligneux. Les moyens odontalgiques propres à calmer les douleurs provenant de l'inflammation du sac ou de la pulpe dentaire, consistent en émolliens, en adoucissans, en calmans, en sangsues derrière les oreilles, à l'angle des mâchoires, etc.; celles causées par la carie, qui n'est aussi qu'une sorte d'inflammation de la partie osseuse de la dent, exigent des secours fort différens; ce qui provient de la différence des tissus. On cherche ici à détruire la portion cariée soit en l'enlevant par la rugine, ou en la détruisant par le fer rouge ou à l'aide des acides concentrés, etc. Lorsque la carie est peu profonde on y applique des huiles essentielles, telles que celles de girofle, de romarin, de sauge, etc., dont on imbibe du coton qu'on place dans le lieu carié; on y met aussi parfois des poudres ou des substances corrosives dans le même but; on les *plombe* en y entassant un alliage de plomb et d'étain laminé, lorsque la carie a formé un canal dans l'os. Cette source de douleurs dentaires, la plus fréquente de toutes, ne reconnaît souvent de véritable odontalgique que dans l'instrument du dentiste. Lorsque la souffrance est produite par le transport d'une humeur rhumatismale, goutteuse, psorique, etc., sur les dents, les odontalgiques sont les dérivatifs, surtout ceux appelés *mouches*, qu'on place au voisinage de la douleur. Celle qui a son siége essentiel dans les nerfs, et qu'on nomme *névralgie dentaire*, se calme par les anti-spasmodiques et les opiacés; mais son intensité est parfois si grande que l'extraction seule en est le remède comme pour la carie, quoiqu'il soit fort désagréable d'arracher une dent saine : heureux si on pouvait toujours soustraire ainsi dans nos nombreuses maladies l'organe qui en est le siége!

Aucun moyen thérapeutique n'est plus livré au charlatanisme que les odontalgiques; les formulaires en regorgent; il n'y a guère de pharmacien, de dentiste, etc., qui n'ait le sien, qu'il préconise au dessus de tous les autres, et qu'il ne vante comme capable de guérir tous les maux de dents; de tenir la bouche fraîche; d'enlever le tartre; de rendre l'haleine pure, etc. Ce n'est pas un des moindres profits de la profession lucrative du dentiste. (Voyez *Anti-odontalgiques*, I, 326).

Odontiques, *odontica*. Médicamens propres à guérir les maladies des dents. La diversité de ces maladies, celle de leurs causes, etc., ne permettent pas d'admettre la possibilité d'une classe identique de médicamens propres à les guérir. Voy. d'ailleurs *Odontalgiques*.

Odontitis. Nom du *Lychnis Flos Cuculi*, L., dans Pline (III, 272).

Odontotrime. Synonyme de *Dentifrice* (voy. II, 616).

Odorbrion. Nom du rossignol, *Ardea Luscinia*, L., dans Gesner.

Oduoc. Nom que les Cochinchinois donnent à un arbuste qui produit une gomme résine semblable à la myrrhe. On dit dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* que c'est le *Laurus Myrrha*, Lour., et on y écrit *Ô-duoc*.

OEbletroe. Nom danois du pommier, *Malus communis*, DC.

OEbrodd. Nom suédois de l'*Artemisia Abrotanum*, L.

OEdicnemus. Nom spécifique d'un pluvier. Voy. au Suppl. *Charadrias*.

OEdla. Nom suédois du lézard gris. Voy. *Lacerta*.

OEgagropile. Orthographe vicieuse d'*Ægagropile* (I, 83). Voy. aussi *Zostera*.

OEgentroest. Nom suédois de l'euphraise, *Euphrasia officinalis*, L. (III, 191).

OEienrod valerian. Un des noms danois de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.

OEil de boeuf. Nom du roitelet, *Motacilla Regulus*, L., dans divers endroits.

— — Un des noms de l'*Anthemis tinctoria*, L, (I, 316).

— de bouc. Un des noms de la pyrèthre, *Pyrethrum officinale*, N.

— de bourrique. Nom des semences du *Dolichos urens*, L. (II, 667).

— de chat. Semences du *Guilandina Bonduc*, L. (III, 438).

— de cheval. *Inula Helenium*, L. (III, 616).

— de chien. *Plantago Psyllium*, L. On appelle encore de ce nom le *Gnaphalium dioicum*, L.

— de corneille. Nom que Paulet donne à un agaric dangereux, dont on se sert pour empoisonner les rats (Orfila, *Toxic.* II, 45, 2e partie).

— du diable. *Adonis æstivalis*, L. (I. 78).

— de dragon. Un des noms des fruits de l'*Euphoria Longana*, Lam. (III, 191).

— d'olivier. Agaric vénéneux indiqué par Paulet (Orfila, *Tox.*, II, 48).

— de perdrix. Un des noms de l'*Adonis æstivalis*, L. (I, 78), et du *Scabiosa Columbaria*, L.

— de serpent. Ancien nom des dents pétrifiées de l'*Anarrhicas Lupus*, L., synonyme de *Glossopetræ* (III, 384), suivant M. Desmarest.

— de soleil. Un des noms de la matricaire, *Matricaria Parthenium*, L. (IV, 265).

— de vache. Un des noms de l'*Anthemis Cotula*, L. (I, 314).

OEillet. *Dianthus Caryophyllus*, L. (II, 625).

— d'amour. *Gypsophila Saxifraga*, L. (III, 447).

— a bouquet. Le même que l'œillet à *Ratafia*.

— de la Caroline. *Spigelia marylandica*, L.

— de Dieu. *Agrostemma Githago*, L. (I, 115).

— d'Espagne. *Poinciniana pulcherrima*, L.

— d'Inde. *Tagetes patula*, L.

— marin. *Statice Armeria*, L.

— de mer. Un des noms vulgaires de l'*Actinia judaica*, L. (I, 69).

— des prés. *Lychnis Flos Cuculi*, L. (IV, 164).

— a batafiat. Variété à fleurs pourpres du *Dianthus Caryophyllus*, L. (II, 625).

OEillette (Huile d'). On donne ce nom à l'huile retirée des semences du pavot, appelée petite huile, *OEilletto*, par les Italiens.

OEkta fioler. Nom suédois de la violette, *Viola odorata*, L.

OElb. Nom saxon de l'*Anas Olor*, L.

OElg, OElk. Noms de l'élan, *Cervus Alces*, L., suivant M. F. Cuvier.

OElt groes. Nom suédois du *Ranunculus Flammula*, L.

OENANTHE. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie; son nom vient de οινη vigne, et de ανθος fleurs, parce que Pline prétend qu'une plante, dans laquelle on a cru reconnaître l'une de ses espèces, a sa fleur à odeur de vigne (*lib.* XXI, *c.* II). Théophraste désigne sous le même nom la vigne sauvage ou lambrusque (Matthiole, *Commentaires sur Dioscoride*, p. 481), ainsi que Pline. Ce genre renferme une douzaine d'espèces herbacées qui habitent les prairies fraîches ou les lieux aquatiques; à fleurs souvent agglomérées; à racines tuberculeuses, etc., dont plusieurs sont actives et même dangereuses.

OE. apiifolia, Brotero. Cette plante a été confondue avec la suivante jusqu'à Brotero, qui l'a décrite dans son ouvrage intitulé: *Phythographia Lusitaniæ selectior*, etc., p. 74, t. 33; elle croît en France, quoique nos Flores ne la mentionnent pas, à peu près dans les mêmes localités que celle-ci, et en diffère surtout en ce qu'elle renferme, dans ses tiges et ses racines, un suc incolore, au lieu du suc jaune que contient l'*OE. crocata;* ses feuilles sont plus divisées, ses folioles plus aiguës, etc.; elle lui ressemble par sa taille élevée, les formes de la racine, etc., surtout par ses propriétés qui paraissent être exactement les mêmes, et être aussi délétères. Dans la plupart des cas elle a été la source d'empoisonnemens, comme celle-ci, dont nous allons parler.

OE. crocata, L. C'est une plante à tiges assez fortes, haute de deux à trois pieds, contenant un suc jaune safrané (*crocata*), à feuilles larges, d'un vert foncé, à folioles ovales-cunéiformes, ayant des ombelles à 20 ou 30 rayons assez longs; les fleurs sont blanches, les semences oblongues-ovoïdes, terminées par les styles persistans; les racines très-odorantes, pivotantes, s'enfonçant en terre, ont le volume d'une rave et grossissent au point d'être prises pour de petits navets, ce qui est la source de la plupart des accidens que produit cette plante, qui croît dans l'ouest de la France, l'Anjou, la Bretagne, etc., et le nord, dans les prairies aquatiques; elle est fort rare dans les environs de Paris, où la suivante est au contraire assez commune. Il est à remarquer que la saveur de cette racine est d'abord douceâtre, ce qui trompe ceux qui la goûtent.

Ce végétal est l'un des plus dangereux que nous connaissions, pour les hommes et les animaux; un morceau de sa racine, de la grosseur d'une noisette, peut faire périr en une heure ou deux; il produit des taches rosacées sur le visage, la poitrine, de la chaleur à la gorge, de l'aphonie, la perte de connaissance, le frisson, des convulsions, etc.; on trouve l'estomac et les intestins enflammés lorsque la mort n'arrive qu'au bout de plusieurs heures, si le poison a eu le

temps d'agir sur leurs parois; car, dans le cas d'un décès prompt, il lui a manqué pour marquer sa présence. Les feuilles mangées en salade et prises pour celles du persil ou du céleri, auxquelles elles ressemblent assez, ont également causé la mort. Les auteurs renferment des exemples assez nombreux d'empoisonnemens par cette plante, arrivés en France (jamais à Paris, où elle est à peu près inconnue), en Corse, en Angleterre, en Hollande, en Flandre, etc. On en peut lire le détail dans une notice sur ce sujet que nous avons donnée à la suite d'une observation de M. le docteur Bry, d'Angers, sur un empoisonnement par ce végétal (*Journ. génér. de méd.*, LXXXII, p. 62 et 300). Le remède à cet empoisonnement est le même que celui des autres végétaux toxicofères : faire vomir le plus promptement possible, puis administrer des délayans, des mucilagineux, etc.

MM. Cormerais et Pihan-Dufaillay ont donné l'analyse de cette racine. Son suc, jaune, aromatique et vireux, a une odeur semblable à celui de la carotte; elle ne doit être maniée qu'avec précaution; effectivement l'homme chargé de la râper pour le travail de cette analyse a eu une irritation sur les mains, les bras, avec douleurs lancinantes et une éruption ortiée, gonflement de la face, fièvre, etc., qui a duré quinze jours et qui a exigé l'application de sangsues, l'usage des émolliens, etc. Elle donne pour élémens principaux : de la résine en abondance, une huile volatile également abondante, une autre huile concrète, de la gomme, de la mannite, beaucoup de fécule, de la cire, des sels, etc. (*Journ. de chimie médicale*, VI, 459), mais aucun principe particulier dangereux; il y a lieu de croire que c'est la résine qui produit les accidens qu'on observe après son ingestion. 10 grains de cette résine donnés à un lapin l'ont rendu malade pendant vingt heures, sans le faire périr; 12 grains ont fait vomir et procuré des déjections à un chien, lui ont causé une anxiété inexprimable, mais il a résisté à cette épreuve; trois onces d'eau distillée sur des racines de cette plante n'ont produit aucun accident à un autre lapin. La teinture alcoolique de cette racine étendue sur la peau, mais enlevée au bout d'une demi-heure, y cause de la rougeur, un prurit incommode; il s'y manifeste une éruption, etc., (*loco cit.*).

Les mêmes expérimentateurs rapportent qu'aux environs de Nantes le peuple et les empiriques emploient ces racines contre les hémorrhoïdes externes, écrasées et appliquées dessus. Elles produisent une éruption à la marge de l'anus, sur les fesses, etc., avec cuisson et démangeaisons, etc.; quelquefois ce moyen fait disparaître ces tumeurs à la suite de cette inflammation, thérapeutique qu'on peut

imiter par d'autres moyens, et qui peut avoir de bons résultats, à l'exemple de ce qu'on fait parfois pour les dartres qu'on guérit en appliquant un vésicatoire dessus, etc.; mais parfois aussi il résulte une phlegmasie grave de ce mode de traitement.

On lit dans les *Observations sur la physique* (Introduction, II, 302), qu'un individu attaqué de lèpre, à qui on avait conseillé le suc de berle (*Sium latifolium*, L.,) prit celui de l'*OEnanthe crocata*, L., et en éprouva des accidens violens; mais ayant persisté à en faire usage, il guérit, quoique sa maladie eût résisté à tous les autres moyens mis en usage contre elle jusqu'alors. Ce serait un trésor qu'une pareille découverte, si de nouvelles expériences confirmaient ce rapport; on pourrait les tenter dans le midi, à Aubagne, etc., où on observe encore cette maladie, reste de celle dont les croisades couvrirent le sol de la France. Nous dirons seulement que ce suc ne doit être pris qu'à petite dose; car Watson a vu périr un individu qui en avait avalé une cuillerée à bouche, c'est-à-dire environ une demi-once (*Trans. phil.*, année 1746). Nous croyons qu'il ne faut pas dépasser, en commençant, 20 à 30 gouttes par jour, en plusieurs doses, dans un liquide approprié.

OE. pimpinelloides, L., Joannette, Méchon, Agnotte, Anicot. Cette espèce est fréquente dans nos prairies; après la coupe des foins, les enfans vont récolter ses tubercules qu'ils mangent, et qui ont un peu la saveur des noisettes, dont ils ont le volume; ils sont agglomérés, au nombre de six à huit, au dessous de la tige, qui est fistuleuse, assez grosse et rougeâtre du bas; les uns allongés, d'autres ovoïdes, sans doute suivant qu'ils ont trouvé plus de difficulté à pénétrer dans le terrain. Nous en avons mangé fréquemment dans nos herborisations. A Angers, on en vend sur les marchés. Le danger est de confondre cette espèce avec la précédente, ce qui devient une source fréquente d'accidens, lorsque les deux plantes viennent dans le même pays; celle-ci est plus petite, à tige moitié moins volumineuse, à feuilles dont les folioles supérieures sont linéaires; elle n'a aucun suc surabondant; ses tubercules sont presque rez terre, au lieu de s'enfoncer comme dans l'espèce précédente, et sont ovoïdes-allongés; ils sont blancs, farineux, inodores, insipides, douceâtres, et ne causent aucun accident. Plusieurs espèces voisines de celles-ci, telles que les *OE. peucedanifolia*, Poll., *OE. approximata*, Mér., etc., se trouvent aussi dans nos environs, et ne paraissent avoir également aucun inconvénient; leurs tubercules plus petits ne se mangent pas, si ce n'est ceux de cette dernière, prise jusqu'à nous pour l'*OE. pimpinelloides* de Linné. Au contraire, l'*OE. fistulosa*, L., Persil des marais, autre espèce de nos prairies humides, ne paraît guère moins

vénéneuse que l'*OE. crocata*. On la reconnaît bien à ses fleurs en tête compacte, à ses tiges toutes fistuleuses, ainsi qu'à ses feuilles à folioles linéaires; ses racines ont été recommandées contre la dysurie, la gravelle, la leucorrhée, les scrofules, les hémorrhoïdes, l'asthme, l'épilepsie, etc., sur ce qu'on a cru que c'était l'œnanthe des anciens, qu'ils regardaient comme utile contre la toux, la rétention d'urine, pour faciliter l'écoulement des lochies, etc. On dit cette racine et celle de l'*OE. crocata* employées dans plusieurs cantons pour empoisonner les rats, les taupes, etc.

Wedel (G.-W.). *Programma de OEnanthe Theophrasti.* Ienæ, 1710, in-4. — Rochard. Observations sur 37 soldats empoisonnés pour avoir mangé la racine d'œnanthe, etc. (*Anc. journ. de méd.*, IX, 430). — Vacher. Observations sur l'*œnanthe*, etc. (*Anc. journ. de méd.*, XVIII, 236). — Charles. Observations sur l'effet de la racine d'œnanthe (*Ann. clin. de Montp.*, 1814). — Bry. Empoisonnement suivi de mort, produit par l'*OEnanthe crocata*, L., avec le rapport de M. le docteur Mérat sur cette observation, etc. (*Journ. gén. de méd.*, LXXXII, 65 et 300). — Réveillé Parise. Nouvelle observation d'un empoisonnement par l'*OEnanthe crocata*, L. (*Ibid.*, 298). — Godefroy. Notice sur l'*OEnanthe crocata*, L. (*Journ. de pharm.*, VIII, 170; 1822). — Cormerais et Pihan-Dufeillay. Examen chimique et toxicologique des racines de l'*OEnanthe crocata*, L. (*Journ. de chimie méd.*, VI, 459).

OEnanthe Avis, Cul-blanc. Petit oiseau jadis réputé apéritif et anti-épileptique (Lémery, *Dict.*, 624).

OEnaria. Ancien nom latin de l'alisier, *Cratægus torminalis*, L. (II, 461).

OEnas. Espèce d'oiseau du genre *Columba*, que Lémery (*Dict.*, 624) dit bon contre l'épilepsie, pour exciter les urines, et, en bouillon, pour réparer les forces.

OEnelæum. Mélange d'huile et de vin; sorte de *Baume samaritain*.

OEngsyra. Nom suédois de l'oseille, *Rumex Acetosa*, L.

OEnkjes. Nom hottentot de l'*Iris edulis*, L. (III, 654).

OEnocarpus. Genre de palmiers du Brésil, créé par Martius, dont plusieurs espèces ont le fruit, qui est d'un bleu purpurin, propre à faire une sorte de vin. Le fruit de l'une d'elles, l'*OE. distichus*, Mart., cuit et soumis à la presse, fournit une huile comestible (Martius, *Genera et spec. palm. brasil.*).

OEnogala. Médicament composé de *Vin* et de *Lait*, usité chez les anciens.

OENOLÉS, de Οἶνος, Vin. Nom adopté par MM. Henry et Guibourt, pour désigner la classe de médicamens qui résultent de l'action dissolvante du vin sur une ou plusieurs substances : on les nomme communément *Vins médicinaux*, et on les fait avec du vin rouge, du vin blanc ou des vins sucrés. Tels sont les composés connus sous les noms de *vins de quinquina*, de *gentiane*, d'*absynthe*, *antiscorbutique*, *émétique*, *martial*, *scillitique*, etc. Le *laudanum liquide de Sydenham*, le *collyre de Lanfranc*, le *vin de poule*, etc., s'y rapportent également.

OEnomel. Médicament composé de *Vin* et de *Miel*, usité chez les anciens.

OEnoplia. Belon fait ce nom synonyme de napeca ou nabka, *Rhamnus Napeca*, L. Linné l'en distingue sous celui de *Rhamnus OEnoplia*, L. : ce sont des *Zizyphus*.

OEnos, Οἶνος. Nom grec du *Vin*. Voy. ce mot.

OEnothera biennis, L., Onagre, Herbe aux ânes. Cette plante bisannuelle, qui donne son nom à une famille naturelle, est originaire du Pérou et de plusieurs autres lieux de l'Amérique; elle a été introduite en Europe depuis 1614, et s'y est tellement acclimatée, qu'elle y est aujourd'hui naturalisée. On mange ses pousses et ses racines jeunes, comme celles de la raiponce et de la mâche, sous le nom de *mâche rouge*, surtout en Allemagne, où on la cultive pour cet usage. Les Indiens emploient cette plante comme résolutive sur les bubons et autres tumeurs; elle passe en Europe pour astringente et vulnéraire, mais elle est peu ou point usitée, en France du moins. Feuillée parle de deux espèces d'*OEnothera* du Pérou, dont les habitans emploient les feuilles en cataplasme sur les tumeurs inflammatoires (*Plant. méd.*, II, 716). Les anciens donnaient le nom d'*OEnothera* à une plante dont la racine sentait le vin, et dont la décoction calmait les bêtes furieuses (Pline, *lib.* XXXVI, *c.* 11). On ignore complètement quelle est cette plante, et pourquoi Tournefort a donné ce nom à l'*OEnothera biennis*, L., car la prétendue ressemblance de ses feuilles avec les oreilles de l'âne est chimérique. *OEnothera* est aussi dans Pline le nom de l'*Epilobium angustifolium*, L.

OEnus. Un des noms latins du *Vin*.

OEpata. Nom malabare de l'*Avicennia tomentosa*, L. (I. 508).

OEr-han. Nom allemand du coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, L.

OERLIKEN, en Suisse (canton de Zurich). Il y existe, dit-on, des bains d'eaux minérales sulfureuses.

OEschynomene. Voy. *Æschynomene* (I, 86).

OEsping, ou mieux Æsping de Suède. *Vipera chersœa*, L. Voy. *Vipera*.

OESTRUS, OEstres. Genre d'insectes diptères, ayant l'apparence d'une grosse mouche velue, et dont la plupart des espèces, à l'état de larves, sont parasites de quelque mammifère, tels que le bœuf, le cheval, l'âne, le cerf, le mouton, etc., auxquels ils causent divers accidens et dont ils reçoivent en général leur nom spécifique. L'homme lui-même est quelquefois tourmenté par les œstres, puisqu'on en a vu pondre leurs œufs dans des ulcères, à l'entrée des fosses nasales, etc. M. de Humboldt a observé, dans l'Amérique méridionale, des Indiens dont l'abdomen était couvert de tumeurs produites par les larves d'un œstre (*Dict. des sc. méd.*, XXV, 329).

OEsypus. Nom latin du *Suint*. Voy. ce mot, et l'article *Ovis*.

OEthusa. Voy. *Æthusa*.

OEti. Nom brame du *Calophyllum Inophyllum*, L. (II, 35).

OEtites. Voy. *Ætites* (I, 93).

OEtum. Nom que porte, dans Pline, une racine comestible en Egypte.

OEUF, *Ovum* des Latins, ωον des Grecs. Corps arrondi, qui, formé dans les ovaires des femelles de certains animaux (dits à raison de cela *Ovipares*), renferme le germe et est destiné à le nourrir durant

quelque temps. Il est composé d'une enveloppe solide, nommée coque ou coquille; d'une pellicule mince qui la tapisse; du blanc, du jaune ou *vitellus*, du ligament et de la cicatricule. La présence d'une huile fixe dans le vitellus établit, suivant la remarque ingénieuse de Fourcroy, une analogie frappante entre les œufs et les semences de la plupart des végétaux; d'un autre côté, Vauquelin annonçait, dans son analyse des œufs de brochet, que les œufs, à quelque classe d'animaux qu'ils appartinssent, pourraient bien n'être composés que des mêmes élémens, associés seulement dans des proportions diverses; ce que semblent avoir confirmé les recherches de M. B. Morin, de Rouen, sur les œufs de truite et de carpe (*Journ. de pharm.*, IX, 203); de M. Dulong, d'Astafort, sur ceux de barbeau (*ibid.*, XIII, 521); etc. Quoi qu'il en soit, les œufs des oiseaux, et en particulier de la poule, sont les seuls dont nous ayons à nous occuper dans cet article, le peu de détails que réclament de nous ceux des reptiles, des poissons, etc., se trouvant mieux placés aux articles respectifs des animaux auxquels ils se rapportent. Nous dirons seulement ici que les œufs de tortue ne le cèdent guère, sous le point de vue de l'utilité, à ceux des oiseaux (Voy. *Testudo*); que ceux des poissons, lorsqu'ils sont exempts de la substance âcre, éméto-cathartique que contiennent certaines espèces (Voy. II, 570, et III, 151), sont quelquefois usités comme aliment (Voy. II, 571), ou servent à former, sous le nom de *Caviar*, un assaisonnement fort usité dans le Nord (Voy. II, 163); que ceux de quelques Crustacés ne sont pas non plus sans emploi, etc.

L'usage alimentaire des œufs est généralement connu et apprécié; personne n'ignore que c'est une des substances le plus universellement employée; qui nourrit le plus sous un petit volume, dont la digestion est la plus facile, l'action la plus douce et la plus salutaire, et qui se marie le mieux avec la plupart des matières alimentaires. Aussi les formes sous lesquelles on les sert sur nos tables, l'emploi qu'en font les cuisiniers et les pâtissiers sont-ils des plus variés, et par conséquent la consommation des plus grandes. Les œufs de poules sont les plus usités et ne sont guère surpassés, dit-on, en délicatesse que par ceux de faisan, malheureusement rares et chers, et peut-être par ceux de paon, très-estimés des Romains. Ceux d'oie, de canne, de dinde, peu en usage, sont ou plus gras ou plus lourds, et veulent être déguisés par divers assaisonnemens.

On prescrit particulièrement les œufs aux femmes, aux enfans, aux individus délicats. Leur prétendue action échauffante ne tient qu'à leur complète digestibilité. Toutefois, les œufs conservés sont moins faciles à digérer que les œufs frais, et paraissent en même temps doués de

quelque action stimulante ; les œufs durs (C. F. Paullini, *Misc. acad. nat. cur.*, Dec. II, a. 5, 1686, Append. p. 19 ; D. Crueger, *ibid.*, Dec. II, a. 4, 1685, p. 24 ; J. Dolaeus, *ibid.*, Dec. II, a. 10, 1691, p. 125 ; D. Nebel, *Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 5 et 6, p. 308), les œufs frits, les œufs au beurre noir, à la trippe ou même en omelette et sur le plat, etc., sont aussi de bien plus difficile digestion que préparés de toute autre manière. Sous le point de vue thérapeutique, on donne donc la préférence aux œufs à l'eau ou au lait, aux œufs à la coque, en chemise, à la neige, et même aux œufs brouillés. Les œufs crus sont rarement usités, et causent du dégoût à beaucoup de personnes ; la saveur en est cependant des plus agréables, lorsqu'ils sont récemment pondus, chauds encore, et ils passent avec la plus grande facilité ; des chanteurs prétendent se mettre en voix par leur usage.

On emploie rarement les œufs dans les maladies aiguës, à cause de leur action éminemment nutritive ; mais dans les affections chroniques, des voies digestives surtout, ils sont souvent prescrits et en général très-utiles, parce qu'ils passent sans fatiguer les organes et fournissent une alimentation douce et restaurante. C'est aussi dans la convalescence des maladies, un des analeptiques les plus usités. Van Helmont a vanté, contre la diarrhée opiniâtre, les œufs durs assaisonnés de vinaigre rosat (G.-H. Velsch, *Misc. acad. nat. cur.*, Dec. I, a. 8, 1677, p. 67, cent. 1 et 2, Append., p. 205). On a recommandé contre l'ophthalmie chronique et les ulcères des paupières le liquide que fournit un œuf dur, dans lequel on a substitué au vitellus du sulfate de zinc, et qu'on a laissé séjourner quelque temps à la cave ; et contre les rousseurs et les feux du visage, le fluide qui s'écoule d'un œuf durci, percé d'une longue aiguille et placé dans un lieu frais ; mais nous avons contre ces maux des remèdes plus efficaces sans doute.

Les œufs s'altèrent assez promptement, et les moyens de conservation qu'on met en usage, tels que les cendres, l'eau de chaux, (*Journ. de pharm.*, VII, 456), etc., n'empêchent pas que durant la saison froide, période où les poules cessent de pondre, les œufs ne soient et bien moins bons et beaucoup plus chers : la découverte d'un moyen sûr, facile et économique de les conserver, ou de faire pondre des poules en hiver, ne serait certainement pas sans quelque importance pour le thérapeutiste.

Plusieurs des parties de l'œuf offrent des applications spéciales. Nous ne dirons rien pourtant de la *pellicule* ou *membrane*, de nature albumineuse selon Vauquelin, dont sa coquille est tapissée ; quoiqu'au dire des continuateurs de la *Matière médicale* de Geoffroy,

elle puisse, appliquée sur le bout du doigt, provoquer une douleur assez vive, une sorte de panaris artificiel, et remédier ainsi quelquefois à la fièvre intermittente. Nous n'avons presque rien à dire non plus des usages de la *coquille* même de l'œuf (soit lavée, porphyrisée et mise en trochisques; soit calcinée et réduite à l'état de chaux impure; soit dissoute dans le vinaigre et précipitée sous forme de *magistère* par un alcali), malgré les *vertus admirables* que lui attribuent les mêmes auteurs dans les cas de gravelle, de scrofules, etc., à l'exemple de Mlle Stephens et de Rotrou, dont les arcanes contre ces maladies avaient pour base ce corps inerte ou ce simple absorbant : nous en avons parlé d'ailleurs aux articles *Coquilles* (II, 423) et *Calcium* (II, 20). Nous rappellerons seulement que, d'après l'analyse de Vauquelin (*Ann. de chim.*, LXXXI, 304; et *Ann. du Muséum*, XVIII, 164), elles sont formées d'environ 9/10 de carbonate de chaux, de 5/100 de phosphate de chaux, d'un peu de carbonate de magnésie, d'oxyde de fer, de soufre qu'on ne peut mettre à nu, enfin d'une matière animale; et que les coquilles d'autruche, de tortue, etc., ont aussi été employées en qualité d'absorbant (*Journ. de pharm.* VI, 321). Quant au *blanc d'œuf*, nous en avons fait l'histoire thérapeutique au mot *Albumine* (I, 139), et son emploi alimentaire se confond avec celui de l'œuf lui-même dont nous venons de parler, car on n'en fait guère usage isolément : c'est à lui que les œufs durs paraissent surtout devoir leur peu de digestibilité.

Reste donc le *jaune d'œuf*, principal aliment du poussin encore renfermé dans sa coquille, liquide épais, visqueux, d'une saveur douce, agréable, formé, 1° d'eau; 2° d'albumine, qui lui donne la propriété de durcir par la chaleur; 3° d'une huile douce, incolore à l'état récent, composée d'environ 11/12 d'élaïne et de 1/12 de stéarine (MM. Planche, Récluz); 4° enfin d'une matière colorante, regardée par M. Chevreul comme formée de deux principes colorans : l'un jaune, analogue à la matière colorante jaune de la bile, et l'autre rouge.

Le jaune d'œuf, employé quelquefois isolément dans l'art culinaire, sert en pharmacie comme d'intermède pour dissoudre ou suspendre, dans divers liquides médicamenteux, le camphre, les résines, les térébenthines, les huiles, les baumes, etc.; c'est la base du *lait de poule*, espèce d'*émulsion animale* fort usitée comme adoucissant dans les affections catarrhales (IV, 32), et, plus étendue, comme aliment doux et analeptique (Payen, *Journ. de chim. méd.*, VI, 138), ainsi que du *look jaune*, potion pectorale analogue, mais dans laquelle existent à haute dose l'huile d'amandes douces et le sirop de guimauve. On le fait entrer dans certains lavemens adoucis-

sans, contre la colique, la dysenterie, etc.; dans des cataplasmes émolliens, suivant le conseil de Galien. Associé au soufre, il constitue le remède contre la gale de l'abbé Quiret (*Anc. Journ. de méd.*, LXXVIII, 130); uni au saindoux, il forme une pommade qu'employait A. Leroy, comme anti-scrofuleux (*Formulaire* de Sainte-Marie); au saindoux et à la cire, l'*emplâtre jaune* de certains dispensaires. Il fait partie enfin de l'*onguent digestif*, d'un *onguent hémorrhoïdal* (*Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 5 et 6, p. 62), etc.; mêlé avec un peu de sel et appliqué dans une coquille de noix sur le nombril des petits enfans, il relâche le ventre suivant Arnault de Nobleville et Salerne (*Suite de la Matière médic.* de Geoffroy, III, 293), qui ajoutent qu'uni à un peu de fiel de taureau, et appliqué de la même manière, il est bon contre le carreau. Galien, qui vante le jaune d'œuf contre la fièvre tierce, prétend qu'avalé cru il apaise la soif qui est due à la présence de la bile dans l'estomac, ce qui a pu conduire à proposer ce même moyen contre la jaunisse, comme l'a fait cet accoucheur anglais que cite Bordeu dans son *Analyse médicinale du sang* (§ 87).

Enfin il sert à préparer l'*huile d'œufs*, liquide jaune, jadis fort employé en qualité d'adoucissant contre les gerçures, les crevasses de la peau, du mamelon, les brûlures, les hémorrhoïdes, et comme propre à prévenir, disait-on, les cicatrices de la variole. Quelques praticiens ont même regardé l'huile d'œufs comme anodyne; et J. Lanzoni, médecin de Ferrare, l'a préconisée en injection dans les affections de l'oreille, et aussi contre les douleurs (*Acta acad. nat. cur.*, I, 87). Cette huile peut être obtenue au moyen de l'alcool, comme l'avaient proposé Chandelier et Chaussier, ou de l'éther d'après le procédé de MM. Mialhe et Walmé (*Journ. de pharm.*, XVI, 128), qui en ont retiré un gros par jaune d'œuf; mais le moyen le plus en usage, quoiqu'il en donne moitié moins, consiste à soumettre à la pression entre deux plaques de fer poli, chauffées à l'eau bouillante, des jaunes d'œufs préalablement durcis, puis séchés dans une bassine d'argent et enfin ramollis par une chaleur un peu plus forte, et à filtrer au bain-marie le liquide huileux qu'on obtient. Elle se conserve assez bien dans un flacon exactement bouché (*Bull. de pharm.*, V, 207); néanmoins on recommande de ne la préparer qu'au fur et à mesure des besoins, parce qu'elle est sujette à devenir rance, état du reste dans lequel M. Planche l'a indiquée comme propre à faciliter singulièrement l'extinction du mercure.

Struve (F.-C.). *Diss. de ovorum gallinaceorum usu medico.* Kiel, 1766, in-4. — Voyez aussi le Mémoire sur l'oologie ou sur les œufs des animaux, par M. Moquin-Tandon, inséré dans les *Annales de la société linnéenne* de Paris, mars 1824.

OEUF DE CHAMOIS. Nom donné quelquefois jadis aux *Ægagropiles*.

OEuf du diable. *Phallus impudicus*, I.

OEuf végétal. On donne ce nom au fruit du *Solanum Melongena*, L., et à celui de l'*Ochras mammosa*, L. Les *Amanita* (I, 217), lorsqu'ils se développent, ont la forme d'un œuf; le chapeau de quelques *Agaricus* a aussi cette forme.

OEufs de fourmi. Nom impropre des nymphes de cet insecte (voy. III, 280).

OEun plany ssafran. Nom bohême du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

Ofenruss. Un des noms allemands de la *Suie*.

Offa alba *s.* offa helmontii. Mélange de sous-carbonate d'ammoniaque liquide et d'alcool, tous deux très-concentrés, formant un magma blanc, comme savonneux, jadis vanté, à la dose d'un scrupule dans un verre d'eau, comme fondant.

Offen (Eaux min. de). Voy. *Bude* (I, 685).

Officier. Un des noms vulgaires du lieu, ou merlan jaune, *Gadus Pollachius*, L.

Officinal valerian. Un des noms anglais du *Valeriana officinalis*, L.

OFFICINALES (Plantes). On donne ce nom aux plantes qui sont usitées en médecine, et qu'on tient à la disposition du public dans les officines.

Martyn (J.). *Tabulæ synopticæ plantarum officinalium*, etc. Londini, 1726, in-folio. — Short (T.). *Medicina britannica or a treatise on physical plantes*. Londini, 1747, in-8. *Idem*. 1748, in-8. — Gahn (N). *Plantæ officinales*. Præs. C. Linné. Upsaliæ, 1753, in-4. — Nees d'Esembeck. Plantes officinales. Bonn (en allemand). — Plenks. *Icones plant. med.* — Hoffmann (D. C.-F.) *Syllabus plantarum officinalium*. (Voyez *Plantes médicinales*).

OFFICINAUX (Médicamens). On donne ce nom à ceux qu'on trouve tout préparés dans les officines des pharmaciens; le seul but, en ayant ainsi des remèdes tout préparés, c'est de pouvoir s'en servir de suite. Ils peuvent être simples ou composés; ces derniers ne sont guère administrés qu'après avoir subi l'espèce de fermentation qui en fait un tout homogène, et leur donne conséquemment une seule propriété, ce qui exige à peu près un an. L'emploi de ces médicamens suppose qu'on les donne dans des cas toujours les mêmes, dans des maladies parfaitement identiques; car, n'ayant qu'une vertu, ils ne peuvent agir que semblablement. Or, la supposition de maladies exactement les mêmes est impossible à admettre : aussi les remèdes officinaux sont-ils à peu près abandonnés; on ne prescrit plus guère parmi eux que ceux qui *conservent* les principes médicamenteux à l'aide du sucre, du miel, etc. Voy. *Magistraux* (IV, 179). Les médicamens officinaux ont, en outre, un inconvénient considérable, qui seul suffirait pour les faire abandonner, c'est qu'ils sont sujets à s'altérer avec le temps, et quelquefois en fort peu de temps. Les électuaires se dessèchent et se remplissent de vers; les sirops fermentent; les onguens deviennent rances; les vins se décomposent, etc., etc., et tous sont alors plus nuisibles qu'utiles. Il y a des extraits qui sont sans vertus au bout d'une année. Autant qu'on le peut, il faut donc employer des médicamens magistraux et récens.

Mandel. Réflexions sur les médicamens officinaux (*Annal. de Montpell*, t. III; 1806).

Offon. Nom de l'éléphant dans quelques parties de la Guinée. Voy. *Elephas*.

OGEN ou OGEU. Village à 1 lieue s.-e. d'Oleron, près duquel, dans un enfoncement marécageux, Bordeu, cité par Carrère (*Cat.*, 139), signale une eau minérale à peine tiède, non sulfureuse, contenant du fer, employée à des usages domestiques, et, de plus, en bains, dont il faut élever la température, contre la sciatique et les rhumatismes, ainsi qu'en boisson contre les obstructions et embarras du ventre, des reins et de la poitrine.

Ogheghe. Fruit comestible du Congo, où il est plus connu sous celui de *Gegos*, qui est probablement celui du *Ximenia americana*, L.

Ognon, Oignon. *Allium Cepa*, L. (I, 180).
— blanc. Variété de l'*Oignon*.
— de lis. *Lilium candidum*, L. (IV, 115).
— de loup. Nom de plusieurs *Champignons* que mangent ces animaux.
— marin. *Scilla maritima*, L.
— musqué. *Muscari ambrosiacum*, Mœnch (IV, 522).
— de proie. Un des noms de l'oignon du *Cyanella capensis*, L. (II, 529).
— sauvage. *Hyacinthus comosus*, L. (III, 555).
— de scille. *Scilla maritima*, L.

Ogorek. Nom polonais du concombre, *Cucumis sativus*, L. (II, 490).

Ogrodnigzek. Nom polonais de l'ortolan, *Emberiza Hortulana*, L.

OHERVILLE (*Ogerville* dans le *Dict. des sc. méd.*). Paroisse de la vallée de Cany, dans le pays de Caux, en France, où Le Pecq de la Clôture, cité par Carrère (*Cat.*, 398), signale une source d'eau minérale ferrugineuse.

Ohn-vogel. Nom autrichien du pélican, *Pelecanus Onocrotalus*, L.

Oi. Nom du goyavier, *Psydium pyriferum*, L., au Tonquin.

Oie. Voy. *Anas Anser*, L.
— d'Ecosse. Un des noms vulgaires de la macreuse, *Anas nigra*, L.
— de Guinée. Voy. *Anas Cygnoides*, L.
— nonette. Ancien nom du cravant, *Anas Bernicla*, Gm. Voy. *Anas* au Suppl.

Oientroest. Nom danois de l'euphraise, *Euphrasia officinalis*, L.

Oignon. Voy. *Ognon*.

Oil beetle, Oil clock. Noms anglais du *Meloe Proscarabæus*, L.

Oil of olive. Nom anglais de l'*Huile d'Olive*, *Oil* étant celui de l'huile.

Oiseau-chameau. C'est l'autruche, *Struthio Camelus*, L.
— de Saint-Martin. Un des noms vulgaires de l'*Alcedo Ispida*, L.
— de rivière. Nom vulgaire du canard sauvage, *Anas Boschas*, L.
— volant. Nom alchymique de l'*Hydrochlorate d'Ammoniaque*.

OISEAUX. Grande classe d'animaux vertébrés ovipares, divisée en plusieurs ordres, nombreux en genres et espèces plus alimentaires que médicinaux, quoique la plupart aient figuré jadis dans la matière médicale. Ces ordres sont ceux : 1° des *oiseaux de proie*, auxquels se rapportent les vautours, les faucons, les aigles, les milans, les hibous, etc. (Voy. *Vultur*, *Falco*, *Aquila*, *Milvus*, *Strix*, etc.); 2° des *Passereaux*, subdivisés en *Dentirostres* (Voy. *Muscicapa*, *Turdus*, *Corvus*, *Motacilla*, etc.); *Fissirostres* (Voy. *Hirundo*);

Conirostres (Voy. *Alauda*, *Parus*, *Emberiza*, *Fringilla*, *Loxia*, *Corvus*, etc.); *Ténuirostres* (Voy. *Upupa*, *Trochilus*); *Syndactyles* (Voy. *Merops*, *Alcedo*); 3° des *Grimpeurs*, auxquels appartient le genre *Cuculus*; 4° des *Gallinacés*, qui comprennent les genres *Pavo*, *Meleagris*, *Phasianus*, *Tetrao*, *Columba*, etc.; 5° des *Échassiers*, où viennent se ranger les genres *Struthio*, *Otis*, *Tringa*, *Hæmatopus*, *Ardea*, *Tantalus*, *Scolopax*, *Fulica*, etc.; 6° enfin de l'ordre des *Palmipèdes* (Voy. *Pelecanus*, *Anas*, *Mergus*, etc.).

Oison. Petit de l'oie, *Anas Anser*, L.

Ojo. Nom japonais du buis, *Buxus sempervirens*, L. (I, 694).

Ojos de cangrejos. Nom espagnol des pierres ou yeux d'écrevisse. Voy. *Cancer* (II, 61).

Okaitsok. Nom groënlandais du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L.

Oknos. Nom grec du butor, *Ardea stellaris*, L.

Okon. Nom de la *Perche* en Sibérie.

Okor. Nom hongrois du bœuf. Voy. *Bos*.

— zom. Nom hongrois de l'*Anthemis tinctoria*, L. (I, 316).

Okerum. Nom donné, à Surinam, à l'*Hibiscus esculentus*, L ?

Okra. Nom indien de l'*Hibiscus esculentus*, L. (III, 491).

Okurky. Nom bohême du concombre, *Cucumis sativus*, L.

Ol. Abréviation de *Oleum*, huile, usitée dans les formules médicinales.

OLACINÉES. Famille naturelle extraite surtout des Orangers, et établie par M. Mirbel; elle est classée parmi les Dicotylédones polypétales, hypogynes, et ne renferme que peu de plantes médicinales. Les genres *Olax* et *Ximenia* (V. ces mots) offrent seuls quelques détails qui peuvent, sous ce rapport, nous intéresser.

Olampi. Résine grisâtre en dehors, fauve, luisante en dedans, friable, insipide, inodore, non soluble dans la bouche, ni dans l'eau, ne se liquéfiant pas au feu, rendant une odeur suave résineuse en brûlant; son origine est inconnue; elle a été indiquée pour la première fois par Lémery, puis par Spielmann, dont les auteurs ont répété les propres mots (*Pharm. gener.*, 156). M. Guibourt croit que c'est une sorte de résine copal; Lémery dit qu'elle lui ressemble, et qu'elle est originaire d'Amérique. Il la croit détersive, dessiccative et résolutive (*Dict.*, 543).

Oland, Oland sanet ellensron. Noms allemand et danois de l'*Inula Helenium*, L.

Olass-dio. Nom malais du noyer, *Juglans regia*, L. (III, 687).

Olax zeylanica, L. Végétal dont le genre mis dans les Sapotiliers par Jussieu, est devenu le type d'une nouvelle famille appelée *Olacinées*; on mange ses feuilles dans les potages, etc., à Ceylan, où il se nomme *Mœla hola*, ce qui veut dire *Arbre à salade*.

OLBERSDORF, en Prusse (Silésie). Il y existe une source froide et ferrugineuse, d'une importance secondaire, selon E. Osann (Voy. une Bibliographie de l'article *Prusse*).

OLDENLANDIA. Ce genre de la famille des Rubiacées, de la

Tétrandrie monogynie, renferme de petites plantes herbacées, annuelles ou vivaces, et quelques arbrisseaux de l'Inde et de l'Amérique du sud. Les racines de ces dernières sont colorées en rouge, comme cela a lieu dans les genres *Galium*, *Rubia*, etc., de la même famille. L'*O. corymbosa*, L., est employée comme vermifuge aux Antilles, à la dose de un à deux gros (*Flore méd. des Antilles*, I, 225). L'*O. umbellata*, L., qui est de l'Inde, a ses racines ligneuses usitées en teinture sous le nom de *Chaya*, *Chayera*, *Chayaver*, d'après ce que rapporte Ainslie qu'elles donnent au coton la couleur rouge la plus durable. On nous les envoie par la voie du commerce, mais rarement encore en France; elles sont à l'extérieur d'un blanc mat, tortues, noueuses, grosses comme un tuyau de plume, inodores, insipides, et d'un blanc analogue à l'intérieur. Il paraît que, bouillies avec des mordans, elles donnent une couleur rouge très-belle. Dans l'Inde, les feuilles sèches sont regardées comme expectorantes; on en mêle parfois à la farine, et on en prépare des gâteaux qu'on donne aux phthisiques, aux asthmatiques (Ainslie, *Mat. ind.*, III). Nous observerons que, d'après l'inspection de l'*O. umbellata* de notre herbier, il nous paraît difficile qu'elle ait des racines aussi grosses que celles du *Chaya* du commerce.

OLEA. Genre de plantes de la famille des Jasminées, de la Diandrie monogynie, dont le nom vient d'*Olea*, du grec, Ελαια, huile, à cause de celle qu'on retire de l'espèce principale qu'il renferme. Ce sont des arbres ou arbrisseaux à feuilles simples, persistantes, opposées, à petites fleurs paniculées, et à fruits ou drupes charnus, qui habitent les contrées chaudes du globe.

O. emarginata, Lam. Voy. *Noronhia emarginata*, Du-Petit-Thouars (IV, 634).

O. europæa, L., Olivier (*Flore médic.*, V, fig. 254). Cet arbre paraît originaire de l'Asie, d'où il a été transporté en Égypte, en Barbarie, puis en Italie, en Espagne, etc., où il est acclimaté de temps immémorial, et paraît avoir été apporté dans le midi de la France par les Phocéens, qui fondèrent Marseille 680 ans avant J.-C.; il s'y multiplie spontanément, de sorte qu'on peut dire qu'il y est naturalisé. Aujourd'hui on le cultive dans ces divers pays pour l'huile qu'on retire de la chair de ses fruits, appelés *Olives*. Cet arbre était consacré à Minerve, et regardé comme sacré chez les Athéniens; ses rameaux offraient le symbole de la paix, et ceux qui se présentaient en les tenant à la main étaient respectés comme chez nous ceux qui se présentent à l'ennemi avec un drapeau blanc. Des forêts en étaient entretenues aux dépens du trésor public, et il y avait peine de bannissement et de confiscation pour ceux qui en auraient coupé un seul

pied, ce qui prouve l'estime qu'on avait pour cet arbre, la richesse de l'Afrique, et qu'un Italien a appelé une mine sur terre, *Miniera sopra terra*, parce qu'il fait effectivement la fortune des pays où il peut croître, bien que Chardin dise qu'en Perse on n'en sait pas tirer d'huile (*Voyage*, III, 345).

Le bois d'olivier est dur, grenu, lourd, et point susceptible de se détruire par les insectes; sa couleur est jaunâtre, d'un veiné et d'une odeur agréables; comme on peut lui faire prendre un beau poli, il est susceptible d'être employé à fabriquer des meubles; cependant on n'en fait guère que de petits objets, tels que des manches de couteau, des tabatières, des étuis, etc.; il est excellent pour le chauffage, qui est son emploi le plus habituel. Cet arbre, qui croît lentement, est susceptible de vivre des siècles : le tronc a quelquefois 5 à 6 pieds de diamètre, mais ce volume est fort rare, comme on peut bien le penser, dans notre climat, même dans la région dite des *Oliviers*, où cet arbre est susceptible de geler lorsque le froid se soutient durant plusieurs jours entre 5 et 6 degrés. Ce bois contient une résine sur laquelle M. Paoli a donné une dissertation, ainsi que M. Pelletier, dont le mémoire est inséré parmi ceux de la société de médecine de Paris (I, p. 245). Cette substance improprement appelée *gomme*, puisqu'elle ne contient ni gomme, ni extractif, est surtout sécrétée par les vieux oliviers sauvages des contrées les plus chaudes de l'Égypte, de l'Éthiopie, etc.; celle qu'on trouve parfois dans le commerce actuel vient d'Italie, surtout de *Lecce* dans la Pouille, ce qui la fait appeler *gomme de Lecce;* elle est d'un brun-rougeâtre, parfois sous forme de larmes, fragiles, transparentes sur les bords; sa cassure est grasse et résineuse; par le frottement, elle répand une odeur qui lui est particulière, tirant un peu sur celle de la vanille, quoiqu'elle ne contienne qu'une quantité légère d'acide benzoïque; elle est surtout composée, d'après M. Pelletier, d'une substance particulière qu'il appelle *Olivile* (V. ce mot), et d'une autre résineuse qu'il nomme *résine d'olivier*. On ne fait aucun usage médical de cette substance, en France du moins, et elle est inconnue dans le commerce de la droguerie. M. Paoli dit qu'elle a été employée anciennement dans le traitement des maladies des yeux, contre les douleurs des dents et dans les affections chroniques de la peau. Il prétend même que, du temps de Pline, on en composait un emplâtre appelé *Enaemon*, qui jouissait d'une grande réputation contre les hémorrhagies.

Le bois d'olivier est revêtu d'une écorce grisâtre, fendillée, ridée, rude sur le tronc, lisse sur les branches, surtout sur les jeunes; elle est inodore et amère; elle a été proposée anciennement comme fébrifuge. M. Pallas, pharmacien à Pampelune, d'après cette indication,

l'a employée contre les fièvres intermittentes, ainsi que les feuilles de l'arbre; il a reconnu que l'écorce contenait plus de principe actif que celles-ci, et la préfère pour l'usage; son extrait lui en paraît la meilleure préparation; la dose est d'un demi-gros à un gros au plus, en deux ou trois fois, pendant l'apyrexie (*Journ. de chimie méd.*, IV, 543). Nous tenons, des médecins de l'expédition des troupes françaises en Grèce, que cette écorce y a remplacé le quinquina avec succès, dans les nombreuses fièvres intermittentes dont cette armée a été si affligée.

Les feuilles de l'olivier, qui sont amères, aromatiques, un peu acerbes au goût, sont dans quelques lieux employées au tannage des cuirs, ce qui suppose chez elles la présence du tannin et de l'acide gallique, que l'analyse n'y démontre pas sensiblement : on les a recommandées en gargarisme dans plusieurs anciens ouvrages de matière médicale. On les a aussi présentées comme anti-septiques. Elles jouissent également de la propriété fébrifuge de l'écorce, mais à un degré moindre. M. Pallas, qui les a analysées, y a trouvé, ainsi que dans les écorces : matière cristalline ou olivile, dans laquelle résident, suivant lui, les propriétés actives, 1,950; principe amer acide, 16,000; résine noire, 5,850; extrait gommeux, 4,000; matière colorante verte, 1,500; ligneux, 59,500; perte, 1,200. Cet auteur a employé l'olivier dans 24 cas de fièvres intermittentes, et le regarde comme un des meilleurs succédanés du quinquina (*Journ. des sc. méd.*, XLIX, 257). M. Casale, médecin à Agde, a recueilli trois observations qui constatent le bon effet des feuilles d'olivier dans les fièvres. A l'extérieur, d'après le même, elles ont arrêté les progrès de la gangrène, qui avait résisté à d'autres moyens. La dose des feuilles à l'intérieur est de deux gros (*Ann. de méd. pratiq. de Montp.*, XXV, 386). Le docteur Bidot les a également proposées contre les fièvres intermittentes, et plusieurs essais tentés à l'hôpital de la Charité ont fait voir leur efficacité dans quelques-unes de ces maladies.

La plus grande utilité de l'olivier est celle qu'on retire de ses fruits. Sauvages, ils sont petits, du volume d'une groseille à peu près, et bons à rien. La culture les fait grossir, gonfle leur chair ou brou, et leur donne le volume d'une prune de mirabelle allongée; on lui doit en partie les variétés et sous-variétés nombreuses, de forme, de couleur, de grosseur, de saveur diverses, qu'on en connaît et dont on peut voir la série dans Duhamel (*Traité des arbres fruit.*, article Olivier). En général, ces fruits ne sont pas mangeables, même à leur maturité qui a lieu vers le mois de novembre ou décembre en Provence; il faut les mettre, afin qu'ils le deviennent, dans la saumure

ou l'eau de chaux, etc., pour les attendrir et leur ôter l'amertume que conserve leur chair, et dont certaines variétés se dépouillent plus facilement que d'autres, ce qui les fait choisir comme alimentaires. En Italie, on les laisse sécher sur l'arbre, puis on les passe au four avant de les manger. Il y en a pourtant une variété à chair douce, très-rare encore en France, qui n'a pas besoin d'être préparée pour servir de nourriture. Les Provençaux mangent les olives avec du pain, comme on fait chez nous des pommes, etc. L'usage, dans le reste de la France, est plutôt de les servir sur les tables en hors-d'œuvre; quelques personnes ne les mangent qu'après les avoir *pochetées*, c'est-à-dire après les avoir rendues *blettes* par un séjour de quelques heures dans la poche à la température du corps. On en met dans les sauces, dans les ragoûts, particulièrement avec le mouton, le canard, etc., dont elles prennent le goût, après en avoir ôté le noyau, qui est allongé, sillonné, et qui renferme, par avortement, une seule amande au lieu de deux qui devraient s'y trouver. On dit que les olives mangées sèches enivrent.

C'est surtout pour en retirer l'huile qu'on cultive l'olivier; un arbre commence à porter fruit à deux ans; à 6, il est en bon rapport; s'il est vigoureux, il peut donner jusqu'à deux cents livres d'huile et plus, d'après quelques auteurs, avec le temps; on dit même qu'il y en a qui en fournissent mille livres, ce que nous avons peine à croire. Les olives se récoltent soit en les cueillant à la main, ce qui est préférable, soit en les *gaulant*, ce qui fatigue l'arbre, nuit à la récolte suivante, mais est plus expéditif. On les laisse achever leur maturité pendant environ un mois, puis on les porte au moulin pour en extraire l'huile; si le fruit n'est pas tout-à-fait assez mûr, l'huile est un peu amère; elle est grasse et épaisse s'il est trop mûr, ce que l'on voit à sa couleur noire. La première qui coule à froid, est dite *Huile-vierge* ou *native;* lorsque le marc n'en rend plus, on l'emmiette, on le fait bouillir avec de l'eau, puis on l'exprime de nouveau; cette seconde huile est moins bonne, moins fine, et moins estimée. Pour donner plus de qualité à l'huile, on sépare les noyaux des olives avant de les soumettre au moulin, dans quelques localités. Quelquefois l'huile est colorée en vert et garde l'odeur du fruit, ce qui tient à ce qu'on a employé des olives non mûres et sortant de l'arbre; cette sorte qui flatte l'œil ne donne pas une huile très-estimée des vrais connaisseurs. Le marc de l'huile, appelé *grignon*, sert en Provence à faire du feu. Celui que l'huile dépose, désigné sous le nom d'*amurca* (I, 262) par les anciens, est utilisé pour divers usages économiques, surtout pour fabriquer des savons, des mortiers, etc.; on l'a aussi conseillé contre le rhumatisme, en frictions.

L'huile tirée des olives toutes vertes est l'*Omphacine* des Grecs, dont ils se servaient à divers usages (Voy. ce mot).

L'huile d'olive est d'un jaune-paille ou verdâtre, très-transparente, plus légère que l'eau, et la plus légère de toutes les huiles grasses, onctueuse; elle se congèle à 8 ou 10 degrés au dessus de zéro; c'est alors qu'on la fait voyager, pour le commerce, parce qu'elle ne risque pas de s'échapper à travers le bois des tonneaux : il est rare que les marchands, les détaillans du moins, ne l'altèrent pas en la mélangeant avec des huiles blanches, surtout avec celle dite d'*œillet* ou de *pavot*, fraude qu'on reconnaît soit en la battant fortement dans une fiole à moitié remplie, ce qui produit une écume ou des bulles en *chapelet*, si cette huile en est altérée; soit par le moyen du nitrate acide de mercure qui la coagule entièrement si elle est pure, ce qu'il ne fait pas avec celles de pavot, de lin, etc. (*Ann. de chimie*, XII, 58). M. Rousseau a aussi imaginé un instrument fondé sur la propriété qu'a l'huile d'olive très-pure d'être conductrice de l'électricité, qu'il appelle *diagomètre*, pour mesurer la pureté de cette huile. L'huile d'olive est la plus excellente de toutes les huiles alimentaires d'Europe; en Provence, et généralement dans les pays chauds, où la chaleur ne permet pas d'avoir des prairies naturelles ou artificielles suffisantes pour nourrir des bestiaux, surtout des vaches, elle remplace le beurre, et fait une cuisine plus délicate, d'après les Provençaux : on en use partout en salade, pour la composition de certaines sauces, pour conserver les viandes, les fruits, etc. La France, outre l'huile qu'elle fabrique, et qui est la plus estimée de toutes, en tire pour son usage et son commerce d'Italie, de Barbarie, d'Espagne, de Portugal, etc. On fait de l'huile d'olive une foule d'emplois économiques, dans la fabrication des savons, l'éclairage, les manufactures de lainage, pour graisser les métaux, etc.; elle est très-propre à la peinture. Battue avec le vin et filtrée, cette huile lui ôte son goût de fût, d'après M. Pommier (*Journ. de chimie méd.*, III, 516); jetée sur un liquide, elle en unit la surface, ce qui l'a fait proposer pour calmer les flots de la mer autour d'un vaisseau dans une tempête. L'huile d'olive peut remplacer les graisses dans une multitude de cas, notamment dans la fabrication de la pommade citrine, d'après M. Planche (*Journ. de pharm.*, XIII, 98) : elle sert aussi à confectionner les onguens, les emplâtres, les linimens, les cérats, les loochs, etc. M. Laresche, horloger, à Paris, a envoyé à la société d'émulation de Rouen, en 1827, un mémoire où il donne les moyens de rendre l'huile d'olive propre au travail de l'horlogerie. Cette huile, qui est susceptible de subir une vraie cristallisation (*Journ. de pharm.*, VI, 384), est composée de 28 parties de stéa-

rine, et de 72 d'élaïne difficile à en séparer; elle rancit assez facilement si on la laisse dans un lieu chaud, dans des vases trop larges; il faut la tenir à la cave, où elle est toujours figée quand elle est pure, dans des cruches bien bouchées, et alors elle se conserve deux ou trois ans très-bonne.

L'olive peut donner 4 espèces d'huiles : celle de la pellicule; celle de la chair, qui est celle qu'on extrait, et dont on fait un usage si général; celle du noyau, et celle de l'amande (*Dict. classique*, etc., XII, 181).

Les usages médicinaux de l'huile d'olive sont nombreux, mais absolument semblables à ceux des huiles en général, ce qui nous dispensera de répéter entièrement ce que nous avons dit à ce mot (III, 532). Ainsi nous ne parlerons pas de ses qualités adoucissantes, émollientes, laxatives, qui la font employer dans les coliques, la toux sèche, la constipation, etc., parce qu'elles lui sont communes avec d'autres, et qu'on lui préfère en général l'huile d'amande douce, ni de l'emploi qu'en faisaient les anciens, surtout les athlètes, pour se frictionner le corps, etc., etc.; nous signalerons seulement quelques usages particuliers qu'on en a faits. Odier de Genève la dit très-bonne contre les convulsions des enfans, appliquée plusieurs fois par jour en topique; il la préconise contre la brûlure (*Annales de méd. de Montp.*, 1806, p. 137). L'huile d'olive, on pourrait dire les huiles, empêchent les insectes qu'on en imbibe de respirer, en bouchant leurs pores respirateurs, ce qui donne un moyen de les faire périr : cette propriété a fait penser à l'employer comme anthelmintique. Effectivement, plusieurs auteurs disent en avoir retiré un bon résultat sous ce rapport, quoiqu'il ne nous soit pas prouvé que les vers intestinaux respirent à la manière des insectes libres de l'atmosphère. Comment un acéphalocyste, par exemple, pourrait-il respirer de l'air, puisqu'il est enchâssé dans des kystes qui n'en contiennent d'aucune nature? car on pourrait objecter qu'ils vivent d'un autre air que celui qui est nécessaire à l'homme. M. Labillardière, membre de l'institut, nous a rapporté qu'ayant vu faire usage à sa campagne d'huile d'olive contre le ver solitaire, et s'en trouvant attaqué, il en but, suivant ce qu'il avait vu faire, environ une livre et demie, par quatre onces de quart d'heure en quart d'heure, et que dans les 24 heures il rendit son tænia, observation qu'il a fait insérer dans le *Bull. de la société médicale d'émul. de Paris*, pour 1824, sous la signature L. B. Il nous a cité de vive voix plusieurs autres faits de guérisons analogues par le même moyen. L'huile d'olive a été indiquée comme propre à empêcher le venin des vipères de nuire. On lit, dans les *Transactions philosophiques*, année 1736, qu'un paysan anglais se

faisait mordre par des vipères, et appliquait immédiatement cette huile sur la morsure, de sorte qu'il n'en résultait aucun inconvénient. Cet homme, dont le métier était de ramasser des vipères pour les apothicaires, en avait toujours sur lui une fiole pour cet usage; il en buvait aussi un verre (*Trans. phil. abr.*, I, 241, 286). Pouteau a donné, dans le troisième volume de ses œuvres, un mémoire sur l'effet de l'huile d'olive dans le traitement de la morsure *de la vipère*, où il vante l'effet de ce moyen; il plongeait la partie mordue dans l'huile, et la frictionnait aussi avec l'huile; on conseille encore d'en faire boire au sujet mordu, par verre. On sait que dans les empoisonnemens végétaux on fait avaler de l'huile en abondance. Vater l'a donnée contre la morsure des chiens enragés.

Les frictions d'huile d'olive ont été conseillées encore dans plusieurs autres cas. Le comte de Berchtold les a préconisées comme préservatives de la peste en Égypte (Sprengel, *Hist. de la méd.*, VI, 376). Elles sont effectivement d'un usage fréquent dans l'Orient sous ce rapport, d'après Prosper Alpin; cependant M. Desgenettes, dans son *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, n'ose prononcer sur l'efficacité de ce moyen prophylactique, qui remonte, d'après Villalba, à l'an 218 avant J.-C., et qui a été renouvelé par Baldwin, consul anglais à Alexandrie (Voy. le *Dict. des sc. méd.*, XXI, 572, et XXXV, 318) et Louis Frank. Cælius Aurelianus, Celse et Dioscoride nous apprennent que de leur temps on faisait des frictions huileuses contre l'hydropisie. Parmi les modernes, Forestus, Storck, Gardanne, etc., ont vu plusieurs fois l'ascite et l'anasarque disparaître par de semblables onctions, répétées plusieurs fois par jour, succès contestés par Tissot et quelques autres praticiens, ce qui ne doit pas empêcher de les essayer de nouveau, ne fût-ce que par la difficulté de guérir ces maladies avec les moyens habituels. M. Delpech, professeur à la faculté de Montpellier, s'est assuré qu'on guérit fort bien la gale avec des frictions d'huile; il fait d'abord nettoyer la peau avec du savon noir, puis il fait trois onctions par jour avec l'huile d'olive; terme moyen, ses malades ont été guéris en 17 jours: on n'enlève pas plus vite cette maladie avec l'huile de dentelaire, et le sulfure de savon demande, terme moyen, 23 jours. Ses expériences ont eu lieu sur cent sujets (*Séance de l'Acad. roy. de méd.*, mars 1827). Le docteur Laurent a préconisé les frictions huileuses contre le tétanos, dans sa thèse sur cette maladie (*Essai sur le Tétanos*, Strasbourg, 1797, in-8°), en donnant à l'intérieur les anthelminthiques. Le révérend père Constans traitait la fièvre jaune de Barcelonne, en faisant boire abondamment de l'huile d'olive dans de l'eau chaude à ses religieux, auxquels il administrait des lave-

mens salés. M. Audouard, qui rapporte ce fait (*Hist. méd. de la fièvre jaune de Barcelonne*, II, 308), assure qu'il ne perdit que deux malades sur 41 que contenait son couvent. On trouve, dans le *Bull. des sc. méd.* de Férussac (XXIV, 97), que M. Druge, médecin à Vienne en Dauphiné, donne avec succès un mélange d'huile et de charbon dans l'empoisonnement par les champignons. Le docteur Calago donnait comme spécifique de la peste l'huile d'olive à l'intérieur, à la dose de deux, quatre et six onces. Le docteur Descemet la prescrivait dans la rougeole, mêlée à l'eau sucrée; il en donnait une à deux onces par jour (*Journ. génér. de méd.*, VI, 419).

O. fragrans, L. On dit que les Chinois mettent dans le thé pour le parfumer, les fleurs odorantes de cette espèce, qu'ils nomment *lanhoa*, et qu'on cultive parfois en Europe dans les serres.

Vater (C.). *Programma de olei olivarum efficaciâ contra morsum canis rabiosi experimento Dresdæ facto adstructâ.* Wittembergæ, 1736, in-4. — Idem. *Programma de olei olivarum adversus morsum animalium venenatorum efficaciâ et virtute.* Wittembergæ, 1751, in-4. — Geoffroy et Hunand. Expériences pour vérifier la vertu de l'huile d'olive pour la guérison des morsures de vipères (*Acad. des sc.*, 1737). — Dœhnert (T.-J.-F.). *Diss. inaug. de olivarum.* Halæ-Magdeb., 1740, in-4. — Poutean. Mémoire sur l'effet de l'huile d'olive pour la morsure de la vipère (*OEuvres posthumes*, III, 73; 1783). — Presta. *Memorio intorno di sessanta due saggi diversi di olio.* Napoli, 1788. — Marino (G.-A.). *Raccolta di alcuni opuscoli, all' uso interno dall' olio d'olive.* 1790 — Vandelli (D.). *Memorio a ferrugen dus oliveiras* (*Memor. œcon. acad. del Lisboa*, I, 8). — Barbosa (A.-S.). *Memoria sobre a causa ..... nos olivaes de Portugal* (*Memor. œcon. acad. del Lisboa*, III, 154). — Luce. Mémoire sur l'olivier (*Journ. gén. de méd.*, XV, 407; 1804). — Ferral. Essai d'analyse des feuilles d'olivier (*Bull. de pharm*, III, 433; 1811). — Faure. Dissertation sur les propriétés médicales des feuilles de l'olivier dans les fièvres adynamiques et intermittentes. Strasbourg, 1815, in-4 (Thèse). — Paoli. Dissertation sur la gomme d'olivier (*Journ. de physique* de Brugnatelli, 1815). Il y en a un extrait en tête de la dissertation suivante. — Pelletier. Examen chimique de la substance nommée *gomme d'olivier* (*Mém. de la société de méd. de Paris*, I, 245; 1817). — *Idem.* Rapport sur un mémoire de M. Pontet, relatif à la falsification de l'huile d'olive (*Journ. de pharm.*, V, 337; 1819). — *Idem.* Examen chimique d'une matière végétale proposée comme susceptible de remplacer le quinquina (*Journal de pharm.*, IX, 453; 1823). — Giadoron (V.). Obs. cliniques sur la propriété fébrifuge de la gomme résine de l'olivier (*Bull. des sc. méd. de Fér.*, XXV, 107; 1832).

Oleago, Oleastellum. Noms du *Cneorum Tricoccon*, L., chez les latins (II, 321).

Oleander. Nom du laurier rose, *Nerium Oleander*, L., dans quelques anciens auteurs.

Oleaster. Nom de l'olivier sauvage dans Virgile, et non de l'*Elæagnus angustifolia*, L., d'après Tenore (III, 57).

OLÉATES. Sels qui résultent de la combinaison de l'acide oléique avec les diverses bases salifiables; ce sont des espèces de *savons*. Suivant M. Chevreul, l'oléate d'ammoniaque, qui est gélatineux et bien soluble dans l'eau, serait susceptible d'être employé en médecine.

Oléfiant (Gaz). Ancien nom du *Gaz hydrogène per-carboné* (Voy. III, 562).

OLEGGIO. Bourg des états sardes, situé sur une colline de la route du Simplon, à deux lieues du Lac Majeur et de Novare. Le docteur Paganini y a fondé, en 1809, un magnifique établissement de bains d'eaux minérales factices, dont la réputation s'est rapidement étendue en Italie, et qui offre toutes les ressources jointes à tous les genres d'agrémens. Il a été décrit fort en détail par M. le docteur Vacquié, cité par M. Alibert (*Précis*, etc., 617).

Oléine. Voy. *Élaïne* (III, 58).

Oléique (Acide). Voy. *Acide oléique* (I, 39).
Olen, Olenitza. Noms russes des *Rennes* mâle et femelle.
Oleo de copaiva. Nom portugais du *Baume de Copahu*.
— de vitriolo. Nom portugais de l'*Acide sulfurique*.
Oléo-margarate de mercure. Nom d'un *Savon* mercuriel.

OLÉO-MARGARATES. Sels formés par la combinaison des acides oléique et margarique avec les bases salifiables : tels sont les *savons*, les *emplâtres* et le *gras des cadavres*. Voy. ces mots.

Oléo-résines. Nom sous lequel on a proposé de désigner les *Térébenthines*.
Oléo-saccharats. Nom générique des *Oleo-Saccharum*.

Oleo-Saccharum. Nom plus employé que celui d'*Elæo-Saccharum* pour désigner le produit de l'incorporation de l'huile et du sucre. Ce sont ordinairement les huiles essentielles que l'on mélange ainsi, soit qu'on ajoute, par trituration, une goutte d'huile essentielle à un gros de sucre en poudre, soit qu'on frotte un morceau de sucre contre des écorces qui contiennent des huiles essentielles, comme celles d'orange, de citron, etc. C'est ordinairement pour aromatiser des boissons médicamenteuses qu'on emploie les oléo-saccharum, parce que les huiles essentielles s'y dissolvent à la faveur du sucre.

OLERON. Petite ville de France (Basses-Pyrénées), à quatre lieues S.-O. de Pau, où sont, d'après Carrère (*Cat.*, 475), deux sources d'eaux minérales appelées *Feas* et *Armendiou*.

Olesnik. Nom polonais du *Ligusticum Meum*, Roth.
Olessnjk. Nom bohême de la carotte, *Daucus Carota*, L.

OLETTE. Petite ville de France (Pyrénées-Orientales), à quatre lieues de Mont-Louis, près de laquelle, dans la vallée d'Engarre, sont des sources fort chaudes (70° 1/2, R.), sulfureuses, contenant, suivant Carrère (*Traité des eaux minérales du Roussillon*), les mêmes principes que les eaux de Dax, et ayant les mêmes propriétés que celles de Bains, près Arles (Carrère, *Cat.*, 451). Elles sont usitées en boisson et en bains.

Oletum. Ancien nom des excrémens humains. Voy. *Homme*.
Oleum. Nom latin de l'*Huile*. Voy. ce mot (III, 531).
— æthereum. Ancien nom de l'*Huile douce du Vin*.
— animale æthereum. Nom latin d'*Huile de corne de cerf*.
— — — empyreumaticum. *Idem*.
— — dippelii. Synonyme latin d'*Huile animale de Dippel*.
— — — foetidum. *Idem*.
— antimonii. Un des anciens noms latins du *Chlorure d'Antimoine* et de divers autres composés analogues. Voy. l'*Apparatus medic.* de J.-F. Gmelin (I, 182, 185, 186).
— arsenici fixi. *Huile* ou *Beurre d'Arsenic* (voy. I, 434).
— asphalti. Produit de la distillation de l'*Asphalte*. Voy. *Bitumes*.
— cadinum vulgare. Ancien nom latin de l'*Huile de Cade*.
— calcis. Chlorure de calcium tombé en *deliquium*.
— cornu cervi empyreumaticum rectificatum. C'est l'*Huile animale de Dippel*.
— — — foetidum. *Idem*.
— — rectificatum. *Idem*.
— corrosivum arsenici. Ancien nom du *Beurre d'Arsenic* (I, 434).

OLEUM DIPPELII S. EMPYREUMATICUM ANIMALE. C'est l'*Huile animale de Dippel.*
— GABIANUM. Ancien nom latin du pétrole rouge. Voy. *Bitumes.*
— GLACIALE ANTIMONII LUNARE. Un des anciens noms du *Chlorure d'Antimoine.*
— JECORIS ASELLI. Voy. *Gadus Morrhua* (III, 319).
— MARTIS PER DELIQUIUM. *Hydrochlorate de Fer* à l'état liquide.
— NAPHTHÆ. Un des anciens noms de l'*Huile douce du Vin.*
— OVORUM. Voy. *Huile d'œufs* à l'art. *Œuf.*
— PETRÆ. Nom latin du pétrole. Voy. *Bitumes.*
— PETROLEI. Produit de la distillation du pétrole. Voy. *Bitumes.*
— PHILOSOPHORUM. Préparation faite avec la graisse humaine. Voy. *Homme.*
— PYRO-ANIMALE. Synonyme latin d'*Huile de corne de cerf.*
— — — DEPURATUM. C'est l'*Huile animale de Dippel.*
— SATURNI. Nom donné par Crollius à un acétate de plomb liquéfié à l'air; par d'autres, à une solution d'*Acétate de Plomb* dans l'essence de térébenthine, et enfin, par quelques-uns, à une partie du produit de la distillation de ce même sel, espèce d'acide acétique impur et comme huileux.
— SOLIS. Espèce d'*Or potable* très-épais, dans *Angelus Sala.*
— SUCCINI ÆTHEREUM. *Huile de Succin.*
— — OXYDATUM. Un des noms du *Musc artificiel.*
— SULPHURATUM. Un des noms du baume de soufre simple, ou solution de *Soufre* dans l'huile d'amandes douces.
— SULPHURIS. Ancien nom de l'*Acide sulfureux* concentré.
— TARTARI PER DELIQUIUM. *Sous-carbonate de Potasse* liquéfié à l'air humide.
— TEMPLINUM. Huile volatile verdâtre du *Pinus Mugho.*
— TEREBENTHINÆ. C'est l'*Huile volatile de Térébenthine.*
— TERRÆ. Espèce de pétrole. Voy. *Bitumes.*
— VINI. Nom latin de l'*Huile douce du Vin.*
— VITRIOLI. Acide sulfurique. Voy. l'art. *Soufre.*
— — DEPURATUM. C'est l'acide sulfurique concentré. Voy. l'art. *Soufre.*
— — DULCE. Un des anciens noms de l'*Huile douce du Vin.*
— VOLATILE. Voy. *Huiles volatiles.*
— — PINI S. LARICIS. *Huile essentielle de Térébenthine.*
OLEY KOPERWASOWY. Nom polonais de l'*Acide sulfurique.*
— SKALNY. Nom polonais du pétrole. Voy. *Bitumes.*
OLI-MERLE. Nom du loriot, *Oriolus Galbula*, L., dans le Brabant.
OLIBAN, OLIBANUM. Noms de l'*Encens* (III, 114). Voy. aussi *Amyris* (I, 266).
OLIDA, OLINDA. Noms de pays de l'*Abrus precatorius*, L. (I, 6).
OLIDAIRE. Un des noms sous lesquels on désigne parfois le *Chenopodium Vulvaria*, L.
OLIE BILLE. Un des noms étrangers du *Meloe majalis*, Oliv.
OLIER. Un des noms de l'*Olivier* en Languedoc.
OLIGOCHLORON. Un des noms grecs du caprier, *Capparis spinosa*, L. (II, 77).
OLINDE. Un des noms cyngalais de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.
OLINET. Nom qu'on trouve, dans quelques ouvrages, pour indiquer le Chalef, *Elæagnus angustifolia*, L. (III, 57), et quelquefois le *Lycium europæum*, L. (IV, 272).
OLIO PUZZOLO. Nom italien de l'*Huile de Cade*, ou *de Genévrier.*
OLIVARDA. Un des noms espagnols de l'*Erigeron viscosum*, L.
OLIVASTRO. Nom de l'*Olivier sauvage* en Italie.
OLIVE. Fruit de l'olivier, *Olea europæa*, L.
OLIVENOEL. Un des noms allemands de l'*Huile d'Olive.*
OLIVETIES. Nom français des *Elæodendron* (I, 393).
OLIVIER. *Olea europæa*, L. (IV, 22).
— DE BOHÊME. *Elæagnus angustifolia*, L. (III, 57).
— NAIN. *Cneorum Tricoccon*, L. (II, 321).
— DES NÈGRES. Nom que porte, à la Martinique, le myrobalan chébule, *Terminalia Chebula*, Roxb. Voyez *Myrobalan* (IV, 539).
— DE SABLE. *Dodonæa angustifolia*, L. (II, 665).

Olivier (Gomme d'). Voy. *Olea* (V, 23).

OLIVILE ou OLIVINE. L'un des principes constituans du suc végétal improprement nommé *Gomme de lecce* ou d'*Olivier*. Cette substance inusitée, découverte en 1816 par M. Pelletier (*Journ. de pharm.*, II, 337), est blanche, cristalline, fusible, inodore, d'une saveur à la fois amère, sucrée et un peu aromatique, soluble dans 32 parties d'eau bouillante, soluble dans l'alcool chaud en toutes proportions et dans l'acide acétique, précipitée de sa solution par les acétates de plomb, insoluble dans l'éther, etc. Elle fait partie de nos *Saccharoïtes*.

Olkonge. Un des noms danois de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Olm. Nom hollandais de l'orme, *Ulmus campestris*, L.

OLMITELLO, dans le royaume de Naples (île d'Ischia). Il y existe une source thermale (30° R.), alcaline, contenant beaucoup de carbonate de soude et de magnésie, et un peu d'argile. Elle est efficace contre les affections calculeuses et goutteuses, selon S.-M. Ronchi, cité à l'article *Naples*.

Olmo. Nom espagnol, italien et portugais de l'orme, *Ulmus campestris*, L.

OLONETZ. On trouve dans les *Nova acta acad. Petropolitanæ* (VIII, *Hist.*, p. 77; *Mem.*, p. 370) une notice de M. Ozeretskousky sur les eaux martiales du gouvernement d'Olonetz, en Russie.

Olonier. Un des noms de l'arbousier, *Arbutus Unedo*, L. (I, 386).

Olor. Nom spécifique d'une espèce de cygne. Voy. *Anas Olor*, Gm.

Olow. Nom polonais du *Plomb*.

Olowo. Nom russe de l'*Étain*.

Olsnitium. Nom du persil de marais, *Selinum palustre*, L., dans quelques ouvrages.

Olsza. Nom polonais de l'aune commun, *Alnus glutinosa*, Gærtn.

Olus. Nom latin des Herbes potagères.

— album. *Valeriana olitoria*, L.

— calappoides. Nom que Rumphius donne au *Cycas circinalis*, L. (II, 556).

— hispanicus. Tragus donne ce nom à l'épinard, *Spinacia oleracea*, L.

— judaicum. Avicenne donne ce nom au *Corchorus olitorius*, L. (II, 427).

Olusatrum. Nom du maceron, *Smyrnium Olusatrum*, L., dans quelques anciens auteurs.

Olyfoly. Nom hollandais de l'*Huile d'Olive*.

Olyra. Dioscoride donne ce nom au seigle, *Cecale cereale*, L. C'est, dans Linné, celui d'un autre genre de Graminée non comestible.

Omaid. Nom turc de l'*Arum triphyllum*, L. (I, 460).

Omanowy. Nom polonais de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

Ombelico di venere. Nom italien du *Cotyledon Umbilicus*, L.

Ombelle de la Caroline. *Magnolia tripetala*, L. (IV, 193).

OMBELLIFÈRES, *Umbelliferæ*. Famille naturelle de plantes, de la série des Dicotylédones polypétales à étamines épigynes, nombreuse en végétaux, qui croissent surtout dans les régions tempérées et chaudes du globe; elles offrent des fleurs de couleur jaune ou blanche, disposées en parasol (*umbella*) d'où elles tirent leur nom, ayant à la base des pédoncules des collerettes appelées *involucres*, et *involu-*

celles lorsqu'elles sont sous les fleurs. Les genres en sont si rapprochés qu'ils sont fort difficiles à différencier et à reconnaître. Dans ces derniers temps, Sprengel, Hoffmann, Koch, de Candolle, en prenant pour base la forme des fruits, qui est le caractère le moins variable lorsqu'ils ont acquis toute leur maturité, y ont établi des coupes plus nombreuses, mais peu distinctes. Cette famille est une des plus intéressantes de tout le règne végétal par les produits qu'elle offre à l'économie domestique, et ceux dont la matière médicale s'enrichit; en général les plantes qui en font partie sont actives, énergiques, aromatiques, de saveur très-marquée, et souvent pourvues de qualités malfaisantes. Les Ombellifères sont des plantes souvent herbacées, à feuilles alternes, ordinairement très-découpées; dans les pays chauds, elles sécrètent des gommes résines, telles que le *Galbanum*, l'*Asa fœtida*, l'*Oppopanax*, le *Sagapenum*, la *Gomme ammoniaque*, etc., etc.; dans les régions plus tempérées on en observe de vénéneuses, surtout parmi les aquatiques, comme le *Cicuta virosa*, L., le *Phellandrium aquaticum*, L., l'*OEnanthe crocata*, L., etc.; quelques-unes qui ne sont pas vénéneuses le deviennent dans les lieux humides ou dans les années trop pluviales, telles que l'*Heracleum Sphondylium*, L., le céleri, qui est âcre dans les marais, etc. On remarque que ce sont en général les racines de ces plantes qui ont le moins de propriétés malfaisantes, et plusieurs même sont nutritives lorsqu'elles ont un certain volume, augmenté par une longue culture, telles que celles de carotte, de panais, de céleri, de chervis, d'angélique, etc., qui contiennent, outre de la fécule, de la matière sucrée; quelques-unes même, dont les tiges sont vénéneuses, ont les racines innocentes. En général les tubercules de ces racines, comme tous les tubercules radicaux, sont amylacés et nutritifs, ainsi qu'on le voit par les jouanettes, le terre-noix, l'aracacha, etc.; ceux de l'*OEnanthe crocata* sont des racines et non de vrais tubercules.

Le principe extractif des Ombellifères est parfois narcotique, vireux, presque toujours suspect, et demande à être employé avec précaution, surtout lorsque l'expérience n'a pas prononcé sur son action; les sucs propres, souvent colorés, se changent en gomme résine qui, dans les pays chauds, sort spontanément ou à l'aide d'incision, et forme la partie la plus active des Ombellifères chez les vieux individus. Les huiles essentielles sont abondantes dans la plupart des semences (fruits) de ces plantes, où elles résident dans leur enveloppe, d'où on voit pourquoi elles sont aromatiques; telles sont celles d'anis, de coriandre, de fenouil, de carvi, de cumin, d'aneth, etc. M. Planche a observé du soufre dans quelques-unes d'entre elles. On remarque que les Ombellifères odorantes se plaisent surtout dans les lieux secs,

élevés, dans les pays chauds; les feuilles de beaucoup d'entre elles sont également aromatiques, comme on le voit pour l'angélique, le persil, le cerfeuil, la passe-pierre, qui sont condimentaires. Les qualités des Ombellifères sont en raison de la prédominance de l'un de ces principes.

Knolle (F.-A.-G.). *Plantæ venenatæ umbelliferæ.* Lipsiæ, 1771, in-4. — Cusson. Sur les plantes ombellifères. (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, 1782 et 1783, p. 275). — Gandy (C.-L.). Essai botanique et médical sur les ombellifères. Strasbourg, 1812, in-4. — Dierbach. Revue de plusieurs plantes ombellifères, d'après leurs parties constituantes et leurs effets sur le corps vivant (*Archives de Brandes*, XXV, 3; 1828).

Ombilic marin. Opercule de quelques coquilles du genre *Turbo*.

Omble. Nom d'une espèce de truite. Voy. *Salmo*.

Ombliguera. Nom espagnol du *Cotyledon Umbilicus*, L.

Ombre. Nom de diverses espèces de saumons. Voy. *Salmo*.

— bleu. Un des noms de la bésole, *Salmo Wartmanni*, L.

Ombrine, Ombrino. Espèce de poisson acanthoptérygien. Voy. *Sciæna*.

OMELETTE. Quelques médicastres, et surtout le public, font appliquer une omelette chaude sur des tumeurs, comme moyen d'en calmer les douleurs, de les résoudre, etc. Le peuple y ajoute des pratiques superstitieuses, comme de la faire manger ensuite à un chien, etc. Un cataplasme émollient ordinaire, de farine de lin ou autre, est infiniment supérieur à ce topique tiré de la cuisine, et dont un des moindres inconvéniens est d'avilir la thérapeutique aux yeux du vulgaire. Nous regrettons que des médecins honorables ne dédaignent pas quelquefois de l'employer.

Omenapo-yeima. Liseron du Brésil, à racine comestible, et, comme la patate, de couleur blanche, mais qui rougit en cuisant, d'après Marcgrave (*Bras.*, 51).

Ominamisi. Nom japonais de la valériane officinale, *Valeriana officinalis*, L.

Omodaka. Nom japonais de la flèche d'eau, *Sagittaria sagittifolia*, L.

Omphacine, *Omphacinum*. On donnait ce nom chez les anciens à une huile visqueuse, brunâtre, qu'on retirait des olives vertes, non mûres; les athlètes se frottaient de cette huile, puis se roulaient dans la poussière; on la leur ôtait, après le combat, de dessus le corps avec des espèces de râcloirs (*strigilis*), et la matière qu'on en obtenait s'appelait *Strigmenta*; on l'estimait fort dans plusieurs maladies pour faire croître les cheveux, guérir les crevasses, les tumeurs goutteuses, etc., et les marchands qui la vendaient faisaient de gros bénéfices.

Omphacite. Sorte de noix de galle, petite, ridée, non mûre, appelée aussi *Galle d'Istrie* (Bélon, *Singularités*, 441).

Omphacium. Nom du verjus chez les anciens. Voy. *Vitis*. L'huile tirée des olives vertes se nommait chez eux *Oleum Omphacium*. Voy. *Olea* et *Omphacine*.

Omphacomeli. Sorte d'oxymel fait avec le verjus et le miel, en usage chez les anciens.

Omphalea diandra, L., *Omphalier*. Les fruits bacciformes de cet arbrisseau grimpant, de la Guyane et des Antilles, de la famille des Euphorbiacées, appelés *Graine de l'Anse*, du lieu où il croît, ont des amandes comestibles; Aublet dit qu'il faut en séparer l'embryon,

sans quoi on serait purgé (*Guiane*, II, 844); M. Perottet ne parle pas de cette circonstance, qui nous paraît avoir été avancée d'après les idées reçues à l'époque où le premier de ces auteurs a écrit : il dit tout uniment qu'elles sont bonnes à manger et qu'on en fait des cerneaux (*Ann. de la Soc. Linn. de Paris*, mai 1824). Les naturels appellent ce végétal, qui donne du caoutchouc, *Liane popaye*.

O. triandra, L. (*O. nucifera*, Sw.), noisettier de Saint-Domingue. La baie charnue, à 3 loges, de cet arbre renferme des noyaux dont les amandes sont analogues aux noisettes, et qui rancissent en vieillissant ; on les mange comme les précédentes (Nicholson, *Hist. nat. de Saint-Domingue*, II, 276), et l'on en tire une huile estimée pectorale, dont on use dans les couches; on dit ses fleurs astringentes. (*Flore médicale des Antilles*, II, 52).

Omphalocarpon, Omphalocarpos. Noms grecs du gratteron, *Galium Aparine*, L. (III, 325), dans Pline.

Omphalodes, off., *Cynoglossum Omphalodes*, L. (II, 564).

Omul, Omule. Noms russes d'une espèce de saumon abondant en Sibérie. V. *Salmo*.

Onabouboué. Nom caraïbe du bois à enivrer, *Galega cinerea*, L., etc. (voy. I, 624).

Onager. Voy. *Onagre*.

Onagra. Nom de l'*Epilobium angustifolium*, L. (III, 124), dans Dioscoride.

Onagraires. Synonyme d'*Onagres* et d'*Onagrées*. Voy. ce dernier mot.

Onagre, *Onager*. Noms français et latin de l'âne sauvage (voy. *Equus Asinus*, L.), jadis donnés quelquefois à tort à l'élan, *Cervus Alces*, L., et par lesquels Bloch a désigné aussi le *Chætodon striatus*, L.

Onagre. *OEnothera biennis*, L. (V, 14).

ONAGRÉES, *OEnothereæ*. Famille naturelle de plantes de la série des Dicotylédones polypétales épigynes, qui a pour type le genre onagre, *OEnothera*; elle renferme des végétaux ordinairement herbacés, à feuilles simples, à ovaire infère, etc. Les botanistes en ont séparé plusieurs des genres qu'on y avait placés autrefois, pour établir les *Combrétacées* (II, 372), les *Cercodiées*, les *Loasées*. Elle ne présente que peu de plantes employées en médecine, et même les seules qui soient dans ce cas, tirées des genres *Circæa*, *Epilobium*, *Jussieua*, *OEnothera*, etc., n'offrent que des propriétés peu remarquables et presque insignifiantes.

Onaiboubou. Nom caraïbe du *Bocconia frutescens*, L. (I, 618).

Onamaki. Nom japonais de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L. (I, 374).

Onanicar. Un des noms de pays du *Gymnote électrique* (voy. III, 446).

Onbave. Arbre de Madagascar qu'on dit fournir une gomme analogue à l'arabique ; c'est probablement un *Acacia*.

Once, *Uncia*. Poids qui se rend en pharmacie par le signe ℥. L'once vaut 8 gros ou dragmes, et un peu moins de 32 grammes.

Oncoba spinosa, Forsk. Cet arbre de l'Afrique, de la famille des Flacurtiées, dont nous avons vu des exemplaires du Sénégal, a des fruits en baies, dont le noyau osseux renferme une pulpe dans ses loges, que les enfans des nègres mangent.

ONCTIONS, *Unctiones*, d'*ungere*, graisser, oindre. Action d'étendre des substances graisseuses à la surface de la peau. On les pratique en général pour l'assouplir ou pour adoucir, calmer le prurit, la chaleur, l'inflammation, etc., qui s'y manifestent; quelques nations sauvages s'oignent le corps de graisse mêlée de substances amères, etc., pour empêcher les moustiques, les cousins de les piquer; d'autres pour empêcher l'ardeur du soleil de gercer, de fendiller la peau, etc. Les onctions huileuses étaient fort usitées dans les gymnases chez les anciens, parmi les lutteurs, les athlètes, etc. On rend les onctions médicamenteuses au moyen de substances qu'on incorpore aux graisses, et elles prennent le nom de *frictions*, si leur application est accompagnée de frottement préalable ou concomitant; elles se nomment *embrocations* lorsqu'elles ont lieu avec des liquides huileux et coulans. L'emploi médical des onctions est très-restreint aujourd'hui; on s'en sert encore dans le public contre le coryza, en appliquant des graisses sur le front et à la racine du nez, et sur le sternum dans le rhume; les praticiens en emploient parfois dans les maladies des articulations pour calmer les souffrances qui s'y manifestent, faciliter leur extension, etc., surtout en joignant l'opium et quelquefois le camphre aux corps gras. On a remarqué que les ouvriers employés à la fabrication des huiles, à la préparation des suifs ou autres corps gras, ne prennent pas les maladies contagieuses, telles que la peste et le typhus, de sorte qu'on pourrait en conclure que des onctions générales pourraient préserver de tous les fléaux contagieux. Peyrilhe attribuait à leur usage la santé des soldats romains (*Hist. de la chirurg.*, II, 329).

ONCUS ESCULENTUS, Lour. Arbrisseau de la Cochinchine, de la famille des Asparaginées, à tige grimpante, dont la racine consiste en un gros tubercule farineux, bon à manger (Loureiro, *Flora Cochin.*, 240).

ONDATRA, ONDATHRA. Noms que les Hurons donnent au *Mus zibeticus*, Gm. (IV, 519).

ONDETTOUTAQUE. Nom du dindon, *Meleagris Gallo-Pavo*, L., chez les sauvages du Canada.

ONE BERRY. Nom anglais de la parisette, *Paris quadrifolia*, L.

ONEBOUHOU. Nom d'un *Robinia* de Saint-Domingue, où il fut appelé *faux quinquina*, d'après Nicholson.

ONEGANSI. Un des noms de pays du boïquira, *Crotalus horridus*, L. (II, 472).

ONENIO. Nom du coq, *Phasianus Gallus*, L., à la Nouvelle-Calédonie.

ONGLE AROMATIQUE, ONGLE ODORANT. Anciens noms officinaux des opercules cornés des Mollusques des genres *Murex* et *Buccinum* de Linné; mais surtout des espèces de *Strombes* et de *Ptérocères*, à cause de l'odeur qu'ils exhalent quand on les brûle. Voy. *Strombus lentiginosus*, L.

ONGLES. Substance cornée, analogue au mucus ou à l'albumine

coagulée. Ils passaient pour vomitifs. L'ongle d'élan était surtout en honneur contre l'épilepsie. Voy. *Cervus Alces*, II, 187.

ONGUELLA. Eau minérale froide de Portugal, dans l'Alentéjo, située à Elvas. On la dit gazeuse et saline (Alibert, *Précis*, etc., 595).

Onguent a pian. Un des noms du *Bignonia Copaia*, L. (I, 600).

ONGUENS, *Unguenta*, du verbe *Ungere*, oindre. Médicamens externes, de consistance molle, composés de corps gras (graisse, huile, cire), d'oxydes métalliques, de résines, de poudres végétales, de sucs de plantes, etc.; presque tous sont officinaux. Plusieurs, d'une composition fort ancienne, sont de véritables encyclopédies pharmaceutiques, tels que ceux d'*Arthanita*, *Martiatum*, etc. Les anciens, en les composant, voulurent, comme pour les *Électuaires*, accumuler beaucoup de propriétés thérapeutiques dans le même médicament, espérant, avec un moyen unique, guérir un grand nombre de maladies. Comme ces derniers, les onguens se modifient chimiquement et physiquement à la longue, et n'offrent plus les propriétés qu'on leur accordait au moment de leur confection primitive, et que pouvait faire supposer chacun de leurs composans en particulier. Tous les onguens ont le grand inconvénient de rancir avec le temps, à cause des huiles, des graisses, de la cire, etc., qu'ils contiennent, et par suite de l'action de l'oxygène sur ces corps gras, et ils sont alors plus nuisibles qu'utiles, puisqu'ils rougissent la peau, y font naître des éruptions de petits boutons vésiculaires, causent de la douleur, et parfois une sorte d'érysipèle, comme cela se voit surtout pour les cérats, etc. On ne doit donc en faire usage qu'à l'état frais.

Les onguens s'employaient surtout pour la guérison des plaies; on les croyait propres, suivant leur composition, à les déterger, les mondifier, les cicatriser, ce qui tenait aux idées erronées du temps sur la marche qu'elles suivent dans leur guérison. Aujourd'hui que les progrès de la saine chirurgie ont fait justice de la prétendue régénération des plaies, qu'on s'est assuré que, pour qu'une plaie guérît, il suffisait d'éloigner les obstacles qui s'opposaient à sa cicatrisation, on est convaincu que les onguens étaient plus souvent un obstacle qu'un moyen de la produire. Ils s'y opposent effectivement, d'abord comme corps étrangers, puis souvent comme corps stimulans, produisant l'inflammation de leurs lèvres, etc. Ils ne sont véritablement utiles que lorsqu'ils agissent comme détersifs et excitans, dans les cas de solution de continuité blafarde, cacoëthe, ou bien lorsqu'ils sont adoucissans, et remédient à l'inflammation des bords des plaies, comme font les cérats. On distingue aussi des onguens *suppuratifs*, comme le *Basilicum*, l'*Onguent de la mère*, etc.; mais ils rentrent dans la série des excitans, dont ceux qui se préparent magistralement sont appelés *digestifs*, *digestifs animés*. Les onguens

résolutifs sont tantôt excitans, tantôt adoucissans, suivant la nature du mal. On doit cependant distinguer des onguens *spéciaux*, c'est-à-dire ayant des propriétés directes contre telle ou telle affection ; tel est par exemple l'*Onguent mercuriel* ou *Napolitain* contre les maladies syphilitiques ; peut-être pourrait-on y joindre les onguens escharotiques, comme sont ceux qui rongent ou détruisent les chairs baveuses, tels que ceux où le vert de gris entre.

Les onguens s'emploient étendus sur de la toile, de la peau, ou sur de la charpie réduite en plumaceaux ; ils agissent localement, et d'après leur composition que les corps gras modifient pourtant jusqu'à un certain point, en vertu de leur affinité chimique. Il ne faut pas oublier que, portant ordinairement leur action sur des parties dénudées, ils peuvent être absorbés et causer de grands désordres, et même de véritables empoisonnemens, s'ils contiennent des parties nuisibles, comme cela s'est vu plus d'une fois pour ceux qui recèlent de l'opium, ou certains oxydes métalliques.

On fait maintenant peu d'usage des onguens, par les raisons que nous avons exposées ; on les accuse, en outre, de boucher les pores du lieu où ils sont appliqués et de gêner conséquemment l'exhalation cutanée sur ce point ; on croit qu'ils empêchent les liquides de la suppuration de s'écouler librement, ce qui peut donner lieu à leur absorption ; mais cela ne pourrait avoir lieu que si les pansemens étaient mal faits, trop rares, etc. Disons que, sans les prodiguer comme les anciens, sans croire à leur efficacité sans bornes, comme le font les gens du monde, qui presque tous ont des recettes d'onguens privilégiés, il ne faut pas non plus les condamner *absolument* comme le veulent quelques auteurs modernes. Ils sont indispensables dans la pratique de la chirurgie, un petit nombre du moins ; seulement il faut les employer d'une manière rationnelle et éclairée. Voyez à ce sujet les mémoires de Champeaux, Camper et Nubray, dans le tome IV des *Prix de l'académie de chirurgie*.

Arnemann (J.). *Commentatio de oleis unguinosis.* 1785, in-4. — Deyeux. Réflexions sur les onguens et les pommades (*Ann. de chim.*).

Onguentaire, Unguentaria. Noms du *Moringa nux Ben*, Desf. (IV, 460).

Onin, Onim. Arbre de la Nouvelle-Guinée plus connu sous le nom de Massoy, *Laurus Massoi*, N. (IV, 60). Son écorce est désignée dans Rumphius sous le nom de *Cortex Oninius* (*Amboin.*, II, 62). *Onin* paraît être le nom de la Nouvelle-Guinée parmi certains naturels, qui est devenu celui de l'écorce.

Onion. Nom anglais de l'oignon ordinaire, *Allium Cepa*, L.

ONISCUS, Cloportes. Genre linnéen de Crustacés isopodes ptérygibranches, jadis rangé parmi les insectes, et dont trois espèces au moins, réparties aujourd'hui en autant de genres distincts, ont été

et sont encore quelquefois employées en médecine. On les confondait toutes autrefois sous le nom commun de *Cloportes*, de *Millepieds* (*Millepedæ*), d'*Aselli*, etc.; notre Codex même ne signale entre elles aucune différence, mais il n'est plus permis de les confondre; et quoique aucune peut-être ne l'emporte sur les autres, il est juste pourtant d'observer qu'on n'est guère mieux fondé à en nier complètement l'utilité, qu'à les regarder comme toutes douées des mêmes vertus, et pouvant par conséquent se suppléer indifféremment les unes les autres. Nous manquons en effet sur ces deux points d'expériences directes ou suffisamment détaillées.

Ces trois espèces, habitantes des lieux frais, humides, à efflorescences nitrées, sont : 1° l'*O. Asellus*, L., Porcellion, Cloporte ordinaire (type du nouveau genre *Porcellio*), très-commun dans nos caves, et celui qu'on emploie en France lorsque ces animaux sont prescrits vivans ou à l'état frais; il est long de 6 à 10 lignes, de couleur cendrée, tacheté de noir et de jaunâtre. M. Fée dit qu'on le trouve aussi à Java. 2° L'*O. murarius*, Fabr., plus petit, plus brun, ayant huit articles aux antennes au lieu de sept, commun dans les mêmes lieux, les forêts, le bois pouri, etc.; souvent administré probablement avec le précédent dont les médecins ne l'ont pas distingué. 3° L'*O. Armadillo*, L., Armadille (*Faune des méd.*, pl. IX, f. 1-2), type actuel du genre *Armadillo*, bien distinct de l'*O. murarius* par les sept articles de ses antennes, et de tous deux par sa couleur plus pâle, son tronc à anneaux plus nombreux, l'absence des quatre appendices saillantes de la queue, et en ce qu'au moindre danger il se met en boule, comme le Tatou (*Armadillo* des Espagnols, d'où lui vient son nom spécifique), dernier caractère indiqué par les anciens, ce qui, joint à la plus grande fréquence de cette espèce dans les pays chauds, semble prouver que c'est là leur *Oniscus*. L'armadille, quoique rarement usité, figure encore dans les bocaux des officines de beaucoup de nos parmaciens; c'est le seul qu'ils emploient lorsque les cloportes sont prescrits à l'état sec. On le tire d'Italie, quoiqu'il existe aussi dans le midi de la France. Nous en avons trouvé au bois de Vincennes une variété dont le dos porte, sur la ligne médiane, une rangée de points blancs en nombre égal aux anneaux, et dont le ventre offre deux taches blanches.

Les porcellions et les armadilles ont si souvent été confondus par les médecins et les pharmacologues, que nous ne saurions en isoler l'histoire. Envisagés sous le point de vue chimique, ils paraissent être composés, d'après les essais analytiques de J.-S. Henninger, Lister, Neumann, J.-F. Cartheuser, Lémery (*Mém. de l'Acad. roy. des sc.*, 1709), Morveau (*Journ. de phys.*, 1785), Pérès (*Journ.*

des pharm., in-4°, p. 244), d'eau, de gelée animale et de quelques sels, notamment d'hydro-chlorates et de nitrates de chaux et de potasse; Thouvenel (*Mém. sur les mat. animales médicam.*, couronné en 1778) y a trouvé de plus une matière cireuse; et Pérès s'est assuré que les sels que donne leur suc n'y sont qu'accidentels, qu'ils proviennent du canal intestinal; que le genre d'habitation de l'animal influe beaucoup sur leur nature, en sorte que les cloportes des lieux humides ne fournissent guère, comme ceux qu'on a fait jeûner, que de la gélatine (ce qui pourrait expliquer comment Tromsdorff n'y a, dit-on, trouvé que de la gelée animale, et pourquoi peut-être la pharmacopée de Fulde prescrit les cloportes *in muris*, *non sub trabibus collecti*), tandis que ceux des chambres, des plafonds plâtrés, contiennent du carbonate (et non du sulfate) de chaux; il observe en outre que l'armadille, dont il propose l'emploi à la place du porcellion, ce qui ferait croire qu'à cette époque il se trouvait rarement dans les pharmacies, contient beaucoup moins de muriate de chaux et plus de nitrate de chaux que celui-ci; au reste, il affirme, contre l'assertion des auteurs, que cet insecte habite les lieux nitreux d'où il ne sort qu'au temps de l'accouplement.

C'est aux sels que contiennent ces crustacés que la plupart des médecins ont rapporté les vertus qui leur ont été attribuées dès l'antiquité. Il en est qui ont pensé pourtant que ces sels n'en faisaient point partie, mais adhéraient à leur corps, par suite de leur habitation dans des lieux salpêtrés; ce que dément l'examen attentif de celui-ci, non moins que quelques-unes des particularités de leur analyse. Quoi qu'il en soit, les cloportes ont été regardés comme diurétiques, apéritifs, fondans, digestifs, pectoraux même, quoi qu'on les ait aussi accusés de causer des serremens de poitrine aux personnes délicates, et qu'en conséquence on les ait dits contre-indiqués dans le cas de phthisie. Les principales maladies contre lesquelles ils ont été surtout vantés sont: l'hydropisie, affection dans laquelle, en 1814, nous les avons vu administrer vivans, par pleines cuillerées, et sans le moindre succès, à un malade des Incurables; la pierre (O. Augenio, et G. Laurenberg, médecin à Rostock, qui assure s'être guéri lui-même par ce moyen); le rhumatisme; la goutte, où Spielmann les préconise; l'ictère (J.-H. Lange en signale l'emploi chez les habitans de Brunswick); les obstructions; les douleurs d'oreilles (Galien, Dioscoride, et d'après eux Schroeder et Ettmuller); les engorgemens et les ulcères des seins (Rivière); les scrofules (Vallisnieri); la cataracte, enfin, par *signature* sans doute, d'après la ressemblance observée par Woolhouse, oculiste anglais, entre l'armadille et la prunelle d'un œil cataracté (*Mém. de Trévoux*, janv. 1706, art. 10, p. 155),

traitement justifié par des observations authentiques, suivant M. Demours (*Traité des maladies des yeux*, I, 503), et que Sage (*Opusc. de phys.*, p. 183) qui, pour le noter en passant, est mort aveugle, dit avoir vu plusieurs fois couronné de succès.

Les cloportes, presque entièrement délaissés aujourd'hui des thérapeutistes, regardés comme absolument inertes, et dont, au dire de Fourcroy (*Encycl. méth.*, Méd., art. *Cloportes*), l'action diurétique même est loin d'être démontrée, figuraient jadis avec honneur dans les *pilules balsamiques de Morton*, les *pilules contre les scrofules*, la *potion de Fuller* contre l'asthme, et font partie encore de plusieurs formules dans des pharmacopées étrangères. Quelquefois on les a fait avaler vivans, comme nous le disions plus haut, soit en petit nombre (presque toujours impair), soit par centaines; ou bien, on les appliquait à l'extérieur dans les cas d'ulcères phagédéniques (Schroeder); on en écrasait sur des cataplasmes contre l'esquinancie; on les unissait au miel comme anti-ophthalmique, ou à l'huile comme liniment contre les hémorrhoïdes. Plus communément on en administrait le suc (que Thouvenel dit avoir donné avec succès à une fille chlorotique et atteinte d'ictère), soit pur, soit réduit sous forme de conserve (1 à 2 gros), ou de sirop; ou bien on les faisait infuser dans du vin blanc, ou dans de la bière, à la façon des Anglais, après les avoir légèrement écrasés (12 à 15 par demi-verre); on en préparait une *teinture*, des bouillons apéritifs (*jus millepedum*), une infusion diurétique; d'autres fois, après les avoir fait périr dans du vin blanc et sécher à l'étuve ou à la vapeur de l'alcool chaud, on les réduisait en une poudre (*poudre de cloportes préparée*), d'un gris blanchâtre, inodore, fade, nauséeuse, facilement attaquée par les insectes, qui se prescrivait à la dose de 12 grains à 2 gros, et qui entrait dans un grand nombre de préparations officinales. Enfin, on retirait des cloportes, par la distillation, un *sel volatil* et un *esprit*, employés, le premier à la dose de 6 à 16 grains, le second à celle de 15 à 30 gouttes contre la goutte et le rhumatisme.

Frank (G.). Ονισκογραφια, h. e. *Diss. de Asellis seu Millepedibus*. Resp. D. Birr. Heidelb., 1679, in-4. — Frauendœrffer (P.). *Oniscographia curiosa, seu tractatus de Asellis, vulgo Millepedibus*. Brunn, 1700, in-12. — Hennenger (J.-S.). *Disp. sistens Millepedes*. Resp. J.-P. Elvert. Argent. 1711, in-4. — Nebel (D.). *De Millepedibus, diss.* Leidelb., 1716, in-4. — Pré (J.-F. de). *De Millepedibus, Formicis et Lumbricis terrestribus, qualem usum hæc insecta habeant in medicina?* Erfort, 1722, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *De Millepedibus, Diss. inaug. chimico-med.* Resp. J.-D. Beger. Francof., ad Viadrum, 1771, in-4. — Voyez aussi la suite de la *Mat. méd.*, de Geoffroy, par Arnault de Nobleville et Salerne, XI, 543; la *Faune des méd.*, II, 87, et IV, 160; et le mémoire de M. Cuvier sur les Cloportes terrestres (*Journ. d'hist. nat.*, II, 23).

Oniscus, off. C'est le merlan, *Gadus Merlangus*, L.

Oniscus dorionis. C'est l'esturgeon ordinaire (Voy. *Acipenser*).

Onites, onitis. Noms, dans Dioscoride, d'un origan, que Linné a nommé *Origanum Onitis*.

Onitoulele. Nom caraïbe du *Phytolacca decandra*, L.

Onix. Voy. *Onyx*, (V, 44).

Onkob. Nom arabe de l'*Oncoba*.

Onnab. Nom arabe du jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf.

Onneb. Nom du cornouiller sanguin, *Cornus sanguinea*, L., en Arabie, (II, 436).

Onnianga pixerica. Nom commun à plusieurs mélastomes du Brésil. Voy. *Melastoma* (IV, 286).

Onobleton. Nom du *Saxifraga Cotyledon*, L., dans Hippocrate.

Onobrychis sativa, Lam. Nom latin du Sainfoin, synonyme d'*Hedysarum Onobrychis*, L. (Voy. *Hedysarum*). Le nom d'*Onobrychis* a été donné à plusieurs plantes par d'anciens auteurs, au *Galega*, au Miroir de Vénus, etc.

Onocardion. Un des noms anciens du *Dipsacus fullonum*, L. (II, 658).

Onochiles. Un des noms de l'Orcanette.

Onocleia, Onophyllon. Noms grecs de la Buglosse, *Anchusa officinalis*, L. (I, 285).

Onocrotalus. C'est, en latin, formé du grec, le pélican, *Pelecanus Onocrotalus*, L.

Onogiros. Un des anciens noms grecs de l'*Onopordum Acanthium*, L.

Ononis spinosa, L., Bugrane, Arrête-Bœuf. (*Flore médicale*, I, f. 39). Cette plante (et ses variétés les *O. arvensis*, Murr., *O. antiquorum*, L.) à tige presque ligneuse, couchée, de la famille des Légumineuses, croît dans les champs incultes, arides, où elle présente, surtout après les récoltes, ses fleurs d'un rose veiné très-agréable; elle porte des épines assez longues, fines et très-solides, qui parfois blessent cruellement les pieds nus des moissonneurs. Les racines de l'ononis, que Pline appele *Anonis* (*lib.* XXVII, *c.* 4), nom qui vient d'ονος, âne, parce que cet animal aime à brouter ce végétal, sont tenaces, noires en dehors, blanches en dedans, grosses comme le doigt, si fortes, si pénétrantes en terre, quoique horizontales, qu'elles arrêtent, dit-on, la charrue (*Remora aratri*), ce qui a valu à la plante le nom d'Arrête-Bœuf, et de Bugrane ou Bugrande de *bu*, bœuf en celtique. Ces racines sont estimées apéritives et diurétiques depuis les temps les plus anciens, et comptent parfois parmi celles dites *les cinq Racines apéritives* (II, 291)[1]. Simon Pauli assure, après Galien, qu'elles sont un remède certain contre la pierre; ce que confirment Bergius et Acrel, qui attestent son action puissante sur les organes urinaires; Meyer et Gilibert les recommandent dans les obstructions viscérales et glanduleuses. On donne ces racines, ou plutôt leur écorce, partie dans laquelle réside toutes leurs propriétés, à la dose d'un gros en poudre, ou le double en décoction. De Haën dit que les feuilles de la plante ont les mêmes propriétés à la dose d'une poignée. Fourcroy prétend que l'eau distillée de bugrane est bonne contre les hémorrhoïdes internes, en gargarisme dans le scorbut, pour laver les ulcères vénériens; il ajoute qu'en Hongrie on fomente la tête

[1] On prétend qu'après les avoir préparées convenablement, on en falsifie quelquefois la salsepareille (Fée, *Cours d'hist. nat. pharm.*, II, 28).

avec sa décoction vineuse dans le délire, etc. On mange dans quelques pays les pousses de l'ononis; du temps de Dioscoride, on les marinait et on les regardait comme un mets agréable. Pline attribue à l'*O. Natrix*, L., espèce indigène, à fleurs jaunes, la propriété de chasser les serpens, surtout celui appelé aussi *Natrix* (*lib.* XXVII, *c.* 12). Cette plante, qui croît dans les lieux stériles, a les mêmes propriétés que la précédente d'après Lémery.

ONOPERDUM. Synonyme d'*Onopordum*.

ONOPORDUM ACANTHIUM, L., Onoporde, Pet-d'Ane. Plante bisannuelle, qui est le *Carduus tomentosus* des formulaires, de la famille des Carduacées, très-robuste, à tige élevée, grosse, épineuse, dont les larges feuilles, épineuses aussi, ont quelque ressemblance avec celles de l'acanthe; elle fait les délices des ânes qui s'en gorgent, et leur cause des vents, au dire de Pline (*lib.* XXVII, *c.* 12). Ses grosses fleurs ont un réceptacle assez volumineux, susceptible d'être mangé comme celui de l'artichaut; la racine jeune est également alimentaire, ainsi que ses tiges écorcées; aussi Miller assure-t-il qu'on cultivait autrefois plusieurs espèces d'*Onopordum* dans les jardins pour leur usage économique, mais qu'on a cessé depuis qu'on s'est procuré des légumes meilleurs.

Le suc de cette plante (ainsi que les feuilles contuses appliquées topiquement) a été fort vanté contre les ulcères chancreux de la face par Borellus, Timmermann, Ross, Goelick et Morhring, qui disent l'avoir employé avec succès contre cette maladie. Stahl assure même s'être guéri par son moyen, en quatorze jours, d'un chancre commençant à la face, qui avait résisté à tout autre médicament. Cependant Eller observe que ce suc échoue dans le cancer au sein, parce qu'il a, dit-il, plus de malignité; ce qui, avec la nature du mal, laisse beaucoup de doute sur cette efficacité. Poiret prétend que la décoction de la racine d'onopordum est *spécifique* dans les gonorrhées commençantes (*Encyclop. bot.*, IV, 556).

Durand, de Dijon, a cherché, il y a quarante ans environ, à tirer parti des semences nombreuses et assez grosses de l'*Onopordum Acanthium*, L.; 22 livres de têtes de fleurs mûres et sèches donnent 12 livres de graines à enveloppes très-dures, qui, par la pression à chaud, fournissent 3 livres d'huile très-bonne à brûler. La plante est si commune chez nous, surtout dans les terrains abandonnés, qu'on pourrait en tirer parti pour cet usage économique. En Provence, les *O. illyricum*, L., *arabicum*, L., etc., pourraient également fournir de l'huile.

Goelicke (A.-O.). *Diss. de onopordo carcinomatis averrunco.* Francfort-sur-l'Oder, 1739, in-4. — Dolfus (J.-G.). Emploi du suc de l'onoporde contre les ulcères chancreux. (*Commerc. litter.*, novemb. n. 35, 1742). — Durande. De l'onopordon et de l'huile qu'on peut en retirer. (*Observ. sur la phys.*, XVIII, 138; et *Biblioth. physico-économ.*, II, 121).

Onopteris. Un des noms du Capillaire noir, *Asplenium Adianthum nigrum*, L., dans quelques auteurs anciens (I, 474).

Onopyxos. Nom de l'*Onopordum illyricum*, L., dans Théophraste.

Onos. Aristote désigne par ce mot l'âne et le cloporte (V. *Equus Asinus*, L., et *Oniscus*.

Onosma echioides, L. Cette Boraginée, qu'on trouve dans une partie de l'Europe, surtout dans les montagnes du midi de la France, de l'Italie, etc., a ses racines rougeâtres et susceptibles d'être employées en teinture; elles sont, sous ce rapport, un objet de commerce en Provence, sous le nom d'Orcanette, dont elles forment une des espèces; Pallas dit qu'en Sibérie elles servent à fabriquer une sorte de fard (*Voyages*, I, 235). Cette propriété, commune sans doute aux autres espèces d'*Onosma*, se retrouve dans plusieurs genres voisins de Boraginées, comme l'*Anchusa*, le *Lithospermum*, etc. (Voy. *Boraginée*, I, 641). Quelques auteurs disent qu'elle fournit une couleur jaune, trompés peut-être par la couleur jaunâtre de toute la plante et même de sa racine.

Onotho. Un des noms du Rocou, *Bixa Orellana*, L. (I, 609), à Caraccas.

Onoto (Eaux min. d'). Voy. *Colombie*, II, 367.

Ontanum. Un des noms de l'Aune, *Alnus glutinosa*, L. (I, 188), en Italie.

Onto. Un des noms basques de l'*Agaricus edulis*, Bull. (I, 100).

Onycou. Nom que porte à Cayenne une boisson fermentée faite avec le manioc, *Jatropha Manihot*, L. (III, 676).

Onyra. Nom de l'*Epilobium angustifolium*, L.?, dans Dioscoride.

Onyx. Espèce d'Agate blanche et opaque, jadis employée contre les ulcères des yeux, et à l'intérieur, réduite en poudre, comme astringente. C'était aussi un des noms de l'*Albâtre*.

Onzer vrouwen mantel. Nom hollandais de l'*Alchemilla vulgaris*, L.

Oobar. Arbre de Sumatra, coloré comme celui de Campêche, d'après Marsden.

Ooderée vaynghie. Nom tamoul du *Pterocarpus marsupinus*, Roxb.

Oogala. Sorte de bouillie faite avec des œufs et du lait, usitée chez les Grecs.

Oogentroost. Nom hollandais de l'Euphraise, *Euphrasia officinalis*, L.

Ooghai puttay. Nom tamoul du *Salvadora persica*, Vahl.

Ooli. Nom du sésame, *Sesamum orientale*, L., aux Antilles.

Oolithe, *Oolithes*, d'ωον, œuf, et de λιθος pierre. Pierre ordinairement calcaire, composée de petits globules semblables à des œufs de poissons agglomérés. (Voy. *Ammonite*, I, 253).

Oomatay, Oomatie. Noms tamouls des *Datura*.

Oonin. Nom donné par M. Couerbe (*Journal de pharm.*, XV, 497) à un réseau membraneux dont il a fait connaître les propriétés physiques et chimiques, et qui, uni à un liquide azoté, constitue, selon lui, l'albumine de l'œuf.

Ooppoo. Nom tamoul du sel marin.

— Ttavagum. Nom tamoul de l'acide muriatique.

Oosterschulp. Nom hollandais des écailles d'huître. (Voy. *Ostrea*).

Ootes. Nom japonais de l'Azédarach, *Melia Azedarach*, L. (IV, 289).

Opale, *Opalus*. Pierre précieuse, sorte de silex laiteux et irisé

auquel certains auteurs attribuaient, porté en amulette, toutes les vertus réunies des autres pierres précieuses, notamment celle de réjouir le cœur, de fortifier la vue, de chasser les venins, etc.

Openauck. Un des noms américains de l'*Arachis hypogæa*, L. (I, 376).

Opercula cochlearum. Lame foliacée qui ferme la coquille du limaçon en hiver. (Voy. *Helix*).

Opercule. Voyez *Pierre à l'œil.*

Operculum, off. Synonyme d'*Ombilic marin.*

Ophidiens ou Serpens. Ordre de reptiles auquel se rapportent les orvets, la couleuvre, la vipère, le crotale, le boa, etc. (Voy. *Anguis*, *Boa*, *Coluber*, *Crotalus*, *Vipera*, etc.)

Ophidion. Espèce de serpent de mer, estimé apéritif, dit Lémery (*Dict.*, 630), et propre à purifier le sang. Nous en ignorons la synonymie.

OPHIOGLOSSUM. Genre de la famille des Fougères, de la Cryptogamie de Linné. L'*O. bulbosum*, W., a des bulbes radicaux bons à manger, du volume d'un pois; ils sont alimentaires à la Caroline, d'après Bosc, lieu où croît cette plante. *O. scandens*, L. (*Hydroglossum scandens*, W.). Rumphius dit que les Malais mangent ses jeunes pousses, que les Européens trouvent fort bonnes aussi. *O. vulgatum*, Ophyoglosse, langue-de-serpent, Herbe sans couture. Elle croît dans nos bois couverts, humides, et se reconnaît à sa tige unifoliée et à ses épis linéaires fructifères. Cette plante est estimée tonique, vulnéraire, astringente, résolutive; elle était usitée dans la leucorrhée, l'hémoptysie, les hémorrhagies; le peuple s'en sert encore quelquefois dans les contusions, appliquée sur les plaies, etc. C'est le *Luciola* des alchymistes, qui prétendaient qu'elle brille la nuit; son nom de *Langue-de-Serpent* est dû à la forme de son épi floral.

Ophiorrhiza Mungos, L. Végétal annuel, qui croît dans l'Inde, reconnu pour appartenir à la famille des Rubiacées par M. A. Richard, qui le décrit et figure dans le tome Ier des *Ann. d'hist. nat.* (p. 61), et être fort distinct d'une autre espèce que Linné lui avait crue congénère, l'*O. Mitreola*, L., dont il fait le *Mitreola ophiorrhizoides*, qui reste dans les Gentianées. La plupart des auteurs attribuent la racine de *Mungo* ou *Mongo* à cette plante, racine que nous avons décrite à *Chyn-len* (II, 176) qui est son synonyme, d'après M. Guibourt, et que Rumphius a figurée sous le nom de *Radix mustelæ* (*Hort. Amb.*, Auctuarium, p. 29, t. 16). Cependant, en observant que cette racine est ligneuse, annelée, de la grosseur d'une plume, rameuse, etc., on aurait dû s'apercevoir qu'elle est celle d'une plante vivace et qu'elle ne peut appartenir à l'*O. Mungos*, L.; d'un autre côté, la plante décrite par Kœmpfer (*Amœnit. exot.*,

p. 578) comme produisant le *Mungo* (radix), est fort différente aussi, ce qui a fait conclure avec raison à Gærtner (*Carpol.*, I, 264) que la racine qui porte le nom de mungo pouvait appartenir à l'*Ophiorrhiza Mungos*, L. Voy. *Mungo* (IV, 510) et *Ophioxylon*. Ainslie dit que dans l'Inde la plante entière (l'*O. Mungos*) et ses feuilles sont employées à la dose d'une demi-once contre la morsure des serpens (*Mat. ind.*, II, 199), ce que confirme Thunberg (*Voyage*, IV, 302), si ces auteurs n'ont pas fait de confusion entre ces végétaux. Nous avons parlé à *Manettia lanceolata*, Vahl (IV, 212) de l'*Ophiorrhiza lanceolata*, de Forskal.

Ophiostaphylon. Un des anciens noms de la Bryone.

Ophioxylon serpentinum, L. Ce végétal, de la famille des Apocynées, est un arbuste de l'Inde qui a des feuilles verticillées, ce qui le distingue bien de ses congénères, et même de toutes les plantes auxquelles on a rapporté le *Bois-de-Couleuvre*. Linné croit que la *racine de Mungo* en provient; ce qui a été combattu sans preuve bien évidente, de sorte que jusqu'ici nous ne voyons pas de raison pour repousser l'opinion de Linné. Voy. *Mungo* (IV, 510). On avait attribué aussi à ce végétal de fournir le *Bois-de-Couleuvre* de nos officines; mais celui que nous avons est trop gros, trop fort pour être celui d'un arbrisseau; et on s'accorde aujourd'hui à penser qu'il appartient au *Strychnos colubrina*, L., bien que Rhéede ne parle nullement de son emploi contre la morsure de ces animaux. Voy. *Strychnos*.

Nous dirons qu'il y a une confusion extrême parmi ce qu'on a appelé *Bois-de-Couleuvre* ou *de Serpent*, par plusieurs raisons : 1° tous ces végétaux sont indiens, et de régions peu fréquentées des voyageurs, qui sont rarement d'ailleurs en état de les reconnaître botaniquement; 2° les naturels qui procurent ces bois ou racines sont encore bien moins en état de donner des renseignemens sur leur compte; 3° plusieurs de ces végétaux ont les feuilles marbrées comme la peau des serpens, et ne doivent peut-être leur nom ou la supposition de leurs vertus qu'à ces maculatures; 4° ces végétaux sont très-rares dans les collections. Nous pourrions joindre bien d'autres raisons pour expliquer la confusion qui règne et régnera encore long-temps probablement dans la distinction de ces bois; mais nous nous bornons à celles-ci, qui nous paraissent les principales.

Voici, au surplus, une liste des végétaux de l'Inde qui ont été regardés comme donnant des Bois-de-Couleuvre ou de Serpent, et dont on pourra consulter les articles : 1° *Ophiorrhiza Mungos*, L.; 2° *Ophioxylon serpentinum*, L.; 3° *Strychnos colubrina*, L.; 4° le *Radix mustelæ*, ou Raiz de Mongo, de Rumphius (*Hort. Amboin.*, Auctuarium, p. 29, t. 16), qui est peut-être identique avec le n° 2;

5° le *Raiz da cobra*, de Rhéede (*Hort. Amb.*, V, p. 65, t. 33); 6° le *Raiz da cobra branca*, du même auteur (*loco citato*, p. 66); 7° un autre *Raiz da cobra*, du même auteur (V, 101, t. 51); 8° le *Sjouanna*, de Rhéede (*Hort. Mal.*, VI, t. 47); 9° le *Soulamoë*, de Rumphius (*Amboin.*, II, 129, t. 41). Tant que des voyageurs botanistes n'auront pas vu sur les lieux préparer les racines et le bois qu'on nous envoie en Europe sous le nom de Bois-de-Couleuvre, Bois-de-Serpent, nous ne pourrons pas affirmer positivement qu'ils appartiennent à tel ou tel végétal. Voy. *Ophiorrhiza*.

Horsfield dit que l'*Ophioxylon spinosum* est considéré comme tonique à Java (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 324).

Ophites, pierre serpentine (Voy. *Serpentine*).

OPHRYS. Genre de la famille des Orchidées. Les espèces qu'il renferme ont le plus souvent des tubercules, comme les *Orchis*, qui pourraient servir à préparer du salep, ainsi que cela a lieu pour ceux-ci. L'*O. Nidus avis*, L., a des racines fibreuses, entrelacées en forme de nid d'oiseau; on l'estime vulnéraire et résolutif, au dire de Lémery (*Dict.*, 531). Il y a au Chili une espèce d'*Ophrys* appelé *O. unilateralis*, par Poiret, dont les Indiens, qui le nomment *Nuïl*, se servent dans les rétentions d'urine, d'après Feuillée (*Chili*, II, 726, t. 17).

Ophthalmica. Un des noms de l'*Euphrasia officinalis*, L. (III, 191).

OPHTHALMIQUES, *Ophthalmica*. Classe de médicamens propres à guérir les maladies des yeux. On conçoit que ces maladies, étant de nature fort diverse, il y a abus à ranger dans la même catégorie les remèdes propres à obtenir leur guérison, et qu'ils sont aussi variés que ces affections mêmes. Du reste, comme elles ont à peu près les mêmes caractères que celles des autres tissus, sauf la modification qu'y apporte le sens de la vision, on les traite par des moyens analogues à ceux qu'on emploie dans les altérations pathologiques des autres régions du corps; Bichat dit que la multitude de moyens employés par les oculistes vient de leur peu de connaissance de l'économie animale (*Cours manusc. de mat. méd.*). La structure de l'œil et les fonctions qu'il remplit empêchent d'appliquer des médicamens sur l'œil même, si ce n'est de simples lotions; encore irritent-elles parfois plus qu'elles n'adoucissent. La privation de la lumière est presque toujours nécessaire dans les maladies de l'œil, surtout dans les inflammations, où la sensibilité de la rétine est toujours accrue. Les dérivatifs épispastiques, les purgatifs, les saignées locales, et parfois de légers répercussifs sont les meilleurs ophthalmiques à employer. Mais, comme le remarque Scarpa, il est essentiel de distinguer, dans les maladies inflammatoires des yeux, et surtout des paupières,

celles qui sont chroniques, parce que les émolliens les augmentent; circonstance qui trompe journellement les praticiens vulgaires.

OPIATS, *Opiata*. Sorte d'électuaire ordinairement magistral dont l'opium faisait toujours partie. Aujourd'hui on ne donne plus guère ce nom qu'aux préparations destinées à nettoyer les dents, faites avec des poudres incorporées dans le miel, du sirop, du vin, etc.

Opich gorny. Un des noms polonais du *Selinum Oreoselinum*, Roth.

Opio. Nom espagnol, italien et portugais de l'*opium*, οπιον des Grecs.

Opionka. Nom russe de l'*Agaricus fragilis*, Fries, champignon comestible.

OPIUM, *Opium*. Suc épaissi des espèces du genre pavot, et surtout du pavot somnifère, *Papaver somniferum*, L., préparé en Turquie, dans l'Inde, etc. (Voy. *Papaver*, pour les détails relatifs à ces végétaux). Il porte une multitude de noms, parce qu'il est employé dans un grand nombre de pays de l'Orient; celui d'*opium* vient d'οπος, suc; les Grecs le nommaient encore μηκων, *meconium*, pavot; les Arabes l'appellent *Amsion;* les Perses, *Affion*, etc.

Tous les peuples soumis aux dogmes de l'Alcoran font un usage journalier de l'opium, à l'instar du tabac, du café, du vin, etc. C'est pour eux un excitant agréable qui leur procure des sensations et des rêves voluptueux; ils en prennent surtout pour s'exciter aux combats, se donner du courage, braver la mort, etc. Pris trop abondamment, il les enivre, les rend furieux, leur fait commettre des meurtres; il y en a qui, à force d'en faire usage, en prennent jusqu'à plusieurs gros par jour, ce qui est chez eux une sorte d'ivrognerie, qui donne lieu à des maladies diverses, comme la maigreur, l'abrutissement, le tremblement, le scorbut, etc. Les mahométans fument aussi l'opium, qui paraît produire, de cette manière, des résultats presque analogues.

Nulle substance n'est plus célèbre dans les fastes de la médecine que l'opium, soit pour l'ancienneté de son usage, soit pour ses grandes propriétés. Il calme la douleur la plus atroce, provoque le sommeil, guérit une multitude de maux, les adoucit presque tous, même les plus incurables, etc.; aussi Sydenham disait-il qu'il renoncerait à l'usage de la médecine s'il fallait se passer de l'opium : *Non aliud remedium, quod vel pluribus malis debellandis par sit, vel eadem efficacius extirpet, humano generi, in miseriarum solamen, concessisc, quam sunt opiata medicamenta*, etc. (*Dysenteria*, etc.).

Tant de bienfaits, d'avantages si nombreux, la plupart connus des Grecs, ne pouvaient laisser à un si héroïque médicament une origine vulgaire. Aussi, suivant leur mythologie, Cérès, la première, fit connaître le pavot et ses vertus aux hommes; ils en ornèrent le palais de Morphée, et le firent présider aux songes, etc. Homère, qui si-

gnale la plante, connue déjà de son temps (*Iliade*, livre VIII), la désigne ailleurs sous le nom de *Népenthès*, d'après plusieurs commentateurs (*Odyssée*, livre IV), substance qui servait à calmer les soucis des mortels, etc., opinion que Christen et d'autres érudits n'ont pas partagée. Pline parle aussi du pavot somnifère qui, de l'Inde, avait passé dans la Perse et la Grèce, et qui était cultivé de son temps en Italie, où il est naturalisé aujourd'hui, ainsi qu'en France et dans la plus grande partie de l'Europe. La médecine grecque a fait usage de l'opium, comme on le voit par les écrits d'Hippocrate, de Galien, etc., et son emploi s'est transmis jusqu'à nous, preuve irréfragable de son efficacité et de son utilité réelle, car les médicamens qui n'ont que des vertus imaginaires ou éphémères, tombent bientôt dans l'oubli.

Les opérations à l'aide desquelles on se procure l'opium varient suivant les localités. Elles paraissent se réduire à peu près aux suivantes :

1°. *Opium en larmes.* On l'obtient à l'aide d'incisions pratiquées sur les capsules encore vertes, et les tiges, des pavots ; on recueille les gouttes laiteuses qui s'échappent, aussitôt qu'elles sont concrétées sur la plante, et on obtient ainsi un opium roussâtre, très-odorant, dont les Orientaux font un cas infini, que les grands se procurent pour leur usage habituel, et qu'on ne voit jamais dans le commerce. C'est le *Gobaar* des Perses ;

2°. *Opium par évaporation du suc de pavot.* La plante entière pilée, on en extrait le suc qui est mis à évaporer et rapproché en consistance d'extrait. C'est l'opium le plus pur du commerce, mais qui y est rarement, ou plutôt qui n'y est jamais seul. C'est proprement le *meconium* des Grecs ;

3°. *Opium par décoction du pavot.* On fait bouillir le marc dont on a obtenu le suc, ou la plante entière verte et contuse, dans plusieurs eaux, qu'on rapproche en consistance d'extrait. Il est rare qu'on emploie cet opium de qualité moindre, seul ; on le mêle au précédent. On assure qu'on obtient une autre sorte d'opium, encore plus inférieur, par la décoction des têtes de pavot sèches, et même de la plante entière également desséchée, et qu'on le mêle aux précédens.

Si les différentes manutentions pratiquées pour obtenir l'opium étaient faites avec soin, surtout si les évaporations avaient lieu par un feu ménagé, ou mieux encore au bain-marie, ce médicament aurait toute la perfection dont il est susceptible ; mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi ; le plus souvent les extraits obtenus sont grumelés, brûlés et charbonnés ; de plus, les marchands y mêlent, pour en augmenter le poids, des corps étrangers, tels que sable, terre, cendre, bouze de vache, débris végétaux, etc., et quelquefois des ex-

traits étrangers comme celui de cachou, de pavot indigène, de laitue vireuse, etc. Dioscoride dit que de son temps on y ajoutait le suc épaissi du *glaucium*.

On trouve dans le commerce deux espèces d'opium; l'un dit de Turquie, de Constantinople, etc., qui serait bien appelé *Opium rouge;* il est en galettes plates, pesant de 2 à 6 onces, rougeâtre en dehors et en dedans, souvent mou à l'intérieur, d'une odeur vireuse particulière à ce médicament, tirant un peu sur celui du suc de réglisse, recouvert de débris de feuilles de pavot; cette qualité est préférée pour l'usage pharmaceutique, comme plus douce. La seconde espèce d'opium, qu'on devrait nommer *Opium noir*, est celle dite de Smyrne, qui est en morceaux plus gros, plus arrondis, plus irréguliers, de couleur noire, à l'intérieur surtout, d'une odeur plus forte, plus vireuse, enveloppée de semences d'un *Rumex* (que l'un de nous, qui l'a cultivé, a reconnu être le *R. Patientia*, L.), ce qui n'a pas lieu pour la précédente. Cet opium est plus fort, se dissout beaucoup plus abondamment dans l'eau, est moins cher; il n'est guère employé aujourd'hui que pour fabriquer la morphine qui y est très-abondante. Il y a quelque confusion dans les auteurs au sujet des sortes de l'opium; les uns distinguent un opium d'Égypte comme variété de celui de Turquie, d'autres un de l'Inde, qui paraît se rapprocher de celui de Smyrne, etc. Voy. le *Journal de pharmacie* (XVII, 754).

L'opium a une odeur, qu'on est convenu d'appeler *vireuse*, qui est très-forte, sans être précisément désagréable, et qui cause parfois des céphalalgies, des nausées; sa saveur est amère, mais ne nous semble pas chaude et âcre comme on le dit dans les livres, surtout Bélon (*Singularités*, 405), qui ne parle, il est vrai, que de l'opium en larmes. Ce médicament n'est pas toujours d'une activité semblable; plus le pays d'où il provient est chaud, et plus il a d'action; celui de Turquie est plus doux que celui de l'Égypte; aussi les anciens préféraient-ils celui de Thèbes, *opium thebaicum*, expression qui est restée dans les Formulaires pour désigner l'opium le mieux choisi qu'on puisse se procurer. Nous venons de dire que celui de Smyrne est encore plus énergique. En outre, l'opium varie de force en raison du mélange de corps étrangers dont il est falsifié, ce qui va du quart à la moitié, assure-t-on. On ne peut donc pas répondre de la force de l'opium qu'on emploie avant de l'avoir essayé; il serait par conséquent à désirer que chaque pharmacien eût une provision d'opium assez abondante pour que pendant plusieurs années les praticiens qui s'en servent pussent en connaître l'activité, car il y a tel opium qui n'a que la moitié de l'action d'un autre, si on l'emploie tel que le commerce le fournit, et même purifié, le seul dont on doive se servir

pour les différentes préparations médicamenteuses qu'on fait de cette substance. Cette purification consiste à le ramollir dans le double de son poids d'eau, à le passer chaud à travers un tamis, et à le rapprocher au bain-marie. De cette manière, il est séparé des matières étrangères, mais il contient toutes les parties composantes de l'opium, puisqu'il n'y a pas eu solution, mais seulement ramollissement de l'extrait. C'est là l'*opium purifié* qu'il ne faut pas confondre avec l'*opium gommeux*, dont nous parlerons plus loin parmi les préparations de ce médicament.

L'analyse chimique de l'opium, à peine ébauchée jusqu'aux premiers travaux de M. Derosne, est aujourd'hui fort avancée, grâce à ceux de MM. Seguin, Robiquet, Vauquelin, Sertuerner, Dublanc, etc., mais non encore définitive. D'après ces chimistes, l'opium recèle : une matière extractive; du mucilage; de la fécule; de la résine; de l'huile fixe; du caoutchouc; une substance végéto-animale; un acide particulier appelé *méconique;* de la morphine à l'état de méconate acide, ou combinée peut-être avec un autre acide; de la narcotine; un principe amer indéterminé; un autre également indéterminé entrevu par M. Dublanc; enfin de la fibre ligneuse. Voy. *Morphine* (IV, 463), *Narcotine* (IV, 574), etc.

M. le professeur Pelletier, dans un mémoire inédit qu'il se propose de présenter à l'académie des sciences, fait connaître qu'il existe dans l'opium une nouvelle substance alcaloïde différente de la morphine et de la narcotine; il la nomme provisoirement *Narcéine* (nom que Chaussier avait donné autrefois à la morphine), quoiqu'il n'en connaisse pas encore l'action sur l'économie animale : elle est blanche, cristalline, beaucoup plus soluble dans l'eau et dans l'alcool que la morphine, dont elle n'a aucun des caractères; insoluble dans l'éther, susceptible de prendre une couleur bleue en s'unissant aux acides, etc.

Les auteurs ont beaucoup disserté pour savoir lequel de ces principes était celui qui donnait à l'opium ses vertus; quelques-uns ont pensé que c'était le principe vireux ou l'arome de l'opium qui les possédaient, et ont conseillé de distiller plusieurs fois la même eau sur plusieurs doses d'opium, pour la charger de sa partie volatile. Cette eau s'en sature effectivement d'une manière très-notable; elle est nauséeuse, provoque des vomissemens, de la céphalalgie, mais ne paraît pas avoir de propriétés médicinales; essayée sur des chiens, elle n'a eu aucun effet. Quelques autres, tels que MM. Baumé, Accarie, Ricard, ont cru que les propriétés de l'opium résidaient dans sa partie résineuse et huileuse; M. Andral s'est assuré, par des expériences directes, que la résine de l'opium donnée à 10 grains ne produit aucun résultat. La plupart des praticiens ont pensé ensuite que

c'était dans la partie soluble de l'opium, appelée improprement *gommeuse*, que gisait son action, et on s'est appliqué par des procédés différens, tels que l'ébullition prolongée, la fermentation, la digestion, la torréfaction, la cydonisation, etc., à le dépouiller de ses parties vireuses, résineuses, etc. Aujourd'hui qu'on a extrait deux principes alcaloïdes de l'opium, le plus grand nombre des auteurs croyent que les vertus sédatives de l'opium résident dans la morphine ou ses sels, et le principe actif dans la narcotine. Cependant M. Bally, qui a essayé ce dernier principe, assure qu'il est loin d'être actif; et M. Dronsart, qui a fait connaître à l'Académie un fort bon travail sur l'opium, croit que c'est dans la narcotine que réside l'élément sédatif de ce médicament, fondé surtout sur ce que l'opium indigène, qui contient plus de narcotine que l'exotique, est plus calmant que lui. Enfin, M. Lingberson prétend que c'est dans la matière amère que siégent les propriétés de l'opium.

L'emploi de l'opium est, comme nous l'avons dit, de la plus haute antiquité. Paracelse, d'après Cullen, passe pour avoir étendu son emploi à une infinité de maladies, ce qui lui a valu l'épithète de *Doctor opiatus*, ainsi qu'à ceux qui, comme lui, font un usage abusif de cette substance. De nos jours, on le prescrit dans un grand nombre de cas, et c'est un des médicamens les plus employés, et sans lequel, comme le dit Sydenham, la médecine serait boiteuse, *sine illo manca sit, ac claudicat.* Il mérite à juste titre le nom d'héroïque, prodigué à tant d'autres agents médicinaux qui ne le justifient pas autant.

Cependant on est loin d'être d'accord sur le mode d'action qui lui est propre, et sur la manière dont il agit: comme on lui voit produire tantôt la sédation et tantôt l'excitation, on a cherché à s'expliquer comment deux effets aussi différens pouvaient avoir lieu, sans qu'on soit parvenu à le découvrir bien nettement; nous avons vu que ce que l'un regardait comme le principe actif était cru par l'autre être celui de l'excitation; l'expérience a montré que c'était plutôt dans la dose du médicament employé, dans l'idiosyncrasie des sujets, ou le genre de maladie dont ils étaient atteints, qu'il fallait chercher la cause de cette différence, que dans tel ou tel principe de l'opium. Cette substance a sur le cerveau une action, évidente, incontestable, spéciale presque [1]; mais on est partagé sur la question de savoir si elle

[1] M. le professeur vétérinaire Dupuy dit s'être assuré par des dissections que l'opium agit sur les lobes antérieurs du cerveau, qu'on indique comme procurant le mouvement aux parties postérieures du corps, et comme le siége ordinaire des vertiges (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIII, 377). M. le docteur Flourens

est directe, c'est-à-dire transmise par les nerfs, ou si elle est seulement le résultat de la compression de ce viscère par suite de la pléthore des vaisseaux sanguins qu'elle produit [1].

---

a fait voir à l'Institut de jeunes oiseaux auxquels il avait fait prendre de l'opium, et sur lesquels un point rouge dans les lobes du cerveau indiquait manifestement le lieu de l'engorgement cérébral, ce que nous avons pu vérifier sur les pièces présentées par lui.

[1] Il résulte des expériences que nous avons faites, dit M. Jœrg, que l'opium n'est pas un médicament aussi problématique qu'on s'est plu à le dire depuis plusieurs siècles, et qu'on doit le ranger en toute assurance au nombre des substances qui excitent primitivement toute l'économie et déterminent secondairement un affaissement d'autant plus grand que l'excitation a été plus vive. Mais nous pouvons aller plus loin, ajoute-t-il, et préciser les organes sur lesquels il porte plus spécialement son action. C'est surtout sur le centre encéphalique qu'il agit plus particulièrement et produit des congestions promptes et très-intenses vers cet organe. Administré, en effet, à doses convenables, il rend la tête légère et donne une gaîté extraordinaire; on ne sent plus, pour ainsi dire, le poids de sa tête, on croirait être transporté par l'air, comme si on volait. Après ces phénomènes, on voit survenir un état qui a beaucoup d'analogie avec l'ivresse; puis après viennent des vertiges, des douleurs dans la tête, de la somnolence, et enfin un sommeil profond et prolongé. J'ai observé que l'opium, comme tous les narcotiques puissans, affecte spécialement la partie antérieure du cerveau, et qu'il agit sur le nez et sur les yeux; et en effet, souvent il diminue la vision. Cette action excitante ne se borne pas au cerveau, elle irradie sur tout le système nerveux. Cependant l'effet primitif, c'est-à-dire l'excitation, est souvent si passager, qu'à peine il est appréciable; et cela se comprend, car si la congestion cérébrale est un peu forte, et quelques minutes suffisent pour qu'elle arrive à ce point, lorsque la dose d'opium est assez considérable, les effets secondaires se manifestent si promptement qu'on n'a pas eu le temps de remarquer ceux qui les ont précédés. Ces symptômes secondaires sont l'abattement, la lassitude générale, l'immobilité des membres, les vertiges, l'assoupissement, etc. Lorsque au contraire la dose du médicament est faible, les phénomènes primitifs d'excitation sont très-manifestes; ils consistent en une exaltation de la sensibilité générale, en une plus grande facilité de perception de la part des organes des sens, et une activité plus grande du système musculaire, etc.; mais, quelle que soit la durée de cet état d'excitation, il est toujours et inévitablement suivi plus tôt ou plus tard d'un état complètement opposé. Outre cette action sur le système nerveux, l'opium agit aussi directement et primitivemen sur les organes digestifs. En effet, à la suite de son ingestion on observe de la pesanteur dans la région de l'estomac, des mouvemens sensibles, mais non douloureux, dans les intestins, surtout dans la partie supérieure de ce canal, des ténesmes, le météorisme du ventre et une constipation opiniâtre; les intestins paraissent avoir perdu la force de contraction nécessaire à l'expulsion des matières fécales. Administrée à petites doses, cette substance borne son action aux appareils sensitif et digestif; mais, à hautes doses, son influence s'étend aux organes de la circulation, à la peau et à l'appareil génito-urinaire; et les modi-

Nous pensons que, dans le cas où on n'a pris qu'une petite dose d'opium, il y a seulement sédation produite; on éprouve du calme, du sommeil; le pouls diminue de fréquence, la peau est halitueuse, les excrétions sont un peu retenues, etc. Dans ce cas, l'effet nerveux paraît le seul qui ait lieu; les nerfs transmettent seuls alors l'effet de l'opium au cerveau; on n'y voit aucun phénomène de compression, etc. La médication commence au bout d'une heure environ, et en dure de 4 à 5.

Dans le cas où la dose est 5 ou 6 fois plus forte qu'une dose ordinaire, ou chez certains sujets très-irritables, il se produit un ensemble de symptômes qu'on appelle *Narcotisme*, qui paraissent tous dus à la compression cérébrale, et qu'on explique en disant que les capillaires frappés d'inertie par l'opium ne permettent plus le passage du sang avec la même activité que dans l'état normal, de sorte que le cœur réagit avec force sur les gros vaisseaux pour le chasser des cavités, ce qui rend compte de l'accélération du pouls qui a lieu le plus fréquemment dans la première période du narcotisme. Il y a dans ce cas des nausées, des vertiges, des rêvasseries bizarres, des hallucinations, dilatation des pupilles, de la somnolence, avec rougeur ou pâleur de la face, des démangeaisons du corps, etc. Cet état, quelquefois provoqué par des malfaiteurs, dure un ou deux jours; on le guérit avec des boissons acidulées froides, des délayans, des adoucissans, des douches sur la tête, proposées par Wray; dans le cas où il y a débilité générale, que le pouls est petit, concentré, etc., on donne les diffusibles, on fait des frictions sur la peau; on a proposé de percuter le corps avec une palette, de pratiquer l'urtication, etc.

Si on a pris une dose excessive d'opium, comme 20 ou 30 fois la dose ordinaire ou plus, il y a empoisonnement, état qui n'est que le narcotisme poussé plus loin encore, et dans lequel il y a en outre des phénomènes qui le caractérisent, tels que la contraction de la pupille, une stupeur profonde, une anxiété extrême, des vomissemens, des convulsions, du délire; la face est gonflée, injectée, etc. Ici, outre les symptômes de compression du cerveau, il y a une excitation évidente de l'encéphale et de l'estomac, et quelquefois développement d'inflammation des viscères, etc. Le remède à cet état, est de provoquer le vomissement sur-le-champ, pour débarrasser l'estomac; on donne ensuite une décoction de noix de galle, d'après le conseil de M. Orfila, ou la décoction de café, puis les délayans, les boissons

---

fications qu'il leur fait éprouver varient suivant les quantités administrées et surtout suivant la constitution des individus (*Bulletin des sciences médicales* de Férussac, XXV, 103; 1831).

acidulées ; on pratique la saignée si la turgescence cérébrale est très-marquée, etc., etc. Hahnemann prétend que le camphre est le contre-poison de l'opium ; Hallé l'en dit seulement le correctif ; on a proposé aussi l'emploi de la pompe aspirante, avec laquelle on vide l'estomac pour en retirer l'opium. La mort par l'opium, arrive quelquefois après de petites quantités, puisqu'on prétend l'avoir vue survenir pour un seul grain ; il en faut ordinairement 12 à 15 grains au moins ; et on a des exemples de gens qui en ont pris un gros et plus, et qui n'ont pas succombé. Telle dose d'opium ingérée ne tuera pas un animal, qui le fera mourir si on la place dans l'épaisseur des chairs ; en lavement, la même dose d'opium est plus active que donnée par la bouche, surtout s'il y a phlogose des intestins ; il est des maladies où on supporte des quantités plus fortes que dans d'autres, comme nous le verrons plus bas. Il y a des animaux chez lesquels l'opium ne fait rien, comme chez les volatiles ; mais c'est à tort que Lorry avait prétendu que les chiens en ressentaient moins les effets que l'homme, comme s'en est assuré M. Orfila.

Dans le cas d'empoisonnement par l'opium, on cherche par l'ouverture des corps à reconnaître les traces de cette substance, au moyen de son odeur, de sa couleur et de sa saveur, si on peut en trouver des débris. Le docteur Ure indique le procédé suivant, pour en rendre sensible la moindre quantité. On jette dans le liquide trouvé dans l'estomac, étendu d'eau distillée, s'il est nécessaire, quelques gouttes d'acétate de plomb, ce qui donne un précipité de méconate de plomb, qui ne se manifeste qu'au bout de 10 à 12 heures ; on le recueille à l'aide d'un tube de verre, on verse dessus environ 30 gouttes d'acide sulfurique, puis on y ajoute une dose égale de sulfate de fer, ce qui met en liberté l'acide méconique, qui se manifeste par une couleur rouge éclatante. Les principes cristallins de l'opium peuvent aussi être reconnus. Voy. *Morphine*, *Narcotine*. L'empoisonnement par la morphine se distingue de celui par la narcotine, suivant M. Dronsart, en ce que dans le premier il y a contraction de la pupille, excitation générale, compression cérébrale, etc., tandis que dans le second la pupille est dilatée, le cerveau sans engorgement, etc. M. Lingberson, avec la plupart des expérimentateurs, croit au contraire que la narcotine est l'agent excitant de l'opium, qu'elle irrite l'estomac ; M. Bally dit qu'on en peut prendre *ad libitum*, sans inconvénient.

On voit donc combien il règne encore d'obscurité sur les principes agissans de l'opium, sur la manière dont son action a lieu sur le cerveau, et se transmet, et enfin sur sa composition intime. Heureusement que ces données ne sont pas absolument indispensables

pour son emploi ; une longue pratique a suppléé autant que possible à ces lacunes, ce qui a lieu d'ailleurs pour beaucoup d'autres médicamens, et ses effets, à peu près empiriques, sont aujourd'hui assez bien appréciés pour pouvoir l'administrer avec sûreté.

Nous allons parcourir les principales maladies dans lesquelles on fait usage de l'opium, tantôt avec l'espoir de les guérir, tantôt, et le plus souvent, pour les adoucir ou les pallier.

Insomnie. Signe ou symptôme concomitant de beaucoup de maladies, ou quelquefois résultat d'une habitude vicieuse de l'organisme, l'insomnie est combattue le plus souvent avec efficacité par l'opium, surtout par les préparations les plus douces, comme l'opium gommeux, et particulièrement l'opium indigène. Quelquefois ce moyen échoue ou même aggrave le mal, qu'il faut alors combattre par le changement d'air, les bains tièdes, les délayans, l'exercice, de la distraction, etc.

Douleurs. Ce phénomène, le plus insupportable dans les maladies, est celui pour lequel on implore le plus fréquemment les secours de la médecine. C'est à l'opium qu'on a le plus ordinairement recours dans ce cas, et son efficacité tient parfois du prodige. C'est dans ce cas aussi qu'on le proclame le premier des remèdes, qu'on le traite de miraculeux. Cependant toutes les douleurs ne cèdent pas avec la même facilité à l'action de l'opium ; celles qui sont nerveuses sont les plus sûrement calmées, puis celles par irritation, puis les inflammatoires ; celles qui accompagnent les lésions organiques résistent davantage, mais il les adoucit encore. Dans les douleurs, la dose de l'opium doit être graduellement augmentée et peut être portée assez haut sans inconvénient, comme on en a des exemples dans la goutte, le rhumatisme, surtout dans le tic douloureux, le tétanos et le cancer.

Maladies nerveuses. Ce sont celles où l'opium est donné avec le plus de succès, car c'est le premier des antispasmodiques. On le prescrit dans toutes celles qui ne sont pas accompagnées de trop d'excitation ; dans les spasmes et les convulsions des adultes (celles des enfans réclament plutôt la déplétion cérébrale) ; la constriction des sphincters, des conduits, des anneaux inguinaux, etc., est vaincue par l'opium appliqué dessus ou dans leur voisinage. M. Guérin, de Bordeaux, a plusieurs fois fait cesser des étranglemens commençans de hernie, au moyen de lavemens opiacés ou d'opium introduit dans l'urèthre dont on avait enduit une bougie ; le même a guéri des convulsions en appliquant de l'opium sur les plaies dénudées des vésicatoires, etc. Bichat a ordonné avec succès, comme nous le lisons dans son *Cours de Matière médicale* manuscrit, des injections opiacées vaginales dans l'hystérie, ainsi que M. Alibert. L'opium a été prescrit

avec efficacité dans la danse de Saint-Guy, la coqueluche, les vomissemens nerveux, etc. Paracelse assure avoir guéri l'épilepsie par l'administration de l'opium à haute dose.

Fièvres intermittentes. On attribue à Nerien, médecin d'Auxerre, d'avoir le premier donné l'opium dans ces maladies. Ceux qui considèrent ces fièvres comme nerveuses ont dû être conduits à l'y employer. Effectivement, il réussit lorsque par leur résistance au quinquina elles montrent qu'elles diffèrent des pyrexies ordinaires, et qu'elles ont une marche plus nerveuse que fébrile ou une habitude vicieuse. On doit donner l'opium au commencement du frisson, et en prescrire une dose au moins double de celle qu'on administrerait en santé, ce qui est le contraire du quinquina qu'il faut donner le plus loin possible de l'accès prochain. Si on faisait autrement pour l'opium, on risquerait de produire des accidens graves, comme cela est arrivé plus d'une fois; car l'action de l'opium n'est pas la même dans l'état pathologique que dans l'état normal; il y a des cas où on en donne des doses énormes sans inconvéniens, et qui tueraient en santé. Le docteur Ananian, dont nous citerons plus bas l'ouvrage, dit qu'à Constantinople les grands preneurs d'opium sont moins sujets aux fièvres intermittentes que les autres.

Flux abdominaux. Les coliques, les diarrhées cèdent facilement à l'opium, parce qu'il apaise l'irritation qui les entretenait; dans la dysenterie il est aussi très-utile après la période inflammatoire. Stahl l'a donné contre la colique des peintres, et on l'y associe encore aujourd'hui dans le traitement de cette maladie. Sydenham a proclamé l'opium le remède du choléra-morbus sporadique, joint aux adoucissans, etc. Il paraît que le choléra épidémique réclame aussi le secours de l'opium, mais concurremment avec les teintures alcooliques, l'éther, les diffusibles, qui ont pour but de reporter à la circonférence l'état pathologique concentré instantanément et violemment sur le canal intestinal. Marsh, Carter et Prout assurent avoir retiré dans le diabètes des avantages de l'opium, qui, suivant eux, diminue l'abondance de l'urine et y rappelle l'urée (*Journ. génér. de méd.*, LXXXV, 106).

Hémorrhagies. L'opium peut remédier aux hémorrhagies, soit en frappant d'inertie les capillaires, lorsqu'il est donné à grandes doses, soit en diminuant la circulation générale, lorsqu'il l'est à petites, et non en resserrant les tissus comme les véritables astringens.

Tétanos. On donne dans cette maladie l'opium à dose excessive et toujours sans inconvénient, ce qui n'a lieu dans aucune autre, à ce degré du moins. Hyllari, Vohile, Chalmers, Hervey et Taunton sont ceux qui l'ont le plus préconisé : on a des exemples de gens qui

ont pris un demi-gros et même un gros d'opium par jour, et qui ont été guéris (l'un de nous en a rapporté en 1809 un exemple même chez un enfant, dans le *Journal de médecine*). M. Coindet, de Genève, a injecté avec succès une solution d'opium dans les veines d'un tétanique; M. Guérin a également réussi en en frottant les gencives d'un autre tétanique : on le donne en lavement lorsque la déglutition ne peut avoir lieu. M. Prevost conseille de l'injecter dans les veines du cheval pris de tétanos, à la dose de 1 à 5 gros d'extrait, délayé dans de l'eau (*Journ. de méd. vétérin.*, II, 12; 1825). Littleton assure que, si on ne guérit pas plus souvent le tétanos avec l'opium, c'est qu'on n'en donne pas assez; il assure avoir fait prendre une once de laudanum liquide par jour à un enfant de dix ans qui a guéri, et 14 gros d'opium à un autre sujet, en douze heures de temps, conjointement avec le jalap et le calomel; ce qui fait dire à M. Bégin que dans cette maladie l'estomac *digère* l'opium.

Delirium tremens. Le délire tremblant des ivrognes trouve un remède assuré dans l'opium; on doit à Saunders d'avoir le premier reconnu son efficacité dans cette maladie, fait confirmé quarante ans après par le docteur Sulton; MM. Delaroche, Duméril et Guersent, ainsi que le docteur Rayer qui a publié des recherches intéressantes sur ce mal et sur son remède, n'ont pas été moins heureux.

Phlegmasies. En général l'opium est contre-indiqué dans les maladies inflammatoires; cependant il a été conseillé dans plusieurs d'entre elles, dans quelques-unes de leurs phases du moins, par Remmetz, Haase, etc. Triller le donnait dans la pleurésie; Huxham dans la péripneumonie; Brachet, dans les phlegmasies des membranes muqueuses, surtout dans la trachéite où la toux est sans relâche. Garsthore, Hecquet, Armstrong, le prescrivent dans les phlegmasies abdominales, suites de l'accouchement, ou dépendantes de la grossesse; Mackintosh emploie avec succès la méthode de ce dernier, qui consiste à donner quatre grains d'opium, après une saignée copieuse, dans la péritonite des nouvelles accouchées. MM. Desalleurs et Cazenave prescrivent l'opium à haute dose dans le rhumatisme, malgré les vomissemens qu'il produit parfois. Avicenne (*lib.* II, *c.* 526) recommande l'usage de l'opium dans l'ophthalmie, ce qu'a aussi fait M. Demangeon avec succès, et démontre l'erreur de Diagoras et de Galien, qui assuraient que les lotions d'opium sur l'œil rendent aveugle; il y a lieu de croire qu'ils n'ont pas plus raison lorsqu'ils assurent qu'injecté dans l'oreille il rend sourd. On a vanté le laudanum liquide en application sur les taies de la cornée pour les dissiper. Les névralgies sont au nombre des maladies inflammatoires contre lesquelles on a indiqué l'emploi de l'opium, surtout à haute dose,

entre autres le tic douloureux, la plus douloureuse de toutes. Peyrilhe employait des bains d'opium au début des panaris pour les faire avorter. Ce médicament a été recommandé contre la gangrène sèche qui survient aux doigts des pieds après de vives douleurs. Pott et Carrow disent l'avoir prescrit avec succès dans cette grave maladie; il a même été donné efficacement dans la gangrène inflammatoire par Kirkland.

Lésions organiques. Elles ne réclament l'emploi de l'opium que comme palliatif; mais il faut l'y donner à doses fortes, administrées graduellement, et en varier les préparations.

Syphilis. Dans le cas où cette maladie est accompagnée de beaucoup de douleurs, on associe l'opium avec le mercure, surtout dans les applications topiques; souvent même on cesse l'emploi du mercure pour se borner momentanément à celui de l'opium, particulièrement si ce métal semble accroître le mal; Schœpff est le premier qui l'a proposé dans cette maladie, contre laquelle Carminati, Pasta et Thieusseng l'ont également recommandé, même à l'intérieur; les plaies, les ulcères vénériens en réclament aussi l'emploi local. Le docteur Couecou regarde l'opium comme le meilleur auxiliaire du mercure doux dans le traitement des affections vénériennes.

Venins. Pline a conseillé l'emploi de l'opium à l'intérieur contre la piqûre du scorpion. M. Delaroche a guéri, à l'aide de fomentations sur l'avant-bras, un phlegmon qui s'y était développé à la suite d'une piqûre de guêpe. M. Delaistre, pharmacien à Vitry, a versé le suc blanc du pavot somnifère dans la piqûre d'une abeille, et l'enfant a été délivré de suite de la douleur qui lui faisait jeter les hauts cris. On pourrait d'après cette dernière tentative en verser de même sur les morsures des vipères. Qui sait même, si en répandant une forte solution d'opium dans la plaie toute récente des rabiéiques, on n'obtiendrait pas la neutralisation du virus, ou si la paralysie des tissus avec lesquels il serait mis en contact n'en empêcherait pas l'absorption? Cette expérience serait du plus haut intérêt. MM. Bravet et Breschet, à la vérité, ont injecté dans les veines, sans succès, des solutions d'opium chez un enragé; mais il y avait déjà eu absorption, et cette expérience ne prouve absolument rien contre l'autre tentative.

Emploi externe de l'opium. On n'en fait pas moins d'usage que donné intérieurement. Il produit, appliqué à la surface du corps, la sédation non seulement du lieu où il est appliqué, mais encore de toute l'économie, par suite de l'absorption de ses molécules. Chiarenti voudrait même qu'on ne l'employât que de cette manière, parce qu'il produit rarement le narcotisme, et qu'on pourrait en faire usage lors même que l'estomac serait enflammé, chez les enfans, etc.; cependant

cet emploi pourrait également produire ces accidens, si la quantité absorbée était trop considérable. On a calculé qu'il fallait le double et même le triple d'opium extérieurement que donné à l'intérieur, en supposant toutefois que le lieu sur lequel on l'applique est revêtu de son épiderme, sans quoi les molécules sont absorbées plus abondamment et plus rapidement, et c'est à peu près alors comme s'il était pris par la bouche. C'est donc une précaution à observer lorsqu'on conseille l'emploi topique de l'opium, que de s'assurer si la peau est intacte, ou si c'est sur une surface dénudée qu'il sera appliqué, comme plaies, ulcères, fissures, etc., afin d'en régler la dose. Il est plus d'une fois arrivé des accidens pour n'avoir pas eu égard à cette circonstance.

Les lavemens, les injections, tiennent le milieu entre les préparations internes et externes; mais, eu égard à l'action de l'opium, ils doivent être classés parmi les internes, surtout si ces préparations doivent séjourner; car, si le contact n'en doit être qu'instantané, on peut en forcer la dose. C'est à tort qu'on donne quelquefois le double d'opium en lavement que par la bouche, car les membranes muqueuses des gros intestins l'absorbent avec la même force que celles de l'estomac, etc., surtout si elles sont enflammées, ce qui arrive parfois dans le cas d'hémorrhoïdes, etc. On a des exemples de narcotisme léger produit par des lavemens faits avec une seule tête de pavot.

On emploie l'opium en fomentations, lotions, frictions, onctions, topiques, etc., dans un grand nombre de maladies chirurgicales, pour faire cesser la douleur ou calmer l'agitation nerveuse, etc. Biehr, Richard Delaprade, Delaroche, Marjolin, etc., ont vanté à bon droit l'efficacité de cette substance dans les maladies externes, et la chirurgie ne pourrait pas plus se passer de cet héroïque médicament que la médecine. Le docteur Bow a publié six observations sur l'emploi de l'opium à l'extérieur chez les enfans atteints de catarrhe bronchique ou d'angine laryngée. Dans quatre, ce médicament a été suivi d'effets avantageux (*Revue médicale*, III, 285–1831, extrait du *London medic. and physic. Journ.*, LXVII, 23).

Préparations d'opium les plus usitées. Les médicamens opiacés sont très-nombreux, mais nous ne parlerons que de ceux qui sont usités le plus fréquemment. On peut les diviser en ceux où l'opium est seul, et en ceux dont il est seulement un des ingrédiens; parmi eux on remarque surtout :

1° *Opium gommeux*, ou *Laudanum solide.* On le prépare en dissolvant à grande eau l'*opium purifié*, le seul qu'on doive employer en

médecine, filtrant les solutions à travers un papier gris [1] et les rapprochant sur un feu doux d'abord, puis au bain-marie vers la fin. Suivant Nysten, qui a fait des expériences comparatives, c'est la préparation la plus convenable à employer, la plus douce, la plus sûre dans ses effets, et c'est effectivement celle dont on fait le plus d'usage, surtout en pilules, à la dose d'un quart de grain jusqu'à un grain; car Ettmuller et Tralles disent avoir observé que sous cette forme il agit mieux sur l'estomac qu'en solution; sans doute parce que son contact y est plus prolongé. Cette préparation contient les sels de morphine de l'opium, parce qu'elle est faite à grande eau, et que le peu de solubilité de la morphine en exige beaucoup. L'*opium indigène* (Voy. *Papaver*), qui est la préparation qui se rapproche le plus de l'opium gommeux, nous semble préférable à cette préparation même, sentiment partagé par la plupart des expérimentateurs modernes.

2° *Laudanum liquide*, *Laudanum liquide de Sydenham*. C'est une solution d'opium purifié dans du vin d'Espagne, à laquelle on ajoute des aromates (safran, canelle, girofle); vingt gouttes de cette préparation contiennent un grain d'opium et pèsent quinze grains, d'après le nouveau Codex qui est l'autorité où nous puisons les proportions de l'opium dans ces divers médicamens. C'est une bonne préparation à employer dans les affections non inflammatoires; on le prescrit dans un grand nombre de cas, surtout dans les potions antispasmodiques, etc., et aussi en injections, lavemens, etc. On en donne de 12 à 30 gouttes.

3° *Gouttes de Rousseau* ou de l'*abbé Rousseau*, laudanum de Rousseau. Sorte de vin fermenté d'opium, où ce médicament est en quantité beaucoup plus considérable que dans le laudanum liquide. Sept gouttes contiennent un grain d'opium; on doit le prescrire par conséquent à dose beaucoup moindre.

4° *Sirop d'opium*. Il contient deux grains d'opium purifié par once de sirop de sucre; il ne faut pas le confondre, comme on le fait si souvent, avec le *Sirop diacode*, ou sirop de têtes de pavots blancs, qui en est fort différent et bien plus doux. Le sirop d'opium est peu employé, mais à tort, car c'est une préparation sûre: lorsqu'on veut ne pas faire connaître aux malades qu'on leur donne de l'opium, on

---

[1] Ce qui reste sur le filtre contient des parties non solubles à l'eau, dont on peut extraire par l'alcool ou l'éther des principes utiles, tels que de la morphine et toute la narcotine. On doit à Alphonse Leroy d'avoir indiqué le premier l'emploi de l'opium préparé par l'éther, produit qu'il désignait fort improprement par le nom d'*Opium gommeux*. Voy. IV, 577.

le désigne sous le nom de *Sirop de karabé*, parce que autrefois on préparait un sirop d'opium auquel on ajoutait cette substance. Il se prescrit par gros.

5° *Teinture alcoolique d'opium*, *teinture thébaïque*. 24 gouttes, qui pèsent 12 grains, contiennent 1 grain d'opium, d'après les formulaires. Ce médicament est peu employé; il contient surtout les parties résineuses et huileuses de l'opium, que nous avons vu n'être pas les plus efficaces.

6° *Teintures éthérées d'opium*. Elles ne se préparent plus guère directement, mais seulement en ajoutant tel ou tel éther à la teinture alcoolique; elles servent surtout pour les frictions, et contiennent toute la narcotine de l'opium.

7° *Cérat opiacé*. Il se confectionne extemporanément en incorporant dans un mortier un grain ou plus d'opium purifié avec le cérat ordinaire; cette préparation sert au pansement des plaies douloureuses, etc., et est assez fréquemment usitée. On le fait aussi avec le laudanum liquide, mais il est moins convenable à cause des aromates qui y entrent et qui peuvent ajouter à l'excitation déjà trop grande des plaies.

8° *Acétate de morphine*. Ce sel, obtenu de l'opium au moyen de préparations particulières, s'emploie par quart et demi-grain (voy. *Morphine*, IV, 463); on préfère parfois le *Sirop de morphine*, qu'on trouve dans les pharmacies, et qui contient un demi-grain de ce sel par once de sirop. La morphine étant insoluble dans l'eau, on ne s'en sert qu'à l'état salin.

9° *Narcotine*, *Principe de Derosne*, ou *Sel de Derosne*. Elle se prescrit, suivant les uns, par quart de grain et demi-grain au plus; mais M. le docteur Bally prétend qu'on peut en donner 10, 20, 30 grains sans inconvénient. Elle est inusitée dans la pratique ordinaire. Voy. IV, 574.

L'opium entre en outre dans la *Thériaque*, qui en contient environ un grain par gros; dans le *Diascordium*, où il est à peu près dans la même proportion; dans les *Pilules de cynoglosse*, dont il fait à peu près le tiers en poids; dans l'*Orviétan*, le *Mithridate*, l'eau générale, les *Gouttes anodynes anglaises*, les *Gouttes Noires* ou *de Lancastre* (composé d'acide acéteux et d'opium); dans la *Poudre de Dower* (où l'opium est uni à l'ipécacuanha), dont les Anglais font tant d'usage dans le catarrhe, le rhumatisme, etc., etc.

Relativement aux doses de l'opium, nous observerons que nous avons dû indiquer seulement les plus habituellement conseillées; mais qu'on doit avoir égard aux circonstances où l'on se trouve en les prescrivant; qu'il y a des sujets très-susceptibles pour ce médicament, et auxquels il ne faut en prescrire que de très-petites quantités ou

même pas du tout, car il les fatigue, les fait rêvasser, quel qu'en soit le poids, surtout les femmes nerveuses. A mesure qu'on l'emploie chez les mêmes individus, il faut en accroître la dose, car l'économie s'y habitue facilement : on peut aller graduellement jusqu'à des quantités énormes, et il n'est pas très-rare de rencontrer des sujets qui en prennent un gros par jour sans inconvénient, comme le font les mangeurs d'opium en Orient. Il faut aussi avoir soin, dans les prescriptions de l'opium, de les approprier au genre de maladies pour lesquelles on le donne; car le tétanos, par exemple, en demande de bien plus fortes que le cours de ventre, etc. M. le docteur Charvet a observé qu'il vaut mieux fractionner les doses que de les donner en une seule fois; ainsi, il assure que deux grains administrés séparément (le second quand le premier cesse son effet) ont plus d'action que si on les eût ingérés en une seule fois. M. Bally a émis l'opinion que les préparations opiacées, et surtout les sels d'opium, ont plus d'action au printemps qu'aux autres époques de l'année. On conseille de ne pas donner l'opium immédiatement après les repas, parce qu'il empêche la digestion ; il la corrompt, suivant l'expression de Sydenham ; l'inertie où il jette l'estomac explique les vomissemens qui ont quelquefois lieu alors après son administration ; phénomène favorable à la théorie du vomissement, donnée par M. Magendie, qui veut que l'estomac y soit passif. L'action de l'opium commence environ une heure après son ingestion, si la dose est ordinaire, pour finir quatre à cinq heures après; Lorry a connu un homme où elle n'avait lieu que le lendemain. Il faut être prévenu que l'administration de l'opium sèche la langue, provoque des nausées, de la sueur, et retient les excrétions, surtout les selles et les urines, et que son abus porte à l'hypocondrie, au marasme, et jette dans de grands maux signalés par Horn et Timmermann. Le docteur Ananian, qui a résidé plusieurs années à Constantinople, a vu les grands mangeurs d'opium être plus disposés que les autres aux maladies inflammatoires; moins aptes aux désirs vénériens; contracter moins la syphilis (*Bull. des scienc. méd. de la Société d'Émulation*, I, 106; 1807).

Si l'opium convient dans un grand nombre de maladies, il est contre-indiqué dans quelques-unes. En général, on ne doit pas le prescrire aux enfans, déjà très-disposés aux affections cérébrales, qu'il ne pourrait que provoquer. On conseille de ne pas le donner lorsque l'estomac est rempli de matières saburrales, ni dans les affections bilieuses ; on ne le conseille pas non plus, et par la même raison, dans les affections fébriles avec congestion cérébrale, délire, perte de connaissance ; dans la faiblesse excessive on le condamne encore, parce qu'il ajouterait à la débilité déjà existante, comme cela

a lieu dans le marasme, les flux trop colliquatifs, les hémorrhagies qui ont épuisé les sujets, etc.

L'opium, le plus utile des médicamens dans des mains sages et expérimentées, peut en être le plus nuisible entre celles de l'ignorance !

Sala (A.). Traité de l'opium. La Haye, 1614, in-8. (se trouve aussi dans l'ouvrage intitulé : *Ternarius bezoardicorum*, *etc.* Erfurti, 1630, in-8.) — Doringius (M.). *Acroma medico-philosophicum de opii usu*, *etc.* Ienæ, 1620, in-8. — Freitagius (F.). *De opii natura et medicamentis opiatis*, *etc.* Præs. de Winckler. Groningæ, 1632, in-12; Lipsiæ, 1635, in-8. — Beyar (H.). *Tract. physico-medicus de opio.* Wittebergæ, 1638. — Deleboë (F.). *De opio ejusque usu medico.* Lugduni Batavorum, 1670, in-4. — Tilingius (M.). *Anchora salutis sacra, seu de laudano opiato.* Francof., 1672, in-12. — *Idem. Opiologia nova*, *etc.* Francof., 1679; *Id.* 1683, in-8; *Id.* 1697. Præs. I. H. Jungken. — *Id. Monita medica circa opii*. *etc.* Marpurgi, 1697, in-4. Præs. P. H. Chunom. — Wedelius (G.-W.). *Opiologia*, *etc.* Ienæ, 1674, in-4; *Id.* 1682. — Waldschmidt. *Invent. circa opium.* Marpurgi, 1676. — Ettmuller (M.). *Vis opii diaphoretica.* Lipsiæ, 1679, in-4. *Id. De opieatorum mechanica operandi ratione.* — Broen (J.). *Diss. med. inaug. de somno et somnifero opio.* Lugduni-Batavorum, 1683, in-4. — Schroer (J.). *Diss. de naturâ et usu opii.* Erfordiæ, 1693, in-4. — *Id. Libera in naturam opii inquisitis.* Lipsiæ, 1696, in-8. — Hoffmann (F.). *Diss. opii correctione genuina et usu.* Halæ, 1702. — Thomson (A.). *Diss. de opio.* Lugduni Batavorum, 1705, in-8. — Hofsleter (J.-A.). *Epistola gratulatoria in quâ de papavero et opio esculentis agitur*, *etc.* Halæ, 1705, in-4. — Stahl (G.-E.). *Diss. de impostura opii.* Halæ, 1707, in-4. — Lochner (M.-F.). Μηχονοπαγνιον *seu Papaver ex omni antiquitate erutum.* Nurembergæ, 1713, in-4; *id.* 1719. — Birch (J.). *Diss. inaug. de opio.* Lugduni-Batavorum, 1716, in-4. — Hecquet (P.). Réflexions sur l'usage de l'opium, des calmans et des narcotiques. Paris, 1725, in-12. — Muller (F.-C.). *Diss. solemni de opii correctionem genuinam et usum.* Halæ, 1730, in-4. — Neumann (G.). *De succino opio*, *etc.* Berolini, 1730. — Boehmer (M.-F.). *Diss. inauguralis medico practica sistens usum cujusdam matronæ largissimo opii usu*, *etc.* Halæ, 1744, in-4. — Zeucker (H.-C.). *Diss. inauguralis chemica medica de partibus constitutivis opii*, *ejusque virtutibus in corpore humani.* Gottingæ, 1745, in-4. — Bucholz (P.-J.). *Diss. de genuinis opii effectibus in corpore humano.* Halæ, 1748, in-4. (*Ann. de chim.*, XXXIV, 133; XXXVII, 183; XLIII, 40; XLV, 257). — Hamberger (G.-E.). *Dissert. de opio.* Ienæ, 1749, in-4. — Burghard (J.-C.). *Dissert. medica inauguralis de opio.* Ienæ, 1749, in-4. — Oberlin (G.-H.). *Dissert. medica de opio liberius.* Argentorati, 1752, in-4. — Yong. *A treatise on opium founded on practical*, *etc.* Edimbourg, 1753. — Garnier. Observations sur le correctif de l'opium (Anc. *Journ. de méd.*, IV, 304; 1756). — Lorry. Observations sur l'opium (Anc. *Journ de méd.*, IV, 68; 1756). — *Id.* Sur l'action de quelques médicamens et en particulier sur celle de l'opium (*Mémoires de la Société Royale de médecine*, II, 155). — Tralles (J.-C.). *Usus opii salubris et noxius*, *etc.* Vratislaviæ, 1757-1762, 4 vol. in-4; *Id.* 1784. — Awsiter. Essai sur les effets de l'opium considéré comme poison, etc. (en anglais). Londres, 1763, in-8. — Bard (S.). *Dissert. de viribus opii.* Edimburgi, 1765. — Richard de la Prade. Sur les effets de l'opium appliqué extérieurement (Anc. *Journ. de méd.*, XXXVI, 511; 1771). — Haller (A.). *Disquisitio vi opii cardiaca.* 1771. — Eberhard. *De opio* (*Amœn. acad.*, n° 168, 1772). — Delacroix. Sur les funestes effets de l'opium donné en lavement (*Journ. de méd.*, XXXIX, 513; 1773). — Triller (D.-G.). *Diss. de suspecta opii ope in pleuritide curandâ.* Wittebergæ, 1774, in-4. — Wirtensohn (C.-J.). *Diss. demonstrans opium vires fibrarum cordis debilitare et motum tamen sanguinis augere.* Monasterii Wesphal., in-4, edit. secund. 1775. — Linné (C.). Opium. (*Amœn. acad.*, II, 291). Resp. G.-E. Georgii. Upsaliæ, 1775, in-8. — Bucquet. Mémoire sur l'analyse de l'opium (*Mém. de la Soc. Roy. de méd.*, de 1776). — Martin. Relation de quelques expériences faites sur lui-même avec l'opium (en suédois). (*Mémoires de l'Académie de Stockholm*, 1778). — Haase (J.-G.). *Diss. de usu opii salubri et noxio in morbis inflammatoriis.* Lipsiæ, 1778 et 1779, in-4. — Schoepff (J.-D.). Efficacité de l'opium dans les maladies vénériennes, (en allemand). Erlangen, 1781, in-8. — Heigel (A.). *Disputatio medica inauguralis opii*, *etc.* Altdorfii, 1781, in-4. — Drourip. *De naturâ et effectu opii in corpus animale.* Groningæ, 1782. — Lessone père et fils et Cornette. Mémoire sur une méthode nouvelle, facile, prompte et peu dispendieuse de préparer l'opium, etc. (*Mém. de la Soc. Roy. de méd.*, 1782-1783). — Schaertlich (J.-J). *De usu opii in febribus intermittentibus.* Gottingæ, 1783. (Analysé dans l'Anc. *Journ. de méd.*, LXV, 301). — Timmermann (T.-G.). *Diss. de opii abusu.* Rinteln., 1784, in-4. — Wall (M.). Observat. cliniques sur l'usage de l'opium dans la fièvre putride (en anglais). Londres, 1786, in 8. (Analysé dans l'Anc. *Journ. de méd.*, LXXV, 136; XC, 272, 422). — De La Guerenne. Mémoire sur l'action et les effets de l'opium dans l'économie animale. (*Mém. de la Soc. Roy. de méd.*, 1786). — Leigh (J). *An experimental inquiry in to the properties of opium*, *etc.* Londres, 1786, in-4. (Ana-

lysé dans l'Anc. *journ. de méd.*, LXIX, 354). — Pasta. *Della facolta dell' opio nelle malattie veneree.* Bergamo, 1788. (Analysé dans l'Anc. *journ. de méd*, LXXX, 335). Traduit en français par Brion. Lyon, 1816. (Analysé dans le *Journ. génér. de méd.*, LVII, 360). — Gland. Heureux effets de l'opium dans une fièvre maligne, etc. (Anc. *journ. de méd.*, LXXX; 1789). — Siebold. *De effectibus opii, etc.* Gottingæ, 1789. (Analysé dans l'Anc. *journ. de méd.*, LXXXVI, 298). — Grant (A.). Observ. sur les effets de l'opium dans l'augmentation contre nature de l'irritabilité. (Anc. *journ. de méd.*, LXXXII, 410). — *Id.* Observ. sur l'utilité de l'opium. (Anc. *journ. de méd.*, LXXXVIII, 289). — Wirtensen. Mémoire sur l'opium. (Anc. *journ. de méd.*, LXXXVIII, 204, 409). — Canslard. Sur l'usage de l'opium dans les fièvres intermittentes. (Anc. *journ. de méd.*, LXXXIV, 18; 1790). — Kirkland (T.). De l'utilité de l'opium dans la gangrène. (Anc. *journ. de méd.*, LXXXV, 208) — .... Sur l'usage de l'opium dans la manie. (Anc. *journ. de méd.*, LXXXV, 358). — Carminati. Recherches sur l'opium dans les maladies vénériennes. (Analysé dans l'Anc. *journ. de méd.*, LXXXIII; 1790). — Hamilton (R.). *Practical hints on opium considered as a poison.* London, 1790, in-8. — Crump (S.). Recherches sur la nature et les propriétés de l'opium (en anglais). Londres, 1793, in-8; traduit en allemand. Leipzig, 1796. — Knebel. *Diss. de opio.* Francof., 1794. — Wilson (A.-P.). *Upon te manner in which opium, etc.* Edimburg, 1795, in-8. — Nebel. *Diss. analecta de opio.* Heidelbergii, 1797. — Josse. Mémoire sur l'opium. (*Journ. génér. de méd.*, I, 119; 1798). — Lassus. Examen d'une personne empoisonnée par l'opium. (*Mém. de l'Instit.*, II, 107; 1799). — Ward. De l'effet extérieur de l'opium. (*Gazette médico-chirurgicale de Saltzbourg*, tom. II, et *Biblioth. médic.*, XVIII. 266). — Caizergues (C.). Déterminer dans quelles espèces d'hémorrhagies chroniques l'opium doit être préféré aux astringens, ou les astringens à l'opium. (*Journ. génér. de méd.*, XVIII, 164). — Pautrier. Considérations générales sur l'usage respectif de l'opium et des astringens dans les hémorrhagies. Montpellier, an IX, in-8. — Dubuc. Analyse de l'opium. (*Ann. de chim.*, XXXVIII, 1801). — Deffaux. Aperçu d'une histoire naturelle chimique, pharmaceutique et médicale de l'opium. (Thèse). Paris, an XI, in-8. — Maynier-Mayner. Réflexions sur les vertus asthéniques de l'opium. (*Ann. de méd. prat. de Montpel.*, XI, 102). — Delaroche. Propriétés médicales et chirurgicales de l'opium. (Thèse). Paris, an XI, in-8. — Derosne. Mémoire sur l'opium. (*Ann. de chim.*, XLV, 257-270; 1803). — Piquet. Dissertation sur l'opium appliqué aux corps vivans. (Thèse). Strasbourg, an XI, in-8. — Walter. Traité de l'opium (en allemand). Leipzig, 1803. — Fontaines. Observations cliniques, suivies de quelques réflexions sur l'effet de l'opium, etc. (Thèse). Montpellier, an XIII, in-8. — Malingié. *Conclusiones aliquot de opio.* (Thèse). Paris, an XIII, in-8. — Horn (E). *De opii abusu respectu tam veteris quam novæ medicorum doctrinæ.* Wittebergæ, 1804, in-8. — Mérat (F.-V.). Observations sur un empoisonnement par l'opium. (*Journ. de méd. de Corvisart*, etc. VIII, 295; 1804). — Couecou. Observations sur l'usage de l'opium comme auxiliaire du mercure dans le traitement des maladies vénériennes. (*Bull. de la soc. phil.*; I, 55). — Ghiarenti. Extrait d'un mémoire sur l'opium. (*Bullet. de la soc. phil.*; I, 64, deuxième partie). — Seguin (A.). Premier mémoire sur l'opium. (*Annal. de chim.*, XCII, 225). — Demangeon. Observations sur les bons effets de l'opium dans les ophthalmies. (*Jour. génér. de méd.*, XXXI, 31; 1807). — Nysten. Expériences sur l'opium. (*Nouv. Bull. de la soc. philom.*, I, 143). — Sauvaire. Essai sur l'opium. (Thèse). Montpellier, 1809, in-4. — Chapp. Observations sur les bons effets du musc et du laudanum liquide dans le traitement du tétanos traumatique. (*Journ. génér. de méd.*, XXIV, 290). — .... Tétanos guéri par l'opium. (*London médical repository*, 1809). — Daney. Observation sur un tétanos essentiel rémittent guéri par de fortes doses d'opium, combiné avec le carbonate de potasse. (*Journ. de méd. chir. de Leroux*, etc. XIX, 83; 1810). — Leroy (A.). Opium purifié par l'éther. (*Journ. de pharm.*, VIII, 438; 1810). — Lyttleton. Sur l'utilité de l'opium à haute dose. (*Bibl. méd.*, LXIII, 100). — Clerques. Essai sur l'opium. Montpellier, 1813, in-4. (Thèse). — Weber. Essai sur l'opium. (Thèse). Strasbourg, 1813, in-4. — Caron. Observations sur l'usage extérieur de l'opium dans la gangrène sèche, etc. (*Journ. génér. de méd.*, XLVI, 392). — Pauchet. De l'opium sous le rapport thérapeutique. (Thèse). Paris, 1814, in-4. — Amiel. Considérations physiologiques et médicales sur l'opium. (Thèse). Montpellier, 1814, in-4. — Bergeron de Vasselange. Opium. (Thèse). Paris, 1815, in-4. — Rousseau. Opium considéré comme poison. (Thèse). Paris, 1816, in-4. — Vincent. Dissertation sur l'opium. (Thèse). Paris, 1816, in-4. — Taunton. Observation d'un tétanos guéri par l'emploi de l'opium, (en anglais). (*Medic. and physic. Journ.*, 1817). — Sertuerner. Analyse de l'opium, de la morphine et de l'acide méconique, considérés comme partie essentielle de l'opium. Paris, 1817. (*Ann. de phys. et de chim.*, V, 21). — Desgranges. Observations sur l'empoisonnement avec l'opium. (*Biblioth. méd.*, LXXVIII, 214). — Robiquet. Observations sur le mémoire de M. Sertuerner. (*Ann. de chim. et de phys.*, V, 275). — Corkindal. Tic douloureux guéri par l'usage de l'opium uni au mercure doux. (*Journ. d'Edimb.*, IV, 306). — Kruger. Eau d'opium. (*Journ. de pharm.*, I, 218). — Ridolphi. Mémoire sur l'opium (en italien). (*Journ. de Brugnatelli*, déc., 1827). — Chambre. Essai sur l'opium. (Thèse). Montpellier, 1819, in-4. — Demitry (R.). Considérations sur l'usage de l'opium et

la meilleur manière de l'employer en médecine. (*Bull. des scienc. méd.*, XIX, 313; 1819). — Christen. *Opium historice, chemice, pharmacoloice investigatum.* Vindobonæ, 1820, in-8. — Chopin. Recherches historiques et médicales sur l'opium. (Thèse). Paris, 1820, in-4. — Courdemanche (T.-N.-A.). Application des nouvelles découvertes sur l'opium aux préparations dont il est la base. (Thèse). Paris, 1821, in-4. (*Journ. de pharm.*, VII, 554). — Harvey (G.). Observation de tétanos pour lequel l'opium a été donné à haute dose avec succès. (*London medic. and physic.*, L., 446; 1823). — Tendler (G.-P.). Traité chimique de l'opium (en allemand). (*Extrait du Journ. de Férussac*, I, 262; 1824). — Mulder. *Diss. medica de opio ejusque principiis, etc.* Utrecht., 1825. — Pelletier et Guibourt. Rapport sur un mémoire de M. Robinet relatif à l'analyse végétale de l'opium, etc. (*Journ. de pharm.*, XI, 365; 1825). — Merck (C.). Remarques sur l'opium et ses parties constituantes (en allemand). (*Magaz. fur pharmac.*, août 1826, p. 147). — Olinet. Observations et réflexions sur l'emploi de l'opium à haute dose dans les douleurs abdominales. (*Journ. univers. des scienc. méd.*, XXI, 204). — Charvet (A.-P.). De l'action comparée de l'opium et de ses principes constituans, etc. Paris, 1826, in-8. — Brachet (J.-L.). De l'emploi de l'opium dans les phlegmasies des membranes muqueuses, séreuses, etc. Montpellier, 1828, in-8. — Ure. Procédé pour découvrir de très-petites quantités d'opium. (*Archives génér. de méd.*, XVI, 139; 1828) — Botta (P.-E.). De l'usage de fumer l'opium. (Thèse). Paris, 1829, in-4, figure. — Causse (A.). De l'opium considéré comme agent thérapeutique dans le traitement des maladies, mais surtout du *Choléra-morbus.* (Thèse). Montpellier, 1830, in-4. — Le Masson (T.). Mémoire sur l'emploi de l'opium joint à l'iode. Paris, 1831.

Nota. Nous n'avons pu nous procurer les titres des ouvrages que Bahr, Mazini, Schultzius, Jones, Theussing, Schwartz, Schaetch, etc., ont, dit-on, écrit sur l'opium.

Opium d'Alexandrie. Variété d'opium du commerce.

— de Constantinople. Le même que celui d'Alexandrie ou d'Égypte.

— d'Égypte. Le même que celui d'Alexandrie.

— gallicum. Nom qu'on donne à l'opium tiré des pavots indigènes.

— gommeux. Opium du commerce purifié par la solution, la filtration et l'évaporation au bain-marie.

— de l'Inde. Variété d'opium du commerce, le même que celui de Smyrne.

— indigène. Opium extrait des pavots du pays.

— thebaicum. Opium du commerce le mieux choisi possible.

— de Turquie. Le même que celui d'Alexandrie.

Opobalsamo. Nom italien et espagnol, du *Baume de la Mecque*, produit par l'*Amyris Opobalsamum*, L. (I, 269).

Opobalsamum. Un des noms du Baume de la Mecque.

Opocalpasum. Synonyme de *Gomme de Sassa* (III, 393, et 403). Galien a mentionné sous ce nom une sorte de gomme vénéneuse, venant d'un arbre appelé *Calpasi;* il dit qu'elle ressemble à la Myrrhe, etc. (*De antidotis*, lib. I).

Opopanaco. Nom espagnol et portugais de l'*Opopanax*.

Opopanax. Gomme résine produite par le *Pastinaca Opopanax*, L. On la trouve parfois désignée par les mots *Opoponox* et *Opoponacum*. (Voy. *Pastinaca*).

Opopanaxgummi, Opopanaxharz. Noms allemands de l'*Opopanax*.

Opsago. Un des anciens noms de l'Alkékenge, *Physalis Alkekengi*, L.

Opsantha. Un des noms du *Gentiana Amarella*, L. (III, 360).

Optyx. Nom grec de la Caille commune, *Tetrao Coturnix*, L.

Opulus. Un des noms de l'Obier, *Viburnum Opulus*, L. Dans les anciens auteurs on trouve parfois désigné par cette appellation l'*Acer campestre*, L. (I, 18), et le *Cornus sanguinea*, L. (II, 436).

Opuntia. *Cactus Opuntia*, L. (II, 6).

Opuntiacées. Synonyme de *Cactées*. (II, 6).

Or. Nom hébreu de la *Lumière*.

OR, αυρον et χρυσος des Grecs, *aurum* des Latins. Métal précieux, toujours à l'état natif, et, à raison de cela, sans doute, connu de toute antiquité; peu employé toutefois en médecine jusqu'à ces derniers

temps, où il a pris faveur dans le traitement de la syphilis et des affections lymphatiques. Ce métal éclatant, d'un jaune un peu orangé vu en masse, d'un bleu verdâtre en état de fusion ou réduit en feuilles minces (regardées par transparence), est inodore, insipide, excellent conducteur du calorique, fusible à 32° du pyromètre de Wegdwood, cristallisable, mou, très-tenace, si malléable qu'un seul grain peut, sous le marteau du batteur d'or, couvrir une surface de 50 pouces carrés, et d'une pesanteur spécifique de 19,257. L'air, l'eau, le feu ne lui font subir, même en feuilles, aucune altération. Une forte décharge électrique, au contraire, le transforme en poussière pourpre, mais néanmoins sans en changer, peut-être, l'état chimique. L'oxygène s'y combine en plusieurs proportions; l'azote le rend fulminant. Il s'unit directement ou indirectement au chlore son véritable dissolvant, à l'iode, au soufre, au phosphore, et à un grand nombre de métaux; n'est attaqué par aucun acide; mais se dissout dans l'acide hydriodique ioduré, et surtout dans l'*eau régale* (mélange d'une partie d'acide nitrique et de quatre d'acide hydrochlorique) à cause du chlore qu'elle contient par suite de la décomposition partielle de ses composans. Enfin il paraît être électro-négatif, ses oxydes ayant plus de tendance à faire fonction d'acide que fonction de base (M. Pelletier).

L'or ne se trouve dans la nature qu'à l'état métallique, soit dans le sein de la terre, en filons toujours peu abondans, ordinairement allié d'un peu d'argent ou de cuivre, soit en petites masses nommées *pépites*, soit accompagnant divers sulfures métalliques, soit, et surtout, sous forme de paillettes dans le sable des rivières d'où le retire l'art des orpailleurs. Son extraction, au moyen du mercure dans le premier cas, et par de simples lavages dans le dernier, est assez facile. Les anciens le tiraient d'Afrique et d'Espagne; les modernes le tirent surtout du Mexique et du Pérou qui fournit les 7/9 des 37000 livres pesant (50 millions de francs environ) qu'on en introduit chaque année dans le commerce; l'Afrique, la Sibérie, la Hongrie, la Transylvanie en donnent aussi; enfin on en a trouvé en France, mais trop peu pour une exploitation avantageuse.

Les alchimistes, qui le décoraient du nom de roi des métaux (*rex metallorum*), de soleil (*sol*), et le rangeaient au premier rang des métaux parfaits, l'ont beaucoup étudié, dans la vue de découvrir le prétendu secret de sa formation et d'en obtenir un remède universel. Lewis en a fait le sujet d'un traité fort étendu; Bergmann, Homberg, Franklin, Van Marum, Macquer, et, dans ces derniers temps, Lavoisier, Proust (*Journ. de phys.*), Vauquelin, Pelletier, Figuier, Oberkampf, etc., en ont successivement éclairé et agrandi l'histoire chimique, préalable nécessaire à son étude médicinale.

Ses usages (allié presque toujours d'un peu de cuivre, dont les proportions variées constituent ses divers *titres*) sont extrêmement multipliés. C'est, sous forme de monnaie, le signe représentatif du commerce de toutes les nations; on en fait des vases, des ustensiles, des objets d'ornemens, des bijoux : son éclat, son inaltérabilité, son haut prix, la facilité avec laquelle il s'allie aux divers métaux, qui en modifient la couleur et lui donnent plus de dureté, expliquent ces divers emplois. Réduit en poudre, en feuilles minces, précipité par le protosulfate de fer de sa solution dans l'eau régale, amalgamé avec le mercure qui le ramollit, etc., il sert dans l'art du doreur sur bois, sur porcelaine, sur métaux, etc.; dissous dans l'acide hydrochloronitrique et précipité par l'étain, il donne un produit pourpre employé dans la peinture sur porcelaine sous le nom de *pourpre de Cassius*.

Quant à ses usages en médecine, à l'état soit de métal ou d'alliage, soit d'oxyde, de chlorure, d'iodure, de sulfure, etc., ils sont assez limités, et ne remontent qu'à l'époque des Arabes; mais la grande majorité de ceux qui l'ont expérimenté avec quelque suite, se prononce si hautement en sa faveur, qu'il mérite certainement de fixer l'attention de tous les praticiens. Dioscoride et Avicenne l'employaient à l'état de métal. Paracelse (*Archidox. lib.* VI. *de vita longa; de gradibus et compositionibus; fragm.* 2, et *alibi*) l'unissait au sublimé, comme une panacée universelle, qu'il nommait *calcinatio et solutio solis* (mélange recommandé depuis contre la syphilis, soit sous le nom, commun à plusieurs autres préparations, d'*aurum vitæ*, soit tout récemment, comme prophylactique, sous le titre d'*alexitère doré*). En 1540, A. Lecoq, dans son *Traité des maladies vénériennes*, cité, ainsi que la plupart des auteurs suivans, par Cullerier oncle, dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (XXXVII, 538), décrivit une prétendue préparation d'*or mercuriel* contre la syphilis, qu'il disait tenir d'un alchimiste, et qui était éméto-cathartique; G. Fallope la signala comme un remède de charlatan, et des expériences de M. Chevallier établissent qu'elle ne contient pas d'or. Un composé où entre l'or divisé, du calomel, du mercure, etc., a été indiqué en 1621 par J. Colle; l'*aurum vitæ* que Planis Campi (1623) préconisait contre la peste, la syphilis, la ladrerie, l'hydropisie, etc., contenait de l'or et du mercure; Horstius (1628) dit avoir vu donner contre la syphilis l'*or diaphorétique* (mélange d'or réduit et de précipité blanc); G. Ucay (1693) employait aussi, et disait ne pouvoir trop vanter contre cette maladie, un *or mercuriel* formé de précipité rouge et d'or divisé; A. Pitcarn (1714) a proposé l'or en poudre ou en feuilles contre la même affection, à la place du mercure; Fr. Hoffmann, dans sa Médecine rationnelle, regarde comme le remède le plus effi-

cace de la syphilis une liqueur formée, dit-on, de muriate d'or, de mercure et d'antimoine; Lalouette, dans son *Traité des scrofules*, signale contre cette maladie l'emploi de deux *foies de soufre solaire* et d'un *savon antimonial par la voie solaire*. Enfin, depuis 1811, époque où précisément A.-L.-Samuel Mitchill préconisait l'or à New-Yorck, M. Chrestien de Montpellier n'a cessé d'appeler l'attention des praticiens sur plusieurs des préparations de ce métal (l'or divisé, ses oxydes précipités par la potasse ou par l'étain, et surtout ses chlorures), dans le traitement de la syphilis et en général des affections lymphatiques. Plusieurs centaines d'observations, la plupart réunies et coordonnées dans l'important ouvrage que M. Legrand a publié en 1828 sur ce sujet, et ayant pour garans plus de quatre-vingts médecins (parmi lesquels nous citerons, outre M. Chrestien, MM. Caizergues, Niel, Lallemand, Souchier, Hufeland, Gozzi de Bologne, etc.), sont venues depuis confirmer l'utilité de ces médicamens.

Il n'est donc plus permis de réduire avec Linné (*Mat. med.*) les propriétés et les usages de l'or à ces quatre mots : *vis politica*, *usus œconomicus*; de dire avec Geoffroy que c'est en médecine le plus inutile des métaux; de croire avec un grand nombre d'auteurs (Spielmann, Baumé, Desbois de Rochefort, etc.) qu'il est sans action médicinale, et ne doit les vertus qui lui ont été attribuées qu'aux substances actives auxquelles, il est vrai, on avait coutume de l'associer; ou enfin, et par conséquent, de le passer sous silence en pharmacologie, comme on le voit dans nombre d'ouvrages, et même dans notre *Codex*, où ne figurent ni l'or, ni ses oxydes, ni son chlorure triple, mais seulement le *muriate d'or*, la moins sûre de ses préparations. C'est ce qui ressortira mieux, nous le croyons, de l'examen rapide que nous allons faire de ce métal et de ses divers composés, des préparations variées qu'on en forme, de leurs doses, de leur mode d'administration, des propriétés qu'on leur attribue, des inconvéniens qu'elles peuvent offrir, et enfin des applications heureuses qui en ont été faites à diverses maladies.

I. Or a l'etat metallique. Fourcroy prétend que le seul aspect de l'or réjouit ceux même qui n'en connaissent pas la valeur. Ficinus, en 1529, le recommandait, porté en amulette, pour égayer les mélancoliques et comme préservatif de la lèpre. Selon Avicenne, il corrige, mis dans la bouche, la mauvaise odeur de l'haleine, et, plus ou moins fortement chauffé, est le meilleur cautère actuel, vu la facilité avec laquelle se guérissent les plaies qui résultent de son application. Heilcher rapporte que des médecins ordonnaient d'*éteindre* de l'or rougi à blanc dans les boissons des malades, pour leur communiquer une vertu cordiale. L'inaltérabilité de ce métal le rend propre à plu-

sieurs emplois chirurgicaux, notamment à la confection de divers instrumens, des obturateurs, etc.

Passé à la filière, il est usité dans l'art du dentiste.

Battu en feuilles minces, on l'employait beaucoup jadis, soit luxe, soit charlatanisme, pour donner aux pilules un éclat séduisant, en même temps qu'on en masque le dégoût (d'où le proverbe avoir l'art de *dorer la pilule*), ou pour leur communiquer une vertu cordiale, quoique, au dire de la plupart des auteurs, son seul effet soit d'en diminuer l'action, de la retarder du moins, et, dans le cas où de faux or serait employé, de produire des effets autres que ceux qu'en attend le médecin. L'or en feuilles a été indiqué aussi en applications sur la face des variolés, comme propre à prévenir les cicatrices de la petite vérole (Heilcher), sur le mamelon, contre ses gerçures (*Gœtting. anz. von gel. sach.*, 1757 fasc. 36, p. 360; Elwert, 1794), sur la saignée comme hémostatique (Breban, *Mém. de l'acad. de chir.*, IV, 604).

Ces feuilles entraient dans une foule de poudres composées, telles que la *poudre de bézoard* de Sennert, la *poudre épileptique* de Guttête, la *poudre de perles rafraîchissante*, la *poudre de joie* et la *poudre pannonique* de Charas, et autres citées par J.-F. Gmelin (*Appar. medic.* I, 445), et généralement désignées comme cordiales. Elles entraient aussi dans le *cornu cervi auratum*, poudre d'une couleur pourpre, résultant de la calcination de l'or en feuilles avec la corne de cerf, jadis employée comme cordiale et alexitère, à la dose de 12 à 24 grains, contre les fièvres malignes, la rougeole et la variole, et inscrite dans la Pharmacopée de Wirtemberg; dans divers électuaires tels que la confection d'Hyacinthe et la confection alchermès de Charas; dans la *liqueur d'or*, usitée encore sur les tables; enfin dans une foule d'autres préparations dites *solaires*, dont, malgré leur nom, et à cause de leur vicieuse préparation, l'or ne faisait pas toujours réellement partie, où dans lesquelles il était associé à tant d'autres substances actives (aromatiques surtout) que son action propre y était pour ainsi dire ensevelie.

Ces mêmes feuilles servaient encore à préparer la *poudre d'or*, soit, ce qui est le plus simple et le plus sûr, en les triturant avec du miel et de la gomme arabique qu'on en sépare ensuite au moyen de l'eau chaude; soit en les amalgamant avec six fois leur poids de mercure, qu'on dissout ensuite par de l'acide nitrique, ou, comme le faisait aussi M. Chrestien, qu'on fait volatiliser au feu, ou même à un soleil ardent au moyen d'une très-forte lentille, lavant, séchant et pulvérisant enfin le résidu dans un mortier non métallique. Cette dernière préparation, où l'or est très-divisé et sous forme de poudre d'un brun foncé, est la première qu'ait expérimentée contre la syphilis M. Chres-

tien (devancé , comme on l'a vu plus haut, par J. Colle , Horstius , G. Ucay , Pitcarn , et suivi par beaucoup d'autres). MM. Duportal et Pelletier ont proposé de préparer cette poudre en précipitant du muriate d'or liquide par une solution de protosulfate de fer , et lavant le précipité avec de l'eau acidulée par l'acide hydrochlorique. Les homœopathistes se bornent à triturer pendant plusieurs heures les feuilles d'or avec du sucre de lait , et prétendent obtenir par là une poudre si active qu'un quadrillionième de grain d'or ainsi préparé , mis dans un flacon et respiré quelques instans par un mélancolique, suffit pour le délivrer de son penchant au suicide (*Exposition de la doct. méd. homœop.* d'Hahnemann , trad. par A.-J.-L. Jourdan , p. 328) : assertion dont la vérification facile et sans équivoque, pourrait servir, ce nous semble , à baser un jugement motivé sur l'étrange doctrine d'Hahnemann.

Quant à la *limaille d'or*, jadis regardée comme contrepoison , soit de l'aimant , qui alors passait pour vénéneux, soit du mercure (Dioscoride, lib.V, c. 70), elle a été vantée à l'intérieur et à l'extérieur contre l'épilepsie et les maladies de la peau , par Avicenne , qui ajoute qu'exactement porphyrisée, elle est bonne dans les affections du cœur , la tristesse de l'âme , la faiblesse de la vue , et , associée à d'autres médicamens , dans les affections atrabilaires. M. Chrestien , et à son exemple beaucoup de praticiens , l'ont employée avec le même succès que les autres préparations d'or, quelquefois même , M. Lallemand en particulier (*Nouv. bibl. méd.*, 1827, III , 414) , avec plus d'avantage, contre la syphilis, les dartres syphilitiques et diverses affections lymphatiques , depuis 1/4 de grain jusqu'à 4 grains par jour.

II. Alliages d'or. L'or s'allie à un grand nombre de métaux , et surtout à l'argent, au mercure , au cuivre , au fer , etc. ; mais ces alliages n'ont guère été employés en médecine , quoique celui d'or et de cuivre ait été jadis indiqué contre la migraine par de Hauterive , sous le nom de *Caracoli* (*Mém. de l'Acad. des sc.*, 1724, *Hist.*, p. 18); que l'*Aurum vitæ* de Planis Campi , cité plus haut , et plusieurs autres anciennes préparations , contiennent , à ce qu'il paraît, un amalgame d'or et de mercure , etc.

III. Oxydes d'or. Proust n'en admet qu'un ; Berzelius en décrit trois , savoir : un protoxyde vert, un deutoxyde pourpre, et un peroxyde jaune.

Le *protoxyde* contient 3,87 d'oxygène , est irréductible par la chaleur , et ne peut s'unir aux acides. Il est sans usages ; on l'obtient, dit-il, en traitant , par l'eau de potasse , du chlorure d'or qu'on a exposé à une chaleur suffisante pour en chasser une partie du chlore.

Le *deutoxyde d'or* serait , d'après Berzelius et d'autres chimistes , cette poussière pourpre que forme l'or en feuilles soumis à une décharge

électrique, ou fortement chauffé sur des matières terreuses. C'est à lui également que serait due la couleur pourprée que le chlorure d'or dissous imprime aux matières organiques, et la formation du *pourpre de Cassius*, véritable deuto-stannate d'or, qu'on obtient en précipitant le chlorure d'or par le proto-hydrochlorate d'étain. D'autres pensent, au contraire, que l'or, dans tous ces cas, est à l'état métallique, et ne doit qu'à sa grande division la couleur pourpre qu'il présente. M. Buisson a même récemment établi que le pourpre de Cassius n'est ni un stannate d'or, ni un mélange d'or métallique et de peroxyde d'étain, mais de l'or divisé mécaniquement par du sous-deutochlorure d'étain, que toute autre poudre blanche pourrait remplacer: opinion toutefois combattue par M. Robiquet, qui persiste à croire que l'or y est à l'état d'oxyde et combiné à du deutoxyde d'étain (*Journ. de pharm.*, XVI, 693 et 755); ainsi que par de nouvelles expériences (*ibid.*, XVII, 219), qui en font un composé triple d'oxyde d'or, de protoxyde et de deutoxyde d'étain. Quoi qu'il en soit, ce composé, usité dans les arts pour colorer la porcelaine, a été expérimenté contre la syphilis et autres affections lymphatiques, par M. Chrestien, qui le préparait, soit de la manière indiquée ci-dessus, soit au moyen de lames d'étain bien décapées, plongées dans une dissolution de chlorure d'or: dernier mode qui donne un précipité brun, et non pourpre, différent peut-être du premier. Le deutoxyde d'or paraît faire partie du *Crocus solis* de quelques auteurs: poudre brune, employée jadis en frictions sur la langue, à la dose de 1/2 grain à 1 grain, ou, à l'intérieur, en commençant par 1/20e de grain; et qu'on obtenait en calcinant, soit un mélange de soufre et d'amalgame de mercure et d'or, soit le précipité que l'huile de tartre par défaillance forme dans une solution dans l'eau de chaux du produit de la trituration de l'or en feuilles, du nitre d'alun et du sel de cuisine. Il entrait aussi dans le *cornu cervi auratum*, où il est uni à la corne de cerf préparée philosophiquement, et qui passait jadis pour cordial et sudorifique, etc.

Le *peroxyde d'or*, qui est l'*acide orique* de quelques chimistes, et le seul oxyde d'or non contesté, contient pour cent, d'après M. Berzelius, 12,07 d'oxygène. C'est la base du chlorure d'or dissous ou hydrochlorate d'or, d'où on peut le précipiter par un excès de magnésie ou d'oxyde de zinc, ayant soin ensuite de le laver avec de l'acide nitrique affaibli, pour l'obtenir à l'état de pureté (Pelletier). Quand, à l'exemple de M. Chrestien, on emploie le sous-carbonate de potasse, dont il faut se garder de mettre un excès qui redissoudrait le précipité, une partie de l'or est réduite et se précipite avec le peroxyde, qui retient en outre un peu de potasse: il ne s'agit plus que de laver, de faire sécher et de pulvériser l'oxyde (voyez sur les difficultés de cette opération, le Mémoire de MM. Duportal et Pelletier). M. Magendie

indique la baryte, d'après M. Caventou, à ce qu'il paraît, et observe qu'une partie de l'oxyde est réduite pendant la dessication, ce qui fait qu'à l'état sec il n'est pas complètement soluble dans l'acide muriatique.

Récemment précipité et à l'état d'hydrate, le peroxyde d'or est jaune; sec, il est d'un jaune brun; il devient pourpre au contact des matières organiques, sans doute en subissant quelque altération; la lumière ou une faible chaleur le décomposent; légèrement soluble dans l'eau, à laquelle il donne un peu d'astringence, il se dissout bien dans l'acide hydrochlorique avec lequel il forme un chlorure, et, en petite proportion seulement, dans l'acide nitrique bouillant et l'acide sulfurique; enfin il est réduit par les acides nitreux, sulfureux, phosphoreux, etc., et peut former avec la potasse un composé particulier (orate de potasse), avec l'ammoniaque l'or fulminant, dont, comme on le verra plus loin, la nature est encore litigieuse.

Ses usages médicinaux sont bornés. Précipité par la potasse, il a été particulièrement indiqué par M. Chrestien, uni à l'extrait d'écorce de garou, dans le traitement des scrofules. Ce même oxyde, précipité par la potasse, puis dissous dans l'acide nitrique et exposé quelques mois au soleil, constituait, suivant plusieurs auteurs, la *teinture d'or nervino-tonique*, *liqueur d'or*, ou *gouttes d'or* du général Lamotte, si renommées sous Louis XV, qu'elles se sont vendues un louis la goutte, et dans lesquelles il aurait dû se trouver à l'état de nitrate. Les *gouttes d'or blanches*, liqueur éthérée obtenue par la digestion au soleil et la distillation des gouttes d'or (et dont le résidu liquide formait l'*or potable de mademoiselle Grimaldi*), ne contenaient point d'or, mais un peu de fer qu'y ajoutait l'auteur. Dans la formule indiquée par Spielmann, on traite 1 gros d'or fulminant par 2 onces d'acide nitrique, et l'on ajoute 32 onces d'alcool : il paraît, au reste, que les véritables gouttes d'or du général Lamotte ne différaient guère de la *teinture de Bestuchef*, dont nous avons parlé à l'article *Fer* (voy. dans le *Bull. de pharm.* II, 276, une Notice de M. Desertine).

Nous croyons devoir rapporter encore à l'histoire des oxydes d'or, et plus particulièrement du peroxyde, malgré l'incertitude de leur véritable nature : 1° l'*Aurum vitæ*, oxyde d'or imparfaitement dissous au moyen du vinaigre et de l'alcool, dont parlent Quercetan et Angelus Sala, comme doué de propriétés merveilleuses; 2° le *chrysobezoar* ou *electrum aureum cordiale*, mélange d'oxyde d'or et d'oxyde de fer, d'un rouge obscur, qu'on fait détoner avec du soufre et qu'on lave avec l'acide acétique, indiqué par A. Sala comme utile contre les vomissemens, la diarrhée, la leucorrhée, le flux immodéré des règles, à la dose de 3 à 7 grains; 3° l'*aurum præcipitatum azurinum* du même, oxyde d'or précipité par l'huile de tartre, et qui devait

prendre, disait-on, une couleur bleue lorsqu'il était bien préparé, ce que révoque en doute J.-F. Gmelin ; 4° le *Bezoarticum metallicum*, que Béguin, qui le décrit (*Tyrocinium chim.*, p. 321), dit être sudorifique à la dose de 6 grains ; 5° le *Ceraunochryson diaphoreticum*, que ce même chimiste préparait en faisant brûler plusieurs fois de l'esprit-de-vin sur de l'oxyde d'or obtenu par précipitation, et recueillant, puis lavant à l'esprit-de-vin les particules qui se subliment sur les parois du vase, etc.

IV. Or fulminant. Deux composés portent ce nom : l'un obtenu par Scheèle et Bergmann, en traitant l'oxyde d'or par l'ammoniaque; l'autre qu'on prépare en précipitant la solution de chlorure d'or par un excès d'ammoniaque, lavant, et faisant sécher ensuite à une douce chaleur le précipité. Tous deux ont été récemment étudiés par M. Dumas (*Ann. de chim. et de phys.*, juin 1830) ; le dernier seul nous intéresse. Il résulte de ses recherches que celui-ci n'est ni un ammoniure d'oxyde d'or ou un orate d'ammoniaque, ni, comme l'a cru M. Sérullas, un azoture d'or, mais un composé de deux atomes d'azoture d'or ammoniacal et d'un atome de sous-chlorure d'or ammoniacal, avec l'eau nécessaire pour transformer tout l'azote en ammoniaque et tout l'or en oxyde. Il est jaune, solide, insipide, inodore ; détonne avec violence par l'action d'une chaleur de 200°, du choc, du frottement, et doit par conséquent être conservé dans des flacons couverts seulement d'un papier. Les acides forts et les alcalis le décomposent. Il est insoluble dans l'eau froide ; lavé long-temps à l'eau bouillante, il donne de l'hydrochlorate d'ammoniaque, et passe à l'état de sous-azoture ammoniacal.

Ce composé, signalé dès 1608 par D. Rivault, comme pouvant remplacer la poudre à tirer ; quelquefois désigné jadis sous le nom équivoque de *crocus auri;* indiqué dans les anciennes Matières médicales, comme un utile diaphorétique, dans les fièvres, les affections nerveuses, à la dose de 3 à 6 grains, d'après Croll, Hartmann, Rolfincius, etc.; admis encore dans le *baume d'or* de la Pharmacopée usuelle de Van-Mons, dans des pilules purgatives de la Pharmacopée batave, recommandées par Plenciz contre les engorgemens glanduleux suites de la scarlatine, ainsi que dans les *pilules solaires* de la Pharmacopée de Vienne, usitées comme anodynes et diaphorétiques, est à bon droit banni de notre *Codex*. C'était la base du *magisterium auri* d'Angelus Sala, mélange d'or fulminant (plusieurs fois arrosé d'esprit de mélisse et desséché), de safran, d'ambre gris et de musc, employé à la dose de 3 à 8 grains, comme cordial, dans les affections nerveuses; du *bezoarticum auratum* du même auteur, mélange de *magisterium auri*, d'extrait de vipère, de larmes de cerf, etc. ; du *magisterium*

chrysopurpuræ de G. Rolfincius, poudre cordiale résultant de l'action sur l'or fulminant de l'acide muriatique, qu'on chasse ensuite par le moyen de la chaleur, etc. Son action, d'après les faits observés par Konig, D. Ludovic, F. Hoffmann (*Opera omnia*, 1, 227, Genève, 1761), Plenck (*Toxicologia*, p. 241, Vienne, 1785), est plutôt cathartique (comme l'avait reconnu A. Sala, mais peut-être, suivant J.-F. Gmelin, faute d'avoir été bien lavé) ou même corrosive, que diaphorétique. Ces auteurs, en effet, l'ont vu, à la dose de quelques grains, produire des tranchées, des vomissemens et des évacuations alvines, des convulsions, des sueurs froides, des lipothymies, quelquefois (Plenck) une salivation abondante, et même la mort (Hoffmann, G.-E. Stalh), avec érosion des intestins (Rivinus, cité par Hoffmann). Rolfincius cependant dit l'avoir donné avec succès dans un cas de colique avec constipation opiniâtre; et Lémery (*Cours de chim.*, p. 100) s'en est servi pour combattre des accidens produits par de trop hautes doses de mercure. Swediaur parle aussi d'un *médecin de réputation* qui a préconisé l'emploi de l'or fulminant (3 à 5 grains), dans le traitement de la salivation mercurielle. On dit qu'il colore en noir les excrémens. M. Legrand observe avec raison qu'on ne doit l'employer qu'en solution dans l'eau (ou plutôt en suspension, puisqu'il est insoluble), à cause des dangers auxquels exposerait sa facile détonation.

V. Proto-iodure d'or. Ce composé, pulvérulent, d'un jaune verdâtre, insoluble dans l'eau froide, contenant environ 1/3 de son poids d'iode, décomposable par la chaleur, et que la potasse transforme en iodate et hydriodate d'or, peut être obtenu de diverses manières, d'après M. J. Pelletier, notamment en précipitant le chlorure d'or par l'hydriodate de potasse. Il a été administré à l'intérieur comme le muriate d'or, c'est-à-dire successivement par quinzième, quatorzième, douzième de grain, etc., par M. Pierquin (*Journ. des progrès*, etc.), contre les affections vénériennes aiguës ou chroniques, et aussi en pommade, uni au cérat, pour le pansement des ulcères vénériens ou scrofuleux.

VI. Sulfure d'or. Poudre noirâtre qu'on obtient en précipitant la solution de chlorure d'or par un courant de gaz hydrogène sulfuré, ou par un hydrosulfate alcalin, et qui contient plus de 80 pour 100 d'or (Oberkampf) : la moindre chaleur en dégage le soufre. M. A. Legrand annonce se livrer à des recherches sur les propriétés thérapeutiques de ce sulfure, ainsi que de l'iodure d'or; et nous avons déjà dit que Lalouette avait vanté les *foies de soufre solaire* dans le traitement des scrofules. Un des *or potables* des alchimistes était, dit-on, du sulfure d'or dissous dans de l'hydrosulfate de potasse.

VII. Chlorures et sels d'or. L'existence des sels d'or paraît dou-

teuse. Les acides nitrique et sulfurique ne dissolvent qu'une petite quantité de peroxyde d'or, et l'eau décompose cette dissolution, que M. Pelletier ne regarde d'ailleurs point comme vraiment saline ; l'acide muriatique ou hydrochlorique le dissout bien, mais paraît former avec lui un chlorure plutôt qu'un muriate ou hydrochlorate. Ce chlorure d'or, et surtout le chlorure d'or et de sodium, sont, de toutes les préparations de ce métal, celles qui ont été le plus expérimentées. Cette dernière est la seule qui, à raison de sa non-déliquescence, de sa facile solubilité et de son action modérée, mérite d'être conservée dans la matière médicale, à côté de l'or simplement réduit en poudre. Tout ce que nous dirons plus loin de l'action, des propriétés thérapeutiques, du mode d'administration de l'or et des accidens de son emploi, devra particulièrement lui être rapporté.

1. *Chlorures d'or.* M. Berzelius en admet deux : 1° un *protochlorure*, encore peu connu et sans usages, que l'eau chaude transforme en deutochlorure et en or métallique, et qu'on obtient en exposant avec précaution le deutochlorure à l'action de la chaleur; 2° un *deutochlorure*, le seul qui nous intéresse, qu'on nomme communément *chlorure d'or*, et, improprement, *muriate* ou *hydrochlorate d'or :* c'est le *murias auri*, *chloruretum auri* de notre Codex, sauf l'addition d'une quantité insignifiante de muriate de soude.

Ce dernier, formé de chlore et de peroxyde d'or, et contenant souvent un excès d'acide muriatique (Pelletier, *Journ. de pharm.*, VII, 502), est en petits prismes quadrangulaires ou octaèdres tronqués, d'un beau jaune, devenant verts lorsqu'on les dessèche dans le vide (Vogel, *Journ. de pharm.*, VII, 499); fusibles à une douce chaleur, réduits à l'état de protochlorure, puis décomposés complètement par une chaleur plus forte ; très-déliquescens, ce qui en rend l'obtention très-difficile, oblige de le conserver dans des flacons bouchés à l'émeri, et ne permet d'administrer ce chlorure qu'à l'état liquide. Ces cristaux solubles dans l'eau et l'alcool, ainsi que dans l'éther, sont inodores, mais d'une saveur très-styptique et un peu amère, avec un arrière-goût métallique.

La solution aqueuse de ce chlorure (*muriate* ou *hydrochlorate d'or* proprement dit), d'un beau jaune également, rougit les couleurs bleues végétales, colore en pourpre indélébile les matières animales, la peau en particulier, et se conserve sans aucune altération, comme l'a indiqué M. Figuier (*Journ. de pharm.*, II, 241) qui mettait 16 grains de chlorure par once d'eau : M. Chevallier a proposé de la former d'une partie de chlorure contre cent d'eau, et de la garder ainsi toute préparée pour l'usage médicinal. Une lame de fer, plongée dans ce liquide, se couvre d'une couche

d'un jaune brunâtre qui devient jaune d'or par le frottement ; le protosulfate de fer, le protohydrochlorate d'étain, et en général toutes les dissolutions métalliques susceptibles de passer à un maximum d'oxygène ou de chlore, le décomposent, en réduisant plus ou moins complètement l'or. Les sels de protoxyde de mercure, d'après les expériences du professeur Fischer (*Journ. de pharm.*, XVII, 175), donnent naissance à un précipité analogue au précipité pourpre, composé de deutoxyde de mercure et de sous-oxyde d'or. L'ammoniaque en sépare des flocons jaunes, connus sous le nom d'*or fulminant* (Voy. ci-dessus). Les autres alcalis en précipitent un sous-hydrochlorate jaune, s'ils sont en petite quantité ; de l'oxyde brun, s'ils sont en excès et aidés par la chaleur ; tandis que s'il y a un grand excès d'acide, il se forme un sel double et point de précipité : c'est ce qui a lieu lorsqu'on fait le chlorure d'or et de sodium. Les hydrosulfates alcalins en précipitent un sulfure d'un brun chocolat. Les huiles volatiles, l'éther, le naphthe, en séparent l'or et le retiennent en suspension, comme l'avaient reconnu les inventeurs d'*or potable*. Enfin les substances organiques, les extraits, divers liquides, tels que l'infusion de thé, le vin, l'albumine, la gélatine, le lait, la bile, le décomposent ; aussi a-t-on recommandé d'éviter en thérapeutique de semblables mélanges, conseil dont nous apprécierons plus loin le degré d'importance.

On obtient le chlorure d'or en dissolvant à une douce chaleur une partie d'or pur laminé, dans 3 parties d'acide hydrochloronitrique ; faisant évaporer doucement jusqu'à siccité, en ayant le soin d'agiter sans cesse le liquide. Suivant M. Magendie (*Formulaire*, 6e éd. p. 238 et 239), on peut l'obtenir très-pur, non déliquescent, sans excès d'acide hydrochlorique, quoique très-acide (ce qu'il est difficile d'admettre), en faisant évaporer jusqu'à dégagement de chlore, et retirant du feu la liqueur, qui se prend en masse, formée de belles aiguilles jaunes.

Ce sel, le seul admis dans notre Codex (quoique, à l'exemple de M. Chrestien, on lui ait généralement substitué aujourd'hui le chlorure d'or et de sodium), a été employé par fractions de grain, comme anti-syphilitique et anti-scrofuleux. En frictions sur la langue et les gencives, M. Chrestien le donnait depuis 1/16e de grain jusqu'à 1/4 de grain par jour, mêlé à diverses poudres, au moment même de son emploi (Delafield, qui assure l'avoir administré sans accidens jusqu'à la dose énorme de 1 grain 1/2, et peut-être Groetzner, qui en a donné jusqu'à 1 grain, employaient sans doute un autre composé) ; à l'intérieur, il le faisait prendre en pilules associé à diverses poudres organiques, ou même à des extraits sudorifiques, narcotiques, etc. Ce chlo-

rure est la base ou le point de départ de presque tous les *or potables*, de tous les *élixirs*, les *teintures* (*essentiæ* s. *elixir auri*), et autres solutions d'or, vraies ou prétendues, la plupart secrètes, que le charlatanisme, plus que la bonne observation, a tour à tour préconisées. La plus célèbre est la *teinture d'or* ou *or potable d'Helvétius*, qu'il ne faut pas confondre avec l'*or potable* de Mlle Grimaldi (voy. ci-dessus, p. 73), ou, comme Sprengel (*Hist. de la méd.*, trad. de Jourdan, III, 368), avec l'*or potable des pauvres*, de J.-B. Zapata (*Maravigliosi secreti di medicina e cerugia*, 1586), simple dissolution de sucre dans l'eau-de-vie. Celle d'Helvétius consiste en une solution, dans 64 parties d'alcool, de 16 parties d'huile de romarin, ayant servi à décolorer la solution de 1 partie d'or dans 8 d'eau régale, et d'où l'or réduit ne tardait pas à se précipiter : on l'administrait à la dose de 5 à 15 gouttes, comme diaphorétique, dans les affections malignes ; la formule en a singulièrement varié, quant aux proportions des composans ; celle que donne Geoffroy, dans sa Matière médicale, est beaucoup plus active. Plusieurs des *teintures* ou *élixirs d'or* des anciens ou ne contiennent pas d'or, ou en contiennent si peu, qu'on rapporte généralement au naphthe, à l'alcool, à l'éther, aux huiles essentielles, qui étaient les soi-disant dissolvans de l'or dans ces préparations, les propriétés excitantes, diaphorétiques, anodynes, nervales, cordiales, etc., dont on les disait douées. On peut voir dans J.-F. Gmelin (*l. c.* I, 449) les divers auteurs qui ont écrit sur la confection de l'or potable. Le *laudanum mercuriale* de H. Beyer n'est, d'après A. Sala, que de l'or potable d'une couleur de sang foncé, préparé avec une espèce d'esprit de sel doux ; l'*oleum solis* était une autre espèce d'or potable très-épais ; etc.

2. *Chlorure d'or et de sodium* (*muriate* ou *hydrochlorate d'or et de soude ;* à tort, dans quelques livres, *chlorure d'or et de soude*). Ce composé neutre, regardé d'abord par M. Pelletier, comme un simple mélange (*Journ. de pharm.*, VII, 3 ; VIII, 157 et 162), est d'un beau jaune orangé, en cristaux allongés, inaltérables à l'air, fusibles au feu, où ils perdent d'abord leur eau de cristallisation et sont ensuite décomposés. Il est formé, suivant l'analyse de M. Figuier jeune, auteur de sa découverte (analyse adoptée par M. Thénard), de : chlorure d'or, 69,3 ; chlorure de sodium, 14,1 ; eau, 16,6. On l'obtient en mélangeant deux solutions de chlorure d'or et de sel marin décrépité, dans des proportions telles que ce dernier forme le 8e, en poids, de la quantité d'or que le chlorure représente ; et l'on fait cristalliser ou évaporer à siccité la liqueur. Le procédé primitivement adopté par M. Chrestien, et décrit par Figuier aîné, ne donnait qu'un composé peu constant, non cristallisable, quoique solide, un peu déliquescent, et contenant toujours un excès de muriate de

soude, ainsi que l'a prouvé depuis M. Figuier jeune. Ses usages et ses doses, sur lesquels nous allons revenir, sont les mêmes que ceux du chlorure d'or, auquel il est préféré, comme plus constant, moins caustique, sans déliquescence et plus facile à administrer.

3. *Chlorure d'or et de potassium.* Il a été peu expérimenté, et semblerait devoir posséder les mêmes vertus que le chlorure d'or et de sodium. Toutefois, M. Double, qui en indique la préparation (*Journ. gén. de méd.*, XXXIX, 425; voy. aussi une note de M. Javal, dans les *Ann. de chim. et de phys.*, XVII, 337), dit l'avoir employé sans aucun succès, en frictions sur la langue, chez cinq malades, auxquels il a seulement fortement noirci les dents, comme le font du reste les autres chlorures d'or.

VIII. Choix, doses et mode d'administration des préparations d'or.

L'*or divisé mécaniquement*, c'est-à-dire réduit en poudre par l'un des procédés que nous avons précédemment indiqués, est la plus simple et la plus douce de ces préparations. C'en est en même temps la plus sûre, s'il est vrai, comme on l'affirme et comme nous sommes fort portés à le croire, qu'elle jouisse des mêmes vertus que les chlorures : car elle est exempte de toute action irritante immédiate; action comme étrangère, selon nous, à la vertu thérapeutique de la plupart des médicamens. Elle semble donc convenir surtout aux individus délicats et nerveux, aux femmes, aux enfans, à ceux dont les voies digestives sont très-susceptibles, et est quelquefois administrée pour préparer à l'action de composés plus énergiques. C'est la première qu'ait expérimentée M. Chrestien, et peut-être la plus utile à bien étudier, celle qui doit survivre à toutes les autres, l'or à l'état métallique paraissant être le véritable principe actif de tous les composés dont il est la base : on l'a vue triompher là où d'autres composés aurifères avaient échoué (obs. de M. Lallemand, *Nouv. Bibl. méd.*, 1827, III, 414, en faveur de l'*or limé*). On emploie l'or divisé, par doses croissantes, d'un quart de grain à 4 grains par jour, soit seul ou uni à diverses poudres, en frictions de 4 à 5 minutes, sur la langue, faites le matin à jeun, en ayant le soin de ne point cracher sa salive; soit à l'intérieur, mélangé à du miel ou à des confitures non acides (M. Bertrand), ou sous forme de tablettes; soit enfin en pilules, associé à divers extraits. On s'en est servi aussi à l'extérieur, sur des ulcères indolens, délayé dans du sirop, à la dose d'un scrupule par once, ou, en frictions sur la peau, incorporé, à l'axonge (16 grains par once), depuis la dose de 12 grains jusqu'à celle de 2 gros par jour. Nous avons vu plus haut (p. 71) comment s'en servaient les homœopathistes.

Les *oxydes précipités* soit par l'étain, soit par la potasse ou par la magnésie, s'emploient sous les mêmes formes que l'or en poudre,

mais à dose moitié moindre. Le peroxyde a surtout été recommandé par M. Chrestien, associé à l'extrait de garou (6 grains contre 2 gros, pour 60 pilules, portées successivement de 1 à 8 par jour), contre les scrofules; et par M. Gozzi, dans le traitement de la syphilis compliquée de scorbut, ou dans les accidens qui suivent l'abus du mercure. Ces composés, dont la nature varie suivant leur mode de préparation, sont d'un emploi peu sûr par conséquent; aussi n'en fait-on guère usage, quoique d'une activité modérée. Le pourpre de Cassius passe pour le plus actif, ce qui s'accorde mal avec l'état métallique qu'on lui attribue; quoique son degré de division, très-grand si on le compare à celui de l'or mécaniquement divisé, puisse à quelques égards expliquer ce phénomène.

Le *chlorure d'or et de sodium* est de tous les composés aurifères le plus constant, le moins coûteux et le plus usité; c'est, après le chlorure d'or, aujourd'hui abandonné, pour les raisons énoncées plus haut, le plus actif. L'énergie de son action immédiate, quoique indépendante peut-être de ses vertus thérapeutiques, commande dans son emploi une grande circonspection. Les formes sous lesquelles on peut l'administrer ne sont pas moins variées que les substances auxquelles l'ont associé les divers expérimentateurs. C'est ainsi que M. Chrestien qui, dans l'origine, avait voulu en tenir la préparation secrète, l'unissait au double de son poids d'un mélange d'amidon, de charbon et de laque des peintres, remplacé ensuite par la poudre de réglisse ou par celle d'iris de Florence, épuisée de tout principe soluble par l'eau, l'alcool, et même (M. Laillet) par l'éther; qu'il employait aussi les extraits de plantes fondantes, le sucre, le cérat, le saindoux; qu'on a proposé la poudre de lycopode épuisée par l'alcool; que plusieurs auteurs l'ont administré avec des préparations mercurielles, etc. La plupart des corps, organiques surtout, étant susceptibles de le décomposer, MM. Duportal et Pelletier ont pensé qu'il fallait bannir toute espèce d'association, ne le donner qu'en poudre, ou en solution dans l'eau, ou du moins n'opérer jamais les mélanges qu'au moment de l'administrer; conseil suivi par M. Niel et d'autres expérimentateurs : on a vu en effet (p. 77) au sujet du chlorure d'or, dont le chlorure d'or et de sodium ne diffère point à cet égard, combien sont nombreux les corps qui le dénaturent. Mais nous observerons d'une part, que M. Figuier (*Journ. de pharm.*, VI, 64) qui a reconnu l'altération que lui fait subir le sirop de gomme, a constaté aussi que cette décomposition est d'autant moindre et d'autant plus tardive que le chlorure se trouve en plus grande proportion dans le mélange (en sorte que, tandis que 1 à 3 grains, dans 4 onces de sirop, sont entièrement décomposés dans l'espace de 12 heu-

res, 4 à 6 ne le sont que partiellement en 24 heures et complètement que dans un temps indéfini; 12 à 18 enfin ne commencent à l'être qu'au bout de plusieurs jours); d'une autre part, que M. Chevallier, qui a vu des poudres sèches formées de lycopode, d'iris et de ce sel triple, complètement décomposées en 2 jours, et des pilules formées de 1 grain de ce chlorure, de 2 grains de poudre de réglisse, et de 1 grain de gomme arabique, avec s. q. d'eau, prendre en 15 heures une couleur rougeâtre que le frottement rendait brillante, et n'offrir plus alors à l'analyse que de l'or à l'état métallique; observe toutefois que ces pilules n'avaient pas cessé d'être efficaces (*Bull. de la Soc. méd. d'émul.*, 1822, p. 182). Nous ajouterons enfin que, bien qu'il importe toujours en matière médicale de tenir compte de semblables réactions, les vertus thérapeutiques analogues dont paraissent doués, quoiqu'à un degré moindre, dit-on, les oxydes d'or, et l'or lui-même à l'état métallique, rendent beaucoup moins préjudiciable qu'on ne l'avait cru d'abord de semblables mélanges, et moins important dès lors le précepte absolu de s'en abstenir.

Le chlorure d'or et de sodium s'administre en général à l'intérieur par très-petites fractions de grain. C'est par erreur, bien grave par conséquent, qu'il avait été indiqué à la dose de 3 à 18 grains par jour dans une des éditions du *Formulaire magistral* de Cadet. 4 à 5 grains de ce composé suffisant communément pour un traitement, antisyphilitique par exemple, on partage le premier grain en 15 parties, le 2e en 14, le 3e en 12, le 4e et les suivans en 10, rarement en un moindre nombre, et on en fait prendre une dose chaque matin à jeun. Quelques praticiens pourtant en ont porté la dose journalière à 1/4, 1/3, 1/2 grain même; ce qui dépend des idiosyncrasies, des circonstances morbides, et surtout du climat ou de la saison. On observe en effet que les individus lymphatiques, peu irritables, scrofuleux surtout, le supportent bien, ce qui permet de le moins fractionner au début et d'en élever plus rapidement et plus haut les doses; qu'au contraire les hommes irritables, les femmes, les enfans le supportant quelquefois mal, il est indiqué de le fractionner davantage, ou même soit de le suspendre, soit de le remplacer par des préparations plus douces, soit aussi de ne l'administrer qu'après le repas et de faire rejeter la salive lorsqu'on le donne en frictions sur la langue; que le froid, surtout humide, permet d'être moins réservé sur son emploi; que l'exercice même forcé, un régime doux, la sobriété, une température chaude en favorisent l'action, ce qui oblige d'en diminuer les doses. Du reste, au traitement par le chlorure, comme par les autres préparations d'or, surtout données à l'intérieur, on joint ordinairement l'usage des délayans (le petit lait entre autres, préféré par M. Legrand), des lave-

mens, lorsqu'il y a constipation, de la saignée dans les cas, d'ailleurs rares, de trop forte excitabilité; un degré modéré d'excitation n'étant pas nuisible, étant même favorable et nécessaire, suivant plusieurs praticiens (MM. Niel, Delafield, Gozzi, etc.), à cause des évacuations critiques qu'il détermine.

C'est en frictions sur la langue, à l'intérieur des joues, ou même sur les gencives, mais avec la précaution de ne point toucher aux dents, qui en seraient noircies à la base, qu'est surtout usité ce chlorure, ordinairement associé alors à 3 fois son poids de poudre d'iris épuisée par l'eau et l'alcool, sous le nom impropre de *muriate d'or préparé*, (Figuier), qu'on donne depuis 1/5 jusqu'à 3/8 de grain, ou à la poudre de lycopode traitée par l'alcool, ou enfin à celle d'amidon que M. Gozzi préfère. On les pratique avec le doigt qu'il colore en pourpre, et qu'après on essuie avec soin ou qu'on lave avec un peu d'eau ammoniacée. La salive, dont l'afflux dans la bouche est constamment augmenté, doit être ou rejetée, après avoir été gardée quelque temps, ou avalée, suivant la susceptibilité des sujets.

La solution aqueuse (1 grain dans 6 onces d'eau distillée) donnée par cuillerées dans une tisane, est, pour les individus peu irritables surtout, la forme la plus commode et la plus sûre de faire usage du chlorure d'or et de sodium, comme l'a vu dans son hôpital de vénériens, M. Bourquenod, gendre de M. Chrestien. Il en est de même de sa dissolution dans le sirop de gomme ou de salsepareille, opérée au moment où on veut l'administrer (1/16 de grain par once).

La forme pilulaire est, comme pour tous les médicamens très-actifs, la moins avantageuse. A l'extérieur on l'emploie uni au cérat ou à l'axonge, par doses de 1/2 gros au début, contenant 1/10 de grain de chlorure (M. Legrand, p. 70, prescrit par erreur une 1/2 once de perchlorure pour 4 onces de graisse), soit en applications sur le derme, dénudé au moyen d'un vésicatoire, ou sur des surfaces ulcérées; soit en frictions, ou sous les pieds à la manière de Cirillo, ou sur les autres parties de la peau, surtout après l'usage des frictions faites avec l'or très-divisé, ou enfin sur les tumeurs, les engorgemens lymphatiques, etc.

IX. Mode d'action des préparations d'or. L'action immédiate, primitive ou physiologique de ces préparations, n'est guère appréciable qu'à l'égard de ses chlorures, quoique ses composés insolubles, ou même l'or à l'état de métal, semblent n'être pas doués d'une action médiate, secondaire ou thérapeutique moins réelle. M. Chrestien regarde les chlorures comme infiniment plus actifs que le sublimé, mais moins irritans pour les gencives; donnés à très-petite dose, ils ne produisent dit-il, aucune lésion sensible, et se bornent à augmenter utilement

la transpiration et les urines. Si la dose est un peu plus forte, il survient une excitation presque générale, une sorte d'état fébrile suivi d'excrétions critiques, que plusieurs praticiens regardent comme salutaire, et que rendent manifeste l'augmentation des forces et de la chaleur, l'élévation et la fréquence du pouls, l'accroissement de l'appétit et de la faculté digestive, accompagné de constipation et plus rarement de diarrhée, etc. On les a vus produire aussi soit la sécheresse de la bouche et du gosier, révoquée en doute toutefois par M. Legrand, soit un flux de salive inodore, soit même des aphthes ou autre irritation buccale (Gozzi), qui peut forcer d'en suspendre l'emploi, sans provoquer toutefois les graves accidens de l'abus du mercure. Plus souvent il a paru exciter les désirs vénériens (M. Risuéno), agir comme emménagogue chez les scrofuleuses (M. Souchier), provoquer des hémorrhoïdes, enfin, par suite sans doute de l'excitation de l'encéphale, produire soit une sorte d'hilarité ou de sentiment de légèreté physique indépendans, dit-on, du bien-être qu'il peut procurer, soit, au contraire, de la céphalalgie, ou même une agitation nerveuse remarquable, parfois aussi de la loquacité et du délire. Une dose plus élevée encore a déterminé dans quelques cas rares une fièvre véritable, une chaleur vive et soutenue de la peau, diverses éruptions, l'excitation douloureuse des glandes, enfin des phlegmasies locales, surtout des voies digestives. M. Cullerier neveu a même vu 1/15 et ensuite 1/20 de grain produire une irritation gastro-intestinale; et M. Magendie 1/10 de grain être suivi d'une gastrite des plus intenses, qui, après trois années, se dessinait encore par une chaleur extrême de la peau, une insomnie opiniâtre et des érections fatigantes. L'ouvrage de M. Legrand (p. 265 à 282) présente plusieurs exemples des accidens que peut causer l'abus des préparations aurifères, publiés avec bonne foi, par MM. Chrestien, Niel, etc.; mais la plupart du temps, à l'époque surtout où le chlorure simple était en usage, c'est à l'imprudence du malade ou du médecin, à la mauvaise préparation ou au mauvais choix du médicament, que doivent être légitimement rapportés de pareils accidens, qui d'ailleurs ne sont guère à craindre avec les oxydes, et surtout avec l'or à l'état métallique qu'on finira sans doute par préférer au chlorure triple lui-même.

Quoi qu'il en soit, administrées à trop haute dose, ces préparations pourraient évidemment déterminer des effets toxiques redoutables, agir à la manière des poisons corrosifs et déterminer même la mort; on n'en connaît point pourtant d'exemple chez l'homme, du moins d'une manière aiguë ou plus ou moins immédiate; mais les expériences de M. Orfila ont fait voir qu'elles figurent, pour le chien, au nombre des plus violentes, surtout quand on les injecte dans la veine jugulaire,

et qu'alors elles agissent sur les poumons : introduit dans leur estomac, le chlorure d'or et de sodium enflamme et corrode ce viscère, mais avec moins d'activité que le sublimé. Le traitement consiste à favoriser le vomissement par des boissons douces et mucilagineuses, à prévenir ou combattre l'inflammation ; enfin, comme contrepoison, à donner une solution étendue de sulfate de fer, ou de la limaille de fer délayée dans de l'eau.

De ce qui précède, il est facile de conclure que les préparations d'or sont éminemment excitantes; que leur action, portée d'abord sur les voies digestives, s'étend plus ou moins rapidement ou activement, à raison des doses, sur les systèmes sanguin, lymphatique et nerveux, et enfin sur toute l'économie, notamment sur les organes excréteurs. Mais ces données, utiles pour en régler l'administration, n'éclairent que peu sur l'action médiate, secondaire ou thérapeutique de l'or, malgré les propriétés alexitères, cordiales, exhilarantes, etc., que les anciens lui avaient en outre attribuées. Cette action que l'observation clinique a pu seule révéler, est celle dont la connaissance importe le plus au praticien, mais c'est aussi la plus contestée; c'est elle, mieux que les livres et les théories, que devront consulter ceux qui désirent fixer d'une manière certaine leur opinion sur la valeur médicinale des composés aurifères.

X. Emploi thérapeutique de l'or. Une grande masse de faits, consignés dans divers écrits, notamment dans le traité de M. Legrand, riche de 387 observations, communiquées par plus de quatre-vingts observateurs et puisées dans une vingtaine d'ouvrages, ne permettent guère de mettre en doute l'action thérapeutique de l'or et de ses divers composés. M. Chrestien, qu'il faut toujours citer le premier sur ce sujet, les a expérimentés avec un grand succès, non-seulement dans les *maladies vénériennes*, mais dans la plupart des affections du système lymphatique, telles que *scrofules*, *goîtres*, *dartres*, *squirrhes* de la matrice et même *phthisie tuberculeuse*. M. A. Legrand (*Revue méd.*, 1831, IV, 21) dit avoir entre les mains un certain nombre d'observations de M. Porché en faveur du muriate d'or dans cette dernière maladie, dépendante du vice scrofuleux; et déjà Lalouette, il y a plus d'un demi-siècle, avait vanté contre les scrofules, dans son traité sur cette affection, deux *foies de soufre solaire* et un *savon antimonial par la voie solaire*. M. Duportal rapporte avoir obtenu du muriate triple et de l'oxyde d'or précipité par la potasse, la guérison d'un *ulcère cancéreux* qui avait détruit la lèvre supérieure, le nez, les joues, carié l'os maxillaire, etc. Le docteur Jahn a employé avec succès le muriate d'or (2 grains dans 6 onces d'eau) contre l'*ophthalmie chronique*, surtout scrofuleuse et rebelle (*Magazin de*

Rust; voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XVII, 411). M. Niel a observé des exemples d'*ophthalmie scrofuleuse*, d'*engorgement du gland*, de *tumeurs blanches*, de *teigne*, de *goître*, d'*éléphantiasis*, guéris par d'assez fortes doses de ces préparations. Le docteur Groetzner (*Bull. des sc. méd.* de Fér., IX, 269) a réussi par d'énormes doses de muriate d'or (1/4, 1/2 et même 1 grain), dans des cas d'ascite dépendantes d'affections chroniques du foie, chez des malades non épuisés; et M. Niel en a vu aussi des exemples. On a enfin prétendu trouver dans l'usage en lotions d'une solution fortement acide de perchlorure d'or et de deutochlorure de mercure, remède tenu secret sous le nom d'*alexitère doré* et qui a été analysé par MM. Laillet et Legrand, un prophylactique contre la syphilis; et nous osons à peine ajouter que le docteur Kammerer (*Arch. homœop.* de E. Stapf, VIII, 1829) recommande contre la hernie inguinale des enfans à la mamelle l'or administré homœopathiquement.

Mais si ces dernières propriétés sont au moins fort douteuses, si l'utilité de l'or et de ses préparations n'est pas encore démontrée pour la plupart des affections dont nous venons de parler, ces médicamens ont en leur faveur contre la *syphilis* un tel ensemble de témoignages qu'il nous paraît irrécusable. On a vu au commencement de cet article que, depuis Paracelse, l'or n'a cessé d'être vanté, soit seul, soit uni au mercure, dans le traitement de cette maladie; mais ce n'est réellement que depuis les recherches de M. Chrestien, éclairées d'ailleurs par les travaux des chimistes, que l'usage s'en est répandu. Nous ne saurions citer ici, faute d'espace, ni les faits allégués en sa faveur, ni même tous les noms des auteurs qui s'en sont occupés, tels que MM. Niel, Odhelius, Gastier; don Soria, médecin du roi d'Espagne; Delafield, Gozzi, F. Pascalis, Destouches, Hufeland, Fodéré, Dalmas, Lallemand, Souchier, Caizergues, Palazzi de Bologne (Valentin, *Voyage médical*, p. 106); Bourquenod, gendre de M. Chrestien; Pelissié (*Compte-rendu de la soc. de Mâcon pour* 1827, p. 76), Cullerier neveu (*Bull. des sc. méd.* de Fér., V, 268), Pleindoux, Porché, Sauvé, Estor, Canonge, etc.; mais la bibliographie très-complète de notre article, et en particulier l'ouvrage très-étendu de M. A. Legrand, peut fournir sur ce point d'abondantes lumières.

On verra dans ce dernier (p. 93 et suiv.) que, dans la *blennorrhagie virulente*, le premier effet du chlorure d'or et de sodium est d'augmenter l'écoulement, qu'il ne tarde pas ensuite à diminuer et tarir; que 2 à 3 grains en tout suffisent communément dans ce cas, et que si l'écoulement résiste, on peut associer au dernier grain du baume de copahu, ou l'huile essentielle qu'en a retirée M. Dublanc jeune; que dans les *syphilis récentes* (p. 93 à 162), 4 à 5 grains peuvent suffire, mais qu'on peut

aussi dépasser de beaucoup cette dose ; que dans la *syphilis constitutionnelle* ou secondaire (p. 163 à 231), le nombre des grains a quelquefois été porté jusqu'à plus de 40 ; que souvent (p. 379 à 470) des syphilis qui avaient résisté au mercure ont cédé à l'or, préféré par la plupart des expérimentateurs comme exempt des inconvéniens du premier; que ce métal guérit tous les symptômes primitifs ou secondaires, cicatrise les ulcères, résout les engorgemens, les excroissances, pour lesquelles les caustiques et l'instrument tranchant deviennent ainsi presque toujours inutiles; qu'il est particulièrement efficace contre les *dartres syphilitiques* (p. 471 à 502), où le mercure échoue si souvent ; qu'administré avec prudence et en ayant soin de combattre les irritations qui peuvent accidentellement survenir, il est exempt de danger et même d'inconvénient ; que son application calme même souvent les parties irritées ; qu'employé sous des formes qu'on varie au surplus suivant la nature des symptômes, la constitution des individus, les complications ou le plus ou moins de résistance du mal, il reste presque toujours victorieux ; que par conséquent il l'emporte réellement sur le mercure (p. 503 à 532) ; qu'il est donc vraiment spécifique, et jouit, comme l'a établi M. Niel, d'une *vertu occulte*, indépendante de son action excitante, comme de ses propriétés physiques (quoique M. Chrestien ait été conduit surtout à l'expérimenter d'après sa grande pesanteur, à l'exemple des anciens, qui rapportaient à cette propriété du mercure sa spécificité) ; qu'enfin nul traitement de la syphilis n'est plus simple, plus commode, plus secret et plus efficace.

Quoique l'ensemble de ces conclusions ne soit pas généralement admis, même par ceux qui ont le plus préconisé les préparations d'or ; quoique plusieurs des praticiens qui les ont essayées n'en aient pas retiré autant d'avantages, ou même lui aient attribué divers inconvéniens ; que notamment Cullerier oncle (*Journ. gén. de méd.*, XLIV, 212, et *Dict. des sc. méd.*, art. *Or*), dans ses expériences faites en 1811 et 1816, n'en ait obtenu, sauf quelques exceptions, que des améliorations momentanées dans la syphilis consécutive, et qu'il ait vu dans la syphilis récente le mal guérir chez les uns, s'amender seulement chez d'autres, et augmenter dans quelques cas ; qu'ainsi il ne regarde point le muriate d'or (le seul du reste qu'il ait mis en usage) comme antivénérien, et le range seulement au nombre des excitans et des toniques ; quoique enfin il soit loin d'être démontré que l'or l'emporte réellement sur le mercure administré avec la même prudence ; nous observerons cependant, en terminant, que ceux qui l'ont le plus expérimenté sont ceux aussi qui s'en louent davantage ; que beaucoup des reproches dont il a été l'objet sont aujourd'hui sans valeur, ainsi qu'on l'a vu plus haut : et nous conclurons en conséquence que ce

métal mérite d'être sérieusement étudié, surtout dans les affections scrofuleuses, d'origine vénérienne ou non, où les ressources de la médecine sont si bornées, et où il pourrait offrir ainsi de plus précieux avantages.

Eraste (T.). *Diss. de auro potabili.* Bâle, 1578 et 1584, in-8. — Sennert (D.). *Diss. de medicinâ universali et auro potabili.* Wittemberg, 1630, in-4. — Sala (A.). *Processus de auro potabili novo, paucisque adhuc cognito.* Strasb., 1630, in-8. — Sperling (J.). *Diss. de auro.* Wittemb., 1645. — Glauber (J.-R.). *De auri tinctura, sive auro potabili vero, was solche sey, etc.* Amstelodami, 1646, in-8 (*Tr. de medicina universali sive auro potabili vero.* Ibid., 1657, in-8). — Fabre (P.-J.). *De auro potabili medicinali.* Francfort, 1678, in-4. — Schelhase. *De auri operatione in corpus humanum* (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. II, A. 3, 1684, p. 306). — Pruggmayr (M.-M.). *De panacea auri purgante, ejusque in plurimis curandis morbis miranda virtute* (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. III, A. 5 et 6, 1697 et 1698, p. 182). — Crueger (D.). *De auro potabili ex sexaginta auri tincturis et resolutionibus processus* (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. III, A. 7 et 8, 1699 et 1700, *Append.* 30). — De Fronville. Observat. sur l'or potable (*Mém. de l'ac. r. des sc. de Paris*, 1701, p. 73). — Frick (J.). *Diatribe medico-spagyrica de auro potabili, etc.* Hambourg, 1702, in-4. — Helwig (C. de). Εκλογαι φυσικιατρικαι *de auro ejusque in medicina viribus.* Gripswald, 1703, in-4. — Ewald (B.). *Diss. de auro fulminante.* Kœnigsberg, 1704, in-4. — Fischer (J.-J.). *De aurea auri tinctura.* Brunop., 1704. — Berger (J.-G.). *Diss. de auro potabili.* Witemb., 1705, in-4. — Kœnig (E.). *Vera et philosophica auri diaphoretici poteriani præparatio* (*Ephem. acad. nat. cur.* Cent. 3 et 4, p. 113). — Teichmeyer (G.-F.). *Diss. de auro.* Resp. J.-G. Helcher. Ienæ, 1730, in-4. — Sachsens (J.-G.). *Diss. epistol. de auro potabili genuino seu tinctura solis secundum secretiorem Paracelsi mentem præparata, remedio contra multos morbos contumaces probato.* Ienæ, 1748, in-4. — Jacobi (J.-C.). *Diss. qua vi plurium obs. vires medicas auri, argenti, stanni et plumbi veteribus cognitas a falsitatis injuria vindicare conatur* (*Acta acad. moguntinæ*, I, 195). — Pontin. *Om chemiska guld preparaters bruk mot veneriska och lymphatiska siukdomar* (*Svenska Läkare Sällsk. handl.*, B. I, p. 73). — Chrestien (J.-A.). De la méthode iatraleptique, etc., et sur un nouveau remède dans le traitement des mal. vén. et lymphatiques. Paris, 1811, in-8, troisième édit.; 1815, in-8, quatrième édit. (Les deux premières éditions, étrangères à l'étude des préparations d'or, portaient le titre, l'une de *Méthode par absorption*, l'autre, qui est de l'an XII, de *Méthode iatraleptice*). — Vauquelin. Expériences sur quelques préparations d'or (*Ann. de chimie*, LXXVII, 321). — Duportal et Pelletier. Mém. sur quelques prép. d'or récemment employées en médecine (*Journ. gén. de méd.*, XL, 274; et *Ann. de chimie*, LXXXVIII, 38). — Figuier aîné. Lettre adressée aux rédact. du *Bull. de pharm.* sur les préparations d'or proposées par le docteur Chrestien (*Bull. de pharm.*, III, 105; févr. 1811). — Le même. Nouv. obs. sur la précipitation de l'oxyde d'or par la potasse, et sur l'admin. du muriate triple d'or et de soude (*Journ. de pharm.*, II, 241; juin 1816). — Oberkampf. Mém. sur les diverses combin. de l'or (*Ann. de chimie*, LXXX, 140). — Chrestien. Mém. et obs. sur un nouveau remède dans le trait. des mal. vénér. et lymphatiques (*Ann. de la société de méd. de Montp.*, XXII, 166; et XXIV, 382). — Odhelius (J.-L.). *Ron om guldets lakedoms-kraft* (*K. vetensk. acad. handl.*, 1813, p. 265. Voyez aussi *Journ. univ. des sc. méd.*, XIV, 268). — Gozzi (F.). *Sopra l'uso di alcuni remedii aurifici nelle malattie veneree; annotazioni teorico-pratiche, etc.* Bologna, 1817, in-4 (On en trouve l'analyse, d'après les *Opuscoli scientifici dell' univ. di Bologna*, 1817, dans le *Bull. de Férussac*, II, 336, et dans le *Journ. compl. du Dict. des sc. méd.*, I, 90). — Hufeland. De l'emploi médical de l'or (*Journ. de méd. prat.* Janv. 1817, p. 116). — Tell Rossignol. Diss. historique et pratique sur les préparations d'or (Thèse). Montp., 1818, in-4. — Destouches. Obs. sur l'efficacité du muriate triple d'or dans la syphilis et d'autres maladies lymphatiques (Thèse). Montp., 1819, in-4. — Figuier (et Bérard). Procédé pour obtenir le muriate triple d'or et de soude cristallisé (*Journ. de pharm.*, VI, 64). — Niel (J.-G.). Rech. et observ. sur les effets des préparations d'or du docteur Chrestien dans le traitement de plusieurs maladies, et notamment des maladies syphilitiques, publiées par J.-A. Chrestien. Paris, 1821, in-8 (On trouve à la pag. 345 le rapport de Percy sur deux mém. de M. Chrestien, envoyés en 1814 à l'Institut; et page 85 le rapport d'E. Delafield, de New-York, publié en 1817, consigné aussi dans la thèse de M. Destouches). — Pelletier. Faits pour servir à l'histoire de l'or (*Ann. de phys. et de chimie*, XV, 5 et 113; extraits dans le *Journ. de pharm*, VII, 3; VIII, 162). — Javal. Sur quelq. combinaisons de l'or (*Ann. de phys. et de chimie*, XVII, 337). — Figuier. Observ. sur le chlorure d'or et de sodium (*Ann. de phys. et de chimie*, XIX, 177; et *Journ. de pharm.*, VIII, 157). — Otto. De l'emploi de l'or dans la syphilis (*Biblioth. de Copenhague*, t. II, 1822). — Lallemand. Consid. et obs. sur les effets des préparations d'or (*Nouv. ann. clin. de Montp.*, mai 1822). Voyez aussi, du même, un mém. dans le *Journ. univ. des sc. méd.* (XXVII, 129); ses obs. sur les mal. des org. génito-urinaires. Paris,

1826, in-8; et la *Nouvelle Bibliothèque médicale*, 1827, III, 414. — Pleindoux. De quelques moyens thérapeutiques employés dans le traitement de la blennorrhagie. Montpelier, 1823, in-4. — Chamayou. De l'or et de ses composés usités en médecine. Montpelier, 1825, in-8. — Benaben (G.). Voy. *Journal universel des sciences médicales*, XLI, 117. — G.-T.-X. De la contagion syphilitique et des moyens de la prévenir. Paris, in-8 (Le prophylactique dont il s'agit est l'arcane vendu à Paris sous le nom d'*alexitère doré*). — Legrand (A.). De l'or dans le traitement des maladies vénériennes, etc. (Thèse). Paris, 1827, in-4. — Legrand (A). De l'or, de son emploi dans le traitement de la syphilis récente et invétérée, et dans celui des dartres syphilitiques; du mercure, de son inefficacité, et des dangers de l'administrer dans le traitement des mêmes maladies, etc. Paris, 1828, in-8. (Cet ouvrage contient la substance des mémoires que M. Chrestien avait envoyés à l'Institut en 1814, et dont le rapport, fait par Percy, se trouve dans l'ouvrage de Niel). — Chrestien (J.-A.). Lettre à M. Magendie sur les préparations d'or et les différentes manières de l'administrer. Paris, 1828, in-8. — Zernentsch (F.). *De usu auri in morbis syphiliticis* (Thèse). Berlin, 1829, in-8. — Bourquenod. Emploi, à l'intérieur, de la dissolution de chlorure d'or et de sodium dans le traitement de la syphilis (*Gazette méd.*, II, n. 17 et 18, avril 1831).

Or blanc. Ancien nom du *Platine*.

Or fulminant. Deux composés portent ce nom. Voy. *Or*. V, 74.

Or graphique. C'est le *Tellure* à l'état natif.

Or de Judée. Synonyme d'*Or musif*.

Or de Manheim. Alliage de cuivre et de zinc, analogue au *Cuivre jaune*.

Or moraïque ou Or mosaïque. Synonymes d'*Or musif*.

Or musif ou mussif. Deuto ou per-sulfure d'étain. (Voy. III, 159.)

Or paradoxal. C'est le *Tellure* natif.

Or potable. Nom donné par les alchimistes ou les charlatans, à diverses préparations, les unes contenant de l'or simplement suspendu, l'*or potable d'Helvétius*, par exemple; les autres renfermant du *chlorure d'or*, ou du *sulfure d'or* dissous dans de l'hydrosulfate de potasse; quelques-unes n'offrant pas du tout d'or, comme l'*or potable des pauvres*, de J.-B. Zapata (Voy. à l'art. *Or*, p. 78 et 75).

Or problématique. Synonyme d'*Or paradoxal*.

Or végétal.

Alberti (M.). *Diss. de auro vegetabili pannoniæ*. Halæ, 1732, in-4.

Ora, Orata. Noms italiens de la Daurade, *Sparus Aurata*, L.

ORAN, dans la régence d'Alger. Près de cette ville est une source qui sort de terre presque bouillante (*Aperçu hist., statist. et topog. sur l'état d'Alger*. Paris, 1830, in-12, p. 94).

ORANGE. A un quart de lieue de ce village du Nouveau-Jersey, situé à 3 milles de Newark, est une source minérale ferrugineuse, contenant en petite quantité du soufre et du sulfate de magnésie; la saveur de son eau est sulfureuse. Les marchands et petits bourgeois y affluent, et la prennent en boisson jusqu'à la dose de 3 à 4 pintes par jour, tandis que les gens du grand monde vont aux eaux de Saratoga: on n'en indique pas les propriétés. (Alibert, *Précis*, etc., 534).

Orange. Fruit du *Citrus Aurantium*, L. (II, 301). On donne parfois ce nom au fruit du *Cucumis Dudaïm*, L., de sa ressemblance avec la vraie orange.

— amère. Fruit du *Citrus vulgaris*, Risso (II, 305), appelé aussi *Bigarade*.

— de curaso. Un des noms de la Bigarade, *Citrus vulgaris*, Risso.

— de quito. Fruit du *Solanum quitense*, Dunal.

— royale. Nom qu'on donne aux Antilles, aux oranges infusées dans l'huile du *Jatropha multifida*, L. On dit qu'il suffit de les respirer, en les échauffant dans la main, pour être purgé (Descourtilz, *Flore méd. des Antilles*, II, 306).

Oramge de terre. Arbre du Brésil dont l'écorce fébrifuge est employée en Portugal sous le nom impropre de quinquina, d'après Gomez.

Orangeade. Boisson faite avec le suc de l'orange (comme la *citronnade* ou *limonade* avec celle du citron) dans de l'eau qu'on sucre à volonté. On en use dans les affections fébriles, bilieuses, etc., et comme rafraîchissante, humectante, délayante, etc. (Voy. *Orange*, II, 305).

Orangers (famille des). Synonyme d'*Aurantiées* (I, 503).

Oranget. Nom anglais de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Orangettes. Nom qu'on donne aux petites oranges avant leur développement, (II, 304).

Oranje. Nom hollandais de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Orant. Un des noms allemands du muflier, *Antirrhinum majus*, L.

Orata. Voy. *Ora*.

ORATES. Sels formés par la combinaison des bases salifiables avec l'oxyde d'or, considéré par quelques chimistes comme jouant le rôle d'acide : l'or fulminant a été regardé comme un orate d'ammoniaque (Voy. l'art. *Or*).

Orayuri. Un des noms de l'angusture, *Galipea Cusparia*, DC. (I, 300).

Orbe, *Orbis*. Nom générique des *Diodons*. Voy. ce mot.

Orbesina. Nom italien de la grosse Mésange, *Parus major*, L.

Orbis. Ancien nom latin du *Tetrodon Mola*, L. Voy. aussi *Orbe*.

Orbota. Nom du Genseng, en Tartarie. (III, 356).

Orca. Nom latin de l'Épaulard, *Delphinus globiceps*, Cuv.

ORCANETTE. Sous ce nom complexe on désigne des racines tinctoriales, rouges, provenant de Borraginées, que le commerce retire du midi de la France et du Levant, mais surtout du nord par l'Allemagne et la Hollande ; on dit celle de notre pays, qui est à peine connue dans le commerce, fournie par le *Lithospermum tinctorium*, D.C. (*An?* Linné, non Vahl [1]), et le *L. anchusoides*, N., confondus

---

[1] Dans la première édition de son *Species*, p. 132, Linné admet un *Lithospermum tinctorium ;* on ne le trouve plus dans la seconde, où il est remplacé, p. 192, par un *Anchusa tinctoria*, L., pour lequel il indique la figure de Jean Bauhin (*Hist.*, III, 584). Mais cette plante n'est pas un *Anchusa*, puisque au lieu d'avoir la gorge écailleuse elle l'a nue comme les *Lithospermum*. Depuis Lamarck et Desfontaines, etc., jusqu'à de Candolle, on a admis un *Anchusa tinctoria*, distinct du *Lithospermum tinctorium*, L., mais qui est un *Lithospermum*. M. de Candolle a fait le premier observer que nous n'avons pas l'*Anchusa tinctoria* de Linné, et il n'a publié dans sa *Flore française* (III, 624) qu'un *Lithospermum tinctorium*, qu'il dit être celui de la première édit. du *Species* de Linné, ignorant quel est l'*Anchusa tinctoria* de Linné, et indiquant aussi la figure citée de Bauhin comme représentant son *L. tinctorium*. Nous dirons que sous le nom d'*Anchusa tinctoria* on a un autre *Lithospermum* à feuilles plus larges, à racines colorantes, que nous proposons d'appeler *L. anchusoides*, qui fournit aussi des racines d'orcanette au commerce ; c'est la plante que Lamarck, Desfontaines et Willdenow ont appelée *Anchusa tinctoria*. Sprengel a un autre *Anchusa tinctoria*, qui nous paraît un véritable *Anchusa* qui vient en Grèce, en Égypte, que nous possédons de Candie, mais que Linné n'a pas connu ; car il indique le sien, qui est un *Lithospermum*, aux environs de Montpellier.

jusqu'ici avec l'*Anchusa tinctoria*, L. (non Ruiz et Pavon), plante devenue fort litigieuse, et sur laquelle nous avons cherché à donner quelque lumière dans la note d'autre part. On devra donc rectifier ce que nous avons dit nous-mêmes sur cette synonymie (IV, 135), et surtout ce qu'on trouve d'erroné à ce sujet dans le *Bull. de pharmacie* (IV, 38, et VI, 490). L'Orcanette ne nous arrivant qu'en racine, il est difficile d'affirmer de quelle plante elle provient; on soupçonne que plusieurs en fournissent. On citait d'abord, à supposer que ce ne soient pas les mêmes que chez nous, l'*Anchusa tinctoria* de Linné, que nous croyons être notre *Lithospermum anchusoides;* peut-être l'*Anchusa tinctoria*, de Sprengel, plante à peine connue jusqu'ici, en fournit-il aussi? On indique avec plus de raison, sans doute, l'*Onosma echioides*, L.; puis l'*Echium rubrum*, L., et même l'*Echium vulgaris*, L., végétaux qui croissent aussi chez nous. En Amérique, on emploie aux mêmes usages, dans celle du nord, l'*Anchusa virginica*, L.; et dans celle du sud, le *Lithospermum tinctorium*, Ruiz et Pavon (*non* D.C.). La partie corticale seule de ces racines est employée, car le cœur est ligneux et blanc; on s'en sert en teinture, pour fabriquer du fard, pour colorer certains médicamens, tels que pommades pour les lèvres, opiats pour les dents, onguens, teintures, etc. On s'en servait aux mêmes usages chez les Grecs, qui lui donnaient le nom d'*Alcanna*, ou de *Faux Alcanna*, à cause de l'usage tinctorial qu'ils faisaient du véritable (*Lawsonia inermis*, L.). Ces racines étaient aussi regardées comme astringentes, sans doute par l'habitude où l'on est d'attribuer cette propriété à toutes les substances qui ont une couleur rouge. Guettard dit avoir vu les os d'un poulet auquel il donnait de l'orcanette dans sa nourriture, éprouver un gonflement considérable (*Mém. de l'acad. des sc. de Paris*, 1746, p. 102): nous ignorons la cause de ce phénomène, probablement accidentel.

L'orcanette telle qu'on la trouve dans le commerce, et qu'elle nous arrive par l'Allemagne et la Hollande, est en morceaux tordus, inodores, insipides, d'un rouge-noir, léger, gros comme une plume et même le doigt, teignant fortement lorsqu'on la manie; l'écorce en est soulevée, comme détachée, fendillée; on dirait que ces racines ont été baignées dans une teinture rouge et y ont subi une sorte de fermentation qui a développé leur couleur, et même a pénétré du dehors au dedans et causé une sorte de détérioration; car si on la compare aux racines des plantes ci-dessus, telles qu'on les voit dans les herbiers, ce que nous avons fait, on n'y voit point ou guère d'analogie; à peine ces dernières ont-elles une teinte légèrement rougeâtre; elles sont petites, compactes et dures, et leur écorce est très-adhérente. Il est évident pour nous que l'origine et la préparation de cette orcanette du com-

merce, la seule dont on use, ne sont pas encore bien connues; et cependant c'est en Europe, sous les yeux de gens qui peuvent l'observer, que cette préparation a lieu! Qu'on s'étonne de notre ignorance sur les substances exotiques!

Haussman (J.-M.). Mémoire sur la manière d'employer en teinture la racine d'orcanette. (*Ann. de chim.*, LX). — Pelletier. De la matière colorante de l'orcanette. (*Bull. de pharm.*, VI, 445).

ORCANETTE DE FRANCE. *Lithospermum tinctorium*, DC. (IV, 135).

— DE CONSTANTINOPLE. Lémery donnait ce nom au henné, *Lawsonia inermis*, L. (IV, 78).

ORCELLE. *Agaricus Orcella*, Bull. (*Champ.*, 519, t. 59 et 573). Il est comestible d'après Persoon (*Champ. comestib.*, p. 204).

ORCHIDÉES, *Orchideæ*. Famille naturelle, considérable, de plantes, de la série des Monocotylédones épigynes, dont le nom vient du genre *Orchis*, un des principaux parmi le grand nombre de ceux qu'elle renferme. Ce sont des végétaux vivaces à feuilles simples, entières, engaînantes, qui habitent dans presque toutes les régions du globe; ceux des zônes tempérées sont herbacés et terrestres; ceux des pays chauds sont souvent frutescens et parasites sur les arbres, ce qui a valu à plusieurs l'épithète d'*Epidendrum*; leurs fleurs offrent ordinairement des formes bizarres, qui imitent celles de la mouche, de la guêpe, d'un oiseau qui vole, d'un homme pendu, du sabot, etc.; quelques-unes ont une odeur fétide, comme le *Satyrium hircinum*, L., etc., d'autres une des plus suaves, comme la Vanille, etc. Les racines des espèces herbacées ordinairement tuberculeuses, au nombre de deux, et de forme arrondie, ont été comparées aux testicules, ωρχις en grec, dont est venu le nom du genre, *Orchis*; quelquefois elles sont palmées. Ces racines, dont l'une nourrit la tige de l'année et est presque desséchée à la chute de celle-ci, à l'automne, sont remplies au printemps, ou plutôt sont une agglomération d'une fécule dense, compacte, presque cristalline, très-nourrissante, dont on prépare dans l'Orient, surtout en Perse, une matière nutritive appelée *salep*, et qu'on pourrait très-bien fabriquer en France, comme nous le dirons au mot *Orchis*. La culture des orchidées est difficile, tandis qu'elles croissent naturellement avec facilité, poussant chaque année une bulbe nouvelle, pendant que l'ancienne dépérit, ce qui leur fait faire une progression lente, mais réelle, avec le temps, que Villars estime à un demi-pouce par an, et a fait expliquer la transmission de certaines espèces d'un pays dans un autre. Les fruits des orchidées sont des capsules polyspermes, uniloculaires, trivalves, quelquefois courtes et ovoïdes, d'autres fois comme siliqueuses; les semences sont toujours très-fines.

Les propriétés médicales des orchidées sont peu remarquables, à l'exception d'un petit nombre d'espèces; toutes celles qui offrent des

tubercules radicaux peuvent être usitées comme nutritives, et on les a crues aphrodisiaques; opinion qui résulte sans doute de la forme de ces tubercules. On ne sait sur quel fondement on a dit les fleurs des orchidées vulnéraires, à moins que cela ne vienne des taches d'un rouge de sang qu'on observe sur quelques-unes; celles qui ont des fleurs fétides, hircines, ont été indiquées comme anti-hystériques; celles qui en ont de suaves comme balsamiques, cordiales. Le fruit de la Vanille, *Vanilla aromatica*, Sw., est le plus célèbre de tous les produits des orchidées, sous le rapport de l'emploi qu'on en fait comme aromate et comme condiment cordial, stomachique, pectoral, etc., surtout pour aromatiser le chocolat: on retrouve cette odeur, mais bien faiblement, dans d'autres orchidées exotiques et même dans quelques Orchidées indigènes.

ORCHIS. Genre de plantes de la Gynandrie monogynie de Linné, qui donne son nom à la famille des *Orchidées*, et dont l'étymologie est indiquée à cette famille. Il est assez nombreux en espèces, qui croissent surtout en Europe et dans les contrées tempérées du globe, comme la Perse, le bassin de la Méditerranée, etc.; ce sont des plantes à fleurs éperonnées, souvent très-agréables à voir, en épis, à feuilles engaînantes, simples, entières, dont les racines tuberculeuses, ovoïdes, ou quelquefois palmées, offrent une légère odeur *hircine*, surtout étant réduites en poudre.

Ces plantes n'ont point, à proprement parler, d'emploi thérapeutique, et ne sont que peu ou point usitées en médecine. Les anciens en ont signalé quelques espèces qu'on a cru reconnaître parmi les nôtres pour être l'*Orchis mascula*, L., l'*O. Morio*, L., l'*O. bifolia*, L., que Dioscoride et nos formulaires appellent *Satyrion*, à cause de la forme des bulbes radicales, etc.; espèce que Mahon dit être employée dans quelques localités sur les plaies et ulcères (*Encyclop. médic.*, V, 513). Les racines de l'*O. abortiva*, L. passent pour astringentes; il y a dans Forskal (*Flora ægyptiaco-arabica*, p. 156) un *Orchis flava* dont le suc appliqué sur les piqûres causées par des épines fait, dit-on, sortir celles-ci, etc., en Arabie. Les bulbes des orchis ont été regardées comme aphrodisiaques, sans doute à cause de leur odeur et de leur forme, et par une sorte de signature.

Salep. L'utilité la plus marquée des orchis est celle qu'on retire de leurs bulbes radicaux, dont on prépare une matière alimentaire connue sous le nom de *Salep*, *Salap*, *Salop* (*Sahhleb*, d'après Forskal), en Orient, noms qui signifient Orchis dans la langue arabe. Pour cela, on en recueille, en Perse, indistinctement les bulbes; on les lave, puis on les passe à l'eau bouillante pour leur ôter la pellicule

extérieure ; on les fait alors sécher, soit en les enfilant en chapelet, qu'on met au soleil, soit en les exposant sur des toiles, ce qui est préférable parce qu'on ne trouve pas dans la poudre qu'on en fait les débris de la substance qui a servi à les traverser. Dans cet état de dessiccation, on les conserve tant que l'on veut ; ce qui permet de les porter en voyage, etc., surtout dans ceux de long cours : on les reçoit alors dans le commerce, du Levant, par la Turquie, etc. Ces bulbes nous arrivent sous forme de tubercules, depuis le volume d'une dragée, d'une olive, etc., jusqu'à celui d'un noyau de cerise, irréguliers, parfois ridés, un peu transparens, d'apparence et de couleur de corne, ce qui les avait fait prendre pour une sorte de gomme par quelques anciens auteurs, parce qu'ils ont effectivement quelques rapports avec la gomme adraganthe, d'après M. Caventou, qui y a reconnu un peu de sel marin et de phosphate de chaux ; ils ont une légère odeur hircine, qui se développe davantage à l'eau ; l'expérience montre qu'ils diminuent des trois quarts par la dessiccation, ce qui fait supposer qu'on possède en Perse des orchis dont les racines sont plus volumineuses que celles des nôtres. On met ces tubercules en poudre, en les humectant un peu, sans quoi leur consistance cornée permettrait difficilement de les y réduire : pulvérisé, le salep se dissout en grande partie, et à la manière des fécules, dans l'eau, dont il exige soixante parties pour en dissoudre une, dans le lait, le bouillon, etc. La partie insoluble est analogue à la gomme de Bassora. Il est usité, surtout dans l'Orient, comme un excellent restaurant, un puissant moyen analeptique, contre l'épuisement des forces, l'abus des jouissances vénériennes, l'étisie, etc. ; on le croit en même temps aphrodisiaque, mais alors on y ajoute des aromates ; comme la cannelle, le girofle, le gingembre, etc. En Pologne, la décoction de salep est la tisane dont on use dans presque toutes les maladies. Les anciens ont débité mille rêveries au sujet de l'emploi des bulbes du *Satyrion*, nom qu'ils donnent aux orchis. Voy. *Théophraste* (*Hist.*, IX, *c.* 19), Dioscoride (*lib.* III, *c.* 134), et Pline (*lib.* XXVI, *c.* 10).

Les Turcs, les Persans font un usage habituel de salep dans leurs repas. On prétend que c'est l'aliment qui contient le plus de substance nutritive sous le moindre volume possible, et qu'une once suffit pour nourrir un homme pendant un jour. En France on ne l'emploie guère que comme nourriture pour les malades, et comme un incrassant du premier ordre, sans doute à cause de sa saveur fade et de son odeur peu agréable, si nous en jugeons d'après l'impression que cette fécule a faite sur nous : on en fait des potages, des consommés ; on en met dans le chocolat ; on en fabrique des gelées, des pâtes, etc., en y ajoutant du sucre, des aromates, etc., que

l'on conseille dans les irritations de la poitrine, de l'estomac, dans la phthisie pulmonaire, la fièvre hectique, l'hémoptysie, le marasme, la dysenterie chronique, etc. La quantité ordinaire est d'un gros ou deux de salep dans s. q. d'eau ou de tout autre liquide pour le dissoudre. Dans tous les cas où on s'en sert, il faut avoir soin qu'il ne soit pas altéré de vétusté, ce qui peut lui arriver s'il est en poudre depuis long-temps, parce que cette poudre se tasse et s'agglomère facilement; ou mélangé de substances étrangères, quoique notre opinion soit que, s'il ne l'est qu'avec d'autres fécules, telle que celle de pommes de terre, par exemple, l'inconvénient serait plus apparent que réel. Pour l'usage médical, on fait des décoctions de sa poudre qu'on donne dans la dysenterie, les irritations stomachiques ou intestinales, qu'on a conseillées contre le choléra; on en met dans les loochs, etc.

On a proposé de remplacer le salep exotique par celui qu'on prépare avec les tubercules de nos orchis, surtout avec ceux de l'*O. mascula*, L.; nous ne voyons aucun inconvénient à cela, et nous croyons même la chose fort possible, ainsi que l'a établi C.-J. Geoffroy dans les *Mém. de l'Acad. des Scienc. de Paris*, pour 1740 (p. 99). Depuis, Retzius, Moult, Coste et Willemet, etc., ont reconnu la même possibilité, en substituant le four au soleil de la Perse. M. Marsillac a surtout fait voir les grands avantages, en temps ordinaire et surtout dans ceux de disette, qu'on pourrait retirer de ces tubercules nourrissans, si on exploitait ceux que l'on laisse perdre chaque année sur la surface de la France; il prétend que dans le Midi un homme peut en une journée recueillir 12 livres de bulbes, qui, par la dessiccation, se réduisent à 4 livres. Nous avons effectivement chez nous des bois ou landes fraîches ou un peu humides, vers le Nord, où on pourrait enlever au printemps des charretées d'orchis; mais nous observerons que ces plantes, dont on a ôté les bulbes, ne reviennent plus; que celles venues de graines sont fort long-temps à reproduire des tubercules; et que, si on voulait exploiter ce genre d'industrie, il faudrait faire comme pour les bois, mettre les cantons en coupe réglée, sans quoi on serait des années sans pouvoir récolter de nouveaux tubercules. Du reste, le prix peu élevé du salep exotique (30 sous la livre environ) rend cette exploitation peu fructueuse sous le rapport du profit. M. Beissenhirtz, de Munich, dit que, pour faire de bon salep avec nos orchis, il faut récolter les tubercules non en juin, mais en juillet, lorsque les fleurs et la tige meurent, parce qu'alors le nouveau bulbe a toute sa force. On les lave promptement à l'eau froide; on les fait cuire à l'eau bouillante, ce qui leur fait perdre leur odeur et les rend diaphanes, puis on les laisse égoutter, et on les fait sécher promptement au four, car ils se gâtent si on les laisse à

l'état humide pendant plus de douze heures. Les *Orchis Morio*, *mascula* et *militaris* donnent, suivant lui, le meilleur salep; les *O. maculata* et *latifolia* en fournissent d'une qualité un peu inférieure; celui de l'*O. bifolia* est de mauvaise qualité (*Bull. des sc. méd.*, de Férussac, XV, 107). Il paraît qu'on voit parfois dans le commerce du salep indigène, mais qu'on en trouve à peine moitié du prix de celui de Perse : on dit qu'il vient du Nivernais.

Il y a des pays où on mange les tubercules des orchis sans aucune préparation. Péron rapporte, dans son *Voyage aux Terres australes* (p. 81), qu'à la terre de Lewin les naturels ont pour toute nourriture les bulbes des orchis, dont ils sont très-avides; nos campagnards pourraient en user de même, surtout dans les temps de disette.

Quelques teinturiers font usage du salep en place de gomme arabique, pour lustrer les étoffes, etc., instruits, à ce qu'il paraît, par ce qui a lieu en Perse sous ce rapport.

Larpow (P.-T.). *De orchide dissertatio inauguralis.* Rostochiæ, 1747, in-4. — Lettre sur le salep. (*Ancien journ. de méd.*, XI, 264; Paris, 1759). — Keilhorn. *Diss. de radicibus senega et salab.* Francof. ad Viadr., 1769. — Marsillac. Mémoire sur la préparation des orchis qui croissent en France. (*Bull. de la soc. philomat.*, I, 6). — Beissenhirtz. Sur les saleps de l'Allemagne (en allemand). (*Archiv. des apothec.*, XXII, 113).

Orcyon. Un des noms du *Boletus frondosus*, L. (I, 634).

Ordi. Nom languedocien de l'Orge, *Hordeum vulgare*, L. (III, 527).

Ordillon. Nom du *Tordylium officinale*, L., dans Nicander.

Ordonnance. Voyez *Formule*.

Oreb. Nom hébreu du Corbeau, *Corvus Corax*, L.

Oregano. Nom espagnol de l'Origan, *Origanum vulgare*, L.

Oreille d'abbé. *Cotyledon Umbilicus*, L. (II, 452).

— d'ane. Un des noms de la grande Consoude, *Symphitum officinale*, L.

— grande. Nom donné au *Thon* par les marins.

— d'homme. Un des noms de l'*Asarum europæum*, L. (I, 462).

— de judas. *Peziza Auricula*, L.

— de lièvre. *Buplevrum falcatum*, L. (I, 688).

— de noiret, ou nouret. *Agaricus dimidiatus*, Bull. (I, 104).

— d'orme. Un des noms du *Boletus juglandis*, Bull. (I, 634). Le nom d'*Oreille* se donne à plusieurs champignons sans pédicule, et adhérens par un de leurs côtés.

— de rat. *Hieracium Pilosella*, L. (III, 492).

— de souris. Nom du *Myosotis scorpioides*, L. (IV). On le donne aussi à l'*Hieracium Pilosella*, L.

Oreillère. Un des noms vulgaires du *Forficula Auricularia*, L.

Oreilles de mer. Nom vulgaire des Halyotides. Voy. *Halyotis*.

Oreillete. *Agaricus auriculatus*, Dub. (I, 104).

— (Petite). *Agaricus ericetosus*, B. Il est comestible dans plusieurs cantons.

Orel, Orzil. Noms illyriens du grand aigle, *Falco Chrysaetos*, L.

Orelha de gato. Nom brésilien de l'*Hypericum connatum*, Lam. (III, 576).

Orelia, Orelie. *Allamanda cathartica*, L. (I, 179).

Orellana, Orleana. Noms du rocou, *Bixa Orellana*, L. (I, 609).

Oreni. Nom japonais de l'*Hibiscus Manihot*, L. (III, 491).

Oreni-kadsura. Nom japonais de l'*Uvaria japonica*, L.

ORENSE (Eaux minérales d'). Ces eaux, nommées *Aquæ calidæ*, sont situées dans l'intérieur et aussi hors de la ville d'Orense, dans

la Galice, en Espagne. Les vertus n'en sont pas encore bien constatées ; cependant on en use dans le pays contre les affections du système locomoteur, notamment dans le cas de paralysie (Montero, *Aguas de Espana*, p. 326, in-fol., Madrid, 1797).

Oreodoxa regia, Kunth. Nom d'un palmier de l'île de Cuba, dont les fruits âcres sont employés à la nourriture des cochons, etc. (*Novâ gen. et spec.*, I, 305).

Oreomelia. Nom que les Grecs donnaient au frêne à la manne, *Fraxinus Ornus*, L.
Oreoselinum, off. Nom officinal de l'*Athamanta Oreoselinum*, L. (I, 481).
Orestion. Nom de l'aunée, *Inula Helenium*, L., dans Dioscoride.

OREZZA, en Corse, à sept ou huit lieues de Corte. Il y existe deux sources minérales froides, de nature différente, fort usitées dans le pays, distantes d'un demi-mille; situées, l'une sur le penchant, l'autre au bas d'une montagne, dans un endroit communément appelé *Acqua rossa*, par allusion sans doute à la couleur ochreuse du sédiment que les eaux y déposent. Toutes deux, au rapport de M. Vanucci (*Mémoire inédit sur les eaux minérales de la Corse*; Voy. II, 44), ont été analysées en 1821 par M. Campana, professeur à l'université de Venise.

La première, nommée *Fontaine haute* (*Soprana*) ou *ancienne*, découverte en 1720 par Frediani, médecin célèbre de Bastia, est la moins active, suivant MM. Vacher et Castagnoux, la plus active, au contraire, d'après M. A. Vanucci. Les premiers, dont l'analyse paraît remonter à l'année 1776, y ont trouvé, par livre (outre du gaz acide carbonique et des traces d'hydrogène sulfuré, qui lui donnent une saveur nauséabonde), un peu plus d'un grain de principes fixes, composés de sel marin, de sel de Glauber, de terre absorbante, de terre vitrifiable et de fer : elle ne purge pas, disent-ils, et ne colore pas les déjections, mais resserre plutôt. M. Santini, inspecteur de ces eaux, dit dans un de ses *Rapports annuels*, faits au gouvernement, qu'elle contient du carbonate de fer, de l'hydrogène sulfuré et du gaz acide carbonique; qu'elle est particulièrement utile contre la gale et les dartres, et réussit dans la phthisie catarrhale. Il ajoute que les eaux d'Orezza, merveilleuses dans un grand nombre d'affections, excitent en général l'appétit, facilitent les digestions, augmentent les forces musculaires et provoquent la diurèse; ce qui, probablement, doit s'entendre surtout de la seconde source.

Celle-ci, nommée *Fontaine basse* (*Sottana*) ou *Nouvelle Source*, parce que, bien que découverte en même temps que la première, elle a été négligée jusqu'en 1777, est plus abondante, plus gazeuse et plus active. Sa saveur est acidule et ferrugineuse. Elle purge doucement, disent MM. Vacher et Castagnoux; colore en noir les dé-

jections, occasione quelquefois une sorte d'ivresse, et est chargée de gaz acide carbonique au point de briser les bouteilles lorsqu'on les bouche trop promptement. Ils y ont trouvé par livre 6 grains 1/2 de principes fixes, savoir : sel marin 1/6 ; terre calcaire 2 ; fer, qui paraît y être à l'état de sulfate, 1/3 ; argile 3 1/2. Elle leur a paru fort avantageuse dans toutes les cachexies qui succèdent aux fièvres d'accès, si communes en Corse pendant l'été et l'automne, et ils rapportent dix-sept observations à l'appui ; elle n'est pas non plus sans action sur l'appareil utérin, et leur a même réussi dans un crachement de sang. M. Vanucci les dit utiles contre les engorgemens glanduleux, les embarras gastriques, l'ictère, les maladies des voies urinaires, et, au contraire, dangereuses dans les affections de la poitrine.

On prend les eaux d'Orezza, en boisson seulement, de juillet à septembre ; mais elles sont les mêmes en toutes saisons. Les malades, dont le nombre, au dire de M. Santini, s'est élevé à 534 en 1820, se logent dans les villages environnans, agréablement situés ; car il n'existe point d'établissement, et les sources mêmes étaient sans abri jusqu'à ces derniers temps, où la plus basse a été enfin couverte. Ces eaux se transportent bien, et il s'en fait un grand commerce dans toute l'île, où on les nomme *Acqua acitosa* ou *acetosa*. Une eau excellente, appelée *Curacutella*, est fort usitée des buveurs, le soir, pendant leur usage, d'après le conseil de M. Santini.

Vacher et Castagnoux. Analyse raisonnée des eaux gazeuses martiales d'Orezza, en l'île de Corse (*Recueil de mém. de méd.*, *chir.*, *pharm. mil.*, VIII).

Orfota. Nom arabe du *Mimosa Orfota*, Forsk., *Acacia Orfota*, N. (I, 13). Wahl prétend que c'est le même végétal que le *Mimosa horrida*, L.

Orfraie, Orfraye. Noms vulgaires du *Strix flammea*, L.

Organon. Dans la théorie de la doctrine homéopathique d'Hahnemann (III, 523), ce mot exprime l'*action des médicamens sur les organes*.

Orge. *Hordeum sativum*, L. (III, 527).
— anguleux. *Hordeum hexastichon*, L.
— carré. *Hordeum hexastichon*, L.
— d'hiver. *Hordeum hexastichon*, L.
— mondé. Orge dont on a enlevé la première écorce (III, 528).
— nu. Variété de l'orge ordinaire non enveloppé de sa bale. Il est préféré pour l'usage médical.
— perlé. Orge dont les deux écorces extérieures sont enlevées (III, 528).
— pyramidal. *Hordeum Zeocriton*, L.
— riz. *Hordeum distichon*, L.
— de Russie. *Hordeum Zeocriton*, L.

Orgé. On donne ce nom aux médicamens faits avec l'orge, comme l'eau de canelle orgée. On nomme *Sirop d'orgeat*[1] celui qu'on faisait autrefois avec l'orge, qu'on a remplacé par les amandes douces, etc.

Orgeade, Orgeat. Boisson ou émulsion faite avec l'orge, et dont

[1] Voyez au sujet de ce sirop le *Journal de pharmacie*, IX, p. 157 et 291.

les anciens se servaient. On l'a remplacée par celle d'amandes douces, quoique le nom primitif soit resté.

ORGLISSE. Un des noms de *l'Astragalus glycyphyllos*, L. (I, 476).

ORIACHLOE. Ancien synonyme d'*Eryngium*.

ORICIA. Nom d'un arbre qui croissait auprès d'Oricie, et fournissait de la térébenthine chez les anciens. C'était sans doute le *Pistacia Terebinthus*, L.

ORIENTALISCHE ANAKARDIE. Un des noms allemands de l'*Anacardium longifolium*, Lam.

ORIGAN. *Origanum vulgare*, L.

— DE MARAIS. Un des noms de l'*Eupatorium cannabinum*, L. (III, 175).

ORIGANO. Nom italien de l'Origan, *Origanum vulgare*, L.

ORIGANUM. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Didynamie Gymnospermie, dont le nom vient de ορος, montagne, et de γανος, joie ; parce que les espèces qu'il renferme croissent surtout sur les montagnes, qu'elles embaument par leur odeur suave. Ce sont des végétaux vivaces, à tiges herbacées, à fleurs en têtes ou en épis serrés, quadrangulaires, accompagnés de bractées colorées, qui se trouvent en Europe et surtout dans le bassin de la Méditerranée, et qui ont des propriétés fort analogues entre eux, presque uniformes d'ailleurs avec celles de la famille à laquelle ils appartiennent. (Voyez *Labiées*, IV, 2).

O. Dictamnus, L., Dictamne de Crète (*Flore médic.*, III, fig. 150). Célèbre dans l'antiquité la plus reculée, comme le vulnéraire le plus précieux, dont les dieux mêmes faisaient usage, témoin Énée, guéri par les soins invisibles de sa mère à l'aide de cette plante (*Æneid.* lib. XII, v. 413), qui se cueille sur le mont Ida, et qui croissait aussi sur le *Dicté* (montagne de la même île), d'où vient son nom. Cette plante, à tiges purpurines, a des feuilles drapées de blanc, arrondies, et des fleurs en épis penchés, couleur de chair, avec des bractées rouges [1]; elle offre une saveur amère, légèrement, aromatique, et une odeur suave, forte et pénétrante, si nous en jugeons d'après les échantillons que nous avons sous les yeux, cueillis dans l'île de Crète, sur le mont Spak. Comme toutes les Labiées, elle fournit à la distillation une huile essentielle âcre, aromatique, et qui doit sans doute déposer à la longue des cristaux analogues au camphre, mais non aussi abondamment que celle des plantes de la même famille, qui sont plus aromatiques, comme la lavande, la sauge, le thym même, etc. Les Anglais emploient cette huile volatile. (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, IV, 82).

Tonique et excitant, ainsi que la plupart des Labiées, le dictamne a été vanté comme propre à favoriser la digestion, à stimuler le sys-

---

[1] *Pubentibus caulem foliis et flore comantem*
Purpureo. VIRGILE. (*loc. cit.*).

tème circulatoire, à provoquer les règles, l'accouchement, l'action des nerfs, etc., vertus qu'il possède lorsqu'il est employé convenablement, mais qui pourraient devenir fort contraires si on le mettait en usage dans le cas d'excitation ou d'augmentation de l'énergie vitale; vérité applicable à tous les excitans, et qu'il est, pour ainsi dire, surabondant de répéter à chacun d'eux. Hippocrate employait le dictamne contre l'aménorrhée et pour déterminer l'expulsion du fœtus. Tournefort dit qu'en Candie on en prend aujourd'hui l'infusion ou la décoction contre les fièvres tierces, les pâles couleurs, et comme sudorifique (*Mat. médic.* de Ferrein, II, 70). On croit sans peine, d'après nos connaissances actuelles et la thérapeutique des plaies, que les vertus vulnéraires du dictamne sont plus poétiques que réelles, malgré Virgile, et quoi que Castel en ait dit, d'après le chantre de l'*Énéide* (*Les Plantes*, chant II, vers 336).

Le dictamne entre dans la thériaque, le diascordium, la confection d'hyacinthe; on emploie les sommités depuis un scrupule jusqu'à un gros, en nature, ou le double en infusion. Il ne faut pas le confondre avec le faux dictamne, *Marrubium pseudo-Dictamnus*, L., plante inusitée.

Geier (J.-D.). Διχταμνογράφια, *sive brevis dictamni descriptio.* Francof. et Lipsiæ, 1687, in-4.

O. Majorana, L., Marjolaine. Plante annuelle, bien décrite par Dioscoride (*lib.* III, *c.* 47), au dire de Sprengel (*Hist. de la méd.*, III, 60), naturelle au Levant, que l'on cultive dans les jardins en Europe, où on la confond souvent sans inconvénient avec une espèce voisine, appelée *O. majoranoides* par Wildenow, qui est vivace, presque ligneuse. Elle est un peu aromatique, amère, et possède les propriétés générales des Labiées, c'est-à-dire qu'elle est tonique, excitante, antispasmodique, etc. On lui accorde surtout une action marquée sur le cerveau et le système nerveux; aussi la prescrivait-on contre les menaces d'apoplexie, et dans cette maladie ou la paralysie qui en est la suite; on l'administrait dans les spasmes, les vertiges, les étourdissemens, etc.; on l'a prescrite contre le catarrhe muqueux chronique pour faciliter l'expectoration, et nettoyer la poitrine en donnant plus de forces à la fibre pulmonaire; on l'a aussi conseillée pour réveiller l'action de l'utérus, dans la chlorose, l'aménorrhée, etc.; enfin on l'a regardée comme propre à exciter les forces de l'estomac: aussi est-elle condimentaire dans plusieurs pays, surtout dans le midi de la France où on l'ajoute aux légumes farineux, sur les salades, etc. La marjolaine a été vantée comme sternutatoire; elle entre dans la *poudre sternutatoire*, l'*eau générale*, l'*eau impériale*, le *sirop d'armoise*, le *baume tranquille*, etc.; on en prépare une eau distillée, une teinture, etc. Cette plante, sur laquelle Pallas a observé une

espèce de cochenille (*Voyage*, I, 316), est l'*Amaracos* de Théophraste, d'après Paulet; nom que Stackouse dit appartenir à la Marjolaine à coquille, *Origanum ægyptiacum*, L. Dioscoride note aussi plusieurs autres espèces de ce genre : telles que l'Origanum d'Héraclée, *O. heracleoticum*, L., celles qu'il nomme *Onites*, *O. Onites*, L., etc., qu'il indique comme propres à remédier à la piqûre des serpens (*lib.* III, *c.* 18). Murray indique aussi l'*O. creticum*, L., qui est condimentaire, et dont l'huile essentielle sert quelquefois à calmer la douleur causée par la carie des dents.

Grav (G.). *Panacea vegetabilis calida, sive majorana nostras.* Ienæ, 1689, in-12.

O. vulgare, L., Origan. (*Flore médicale*, V, fig. 258). Cette plante croît dans la plupart de nos bois montueux, secs, le long des haies et des fossés aux lieux arides, où elle fleurit à la fin de l'été et dans l'automne; ses tiges sont rameuses, dressées, un peu étalées, pubescentes; les feuilles opposées, ovales, arrondies, pétiolées, entières, pubescentes en dessous; les fleurs paniculées, entourées chacune d'une grande bractée d'un rouge-vineux, ovales, ramassées au sommet de la tige en petites têtes tétragones; le calice est petit, à cinq dents ovales, velu à l'entrée; la corolle blanche d'abord, rougissant ensuite, présente deux lèvres, la supérieure échancrée, l'inférieure à trois lobes presque égaux, à tube comprimé; les graines sont nues et au nombre de quatre. Cette plante rougit, surtout ses feuilles, dans l'arrière-saison.

L'origan est aromatique; sa saveur est amère, un peu âcre; il donne une huile volatile à la distillation comme toutes les Labiées, qui laisse déposer une sorte de camphre; on la prescrit quelquefois par gouttes sur du coton qu'on place dans la cavité dentaire des dents cariées. On retire de la plante une matière extractive, gommo-résineuse, et (assure-t-on) une matière colorante. Tonique, elle excite les divers systèmes et est sudorifique, emménagogue, stomachique, anti-spasmodique, anti-catarrhale, etc., suivant qu'elle agit sur tel ou tel d'entre eux; on l'emploie surtout dans les catarrhes muqueux chroniques où le poumon est engoué, dans l'asthme humide, la débilité bronchique, dans les engorgemens froids et par atonie des viscères; on a employé les sommités d'origan en topique sur les douleurs rhumatismales, les engorgemens glanduleux par empâtement, etc. En pédiluve, on l'a prescrite contre l'aménorrhée, la chlorose, etc. On la prend en infusion théiforme depuis un gros jusqu'à quatre; en poudre, la dose est d'un scrupule à un gros. On assure que l'origan empêche la bière de tourner, si on en suspend quelques poignées dans le tonneau qui la contient (Murray, *Apparatus*, etc., II, 172). Il entre dans l'*eau générale*, l'*eau vulnéraire*, le *sirop d'armoise*, celui de *Stœchas*, la *poudre sternutatoire*, etc.

Origeron. Synonyme ancien de Pulsatille, *Anemone Pulsatilla*, L.
Orignal des Canadiens ou Orignac. C'est l'élan, *Cervus Alces*, L.
Orilatamaray. Nom tamoul du *Viola suffruticosa*, L.
Orillette. Un des noms de la mâche, *Valeriana olitoria*, L.
Orio, Oriol, Oriot. Anciennes dénominations du Loriot, *Oriolus Galbula*, L.

Oriolus galbula, L., Loriot d'Europe. Espèce de passereau, un peu plus grand que le merle, dont le plumage est jaune, et qui, à raison de cela, et par signature, passait pour utile contre la jaunisse, et était même nommé *Icterus*.

Ork jena. Nom arabe d'une racine dont on use au Caire contre la colique, d'après Forskal.
Orkhoda. Nom malais du Genseng (III, 355).
Orleana. *Bixa Orellana*, L.
— terra. Nom du rocou, pâte extraite du *Bixa Orellana*, L.
Orléanais (Eaux min. de l'). Voy. *Orléans* et *Eschalles*.

ORLÉANS. Ville de France (Loiret), où Carrère (*Cat.*, etc., 411) signale, d'après Prozet (*Affiches d'Orléans*, 1774, n° 38), une source minérale froide, dite de l'*Ermitage*, qui contient pour 120 pintes d'eau : sélénite, 1 gros 1/2 ; terre calcaire, 5 gros 1/3 ; terre martiale, 60 grains ; sel de Sylvius, 1 gros ; alcali végétal, 2 gros 1/3. Les propriétés n'en sont pas indiquées.

ORLIÉNAS. Ville de France (Rhône), à deux lieues s.-o. de Lyon, où sont des sources d'eaux minérales froides peu usitées, regardées jadis comme toniques et apéritives, et dans lesquelles Lanoix (Carrère, *Cat.*, etc., 372) a trouvé du carbonate de fer, de la terre absorbante, du sel marin et du sel de soude.

Ormbarktroee. Nom danois du *Geoffræa inermis*, Sw.
Ormbunke. Un des noms suédois de la *Fougère mâle*.
Orme, Ormeau. *Ulmus campestris*, L.
— d'Amérique. *Guazuma ulmifolia*, L. (III, 437). M. Jourdan indique l'*Ulmus fulva*, de Michaux, sous ce nom.
— pyramidal. Variété de l'orme, indiquée dans les traités de matière médicale, inconnue aux botanistes, et qui paraît être l'orme ordinaire. Voy. *Ulmus*. Aux colonies, on donne ce nom à des arbres qui n'appartiennent pas au genre *Ulmus*.
— de Samarie. *Ptelea trifoliata*, L.
— de Sibérie. *Planera crenata*, Mich.
Ormière. Un des noms du *Spiræa Ulmaria*, L.
Ormiers. Nom vulgaire des Halyotides. Voy. *Halyotis*.
Ormille. Un des noms de l'orme, *Ulmus campestris*, L.
Orminio, Ormino. Noms italien et portugais du *Salvia Horminum*, L.
Ormort. Nom suédois de la Serpentaire de Virginie. *Aristolochia Serpentaria*, L.
Ormrot. Nom suédois de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L, et de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L., suivant la Pharmacopée universelle de M. Jourdan.
Orn. Nom suédois de l'aigle doré, *Falco Chrysaetos*, L.
Orne, Ornier. Noms du *Fraxinus Ornus*, L. (III, 292).
Ornithogale. Voy. *Ornithogalum umbellatum*, L.
— maritime. Un des noms du *Scilla maritima*, L.

Ornithogalum umbellatum, L., Dame d'onze heures. Cette petite plante liliacée, de l'Hexandrie Monogynie, qui croît chez nous dans

les prés et les gazons des bois, doit son nom français à la propriété qu'ont ses fleurs, en ombelle, de s'ouvrir tous les jours sur les onze heures lorsqu'il y a du soleil, et de se fermer de bonne heure. Ses bulbes sont douces et comestibles, d'après M. Poiret, qui en a fait l'expérience directe : il les fait cuire sous la cendre, ou à l'eau, comme les châtaignes (*Encycl. bot.*, IV, 616). C'est d'ailleurs une ressource fort petite, car cet oignon n'est pas plus gros qu'une noisette. On nomme *Aspergettes* les pousses de l'*Ornithogalum pyrenaicum*, L., qu'on mange aux environs de Genève.

Ornithoglossa. Un des noms du fruit du frêne, *Fraxinus excelsior*, L. (III, 298).

Ornithopus scorpioides, L. Cette légumineuse herbacée croît en France dans les lieux sablonneux de l'Est et du Midi. Césalpin dit que ses feuilles appliquées sur la peau sont vésicantes, ce qui ne se voit dans aucune autre Légumineuse de notre pays, et demande vérification.

Ornithrophe. Voy. *Schmidelia*.

Ornoglossum. Nom latin du fruit de frêne, *Fraxinus excelsior*, L. (III, 290).

Ornos. Synonyme d'*Ornus* chez les Grecs. Ils donnaient aussi ce nom au figuier sauvage.

Ornus. Les anciens donnaient ce nom au frêne, *Fraxinus excelsior*, L. (III, 290); les modernes l'ont appliqué au *Fraxinus Ornus*, L., et même à quelques autres arbres de nos forêts.

Oro. Nom italien et espagnol de l'*or*.

OROBANCHE. Genre de plantes de la famille des Pédiculaires, dont on forme aujourd'hui un ordre séparé, les *Orobanchées*, de la Didynamie angiospermie. Ce sont des plantes parasites, charnues, inodores, fragiles, sans feuilles, ayant des écailles qui en tiennent lieu; de couleur uniforme, sauf parfois la fleur; en général d'une teinte obscure, terne; qui croissent sur les racines des plantes, dont elles tirent leur nourriture : ce qui les a fait appeler Herbe du Lion, *Leonina herba*, parce qu'elles dévorent. On croit qu'elles participent des propriétés des plantes sur lesquelles elles croissent, ce qui n'est pas prouvé, et aurait besoin d'être expérimenté : nous avons goûté, à l'état de dessiccation à la vérité, des espèces venant sur le genêt, l'éryngium, le chanvre, etc., et elles nous ont toutes paru avoir la même amertume nauséeuse. Michaux dit qu'en Virginie on emploie l'*O. Virginiana*, L., contre les ulcères invétérés et le cancer ouvert, en en répandant la poudre sur les endroits ulcérés (*Méd. éclairée par les sc. phys.*, I, 137). Cette espèce, qui croît sur les racines du hêtre et dont Nuttal a fait le genre *Epifagus*, est estimée astringente par Chapmann, qui assure qu'on s'en sert, récente, dans la dysenterie aux États-Unis, et qu'elle fait partie de la poudre anti-cancéreuse du docteur Martin, connue dans ce pays (Coxe, *American. dispens.*,

433). Nous avons goûté cette plante, qui nous paraît un peu moins amère que les nôtres, mais du reste analogue sous les autres rapports. On pourrait donc essayer nos espèces dans les mêmes cas que celle-ci. Smith dit qu'en Grèce on ne mange pas les fèves sur les racines de laquelle viennent des orobanches, parce qu'elles sont délétères (*Flor. prodr. Græca*, II, 359); ce qui est encore à vérifier, mais pourrait expliquer la défense de certains philosophes anciens de manger ce légume. Vivant aux dépens des plantes sur lesquelles elles croissent, elles doivent au moins les affaiblir et diminuer le volume de leurs parties.

Orobe. Semence de l'*Ervum Ervilia*, L. (III, 143). On dit dans le *Dictionnaire des drogues* (II, 520) que c'est la graine de l'*Orobus vernus*, L., et qu'on la remplace parfois par celles du *Vicia sativa*, L. (*id.*, IV, 30), à tort suivant nous. Les graines de l'*Orobus vernus* sont noires, luisantes, ovoïdes, nombreuses dans leur gousse; tandis que celles de l'*Ervum Ervilia* sont ternes, rougeâtres, arrondies-triangulaires, peu abondantes dans les anfractuosités de la leur. Lémery avait déjà dit que sous le nom d'orobe c'était la semence de l'Ers qu'on employait (*Dict.*, 557).

Orobe bâtard, *Ervum Ervilia*, L. Rigoureusement, le nom de bâtard convient à cette plante; ce sont cependant ses semences qu'on donne sous le nom d'*Orobe* dans les pharmacies.

— des boutiques, *Ervum ervilia*, L.

Orobias. Une des espèces d'*Ammonites*. Voy. ce mot (I, 253).

Orobion. C'est le nom qu'Hippocrate donne à la farine d'Orobe, *Ervum Ervilia*, L.

OROBUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, dont les espèces sont souvent pourvues de belles fleurs. Aucune n'est employée en médecine, à notre connaissance; car c'est à tort qu'on a appelé *Orobe*, dans la matière médicale, la semence de l'*Orobus vernus*, qui ressemble un peu il est vrai à celle de l'*Ervum Ervilia*, L., d'où provient la semence appelée *ers* ou *orobe*. Poiret dit qu'on peut manger les tubercules des orobes en temps de disette (*Encycl. bot.*, IV, 267); les tubérosités radicales de la seule espèce qui nous paraît être dans ce cas sont celles de l'*Orobus tuberosus*, L., qui ont, dit-on, un peu le goût de la réglisse. En Écosse on les mange après les avoir fait cuire dans l'eau; on en fait, dans le même pays, une sorte de boisson due à leur fermentation dans le même liquide. On croit que c'est le *Scythica* de Théophraste, dont se nourrissaient les anciens Bretons.

Oronbunke, Ormkage. Noms du *Pteris aquilina*, L., en Suède.

Oroneta. Nom catalan de l'hirondelle de cheminée, *Hirundo domestica*, L.

Oronge. On donne ce nom aux champignons du genre *Amanita*; la vraie oronge est l'*Amanita aurantiaca*, Bull. (I, 218). Ce sont les *Hypophyllum* de Paulet. Ce mycétologue a donné les figures de plusieurs variétés importantes à connaître, dans son ouvrage sur les champignons.

Oronge cigue. *Amanita bulbosa*, Pers. (I, 218).
— (fausse). *Amanita muscaria*, Pers. (I, 218).
Orontium. Nom ancien de l'*Antirrhinum Oruntium*, L.
Oropendola, Oroyendola. Noms espagnols du loriot, *Oriolus Galbula*, L.
Orphie. Nom vulgaire de l'*Esox Bellone*, L., espèce de poisson.
Orpiment, *Auripigmentum*. Nom du *Sulfure jaune d'arsenic* (I, 434).
— faux. C'est l'*Oxyde d'arsenic sulfuré jaune* (voy. I, 434).
Orpin (minéral). Synonyme d'*Orpiment*. Voy. ce mot.
— (plante). *Sedum Telephium*, L.
— brulant. *Sedum acre*, L.
— a odeur de rose. *Rhodiola rosea*, L.
— rouge. Ancien nom du réalgar ou *Sulfure rouge d'arsenic* (I, 434).
Orpine. Nom anglais du *Sedum Telephium*, L.
Orrar, Orre. Noms du *Tetrao Tetrix*, L., en Laponie et en Suède.
Orrhagogon. Nom donné aux purgatifs hydragogues.
Orrhopissa. Partie la plus liquide du goudron.

Orseille, *Pigmentum Roccella*, Off. Matière colorante avec laquelle on fabrique le *tournesol* en pain, tirée du *Lichen Roccella*, L. (qu'il ne faut pas confondre avec la *Parelle*, autre matière colorante qu'on obtient du *Lichen Parellus*, L., etc., comme on le fait dans plusieurs ouvrages même très-récens). Le *Lichen fuciformis*, L., paraît aussi en fournir. Voy. *Lichen* (IV, 105) et *Parelle*.

Coq. Mémoire sur la fabrication de l'Orseille (*Ann. de chim*, LXXX, 260).
Orseille terrestre. Un des noms de la parelle, *Lichen Parellus*, L. (IV, 103).
Orso. Nom de l'ours en italien. Voy. *Ursus*.
Ort. Nom danois de la sarcelle commune, *Anas querquedula*, L.
Orta. Nom languedocien de la bette, *Beta vulgaris*, L. (I, 581).

ORTEZ ou ORTHEZ. Petite ville de France (Basses-Pyrénées), distante de huit lieues de Dax et sept de Pau, à une lieue de laquelle sont des sources minérales un peu chaudes, appelées *eaux de Baure*, très-fréquentées du temps de Bordeu, qui les a recommandées (*Lettres*, etc., 1746, in-12; voy. la 19e) contre les chaleurs d'entrailles, les maux de gorge et les fluxions des yeux (Carrère, *Cat.*, etc., 141).

ORTHOPTÈRES. Ordre d'insectes auquel se rapportent les genres *Blatta*, *Forficula*, *Gryllus*, *Locusta*, etc. Voy. ces mots.

Orthragoriscus. Nom du *Tetrodon Mola*, L., dans Rondelet.
Ortica Nom italien de l'ortie dioïque, *Urtica dioica*, L.
Ortie, Grande ortie. *Urtica dioica*, L.
— batarde. *Mercurialis annua*, L.
— blanche. *Lamium album*, L. (IV, 34).
— brulante. *Urtica urens*, L.
— grièche, Petite ortie. *Urtica urens*, L.
— jaune. *Galeobdolon luteum*, Huds. (III, 324).
— morte. *Stachys palustris*, L. Pour d'autres, c'est le *Lamium album*, L.
— puante. *Stachys sylvatica*, L.
— romaine. *Urtica pilulifera*, L.
Orties de mer. Nom vulgaire des *Acalèphes*. (Voy. I, 15).
Ortiga major, Ortiga mayor. Noms portugais et espagnol de l'*Urtica dioica*, L.
— morta, — muerta. Noms portugais et espagnol du *Lamium album*, L.
Ortolan. Nom vulgaire de l'*Emberiza hortulana*, L.
Ortyon Nom grec moderne de la caille, *Tetrao Coturnix*, L.

ORUCORIA. Plante de l'Inde propre à consolider les plaies.

ORVAL. Il existe, dit-on, une fontaine incrustante auprès d'Orval, bassin du Chier.

ORVALE. *Salvia sclarea*, L. Voyez *Salvia*.

— DES PRÉS. *Salvia pratensis*, L.

ORVETS. Reptiles ophidiens, du genre *Anguis* de Linné. Lémery donne ce nom comme synonyme de *Cœcilia* (voy. ce mot), genre de serpens nuds qui en est fort distinct.

ORYX DES ANCIENS. C'est l'*Antilope Oryx*, Pall., suivant M. Cuvier (voy. I, 337); et suivant M. Lichtenstein, l'*A. Gazella*, L, le plus souvent représenté en effet sur les monumens égyptiens.

ORYZA SATIVA, L., Riz (*Flore médicale*, VI, fig. 299). Cette plante, de la famille des Graminées, de l'Hexandrie Monogynie, tire son nom du grec ορυζα, mot qui vient lui-même de celui qu'il porte en arabe *eruz*, d'après Golius. Cette céréale s'élève de deux à quatre pieds, porte des fleurs en panicules et des semences nombreuses; elle paraît originaire, d'après Linné, de l'Éthiopie. Répandue dans toute les régions intertropicales des deux mondes, et même au delà puisqu'on la cultive en Europe, elle est sujette à une maladie nouvellement observée et peu connue, *le Brusone*, qui exerce de grands ravages dans les rizières des colonies où elle détruit subitement des champs entiers. On peut presque affirmer que les trois quarts des peuples connus s'en nourrissent. Sous ce rapport, c'est, de toutes les plantes connues, la plus précieuse pour le genre humain, et le froment lui-même est bien loin de pouvoir être mis en parallèle avec elle. Cependant sa culture exigeant des lieux aquatiques, ou qu'on puisse rendre tels au moyen d'irrigations, est toujours insalubre, à cause des émanations marécageuses, et délétères conséquemment, qui en résultent; aussi observe-t-on que ceux qui s'y livrent sont blêmes, faibles, bouffis, scorbutiques, etc., et vivent, dit-on, peu; ce qui a obligé les souverains des pays civilisés où elle a lieu de la limiter dans de certaines distances des villes, afin que les habitans de celles-ci n'en souffrent pas. La pellagre est surtout une des maladies observées dans les rizières du nord de l'Italie.

Le riz est de quatre à six mois à croître, suivant le pays et la chaleur qu'il y fait; on le coupe à la scie, comme le froment; on le met en petites bottes et on le bat par poignées, avec la main, sur la terre; on le contond ensuite dans un mortier de bois pour ôter l'enveloppe qui le revêt et qui est assez tenace, ou bien on se sert d'un moulin; au Japon on le trépigne fortement pour arriver au même but (*Biblioth. britanniq.*, XXIV, 366); le grain est alors blanc, oblong, demi-transparent, dur et propre à être employé. Dans les bonnes années, et si on a de bonnes variétés, le riz rend 50 pour

un, moitié dans les médiocres, etc. Ce grain est susceptible d'être dévoré par la larve d'une teigne et par un coléoptère du genre Bruche. Il se conserve pourtant beaucoup mieux que le froment, et sous ce rapport est bien plus avantageux pour les voyages de long cours, surtout parce qu'il n'a pas besoin d'être mis en farine, qu'il n'a pas de son, et qu'une cuisson légère permet de le manger de suite. Le meilleur riz connu en France est celui de Caroline; celui de Piémont est moins estimé; la majeure partie de celui que l'on consomme vient de l'Inde, et son bas prix (3 à 4 sous la livre) le rend très-avantageux pour la nourriture et les usages économiques. La plupart des Orientaux font presque leur unique nourriture de riz, cuit le plus souvent à l'eau, et ne lui font subir même qu'une coction légère en y joignant parfois quelques aromates ou condimens pour en déguiser la fadeur; ces peuples sobres se contentent de cette céréale, boivent de l'eau, et ne connaissent pas cette multiplicité d'alimens animaux, préparés à grands frais, et qui deviennent pour les Européens la source de maladies nombreuses.

Chez nous le riz n'est qu'une nourriture accessoire, puisque le pain en fait le fond avec la pomme de terre; on en prépare des potages, des bouillies, des gâteaux, des gelées, dans l'eau, le lait, le bouillon, avec le sucre, des aromates, etc.; on en fait aussi des crêmes, on le fait cuire avec la viande, etc.; on le met en poudre, etc. C'est un aliment sain, de facile digestion, qui convient aux estomacs délicats, échauffés, et surtout aux malades, dans la convalescence des maladies inflammatoires ou avec irritation, lorsqu'il est très-cuit et donné clair. Nous avons entendu M. Hallé dire que quelques personnes avaient des plaques rouges sur la peau lorsqu'elles en mangeaient (*Cours d'hygiène oral*, 1801), ce qui tiendrait à une idiosyncrasie particulière. On l'accuse de resserrer le ventre, de produire la constipation, et d'échauffer par conséquent. C'est au contraire en appaisant l'état phlegmasique qu'il produit ces effets, et parce qu'étant digéré presque en entier, à cause de l'abondance de la fécule qu'il renferme, il laisse peu de fèces, et de matière excrémentitielle. Ainsi donc, il ne mérite pas plus le reproche d'échauffement, que celui de causer la cécité dont on l'accuse dans l'Inde. On prétend que les chiens nourris avec le riz seul éprouvent des écoulemens muqueux par les yeux, que leur urine n'a plus d'acide urique, que l'urée en disparaît en partie, et que l'albumine y augmente, etc.; l'action de la pile de Volta fait cesser, dit-on, ces accidens (*Journ. compl. des sc. méd.*, IV, 87). L'analyse chimique, d'après Vauquelin, montre que c'est une graine essentiellement amylacée, et qui contient à peine quelque trace de gluten, de phosphate de chaux et de matière sucrée, par où on voit

qu'il est fort différent du froment (*Journ. de phys.*, LXXXV, 129). M. Vogel y a trouvé : fécule, 96 (aucune céréale n'en contient autant); sucre 1 ; albumine 0,20 ; huile grasse 1,50 ; perte 1,30 (Voyez pour cette analyse et celle de M. Braconnot : *Ann. de chim.*, XL, 33; *Ann. de chim. et de phys.*, IV, 370). Cette composition explique pourquoi on ne peut pas faire de vrai pain avec cette céréale; ce qui est d'ailleurs un avantage de plus, puisqu'il y a moins de manutention à employer pour s'en nourrir. Un vase de terre, un peu de feu, suffissent à l'Indien pour cuire son riz, qu'il mange fort adroitement avec ses doigts.

On fait quelque emploi médical du riz, outre celui de servir de nourriture aux convalescens. Tidyman le recommande aux phthisiques, et Bisset aux scorbutiques. On prescrit sa décoction, qui est blanchâtre, louche, chargée de fécule en dissolution, dans les maladies avec irritation, dans les inflammations des membranes muqueuses de l'estomac et des intestins, dans les hémoptysies, les diarrhées, la dysenterie, les affections de l'urèthre, de la vessie, des reins, etc. ; elle calme, adoucit, tempère en nourrissant un peu ; on la regarde comme un léger astringent, parce qu'elle diminue les diarrhées et les dévoiemens, mais nous devons répéter que c'est en calmant, en adoucissant l'état de phlogose ou d'irritation qui donnait lieu aux flux, qu'elle les modère, lorsqu'ils sont dus à ces causes, ou peut-être par une sorte de plasticité et en redonnant plus de force aux tissus par sa propriété nutritive. Cette décoction, à laquelle on ajoute souvent de la gomme, qu'on acidule parfois et qu'on édulcore avec des sirops appropriés ou du sucre, est d'un grand usage en médecine et même dans la médecine domestique. On emploie aussi des lavemens de cette céréale dans les affections intestinales plus ou moins inflammatoires. Le riz, bien crevé, et surtout sa farine ou crême, sert, avec l'eau ou le lait, à faire des cataplasmes qui sont émolliens, calmans, maturatifs, et assez employés sur les phlegmons, les inflammations de la peau ; sur les tumeurs douloureuses, etc. Ils sèchent et aigrissent moins que ceux de graine de lin. La dose du riz est de deux gros à une demi-once dans une pinte de liquide, ou plutôt cette quantité est indéterminée, puisqu'elle peut s'élever beaucoup sans inconvénient.

Les usages économiques du riz sont très-nombreux aussi. On fait avec sa paille, convenablement préparée, ces jolis chapeaux en tresse que portent les dames, et qui nous viennent d'Italie ; avec le grain on prépare dans l'Inde une sorte de bière ou vin de riz, appelé *sacki* ou *sakki* au Japon, et *samsec* à la Chine ; nous en avons goûté à Paris, venant des Moluques, et cette boisson nous a paru détestable, sans doute à cause du long espace de temps qui s'était écoulé depuis

sa fabrication. Cette préparation distillée fournit un alcool appelé *arrack* ou *rack*, *kneip* au Japon, qui a les propriétés de tous les alcools, et dont on use beaucoup dans l'Inde, et quelquefois en Europe où il en vient pourtant assez peu; il est alors coloré, parce qu'il a pris cette teinte dans les tonneaux (Thunberg, *Voyage*, II, 380). La décoction chargée de riz est très-visqueuse et peut servir à préparer des colles, des pâtes, dont on se sert dans l'Inde, à la Chine, à la confection de divers objets d'arts. On s'est assuré à Rouen que le riz de l'Inde pourrait fournir un bon encollage pour les fabriques de toile *à yeux ouverts*, c'est-à-dire en plein air, ou dans des chambres élevées; ce qui serait fort utile pour la santé des ouvriers (*Mém. de l'acad. de Rouen*, 1822, p. 80). C'est à tort que M. de Theïs (*Glossaire de bot*, 338) dit qu'on fabrique le *vermicelle*, le *macaroni*, etc., en grande partie avec la farine de riz; du moins aujourd'hui ces pâtes sont faites entièrement avec la farine de froment.

On ne connaît qu'une espèce de riz alimentaire, mais on en distingue deux races, d'après M. Leschenault, à Pondichéry; la première, appelée *Nelou-samba*, a dix-neuf variétés; et la seconde, *Nelou-kar*, onze; ce dernier riz est rougeâtre; il est moins estimé, fournit moins, mais croît plus vite (*Mém. du mus. d'hist. nat.*, VI, 308). On parle beaucoup dans les livres d'agriculture d'un prétendu *Riz de montagne*, ou *Riz sec*, variété sans barbes, qui, croîssant dans les lieux élevés, n'aurait pas besoin de culture aquatique pour venir, et qui serait par conséquent bien plus favorable à la santé des habitans. Personne ne connaît ce riz dont on parle beaucoup; on dit qu'il existe au Tonquin (Grosier, *Hist. de la Chine*, I, 319), à la Cochinchine, etc. Notre Société d'Horticulture ayant fait venir, il y a deux ans, d'Italie, un prétendu riz sec qu'on y cultivait, l'a vu dégénérer et venir à rien si on ne multipliait pas les arrosemens. Un autre *Riz sec de la Cochinchine*, qu'on nous a montré, s'est trouvé être le *Triticum monococcum*, L., sur lequel M. St-Amans, botaniste d'Agen, a écrit une notice. Aublet remarque qu'à l'Ile-de-France on cultive du riz sur les montagnes, mais que c'est à l'époque des pluies, et que lorsqu'il ne pleut pas, il y périt; quoique Poivre ait prétendu qu'il y réussit bien. Pendant cette saison, les légumes d'Europe pourissent à l'Ile-de-France, à cause de ces mêmes pluies. Aublet conclut que ce riz sec ne pourra jamais être cultivé en France (*Guyane*, I, 320). A ce sujet, nous dirons que la culture de cette céréale chez nous est une chimère; que jamais elle ne pourra y réussir, parce que non-seulement nous n'avons pas de terrains gras et inondés, mais que notre pays n'a pas une chaleur suffisante pour qu'on doive la tenter : ce qui est peut-être au surplus un bonheur, à

cause des maladies qu'elle produit sur les populations qui s'y livrent, etc. Le riz ne peut prospérer au delà du 43e degré de latitude.

Orzada. Un des noms de la cévadille, *Veratrum Sabadilla*, Retz., au Mexique.
Orzaga. Nom espagnol de l'*Atriplex Halimus*, L. (I, 488).
Orzechi wodoe. Nom polonais de la macre, *Trapa natans*, L.
Orzella. Un des noms portugais de l'orseille, *Lichen Roccella*, L. (IV, 105).
Orzeszina wloska. Nom polonais du noyer, *Juglans regia*, L.
Orzil. Voy. *Orel*.
Orzo. Nom italien de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.
Orzo perlato. Nom italien de l'*Orge perlé*.
Orzo scorticato. Nom italien de l'*Orge mondé*.

OS, *ossa*. Partie solide du corps des animaux vertébrés. Quoique composés, en général, des mêmes principes, dont les proportions seules varient (voyez sur leur analyse comparée le mémoire de Fourcroy et Vauquelin, *Ann. de chimie*, XLVII, 244; un tableau de Mérat-Guillot, *ibid.*, t. XXXIII; le travail de Barros, *Journ. de chimie méd.*, IV, 289, etc.), les os des divers animaux passaient jadis pour doués de propriétés diverses; et ceux d'un grand nombre de mammifères, d'oiseaux, de reptiles et de poissons, ceux de l'homme lui-même, figuraient alors dans les officines; tels sont: les dents, les os et le crâne humains; les dents ou défenses d'éléphant, d'hippopotame, de sanglier, de monocéros; le bois de cerf et d'élan, les os de bœuf et de mouton, l'astragale du lièvre, l'os nommé crapaudine ou bufonite, l'os manati ou rocher du lamantin, les mâchoires du brochet, le rachis de la murène, le crâne du lézard, etc. (Voyez les articles *Homme*, *Elephas*, *Hippopotamus*, *Sus*, *Monodon*, *Cervus*, *Bos*, *Ovis*, *Lepus*, *Anarrhicas*, *Trichecus*, *Esox*, *Gadus*, *Lacerta*, etc.).

Ceux des mammifères, formés la plupart de moitié en poids de matière gélatineuse, de 1/3 environ de sous-phosphate de chaux, de 1/10 de sous-carbonate de chaux, enfin de graisse et de divers sels en petite quantité, sont employés à divers usages. Les dents d'éléphant et surtout d'hippopotame servent à faire des dents artificielles; l'ivoire calciné à vaisseaux clos ou à l'air libre, donne le *noir d'ivoire* et le *spode* (voy. III, 68); les os de bœuf et de mouton, traités de la même manière, fournissent le *charbon d'os* ou *charbon animal* (voy. II, 96) et les *os* dits *calcinés à blancheur*, corps léger, poreux, blanc, friable, formé de sous-phosphate et de sous-carbonate de chaux, avec très-peu de phosphate de magnésie, des traces de silice, d'alumine, d'oxyde de fer et de manganèse, employé quelquefois, sans avantage d'ailleurs, à la confection des poudres dentifrices (voy. *Phosphate de chaux*, II, 27). Les os de mouton constituaient aussi la nourriture des chiens dont on voulait obtenir le dégoûtant remède nommé *album græcum* (voy. I, 138). Parmi les autres os, les plus compacts, contenant peu de graisse, sont recherchés des tourneurs, des tabletiers

et des éventaillistes ; tandis que les os spongieux sont plus particulièrement usités pour l'extraction de la gélatine, qu'on retire après les avoir mouillés et écrasés d'un seul coup, au moyen de la vapeur, d'une faible tension, qui en expulse d'abord la graisse et dissout ensuite successivement toute la gélatine : ils rendent communément, à l'état sec, 30 °/₀ de gélatine, 10 de graisse, et laissent en résidu 60 °/₀ de matières terreuses. On peut les conserver plusieurs années comme approvisionnement, en les *enrobant* d'une couche de gélatine, ainsi que l'a indiqué M. d'Arcet (*Journ. de pharm.*, XV, 236). Le temps du reste les altère à peine puisque les os retirés après des siècles des murs de clôture de nos faubourgs, ceux des catacombes, ceux qui ont été roulés et arrondis dans la mer, enfin les os fossiles de la Guadeloupe examinés par Davy, fournissent presque autant de gélatine, et aussi bonne, que les os frais et secs (Parent-Duchâtelet, *Sur les chantiers d'écarrissage*, note 28, p. 132 ; voy. aussi p. 343 de notre article *Gélatine*). Les os sans emploi spécial servent enfin soit à préparer certaines colles fortes, soit à la fabrication du bleu de Prusse ou du sel ammoniac, soit à l'extraction du phosphore, et peuvent, étant pulvérisés, fournir un excellent engrais.

Os DE COEUR DE CERF ET DE BOEUF. *Ossa de cordibus cervi* et *bovis*. Incrustations de l'aorte du *Cervus Elaphus*, L. (II, 189), et du *Bos Taurus*, L. (I, 647).

Os MANATI ou *Lapis manati*. Voy. *Trichecus Manatus*, L.

Os DE SEICHE. *Os sepiæ*, Off. Coquille interne du *Sepia officinalis*, L.

OSATIS. Dans quelques anciens auteurs on trouve ce nom comme synonyme d'*Isatis*.

OSCHAR. Nom arabe de l'*Asclepias gigantea*, L. (I, 470).

OSEILLE. *Rumex acetosa*, L.

— D'AMÉRIQUE. *Rumex vesicarius*, L.

— AQUATIQUE. *Rumex aquaticus*, L.

— DES BOIS, OSEILLE DE BUCHERON. On donne ces noms et celui d'*Oseille sauvage*, dans quelques ouvrages, à plusieurs espèces de *Begonia* (I, 567) et d'*Oxalis*, comestibles.

— DE GUINÉE. *Hibiscus Sabdariffa*, L. (III, 492).

— DE PAQUES. *Oxalis Acetosella*, L.

— RONDE. *Rumex scutatus*, L.

— ROUGE. *Rumex sanguineus*, L.

— SANG-DRAGON. *Rumex sanguineus*, L.

— A TROIS FEUILLES. *Oxalis Acetosella*, L.

OSEILLETE. Un des noms de l'*Oxalis Acetosella*, L.

OSEL. Nom russe de l'âne, *Equus Asinus*, L.

OSÈRE. Nom russe de l'esturgeon. Voy. *Acipenser*.

OSFRAIE, OSFRAGUE. Anciens noms de l'*Orfraie*.

OSHAC. Un des noms du végétal qui donne la gomme ammoniaque en Perse (I, 256).

OSHBA. Nom arabe de la racine du *Periploca indica*, L.

OSIADA. Nom italien du *Jade Néphrite*, d'après Boetius de Boodt.

OSIER. Nom qu'on donne aux branches pliantes des saules, surtout à celles du *Salix viminalis*, L., ou osier vert.

— SAINT-ANTOINE. *Epilobium angustifolium*, L.

— BLANC. *Salix alba*, L.

— FLEURI. *Epilobium angustifolium*, L.

— JAUNE. *Salix vitellina*, L.

Osier vert. *Salix viminalis*, L.
Osium. Un des noms du pavot à l'opium chez les Maures. Voy. *Opium*.
Osiroi. Nom japonais du lis, *Lilium candidum*, L. (IV, 116).
Osladvc. Nom bohême du *Polypodium vulgare*, L.

OSMAZOME (et non Osmazône); de ὀσμὴ, odeur, et ζωμὸς, bouillon. M. Thénard a donné ce nom (*Bull. de la fac. de méd.*, 1806, n. III, p. 35) à une substance d'un brun rougeâtre, d'une odeur aromatique particulière, très-sapide, déliquescente, soluble dans l'eau et dans l'alcool, azotée, et néanmoins passant difficilement à la fermentation putride. C'est à elle que la chair musculaire, dont elle est pourtant un des principes les moins abondans, doit sa saveur, sa digestibilité, son action restaurante et tonique, ainsi que la propriété de fournir, par la décoction dans l'eau, un bouillon odorant, d'une saveur agréable et d'une couleur dorée. Aussi Rouelle, auteur de sa découverte, et Thouvenel qui l'a décrite dans son *Mémoire chimique et médical sur la nature, les usages et les effets de l'air, des alimens*, etc. (Toulouse, 1780) l'avaient-ils nommée *Extrait savonneux de viande, Matière extractive du bouillon :* noms plus convenables peut-être, puisque l'osmazôme n'est pas un principe immédiat simple, mais un véritable extrait. Elle est en effet composée soit, d'après Berzélius, d'une matière animale, encore indéterminée, d'un principe aromatique, d'un acide libre et de sels à base de soude ; soit, suivant d'autres, de fibrine légèrement altérée par l'ébullition dans l'eau (Thomson), ou d'un acide analogue à l'acide caséique (Proust) ; soit enfin, selon M. Collard de Martigny, d'une matière animale particulière et d'huile. Ce dernier, quoi qu'il en soit, a prouvé (*Journ. de chimie méd.*, VI, 270) qu'elle existe bien toute formée dans la chair musculaire, dont on peut l'extraire à froid au moyen de l'alcool, et n'est pas toujours, par conséquent, un produit de l'action du feu; il a fait voir aussi que la teinture d'iode précipite sous forme de nuage épais et jaunâtre sa solution aqueuse concentrée, et qu'enfin on peut l'isoler de l'albumine, dont le précipité par l'iode est soluble dans l'ammoniaque et insoluble dans l'eau, tandis que celui d'osmazôme est soluble dans l'eau et insoluble dans l'ammoniaque.

Les animaux adultes, ceux dont la chair est naturellement brune, en fournissent plus abondamment que les animaux jeunes ou à chair blanche, qui en sont même d'abord complètement dépourvus : de là l'action analeptique et même excitante des premiers pour les individus lymphatiques, faibles, épuisés, ou dans la convalescence de beaucoup de maladies ; et l'emploi que quelques praticiens ont fait aussi de l'osmazôme dans de telles circonstances, soit pure (à la dose d'un gros), soit associée au chocolat, à certains sirops, ou unie à la gélatine, à la gomme et à divers aromates sous forme de tablettes, etc. ;

mélanges du reste auxquels de bon bouillon nous semble toujours devoir être préféré (voy. *Dict. des sc. méd.*, XXXVIII, 382, notre art. *Osmazôme*). Cette substance paraît aussi pouvoir se développer dans l'acte de la torréfaction, et constituer ainsi en grande partie ces croûtes brunes et très-savoureuses, ce *rissolé* que présente la surface des viandes rôties ou grillées, en même temps qu'elle abonde dans le jus qui en découle et dont les qualités sapides et excitantes sont si bien appréciées. Elle existe naturellement dans le sang, la substance cérébrale (Vauquelin), les reins (M. Braconnot, *Ann. de chimie et de physique*, X, 190), les huîtres et même l'eau qui les baigne (M. Pasquier), les excrémens du *Delphinus globiceps* (MM. Chevallier et Lassaigne, *Journ. de pharm.*, VII, 279); paraît se développer dans quelques produits morbides, et a même été signalée dans plusieurs végétaux, tels que les champignons (Vauquelin et M. Braconnot), le *Chenopodium Vulvaria*, L. (*id.* et *ibid.*, III, 412), les tubercules alimentaires du dahlia (M. Payen, *ibid.*, IX, 383), la racine de gingembre (M. Morin, *ibid.*, IX, 253) etc.

On obtient l'osmazôme en épuisant par de l'eau froide les muscles du bœuf, animal qui, de tous les herbivores, est celui qui en donne le plus; faisant réduire la liqueur en consistance de sirop, et traitant celui-ci par l'alcool qui ne dissout que l'osmazôme, qu'on en sépare ensuite par l'évaporation : une livre de bœuf en fournit à peine deux gros à l'état sec; aussi le bouillon le mieux préparé en contient-il sept fois moins que de gélatine, son principe essentiellement nutritif.

Osmites camphorina, L. Cet arbrisseau de la famille des Composées, du cap de Bonne-Espérance, où il est connu sous le nom de *bellis*, a ses feuilles d'une saveur piquante et d'une odeur camphrée très-marquée; les habitans l'emploient en sachet sur l'estomac et le ventre dans le cas de coliques ou de douleurs de ces parties; son eau distillée qu'on appelle, dans cette extrémité de l'Afrique, *esprit de paquerette*, a de la réputation contre la toux et l'aphonie. Thunberg, qui nous donne ces détails, observe avec raison quelle est trop active dans la première de ces maladies; il ajoute qu'elle lui a mieux réussi contre l'apoplexie et la paralysie (Thunberg, *Voyage*, I, 340). On remplace parfois ce végétal par l'*Osmites asteriscoides*, L., dont H. Cassini a fait le genre *Osmitopsis*.

OSMIUM. Métal découvert en 1803 par M. Tenant, dans la mine de platine, où il est combiné à l'iridium. Il est peu connu à l'état métallique. Son oxyde est volatil et répand une odeur piquante; il se dissout dans l'eau, et cette solution qui, d'après les expériences de M. G. Gmelin (v. *Bull. des sc. méd.* de Fér., VII, 114) est émétique, peut, après des doses répétées, causer la mort, mais sans trace d'in-

flammation; une couche d'un noir bleuâtre due à la réduction de l'oxyde par les matières animales, recouvre alors la muqueuse gastro-intestinale, et peut expliquer, par l'obstacle qu'elle oppose à la nutrition, l'amaigrissement dont cette mort est ordinairement précédée.

OSMUNDA. Genre de plantes de la famille des Fougères, de la cryptogamie de Linné, dont le nom vient d'*osmunder*, synonyme de *thor*, divinité celtique à laquelle était dédiée l'espèce principale qu'il renferme. Ce sont en général des plantes élevées, à fructification en épis, à feuilles ailées, qui habitent les bois, etc. L'*O.* (*Bothrychium*) *cicutaria*, Savigni, espèce de Saint-Domingue, est appliquée en topique sur la piqûre des serpens, ce qui la fait appeler par les naturels *herbe aux serpens*. L'*O. lancea*, Thunb., qui croît aussi à St.-Domingue, a sa racine qui contient une fécule nourrissante : la plante entière est regardée comme hépatique aux Antilles (*Flore méd. des Antilles*, II, 320). La lunaire, *O.* (*Bothrychium*) *Lunaria*, L., était célèbre parmi les alchimistes à cause de ses folioles en croissant, qui lui ont valu le nom qu'elle porte, car, aux yeux des disciples d'Hermès, elle avait des rapports directs avec la lune et avec l'argent, dont la lune est d'après eux le symbole; ils prétendaient qu'on peut solidifier le mercure par son moyen, qu'elle brise les fers des chevaux qui la foulent aux pieds; qu'elle fait entrer les vaches en rut, etc.; le peuple, non moins, ami du merveilleux la croit propre à détruire les maléfices, etc. On pourrait probablement ranger parmi les mêmes rêveries les prétendues propriétés astringentes de la lunaire (*Lunaria minor*, Off.), qui la faisaient prescrire dans la leucorrhée, la dysenterie, la ménorrhagie, etc., et surtout pour la réduction des hernies. Cette petite plante croît chez nous sur les pelouses sèches des montagnes boisées. L'*O. marginalis*, Sav. (*Mohria crenata*, Desv.), et sa variété l'*O. thurifraga*, Sw. (*Adianthum caffrorum*, L.), sentent l'encens.

L'osmonde ou fougère royale, etc., *O. regalis*, L. (*Aphyllocarpa regalis*, Cav.), la plus grande fougère d'Europe, qui croît dans nos bois marécageux, doit son nom français à sa beauté. Comme la plupart des fougères elle a passé pour astringente, vulnéraire, etc., et efficace dans les hydropisies, les hernies, contre les chutes, les coupures, les blessures, la pierre, etc. Elle a aussi eu anciennement la réputation d'être propre à guérir le rachitisme; Ray et P. Hermann ont vanté, sous ce rapport, sa racine, qui est la partie usitée, employée encore dans la Lombardie et le Piémont. M. le docteur Aubert, médecin de Genève, a repris l'administration de cette fougère dans cette maladie, et s'est attaché à apprécier dans quelle espèce de rachitisme elle avait le plus d'avantage; il résulte de ses essais que l'extrait d'osmonde royale paraît exercer une action directe sur les

viscères du bas-ventre, qu'il purge doucement à la dose de deux à quatre gros; et que si on en continue l'usage, il active la sécrétion de la bile, augmente les forces digestives, améliore la chylification et les fluides qu'elle porte aux parties. Il pense donc que c'est surtout dans le carreau et les affections glanduleuses que l'osmonde peut être avantageuse à donner; tandis qu'elle paraît avoir peu d'action sur les déviations osseuses proprement dites, et qu'elle est nulle contre le mal vertébral. Chez les enfans affectés du carreau, de l'âge de 18 mois à 4 ans, traités par ce moyen, la diminution du ventre a été rapide, et l'amélioration des fonctions digestives très-marquée; il leur donne de 2 à 4 gros d'extrait tous les jours, pendant deux ou trois mois, en plusieurs doses, délayées dans de l'eau ou du lait : ce que les enfans prennent assez bien, à cause du goût douceâtre de cette préparation (Aubert, *Observations sur l'emploi de l'osmonde*, etc. : *Journ. génér. de la soc. de méd.*, XLVI, 59; 1813). Les feuilles de cette plante servent à faire des lits pour coucher les enfans délicats, rachitiques, etc., sans qu'aucun résultat positif soit venu démontrer si c'était avec efficacité. L'*O.* (*Anemia*) *tomentosa*, Sav., plante de Buenos-Ayres, a une odeur de myrrhe très-marquée (*Encyclop. méth.*, Botanique, IV, 652).

Osoror. Un des noms de l'opium. Voyez *Papaver somniferum*, L.

Osphronemus olfax, Commerson. Nom d'une espèce de poissons acanthoptérygiens, originaire de Chine, observée par Commerson en 1770 à l'Ile-de-France où elle est nommée *goramy*, et introduite depuis 1819 dans les rivières des Antilles. C'est un des meilleurs poissons d'eau douce : l'excellence de sa chair, analogue à celle de la carpe, mais plus délicate, et la grandeur de sa taille qui atteint 6 pieds, donnent un grand intérêt à la multiplication de ce poisson, qu'il serait, dit-on, facile d'acclimater en France.

Osprion. Un des noms grecs des fèves, *Faba vesca*, Mœnch (III, 207).

Ossa deusta. Os calcinés à blancheur. Voy. l'art. *Os*.

Ossar, pour Beid el ossar. Nom arabe de l'*Asclepias gigantea*, L. (I, 466).

Ossara rewund. Nom arabe de la *Gomme-Gutte*.

Ossea. Nom du *Cornus sanguinea*, L., dans quelques anciens auteurs.

Ossenbrecke. Nom hollandais de l'arrête-bœuf, *Ononis arvensis*, L.

Ossicocco. Nom italien du *Vaccinium Oxycoccos*, L.

Ossifraga. Nom de l'*Euphorbia Tiru-calli*, dans Rumphius (III, 188).

Ossifraga, Ossifragus. Anciens noms du *Falco Ossifragus*, L.

Ossifragum. Ce nom est celui de l'*Anthericum Ossifragum*, L. (I, 316), dans quelques anciens auteurs.

Ossimuriatico. Nom italien de l'*Acide muriatique* ou *hydrochlorique*.

Ossisettonico. Nom italien de l'*Acide nitrique*.

Osso. Nom espagnol de l'ours. Voy. *Ursus*.

Osson. Nom de l'éléphant chez les Nègres de Guinée. Voy. *Elephas*.

Ossuna. Un des noms espagnols du *Teucrium Polium*, L.

Osteites, Osteolithus. Synonymes d'*Osteocolla*.

Osteocolla, Ostéocolle. Noms linnéen et officinal des stalactites fistuleuses de carbonate de chaux. (Voy. I, 26).

Osteocollon. Quelques auteurs désignent sous ce nom un végétal qui a la propriété de cicatriser les plaies, de consolider les os, etc. On a soupçonné que c'était l'*Ephedra distachya*, L. (III, 123).

Ostercatcher. Nom anglais de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L.

Ostericum. Nom de l'angélique sauvage, *Angelica sylvestris*, L. (I. 296), dans quelques anciens auteurs.

Osteritium. Quelques botanistes pensent que ce nom, qu'on trouve dans de vieux auteurs, est celui de l'*Ægopodium Podagraria*, L.; d'autres, celui de l'*Astrantia major*, L.

Osterlucy. Nom hollandais de l'aristoloche ronde, *Aristolochia rotunda*, L.

OSTERODE, dans la Forêt Noire. F. Hoffmann (*De aqua, medicina universali.* Halæ, 1712, in-4) dit n'avoir pas trouvé dans cette eau, nouvellement découverte alors et vantée contre les maladies invétérées de la tête, la langueur des membres, le scorbut, la mélancolie et les maladies bilieuses, un seul atome d'ingrédient minéral : ce qui le confirme dans l'idée que l'eau pure possède toutes ces vertus.

Ostindische elephantenlaus. Un des noms allemands de l'anacardier, *Anacardium longifolium*, Lam.

Ostindische chlangenwortel. Nom hollandais de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

Ostiocolla. Synonyme d'*Osteocolla*.

Ostmary. Nom anglais du *Balsamita odorata*, Desf.

OSTRACÉS. Famille de Mollusques acéphales testacés, principalement constituée, par le genre *Ostrea* de Linné, subdivisé aujourd'hui en un grand nombre d'autres, tels que : *Pecten*, *Lima*, *Pedum*, *Malleus* et *Perna*. Voyez aussi, outre le mot *Ostrea*, les genres *Anomia*, *Arca*, *Avicula*, *Pectunculus*, *Pinna* et *Spondylus*.

OSTRACION, Coffres. Genre linnéen de poissons osseux de l'ordre des Plectognathes sclérodermes de Cuvier, qui ont peu de chair, un foie gros, donnant beaucoup d'huile, et dont plusieurs espèces sont alimentaires, quoique d'autres aient passé pour vénéneuses. On place parmi les meilleures l'*O. triqueter*, L., de la mer des Indes : poisson long de 18 pouces, dont la chair, des plus délicates, est, selon Brown, un mets réservé à la Jamaïque pour la table des riches ; et l'*O. cubicus*, L., des mers chaudes des Indes orientales, espèce plus petite mais presque aussi bonne. Au contraire, l'*O. turritus*, L., qui habite la mer des Indes orientales et la mer rouge, l'*O. trigonus*, Bloch, de l'Inde, du Brésil et des Antilles, et l'*O. cornutus*, L., fréquente près des côtes de la Chine et des Moluques, n'offrent qu'une chair dure et désagréable, usitée seulement des naturels ou des pauvres. Cette dernière espèce même, dont le foie excessivement gras se résout presque entièrement en huile, cause souvent à la Barbade, au rapport de Hughes, une sorte d'ivresse à ceux qui la mangent.

Ostracites, Ostréites. Anciens noms des *Huîtres* et autres Mollusques fossiles.

Ostracites. Substance minérale dont Lémery distingue deux espèces, l'une naturelle, l'autre artificielle, et qu'il dit détersive et astringente, appliquée en poudre ou sous forme d'onguent.

OSTRALEGA. Un des noms de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L.

OSTRANZ. Un des noms allemands de l'*Imperatoria Ostruthium*, L.

OSTREA, Huîtres (οστρεα et λιμνοστρεα d'Aristote). Genre de Mollusques acéphales testacés, de la famille des Ostracés de M. Cuvier (voy. ce mot), à coquille bivalve irrégulière, inéquivalve, inéquilatérale et plus ou moins feuilletée, sans dents ou lames saillantes, n'ayant à la charnière qu'un ligament logé de part et d'autre dans une petite fossette. L'animal, des plus simples, désigné par Poli sous le nom de *Peloris*, l'un des anciens noms de l'huître, est connu de tout le monde dans sa principale espèce, l'huître commune (*Ostrea edulis*, L.), si appréciée des gourmets. Il a été bien étudié sous le rapport anatomique et physiologique par Willis, Poli, et par MM. Cuvier, Bosc et de Blainville.

Les huîtres habitent presque toutes les mers, ordinairement non loin du rivage et à peu de profondeur, soit fixées aux rochers sous-marins, ou attachées les unes aux autres par la valve inférieure de leur écaille, soit sur les rivages, adhérentes aux pieux, aux racines de certains arbres, soit même entièrement libres; on les trouve aussi à l'embouchure des fleuves. Pline assure qu'elles se plaisent dans l'eau douce; et M. Beudant a en effet démontré en 1816 qu'on peut les habituer graduellement à y vivre. On sait que la faculté de conserver de l'eau dans leur coquille leur permet de vivre assez long-temps hors de la mer, et en rend le transport et la conservation faciles : aussi mange-t-on toujours vivantes les huîtres crues.

Leur nourriture paraît ne consister qu'en animaux infusoires, en molécules organiques que leur fournit l'élément qui les entoure. Elles sont réellement hermaphrodites, jettent un frai dans lequel le microscope fait voir une innombrable quantité de petites huîtres, et ainsi se multiplient avec une abondance qui est telle que, malgré l'immense consommation qu'on en fait, leur amas constitue sur nos côtes des bancs dont l'étendue peut aller jusqu'à diminuer la profondeur ou rétrécir l'entrée de certaines baies. La propagation des huîtres peut être aidée et dirigée par l'art; c'est ainsi qu'on en a transporté sur des côtes, et même dans des rivières (celle de Mène en particulier) où il n'en existait pas, et où, après avoir été semées pour ainsi dire, elles se sont naturalisées et multipliées. On dit qu'elles vivent au plus dix ans, se reproduisent dès l'âge de 4 mois, ont déjà un quart de pouce de largeur 3 jours après le dépôt du frai, atteignent à un an la grandeur d'un écu de six livres, et vers 18 mois leur complet développement; données du reste qui ne s'appliquent qu'à l'huître ordinaire. Le nombre des stries de leur coquille, laquelle est d'autant plus grande par rapport à l'animal que celui-ci est moins jeune, sert d'indice pour leur âge aux pêcheurs ou amareilleurs de nos côtes.

Les 3 parties dont se compose ce Mollusque, savoir l'animal, l'eau et la coquille, ont été soumises à l'investigation des chimistes; et quoique l'huître commune soit la seule dont on ait fait jusqu'ici l'analyse, les résultats qu'elle a fournis peuvent bien probablement en être généralisés. Des expériences ont démontré, malgré la croyance généralement admise, que le lait n'attaque point les *huîtres;* que les acides végétaux, même affaiblis, les dissolvent presque en totalité, surtout à chaud; qu'elles deviennent blanches et dures au contraire par l'action de l'alcool; qu'enfin leur chair contient, outre une substance fibreuse, qui renferme les mêmes sels que l'eau de mer, de la gélatine, du mucus, beaucoup d'osmazôme, et une matière animale particulière dans laquelle le phosphore entre comme élément : on n'y a point trouvé de matière grasse. 90 huîtres, pesant ensemble 995 grammes, n'ont donné par la dessiccation à l'étuve que 125 grammes de résidu, et par la calcination que 18,2 de cendres blanches, offrant les mêmes sels que leur eau, joint à du charbon contenant des phosphates de fer et de chaux. *L'eau des huîtres*, analysée par M. Pasquier, lui a fourni beaucoup de muriate de soude, du muriate et du sulfate de magnésie, du sulfate de chaux et une assez grande quantité d'osmazôme; celle que renferme la petite cavité placée à la partie la plus déclive de la valve convexe de l'huître, contenait de l'hydrogène sulfuré. Quant aux *écailles*, elles ont été analysées successivement par Hatchett, Fourcroy, Vauquelin, John, Bostock, etc. Vauquelin (*Ann. de chim.*, LXXXI, 309) y a reconnu du mucus, du phosphate de chaux, du fer, de la magnésie, et surtout du carbonate de chaux qui en est la base principale. Depuis, des traces de soufre, de l'oxyde de manganèse, de la gélatine, et même (M. Chevallier) une matière grasse, y ont été signalés. Calcinées, elles se changent presque totalement en carbonate de chaux ou en chaux vive, selon le degré de chaleur employé. Les huîtres renferment quelquefois des concrétions arrondies, analogues d'origine et de nature aux perles orientales, et qui ont été quelquefois substituées à celles-ci sous le nom de *perles de Lorraine* pour l'usage pharmaceutique (voyez *Mytilus*, IV, 562).

Quoique le genre *Ostrea* de Linné ait servi dans ces derniers temps à en former un grand nombre d'autres, et se trouve ainsi presque élevé au rang de famille, M. de Lamarck, celui qui après Bruguières l'a le mieux éclairci, admettait encore 48 espèces, sans compter celles qui sont fossiles; mais la coquille en est si variable, que leur démarcation n'est pas encore établie d'une manière bien assurée. Quoi qu'il en soit, un certain nombre de ces espèces, répandues dans diverses mers, sont comestibles; tels sont, outre l'*Ostrea edulis*, sujet spécial de

notre article : 1° l'*O. Hippopus*, Lam., huître pied-de-cheval, beaucoup plus grande que l'huître commune, plus arrondie, plus épaisse, et dont les lames d'accroissement sont plus minces et plus déprimées : elle existe dans presque toute la Manche, et est beaucoup plus grosse et plus compacte. 2° L'*O. parasitica*, Gm., huître des mangliers ; ainsi nommée, parce que dans nos colonies elle se fixe souvent aux racines des mangliers et autres arbres dont le pied est baigné par les eaux salées. Adanson dit qu'on se fait honneur de la servir sur les tables encore attachée à ces singuliers supports. La saveur, du reste, paraît en être peu agréable et comme saumâtre. Sa coquille, qui est mince, toujours oblongue, droite, glabre, a le sommet obtus, d'un blanc violet. 3° L'*O. adriatica*, Lam., du golfe de Venise ; 4° l'*O. cochlear*, Poli, petite huître de la Méditerranée ; 5° l'*O. ruscuriana*, Lam., huître d'Alger ; 6° enfin l'*O. Lima*, L., de la Méditerranée, devenu le type du genre *Lima*, et l'*O. maxima*, L., grande espèce de nos côtes, placée maintenant dans le genre *Pecten*, et dont les valves convexes sont connues sous le nom de *coquilles de saint Jacques*, de *Pélerine*, etc. En général, il paraît que les huîtres des pays chauds sont moins agréables que les nôtres ; que cela tienne, dit M. de Blainville (*Dict. des sc. nat.*, XXII 16), à l'espèce ou au climat.

L'huître commune, *O. edulis*, L., figurée dans la Faune des médecins (pl. XLIX, fig. 2), a la coquille ronde-ovale, sub-atténuée vers les sommets ; les lames d'accroissement imbriquées, ondulées ; la valve supérieure, plane. On en trouve quelques variétés, dont une est un peu auriculée, et une autre a le sommet prolongé, ce qui tient à l'âge. C'est de toutes les espèces la plus connue et la plus usitée, au moins sur notre continent, où l'*O. Hippopus*, l'*O. cochlear* et l'*O. maxima* n'ont qu'un emploi local et borné. Elle existe dans toutes les mers de l'Europe et aussi dans celles de l'Afrique et de l'Asie, et abonde surtout dans les golfes formés à l'embouchure des grands fleuves, comme on le voit pour la Loire et surtout pour la baie de Cancale, qui seule en approvisionne une grande partie du nord de la France, et Paris, où chaque année il s'en consomme, dit-on, douze cent mille. La pêche sur nos côtes, notamment entre Cancale, le mont Saint-Michel et Granville, s'en fait à la drague, pourvue d'un filet, que traîne en divers sens sur les bancs un bateau à toutes voiles, de manière à en ramasser à la fois 10 à 12 mille. A Minorque, où les huîtres sont profondément fixées, des plongeurs armés d'un marteau vont les chercher à la main. Cette pêche, d'après les règlemens, a été long-temps défendue de mai à la fin d'août, époque du frai, où l'animal maigrit, et passait naguère pour acquérir des qualités nuisibles : préjugé utile peut-être pour la conservation de l'espèce, mais dont l'usage, chaque

année plus répandu à Paris, de manger des huîtres en toutes saisons, démontre assez le peu de fondement.

Quoi qu'il en soit, les huîtres, avant que d'être expédiées pour le besoin des tables, sont ordinairement conservées (afin de pouvoir en disposer à volonté, et aussi pour les attendrir et leur faire perdre le goût désagréable qu'elles ont souvent au sortir de la mer) dans des parcs, espèces de réservoirs de quelques pieds de profondeur, garnis de galets et de sable, à parois latérales en talus, pouvant enfin communiquer avec la mer, de façon à ce que l'eau en soit renouvelée à chaque marée; du reste, soigneusement abrités du vent : tels sont nos parcs de Marennes, Tréport, Dunkerque, Fécamp, Saint-Vast, Étretat; ceux de Courseule, du Hâvre de Grâce et de Dieppe en diffèrent en ce que l'eau n'y est renouvelée qu'une ou deux fois par mois. L'huître non parquée est raboteuse; son écaille supérieure est couverte de petites feuilles d'un drap marin dur, et le bord de ses valves est tranchant; l'huître parquée au contraire a l'écaille supérieure lisse, plus blanche, et les bords des valves épais. Cet art de parquer les huîtres a été connu des anciens, puisque, au rapport d'Athénée, Apicius, qui avait trouvé le moyen de les engraisser et de les conserver long-temps, en envoya d'Italie à Trajan, jusque dans le pays des Parthes, où elles arrivèrent très-fraîches. Pline (lib. IX, c. 54) attribue l'invention des parcs à un nommé Sergius Orata, du temps de l'orateur Lucius Crassus, avant la guerre des Marses, qui, en ayant établi aux environs de Baies, fit un commerce très-lucratif; il ajoute qu'on en allait chercher à Brindes pour les nourrir dans le lac Lucrin, dont les huîtres avaient été mises en crédit par ce même Orata.

Une industrie toute moderne, et dont le but est d'engraisser et d'attendrir les huîtres, en même temps qu'elles acquièrent, sans prendre un grand volume, une saveur plus délicate, piquante et comme poivrée, et une couleur verdâtre généralement fort recherchée, consiste à les laisser séjourner dans la même eau durant un temps assez long, qui varie de quelques jours à un mois, suivant la saison et des circonstances encore peu déterminées, si ce n'est que l'on sait que les extrêmes de chaud et de froid s'opposent à ce phénomène. Cette coloration, d'après les curieuses recherches de M. Gaillon, dépendrait d'une nouvelle espèce d'animalcules infusoires, de couleur verte, d'abord nommée par lui *Vibrio ostrearius*, mais qu'on rapporte maintenant au genre des navicules; ces animalcules, développés au fond des eaux des parcs, où, entrefeutrés en grand nombre, ils forment les globules verts qu'on y remarque alors et qu'on croyait de nature végétale, servent de nourriture aux huîtres et en colorent la chair, comme la garance colore en rouge les os de certains animaux.

M. Gaillon a depuis reconnu que d'autres espèces de navicules peuvent aussi colorer les huîtres et même les attendrir, mais sans leur donner la saveur piquante des huîtres vertes : de là cette couleur brune qu'elles acquièrent dans certaines circonstances.

Les qualités de l'huître varient, non seulement suivant le plus ou moins de soin apporté à leur choix, à leur conservation dans les parcs et à leur transport, aujourd'hui très-perfectionné; mais, de plus, suivant leur état d'huîtres blanches ou d'huîtres vertes, leur développement, et enfin le lieu d'où elles proviennent : nous avons dit plus haut (p. 118) quelques mots de leurs différences comme espèces. Les anciens n'ignoraient point leurs qualités variées. Celles du lac Lucrin (transformé depuis 1538 en marais fangeux), celles de Brindes, de Tarente, de Terracine, de Circei (Civita-vecchia), étaient célèbres parmi les gourmets romains, qui, plus tard, rendirent justice aux huîtres des côtes de la Grande-Bretagne, de Bordeaux, de Médoc, particulièrement vantées par Pline (lib. XXXII, c. 6), aussi bien qu'à celles de Venise, de la baie de Cumes, etc. Celles des côtes de l'Hellespont, celles de Cyzique, plus grandes que celles du lac Lucrin et plus douces que les huîtres britanniques, avaient aussi du renom chez les anciens, et ne le cédaient pas même à celles d'Abydène, en grand honneur parmi les Grecs. De nos jours, ce sont les huîtres d'Angleterre et de Hollande qui passent pour les meilleures de l'Europe, quoiqu'on en pêche d'excellentes sur nos côtes, notamment à Cancale. Celles d'Ostende, plus délicates que les nôtres, sont plus petites, ont la coquille mince, moins opaque, plus blanche à l'extérieur : on ne les distingue point toutefois comme espèce. Les plus grosses de nos contrées sont celles de Normandie et des environs de Boulogne, qui paraissent constituer une espèce distincte (*O. Hippopus*, Lam.), moins savoureuse à notre avis que l'huître ordinaire. A Naples, celles du lac Fusaro sont aussi estimées que l'étaient celles du lac Lucrin; tandis qu'à Venise, au rapport de Misson (*Nouveau voyage d'Italie*, Lahaye, 1702, in-12, t. I, p. 165), les étrangers craignaient d'en manger. Quant aux huîtres vertes, beaucoup plus chères et plus estimées, celles de la petite ville de Marennes (Charente-Inférieure) constituent un mets aussi délicat que distingué, mais qui, vu l'éloignement, parvient rarement en bon état de fraîcheur à Paris.

On doit choisir les huîtres de moyenne grandeur, bien en chair, sans être grasses, abondamment pourvues d'une eau limpide, et par conséquent bien fraîches, ayant parqué sur des fonds non vaseux, et dont l'intérieur de l'écaille soit d'un beau blanc. Mangées crues, c'est alors un aliment à la fois sain et très-agréable, dont on peut user en tous temps; nonobstant le préjugé, jadis accrédité, de l'influence de la lune

et des saisons sur la bonne ou mauvaise qualité de leur chair, et la croyance où l'on était, malgré l'exemple des habitans de Vienne, de Hollande et de quelques parties de la Normandie, que, mangées au repas du soir, elles sont nuisibles. On trouve à peine quelques peuplades qui fassent de ce Mollusque leur principale nourriture ; mais un grand nombre de peuples maritimes en mangent habituellement, et elles sont généralement recherchées de tous ceux qui peuvent se les procurer bonnes, plus, il est vrai, pour exciter l'appétit que pour le satisfaire ; aussi les sert-on la plupart du temps au commencement des repas, comme le pratiquaient déjà les Romains. Soit par la qualité de leur chair, soit par l'eau qui les baigne, elles semblent en effet, quoique Horst et Lémery aient prétendu le contraire, stimuler l'appareil digestif et en faciliter les fonctions : propriété que doit augmenter encore le poivre concassé, le vinaigre, le suc de citron ou de verjus, ou même les échalottes écrasées dont parfois on les assaisonne, et qui explique comment l'abus même qu'en font certains gourmands qui les engloutissent par cloyères, est pourtant si souvent innocent. L'expérience, au reste, démontre combien elles contiennent peu de matière solide ; elle prouve aussi, comme nous l'avons déjà dit, que les acides faibles en opèrent aisément la dissolution presque complète ; tandis que le lait, qui passait pour les dissoudre, ne les attaque pas, et que les spiritueux, le vin lui-même, jadis proscrit par Pourfour du Petit, semblent plutôt les durcir, et ainsi en devoir rendre la digestion moins facile : ce qui, si l'observation physiologique confirme les inductions de la chimie, justifierait, médicalement parlant, la préférence accordée au vin blanc, toujours moins alcoolique et légèrement acidule, sur le vin rouge par les amateurs d'huîtres.

Les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy signalent comme plus saines même que les huîtres crues, celles qu'on fait cuire sur des charbons, dans leur propre coquille, avec un peu de beurre et de chapelure de pain, mets au reste assez agréable ; mais les huîtres, soit frites ou cuites dans la poêle, soit accommodées à la poulette, soit au contraire fortement assaisonnées, à l'exemple des anciens qui y employaient le garum, sont presque complètement privées de leur saveur propre, de leur agrément et de leur digestibilité, aussi en fait-on peu d'usage. Celles qui ont été marinées ou confites dans une saumure fortement acidulée de vinaigre, après les avoir plongées dans l'eau bouillante, et qu'on couvre d'huile d'olives et de fines herbes, ne sont usitées que comme hors-d'œuvre, en très-petite quantité par conséquent ; celles enfin que font sécher, pour les conserver, quelques peuplades affamées, ne forment qu'un aliment repoussant, coriace et peu salubre.

Les huîtres crues, elles-mêmes, lorsqu'elles sont prises en trop

grande quantité, qu'elles sont ou peu fraîches ou souffrantes, ce qui se reconnaît à l'absence d'eau, à la mollesse de la chair, à leur état laiteux, et parfois même à l'odeur fétide qu'elles exhalent, peuvent avoir quelques inconvéniens, et notamment causer des indigestions plus ou moins graves, ou des symptômes analogues à ceux que les moules sont sujettes à faire naître (Bosquillon, *Elémens de médecine* de Cullen, II, 67, édition de 1819); aussi la police en surveille-t-elle soigneusement la vente. L'Estoile rapporte à leur abus un flux de sang dont Henri IV fut incommodé en 1603, pendant son voyage à Rouën. A plus forte raison peuvent-elles devenir nuisibles, lorsque, ainsi qu'on en a des exemples, leur séjour dans des bâtimens ou *barques* doublés de cuivre, ou la coupable cupidité des spéculateurs qui les colorent avec des sels cuivreux pour les débiter comme huîtres vertes, leur ont communiqué des qualités vraiment vénéneuses (*Dict. des sc. méd.*, VI, 104; et *Ephem. acad. nat. cur.*, cent., 7 et 8, A. 1719, p. 450). Ces Mollusques en outre sont sujets à des maladies qui deviennent facilement épidémiques, et dépeuplent rapidement les parcs. Un seul morceau de chaux suffit, dit-on, pour en empoisonner un grand nombre; tandis que des matières putrides peuvent leur communiquer des qualités délétères, sans d'ailleurs les faire perir : c'est ainsi du moins qu'avaient été d'abord interprétés en partie, par des commissaires désignés par l'autorité, les accidens survenus en septembre 1816 au Hâvre de Grâce, puis dans d'autres villes où les mêmes huîtres avaient été envoyées, peu de jours après l'ouverture d'un nouveau parc aux huîtres creusé dans les fossés de la citadelle, où les latrines de la garnison s'étaient dégorgées depuis des siècles. Ils consistaient surtout en cardialgies, coliques, diarrhées, vomissemens, etc. : phénomènes dont on a observé d'autres exemples l'année suivante (*Gaz. de santé* du 1er oct. 1817), et que nous-mêmes avons éprouvés dans le même lieu, en septembre 1818; tandis que M. D. Zandyck, médecin de l'hôpital civil de Dunkerque, les observait dans cette dernière ville, sous l'influence d'huîtres venues de Hougue, en Normandie, et qui lui ont paru faibles et languissantes, ayant leur eau plus salée qu'à l'ordinaire, moins animalisée et chargée d'un dépôt limoneux (*Journ. univ. des sc. méd.*, XIV, 116). De son côté, M. Lechevrel, médecin distingué du Hâvre, crut, d'après quelques essais, pouvoir rapporter ces accidens à l'influence dangereuse qu'aurait sur les huîtres parquées le mélange accidentel de l'eau de mer avec de l'eau douce; opinion professée aussi par M. Lair, de Caen, mais que semblent contredire les expériences de M. Beudant, citées plus haut (p. 116). Au reste, de nouveaux commissaires nommés en 1819 par la faculté de médecine, MM. Vauquelin et Chaussier, combattant

toutes ces assertions, n'ont vu dans ces phénomènes, beaucoup exagérés d'ailleurs et dont ne furent pas exemptes des personnes qui n'avaient pas mangé d'huîtres, rien dont il fallût accuser des causes locales, mais le simple résultat d'influences épidémiques dépendantes de la saison, de la température, etc. Le temps est venu confirmer les éloges qu'ils accordèrent à l'établissement attaqué.

Considérées sous le point de vue médicinal, les huîtres méritent de fixer l'attention du thérapeutiste. Comme aliment sain, léger, de facile digestion, analeptique même, elles sont souvent prescrites, même comme aliment exclusif, dans les dyspepsies (voy. la thèse de M. Pasquier; et la *Faune des médecins*, V, 444), les affections chroniques des voies digestives, les catarrhes invétérés, et jusque dans la phthisie, où le vulgaire, à l'exemple d'Ettmuller, leur attribue une sorte de spécificité. Elles ont été vantées aussi dans les cas de scrofules, dans l'ostéomalaxie (Ettmuller), et contre la goutte, le scorbut, la chlorose (Pasquier père). Elles conviennent surtout dans la convalescence de la plupart des maladies, et en général aux vieillards, aux individus faibles, débilités, même épuisés par le marasme, et dont l'estomac refuse toute autre espèce de nourriture. Les bouillons qu'on en prépare jouissent également d'une faculté restaurante, due sans doute à l'osmazôme qu'ils contiennent, et passent aussi pour aphrodisiaques; ce qui peut tenir à la matière animale phosphorée de ce Mollusque (L. Nunnès, *Diæteticon*, Anvers, 1645, in-4°, p. 389; voy. aussi *Faune des méd.*, V, 445). Quant à l'eau des huîtres, plus agréable à boire que l'eau de mer, dont elle n'a pas le goût bitumineux, quelques praticiens l'ont recommandée dans les affections chroniques de l'estomac, à la manière des eaux de Seltz ou de Vichy, mais à la dose de quelques cuillerées seulement chaque jour.

Galien, Oribase (*Medic. coll.* et *lib.* II, *c.* 53), Aétius (*Tetrab.*, I, *serm.* 2, *c.* 144), et depuis eux la plupart des médecins, ont signalé les huîtres comme laxatives, propriété notée déjà par Horace. En cette qualité, on les prescrivait aux hypochondriaques, aux hémorrhoïdaires, aux ictériques, aux individus dont la digestion est lente, difficile, surtout par suite de névroses, et qui sont tombés dans un état de consomption, circonstance où l'on a vu des malades appéter instinctivement cet aliment salutaire (*Faune des méd.*, V, 456; et N. Tulpius, *lib.* II, *c.* 8). On les a même conseillées dans certaines diarrhées chroniques, les vomissemens des premiers temps de la grossesse, le ténesme, et comme préservatif contre la colique (Montaigne), ainsi que dans des cas d'hydropisie, de dyspnée, d'éléphantiasis des Grecs, d'ulcération de la vessie, dans la fièvre de Hongrie, etc. (voy. *Faune des méd.*, V, 459).

Ambroise Paré (liv. XXII, ch. 37) recommande l'application des huîtres pilées avec leur écaille sur les bubons pestilentiels; et Paul d'Égine (*lib.* IV, *c.* 40) les huîtres triturées dans leur eau, comme topique, sur les ulcères : cette eau elle-même est vulgairement employée par les amareilleurs au traitement de leurs maux de jambes.

Les coquilles d'huîtres, utilisées quelquefois en Chine dans la bâtisse ou pour préparer en grand la chaux (*Hist. gén. des voy.*, II, 429 et V, 502), et, réduites en poudre, répandues comme engrais ou amendement sur la terre, étaient jadis fort usitées en médecine sous cette dernière forme (c'est-à-dire, soigneusement porphyrisées, après les avoir lavées et en avoir rejeté l'écaille supérieure), en qualité d'absorbant ou d'antacide, à la dose de 12 à 36 grains, contre la diarrhée, des enfans surtout, le rachitisme, etc. Lémery les dit apéritives, détersives, discussives, stomachiques, propres pour nettoyer les dents, exciter l'urine, cicatriser enfin les ulcères. Arnault de Nobleville et Salerne assurent qu'incorporées avec de l'axonge, leur poudre forme un onguent *admirable* contre les hémorrhoïdes. Cette poudre, généralement remplacée aujourd'hui par les sous-carbonates de chaux ou de magnésie, faisait partie, en outre, de diverses poudres absorbantes, du fameux lithontriptique de mademoiselle J. Stephens; et entrait, comme l'éponge brûlée, les coquilles d'œuf, etc., dans quelques préparations contre le goître, auxquelles M. Gendrin, qui y suppose de l'iode (nous ignorons sur quel fondement), pense qu'elle formait un bon adjuvant (*Journ. gén. de méd.*, CV, 124). La poudre d'écailles d'huîtres a été surtout préconisée, et paraît être encore usitée par certains guérisseurs de Viroflay, près de Versailles, comme anti-lyssique, à la dose de quelques gros mis en macération pendant 24 heures dans du vin, ordinairement après avoir été calcinée, c'est-à-dire réduite à l'état de chaux, regardée jadis, sans fondement d'ailleurs, comme plus active que la chaux ordinaire, et, comme telle, employée à la préparation de l'eau de chaux médicinale (II, 20). Voy. une obs. de Le Comte (*Mém. de l'acad. des sc.* de Paris, de 1749, hist. p. 108); celles de Maréchal de Plancoët (*ibid.* 1753), de J.-C. Rougemont (*Abhandl. von der Hundswuth*, etc. Francf., 1798, p. 364). Cette poudre enfin a été vantée comme fébrifurge et comme anti-hydropique, éteinte dans du vin blanc, à la dose de 1/2 gros à 1 gros (Q. S. Samonicus et Crollius)

Save. *An ostreum crudum esca saluberrima?* Resp. affirm. Thèse du 17 mars 1689. — Pourfour du Petit. *An inter edendum ostrea meri potus?* Thèse du 29 avril 1745. — Lair (P.-A.). Mém. sur la pêche, le parcage, et le commerce des huîtres en France (*Dict. d'hist. nat.* de Déterville. Paris, 1803, in-8, t. XI). — Vauquelin et Chaussier. Rapport sur le parc aux huîtres du Havre (*Bull. de la fac. de méd. de Paris*, VII, 101). — Pasquier (J.-P.-A.) Essai médical sur les huîtres (Thèse). Paris, 1818, in-4 et in-8. — Gaillon (B.). Sur la cause de la coloration des huîtres, et sur les animalcules qui servent à leur nutrition (*Mém. de la soc. Linn. du Calvados*, I, 135; 1824). L'auteur avait

déjà publié en 1820 un *Essai* sur le même sujet dans les *Actes de l'acad. des sc. de Rouen.* — Dissertation sur les huîtres vertes. Rochefort, 1821, in-8. — Sainte-Marie (E.). De l'huître, et de son usage comme aliment et comme remède. Lyon, 1824, in-8. — Voyez aussi la suite de la *Matière médicale* de Geoffroy (I, 38 à 58); l'article *Huître*, de M. de Blainville, dans le *Dict. des sc. nat.* (XXII, 1); la *Faune des médecins*, de M. H. Cloquet (V, 400 à 459); etc.

Ostréites. Voy. *Ostracites* (V, 115).

Ostreum. Nom officinal de l'huître commune, *Ostrea edulis*, L. Voy. *Ostrea*.

Ostrich. Nom anglais de l'autruche, *Struthio Camelus*, L.

Ostrokzow. Un des noms polonais du houx, *Ilex Aquifolium*, L. (III, 588).

Ostronskal. Nom suédois des écailles d'huître. Voy. *Ostrea*.

Ostropest. Nom polonais du chardon-Marie, *Carduus Marianus*, L.

Ostruthium. *Imperatoria Ostruthium*, L. (III, 595).

Ostruzini. Un des noms bohêmes du *Rubus idæus*, L.

Osyris. Pline dit qu'il y a en Égypte une plante divine appelée *Osyris*, qui guérit tous les maux (*lib.* XXIV, *c.* 2); il parle ailleurs d'une plante de ce nom, à rameaux souples et plians, dont on se servait pour nettoyer les vêtemens (*lib.* XXVII, *c.* 12). Dioscoride appelle *Osyris* un végétal utile contre la jaunisse (*lib.* IV, *c.* 138), qu'on a cru être la linaire; Cyrillo croyant le reconnaître dans la figure que Matthiole a mise en regard de sa traduction de Dioscoride, a nommé une linaire du royaume de Naples *Linaria Osyris*. Linné a donné le nom d'*Osyris* à un genre de plantes de la famille des Eléagnées, du groupe qu'on en a détaché sous le nom de *Santalacées*, qui ne renferme qu'une seule espèce, l'*Osyris alba*, L., arbuste dioïque appelé *rouvet*, *genêt rouge*, qui croît chez nous au bord de la mer, aux lieux incultes, et dont les fruits rouges, de la grosseur d'une cerise, sont inusités; on les croit astringens: J. Bauhin dit qu'on les substitue au *Cassia* des anciens.

Ota-pullu. Un des noms malabares du guttier, *Cambogia Gutta*, L.

Otarde, Otardeau. Ancienne orthographe d'outarde, *Otis tarda*, L.

Othonna. Pline donne ce nom à une plante qu'on soupçonne être le *Tagetes patula*, L.

Otiques, *Otica*. Médicamens propres à guérir les maladies des oreilles. La diversité, le nombre, etc., de ces maladies, ne permettent pas de croire à la possibilité de classer dans un même groupe, vu leur défaut d'analogie, les moyens propres à cette guérison; d'autant qu'il y en a parmi eux plusieurs qui sont chirurgicaux.

OTIS, Outardes. Genre d'oiseaux échassiers de la famille des pressirostres, dont la principale espèce, *Otis tarda*, L., grande outarde, est le plus gros oiseau d'Europe, et l'un de nos plus rares et de nos meilleurs gibiers, surtout pris jeune, gras et bien en chair. Sa graisse passait pour résolutive, propre à fortifier les nerfs, calmer la douleur des hémorrhoïdes, remédier à certaines surdités; et sa fiente pour résolutive et bonne contre la gale. La petite outarde, *O. tetrax*, L., beaucoup moins grosse, a également la chair blanche, tendre, agréable et de facile digestion. On vante le fumet de l'*O. arabs*, L., qui paraît être le *paon sauvage* de divers peuples.

Otites. Nom que porte dans quelques ouvrages le *Cucubalus Otites*, L. (II, 485).

Otoba. Sorte de résine qui découle du *Myristica Otoba*, Bonpl.

Otorno. Nom donné dans le Trentin à la gélinotte, *Tetrao Lagopus*, L.

Otos. Nom grec du hibou ou moyen duc, *Strix Otus*, L.

Otrik. Nom arménien de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Otruche, ou mieux Ostrute. Un des noms de l'impératoire, *Imperatoria Ostruthium*, L. (III, 595).

— noire. *Astrantia major*, L. (I, 477).

Otter. Nom de la loutre commune, *Mustela Lutra*, L., dans les langues germaniques.

Otus. Nom latin, formé du grec, qui désigne en général le *Hibou*.

Ou-kieou. Nom chinois du *Croton sebiferum*, L. (II, 476).

Ou-poey-tse. Nids d'insectes venus sur un arbre de la Chine, d'une grande astringence, et employés en médecine à la Chine (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 641).

Oualo. Nom d'une boisson du Congo, faite avec la racine d'un arbuste appelé *monchiri*, et la semence d'un autre nommé *luco* (Douville, *Congo*, II, 56).

Ouandou. Nom caraïbe du *Cytisus Cajan*, L. Voy. *Cajanus* (II, 12).

Ouate. Nom des soies qui accompagnent certaines semences, comme celles de l'*Apocynum syriacum*, L.

Oubou. Nom caraïbe du *Spondias Monbin*, L.

Ouchag. Un des noms arabes de la plante qui donne la gomme ammoniaque (I, 250).

Oud-essym. Nom arabe du *Capparis mithridatica*, Forsk. (II, 77).

Oue. Nom de l'oie, *Anas Anser*, L., en vieux français.

Ouebouhou. Nom caraïbe d'un *Robinia* de St-Domingue, suivant Nicholson, qui l'appelle aussi *faux quinquina*.

OUFOUSE, en basse Auvergne, à 2 lieues de Langeac. Il y existe, dit Carrère (*Cat.*, etc., 474), une source minérale.

Ougoudki. Nom du *Dolichos Lablab*, L., en Nubie (II, 666).

Oui. Nom malais du *Dioscorea alata*, L. (II, 654).

OUILLY, près de Lyon. Il y existe une fontaine minérale, analogue à celle de Charbonnières, dont l'eau excite l'appétit et paraît avoir été utile contre d'anciens engorgemens glanduleux et comme emménagogue. Prise à haute dose elle provoque quelquefois des vomissemens, plus souvent des selles, et plus fréquemment encore des sueurs et de la diurèse. Un premier examen fait par une commission de la société de médecine de Lyon (*Compte rendu*, etc., 1821, p. 84), dont M. Gilibert était rapporteur, y a constaté l'existence d'une petite quantité de carbonate de fer et de gaz hydrogène sulfuré, des carbonate et sulfate de chaux et peut-être un peu de sulfate de magnésie.

OULAN-BOULAK. Ce nom, qui veut dire *source rouge*, est celui d'une fontaine ferrugineuse de la Russie méridionale, ainsi appelée par les Tongouses à cause de la couleur de son lit. Pallas dit que la saveur en est désagréable et qu'elle provoque le vomissement. Elle contient assez abondamment du sulfate de fer pour pouvoir être exploitée, dit-on, avec avantage (Alibert, *Précis*, etc., 573).

Oular caron. Nom java de l'acrochorde, *Acrochordus javensis*, Hornst.

Ouleoumelé. Un des noms caraïbes de la morelle, *Solanum nigrum*, L., ou d'une espèce voisine, à Saint-Domingue.

Ouliera. Nom caraïbe du *Coccoloba uvifera*, L., à Saint-Domingue.

Ouln. Nom iolof d'une gousse, probablement celle d'un *Inga*, dont la farine, d'un jaune vif, qui entoure les semences, se mêle au mil pour en faire des bouillies, etc., qui communiquent aux excrémens cette même couleur, d'après M. le docteur Busseuil (*Voyage au Sénégal*, manuscrit).

Oulouc. Nom du grand duc, *Strix Bubo*, L., à Turin.

Ouloundou. Nom tamoul du *Phaseolus Mungo*, L.

Oume. Nom provençal de l'orme, *Ulmus campestris*, L.

Oumegal. Un des noms français de l'oronge, *Amanita aurantiaca*, Bull. (I, 218).

Oumines. Nom que porte à Madagascar une plante à tubercules adhérens aux racines, qu'on cultive à l'Ile-de-France. Ils sont comestibles. Rhéede en parle sous le nom de *kurka* (*Malab.*, XI, t. 25).

Ounce. Nom du lynx, *Felis Lynx*, L., dans Ray.

Ounias. Gousses aromatiques, d'une légumineuse que l'on mange en Guinée, cuites avec le poisson ou toute autre viande (Walkenaër, *Voyages*, I, 384).

Oupada. Nom du cochevis, *Alauda cristata*, L., à Turin.

Our. Nom hébreu du principe de la chaleur, ou *Calorique*.

Our han. Nom allemand du coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, L.

Ourai. Fruit du *Chrysobalanus Icaco*, L. (II, 272), au Sénégal.

Ourax. Nom grec du coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, L.

Ourdon. Nom arabe des feuilles du *Cynanchum Argel*, Delile (II, 560), qu'on mêle au séné. Voy. *Senna*.

Ouregao. Nom portugais de l'*Origanum vulgare*, L.

Ouregao de Creta. Nom portugais de l'*Origanum creticum*, L.

Ourétique (Acide). Guyton de Morveau nommait ainsi l'*Acide phosphorique*.

Ouri. Nom du *Guilandina Bonduc*, L. (III, 438), au Sénégal.

Ouriagou. Nom caraïbe du piment, *Capsicum annuum*, L. (II, 81), au Sénégal. Voy. *Ouryagou*.

Ourile. Nom du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L., au Kamtschatka.

Ourizo. Nom portugais du hérisson d'Europe, *Erinaceus europæus*, L.

Ourlon. Nom du hanneton, *Melolontha vulgaris*, L., en Picardie.

Ourocournerepa. Nom galibi du *Parinarium montanum*, Aubl.

Ourou. Un des noms du rima ou arbre à pain, *Artocarpus incisa*, L. (I, 454), à Taïti.

Ourry-palaï. Nom indien du *Periploca ciliata*, Lesch.

Ours. Synonyme français d'*Ursus*, nom d'un genre de quadrupèdes.

Oursin. Voy. le genre *Echinus* (III, 50).

Oursine. *Arctopus echinatus*, L. (I, 391).

Ourtigo, Ourtigue. Noms des orties en Provence. Voy. *Urtica*.

Ourtoulan. Nom provençal de l'ortolan, *Emberiza Hortulana*, L.

Ouryagou. Nom caraïbe d'un *Capsicum* condimentaire, à St-Domingue. V. *Ouriagou*.

Ouscioc. Un des noms persans de la gomme ammoniaque (I, 250).

Outarde. Nom français du genre *Otis*. Voy. ce mot.

Outenu. Nom iolof du coton, *Gossypium herbaceum*, L.

Outha. Nom générique des canards en Russie. Voy. *Anas*.

Outremer. Lapis réduit en poudre. Voy. *Lazuli* (IV, 80).

Outres de mer. Nom vulgaire des ascidies. Voy. *Ascidia* (I, 465).

Ouvi. Nom madécasse des racines tubéreuses, surtout des ignames. Voy. *Dioscorea*.

— lassa. Plante de Madagascar à racine purgative, et dont on tire une gomme-résine approchant de la scammonée, d'après Flacourt. C'est probablement un *Convolvulus*.

Ouvi vave *Flagellaria indica*, L. Voy. au supplément *Flagellaria*.

Ouze. Nom arabe de l'oie, *Anas Anser*, L.

Ouzel. Un des noms anglais du merle. Voy. *Turdus*.

Ova piscium. Nom que porte dans Rumphius le *Coix Lacryma*, L. (II, 354).

Oval-leaved rosebay. Un des noms anglais du codagapala, *Wrightia antidysenterica*, Br.

Ovaria. Nom du *Balsamita suaveolens*, Desf., dans quelques auteurs anciens (I, 542).

Overblyvende madeleven. Nom hollandais du *Bellis perennis*, L.

Overgne. Un des noms vulgaires du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.

Ovillum pecus, Ovinum pecus. Anciens noms latins de la brebis, *Ovis Aries*, L.

OVIS, Moutons. Genre linnéen de mammifères ruminans à cornes simples, dirigées en arrière, et revenant plus ou moins en avant. Sa principale espèce, le bélier (*Ovis Aries*, L.), généralement connue, et qui paraît provenir de l'argali de Sibérie (*O. Ammon*, L.), ou du mouflon de Corse, a produit des races innombrables, soumises à l'état de domesticité de tout temps et chez tous les peuples à cause des immenses avantages que procurent leur laine, leur chair, leur lait, leur suif, etc. Plusieurs sont si remarquables qu'on les a élevées au rang d'espèces : la race d'Espagne, nommée *mérinos* (*O. hispanica*) et celle d'Angleterre, sont fort estimées pour leur laine ; celle de Perse, de Tartarie, de Chine (*O. laticaudata*, L.), a la queue entièrement transformée en un double globe de graisse, etc. Nous ne parlerons ici que de notre race commune, le bélier, dont la femelle, dépourvue de cornes, est nommée brebis ; le petit, avant l'âge d'un an, agneau, et qui, châtré, prend le nom de mouton.

Bélier. On ne l'élève guère que dans le but de la propagation de l'espèce. Sa chair, ferme, d'une odeur et d'une saveur peu agréables, comme boucanées, même lorsque l'animal, ayant passé l'âge de la monte, a été bistourné et engraissé, est peu en usage et de difficile digestion. Son fiel, suivant Pline et Marcellus Empiricus, purge les petits enfans, et est anthelminthique, même appliqué simplement sur l'ombilic avec de la laine : mêlé à du lait de femme, on l'a dit bon contre les ulcérations des oreilles. Son suif et sa moelle, qui passaient pour émolliens, anodyns, résolutifs, faisaient partie de diverses préparations pharmaceutiques (onguent de la mère, emplâtre de minium, toile à Gaultier, etc.).

Brebis. Quoique molle, fade et visqueuse, la chair de cet animal est quelquefois usitée, et agréable lorsqu'elle est bien assaisonnée. Son lait, employé surtout à faire des fromages, est gras, épais, peu séreux, riche en beurre et en caséum (voy. *Lait*, IV, 26) ; on l'accusait de causer des taches blanches à la peau. A l'état acidule il est fréquemment employé en Suède comme aliment agréable et rafraîchissant au rapport de Palmærus. Son beurre est blanc et insipide. Sa graisse, peu différente de celle du bélier, était surtout employée en

lavemens dans les cas de colique, de dysenterie, et servait d'excipient pour les pommades adoucissantes. La matière grasse, brune, d'une odeur désagréable sans être fétide, nommée *suint* ou *œsype* (*œsypum*), que fournit à l'ébullition la laine des cuisses et de la gorge des brebis et des moutons, était jadis en grand renom comme résolutif, contre les contusions, les suites de luxations, etc. : on la tirait de Normandie, de la Beauce et du Berry. Cette laine grasse elle-même, dite laine surge (*lana succida*), est fréquemment employée encore comme propre, en favorisant et concentrant la transpiration, à résoudre les indurations de toutes sortes, notamment les tumeurs scrofuleuses, l'engorgement des seins, etc. Quant à sa fiente, réputée apéritive ou discussive, on l'administrait, à la dose de 2 ou 3 scrupules, contre la jaunisse; ou on l'appliquait sur les tumeurs de la rate, les verrues, les cors aux pieds, les brûlures (Aldrovande cité par Palmærus), etc. J.-A. Hünerwolff (*Miscell. acad. nat. curios.*, Dec. II, A. 6, 1687, p. 185) l'a vantée aussi comme laxative et vulnéraire. M. Vitalis (*Journ. de phys.*, fév. 1808) a trouvé que celle du mouton contient plus d'hydrogène que d'azote, trois fois plus d'albumine que de gélatine, et point d'ammoniaque toute formée.

Agneau. La chair de l'agneau, blanche, molle, gélatineuse, peu sapide, est assez estimée, surtout rôtie, arrosée de suc de citron, saupoudrée de poivre et sautée dans du beurre bien frais. Elle est fort en usage chez nous vers l'époque de Pâques. Palmærus dit qu'à Amsterdam, où elle est très-recherchée, on la paie quatre fois plus cher que celle de mouton. Il observe que celle d'agneau, engraissé avec des pois cuits et du lait, est excellente, tandis que les raves et les choux lui donnent au contraire une saveur peu agréable. La digestion en est assez facile pour les estomacs robustes ; mais elle convient peu aux individus lymphatiques, à ceux dont les digestions sont pénibles, et surtout aux convalescens. Elle est sujette à occasioner la diarrhée, le flux de sang même, et surtout une éruption ortiée analogue à celle que produisent quelquefois les moules, le veau, etc. ; les anciens la disaient laxative. La gélatine y abonde d'autant moins, et elle a d'autant plus de saveur et est d'autant plus saine que l'animal est moins jeune : c'est de l'âge de 6 mois à celui de 1 an qu'on la préfère. Elle sert aussi à faire des bouillons adoucissans, parfois prescrits dans les affections nerveuses, bilieuses, la consomption; recommandés jadis contre l'épilepsie, et auxquels il peut être indiqué d'associer diverses plantes, telles que la chicorée sauvage, le pissenlit, le cresson, etc. Les *issues*, c'est-à-dire, en terme de boucherie, les autres parties de l'agneau, sont encore plus chargées de principes muqueux et gélatineux que la chair, conviennent moins encore à la plupart

des estomacs, et sont du reste peu employées. On vantait la décoction des poumons comme éminemment adoucissante, surtout dans les affections pectorales, même celles par cause physique; la *présure* ou *caillette*, usitée seulement aujourd'hui pour faire coaguler le lait, comme alexipharmaque, surtout prise dans du vinaigre (Schrœder), et bonne aussi contre *le poil* des femmes qui nourrissent (Ettmuller); le fiel, comme anti-épileptique (*idem*). Sa peau, fréquemment employée en fourrure, contre les affections rhumatismales, passait pour un puissant résolutif dans les grandes contusions, les chutes, les inflammations des viscères, lorsque, prise sur un animal récemment tué, on avait le soin de l'appliquer toute chaude encore. Hippocrate l'a recommandée en application sur le ventre dans la suppression des règles, et Grube contre la péritonite puerpérale. En chirurgie, l'épiderme de la peau d'agneau ou de chevreau est usitée, sous le nom de *canepin*, pour essayer la pointe des lancettes. (Voy. *Canepin*, II, 66).

Mouton. L'agneau sevré à 2 mois est ordinairement châtré à 6, ce qui le porte à engraisser et améliore la qualité de sa chair. Celle du mouton, en effet, est brune, tendre, nourrissante, facile à digérer et fort saine, surtout quand elle provient d'un animal jeune, élevé dans un air pur et sec ou dans le voisinage de la mer, nourri enfin d'herbes aromatiques ou salées. Les moutons du Berry sont particulièrement estimés, aussi bien que ceux dits des prés-salés, provenant des côtes sablonneuses de nos provinces maritimes. La Bourgogne en fournit aussi de très-bons; ceux des environs de Beauvais sont, dit-on, les plus chargés de suif. La chair de mouton, surtout cuite à la broche ou sur le gril et dépouillée des peaux et de la graisse qui l'accompagnent, notamment les côtelettes, le gigot, l'entre-côtes, convient particulièrement aux convalescens, aux personnes qui ont besoin d'une réparation prompte et peuvent supporter des alimens substantiels. Elle passe pour la plus saine de toutes, ce que Palmærus attribue, d'après les expériences de Sanctorius (*Medic. statica*), à ce que *facillime omnium transpirat*. Le jus, d'un rouge brun, qui en découle, est également fort restaurant, et souvent prescrit aux enfans délicats, disposés au rachitis ou aux scrofules : l'une et l'autre abondent en osmazôme.

Presque toutes les autres parties du mouton sont usitées aussi comme aliment. Sans parler de sa cervelle et de sa langue, moins estimées pourtant que celles du veau, nous rappellerons que ses pieds, assaisonnés à la poulette, forment un manger délicat, quoique visqueux et lourd pour bien des estomacs. On en prépare, ainsi qu'avec la tête et d'autres parties gélatineuses, des bains onctueux, usités quelquefois contre l'atrophie, les rétractions des membres, etc. La décoction

de la tête, pilée avec sa laine, a été employée en lavemens contre le ténesme et le flux de sang. Arnault de Nobleville et Salerne signalent, comme un remède éprouvé dans la colique et la dysenterie, l'application sur le ventre de l'épiploon de mouton encore chaud. Sa graisse, nommée suif (*Sebum*, offic.), est blanche, solide, très-riche par conséquent en stéarine (voy. ce mot), peu soluble dans l'alcool, et acquiert en vieillissant une odeur désagréable; elle est d'un usage populaire comme adoucissant contre les irritations cutanées, le coryza, etc. On la préfère, à cause de sa solidité, à la plupart des autres graisses, pour la préparation des emplâtres; saponifiée avec l'ammoniaque à 0,92, elle donne le savon connu sous le nom de *pommade ammoniacale* ou liniment de Gondret (voy. I, 237, et III, 416). Les os de mouton sont, comme ceux du bœuf, employés à la préparation de la gélatine, de la poudre d'os, du phosphore, etc. (voy. *Os*). Quant à sa laine, sa peau, sa moelle, sa bile, sa fiente, etc., elles passaient pour douées des mêmes vertus que celles de bélier, de brebis et d'agneau. Du reste, l'histoire de ces animaux intéresse plus aujourd'hui la bromatologie que la thérapeutique.

Palmærus (J.). *Ovis*. Præs. C. Linné. Upsaliæ, 1754 (*Amœnit. acad.*). — Voyez aussi la Suite de la Matière médicale de Geoffroy, VI, 59.

Ovisfera. Un des noms anciens de la girafe, *Camelopardalis Girafe*, L.

Ovivau. Arbre de Madagascar dont le fruit donne une huile bonne à manger et pour la toilette, d'après Flacourt.

Ovo di gallina. Nom italien des *OEufs de poule*.

Ovum. Nom latin des *OEufs*. Voy. ce mot (V, 14).

Owando. Un des noms indiens du *Cytisus Cajan*, L. (II, 12).

Owca, Owieczka. Noms polonais de la brebis. Voy. *Ovis Aries*, L. (V, 128).

Owen, Owza. Noms russes du mouton et de la brebis. Voy. *Ovis Aries*, L.

Owes. Nom bohême de l'avoine, *Avena sativa*, L.

Owewaer. Nom flamand de la cigogne blanche, *Ardea Ciconia*, L.

Ox. Nom anglais du bœuf. Voy. *Bos*.

Oxacides. Genre d'acides dont l'oxygène est le principe acidifiant (I, 47 et 48).

OXALATES. Sels résultant de l'union de l'acide oxalique avec les bases salifiables. L'oxalate de chaux existe dans certaines concrétions animales, et dans un grand nombre de matières végétales, même sous forme de cristaux (Voy. II, 27). Il en est de même de l'oxalate acide de potasse, seul employé en médecine (Voy. l'art. *Potassium*). L'oxalate d'ammoniaque est un réactif fort usité en chimie; soumis à la distillation il fournit l'*oxamide* (voy. ce mot).

Oxalique (acide). Voy. *Acide oxalique* (I, 40).

OXALIS. Genre de plantes de la famille des Géraniées, dont M. De Candolle propose de faire, à l'exemple de MM. Loiseleur des Longchamps et Marquis, le type d'un nouveau groupe, les *Oxalidées*. Son

nom vient de l'acidité que présentent la plupart des nombreuses espèces qu'il renferme (d'οξυς, acide). Ce sont en général des herbes avec ou sans tiges ou de petits arbustes, dont la racine est souvent tubéreuse ; tubercules comestibles dans quelques pays ; leurs feuilles sont ordinairement composées de trois folioles en cœur renversé qui se ferment au coucher du soleil. Ces plantes habitent surtout le cap de Bonne-Espérance et l'Amérique du sud, où plusieurs sont employées comme rafraîchissantes, anti-scorbutiques, etc., et y remplacent notre oseille.

O. Acetosella, L., alléluia, surelle (*Flore médicale*, V, f. 261). Cette plante européenne, inodore, vivace, croît chez nous sur les pelouses touffues des bois où elle fleurit au temps de Pâques ; elle paraît avoir été connue des anciens qui la nommaient *oxys : oxys folia terna habet* (Pline) ; Nicander la désigne plus positivement encore sous le nom d'οξαλις (*Theriac.* 84) ; elle est acaule, et ses pédoncules radicaux, uniflores, partent d'une racine rampante. La saveur de ses feuilles est acide, piquante, et agace les dents ; ce qui est dû à un sel à base de potasse, le sur-oxalate de potasse, nommé aussi *sel d'oseille*, parce que cette dernière plante en contient ; on l'extrait en grand dans les pays où ce végétal est abondant, comme en Suisse, en Allemagne, pour plusieurs usages économiques, tels que la confection des limonades rafraîchissantes, pour enlever les taches d'encre, parce qu'il dissout le fer, pour aviver le carthame, etc. Cent livres d'*Oxalis Acetosella* donnent 50 livres de suc, dont on retire 5 onces de sel, d'après Savary : Bergius en a obtenu davantage. Peyrilhe appelle l'*O. Acetosella*, L., le citron du nord. Cette plante, vu son acidité, est employée comme anti-scorbutique, rafraîchissante, etc. Les botanistes dans leurs herborisations se désaltèrent en en mâchant quelques feuilles. Les équipages du capitaine Baudin la trouvèrent si abondante au port Vestern, qu'ils s'en régalèrent ; ce qui fit disparaître les traces du scorbut qui les affectait (*Ann. du Muséum*, XVII, 94). Dans les campagnes elle peut remplacer l'oseille, et son acidité est même plus agréable que celle de cette plante. On la mange en salade dans quelques pays.

M. Chamberet observe judicieusement que puisque certains calculs sont d'oxalate de chaux, il serait peut-être prudent de s'abstenir de l'emploi de cette plante chez les calculeux (*Flore méd.*, loco citato). L'acide qu'on en extrait par des procédés chimiques est solide et a quelques emplois dans les arts ; on s'est aperçu qu'il était susceptible d'empoisonner, et on a des exemples nombreux, en Angleterre, de gens qui ont succombé à la méprise qu'on avait faite de cet acide pour le sel d'Epsum. Voyez *Acide oxalique* (I, 40).

L'oxalide ou alléluia a été préconisée par Frank dans le traitement

d'une épidémie de fièvres malignes pétéchiales ; il a vu sa décoction dans ce cas, apaiser la soif, modérer l'ardeur fébrile, relâcher le ventre, faciliter les urines, faire cesser l'amertume de la bouche, et l'appétit se rétablir. A son exemple on l'a conseillée dans les fièvres bilieuses, inflammatoires, etc., les diarrhées, les maladies des voies urinaires, etc. ; il paraît que Rosenstein en a fait usage dans ces derniers cas avec avantage. Dans le scorbut on a donné son suc à la dose de demi-once à deux onces ; celle de la plante est d'une petite poignée dans une pinte d'eau, en décoction. La limonade se fait avec un ou deux gros de sel dans une pinte d'eau convenablement sucrée ; on l'ajoute aussi au petit-lait, etc. (voy. à l'art. *Potassium*). Il est la base de la *poudre tempérante de Rosenstein*. On pourrait faire un sirop, une conserve, etc., d'alléluia.

Frank (J.). *Herba alleluia, botanice considerata, etc.* Ulmæ, 1709, in-12.

O. cernua, Thunb. Cette espèce, la plus grande de celles du Cap, fournit un très-bon sel d'oseille (Thunberg, *Voyage*, I, 342).

O. compressa, Thunberg. Cet auteur dit que cette plante donne aux habitans du Cap plus de sel que l'*O. Acetosella*, L., aux Européens.

O. cordata, St-Hil. On l'emploie au Mexique dans les affections fébriles (A. St-Hilaire, *Plantes usuelles des Brasil.*, 9e livraison).

O. corniculata, L. Ce végétal croît chez nous dans les blés, etc., et peut être employé comme l'*O. Acetosella*, L. Dans l'Inde les naturels préparent un électuaire avec ses feuilles, les jeunes pousses et les fleurs, dont ils usent comme rafraîchissant, à la dose d'une demi-cuillerée à bouche deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 325).

O. dodecandra. Cette espèce, et une autre mal connue du Pérou, est employée sous le nom de *vinaigrillo*, comme astringente dans les crachemens de sang, etc. (De Candolle, *Essai*, etc., 103).

O. frutescens, L. (*O. Plumieri*, Jacq.). On mange à la Martinique et dans les autres Antilles les feuilles de cet oxalis ; on en retire aussi du sur-oxalate de potasse.

O. fulva, St-Hil. Il est employé au Brésil comme l'*O. cordata*, d'après M. A. St-Hilaire (*loc. cit.*).

O. racemosa, Savigni (*O. rosea*, Jacq.). C'est le *cullé* des Chiliens qui s'en servent pour la teinture en violet (Molina, *Chili*, 116).

O. repens, Thunb. Il porte au Brésil le nom d'*aredinha de frero*, trèfle acide ; il y est employé contre les fièvres.

O. Sensitiva, L. Cette espèce appelée *todda-vaddi* par les Indiens, est chez eux un objet de superstition ; les prêtres se servent de la mobilité de ses feuilles pinnées, lorsqu'on les touche, pour faire croire à des enchantemens. On l'emploie dans ce pays contre l'asthme, la phthisie, etc., en infusion miellée ; et l'on regarde son suc, répandu sur

les piqûres de scorpion, comme infaillible pour leur guérison (Rheede, *Hist. Mal.*, IX, p. 33).

Garsin (L.). Description d'une espèce de *Mimosa* nommée par les Malabares *Todda-Vaddi* (*Mém. de l'acad. des sc. de Paris*, 1730, p. 61).

O. tetraphylla, Cav. Les bulbes et les feuilles de cette espèce du Mexique sont bons à manger (*Bull. des sc. nat.*, Férussac, XVII, p. 386).

O. tuberosa, Molina. Cette plante du Chili, où elle est nommée *oca*, a ses tubercules radicaux, qui ont 3 à 6 pouces de longueur, comestibles. Il y a au Pérou une espèce qui porte ce dernier nom, mais que Molina croit différente (Molina, *Chili*, 103).

O. violacea, L. On mange ses tubercules à la Caroline.

Thunberg (C.-P.). *Diss. de oxalide* Upsaliæ, 1781. — Jacquin (N.-J.). *Oxalis monographia iconibus illustrata*. Vindobonæ, 1792, in-4.

Oxalium. Un des noms de l'oxalate acidule de potasse. Voy. *Potassium*.

OXAMIDE. Principe azoté particulier, analogue à certains produits animaux, qui, d'après M. J. Dumas (*Ann. de chimie et de phys.*, XLIV, 129; *Journ. de pharm.*, XIII, 428; *Journ. de chim. méd.*, VI, 401), résulte de la distillation de l'oxalate d'ammoniaque, et qu'on peut considérer comme un composé de cyanogène et d'eau. Il est en poudre blanche, volatile, insoluble à froid dans l'eau. La potasse le transforme en acide oxalique et en ammoniaque; l'acide sulfurique concentré en sulfate d'ammoniaque en acide carbonique et en oxyde de carbone. Il est sans usages.

Oxedrif. Nom danois de la primevère, *Primula officinalis*, L.

Oxegalde. Nom danois de la *Bile de bœuf*.

Oxei, Oxeye. Noms anglais de la grosse mésange, *Parus major*, L.

Oxelæum. Mélange d'huile et de vinaigre.

Oxeloegg. Nom suédois de la primevère, *Primula officinalis*, L.

OXÉOLÉS (d'οξυς, vinaigre). Nom adopté par MM. Henry et Guibourt pour une classe de médicamens dont l'excipient est le vinaigre, et qu'on nomme communément vinaigres médicinaux; tels sont: le *vinaigre des quatre voleurs*, le *vinaigre de colchique*, le *vinaigre scillitique*, etc.

Oxgal, Oxgalla. Noms anglais et suédois de la bile de bœuf. Voy. *Bos*.

Oxide et ses composés. Voy. *Oxyde*, et la note du t. III, pag. 561.

Oxodes. Synonyme d'*Oxydum*.

Oxtungue. Nom anglais de la buglosse, *Anchusa officinalis*, L.

Oxy-septonique. Ce nom a été donné à l'*Acide nitrique*.

Oxya, Oxyne. Noms grecs du hêtre, *Fagus sylvatica*, L. (III, 210).

Oxyacantha. *Cratægus Oxyacantha*, L. (IV, 461). Dans Galien c'était le berberis.

Oxycarpus. Voy. *Brindonia* (I, 668), et *Mangostana* (IV, 217).

Oxycèdre. Nom du cade, *Juniperus Oxycedrus*, L. (III, 695).

Oxychlorures ou chlorures d'oxydes. Composés de chlore et d'un oxyde métallique: tels sont les *chlorures de soude*, *de chaux*, etc. Ce nom a quelquefois été appliqué à tort aux deuto-chlorures, le

sublimé corrosif par exemple nommé alors *oxychlorure de mercure*.

Oxycoccos, Oxycoccus. Noms officinaux de la canneberge, *Vaccinium Oxycoccos*, L.

Oxycrat, *oxycratum*. Mélange de 5 parties d'eau, et d'une de vinaigre à 10 degrés de concentration au-dessus de zéro du pèse-liqueur, qui est son état habituel lorsqu'il est bon. On l'emploie comme boisson rafraîchissante et antiputride, etc., dans les chaleurs, et dans diverses affections inflammatoires, bilieuses, etc., avec addition de sucre, de miel ou de sirop, en l'affaiblissant suffisamment s'il est nécessaire. L'oxycrat, rendu plus fort en vinaigre, est usité à l'extérieur comme tempérant, répercussif, et surtout comme astringent, froid, et même frappé de glace, sur les tumeurs anévrysmales, les varices, les hémorrhoïdes, les ecchymoses, certaines tumeurs, etc. On lave avec ce liquide des plaies de mauvaise nature, baveuses, etc.; on en met sur les tempes dans la lipothymie, la céphalalgie, etc.

Oxycyanure, ou Cyanure d'oxyde. Composé de cyanogène et d'un oxyde.

Oxyde, *Oxydum*. Voy. *Oxydes*.

Oxyde caséeux. Proust nommait ainsi la *Caséine*. Voy. ce mot (II, 125).

Oxyde cystique de W. Hyde Wollaston. Produit morbifique, en cristaux jaunâtres, insolubles, salifiables, qui existe quelquefois dans les concrétions urinaires chez l'homme.

Oxyde d'hydrogène. Nom peu usité de l'*Eau*. Voy. ce mot (III, 1).

— — deutoxydé. Nom incorrect de l'*Eau oxygénée*. Voyez l'article *Oxygène* (V, 145).

— nitreux. Un des anciens noms du *Protoxyde d'azote* (Voy. I, 514).

— — ou nitrique. Noms donnés jadis au *Deutoxyde d'azote* (I, 515).

— sulfuré gris d'antimoine. Voy. *Antimoine* (I, 344).

Oxyde xanthique de Marcet. Produit morbifique peu connu, analogue peut-être à l'oxyde cystique, quoique moins soluble, et trouvé comme lui dans un calcul urinaire.

OXYDES. Composés résultant de l'union de l'oxygène avec les divers corps combustibles et ne jouissant pas des caractères de l'acidité. On les divise en *métalliques* (auxquels se rapportent les *terres* et les *alcalis*), et en *non métalliques*, suivant la nature du corps simple auquel l'oxygène est uni. Les diverses proportions d'oxygène qui peuvent se combiner à un même corps, sans l'acidifier, les a fait distinguer aussi par les épithètes de *proto*, *deuto*, *trito*, qui remplacent celles de *minimum* ou d'*oxydule*, de *medium* et de *maximum*, jadis usitées. L'histoire particulière des oxydes appartient à celle des corps simples qu'ils ont pour base, car ils leur doivent leurs principales propriétés médicinales; c'est donc aux articles *Antimoine*, *Arsenic*, *Azote*, *Bismuth*, *Calcium*, *Carbone*, *Cuivre*, *Fer*, *Mercure*, *Magnésium*, *Manganèse*, *Plomb*, *Potassium*, *Sodium*, *Zinc*, etc., que doivent être cherchés les divers oxydes qu'ils sont susceptibles de former.

Oxydule, *Oxydulum*. Nom peu usité de certains oxydes, au premier ou même au deuxième degré d'oxydation.

Oxydule d'azote. Ancien nom du *Protoxyde d'azote* (voy. I, 514).

Oxydule de fer. C'est le deutoxyde de fer. Voy. *Fer*.

Oxydulum. Synonyme latin d'*Oxydule*. Voy. ce mot.

Oxydum. Synonyme latinisé d'*Oxyde*. Voy. *Oxydes*.

Oxygala. Lait aigri, dont les caravanes font usage (Belon, *Singularités*, 146).

OXYGÉNANS. Fourcroy, et à son exemple plusieurs chimistes, ont nommé ainsi une série de corps qu'ils regardaient comme devant à l'oxygène toute leur activité, et comme agissant médicalement sur les êtres vivans en leur fournissant ce principe, en affaiblissant ainsi la prédominance relative de leurs autres élémens, et surtout de l'azote : tels étaient, outre l'oxygène même, placé au premier rang, les acides, les oxydes, certains sels dits oxygénés, etc. On sait aujourd'hui que plusieurs de ces corps, le chlore, certains chlorures et le mercure éteint, par exemple, regardés alors comme les principaux *oxygénans*, ne contiennent pourtant pas d'oxygène, et que l'action médicinale de la plupart des autres dépend plus de leur base que de l'oxygène auquel elle est unie. Cette classe de médicamens n'a donc pu être adoptée. (Voy. du reste *Oxygène*, V, 138 et suiv.).

OXYGÈNE (et non Oxigène : voy. la note, t. III, p. 561), *Oxygenium, Principe oxygine* de Lavoisier; d'οξυς, acide, et de γεινομαι, j'engendre. Corps simple, gazeux, ainsi nommé par les auteurs de la nouvelle nomenclature chimique, parce qu'ils le regardaient, avec Lavoisier, comme le seul *principe acidifiant;* mais connu d'abord sous les noms, la plupart plus exacts ou plus expressifs, d'*air pur* ou *air vierge, air vital* (Condorcet), *principe vital de l'air*, *air éminemment respirable*, *air de feu* (Scheele), *air déphlogistiqué* (Priestley), *sorbile* ou *principe sorbile*, *empyrée,* etc. Ce principe, entrevu dit-on, en 1654, par Nathanaël Henshaw et Radulph Bathurst (*Tablettes chron. de l'hist. de la méd. puerp.*, par Schweighæuser, Strasb., 1806, in-12, p. 54), réellement découvert en 1774, d'abord par Bayen (avril), qui le retira de l'oxyde rouge de mercure, puis par Priestley (août), qui en constata les principales propriétés chimiques, et avant eux peut-être par Scheele, qui en 1777 prétendit le connaître depuis plusieurs années; bien étudié enfin par Lavoisier et depuis lui par une foule de chimistes, n'avait pas été jusques-là distingué de l'azote, avec lequel, naturellement associé, il constitue presque exclusivement notre atmosphère. Sa découverte, qui en chimie a établi une ère nouvelle, en donnant naissance à la théorie pneumatique, a été pour la physiologie et la pathologie une source féconde d'hypothèses, et n'a guère eu sur la thérapeutique une influence plus heureuse, quoique assez grande.

L'oxygène, le plus électro-négatif de tous les corps, est sous forme de gaz invisible, inodore, insipide comme l'air, un peu plus pesant que lui (1,1025) et un peu plus soluble dans l'eau. Indispensable à la vie des êtres organisés, seul gaz vraiment respirable, susceptible de se combiner, souvent en plusieurs proportions, à tous les corps simples, le phthore excepté, pour former des oxydes, des acides (oxacides) ou des composés plus complexes (v. *Acides*, I, 46; *Oxydes*, V, 135), en émettant une immense quantité de calorique; considéré à raison de cela comme le principal soutien de la combustion, il fait partie essentielle de l'eau, où il est uni à l'hydrogène, de l'air, simple mélange de 21 parties de ce gaz avec 79 parties d'azote et une faible proportion d'acide carbonique, enfin de presque tous les corps composés, organiques ou inorganiques : aussi est-ce le plus répandu de tous les élémens.

On ne le trouve jamais isolé dans la nature; mais il est assez facile de l'obtenir du chlorate de potasse chauffé graduellement jusqu'au rouge, dans une cornue lutée, remplie au quart seulement et pourvue d'un tube de Welther, qui plonge sous des cloches remplies d'eau. On peut le conserver sur l'eau, ou en remplir des flacons, qui, après avoir été bouchés sous l'eau, sont goudronnés et placés dans un lieu frais. Cent grammes de chlorate de potasse fournissent ainsi 38,88 de gaz oxygène très-pur, formant en volume près de 28 litres. Dans son état de pureté parfaite, condition toujours essentielle à son emploi médicinal, il ne doit ni diminuer de volume lorsqu'on l'agite avec une solution alcaline (preuve qu'il ne contient pas d'acide carbonique), ni laisser de résidu lorsque, après avoir été ainsi lavé, on le fait passer bulle à bulle dans un tube de verre placé sur le mercure et offrant un peu de phosphore fondu (ce qui montre qu'il ne renferme pas d'azote).

Van Mons conseille pour obtenir ce gaz un mélange à parties égales du même chlorure avec le peroxyde de manganèse. Cet oxyde seul, chauffé au rouge blanc dans une cornue de grès, ou mélangé aux deux tiers de son poids d'acide sulfurique et alors soumis à une chaleur beaucoup moindre, fournit aussi du gaz oxygène assez pur, s'il est soigneusement lavé et qu'on ne recueille pas les premières portions qui se dégagent. Une livre de manganèse en donne 24 à 30 bouteilles (Millingen). Le nitrate de potasse chauffé seul ou avec du sel marin (Van Mons), ainsi que le résidu dissous dans l'eau de la distillation du même sel (Robert Bridges et Richard Philips), fournissent aussi du gaz oxygène, mais, dans le premier cas surtout, chargé toujours de plus ou moins d'azote. Quant à l'oxygène qu'exhalent les parties vertes des végétaux, exposées sous l'eau au contact des rayons solaires, ou que peuvent fournir divers autres oxydes, notamment l'oxyde rouge de

mercure, le peroxyde de plomb, l'oxyde d'argent, soumis à l'action du calorique, il est évidemment sans intérêt sous le point de vue thérapeutique.

Quoique l'oxygène, employé en chimie à de nombreux usages, n'ait eu jusqu'ici en médecine qu'une utilité fort douteuse et des applications peu étendues, maintenant pour ainsi dire oubliées; l'importance long-temps attachée à celles-ci par des hommes d'un grand nom, nous oblige de ne les point passer sous silence et même de les exposer ici avec quelque détail. C'est en effet à ce gaz que, peu après sa découverte, furent assez généralement rapportées par les chimistes les propriétés médicamenteuses de la plupart des composés minéraux; les corps simples n'ayant en général sur les êtres vivans qu'une action bien moindre que ne l'est celle de leurs oxydes ou de leurs acides, l'activité médicinale parut être ainsi en raison directe de la quantité d'oxygène contenue dans les médicamens.

Fourcroy, qui en 1799 (*Journ. de la soc. des pharm.*) revendiquait cette théorie comme professée par lui depuis plus de 12 ans, fit remarquer, en s'appuyant de l'opinion de Berthollet, que la causticité des sels et des oxydes métalliques dépend de leur oxygène; que les corps qui en sont le plus avides, le charbon, le soufre, les métaux, ont par eux-mêmes si peu d'action qu'on a été jusqu'à leur refuser toute vertu médicamenteuse; tandis que, combinés à l'oxygène, ils deviennent des médicamens énergiques ou même des poisons terribles. Du reste, il partageait les oxygénans ou corps oxygénés en deux ordres : les uns, véritables *altérans*, en contact avec nos tissus, les oxydent en se désoxydant en partie ou même en totalité; les autres ne se décomposent pas, mais agissent par leur saveur, leur propriété irritante; ce sont les *évacuans*: ces deux modes d'action, au surplus, étant loin de se trouver toujours isolés. Il proposait aussi (notes sur l'ouvrage de Rollo) de former une échelle des médicamens d'après le plus ou le moins d'adhérence de l'oxygène qu'ils contiennent.

Déjà J. Rollo (voy. dans les *Ann. de chimie*, XXIV, 180; 1797, l'extrait de son ouvrage par Guyton de Morveau) avait partagé les agents médicinaux en deux classes, savoir : ceux qui donnent ou enlèvent immédiatement l'oxygène, et ceux qui rendent seulement le système plus disposés à le recevoir ou à le perdre. Les *suroxygénans* de la première classe sont l'exercice et la diète végétale, l'acide citrique, l'acide nitrique, le muriate suroxygéné de potasse, les oxydes de mercure et de quelques autres métaux; les *désoxygénans* sont le repos et la diète animale, le sulfure ammoniacal, le sulfate de potasse. Dans la deuxième classe, les *suroxygénans* sont le mercure et ses différentes préparations, le fer et ses oxydes, le muriate de

baryte ; et les *désoxygénans*, le camphre, l'éther, l'alcool, les narcotiques.

De son côté, Alyon, dans la 2e édition de son ouvrage sur les propriétés médicales de l'oxygène, signalait les acides comme communiquant directement de l'oxygène, et les oxydes comme disposant seulement les corps à recevoir ce principe ; tandis que Baumes (*Fondem. de la sci. méth. des maladies*, 4 vol. in-8.), généralisant ces vues, partageait les médicamens en ceux qui augmentent ou diminuent les proportions relatives d'oxygène, de calorique, d'hydrogène, d'azote et de phosphore ; de même qu'il reconnaissait pour classes de maladies les *oxygénèses* (partagées en *désoxygénèses* et *suroxygénèses*), les *calorinèses*, les *hydrogénèses*, les *azoténèses* et les *phosphorénèses*. Guyton de Morveau enfin (Traité des moyens de désinfecter l'air, 3e éd., 1801), appuyé sur l'autorité de Chaussier, proclama l'oxygène et les oxygénans des agens éminemment anti-épidémiques, anti-contagieux, propres à détruire les virus spécifiques, celui de la peste même, et dès-lors comme prophylactiques de toute espèce de contagion, par leur action puissamment excitante et corroborante. N'oublions pas d'ajouter que Beddoes, à l'exemple de Girtanner (*Journ. de phys.*, XXXVII, 150), voyait dans l'oxygène le principe de toute irritabilité, de toute contractilité dans les êtres organisés ; et, passant sur bien d'autres hypothèses, disons que tout récemment M. Dutrochet a lu à l'Académie des sciences un mémoire (séance du 30 janvier 1832), pour démontrer l'existence chez les êtres vivans d'une alternative continuelle d'oxydation et de désoxydation, l'oxydation offrant, dit-il, trois modifications principales, selon qu'elle est *transitoire*, comme dans l'état ordinaire, *temporairement fixe*, comme dans la fatigue, ou *fixe* enfin, comme dans l'état sénile.

Mais, à ne considérer ici que le point de vue thérapeutique, qui ne sait maintenant que plusieurs des corps regardés d'abord comme les plus riches en oxygène, et à raison de cela comme les plus actifs (le chlore, les chlorures métalliques, le mercure éteint, etc.), n'en contiennent pas un atome ; que d'autres traversent indécomposés nos organes, ou y subissent des changemens dont la véritable nature est loin de pouvoir être appréciée ; que la graisse dite oxygénée, les onguens, les emplâtres, dont Fourcroy, Alyon, Fournier, Vimont, etc., attribuaient les propriétés à l'oxygène, en contiennent moins qu'une foule d'autres corps, l'eau, par exemple, qu'on n'a point songé à placer parmi les oxygénans ? Qui ne voit enfin que la plupart des médicamens actifs sont administrés à si petite dose, que la quantité d'oxygène qu'ils pourraient fournir à l'économie est réellement insignifiante, comparée aux autres voies par lesquelles il y pénètre sans

cesse. Et d'ailleurs, rapporter exclusivement à l'oxygène les vertus des médicamens composés, ce serait méconnaître leur activité propre, leurs vertus spéciales; ne plus voir dans leur manière d'agir que des degrés en plus ou en moins d'un même mode d'action, et les ramener tous en quelque sorte, à cette unité que d'autres, depuis, ont voulu introduire, sans plus de fondement et de succès, en physiologie et en pathologie. La part d'action que peut légitimement revendiquer l'oxygène, c'est celle qui résulte de la plus grande solubilité que la plupart des corps acquièrent en s'y combinant; solubilité qui en exalte, pour ainsi dire, les vertus propres, mais sans les changer, et qui, par l'effet irritant, phlegmasique ou même caustique qui ne l'accompagne que trop souvent et qui est étranger à ces vertus, peut au contraire compliquer fâcheusement l'action des médicamens.

L'abus de ces vues théoriques a été poussé si loin naguères, que la plupart des écrits dont le titre semble annoncer un travail sur l'*oxygène*, ne traitent réellement pas de ce principe, mais de composés dans lesquels il entre, ou même de corps qui n'en contiennent pas; et que les observations publiées il y a 30 ans, sur les vertus de l'oxygène, sont relatives presque toutes non à ce gaz ou à sa solution dans l'eau, mais à la limonade nitrique improprement nommée *eau oxygénée*, à la *pommade* dite *oxygénée*, au chlorate de potasse, etc.

Ce n'est donc point à l'histoire de l'oxygène qu'appartient pour nous l'étude des corps si nombreux désignés jadis sous le nom de *médicamens oxygénans* (voy. ce mot, V, 136); et, suivant l'ordre constant que nous avons adopté, c'est à la base de chacun de ces composés, véritable source de leur vertu médicamenteuse, qu'elle doit être cherchée. Seulement à l'occasion de la solution aqueuse du gaz oxygène, nous traiterons de l'eau oxygénée proprement dite ou deutoxyde d'hydrogène de M. Thénard, qu'il ne faut pas confondre avec la prétendue *eau oxygénée* dont nous parlions à l'instant et qui n'est que de l'eau acidulée avec l'acide nitrique. Passons maintenant à l'étude thérapeutique du gaz oxygène lui-même.

L'action bienfaisante d'un air pur a, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, été reconnue par tous les médecins; et de tout temps aussi l'habitation des lieux élevés, où l'air, plus rare il est vrai, est plus facilement renouvelé, moins chargé d'acide carbonique et d'émanations terrestres, étrangers à sa composition normale, a été recommandée comme un puissant moyen thérapeutique. (voy. *Air*, I, 126, et *Atmosphère*, I, 401). Borden (*OEuvres complètes*, p. 1006) assure même que les médecins chinois font chercher sur les hautes montagnes des ballons pleins d'*air vierge* pour le donner à respirer à leurs malades, et que cet air se vend dans les rues de la Chine, comme l'eau

à Paris. Ce n'est toutefois que depuis les découvertes de la chimie pneumatique que la composition de l'air, regardé jusque là comme un élément, étant enfin dévoilée, on a pu et constater l'action propre de chacun de ses principes constituans, et songer à administrer isolément le plus remarquable d'entre eux, l'oxygène.

Priestley paraît être le premier qui en ait proposé l'usage en médecine. Selle, de Berlin, s'en est servi, dit-on, pour purifier les salles des hôpitaux. Bientôt les essais physiologiques auxquels il fut soumis le firent reconnaître comme doué d'une action très-stimulante, qui, des voies respiratoires et circulatoires, où elle s'exerce d'abord, s'étend à toute l'économie, le pouls, la chaleur, la soif, les fonctions intellectuelles se trouvant alors exaltés (Nysten, *Rech. de physiol. et de chimie pathologiques*). Dans ses expériences sur les airs factices, Beddoes a reconnu que les lapins acquéraient par la respiration de l'oxygène, la faculté de résister plus long-temps au froid, à la submersion, et présentaient, lorsqu'on les avait laissé périr dans ce gaz, un état inflammatoire de la plupart des organes. Fourcroy avance aussi que, poussée trop loin, cette action détermine une fièvre inflammatoire extrêmement aiguë, et même la gangrène des poumons. Nysten, le comte de Morozzo (voyez ses expériences dans la chimie de Thomson), et tout récemment le docteur S.-D. Broughton, ont enfin constaté que, bien que le gaz oxygène soit éminemment respirable, et qu'un animal qu'on y plonge vive, en général, quatre ou cinq fois plus long-temps que dans un volume égal d'air atmosphérique, ce gaz néanmoins ne saurait être respiré seul sans danger ; que pur (et même en grand excès dans l'air) il cause constamment la mort en quelques heures. D'abord, l'action des poumons et de la circulation augmente ; puis survient un état de faiblesse et d'insensibilité, que suit la perte des mouvemens volontaires, ceux des muscles involontaires, du diaphragme, par exemple, persistant encore, et les mouvemens du cœur s'arrêtant les derniers : la chaleur générale se maintient, le sang plus coagulable offre partout l'aspect du sang artériel, et quelquefois l'on peut encore rappeler l'animal à la vie, en lui faisant respirer de l'air atmosphérique. Cependant tout l'oxygène n'est pas consommé ou vicié, et d'autres animaux peuvent encore vivre quelque temps dans le gaz où ont péri les premiers. M. Morozzo trouve de l'analogie entre les effets de l'oxygène et ceux qui résultent de l'introduction dans le sang de certains poisons. Macquer avait donc eu raison de dire que l'air vital, si on voulait le prendre pur, userait les ressorts de la vie aussi facilement et aussi promptement qu'il fait brûler les corps combustibles. D'autres expériences de Nysten ont aussi prouvé qu'injecté dans les veines des animaux, à dose modérée, ce gaz augmente la plasticité du sang,

sans causer d'accidens; qu'à dose un peu plus forte il accroît la fréquence de la respiration, diminue celle de la circulation et détermine pour quelques jours de la toux; qu'enfin il donne la mort, en distendant mécaniquement, comme l'air, les cavités droites du cœur, si l'on en introduit à la fois une trop grande quantité.

Ce n'est donc jamais que mélangé à plus ou moins d'air atmosphérique, ou bien associé à de la vapeur d'eau, que le gaz oxygène doit être administré comme agent thérapeutique. On le fait respirer à la dose de 10, 20 litres et davantage, au moyen d'un gazomètre, de vessies, ou mieux encore d'un ballon de baudruche, et du tube respiratoire inventé par M. Thouzet. Les essais tentés à cet égard, ont eu des résultats très-variés; mais la plupart sont assez peu satisfaisans pour qu'aujourd'hui on n'ait recours à ce gaz qu'en désespoir de cause, dans des affections nouvelles et au-dessus des ressources ordinaires, comme on l'a vu tout récemment pour le choléra-morbus épidémique.

En général il n'a guère été conseillé que dans les *affections asthéniques*, et c'est contre elles que Beddoes l'a surtout expérimenté avec succès. Nysten pense que dans ces cas ses avantages ne peuvent être révoqués en doute, mais ne compensent pas les difficultés de l'administration de cet agent; remarque applicable surtout à ces maladies, l'asphyxie, le choléra-morbus, par exemple, où le moindre retard dans l'application des remèdes est toujours si préjudiciable. Fourcroy le regarde comme positivement contre-indiqué toutes les fois qu'il y a augmentation de la chaleur et des mouvemens vitaux. Sprengel attribue à la nature aiguë des *fièvres* dites *putrides*, les inconvéniens que Herz, Minderer, etc., ont reconnu à l'oxygène pur dans ces maladies (1791). Quoique Chaussier rapporte avoir soulagé un *phthisique* au dernier degré par l'administration de ce gaz, qu'il cite une observation de Caillens qui en a guéri un autre complètement, et qu'enfin il le regarde comme un auxiliaire très-utile; quoique P.-J. Ferro, dans une longue polémique avec J.-A. Scherer, ait prétendu que dans la phthisie, l'inspiration de ce gaz calme l'irritation pulmonaire, apaise les spasmes, diminue la tendance à l'inflammation; quoique J.-B. Baumes l'ait aussi recommandé dans la *phthisie atonique*, et que Sprengel pense qu'il puisse y être utile (*Hist. de la méd.*, trad. de Jourdan, VI, 172; et *Gaz. méd. de Saltzbourg*, en allemand, 1791, III, 147); les expériences de Fourcroy, qui, l'ayant essayé sur 20 phthisiques, a vu, après un calme passager des douleurs et de la toux, sans diminution du reste de la fièvre, les accidens inflammatoires s'accroître, et les malades, un moment ranimés, périr plus rapidement ensuite; celles de Beddoes, celles de F.-L. Dumas (*Journ. de phys. et de méd.*, en anglais, juin 1800, p. 449), etc., n'ont

que trop fait voir ses funestes effets dans le traitement de cette maladie.

Dans l'*asthme*, au contraire, J.-H. Mensching, qui d'ailleurs a écrit en faveur de ce gaz (retiré de l'oxyde rouge de mercure) dans les maladies de poitrine, en général, ainsi que dans les fièvres bilieuses, malignes, etc.; Beddoes, Chaptal (*Ann. de chimie*, IV, 21), Thornton (*Annuaire de la soc. de méd. du dép. de l'Eure*, 1808, p. 267), etc., ont cité des exemples de ses avantages. Il en est de même dans l'*asphyxie*, d'après Chaussier qui l'a proposé contre celle des nouveau-nés (par suite des succès qu'il en avait obtenus sur des animaux), et a décrit pour l'administrer un appareil de son invention; et aussi d'après Goodwyn, Gorcy et van Marum, ce dernier, qui le retirait du nitre, ayant d'ailleurs corrigé l'appareil inventé par Gorcy (*Réflexions sur les moyens proposés pour rappeler les asphyxiés à la vie*, en allemand, Harleim, 1793, in-8). M. P. Pelletan (*Dict. de chimie gén. et méd.*, II, 344) dit qu'on a vu un homme asphyxié par l'hydrogène sulfuré d'une fosse d'aisances, revenir rapidement à la vie en respirant du gaz oxygène, puis expirer peu d'instans après.

C'est aussi pour combattre l'asphyxie du *choléra-morbus épidémique*, que l'inspiration de l'oxygène a été tentée dans cette maladie, d'abord en Russie, puis en Pologne (Sandras, *Du choléra épid. etc.*, 1832, in-8, p. 44; et *Observ.*, etc, *Trans. méd.*, VII, 333), et enfin en Prusse (Berlin) où M. Sanson jeune l'a expérimenté sur 8 malades (*Séance de l'Acad. roy. de méd.* du 11 avril 1832), mais partout sans aucun succès. Ce qui n'a pas empêché qu'elle n'ait été de nouveau conseillée ou essayée en France, et sans plus d'avantages constatés, par M. P. Bories (*Du choléra-morbus asiatique*, Paris, 1832, in-8), dans la vue de rendre au sang le principe vivifiant qu'il a, disait-il, perdu; par un élève en médecine nommé Capitaine (*Gaz. méd.* d'avril 1832); par M. Coster (1er avril 1832) qui, regardant le choléra comme un empoisonnement dû à l'action d'un air vicié sur les nerfs pneumo-gastriques, ce qui empêche la revivification du sang, propose l'inspiration de ce gaz pur, mêlé, suivant les circonstances, à de l'air ou à de la vapeur d'eau; par M. d'Olivé, de Nogent-sur-Seine, qui recommande en outre le vin de Champagne; et enfin par M. Thouzet (*Séance de l'Acad. royale de méd.* du 10 avril 1832; *Revue méd.*, 1832, II, 127), qui assimile le choléra à l'empoisonnement par l'hydrogène sulfuré. Mais, suivant la remarque de M. Auzoux (*Du choléra, etc.*, p. 21), puisque dans le choléra épidémique l'air ne pénètre pas (ou mieux ne pénètre qu'imparfaitement) dans les poumons, l'inspiration de l'oxygène doit être sans effet; et c'est sur le système nerveux, comme source de l'altération de la fonction pulmonaire, qu'il faudrait pouvoir agir.

Le gaz oxygène, mieux indiqué dans les cas de *chlorose*, de *scrofules*, d'*obstruction du bas ventre*, d'*hypochondrie*, de *dyspnée opiniâtre* accompagnée de pâleur et de faiblesse générale, de *rachitisme* commençant (Fourcroy, *Ann. de chimie*), de *scorbut*, de *convulsions* (Beddoes), de *tétanos* même (M. Saladin), paraît en effet s'y être montré quelquefois utile. M. Millingen, qui l'a employé avec succès à la dose de 6 à 8 bouteilles par jour, étendu de 3 parties d'air atmosphérique, dans plusieurs de ces affections, l'a aussi donné contre la *leucorrhée atonique*, les *engorgemens* des viscères abdominaux, l'*ascite*, etc. (*Bull. des sc. méd.*, de Fér., IX, 93). Toutefois, nous devons le dire, on manque de faits suffisamment détaillés, assez nombreux ou assez bien observés pour fixer, même dans ces cas, la valeur de ce médicament. Ce que M. Grille, pharmacien de première classe, envoyé en 1799 à Mâcon, rapporte de l'action anti-psorique (préservative et curative) du gaz oxygène dégagé spontanément, dit-il, dans les mines de manganèse, pendant leur exploitation, et décolorant sensiblement les habits des ouvriers, nous paraît établi d'une manière encore moins solide. Et quant à l'emploi de l'oxygène dans la *syphilis* (Girtanner, Alyon, Beddoes, etc.), les *ulcères* de mauvaise nature, une espèce de *lèpre* (Beddoes), et autres affections externes où il a été surtout préconisé, rien de ce qu'on a écrit sous ce titre ne s'y rapporte ; le nom d'oxygène, comme nous l'avons déjà dit, se trouvant, dans ce cas, toujours appliqué faussement aux acides nitrique, muriatique, à la pommade dite oxygénée, ou au chlorate de potasse, regardés jadis comme *médicamens oxygénans*, c'est-à-dire, n'agissant qu'en vertu de leur oxygène.

Eau oxygénée. Sans parler de la limonade nitrique, si improprement décorée du nom d'*eau oxygénée* à la fin du siècle dernier, deux autres liquides l'ont reçu depuis à plus juste titre. L'un n'est qu'un mélange, une simple solution d'oxygène dans l'eau ; l'autre est une combinaison, un véritable deutoxyde ou peroxyde d'hydrogène.

L'eau, en effet, qui, dans l'état naturel, et comme condition de sa facile digestibilité, contient toujours un peu d'air dissous (plus oxygéné que l'air ordinaire, puisqu'il offre 32 °/₀ d'oxygène, ce qui prouve que ce gaz est plus soluble dans l'eau que l'azote), peut dissoudre, sous la pression commune et à 10° de température, cinq centièmes de son volume d'oxygène, qu'il abandonne à 0 ou à 80° R.; il peut enfin, par une forte pression, se charger de près du tiers de son volume de ce gaz ; et, en général, on peut dire que la proportion d'oxygène que l'eau est susceptible de dissoudre, est en raison directe de la pression, et en raison inverse de l'élévation de température. C'est dans l'établissement de Tivoli que cette eau oxygénée, inscrite

dans la *Pharmacopée* de Brugnatelli, a été préparée pour la première fois, par Paul. Les commissaires de l'Institut qui l'ont visité en l'an VIII, tout en avouant que l'eau qu'ils ont analysée ne contenait pas le tiers de la quantité de gaz annoncée, louaient beaucoup ce qu'ils appelaient une *véritable et importante découverte;* et l'un d'eux, Fourcroy sans doute, rappelant les faits publiés en sa faveur par les médecins de Genève dans plusieurs numéro de la *Bibliothèque Britannique* (voy. t. VIII, p. 173, et le *Mém. d'Odier*, t. XLIV, 61), la regardait comme appelée à devenir « un des remèdes les plus puissans, à remplacer dans quelques cas les acides, les oxydes, les sels métalliques, » et comme devant fixer sérieusement l'attention des expérimentateurs. Néanmoins, et malgré quelques faits épars dans divers recueils, qui semblent la recommander, à la dose d'une ou deux bouteilles par jour, comme un léger excitant, utile dans les cas d'*inappétence*, de *spasme de l'estomac*, d'*hystérie*, d'*aménorrhée*, d'*hydropisie asthénique*, d'*asthme*, etc. (voy. sur sa composition, ses vertus et ses usages, un mémoire anonyme inséré en 1806 dans les *Annales de la soc. de Montp.*, t. XV, histoire, t. III, p. 57), l'eau oxygénée est aujourd'hui complètement tombée en désuétude, et nous ne pensons pas qu'on en trouve de toute préparée dans les établissemens d'eaux minérales artificielles. Elle vient toutefois d'être proposée de nouveau par M. Martin St-Ange (*séance de l'Acad. des sc.* du 5 avril 1832), jointe à l'usage de la teinture de cannelle, de musc ou de menthe, dans la période asphyxique du *choléra épidémique*, où M. Sérullas a aussitôt indiqué comme succédané plus soluble, et ainsi d'une administration plus sûre et plus commode, le protoxyde d'azote (voy. *Azote*, au Supplément).

Si cette première espèce d'eau oxygénée a paru trop peu active pour conserver une place dans la matière médicale, la seconde, regardée comme un *deutoxyde* ou *peroxyde d'hydrogène*, présente au contraire une activité bien remarquable. Toutefois, sans doute à raison des difficultés attachées à sa préparation, elle ne paraît pas avoir été essayée encore en médecine, où, mélangée dans des proportions variées à l'eau ordinaire, elle pourra être admise un jour à meilleur droit que la précédente. Un prix pour 1830, sur les propriétés chimiques, médicinales et autres, de cette eau, avait été proposé par la Société hollandaise des sciences à Harlem : nous ignorons s'il a été adjugé. Découverte en 1818 par M. Thénard, mais d'abord dans un moindre degré de concentration, elle peut offrir jusqu'à 850 fois son volume d'oxygène, et une densité de 1,453. Les opérations, aussi délicates que multipliées (voy. les *Annales de chimie*, juin 1819), nécessaires pour l'obtenir pure et bien concentrée, ont

pour but de forcer l'eau qu'on veut oxygéner de se charger de la portion d'oxygène qui constitue la barite un deutoxyde de barium. On y parvient en combinant d'abord ce deutoxyde à l'acide muriatique, le précipitant par l'acide sulfurique à l'état de protosulfate, séparant ensuite l'acide muriatique au moyen du sulfate d'argent, précipitant l'acide sulfurique par de la barite, et enfin concentrant sous le récipient de la machine pneumatique, et à l'aide de l'acide sulfurique, l'eau déjà plus ou moins saturée d'oxygène. Ce procédé du reste vient d'être perfectionné par M. Thénard lui-même, dans un mémoire lu à l'Institut le 9 avril 1832.

Le deutoxyde d'hydrogène est un liquide incolore, sans odeur, d'une saveur à la fois astringente et amère, qui se rapproche de celle de l'émétique et épaissit la salive; il n'agit ni sur le tournesol ni sur l'infusion de violettes; appliqué sur la peau il en attaque l'épiderme, la blanchit, excite pendant quelque temps de vifs picotemens, et peut, si on en prolonge l'application, l'altérer et la détruire: son action sur les membranes muqueuses est fort analogue. Soluble en toutes proportions dans l'eau, il résiste à un froid de — 30°, se volatilise au-dessous de + 20°, ou dans le vide, sans se décomposer, abandonne au contraire tout son oxygène dès qu'on l'expose à une température plus élevée ou à l'action de la pile voltaïque, s'altère enfin peu à peu à la température ordinaire. La plupart des métaux et des oxydes en opèrent aussi plus ou moins subitement la décomposition, soit sans éprouver eux-mêmes de changement (oxyde de manganèse et métaux difficilement oxydables), soit au contraire en s'oxygénant (métaux acidifiables), soit enfin, ce qui est bien plus extraordinaire, en perdant leur oxygène (oxydes d'or, d'argent, de platine), presque toujours en produisant une vive effervescence, quelquefois même une véritable explosion (les mêmes), et, chose remarquable, en développant une grande quantité de calorique et de lumière; un grand nombre de sels, les hydrosulfates et hydriodates surtout le décomposent. Diverses matières animales décomposent aussi l'eau oxygénée, et sans subir en apparence aucune altération, de manière à pouvoir servir indéfiniment, dit-on, au même usage, pourvu que l'eau ne soit pas trop concentrée: tels sont, au premier rang, la fibrine, puis le parenchyme des poumons, des reins et de la rate, coupés en tranches fort minces et lavés; enfin, mais à un degré moindre, la peau et le système veineux. Aucune matière végétale ne l'altère. D'autres corps au contraire semblent augmenter l'affinité de l'eau pour l'oxygène; tels sont certains acides, même végétaux, la gélatine, l'albumine liquide ou solide, l'urée, le sucre et plusieurs autres matières végétales et animales, auxquelles par conséquent il pourrait être bon de l'associer si un jour on voulait l'essayer en médecine.

Tous ces résultats, que l'affinité, telle qu'on l'a conçue jusqu'ici, ne saurait expliquer, et dont semble seul pouvoir rendre compte l'état électrique des corps, ont été rapportés par M. Thénard à une force *inconnue*, la même peut-être qui préside aux phénomènes singuliers qu'offrent l'argent fulminant, le chlorure et l'iodure d'azote, etc., et même aux sécrétions animales et végétales. « On concevrait ainsi, disait-il, comment un organe sans rien absorber, sans rien céder, peut constamment agir sur un liquide et le transformer en des produits nouveaux. » Si nous avons combattu ailleurs (*Dict. des sc. méd.*, XXXIX, 67) ces inductions, tirées de l'étude des corps inorganiques et de matières animales privées de vie, et qui tendraient à changer complètement nos théories médicales, nous devons dire ici que l'eau oxygénée, par son action non moins énergique que singulière, mérite du moins de fixer sérieusement l'attention des expérimentateurs, et semble pouvoir offrir de nouvelles ressources à la thérapeutique. Si l'on excepte ses applications chimiques, elle paraît n'avoir servi jusqu'ici que pour enlever les taches que forme sur le papier le blanc de plomb lorsqu'il passe à l'état de sulfure.

Chaussier. Réflexions sur les moyens propres à déterminer la respiration dans les enfans qui naissent sans donner aucun signe de vie, et à rétablir cette fonction dans les asphyxiés ; et sur les effets de l'air vital ou déphlogistiqué employé pour produire ces avantages (*Hist. et mém. de la soc. royale de méd.*, 1780 et 1781 ; *Hist*, p. 346). — Mensching (J.-H.). *Diss. physico-medica de aeris fixi et dephlogisticati in medicinæ usu*. Gottingæ, 1787, in-8 — Schérer (J.-A.). Sur l'inspiration de l'oxygène dans les inflammations chroniques de la poitrine (en allemand). Vienne, 1793, in-8. — Ferro (P.-J.). Sur les effets de l'oxygène (en allemand). Vienne, 1793 et 1795, in-8 (voyez aussi son *Essai*, en allemand, *sur de nouveaux médicamens ;* Vienne, 1793, in-8, antérieur à l'ouvrage ci-dessus et au premier de Schérer, et point de départ de la polémique établie entre Schérer et Ferro ; voyez également sur cette dispute le *Journ. des découvertes*, en allemand, cah. 8, p. 1, et la *Gaz. méd. de Saltzbourg*, en allemand, 1794, t. I, p. 33). — Schérer (J.-A.). Des effets nuisibles de l'oxygène dans les inflammations chroniques de la poitrine (en allemand). Vienne, 1793, in-8. — Fourcroy. Extrait d'un Mémoire sur les propriétés médicinales de l'air vital (*Annales de chimie*, IV, 83 ; 1790). — Alyon (P.-P.). Essai sur les propriétés médicales de l'oxygène, et sur l'application de ce principe dans les maladies vénériennes, psoriques et dartreuses. Paris, an VI (1798), in-8 (Trad. en allemand, Leipsick, 1798, in-8). Deuxième édit., Paris, an VII, in-8 (Voyez aussi les *Mém. de la soc. méd. d'émul.*, an VI, p. 195 de la prem. édit.). — Fournier. Mém. et observ. sur les propriétés médicinales de l'oxygène (*Rec. périod. de la soc. de santé de Paris*, V, 358). — Fourcroy. Vues sur l'action médicamenteuse de l'oxygène fixé dans plusieurs substances (*Journ. de la soc. des pharmaciens*, Paris, an VIII, 1799, in-4, p. 34 et 80. Voyez aussi la sixième note de la trad. de l'ouvrage de J. Rollo, sur le diabètes, par Alyon. Paris, 1799, in-8). — Van Toulon. *Diss. de principii oxygenetici, sive elementi acidifici eximia et amplissima in corpus humanum efficacitate*. Ultrajecti, 1801, in-4. — Vimont. Faits relatifs à l'emploi de l'oxygène, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (*Journ. gén. de méd.*, XVI, 40). — Hill (D.). Sur les propriétés médicinales de l'oxygène (en anglais). Trad. en allemand par E.-H.-G. Muenchmeyer. Gœttingue, 1801, in-8. — Muenchmeyer (E.-H.-G.). *De viribus oxygenii in præcavendis et sanandis morbis*. Gœttingue, 1801, in-8. — Broughton. Rech. expérim. sur les effets physiologiques de l'oxygène et d'autres gaz sur l'économie animale (*Quarterly journal of science and arts*, Janvier-mars 1830 ; extrait de l'anglais, t. XXI, p. 30 et 189 du *Bull. des sc. méd.* de Férussac). — Coster (J.). Traitement du choléra-morbus par le gaz oxygène, etc. Paris, 1 avril 1832, brochure in-8. — Voyez, relativement aux gaz en général, la Bibliographie de notre article *Gaz* (III, 340). — *Nota*. Les Mémoires de Fourcroy, d'Alyon, de Fournier, de Vimont, etc., malgré leur titre, ne traitent que peu ou point, comme nous l'avons observé plus haut, de l'oxygène proprement dit, et figureraient mieux dans la Bibliographie de l'*acide nitrique*, des *oxydes*, des *acides*, des *chlorates*, etc.

Oxygine. Nom proposé d'abord par Lavoisier pour désigner l'*Oxygène*.

Oxylapathum. Nom officinal du *Rumex aquaticus*, L.
Oxymalva. Un des noms de l'*Hibiscus Sabdariffa*, L.

OXYMELLITES. C'est, dans la nomenclature adoptée par MM. Henri et Guibourt, le nom des saccharolés liquides ou sirops dont l'oxymel est la base et qu'on nomme communément *oxymels* (voy. ce mot). L'oxymel ordinaire est l'oxymellite simple, les oxymels scillitique et de colchique, des oxymellites de scille et de colchique, etc.

OXYMELS, et non *oximels*. Sortes de sirops faits avec le miel et le vinaigre, et dont on trouve l'origine jusque dans les écrits d'Hippocrate, qui y ajoutait du sel de cuisine (Dioscoride, *lib.* V, *c.* 18). Nous avons exposé à *Mellites* (IV, 297) les inconvéniens attachés aux sirops faits avec le miel, qui fermentent toujours, et qui ne donnent plus alors qu'un médicament de mauvaise qualité. Ils sont un peu moindrés à la vérité pour les oxymellites, à cause de la nature acide du vinaigre qui est la base ou au moins l'excipient de ces sirops. Toutefois nous pensons, comme pour ceux-là, que les sirops faits avec le sucre sont infiniment préférables, puisqu'étant bien préparés ils ne fermentent pas; et dès lors qu'on devrait bannir de la thérapeutique tous les *mellites* et les *oxymellites*.

Les oxymels sont *simples* ou *composés*; les premiers sont ceux faits avec le vinaigre seul ou naturel; les seconds avec les vinaigres médicamenteux. Tous passent pour incisifs, expectorans, propres à agir sur la muqueuse des voies aériennes, dans le catarrhe chronique, le rhume humoral, celui avec engouement des bronches, dans les gargarismes contre les maux de gorge, etc. On les emploie aussi dans l'état muqueux des voies digestives, contre les affections saburrales, bilieuses, etc. Il faut éviter de les prescrire dans le cas d'irritation trop marquée ou d'inflammation fort aiguë, à moins de les donner très-affaiblis.

Parmi les oxymels composés un surtout est d'un usage assez fréquent, le *scillitique*, que l'on donne dans les cas indiqués ci-dessus, mais lorsqu'il faut agir plus puissamment; on le conseille dans la débilité pulmonaire, dans l'hydropisie de poitrine, et dans celle des autres régions du corps, pour édulcorer les boissons; la dose ne doit guère dépasser deux gros à une demi-once, surtout lorsqu'on commence à l'administrer, parce qu'il produit des vomissemens, etc. Voyez *Scilla*. L'*oxymel colchique* est à peu près inusité, en France du moins, à cause de sa violence.

Etoc-Demazy. Nouveau procédé pour préparer les oxymels, etc. (*Journ. de pharm.*, I, 66).
Oxymirsine. Un des noms grecs du *Ruscusaculeatus*, L.

Oxymuriates de chaux, de potasse, de soude, etc. Anciens synonymes de chlorures de chaux, de potasse, de soude, etc. Le mot oxy-

muriate a été employé aussi pour désigner les deutochlorures métalliques, et même quelquefois, à tort, des chlorates.

Oxymuriatique (Acide). Nom donné au *Chlore* par Kirwan.

Oxypetra. Pierre ou terre d'un blanc jaunâtre, d'une saveur aigrelette, employée à Rome, suivant Lémery, en infusion dans l'eau, pour apaiser la soif dans les fièvres ardentes.

Oxyphania. Nom donné au tamarin, *Tamarindus indica*, L., dans quelques ouvrages.

Oxyphyllum, Oxytriphyllum. Noms anciens de l'*Oxalis Acetosella*, L.

Oxyques. MM. Henri et Guibourt nomment ainsi des corps binaires qui ont l'oxygène pour principe électro-négatif. Tels sont la plupart des *acides* et des *oxydes* minéraux. Voy. ces mots.

Oxyrinchus des anciens. Voy. *Binny* au Supplément.

Oxyrinque. Espèce de poisson du Nil. Voy. *Mormyrus Oxyrinchus*, Lacép.

Oxys. Un des noms de l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L.

Oxysaccharum. Mélange de vinaigre et de sucre.

Oxysulfure. Composé de soufre et d'un oxyde. Voy. *Sulfures oxydés*.

Oxytartre Ancien synonyme d'acétate de potasse. Voy. *Potassium*.

Oxytemos. Ancien nom grec du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

Oxytoca. Noms des remèdes propres à hâter l'accouchement.

Oye. Ancienne orthographe d'oie, *Anas Anser*, L.

Oyevaert. Un des noms flamands de la cigogne blanche, *Ardea Ciconia*, L.

Oyot manis. Nom java du *Glycyrrhiza glabra*, L.

Oyster schell. Nom anglais des écailles d'huître. Voy. *Ostrea*.

Oyugona. Nom huron du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Ozabr. Nom polonais de la sarriette, *Satureia hortensis*, L.

Ozanka, Ozanka menss. Noms polonais et bohême du *Teucrium Chamædrys*, L.

Ozarne ziele. Nom polonais de l'anémone des prés, *Anemone pratensis*, L.

Ozel. Un des noms anglais du merle. Voy. *Turdus*.

Ozymum. Synonyme d'*Ocymum*.

P.

p. Cette lettre dans une formule veut dire : pincée, *pugillum*, et, quelquefois, partie, *pars*.

Pa-co hu huei-hiam. Nom chinois de la badiane, *Illicium anisatum*, L.

Pa-cul-che. Nom chinois d'une variété de thé.

Pa-cyao. Un des noms chinois du bananier, *Musa paradisiaca*, L. (IV, 519).

Pa-lo-mye. Nom chinois du jacquier, *Artocarpus integrifolia*, L. (I, 455).

Pa-ma. Nom chinois de l'*Urtica nivea*, L.

Paa-tsyans. Nom chinois de la banane, *Musa paradisiaca*, L.

Paafuel. Nom du paon, *Pavo cristatus*, L., en Hollande.

Paak. Nom tamoul de l'*Areca Cathecu*, L. (I, 393).

Paakarikhou. Nom kourile d'une espèce de *Canard*.

Paan. Nom indien du betel, *Piper Betle*, L.

Paapenkruid. Nom hollandais du pissenlit, *Taraxacum dens Leonis*, Desf.

Paapeta. Nom de la fève de Saint-Ignace, *Strychnos Ignatii*, Lam.

Paapuin. Nom hébreu du champignon comestible, *Agaricus edulis*, Bull. (I, 100).

Paardenkastanie. Nom hollandais du marronier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L.

Paarsch vingerhoed. Nom hollandais de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

Paca. Voy. *Cavia Paca*, L. (II, 163).

Paca. Nom du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L. ? (IV, 605), aux îles Sandwich.

Pacab, Pácabet. Noms du lis du Japon, *Lilium Camtschacense*, Thunb. (IV, 116), à la Chine.

Pacae, Pacaes. Noms que portent au Pérou les fruits comestibles de l'*Inga insignis*, Kunth (III, 606).

Pacal. Nom d'un arbre d'Amérique dont les cendres, mêlées au savon, guérissent les dartres, d'après Monard (*Drogues*, 176).

Pacane, Pacaye (noix). Fruit du noyer pacanier, *Juglans olivæformis*, Mich. (III, 687).

Paccoo-Bendo. Fougère de Sumatra, qui est le *Pacu-utan* de Rumphius (*Hort. Amb.* VI, 62, f. 27), et dont on mange les pousses dans cette île.

Pachar. Nom java du *Lawsonia inermis*, L.

Pachée. Nom persan et indien de l'*Émeraude*, suivant Lemery (*Dict.*, 821).

Pachira aquatica, Aubl. Pachirier. Voy. *Carolinea princeps*, L. F. (II, 113).

Pachuntiques, *Pachuntica*. Synonyme d'*Incrassants* (III, 597).

Pachutschaja. Nom russe de la violette, *Viola odorata*, L.

PACHYDERMES. Ordre de grands animaux mammifères à sabot, auquel se rapportent les genres *Elephas*, *Equus*, *Hippopotamus*, *Rhinoceros*, *Sus* et *Tapir* (voy. ces mots).

Pachyphylla. Nom du tabac rustique, *Nicotiana rustica*, L., dans quelques auteurs.

Pachyrise. Un des noms du *Dolichos tuberosus*, L. (II, 667).

Pacinira. Nom caraïbe du *Maranta arundinacea*, L. (III, 234).

Paclas. Feuillée figure sous ce nom brésilien une herbe traçante, sans fleurs ni fruits, estimée rafraîchissante et potagère par les naturels (*Plant. méd.*, III, 49).

Paco caatinga. Nom d'une espèce de *Costus* du Brésil; suivant Aublet, c'est le *Costus arabicus*. L.; c'est l'*Amomum hirsutum* de Lamarck (II, 449); c'est aussi le *Jacuacanga* figuré dans le *Botanical register*, sous le nom de *Costus*, qui est le *Costus spiralis*, Roscoë, le *C. cylindricus*, Roëmer; sous le même nom de *Paco caatinga* Margrave cite un *Coccoloba*.

Paco ceroca. Nom d'un *Amomum*, dans Pison (*Bras.*, 213), d'après Paulet (*Flore de Virgile*, 13).

— Pacoba, Pacobuque, Pacquonere. Noms américains de la banane, *Musa paradisiaca*, L. (IV, 519).

PACOLET. Source minérale de la Caroline du sud, fréquentée par les rhumatisés, et contenant, dit-on, du soufre et du fer (Alibert, *Précis*, etc., 536).

Pacona. Un des noms de la petite banane en Amérique, *Musa sapientium*, L.

Pacoseroca. Nom brésilien de l'*Amomum pyramidale*, Lam. (I, 257).

Pacouri-rana. Nom galibi du *Pacouria guianensis*, Aubl.

Pacouria guianensis, Aublet. Ce végétal volubile, de la famille des Apocynées, qui croît à la Guiane, donne du caoutchouc. Il est congénère de l'*Ambelania*; il ne faut pas confondre ce genre avec le *Pacourina* du même auteur, qui est une Composée.

Pacourii. Grand arbre de l'île de Maragnan, au Brésil, dont les fruits, du volume des deux poings, à écorce très-épaisse, se mangent cuits en compote, d'après Laët.

Pacourina edulis, Aubl. On mange, à la Guiane, cette plante vivace de la famille des Composées (Aublet, *Guiane*, p. 800, t. 316).

Pacova. Nom qu'on donne au Brésil à l'*Amomum Cardamomum*, L.? qui y est cultivé.

Pacoyuyu. Nom péruvien des *Galinsoga*. Voy. *Galinsoga* au Supplément.

Pacquo. Nom chinois du bananier, *Musa paradisiaca*, L. (IV, 519).

Pacu-utan. Synonyme de *Paccoo-Bendo*.

Pacurero. Nom américain d'une variété du *Chrysophyllum Cainito*, L. (II, 274).

Pada-cali. Nom brame de l'*Ixora coccinea*, L. (III, 666).

— kalengu. *Cocculus peltatus*, DC. (II, 328).

— nirvuli. *Euphorbia antiquorum*, L. (III, 178).

— valli. *Cocculus peltatus*, DC.

Padda-Daba. Nom sarde de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.

Paddicara, Paddicarum. Noms tellingou et tamoul de l'alun.

Paddock-Stool. Nom écossais de la chanterelle, *Merulius Cantharel* Pers. *lus*, (IV, 409).

PADERBORN. Petite ville de Westphalie, à 4 lieues de Dribourg, près de laquelle est une source nommée *Méthorne*, divisée en trois ruisseaux. On trouve dans le *Journal des savans* de mars 1666, p. 336, une notice sur ces eaux qui n'apprend rien, si ce n'est qu'elles sont de nature différente, malgré leur origine commune, qu'elles contiennent beaucoup de principes minéralisateurs, sont fort actives; que celle du premier ruisseau a été employée utilement contre l'épilepsie, les maux de rate et les vers, et qu'enfin celle du second, qui est vénéneuse pour les oiseaux, est, à petite dose, utile aussi comme vermifuge.

Padjajia. Nom de la frégate aux îles Mariannes. Voy. *Pelecanus*.

Pado. Nom italien, espagnol et portugais du *Cerasus Padus*, DC.

Padoovrooang. Plante de Sumatra, amère comme la rue, et qu'on y donne contre la colique.

PADOUE. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 6) cite les bains de Padoue comme médicamenteux, quoique l'eau en soit, dit-il, inodore et sans couleur; et L. Pasini a écrit un traité *de Thermis patavinis*, etc., inséré dans la collection intitulée *de Balneis omnia quæ exstant* (Venise, 1553, in-f.). Voy. *Abano* (I, 2), *Battaglia* (I, 558) et *Montegrosso* (IV, 455).

Padre. Nom du *Pagre* sur le littoral de Nice, d'après M. Risso.

PADREIRO. Eau minérale, sulfureuse, froide, de Portugal, située à Ucana dans le Minho (Alibert, *Précis*, etc., 594).

Padri. Arbre du Malabar, qui nous paraît voisin des Bignones, portant de longues siliques; son suc, mêlé avec celui de limon, est un remède contre la manie; l'écorce de sa racine, mêlée avec des aromates, est aussi un remède contre la morsure des serpens (*Hort. Malab.*, VI, t. 25).

Padridge berry. Nom anglais du *Gualthera procumbens*, L.

Padrie-Vaye. Nom tamoul du *Bignonia chelonoides*, L. F. (I, 599).

PADUS. Genre de plantes de la famille des Rosacées, de la section des amygdalées, de l'icosandrie monogynie de Linné, dont le nom vient de παδος, qui est celui d'un arbre analogue au cerisier dans Théophraste.

Ce genre a été distrait du *Cerasus* des auteurs (séparé lui-même du *Prunus* de Linné) par Miller et Mœnch ; il renferme des arbres qui sont distincts des espèces de ce dernier, par un port différent, des fleurs en grappes, des drupes petits, non comestibles, dangereux pour l'homme, à cause de l'acide hydrocyanique ou prussique qu'ils renferment, ainsi que leurs feuilles ; leur bois ne donne pas de gomme de pays, etc. ; dans le genre *Cerasus*, au contraire, les fleurs sont en ombelle, inodores ; les fruits comestibles, agréables (l'amande seule contient une petite quantité d'acide prussique), le bois donne de la gomme, etc., etc.

P. avium, Mœnch (*Prunus Padus*, L.), Putier, merisier à grappe. Cet arbre de petite stature croît dans nos bois où il est assez rare ; on le cultive en pleine terre, dans les jardins, pour ses fleurs qui s'épanouissent au printemps ; il porte des fruits gros comme un pois, charnus, vert noirâtre, ou rougeâtre dans une variété, de saveur reîche et peu agréable, teignant la salive en noir ; dans le nord de l'Europe où il est plus commun, en Suède, par exemple, et en Sibérie, etc., on mange ces fruits faute de mieux, et on en fait une espèce de vin ; en Suisse on en extrait un alcool ou kirschewaser, en les faisant fermenter et les soumettant à la distillation ; on retire une huile de ses noyaux qui sont gros pour le fruit. Les feuilles de ce *Padus*, estimées antispasmodiques, ont été proposées contre la phthisie et les lésions organiques du cœur, à cause, sans doute, de l'acide hydrocyanique qu'elles contiennent, et dont l'effet sédatif est connu. M. Lejeune, médecin à Verviers, a vu leur infusion (20 feuilles dans 3 verres d'eau donnés en 24 heures) modérer la circulation, diminuer la toux chez les phthisiques ; il rapporte un cas de lésion organique de l'aorte où ce moyen opéra la guérison, et trois autres de maladies du cœur où les sujets éprouvèrent un soulagement marqué (*De quarùmdam indigenarum plantarum*, etc., p. 15). Les fleurs de cet arbre sont d'une odeur agréable, et ont été aussi regardées comme antispasmodiques. Il y a déjà plus de soixante ans, ainsi que le racontent Coste et Willemet (*Mat. méd. indigène*, 66), que l'écorce du putier a été présentée comme propre à remplacer le quinquina, à la dose d'un gros, et avec succès, d'après eux, dans les six cas où ils l'ont essayée. Le docteur Lejeune, déjà cité, l'a aussi employée avec avantage dans le même cas, depuis 12 ans. Cette écorce, qu'on doit récolter l'hiver sur les rameaux, est d'une odeur assez forte, tirant sur celle d'amande amère, ou de cassis, d'après Bergius, de saveur amère, un peu styptique ; son infusion est rougeâtre ; une once donne deux gros quarante grains d'extrait aqueux ; on a retiré 116 grains d'extrait résineux d'une autre once traitée par l'alcool. Elle noircit

par l'addition du sulfate de fer, ce qui fait conclure à Bergius qu'elle est astringente (*Mat. med. e regno veget.*, p. 401)[1].

P. Lauro-Cerasus, Miller (*Prunus Lauro-Cerasus*, L.), laurier-cerise, laurier-amande (*Flore médicale*, IV, f. 215). Arbre de médiocre grandeur, dont les feuilles ovales, lancéolées, fermes, coriaces, d'un vert luisant en dessus, pérennes, alternes, lui ont mérité le nom de laurier, quoiqu'il n'appartienne pas à ce genre; ses fleurs sont blanches, en longues grappes, ayant, ainsi que toutes les parties du végétal, l'odeur d'amande amère, ce qui justifie l'épithète de laurier-amande; et une autre odeur nauséeuse analogue au séné, d'après M. Turpin : la forme de ses fruits explique celle de *laurier-cerise*, parce qu'ils ont l'apparence, au volume près, qui est moitié moindre, et la couleur, d'abord rouge, de ce dernier drupe, dans le genre duquel Linné l'avait placé. Ce végétal est naturel à l'Asie-Mineure, surtout aux environs de Trébisonde, où Belon le vit le premier, en 1546, et lui imposa le nom de *lauro-cerasus;* Clusius en reçut le premier pied qui ait paru en Europe, en 1576, de David Unguad, ambassadeur d'Allemagne à la Porte; depuis il s'est répandu dans les jardins de toute l'Europe où on le cultive pour la beauté de son feuillage, qui a quelques usages économiques et condimentaires. Chez nous on le tient en pleine terre où il ne redoute que les froids au-dessous de 10 degrés, et il est à peu près naturalisé dans le midi de la France.

Il existe dans quelques drupacées, plusieurs amygdalinées et dans la plupart des espèces du genre *Cerasus* de Linné, mais surtout dans celles du genre *Padus*, et particulièrement dans le *Padus Lauro-Cerasus*, qui le possède au suprême degré, un principe destructeur de l'irritabilité animale ou principe vital, jusque dans sa source, si on le donne à des doses assez fortes pour cela, sédatif à doses plus petites, agissant plus sur la sensibilité que sur la motilité, contrairement à l'opium, ce qui explique pourquoi son action est plus marquée sur les animaux à sang froid que sur ceux à sang chaud : c'est l'acide hydrocyanique ou prussique, lequel se trouve principalement dans les feuilles de ce végétal et les noyaux de ses fruits. Ce principe fort volatil, qui rend, dit-on, jusqu'aux émanations de l'arbre dangereuses, se trouve, passe ou se forme dans son eau distillée, et surtout dans son huile essentielle. Quelques-uns veulent que la cause délétère du lauro-cerasus soit double, c'est-à-dire, qu'outre l'acide hydrocyanique, l'huile éthérée ou essentielle de ce végétal soit surtout dé-

---

[1] On a commis une double erreur dans le *Journal de pharmacie* (III, 276, et IV, 227), en attribuant au *Prunus Padus*, ce qui appartient au *Prunus Brigantiaca*, Vill. Voy. *Prunus*.

létère, et la cause principale de son action vénéneuse ; quoi qu'il en soit, lorsqu'on a pris une trop grande quantité de ce principe, dans quelque espèce de préparation que ce soit, il en résulte un vrai empoisonnement; quelquefois la mort arrive avec une rapidité effrayante, dans l'espace d'une ou deux minutes, par exemple, et comme par asphyxie, et en paralysant subitement les organes. Lorsque les symptômes ont le temps de se développer, la démarche est chancelante, il y a vertiges, céphalalgie, la respiration devient gênée ; on voit l'abolition des mouvemens musculaires dans quelques parties, tandis que dans d'autres il y a convulsions, roideur tétanique, vive douleur à l'épigastre, fixité des yeux, etc. Les sujets meurent sans qu'on trouve aucune inflammation des membranes de l'estomac ou autres altérations organiques, etc. On observe seulement l'injection, par un sang liquide, des vaisseaux du cerveau et du poumon, comme cela a lieu souvent dans l'empoisonnement par les narcotiques. Les expériences sur les animaux montrent la violence de ce poison; elles sont si nombreuses, si probantes, que nous nous contenterons de renvoyer à l'analyse qu'on en trouve dans Orfila (*Toxicologie*, II, 169) et à Murray (*Appar. med.*, III, 213). Mead a proposé contre cet empoisonnement le lait; le plus grand nombre l'ammoniaque ; Vater l'huile animale de Dippel qui est elle-même une sorte de poison à cause de son activité et de sa causticité ; Emmert l'huile de térébenthine ; M. Chancel, pharmacien de Besançon, le sulfate de fer, etc. Mais le meilleur de tous les traitemens est d'agir comme dans les empoisonnemens végétaux, de faire vomir, de donner des adoucissans, des mucilagineux, puis des purgatifs, etc.

A dose modérée, le laurier-cerise fait vomir, purge et cause de légères hallucinations passagères. En petite quantité il devient un médicament sédatif, anti-spasmodique et calmant. Nous pourrions renvoyer, pour l'emploi qu'on en peut faire à *Hydrocyanique* (acide) (II, 533) et à *Amygdalées* (I, 262) puisqu'en définitive c'est à cet acide que sont dus, en partie du moins, les effets de ce végétal. Cependant nous indiquerons sommairement les cas où on a cru devoir l'administrer, ainsi que ses préparations. Linné rapporte qu'on faisait usage en Hollande de l'infusion des feuilles dans la phthisie pulmonaire (*Amœnit. acad.*, IV, 40), ce que nous avons vu faire aussi pour l'acide hydrocyanique ; Baylies, médecin anglais, croyait le lauro-cerasus très-utile dans cette maladie, ainsi que dans la mélancolie, l'asthme, le rhumatisme, etc. ; Thilénius dans l'hystérie et l'hypochondrie : Vogel avoue que ce végétal a été totalement infructueux entre ses mains. On l'a également indiqué contre la syphilis; le docteur Mayer de Naples l'a donné dans la gonorrhée, avec

succès (Coxe, *Americ. disp.*, 501); Ducellier et Thomassen dans les engorgemens des viscères abdominaux; Chaston contre le cancer des mamelles, en topique, ainsi que M. Janin, qui se sert d'une pommade faite avec l'huile essentielle dans la graisse, un gros pour deux onces, etc. Cullen a essayé en vain le laurier-cerise contre les fièvres intermittentes. C'est surtout contre les phlegmasies, telles que l'angine, la péripneumonie, etc., qu'on a prescrit son usage; et les fauteurs de la doctrine du *contre-stimulus* ont vanté ses avantages dans des affections contre lesquelles se sont inscrits en faux la plupart des médecins. M. Dupuytren, en 1814, a injecté dans les veines l'eau distillée de laurier-cerise dans l'espoir d'obtenir la guérison de la rage, mais sans succès (Orfila, *Toxicol.*, *ibid.*). Fontana avait déjà éprouvé qu'injecté dans la veine jugulaire il ne produisait aucun effet (*Traité de la vipère*). Krimer a publié des observations qui démontrent, suivant lui, l'utilité de l'inspiration de la vapeur de l'eau de laurier-cerise dans les affections spasmodiques des poumons et des muscles de la poitrine; il fait respirer depuis un gros jusqu'à une demi-once de cette eau bien préparée, versée sur un vase chaud de manière à s'évaporer en 10 à 12 minutes (*Journ. compl. des sc. méd.*, V, 282). On pourra sans doute apporter quelque perfectionnement au mode de respirer cette vapeur, aujourd'hui qu'on a des appareils plus parfaits, et qu'on exploite ce mode de thérapeutique, qui paraît avoir de bons effets dans quelques cas, comme dans les dyspnées, les maladies de la peau, l'aménorrhée, etc., en mettant dans l'eau où plonge le tube respirateur des substances appropriées à ces maladies, etc. On pourrait surtout le tenter dans l'angine de poitrine, maladie incurable jusqu'ici, plus fréquente qu'on ne le croit, et parfois cause de morts subites.

Puis donc qu'il y a si peu d'efficacité dans l'emploi du laurier cerise, qu'on n'a pas de preuve manifestement évidente de ses propriétés curatives dans aucune maladie; que d'un autre côté les préparations à employer sont variables, incertaines, à cause des circonstances de leur confection énumérées plus bas, nous sommes portés à conclure que la thérapeutique ne doit faire que peu ou point d'usage *interne* de ce médicament, et lui préférer l'acide hydrocyanique des chimistes préparé *médicinalement*, et dont l'effet peut toujours être mesuré d'avance: nous parlons des préparations indiquées dans notre ouvrage (II, 541), et plus récemment (*Journ. de chimie médicale*, VII, 544), et non de celles du *Codex*, dont les terribles effets sont encore présens à la mémoire des praticiens de Paris (voyez *Journ. génér. de méd.*, CIII, 367).

On ne peut au contraire substituer l'eau de laurier-cerise à l'acide hydrocyanique, ainsi que Erdemann s'en est assuré. Celle-ci affecte

le cerveau d'une manière plus désagréable, le sang est plus dissous, plus fluide après son usage. Thomassen la donnait même contre la plasticité du sang, lorsqu'après une saignée il le trouvait noir et épais; il en prescrivait alors 30 à 40 gouttes par jour, pendant quelques jours, pour obtenir cet effet (*Journ. de méd. de Corvisart*, etc., XIX, 78). Cet auteur affirme que, privées de leur acide hydrocyanique, l'eau distillée et l'huile essentielle produisent le même résultat et qu'elles peuvent être mortelles à grande dose (*Bull. des sc. méd.*, de Férussac, XIII, 277), ce qui mettrait hors de doute l'assertion de Ducellier qui pense que les propriétés du laurier-cerise résident dans son huile essentielle, opinion qui est aussi celle de l'un de nous, mais qui nous semble contredite par les effets que nous voyons produire à l'acide hydrocyanique d'origine minérale, et qui sont presque analogues à ceux du laurier-cerise.

On a employé plusieurs préparations de cette plante. Les feuilles pulvérisées ont été données à la dose de 4 à 8 grains. Nous observerons que la dessiccation leur fait perdre presque toutes leurs propriétés, ainsi qu'on l'a remarqué. Pourtant elles sont encore alors sternutatoires; on en fait des cataplasmes, unies avec de la farine, pour appliquer sur les cancers. Leur extrait, qui a aussi été conseillé à la dose de 6 à 12 grains, vaut encore moins, parce que, outre les inconvéniens attachés à ce genre de médicament, sa confection produit la volatilisation des principes dans lesquels résident ses propriétés : aussi un gros a-t-il été sans effet sur un chien; il a fallu en donner 2 gros et demi à un petit chien pour le faire périr au bout de 48 heures, sans avoir rien éprouvé, et de faim peut-être (Fontana, *loc. cit.*, p. 155).

L'eau distillée est la préparation la plus employée. Elle a d'autant plus de force, qu'elle est plus récente, plus trouble, que la distillation en est faite avec des feuilles plus fraîches, plus en vigueur, qu'on en a mis davantage, qu'elle passe la première dans la distillation, etc. Ce trouble est causé par la suspension de l'huile essentielle. Si on filtre cette eau, comme le recommande avec raison le *Codex*, l'huile s'en trouve séparée, et il ne reste plus qu'une eau transparente, qui est beaucoup plus douce et qui peut se donner par onces comme le fait M. Fouquier (*Bull. de la société de la Facul.*, VI, 440; 1819); tandis que trouble, et surtout la portion supérieure, elle serait vénéneuse à la dose d'un ou deux gros; d'où il résulte que cette eau est un médicament fort inégal, qu'elle varie suivant les pharmacies où on la prend, parce qu'il est impossible qu'elle soit faite avec les mêmes précautions dans toutes, et que dès-lors on doit ne la prescrire qu'après s'être bien assuré de son état réel, ce qui devient difficile et doit faire hésiter à l'employer. Il vaudrait mieux, dans ce cas, et

nous en donnons le conseil spécial, préparer extemporanément cette eau, en versant un nombre de gouttes d'huile essentielle dans une quantité connue d'eau distillée, comme une goutte par once, qu'on donnerait en 4 doses, à deux heures de distance, en agitant bien le mélange à chaque fois que le malade le prendrait. On pourrait, de préférence même, faire un *oléo-saccharum* avec cette huile, afin que le mélange soit plus exact, ou employer tout autre moyen propre à opérer la combinaison entre l'eau et l'huile essentielle.

Nous croyons donc que si les feuilles avec lesquelles on a préparé l'eau distillée de laurier-cerise sont fraîches et dans toute leur force, que l'eau soit récemment faite, en mettant, ainsi que l'indique Murray, une livre de feuilles pour une pinte d'eau à distiller, et qu'elle soit filtrée pour la priver de son huile essentielle, on peut, disons-nous, en donner un gros et plus (l'un de nous, l'emploie *filtrée*, par onces, comme les autres eaux distillées, dans les potions, sans jamais en avoir observé le moindre inconvénietn et souvent avec avantage); que si elle n'est pas filtrée, et qu'elle contienne de l'huile essentielle, ce qui la rend trouble, il faut se borner à 20 ou 30 gouttes dans une potion de 4 onces, en ayant soin qu'il n'y ait pas d'huile essentielle dessus, sauf à augmenter successivement ces doses, mais avec l'attention de prendre ce médicament dans la même pharmacie, car nous répétons qu'il est différent dans chacune d'elles, quelque soin qu'on prenne, et nous ajoutons qu'il serait encore mieux dans ce dernier cas de n'en pas donner du tout.

L'huile essentielle est encore une préparation du laurier-cerise recommandée dans les auteurs, et qui se vend en Italie sous le nom d'*essence d'amandes amères*. Cent livres de feuilles fraîches distillées avec suffisante quantité d'eau donnent quelques gros seulement de cette huile, que l'on obtient par décantation, attendu qu'elle est plus lourde que celle-ci; on la recohobe sur de nouvelles feuilles jusqu'à ce qu'on ait la quantité qu'on en désire; on peut aussi l'obtenir en distillant la plante dans l'eau, ainsi que le faisait Fontana. Elle se comporte dans l'économie comme celle d'amandes amères; elle est composée, comme celle-ci, d'un liquide azoté, non cristallisable, vénéneux, et d'une autre partie cristallisable, non azotée, tout-à-fait innocente, d'après M. Robiquet (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVI, 135). Une goutte de cette huile mise sur la langue d'un oiseau le tue instantanément. Pour l'usage médicinal on conseille de l'étendre dans dix ou douze fois son poids d'huile d'olives ou d'amandes douces, et de donner ce mélange par doses qui contiennent un seizième de grains d'huile essentielle. A l'extérieur on l'emploie également mêlée aux huiles, en pommade, etc., pour apaiser les douleurs

lancinantes du cancer, les douleurs de goutte, de certaines dartres, etc., d'après M. Janin St-Just.

On fait quelque emploi économique du laurier-cerise. Les feuilles se mettent dans la soupe au lait, les crêmes, et les gâteaux, etc., pour leur donner un goût d'amandes. Bulliard a remarqué (*Plantes vénéneuses*, p. 318) que la même quantité de feuilles mises dans l'eau incommodera, tandis que dans le lait elle ne sera pas nuisible, ce qui a fait regarder celui-ci comme le remède de la partie vénéneuse de ce végétal, qu'on conseille d'administrer en cas d'empoisonnement. On recommande de ne jamais mettre plus d'une feuille fraîche par plat. Le noyau du fruit, dont la pulpe est douceâtre et innocente, et que les oiseaux mangent sans inconvéniens, est parfois employé pour donner aux liqueurs alcooliques, au thé, au chocolat, etc., l'odeur d'amandes amères; il ne faut pas dépasser des proportions modérées, car on cite des gens empoisonnés pour avoir bu des liqueurs faites avec des doses trop fortes, de même que de celles faites avec les noyaux de pêches, d'abricots, etc.; ce qui nécessite de n'employer ceux-ci que très-secs, et après plusieurs mois de leur récolte, afin que l'huile volatile en soit presque dissipée.

Schaub. *Diss. inaug. medico-chemica, sistens lauro-cerasum, etc.* Marpurgi, 1732. — Vater (A.). *Diss. de lauro-cerasi indole venenata, exemplis hominum et brutorum, etc.* Wittebergæ, 1737, in-4. — Id. *Progr. de olei animalis efficacia contra hydrophobiam et venenum lauro-cerasi.* 1740. — Fontana (F.). Traité sur le venin de la vipère, les poisons américains, le laurier-cerise, etc. Florence, 1781, 2 vol. in-4, fig.; traduit en allemand, Berlin, 1787, 2 vol. in-4. — Du Cellier (J.-S.)[1]. *Diss. inaug. de lauro-cerasi viribus venenatis et medicamentosis.* Groningæ, 1797.—Langrisch (B.). *Philos. experim. upon brutes tho wich is addad a course of exper. with the lauro-cerasus.*—Robert. Recherches sur l'acide prussique, etc. (*Recueil de l'acad. de Rouen*, 1814). — Krimer (G.). Observ. sur l'utilité de l'inspiration de l'eau de laurier-cerise dans les affections spasmodiques de la poitrine, etc. (*Journ. compl. du Dict. des sc. méd.*, V, 282; 1819). — Lavini (J.). Recherches physico-chimiques sur les produits du laurier-cerise, etc. (*Mém. de l'acad. de Turin*, tom. XXIV). Traduit de l'italien par Chereau (*Journ. de pharm.*, IX, 296). — Defermon. De l'emploi de l'huile volatile de laurier-cerise (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XVI, 135; 1829). — Caron-Duvillars (C.). Du laurier-cerise considéré comme agent thérapeutique (*Revue médicale*, III, 323; 1830).

P. Mahaleb, Borchk. (*Prunus Mahaleb*, L.), prunier ou bois de Ste-Lucie. Cet arbre de moyenne stature croît dans nos bois, mais surtout dans les Vosges, près Ste-Lucie, d'où il tire son nom français. (Son appellation latine vient de l'arabe, d'après Golius). On assure que dans ce pays on fait subir à son bois une préparation, qui consiste à l'enfouir, pour en faire de petits ouvrages de tour. On le cultive

---

[1] Trois médecins versés dans la littérature médicale allemande écrivent diversement le nom de cet auteur; M. Marc le nomme John Spardow du Cellice (*Bull. de la soc. d'émul.*, VI, 89); M. Demangeon, van Spandaw du Cellier (*Journ. de Leroux*, XIX, 78); et M. Jourdan, Jean Spandaw de Celliée (*Hist. de la médecine*, traduite de Sprengel, VI, 424); circonstances que nous ne faisons remarquer que pour montrer combien la science bibliographique, qu'on supposerait devoir être toute positive, est difficile. Nous profitons de cette occasion pour prévenir nos lecteurs que nous donnons quelquefois des titres incomplets d'ouvrages, ne pouvant pas nous les procurer autrement, persuadés qu'ils pourront toujours servir de renseignemens.

aussi dans les jardins où il montre au printemps ses grappes de fleurs blanches. Il leur succède un petit drupe charnu, noirâtre, dont les teinturiers retirent une couleur violette qui passe au pourpre par les acides ; on assure qu'on en peut obtenir une espèce de marasquin, comme cela a lieu de la plupart des fruits de l'ancien genre *Cerasus* de Linné. (Voy. *Cerasus* et *Journ. de pharm.*, VII, 184; VIII, 489). Dans le commerce on vend les amandes des fruits du mahaleb, qui sentent un peu la fève tonka et dont les parfumeurs se servent. En Egypte on les donne contre la colique et les maladies venteuses, d'après Erhenberg (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XIII, 231)[1]. On trouve dans l'*Histoire de la médecine* de Sprengel, qu'en 1777 on commença à faire usage de l'écorce de Ste-Lucie, sans autre détail. On ne sait d'après quelle autorité Dalechamps et Haller pensent que notre mahaleb était le *Vaccinium* des anciens.

P. oblonga, Mœnch (*Prunus virginianus*, L.), prunier de Virginie. Cet arbre des États-Unis, et qu'on cultive dans les jardins de quelques curieux en Europe, se rapproche beaucoup par le port et surtout par les propriétés du *P. Lauro-Cerasus*. Son écorce, amère, styptique, chaude, aromatique, est employée dans l'union contre les fièvres intermittentes, d'après Chapmann; on recueille celle du tronc et de la racine, et on la prescrit à dose un peu plus forte que le quinquina, en infusion et en teinture (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, tom. XI, p. 303). Cette écorce s'administre dans tous les cas qui exigent l'usage des fortifians. On la donne dans la syphilis, la consomption pulmonaire, la dyspepsie, les abcès lombaires (*Medical reposit.*, V, n° III) et comme anthelmintique, dans ce pays. Elle est inusitée et inconnue en France. Les feuilles paraissent douées de l'activité de celles du laurier-cerise et être fort vénéneuses. Comme pour celles-ci leur eau distillée est un violent poison chez l'homme et les animaux; les baies (leur noyau du moins) sont également vénéneuses, d'après Coxe (*American Dispens.*, 501).

Les *Padus carolina*, Mich., *P. lusitanica*, Mill., et *P. serotina*, Borchk., ont très-probablement des propriétés analogues aux espèces précédentes; pourtant elles ne sont signalées dans aucun auteur. Voyez *Prunus*.

Padzehr kanie. Nom persan du Bézoard.

Pae de aloes. Nom portugais du Bois d'Aloës. *Aquilaria Agallocha*, Roxb. (I, 97). Voy. *Pao*.

Pæderia foetida, L. Végétal de la famille des Rubiacées, de la

---

[1] Dans le passage cité du bulletin, on appelle ce fruit, qu'on dit d'origine inconnue, *Mahleb ;* nous pensons que c'est le fruit du *Prunus Mahaleb ;* ce dernier nom étant arabe prouve que l'arbre est connu dans ce pays.

pentandrie monogynie, qui croît aux Indes orientales ; nous en avons parlé à *Candolay* (II, 63), nom qu'il porte aux Philippines : c'est le *daun-contu* de Rumphius (*Amb.*, V, 436, t. 160).

Paenoe, Paenu. Noms malabares du *Vateria indica*, L.

PÆONIA. Genre de plantes de la famille des Renonculacées, section des Helléboracées, de la polyandrie digynie, dédié à Pæan, médecin grec, qui guérit Pluton, par le moyen d'une de ses espèces, d'une blessure faite par Hercule, d'après Homère (*Odyssée*, *lib.* V); ou plutôt dont le nom vient de l'abondance de cette espèce dans les montagnes de la Pæonie, suivant quelques scholiastes. Il renferme une douzaine de végétaux d'un feuillage élégant, portant de belles fleurs : ce qui les fait cultiver pour l'ornement des jardins.

P. arborea, Donn. (*P. Mou-tan*, Sims), pivoine en arbre. Cette espèce de la Chine, où elle est connue sous le nom de *mou-tan*, et représentée sur les papiers peints de ce pays, avec le *Camellia*, l'*Hortensia*, l'*Yulan*, etc., y est cultivée avec un grand soin, pour la beauté de ses fleurs (dont certaines variétés sont estimées *cent onces d'or*, et en retiennent le nom chinois *peleang-kin*, ou celui de roi des fleurs, *hoa-ouang*), ainsi que dans les serres des curieux en Europe, avec plusieurs autres espèces voisines. Elle a été confondue avec notre pivoine, à laquelle elle ressemble assez, à la vérité ; mais elle en est très-distincte par sa tige ligneuse, que la nôtre n'acquiert jamais, et par la grosseur et le nombre de ses fleurs. Il y a lieu de croire qu'elle en a toutes les propriétés (voy. Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 558).

P. officinalis, L., Pivoine (*Flore médic.*, V, fig. 274). Cette plante vivace, dont on connaît plusieurs variétés, élevées au rang d'espèces par quelques botanistes, croît dans les bois et les lieux stériles du midi et du milieu de la France. Elle a des racines grosses, imitant des navets, réunies en une sorte de paquet, jaunâtres, lisses en dehors, cassantes, d'une odeur forte étant fraîches, blanches et charnues en dedans, d'une saveur nauséeuse et désagréable : c'est à l'automne qu'elles jouissent de toute leur vigueur. Les feuilles de la plante sont alternes, pétiolées, découpées, à folioles ovales, lobées, biternées dans le bas, simplement ternées dans le haut. La tige est assez simple, haute de 1 à 2 pieds. Les fleurs, qui s'épanouissent en mai, sont grosses, doublent facilement, d'une belle couleur purpurine, d'une odeur désagréable ; elles ont un calice à 5 folioles persistantes, une corolle de 5 pétales, des étamines polyandres, et de 10 à 5 pistils surmontant autant de capsules cotonneuses, uniloculaires, rouges en dedans, contenant plusieurs semences noirâtres, luisantes, dans la variété appelée *pivoine femelle ;* rouges dans la *pivoine mâle*, qui

est la plus estimée, quoique la plus rare et la moins employée.

Aucune plante n'a été plus anciennement connue que la pivoine. Les pères de la médecine grecque, Théophraste (*Hist.*, IX, *c.* 9), Hippocrate (*Morb. mul.*, I, 611), Dioscoride (*lib.* III, *c.* 127), et chez les Latins Pline (*lib.* XXV, *c.* 15; et XXVII, *c.* 10), en parlent, et indiquent les précautions minutieuses, superstitieuses et extravagantes qui devaient présider à la récolte de sa racine, la seule partie usitée, et que nous aurions honte de répéter. Ils la traitaient de plante divine, d'émanation de la lune, etc., et la croyaient propre à chasser les mauvais esprits, à éloigner les tempêtes, à préserver les moissons, etc. Ils assuraient qu'elle brillait dans les ténèbres, etc. C'est au sujet de ces erreurs, qui dérivent en quelque sorte l'une de l'autre, que Murray fait cette singulière comparaison : *unus error ex altero, ut articuli in tænia, pullulat* (*Appar.*, III, 30). Ses vertus médicales, suivant eux, n'étaient pas moins admirables; outre la propriété de cicatriser les plaies les plus meurtrières, elle guérissait de la morsure des serpens; portée en amulette, elle faisait cesser l'épilepsie d'après Galien, qui cite des cas où le mal revenait si on ôtait cette racine du cou de l'enfant (Montanus et Fernel disent avoir vérifié ce fait); elle était surtout utile dans les maladies mentales, et comme emménagogue, etc.

Les modernes, recueillant l'héritage des anciens, ont voulu trouver dans cette plante les propriétés qu'ils lui avaient accordées. Ainsi elle a été donnée dans l'épilepsie, maladie contre laquelle viennent échouer tous les traitemens connus, sans avoir pu réussir, non pas seulement portée en amulette, mais donnée à dose marquée; bien que Forestus, Riviere et Bartholin aient cru lui trouver quelque avantage (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 63), ainsi que Fernel, Willis, Brendel surtout, Tissot et Home. Regardée comme un puissant antispasmodique, elle a été prescrite dans les convulsions, l'éclampsie, le catarrhe suffoquant, la paralysie, les tremblemens, les frayeurs nocturnes des enfans, etc., et l'est encore dans la plupart des maladies nerveuses, mais toujours associée à d'autres médicamens, car elle fait partie de presque tous les composés anti-spasmodiques connus, ce qui empêche d'apprécier au juste ses véritables propriétés.

Nauséeuse, amère, presque vireuse étant fraîche, la racine de pivoine perd une partie de ses propriétés par la dessiccation. Elle est alors à peu près sans saveur et sans odeur; et même elle offre un peu de douceur, ce qui explique l'épithète de γλυκυσιδη qu'on lui donne dans quelques auteurs; on devrait l'employer dans le premier état, car on peut s'en procurer toute l'année, attendu qu'elle croît avec facilité, et qu'une fois dans un jardin il devient presque

impossible de l'y détruire, de sorte qu'on peut toujours tirer de terre des racines fraîches. Nous croyons donc que c'est la décoction de la racine récente qu'il faudrait employer, et non la poudre de celle qui est sèche, parce qu'elle a déjà perdu la plus grande partie de ses propriétés, et qu'elle offre alors une fécule tellement abondante, qu'on s'en nourrit dans quelques pays, ou de celle d'espèces analogues. Peut-être alors retrouverions-nous dans la pivoine ces vertus, si prônées par les anciens contre l'épilepsie, qui la faisaient appeler *regia*, *benedicta*, etc., et l'action sédative sur le système nerveux qu'on lui a accordée, ainsi que ses propriétés contre les engorgemens des viscères, comme emménagogue, etc. Nous conseillerions volontiers, avec Murray, le suc de la racine fraîche, qui est laiteux, d'une odeur pénétrante, à la dose d'une once, quoiqu'il soit fort désagréable à prendre, mais parce qu'il est doué de toute l'activité de la plante; ce suc, et la racine fraîche, dont la dose est depuis 2 gros jusqu'à 1 once dans une pinte d'eau réduite à moitié, sont bien préférables non-seulement à la poudre, mais encore à l'extrait, à l'eau distillée, au sirop, etc., qu'on préparait avec la pivoine; la racine elle-même entre dans le sirop d'armoise, la poudre de Guttète, etc.

Analysée par M. Morin, cette racine, fraîche, lui a donné pour résultat, sur cinq cents grammes : eau, 339,70; amidon, 69,30; oxalate de chaux, 3,80; fibre-ligneuse, 57,30; matière grasse cristalline, 1,30; sucre incristallisable, 14,00; acides phosphorique et malique libres, 1,00; matière végéto-animale, 8; malate et phosphate de chaux, 4,90; autres sels, gomme et tannin, 1,00 (*Journ. de pharm.*, X, 287). L'abondance de la fécule a fait penser à l'utiliser pour en retirer de l'amidon.

Les semences de pivoine sont inodores, presque insipides, émulsives; Bulliard les dit émétiques et purgatives (Grew assure qu'elles ne sont cathartiques que sans la peau qui les recouvre), et prétend que les racines offrent les mêmes propriétés (*Plantes vénéneuses*, 302). On les trouve indiquées comme anti-spasmodiques dans les auteurs, mais on n'en fait que peu ou point d'usage; leur dose est semblable à celle des racines. On mange en Sibérie les racines des *Pæonia albiflora*, Pallas, et *P. anomala*, L. : on les fait cuire dans du bouillon; les semences de la première se prennent en guise de thé dans ce pays (Pallas, *Voyages*, IV, 501).

Frederic (J.-A.). *Diss. de pæoniâ*. Ienæ, 1670, in-4.

PAERU. Nom malabare du *Dolichos Catiang*, L. (II, 666).

PAGALA. Nom du pélican aux Philippines. Voy. *Pelecanus*.

PAGAMACERA. Nom de la bardane, *Arctium Lappa*, L. (I, 389), en Espagne.

PAGAPATE. Nom malabare du *Sonneratia acida*, L. F.

PAGARO, PAGRA. Noms italien et sarde du Pagre, *Sparus Pagrus*, L.

PAGASA. Les bains chauds de cette ville maritime de Thessalie

sont indiqués par Pline (*lib.* XXXI, *c.* 7) comme donnant naturellement du sel commun.

Pagatowr. Nom du maïs, *Zea Maïs*, L., en Virginie.

Pageau, Pagel, Pageu, Pageur, Pageux, *Pager* de Pline, φαγγρος d'Aristote. C'est le *Sparus erythrinus*, L., poisson d'un rouge argenté, des côtes de la Méditerranée. V. *Sparus*.

Pagella, Pagello, Pageo. Noms du *Pagel* à Malte, en Sardaigne et à Nice.

Paghadum. Nom tellingou du corail rouge, *Isis nobilis*, L.

Pagimirioba. Nom de deux légumineuses, du Brésil, présumées être des espèces de *Cassia*, dont les Portugais emploient le suc récent en injections dans l'anus, d'après Pison (*Bras.*, 86), pour en chasser les vers ascarides : l'une d'elles se nomme *Paiomirioba*.

Pagode. Monnaie indienne qui sert souvent à exprimer des poids, dans les prescriptions des médecins de ce pays.

Pagoneton. Un des noms grecs du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Pagoni. Nom du paon, *Pavo cristatus*, L., en grec moderne.

Pagre, *Pagrus*. C'est le *Sparus Pagrus*, L., nommé *Pagru* à Malte.

Pagurus. Nom latin du tourteau, *Cancer Pagurus*, L. (II, 60).

Pahaha. Un des noms hindous du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Pai-paraea. Nom malabare du *Grewia orientalis*. L. (III, 426).

Paianeli. Arbre du Malabar, dont l'écorce, broyée avec du vin, est appliquée sur les fractures, les coupures ; la décoction de la racine est donnée dans l'hydropisie : une variété de cet arbre a à peu près les mêmes propriétés (Ray, *Hist. plant.*).

Paica. Nom péruvien du *Chenopodium ambrosioides*, L. (II, 223).

Paica-yullo. Nom que porte au Pérou le *Galinsoga parviflora*, Cav. (*Viborgia Acmella*, Roth). Voy. *Galinsoga* au Supplément.

Paigné. Un des noms que les Indiens des États-Unis donnent au *Pyrola umbellata*, L.

Paille. Chaume des Graminées à l'état de dessiccation, qui sert à nourrir les bestiaux et à une multitude d'usages économiques, comme à faire des nattes, des tissus, des chapeaux, du papier, etc. (voy. *Graminées*). Dans ces derniers temps on a proposé de la moudre et d'en faire une sorte de pain. M. Limousin-Lamothe, pharmacien à Castelnaudary, a même fait la découverte d'un manuscrit authentique de 1608, duquel il résulte qu'on a usé de ce pain à cette époque, dans cette ville (*Annuaire d'agriculture*, 1830, p. 421). Une pareille découverte intéressait trop l'économie publique pour ne pas être vérifiée : M. Vallot, de Dijon, fut le premier à démontrer l'impossibilité de se nourrir d'un tel pain, qui n'était qu'une masse noirâtre dégoûtante ; M. de Sainte-Colombe, agriculteur distingué, ayant fait moudre de la paille, y joignit des quantités diverses de farine, et n'obtint toujours qu'un pain détestable et bien moins en état de nourrir que le pain de son. M. Henry vérifia, par l'analyse de la paille de blé, qu'elle ne contenait pas un atome de fécule,

et qu'elle est, à quelques sels près, composée entièrement de ligneux : ce qui prouve qu'elle peut tout au plus servir de lest à l'estomac, mais est incapable de nourrir ; et que le son, sous ce rapport, lui est supérieur, puisqu'il lui reste toujours adhérent une certaine quantité de fécule, etc.

Sainte-Colombe et Henry. Note sur un pain de farine de paille (*Ann. d'agric.* n° 49, p. 34 ; 1831).

PAIMPOL Ville de France, à 6 lieues N.-N.-O de Saint-Brieux, près de laquelle, et de la terre de *Losten*, dont elle prend le nom, est une source froide qu'on dit martiale (Carrère, *Cat.*, etc., 480).

PAIN, *Panis*. Aliment préparé avec des substances nutritives, réduites en poudre ou farine, délayées en pâte, fermentées et cuites. En Europe, c'est le plus ordinairement avec le grain des céréales qu'on fait le pain ; dans quelques régions de ce pays on y ajoute le sarrasin, la châtaigne, la pomme de terre, les lichens, les fucus, etc.; et dans les temps de disette, d'autres parties de végétaux qui renferment plus ou moins de fécule, comme des racines, des écorces, des semences, etc. En France, le pain, qu'il faut toujours manger rassis, fait la base de la nourriture, et, quand il est de bonne qualité, on n'en peut pas trouver de plus saine et de plus convenable à la santé ; il y a des individus qui en mangent jusqu'à 4 livres par jour ; mais du fort au faible, la quantité paraît être d'une livre par individu, de sorte qu'on peut calculer combien un pays peut en consommer pendant un temps donné. Le pain est remplacé, dans d'autres régions du globe, par le maïs, le riz, le sorgho, le mil, la patate, l'igname, le manioc, le sagou, la banane, etc., dont on fait des galettes, des bouillies, des soupes, etc., mais jamais de pain, parce que sa manutention exige des procédés au-dessus de l'intelligence, de la volonté ou des moyens des peuples qui les habitent. Les anciens même ne le fabriquaient que fort imparfaitement, comme on peut le voir dans Pline (*lib.* XVIII). Le pain altéré, moisi surtout, cause des maladies ; et dans les années de disette il produit des épidémies, parce qu'on le compose avec des farines ou substances détériorées. Ce mauvais pain se donne parfois aux animaux, qui peuvent en être malades (*Journ. génér. de méd.*, XXIX, 444). Le docteur Albertino Cerri attribue la pellagre à l'usage d'un pain âcre et acide (*Bull. des sc. méd.* de Fér., IV, 255). On sophistique le pain par des sels, etc., comme l'alun, le carbonate d'ammoniaque, celui de magnésie, le sulfate de cuivre, le plâtre, l'argile, etc., pour lui donner plus de blancheur, de légèreté, de poids, remédier à l'avarie des farines, etc., mais non sans causer de notables dommages à la santé. Voy. *Cuivre* (II, 509).

Le pain sert à plusieurs usages en médecine, outre son emploi alimentaire et réglé pour les malades. La mie est employée pour pré-

parer des cataplasmes émolliens, maturatifs, avec des liquides appropriés ; bouillie avec de l'eau, on en fait des tisanes qu'on édulcore avec du sucre, et qu'on prescrit comme délayantes, adoucissantes, légèrement nutritives, dans les affections avec irritation des intestins et de la poitrine, les rhumes, le catarrhe, la chaleur d'entrailles, le dévoiement, etc. Cette eau panée est une boisson domestique dont on fait beaucoup d'usage, sans même consulter les médecins, et qui peut convenir dans le plus grand nombre des maladies qui n'exigent pas de moyens actifs. Si l'ébullition de la mie de pain se prolonge et qu'on rapproche le liquide, on a la *crême de pain*, qu'on donne parfois aux malades, en l'assaisonnant convenablement. On corrige la crudité de certaines eaux en y mettant tremper une croûte de pain rôtie une heure ou deux avant de les boire ; le pain, enfin, sert à une multitude d'usages économiques. La mie entre dans la *décoction blanche de Sydenham ;* elle sert parfois à lier les pilules, à étendre des substances actives ; d'autres fois on ordonne les pilules de *mica panis* à des hypochondriaques, auxquels on fait croire qu'on leur administre des médicamens qui ont de grandes propriétés, etc. On rend le pain médicinal en y ajoutant certaines substances médicamenteuses, etc.

Vesti (J.). *Diss. de panis usu alimentoso et medicamentoso.* Erfordiæ, 1710, in-4. — Linné (C.). Mémoires sur les différentes espèces de pain, les plantes et les graines qui servent à en faire, etc. (*Amœnit. acad.*, n° 80). — Parmentier (A.-A.). Avis aux ménagères des villes et des campagnes sur la manière de faire leur pain. Paris, 1777, in-8 ; *ibid.* 1794. — *Id.* Le parfait boulanger, etc. Paris, 1778, in-8. — Kuhlmann (F.). Considérations sur l'emploi du sulfate de cuivre et diverses autres matières salines dans la fabrication du pain (*Mém. de la soc. royale des sc. de Lille*, année 1829-30, p. 39). — *Id.* Sur la théorie de la fabrication du pain (*Id.*, p. 68). — On peut consulter aussi l'analyse chimique du pain de C.-J. Geoffroy (*Mém. de l'acad. des sc. de Paris*, 1732), celle de M. Vogel (*Journ. de pharm.*, III, 211), et divers mémoires de R. Lentilius, J. Lanzoni. F. Zanetti et J.-A. Huenerwolff, sur ses usages thérapeutiques, dans les *Mélanges et les nouveaux actes de l'académie des curieux de la nature* (Dec. II, a. 4, 1685, p. 304 ; Dec. III, a. 1, 1694, p. 50, 189 ; *Nova acta*, V, 152).

PAIN (Arbre à). *Artocarpus incisa*, L. (I, 454). Voy. au Supplément *Artocarpus*.

— AZYME. On donne ce nom au pain fait sans levain, et par conséquent non fermenté. Les médecins l'emploient sous forme de lame plate ou d'hostie, sous le nom de *Pain à chanter*, pour envelopper les pilules ou bols qu'on fait prendre aux malades. Quelques praticiens, au rapport de MM. Percy et Laurent (*Dict. des Sc. méd.* XXXIX, 83), le conseillent pour nourriture dans la dyspepsie.

— DE CASSAVE. Nom qu'on donne parfois à la fécule du *Jatropha Manihot*, L. (III, 676).

— A CHANTER. Voy. *Pain Azyme*.

— DE COUCOU. *Oxalis Acetosella*, L. (V, 131).

— DE CRAPAUD. *Alisma Plantago*, L. (I, 176).

— DE DYRRACHINE. Nous ignorons ce que c'est. On a publié à son sujet l'ouvrage suivant, que nous n'avons pu nous procurer :

Wedel (G.-W.). *Programma de pane dyrrhachino Juliis cæsaris.* Jenæ, 1701, in-8.

— ENCHANTÉ. Voy. *Pain azyme*.

— D'ÉPICES, *Panis mellitus*. Gâteau fait avec la farine de seigle et le miel ou la mélasse. Les anciens s'en nourrissaient sous le nom de *Melitates* ou *Melitites*. Les modernes y ajoutent parfois des aromates ; d'où vient celui de pain

d'*épices*. C'est une véritable pâtisserie, mais un peu lourde, et qui est nuisible lorsqu'elle est faite sans soin, comme celle qu'on vend dans les rues de Paris, surtout aux enfans, pour qui on la fabrique particulièrement. On la rend médicinale en y ajoutant des vermifuges, des purgatifs, etc., afin de déguiser ces substances. J.-C. Goetz a rapporté, dans les *Actes de l'Acad. des curieux de la nature* (II, 431), l'observation d'un apostème guéri par son usage alimentaire. Voy. l'art. *Pain d'épices* du *Dict. des Sc. méd.* (XXXIX, 84).

Pain de grenouille. *Alisma Plantago*, L. (I, 176).

— de hanneton. Fruit de l'*Ulmus campestris*, L.

— de Hottentot. Grosse racine comestible d'une plante du Cap, qu'on mange cuite sous les cendres, d'après Burchell (*Voyag.*, XX, 159). Serait-ce le *Tamnus Elephantipes*, L.?

— des Indes. Nom des racines d'igname et de manioc.

— de la saint-Jean. *Ceratonia Siliqua*, L. (II, 180).

— de lièvre. *Arum maculatum*, L. (I, 458).

— de la Nouvelle-Zélande. Racine de l'*Acrosticum furcatum*, Forst. Nous en avons goûté, et nous pouvons assurer qu'il faut être privé de toute autre ressource, pour en user.

— d'oiseau. *Sedum acre*, L.

— de pourceau. *Cyclamen europæum*, L. (II, 557).

— de singe. *Adansonia digitata*, L.

Pain-Pain ou Pin-Pin. Noms de l'*Œnanthe crocata*, L., en Bretagne.

Paina-Schulli. Nom malabare de l'*Acanthus ilicifolius*, L. (I, 16).

Paiomirioba. Voy. *Pagimirioba*.

PAIPA. Village à un jour de marche au n.-e. de la ville de Tunja (Amérique du Sud), près duquel M. J.-B. Boussingault (*Ann. de chim. et de phys.*, nov. 1830, XLV, 329) indique une multitude de sources minérales chaudes (44 à 58° R.), acidules et salines, remarquables par l'énorme quantité de sulfate de soude qu'elles contiennent, et qui, dans les temps secs, effleurit continuellement sur le sol avoisinant, où on le recueille, sous le nom de *salitre*, pour le gros bétail, qu'il fait engraisser. On pourrait en extraire de la soude, matière pour ainsi dire inconnue dans la Nouvelle-Grenade, où les savons, mous, chers et de mauvaise qualité, sont faits avec la lessive de cendres. La source la plus chaude lui a donné : eau, 0,9530; sulfate de soude, 0,0329; hydrochlorate de soude, 0,0133; bicarbonate de soude, 0,0007; carbonate de chaux, 0,0001.

Paiparoca. Arbre du Malabar qui porte des baies à 4 semences; la décoction de ses feuilles, de ses racines et de son fruit, est usitée contre la goutte (Ray, *Hist. plant.*).

Pais. Nom que porte le tabac à Chiquito, dans l'Amérique du Sud.

Paisse, Paisserelle. Anciens noms du moineau commun, *Fringilla domestica*, L.

Pajarilla. Nom espagnol de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L. (I, 374).

Pakkuah. Un des noms hébreux de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L. (II, 486).

Pal-Modecca. Nom malabare du *Convolvulus paniculatus*, L. (II, 410).

Pala. Poisson d'eau douce qui ressemble à la truite, se mange frais ou salé, est délicieux, restaurant, et bon, dit Lémery (*Dict.*, 355), pour la faiblesse de la poitrine et du poumon.

Pala. Un des noms du figuier d'Inde, *Cactus Opuntia*, L. (II, 6). On le donne aussi, aux Moluques, au muscadier et au *Nerium tinctorium*, Roxb.

Pala aviena. Pline donne ce nom à un fruit qu'on a cru être le bananier, *Musa paradisiaca*, L. (IV, 519).

— bonga. Nom brésilien du muscadier, *Myristica moschata*, Lam. (IV, 532).

Pala codija. Un des noms tellingous du codagapala, *Wrightia antidysenterica*, Br.

Palacat. Liane arborescente, épineuse, des Philippines, estimée alexipharmaque. Son écorce est rougeâtre, astringente, âcre, et donne, étant mâchée, une couleur rouge à la salive (*Trans. phil. abr.*, I, 136).

Palæmon. Genre de Crustacés décapodes, dont plusieurs espèces sont connues sous le nom de *Crevettes*. Voy. l'art. *Cancer*, II, 62.

PALAGONIA. Petite ville du Val-di-Noto, en Sicile, près de laquelle est une source minérale froide assez fortement acidule. Alfio Ferrara (voy. *Sicile*) y indique, pour 2 livres (de 5760 grains chaque): gaz acide carbonique, 15 2/3 p. cub.; carbonate de chaux, 9 grains 1/2; alumine, 3 2/5; silice, 2/3; fer, 3 2/15. Il pense que l'air chargé du gaz qui s'en échappe serait convenable aux phthisiques. Le lac de Palagonie exhale aussi du gaz acide carbonique, et contient du naphthe, des matières végétales et animales, etc.

Palaio. Nom des jeunes sardines à Nice, suivant M. Risso. Voy. *Clupea*.

Palais de lièvre. Un des noms du laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

— de morue. Partie de la bouche de la morue qu'on vend dans le commerce, et qui est fort délicate à manger.

Palak, Palanki. Noms indiens de l'épinard, *Spinacia oleracea*, L. On les applique quelquefois à d'autres plantes potagères.

Palak, Palavayrainou, Palay. Noms indiens du *Nerium tinctorium*, Roxb.

Palala. Nom du muscadier, *Myristica moschata*, Lam. (IV, 532), aux Moluques.

— boy. Variété de muscadier.

— domine. Variété de muscadier.

— pantsjocri. Variété de muscadier.

— puti. Variété de muscadier.

— radja. Variété de muscadier.

Palamedea cornuta, L., Kamichi. Oiseau de l'ordre des Echassiers, plus grand que l'oie, qui habite les lieux inondés de l'Amérique méridionale, où il ne vit guère que d'herbes et de graines. On le nomme *Anhima* au Brésil, *Camouche* à Cayenne, etc. Bajon dit que sa chair, qui est noire, est bonne à manger, surtout dans la jeunesse de l'animal. L'espèce de corne qu'il porte sur le sommet de la tête a été vantée, selon Lémery, contre les venins, l'hystérie, et, infusée dans du vin, pour hâter l'accouchement.

Palametirri. Nom indien du *Myristica tomentosa*, W., qui fournit la muscade mâle (IV, 538).

Palampissa. Voy. *Palimpissa*.

Palan. Un des noms malabares du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

Palandu. Un des noms sanscrits de l'oignon, *Allium Cepa*, L.

Palang kilunggu. Un des noms tamouls de l'*Amomum Zerumbet*, L.

Palara. Ancien nom de la petite grive de vigne. Voy. *Turdus iliacus*, L.

Palasa. Un des noms indiens du *Butea frondosa*, Roxb. (I, 692).

PALATINAT (Eaux minérales du Haut-).

Graf (J.-B.). Histoire des eaux minérales de Bavière et du Haut-Palatinat (en allemand). Munchen, 1805, in-8, 2 vol.

PALAY Un des noms du *Nerium tinctorium*, Roxb. (IV, 601).

PALCA. Un des noms indiens de l'*Andropogon Schœnanthus*, L. (I, 290).

PALÉE. Nom vulgaire d'une *Corrégone* indéterminée des lacs de Neufchâtel et de Bienne.

PALENDRA BOLUM. Un des noms tamouls de la *myrrhe*.

PALING. Nom du *Tigre* chez les Persans.

PALERME, en Sicile. L'*Acqua santa*, située dans la campagne de Palerme, à la Bagaria, est froide, et doit, dit-on, à du sulfate de magnésie son action purgative, prise à la dose de quelques livres.

PALÉTATION. M. le professeur Percy a donné, dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (XXXIX, 100), un article curieux sur ce moyen thérapeutique, qui consiste à se frapper le corps avec une palette en bois léger. Il assure qu'il facilite la digestion chez les personnes replètes, si elles se *palètent* le ventre; il rapporte qu'on l'a conseillée à la plante des pieds des personnes menacées d'apoplexie; que les anciens battaient le ventre dans l'hydropisie, dans l'atrophie, l'engorgement mou des viscères, celui des tumeurs lymphatiques, froides, scrofuleuses, les loupes, etc.; il le croit utile aux individus mélancoliques, hypochondriaques, nerveux, et assure qu'il remplace le massage des anciens, qui se servaient aussi de la palétation dans plusieurs maladies, comme on le voit par les citations qu'il en donne. C'est un moyen excitant, qui a pour résultat de remplir les capillaires de la partie percutée, de plus de sang, d'y développer de la chaleur, de donner plus d'action à ses absorbans, en un mot d'en faire un centre de fluxion qui y active les fonctions absorbantes, et qui peut procurer la résolution des affections morbifiques qui y sont développées. La palette dont il indique l'usage peut être modifiée de trois manières : dans la première, c'est une petite pelle; dans la seconde, c'est un bâton surmonté d'une vessie à l'extrémité, qui sert à la percussion; dans la troisième, ce bâton est terminé par une peau rembourée de crin ou de coton, comme la baguette des tambourins.

W. Balfour, d'Édimbourg, a proposé, dans un ouvrage que nous avons cité à la bibliographie de l'article *Compression* (II, 378), de traiter le rhumatisme au moyen de la percussion, à l'aide de la palette ou de la main, dont on frappe la partie souffrante à plusieurs reprises dans la journée, et concurremment avec la compression alternative; il assure s'en être servi avec un grand succès, et avoir parfois rendu le mouvement à une partie douloureuse dès sa première visite, etc. (Voy. un extrait détaillé de l'ouvrage de Balfour, *Journ. génér. de méd.*, LXXII, 402).

On lit enfin dans la relation du voyage de circum-navigation de *l'Astrolabe*, par le capitaine Durville, que les chefs de Tougatabon se font endormir en se faisant appliquer de légers coups de poings sur toutes les parties du corps. Cook s'est assuré que ce genre de paléta-

tion, appelée *tougni-tougni* par les naturels, était efficace dans ce cas (*Voyage de l'Astrolabe*, IV, 332).

PALETTE, pour POELETTE. Mesure de 4 onces, dont on se sert pour mesurer le sang.

PALETUVIER. Un des noms du manglier, *Rhizophora Mangle*, L.

— DES INDES. *Rhizophora gymnorrhiza*, L. (*Bruguiera gymnorrhiza*, Lam.)

— DE MONTAGNE. *Clusia venosa*, L. Voy. *Clusia* au Supplément.

PALICOUREA, ou mieux *Palicurea*. Genre de plantes de la famille des Rubiacées, de la pentandrie monogynie, qui renferme des arbres ou arbustes de l'Amérique méridionale, de nature vénéneuse. Plusieurs sont désignés au Brésil sous le nom d'*Ervo do ratto*, parce qu'on se sert de leurs fruits pour empoisonner les rats et les souris. Les feuilles, à petites doses, sont très-diurétiques, et on les emploie contre les rétentions d'urine des chevaux et des mulets; on donne surtout celles du *P. longifolia*, A. St.-Hil. les *P. diuretica*, A. St-Hil., *P. officinalis*, A. St-Hil., *P. sonans*, A. St-Hil., *P. strepens*, A. St-Hil., sont très-diurétiques, et se donnent chez l'homme à la dose d'un scrupule dans 6 onces d'eau, en infusion légère (*Journ. de chim. méd.*, III, 447). Le *P. speciosa*, Kunth, est employé dans la syphilis au Brésil; et le *P. tinctoria*, Roëmer, donne, à Guyaquil au Pérou, une belle teinture rouge.

PALILLO Nom péruvien du *Quillucaspi*. Voyez ce mot.

PALIMPISSA. Nom d'une sorte de poix, dans Dioscoride, qu'on a appliqué à la poix noire.

PALINOT. Synonyme de *Cariacou*. Voy. ce mot (II, 106).

PALINURE. Pline parle sous ce nom d'un arbrisseau épineux de la Cyrénaïque, dont on mange le noyau, et dont on fait plus de cas, dit-il, que du *Lotus* (*lib.* XIII, *c.* 19) : on ignore quel est cet arbre. Il parle ailleurs d'un autre *Palinurus*, dont les graines se nomment *Zura*, qui est peut-être le *Rhamnus Paliurus*, L.

PALINURUS. Nom latin des langoustes. Voy. *Cancer* (II, 62).

PALIURE, PALIURUS. Anciens noms du *Rhamnus Paliurus*, L. Dans les auteurs, on trouve plusieurs autres arbustes épineux désignés par la dernière de ces appellations (voy. Fée, *Flore de Virgile*, p. 125).

PALIXANDRE. Sorte de bois coloré et violet employé en ébénisterie, et que les Hollandais apportent des îles de l'Amérique du sud.

PALLA. Un des noms du *Momordica Balsamina*, L., aux Philippines (IV, 441).

PALLADIUM. Métal découvert, en 1803, par M. Wollaston, dans la mine de platine; étudié par MM. Chenevix, Vauquelin, Berzelius, etc. Il est blanc, très-dur, malléable, peu altérable, peu connu d'ailleurs, très-rare encore et sans usage. C.-G. Gmelin, qui a expérimenté l'hydrochlorate de Palladium, a reconnu que, introduit dans l'estomac des chiens, il agit comme éméto-cathartique; qu'il tue les lapins en déterminant une gastrite dont la marche n'est

pas très-rapide; qu'injecté dans les veines, il tue presque instantanément en détruisant l'irritabilité du cœur et en coagulant le sang (Voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., VII, 115 et suiv.).

PALLIATIFS. Médicamens employés dans l'intention d'adoucir les souffrances d'une maladie que les bornes de l'art ou l'ignorance de celui qui l'exerce rendent incurable; parfois encore la palliation a pour but de diminuer les maux d'une affection qu'il serait dangereux de guérir, et dans lesquels la meilleure médecine est de n'en pas faire, suivant le précepte d'Hippocrate, précepte dont l'application est si souvent nécessaire aux yeux du praticien éclairé, et si peu compris du public.

On emploie les palliatifs surtout contre la douleur, contre l'angoisse, contre ces souffrances inexprimables à endurer comme à voir, dans l'intention de les faire cesser, de les rendre plus tolérables, d'engourdir au moins les organes, les tissus, de faire que la perception en soit moins vive, de faciliter certaines fonctions, de procurer du repos, etc., etc., pour un temps du moins. Heureux le malade et le médecin s'il a quelque durée! Quelquefois la nature, pour laquelle rien n'est incurable, profite de ces intervalles de relâche pour amener la guérison; et qui sait si tous nos *curatifs* prétendus sont autre chose que de simples palliatifs à l'aide desquels la nature guérit seule?

Tous les médicamens sont palliatifs dans de certains cas : la saignée adoucit l'oppression extrême des hypertrophies du cœur; la ponction celle d'une ascite considérable; l'ouverture d'un abcès soulage dans la carie vertébrale, etc., etc. Mais l'opium est le plus grand, le plus certain de tous les palliatifs, parce que la douleur est le plus pénible de tous les symptômes qui accompagnent la plupart des maladies incurables, tellement que beaucoup de ces dernières passent inaperçues lorsqu'elle n'existe pas. Manié habilement, il rend moins aiguës, plus supportables les souffrances les plus marquées; il les émousse du moins, et en rend la perception moins vive.

Tels sont les palliatifs permis, nécessaires même; mais les charlatans en emploient d'autres dont l'usage est dangereux, blâmable et digne du châtiment des lois; ils masquent, ils suspendent, ils *blanchissent* pour un temps les maladies; ils les font disparaître des lieux visibles, au risque de les voir éclater avec plus de force ensuite, ou attaquer des organes plus importans et causer des maux incalculables, lorsqu'ils auront disparu avec leur salaire. Tous leurs palliatifs sont des astringens, des répercussifs, etc., qui arrêtent les écoulemens, font rentrer les éruptions, disparaître des engorgemens superficiels, etc. Les sujets traités croient d'abord à la guérison, mais leur joie n'est pas longue. Combien de syphilitiques, de dartreux, etc.

n'ont-ils pas été trompés cruellement en ce genre! et n'en voyons-nous pas tous les jours payer de leur vie leur absurde crédulité?

Palm-Vine. Nom anglais du vin de palme, sève du *Raphia vinifera*, Palis.
Palma-Christi. Un des noms du ricin vulgaire, *Ricinus communis*, L.
— dactylifera. *Phœnix dactylifera*, L.
— draco. *Dracæna Draco*, L. (II, 681).
— beal. *Cocos butyracea*, L. (II, 339).
— sancta. Un des noms du gayac (III, 432), dans quelques anciens auteurs.
Palmanicum. Nom cyngalais du sur-deuto-sulfate de cuivre. Voy. l'art. *Cuivre*.

Palme. Sous ce nom on désigne ordinairement l'*Elais guineensis*, L. On appelle encore ainsi les feuilles les plus petites du dattier, *Phœnix dactylifera*, L., dont on fait commerce en Italie pour porter dans les cérémonies religieuses.

Palme (Huile de). Huile tirée du fruit de l'*Elais guineensis*, L. (III, 58).
— (Vin de). Sève du *Raphia vinifera*, Palis. On étend ce nom à la sève ou vin du *Sagus saguerus*, N., et de celui de plusieurs autres palmiers.
Palmeira-macha-brava. Nom du *Borassus flabelliformis* (I, 642), L., dans l'Inde.
Palmi-juncus. Nom du rotang, *Calamus Rotang*, L. (II, 16), dans Rumphius.
Palmier a cire. *Ceroxylon Andicola*, L. (II, 185).
— cocotier. *Cocos nucifera*, L. (II, 339).
— dattier. *Phœnix dactylifera*, L.
— a huile. (Huile de Palme). *Elais guineensis*, L. (III, 58).
— roudier. *Borassus flabelliformis*, L. (I, 642).
— sagou. *Sagus farinifera*, Gaertn. La plupart des palmiers en fournissent.
— de la Thébaïde. *Douma thebaica*, Poiret. (II, 680).
— a vin. Sève du *Raphia vinifera*, Pal., et du *Sagus saguerus*, N.

PALMIERS. *Palmæ*. Famille naturelle, composée d'environ deux cents arbres, dont la moitié au moins sont encore mal connus, d'une végétation magnifique, d'un port très-pittoresque, appartenant aux monocotylédones, à étamines périgynes, qui font l'ornement et la richesse des contrées équatoriales qu'ils habitent tous (à deux ou trois exceptions près), surtout au voisinage des mers; un tronc simple, élevé, délié, nu, écailleux, parfois gigantesque, offre de belles colonnes que couronne une seule touffe de feuillage, composée de feuilles ailées ou en éventail qui ne viennent jamais qu'au sommet de ce tronc; elles sont quelquefois si énormes, comme dans le *Corypha umbraculifera*, L., qu'une seule suffit pour mettre à l'abri du soleil brûlant des contrées où il existe, toute une famille. Les fleurs des palmiers sont souvent dioïques, et toujours contenues dans une enveloppe appelée *régime*; il leur succède perpétuellement, après leur épanouissement, des fruits, dont l'existence simultanée donne à ces végétaux un air majestueux.

Les anciens ne connaissaient que trois espèces de palmiers : le *Chamærops* qui vient en Italie, le *Doüm* qui habite l'Egypte, la Nubie, l'Ethiopie, etc., et le *Dattier* qui nourrit les habitans de l'Atlas et du nord de l'Afrique. Les écrivains les plus anciens parlent

de ce dernier ; Théophraste et Pline (*lib.* XIII, *c.* 13) ont même eu connaissance de la séparation des sexes dans cet utile végétal, fondée sans doute sur l'habitude où sont les Arabes de ne cultiver que des pieds femelles, et d'aller chercher dans les palmiers du désert des fleurs mâles qu'ils viennent secouer sur les leurs pour les féconder. Dans leurs guerres ils détruisent les pieds mâles chez leurs ennemis ; ce qui se fait encore de nos jours, et y apporte la famine. Ce passage de Pline a mis Linné sur la voie de la connaissance des sexes des plantes, comme il l'avoue lui-même, et l'a aidé à établir son ingénieux système de classification des végétaux.

Si on en excepte les humbles graminées, aucune famille végétale n'est plus utile à l'homme que les magnifiques palmiers ; sans eux les plages de la Polynésie seraient désertes, car le seul cocotier nourrit leurs habitans; dans les lieux où il ne croît pas, l'homme se trouve réduit, comme à la Nouvelle-Hollande, à vivre de racines de fougères, qui suffisent à peine pour lui faire traîner une existence pénible parmi les horreurs de la faim.

Toutes les parties des palmiers offrent des ressources pour l'homme : ombrage salutaire, demeure commode, vêtemens frais, lit moelleux, nourriture saine et abondante, lait, vin, etc., le palmier donne tout, et lui seul suffit à l'homme pour entretenir l'existence et la santé ; il croît presque sans soin et sans culture : s'il en eût exigé autant que le blé, le sauvage habitant de l'Océanie, incapable de les lui donner, fût mort de faim.

Les pousses de quelques palmiers se mangent comme nos asperges. Thunberg en cite un, dont il ne dit pas le nom, qui est dans ce cas (*Voyage*, IV, 233); ce qui doit avoir lieu pour plusieurs autres, si nous en jugeons par ce que nous ont présenté les bourgeons primitifs de ceux que nous avons pu observer dans la belle collection de palmiers de M. Fulchiron, à Passy, où les habitans de la capitale peuvent prendre une idée des productions des tropiques, sans craindre les dangers de la route ou les fatigues du voyage.

Les troncs des palmiers, si droits, si fermes, servent de charpente ; et quoique, d'après la loi d'accroissement des monocotylédones, la partie extérieure soit la seule ligneuse, ils offrent une grande solidité et sont inattaquables aux vers ; aussi en construit-on des piliers, des poteaux sur lesquels on asseoit principalement les cabanes, les cases ; comme on peut creuser facilement leur centre, on en fait des conduits d'eau. Si on fend ce bois, on en obtient des espèces d'échalas d'une grande utilité. L'intérieur du tronc de la plupart des palmiers contient une moelle très-nourrissante, qu'on en retire avec grand soin pour la manger en nature, ou en faire du sagou, dont on envoie une cer-

taine quantité en Europe ; on l'extrait notamment du *Sagus farinifera*, Gærtn., ou pour mieux dire du plus grand nombre des palmiers, à l'exception de *l'Areca Cathecu*, L., qu'on croyait le donner seul. Paterson raconte qu'il y a un palmier, au pays des Caffres, dont on fait avec la moelle une sorte de pain (*Voyage*, p. LXXXIII). On trouve quelquefois dans le tronc de certains palmiers, abattus depuis 5 à 6 semaines, des larves, appelés *vers palmistes*, qu'on mange avec délices dans quelques localités, à la Martinique par exemple (Labat, *Nouv. Voyage*, I, 437 ; *id.* III, 269, 279). V. *Cossus*, I, 446 ; et *Curculio*, I, 523.

Les feuilles des palmiers servent à couvrir les cases, à former des cloisons, dans les zônes brûlantes, où ces végétaux se plaisent principalement ; elles sont très-fortes, coriaces, fibreuses, et d'une grande durée ; fendues et préparées, elles servent à fabriquer des nattes, des vêtemens, des toiles, des ceintures, des pagnes, des chapeaux, des paniers, des boîtes, etc. ; on écrit même sur quelques-unes avec des poinçons, etc. ; dans l'Inde, les livres des brachmanes sont écrits sur des feuilles de palmiers.

Le bourgeon terminal, ou turion, des palmiers, présente des feuilles tendres, mucilagineuses, nourrissantes ; il a le volume du chou dans quelques espèces et même l'aspect, ce qui l'a fait appeler *chou palmiste*. On les mange avec délices, cuits comme les artichauts, dont ils ont le goût, à la poivrade, en salade, etc., dans les lieux où ces végétaux sont assez abondans pour qu'on puisse les sacrifier pour cela : car on est obligé de perdre l'arbre pour en avoir le chou, attendu qu'il ne végéterait pas davantage, n'ayant jamais que ce bourgeon et point de latéral.

Plusieurs palmiers ont une sève abondante, limpide, sucrée, qu'on extrait en perforant l'arbre à quelques pieds au dessus du sol ; c'est une boisson douce, délicieuse, rafraîchissante sous le ciel des tropiques, et dont quelques palmiers donnent plusieurs seaux par jour, comme le *Brab* dans le Guzarat, le *Raphia vinifera*, Palis., le *Sagus saguerus*, N., etc. Si on évapore le vin de palmier frais, on en obtient une sorte de miel fort agréable, et même du sucre, comme dans ce dernier ; si au contraire on le laisse passer à la fermentation spiritueuse on peut en retirer de l'alcool ; enfin si on l'abandonne jusqu'à ce qu'il aigrisse, on obtient un bon vinaigre.

Les fruits, dans les palmiers, sont d'une variété infinie ; il y en a en baie, en drupe, en noix, en cône, etc. ; les uns sont amers, d'autres acides, d'autres huileux : de sorte que les uns peuvent être mangés, et que d'autres sont inutiles, à l'homme du moins. La graine de tous est presque entièrement remplie par le périsperme, d'abord laiteux, puis devenant amande, puis corné ; plusieurs fournissent de

l'huile qui sert à l'éclairage, à préparer les alimens, à se frotter le corps dans diverses maladies, etc., surtout l'*Elais guineensis*, L., l'*Avoira*, etc. Les plus précieux comme nourriture sont la datte, fruit du *Phœnix dactylifera*, L., qui est le principal aliment des Arabes; et le coco (*Cocos nucifera*, L., II, 339) dont le lait, qu'il ne faut pas confondre avec la sève ou vin, est si abondant, et qui, se changeant en amande, sert à nourrir les insulaires du grand Océan pacifique.

Quelques palmiers offrent des produits particuliers: ainsi le *Ceroxylon Andicola*, Humb. (II, 185), sécrète sur ses feuilles une sorte de cire, etc. Voy. les articles particuliers à chacun d'eux.

Aublet. Mémoire sur les palmiers (*Guiane*, supplément, p. 95). — Palisot-Beauvois. Mémoire sur les palmiers (*Journ. de botanique*, II, 74). — Kunth. Notice sur les palmiers (*Nova genera et species*, I, 312, 314). Voyez aussi ce qu'en dit M. de Humboldt dans les prolégomènes du même ouvrage. — Martius. Histoire des palmiers du Brésil. Munich, 1824 et suiv. — Mérat (F.-V.). Notice sur la culture des palmiers que fait à Passy M. Fulchiron, etc. (*Annal. d'horticulture*, octobre 1828).

PALMIPÈDES. Nom appliqué jadis à tous les animaux aquatiques, à pieds palmés, et maintenant à un ordre d'oiseaux nageurs, auquel se rapportent le canard, l'oie, le cygne, le pélican, etc. Voy. *Anas*, *Pelecanus*, etc.

PALMISTE. *Chamærops humilis*, L. Ce nom est quelquefois synonyme de palmier, surtout de ceux dont on mange le sommet ou chou.

— (Chou). Bourgeon terminal des palmiers.

— POISON. Palmier de Bourbon, dont le chou est vénéneux, et que l'on croit un *Areca*.

— ROUGE. Synonyme de *Palmiste poison*.

PALMULA INDICA. Nom du tamarin, *Tamarindus indica*, L., dans quelques auteurs anciens.

PALMULÆ. Nom des dattiers dans quelques formulaires.

PALO. Ce nom, qui signifie bois en espagnol, a été employé avec un adjectif pour indiquer plusieurs végétaux.

— D'AGUILLA OU D'AGULAM. Nom espagnol du bois d'aigle.

— BLANCO. Nom que les Espagnols d'Amérique donnent au *Cinchona cordifolia*, Mutis. Voy. *Quinquina*.

— DE CALENDURAS. Un des noms du quinquina.

— DE CAMPECHE. Nom espagnol du *Bois de Campêche*.

— DEL DARDO. Nom espagnol du *Styrax officinalis*, L.

— DUX. Nom espagnol de la réglisse. V. *Glycyrrhiza*.

— DE LECHE. Synonyme de *Palo de Vacca*.

— DE LUZ. Un des noms espagnols de la fraxinelle, *Dictamnus albus*, L.

— MARIA. Bois-Marie, *Calophyllum Calaba*, L.

— MESTO. Nom de l'alaterne et du chêne ægilops en Espagne.

— NEFRETICO. Nom espagnol du *Bois néphrétique*.

— NEGRO. Arbrisseau du Chili, dont les naturels emploient la décoction avec précaution dans les indigestions, à cause de son activité (Feuillée, *Plant. méd.* III, 51).

— DE REQUESEN. *Cinchona oblongifolia*, Mutis.

— SANTO. Un des noms espagnols du gayac, *Guaiacum officinale*, L.

— DE VACCA. Arbre à la vache, *Galactodendrum utile*, Humb. et Kunth (III, 321). On donne aussi ce nom au *Tabernæmontana utilis*, Arnolt, dont le suc est également lactiforme et comestible, et qui croît sur les bords de la rivière de Demerara.

— DE LA VIVORA. Bois employé au Paraguai contre la morsure des serpens. Il y en

a un autre du même nom aux Philippines, qui est une Apocynée (*Trans. phil. abr.*, I, 107).

PALOMA. Nom espagnol du pigeon domestique, *Columba domestica*, L.

PALOMARIA. Nom que porte aux Philippines le baume fourni par le *Calophyllum inophyllum*, L. (II, 35).

PALOMET, PALOMETTE. Noms que porte dans les Landes l'*Agaricus Palomet*, Thore (I, 105).

PALOMILLA, PALOMINA. Noms espagnols de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L. (III, 310).

PALOMMIER. Nom du *Gaultheria procumbens*, L. (III, 339).

PALOOPAGHEL-KALUNG. Nom tamoul du *Momordica dioica*, Roxb.

PALOS. Voy. *Palo*.

PALOURDE. Variété de courge, *Cucurbita Pepo*, L. (II, 493).

PALQUI. Synonyme de Parqui, *Cestrum Parqui*, L. (II, 192).

PALSTERNACKA. Nom suédois du panais, *Pastinaca sativa*, L.

PALTAM. Nom tamoul du pois, *Pisum sativum*, L.

PALTAS. Nom que les naturels du Chili donnent au fruit de l'avocatier, *Laurus Persea*, L. (IV, 64).

PALUDAPIUM. Un des noms de l'*Apium graveolens*, L. (I, 364).

PALUMBUS, PALUMBES. Noms latins du pigeon ramier. Voy. *Columba*.

PALUSZNICZEK. Nom polonais de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

PAM. Nom du bétel, *Piper Betle*, L., au Décan.

PAMBE. Poisson des Indes orientales, de genre inconnu, dont la chair est fort estimée dans le pays. On la fait sécher, ou on la confit dans la pulpe de tamarin, pour les voyages de long cours. (*Dict. des sc. nat.*)

PAMEA GUIANENSIS, Aubl. Cet arbre, de la Guiane, (famille des Eléagnées?), de la polygamie monoëcie, qui paraît avoir la plus grande analogie avec le genre *Terminalia*, s'il n'en est pas congénère, a des fruits dont les amandes sont comestibles (Aublet, *Guiane*, 946).

PAMELLE. Un des noms de l'*Hordeum distichon*, L. (III, 527). On le nomme en Languedoc *Pamoulo*.

PAMIERS. Ville de France sur l'Arriège, à 3 lieues nord de Foix, près de laquelle est une source froide, qu'on a dit contenir du sulfate de fer (*Mercure de France*, 1696; et *Raulin*, 296; cités par Carrère, *Cat.* etc., 486).

PAMOULO V. *Pamelle*.

PAMPAX. Nom du cotonnier, *Gossypium*, dans des ouvrages anciens.

PAMPE, PAMPRE. Noms du feuillage de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

PAMPELMOUSE, ou mieux PAMPLEMOUSSE. *Citrus decumana*, L. (II, 309).

PAMPHANES. Nom égyptien du *Sempervivum tectorum*, L.

PAMPI. Un des noms tellingous du *Curcuma longa*, L.

PAMPINUS. Nom latin des feuilles de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

PAMPLINA. Nom espagnol de la morgeline, *Alsine media*, L. (I, 201).

PAN. Nom dukhanais et hindou du bétel, *Piper Betle*, L.

— AU LAU. Nom de l'hellébore fétide dans le midi de la France (III, 466).

— BLAN D'ASE. Nom languedocien du panicaut des champs, *Eryngium campestre*, L. (III, 145).

PANA. Nom du coda-pail, *Stratiotes aloides*, L., au Sénégal.

PANACEA, Panacée. Schroeder donne ce nom au *Mercurius fixatus* (IV, 406). Voy. du reste l'article *Panacée*.

PANACEA ANGLICA, S. ANTIHYPOCHONDRIACA. C'est le *Sous-Carbonate de magnésie*.

— ANTIMONIALIS EMETICA. Un des anciens noms du *Tartre émétique soluble* de Lémery.

— DUPLICATA. Un des anciens noms du proto-sulfate de potasse.

— GLAUBERIANA. Un des nombreux synonymes du sulfate de soude (V. *Sodium*), ou, suivant d'autres, du kermès minéral (I, 346).

— KORNMANNI. Mélange de deutoxyde d'or et de cinabre aromatisé.

— LAPSORUM. On trouve ce nom dans quelques anciens auteurs pour indiquer l'*Arnica montana*, L. (I, 419).

— MERCURIALIS NIGRA. Synonyme, dans J.-F. Gmelin, de *Mercurius fixatus* (IV, 406).

— MERCURIALIS RUBRA. Préparation analogue, d'après J.-F. Gmelin, au *Mercurius corallinus* (I, 405).

— MERCURII ALBI VULGARIS. Un des noms du *Proto-Chlorure de mercure* obtenu par précipitation.

— QUERCETANI. Autre nom du calomel ou *Proto-Chlorure de mercure*.

— SOLUTIVA. Un des anciens noms latins du *Sous-Carbonate de magnésie*.

— UNIVERSALIS. Synonyme de *Panacea antimonialis emetica*.

PANACÉE. *Heracleum Sphondylium*, L. (III, 478).

PANACÉE, *Panacea*; de παυακεια, qui vient de παυαξ, et signifie remède universel. Panacée était le nom d'une des filles d'Esculape. Les anciens l'avaient donné à plusieurs remèdes, le plus souvent composés, auxquels ils attribuaient la propriété de guérir toutes les maladies, ce qui tenait à leurs idées erronées en thérapeutique et en pathologie. A mesure que ces parties de l'art de guérir ont fait des progrès, qu'on a mieux apprécié les différens tissus et leurs lésions, qu'on a mieux connu l'essence des maladies, on a vu qu'il fallait des remèdes différens pour guérir des affections qui étaient loin d'être les mêmes, et que l'association de médicamens divers ne pouvait pas atteindre plusieurs maladies existant simultanément, et surtout dans des temps distincts : car si ces composés sont récens, chaque substance qui en fait partie agit séparément, et s'ils sont anciens, ils n'ont plus qu'un seul mode d'action qui, toujours le même, ne peut guérir des maladies dissemblables. Pour qu'un remède pût être une panacée, il faudrait que toutes les maladies se réduisissent à une seule, toujours identique. L'absurdité de cette supposition nous dispense d'aller plus loin. Nous qui avons refusé d'admettre des classes de médicamens, nous n'adopterons pas celle qui les renfermerait tous, puisqu'elle se composerait de toutes les vertus médicatrices. En voyant que la simplification des médicamens composés a toujours été en raison de l'état éclairé de la médecine, on doit conclure que les panacées ont dû n'exister que dans les âges de ténèbres de cette science; ce qui est de la plus grande vérité.

Alberti (M.). *De panacea*. Halæ, 1730, in-4.

PANACÉE ANGLAISE. Voy. *Panacea anglica*.

— ANTARCTIQUE. Un des noms du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L. (IV, 605).

— D'ASCLÉPIADE. Ombellifère dont les anciens faisaient usage.

— BATARDE. *Laserpitium Chironium*, L. (IV, 45).

Panacée de Bauhin. *Pastinaca Opopanax*, L.
— de la cachexie. Nom donné anciennement au *Fer*.
— de Chiron. Pour les uns c'est le *Cistus Helianthemum*, L.; pour Paulet c'est l'*Inula Helenium*, L. (III, 616).
— des chutes. *Arnica montana*, L. (I, 419).
— d'Esculape. *Thapsia Asclepium*, L.
— des fièvres quartes. *Asarum europæum*, L. (I, 45).
— de Glauber. Voy. *Panacea glauberiana*.
— d'Héraclée ou d'Hercule. Ombellifère qui donnait l'*Opopanax*. Paulet prétend (*Journ. général de méd.* (LII, 423), que c'est le *Laserpitium chironium*, L., qui est le *L. latifolium*, Cranz.
— de Holstein. Ancien nom du *Sulfate de potasse*. Voyez *Potassium*.
— de Kermann. *Poudre d'or de Zell*.
— mercurielle. *Proto-Chlorure de mercure* plusieurs fois sublimé, ou, suivant d'autres, précipité.
— de montagne. *Heracleum Panaces*, L. (III, 477).
— de la vigne. Synonyme de *Mercurius præcipitatus ruber solaris et lunaris*, d'après J. F. Gmelin (Voy. IV, 406).

Panache, Panesse. Noms de la femelle du paon, *Pavo cristatus*, L.

Panache de mer. Espèce de polype à polypier d'Amérique (*Pennatula ?* Cuv.), dont la poudre prise à la dose d'un scrupule à un gros est, suivant Lémery (*Dict.*, etc., 696), sudorifique, apéritive, absorbante, et bonne contre la diarrhée.

Panaguiao (eaux min. de). Voyez *Rede*.

Panais. Racine du *Pastinaca sativa*, L.
— aquatique. Racine du *Sium nodiflorum*, L.
— sauvage. *Heracleum Sphondylium*, L. (III, 478).
— de vache. *Heracleum Sphondylium*, L.

Paname. Nom du sassafras, *Laurus Sassafras*, L. (IV, 67), dans la Floride, d'après Monard.

Panasu, Panaz, Panazou. Noms indiens du jacquier, *Artocarpus integrifolia*, L. F. (I, 455).

Panatage, Panatuge, Panatago, Panatallio. Noms languedociens de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

Panave, Pavane (Bois de). Nom du bois de tigli ou tilli, *Croton Tiglium*, L. (II, 477).

Panax. Genre de plantes de la famille des Araliacées, de la polygamie monoëcie; qui tire son nom de παν, tout, et αχος, maux, remède à tous maux; d'où nous avons fait *panacée*, parce que l'une de ses espèces est un des fameux gen-seng des Chinois. Voyez ce mot (III, 356). Le nom de Panax se trouve dans Théophraste, dans Pline, etc., appliqué à plusieurs plantes auxquelles ils attribuaient de grandes propriétés. Voyez *Panacée* (V, 176).

P. fruticosum, Lour. Cet arbuste, d'une odeur agréable et d'une saveur pénétrante, qui est cultivé à la Cochinchine et à la Chine, y est employé contre les fièvres, les dysuries, les pissemens de sang et la gonorrhée; on se sert de la racine et des feuilles de ce végétal, qui est le *Scutellaria tertia* de Rumphius (*Amb.*, IV, *c.* 38, t. 33).

P. quinquefolium, L. (*Flore médicale*, IV, f. 185). Cette plante qui est un des *gen-seng* des Chinois, comme nous l'avons dit à cet article, croît dans la Tartarie chinoise, où il a été observé par le père Duhalde, et dans l'Amérique septentrionale au Canada, etc., où le père Lafiteau la trouva, et depuis Michaux de qui nous en tenons

un bel exemplaire. Nous avons mentionné à *Gen-Seng* les pratiques superstitieuses employées par les Chinois pour la récolte de ses racines, dans le dessein d'en rehausser sans doute la valeur et les vertus. Elles se nomment en iroquois *Garent-oquen* (cuisse d'homme) expression analogue à *Gen-Seng*, qui veut dire semblable à l'homme, de la forme bifurquée qu'elles affectent. Ces racines sont renflées, grisâtres, légères, souvent bifurquées, ridées, munies de stries longitudinales et d'autres transversales; elles sont sans odeur, et leur saveur est sucrée d'une manière remarquable, avec une légère amertume, de sorte que sous ce rapport elles ressemblent exactement, ainsi que le remarque Coxe, à la racine de réglisse; aussi les Américains ne font-ils aucun cas de ce fameux gen-seng des Chinois, et le proposent-ils comme étant tout au plus propre à remplacer cette dernière, en poudre, pour rouler les pilules, ou en décoction pour faire des tisanes pectorales (Coxe, *American. dispens.*, p. 434). Il y a loin de là aux vertus tant célébrées de rajeunir l'homme, de lui rendre sa virilité, etc. Cullen avoue qu'un individu qui en avait fait usage dans cette dernière intention, pendant long-temps, n'en obtint absolument aucun résultat (*Mat. méd.*, II, 70). Voilà un médicament bien déchu de son antique réputation qui le faisait payer au poids de l'or, grâces à la botanique et aux lumières introduites dans la thérapeutique; aussi n'est-il plus d'usage, et c'est à peine si on peut s'en procurer quelques morceaux que l'abondance de la matière sucrée et de la fécule qu'il renferme, fait toujours manger aux vers. Le père Jartroux et le père Duhalde disent qu'on prend les feuilles du *Panax quinquefolium*, L., en infusion comme du thé : ce dernier ajoute l'avoir trouvée fort bonne. Voyez *Sium Ninzi*, L.

Vaillant (S.). *Novum plantarum genus, araliastri nomine, cujus species est celebratissimum illud ninzi, sive genseng sinensium, etc* (*Acad. des sc.*, 1718).

Panax Asclepium. Voy. *Panacée d'Asclépiade.*

— Chironium. Voy. *Panacée de Chiron.*

— Herculeum. Voy. *Panacée d'Hercule.*

Panaxgummi. Nom allemand et danois de l'*Opopanax*.

Pancaga. Nom malais de l'*Hydrocotyle asiatica*, L. (III, 560).

Pancalier. Variété du chou, *Brassica oleracea*, L. (I, 663).

Pancarpon. Un des noms du *Carlina acaulis*, L. (II, 108), dans quelques anciens auteurs.

Pancaseolus. Un des noms italiens du *Bunium Bulbocastanum*, L. (I, 687).

Panchadara. Nom tamoul du *Sucre*.

Panchreste, *Panchrestus*. Nom ou qualification accordée jadis à certains médicamens qu'on supposait propres à guérir tous les maux. C'est un synonyme de *Panacée*.

PANCHYMAGOGUES, *Panchymagoga*. Nom donné par les anciens aux purgatifs qui évacuent toutes les espèces d'humeurs : de παν, tout, de χυμος, suc, et de αγω, je chasse. Les médecins de l'antiquité, sur-

tout Galien, qui reconnaissaient des purgatifs pour chaque humeur, en admettaient pourtant qui avaient le privilége de les évacuer toutes, c'étaient surtout les purgatifs violens, les drastiques, comme la coloquinte, la scammonée, etc. Les modernes n'ont point adopté à cet égard les idées de leurs devanciers; il a même été une époque ou à peine admettait-on que les humeurs puissent être altérées et par conséquent avoir besoin d'être évacuées. Sans doute les purgatifs forts, en produisant sur le canal intestinal une fluxion plus abondante, chasseront plus d'humeurs; mais elles seront les mêmes que celles dont des purgatifs plus doux eussent procuré la sortie. Dans l'état actuel de la science on ne connaît donc que des degrés différens dans l'action des purgatifs, et point de panchymagogues véritables.

PANCHYMAGOGUM MINERALE *s.* QUERCETANUM. Synonymes de *Proto-Chlorure de mercure* (IV, 348).

PANCOPAL. Synonyme de *Copal* dans quelques auteurs (II, 421).

PANCORO, PANCUROD. Noms que porte aux Philippines le *Morinda citrifolia* (IV, 459).

PANCRACE DE BARBARANO (St), près de Vicence, en Italie. Il y existe, dit-on, une source minérale tiède.

PANCRATIUM MARITIMUM, L. Cette belle iridée, dont quelques espèces congénères sont cultivées dans les serres des amateurs, se trouve dans les sables et sur les bords de la mer, surtout de ceux de la Méditerranée, où elle est connue sous le nom de *scille blanche*, de la couleur de ses fleurs, qui ont une odeur agréable. Dioscoride parle (*lib.* II, *c.* 168), ainsi que Pline (*lib.* XXVII, *c.* 12), des bulbes du Pancratium, qui sont amères et émétiques, et qu'ils disent bonnes aux hydropiques; il y a lieu de croire que c'est de notre espèce dont il est question, laquelle croît en Grèce comme chez nous, où elle n'est pas en usage. M. Loiseleur des Longchamps dit avoir vu cultiver cette plante aux environs de Bayonne pour extraire de l'huile à brûler de ses semences, mais que l'établissement ne prospéra pas (*Manuel des plantes indigènes*, p. 19, 2e partie). Dans une expérience le même médecin a vu quarante grains de l'oignon de ce *Pancratium*, donnés en poudre, produire cinq vomissemens sans selle, et dans une seconde, soixante grains, causer trois vomissemens et deux selles (*loc. cit.*). Les anciens botanistes ont appliqué le nom de *Pancratium* à plusieurs Liliacées placées maintenant dans les genres *Allium*, *Muscari*, etc.

PANCRATIUM VERUM, *off.* Nom de la scille, *Scilla maritima*, L., dans quelques formulaires anciens.

PANDA. Nom d'un arbre du Congo, surnommé *Quinquina africain*, des vertus fébrifuges de son écorce; sa décoction est aussi usitée contre les douleurs des intestins et toutes les irritations dues à la chaleur. Cette décoction, qui n'a rien d'actif, est cependant employée par les sorciers du pays comme moyen d'épreuves; mais ils ont soin d'y ajouter

des substances vénéneuses, lorsqu'ils veulent produire la perte de ceux qu'ils y soumettent, sauf à donner un contre-poison s'ils veulent ensuite les ramener à la vie, etc. (Douville, *Voyage au Congo*, I, 107; II, 12 et 58). Voyez *Erytrophleum* (III, 148).

PANDACAQUI. Un des noms du *Gardenia florida*, L. (III, 335), à Ceylan.

PANDAN. Nom indien du genre vaquois, *Pandanus* des botanistes.

PANDANÉES. Famille naturelle créée par Robert Brown, qui ne renferme que 2 ou 3 genres et un petit nombre de végétaux qui appartiennent aux monocotylédones apétales; ils sont dioïques et ont le port des palmiers. Ils ont comme eux les feuilles du sommet comestibles, sous le nom de chou; leurs fruits sont agglomérés comme ceux de l'*Ananas*, et remplis de fécule; les graines en sont mangeables. Le genre *Pandanus* est le seul qui nous intéresse, et même à un degré fort léger sous le rapport médical et économique. Les genres *Phytelephas* et *Nipa* ne présentent rien ou presque rien de saillant.

PANDANUS, Vaquois. Genre de plantes monocotylédones, qui se rapproche des Palmiers par le port, et des Typhinées par l'organisation des fleurs qui sont dioïques. Les feuilles sont longues, coriaces, fibreuses, épineuses sur les bords, dans les espèces de ce genre; aussi s'en sert-on en Amérique et dans l'Inde, où elles croissent, pour en couvrir les cabanes, en faire des nattes, des cordages, etc., après les avoir fendues et battues; tous les sacs de café qui nous arrivent sont faits avec des feuilles de *Pandanus*. On cultive ce végétal autour des habitations pour en faire des haies de clôture. Les fruits forment des espèces de cône composés d'écailles parfois imbriquées, d'autres fois soudées, à semences ligneuses. Les naturels de la mer du Sud sucent quelquefois, faute de mieux, ces fruits à cause d'une matière sucrée qui se trouve au point d'insertion des semences (Lesson, *Voyage médical*, p. 44). M. Raspail dit que les tiges de *Pandanus* contiennent dans leur cavité de petits cristaux de phosphate de chaux. Les habitans de Madagascar mangent les fruits du *P. edulis* de Du-Petit-Thouars, d'après cet auteur; on mange le bourgeon terminal du *P. humilis*, Rumph. (*P. polycephalus*, Lam.), comme on le fait de celui des Palmiers. M. Perrotet dit qu'on fait à Mindanao des nattes, des sacs, etc., avec les feuilles du *P. latifolius* (*Cat. raison.*, etc. Soc. lin. de Paris, mai 1824). Les Malais placent dans leur appartement les fleurs mâles du *P. odoratissimus*, L. F., qu'ils nomment *kambang*, pour les embaumer. Les naturels de Tongatabou font des colliers avec ses semences, qui sont rouges (Durville, *Voyage de l'Astrolabe*, IV, 285). Mungo-Parck a observé dans l'intérieur de l'Afrique un arbre qu'on y nomme *faquahiac*, dont le fruit fait explosion et s'enflamme en éclatant; M. de Beaufort, officier de marine qui

a visité les mêmes lieux, faisait annoncer le 11 octobre 1824 à l'Académie des sciences de Paris, qu'il venait aussi de découvrir cet arbre; que c'était un *Pandanus*, et qu'il avait été témoin de plusieurs accidens causés par cette explosion.

PANDI-AVANACU. Espèce de ricin du Malabar, voisin du commun, *Ricinus communis*, L.
— PAREL. Nom malabar du *Momordica Charantia*, L. (IV, 441).

PANDLON. Grande liane des Philippines d'une odeur extrêmement forte, qui y est employée contre les venins (*Trans. phil. abr.*, I, 135).

PANDOUR (Eaux min. de). Voy. *Kissingen* (III, 719).

PANDRAUX (eau min. des), commune de Lantriac, en France, à 1 lieue du Puy (Haute-Loire). M. Arnaud aîné (*Ann. sc. litt. et ind. de l'Auvergne*, mai 1829) y a trouvé par pinte : carbonate de chaux, 7 grains; hydrochlorate de chaux, 1 8/24; hydrosulfate de soude, 1 2/24; sous-carbonate de soude, 16/24; oxyde de fer, 7/24; sulfate de chaux, 5/24; acide carbonique, 8/9 en volume. Ces eaux lui paraissent analogues à celles de Médague, près Clermont, de St-Martin de Fenouilla, de Vals, de St-Myon et de Seltz; mais d'après une autre analyse mentionnée dans le *Bulletin de la soc. d'agriculture de St-Etienne* (III, 188), elles ne contiendraient, outre du gaz acide carbonique libre et un peu de silice, que des sous-carbonates de soude, de chaux et de magnésie, en tout trois millièmes environ du poids de l'eau analysée.

PANDUR. Synonyme de *Pandour*. Voy. *Kissingen* (Eaux min. de), III, 719.
PANE. Un des noms indiens du bétel, *Piper Betle*, L.
— DE GIANNBATTISTA. Nom italien du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.
— POI. Nom brame du *Phyllanthus Niruri*, L.
PANEL. Nom malabare d'une plante congénère du *Myrobalanus*. Voyez *Terminalia*.
PANFOURMEN. Nom languedocien du *Samolus Valerandi*, L.

PANGIUM RUMPHII, Horsf. Il est employé à Java comme anthelmintique, d'après Horsfield (*Cat. des plantes de Java*). On extrait des noyaux de son fruit, qui a le volume d'un œuf d'autruche, une huile bonne à manger (*Hort. malab.*, II, c. 13).

PANGNAGASON. Un des noms indiens de la noix vomique, *Strychnos Nux vomica*, L.
PANGUE. Synonyme de *Panke*.
PANGUÉ. Un des noms du chanvre au Congo.
PANIC. Voy. ci-dessous *Panicum italicum*, L.
PANICAUT. *Eryngium campestre*, L. (III, 145).
PANICHEKAI. Nom tamoul du *Diospyros glutinosa*, Kœnig (II, 656).

PANICUM. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la triandrie digynie; qui dérive de *panis*, pain, de ce que les semences de plusieurs de ses espèces servent de nourriture dans divers pays. Celles dont les fleurs sont environnées de soies à la base forment le genre *Setaria* des modernes : deux surtout sont usitées comme céréales alimentaires.

P. Dactylon, L. Voy. *Chiendent* (II, 231).

P. (Setaria) *italicum*, L. Millet en épi, millet des oiseaux, petit mil, Panic. Cette espèce annuelle est des lieux chauds de l'Europe, et se distingue par ses gros épis de fleurs ramassées et courbés sous leur poids ; elle a de l'affinité avec nos *P. glaucum*, L., et *P. viride*, L., qui ont les épis droits et grêles. Ses semences sont nombreuses, petites, luisantes, jaunâtres, ovoïdes, et il y a des épis qui en fournissent près de deux onces : aussi le grain de cette plante, quoique plus petit que celui de l'espèce suivante (ce qui le fait appeler *petit mil*, surtout eu égard au sorgho, *Holcus Sorghum*, L., III, 517), est-il très-cultivé à cause de son grand rapport : car un seul grain produit souvent plusieurs pieds, et par conséquent plusieurs épis, et rend sous ce rapport plus de 5 et même plus de 10 fois plus que le froment. Ce mil, dans les pays à blé, n'est pas employé à la nourriture de l'homme, mais seulement à celle des oiseaux ; dans les localités pauvres du midi, au contraire, même en France, il sert à l'alimentation. Comme il s'écorce très-facilement, son enveloppe étant une coque mince et fragile, il suffit de le faire bouillir avec de l'eau, du sel, du beurre ou du lard, si on en a, à pleine chaudière, en y joignant parfois des plantes potagères, pour le donner au repas, ainsi que nous en avons été témoin dans le Nivernais ; et il paraît que c'est une assez bonne nourriture pour les ouvriers. En Italie, en Espagne, etc., on s'en sert pour la subsistance des pauvres ; ce qui avait déjà lieu chez les Gaulois, en Campanie, etc., du temps de Pline (*lib.* XVIII). Il y en a une variété rouge-clair. Cette céréale, d'un grand produit, qui ne demande que peu de soins, et croît dans le sable, mériterait d'être plus cultivée qu'elle ne l'est.

P. miliaceum, L. Mil, millet, millet à panicule. Cette plante, annuelle, est originaire de l'Inde (on la nomme *Jawa-wut* à Java, d'où le nom a été donné à cette île) et de l'Afrique, où elle porte aussi celui de *petit mil*, eu égard au sorgho ; mais la précédente, qui n'y est pas cultivée, le mérite mieux, puisque son grain est presque moitié moins volumineux : celui-ci est gros comme la tête d'une épingle, de couleur blanche, très-luisant, ovoïde. Il sert à la nourriture de l'homme ; et quoique moins productif que le précédent, il paraît qu'on en fait plus de consommation, surtout en Afrique, où il fait en grande partie, avec le sorgho, la nourriture des nègres. A Pondichéry on en fait des bouillies, des gâteaux, des soupes, etc. (*Mém. du Mus.*, VI, 322). Il y a une variété rouge-noirâtre.

P. polygamum, Sw. (*P. maximum*, Jacq.). Herbe de Guinée. Grande plante vivace, qu'on cultive aux Antilles, ce qu'on pourrait également faire dans le midi de la France, comme un excellent et abondant fourrage. On la croit originaire du Sénégal, de la Guinée, etc.

PANIOS. Ancien synonyme du *Conysa squarrosa*, L. (II, 413).

PANIS. Nom latin du *Pain* (voy. ce mot).

— CUCULI, *off.* Pain de coucou, *Oxalis Acetosella*, L. (V, 131).

— MELLITUS. C'est le nom latin du *Pain d'épices* (voy. ce mot).

— PANISSE, PANISSA. Synonymes de *Panic.* Voy. *Panicum italicum*, L.

PANIZO NEGRO. Un des noms italiens de l'*Holcus Sorghum*, L. (III, 517).

PANJA, PANJALA. Noms indiens d'un fromager, *Bombax pentandrum*, L. (I, 637).

PANKAMA. Nom donné à la Guiane à un poisson de genre inconnu, dont la chair est glutineuse et pourtant fort estimée (*Dict. des sc. nat.*).

PANKE ACAULIS, Poiret. Voy. *Gunnera* (III, 441).

— SONCHIFOLIA, Willd. Voy. *Francoa appendiculata*, Cav. (III, 289).

PANKEJUR. Nom dukhanais du *Petit Galanga*.

PANKOT, en Hongrie, comitat d'Arad. Il y existe une source minérale, étudiée par le docteur Rosa (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.).

PANNAGH. Nom hébreu de l'*Amyris Opobalsamum*; de *Pannagh*, Phénicie, où il croît en abondance.

PANNANGKULLOO. Nom tamoul du *Borassus flabelliformis*, L. (I, 642).

PANNE. Nom de la graisse de porc. Voy. *Graisses*.

PANNEH DODANG. Nom cyngalais de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

PANOCOCO. Un des noms de l'*Erythrina Corallodendrum*, L. (III, 147). On le donne aussi, à la Guiane, à un *Robinia*, *R. Panococo*, Aubl., qui est une sorte de bois de fer.

PANOMA. Nom indien du *Croton Tiglium*, L. (II, 477).

PANOUIL, PANOUQUE. Noms du millet, *Panicum italicum*, L., dans le midi de la France (V, 182).

PANOVEN-TSIERAVA. Nom malabare de la mâcre, *Trapa natans*, L.

PANSAR. Nom languedocien de la *Barbue*.

PANTACHATES. Espèce de pierre. Voy. ci-dessous *Panthera*.

PANTACOUSTE. Nom languedocien du chèvrefeuille, *Lonicera Caprifolium*, L. (IV, 143).

PANTAGOGUES. Synonyme de *Panchymagogues*.

PANTAGRUELION. Un des noms anciens du chanvre, *Cannabis sativa*, L. (II, 69).

— SAUVAGE. *Eupatorium cannabinum*, L. (III, 175).

PANTE COBRA. Nom portugais de la persicaire orientale, *Polygonum orientale*, L.

PANTERNO. Nom languedocien de l'aristoloche ronde (I, 415).

PANTHERA. Espèce d'agathe de Médie, tachée de diverses couleurs, dont la poudre a été vantée, à la dose de 12 à 48 grains, contre la diarrhée et l'hémoptysie (Lemery, *Dict.*, etc., 652).

PANTHERA MINOR. C'est le *Viverra Genetta*, L.

PANTHÈRE. Nom donné comme synonyme de Léopard (*Felis Leopardus*, L.) dans plusieurs auteurs, mais qui est celui du *Felis Pardus*, L., espèce du même genre. Voy. *Felis*, II, 225.

PANTOUFLE. Un des noms de l'*Antirrhinum majus*, L. (I, 357).

PANTOUFLIER DES NÈGRES. Un des noms de l'*Euphorbia myrtifolia*, L. Voy. le Supplément à *Euphorbia*.

PANUKOHUMBA. Nom de l'azédarach, *Melia Azedarach*, L. (IV, 289), à Ceylan.

PAO. Ce nom, qui signifie en portugais bois, s'applique avec un adjectif, à plusieurs végétaux médicinaux.

— D'ALHO. Synonyme d'*Ibirarema* (III, 585).

— D'ARCO. *Bignonia pentaphylla*, L. (I, 600).

— DE CAMPECHE. Nom portugais du *Bois de Campêche*.

— DE CHANCO. *Helicteres Isora*, L. (III, 461).

— DA COBRA. *Strychnos colubrina*, L.

Pao de lagra. *Hypericum guianense*, L. Voy. *Vismia*.
— rosado. *Genista canariensis*, L. (III, 353).
— de sappan. *Cæsalpinia Sappan*, L. (II, 10).
— seringa. *Hevea guianensis*, Aubl. Voyez *Siphonia*.
— de solok. Synonyme de *Pao da cobra*.
— tuc. Nom du maïs. *Zea Maïs*, L., en Chine.
— de xiri nga. *Hevea guianensis*, Aubl. Voyez *Siphonia elastica*, L. F.

Paofogel. Nom du paon, *Pavo cristatus*, L., en Suède.

Paon. Espèce d'oiseau dont le petit est nommé *Paoneau* et la femelle *Paone* ou *Paonesse*. Voy. *Pavo*.
— céleste. Nom quelquefois appliqué au vanneau, *Tringa Vanellus*, L.
— sauvage. Nom impropre de l'*Otis Arabs*, L., en Afrique et en Asie.
— sauvage des Pyrénées. C'est le *Tetrao Urogallus*, L., grand-coq de bruyères.

Paoncello, Paonchello, Paonzello. Noms italiens du *Tringa Vanellus*, L.

Paonga. Nom du *Pandanus*, à Tongatabou.

Paotchong. Nom d'une variété de thé noir.

Paounassa. Un des noms piémontais du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.

Papa, Papas. Noms de la pomme de terre au Pérou, *Solanum tuberosum*, L.
— de loma. Synonyme de Papa de montagne.
— de montagne. *Solanum montanum*, Ruiz et Pavon.

Papagaio, Papagallo. Noms espagnol et italien des perroquets, nommés *Papagas* en grec moderne. Voy. *Psittacus*.

Papagalli. Nom que porte à Venise la semence de Carthame, *Carthamus tinctorius*, L. (II, 115), parce qu'elle fait jaser les pies (*Dict. de méd.* de James, III, 46).

Papalu. Nom d'un arbre du Malabar, figuré dans Rheède (*Hort. Mal.*, IV, p. 59, t. 28), qui paraît se rapprocher des *Psychotria*, et dont les fruits sont comestibles mêlés avec les feuilles du bétel à la place de l'*Areca*; son écorce, séchée et pulvérisée, passait pour propre à arrêter les mouvemens désordonnés de la bile.

Papangaye. *Cucumis acutangulus*, L. (II, 485).

Papangho. Nom du *Milan* à Madagascar.

Papapara. Nom américain du fruit du *Sapindus Saponaria*, L.

Papara, Papera, Pavara. Noms italiens de l'oie, *Anas Anser*, L.

PAPAVER. Genre de plantes de la polyandrie monogynie, qui donne son nom à une famille naturelle, et qui tire le sien du celtique *papa*, bouillie, parce que les semences de la plupart de ses espèces sont nourrissantes, d'où nous avons fait *pavot*, les Anglais *poppy*, etc. Il renferme une vingtaine de plantes herbacées, presque toutes annuelles, à feuilles pinnatifides, à fleurs dont le calice est à 2 folioles, caduques ainsi que les 4 pétales; le fruit est une capsule ovoïde, semi-cloisonnée, à une loge polysperme, indéhiscente, recouverte par le stigmate, qui est sessile, persistant, rayonnant, et en forme de bouclier. Leurs semences, qui sont excessivement nombreuses, servent à faire de l'huile. Toutes les espèces ont des propriétés anodynes, calmantes, somnifères, etc., à un degré différent, et rendent un suc laiteux, miscible à l'eau, qui, desséché, prend le nom d'*opium*, nom qu'on donne aussi, abusivement, à leur extrait.

Les anciens faisaient du pavot le symbole du sommeil; ils en or-

naient l'entrée du palais de Morphée. Homère (*Iliade*, V, 306) en parle comme étant généralement cultivé dans les jardins ; Virgile le mentionne plusieurs fois, avec l'épithète de *soporiferum*, de *vescum*, de *cereale* (*Géorgiques*, I, 78 et 212; IV, 131 ; *Énéide*, IV, 131), faisant allusion à la propriété qu'il a de provoquer le sommeil, à celle d'avoir des graines nourrissantes, et à son *habitat* dans les moissons. Les médecins grecs employaient le suc des pavots, ou l'opium, ainsi que nous le disons à ce mot, dans la pratique de la médecine. Voy. *Opium* (V, 48).

Viguier (L.-G.-A.). Histoire naturelle, médicale et économique des pavots (Thèse). Montpellier, 1814, in-4.

P. Argemone, L. Cette espèce annuelle, à capsule en massue, hispide, vient dans nos moissons. M. Bory assure que les Grecs la nommaient *Homonia*, et la regardaient comme utile dans les maladies des yeux (*Dict. class.*, VIII, 349).

P. dubium, L. Cette espèce annuelle, qui croît chez nous dans les moissons maigres, sablonneuses, et qu'on reconnaît à ses petites fleurs rouges et à ses capsules glabres, allongées en massue et lisses, n'a été expérimentée que par M. le docteur Loiseleur des Longchamps. 120 livres de cette plante, pilée par portion, avec addition d'un peu d'eau, ont donné par l'évaporation du suc 3 livres 12 onces d'extrait de consistance pilulaire, qui lui a paru avoir tous les avantages de l'opium exotique, mais prescrit à une dose 12 à 15 fois plus forte que celui-ci, ainsi qu'il s'en est assuré dans 16 cas où il l'a employé, et qu'il a publiés dans le travail que nous citons à la bibliographie de cet article. On peut donc tirer parti de cette plante dans les pays du nord où elle abonde, et remplacer par son extrait l'opium du commerce ; ce qui aura en outre l'avantage de débarrasser les blés d'une plante nuisible.

P. orientale, L. Pavot oriental. Cette magnifique espèce, qu'on cultive dans les jardins de quelques curieux pour ses belles fleurs, ne doit pas être confondue avec le pavot somnifère, ainsi qu'on le fait dans quelques ouvrages, même modernes. Tournefort, qui l'a observée le premier en Arménie et rapportée en France, observe très-bien que ce n'est pas celle dont on retire l'opium d'Orient. Il rapporte que les Turcs en mangent les capsules vertes, quoiqu'elles soient, dit-il, âcres et d'un goût brûlant (*Voyage*, III, 27). M. Petit, pharmacien à Corbeil, s'est assuré qu'il donne, par l'incision de ses capsules, un suc visqueux, blanc, qui se dessèche en jaunissant, a la saveur de l'opium, et qu'on pourrait employer comme *opium indigène*. Il dit que cette plante s'acclimate très-bien en France ; et comme elle est vivace et qu'elle pousse chaque année une quantité de rejetons, il ne doute pas qu'on ne puisse la cultiver avec avantage sous ce rapport.

Son suc blanc contient de la morphine, d'après le même ; mais les capsules sèches n'en donnent plus ; les graines, au contraire, doivent être très-mûres pour en obtenir l'huile, car vertes elles ne fourniraient qu'un suc muqueux. Une livre de la plante entière, exprimée, donne 9 onces d'eau de végétation, puis épuisée par l'eau bouillante, elle a fourni, le tout filtré et évaporé, 1 once 2 gros 1/2 d'extrait mou, d'une saveur légèrement amère, salée, d'une odeur opiacée, qui à l'analyse contenait 10 grains de morphine, de l'acide méconique, de la chlorophylle, des sels, etc. La morphine est plus abondante dans les capsules que dans le reste de la plante. La force de cet extrait, à la vérité, est quatre ou cinq fois moindre que celle de l'opium, d'après M. Orfila, qui l'a soumis à quelques essais, pour s'assurer de ses propriétés ; néanmoins il résulte de la notice de M. Petit, dont nous extrayons ces détails, que le pavot d'Orient serait avantageux pour en retirer de l'opium indigène, puisque celui qu'il donne contient plus de morphine que le pavot à l'opium ou somnifère venu en France, et à plus forte raison que le coquelicot, etc. Il n'y a que l'opium exotique qui lui soit supérieur, parce qu'il contient 3 fois plus de morphine, à doses égales ; il faudrait donc d'en donner 4 fois plus d'opium du pavot oriental que de celui-ci, tandis qu'il faudrait prescrire celui de pavot somnifère à dose 12 fois plus forte ; c'est-à-dire que, si on donne 1 grain d'opium exotique, il en faudra 4 de celui de pavot oriental, et 12 de celui du pavot somnifère indigène.

Petit (P.-H.). Mémoire sur le pavot d'Orient, etc. (*Journ. de pharm.*, XIII, 170; 1827).

P. Rhœas, L. Coquelicot, pavot rouge (*Flore méd.*, III, f. 134). Rien n'est plus vulgaire dans nos moissons que cette plante annuelle, à grande fleur d'un beau rouge (ce qui l'a fait comparer à la couleur de la crête du coq, d'où coquelicot), dont on pourrait tirer parti dans les arts. M. Delile assure qu'aux environs de Montpellier on mange ses jeunes feuilles cuites, au printemps ; les porcs en sont très-friands : cependant M. Gaullet rapporte avoir vu un empoisonnement de huit vaches, pour avoir mangé des tiges de ce pavot (*Journ. de méd. vétérin.*, VI, 99). Les fleurs de coquelicot ont une odeur faiblement vireuse et une saveur mucilagineuse, légèrement amère. Elles sont estimées calmantes, béchiques, adoucissantes, et sont données dans les rhumes avec toux sèche, irritation, chaleur, etc. On les prescrit dans la coqueluche, les coliques, les convulsions des enfans, et aussi pour calmer les douleurs, les migraines, etc. Elles font partie des 4 fleurs pectorales avec celles de mauve, de guimauve et de violettes. Analysées par M. Riffard, elles lui ont fourni : matière grasse, 12 ; matière colorante rouge, 40 ; gomme, 20 ; fibre végétale, 28 (*Journ. de pharm.*, XII, 415) ; MM. de Beetz et Ludewig y ont trouvé de plus de l'al-

bumine végétale, une matière astringente, de la cérine, de la résine, quelques traces d'acides gallique, sulfurique, malique, de potasse, d'oxyde de manganèse, etc. (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XI, 256). Le même M. Riffard y a découvert de la morphine (*Journ. de pharm.*, XVI, 547). On se sert des fleurs de coquelicot desséchées avec soin, en infusion théiforme, qui est d'un beau rouge (une pincée pour 8 onces d'eau), qu'on regarde comme sudorifique, ce qui dépend autant de l'eau de l'infusion que de la plante. On en fait aussi un sirop qu'on prescrit à la dose de 1/2 once jusqu'à 2. L'extrait qu'on prépare avec les capsules de cette espèce, dont 4 onces ont fourni 5 gros d'extrait selon Murray, se donne depuis 15 jusqu'à 60 grains, d'après l'expérience de M. Loiseleur des Longchamps; il peut être très-utile dans les campagnes, où on n'a pas toujours d'opium sous la main, qu'il pourrait fort bien remplacer, attendu que le coquelicot foisonne partout chez nous. Boulduc (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1712) recommande de ne prendre que 2 à 4 grains de cet extrait, ce qui serait tout-à-fait insignifiant. Cette plante contient un suc blanc, qui rapproché fournit une sorte d'opium indigène; mais elle est si sèche, que la quantité ne peut qu'en être fort minime, ainsi que dans les *Papaver Argemone*, L. et *dubium* L., sauf ce qu'on peut retirer des capsules, toujours plus charnues que le reste de ces végétaux: le *P. hybridum*, L., autre espèce indigène, est dans le même cas.

Thomœf. (C.). *Diss. inaugur. medica de papavere erratico.* Erfordiæ, 1719, in-4.

P. somniferum, L. Pavot, pavot à l'opium (*Flore médic.*, V, f. 265). Voici sans aucun doute la plante la plus éminemment utile de la matière médicale, remarquable par ses propriétés et son emploi. Tous les peuples civilisés font usage en médecine du suc épaissi qu'on en extrait, connu sous le nom d'*opium*; et tout l'Orient en consomme en outre une prodigieuse quantité comme excitant, et pour se procurer des sensations agréables, etc., propriété qu'elle partage avec le chanvre dans l'Inde, et le tabac venu de l'Occident.

Le pavot est originaire de l'Asie, surtout de la Perse, où il acquiert, dit-on, des proportions gigantesques, d'après Chardin (*Voyag.*, I, 31); chez nous il atteint 3 à 6 pieds dans les bons terrains; il est naturalisé dans presque toute l'Europe de temps immémorial, dans les lieux cultivés, les jardins où la terre est profonde et fraîche. Cette plante, qui est annuelle en France, bisannuelle selon quelques personnes, dans certaines localités, est d'une couleur glauque remarquable; ses tiges sont fortes, peu rameuses, pilifères, lisses; ses feuilles sont larges, sessiles, glabres, pinnatifides; les fleurs terminales grandes, caduques, d'un rouge pâle, avec une macule noire à la base; il leur succède des capsules qui ont depuis le volume d'une noix

jusqu'à celui d'un œuf et plus, contenant des semences blanches dans une variété, la plus employée en médecine (ce qui l'a fait appeler pavot blanc, et *Papaver officinale* par Mœnch), et grises ou noires dans une autre, dont les capsules sont plus arrondies et moins grosses, mais dont les fleurs doublent facilement, motif qui les fait cultiver dans les jardins. Nous avons observé en 1825, à Trappe, près Versailles, des champs ensemencés de pavot somnifère, cultivé pour faire de l'huile avec les semences, qui présentaient un aspect fort singulier : on sentait en les traversant une odeur nauséeuse qui s'étendait assez loin.

Les feuilles du pavot, étant jeunes, se mangent cuites, dans la vallée de Trente, au dire de Matthiole (*Comm.*, p. 396); développées, elles contiennent, ainsi que les tiges et les capsules, un suc lactescent, qui s'écoule à la moindre incision qu'on y fait. Ce suc est susceptible de se concréter par la chaleur en une matière jaunâtre presque opaque, qui est un véritable opium en larmes, que les capsules, et surtout leurs pédoncules, donnent avec plus d'abondance, mais qui n'est jamais en assez grande quantité pour être recueilli avec profit, de sorte qu'on lui préfère l'extrait de ces mêmes têtes : ce suc lactescent, versé dans les plaies récentes faites par les abeilles, les guêpes, ou autres insectes venimeux, apaise sur-le-champ la douleur et la cuisson, et fait cesser les accidens, en neutralisant le venin, ainsi que l'ont observé MM. Delaistre et Weiss. Des moutons, auxquels on avait donné des feuilles développées de pavot, en eurent, disait-on, des vertiges, ce qui obligea d'en cesser l'usage (*Journal de pharm.*, VII, 210); fait qui a été reconnu faux depuis.

Les fleurs de pavot n'ont point d'emploi particulier; on pourrait cependant les prescrire à l'instar de celles du coquelicot, qui ont des propriétés plus faibles, en les donnant à dose moindre, après les avoir fait sécher. Il est possible que cet abandon tienne à leur ténuité, qui en rendrait peut-être la dessiccation difficile. C'est un essai à faire; et s'il réussit, la multiplicité des pétales, dans les variétés doubles, rendrait leur récolte très-facile.

Têtes de pavots. Les fruits, ou *capsules du pavot*, sont la partie dont on fait le plus d'usage en médecine; elles sont ovoïdes, univalves, indéhiscentes, glauques d'abord, puis grisâtres étant sèches, inodores, légères, avec un renflement à la base, et, au sommet, un évasement rayonnant (tantôt présentant de petits trous au dessous, par où sortent les graines; d'autres fois n'en ayant pas, ce qui fait appeler cette variété, la plus précieuse pour faire de l'huile, *pavot aveugle*), qui est le stigmate persistant; à l'intérieur on distingue des commencemens de cloisons longitudinales qui se réunissent en haut et en bas; leur sa-

veur est un peu amère et légèrement nauséeuse. Bien sèche et vide, une tête de pavot pèse environ 1 gros ; cela va à plus du double, étant verte. On préfère, comme nous l'avons dit, la variété à semences blanches, parce qu'elle a des capsules plus grosses, de forme ovoïde ; on les coupe à leur maturité, afin que la semence soit bien mûre, on les met en paquet, qu'on achève de faire sécher à l'ombre : car ce fruit se moisit facilement s'il est serré vert dans un lieu humide, et il perd alors beaucoup de ses qualités ; il faut encore avoir l'attention qu'il ne soit pas piqué par un insecte, le *Cynips Rhœadis*, Vallot, qui le fait gonfler, le rend subéreux et monstrueux, et lui ôte ses vertus (*Mém. de l'acad. de Dijon*, 1829, p. 108). M. Bouquerat, pharmacien à Langres, a remarqué que les pavots croissant dans un terrain tourbeux ou charbonneux avaient leurs capsules noirâtres, et que le sirop qu'on en préparait était très-coloré (*Revue médicale*, 1827, I, 171).

Les têtes de pavots sont d'un emploi excessivement commun et presque domestique. On s'en sert le plus ordinairement en lavement, fréquemment sans appeler le médecin, dans les cas de colique, de diarrhée, de douleurs d'entrailles, de dévoiement avec chaleur, de ténesme, dans la dysenterie, etc., le plus souvent avec succès, à la dose d'une tête ou deux, en ébullition dans une livre d'eau, soit en ôtant les semences, soit sans les ôter, ce qui est plus convenable, parce qu'on joint la qualité émolliente de celles-ci à la vertu anodyne des têtes de pavot. On fait aussi des infusions de ces capsules, qu'on donne dans le rhume, le catarrhe, la gastralgie, la gastrodynie, etc. Ce moyen, très-adoucissant, provoque la cessation de la douleur, et le repos ; et le plus souvent il est d'un emploi très-bienfaisant, pourvu qu'on ne passe pas la dose d'une tête moyenne pour une chopine d'eau, bue en plusieurs fois dans la journée, surtout dans les pays méridionaux, où cette plante a une force d'action plus marquée que dans le nord, et parvient à un volume considérable qui peut lui faire représenter plusieurs grains d'opium.

On voit parfois naître des accidens de l'emploi des têtes de pavot ; il n'est pas rare d'observer des effets narcotiques pour un lavement fait avec une seule capsule ; M. Louyer-Willermay en a signalé plusieurs cas à l'Académie de médecine, le 24 avril 1827 ; M. Petit, pharmacien de Corbeil, déjà cité, a vu une sorte d'empoisonnement par des têtes de pavots *vertes*, prises en lavement (*Journ. de chim. méd.*, III, 4) ; l'un de nous a vu un cas semblable dû à une seule tête de pavot des jardins. Les nourrices ont parfois l'habitude de faire la bouillie des enfans avec une décoction de tête de pavot, soit pour calmer leurs coliques, soit plutôt pour les endormir, afin d'être plus libres ; et on a

des exemples, cités par Vendt, d'enfans empoisonnés par cette manœuvre criminelle (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, 1824, p. 148 et 231). Effectivement, les têtes de pavot, surtout vertes, contiennent de la morphine, malgré l'assertion contraire de M. Boudet (*Journ. de pharm.*, VII, 215). Voy. *Morphine* (IV, 464). M. Mêlier, qui a aussi vu des accidens graves causés par l'emploi familier des têtes de pavot, et qui recommande de ne pas s'en servir légèrement, assure qu'on a trouvé dans le suc laiteux des têtes de pavot recueillies dans le midi, le quart en poids de morphine (*Gaz. de santé*, 25 août 1827). Les capsules sèches sont moins actives, surtout si elles sont venues dans le nord et dans des lieux humides.

On fait avec les têtes de pavot un sirop connu sous le nom de *sirop diacode* (voy. ce mot, II, 625), très-employé en potion, etc., à la dose de 1/2 once jusqu'à 1 once 1/2, comme adoucissant, calmant, anodyn, contre la douleur, les affections nerveuses, l'irritation, les flux, etc. On emploie les capsules sèches, et le Codex les prescrit à la dose de 1 livre (sans graines), contre 8 d'eau, rapprochée et sucrée en consistance convenable. Ce sirop est en général doux, calmant, sans être narcotique, et plutôt faible que fort à cette dose et de cette manière. Si on a employé des capsules sèches du midi, que fournit le commerce de la droguerie qui se les procure à la foire de Beaucaire, où on les vend sous le nom de *têtes de pavot du Levant*, il sera plus fort; si on le préparait avec le suc frais du même nombre de têtes de pavot, il serait plus énergique des 2 tiers, ainsi que s'en est assuré M. Van-Mons; il pourrait même être narcotique, d'après le même (*Journ. de chim. méd.*, IV, p. 286; 1828; où ce passage n'est pas fort clair). Ces irrégularités du sirop diacode, préparation qu'il faut renouveler souvent parce qu'elle se détériore facilement, ont fait penser à quelques auteurs de formulaires à le préparer avec l'opium gommeux, dont on met, d'après le *Codex*, 2 grains par once: ce qu'il faut bien observer en faisant une prescription, car il n'est pas indifférent de donner 1 once de sirop de tête de pavot ou *diacode*, ou 1 once de sirop d'opium, quoique cela soit synonyme pour quelques médecins et pour quelques pharmaciens même, parce qu'il pourrait en résnlter les plus graves accidens. Dans le doute, c'est toujours le sirop de pavot que celui-ci doit employer, et on verra par ce qui suit que son administration présente les avantages de l'opium exotique, sans en avoir les inconvéniens, ce qui le fait préférer pour l'usage; sauf à le préparer avec l'opium indigène, ce qui le rendrait plus égal.

Quercauger. Observations chimiques et pharmaceutiques sur la préparation du sirop diacode (*Journ. de chimie médicale*, VII, 641).

Semences. Une tête de pavot moyenne, pesant, sèche, 1 gros sans

graines, contient jusqu'à 12,000 de celles-ci, ainsi que nous nous en sommes assurés par la balance (168 semences pesaient 1 grain, et toutes les semences d'une tête 76 grains 1/2, ce qui donne 12,852 pour cette tête, qui était moyenne. Elles peuvent aller à 32,000 dans une seule capsule, d'après Linné). Or, comme un pied donne plusieurs têtes, on a calculé qu'au bout de peu d'années un seul pied de pavot couvrirait la surface de la terre, si toutes ses semences fructifiaient; ce qui justifie l'exclamation d'Ovide (*Trist.*, V, *El.* 1) : *Quotque soporiferum grana papaver habet!* Ces graines sont fines, blanches (ou noirâtres), réniformes, pointillées, demi-transparentes, inodores, insipides au goût; elles forment une émulsion dans la bouche, ce qui y indique la présence de l'huile. Ces semences étaient employées comme nourriture chez les anciens, chez les Perses surtout, d'où l'épithète de *vesca*, qu'on leur donne. Hippocrate (*De victus rat.*, lib. II) dit qu'on plaçait le pavot au nombre des plantes alimentaires. Ses graines, torréfiées, pétries avec le miel, servaient à faire des gâteaux chez les Romains; dans l'Orient elles sont encore alimentaires, et Thévenot dit qu'en Perse on en couvre la surface du pain (*Voyage*, t. III). Tournefort rapporte qu'à Gênes les dames mangent des graines de pavot blanc recouvertes de sucre; suivant Matthiole, on les mêle, en Toscane, aux tartes, aux galettes, qu'on nomme alors *paverata* (*Comment.*, p. 396). On en mange en France en divers pays, et Bosc les a vues servir d'aliment aux environs de St-Quentin (*Dict. d'agricult.*); en Hongrie, en Pologne, on s'en nourrit journellement. Les volailles en sont fort friandes. Cette semence n'a rien de narcotique, et ne retient rien des propriétés du pavot; elle est purement oléagineuse et féculente, et on pourrait en faire plus d'usage chez nous qu'on n'en a l'habitude, sous le rapport alimentaire.

Huile d'œillette. On retire des semences si nombreuses du pavot somnifère, une huile, dont on fait un commerce considérable, en Flandre surtout, où on cultive la variété à graines noires de cette plante pour cet usage : elle en donne depuis le quart de son poids jusqu'à près de la moitié (De Cand., *Physiolog. végét.*, I, 293); le nom français de cette huile est corrompu d'*olivetto* ou d'*ollietto*, petite huile, parce qu'elle est ténue, légère, transparente, d'une couleur blonde. Elle ne se rancit pas comme celle d'olive; sa saveur est douce, elle est inodore, et ne se congèle qu'à 10 degrés au dessous de zéro. Il y a des pays, comme en Autriche, où on l'emploie pour la préparation des alimens; mais son plus grand usage est pour l'éclairage; elle brûle sans produire d'odeur ni de fumée; on s'en sert en peinture après l'avoir rendue siccative; elle est la plus estimée des huiles après celle d'olive, et vaut mieux que celle de colza et de cameline; c'est

pour la France un article de commerce de plus de 25 millions chaque année. Le parlement de Paris, d'après les craintes de quelques médecins du temps, avait condamné son usage, qu'on lui avait représenté comme produisant le narcotisme, sans doute à cause de son origine; il persista dans sa défense, malgré l'avis de la Faculté, jusqu'en 1774, que Rosier parvint à faire rapporter cet arrêt ridicule (*Encyclop. méth.*, Botanique, V, 114). Aujourd'hui on n'est que trop revenu de ces craintes, car on en mêle dans toutes les huiles d'olive du commerce, surtout de celles que les Hollandais débitent dans le Nord. Le marc de cette graine, après qu'on en a tiré l'huile, sert à engraisser les bestiaux.

Opium indigène. On a cru long-temps que le pavot de nos régions tempérées ne pouvait pas fournir la substance gommo-résineuse appelée opium, et qu'on tire des contrées chaudes de l'Orient; on se bornait à employer les capsules de cette plante. Cependant Boulduc, Charas, etc., Belon, Dillénius, Burtin, Lieutaud, en avaient obtenu de petites quantités ou préconisé l'emploi; mais on n'y avait pas porté d'attention. La guerre générale qui a si long-temps isolé la France des autres contrées de l'Europe, et même du globe entier, ayant rendu l'opium exotique rare et excessivement cher, on fit des tentatives pour le remplacer par des produits indigènes. M. Bella, ou Ball, comme l'appelle Thomson (*Botaniste du drog.*, p. 202), présenta des échantillons d'opium récoltés en Angleterre, à la société d'encouragement, en 1796, peu inférieur, suivant lui, à l'opium oriental. En 1807, c'est-à-dire il y a 25 ans, M. Loiseleur des Longchamps fut un des premiers qui ait pris l'initiative pour cette substitution, comme pour beaucoup d'autres, et qui sous ce rapport ait le plus de droits à la reconnaissance publique. Il sema des pavots, fit pendant deux ans de suite des expériences sur l'extraction de l'opium en larmes, et sur la préparation des extraits de pavot. Nous allons en présenter une idée d'après lui.

1° La scarification des têtes, faite environ huit jours après la chute des pétales, donne un suc blanc, d'autant plus abondant qu'on s'éloigne plus des racines, qui se concrète, et passe au brun noirâtre au bout de 24 heures; si on recueille ces gouttes séchées séparément, c'est l'*opium en larmes*, si estimé des Turcs (cet opium, qu'on dit égaler en qualité le même récolté en Turquie, a l'odeur moins vireuse, et paraît devoir être un peu moins actif; il ne contient guère que 2 grains de morphine, ce qui est la moitié de l'oriental); si on les mêle, on a un opium pur, analogue et comparable au plus précieux de l'Orient; mais on ne peut se procurer cet opium de première qualité, chez nous du moins, qu'en petite quantité, et il revient

à un prix beaucoup trop cher pour pouvoir être exploité, sans dépasser celui déjà élevé de l'opium exotique. 12 pieds de pavot noir, incisés sur les capsules (en général au nombre de 3 ou 4 sur chaque, qui sont, avec les pédoncules et la tige, les parties qui en fournissent le plus, car les feuilles en donnent à peine), jusqu'à épuisement du suc blanc, récolté de suite dans un petit pot et séché au soleil, travail qui a exigé 2 heures, ont donné un gros et sept grains d'opium indigène, sous le climat de Paris, au mois de juin (1810). Monticelli a obtenu à Naples une demi-once d'opium en larmes de 200 têtes de pavot, en tout semblable à celui du commerce, et en a ensuite retiré un extrait par ébullition des mêmes capsules. Nous en possédons, préparé en 1818 et 1819, par M. Mérat-Guillot, habile chimiste et pharmacien, à Auxerre, qui a toute la pureté de celui de l'Inde, et qui est d'une amertume franche, sans l'odeur vireuse désagréable de celui-ci, et d'une belle couleur noire. En résumé, des femmes et des enfans pourraient recueillir une demi-once de cet opium par jour, sous le climat de Paris; cette quantité serait peut-être double dans le midi de l'Europe, et à coup sûr l'opium y serait plus fort; il reviendrait chez nous à au moins 40 fr. la livre, ce qui est à peu près le prix de celui du commerce. L'opium obtenu par cette voie a à peu près la même force que celui des officines, purifié par sa dissolution dans l'eau froide, rapprochée ensuite en extrait, et connu sous le nom d'*opium gommeux*, la meilleure de toutes les préparations de ce médicament à employer, d'après Nysten; ce qui le réduit presque à moitié de son poids, tant il est impur, et conséquemment en double le prix.

2° Neuf livres de têtes vertes (dans lesquelles on avait laissé les graines), et de pédoncules de pavot noir contus et pilés, ont donné 3 livres 12 onces de suc; on jeta à deux reprises 5 pintes d'eau sur le marc; on réunit les liqueurs qu'on laissa déposer et qu'on filtra; on les fit évaporer en consistance de sirop, puis prendre celle d'extrait sur des assiettes exposées au soleil, ce qui demanda 10 jours. On obtint par ce procédé 6 onces 2 gros d'un extrait brun-noirâtre; il était resté sur le filtre une fécule verte, et une matière semblable s'était déposée lors du repos des liqueurs. 6 livres de capsules vertes du pavot blanc, traitées de la même manière, ont donné 3 onces 5 gros d'extrait, d'où il résulte que le pavot noir produit plus d'extrait que le blanc. Cet extrait revient à environ 6 francs la livre : il agit à dose double de l'opium gommeux; c'est celui qu'il convient surtout d'employer, parce qu'il se rapproche le plus de cette préparation, mais en ôtant la graine des capsules.

3° Cinquante livres de tiges et de feuilles de pavot sans capsules, pilées, donnent par la pression 11 liv. 12 onces de suc, qui, évaporé,

ne fournit que 4 onces 3 gros d'extrait ; trois onces de fécule s'étaient précipitées lors du repos du suc, et une quantité aussi abondante resta sur les filtres. Le marc, macéré dans 12 pintes d'eau, évaporées, donna encore 5 onces d'extrait : on voit que les capsules sont la partie du pavot qui donne le plus d'extrait opiacé ; du reste, ces deux extraits sont absolument semblables pour la force. La dose doit être double de celui par évaporation du suc des capsules, et quadruple de celui en larmes ; c'est-à-dire, que, s'il faut 1 grain de ce dernier, il en faudra 4 du premier et 2 de celui des capsules.

4° Quatre livres de têtes de pavot vertes, bouillies dans 12 pintes d'eau, réduites aux deux tiers, passées avec expression du marc, et évaporées, ont donné 2 onces 1 gros d'un extrait plus faible de moitié que celui des têtes par contusion et expression, et dont la dose doit être quadruple au moins de l'opium purifié du commerce ; mais il exige plus de dépenses de combustibles ; c'est une préparation peu avantageuse et qu'il ne faut pas faire.

5° Une livre 1/2 de têtes sèches de pavot, sans la graine, macérées et bouillies dans suffisante quantité d'eau, la décoction étant filtrée et évaporée, a donné 5 onces 4 gros d'un extrait plus faible encore de moitié que le précédent, et qui exige d'être donné à la dose de 8 grains, pour équivaloir à 1 grain d'opium ordinaire. Ainsi il ne faut pas non plus s'en servir, à moins que la saison ne permette pas d'en préparer d'autres

Toutes ces préparations doivent être exécutées par un temps sec et chaud, ainsi que l'observe M. Loiseleur des Longchamps, car par des jours pluvieux, et si la saison a été humide, les résultats auront moins de propriétés et de force ; à tel point que les mêmes préparations faites par lui en 1812, où le temps fut froid, ont eu besoin d'être prescrites à des doses quadruples de celles de 1808, où la chaleur alla à 29 degrés Réaumur : la supériorité de l'opium du Levant ne tient sans doute qu'à la chaleur plus marquée, plus constante surtout, des contrées où on l'obtient. Le même expérimentateur observe que le pavot à semences noires est plus robuste que celui à semences blanches ; qu'il résiste mieux à la gelée d'hiver, et, comme il a absolument les propriétés du blanc, il pense qu'il faut, contrairement à ce qui a lieu, sans doute parce que ce dernier a de plus grosses capsules, le préférer pour en extraire l'opium ; il recommande de le semer avant l'hiver, dans une terre forte convenablement préparée, parce que la plante est plus vigoureuse lors de sa maturité en juin, que si elle a été mise en terre au printemps, et parce qu'elle donne des produits plus abondans et plus énergiques ; il faut observer de sarcler le pavot de manière à ce qu'il y ait 6 pouces entre chaque tige, suivant Thomson, et 12 suivant M. Loiseleur.

Quant aux vertus des préparations du pavot, elles sont absolument les mêmes que celles de l'opium du commerce (voy. *Opium*), dont pourtant elles n'ont pas, à l'exception de celui en larmes, l'odeur nauséeuse et repoussante, ni conséquemment l'action vireuse, d'après les expériences positives et directes du médecin dont nous analysons le travail, et qui a publié les cas, au nombre de 49, où ces préparations ont été employées par lui; ils sont exactement ceux où l'opium ordinaire eût été prescrit, comme douleurs, diarrhées, *choléra-morbus*, affections nerveuses, irritations, migraines, convulsions des enfans, insomnies, catarrhes, fièvres intermittentes, etc. : dans aucun d'eux les malades n'ont éprouvé le moindre narcotisme, le plus léger accident; presque toujours au contraire la maladie a été adoucie, dans les cas où elle était incurable, et guérie, lorsque sa nature le permettait. Après avoir lu ces faits avec attention, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que l'opium indigène a au moins autant d'efficacité que l'exotique, et qu'il doit lui être préféré, puisqu'il est exempt des complications fâcheuses qu'on lui voit produire, et qu'on attribuait à tort à l'absence de la narcotine, principe vireux de l'opium; il remplace avec succès les sels de morphine qu'on extrait de l'opium du commerce, toujours si impur, si falsifié. Nous ajoutons que les avantages qu'on trouvera à préparer l'opium indigène, et l'argent de moins qui sortira du royaume pour se le procurer, doivent être aussi des motifs de le préférer. En 1823, MM. Cowley et Stains ont recueilli en Angleterre 196 livres d'opium, sur 12 arpens de pavots, qu'ils ont vendu 37 fr. la livre (Thompson, *Botaniste du droguiste*, p. 202).

D'après les expériences de Vauquelin, le pavot indigène contient de la morphine. Suivant M. Caventou, 36 grains de l'opium en larmes qu'on en obtient contiennent 8 grains de morphine (*J. gén. de méd.*, XCIX, 74). Il paraît que cet alcaloïde y est en quantité, car M. Hennel a expérimenté que 700 grains d'opium exotique ne donnent que 48 grains de morphine, tandis que pareille quantité de celui d'Angleterre en donne 35 (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XI, 310). M. Dujac veut au contraire qu'il n'y ait dans le pavot indigène ni morphine, ni narcotine, mais une gommite (*Mém. sur la constitution du pavot indigène:* Séances publiques de la société royale de médecine de Toulouse, 1827-29). Enfin, M. Dublanc, qui trouve dans le pavot indigène du caoutchouc, une résine amère, outre la morphine, la narcotine et l'acide méconique, dit que, sur 100 parties d'opium indigène par incision, il y en a 2 de morphine et 7 de narcotine; dans celui par décoction, 2 de morphine et moins de 1 de narcotine, tandis que celui par macération ne contient pas de morphine, et seulement une partie de narcotine (IV, 464). Il

est difficile de décider entre ces analyses diverses, qui peuvent servir à démontrer que les moyens chimiques laissent encore beaucoup à désirer, puisqu'ils donnent des résultats si différens sur les extraits de pavot. D'après M. Geiger, l'opium indigène contient par livre : extrait, 8 onces ; méconate de morphine, 2 onces ; narcotine, 4 gros ; acide, *idem ;* fibres, 6 gros ; eau, 12 gros ; huile grasse, matière narcotique et perte, *idem*. Cette petite quantité de narcotine, eu égard à celle de l'opium de l'Inde, explique pourquoi l'indigène n'est que calmant et jamais vireux. M. Tilloy, de Dijon, en a obtenu aussi de la morphine, et en quantité assez notable pour en faire le commerce, sans dire la source d'où il la tirait ; tous les pavots, suivant lui, en contiennent (*Journ. de pharm.*, XIII, 31). L'opium indigène ne renferme pas de narcotine, d'après MM. Ricard-Duprat et Robiquet, ce qui explique pourquoi il est plus calmant que l'exotique. Serait-ce à cette circonstance que serait due l'absence de l'odeur vireuse ? Daniel Wilson, des États-Unis, a proposé de remplacer toutes les préparations d'opium exotique et indigène, par une teinture faite avec 4 onces de pavot séché *à l'ombre* et pulvérisé, et une livre d'alcool, en digestion pendant huit jours ; il en obtint, filtrée, 8 à 10 onces de teinture, qu'il administre à dose double du laudanum de Sydenham (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, juin 1822, p. 257).

Gartshore. *Diss. de papaveris usu in parturientibus ac puerperis.* — Bella. Opium tiré des pavots d'Angleterre (*Bibliot. britann.* VI, 85). — Loiseleur des Longchamps (J.-L.-A.). Observations sur la possibilité de retirer du pavot somnifère cultivé en France, soit de véritable opium en larmes, soit différens extraits propres à le remplacer, etc. (*Manuel des plantes indigènes*, p. 81 ; 1819). Un extrait de ce travail avait été publié dans le *Bulletin de la faculté de médecine de Paris* pour 1809 ; dans la *Bibliot. médic.*, XXV, 79 ; dans le *Bulletin de pharm.*, I, 364 ; et dans les *Mém. de la soc. de méd. du dépt.*, t. I, p. 200. — Savaresi et Saxe. Opium préparé dans le royaume de Naples, etc. (*Bulletin de pharm.*, I, 362 ; 1809). — Boudet (J.-P.). Examen comparé des extraits de pavots cultivés aux environs de Paris et de Naples (*Bulletin de pharm.*, II, 223 ; 1810). — Vauquelin. Examen de l'opium indigène (*Ann. de chimie et de phys.*, IX, 282 ; 1818). — Blondeau. Analyse des feuilles du pavot (*Journ. de pharm.*, VII, 210 ; 1821). — Lainé de Malley (F.). De l'opium retiré du pavot indigène (*Journal de pharm.*, VIII, 253 ; 1822). — Carminati. Note sur la culture du pavot blanc, sur l'huile qu'on en retire, et sur l'opium qu'il peut fournir et qui peut remplacer l'opium étranger (*Mém. de l'Inst. impér. de Milan*, 19 juin 1823) — Accarie. Notice sur l'opium du commerce, et sur celui extrait du *Papaver somniferum* cultivé en France, etc. (*Ann. de chimie*, LXIV, 237). — Ricard-Duprat. Note sur la différence d'action qui existe entre l'opium indigène et l'opium du Levant (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, p. 282 ; 1823). — De la Folie. Propriétés du pavot indigène comparées à celles du pavot exotique (Thèse). Paris, 1826, in-4. — Tilloy. Procédé pour extraire la morphine des capsules sèches du pavot indigène (*Journ. de pharm.*, XIII, 31 ; 1827). — Dublanc (jeune). Quelques expériences sur plusieurs extraits de pavot indigène employés en médecine (*Journ. de chimie méd.*, III, 5 ; 1827). — Monticelli. Essai sur l'opium indigène (en italien, dans les *Atti del real istituto d'incorag. di Napoli*, I, 153). — Geiger. Essai sur l'opium indigène (en allemand. *Magaz. fur pharm.*, 164 ; 1826). — Dronsart. Mémoire sur les propriétés de l'opium indigène (Inséré par extrait dans les *Archives de médecine* ; 1828). — On peut consulter aussi un mémoire, en anglais (de M. John Yong, célèbre agronome), sur ce sujet, dans l'*Edinb. philos. journ.*, I, 258 ; et un autre dans le *Quaterly-Journ. of science*, IV, 69, cité par Thomson (*Botanique du droguiste*, p. 203). — Gimon (J.-E.). Essai sur l'opium retiré du pavot somnifère cultivé, et sur l'opium exotique. (Thèse). Paris, 1831, in-4.

PAPAVER COERULEUM, Off. Nom que porte dans quelques vieux

ouvrages le pavot somnifère dont les semences sont d'un gris bleuâtre, par opposition au pavot à semences blanches ou noires.

Papaver erraticum. Nom officinal du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L. Le mot *Rhœas* veut dire caduc, parce que les pétales dans tous les pavots sont caducs; de sorte que cette désignation convient autant aux autres espèces qu'au coquelicot. Voy. *Pavot*.

Papaver heracleum. Un des noms du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L., dans quelques anciens auteurs (II, 173).

— spumeum. *Lychnis dioica*, L. (IV, 164).

PAPAVÉRACÉES, *Papaveraceæ*. Famille naturelle de plantes de la série des dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, à fruit supère ; elle renferme des plantes, en général herbacées, annuelles ou vivaces, à fleurs assez grandes, dont les tiges et les feuilles, celles-ci alternes, renferment un suc laiteux, blanc, jaune ou rougeâtre, âcre ; ce sont des végétaux actifs, parfois soporeux, narcotiques, d'un usage qui exige de la prudence. Le genre *Pavot*, qui lui donna son nom, fournit l'opium, médicament célèbre, ainsi que l'huile d'œillette d'un usage alimentaire ; car les semences dans cette famille ne participent pas des propriétés délétères des autres parties. Le suc de la Chélidoine est caustique, ainsi que celui de la Sanguinaire. L'*Argemone* et l'*Actæa*, qui lui appartiennent aussi, sont actives ; les racines du *Jeffersonia* et du *Podophyllum* sont purgatives. Quant au genre *Fumaria*, c'est maintenant le type d'une famille particulière.

Papavero. Nom italien du pavot, *Papaver somniferum*, L.

Papavero cornuto. Nom italien du *Glaucium corniculatum*, Pers.

Papaye. Fruit du papayer, *Carica Papaya*, L. Voy. *Carica* (II, 106), et le Supplément, au même mot.

Papaye. Nom générique des hirondelles en langue gariponne. Voy. *Hirundo*.

Papazzino. Nom italien du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

Papeeta. Nom indien de la fève Saint-Ignace, *Strychnos Ignatii*, Lam.

Papier, *Papyrus*. Tout le monde connaît la matière végétale et parfois animale préparée à laquelle on donne ce nom ; on le confectionne avec toutes sortes de tissus, comme écorces, tiges, moelle, feuilles, duvets, bourres, etc., de végétaux, avec la soie, la peau, etc. des animaux. Le papier, outre ses nombreux usages économiques, en a quelques-uns médicaux ; on l'interpose parfois entre les vêtemens et la peau pour empêcher que les premiers ne la frottent, ne l'écorchent sur des parties délicates, échauffées, comme sur les jambes ; et on se sert surtout du papier brouillard pour cela ; on l'emploie aussi pour étaler des onguens, des pommades dans le pansement des plaies. Le papier blanc et un peu fort reçoit des onguens divers tels que le diachylon, le vésicatoire, des vernis, etc., et prend le nom de *papier à cautère*, *papier vésicant*, etc., suivant l'espèce d'enduit qui le revêt (*Journ. de pharm.*, IV, 575). Le charbon léger qui résulte de l'incinération du

papier est indiqué comme pouvant arrêter le sang de la piqûre des sangsues. On place dans une dent cariée et douloureuse l'extrémité d'un cornet de papier, qu'on allume par le haut, ce qui fait tomber le liquide pyrogéné dans la cavité dentaire et calme souvent la douleur; c'est l'*huile de papier* de Lemery, liquide empyreumatique employé aussi jadis contre certains maux d'yeux et d'oreilles. Le produit nommé *pyrothonide* (voy. ce mot) paraît être de nature analogue. On colore le papier réactif avec des teintures bleues comme celles de mauve, de tournesol, de dahlia, de violette, etc., pour essayer les liqueurs alcalines ou acides, qu'elles font passer au vert ou au rouge, etc.

Papier du Nil. Nom du *Cyperus Papyrus*, L., dans quelques auteurs.

PAPILIO, Papillons. Grand genre d'insectes lépidoptères, auxquels, sans distinction d'espèces, les anciens thérapeutistes attribuaient, étant écrasés et appliqués à l'extérieur, une vertu résolutive. Voy. *Bombyx* (I, 638).

Papillaris. Nom de la lampsane, *Lapsana communis*, L. (IV, 42), en Prusse.

Papillionacées. Synonyme de *Légumineuses* (IV, 83), de la forme des fleurs dans presque toute cette famille.

Papillon. Voy. *Papilio*.

Papio, Pavio. Espèce de singe qui est le *Simia Sphynx*, L. Voy. *Simia*.

Papiru. *Ipomœa Papiru*, Ruiz et Pavon. Voy. *Ipomœa* au Supplément.

Papitza, Pappi. Noms des canards et des sarcelles en grec moderne. Voy. *Anas*.

Papoileira. Nom portugais du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

Papolghaha. Nom du papayer, *Carica Papaya*, L. (II, 106), à Ceylan.

Paponge. *Cucumis acutangulus*, L. (II, 485).

Pappel. Nom allemand du peuplier noir, *Populus nigra*, L.

Pappelknoepfe, Pappelknospen. Noms allemands des *Bourgeons de Peuplier noir*.

Pappenkraut. Un des noms allemands du pissenlit, *Taraxacum dens Leonis*, Desf.

Paproc. Nom polonais de la *Fougère mâle*.

Paprotka. Nom polonais du polypode, *Polypodium vulgare*, L.

Papuga. Nom polonais des perroquets. Voy. *Psittacus*.

Paput, Poput. Nom catalan de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Papyrier. Nom du mûrier à papier, *Broussonetia papyrifera*, Vent. (I, 673). Les étoffes que l'on fait avec l'écorce de cet arbre sont battues et amincies et non tissées; ce qui permet de les préparer rapidement, mais aussi elles sont inégales et de moins de résistance que tissées. On y imprime des couleurs grossières. On peut voir le détail relatif au procédé à suivre pour fabriquer ce genre de toile, dont nous avons des échantillons sous les yeux, dans le *Dict. des sc. nat.* (XXXVII, 443).

Papyrius. Nom donné au mûrier de la Chine ou à papier, *Broussonetia papyrifera*, Vent., par quelques botanistes modernes.

Papyrus, Papyrus d'Égypte. Noms du *Cyperus Papyrus*, L. (II, 567), chez les anciens.

Paquerette. *Bellis perennis*, L. (I, 571).

Paquette. *Chrysanthemum Leucanthemum*, L. (II, 271).

Paquio de santa crux. Un des noms américains de l'*Hymenœa Courbaril*, L.

Paquover. Un des anciens noms du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

PARA. Synonyme de *Guarana* (III, 436).

PARA. Un des noms hindou et dukhanais du *Mercure*.

PARA-PARA. Nom américain du *Sapindus Saponaria*, L.

PARACAUS. Nom donné aux perroquets par les naturels du Paraguay. Voy. *Psittacus*.

PARACÉVATIQUES (Onctions). Les anciens désignaient sous ce nom les onctions faites pour prévenir les fatigues du corps, en donnant plus de souplesse aux parties.

PARACOCCALON. Un des noms grecs du *Datura Metel*, L. (II, 591).

PARACUELLOS (Eaux minérales de). Ces eaux situées dans la province d'Aragon en Espagne, sont d'un usage très-fréquent dans les maladies strumeuses, et fort estimées dans le traitement de plusieurs affections de l'abdomen, connues sous le nom vague d'obstructions (Ballano, *Diccionario de medicina*, Madrid, 1815, tom. I, pag. 84).

PARAD, en Hongrie, comitat d'Hevesch. Ses eaux acidules et ferrugineuses, ou alumineuses, ont été décrites en 1799 par P. Kitaibel (V. son *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.)

PARADA. Un des noms sanscrits du *Mercure*.

PARADACRY. Un des noms grecs du navet, *Brassica Napus*, L. (I, 663).

PARADIESHOLZ. Un des noms allemands du *Bois d'Aloës*.

PARADIS (Graine de). Synonyme de maniguette, *Amomum Granum paradisi*, L. (I, 257).

PARADYSVISCH. Poisson des Indes orientales, de genre inconnu, dont la chair se mange, quoique peu estimée (*Dict. des sc. nat.*).

PARAGUATAN. Nom américain du *Macrocnemum tinctorium*, Kunth (IV, 175). Voy. *Annal. de chimie*, (XXVIII, 312; XXXIII, 320).

PARAH. Un des noms hindou et dukhanais du *Mercure*.

PARAÏBA. *Simaruba versicolor*, Saint-Hilaire. Voy. *Simaruba*. M. Saint-Hilaire assure que l'écorce appelée *Parobo* est celle de cet arbre, et que ce nom est corrompu de *Paraïba*.

PARAISA. Nom de l'azédarach dans la province de Caracas. Voyez *Melia*.

PARAKA. Nom du faisan, *Phasianus Gallus*, L., au Kamtschatka.

PARALA, *Paralea guianensis*, Aubl. Les Galibis, lorsqu'ils ont la fièvre, se lavent les mains avec la décoction de cet arbre de la Guiane, de la famille des Ebénacées, de la Polyandrie Monogynie (Aublet, *Guiane*, 577). La pulpe de ses fruits, qui ont le volume d'une petite prune, est assez agréable.

PARALIOS. Nom du pavot cornu, *Glaucium luteum*, Scop. (III, 379).

PARALISEOS (Flores), PARALYTICA. Noms officinaux de la primevère, *Primula veris*, L.

PARANDA. Nom de l'épervier, *Falco Nisus*, L., en langue malabare.

PARANGA-JACA. Nom malabare de l'*Anona reticulata* (I, 310).

PARAPAR. Sorte de haricot indien.

PARARO. Nom brésilien d'une variété de patate, *Convolvulus Batatas*, L. (II, 401).

PARASOL. Un des noms de l'*Agaricus procerus*, Schæff. (I, 105).

— CHINOIS. *Sterculia platanifolia*, L.

— DU GRAND SEIGNEUR. Un des noms du *Salix babylonica*, L.

PARAT. Nom du moineau franc, *Fringilla domestica*, L., en Languedoc.

PARATI APIA, PIRATI APIA. Noms du *Bodianus Apua*, Lacép. (I, 619), au Brésil.

PARATIE VAYR. Nom tamoul du *Gossypium herbaceum*, L. (III, 409).

Paratodo, Peratodo. Sous ces noms brésiliens, qui signifient *bon à tout*, on a, en matière médicale, au moins quatre ou cinq écorces, et cependant à peine si ce nom est connu depuis 5 à 6 ans; nouvelle preuve des difficultés qui se rencontrent en pharmacologie.

1° On donne le nom de *Paratodo* à la racine du *Gomphrena officinalis*, Mart. (Voyez *Gomphrena*, III, 408.)

2° Feu M. Henry a analysé une écorce, dont il avait bien voulu nous remettre un échantillon, qui a été envoyée du Brésil sous le nom de *Paratodo*; c'est probablement celle qui vient d'une Apocynée et dont M. St-Hilaire annonce qu'il parlera à son tour dans ses Plantes usuelles du Brésil. Cette écorce est épaisse d'environ deux lignes, spongieuse au milieu, avec un épiderme crevassé, d'un léger jaune-verdâtre, d'une saveur très-amère et inodore. L'analyse qu'il en a faite lui a démontré qu'elle contenait un principe amer analogue à celui que M. Vauquelin a trouvé dans le *Strychnos pseudo-quina*, autre plante du Brésil, une résine, une matière colorante non précipitable, de l'amidon, quelques sels, du ligneux (*Journal de pharm.*, IX, 410). C'est probablement à cette écorce qu'il faut rapporter ce qu'on a dit des propriétés qu'a le *Paratodo* de guérir les fièvres intermittentes, les morsures des serpens, de provoquer des vomissemens et des déjections alvines. Comme elle est très-active, son administration demande quelque attention.

3° M. Martius a désigné sous le nom de *Paratodo* une écorce du Brésil qu'il rapporte avec doute au *Canella axillaris*, Nées et Mart.; il assure qu'elle ressemble à la canelle blanche, et qu'on la donne parfois pour le *Costus;* elle est aromatique, très-amère, âcre et brûlante. On dit qu'elle est excitante, sudorifique, diurétique, et très-utile dans les fièvres adynamiques, etc. (*Journ. de chim. méd.*, VI, 205).

4° L'écorce d'un poivre du Brésil, qui est probablement celle du *Piper umbellatum*, L., appelé *Pariparoba* dans ce pays, mais qu'on ne désigne dans nos livres que sous celui d'*écorce poivrée* (voy. III, 53) a été aussi confondue avec le *Paratodo*, peut-être à cause de son origine brésilienne, et de la ressemblance de son nom avec celui de ce dernier.

5° Il faut peut-être encore ranger parmi les écorces confondues sous le nom de *Paratodo*, une très-grosse écorce à parenchyme orangé dont nous parlerons au mot *Parobo*, et qui est sans doute la seconde espèce de ce nom dont a traité M. Guibourt (*Hist. des drogues*, I, 402), et que M. Henry nous a donnée sous le nom de *Parobo*. Voy. *Parobo* et *Quassia*.

Il ne faut pas confondre enfin le *Paratodo* avec le *Paraiba*, qui

est le *Simaruba versicolor*, St.-Hil., bien que cet auteur assure qu'il en provienne.

Paratura. Nom brésilien d'une sorte de Cypéracée dont la racine est aromatique et employée comme fortifiante en fumigation, en bains, en lavemens, etc. (Pison, *Brasil.*, 115).

Paravas. Herbe du détroit de la Sonde, qui y est très-employée comme rafraîchissante.

Paraveris. Nom galibi de l'*Ambelania acida*, Aubl. (I, 223).

Parchita. Nom américain du *Passiflora fœtida*, L.

Parcike. Nom hollandais de la salicaire, *Lythrum Salicaria*, L.

Parcul. Arbre de l'Inde dont les feuilles sont employées contre la gravelle (*Journ. de pharm.*, I, 460).

Parcus. Nom du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., dans Belon.

Pardalianches. Nom du *Doronicum Pardalianches*, L. (II, 670), chez les anciens.

Pardalios. Espèce de pierre. Voy. *Panthera*.

Pardalis des anciens. C'est la panthère, *Felis Pardalis*, L.

PARDOUX (Saint). Hameau à 3 lieues s.-e. de Bourbon-l'Archambault, dans lequel est une source froide, bouillonnante, acidule et ferrugineuse, d'une saveur piquante suivie d'un gout vineux et martial, nommée *source vineuse* ou *eau de Saint-Pardoux*. Elle est reçue dans un petit réservoir, et donne 200 litres d'eau par heure. Cette eau est fort usitée dans tous les environs, en boisson (une pinte et davantage), en gargarisme, en lotions, dans les cas de scorbut, de scrofules, de leucorrhée, d'engorgement des viscères, etc., mais ne se prend guères sur les lieux où il n'existe pas d'établissement; elle supporte bien du reste le transport. M. P.-P. Faye la dit astringente, détersive, antiseptique, et rapporte 3 observations de ses bons effets. Elle est fort active et fort simple dans sa composition, qui n'offre que du carbonate de fer (1 grain 1/3 par pinte), et du gaz acide carbonique en grand excès (19 grains 1/2). Une autre source voisine, celle de *la Fomford*, située dans une prairie à 1/4 de lieue au s.-e., est analogue quoique un peu plus faible (carbonate de fer, 3/4 de grain; acide carbonique en excès, 13 gr.) : elle serait célèbre partout ailleurs; mais, vu le voisinage de St-Pardoux, elle ne sert dans le pays qu'à des usages économiques.

Perreau (P.). La singularité de la fontaine de Saint-Pardoux, en Bourbonnais. Paris, 1600, in-8. — Faye (P.-P.). Nouvel essai sur les eaux therm. et min. de Bourbon-l'Archambault, ou Histoire phys. chim. et méd. des eaux 1° thermales, etc.; 2° etc.; 3° acidules ferrugineuses de Saint-Pardoux (voy. p. 201). Bourbon-l'Archambault, 1804, in-8, fig.

Pardus. Nom latin de la panthère, *Felis Pardalis*, L.

Pardwa. Nom polonais de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L.

Parégoriques, *Paregorica*. Synonyme d'*Anodyns* (I, 312).

Pareira blanc. M. Descourtilz dit qu'on donne ce nom à l'*Abuta rufescens*, Aubl.

— brava. Voy. *Cissampelos Pareira*, Lam. (II, 296).

— rouge. M. Descourtilz prétend qu'on appelle ainsi une variété de l'*Abuta refuscens*, Aubl., dont le dessous des feuilles est cou-

vert d'un duvet rougeâtre. Il assure qu'on regarde ces deux variétés, non usitées en Europe, comme diurétiques, aux Antilles (*Flore médicale des Antilles*, IV, 101).

PARELLE. Un des noms de la patience, *Rumex Patientia*, L.

PARELLE, *Lichen Parellus*, L. (IV, 103). La couleur à laquelle on donne ce nom, et que l'on extrait surtout de ce lichen, d'après les auteurs, n'en proviendrait pas suivant un article de M. Guibourt qui s'appuie de l'autorité de Ramond à ce sujet, lequel assure qu'elle est fournie, outre les *Lichen corallinus*, L., et le *Variolaria Orcina*, Achar., que nous avons cités, par les *Lichen geographicus*, L., *scrupòsus*, Schreb., *sulfureus*, Hoffm., les *Variolaria dealbata*, Ach. et *aspergilla*, Achar.; et que le *Lichen Parellus* serait au contraire rejeté par les fabricans auvergnats (*Journ. de chimie médicale*, VII, 211). Nous croyons bien que ces Lichénées peuvent en fournir, mais nous ne saurions penser que le *Lichen Parellus*, si voisin de ceux dont nous venons de parler, ne soit pas dans le même cas.

PARESSEUX. Un des noms du butor, *Ardea stellaris*, L.

PARFUMS. Voy. *Odeurs*.

PARGHI. Un des noms espagnols du pagre, *Sparus Pagrus*, L.

PARGNEAU. Nom des carpillons, à Lyon. Voy. *Cyprinus Carpio*, L.

PARIATACU. Nom brame du *Nyctanthes Arbor tristis*, L. (IV, 639).

PARIÉTAIRE. *Parietaria officinalis*, L.

— D'ESPAGNE. *Anthemis Pyrethrum*, L. Voy. *Pyrethrum*.

PARIETARIA. Nom espagnol, italien et portugais du *Parietaria officinalis*, L.

PARIETARIA. Genre de plantes de la famille des Urticées, de la Polygynie tétrandrie; dont le nom vient de *paries*, muraille, parce que l'espèce vulgaire croît sur les murs ou à leur pied.

P. officinalis, L., pariétaire. (*Flore médicale*, V, figure 263). Cette plante vivace, insipide, inodore, abonde sur tous les murs, particulièrement sur ceux qui sont placés au nord. Ses tiges sont étalées, rameuses, dressées, longues d'un pied environ, pubescentes ainsi que les feuilles qui sont alternes, un peu rudes, ovoïdes, allongées, atténuées aux deux extrémités, pétiolées, très-entières, luisantes en dessus; les fleurs sont petites, polygames, verdâtres, agglomérées, à 4 divisions à la corolle qui renferme les étamines à filament élastique, et un style; le fruit est monosperme et indéhiscent. La pariétaire est un de ces végétaux dont l'emploi est extrêmement fréquent et presque domestique. On l'estime adoucissante, diurétique, émolliente, rafraîchissante, etc. Les anciens, qui s'en servaient beaucoup aussi, lui accordaient la propriété de guérir la fièvre, et Aristoxène la donnait contre celle à type quarte; Dioscoride dit qu'elle est résolutive, et de son temps on l'appliquait sur les tumeurs goutteuses. C'est surtout comme diurétique qu'on en fait le plus d'emploi, parce qu'on

lui accorde de contenir beaucoup de nitre, qu'elle puise dans les murs où elle croît (Pharmac. de Brugnatelli). On la donne dans les maladies des voies urinaires, dans la gonorrhée, dans les affections fébriles, inflammatoires, hydropiques, etc.; enfin dans tous les cas où on désire augmenter le cours des urines, ou tempérer la circulation et la chaleur fébrile. Ferrein rapporte que M. Poissonnier l'aîné a guéri un hydropique en lui faisant boire le lait d'une chèvre nourrie avec la seule pariétaire (*Mat. méd.*, II, 489). Ses propriétés lithontriptiques ont été fort vantées, mais il est probable que sa croissance entre les pierres qu'elle *brise* pour y végéter, est surtout ce qui l'a recommandée à cet égard. On en fait usage aussi dans la gravelle, la colique néphrétique, etc. Son suc se prend à la dose de 3 à 4 onces. On l'emploie fraîche et sèche; on dit dans le *Journal de pharmacie* (V, 209) que son eau distillée s'altère promptement, à cause de la présence d'une matière végéto-animale. C'est en décoction, et à la dose d'une poignée par pinte d'eau, qu'on s'en sert le plus ordinairement. Elle fait partie des *herbes émollientes*. Cuite, on l'applique en cataplasme sur les tumeurs chaudes, douloureuses, etc.; on la donne aussi en lavement. On assure que, répandue sur les tas de blé, elle en écarte les charançons. La pariétaire, d'après M. Planche (*Journ. de pharm*, VIII, 367) est une des plantes qui renferme le plus de soufre. Il serait utile de s'assurer de la quantité de nitre qu'elle contient, car si son abondance était vraiment remarquable on pourrait l'en extraire avec profit, rien n'étant si commun que ce végétal dans la plus grande partie de l'Europe.

Pariette. Un des noms de la parisette, *Paris quadrifolia*, L.

PARIGLINE, *Parillina*. Alcaloïde végétal regardé comme le principe actif de la salsepareille par M. Galileo Palotta, auteur de sa découverte. C'est une substance blanche, pulvérulente, légère, inaltérable à l'air, d'une saveur amère très-austère, un peu astringente et nauséeuse, d'une odeur particulière, insoluble dans l'eau et l'alcool froids. Quelques expériences de M. Palotta établissent qu'à la dose de 2 à 13 grains cet alcaloïde agit surtout comme débilitant, ralentit la circulation, détermine quelquefois un sentiment de constriction à l'œsophage, des nausées, est enfin diaphorétique comme la salsepareille. Il croit qu'il serait utile dans le rhumatisme chronique, les dartres, etc. (*Bull. des sc. méd.* de Fér., V, 152). On l'obtient en traitant par du lait de chaux une forte infusion de salsepareille, faisant agir sur le précipité de l'eau chargée d'acide carbonique, évaporant la liqueur, traitant le résidu desséché par l'alcool à 40°, et distillant enfin au bain marie: le produit de la distillation abandonné à l'air libre laisse déposer la parigline. Voyez *Smilacine*.

Parili. Arbre du Malabar dont les feuilles et la racine passent pour

calmantes, et propres à adoucir les humeurs ; ses feuilles cuites en cataplasme apaisent les douleurs hémorrhoïdales (*Hort. mal.*, V, t 3).

Parinarium senegalense, DC. Arbre de la famille des Rosacées, dont le fruit est comestible au Sénégal sous le nom de *Neou*, d'après M. Perottet. Les amandes des fruits des *P. montanum*, Aubl., et *P. campestre*, Aubl., sont bonnes à manger.

Paringay puttay. Nom tamoul du *Smilax China*, L.

Paringhi sambrani. Nom tamoul du *Boswelia serrata*, Roxb. (I, 649).

Pariparoro. Un des noms brésiliens du *Piper umbellatum*, L.

Paripou. Palmier de la Guiane, dont le fruit, du volume d'une noix et de couleur orange, est comestible étant cuit dans l'eau (Perottet, *Cat. raisonné*, Annal. de la Soc. lin. de Paris, mai, 1824). On pourrait extraire une huile bonne à manger du brou de ce fruit.

PARIS. Montagne de la Caroline du sud, du flanc oriental de laquelle coule une eau sulfureuse (Alibert, *Précis*, etc., 536).

PARIS, capitale de la France. On a regardé comme minérales deux sources situées, l'une dans le faubourg St-Antoine, ancienne maison de Billet, que Carrère en 1785 (*Cat.*, etc., 302) disait déjà n'être plus connue, l'autre dans un puits de l'Ecole Militaire. L. Lémery (*Hist. de l'Acad. roy. des sc.*, 1706, p. 40) a trouvé dans la première un sel nitreux mêlé à une terre entièrement argileuse ou sulfureuse ; et Martin (*Journ. de Méd.*, novembre 1757, p. 354) a obtenu de la seconde, par pinte, 11 grains 1/3 de sélénite, 4 gr. 4/5 de nitre, 3 gr. de sel marin, et 7 gr. 7/10 de terre insoluble. Ces eaux sont inusitées.

M. B. (Billet). Lettre sur l'analyse et les vertus des eaux min. dont la source est dans son jardin, proche la croix Faubai, au faubourg Saint-Antoine-lez-Paris. Paris, 1707, in-12.

PARIS. Genre de plantes de la famille des Asparaginées (Smilacinées, R. Brown), de l'Octandrie monogynie, dont le nom dérive, dit-on, de *par*, *paris*, égal, à cause de la disposition régulière de ses feuilles ; il ne renferme que deux espèces dont la suivante est la seule qui mérite que nous en parlions.

P. quadrifolia, L. Parisette, herbe à Paris, raisin de renard, étrangle loup. Elle croît dans les bois couverts où ses tiges simples (à 4 feuilles au sommet, ovales, disposées en croix, du milieu desquelles sort une seule fleur verdâtre, assez grande, n'ayant qu'une enveloppe à 8 divisions), et son fruit noir, bacciforme, à 4 loges polyspermes, la font remarquer au printemps. Cette plante qui fait une sorte de disparate dans la famille où elle est placée, non-seulement par son port, mais encore par ses qualités (ce qui l'a fait mettre par M. De Candolle, avec le genre *Trillium*, dans un groupe qu'il appelle les *Trilliacées*), est suspecte et dit-on vénéneuse : il ne faut donc l'employer qu'à petites doses et avec réserve jusqu'à ce que des expériences positives et l'analyse chimique nous aient révélé exactement ses propriétés et ses principes. Conrad

Gesner qui en avala un gros dans du vin, eut des sueurs copieuses et de la sécheresse de gosier (*Epist. med.*, I, p. 53). En Angleterre on la nomme *true-love*, amour vrai, parce qu'on en faisait des filtres amoureux, ce qui n'a jamais lieu qu'avec des plantes dangereuses qui endorment ou qui provoquent des idées érotiques. On l'a aussi donnée contre les maladies mentales, l'épilepsie, etc., sans doute d'après les mêmes idées. Le nom d'*étrangle-loup* qu'elle porte chez nous semble indiquer son action énergique. A Kalouga, en Russie, on prescrit ses feuilles, qui ont une saveur herbacée, douceâtre, contre la rage, avant la maturité des semences (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIII, p. 356). Bergius donne les feuilles pulvérisées, à la dose d'un scrupule, dans la toux spasmodique des enfans, ce qui leur lâche le ventre et leur procure du sommeil. On les a également indiquées contre les convulsions (*Mat. méd.*, p. 313); c'est surtout comme vomitive que la parisette a été conseillée. Linné est le premier qui ait présenté sa racine, dont l'odeur est un peu narcotique, et la saveur faible, comme succédanée de l'ipécacuanha à dose double de celui-ci[1]. Willemet qui l'a donnée à trois malades attaqués de la dysenterie, à la dose de 35 à 50 grains en poudre, la considère comme un émétique *doux*, et assure qu'elle a opéré à sa satisfaction (*Mat. méd. ind.*, p. 12); de sorte qu'il veut qu'on l'administre concurremment avec un grain d'émétique. Les baies, qui ont le volume d'un gros pois, paraissent la partie la plus délétère de la plante. On assure qu'elles empoisonnent les gallinacés; tandis que Lobel et Pena prétendent qu'elles sont le contrepoison de l'arsenic et du sublimé corrosif. Gesner, déjà cité, fit périr deux chiens avec douze grains de noix vomique; mais ayant donné le double d'herbe à Paris, à un troisième, il n'en éprouva rien. Bulliard dit que les semences excitent le vomissement. Les teinturiers se servent des feuilles de cette plante, inusitée aujourd'hui, bouillies avec l'alun, pour quelques teintures.

Paris-fogel. Nom suédois du gros-bec commun, *Loxia Coccothraustes*, L.

Parisataco. Un des noms indiens du *Nyctanthes Arbor tristis*, L.

PARISE (Saint-). Village du département de la Nièvre à 3 lieues de Nevers, près duquel, dans un chemin, est une source froide, acidule, exhalant une forte odeur hydrosulfurique, et nommée *Lafond bouillant* par les habitans des environs, qui en font usage quelquefois contre les fièvres intermittentes rebelles. Duclos n'y a indiqué que 1/307 de terre blanchâtre, feuillée, sans mélange de sel (Carrère, *Cat*, etc., 501); mais Hassenfratz (*Ann. de chim.*, I, 89) y a trouvé, par livre:

---

[1] On prête à tort, dans le 1er volume des *Mém. de l'acad. royale de médecine* p. 457, cette assertion à Desbois de Rochefort, qui ne parle pas de cette plante.

gaz hydrogène sulfuré, quantité variable; gaz acide carbonique 14,5; sulfate de chaux, 13,3; carbonate de chaux, 11,8; c. de magnésie, 0,55.

Parisetta. Nom portugais de la parisette, *Paris quadrifolia*, L.
Parisette. Herbe à Paris. *Paris quadrifolia*, L.
Parisiole. Nom français du genre *Trillium*.
Parisola domestica, Parizola. Noms italiens des mésanges. Voy. *Parus*.
Paritaire, Paritoire. Anciens noms de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.
Pariti. Nom malabare de l'*Hibiscus tiliaceus*, L. (III, 492).
Parix. Un des anciens noms de la grande mésange, *Parus major*, L.
Parkia africana, Rob. Brown. Synonyme d'*Inga biglobosa*. W. (III, 605).

Parkinsonia aculeata, L. Les fleurs pulvérisées de cet arbrisseau, de la famille des Légumineuses, sont employées par les mulâtres, à Sigalina, comme fébrifuges, d'après M. Descourtilz (*Flore méd. des Antilles*, I, 54).

Parmelia saxatilis, Achar. Voy. *Lichen saxatilis*, L. (IV, 106).
Parménie. Un des noms vulgaires de l'hellébore fétide (III, 467).
Parmentière. Un des noms de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Parnassia palustris, L., Parnassie, Hépatique blanche. Cette plante d'une famille indéterminée, voisine des Helléboracées, de la Pentandrie Tétragynie, herbacée, vivace, l'une des plus jolies de notre pays, où elle croît dans des lieux tourbeux, humides, et se fait remarquer par ses fleurs blanches, à houppes globuleuses dorées, est usitée dans les environs du lac Baikal, à Irkutzk, etc., comme un remède populaire, en décoction, contre les rétentions d'urine, d'après le docteur Rehmann (*Nouv. journ. de méd.*, V, 208). Gmelin dit aussi qu'en Sibérie on s'en sert dans la strangurie et le calcul (*Flora sibir.*, IV, 91). Cette plante, un peu amère étant fraîche, est insipide et inodore étant sèche. On la dit légèrement astringente; son infusion est rougeâtre et amère au goût; elle prend une couleur rouge foncé, si on jette dedans du sulfate de fer (*Encyclopédie méth.*, Médecine, VII, 141). Dioscoride assure que sa décoction est bonne contre les maladies des yeux; et que la semence est diurétique, astringente, etc.

Parobo. Ecorce épaisse à épiderme grisâtre, à fibres de couleur fauve ou orangée, provenant du Brésil et qu'on soupçonne être celle d'une Euphorbiacée, ou, suivant M. A. St-Hilaire, celle de son *Simaruba Paraiba*. Elle contient, d'après l'analyse de M. Henry père, du caoutchouc, de la cire, un principe amer, de la résine, de la gomme, une matière colorante et de l'oxalate de chaux (*Journ de pharm.*, X, 165). On ne dit pas quel usage on en fait. Voyez *Paratodo* (V, 200) et *Quassia*.

Parocho. Nom du coquemollier à Saint-Domingue, *Theophrasta americana*, L.
Paronique. *Illecebrum Paronychia*, L. (III, 592).

Paronychia. Dioscoride paraît indiquer sous ce nom la rue de mu-

raille, *Adiantum Ruta muraria*, L. Linné l'a appliqué à une plante du midi de la France, de son genre *Illecebrum*, *I. Paronychia*, L. que Matthiole a fait graver en regard du texte dans son commentaire sur cet auteur (*Comm.*, 390) et qui est employée dans quelques localités. Voyez *Illecebrum* (III, 592).

PARONYCHIÉES, *Paronychiæ*. Famille naturelle de plantes, distraite des Amarantacées, et de la série des Dicotylédones polypétales à étamines périgynes, où les fleurs sont petites et les feuilles opposées; elle ne renferme que des plantes sans propriétés médicales sensibles.

PARONZINO. Nom italien de diverses mésanges. Voy. *Parus*.

PAROTE. Un des noms vulgaires du *Chenopodium ambrosioides*, L. (II, 223).

PAROUTI. Nom tamoul du cotonnier, *Gossypium* (III, 409).

PARQUI. Nom chilien du *Cestrum Parqui*, L. (II, 192).

PARRA. Nom du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., dans Pline.

PARRANG. Un des noms indiens du *Mimosa scandens*, L. (I, 14).

PARROT. Nom des perroquets en anglais. Voy. *Psittacus*.

PARROT-BECK. Poisson inclassé des environs de l'île Ste-Hélène, dont le dos et la tête sont verts et dont la chair a une bonne saveur. (*Dict. des sc. nat.*)

PARSACRE. Un des noms bretons de l'*OEnanthe crocata*, L. (V, 10).

PARSEE CUNJAMKORAY. Nom tamoul d'une variété du *Melissa officinalis*, L. (IV, 295).

PARSI VADOMVITTULU, PARSIE VADOMCOTTAY. Noms tellingou et tamoul de l'*Amygdalus communis*, L. (I, 262).

PARSLEY. L'un des noms anglais de l'ache, *Apium graveolens*, L.

PARSLEY LEAV'D YELLOW ROOT. Un des noms anglais du *Zanthorrhiza apiifolia*, L'h.

PARSSTY. Un des noms du pois de merveille, *Cardiospermum Halicacabum*, L.

PARST. Sorte de bière que les Polonais font avec les feuilles de la fausse branc-ursine, *Heracleum Sphondylium*, L. (III, 478).

PARSZOZ PORSTINASKI. Nom polonais de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L.

PARTHENIS. Un des anciens noms de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L. (I, 451).

PARTHENION. Un des noms grecs de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L., dans Dioscoride (lib. IV, c. 183).

PARTHENIUM. Nom de la matricaire, *Matricaria Parthenium*, L. (IV, 265), dans Hippocrate. C'est aussi le nom d'un genre de la famille des Composées dans Linné.

PARTRIDGE. Nom anglais des perdrix. Voy. *Tetrao*.

PARTRIDGE BERRY. Nom anglais du *Gaultheria procumbens*, L.

PARULA, PARULUS. Anciens noms latins de la grande mésange, *Parus major*, L.

PARUS, Mésanges. Genre de petits oiseaux de l'ordre des Passereaux, dont nous avons plusieurs espèces. La plus commune dans les taillis et les jardins, surtout en automne, est le *P. major*, L., grosse mésange ou charbonnière, quelquefois usitée comme aliment, peu savoureux d'ailleurs. Séchée, réduite en poudre et prise dans du vin blanc, depuis un scrupule jusqu'à un gros, son usage passait jadis comme propre à guérir l'épilepsie, à chasser les glaires et les graviers des voies urinaires. Pallas (*Voyages*, V, 441) rapporte aussi que les habitans des bords du Volga emploient en topique le nid de la mé-

sange de Lithuanie, *Parus pendulinus*, L., après l'avoir fait chauffer, contre les maux de dents et les fluxions.

PARUSSINA. Nom des mésanges en Piémont. Voy. *Parus*.

PARYGRA. Ancien nom d'une espèce d'emplâtre, soi-disant humide, comme l'indique l'étymologie du mot, où l'huile entrait en quantité prédominante.

PAS D'ANE. *Tussilago Farfara*, L.

PASAHE. Nom du *Bézoard* en Perse (I, 591).

PASAS. Nom espagnol du raisin. Voy. *Vitis vinifera*, L.

PASCAN. Variété de vigne peu estimée.

PASCHUIN PAAL. Nom tamoul du *Lait de Vache*.

PASCULA. Nom de la sarcelle commune dans Scaliger. Voy. *Anas*.

PASEN. Voy. *Pazan*.

PASENG, ou Chèvre sauvage. Voy. *Capra Ægagrus*, L. (II, 78).

PASOTE. Un des noms péruviens du *Chenopodium ambrosioides*, L. (II, 223).

PASPALON. Nom grec du millet, *Panicum italicum*, L.

PASPALUM. Genre de la famille des Graminées. Le *P. Chepica*, Bertero (inédit), a sa racine employée en médecine à St-Yago au Chili, d'après M. Bertero qui ne nous donne pas d'autres détails. Le *P. ciliatum*, Rottb., espèce de Surinam, est signalé comme utile dans l'ictère, d'après F. Rottbœll (Sprengel, *Histoire de la méd.*, VI, 467). Le *P. frumentaceum*, Rottb., nommé *varangon* dans l'Inde, a ses graines comestibles à Pondichéry, étant écorcées comme le riz : il est précieux en ce qu'il croît dans les terrains secs ; il y en a une variété qui cause des vertiges, connue sous le nom de *menya*, de *mana*, phrénésie, en indien (*Mémoires du Muséum*, VI, 320). Quant au gros chiendent, *Paspalum Dactylon* de quelques auteurs, c'est le *Panicum Dactylon*, L. Voyez *Panicum*.

PASQUE FLOWER. Nom anglais de la coquelourde, *Anemone Pulsatilla*, L.

PASSA. Raisins séchés au soleil. Voy. *Vitis*.

PASSÆ. Synonyme de *Passulæ*, raisins secs.

PASSALUS. Genre d'insectes coléoptères pentamérés, de la famille des Priocères. On mange la larve d'une de ses espèces, le *P. interruptus*, Fabr., dans les contrées chaudes de l'Amérique, des Indes orientales et de la Nouvelle-Hollande ; Mlle Mérian l'a trouvée à Surinam dans les racines de patates. Il paraît que l'insecte parfait existe aux Antilles dans les sucreries.

PASSAPU. Un des noms tellingous du *Curcuma longa*, L. (II, 524).

PASSAPUVENNY. Nom tellingou de la *Gomme-Gutte*. Voyez *Stalagmites*.

PASSARA, PASSARINA. Noms italiens du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.

PASSARAGE. Nom de l'outarde, *Otis tarda*, L.

PASSARUM KOWU. Nom tellingou de la *Graisse*.

PASSE-FLEUR. *Anemona Pulsatilla*, L. (I, 292).

— — (SAUVAGE). *Lychnis dioica*, L. (IV, 164).

— MUSC. Un des noms du *Moschus moschiferus*, L.

— PIERRE. Un des nom du *Crithmum maritimum*, L. (II, 466).

— RAGE. *Lepidium latifolium*, L. (IV, 89). La petite passerage est le *Lepidium Iberis*, L. ; la passerage sauvage, le *Lepidium ruderale*, L.

Passe rose. *Alcea rosea*, L. (I, 148).
— satin. *Lunaria annua*, L. (IV, 157).
— velours. *Celosia paniculata*, L. (II, 170).
Passelie keeray. Nom tamoul du *Portulaca quadrifida*, L.
Passer. Nom latin des moineaux ou passereaux. Voy. *Fringilla* (III, 297).
— canarius. C'est le *Fringilla canaria*, L.
— lævis. Ancien nom latin de la *plie* et du *carrelet*, *Pleuronectes Platessa*, L.
— squamosus. Nom donné jadis à la limande, *Pleuronectes Limanda*, L.; au flez, *Pleuronectes Flesus*, L., etc.
Passerat, Passerère. Anciens noms du moineau commun, *Fringilla domestica*, L.

PASSEREAUX. Ordre très-nombreux d'oiseaux, la plupart fort petits, auquel se rapportent les gobes-mouches, les merles, les loriots, les becfins et les fauvettes, les hirondelles, les alouettes, les mésanges, les bruans, les moineaux proprement dits, les corbeaux, les martins-pêcheurs, etc. Voy. *Muscicapa*, *Turdus*, *Oriolus*, *Motacilla*, *Hirundo*, *Alauda*, *Parus*, *Emberiza*, *Fringilla*, *Corvus*, *Alcedo*, etc.

Passerina. Un des noms de l'herbe à l'hirondelle, *Stellera Passerina*, L.
Passeron, Passière. Noms du *Fringilla domestica*, L., en Provence et en Saintonge.

PASSIFLORA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la Gynandrie trigynie. Ce sont des végétaux, la plupart ligneux, volubiles, munis de vrilles, ayant des fleurs d'une organisation très-singulière, où on a cru reconnaître le marteau, la couronne de la passion, etc.; ce qui a valu à ce groupe le nom générique qu'il porte. Le fruit de plusieurs d'entre eux, qui est une sorte de pomme ou plutôt de péponide, est comestible; et leur suc aigrelet, sucré et rafraîchissant, est usité dans les fièvres, etc. Plusieurs de ses espèces, qui sont nombreuses, sont cultivées pour l'ornement des jardins ou des serres chaudes. Ce genre a été sous-divisé en plusieurs autres, *Murucuja*, *Granadilla*, *Astephanantes*, etc., par Jussieu (*Annales du muséum*, tome VI, p. 102).

P. alata. On mange à l'Ile-de-France le fruit aigrelet de cette espèce, qui a la tige quadrangulaire.

P. cærulea, L. Grenadille, fleur de la passion. Originaire du Brésil, c'est la seule qu'on puisse cultiver chez nous en pleine terre, dans les jardins ou lieux bien exposés, en la couvrant l'hiver, pour en faire des berceaux, garnir des murailles, etc., où ses belles fleurs bleues font un effet admirable. Son fruit, qui est orangé, ne mûrit pas chez nous; mais il paraît qu'en Provence et en Italie il acquiert assez de maturité pour être comestible. Le *Murucuja Guacu* de Pison paraît être cette espèce ou une bien voisine; on mange au Brésil ses fruits qui ont le volume d'une pomme, et dont la pulpe, qui est safranée, a un goût vineux; ils sont rafraîchissans, apaisent la soif, excitent l'appétit; on en fait un sirop agréable.

P. coccinea, Aubl. Le fruit de cette espèce de Cayenne a une

pulpe gélatineuse bonne à manger (Aublet, *Guiane*, II, 830). M. Ricord dit le contraire.

P. fœtida, L., Marigouja. Les fleurs de cette espèce sont estimées comme pectorales en infusion ; la plante entière est anti-hystérique d'après Nicholson, et estimée pour rappeler les règles d'après Poupée-Desportes. Son fruit, quoique médiocre et petit se mange.

P. laurifolia, L. Liane à pomme ou pomme de liane. Cette espèce des Antilles a ses fruits comestibles, odorans, de la grosseur et du volume d'un œuf, de couleur jaune à leur maturité, rafraîchissans d'après Labat. Ils sont remplis d'une espèce de gelée, qu'on suce en perçant leur peau qui a l'épaisseur du parchemin (*Nouv. voyage*, I, 374) ; ses feuilles sont estimées vermifuges à la dose d'un à deux gros en poudre.

P. ligularis, Juss. Les fruits, gros comme des citrons et d'une saveur aigrelette, sont comestibles dans l'Amérique du sud (*Nova genera et spec.*, II, 128).

P. lyræfolia, Tussac. Cette espèce très-curieuse, de la Jamaïque, a des fruits usités comme rafraîchissans et apéritifs, dans les maladies du foie, les fièvres, les phlegmasies, les affections cutanées, etc. Leur décoction provoque les urines (*Flore méd. des Antilles*, IV., 97).

P. maliformis, L., pomme de la Dominique, pomme coui des nègres. Ses fruits, qui ont l'apparence d'une pomme, sont comestibles; on les sert sur les tables aux Antilles; on dit qu'on fait des tabatières avec l'écorce du fruit, qui a assez d'épaisseur. M. Ricord dit que cette épaisseur est telle qu'elle empêche de manger le fruit, malgré l'assurance de M. Lamarck.

P. Murucuja, L., Liane à caleçon (de la forme bilobée des feuilles). Le nom de *murucuja* est celui que portent au Brésil les passiflores, employées extérieurement contre les affections de la peau ; plusieurs ont des fruits rafraîchissans. Sous cette appellation Pison indique quatre espèces distinctes, telles que le *M. Guacu*, qui est probablement le *M. cærulea*, L. ; le *M. Miri*, autre espèce dont les feuilles sont désobstruantes, diurétiques ; on s'en sert en fomentation, en décoction ; on les applique contuses sur les hémorrhoïdes, etc. (Pison, *Bras.*, 107). Tournefort avait fait le genre *Murucuja* de ces espèces, aujourd'hui rétabli. Celle de Linné a les feuilles réputées vermifuges aux Antilles.

P. normalis, W. Celle-ci porte le nom de *contrayerva*, parce qu'on lui suppose les propriétés du vrai *Dorstenia Contrayerva*, L. (II,672).

P. ornata, Kunth. Cette plante a les fruits comestibles dans l'Amérique du sud où elle croît.

P. quadrangularis, L. Barbadine. Ce végétal, dont le nom spécifique latin provient de sa tige quadrangulaire, et le nom français de ce

qu'on la cultive à la Barbade, a une racine qui est un poison narcotique très-énergique, d'après M. Ricord-Madiana qui a publié un travail sur cette plante de l'Ile-de-France, etc., cultivée dans les jardins aux Antilles et chez nous; il en a extrait un principe qu'il appelle *passiflorine*. La décoction de cette racine fit périr un chien en 40 minutes; aussitôt que l'animal l'eut prise, il tomba sur le côté comme frappé d'apoplexie; on trouva les vaisseaux du cerveau gorgés de sang noir, ainsi que le cœur. Des volailles à qui on ingéra l'infusion de cette racine, furent dans un état cataleptique, et des lézards dans une stupeur qui dura quelques heures. Le temps paraît détruire l'effet de ce poison, car des racines de trois ans n'ont plus rien produit. A Bourbon on dit cette racine vomitive, et on l'ajoute à l'*Apocynum scandens* pour produire cet effet (*Journ. de pharm.*, I, 476); mais cette dernière plante suffit pour causer le vomissement, et nous venons de voir que la grenadille est trop pernicieuse pour songer à l'employer. M. Ricord ne lui reconnaît jusqu'ici aucun emploi médical positif, car celui d'expulser le tænia n'est pas très-certain. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les fruits, qui sont très-gros (il y en a qui pèsent 6 livres), sont bons à manger. M. Ricord assure que le *Petiveria fœtida*, L., adoucit ses effets délétères.

P. tinifolia, Juss. On mange à Cayenne le fruit de cette espèce, qui est jaune et de la grosseur d'un abricot.

Donato d'Eremita. *Vere effigia della granadilla, etc.* Neapoli, 1619. — Hellmann (J.-W.). *De passiflorâ.* Upsaliæ, 1745.— Cavanilles (A.-J.). *Dis. bot. de passiflorâ.* Madrid, 1790.— Ricord-Madiana (J.-B.). Histoire naturelle et toxique de la barbadine quadrangulaire, etc. (*Journ. de pharm.*, XVII, 465, 536 et 581). — *Idem.* Recherches et expériences sur les propriétés médicales de quelques espèces de *Passiflora* (*Ann. d'hist. nat. de New-York*, tom. I; en anglais).

PASSIFLORÉES, *Passifloreæ*. Famille naturelle de plantes Dicotylédones polypétales à étamines périgynes superovariées, qui a pour type le genre *Passiflora*. Ce sont des végétaux sarmenteux, à vrilles axillaires, à feuilles alternes souvent digitées, à fleurs d'une organisation très-singulière et d'une grande beauté; leurs fruits sont parfois comestibles. Elles ne contiennent guère que ce genre qu'on a sous-divisé en plusieurs autres, et n'offrent en général que peu ou point de propriétés médicales, sauf une seule espèce qui paraît vénéneuse, le *P. quadrangularis*, L. : le genre *Carica* en est rapproché par plusieurs auteurs.

PASSIFLORINE. Un des principes immédiats du *Passiflora quadrangularis*, L.

PASSTRNAK. Nom bohême du panais, *Pastinaca sativa*, L.

PASSULÆ. Ce nom, qui signifie raisin cuit, se donne dans les anciens auteurs de matière médicale aux grains de raisins secs. Les *passulæ majores* sont les gros raisins de Perse, de Damas, etc., et les *passulæ minores* les petits, tels que le raisin de Corinthe, etc. On les nomme aussi *uvæ*, de *uva*. Voyez *Vitis*.

PASSUM. Vin fait avec le raisin séché sur le cep, comme le sont ceux de Bergerac, de Malaga, etc.

PASSY. Gros bourg, situé aux portes et à l'ouest de Paris, dans une position aussi agréable que salubre, sur un coteau qui borde la rive droite de la Seine. Il y existe plusieurs sources d'eaux minérales froides, distinguées en *anciennes* et *nouvelles*, sans compter celles de Calsabigi, découvertes vers le milieu du siècle dernier, et presque aussitôt délaissées.

Les *sources anciennes*, au nombre de deux, très-rapprochées l'une de l'autre, étaient jadis regardées, d'après les analyses de Lemery, de Geoffroy le cadet, de Raulin et de Brouzet, comme analogues aux nouvelles, quoique plus faibles. Les recherches de M. Planche ont fait voir que, prises à la source, elles contiennent une si petite quantité de fer, à l'état de carbonate, que dans les temps de pluie elles en paraissent dépourvues; qu'épurées, c'est-à-dire, exposées à l'air pendant plusieurs mois dans des jarres, comme on a coutume de le faire pour l'usage médicinal, elles en offrent rarement quelques traces, diffèrent peu de l'eau des puits de Paris, et par conséquent ne méritent réellement pas le titre d'eaux minérales ferrugineuses. Celles-ci, en effet, lui ont donné par pinte : sulfate de chaux, 25 grains 1/4; sulfate de magnésie, 6 1/2; muriate de magnésie, 3 1/4; carbonate de chaux et de magnésie, 3/4; muriate de soude, 1/2; matière végéto-animale, 1 3/4 (sa proportion du reste varie); oxyde de fer, une quantité inappréciable. Le dépôt qu'elles forment à la source présente du carbonate de fer, contenant beaucoup d'acide carbonique (et non du sulfate de fer au maximum d'oxygénation, comme cela aurait lieu si les eaux contenaient du protosulfate de fer), joint à une très-petite quantité de sulfate de chaux. Ces eaux sont aujourd'hui fort peu usitées, si ce n'est de ceux qui n'en connaissent point exactement la nature; au reste il parait qu'elles ont varié à diverses époques, puisque Duclos, le premier qui les ait examinées, ne les avait trouvées que séléniteuses, ce que Lemery, qui ensuite y reconnut du fer, attribue à des causes accidentelles; et leur réputation paraît avoir suivi les mêmes vicissitudes que leur nature.

Les *sources nouvelles*, jadis appelées sources de Belami, et connues depuis 1719 seulement, sont peu éloignées des anciennes. Autrefois au nombre de 3 et même de 4 (réduites aujourd'hui à deux, une raffinerie ayant été récemment élevée sur la place de la moins abondante, qui ne coulait que goutte à goutte et fournissait une eau moins active), elles sont à 20 pieds de profondeur, dans un regard voûté, bâti en pierre de taille. L'eau, qui en est froide (3° 1/2 R.), pèse 1,0046, a une saveur ferrugineuse un peu acide qui resserre la bouche et est fort désagréable;

à l'air elle se couvre d'une pellicule roussâtre et dépose un sédiment ocracé. M. Deyeux assure que les temps de pluie n'en modifient pas la composition. Loin qu'on y ajoute des sels ferrugineux, comme on l'avait avancé, à une époque de rivalité entre les propriétaires des sources anciennes et nouvelles, elles sont naturellement beaucoup trop chargées de sulfate acide de fer, pour l'emploi interne; aussi ne les administre-t-on guère qu'épurées, comme les premières, par un long séjour à l'air et au soleil. Cette opération, en les dépouillant de presque tout ce sel, change en outre la proportion et la nature de plusieurs autres de leurs élémens, et atténue beaucoup leur saveur désagréable. Ainsi M. Deyeux, ou plutôt M. Barruel, a qui on doit une analyse comparée des eaux épurées et non épurées de ces nouvelles sources, déjà étudiées par divers chimistes, depuis Reneaume et Boulduc le fils jusqu'à Monnet, a trouvé en effet dans 2 livres d'eau non épurée : sulfate de chaux, 86 grains; s. acidule de fer au *minimum* d'oxygénation, 17,24; s. de magnésie, 22,60; muriate de soude, 6,66; sulfate d'alumine et de potasse, 7,50; carbonate de fer, 0,80; acide carbonique, 0,36; matière bitumineuse, quantité inappréciable; tandis que la même quantité d'eau épurée lui a offert : sulfate de chaux, 88,80; s. de magnésie, 45,40; s. d'alumine et de potasse, 15,20; s. de fer au *maximum* d'oxygénation, 2,41; muriate de soude, 13,40; en sorte que celle-ci, bien moins riche en sulfate de fer, dont l'état d'ailleurs a changé, et ne contenant ni acide carbonique, ni carbonate de fer, ni matière bitumineuse, est au contraire plu chargée de sels solubles. M. Deyeux observe que l'eau épurée conservant toujours une acidité sensible, ne doit pas être gardée dans des vases métalliques. Ajoutons que la chaleur la décompose; que, suivant plusieurs chimistes, elle ne peut être transportée sans altération; qu'à la longue même, par suite sans doute de l'action des matières organiques sur ses sulfates, il peut s'y développer du gaz hydrogène sulfuré (Henry fils, *Journ. de pharm.*, XIII, 208); qu'enfin la variété des conditions atmosphériques qui président à leur lente épuration, ne permet guère de les obtenir toujours identiques, et peut aller jusqu'à les dépouiller complètement de leur principe ferrugineux, circonstance dont il faut tenir compte dans leur étude thérapeutique. Ces variations ont paru assez importantes aux propriétaires des eaux artificielles du Gros-Caillou, pour les déterminer, malgré la proximité des sources de ces eaux, à en composer de factices, toujours constantes par conséquent (ce qu'avait déjà tenté Geoffroy); ils espèrent d'ailleurs les rendre plus digestives en supprimant le sulfate de chaux et augmentant beaucoup au contraire la proportion du gaz acide carbonique; mais sous le point de vue pratique on ne saurait les

considérer que comme un nouveau mélange médicamenteux, qui devra être soumis à des essais ultérieurs.

Les eaux de Passy, regardées de tout temps comme toniques, astringentes, apéritives, méritent de figurer au premier rang des eaux ferrugineuses. Quoique leur voisinage semble avoir nui à leur crédit parmi nous, elles sont assez usitées dans le traitement des dyspepsies et autres affections par atonie des voies digestives; dans celui des engorgemens chroniques du foie et de la rate, les suites de fièvres intermittentes, les affections scorbutiques, et surtout la chlorose, l'aménorrhée, la leucorrhée et autres écoulemens muqueux, les hémorrhagies passives, les diarrhées invétérées, et en particulier celle qui affecte les étrangers nouvellement arrivés à Paris. Prises telles que la source les fournit, elles pèsent à l'estomac, semblent l'irriter, peuvent même exercer une action vomitive, à la dose de 1 ou 2 verres; aussi ne sont-elles guère usitées dans cet état que coupées de quelques boissons adoucissantes, et surtout, à l'extérieur, en douches, en lotions, en injections, dans les cas de relâchement des organes, d'ulcérations atoniques, d'écoulemens sans irritation, etc. Épurées, au contraire, elles sont assez bien supportées, agissent évidemment comme toniques, et peuvent être bues à la dose de 3 à 6 verres, rarement au delà, pures ou coupées d'un peu de vin. On les prend communément à la source, de mai à octobre, le matin à jeun, en se promenant dans le beau jardin de M. B. Delessert, à qui elles appartiennent; mais en toutes saisons on peut s'en procurer dans les divers dépôts qui en existent à Paris. Leur nature et l'observation médicinale, prouvent qu'elles sont contre-indiquées dans les affections inflammatoires et chez les individus bilieux, irritables, ou dont la poitrine est malade.

Cressé (P.). *An Forgensium aquarum vires supplere possint Passiacæ?* Præs. J. de Bourges. Parisiis, 1657, in-folio. — Lémery (N.). Examen des eaux de Passy (*Hist. de l'acad. royale des sc. de Paris*, 1701, p 62). — Brouzet. Analyse des anciennes eaux min. de Passy, et leur comparaison avec les nouvelles (*Mém. de l'acad. roy. des sc.*, *Savans étrangers*, II, 337). — Reneaume. Obs. sur de nouv. eaux min. de Passy (*Hist. de l'ac. roy. des sc. de Paris*, 1720, p. 42). — Avis important au public sur les anciennes eaux min. de Passy. Paris, 1721, in-4. — Moullin de Marguery Traité des eaux min. nouvellement découvertes à Passy. Paris, 1723, 1725, 1728, in-12. — Geoffroy le cadet. Nouvel examen des eaux de Passy, avec une méthode de les imiter, qui sert à faire connaître de quelle manière elles se chargent de leur minéral (*Mém. de l'acad. royale des sc. de Paris*, 1724; *Hist.*, p. 50; *Mém.*, p. 193). — Boulduc le fils. Essais d'analyse en général des nouvelles eaux de Passy, etc. (*Mém. de l'acad. royale des sc de Paris*, 1726; *Hist.*, p. 30; *Mém.*, p. 306). Ce mém. a été publié à part, in-8, par extrait. — Avis sur les nouvelles eaux min. de Passy. Paris, 1726, in-8. — Gauthier (J). *An, ut in sanandis, sic et in præcavendis plurimis morbis, aquæ novæ minerales Passiacæ?* Præs. H.-T. Baron. Parisiis, 1743, in-4. — Baron d'Henouville (T.). Sur les eaux min. en général et sur celles de Passy en particulier. Paris, 1743. — ..... Analyse chimique des eaux minérales de Passy. Paris, 1751, in-12. — Cantwel (A.). Analyse des nouv. eaux de Passy. Paris, 1755, in-12. — Cadet de Gassicourt. Analyse des eaux min. de Passy. Paris, 1755, in-8. — Venel et Bayen. Examen chimique d'une eau min. nouvellement découverte à Passy, dans la maison de M. et de mad. Calsabigi (1755), in-8 (On en trouve une critique dans l'ancien *Journ. de méd.*, juillet 1755, p. 74). — Demachy. Examen phys. et chimique de l'eau min. de M. Calsabigi, comparée aux eaux du même

coteau, connues sous le nom de nouvelles eaux minér. de mad. Belami. Paris, 1755, in-8. — Demachy (J.-F.). Examen chim. des eaux de Passy. Paris, 1756, in-12. — Lettres sur les eaux minér. nouvellement découvertes à Passy, dans la maison de M. de Calsabigi (Anc. *Journ. de méd*, mai 1756, p. 377). — Cadet. Obs. de chimie sur l'eau min. de M. de Calsabigi pour en tirer le bleu, appelé communément bleu de Prusse (Anc. *Journ. de méd.*, février 1756, p. 139). — Lettre de M. ..... à M. le prieur de C., au sujet des eaux min. de Passy. Paris, in-12 (Publiée aussi dans le *Mercure de France*, janvier 1756). — Rouelle et Cadet. Analyses d'une eau minérale. In-8; et 1757, in-12. — Analyses chim. des nouv. eaux min., vitrioliques, ferrugineuses, découvertes à Passy dans la maison de mad. de Calsabigi, avec les propriétés médicinales de ces mêmes eaux, fondées sur les observ. des méd. et des chir. les plus célèbres, etc. 1757, in-12 (Ce recueil contient les travaux, indiqués ci-dessus, de Venel, Bayen, Rouelle et Cadet). — Rapport des commissaires nommés par la fac. de méd. de Paris, pour se transporter aux nouv. eaux min. de Passy, pour y constater l'état présent des sources, des réservoirs, etc. Paris, 1759, in-8. — Le Veillard. Notes, en réponse à la lettre de M. ... au prieur de C., sur les eaux de Passy. Paris, 1769, in-8 (Insérée aussi dans l'ancien *Journ. de méd.*, décemb. 1769). Le même a publié d'autres notes dans le *Mercure de France* (janvier 1756), réimprimées dans le *Journal encycl.* du 15 août 1769, et auxquelles il a été répondu dans ce dernier journal (novembre 1770, p. 445). — Monnet. Traité des eaux min. Paris, 1768, in-12 (p. 175 il donne une analyse des nouv. eaux de Passy). — Raulin. Exposition des principes et des propriétés des eaux min. qu'on distribue au bureau de Paris. Paris, 1775, in-12 (Voy. aussi son Traité des eaux min.). — Planche (L.-A.). Notice analytique sur les anciennes eaux min. de Passy, près Paris, épurées, prises au bureau de Paris; suivie de quelques obs. sur les mêmes eaux et celles de source, faites à différentes époques (*Journ. gén. de méd.*, XXV, 390). — Le même. Sur le dépôt formé par les anciennes eaux de Passy à leur source (*Ibid.*, 417). — Deyeux. Analyse des nouv. eaux min. de Passy. Paris, 1809, in-8. (On la trouve, p. 281 des *Mémoires*, imprimés, mais non publiés, *de la Soc. de la fac. de méd. de Paris*, in-4, sous le titre de : Analyse de l'eau non épurée et de celle épurée de Passy. Il y en a un extrait, num. 8 du *Bull. de pharm. de* 1809. Voy. aussi, dans le *Journ. gén. de méd.*, XLIV, 104, une notice, que M. Patissier croit être de Chaussier). — Henry fils. Rech. analytiques sur l'eau min. de Passy (*Journ. de pharm.*, XVIII, 409). — *Nota.* La *Bibliothèque de méd. de Planque*, édit. in-12, t. X, p. 529 à 630, contient, par extrait ou textuellement, les Mémoires de Lémery, de Geoffroy, de Boulduc et autres académiciens.

Pasté. Un des noms de la menthe-coq, *Tanacetum Balsamita*, L.

Pastel. *Isatis tinctoria*, L. Voy. *Isatis* (III, 660), et le Supplément au même mot.

Pastellus herba. Nom de l'indigo dans quelques anciens auteurs. Voy. *Indigofera* (III, 601).

Pastenade, Pastenaille blanche. Noms du panais, *Pastinaca sativa*, L.

Pastenago, Pastenaigo, Pastinague. Noms de la pastenague commune, *Raja Pastinaca*, L., aux environs de Montpellier, à Nice et aux environs de Bordeaux.

Pastenargo. Nom languedocien de la carotte, *Daucus Carota*, L. (II, 599).

Pastèque. *Cucurbita Citrullus*, L. (II, 491). Voy. le Supplément à *Cucurbita*.

Pastenak. Nom polonais du panais, *Pastinaca sativa*, L.

PASTILLES, *Pastilli*. Médicament sec, fait avec des eaux distillées, des essences, etc., liées au moyen d'une forte proportion de sucre cuit à la plume; il diffère des *pâtes* et *tablettes*, où le sucre est lié par un mucilage aux substances médicamenteuses, et des *sucres pharmaceutiques*, par la forme de ces derniers, qui est cylindrique, en losange, etc. Les pastilles sont rondes, plates, ce qui les fait appeler encore *rotules*, et demi-transparentes, parce qu'il y a toujours une portion de sucre qui y reste en poudre et qui y forme des points brillans. Il est nécessaire que tout ce qui entre dans les pastilles, plutôt objet d'agrément que médicament, et presque toutes naturellement du domaine du confiseur, soit soluble, afin de ne pas rester à nu sur la langue. L'effet des pastilles n'a guère lieu que sur la bouche et l'arrière-bouche, puisqu'elles fondent petit à petit dans ces cavités; ce sont des médicamens locaux employés surtout comme aro-

mates ou friandises : telles sont celles de menthe, dont on fait une grande consommation, celles à la rose, etc. On donne abusivement le nom de pastilles à des compositions qui en ont la forme ; telles sont les prétendues *pastilles du sérail* (*Bull. de pharm.*, III, 333 ; VI, 562), celles d'Épiménide (*Journ. de pharm.*, V, 87), celles d'ipécacuanha, qui sont des tablettes, etc. (Consultez le *Diction. des drogues*, IV, 116.)

Pastinaca (Poisson). C'est la pastenague, *Raja Pastinaca*, L.

— (Végétal). Noms espagnol, italien et portugais du *Pastinaca sativa*, L.

PASTINACA. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la Pentandrie Digynie, qui renferme un petit nombre d'espèces, à fleurs jaunes, à racine charnue, d'une odeur forte, et à feuilles ailées dont les folioles sont élargies.

P. dissecta, Vent. (*P. Sekakul*, Russel). Cette espèce, bisannuelle, de l'Orient, qu'on cultive en Perse, à Alep, sous le nom arabe de *secacul*, *sekakul* ou *secacoul*, etc., a des racines grises en dehors, blanches en dedans, odorantes, semblables à celles du panais, et qui sont potagères : Brugnières et Olivier en ont apporté des semences de la Perse, qui ont végété dans le jardin de Cels, ce qui a permis à Ventenat de la décrire (*Plantes nouvelles du jardin de Cels*, t. 78). On dit cette racine stomachique et même prolifique ; on la vend dans les marchés de l'Orient ; quelques auteurs croyaient, avant (et le *Journ. de pharm.*, VI, 188, depuis, et à tort) la description de Ventenat, que c'était le chervi, *Sium Sisarum*, L. Avicenne dit que le *secacul* s'apporte des Indes, et est semblable au gingembre ; qu'on le confit frais, etc. Mésué et Sérapion, qui l'ont aussi mentionné, l'indiquent comme prolifique, etc. Monard, cité par Matthiole, assure que le sécacul est le sceau de Salomon, *Convallaria Polygonatum*, L., et Matthiole prétend que cette plante a la feuille du pois et les fleurs violettes (*Comment.*, 365), ce qui montre l'obscurité qui existait au sujet de cette espèce de panais avant Ventena, Rauwof et Lémery ont parlé du sécacul.

P. Opopanax, L., opopanax : d'οπος suc, et παν tout, des grandes propriétés qu'on lui accorde (*Ferula Opopanax*, Sprengel ; *Opopanax chironium*, Koch). C'est une grande Ombellifère, vivace, à très-grosse racine, le *baryosmos* de Dioscoride, qui croît dans le midi de la France et de l'Europe, en Orient, en Syrie, etc. Il découle, par incision, de ses tiges, qui sont herbacées une substance gommo-résineuse, connue sous le nom d'*opopanax*, brune, opaque, terne, friable, ayant des marques blanches et d'autres rouges dans sa cassure, étant en morceaux irréguliers, légers, arrondis, lobés ; d'une odeur forte, un peu fétide, particulière ; d'une saveur amère, âcre ; ne se

fondant qu'en partie dans la bouche, où il reste une substance blanchâtre, qui est sans doute la résine; inflammable sur le feu. Il y a quelquefois de l'opopanax en larmes. On tire cette substance du Levant, par Marseille, où elle arrive de la Syrie, etc., et même de l'Inde, comme cela avait lieu du temps de Dioscoride (*lib.* III, *c.* 46). En Europe, cette plante ne donne pas plus d'opopanax, comme l'a remarqué Gouan, que l'olivier, le lierre, ne fournissent de gomme-résine, les frênes de manne, et l'astragal épineux de gomme adraganthe, en Provence. Quelques auteurs, tels que Lémery et Sprengel, au rapport de Paulet (*Journ. gén. de méd.*, LII, 420), ont cru que cette gomme-résine découlait de l'*Heracleum Panaces*, L., plante du Nord, et qui ne fournit aucun produit. L'analyse de l'opopanax a donné à M. Pelletier, sur cent parties : résine, 42,0; gomme, 33,4; cire, 0,3; amidon, 4,2; extractif et acide malique, 4,4; ligneux, 9,8; huile volatile et perte, 3,9; caoutchouc, des traces (*Ann. de chim.*, LXXXIX, 90).

Cette substance a eu autrefois une grande réputation, ce que dénote assez son nom; aujourd'hui on lui accorde celle des gomme-résines en général, comme la *gomme ammoniaque*, le *galbanum*, l'*asa fœtida*, etc. On la dit fondante, emménagogue, anti-hystérique, etc. Elle est réellement tonique et excitante; aussi la conseille-t-on dans la paralysie, les affections cérébrales, etc., et toujours dans des maladies chroniques. Elle entre dans la *thériaque*, le *mithridate*, les *pilules fétides*, *hystériques*, l'*emplâtre diabotanum*, celui de *manus Dei*, etc., etc. De nos jours, elle est à peu près inusitée, bien que son odeur forte, tenace, expansive et fétide, indique qu'elle pourrait être très-utile dans les affections nerveuses, surtout dans celles qui ont leur siége dans l'utérus; en lavement, à la dose d'1/2 gros à 1 gros, elle provoque des évacuations; la quantité ordinaire à prendre par la bouche est de 12 à 24 grains en plusieurs fois dans la journée.

P. sativa, L. Panais, pastenade. Végétal bisannuel, naturel à nos contrées, et que la culture a amélioré au point d'en faire un légume potager des plus utiles. Dans nos jardins, au lieu des racines grêles des individus sauvages, il prend des racines grosses, charnues, succulentes, d'une odeur forte, que la cuisson améliore et rend savoureuses et très-substantielles; c'est, à notre avis, la racine la plus nourrissante, celle qui approche le plus de la substance animale sous ce rapport. Beaucoup de personnes ont de l'éloignement pour ce légume : selon Ray, les racines de panais trop vieux causent du délire, etc., ce que l'expérience n'a pas confirmé. On a regardé l'usage de cette racine comme utile aux phthisiques, aux calculeux, aux fébricitans, etc. Elle contient 12 p. % de sucre cristallisable; on assure qu'elle

ne renferme pas un atôme de fécule, ce que nous avons peine à croire; on n'en connaît pas d'analyse, qui serait pourtant utile à faire. Ce sont surtout les semences de ce végétal, qui sont plates, ovales, striées et larges, qui sont réputées fébrifuges, à la dose de 1 à 4 scrupules. Schwenk les a employées avec succès contre la fièvre tierce, et Fouquet contre celle à type quarte (Vauters, *Repertorium remediorum*, etc., p. 211). M. Garnier, médecin de Lyon, Malouet et Desbois de Rochefort, les ont aussi employées dans ces affections avec succès (Desbois de Rochefort, *Mat. méd.*, II, 191).

Le panais sauvage a des racines petites, sèches, ligneuses et hors d'état de servir d'aliment, tant elles sont âcres, ainsi que toute la plante, ce qui prouve la puissance d'une longue culture; il a une odeur forte et un suc si âcre, que les gens qui en arrachent beaucoup dans les moissons, où il abonde parfois, en ont des pustules aux mains. Cependant il y a lieu de croire que les accidens dont parle Murray, au sujet de cette plante, lui sont étrangers, ainsi qu'il en émet lui-même le doute (*Appar. med.*, I, 413), et regardent quelques racines pernicieuses, telles que celles de l'*OEnanthe crocata*, L., de la ciguë, de la jusquiame, etc. M. Orfila assure que le *P. sativa annosa* produit le délire, etc., et cite Murray, qui n'indique pas ce nom, que nous n'avons pu retrouver dans les livres.

Pastinak, Pastinake. Noms danois et allemand du panais, *Pastinaca sativa*, L.

Pastisson. Nom du *Cucurbita Melopepo*, L., en Languedoc.

Pasturacaos. Nom d'un arbre de l'Amérique méridionale, qui donne un baume semblable au styrax, et qui est probablement un *Liquidambar* (IV, 129).

Pat-kola. Vases d'argile alimentaires. Voy. *Argile* (I. 410).

Pata. Nom provençal de la grue commune, *Ardea Grus*, L.

Patade gallareta. Nom d'un quinquina, *Cinchona cordifolia*, Mutis. V. *Quinquina*.

Patacas, Patas, Patatas. Noms espagnols du topinambour, *Helianthus tuberosus*, L. (III, 460).

Patache. Nom italien du topinambour, *Helianthus tuberosus*. L. On nomme encore ainsi des *Varecs* ou *Fucus*.

Patade. Nom de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L., à Angers.

Pataghi. Nom du bois de sappan, *Cæsalpinia Sappan*, L. (II, 10), à Ceylan.

Patagon (Herbe à), Patagone, Patagonelle. *Boerhaavia diffusa*, L. (I, 619).

Patalos. Nom languedocien du soleil, *Helianthus annuus*, L. (III, 461).

Patam. Nom tamoul du pois, *Pisum sativum*, L.

Pataoua, *Patavoua*. Palmier de la Guiane, à fruit du volume d'un œuf, comestible, dont la chair fournit de l'huile.

Patarola. Voyez son synonyme, *Tsjerou Poeam*.

Patascio. Nom de la mésange dans quelques contrées d'Italie. Voy. *Parus*.

Patata. Un des noms de la pomme de terre au Pérou. On dit aussi *Batata*.

— de la mancha Nom espagnol du *Solanum tuberosum*, L.

— di purga. *Convolvulus operculatus*, Gomès, L. (II, 409).

Patatas blancas. Nom du topinambour, *Helianthus tuberosus*, L., en Espagne.

— de Malaga. *Convolvulus Batatas*, L. (II, 401).

— de la Manche. Un des noms de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Patate. *Convolvulus Batatas*, L. (II, 401); on applique aussi ce nom à l'igname et autres racines tuberculeuses nourrissantes, comme la pomme de terre, le topinambour.

Patate a durang. Nom que porte à l'Ile de France le *Convolvulus Pes Capræ*, L.

— douce. Un des noms de la patate, *Convolvulus Batatas*, L., par opposition à la pomme de terre, qui est âcre avant sa cuisson.

— de Virginie. Un des noms de la pomme de terre, du lieu d'où elle est parvenue en Europe.

Patchouly. Labiée de l'Inde, d'une odeur forte, aromatique, analogue à celle du *Chenopodium anthelminticum*, L., à feuilles ovales, dentées en scie, etc. On s'en sert pour mettre dans les vêtemens de laine, afin d'en éloigner les teignes; l'état de brisement où elle parvient ne permet pas de la reconnaître sûrement (*Journ. de pharmacie*, XII, 61; 1826).

Pateca. Nom indien du pastèque, *Cucumis Citrullus*, DC. (II, 491).

Patella, Patelles. Genre de Mollusques gastéropodes cyclobranches, dont le corps entier est recouvert d'une coquille d'une seule pièce en cône évasé. Plusieurs de ses nombreuses espèces, communes sur nos côtes, où on les trouve adhérentes aux rochers, où quelquefois elles sont comme incrustées quoique susceptibles de changer de place (de Blainville), sont parfois employées comme aliment, d'ailleurs peu digestif et peu estimé, quoiqu'assez savoureux, qu'on mange cru ou bouilli à la manière des halyotides (voy. *Halyotis*, III, 452). Il en est de même, dans l'Inde et à l'île Bourbon, du *P. porcellana*, espèce des eaux douces, qui y est usitée des nègres.

Pate notier. *Staphylea pinnata*, L.

— des Italiens. *Melia Azedarach*, L. (IV, 289).

Pater noster. Nom que les Espagnols donnent aux graines du balisier, *Canna indica*, L. (II, 68), en Amérique, parce qu'ils en font des chapelets; on le donne aussi au pois de merveille, *Cardiospermum Halicacabum*, L. (II, 103).

PATERNO. Ville du Val-di-Demona, en Sicile, où Alfio Ferrara (*Mem. sopra le acque della Sicilia*, etc., Londres, 1811, in-8) signale 3 espèces d'eaux minérales froides bien distinctes. La 1re, qui est ferrugineuse, contient pour 2 livres d'eau, de 5760 grains chaque: gaz acide carb., 19 pouces cubes; muriate de soude, 9/20 de grain; carbonate de chaux, 5 2/7; c. de magnésie, 9 7/15; c. de fer, 5 2/3; argile ferrugineuse, 7 1/2. La 2e nommée *Acqua delle salinelle*, est saline; elle offre: gaz acide carbonique, 29 p. cubes; gaz oxygène, 9 11/13; muriate de soude, 40 grains 1/2; carbonate de chaux, 17; argile ferrugineuse, 12 1/2. La 3e est acidule, et donne à l'analyse: gaz acide carbonique, 31 22/32 p. cubes; sulfate de soude, 23 1/3 grains; carbonate de id., 11; c. de chaux, 11 2/5; muriate de chaux, 5 2/9; m. de soude, 13 1/2; carb. de magnésie, 11; alumine, 1 14/21; fer, 2/7.

PATES, *Pastæ*. Compositions pharmaceutiques de consistance molle, faites avec des décoctions ou infusions très-chargées, de fruits, racines, fleurs et du sucre, liés avec un mucilage gommeux : on les laisse fondre dans la bouche, ce qui les fait porter leur action principalement sur les parties qui la composent et sur le pharynx. Elles sont en général pectorales, adoucissantes, calmantes, et usitées dans les rhumes, le catarrhe, la chaleur et la sécheresse du gosier, de l'arrière-bouche, ainsi que dans les difficultés de la déglutition ; les plus usitées sont celles de guimauve, de jujube, de réglisse, de lichen, etc., etc. (Voyez le *Nouveau Codex*, p. 300). On donne parfois le nom de pâte à des médicamens qui n'ont de commun avec ceux dons nous parlons que la consistance, telle est la *pâte arsenicale de Rousselot*, ou *du frère Côme*, caustique très-actif, dont l'acide arsénieux fait la base, employé pour détruire les cancers superficiels de la peau, etc. (I, 431 et 442).

PATICO. Nom de l'oison ou petit de l'oie, *Anas Anser*, L., en Espagne.

PATIENCE. *Rumex Patientia*, L. On applique ce nom à plusieurs autres espèces de *Rumex*, qu'on substitue au vrai. Voy. *Rumex*.

— DES MARAIS. *Rumex Hydrolapathum*, L.

— ROUGE. *Rumex sanguineus*, L.

PATILLO. Nom d'une espèce de *Canard* de l'Amérique méridionale.

PATIN. Nom d'une plante sarmenteuse des Philippines dont la décoction est bonne contre les crachemens de sang et autres hémorrhagies (*Trans. philos. abr.*, I, 102).

PATIRAJA. Nom du *Pedalium Murex*, L., à Ceylan.

PATISSON. Synonyme de pastisson, *Cucurbita Melopepo*, L. (II, 492).

PATJAR-TJULANG. Nom du *Lawsonia inermis*, L. (IV, 78), à Java. La variété *L. spinosa*, L., est le *Patjar-Java*.

PATLISANA. Nom de la mélongène, *Solanum Melongena*, L., à Constantinople.

PATO. Nom des canards et des oies dans l'Amérique méridionale. Voy. *Anas*.

PATOUG. Nom indien des nids de l'hirondelle salangane. Voy. *Hirundo* (III, 511).

PATRANGA. Nom sanscrit du *Swietenia febrifuga*, Roxb.

PATRAQUE. Nom (qui vient de patate) d'une variété fort grosse de pomme de terre jaune.

PATRON DES MARÉCHAUX ET DES CHARBONNIERS. Noms vulgaires du *Parus major*, L.

PATRUSHI. Nom tamoul du *Mirabilis Jalappa*, L.

PATTE D'ARAIGNÉE. *Nigella sativa*, et *N. Damascena*, L. (IV, 623).

— DE LAPIN. *Alchemilla vulgaris*, L. (I, 149).

— DE LIÈVRE. *Trifolium arvense*, L.

— DE LOUP. *Lycopodium clavatum*, L. (IV, 274).

— D'OIE. Nom de plusieurs *Chenopodium* (II, 223).

— D'OURS. *Acanthus mollis*, L. (I, 16), et *Helleborus fœtidus*, L. (III, 467).

— TEHENKOL. *Dolichos pruriens*, L. (II, 667).

PATTES D'ÉCREVISSES. Voy. à l'art. *Cancer*.

PATURÉ DE CHAMEAU. *Andropogon Schœnanthus*, L. (I, 290).

PATURIN. Nom français des *Poa*, genre de Graminées (voy. ce mot).

PATURON. Synonyme de potiron ou poturon, *Cucurbita Pepo*, L. (II, 493).

PATY. Arbre de Sumatra qui donne de la gomme, et qui paraît être un *Acacia*.

PATZISIRANDA. Nom d'une plante de la Floride, qui paraît être le *Cyperus articulatus*, L. ; ses tubercules ou renflemens radicaux sont

aromatiques, chauds et astringens; leur suc sert aux naturels à se frotter le corps, et les Espagnols mêlent leur poudre dans du vin pour se fortifier l'estomac (Hernandez, *Mexique*, 13).

Pau de sangue. Arbre de l'intérieur de l'Afrique qui fournit le kino (III, 716) de cette région, d'après Fothergill, et qui est sans doute le *Pterocarpus erinaceus*, Lam. D'après de nouveaux renseignemens, Moore élève des doutes à ce sujet, parce qu'on lui a envoyé de la gomme adraganthe, comme produit de ce végétal (*Journ. de chimie médicale*, VI, 713).

PAUL-DE-FENOUILLEDES (Saint). Petite ville de France, à 1 lieue s. de Caudiez (Pyrénées-Orientales), à 1/4 de lieue de laquelle sont 2 sources; l'une chaude (22°), qui fournit au *Bain-du-Pont-de-la Fon*, et ne diffère pas, suivant Soulère, de l'eau commune élevée au même degré de température; l'autre froide, qu'il croit au contraire chargée de fer et d'un sel analogue à celui de Sedlitz (Carrère, *Cat.*, etc., 494).

PAULLINIA. Genre de la famille des Sapindacées, de l'Octandrie trigynie, dédiée à Simon Pauli, auteur du *Quadripartitum botanicum*, ouvrage cité quelquefois par nous; il renferme une trentaine d'espèces, qui sont des arbustes où lianes grimpantes des contrées les plus chaudes du globe, à feuilles ailées, à fleurs en grappes, à fruits triangulaires, parfois vésiculeux, et remplis d'un air plus azoté que l'air atmosphérique (*Ann. de chimie*, XXXV, 110). D'après Bodwich, le *P. africana*, R. Brown, est employé en décoction dans la Sénégambie pour arrêter le flux de sang; son écorce pulvérisée, mêlée à la maniguette, s'applique sur les points de côté (Walkenaër, *Voyages*, XII, 470). Le *P. asiatica*, L. (*Toddalia aculeata*, Pers.) est usité comme fébrifuge à Bourbon; on emploie son écorce, qui est amère, âcre, poivrée, aromatique, de couleur fauve, couverte de plaques ferrugineuses, roulée comme le quinquina et intérieurement brunâtre, (*Biblioth. médicale*, LXIII, 234). Dans l'Inde l'écorce, les feuilles, et les fruits sont usités à la dose d'un gros en décoction contre les affections vénériennes, le rhumatisme, la gale, etc, (*Trans. phil. abr.*, I, 276). Les Indiens de l'Orénoque font infuser dans l'eau les graines du *P. Cupana*, Kunth, mêlées à la cassave, et lorsque ce mélange commence à se putréfier l'eau prend une teinte safranée et une saveur amère; ils la passent alors et l'ajoutent à l'eau ordinaire qu'ils boivent (*Nova genera et species*, V, 118). *P. mexicana*, L. Cette plante, qui est le *Quarhmecatl* des Mexicains, est figurée par Hernandez qui assure qu'elle a les vertus de la salsepareille (*Dict. des sc. nat.*, 44, 234). Les semences du *P. pinnata*, L., liane quarrée, qui sont stupéfiantes, servent aux Antilles, au Brésil, etc., à enivrer

le poisson ; ses feuilles sont vulnéraires, d'après Pison qui la nomme *Cururu ape* (*Bras.*, 114). Les semences de la liane à persil, *P.* (*Serjania*) *triternata*, L., sont également enivrantes. Selon Martius c'est avec l'extrait du *P. sorbilis*, Martius, qu'on fabrique au Brésil le *Guarana*. Voyez ce mot (III, 436). De Candolle cite un *Paullinia* qui fournit aux abeilles un miel vénéneux (*Physiol. végét.*, I, 243).

Paume Dieu (Huile de). Un des noms de l'huile de ricin, *Ricinus communis*, L.

Paumelle. Variété d'orge.

Paumoulo. Nom provençal de l'*Hordeum distichon*, L. (III, 527).

Pauw. Nom flamand du paon, *Pavo cristatus*, L.

Pavala poola. Nom tamoul du *Phyllanthus rhamnoides*, Retz.

Pavalum. Nom tamoul du corail rouge, *Isis nobilis*, L.

Pavana, Panave. Noms du *Croton Tiglium*, L. (II, 477), dans la Floride.

Pavanum (lignum). Nom du bois du *Croton Tiglium*, L. (II, 477). Dans quelques matières médicales anciennes on trouve, sous cette désignation, le *Sassafras*.

Pavara. Un des noms italiens de l'oie commune, *Anas Anser*, L.

Pavarezza, Pavarina. Noms italiens de la morgeline, *Alsine media*, L. (I, 201).

Pavate. Nom indien du *Pavetta indica*, L.

Pavée. Nom que porte en Anjou la digitale pourprée, *Digitalis purpurea*, L. (II, 639).

Pavel. Un des noms indiens du *Momordica Charantia*, L. (IV, 441).

Pavetta indica, L., (*Ixora paniculata*, Lam.). Cette plante du Malabar, où elle est nommée *Mallea motha*, de la famille des Rubiacées, de la Tétrandrie Monogynie, a sa racine, qui est blanchâtre et un peu amère, employée dans ce pays contre la dysenterie, l'érysipèle, les obstructions ; on la donne surtout aux enfans, en poudre, à la dose d'un gros environ ; D'Acosta dit qu'on l'emploie en décoction à l'intérieur, et qu'on lotionne les érysipèles avec celle qui est préparée avec l'eau de riz aigre, dans laquelle on a fait infuser le bois de cet arbuste (*Drogues*, 51). Rhèede l'a figuré dans son *Hortus malabaricus* (tom. V, p. 19, t. 10).

Pavia. Un des noms du *Momordica Balsamina*, L., aux Philippines. C'est aussi, dans Linné, le nom spécifique d'un *Æsculus* dont quelques botanistes ont fait un genre.

Pavie. Synonyme de presset, variété de pêche à chair ferme. Voy. *Persica*.

Paviota. Nom catalan du martinet, *Hirundo Apus*, L.

Pavo. Lémery (*Dict.*, 662) parle sous ce nom, d'un poisson de mer, long d'un pied, orné de belles et différentes couleurs, qui n'est pas, dit-il, fort bon à manger, mais est apéritif.

PAVO, Paons. Genre d'oiseaux de l'ordre des Gallinacés, dont l'espèce principale, le paon domestique (*Pavo cristatus*, L.), apporté de l'Inde en Europe par Alexandre, est plus connu par l'éclat de ses plumes, la longueur et la beauté de sa queue et de son aigrette, que par ses usages alimentaires ou médicinaux, aujourd'hui tombés en désuétude. Au rapport de Pline, Marcus Aufidius Lurco fut le premier qui, à Rome, engraissa des paons pour les vendre; mais c'est l'orateur Hortensius qui eut l'idée de les employer comme aliment. Les empereurs Vitellius et Héliogabale se faisaient servir des plats composés de

langues et de cervelles de ces oiseaux. Si la chair des paonneaux est tendre et délicate, celle du paon adulte est, dit-on, sèche, dure et de difficile digestion; aussi quoique servie jadis dans des festins d'apparat, comme le racontent Olaus Magnus et Jean Bruyer, elle était peu usitée; l'animal entier, cuit avec divers aromates, puis couvert de ses plumes, demeurait ordinairement intact sur la table, en guise d'ornement, et pouvait même être conservé pendant des années, sa chair devenant, dit-on, comme incorruptible, ainsi que l'avait déjà expérimenté St-Augustin (*De civitate Dei*, lib. XII, c. 2) et que l'ont vu Sebizius et Aldrovande. Cette même chair était jadis préconisée contre les vertiges et servait aussi à préparer des bouillons diurétiques et antipleurétiques. La graisse du paon, mêlée avec du miel et du suc de rhue, passait pour efficace contre la colique; son fiel contre les maux d'yeux; ses plumes brûlées contre les attaques d'hystérie; ses œufs, pris à l'intérieur, contre la goutte vague; sa fiente enfin était, disait-on, spécifique dans l'épilepsie et le vertige. Cette dernière a été surtout vantée, à la dose d'un scrupule à un gros à l'intérieur, ou d'une demi-once à une once en lavement, par Ludovic; et Arnault de Nobleville et Salerne (suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy, XIII, 425) prétendent qu'il n'est aucun médecin qui ne soit d'accord avec lui sur ce point. C'était la base du remède de la comtesse de Valdeck, qui faisait macérer cette fiente dans du vin rouge, et l'administrait, avant la nouvelle lune, trois jours de suite, le matin à jeun, l'épileptique se tenant bien couvert pour provoquer la transpiration.

Sperling (J.). *Diss. de pavone.* Vittemberg, 1643, in-4.

PAVO SYLVESTRIS. C'est le vanneau, *Tringa Vanellus*, L., nommé *Pavoncella* en Sardaigne.

PAVONIA. Genre de plantes de la famille des Malvacées, de la Monadelphie polyandrie, dont le nom vient de celui de Pavon l'un des auteurs de la Flore du Pérou; il renferme une trentaine de végétaux herbacés ou frutescens de l'Inde et de l'Amérique du sud, la plupart mucilagineux et émolliens. Le *P. diuretica*, St-Hil., qui est du Brésil, y est usité en décoction miellée, contre la dysurie, et ses feuilles cuites le sont en cataplasme, comme la guimauve chez nous (*Journ. de chimie méd.*, VI, 210). Le *P. odorata*, W., sert aux Indous, dans les cas de fièvre, en infusion, à la dose d'une demi-tasse de temps en temps (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 297). On donne aussi l'infusion de la racine du *P. Zeylanica*, Cav., dans les fièvres à Ceylan (*id.*, II, 395).

PAVOT. *Papaver somniferum*, L.

— AVEUGLE. Variété du *Papaver somniferum*, L., où la capsule n'est pas perforée sous le stigmate.

— BLANC. Variété à semences blanches du *Papaver somniferum*, L., qui est la plus usitée en médecine. Mœnch la nomme *P. officinale*.

Pavot cornu. *Chelidonium Glaucium*, L. Voy. *Glaucium* (III, 379).
— cultivé. *Papaver somniferum*, L.
— épineux. *Argemone mexicana*, L. (I, 395).
— des jardins. *Papaver somniferum*, L.
— noir. Variété à semences noires du *Papaver somniferum*, L. Ses fleurs doublent facilement, ce qui la fait cultiver pour l'ornement des jardins.
— a l'opium. *Papaver somniferum*, L.
— d'Orient. *Papaver orientale*, L.
— rouge. Nom du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.
Pavoun. Nom du paon, *Pavo cristatus*, L., dans le midi de la France.
Pavuttay-vayr. Nom tamoul du *Pavetta indica*. L.
Paw. Nom illyrien et polonais du paon, *Pavo cristatus*, L.
Paxarilla. Nom espagnol de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L.
Paxaro. Nom espagnol du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.
Pay-ton-kay. Nom tamoul du *Dolichos tranquebariensis*, Jacq. (II, 666).
Payas. Un des noms sanscrits du *Lait*.

Payco. Herbe du Pérou, dont les feuilles qui ressemblent au plantain, sont employées en poudre contre les maladies des reins et de la vessie, etc. (Monard, *Drogues*, 203).

Payerou. Nom tamoul de plusieurs espèces ou variétés de haricot. Voy. *Phaseolus*.
Paymoostay. Nom tamoul du *Convolvulus malabaricus*, L. Voy. ce mot au Suppl.

PAYS-BAS (Eaux minérales des).

Courtois (R.). Aperçu sur les eaux minér. et therm. des Pays-Bas et d'une partie de la Prusse, etc. (*Bijdragen tot de natuurkund Wetenschapp*, IV, 19).

Paz. Nom hébreu de l'*Or* très-pur.
Pazan. Nom persan de l'animal du bézoard oriental, *Capra Ægagrus*, L.
Pazar. Nom du *Bouc* en Perse, d'où l'on croit que vient *Bézoard*.
Pazienzia. Nom italien du sycomore, *Ficus Sycomorus*, L. (III, 257).

p. e. Abréviation de *partes æquales* et de parties égales, usitée dans les formules médicinales.

Pe-la. Nom chinois de la *Lacque blanche* (voy. II, 334.)

Pe-la-chu. Nom chinois qui signifie arbre à la cire, parce que des insectes ou vers déposent une sorte de cire sur les feuilles de ce végétal.

Pe-tsai. Un des noms chinois du *Scirpus tuberosus*, Roxb.
Pe-tsf. Nom chinois du *Trapa bicornis*, L.F.
Pea. Un des noms indiens du pois, *Pisum sativum*, L.
Pea-cock. Nom anglais du paon, *Pavo cristatus*, L.
Peach Nom anglais de la pêche, *Persica vulgaris*, Mill.
— brandy. Nom de l'eau-de-vie de pêche aux États-Unis.
Peachtree. Nom anglais du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

Peau Enveloppe extérieure d'un grand nombre d'animaux, formée par l'épiderme, le tissu réticulaire et le derme proprement dit. Insoluble dans l'eau froide, elle se résout presqu'entièrement en gélatine par la coction: aussi est-elle employée à la fabrication de la colle forte. Tannée, elle fournit le cuir. Les peaux encore toutes chaudes des grands quadrupèdes récemment tués, tels que le bœuf, le mouton, etc., étaient jadis fort en usage pour envelopper les malades, surtout dans les cas de chute, de fracture, de contusion, etc. (voy.

I, 533) : Louis en a fait le sujet d'une curieuse dissertation latine. On connaît l'usage des peaux et des fourrures des quadrupèdes et des oiseaux contre les douleurs, les rhumatismes, etc., ou comme simple vêtement; celui de la peau de chien, pour la confection des bas lacés employés pour les maux de jambes (voy. l'anc. *Journ. de méd.*, LV, 91 sur leur préparation), etc. La peau de l'anguille servait jadis à faire un mucilage renommé contre les hernies et les tumeurs; la 1re peau des pieds de l'oie passait, en qualité d'astringent, pour propre, à la dose de 1/2 gros, réduite en poudre, à arrêter les flux immodérés. Diverses préparations ont aussi reçu ce nom : la *peau de Goulard* est un sparadrap où entrait l'acétate de plomb; et les *peaux divines*, des espèces d'onguens ou d'emplâtres, étendus sur de la peau ou même de la toile, vantés contre les rhumatismes, les ankyloses, la goutte, les ulcères chroniques, etc. (voy. *Journ. de pharm.*, V, 270).

Pebermynte. Nom danois de la menthe poivrée, *Mentha piperita*, L.

Peberou. Nom du piment, *Capsicum annuum*, L. (II, 81), en Languedoc.

Peberrod. Nom danois du *Cochlearia Armoracia*, L.

Pébré. Nom languedocien du *Vitex Agnus castus*, L.

— d'ay. Nom de la sariette, *Satureia hortensis*, L., en Languedoc.

Pec. Le *Hareng Pec* est le hareng salé. Voy. *Clupea Harengus*, L. (II, 318).

Pécacau. Espèce de *Perdrix* du Brésil, d'après l'*Hist. gén. des voyages*.

Pecari. Nom du *Sus Tajassus*, L. Voy. ce mot.

Pece. Synonyme de Pesse, *Pinus Picea*, L.

Pecegueiba. Nom portugais du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

Pêche. Fruit du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

Pêche-Bernard. C'est, en Périgord, le nom du héron. Voy. *Ardea*.

Pêche-Martin, Pêche-poisson, Pêche-veron, Pêcheur. Noms divers du martin pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

Pechietto. Nom italien du rouge-gorge, *Motacilla rubecula*, L.

Pechina (Eaux min. de). Voy. *Almeria* (I, 187).

PECHLAUMET ou PUECH-LAUMET. Monticule voisin des villes de Puis-la-Garde et de Parisot, à 1/4 de lieue du chemin de Villefranche à Toulon, au pied duquel est une source froide, acidule, nommée aussi eau de *Boudourrice*, du nom d'une maison qui en est proche. Bertrand de Lagresie a retiré de 9 livres de cette eau : 6 grains de fer pur; 15 gr. de terre calcaire; 18 gr. d'une terre en partie séléniteuse et en partie vitrifiable; 10 gr. de sel de Glauber; 30 gr. de sel marin un peu coloré, analogue, dit-il, à la base du sel d'Epsom. Il annonce cette source comme tonique, stomachique, apéritive et surtout purgative, utile dans les maladies de la peau, la dysenterie qu'il nomme *lente*, la chlorose, l'aménorrhée, les obstructions, etc. (Carrère, *Cat.*, etc., 438).

Bertrand de Lagresie. Extrait d'un mémoire sur les eaux min. acidules de Pechlaumet ou de Boudourrice, etc. Paris, 1778, in-12.

Pechurim (Fève). Voy. *Pichurim*.

Pecora. Nom de l'ordre des *Ruminans* dans Linné.

PECTEN, Peignes. Genre de Mollusques à coquilles cannelées,

détaché par les modernes du genre *Ostrea* de Linné, et auquel on rapporte, entre autres, son *O. maxima*. Ces animaux crus sont peu estimés comme aliment, d'ailleurs indigeste; cuits, ils sont un peu meilleurs. La coquille de plusieurs espèces est employée et servie quelquefois sur les tables en guise de plat, pour la préparation de quelques mets délicats.

Pecten Veneris. *Scandix Pecten Veneris*, L.

Pectines. Ancien nom latin de la *Plie* et du *Carrelet*. Voy. *Pleuronectes*.

Pecton. Nom ancien de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

PECTORAUX, *Pectoralia*. Dans le sens le plus général et le plus large, ce nom indique les médicamens propres à guérir les maladies de la poitrine, ce qui montre de suite combien il est vague, puisque leur nombre est presque indéfini et leur diversité extrême : il faudrait y comprendre depuis le gilet de flanelle jusqu'au loock blanc. Plus restreint et dans l'acception la plus vulgaire ce terme est synonyme de *béchiques* (I, 564) et indique les substances médicamenteuses propres à combattre les affections pectorales avec toux ; s'il s'agit d'augmenter ou de faciliter l'expectoration, les pectoraux sont alors les *expectorans* (III, 200); les *anti-phlogistiques* (I, 327) si on a à traiter les phlegmasies du thorax ; les *astringens* (I, 477) s'il faut remédier à une hémorrhagie de cette cavité, etc., etc. C'est-à-dire que les moyens de combattre les affections de la poitrine ne sont pas différens de ceux qu'on emploierait dans d'autres régions du corps, sauf l'air chargé de vapeur, etc., qui agit localement dans les voies de la respiration.

Pectunculus. Nom latin des pétoncles, Mollusques du genre *Arca* de Linné.

PEDAGAGGI en Sicile. Alfio Ferrara (*Mem. sopra le acque della Sicilia*, etc., London, 1811, in-8) y signale deux sources minérales froides : 1° L'eau de Pedagaggi même, qui est crue, séléniteuse et présente pour 2 livres, de 5760 grains chaque : gaz acide carbonique, 10 1/3 pouces cubes ; gaz oxygène, 11 ; sulfate de chaux, 41 1/2 grains; carbonate id., 9 1/5 ; c. de magnésie, 17 1/20 ; fer, 5 1/9 ; sulfate de magnésie, 8 1/5. 2° L'eau du fief de Pedagaggi qui offre : gaz acide carbonique, 48/108 pouces cubes ; gaz oxygène, 43/108 ; carbonate de chaux, 10 2/11 gr.; c. de soude, 7 2/3; muriate de soude, 32.

Pedalium murex, L., Pedali. Ce végétal annuel du Malabar et d'autres lieux de l'Inde, présente à l'époque de sa floraison une odeur forte, musquée ; si on agite ses feuilles dans l'eau elle s'épaissit, et devient grasse et visqueuse ; on l'emploie alors contre les fièvres, la dysurie, la gonorrhée, les graviers, l'ardeur de poitrine, etc. Les capsules de cette plante, qui appartient à la famille des Bignones, et dont Robert Brown a voulu faire le type d'un groupe nouveau sous le nom de *Pédalinées*, sont épineuses et contiennent des semences

qui ont les mêmes propriétés que les feuilles et peuvent être usitées de même. C'est le *Cacatali* de Rhèede.

PEDANE. *Onopordum Acanthium*, L. (V, 43).

PEDDA GILLAKARA. Nom tellingou de l'*Anethum Fœniculum*, L.

PEDDIE. Nom cyngalais de l'*Argent*.

PÉDICULAIRE. *Pedicularis palustris*, L. On trouve parfois le nom de pédiculaire, ou celui de *Pedicularis*, donnés au staphysaigre, au pied de griffon, etc., dans les anciens livres.

PÉDICULARIÉES ou *Rhinanthacées*. Famille naturelle de la série des Dicotylédones monopétales, à corolle irrégulière, souvent bilabiée, à ovaire supère, et à fruits capsulaires biloculaires ; elle renferme un nombre de genres dont plusieurs nombreux en espèces, ayant en général un degré d'activité assez marqué, et regardées comme toniques et astringentes. Ces plantes ne sont pourtant que peu employées en médecine ; la plupart noircissent par la dessiccation ; quelques auteurs désignent, avec Tournefort, cette famille sous le nom de *Personnées*.

PEDICULARIS. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle de la Didynamie Angiospermie, et qui doit le sien aux propriétés supposées de ses deux espèces les plus communes chez nous. Il renferme des végétaux herbacés, vivaces ou annuels, qui croissent dans les lieux herbeux, les prairies, les montagnes ou les bois, en France, en Suisse, en Sibérie, dans l'Amérique septentrionale, etc. Leur feuillage est découpé ; leurs fleurs sont en casque ; on les croit un peu vireuses et dangereuses aux animaux. On trouve aux environs de Paris et dans la plupart des localités humides des bois de la France le *Pedicularis palustris*, L., pédiculaire, herbe aux poux, parce qu'on croyait qu'elle engendrait ces insectes chez les animaux qui en mangeaient ; c'est une erreur, outre que la plupart des herbivores ne veulent pas se nourrir de plantes âcres et de saveur brûlante ; les chèvres et les cochons seuls la broûtent parfois. D'autres pensent que ces noms viennent de ce que cette espèce tue les poux, appliquée sur la tête ; ce que son âcreté permet de croire. Cette plante suspecte, et sa congénère le *P. sylvatica*, L., qui vient à peu près dans les mêmes lieux, sont inusitées maintenant. On les a regardées autrefois comme astringentes, propres à arrêter les hémorrhagies, les flux menstruel et hémorrhoïdal, etc., surtout la première ; Gmelin dit qu'en Sibérie on les emploie contre la syphilis (*Flora sibirica*, III, 212). Extérieurement on les appliquait comme vulnéraires, et on les a même nommées *fistularia*, de la propriété qu'on leur accordait de guérir les fistules, et de déterger les vieux ulcères, sans doute par suite de l'inflammation que leur causticité peut y développer. Le *P. lanata*, Pallas, est employé en guise de thé dans Kurele Islands, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, I, 436).

PEDICULUS, Poux. Genre d'insectes parasites, plus connus par le dégoût qu'ils inspirent, comme signe de malpropreté ou de débauche, par les incommodités qu'ils causent et quelquefois par les véritables affections morbides qu'ils constituent (maladie pédiculaire ou phthiriase), que par leurs usages médicinaux. Chaque animal en offre des espèces distinctes ; l'homme seul est sujet à trois (*Faune des méd.*, pl. XX, fig. 3 à 6), connues sous les noms de pou de tête, pou de corps et pou du pubis (*Pediculus humanus corporis et capitis*, De G.; *P. pubis*, L.), dont il se débarrasse assez facilement par des frictions avec la pommade mercurielle. A l'article *Phthirophage* du Dict. des sc. méd. (XLII, 14) on parle du goût dépravé de plusieurs peuples et de certains malades pour ce dégoûtant insecte. On a vu des médecins en introduire dans le canal de l'urèthre comme remède contre la rétention d'urine ; en faire avaler 5 ou 6 dans un œuf dans les cas d'obstructions et de fièvre quarte ; enfin administrer la poudre du *P. pubis* à la dose de 6 à 12 grains pour combattre la chlorose et l'ictère. Voy. à ce sujet les Observations de J.-G. Sommer et C.-F. Paullini, dans les Mélanges des curieux de la nature (Dec. II, A. 2, 1683, p. 388, et A. 5, 1686, p. 37), l'Observation 7 (lib. ult. c. 2, *Prax. admirand.*) de Zacutus Lusitanus, et l'article *Pediculus* d'Arnault de Nobleville et Salerne (suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy, I, 557) : on cite aussi une *Diss. de Pediculis inguinalibus, insectis et vermibus homini molestis*, de R. Reichard.

PEDILANTHUS PADIFOLIUS, Poit. Synonyme d'*Euphorbia anacampseroides*, Lam. (III, 178).

PÉDILUVES, *Pediluvia*, Bains de pieds. Immersion des pieds dans l'eau, ordinairement chaude, soit simple, soit chargée de quelques médicamens ; c'est un des moyens les plus fréquemment employés, non-seulement comme agent hygiénique, mais encore dans une multitude de cas morbides. On peut les diviser en pédiluves de propreté, émolliens, fortifians, dérivatifs, excitans et rubéfians.

Pédiluves de propreté, ou hygiéniques. On doit les employer fréquemment, au moins une fois la semaine ; ils sont composés d'eau simple ou légèrement savonneuse, à la température convenable à l'individu ; leur durée est indéterminée ; ils ont pour but de nettoyer les pieds des excrétions de la peau, des ordures qui y tombent de toutes les parties du corps, des débris des vêtemens, etc. ; ils ramollissent les cors, durillons, etc., qu'ils permettent de couper, de tailler, ainsi que les ongles, etc. Les personnes qui ont des sueurs aux pieds doivent en user tous les jours, mais pendant quelques minutes seulement, pour ne pas augmenter la diaphorèse de cette région.

Pédiluves émolliens. Ils sont faits avec des décoctions de mauve,

de guimauve, de graine de lin, de son, d'amidon ; on les rend anodyns en les composant avec celles de tête de pavot, de morelle, etc. On emploie ces bains dans les affections locales de la jambe et du pied ; dans les douleurs rhumatismales ou goutteuses de cette partie ; dans les érysipèles, les éruptions, les phlegmons qui s'y manifestent, dans la raideur des articulations qui y existent : et alors on peut les composer avec des corps gras ou mucilagineux, comme les bouillons de tripes, de fraise de veau, les solutions de gélatine, etc. Ces bains sont d'autant plus efficaces que la durée de l'immersion est plus longue.

Pédiluves toniques, fortifians. Lorsque les jambes sont affaiblies par des maladies ou des travaux prolongés, on les fortifie au moyen de bains toniques, comme ceux de plantes aromatiques, de romarin, de sauge, de lavande, d'écorce de quinquina, de chêne, etc., à une bonne chaleur ; ils doivent durer au moins une heure, et être continués pendant plus de 15 jours : on y ajoute parfois du vin, de l'alcool, etc.

Pédiluves dérivatifs. Cette espèce a pour but d'appeler les liquides circulatoires aux extrémités ; l'eau chaude, en produisant l'amollissement passager des tissus, permet aux vaisseaux de la partie immergée de se dilater et de contenir plus de sang qu'auparavant. Ce résultat mécanique déplace le sang, la lymphe, etc., des parties supérieures, et ces liquides se portent plus abondamment dans les vaisseaux inférieurs qui sont plus dilatés : c'est là ce qu'on appelle la *saignée blanche.* Il faut, pour que ce résultat ait lieu, que l'eau soit d'une bonne chaleur, et qu'on n'y reste que 10 à 15 minutes ; autrement, l'équilibre circulatoire se rétablit. On emploie fréquemment ce genre de bain de pied dans les douleurs de tête, les congestions légères de cette partie du corps, les étourdissemens, les vertiges, etc. On les continue plusieurs jours de suite, et souvent on les réitère 2 ou 3 fois par jour.

Ce pédiluve dispose à la saignée du pied, en ce qu'il appelle le sang dans les parties inférieures et qu'il distend les veines de cette région, ce qui permet de les mieux voir, et conséquemment de les ouvrir avec plus de facilité, puisqu'elles sont plus grosses et plus pleines, outre que l'écoulement sanguin est plus abondant. On laisse le pied dans l'eau pendant l'écoulement de ce liquide, qui sort en bavant dans cette saignée, et rarement en jet, comme dans celle du bras.

Pédiluves excitans, rubéfians. C'est surtout lorsqu'on veut détourner une humeur morbifique, un principe pathologique, un virus, etc., fixé sur un organe important, qu'on emploie ce genre de bain de pieds, qui se confectionne avec de l'eau la plus chaude possible, des substances rubéfiantes, telles que la farine de moutarde, l'acide muriatique, le sel de cuisine, la cendre à forte dose, etc. ; leur

durée est indéterminée et doit être au moins d'une demi-heure, car la rubéfaction, pour être complète, a besoin de ce temps. On ne peut pas répéter ce bain tous les jours, au même pied du moins, car la rubéfaction le rendrait trop douloureux. Celui qu'on fait avec 2 onces d'acide muriatique et 8 pintes d'eau s'appelle *eau de Gondran* (II, 264).

Slevogt (J.-A.). *Diss. de balneis pedum.* Ienæ, 1717, in-4. — Alberti (M.). *Diss. de pediluviorum usu medico.* Halæ, 1721, in-4.

Pédiveau. Nom du genre *Caladium* dans quelques auteurs. Voy. *Arum* (I, 456).

Pedorilla. Plante du Chili, où elle est estimée vulnéraire et diurétique; les naturels en prennent en outre les feuilles en poudre, comme on fait du tabac, dans la migraine, les douleurs de tête, etc. (Feuillée, *Plant. médicin.*, III, 53).

Pedra del porco. Voy. *Pierre de Porc.*

Pedrahume. Nom portugais de l'alun, *Sur-sulfate d'Alumine et de Potasse.*

PEDRAS SALGADAS (Eaux min. de). Ces eaux situées à Villa-real, dans le Trà-los-Montes, en Portugal, sont froides et salines (Alibert, *Précis, etc.*, 594).

PEDRO DOSUL (San), dans la Beira, en Portugal. Il y existe une source thermale (54° R.) *sulfureuse hépatique* (Alibert, *Précis*, etc., 595).

Pedro de vassar, Pedro de porco. Noms portugais et hollandais du bézoard de porc-épic, ou *Pierre de Porc* (I, 593). Voy. *Pierre de Porc.*

Pedunculus. Synonyme de *Pediculus*, suivant Lémery.

Pée. Sorte de camphre pulvérulent de Sumatra.

— ambalam. Nom indien du *Spondias Monbin*, L.

— kadel. *Rhizophora Mangle*, L.

— do morto. *Cratæva religiosa*, Wahl (III, 461).

— tumba, *Justicia echioides*, L. (III, 700).

Peea-rack-eliou. Nom siamois d'une racine dont on use comme diurétique à Sumatra, d'après le docteur Finlayson (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 292).

Peeraiii vayr. Nom tamoul du *Trophis aspera*, Kœnig.

Peersaat. Un des noms allemands du *Phellandrium aquaticum*, L.

Peetandali-cotti. Nom tamoul du *Crotalaria verrucosa*, L. (II, 471).

Pefaulina. Racine douceâtre employée à la Chine, à l'instar de celle de *Scorzonère* (*Pharm. batav.*, II, 122).

Pega. Nom de la pie, *Corvus Pica*, L., en espagnol.

Pegajosa. Nom péruvien du *Boerhaavia hirsuta*, W. (I, 620).

Peganelæon. Un des noms anciens de l'*Huile de rue.*

Peganion. Nom de la rue, *Ruta graveolens*, L., aux environs de Narbonne.

Peganum harmala, L., Armel ou harmel, des Arabes. Plante herbacée, vivace, de la famille des Rues, de la Dodécandrie Monogynie, qui croît dans les sables de l'Egypte, en Espagne, en Crimée, en Sibérie, etc.; on la cultive quelquefois dans les jardins, pour ses belles fleurs blanches et son feuillage finement découpé. Elle est visqueuse, d'une odeur forte, désagréable, d'une saveur amère, et a de l'analogie, sous ces divers rapports, avec la rue, dont on lui a donné le nom grec, πήγανον; les Turcs, les Arabes et les Egyp-

tiens se parfument tous les matins avec cette plante pour chasser les esprits, le mauvais air, les venins, d'après Bélon (*Singularités*, 209), ce qui a fait croire qu'elle était l'antidote des poisons; elle est estimée sudorifique, emménagogue, incisive, anthelmintique, etc. On s'en sert en fomentation contre l'enflure des pieds, en Perse, d'après Olivier. Les semences de cette plante sont regardées comme étant légèrement narcotiques, et Kæmpfer dit avoir éprouvé un délire gai après en avoir fait usage, ce qui les fait entrer dans quelques compositions narcotiques (*Revue des écrits de Linné*, II, 205. L'*Harmala* se vend, ainsi que ses semences, dans les marchés en Orient.

Pegimel, Pegymet. Noms de l'hermine, *Mustela Erminea*, L., en Hongrie.

Pegrina. Nom de la bryone, *Bryonia alba*, L., dans quelques anciens auteurs.

Peïce. Nom que porte au Sénégal une racine bulbeuse de la consistance et presque de l'odeur et de la saveur de la rave, quoiqu'un peu plus amère et piquante; on donne son infusion contre la jaunisse, et on la porte en amulette, d'après le docteur Busseuil (*Voyage au Sénégal*, manuscrit).

Peiden, en Suisse. Il y existe une source minérale. Voy. la Bibliographie de *Saint-Moritz* (IV, 462).

Peigne. Voy. *Pecten*.

— rouge. Traduction du nom islandais du cachalot macrocéphale, *Catodon macrocéphalus*, Lacép. (voy. *Physeter*).

— de Vénus. Nom du *Scandix Pecten Veneris*, L.

Peintade. Nom du *Numida Meleagris*, L., dont le petit est nommé *Peintadeau*. V. *Numida* au Suppl.

Peitschenstock. Un des noms allemands de l'*Asphodelus ramosus*, L.

Pekaim. Nom du *Momordica Elaterium*, L., à Alep (IV, 441).

Pekao. Sorte de thé noir; on le nomme *Peko* dans le commerce.

Pekea butyrosa, Aubl. Synonyme de *Caryocar nuciferum*, L. (II, 118). V. *Saouv*.

Pekia. Nom d'un végétal dans Pison, qui paraît être le calebassier, *Crescentia Cujete*, L. (II, 463).

Péko. Voy. *Pekao*.

Pela. Nom malabare du goyavier, *Psidium pyriferum*, L.

Pelamis. Un des noms latins du thon, *Scomber Thynnus*, L., donné aussi à un poisson voisin de la *Bonite*, et à un genre de *Serpens*.

Pelargonium. Genre démembré des *Geranium*. Voy. ce mot (III, 367).

Pelargos, Pelargus. Noms grec et latin de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

Pelecano. Nom italien du pélican, *Pelecanus Onocrotalus*, L., selon Aldrovande.

PELECANUS, Pélicans. Genre d'oiseaux de l'ordre des Palmipèdes, auquel se rapportent le pélican proprement dit, le cormoran, les frégates et les fous. Le pélican proprement dit (*Pelecanus Onocrotalus*, L.), qui vit dans les marais de notre continent, est de la grandeur du cygne. Sa chair, d'un mauvais goût, d'ailleurs dure et d'une odeur marécageuse, était regardée chez les Juifs comme immonde; elle a quelquefois servi, faute de mieux, aux navigateurs, surtout en guise d'huile. Sa graisse passait pour émolliente et résolutive; la poche dont le col de cet animal est pourvu, est utilisée à divers usages. Le cormoran ou grand cormoran (*P. Carbo*, L.), de la

taille d'une oie, assez commun en France et en Angleterre, est un fort mauvais manger; ses œufs cependant sont employés, dit-on, en Hollande, à la confection du biscuit de mer. Sa peau, usitée en topique, a été vantée comme propre à fortifier l'estomac, et sa graisse comme ayant les mêmes propriétés que celle du pélican. Les frégates (*P. Aquilus*, L.), communes entre les tropiques, à d'immenses distances de la terre, n'ont que la grosseur de la poule, malgré la grande envergure de leurs ailes. Au rapport de Labat (*Voyage*, VIII, 304) et de Dutertre, leur graisse, dite *huile de frégate*, objet d'une branche de commerce, exploitée jadis par les flibustiers, est particulièrement renommée, en frictions, contre la goutte sciatique, le rhumatisme et les engourdissemens des membres.

Pelegrine. Nom des espèces du genre *Alstroëmeria* (I, 201).
Peleias. Nom grec du biset ou pigeon sauvage. Voy *Columba*.
Pélerin. Nom du faucon femelle, âgé de deux ans. Voy. *Falco communis*, Gm.
Pelesarie. Nom javanais de l'*Alyxia aromatica*, Reinw. (I, 212)
Pélican. C'est le *Pelecanus Onocrotalus*, L., oiseau de l'ordre des Palmipèdes.
Pelinek kzjmsky. Nom bohême de l'absinthe pontique, *Artemisia pontica*, L.
— obecnj. Nom bohême de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.
Peliot. Un des noms du pouliot, *Mentha Pulegium*, L. (IV, 327).
Pelitre. Nom espagnol de l'*Anthemis Pyrethrum*, L. Voy. *Pyrethrum*.
Pella, Pellas. Anciens noms du héron commun, *Ardea cinerea* et *major*, L.

PELLEGRINO (Eaux min. de Saint-). Chaque livre de cette eau, du pays Bergamasque, ne contient, dit-on, que : gaz acide carbonique, 2 pouces cubes; carbonate de chaux, 1/4 de grain; sulfate de soude, 8/15 de grain.

Pellitory of spain. Nom anglais de l'*Anthemis Pyrethrum*, L.
— of the wall. Nom anglais de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.
Pelon-ichiatl-oquitli. Un des noms mexicains du *Lama*, selon Hernandez.

Peloria. Fleurs régulières qui viennent à la place d'irrégulières, surtout sur la linaire, *Antirrhinum Linaria*, L. (I, 357); cette monstruosité, qui est due à l'hybridité, tire son nom de πέλωρ, prodige. Elle ne change pas les propriétés des végétaux.

Peloris. Nom donné quelquefois aux huîtres par les anciens et proposé par Poli pour désigner l'animal lui-même.
Pelosella. Nom italien de l'*Hieracium Pilosella*, L. (III, 492).
Peloßsier. Un des noms du prunellier, *Prunus spinosa*, L., d'où ses fruits se nomment *Pelotte*.
Pelotte de chamois. Nom de l'ægagropile de l'*Antilope rupicapra*, L. (I, 83 et 337).
— de mer. Synonyme d'ægagropile marine, *Conferva Ægagropila*, L. (I, 83 et 382).
Peltidea, Acharius. Voy. *Lichen*.
Peltigera aphthosa, Hoffm. Synonyme de *Lichen aphthosus*, L. (IV, 98).
Peltram. Nom bohême de la pyrèthre, *Anthemis Pyrethrum*, L.
Pelusso. Nom du rouge-gorge, *Motacilla rubecula*, L., en Italie.
Pemayrutie. Nom tamoul du *Nepeta malabarica*, L.
Pen-ainsé. Nom algonquin des perdrix (*Dict. des sc. nat.*). Voy. *Tetrao*.
Pen-yellwin. Nom gallois de la grive-draine, *Turdus viscivorus*, L.

PENÆA. Genre dédié à *Pena*, collaborateur de Lobel, de la Tétrandrie Monogynie, de la famille des Epacridées, ou plutôt le type d'une nouvelle série végétale, suivant Sweet, qui propose de la désigner par le nom de *Pénéacées;* il renferme environ dix espèces qui croissent en Ethiopie, au Cap de Bonne-Espérance, etc., et qui forment de petits arbrisseaux à feuilles imbriquées, opposées en croix, à fleurs terminales. Le *P. Sarcocolla*, L., qui est du Cap, et le *P. mucronata*, L., qui vient en Ethiopie et en Perse, et peut-être d'autres espèces, fournissent, surtout par leur calice, l'excrétion suivante :

Sarcocolle, ou *colle-chair*, de σαρξ, chair, et de κολλα, colle (Pline, *lib.* XIII, *c.* II). C'est une matière d'apparence gommo-résineuse, qui est en petits grains comme du sable, fragiles, irréguliers, les uns rouge de grenat, les autres d'un jaune pâle, d'autres avec des nuances intermédiaires ou plus foncées, en général demi-transparens, mais quelquefois opaques. Cette substance n'a pas d'odeur bien sensible ; sa saveur est âcre et chaude, et on ne peut en tenir un instant les morceaux dans la bouche sans ressentir leur causticité, et avoir une expuition abondante de salive. Cette virulence empêche d'employer la sarcocolle à l'intérieur, de nos jours du moins ; car les Arabes, Mésué et autres, la disent purgative, mais Serapion observe qu'elle ulcère les intestins : aussi Hoffmann en condamne-t-il, à bon droit, l'usage intérieur. Les Grecs ne s'en servaient qu'extérieurement pour consolider les chairs, d'où lui est venu le nom qu'elle porte. Cette production, si active qu'on peut la mettre sur la même ligne que l'euphorbe, et en grande partie soluble dans l'eau, d'après Poiret, ne nous semble propre qu'à ronger les chairs qui végètent, déterger les ulcères baveux, etc.; c'est en ce sens qu'elle peut cicatriser ou *coller* les chairs : elle fait alors l'office du nitrate d'argent, de l'alun, de la sabine, etc. Nous devons dire qu'on ne fait aujourd'hui aucun emploi externe de la sarcocolle. Elle entrait dans l'*emplâtre Opodeldoch* et dans les *trochisques de blanc-Rhasis*.

L'analyse chimique, faite par M. Pelletier, y a reconnu une substance particulière qui en est la partie la plus abondante et la plus active: c'est la *sarcocoline*, déjà découverte par Thomson, qui s'élève à 65,30 pour cent ; on y trouve de plus : gomme, 4,60 ; matière gélatineuse, 3,30 ; matière ligneuse, 26,80 (*Bull. de pharm.*, V, 3). D'après M. Ricord, on trouve de la sarcocolle dans les gousses de l'*Acacia farnesiana*, W. Au dire de quelques auteurs, la racine de réglisse contient une substance analogue à la sarcocolle (De Candolle, *Physiol. végét.*, I, 284).

PENAGAREIA ou CALDAS DE MON SORTINHO. Nom d'une eau mi-

nérale tiède (16° R.), située à Castel-Branco, dans la Beira, en Portugal (Alibert, *Précis*, etc., 595).

Penala. Nom du *Cardiospermum Halicacabum*, L. (II, 103), à Ceylan.

PENAMACOR. Eau minérale tiède (16° R.), sulfureuse, située à Castel-Branco, dans la Beira, en Portugal (Alibert, *Précis*, etc., 595).

Penang. Nom du bétel, *Piper Betle*, L., à Sumatra.

Penchinado. Nom languedocien du chardon à foulon, *Dipsacus Fullonum*, L. (II, 658). On y appelle encore ainsi l'*Agaricus procerus*, Schæff. (I, 105).

Penchinillo. Nom du hérisson, *Erinaceus europæus*, L., en Languedoc.

Pendolino. Nom du remiz, *Parus pendulinus*, L., à Bologne.

Pene. Nom d'une plante dont les grains servent à faire du pain à Sierra-Leone, probablement une graminée.

Penes, en Dauphiné (Eaux min. de). Voy. *Die* (II, 629).

PENES en Provence. Petit village entre Aix et Marseille, où T. Terrisse (*Traité de la nature, qualités et vertus de la fontaine de Penes en Provence*. Die, 1672, in-12; indiqué dans divers catalogues) mentionnait une source minérale, qui n'y a pas été retrouvée (Carrère, *Cat.*, etc., 425).

Pengekrud. Nom danois de la nummulaire, *Lysimachia Nummularia*, L.

Pengeurt. Nom danois du *Thlaspi arvense*, L.

Pénides, Épénides. Sucre cuit à la plume, aromatisé, opaque, par suite de l'agitation qu'on lui donne, et qu'on tord sur lui-même en séchant, ce qui lui fait acquérir une couleur blanche. Ce nom est synonyme d'*alphénic*. On donne cette sorte de médicament comme pectorale et adoucissante dans les rhumes, etc.

Peninim. Perle rouge (et non rubis) dont il est parlé dans l'Ecriture, et que Bruce (*Voyage*, IX, 439) croît être le *Pinnicus* des Grecs.

Penis. Organe mâle des animaux, jadis regardé en thérapeutique, par une sorte de signature, comme éminemment aphrodisiaque et utile dans les maladies des parties génitales : on vantait et conservait surtout, dans les droguiers, les penis de taureau, de cerf, de baleine. Voy. *Bos*, *Cervus*, *Balæna*.

Penjzek aneb sedlska horcice. Nom bohême du *Thlaspi arvense*, L.

Penkewa. Nom du pinçon ordinaire, *Fringilla Celebs*, L., en Bohême.

Penning kruid. Nom hollandais du *Lysimachia Nummularia*, L.

Penningegroes. Nom suédois du *Thlaspi arvense*, L.

Penningeoert. Nom suédois du *Lysimachia Nummularia*, L.

Penny cress. Nom anglois du *Thlaspi arvense*, L.

— royal mint. Nom anglais du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

Penon-absou. Nom américain d'un arbre qu'on croit être le mancenilier. On l'écrit parfois *Peno-absou*.

Penon de los banos (Eaux min. de). Voy. *Mexique* (IV, 414).

Pensaire. Nom que porte en Bretagne le *Phellandrium aquaticum*, L.

Pensamientos. Nom espagnol du *Viola tricolor*, L.

Pensée. *Viola tricolor*, L. Voy. *Viola*.

— d'Amérique. *Viola pedata*, L.

— sauvage. *Viola arvensis*, Murr.

PENSYLVANIE. Un des États-Unis d'Amérique, où l'on a signalé diverses sources minérales. M. Alibert (*Précis*, etc., 538) cite celles de *Bedford* comme les plus estimées. Il mentionne aussi : la fontaine de la vallée de *Cumberland*, très-chargée, dit-on, de gaz hydrogène sulfuré ; les sources de même nature situées sur la route de *Baltimore* à *Hanovre;* les *fontaines jaunes* du comté de Chester ; les *fontaines chaudes* du comté de Huntingdon ; enfin la *fontaine bitumineuse* du comté d'Alleghany, précieuse pour le traitement des rhumatismes.

PENTADACTYLON. Nom du ricin, *Ricinus communis*, L., dans quelques auteurs grecs.

PENTADRYON. Un des anciens noms de la belladone, *Atropa Belladona*, L. (I, 489).

PENTAGRUELION. Synonyme de *Pantagruelion*, ancien nom du chanvre, *Cannabis sativa*, L. (II, 69)

PENTAPHYLLOIDES. Un des noms de l'argentine, *Potentilla Anserina*, L.

PENTAPHYLLUM. Nom officinal de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

PENTOROBON, PENTOROBOS, PENTOROBUS. Noms grecs de la pivoine, *Pœonia officinalis*, L. (V, 160).

PEONE. Un des noms de la pivoine, *Pœonia officinalis*, L.

PEONIA. Nom espagnol de la pivoine, *Pœonia officinalis*, L.

PEPARMYNTA. Nom suédois du *Mentha piperita*, L.

PEPAROER. Nom suédois du *Lepidium latifolium*, L.

PÉPASTIQUES, *Pepastica*. Médicamens digestifs. Voy. *Digestifs* (II, 637).

PEPE. Nom italien du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

PEPENBOOM. Nom hollandais du fusain, *Evonymus europæus*, L.

PEPER. Nom danois et hollandais du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

PEPERELLO BOBRASSO. Un des noms italiens du *Cochlearia Armoracia*, L.

PEPERMINTE. Nom hollandais du *Mentha piperita*, L.

PEPEROMIA. Voy. *Piper*.

PEPERONE. Nom italien du *Capsicum annuum*, L.

PEPERUR. Nom danois du *Lepidium latifolium*, L.

PEPINGOS. Nom brésilien de l'*Arachis hypogæa*, L. (I, 376).

PÉPINS. Semences de certains fruits, comme des Pomacées, des baies, etc. : on en extrait parfois de l'huile. Voyez *Vitis*.

PÉPITES. Petits morceaux d'or natif des terrains meubles. Voy. *Or*.

PEPLION, PEPLUS. Purgatif drastique, employé par Hippocrate. On ignore au juste quelle était cette plante, dont Linné a fait son *Euphorbia Peplus*.

PEPLIOS. Nom de la fabagelle, *Zygophyllum Fabago*, L., dans quelques auteurs anciens.

PEPLUS. Nom officinal de l'*Euphorbia Peplus*, L. (III 187). Voy. aussi *Peplion*.

PEPO, PEPON. Noms du potiron, *Cucurbita Pepo*, L. (II, 492).

PEPOODEL. Nom tamoul du *Trichosanthes laciniosa*, Klein.

PEPPAR. Nom suédois du *Piper nigrum*, L.

PEPPARROT. Nom suédois du *Cochlearia Armoracia*, L.

PEPPER. Nom anglais du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

PEPPERMINT. Nom anglais du *Mentha piperita*, L.

PEPROWA MATA. Nom bohême du *Mentha piperita*, L.

PEPTIQUES. Synonyme de *Pépastiques* ou *Digestifs* (II, 637).

PÉPU. Un des noms vulgaires de la huppe, *Upupa Epops*, L.

PEQUEA. Un des noms du calebassier, *Crescentia Cujete*, L. (II, 463), dans Pison.

PER. Particule augmentative qui, jointe à un autre mot, en ex-

prime le plus haut degré. Les *peroxydes* sont les oxydes chargés le plus possible d'oxygène ; l'acide *perchlorique* est l'acide chlorique oxygéné ; les *perchlorures*, *persulfures*, *percarbures*, *periodures*, etc., sont les chlorures, les sulfures, les carbures, les iodures, très-chargés de chlore, de soufre, de carbone, d'iode, etc.

Pera. Nom brame du goyavier, *Psidium pyriferum*, L.

— mootie vayr. Nom tamoul du *Pavonia odorata*, W.

Peragu. Arbrisseau du Malabar, dont la racine infusée dans du petit-lait est employée contre la colique, la diarrhée ; le suc de ses feuilles est vermifuge. D'après notre exemplaire de l'*Hortus malabaricus* (II, 25) annoté par Commerson, c'est le *Clerodendrum infortunatum*, Vent.

Peragua. *Cassine Peragua*, L. (*Viburnum lævigatum*, Ait.). On apportait autrefois de la Floride les feuilles de cette plante, dont l'infusion théiforme passait pour diurétique. C'est là une des espèces de thé des Apalaches, souvent confondue, mais distincte du thé du Paraguay, *Ilex Mate*, St-Hil. (III, 590). On trouve dans le 6e volumes des *Anales ciencias naturales* de Madrid, une note sur le *mate* ou *yerba del Paraguay*, où on rapporte cette sorte de thé au *Cassine Peragua*, L.

Perak. Nom malais de l'*Argent*.

Peratodo, Peratondo. Synonymes de *Paratodo*.

Perbel. Nom de l'alose en Poméranie. Voy. *Clupea*.

PERCA, Perches. Genre de poissons acanthoptérygiens, dont beaucoup d'espèces, soit de mer soit d'eau douce, figurent au nombre des alimens les plus estimés, tant à raison de leur chair blanche, tendre et savoureuse, qu'à cause de leur facile digestibilité. Telle est, au premier rang, la perche de rivière (*Perca fluviatilis*, L. Voy. *Faune des méd.*, pl. LI, f. 2), poisson d'un vert doré, long d'un à deux pieds, très-répandu en Europe où il est généralement recherché : c'est elle dont les osselets de l'oreille, jadis connus sous le nom de *pierres de perche*, ont été usités, réduits en poudre et porphyrisés, comme lithontriptiques, antacides, bons contre la colique et la pleurésie, et aussi, en opiat, pour guérir les ulcérations des gencives ; sa peau, en Laponie, sert à faire une espèce d'ichthyocolle. Telles sont ensuite : 1° la petite perche (*P. cernua*, L.), du nord de l'Europe, dont la chair, naturellement fort bonne, devient, dit-on, exquise dans certaines eaux, notamment à l'embouchure de l'Eure; 2° le kéchr ou variole (*P. nilotica*, L.), le plus grand poisson du Nil et le plus vorace, que M. Cuvier croit être le *Latus* des anciens, et que Lacépède a rapporté à son genre *Centropomus* avec les quatre suivans ; 3° le mulet, excellent poisson de nos côtes, qui remonte dans la Seine ; 4° l'ambasse, *C. Ambassis*, Lacép. (II, 175) ; 5° le

Centropomus ruber, Lacép., de l'île de Bourbon ; 6° le loup de mer, *Lupus* des anciens (*P. labrax*, Bl.; *P. punctata*, L.), un des poissons les meilleurs et les plus communs de la Méditerranée, qu'on voit quelquefois aussi sur les côtes de la Manche, et dont les œufs, dans le midi de la France, servent souvent à la préparation de la boutargue ; 7° le brochet-perche (*P. Lucio-Perca*, Bl.) des lacs et fleuves du nord et de l'est de l'Europe, qui pèse jusqu'à 20 livres et donne un manger excellent ; 8° le cingle (*P. Zingel*, L.) des rivières de l'Allemagne méridionale, long de 18 pouces et du poids de 4 à 5 livres ; 9° l'apron (*P. asper*, L.) des rivières de France, de Bavière et d'Allemagne, plus petit que le précédent ; 10° le *P. Schroetser*, Gm., qu'on pêche dans le Danube et ses affluens ; 11° enfin le lennel (*P. scandens*, Dald.), et la perche marine (*P. marina*, L.) dont nous avons parlé ailleurs (IV, 86 et III, 518).

Percarbures. Voy. *Per.*

Perce bosse. *Lysimachia vulgaris*, L. (IV, 170).

— feuille. *Buplevrum rotundifolium*, L. (I, 688).

— mousse. *Polytrichum commune*, L.

— muraille. *Parietaria officinalis*, L.

— neige. *Galanthus nivalis*, L. (III, 322).

— oreille. Nom vulgaire du *Forficula auricularia*, L. (III, 278).

— pierre. *Crithmum maritimum*, L. (II, 466). On donne aussi ce nom à l'*Aphanes arvensis*, L., et à la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L. (V, 202).

— terre. Nostoch commune, *Tremella Nostoch*, L.

Percerat. Un des noms vulgaires de la *Pastenague* et de l'*Aigle de Mer*, V. ces mots.

Perch. Nom anglais de la perche de rivière, *Perca fluviatilis*, L.

Perche commune. Nom du *Perca fluviatilis*, L.

— marine. Un des noms de l'*Holocentrus marinus*, Lacép. (III, 518).

— (Petite) C'est le *Perca cernua*, L Voy. ci-contre.

— de rivière C'est la perche commune, *Perca fluviatilis*, L.

PERCHES. Famille de poissons acanthoptérygiens, à laquelle appartiennent les genres *Sparus*, *Mullus*, *Mugil*, *Trachynus*, *Trigla*, *Cottus*, etc., et surtout le genre *Perca* qui en est comme le type. Voy. ces mots.

Perchlorique (Acide) et Perchlorures. Voy. *Per.*

Percussion. Voy. *Palétation.*

PERCY. Carrère (*Cat.*, etc., 507) y signale une source froide, nommée *Montsiquet*, que Polinière dit martiale : elle est près de Villedieu et à 4 lieues s.-e. de Coutances.

Perdetum. Nom du chervi, *Sium Sisarum*, L., dans Paracelse.

Perdicium brasiliense, Vahl. Cette Composée, qui a une odeur forte, est employée au Brésil, en décoction, comme astringente, dans la ménorrhagie, etc., d'après Martius (*Journ. de chimie méd.*, V, 429). Elle paraît appartenir au genre *Trixis*. *Perdicium* est le nom de la pariétaire dans quelques anciens ouvrages.

Perdigal Nom des perdreaux ou jeunes perdrix en Languedoc. V. *Tetrao.*

Perdix. Genre d'oiseaux gallinacés dont la perdrix est le type. Voy. *Tetrao.*

— marina, Perdrix de mer. Ancien nom latin de la sole, *Pleuronectes Solea*, L.

— rustica. Ancien nom latin de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L.

Perdreau. Jeune perdrix. Voy. *Tetrao.*

Perdrix. Nom français du genre *Perdix*, dont nous parlerons à *Tetrao.*

— blanche. C'est le *Tetrao Lagopus*, L.

— gouache. Ancien nom de la perdrix grise, *Tetrao cinereus*, L.

— grise. Voy. *Tetrao cinereus*, L.

— de mer. Voy. *Perdix marina.*

— naine. Nom de la caille dans Théophraste. Voy. *Tetrao.*

— de prairies. Nom du *Tetrao Francolinus*, L., à Samos, selon Tournefort.

— des terres neuves. C'est le *Numida Meleagris*, dans Belon. V. au Suppl.

Pere aretei. Nom tamoul du *Grand Galanga.*

Perebfcenu, Perebecenuc. Noms américains du *Tabac* à Cuba.

Perelle. On trouve ce mot dans Lémery (*Dict.*, 667) pour *Parelle.*

Perejil, Perekil. Noms espagnol et portugais de l'*Apium Petroselinum.* L.

Perempalk. Un des noms indiens du *Bois d'Aloës.*

Perengo. Nom des pigeons bisets, dans le midi de la France. Voy. *Columba.*

Pereole. Un des noms du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L. (II, 173).

Pérépéré. Nom caraïbe du *Clusia rosea*, L. (II, 320).

Pereskia. *Cactus Pereskia*, L. (II, 7).

Perettes. Nom d'une variété de citronnier, appelée plus fréquemment *Bergamotte.*

Perexil. Nom d'une plante du Brésil, dont Marcgrave dit qu'on fait bouillir les feuilles et les rameaux avec la chair de poisson pour la rendre plus agréable, plus appétissante ; il assure que ce mets désopile les viscères et porte aux urines (Marcgrave, *Bras.*, 14).

Pereyra. Un des noms indiens de la goyave, *Psidium pomiferum*, L.

Perez. Nom russe du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

Perfolhada. Nom portugais du *Buplevrum rotundifolium*, L. (I, 688).

Perfoliata. Nom espagnol du *Buplevrum rotundifolium*, L.

Perforata. Un des noms du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L. (III, 576), et nom italien du *Buplevrum rotundifolium*, L.

Pergalia. Ancien nom de l'*Argemone mexicana*, L. (I, 395).

Pergularia edulis, L. Les pousses de cette Apocynée sont alimentaires, d'après M. de Candolle (*Essai*, etc., 215).

Periamma, Periapton. Noms grecs des *Amulettes.*

Perichrisis. Nom grec des *Linimens* (IV, 121).

Periclymenum. Sous ce nom Dioscoride parle d'une plante grimpante qui rend les urines sanglantes, après quelques jours de son usage ; il dit que sa fleur ressemble à celle de la fève (*lib.* IV, *c.* 13). Il est difficile de savoir quelle est cette plante, qui ne saurait être le chèvrefeuille sauvage ou des bois, *Lonicera Periclymenum*, L., comme le veulent quelques commentateurs.

Perié toutti. Un des noms de l'*Hibiscus mutabilis*, L. (III, 491), au Coromandel.

Perifollo. Nom espagnol du cerfeuil, *Chærophyllum sativum*, L.

PÉRIGORD. Ancienne province de France, aujourd'hui département de la Dordogne, qui paraît n'offrir d'eaux minérales que celles de *Seneuil* et de *Périgueux.* Voy. ces mots.

Périgueux. Synonyme de *Lapis petrocorius.* Voy. ce mot.

PÉRIGUEUX. Ville de France (dép. de la Dordogne), ancienne

capitale du Périgord, nommée jadis Vésone, près de laquelle sont des débris de thermes du temps des Romains. Il y existe une source tiède (12 à 20° R.), un peu sulfureuse, plus abondante l'hiver, employée par les habitans à des usages économiques ; et une autre source à quelques pas de là. La première contient, suivant M. Chéron, des sels à base de chaux et de magnésie, de l'acide carbonique et de l'hydrogène sulfuré libre. Il la conseille dans les phlegmasies chroniques de l'estomac, les douleurs vagues, etc. ; mais il ne paraît pas l'avoir expérimentée ; et en déduit les propriétés médicales de ses propriétés physiques et chimiques, comme celles-ci de quelques essais faits avec les réactifs, d'une main d'ailleurs peu exercée. Il n'y existe point d'établissement moderne.

Chéron (P.-N.-A.). Essai sur les propriétés physiques, chimiques et médicales des eaux de la fontaine chaude de la cité de Vésone, etc. Broch. in-8 (1828), de 7 pages.

Perikum. Un des noms danois de l'*Hypericum perforatum*, L.

Perim-kaku-valli. Nom malabare de l'*Acacia scandens*, W. (I, 14), de l'Inde, dont De Candolle a fait son *Entada Purscetha*.

Perimaram. Nom malabare de l'*Ailanthus glandulosa*, Desf. (I, 511).

Perin-kara. Nom malabare de l'*Elœocarpus serratus*, Commers. On mange ses fruits comme ceux de l'olivier (*Hort. amb.*, IV, t. 24).

Perin panel. Nom d'un arbrisseau du Malabar dont les naturels préparent des fumigations avec les feuilles, qu'on emploie dans l'hystérie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 306). On fait aussi avec ces feuilles et l'eau de riz des cataplasmes maturatifs (*Hort. mal.*; V, t. 15).

Périne vierge. Nom de la térébenthine qui s'écoule au pied des pins incisés.

Peringlo. Nom de la lavandière. *Motacilla alba* et *cinerea*, L., en Guienne.

Perivtoddalis. Nom malais du *Zizyphus Jujuba*, W.

Periodures. Voy. *Per*.

Periparoba. Nom brésilien du *Piper umbellatum*, L.

PERIPLOCA. Genre de plantes de la famille des Apocynées, de la Pentandrie monogynie; dont le nom vient de περι, autour, et de πλεκο, j'approche, de ce que la plupart des espèces sont volubiles. Ce sont des végétaux des parties chaudes de l'ancien monde, tous suspects, actifs, propres à produire le vomissement, etc. Malgré cela quelques-uns ont leurs pousses alimentaires. Le *P. ciliata*, Lesch.? espèce de l'Inde, paraît identique avec le *P. exotica*, Retz, dont il a été question à *Asclepias asthmatica*, L., son synonyme (I, 465). Le *P. esculenta*, L., a ses pousses alimentaires. Le *P. græca*, L., joli arbrisseau qui croît en Grèce et dans une partie de l'Orient, et qu'on cultive chez nous dans les jardins pour en faire des berceaux, a ses feuilles indiquées comme résolutives à l'extérieur ; on dit qu'elles sont un poison pour les loups et les chiens, et conséquemment pour l'homme. Le *P. indica*, L., espèce de l'Inde, a ses racines presque semblables à la salsepareille, et on assure qu'on en use dans ce pays à la place

de celle-ci, qui est le *Smilax Sarsaparilla*, L., et qu'elle l'y remplace, d'après le témoignage d'Ainslie (*Mat. ind.*, I, 381). Nous avouons que nous avons quelque doute à ce sujet, bien que la chose ne soit pas impossible et que toutes les Apocynées ne soient pas vénéneuses, puisqu'il y en a même qui servent de nourriture. Le *P. mauritiana*, Poiret, qui est le *Katapal-valli* de Rhèede, donne, suivant le premier de ces botanistes, une sorte de gomme résine appelée *Scammonée de Bourbon;* on croit que ses racines fournissent le *faux ipécacuanha de Bourbon*. Quelques personnes prétendent qu'il découle du *P. Secamone*, L., *Secamone Alpini*, Roëmer et Schultz, en Égypte, une matière semblable, purgative, ce qui est contraire au témoignage de Prosper Alpin. Voyez *Scammonée*. Le *P. sylvestris*, Retz, dont la racine est amère et employée dans l'Inde contre la morsure des serpens, en poudre sur la partie mordue, est prescrit intérieurement en décoction, à la dose d'une demi-tasse, deux fois par jour, comme vomitif (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 391).

Peristera. Nom générique des *Pigeons*, et spécifique du *Pigeon domestique*, dans Arist.
Peristeron. Un des noms grecs de la verveine, *Verbena officinalis*, L., dans Dioscoride.
Peristerona. Un des noms de l'ivette, *Teucrium Chamæpitys*, L.

PERKINISME. Méthode thérapeutique inventée par E. Perkins, médecin à Plainfield, dans les Etats-Unis, durant la seconde moitié du siècle dernier, qui consiste à promener l'extrémité de deux aiguilles coniques, de métaux différens, l'une obtuse et l'autre pointue, unies vers cette extrémité, sur des endroits douloureux, particulièrement dans la goutte, le rhumatisme, les névroses, etc., et qu'il voulut bientôt appliquer à la cure de toutes les maladies. Cette méthode passa en Europe, surtout en Angleterre et en Danemarck, en 1798, où des femmes la mirent surtout en usage : divers médecins ou savans cherchèrent à en expliquer les effets, tels sont Tode, Rafn, Beng, Abilgaard, etc. Le *tracteur*, comme il appelait l'assemblage des deux métaux (laiton et fer blanc), devait être promené sur le lieu douloureux ou à son voisinage jusqu'à ce qu'on eut produit une sorte d'irritation ou de légère phlogose, ce qu'on devait réitérer jusqu'à guérison. Les phénomènes du perkinisme semblent rentrer dans ceux du magnétisme animal et du galvanisme, et ne peuvent guère avoir plus d'efficacité que ces moyens qui en ont fort peu, mais dont le charlatanisme sait tirer parti ; ce qui arriva aussi au perkinisme, dont son auteur même fut victime : car ayant soutenu qu'il préservait de la fièvre jaune, il s'y exposa et en mourut. Ce mode curatif est aujourd'hui tout-à-fait abandonné, quoique le fils de Perkins, Benjamin Douglas, continue de le préconiser comme un excellent remède dans une multitude de maux, et en assurant qu'il n'a rien de commun avec le

magnétisme, ainsi que Langworthy et Holst (*Journ. de Hufeland*, VII, 151, et *Gazette médicale de Saltzbourg*, III, 310). Il a laissé les ouvrages suivans sur la méthode de son père qui n'a rien écrit.

Anonyme. Du perkinisme, ou des aiguilles du sieur Perkins, etc. Copenhague, 1758. — Perkins (B.-D.). Influence des traitemens métalliques sur les corps humains, etc. (en anglais). Londres, 1799, in-8. — *Id.* Expériences sur le tracteur métallique dans le rhumatisme, etc. (en anglais). Londres, 1799, in-8. — *Id.* Cas pratiques, par le tracteur métallique, etc. (en anglais). Londres, 1801, in 8. — *Id.* De l'efficacité du tracteur métallique comme tonique, etc. (en anglais). Londres, 1801, in-12. — Langworthy (C.). Essai sur l'électricité perkinéenne, etc. (en anglais). Londres, 1799, in-8.

Perl-eule. Nom allemand de la fresaie, *Strix flammea*, L.

Perlæ textiles. Ancien nom des semences de perles. Voy. *Perles*.

Perlaro. Un des noms italiens de l'azedarach, *Melia Azedarach*, L. (IV, 289).

Perlé (acide). Nom donné par Bergmann à l'*acide phosphorique* retiré du sous-phosphate de soude, qu'il croyait à tort de nature particulière.

Perlé (Orge). Préparation de l'orge où son écorce est enlevée. V. *Hordeum* (III, 526).

— (Thé). Variété de thé hayssvens, ou hysvin, comme nous prononçons. V. *Thea*.

Perlenmutter. Nom allemand de la *Nacre de Perles*.

Perles, Perles fines. Productions morbides provenant de divers Mollusques, mais surtout de l'avicule, *Mytilus margaritiferus*, L. (voy. IV, 561).

Perles a l'once. Ancien nom des semences de perles. Voy. *Perles*.

— de Lorraine. Concrétions morbides des huîtres. Voy. *Ostrea*.

Perlgraupen. Nom allemand de l'*Orge perlé*.

Perlic. Nom des perdrix en Languedoc. Voy. *Tetrao*.

Perlière. Un des noms du grémil, *Lithospermum officinale*, L. (IV, 134).

Permenton. Un des noms de la belladone, *Atropa Belladona*, L. (I, 489).

Permonaria. Un des noms anciens du lycopode, *Lycopodium clavatum*, L. (IV, 166).

Permurias hydrargyri. Nom donné quelquefois au *Deuto-chlorure de Mercure*.

Perna. Nom de la *Pinne marine* à Naples.

PERNAMBUCO. Ville capitale de la province du Brésil du même nom, improprement appelée quelquefois *Fernambouc*. M. Mavignier (*Journ. de chim. méd.*, V, 519) y a examiné, outre diverses eaux potables, deux eaux ferrugineuses, peu chargées de principes, usitées des médecins; savoir l'eau de *Caxanga* à 4 lieues de la ville, et l'eau d'*Apepucos* qui n'en est distante que de 3 lieues et est moins employée que la première. Elles contiennent du gaz acide carbonique, deviennent alcalines par l'ébullition, et donnent pour 100 grammes 0,0125 de résidu, dont 0,0050 de parties insolubles, et 0,0075 de parties solubles alcalines; les réactifs y indiquent une même et très-petite quantité de fer, point de sulfates ni de silice, un peu de chaux et d'hydrochlorates.

Pernettia empetrifolia, Gaud. Ce sous-arbrisseau des Malouïnes, de la famille des Bruyères, a des fruits comestibles d'après Pernetty (*Voyage*, II, 64) à qui M. Gaudichaud a dédié ce genre qui était l'*Andromeda empetrifolia* de Lamarck.

Pernice, Pernisette. Noms italiens de la perdrix grise, *Tetrao cinereus*, L.

PERNIGONA, PERNIS. Noms du *Tetrao cinereus*, L., aux environs du Lac Majeur et en Piémont.

PERNITRITES. Nom donné à tort aux *Hyponitrites*.

PEROLE, PEROOLE. Noms du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L. (II, 173).

PEROLS. Village sur l'étang du même nom ou de Mauguie, à 1 lieue S.-E. de Montpellier, près duquel est une source froide toujours bouillonnante, si ce n'est au cœur de l'été où son bassin est à sec, et qu'on nomme *Boulidou*. Rivière (*Hist. de la soc. roy. des sc. de Montp.*, I, 127 et 129) y a trouvé un sel alcali fixe, un sel urineux, du soufre et une terre très-fine : il la dit bonne, en bains, dans certaines douleurs de goutte et de rhumatisme; ses boues ont aussi été employées contre les douleurs des membres (Carrère, *Cat.*, etc., 335).

PÉRONNE. Ville de France, dép. de la Somme, près de laquelle se trouvent des eaux minérales froides, peu usitées, contenant, dit M. Trannoy (*Topographie*, etc., p. 7), du carbonate et du sulfate de fer, du sulfate et du carbonate de soude. Le Breton (*Mercure*, 1724, juillet, p. 1500), dans le jardin duquel cette source fut découverte par de Genlis, les met au-dessus de celles de Forges, parle des cures surprenantes qu'elles ont faites, et rapporte que Geoffroy qui les a analysées en 1722, les a trouvées en effet plus fortes en minéral que la Cardinale.

PÉROT. Nom vulgaire du dindon, *Meleagris Gallo-Pavo*, L., dans les Deux-Sèvres.

PEROXYDES. Voy. *Per*.

PERPENSA. Un des noms anciens de l'*Asarum europæum*, L. (I, 463).

PERPETUAS MARITIMAS. Nom portugais de l'*Athanasia maritima*, L. (I, 481).

PERPIGNAN. Un des noms du micocoulier, *Celtis australis*, L. (II, 170).

PERRAIN-CHEDDE. Sorte de *Convolvulus* du Malabar qui guérit l'incontinence d'urine, administré en poudre, et dont le suc laiteux, appliqué en topique, fait cesser les douleurs des articulations (*Trans. phil. abr.*, I, 174).

PERRECHIENA. Un des noms de l'*Agaricus edulis*, Bull. (I, 100).

PERRIÈRE (Eaux minérales de La). Ces eaux acidules, découvertes en 1819 au bord du torrent Doron, à 1 lieue de Moutiers, ville de Savoie, ont de 24 à 29° R., sont limpides, ont une odeur sulfureuse, une saveur styptique, saline, nauséabonde, un toucher gras, et sont couvertes d'une pellicule blanche irisée, due à la présence d'une petite quantité de pétrole. M. Hybord, médecin inspecteur des eaux, en a obtenu, outre un principe végéto-ammoniacal et plus de leur volume de gaz hydrosulfuré et de gaz acide carbonique, 148 grains par kilogramme d'un résidu formé de : sulfates de chaux, de magnésie et de soude, et muriate de magnésie, ensemble 118 grains; carbonates de magnésie et de fer, silice et un peu d'alumine, ensemble 30 grains environ (*Journ. de pharm.*, VII, 422). D'après l'analyse plus détaillée qu'en a donnée depuis le docteur J.-M. Socquet (*Essai analytique, médical et topographique sur les eaux minérales de La Perrière;*

Bibl. univ., sc. et arts, t. XXXII), une livre de cette eau contient 6 grammes, 637 de principes, savoir : acide carbonique libre, 0,600; hydrochlorate de magnésie, 0,188; carbonate de chaux, 0,283; hydrochlorate de soude, 1,842; sulfate de chaux, 2,251; s. de soude, 8,329; s. de magnésie, 0,112; carbonate acidule de fer, 0,030 (l'hydrogène sulfuré a été omis). Suivant M. Calloud la source contient des tremelles qui renferment de l'hydriodate de potasse. Ces eaux sont plus riches en sulfate de soude que celles d'Aix et de St-Gervais; de là peut-être, dit-on, leur supériorité dans le traitement des maladies des organes digestifs.

Perro. Nom espagnol du chien, *Canis familiaris*, L.

Perroquet, Perruches. Oiseaux du genre *Psittacus* de Linné. Voy. ce mot.

Persa. Un des noms italiens de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L. (V, 83).

Perschling, Perscke. Noms autrichien et prussien de la perche. Voyez *Perca*.

PERSE. Ce vaste empire d'Asie, rempli de montagnes, est riche en eaux minérales, mais la plupart sont peu connues. On parle de sources thermales bouillantes dans la péninsule d'Apcheron, rendez-vous des personnes de la plus haute distinction et où se trouvent des restes de beaux monumens; l'eau en est épaisse, charrie une craie bleuâtre, et doit être clarifiée pour l'usage, encore ne peut-on la boire qu'à dose très-modérée : prise en bains et à l'intérieur elle semble réparer les forces. Cette même presqu'île, au rapport d'Hanway, fournit un naphthe blanc que les Russes boivent comme un excellent cordial, qui n'enivre pas et passe pour utile contre les maux de poitrine, les céphalalgies, la syphilis, et comme préservatif de la pierre; à l'extérieur on s'en sert dans les affections scorbutiques, la goutte et les attaques de nerfs, appliqué exclusivement sur les parties malades. On cite aussi les sources de naphthe noir et blanc de la province de Chyrvân, près de la petite ville de Bâkoù (Alibert, *Précis*, etc., 580).

Persea. Nom ancien de l'avocatier, *Laurus Persea*, Jacq.; Schreber veut que ce soit celui du sébestier, *Cordia Myxa*, W. (II, 427), et M. Delile celui de son *Balanites ægyptiaca*: pour d'autres c'est le pêcher. Voyez *Laurus* (IV, 64).

Schreber (J.-C.-D.). *Programma* IV, *de perseâ Ægyptiorum*. Erlangæ, 1787-1791, in-folio.

Persec. Synonyme de pavie et de presset, ou pêche à chair tenant au noyau. Voyez *Persica*.

Persega, Persego. Noms italiens de la perche commune. Voy. *Perca fluviatilis*, L.

Persenkruid. Nom hollandais du *Polygonum Persicaria*, L.

Persephonion. Un des noms grecs du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

PERSICA. Genre de plantes de la famille des Rosacées, de la section des Amygdalées, de l'Icosandrie Monogynie, dont le fruit supère est un drupe charnu, succulent, contenant un noyau à impressions profondes et irrégulières. Son nom vient de la Perse, *Persica*, d'où il est originaire d'après Pline (*lib.* XV, *c.* 13).

P. vulgaris, Miller, pêcher ; arbre de moyenne grandeur, originaire de la Perse, ou plutôt de l'Orient, puisqu'on le retrouve jusqu'en Chine où il est fort célèbre, ainsi que toutes ses parties (Bodard, *Mat. méd. comparée*, I, 104). Le pêcher est loin de posséder, dans son pays natal, les avantages qu'une longue culture et des soins assidus lui ont acquis en Europe et surtout en France ; Columelle dit même qu'en Perse il est poison ; et Olivier, qui a rapporté celui qui y est naturel, nous a mis à même de juger que ses fruits, appelés *mala persica* par Dioscoride (*lib.* I, *cap.* 164), sont encore à une grande distance de ce qu'ils sont chez nous. Cette longue culture nous a procuré, parmi de nombreuses variétés, surtout deux races de pêches, l'une à fruits dont la chair ferme tient au noyau, qui se plaît surtout dans le midi, et qu'on y nomme *pavie* ou *presset ;* et l'autre à chair fondante qui se détache du noyau, connue sous le nom plus spécial de *pêche ;* celle-ci renferme une sous-race à peau lisse dont le fruit est nommé *brugnon*, et qui est le *P. lævis*, DC.

Les fleurs des pêchers, qui paraissent avant les feuilles, sont d'un rose fort agréable, surtout dans une variété à fleurs doubles cultivée pour l'ornement des jardins ; elles se montrent au premier printemps ; les fruits sont mûrs dès la fin de juillet. Aucun n'est plus beau et meilleur chez nous, et probablement ils surpassent tous ceux que nous offrent les contrées de la terre les plus riches en ce genre. La pêche réunit tout, forme agréable, velouté et incarnat séduisant, chair parfumée, fondante, savoureuse, remplie d'un suc délicieux, sucré, légèrement acidule, qui rafraîchit, calme la chaleur de la saison, embaume la bouche, relâche légèrement, etc. On les mange fraîches, et seules, surtout à Paris où on en possède des variétés magnifiques, particulièrement la *pêche* dite *de Montreuil ;* on les assaisonne parfois avec du sucre et du vin, surtout ceux qui les digèrent difficilement, ce qui arrive à quelques personnes ; on les confit à l'eau-de-vie, on en fait des compotes, des marmelades ; on les sèche au four, etc. ; mais ces préparations ne leur conservent qu'une faible partie de leur mérite. Aux États-Unis on en fait une sorte de vin (dont on tire un alcool), appelé *vin de pêche*, qui est un objet de commerce.

Le bois du pêcher est veiné de rougeâtre et fort propre à être employé en marqueterie ; les pousses sont pourvues de l'odeur des fleurs, et pourraient être employées à leur place, d'après M. Gauthier de St-Savin ; les bourgeons distillés donnent une huile volatile semblable à celle des autres parties. On en peut faire un sirop purgatif et amer qui a la saveur et l'odeur de l'amande amère (*Journ. analytique*, I, 338). Les feuilles de cet arbre, qui se cultive en plein vent, vers le milieu de la France et au midi, et en espalier aux expositions chaudes

dans le Nord, sont amères, et rappellent par là et par leur odeur celles du laurier-cerise; effectivement elles contiennent, ainsi que les fleurs, les noyaux et les amandes des fruits, de l'acide prussique; elles sont légèrement purgatives. MM. Coste et Willemet les ont vu purger très-bien à la dose d'une demi-once à une once; elles ont même la propriété vermifuge; ils en préparèrent un extrait qui avait les mêmes propriétés (*Mat. méd. indigène*, p. 33). La décoction des feuilles sèches est vantée dans les maladies des voies urinaires à la dose d'une once dans une pinte et demie d'eau (*Annales de Montp.*, 1806, p. 67).

Les fleurs du pêcher sont depuis long-temps en vogue comme purgatives, et on en prépare un sirop célébré hors de mesure par Guy Patin, Riolan, Simon Piètre, etc.; il n'est que laxatif, se donne depuis deux gros jusqu'à une once ou deux, et est conseillé surtout aux petits enfans; les fleurs sèches se prescrivent à la dose des feuilles. On y laisse le calice qui paraît la partie la plus énergique des fleurs; la dessiccation fait perdre aux uns et aux autres une partie de leur force. Nous avons mentionné plus haut les usages du fruit de cet arbre; les noyaux, qui sont inodores, ligneux, sont fébrifuges, s'il faut en croire M. Burtin qui assure que réduits en poudre et donnés à la même dose que le quina, ils ont les propriétés de cette écorce contre les fièvres intermittentes (*Mat. méd. ind.*, p. 73): le même prétend que les feuilles sont aussi un bon fébrifuge. Ces noyaux brûlés dans un creuset donnent une belle couleur noire, employée en peinture (*Journ. de pharm.*, III, 466); ils font partie d'une poudre contre le cancer (*Dict. des drogues*, III, 593). On fait avec eux, étant infusés dans l'eau-de-vie et le sucre, une *eau de noyau* fort agréable. Les amandes du pêcher sont amères et contiennent de l'acide prussique. On peut en obtenir une huile grasse, en préparer des émulsions qu'il ne faut employer qu'avec mesure, à cause de cet acide; mais en général on n'en fait aucun usage, peut-être par la difficulté de les obtenir, à cause de la dureté des noyaux et leur peu de volume. Ceux-ci, et le sirop de fleurs de pêcher, entrent dans quelques traitemens contre le tænia, sans doute à cause de la petite quantité d'acide hydrocyanique qu'ils contiennent. Il suinte du bois du pêcher une gomme *nostras* ou de pays, qui a quelque analogie avec la gomme arabique et qu'on emploie à divers objets d'art.

Le *P. lævis*, DC., dont le fruit est lisse, a un goût fort différent; il est appelé *brugnon*; on le cultive beaucoup moins que la pêche, surtout à Paris.

Ungnad (C.-S.). *Dissertatio de malâ persicâ*. Francofurti ad Viadrum, 1777, in-4.

PERSICAIRE. *Polygonum Persicaria* L.

— DOUCE. Nom du *Polygonum Persicaria*, L., par opposition à la persicaire âcre ou poivrée, *Polygonum Hydropiper*, L.

PERSICARIA. Nom officinal du *Polygonum Persicaria*, L.
— MITIS. *Polygonum Persicaria*, L.
— MONCHADA. Nom espagnol du *Polygonum Persicaria*, L.
— URENS, off. *Polygonum Hydropiper*, L.
PERSICO. Nom italien du *Persica vulgaris*, DC.
PERSIKBOOM, PERSIKETROED, PERSIKKETROE. Noms hollandais, suédois et danois du pêcher, *Persica vulgaris*, DC.
PERSIL. *Apium Petroselinum*, L. (I, 364).
— D'ANE. *Chærophyllum sylvestre*, L. (II, 195).
— BATARD. *Æthusa Cynapium*, L. (I, 92).
— DE BOUC. *Pimpinella Saxifraga*, L.
— DE CERF. *Athamanta Oreoselinum*, L. (I, 480).
— DE CHAT. *Æthusa Cynapium*, L. (I, 92).
— DE CHIEN. *Æthusa Cynapium*, L. (I, 92).
— DE CRAPAUD. *Cicuta virosa*, L. (II, 281).
— (Faux). *Æthusa Cynapium*, L.
— DES FOUS. *Phellandrium aquaticum*, L.
— LAITEUX. *Selinum sylvestre*, L.
— DE MACÉDOINE. *Bubon macedonicum*, L. (I, 683).
— DES MARAIS. *OEnanthe fistulosa*, L. On donne aussi ce nom à l'*Apium graveolens*, L. (I, 364).
— DE MARSIGOIN. Nom du *Geranium Robertianum*, L., à Angers.
— DE MONTAGNE. *Selinum sylvestre*, L. On le donne à plusieurs autres Ombellifères à feuillage découpé. Le persil de montagne blanc est l'*Athamanta Libanotis*, L. Le Persil de montagne noir est l'*Athamanta Oreoselinum*, L.
— NOIR. *Euphorbia hypericifolia*, L. (III, 181).
— DE ROCHER. *Bubon macedonicum*, L.
PERSILIA. Nom suédois de l'*Apium Petroselinum*, L. (I, 364).
PERSILLE. Nom danois de l'*Apium Petroselinum*, L. (I, 364).
PERSIMMON. Nom anglais du *Diospyros virginiana*, L.
PERSIS. Nom du lierre, *Hedera Helix*, L. (III, 456), chez les Grecs.

PERSONATA. Nom d'une plante dans Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 102), dont la racine est pectorale et les feuilles utiles contre les ulcères ; on croit que c'est une sorte de bardane ; Linné a cru y reconnaître la plante qu'il a nommée en conséquence *Arctium Personata*, L. (I, 389).

PERSONNÉES, *Personnatæ*. Synonyme de *Pédiculariées*.
PERSOONIA GUABEOIDES, Willd. Synonyme de *Carapa guianensis*, Aubl. (II, 85).
PERSULFURES. Voy. *Per*.
PERU. Un des noms malabares du *Dolichos Catiang*, L. (II, 666).
PERUBALSAM. Nom suédois du *Baume du Pérou*.

PERUCHÉS. Carrère (*Cat.*, etc., 124) dit que c'est le nom de deux petites maisons de la paroisse de St-Cirgue, à 6 ou 7 lieues d'Aurillac, dans le vallon de Jordane. Il y a des eaux minérales à 20 pas de ces maisons ; elles sont froides, et contiennent suivant Ozy (*Analyse des eaux de Peruchés ; Dict. min. et hydr.*, II, 311) de la terre calcaire, un peu de fer et de sel de Glauber, joints à une assez petite quantité d'alcali minéral.

PERUECKENSUMACH. Un des noms allemands du *Rhus Cotinus*, L.
PERUISCH-CATTL (Bétail du Pérou). Nom anglais du *Lama*.
PERUMARUNDOO. Nom tamoul de l'*Aristolochia indica*, L. (I, 413).
PERUMARUTTOO PUTTAY. Nom tamoul de l'*Aylanthus excelsa*, Roxb. (I, 511).
PERUN SIRAGUM. Nom tamoul de l'*Anethum Fœniculum*, L. (III, 270).
PERUNDEI CODIE. Nom tamoul du *Cissus quadrangularis*, L. (II, 298).

PERUNGYUM. Nom tamoul de l'asa fœtida, *Ferula Asa fœtida*, L. (III, 244).
PERUSSE. Nom que porte la térébenthine fournie par le *Pinus canadensis*, L.
PERUSSIER. Nom provençal du poirier sauvage, *Pyrus communis*, L., var. *sylvestris*.
PERUVIAANSCHE BALSEM. Nom hollandais du *Baume du Pérou*.
PERUVIAN BALSAM. Nom anglais du *Baume du Pérou*.

PERUVIANA. Nom d'une écorce de quinquina dans les auteurs espagnols, qu'on rapporte au *Cinchona nitida*, Ruiz, regardé comme variété du *C. laurifolia*, Mut. Voy. Quinquina.

PERUVIANISCHE GIFTWURZEL. Un des noms allemands du *Dorstenia Contrayerva*, L.
PERUVIANISCHER BALSAM. Nom allemand du *Baume du Pérou*.
PERUVIANSK BALSAM. Nom danois du *Baume du Pérou*.
PERVENCHE. *Vinca minor*, L.
— (Grande). *Vinca major*, L.
— MINEURE. *Vinca minor*, L.
— (Petite). *Vinca minor*, L.
PERVINCA. Nom officinal, espagnol, italien et portugais de la pervenche, *Vinca minor*, L.
PES. Un des noms du chien, *Canis familiaris*, L., en Russie.
— CAPRÆ. *Convolvulus Pes Capræ*, L.
— CATI. Nom officinal du pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L. (III, 389).
— COLUMBINUM. Voy. *Geranium*.
— EQUINUS. *Hydrocotyle asiatica*, L. (III, 560)
— LEONIS. *Alchemilla vulgaris*, L. (I, 149).
— URSINUS. *Lycopodium clavatum*, L. (IV, 166). Voy. *Pied*.
PESALE. Nom égyptien de l'hyssope, *Hyssopus officinalis*, L. (III, 580).
PESANG. Nom du bananier, *Musa paradisiaca*, L., à Sumatra.
PESCADO NEGRO. Nom de l'*Astroblepus Grixalvii*, Humb., à la Nouvelle-Grenade.
PESCAIROOU. Nom languedocien du *Tringa Cinclus*, L.
PESCATORE DEL RE. Nom italien du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.
PESCE FASCIANO. Les Siciliens nomment ainsi le *Trigla Fagianus*, Rafin.
— PARSICO. Nom du *Perca fluviatilis*, L., dans quelques îles méditerranées.
PESÉ, PEZÉ. Noms provençaux du pois, *Pisum sativum*, L.
PESETTE. Nom du pois chiche, *Cicer arietinum*, L. (II, 278), en Provence.

PESIOLS. Village de France, à 5 lieues N. de Perpignan, près duquel est une source minérale tiède (18° R.), que Carcassone disait légèrement martiale : Carrère (*Cat.*, etc., 491) pense qu'elle est aussi un peu saline.

PESSE. *Pinus Picea*, L. (*Abies pectinata*, DC.).
— D'EAU. *Hippuris vulgaris*, L. (III, 498).
PESSEGUIER. Nom provençal de la pêche, *Persica vulgaris*, Mill.
PESSEGUIERO. Nom portugais du *Pêcher*.
PESSIGUEIRA. Nom portugais du *Polygonum Persicaria*, L.
PESTILENZROT. Nom suédois du *Tussilago Petasites*, L.
PESTILENZWURZEL. Nom allemand du *Tussilago Petasites*, L.
PESTWURZMOENNLEIN. Un des noms allemands du *Tussilago Petasites*, L.
PET D'ANE. *Onopordon Acanthium*, L. (V, 43).
— DU DIABLE. Un des noms du sablier, *Hura crepitans*, L. (III, 553).
PÉTASITE. Nom italien et français du *Tussilago Petasites*, L.
PETASITES. Un des noms espagnols du *Tussilago Petasites*, L.
PETE MA. Un des noms américains du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L. (IV, 605).
PETELIN. Nom provençal du térébinthe, *Pistacia Terebinthus*, L.
PETER-MÆNNCHEN. Nom du *Surmulet* dans le Holstein.
PETERSELIE. Nom hollandais du persil, *Apium Petroselinum*.
PETERSILIE. Nom allemand du persil, *Apium Petroselinum*, L.

PETERTHAL (Eaux min. de). Voy. *Renchthal.*
PETIANELLE. Variété de froment dans le midi de la France.
PETIT BARBOT. Nom vulgaire du *Cobitis Barbatula,* L.
— BAUME. *Croton balsamiferum,* L.
— BOEUF, PETIT-COQ-DORÉ, PETIT-DORÉ. Noms du roitelet, *Motacilla Regulus,* L.
— BRANDRA. *Chiococca racemosa,* L. (II, 234).
— CARDAMOME. *Amomum Cardamomum,* L. (I, 255).
— CÈDRE. *Juniperus Oxycedrus,* L. (III, 695).
— CHÊNE. *Teucrium Chamædrys,* L.
— CYPRÈS. *Santolina Chamæcyparissus*, L.
— DUC. Nom vulgaire du scops, *Strix Scops,* L.
— GLOUTERON. *Xanthium strumarium,* L.
— GRAIN. Nom commercial de l'*Huile d'Orangettes.*
— GRAIN (Huile de). Nom de l'huile essentielle des feuilles d'oranger.
— HOUX. *Ruscus aculeatus*, L.
— LAIT. Voy. *Serum.*
— LISERON. *Convolvulus arvensis*, L. (II, 401).
— MOINE. Un des noms de la mésange charbonnière, *Parus major*, L.
— MUGUET. *Asperula odorata,* L. (I, 472).
— PIGNON. *Croton Tiglium*, L. (II, 477).
— POIS. Semences du *Pisum sativum,* L.
— POIVRE. *Vitex Agnus castus*, L.
— RIZ DU PÉROU. *Chænopodium Quinoa,* L. (II. 225).
— SOUCI. *Calendula arvensis*, L. (II, 32).
— SOURD. Nom vulgaire de la grive des vignes, *Turdus iliacus*, L.
— SUREAU. *Sambucus Ebulus*, L.
PETITE CENTAURÉE. *Chironia Centaurium*, Smith (II, 236).
— CHÉLIDOINE. *Ranunculus Ficaria*, L.
— CIGUE. *Æthusa Cynapium,* L. (II, 92).
— CONSOUDE. *Ajuga reptans,* L. (I, 133).
— DIGITALE. *Gratiola officinalis,* L. (III, 421).
— DOUVE. *Ranunculus Flammula*, L.
— JOUBARBE. *Sedum acre*, L.
— MARGUERITE. *Bellis perennis,* L. (I, 571).
— MAUVE. *Malva rotundifolia*, L. (IV, 206).
— MORUE. Voy. *Gadus Merluccius,* L.
— ORGE. *Veratrum Sabadilla*, Retz.
— OSEILLE. *Oxalis Acetosella*, L. (V, 132).
— PERVENCHE. *Vinca Pervinca*, L.
— RAVE. *Raphanus sativus*, L.
— SAUGE. Variété du *Salvia officinalis*, L.
— SERPENTAIRE. *Ophioglossum vulgatum*, L.
— VALERIANE. *Valeriana dioica,* L.

PETIVERIA ALLIACEA, L. (*P. tetrandra*, Gomès). Cet arbrisseau de la famille des Arroches, placé par Linné dans l'Hexandrie tétragynie, qui croît aux Antilles, offre dans toutes ses parties une odeur nauséabonde d'ail, très-prononcée, qui se communique au lait et à la chair des animaux qui le broutent. On assure que cette odeur écarte les insectes. Les Nègres emploient la décoction de ses feuilles, qui ont quelque ressemblance avec celles de la verveine, ce qui fait appeler ce végétal *verveine puante*, contre l'empoisonnement avec délire, d'après M. Ricord-Madiana. La racine qui est d'un gris jaunâtre, de la grosseur du petit doigt, ramifiée, avec une écorce assez épaisse, est

nommée *rais de pipi* par les naturels, et usitée comme sudorifique au Brésil dans la paralysie par refroidissement (Gomès, *Observ. botan.*, part. I, p. 13); on s'en sert en exposant le malade sur un siége à jour, au dessous duquel est cette décoction dont il reçoit la vapeur, puis on le place dans un lit où il sue abondamment, etc. On assure qu'une seule fumigation rend parfois le mouvement à un membre (*Journ. de chimie médicale*, V, 18). C'est l'*Ambuya ambo*? de Marcgrave (*Bras.* 26).

Petmne. Nom bohême du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Petola. Nom malais de plusieurs Cucurbitacées et surtout du *Momordica Luffa*, L.

— anguina. Nom d'un *Cucumis* non décrit.

— bengalensis. *Cucumis acutangulus*, L. (II, 488).

— sylvestris. Nom d'un *Cucumis* qui a rapport à la coloquinte.

Pétoncles. Mollusques acéphales testacés du genre *Arca* de Linné. Voy. ce mot.

Petoroi. Nom de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L., dans les îles Kouriles.

Petoua, Petoue. Noms provençaux du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

Petréole, Petreolum, Petrelæum. Voy. *Pétrole*.

Petrim. Un des noms brésiliens du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

PETRIOLO (Bains de). Ils ont été décrits par G. Santi (*Viaggo terzo*, etc., Pisa, 1806, p. 368) qui fait le tableau le plus horrible de ce séjour, jadis renommé chez les Romains et visité par plusieurs papes, mais aujourd'hui en ruines, empesté par les émanations sulfureuses, sans ressource contre la chaleur suffocante du jour et l'humidité pénétrante de la nuit, et où l'on ne trouve rien à manger ou à boire. On n'y voit que quelques rares et pauvres habitans de la Maremme qui viennent y chercher la guérison de leurs plaies, de leurs maladies cutanées et de leurs douleurs rhumatismales. Ces bains, situés près de la rivière de Farma, à 20 milles de Sienne, consistent en 3 petites chambres couvertes, tapissées d'incrustations de diverses couleurs, et en un réservoir découvert; l'eau en est légèrement sulfureuse, acidule et salée, et à 39° R. Elle contient en outre beaucoup de sulfates et de muriates, à base de chaux surtout, et à peine quelques vestiges de carbonate de fer. Les incrustations renferment du soufre et du sulfate de fer de nouvelle formation. Au delà de la rivière, dans les montagnes, est une autre source thermale acidule sulfureuse analogue à la première, et qui, malgré son nom de *Bagno delle caldanelle*, n'est qu'un trou couvert de broussailles; toutes deux sont usitées uniquement à l'extérieur, en bains et en douches.

Petro-chelidon. Nom grec du martinet noir, *Hirundo Apus*, L.

Petrocorius. Voy. *Lapis Petrocorius* (IV, 41).

Petrol, Petroleo, Petrolio. Noms anglais, espagnol et italien du *Pétrole* (Bitume).

Petrole. Un des noms de la bruyère, *Erica vulgaris*, L. (III, 139).

Pétrole ou Petréole, *Petroleum*, *Petreolum*, *Petrelæum* (πετρελαιον, de πέτρος, pierre, et d'ελαιον, huile). Espèce de bitume liquide (voy. I, 608).

PETROMYZON, Lamproies. Genre de poissons chondroptérygiens, remarquable par les sept ouvertures branchiales qu'ils ont de chaque

côté, d'où leur nom vulgaire de *sept-œil*. Plusieurs espèces sont alimentaires. La grande lamproie (*P. maximus*, L.), longue de 2 ou 3 pieds, qui remonte au printemps dans les embouchures des fleuves, est la plus estimée, surtout à Rome et en Angleterre. En France où elle l'est beaucoup moins, on l'a même regardée comme pernicieuse; la chair en est grasse, molle, tendre, savoureuse : sa graisse a été recommandée comme émolliente et adoucissante. La lamproie de rivière (*P. fluviatilis*, L.) est moitié moins longue. La petite lamproie de rivière (*P. Planeri*, Bl.) n'a que 8 à 10 pouc. Le *P. sept-œil*, Lacép., de la Seine, long seulement de 5 à 6 pouces, est très-usité à Rouen, Elbeuf, Louviers, etc. Les petites espèces, dont M. Duméril a fait en 1812 son genre *Ammocœtus*, sont peu recherchées, quoique alimentaires aussi, à cause de leur ressemblance avec les vers de terre; on les emploie surtout comme appât : tel est le *P. branchialis*, L.; tel est aussi le *P. ruber*, Lacép., découvert il y a peu d'années à l'embouchure de la Seine.

PÉTRON, PÉTROT. Noms du genévrier, *Juniperus communis*, L. (III, 692).
PETRONCIANUM. Nom de la mélongène, *Solanum Melongena*, L., dans quelques auteurs.
PETRONELLA. Nom italien de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L.
PETROSELINUM. Nom officinal de l'*Apium Petroselinum*, L. (I, 364).
— MACEDONICUM, off. C'est le *Petroselinum* de Pline, *Bubon macedonicum*, L. (I, 683).

PETROWITZ en Silésie. Il y existe une source ferrugineuse froide, d'une faible importance, dont parle E. Osann, dans sa *Revue* des principales eaux minérales de la Prusse.

PETRZEL. Nom bohême du persil, *Apium Petroselinum*, L.
PETTIROSSO. Nom italien du rouge-gorge, *Motacilla rubecula*, L.
PETUGO. Nom provençal de la huppe, *Upupa Epops*, L.
PETUM, PETUN. Noms brésiliens du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L. (IV, 605).
PETUVE. Nom provençal du grand-duc, *Strix Bubo*, L.
PEUCE. Nom grec du *Pin*.
PEUCEDAN. Nom espagnol, italien et portugais du *Peucedanum officinale*, L.

PEUCEDANUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la Pentandrie digynie, dont le nom vient de πευκη, pin, de la gomme-résine que rend le *P. officinale* (fenouil de porc, queue de pourceau), végétal herbacé du midi de l'Europe, à fleurs jaunes, dont la racine contient un suc jaune gommo-résineux, d'une odeur forte et vireuse, qu'on employait autrefois en médecine, après l'avoir fait épaissir au soleil ou sur le feu : les anciens estimaient surtout celui de Sardaigne. On le donnait contre l'hypochondrie, le catarrhe, la rétention des règles, l'épilepsie, les névroses, la paralysie, etc., à la dose d'un gros dans du miel blanc. Ces propriétés sont indiquées par Dioscoride (*lib.* III, *c.* 76) et Pline (*lib.* XXV, *c.* 9), mais les modernes n'ont jamais connu cette gomme-résine, de sorte qu'il y a lieu de douter si notre plante est la leur. Le *P. Silaus*, L., *Seseli*

pratensis des dispensaires, qui vient chez nous dans les prairies humides, et dans le nord de l'Europe, ce qui le fait appeler *Peucedanum des Anglais, des Allemands*, etc., est estimé diurétique et propre à briser la pierre de la vessie, etc. On n'en fait également aucun usage.

Delius (H.-F.). *Diss. de Peucedano germanico.* Erlangæ, 1753, in-4.

PEUMUS. Genre de plantes de la famille des Rhamnées ou Nerpruns, de l'Hexandrie monogynie, dont le nom vient de *peumo* qu'il porte au Chili où il croît. Il renferme 4 espèces, les *P. Boldu*, Molina, *P. alba*, Mol., *P. rubra*, Mol., et *P. mammosa*, Mol., qui ont des fruits ou drupes comestibles, du volume d'une olive, que l'on fait tremper dans l'eau tiède avant de les manger; l'amande contient une huile abondante. L'écorce de ces arbres sert dans la teinture en noir, et à tanner les cuirs (Molina, *Chili*, 159; Feuillée, *Plant. méd.*, III, 12). Ce genre est nommé *Ruisia* dans la Flore du Pérou, dont le *R. fragrans* est le *P. Boldu*; mais Cavanilles ayant donné ce nom à un autre genre de la famille des Malvacées, il faut préférer celui de *Peumus*.

PEUPLE. *Populus nigra*, L.

PEUPLIER. *Populus nigra*, L.

— D'AMÉRIQUE. *Coccoloba uvifera*, L. (II,325).

— BLANC. *Populus alba*, L.

— BAUMIER. *Populus balsamifera*, L.

— FRANC. *Populus nigra*, L.

— D'ITALIE. *Populus fastigiata*, Poiret.

— NOIR. *Populus nigra*, L.

— TREMBLE. *Populus tremula*, L.

PEUTHERON. Un des noms grecs anciens du *Câprier*. Voy. *Capparis*.

PEVERELLA. Nom italien de la sariette, *Satureia hortensis*, L.

PEVEROZA. Nom de la mactre poivrée, *Lutraria piperata*, L., à Venise, suivant Belon (IV, 162).

PEVETTE. Nom malais du *Physalis flexuosa*, L.

PEWIT. Nom anglais du vannean, *Tringa Vanellus*, L., et autres oiseaux.

PEXO OLIVE. Nom provençal du gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L.

PEYAZ IDESCHTI. Nom persan de l'*Erythronium indicum*, Rottler.

PEYCOOMUTIKAI. Nom tamoul de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L. (II, 486).

PEYCUMUTIKAI. Autre nom tamoul du *Cucumis Colocynthis*, L.

PEYR. Un des noms bohêmes du chiendent, *Triticum repens*, L.

PEYRET (Eaux min. de). Voy. *Uzès*.

PEZICA. Champignon indéterminé de Pline, dont on a fait le nom de *Peziza*, appliqué par Linné à un genre de la même famille.

PEZIZA AURICULA, L., oreille de Judas. Ce champignon cupuliforme, presque gélatineux, d'un brun rougeâtre, sans pied, qui croît sur les vieux sureaux, etc., ce qui le fait appeler *Fungus Sambuci*, est employé infusé dans du vin contre l'hydropisie, les inflammations de la gorge, etc., etc. On le remplace à tort dans les officines par le *Boletus versicolor*, L., c'est le *mo-lt* des Chinois. Le nom de *peziza* vient de πεσος, pourriture, parce que plusieurs espèces de ce genre croissent sur les végétaux qui se décomposent (voy. Pline, *lib.* XIX, *c.* 3).

PEZOUL. Nom languedocien du pou. Voy. *Pediculus*.

Pezza moller ou mugær. Nom portugais du lamantin, *Trichecus Manatus*, L.

Pfæfflein. Nom allemand de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.

Pfafflenræhrlein. Un des noms allemands du *Taraxacum Dens leonis*, Desf.

Pfau. C'est, en allemand, le paon domestique, *Pavo cristatus*, L.

Pfebe. Un des noms allemands du *Cucumis Melo*, L.

Pfeffer. Nom allemand du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

Pfefferkraut. Nom allemand du *Lepidium latifolium*, L., et du *Satureia hortensis*, L. (Jourdan. *Pharm. univ.*).

Pfeffermuenze. Nom allemand du *Mentha piperita*, L.

PFEFFERS ou PFOEFERS. Village du canton de St-Gall en Suisse, près de Coire, célèbre par ses bains d'eaux thermales. Ils sont situés sur des rochers, dans une gorge épouvantable, formée par l'impétueuse rivière de la Tamina; on y descend par un mauvais sentier fort roide, de 1/4 de lieue, et l'on n'y voit le soleil, même au milieu de l'été, que de 11 à 3 heures. La source qui est chaude (30° R.), sort des rochers à 6 ou 700 pas des bâtimens, au fond d'un abîme affreux qui forme un des tableaux les plus remarquables de la Suisse; elle ne coule qu'en été, et donne en général 1,400 pintes d'eau par minute. Elle est inodore, sans goût, sans couleur, transparente, ne forme aucun dépôt et se conserve bien en bouteilles. Ces eaux sont renommées depuis des siècles en Suisse et à l'étranger, en boisson et en bains qu'on prend du milieu de juin au commencement de septembre. Il y a des bains communs, où les sexes sont séparés. L'abbaye de Pfeffers, dont ils dépendent et qui les fait administrer par un intendant, y entretient pendant toute la saison des eaux un médecin et un chirurgien. Tous les samedis on voit accourir à Pfeffers une multitude de gens des campagnes de toutes les contrées voisines et surtout du pays des Grisons; autrefois ils restaient dans les bains jusqu'au lundi matin, pour provoquer la sueur, et s'y faisaient ventouser. Fabrice de Hilden qui les a décrits, dit qu'on y demeure des journées entières, qu'on y mange et qu'on y dort, d'où résultait souvent une éruption semblable, quoique moins intense et moins douloureuse, à celle que produisent les eaux de *Louesche* (voy. IV, 149) : aujourd'hui, d'après M Payen, on y reste encore de 7 à 10 heures de suite. L'usage de l'eau en boisson est sujette à causer des vertiges. M. J.-A. Kaiser, qui récemment a traité des propriétés médicinales de ces eaux, et décrit les nouveaux arrangemens des bains, dont il vante les agrémens, les indique dans les affections de l'estomac, du foie et de la vessie, les maladies nerveuses, les éruptions cutanées, etc. Fr. Hoffmann (*De aqua, medicina universali*. Halæ, 1712, in-4) les regardait comme dues à la fonte des neiges et ne contenant aucune substance minérale; néanmoins, conformément à ses idées sur les vertus de l'eau commune, il les disait très-diurétiques et fort bonnes dans les maladies causées par des parties tartareuses, le scorbut, la goutte, la

gravelle, la rétraction des membres. Au reste, d'après l'analyse de M. Capeller, pharmacien à Coire, elles contiennent, par pinte de 16 onces, 2 grains 1/2 environ de principes minéralisateurs, formés de : muriate de magnésie et extractif, 0,10 ; m. de soude, 0,21 ; résine, 0,06 ; sulfate de soude, 0,62 ; s. de chaux, 0,37 ; carbonate de chaux, 0,32 ; carbonate de magnésie, 0,87.

Rahn (C.). *Kurze beschreibung des Pfefferser mineral-wassers* (*Ahandl. der naturforsch. Gesellsch. in Zürich.* B. 3. S. 363). — Kaiser (J.-A.). Notice sur la situation et les propriétés médicales des bains de Pfoefers (en allemand). Coire, 1822, in-8. — Le même. Obs. méd. (en allemand) sur les eaux de Pfœfers (*Trans. des sociétés médicales réunies de la Suisse*, I, prem. part. Zurich, 1828).

Pfennigkraut. Nom allemand du *Lysimachia Nummularia*, L.

Pferdesaamen. Un des noms allemands du *Phellandrium aquaticum*, L.

Pferdeschmalz. Un des noms allemands de la *Graisse de cal de Cheval.*

Pfingstrose. Un des noms allemands de la pivoine, *Pœonia officinalis*, L.

Pfirschenbaum. Nom allemand du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

Pflaume. Nom allemand de la *Prune.*

Phabes. Nom du pigeon biset, *Columba livia*, L., dans Aldrovande.

Phaca. Nom du pigeon ramier, *Columba Palumbus*, L., en grec moderne.

Phace. Synonyme grec de *Phacos*, lentille d'eau.

Phacon. Ancien nom grec de la sauge, *Salvia officinalis*, L.

Phacos. Nom de la lentille d'eau, *Lemna minor*, L., dans Théophraste.

Phædra, Phædron. Noms de l'*Equisetum* (III, 126) chez les anciens.

Phæotium. Un des anciens noms grecs de la *Renoncule.*

Phagédéniques, *Phagedenica.* Substances propres à ronger les chairs baveuses des plaies, des ulcères, etc. Ce terme est synonyme de *Caustiques* (II, 153).

Phagros des Grecs modernes, Phagrus. C'est le φαγγρος d'Aristote, *Sparus erythrinus*, L.

Phagus. Nom grec ancien du *Quercus Æsculus*, L., que l'on croit l'*Æsculus* de Pline.

Phaina schelli. Nom tamoul de l'*Acanthus ilicifolius*, L. (I, 16).

Phaisan. Voy. *Faisan*, et surtout *Phasianus.*

Phal-modecca. Nom tamoul du *Convolvulus paniculatus*, L. (II, 410).

Phalacrocorax. C'est le *Pelecanus Carbo*, L., dans Aldrovande.

Phalæna. Nom d'un genre d'insectes de l'ordre des Lépidoptères, auquel appartient le vers à soie, *P. Mori*, L., dont nous avons parlé à l'article *Bombyx* (voy. I, 638).

Phalaia. Ce mot indique une sorte de panacée universelle dans quelques ouvrages anciens.

Phalangère. *Anthericum ossifragum*, L. (I, 316).

Phalangia. Ancien nom de la tarentule, *Lycosa Tarentula*, Latr. (IV, 169), et autres araignées venimeuses (I, 381) jadis usitées. V. *Phalangium* (Animal).

Phalangion. Voy. *Phalangium* (Plante).

Phalangium (Animal). Genre d'arachnides trachéennes, auquel Linné a rapporté une espèce d'araignée venimeuse dont Dioscoride parle sous ce nom (*lib.* VI, *c.* 42), et sur laquelle s'est beaucoup étendu son commentateur.

Phalangium (Plante). Ce genre de la famille des Liliacées, de

l'Hexandrie Monogynie, renferme une espèce, le *P. Quamash,* Pursh, qui croît sur les bords du Mississipi, où il est connu sous ce dernier nom, et dont les sauvages font cuire les bulbes sur des pierres brûlantes pour s'en servir comme nourriture; ils les récoltent pour l'hiver et en font une grande consommation (*Flora amer. sept.*, I, 226). On ignore quelle est la Liliacée dont parle Dioscoride (*lib.* III, *c.* 105) sous ce nom, et qui avait pour propriété de remédier aux piqûres des scorpions, des araignées, des phalangères, etc., d'où lui vient son nom (Pline, *lib.* XXXVI, *c.* 12).

Phalaris canariensis, L., Alpiste. Cette Graminée, de la Triandrie Monogynie, originaire des Canaries, ce qui la fait appeler *Graine des Canaries* ou *Canaris* (serins), porte dans ses épis ovoïdes des graines rondes, noires ou blanches, semblables au millet, et appelées *Millet long*, dont on nourrit les serins; on en envoie beaucoup de Barbarie, où elle se nomme *Escayole,* et on la cultive en Provence. Elle est alimentaire et renferme un amidon abondant et une farine nourrissante; on en peut faire des cataplasmes qui conservent leur humidité plus long-temps qu'aucun autre, d'après Marcel de Serres; on en prépare une colle qui sert à l'encollage des toiles à *cieux ouverts*, c'est-à-dire en plein air, tandis qu'on ne peut encoller avec celle de froment ou autres céréales que dans des caves, ce qui nuit à la santé des ouvriers. M. Dubuc a reçu un des prix de la commission Monthyon pour avoir indiqué cet emploi important. Dioscoride (*lib.* III, *c.* 142), ainsi que Galien (*De Simpl.*, *lib.* VIII) et Pline (*lib.* XXVII, *c.* 12), vantent une plante sous le nom de *Phalaris*, qui paraît être une Graminée, contre les maladies de la vessie.

Cadet Gassicourt (C.-L.). Note sur l'alpiste (*Journ. de pharm.*, I, 49). — Dubuc (aîné). Mémoire sur l'encollage des étoffes, etc., au moyen de diverses espèces de parcmens, etc. (*Journ. de pharm.*, VII, 322).

Phalaropus. Genre de petits oiseaux échassiers. Voy. *Tringa*.

Phalkon. C'est le faucon, *Falco communis,* L., en grec moderne.

PHALLUS. On a retiré de ce genre, de la famille des Champignons, les Morilles (voyez *Morchella*), qui sont succulentes, d'une odeur suave, et comestibles. Le *P. impudicus*, L., qui croît dans les bois chez nous, surtout dans ceux du midi, est, dit-on, prolifique et érotique; on le donne en poudre, dans du vin : c'est probablement par une sorte de signature qu'on agit ainsi. Il est très-fétide et vénéneux, outre qu'il a un volva qu'on n'observe pas dans les morilles; son chapeau répand une liqueur gluante. Le *P. Adriani*, Vent., qui croît près de Blois, et qui était confondu avec le précédent, fait éprouver, d'après Clusius, un engourdissement à la main qui le serre; la liqueur de son chapeau a été conseillée contre la goutte. Le *Phallus* était, comme on sait, l'organe générateur chez les anciens,

qui l'avaient déifié, et par lequel ils juraient, ainsi qu'on le fait encore en Egypte, d'après ce que rapporte M. Larrey dans ses *Campagnes*.

PHANÉROGAMES. Ce nom, qui signifie *Nôces visibles*, s'applique à tous les végétaux de sexes apparens et qui se reproduisent par suite d'une fécondation évidente, c'est-à-dire aux *Monocotylédones* (IV, 447) et aux *Dicotylédones* (II, 627). Cette grande division renferme, jusqu'ici, le nombre le plus considérable de plantes connues et les plus utiles; mais celui des *Agames* (I, 99) sera certainement un jour plus grand, s'il ne l'est pas déjà; tant certains genres de cette série polymorphe sont nombreux en espèce.

Pharagou. Nom de la noix de ben, *Moringa aptera*, Gærtn., sur le mont Sinaï.

Pharicum. Nom d'un végétal inconnu et délétère dans Dioscoride (*lib.* VI, *c.* 29); ce nom dérive de celui d'un empoisonneur appelé *Pharicus*, d'après le scholiaste de Nicandre.

Pharier. Un des noms vulgaires du pigeon ramier, *Columba Palumbus*, L.

Pharmac. Voy. *Pharmacum*.

PHARMACIE. Partie de la médecine qui a pour but la préparation, la confection et la conservation des médicamens, dont la *matière médicale*, ou pharmacologie, fait connaître l'histoire et les caractères naturels, physiques et chimiques : elle constitue une branches éparée de l'art, dont il n'entre pas dans notre plan de traiter. Les ouvrages qui la concernent se nomment quelquefois, mais improprement *Pharmacies*, plus volontiers *Traités de Pharmacie*, et plus convenablement *Pharmacopées*. *Pharmacie* est en outre le nom de l'officine du pharmacien.

Manget (J.-J.). *Bibliotheca pharmaceutico-medica*, *etc.* Genève, 1703-1704, 2 vol. in-fol. — Aulber (J.-M.) *Diss. de pharmaciæ usu et ubusu.* Strasbourg, 1708, in-4. — De Mèze (P.). Fastes de la pharmacie. Paris, 1830, par livraisons. Voy. *Pharmacopées*.

Pharmacie portative. On donne ce nom à des collections de médicamens usuels tout préparés, pour faire usage en route ou dans des lieux où il n'y a pas de pharmacie. Il est facile de voir l'abus qu'on peut faire de ce genre de préparations, même avec les meilleures intentions, qui ne font jamais la capacité. On peut dire qu'elles nuisent plus qu'elles ne servent, et il serait à désirer qu'elles ne pussent être qu'entre les mains des gens de l'art, qui exercent loin des officines, comme la loi leur en donne le droit.

Pharmacitis. Espèce de terre bitumineuse. Voy. *Ampelites* (I, 259).

Pharmacochymie. Synonyme de *Chimie pharmaceutique*.

Pharmacologie. Histoire des médicamens : de φαρμάκον, médicament, et de λογος, discours. C'est un synonyme de *Matière médicale*. Voy. ce mot (IV, 254).

Pharmacopées. Traités écrits sur la pharmacie, et qui renferment,

outre les élémens de cette science, le mode de préparation, etc., des médicamens, et des formules composées par les médecins anciens ou modernes pour l'usage journalier (voy. *Formulaires*, III, 281). Le nombre de ces ouvrages est considérable; il n'entre pas dans notre plan d'en donner la liste, parce qu'ils appartiennent à une partie distincte du sujet traité dans ce Dictionnaire. Nous indiquerons seulement les sources où on pourra puiser pour avoir un catalogue complet de ces écrits, qu'on peut diviser en deux ordres, ceux qui sont sanctionnés par l'autorité et que l'on nomme *Codex*, et ceux qui sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Voyez donc: 1° Une liste des pharmacopées, publiée par Savary dans le *Journal de médecine* de Leroux, etc., tom. XXII, p. 471; 2° les bibliographies des articles *Pharmacie* (*Dict. des sc. méd.*, XLI, 218) et *Pharmacopées* (*ibid.*, p. 262); 3° une liste des pharmacopées étrangères placée en tête du premier volume de la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan; 4° le *Bulletin des sciences médicales* de Férussac, où sont analysées beaucoup de pharmacopées étrangères (1824 à 1831).

Pharmacoposie, *Pharmacoposia*. Médicament liquide quelconque, mais plus particulièrement un médicament purgatif (*Dict. des drogues*, IV, 166).

Pharmacum sagueri, Rumphius (et non Pharmac). Sous ce nom le botaniste hollandais parle d'un végétal des Moluques, non encore reconnu, dont il distingue deux variétés; son fruit rend une liqueur visqueuse que l'on a comparée à la térébenthine; ses racines servent à préparer, par macération, une sorte de bière (*Hort. amb.*, II, 136).

Pharnaceum Cerviana, L. Cette petite plante annuelle, de la famille des Caryophyllées, de la Pentandrie Trigynie, qui croît en Espagne, en Afrique, dans l'Inde, etc., y est employée, en décoction, comme sudorifique, contre la toux, l'asthme, la fièvre hectique, la consomption, etc., à la dose d'un gros, avec partie égale de sucre (*Trans. phil. abr.*, I, 186). Elle se reproduit avec une grande facilité jusque dans les allées de nos jardins, une fois qu'elle y est semée. Pharnac, roi de Pont, passe pour avoir le premier mis en usage cette plante (Pline, *lib.* XXIII, *c.* 4), ce qui la lui a fait dédier. Le *P. Mollugo*, L., a des feuilles amères qui sont regardées comme stomachiques, apéritives et anti-septiques, en infusion; on l'emploie surtout dans le cas de suppression des lochies; à l'extérieur on la conseille dans les douleurs d'oreilles, mêlée à l'huile de ricin (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 431).

Pharpharia. Ancien nom du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

PHASCUM. Ce genre comprend de petites mousses n'ayant quelquefois qu'une demi-ligne, ce qui a fait penser que l'une d'elles pou-

vait être l'hyssope de Salomon, parce que ce roi botaniste indique cette dernière plante, qu'il oppose au cèdre, comme le plus petit des végétaux.

Phaséole. Un des noms du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L.

PHASEOLUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la Diadelphie Décandrie, dont le nom vient de *Phaselus*, barque, de la forme des semences de l'espèce vulgaire; il renferme des végétaux fort voisins des *Dolichos* (II, 665), la plupart volubiles et annuels, dont les fruits contiennent des semences nutritives, et d'un usage alimentaire très-répandu dans beaucoup de régions chaudes du globe. Le *P. aconitifolius*, L. F., se cultive à Pondichéry pour ses semences, qui y servent de nourriture. Le *P. coccineus*, Lam., haricot d'Espagne, haricot à fleur, orne la plupart de nos jardins de ses belles fleurs rouges, et ses fruits peuvent se manger en vert, ainsi que ses propres semences bigarrées. Le *P. Max*, L., qui se nomme *Mas* en arabe, a des gousses velues, dont les semences sont comestibles en Perse, etc. Le *P. Mungo*, L., qui est le *Mungo* des Persans, a des grains noirâtres dont on se nourrit dans l'Inde. On assure que les marins anglais font provision pour leurs vaisseaux d'une fécule retirée de ces semences; on donne aussi celles-ci aux chevaux, d'après Garcias Desjardins, qui prétend qu'elles sont utiles contre les fièvres (*Drogues*, 350). Le *P. nanus*, L., haricot nain, est cultivé abondamment en Europe pour ses graines, dont on fait un grand usage alimentaire. On se nourrit aussi dans l'Inde du *P. radiatus*, L. Le *P. trilobus*, Aiton, passe dans l'Inde, d'après le docteur Hamilton, pour avoir ses semences fébrifuges (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 434). On cultive, au Tonquin, le *P. tunquinensis*, Lour., pour ses semences, qui y sont un mets recherché (*Flora cochinch.*, II, 529). Il y a une multitude d'autres espèces alimentaires à la Chine (*Bull. de pharm.*, VI, 344), aux Philippines (*Trans. phil. abr.*, I, 102), etc. Nous terminerons par l'espèce suivante, la plus répandue de toutes, en Europe du moins.

P. vulgaris, L., haricot. Cette espèce, originaire sans doute de l'Asie, comme la plupart des autres espèces, se cultive en Europe depuis un temps immémorial, dans les jardins et en plein champ. On en connaît beaucoup de variétés, dont une à semences rouges, une autre de couleur ventre de biche, une autre bariolée, etc.; le plus grand nombre est à graines blanches, qui sont tantôt comprimées et en rein, d'autres fois ovoïdes, arrondies, etc. Les meilleures sont celles à peau tendre, fine, parce qu'elles cuisent vite et se mettent facilement en farine; une des plus renommées est celle dite de Soissons. C'est un légume d'une facile culture, très-abondant, et qui est re-

cherché de toutes les classes de la société, mais surtout des pauvres l'hiver, et dans les campagnes pendant les trois quarts de l'année, à cause de son bas prix. Les haricots se mangent en gousse, qu'on appelle *Haricots verts*, pendant les mois de mai et juin; et même à Paris l'art du jardinier est parvenu à en produire pendant dix mois de l'année au moyen de couches chaudes; ils forment en cet état un mets très-agréable, et plus recherché des personnes délicates que lorsqu'ils sont en grains, parce qu'il se digère mieux et est moins flatulent, surtout cuit à l'eau et assaisonné au beurre très-frais. On en conserve pour l'hiver soit séchés, soit dans de la saumure. Les semences, avant d'avoir acquis tout leur développement, se mangent fraîches pendant une partie de l'été, et on en fait alors une grande consommation, accommodées de toutes manières, au maigre, au gras, cuites avec des viandes, etc., même en salade; sec, ce légume se conserve pendant plusieurs années, gonfle beaucoup à la cuisson, s'accommode également d'une multitude de façons, et sert à préparer aussi des soupes, des potages, des purées, etc. : c'est la ressource du pauvre, et ce l'était plus encore avant l'extension de la culture des pommes de terre. On en fait entrer dans le pain dans les temps de disette. On accuse le haricot d'être indigeste, lourd, flatulent, laxatif; mais cela n'a lieu que pour les estomacs délicats ou chez les gens faibles, les hommes de cabinet, chez les personnes âgées, etc. Les individus robustes, faisant beaucoup d'exercice, n'en éprouvent aucun inconvénient. Les haricots rouges, qui contiennent un principe légèrement astringent, causent, dit-on, moins de borborygmes et ne donnent pas lieu à la formation de tant de gaz intestinaux.

Depuis quelques années on s'est aperçu qu'il y avait dans les cultures de notre haricot ordinaire plusieurs espèces qui s'y étaient glissées, probablement exotiques, si elles ne sont pas des hybrides du *vulgaris* et du *nanus*, ou le résultat d'une longue culture; tels sont les *P. compressus*, DC., *P. sphæricus*, Savi, *P. tumidus*, Savi, qui partagent d'ailleurs leurs propriétés nutritives et économiques.

PHASGANION, PHASGANIUM. Noms grecs de la bardane, *Arctium Lappa*, L., dans Aëtius.

PHASIANUS, Faisans. Genre linnéen d'oiseaux, de l'ordre des Gallinacés, subdivisé aujourd'hui en plusieurs autres peu importans, et qui comprend un assez grand nombre d'espèces, plus intéressantes d'ailleurs comme aliment que comme médicament; l'une d'elles (*P. pictus*, L.) paraît être le phénix de Pline (*lib.* X, *c.* 2). Tels sont surtout le faisan commun et le coq, espèces assez voisines pour qu'on en ait obtenu des métis, fort recherchés des gourmets.

P. colchicus, L., faisan, et mieux *Phaisan* commun (*Faune des méd.*, Pl., XXXIII, f. 1). Cet oiseau, de la grosseur du coq, mais dont la femelle est plus petite, a été apporté, dit-on, des bords du

Phase (d'où est formé le nom du genre) par les Argonautes. Il se trouve aujourd'hui répandu dans l'ancien comme dans le nouveau continent, où il habite les lieux marécageux, les taillis et les bois en plaine, et se nourrit d'herbes, de graines, de nymphes de fourmi. Réduit à l'état de domesticité dans toute l'Europe, où on l'élève avec beaucoup de soin dans des faisanderies, il ne se trouve à l'état sauvage ni en Suède, ni en Angleterre, ni en Suisse. On en connaît plusieurs races et un grand nombre de variétés. Ce que nous allons dire du faisan ordinaire s'applique en grande partie au *Faisan blanc*, au *Faisan varié*, au *Faisan doré de la Chine*. Voy. aussi *Coaérico* (II, 322). Cet oiseau, non moins estimé des modernes que des anciens (voy. *Faune des méd.*, V, 125) et de tout temps réservé pour la table des riches, où parfois jadis on le servait recouvert de sa peau et paré de ses plumes, a la chair brune, riche en osmazôme, très-savoureuse, surtout en automne où elle est plus grasse, plus tendre et plus succulente. Elle jouit de propriétés toniques, stimulantes, analogues à celles de l'alouette, de la bécasse, du chevreuil, du coq de bruyère, etc., et convenables seulement aux individus bien portans. Celle des faisandeaux, ou jeunes faisans, qui est blanche, tendre, restaurante, convient mieux aux individus faibles, lymphatiques, aux convalescens, et a été recommandée, en cette qualité, depuis Galien jusqu'à nos jours, dans les cas de cachexie, de scrofules, de suppuration colliquative (Alexandre de Tralles), de phthisie (Leonellus Faventinus, cité par Van den Bossche), et aussi contre l'épilepsie et les convulsions. Ajoutons que ses œufs, d'un gris verdâtre, plus petits que ceux de poule, sont non moins délicats que recherchés; que le sang du faisan passait pour alexipharmaque, son fiel pour ophthalmique, sa graisse, qui entrait dans l'*Emplâtre diapyranu* de Paul d'Egine, pour utile dans le tétanos et l'hystérie, et de plus, à l'extérieur, comme fortifiante, résolutive, anti-rhumatismale; qu'enfin du vin dans lequel a été noyé un faisan était jadis réputé un excellent remède contre la colique (voyez, pour plus de détails, l'article *Faisan* de la *Faune des méd.*, V, 117).

P. Gallus, L. (*Faune des méd.*, pl. XI, f. 2). Cet animal dont, en français, le mâle est nommé *Coq*, la femelle *Poule*, le petit *Poulet*, et qui prend le nom de *Coquâtre* ou de *Chapon*, selon qu'il a été châtré à demi ou complètement, est de tous les oiseaux de basse-cour le plus répandu et le plus utile. Il offre un grand nombre de variétés, outre qu'aujourd'hui on distingue plusieurs espèces de coqs sauvages, décrites par Sonnerat, Shaw et Leschenault. Cet animal est trop connu pour qu'à l'exemple des bromatologistes nous nous arrêtions à établir de minutieuses distinctions entre la chair du poulet,

tendre, savoureuse, délicate et si estimée; celle du chapon, plus tendre encore, plus grasse et plus restaurante; celle de la poule, fort bonne aussi, surtout dans le jeune âge; et enfin celle du coq, ordinairement sèche et plus ou moins dure, si ce n'est dans la jeunesse de l'animal; nous dirons seulement que les trois premières forment un aliment sain, léger, de facile digestion, convenable aux estomacs faibles, irritables, aux individus qui n'ont pas besoin d'une nourriture très-substantielle, et aux convalescens des maladies aiguës; que leur décoction dans l'eau, seules ou associées à quelques légumes et à un peu de sel, constitue des bouillons adoucissans, rafraîchissans, légèrement alimentaires, fort convenables comme transition entre les simples tisanes et le bouillon de bœuf, à la suite des affections inflammatoires, dans les névroses, et aussi dans les irritations d'entrailles, certaines constipations (R.-F. Ovelgün, *Acta acad. nat. cur.*, VII, 75; J.-C. Trumph., *ibid.*, IX, 410), la lienterie où M. Séguer l'a cru spécifique (*ibid.*, VI, *Append.*, 89; et VII, *Append.*, 209); que par l'addition de diverses plantes anti-scorbutiques, sudorifiques, pectorales, etc., on peut souvent en modifier utilement l'action et en multiplier les usages (voy. l'art. *Gallus*, t. III, p. 212 à 305 de la Suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy); que la simple infusion du poulet dans l'eau bouillante, nommée *thé de poulet*, est quelquefois prescrite, sans grand avantage d'ailleurs, comme tisane prétendue restaurante, dans des cas analogues; qu'enfin la chair du coq, rarement employée comme aliment, et en effet peu digestible, était surtout fort usitée pour composer des bouillons, des gelées, des jus et même une *essence de coq*, qui passaient, le premier pour laxatif, apéritif, détersif; les autres pour nutritifs, fortifians, corroborans; la dernière pour aphrodisiaque, bonne contre l'épuisement, la consomption, la stérilité, etc. Quant aux vertus béchiques, anti-phthisiques, etc., attribuées à la chair de ces divers animaux, ou au contraire à l'inconvénient dont on l'accusait de disposer à la goutte, l'expérience ne les a pas confirmés; il en est de même des qualités anti-herpétiques, anti-lépreuses, etc., que l'on croyait pouvoir donner au poulet en le nourrissant de chair de vipère; à la faculté attribuée à la poule, appliquée vivante sur la région du cœur, dans les cas de fièvre maligne pétéchiale accompagnée de défaillance, d'absorber le venin, auquel, disait-on, elle ne tardait pas à succomber (Crueger, *Misc. acad. nat. cur.*, Dec. 2, A. 9, 1690, p. 240), et même à la prétendue efficacité de cet animal, appliqué encore chaud sur la tête, dans les affections cérébrales, le délire, etc.

D'autres parties de ces oiseaux figuraient aussi naguère parmi les médicamens. C'est ainsi que la cervelle du coq était quelquefois ad-

ministrée dans du vin, pour guérir le cours de ventre, ou en frictions sur les gencives pour faciliter la dentition ; que ses organes génitaux séchés et réduits en poudre, étaient censés aphrodisiaques, à la dose d'un gros, propriété attribuée aussi à son sang et à l'eau distillée qu'on en obtenait; que la tunique interne de son gésier, ainsi que de celui de la poule et du chapon, préparée de la même manière, et donnée à la dose de 24 à 36 grains, passait pour un puissant stomachique (d'après la croyance où l'on était que les poules digèrent réellement les petites pierres qu'elles sont dans l'habitude d'avaler pour faciliter le broiement des graines dont elles se nourrissent), et pour bonne aussi contre le vomissement, la diarrhée, la colique néphrétique, l'aménorrhée : elle faisait partie de la poudre de Bartholet, renommée contre l'incontinence d'urine, affection où le gésier même était surtout renommé. Nous ajouterons que ce gésier, dont la nature, suivant M. Bouillon-Lagrange (*Ann. de chim.*, LV, 225), diffère de celle de l'albumine et de la gélatine, séché à l'étuve entre deux papiers et réduit en poudre, d'après le procédé de M. Pia, a été vanté, à la dose de 2 scrupules à 1 gros, en deux fois, contre les fièvres intermittentes, par M. de St-Priest, dont la recette a été publiée par ordre du gouvernement (*Dict. des drogues*, III, 1) ; qu'on prescrivait le fiel de coq, contre les taches des yeux ; sa graisse, dite émolliente et résolutive, contre les fissures, les douleurs d'oreilles, les pustules de la cornée, la hernie même (C. Roesler, *Miscell. acad. nat. cur.* Dec. I, A. 3. 1672, p. 527, 551) ; tandis que celle du chapon était particulièrement préconisée contre les engelures, la goutte et le rhumatisme ; dirons-nous enfin que des deux parties, l'une blanche et l'autre jaune, dont la fiente de poule est formée, la première, employée par les vétérinaires contre les *tranchées rouges* des chevaux, était renommée, soit à l'intérieur, à la dose d'un demi-gros pris soir et matin dans du vin blanc, contre la colique, la jaunisse, les calculs, la suppression d'urine, et jusque dans la pleurésie (J.-P. Alerecht, *Misc. acad. nat. cur.*, Dec., 2, A. 1. 1682, p. 191 ; et *Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 1 et 2. *Append.* 198), soit à l'extérieur, pour dessécher les humeurs de la tête; tandis que la seconde, frite dans du beurre frais ou de l'huile, passait pour efficace contre les ulcères de la vessie. Quant aux œufs de poule, dont nous avons parlé en détail à l'article *OEuf* (V, 14), c'est ici le lieu d'observer qu'ils sont quelquefois dépourvus de coquille; ce qui peut tenir à la nature de l'alimentation, puisque, d'après la remarque de M. Pareut-Duchâtelet, dans son mémoire sur l'équarissage, des poules nourries de chair de cheval pondent communément des *œufs hardés;* que d'autres fois ils sont plus petits, privés de jaune, ce corps, suivant les

observations de Lapeyronie (*Mém. de l'acad. roy. des sc.*, 1710), ayant été crevé accidentellement dans l'oviducte, et toujours stériles alors; loin de pouvoir, étant couvés, donner naissance à des basilics ou à des crocodiles, comme le supposent encore de crédules habitans des campagnes, qui les nomment *œufs de coq*, et ne manquent pas, dans leur effroi, de les écraser en toute hâte.

Coq (P. le). Αλεκτωρ, *sive de galli gallinacei natura et proprietatibus, oratio.* Augusti Pictonum, 1614, in-8.

PHASIANUS AQUATILIS. Ancien nom latin du rhombus, *Pleuronectes Rhombus*, L.
— MONTANUS. C'est le grand coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, L.
PHASIDYNIS. Nom du martin pêcheur, *Alcedo Ispida*, L, en grec moderne.
PHASSA, PHATTA. Noms grecs du ramier, *Columba Palumbus*, L.
PHAUM. Synonyme de Fahum, *Angræcum fragrans*, Du Petit Th. (III, 299).
PHAVIER. Ancien nom vulgaire du ramier, *Columba Palumbus*, L.
PHEASANT. Nom anglais du faisan, *Phasianus colchicus*, L.
PHEGOPYRUM. Synonyme de fagopyrum, *Polygonum Fagopyrum*, L.

PHELLANDRIUM. Ce genre de la famille des Ombellifères, de la Pentandrie Digynie, dont le nom, qui est le même que celui que portait dans Pline (*lib.* XXVII, *c.* 12) la seule espèce qu'il renferme, le *P. aquaticum*, L., ciguë aquatique, vient de φελλος, liège, parce que sa tige, grosse, légère et fistuleuse, a été comparée à l'écorce du liège. Cette plante est fréquente dans les mares, les lieux aquatiques, où elle se fait connaître à son odeur, qui n'est pas désagréable et ressemble un peu à celle du cerfeuil; à ses feuilles bi ou tripinnées, glabres, menues (ce qui la fait appeler *fenouil aquatique*); à ses folioles laciniées, obtuses, un peu ovales; à ses ombelles terminales à rayons égaux, dont l'involucre est nul ou à une foliole, et l'involucelle à 6-8; à ses fleurs blanches, dont les pétales sont cordiformes, ont le fruit ovoïde-oblong, non strié, surmonté par les dents du calice qui sont fines et au nombre de cinq. Parvenues à toute leur maturité, ses graines, la seule partie de la plante qu'on emploie aujourd'hui, sont plus grosses, d'une odeur plus forte, et d'un jaune verdâtre; Steiner, pharmacien à Francfort, observe que les gens chargés de récolter ces semences en Allemagne, les recueillent avant leur maturité, les mettent en tas pour fermenter, ce qui leur donne la couleur brune qu'on leur voit dans les officines (*Bull. des sc. méd.*, de Ferussac, IV, p. 292). Ces semences, par la distillation, donnent une huile essentielle d'un jaune pâle et d'une odeur pénétrante; une livre, traitée par l'eau et l'alcool, fournit une once d'extrait aqueux, une once et demie d'extrait spiritueux, dont trois gros de résine pure.

La plante fraîche est très-nuisible au bétail, par ses qualités délétères; Linné s'était imaginé que les accidens qu'on lui voit produire chez eux, tenait à la larve du charanson paraplectique, *Curculio paraplecticus*, L., qui se nourrit de la moelle de ses tiges, et que ces qua-

drupèdes avalent, ce qui leur cause surtout une sorte de paralysie qu'on a vue se développer chez les chevaux ; c'est un préjugé qui existe en Suède ; mais ni Gmelin, ni Bulliard (*Plantes vénén.*, p. 312) n'ont pu retrouver ces insectes dans ces tiges, et Degeer dit qu'ils sortent par un trou qu'ils pratiquent à leur paroi, avant la dessiccation. Sèche, cette plante n'est plus nuisible, d'après le même Linné. Ernsting la regarde comme apéritive, diurétique, atténuante, saxifrage, anti-scorbutique, etc. Il l'emploie contre les loupes, le splénitis, les obstructions du foie, du mésentère, etc. (Coste et Willemet, *Mat. méd. ind.* p. 136); il vante surtout ses propriétés fébrifuges, qu'il affirme, avec Lange, être supérieures à celles du quinquina ; on dit que son usage contre le scorbut était autrefois si fréquent dans la Belgique et le duché de Brunswick, que les vastes marais de ces pays en étaient épuisés.

Les semences de cette plante ont été fortement recommandées dans la phthisie pulmonaire par plusieurs médecins allemands, tels que Stein, Hertz, Schermann, Struve, Lange, etc., surtout la phthisie muqueuse. Thomson, médecin danois, qui a publié un travail sur ce sujet, dit que ces semences agissent sur les poumons comme calmantes et expectorantes, il a même reconnu dans les crachats, chez ceux qui en font usage, l'odeur qu'elles y laissent ; elles ne guérissent pas, dit-il, la phthisie bien confirmée, mais il est certain qu'elles en arrêtent les progrès, diminuent les symptômes, tels que la toux et l'expectoration, etc. (*Journ. d'Edimbourg*, VI, 381). Le professeur Hufeland remarque qu'elles conviennent comme moyen prophylactique et curatif, conjointement avec le lichen d'Islande, dans la phthisie chronique, particulièrement dans celle de nature glaireuse, et dans celle qui succède à la rougeole ; et qu'elles sont palliatives dans la phthisie purulente, concurremment avec les autres moyens (*Journ. d'Hufeland;* voy. *Bibl. méd.*, XXXI, 122). Bertini rapporte le cas d'une consomption pulmonaire parvenue au dernier degré et guérie par l'emploi de ces semences ; la diarrhée et les crachats diminuèrent sensiblement au bout de cinq jours de leur usage, l'état général s'améliora ; portées graduellement depuis quelques grains jusqu'à deux scrupules, puis un gros et demi en 24 heures, la fièvre se dissipa, ainsi que la toux, l'expectoration et la diarrhée ; les fonctions se rétablirent, et en deux mois et demi le malade sortit de l'hôpital en parfaite santé (*Revue médicale*, II, 477). L'usage des graines du *Phellandrium* doit être précédé du traitement anti-phlogistique, et souvent on lui associe celui des balsamiques résolutifs, tels que les fleurs d'arnica, les feuilles d'hyssope, ou les toniques énergiques, comme le quinquina. La dose de ces semences, qu'on donne en poudre dans un véhicule approprié, est de 4 à 6 grains plusieurs fois par jour ; on

en peut prendre une drachme dans les 24 heures (*Ann. pratiques de Montp.*, 1806, p. 64; février 1808). Ernsting en a donné dans les fièvres intermittentes jusqu'à une demi-once par jour; on en use aussi en teinture (*Bull. de pharm.*, IV, 271). Leur abus cause, dit-on, des vertiges, l'hémoptysie, l'anxiété, des spasmes, etc. : l'un de nous n'a observé de leur emploi ni avantage ni inconvénient. Le docteur Huning a publié l'histoire d'une carie scrofuleuse avec ramollissement des os, chez un garçon de sept ans, guérie par le moyen de cette semence (*Biblioth. médic.*, XLI, 404), et Schuurman a vu un ulcère du pied très-rebelle, céder à son usage.

Phellandrium Mutellina, L. Les fruits de cette plante du nord et de nos hautes montagnes, ont une odeur semblable à celle du fenouil; les animaux la recherchent, et, suivant Linné, elle forme un excellent pâturage. Elle n'a pas d'usage médical bien connu.

Ernsting (A.-C.). *Phellandrologia physico-medica.* Brunsvigæ, 1739, in-4. — Lange (J.-H.). Sur l'efficacité singulière de la semence de fenouil aquatique (en allemand). Francfort et Leipsic, 1775. — Thomassen a Thuessing. De l'emploi de la semence de *phellandrium* dans la phthisie. Groningue. — Otto (B.-C.). *De phellandrio aquatico.* Traj. ad Viadrum, 1793, in-4. — Hufeland. De l'efficacité des semences du phellandre aquatique contre la phthisie pulmonaire (en allemand). (*Journ. de Hufeland*, juillet 1809.) — Rosenmuller. Remarques sur l'emploi du fenouil aquatique dans la phthisie pulmonaire (*ibid.*, mars 1810).

Phellodrys. Sorte de chêne dans Pline; dans Théophraste c'est l'alisier.

Phellos. Les anciens donnaient ce nom au liége, *Quercus Suber*, L.; Linné l'a appliqué à un chêne d'Amérique, *Quercus Phellos*, L.

Phénicin. Nom d'un principe particulier, reconnu par M. W. Crum dans la dissolution sulfurique d'indigo (voy. l'extrait de son mém., t. II, p. 416 du *Bull. des sc. nat.* de M. de Férussac).

Phénicoptère. Voy. *Phœnicopterus.*

Phénigmes. Voy. *Phænigmes.*

Phenion. Un des noms de l'*Anémone* dans Pline.

Phénix. Voy. *hœnix.*

Phérax haman. Nom arabe du jeune pigeon. Voy. *Columba.*

Pherumbros. Nom de la laitue, *Lactuca sativa*, L. (IV, 10), dans Zoroastre.

Pheuxaspidium. Un des noms anciens du polium, *Teucrium Polium*, L.

Phibalios. Nom d'une variété de figue dans Galien.

Philadelphia fleabane. Nom anglais de l'*Erigeron philadelphicum*, Willd.

Philæterion, Philetærion. Noms grecs du *Polemonium cœruleum*, L.

Philanthropos. Un des noms grecs du gratteron, *Galium Aparine*, L. (III, 325).

Philipendula. Synonyme de filipendula, *Spiræa Filipendula*, L.

Philippe (Eaux min. de St-), en Toscane. Voy. *Filippo* (San), III, 260.

PHILIPPE (Eaux min. de St-), dans les Indes orientales. Ces eaux ne nous sont connues que par le titre du mémoire suivant, de G.-J. Camelli : *De conchyliis.... item de mineralibus fossilibus et thermis Philippensibus* (Philos. Transact. A., 1707, p. 2397).

Philisticum. On trouve mentionnée sous ce nom dans Hippocrate une plante qu'on n'a pu rapporter à aucune appellation Linnéenne.

Philliophyllon. Un des noms de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L. (I, 22), dans l'île de Crète.

Philomedion. Un des anciens noms grecs de la chélidoine, *Chelidonium majus*, L.

Philomela. Un des noms latins du rossignol, *Motacilla Luscinia*, L.

Philtre. Sorte de breuvage destiné à inspirer l'amour, et employé par les charlatans chez les gens crédules.

Philtrodotes. Un des noms de la verveine dans Dioscoride : il le donne aussi à l'*Asplenium Ceterach*, L. (II, 192).

Phischtah. Nom hébreu du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Phlébotomie. Ce mot, qu'on fait parfois synonyme de saignée, indique le mode de la pratiquer. Voy. *Saignée*.

Phlegma aluminis. Ancien nom de l'acide sulfurique extrait par la distillation de l'alun. Voy. l'art. *Soufre*.

Phlegme, *Phlegma*. Nom donné jadis en chimie et en pharmacie à certains produits aqueux, ou supposés tels, de la distillation des corps.

Phlegmagogues, *Phlegmagoga*. Médicamens purgatifs qu'on suppose avoir la propriété d'évacuer les phlegmes, c'est-à-dire la sérosité, par les selles. C'est un synonyme d'*Hydragogues* (III, 557).

Phleos mas. Nom de la flechière, *Sagittaria sagittifolia*, L., dans Théophraste.

Phlogistique, *Phlogiston*, de φλεγω, je brûle : feu fixé. Nom donné par Sthal, à un principe auquel il attribuait tous les phénomènes de la combustion, et qui serait l'oxygène, si, par une fausse interprétation des phénomènes, il ne lui eût fait précisément jouer le rôle inverse de celui que remplit réellement l'oxygène. Dans sa théorie ce dernier gaz était de l'*air déphlogistiqué*, et l'azote, au contraire, de l'*air phlogistiqué ;* les métaux en s'oxydant étaient censés perdre leur phlogistique, et les oxydes le recouvrer pour passer à l'état métallique ; les *acides sulfurique et nitrique phlogistiqués* étaient les acides sulfureux et nitreux ; l'*alcali phlogistiqué*, le prussiate de potasse, etc. Lavoisier, reprenant les expériences de Rey, dévoila l'erreur de Sthal, et, fondant la doctrine pneumatique, renversa celle du phlogistique dont elle est comme la contre-partie.

Phlogistos. Un des anciens noms de l'*Éther*.

PHLOMIS. Genre de plante de la famille des Labiées, de la Didynamie Gymnospermie, dont le nom vient de φλομος, qui était celui du *Verbascum* chez les Grecs, d'après Pline (*lib.* XXV, *c.* 10), parce que plusieurs espèces de ce genre ont des feuilles analogues à celles du *Verbascum*. Ce sont en général des plantes à odeur forte, à saveur chaude, et qui ont des propriétés excitantes. Le *P. Leonurus*, L., appelé *Leonurus* dans les jardins, où on le cultive parfois pour ses belles fleurs d'un rouge ardent, est un sous-arbrisseau qui croît au Cap, où les naturels le nomment *Dacka* (II, 576); il est très-estimé contre les douleurs et les contractures, en bain, dans ce pays, d'après Sparmann (*Voyage*, I, 192) et Thunberg (*Voyage*, I, 403). Le *P. Lychnitis*, L., qui croît en Provence, en Italie, etc., autre sous-arbrisseau à fleurs jaunes, est estimé astringent et détersif;

on l'applique sur les hémorrhoïdes, d'après Lémery (*Dict.*, 592). Le *P.* (Leucas) *martinicensis*, qui vient à la Nouvelle-Guinée, ainsi qu'une autre espèce non encore reconnue, ont des fruits qui, broyés avec le jus de limon, sont usités dans cette partie du monde, en topique, contre l'inflammation (Walkenaër, *Voyage*, XII, 468). Le *P. nepetifolia*, L., est employé au Brésil contre les rhumatismes, comme sudorifique, sous le nom de *Cordao do frade*, d'après Martius (*Journ. de chimie méd.*, V, 423). Les paysans de la Sibérie appliquent la racine du *P. tuberosa*, L., sur les glandes tuméfiées de l'aine ; ce végétal a des tubercules que les Calmoucks de la mer Caspienne mangent, après les avoir réduits en poudre ; ils nomment la plante *Bedmon* (*Découvertes des Russes*, IV, 205 ; Pallas, *Voyage*, tom. 2). Le *P.* (Leucas) *zeylanica*, L., qui est l'*herba admirationis* de Rumphius (*Hort. amb.*, VI, t. 16, f. 1), est regardé dans l'Inde comme cordial, fébrifuge, diffusible (à cause de son odeur très-forte), salivaire, errhin, etc. Les naturels en envoient à l'objet de leur admiration. Cette plante est cultivée en Europe chez quelques curieux, quoiqu'elle n'ait rien de bien remarquable.

Phlomos. Nom grec du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

Phloros. Un des noms grecs du guêpier commun, *Merops Apiaster*, L.

Phoca des Anciens et des Officines. Voy. *Phoca vitulina*, L.

PHOCA, Phoques. Genre de Mammifères carnassiers, amphibies, voisin des Morses, dont la tête ressemble à celle du chien, animal dont ils ont l'intelligence. Plusieurs de ses espèces sont recherchées pour l'huile abondante et pour les fourrures qu'elles fournissent. Celle de nos côtes, le *P. vitulina*, L., Phoque commun, nommé aussi veau marin, a la chair grasse, molle, diffluente, peu agréable, rarement usitée ; sa graisse vantée, dit-on, par Hippocrate, passait pour émolliente, et, en frictions aux parties génitales, pour emménagogue et anti-hystérique ; on regardait aussi ses nageoires, la droite surtout, comme propres, appliquées sur la tête, à provoquer le sommeil, et sa peau comme pouvant servir à former des souliers bons aux goutteux (Lémery, *Dict.* etc., 680). Quant au *P. leonina*, L., ou lion marin, commun surtout dans l'île de Juan Fernandez, sa chair, dans le jeune âge, n'est pas moins bonne, dit-on, que celle du bœuf, et sa langue est plus délicate. Denis, dans sa *Description des côtes de l'Amérique septentrionale*, en distingue plusieurs variétés, et indique leur huile comme bonne à manger, étant fraîche, et excellente à brûler. On cite aussi le *Phoque à crin*, dont la chair, l'huile et la peau sont usitées.

Hartmann (P.-J.). *Diss. de Phoca, sive vitulo marino.* Kœnigsb., 1683, in-4.

Phocæna. C'est le *Delphinus Phocæna*, L., ou *Marsouin*.

Phocas. C'est le *Phoca vitulina*, L. Voy. ci-dessus.

Phocénine. Nom d'un principe odorant, fétide, volatil, analogue aux éthers, susceptible de s'acidifier par l'action des alcalis (*acide phocénique*), découvert par M. Chevreul dans l'huile de dauphin et la graisse de marsouin.

Phoenicites. Synonyme de *Pierre judaïque*.

Phoenicobalanus. Fruits d'Egypte, d'une odeur agréable, qui causaient l'ivresse à ceux qui en mangeaient.

PHOENICOPTERUS, Flammants (et non Flammands). Genre d'oiseaux échassiers, très-voisins des palmipèdes, dont l'espèce commune, le flammant (*P. ruber*, L.), φοινικόπτερος d'Aristophane, est remarquable par ses pieds semi-palmés, ses jambes démesurément longues et son plumage rouge de feu, d'où vient son nom vulgaire; dérivé à tort, par quelques auteurs, de celui des habitans de la Flandre, pays trop septentrional pour lui. Cet oiseau voyageur, en effet, fréquente les côtes des mers, les rivages des fleuves, les marais du midi de l'ancien continent, au dessous du 40 au 45e degré de latitude, où il se nourrit de coquillages, d'insectes aquatiques et d'œufs de poisson, pris dans la vase. Sa chair, qui est huileuse, offre une légère odeur de marécage et un goût de sauvageon, qui la rend analogue à celle du canard sauvage, dont elle a les qualités (voy. *Anas Boschas*, L., I, 281); il n'en a pas moins été regardé chez les Grecs et les Romains, qui en estimaient surtout la langue, dont Héliogabale se faisait servir des plats entiers, comme un excellent gibier, et il passe encore chez beaucoup de peuples, et dans quelques-unes de nos provinces même, pour un aliment sain et délicat. D'après Dutertre et Dampier, la peau du Flammant, garnie d'un duvet doux et serré, peut servir en thérapeutique aux mêmes usages que celle du cygne, c'est-à-dire à combattre par son application sur la peau, les rhumatismes, la colique, certaines gastralgies, etc. (*Faune des méd.*, V, 161 à 169).

Phoenicurus. Lémery (*Dict.*, etc., 680) dit que cet oiseau (*Motacilla Phœnicurus*, L.?), gros comme un coucou et dont la queue est rouge, est propre pour l'épilepsie, et que sa graisse est anodyne et résolutive.

Phoenigmes. Ce nom est synonyme de *Rubéfians*, d'après Ferrein (*Mat. méd.*, III, 494).

Phoenix; de φοινιξ, rouge. Oiseau fabuleux des anciens, de couleur rouge et qui, disait-on, renaissait de sa cendre. Le Phœnix de Pline paraît être le *Phasianus pictus*, L.

Phoenix. Dans Dioscoride ce nom est celui de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L. On l'a aussi donné à quelques autres plantes; mais Linné l'a appliqué au dattier. Voy. l'article suivant.

PHOENIX. Genre de Palmiers, dont le nom est le même que celui que portait sa principale espèce chez les Grecs, φοινιξ, et qu'ils lui avaient donné probablement parce qu'ils l'avaient tiré de la Phœnicie où il croissait en abondance, d'après Pline (*lib.* XIII, *c.* 14). Le plus célèbre, le *P. dactylifera*, L., est le dattier (*Flore méd.*, III, f. 148 et 148 bis), connu dès la plus haute antiquité ; c'est un des plus riches présens faits à l'homme, et le seul palmier utile qu'on cultive dans quelques parties de l'Europe, où il s'avance jusque vers le 38e degré. Le nom de datte vient de *dacte* qui lui-même a pour radical *dactylifera*, en forme de doigt, parce qu'on a cru voir quelque ressemblance entre cette partie de la main et le fruit de ce palmier.

Le dattier croît dans tout l'Orient, et est cultivé en Espagne, en Portugal, en Italie, en Sicile, etc. Il est dioïque; les individus mâles ne servent qu'à la fécondation, ne portent pas de fruits, et sont moins recherchés et toujours plus grêles. Le plus ordinairement on se contente, en Afrique, d'en aller cueillir des rameaux en fleurs sur des individus sauvages dans le désert, pour opérer cette fécondation [1], en les secouant sur les fleurs des pieds femelles ; aussi dans les temps de guerre, les Arabes vont-ils détruire les dattiers mâles pour mettre la famine chez leurs ennemis, ce qui se faisait déjà du temps de Pline (*lib.* XIII, *c.* 4 et 7), et que M. Desfontaines a encore vu exécuter dans son voyage de l'Atlas (*Flora atlant.*, II, 438). Le pollen de ces fleurs a une odeur spermatique très-marquée, et en se corrompant il sent le vieux fromage. Dans l'Atlas on le conseille comme prolifique. La fécondation des palmiers était connue de Théophraste (*lib.* II, *c.* 4), de Claudien et de Pontanus : ces derniers ont rendu en beaux vers latins les amours de ces végétaux. M. Durieu, naturaliste, qui nous a fourni des renseignemens précieux sur ce palmier, qu'il a vu cultivé à Eich, au royaume de Murcie, en Espagne, dit que, sur six dattes que l'on sème, il en lève cinq femelles contre une mâle.

Le dattier femelle porte des fruits à 10 ans environ, quoique plusieurs en présentent dès l'âge de six ; il y a sur chaque pied 6 à 8 spadix ou régimes, quelquefois jusqu'à 18 ou 20, qui peuvent contenir jusqu'à 30 livres de dattes chaque ; mais en général on ne compte par arbre qu'environ cent livres de fruit. Ils commencent à mûrir à Noël (en Espagne), et on en a successivement pendant 4 mois de bonnes à

---

[1] Le père Labat nie cette fécondation, et dit qu'il a vu à la Martinique un palmier porter des dattes, bien qu'il fut isolé de plusieurs lieues de tout autre individu; mais il ajoute que ces dattes sont infécondes, et qu'il faut faire venir des pieds de dattier de Barbarie, si on veut en avoir qui lèvent (*Nouveau voyage*, III, 276).

manger. Tous les palmiers ne donnent pas de bonnes dattes ; ce n'est même que le plus petit nombre qui a cet avantage, et malheureusement les fruits d'une bonne variété reproduisent des individus bons ou mauvais, et réciproquement : de sorte, qu'il faut attendre qu'ils aient porté des fruits pour arracher les mauvais et garder les bons. On dit que ces arbres fructifient pendant deux cents ans. Dans nos serres le dattier ne prend pas de tronc, tandis que dans les pays chauds il en acquiert un de 15 à 20 pieds et plus de haut, qui forme d'élégantes colonnes, couronnées par l'énorme bouquet de leurs longues feuilles (d'environ 12 pieds); ce qui donne à cet arbre, dont la culture exige une irrigation fréquente ou la présence d'un ruisseau à son pied, un aspect très-pittoresque et constitue des forêts d'une nature extraordinaire pour l'Européen. Il sort, lorsque l'arbre est jeune, d'entre les écailles, des pousses que l'on mange cuites ou en salade. La moelle du tronc de ces palmiers est bonne à manger, de même que le bourgeon terminal, et le vin qu'on pourrait retirer des incisions faites à son tronc serait excellent à boire; mais on ne coupe pas ce bourgeon, parce qu'on tuerait l'arbre, et on n'incise pas le tronc, parce qu'on nuirait à la production des fruits : on ne pratique la sortie de la sève sucrée des palmiers que sur les espèces dont on ne mange pas le fruit. Le tronc du dattier forme un excellent bois de charpente, et on fabrique avec la bourre ou débris des pétioles, ainsi qu'avec les pétioles fendus, des cordes, des nattes, des sacs, etc. On lie les feuilles du sommet des palmiers, en Espagne, etc., pour les étioler, et on obtient des *palmes*, c'est-à-dire des feuilles moins longues, plus jaunes, etc., dont on se sert dans les cérémonies religieuses, à Rome, comme on les portait jadis devant les triomphateurs; les peintres en mettent aux mains des saints, etc. : c'est un objet de commerce. Les vieilles feuilles servent au chauffage, car le bois est toujours assez rare où prospère ce palmier.

Les dattes forment un drupe ovoïde-oblong, du volume d'un œuf de pigeon au moins, qu'on a comparé à un gland. Il est recouvert d'une peau mince, de couleur jaune-roussâtre, enveloppant une chair semblable, grasse, sucrée, grenue, assez ferme, qui se fond en partie en sirop, dans les climats très-chauds, à parfaite maturité, et qu'on recueille pour divers usages; au milieu se trouve un noyau presque pierreux, que Rivière disait bon pour hâter l'accouchement, mais que l'on ramollit après l'avoir pilé au moyen de l'eau bouillante, et qu'on donne pour nourriture aux chevaux, aux chèvres, etc., ou dont on se chauffe. Les dattes se cueillent un peu avant leur maturité, ou, si on veut les envoyer au loin, on les laisse sécher sur l'arbre, ou on les met au four ; celles que nous voyons en France, et qui ne sont

presque jamais en bon état, et sur lesquelles par conséquent il ne faudrait pas juger ce fruit, nous arrivent d'Afrique, de Smyrne, etc.; les arbres cultivés en Provence en fournissent rarement, et de qualité fort médiocre. Les dattes forment une excellente nourriture pour beaucoup de peuplades de l'Afrique et de l'Inde, pendant une bonne partie de l'année; elles sont stomachiques, émollientes, adoucissantes, et comptent parmi les fruits appelés *pectoraux;* elles sont faciles à digérer lorsqu'elles sont de bonne qualité. On les réduit parfois en pulpe, en amollissant et battant leur chair; en Portugal on en fait des espèces de galettes, en mêlant à leur pâte des amandes, etc. A Paris, on n'emploie guère les dattes qu'à des usages médicinaux; on en prépare des tisanes qu'on donne dans le rhume, le catarrhe, les maladies inflammatoires, celles des voies urinaires, l'amaigrissement, etc.; on en fait aussi un sirop, mais surtout une pâte, très-employée, en y ajoutant de la gomme et du sucre, connue sous le nom de *pâte de dattes;* elles entrent dans l'*électuaire diaphœnix*, et quelques autres composés inusités. On peut faire une sorte de vin avec ce fruit en le faisant fermenter; à Suez on en retire de l'eau-de-vie (Thévenot, *Voyage*, tom. 2). En Perse, suivant Chardin, les dattes sont les meilleures de toute la terre, surtout vers Persépolis, et sur les bords du golfe Persique. Il assure qu'il y a des palmiers qui en donnent jusqu'à deux mille livres pesant (*Voyage*, III, 339). Les dattes acerbes, dures, qui sont ordinairement petites, rondes, tandis que les bonnes sont longues, grosses, molles et sucrées, se mettent en tas; on les arrose d'un peu de vinaigre, et on les couvre; ce qui leur donne de la qualité, au bout de deux jours; mais alors il faut les manger de suite, parce qu'elles ne sont plus de garde.

P. farinifera, Roxb. Son tronc fournit du sagou (De Candolle, *Essai*, etc., 302). On en retire un vin appelé *Lathaby* en Afrique.

P. spinosa, Schumacher. On retire, en Guinée, un vin de ce palmier. Ses fruits sont petits, mais assez agréables (*Plantes de Guinée*, par Schumacher).

Michaux (A.). Mémoire sur les dattiers (*Journ. de physique*, LII). — Desfontaines (R.-L.). Diss. sur la culture et les usages du palmier-dattier (*Observ. sur la physique*, etc., XXXIII, 381). — Lesson (R.-P.). Description et propriétés du palmier-dattier (*Annales maritimes*, 1821, p. 463).

PHOLADES, *Pholadites*. Voy. *Pholas*.

PHOLAS, Pholades. Genre de Mollusques acéphales testacés, dont plusieurs espèces, en général phosphorescentes, notamment le *P. Dactylus*, L., ou dail commun, la plus grosse de toutes, sont recherchées sur nos côtes, en Provence, pour leur saveur agréable. Elles semblent avoir été surtout estimées des Romains : car le temple de Jupiter Sérapis à Pouzzoles, paraît leur avoir servi de réservoir. Leur coquille passait pour apéritive et lithontriptique.

Phonos. Nom du *Carthamus lanatus*, L., dans Dioscoride (II, 115).
Phoque. φωκη des Grecs. Voy. *Phoca*.
Phorbion. Nom du *Salvia Sclarea*, L., dans Galien.

Phormium tenax, Forster; lin de la Nouvelle-Zélande. Plante de la famille des Liliacées, de la section des Asphodélées, qui croît à la Nouvelle-Zélande, surtout le long des torrens et sur les rochers maritimes, où elle a été observée pour la première fois par Forster, l'un des compagnons de Cook. C'est une plante vigoureuse très-abondante dans les deux îles de ce nom, qui pousse des feuilles nombreuses, toutes radicales, ayant 5 à 6 pieds de long, sur 18 lignes à deux pouces de large, simples, épaisses, d'un vert agréable, comparables à celles des iris; si on les entame il en sort un suc gluant qui s'épaissit comme de la gomme; ses fleurs, qui sont nombreuses et belles, forment une hampe assez haute. Les racines du *Phormium* sont amères, et les nourrices, dans ce pays, s'en frottent le mamelon pour empêcher de téter les enfans qu'elles veulent sevrer. Les jeunes hampes contiennent une eau sirupeuse que les naturels sucent (Lesson, *Voyage médical*, etc., 116). On prépare à la Nouvelle-Zélande une filasse fort belle, très-longue, et surtout très-forte avec ces feuilles, en les ratissant avec des coquilles de moule, puis avec des morceaux d'ongle du gros orteil que ces insulaires laissent croître pour cet usage; après quoi ils peignent la filasse, et l'exposent ensuite à la rosée pour lui faire prendre la blancheur soyeuse qu'on lui voit, ce qui détruit le parenchyme; mais c'est une opération fort longue : on a proposé de fendre ces feuilles et de les faire bouillir dans de l'eau de savon pour arriver au même but; on pourrait peut-être aussi les faire rouir comme notre chanvre. Cette filasse est un peu grosse et presque toujours composée de plusieurs fils, comme nous le voyons dans celle que nous avons sous les yeux et qui nous vient de la Nouvelle-Zélande, où elle a été peignée par les naturels; mais en Europe on s'y prendrait mieux; du reste, elle est presque semblable pour la couleur à notre plus beau chanvre; quant à la force, elle lui est supérieure. Un brin de *Phormium* supporte 23 4/5, lorsque le chanvre ne porte que 16 1/3, d'après les expériences de M. Labillardière, et le lin ordinaire 11 3/4. On en fait dans le pays des cordes, des vêtemens, des ceintures, des pagnes, des nattes, etc., travaillés avec goût. On a cherché à acclimater le *Phormium tenax* en France. M. Freycinet père, dans le dép. de la Drôme, M. Faujas, à Cherbourg, surtout M. Robert auprès de Toulon en ont établi des plantations, déjà assez étendues; mais jusqu'ici il ne fleurit que rarement et ne graine pas du tout : de manière qu'on ne peut le multiplier que par éclats du pied, ou par les œilletons qui se développent à sa racine; ce qui ne peut pas étendre

sa culture, autant qu'il serait désirable pour notre marine et les arts industriels. Les Anglais, soigneux de tout ce qui peut leur être utile, en ont une culture dans l'île de Norfolk, dont ils tirent déjà de grandes quantités de produits pour leur usage, outre celui qu'ils chargent à la Nouvelle-Zélande. Le nom de *Phormium* veut dire corbeille, parce qu'on en fabrique avec ses feuilles.

Faujas Saint-Fond. Mémoire sur le *Phormium tenax* (*Annal. du muséum*, VI, 470; et XIX). — Robert. Notice sur le *Phormium tenax* cultivé à Toulon. — Thiebaud de Berneaud (A.). Sur le *Phormium tenax*, figures (*Journ. de bot.*, IV, 200).

PHOSGÈNE. Gaz découvert en 1812 par J. Davy; c'est l'*Acide chloroxy-carbonique.*

PHOSPHATES. Sels qui résultent de la combinaison de l'acide phosphorique avec les différentes bases. Le sous-phosphate de soude est assez usité comme purgatif (voy. l'art. *Sodium*). Le phosphate de soude et d'ammoniaque, ceux de chaux, de fer, de magnésie, de mercure, de quinine, etc., ont été quelquefois expérimentés. Voy. les art. *Ammoniaque*, *Calcium*, *Fer*, *Magnesium*, *Mercure*, *Quinine*, etc.

PHOSPHATIQUE (Acide). Nouveau nom donné à l'ancien *Acide phosphoreux*. Voy. V, 287.

PHOSPHITES. Sels dus à la combinaison de l'acide phosphoreux avec les diverses bases. Aucun n'est usité.

PHOSPHORE, φωσφορος. Dans Galien et Paul d'Egine c'est le nom d'un collyre sec, nommé aussi *Diacrocu* (Castelli).

PHOSPHORE, *Phosphorus*; de φως, lumière, et φορος, qui porte: c'est-à-dire, porte-lumière ou lucifer (*Phosphorus fulgurans, lumen constans*, Kunckel; *Noctiluca ærea*, Boyle; *phosphore brûlant*, Lemery; *phosphore urineux*, *phosphore artificiel*, *phosphore de Kunckel*, etc.). Corps combustible simple, doué de la propriété remarquable de briller dans l'obscurité. Découvert dans l'urine en 1669 par Brandt, alchimiste de Hambourg[1], qui en vendit à Kraft le secret, le phosphore devait être découvert de nouveau, quelques années après, en Saxe par Kunckel, et par Boyle en Angleterre, pour acquérir enfin quelque publicité. Néanmoins un apothicaire de Londres, nommé Godfrey Hankwitz, qui en tenait de Boyle la recette, fut seul pendant long-temps à en fournir toute l'Europe, où on le connaissait alors sous le nom de *phosphore d'Angleterre*; en 1737 enfin l'Académie des sciences en ayant eu communication, elle fut publiée par Hellot dans les mémoires de cette compagnie. Jusqu'en 1774 on continua à retirer le phosphore de l'urine humaine, c'est-à-dire du sel fusible ou phosphate de soude et d'ammoniaque qu'elle contient; mais alors

[1] Boerhaave (*Meth. stud. med.*, etc., édit. de Haller, I, 42) dit que Isaac le Hollandais, dont il possédait un manuscrit in-folio, a connu plusieurs choses remarquables, qu'on le regarde comme de nouvelles découvertes, et, *quod mirum est*, ajoute-t-il, *ad phosphorum usque novit.*

Gahn et Scheèle ayant reconnu la véritable nature des os, indiquèrent le moyen de l'en extraire plus facilement et en plus grande abondance, et c'est encore d'après leur procédé, modifié toutefois et perfectionné successivement par Nicolas, Pelletier, Fourcroy, etc., qu'on l'obtient communément aujourd'hui.

A cet effet, après avoir décomposé par de l'acide sulfurique affaibli la poudre d'os calcinés, et avoir séparé, par la concentration du liquide filtré, le sulfate de chaux qu'il retient encore, on distille avec du charbon, et en augmentant graduellement la chaleur, le phosphate acide de chaux formé dans cette opération et presque évaporé à siccité. Un autre procédé qui paraît mériter la préférence, consiste, après avoir traité de même par l'acide sulfurique les os calcinés et délayés, à précipiter la liqueur filtrée au moyen du nitrate de plomb, et à décomposer par du charbon le phosphate de plomb insoluble en le soumettant à l'action d'une haute température. Dans l'un comme dans l'autre cas le phosphore, rouge et impur, se volatilise et vient se condenser dans l'eau qui reçoit le col du vase distillatoire. On le purifie ensuite, soit en le distillant de nouveau, soit en le renfermant dans une peau de chamois neuve et bien lavée, plongée dans l'eau chaude, et à travers les pores de laquelle on l'oblige à passer, ce qui l'isole du charbon et de l'oxyde de phosphore qui le coloraient : après quoi on le moule en cylindres que l'on place, à l'abri de l'air et de la lumière qui l'altéreraient, dans de l'eau préalablement soumise à l'ébullition.

A l'état de pureté parfaite le phosphore est transparent, incolore ou d'un blanc jaunâtre, solide, ductile, cristallisable, fusible à 43° R., volatil à plus de 200°, insoluble dans l'eau, mais susceptible de s'y combiner à l'état d'hydrate blanc, pris long-temps pour un oxyde, peu soluble dans l'alcool, un peu plus soluble dans l'acide acétique, l'éther, les huiles fixes et volatiles. Sa pesanteur spécifique est de 1,77; jeté sur le mercure, en petits fragmens, il s'y agite comme le camphre sur l'eau (*Bibl. britan.*, XXV, 323). La saveur âcre qu'on lui attribue, et l'odeur alliacée qu'il exhale à l'air, en répandant une fumée blanche, lumineuse dans l'obscurité, ne semblent point lui être propres, mais dépendre d'un certain degré d'oxygénation ; il est en effet des plus inflammables : la compression, le frottement, la fusion au contact de l'air, suffisent pour en déterminer la combustion rapide, d'où résulte le dégagement d'une énorme quantité de chaleur et de lumière, et la formation d'acide phosphorique et d'oxyde rouge de phosphore. Combiné à l'oxygène il est susceptible de forme divers *oxydes* et *acides* dont nous parlerons plus loin (voy. p. 287); uni aux autres corps simples il constitue des *phosphures*, notamment avec le soufre, qui sert quelquefois à le sophistiquer (ce que le pro-

duit de sa combustion, qui précipité alors par le muriate de barite, fait aisément reconnaître), et avec lequel il donne un composé souvent liquide. L'une de ses combinaisons avec l'hydrogène, connue sous le nom d'hydrogène per-phosphoré, est gazeuse, spontanément inflammable au contact de l'air, et paraît se former quelquefois naturellement pendant la décomposition des matières animales et constituer les *feux-follets*. Mis enfin en contact avec le sucre de lait, le sucre, la gomme, la fécule, le phosphore donne lieu, d'après M. Vogel, à la formation d'un peu d'acide phosphatique, en même temps que du carbone est mis à nu : phénomènes dont l'action des rayons solaires peut hâter l'accomplissement.

Long-temps regardé comme exclusivement propre au règne animal, le phosphore a depuis été signalé dans les minéraux (Klaproth) et dans les substances végétales ; c'est même dans ces dernières que paraissent en définitive le puiser les animaux ; mais vu son extrême combustibilité, jamais on ne le trouve à l'état libre ; c'est donc sous forme d'acide ou de sel, où quelquefois, à ce qu'il paraît, dans un état particulier de combinaison avec les élémens propres aux matières animales ; comme dans la laitance et les œufs des poissons, la chair de certains mollusques (huîtres), la substance cérébrale, le foie, etc., qu'il s'offre à nous dans la nature organique. C'est aussi à la présence de ce corps qu'est attribuée la phosphorescence d'un grand nombre de matières, notamment de beaucoup d'animaux marins et des eaux même de la mer, dans quelques cas du moins.

Ses usages, assez peu nombreux en *chimie*, plus multipliés dans les expériences de *physique amusante* où son caractère lumineux et sa grande inflammabilité fournissent à de nombreux prestiges, mais exposent les expérimentateurs à des accidens, qui du reste n'ont rien de spécifique, et réclament les mêmes soins que les brûlures graves ordinaires (voy. *Dict. des sc. méd.*, XLI, 499); ses usages, disons-nous, sont aujourd'hui fort restreints en médecine, malgré l'action plus ou moins merveilleuse qu'on lui attribuait encore naguère, et réclament toujours de la part du médecin non moins de prudence que de sagacité. Quel médicament en effet mérite mieux le titre d'*incendiaire*, que celui dont un léger frottement ou un faible accroissement de température peut opérer l'inflammation. Quelques médecins, il est vrai, ont cru trouver dans cette inflammabilité même, l'indice d'un certain rapport avec le fluide nerveux et d'une grande puissance médicinale ; ils pensaient qu'habilement employé, le phosphore pouvait servir à prolonger la vieillesse, à rappeler les forces épuisées, à rallumer, pour ainsi dire, le flambeau de la vie ; et quelques faits ont semblé justifier ces conceptions brillantes quoique d'a-

bord purement hypothétiques ; mais il est d'autres médecins, et tous sans doute ne se sont pas fait connaître, qui n'ont recueilli de leurs audacieuses tentatives que des regrets et peut-être même des remords. Il en est plus encore qui, trompés par des notions chimiques inexactes, ont publié comme appartenant à l'histoire médicale du phosphore des faits qui se rapportent aux acides ou aux sels dont il n'est qu'un des élémens ; comme si des propriétés et des vertus des composans résultaient ordinairement celles des composés ! On trouve des traces de cette confusion dans l'énoncé de la question proposée en 1798 par la Société de médecine de Paris, *Sur les propriétés médicamenteuses du phosphore, des acides phosphorique et phosphoreux*, question qui est restée sans réponse ; et jusque dans l'ouvrage, d'ailleurs si estimable, que M. J.-F.-D. Lobstein de Strasbourg a publié sur le phosphore. Ajoutons que la facile acidification de ce corps, dans les diverses manipulations pharmaceutiques auxquelles on le soumet, est cause sans doute que, plus heureux que sages, nombre de médecins n'ont donné à leurs malades que de l'acide phosphatique ou de l'acide phosphorique, en croyant administrer du phosphore divisé ou dissous, et simplement adouci par quelque correctif; que peut-être même jamais n'a-t-il été administré impunément que dans cet état, puisqu'on a vu des quantités minimes de phosphore, 1/8 de grain par exemple (*Obs.* de de M. Lœbelstein-Lœbel, d'Iéna) suffire quelquefois pour déterminer des accidens funestes. S'il était vrai, comme nous le croyons, que son administration heureuse à plus haute dose (et on cite des exemples où 6, 10, 12 grains de phosphore ont été ingérés sans accident) ne put être expliquée que par quelque changement dans l'état chimique de ce corps combustible, on devrait se hâter de le rayer du long et informe catalogue de la matière médicale, où il ne figure pas sans danger, et reporter sur l'étude thérapeutique de l'acide phosphorique et surtout de l'acide phosphatique, l'intérêt que quelques faits, mal interprétés sans doute, avaient attiré sur lui ! En attendant, et dans la vue d'en mieux éclairer l'histoire médicinale, nous croyons devoir rapporter à un article distinct l'examen des *acides* dont il est la base (voy. p. 287), et nous efforcer, autant que possible, de distinguer dans l'étude de ces divers agens, ce qui peut appartenir à l'un plutôt qu'à l'autre.

Quant à ses *oxydes*, peu connus et sans usages médicinaux, bornons-nous à dire ici que la combustibilité plus grande de certains phosphores, celle aussi qu'acquiert ce corps dans la préparation des mèches et briquets phosphoriques lorsqu'on le tient quelque temps fondu à la chaleur de l'eau bouillante, dans un tube long et étroit, est attribuée à un certain degré d'oxydation de ce corps ; que la couche blanche qui se forme à la surface du phosphore, par son long

contact avec l'eau (et qui comme lui est lumineuse dans l'obscurité, offre une odeur alliacée, etc.), n'est point un oxyde, mais, d'après les recherches toutes récentes de M. J. Pelouze (*Journ. de pharm.*, XVIII, 417) un simple *hydrate de phosphore*, comparable à l'hydrate de chlore; qu'enfin l'oxyde le mieux connu est cette couche rouge que laisse le phosphore en brûlant, et qui, inodore, insoluble, insipide, contient, d'après le même expérimentateur, 14,5 pour cent d'oxygène.

I. *Préparations pharmaceutiques* dans lesquelles entre le phosphore. Abstraction faite de ces mélanges où le phosphore paraît être constamment à l'état acide, les composés dont il s'agit peuvent l'offrir dans deux états différens, savoir *divisé* ou *dissous*. On le divise, soit, d'après le procédé d'A. Leroy, en le faisant fondre dans de l'eau chaude, agitant fortement le liquide et ajoutant de l'eau froide, qui condense tout à coup le phosphore extrêmement divisé; soit en se servant d'alcool à 36° au lieu d'eau, comme l'a proposé M. Casasecca (*Osservatore medico*, 1830), ce qui donne une poudre cristalline encore plus ténue. C'est à l'état de simple division qu'il se trouvait sans doute dans ces *pilules lumineuses* dont Kunckel conçut le premier l'idée, et qui depuis ont été imitées par nombre d'expérimentateurs, le phosphore ayant été tour à tour associé sous cette forme à la thériaque (J.-G. Mentz), à la thériaque et à l'essence de girofle (A. Leroy), au miel rosat (Vater), au rob de sureau (P.-E. Hartmann), à la conserve de rose et au miel (M.-A. Weickard); c'est aussi dans cet état qu'il a souvent été administré, suspendu ou émulsionné, sous forme de potion, à l'aide de divers liquides. Mais de telles préparations sont toujours ou décevantes ou dangereuses; décevantes si, ce qui a lieu le plus souvent, le phosphore, avant que d'être administré, passe à l'état d'acide phosphatique; dangereuses si, n'étant pas acidifié, il vient à abandonner le corps qui le divise et à se trouver immédiatement en contact avec nos organes: car alors il peut s'enflammer. Quelques exemples heureux où plusieurs grains de phosphore ont été impunément avalés, et les expériences de M. Orfila qui tendent à établir qu'à dose égale il n'est pas aussi dangereux en substance qu'en solution, ne sauraient infirmer les nombreux faits qui prouvent que, chez l'homme, c'est sous cette forme qu'il a le plus souvent causé de graves accidens.

L'état de solution, dut-on d'ailleurs réduire beaucoup les doses, est donc à notre avis le seul qui convienne à l'administration du phosphore, avec la précaution encore de n'associer ces liquides qu'à des corps qui ne les précipitent pas, de ne les donner que récemment préparés, vu leur grande altérabilité sous l'action de l'air, de la lumière, etc. Les huiles fixes et volatiles, la graisse, l'huile animale

de Dippel, l'éther, l'alcool et l'acide acétique (car nous ne dirons rien ici de la solution du phosphore dans le soufre, essayée, dit-on, il y a près d'un siècle, par P.-E. Hartmann), tels sont les principaux dissolvans du phosphore. Une propriété commune à ces diverses solutions, c'est qu'elles répandent des vapeurs blanches, ou sont au moins lumineuses dans l'obscurité, et qu'elles exhalent une odeur plus ou moins désagréable d'hydrogène phosphoré. Du reste la *solution acétique* ne paraît pas avoir été administrée et semble peu susceptible de l'être; la *solution alcoolique*, toujours peu chargée, quoique M. Labarraque ait prétendu qu'elle pouvait contenir par once jusqu'à 1 grain 172 de phosphore, que l'eau en précipite, n'a presque pas été employée; la *solution dans l'huile animale de Dippel*, préconisée par le prof. Lœbelstein-Lœbel (8 grains par once) semble, à cause de l'action vénéneuse du dissolvant, qu'il conseille de donner par gros, ne pouvoir trop exiger de circonspection; les *solutions dans les huiles volatiles*, souvent administrées jadis en Allemagne, et que facilite, dit-on, l'addition de 10 p. de camphre contre 1 de phosphore (Thomson d'après Hoffmann), paraissent, la plupart, ou ne contenir que très-peu de phosphore ou ne l'offrir qu'à l'état acide (Brugnatelli, *Ann. de chim.*, t. XXIV); celle dans l'*huile de girofle* est le *phosphore liquide* de Lemery (*Chimie*, 679), imité, à ce qu'il paraît, de celui que Boyle employait sous ce nom et que Flittner a naguère proposé d'associer à l'éther, d'après la formule suivante (qui offre un grain de phosphore par gros de liquide, et diffère un peu de celle de M. Lobstein où, par once d'éther, se trouvent un scrupule de cette huile et 6 grains de phosphore): *Phosph.*, *gran.*, xxiv; *solve in oleo caryophyl.*, ʒ iij; *adde ether sulf. rect.*, ℥ ii ʒ v.

L'*éther*, les *huiles fixes* et les *graisses* paraissent donc, en définitif, être les meilleurs dissolvans du phosphore. Un once de bon *éther sulfurique* en peut dissoudre au moins 6 grains, d'après M. Ch. Pelletier; toutefois notre Codex n'en prescrit que 3, et M. le docteur Moscati, antagoniste du phosphore, prétend même qu'il n'y est pas dissous, puisqu'il ne tarde pas à s'en précipiter, comme de sa prétendue solution dans l'alcool (*Ann. univ. di medicina*, juill. et août 1825). Cet éther phosphoré surnage l'eau, qui bientôt le décompose et en précipite le phosphore (M. Planche), phénomène que hâte l'addition d'un peu d'alcool (Brugnatelli). C'est sous cette forme, indiquée d'abord en 1732 par Ch. Hoffmann dans une dissertation sur l'éther vitriolique, adoptée depuis par MM. Conradi, A.-F. Wolf, F. Bouttatz, Gaultier de Claubry (qui souvent y associait un peu d'éther acétique), E.-C. Jacquemin, Lœbelstein-Lœbel, Lobstein, Flittner, I. Gumprecht, Suffort, etc., que le phosphore a le plus souvent été admi-

nistré, depuis la dose de 5 ou 6 gouttes à la fois, souvent réitérée, jusqu'à celle de 10, 20 gouttes et davantage. Elle n'est pourtant point exempte d'inconvéniens; si en effet, comme on le conseille, on veut administrer par jour 1 à 2 grains de phosphore, il faut, d'après la formule du Codex, donner 3 à 4 gros d'éther qui, fort actif lui-même, complique les effets et jette de l'incertitude sur leur véritable source; cette solution d'ailleurs s'altère facilement à l'air ou par son mélange avec divers fluides; et l'addition d'une huile essentielle, proposée par M. Lœbelstein-Lœbel, paraît n'y remédier qu'imparfaitement : les solutions huileuses sont donc en général préférables. Si l'on voulait toutefois prescrire cet éther phosphoré, il faudrait n'en opérer le mélange avec d'autres liquides qu'au moment de le faire prendre au malade, ou mieux encore le donner par gouttes sur du sucre. La plupart des autres éthers ne paraissent pas avoir été essayés; l'*éther phosphorique* seul, proposé par M. Boullay comme préférable pour l'usage médicinal, nous ignorons à quel titre, puisqu'il ne diffère réellement pas de l'éther sulfurique, est adopté dans quelques pharmacopées comme dissolvant du phosphore.

Toutes les *huiles fixes*, celle de ricin exceptée selon M. Boudet, sont susceptibles de dissoudre le phosphore. M. Baring, apothicaire à Cassel, n'était parvenu, dit-on, à en dissoudre qu'un grain et demi, et M. Hecht, professeur à Strasbourg, que 2 grains dans 1/2 once d'huile d'amandes douces; tandis que M. Krueger assure qu'il est soluble dans 11 à 12 fois son poids de cette huile récemment préparée. M. Flittner en dissolvait 22 grains dans 3 onces, et donnait par gros cette solution. La dissolubilité du phosphore dans les huiles de lin et d'olives a été trouvée la même par M. Hecht; mais M. Labarraque est parvenu à en dissoudre, à chaud (50° R.), 8 grains par once de cette dernière; et M. Lescot, dont la formule a été long-temps secrète, en met jusqu'à 1/2 gros par once d'huile d'olives ou d'amandes douces, qu'il aromatise ensuite avec l'essence de bergamote (*Formulaire* de M. Magendie, p. 287, 6e éd.). Cette dernière préparation, il est vrai, n'est pas ordinairement lumineuse (*Journ. gén. de méd.*, LV, 100), et par conséquent le phosphore s'y trouve probablement acidifié. Schultz (*Arch. de Horn.*, 1810; voy. *Bibl. méd.*, XXXIV, 396) assure que la solution de 2 grains de phosphore dans 1/2 gros d'huile de térébenthine rectifiée et 3 gros d'huile de noix, se conserve long-temps exempte d'altération. Quoi qu'il en soit, ces solutions huileuses, opérées au bain-marie, à l'abri du contact de l'air, sans trituration, et dans des vases exactement remplis, doivent être soigneusement filtrées après leur refroidissement, pour s'assurer qu'elles ne renferment point de phosphore non dissous. Si nous avions

à prescrire le phosphore, c'est de l'une d'elles que nous voudrions faire usage, malgré la répugnance que, suivant M. Lobstein, elles causent aux malades : nous la donnerions sous forme d'émulsion, à la manière dont Schultz administrait la sienne, ou incorporée dans un looch ordinaire, qu'on peut aromatiser, ayant soin d'ailleurs d'agiter chaque fois le mélange. Le prof. Zessler cité par Weickard, A. Leroy, Conradi qui l'associait au sirop de framboises, M. Coindet de Genève qui en parle dans son ouvrage sur l'hydrencéphale, Flittner, etc., se louent de l'usage intérieur de ces solutions huileuses émulsionnées.

La *graisse*, et surtout la *graisse camphrée*, dissout assez bien le phosphore, et est, ainsi que les huiles fixes, l'excipient le plus convenable pour l'emploi externe de cet agent, l'éther, l'alcool et les huiles essentielles pouvant, à raison de leur grande volatilité, laisser à nu sur la peau le phosphore, et donner ainsi lieu aux accidens graves qui résultent de sa déflagration. La pommade phosphorée, indiquée, il y a déjà près de 30 ans, par M. Vogel, et admise dans le Codex (*adeps ope phosphori medicatus*), s'obtient en faisant bouillir jusqu'à la complète évaporation de l'eau et la dissolution du phosphore, une partie de ce dernier, cent d'eau et mille d'axonge. Long-temps on l'a préparée par simple trituration, comme on le voit dans celle de I. Gumprecht composée de 22 grains de phosphore, 30 gr. de camphre, 1 gros de gomme arabique et 1 once de graisse de porc. Mais M. Bourges (*Journ. gén. de méd.*, LIX; 1817) ayant vu produire à cette dernière une brûlure grave, quoique la dose de phosphore eût été réduite de moitié, M. J. Pelletier (*ibid.*, 237) à l'exemple de M. Pilhes (*ibid.*, LVIII; 1816) proposa de remplacer la trituration à froid par l'action de la chaleur et de filtrer le liquide; ou mieux encore, d'associer l'huile phosphorée dont nous parlions plus haut, à suffisante quantité de graisse ou de cire pour lui donner la consistance convenable, comme le fait aussi M. Lescot.

II. *Doses* des préparations de phosphore, *et régime* à suivre pendant leur emploi. — Ce n'est pas dans les écrits des premiers expérimentateurs, de certains auteurs de Matières médicales, ou même de quelques-uns des partisans les plus éclairés de l'emploi du phosphore, qu'il faut chercher d'exacts renseignemens sur le premier de ces deux points, car le phosphore s'y trouve indiqué souvent à des doses effrayantes. C'est ainsi que Vater, cité par Mentz, dit en avoir pris lui-même, dans du miel rosat, 1/2 scrupule; que Desbois de Rochefort en fixe la dose de 4 à 10 grains; que Remer, il y a peu d'années encore, en prescrivait 8 grains dans une potion. On voit aussi J.-G. Mentz en donner dans un électuaire 2 ou 3 grains à la fois; A. Leroy le pren-

dre et l'ordonner à la même dose; M. Coindet en fixer la dose moyenne à 3 grains dans les 24 heures. D'autres médecins, Wolff par exemple, qui n'employait l'éther phosphoré qu'à la dose de quelques gouttes, et M. Poilroux qui donnait le phosphore en potion dont chaque cuillerée n'en contenait que 1/864 de grain, semblent être tombés dans un excès contraire, en ce qu'il ne permet guère d'apprécier les véritables propriétés de ce médicament, allopathiquement considéré du moins. Entre ces extrêmes il est un milieu que semblent avoir tenu MM. Hufeland, Lobstein, etc., en fixant le maximum de la dose journalière à 1 grain; bien entendu qu'il ne faut ni débuter par cette dose, ni omettre de la fractionner, ni négliger d'en surveiller exactement les effets. On conseille aussi d'en suspendre de temps à autre l'administration. On aura d'ailleurs soin de s'assurer de la bonne confection du médicament, de le faire souvent renouveler, et d'employer exclusivement, à l'intérieur, la solution éthérée, donnée sur du sucre, ou mieux encore la solution huileuse émulsionnée; et, à l'extérieur, ou celle-ci ou la pommade phosphorée.

D'autres règles établies par divers observateurs, notamment par M. Lœbelstein-Lœbel, semblent aussi mériter attention : c'est de ne jamais donner le phosphore à jeun, d'éviter pendant son usage les alimens et les boissons acides, la salade, les choux, les oignons, le raifort et les pois, les fruits et le laitage; de préférer la nourriture animale, et pour boisson le mucilage de salep dans du vin de Bourgogne, de Hongrie, etc.; enfin de se préserver soigneusement du froid et de porter sur la peau de la flanelle. Il est d'ailleurs d'observation générale que les malades supportent mieux le phosphore lorsque l'air est sec; qu'il ne convient pas ordinairement aux individus jeunes, sujets aux hémorrhagies, disposés à la phthisie ou dont l'estomac fait mal ses fonctions; qu'il est formellement contre-indiqué dans les cas de pléthore, de phlegmasie, etc.

III. *Action physiologique et toxique.*—Le phosphore est un des stimulans les plus diffusibles et les plus actifs; comme tel, l'action en est à la fois prompte, vive et peu durable, ce qui, pour l'emploi médical, indique d'en fractionner et rapprocher les doses. Du système nerveux dont il exalte d'abord la sensibilité, il paraît répandre son action sur les principaux systèmes de l'économie, accélérer ainsi la circulation, augmenter la chaleur, accroître au plus haut degré l'irritabilité musculaire, d'après les expériences de Fr. Pilger (*Ann. clin.* de Montp., XXXVII, 266); enfin agir souvent aussi sur les exhalans cutanés, la sécrétion urinaire, dont le produit devient quelquefois phosphorescent, peut exhaler l'odeur du soufre ou de la violette, enfin et surtout, exciter puissamment l'appareil génital. Ce dernier phénomène, qui peut aller

jusqu'au priapisme, est le plus constant et le plus remarquable de ses effets physiologiques : A. Leroy et M. le docteur Bouttatz l'ont eux-mêmes éprouvé ; M. Boudet nous a dit l'avoir observé chez un vieillard ; B. Pelletier l'avait vu chez des canards, dont le mâle n'a cessé qu'à la mort de couvrir ses femelles, et l'on assure que le contact prolongé de la peau avec le phosphore, suffit pour le faire naître : aussi a-t-on cru pouvoir rapporter à la présence du phosphore dans les poissons la vertu aphrodisiaque qu'on leur attribue.

Portée plus loin l'action du phosphore peut déterminer ou un simple mouvement fébrile, une incommodité passagère, comme l'a éprouvé A. Leroy après en avoir pris 3 grains dans de la thériaque, ou une véritable phlegmasie locale que révèlent bientôt des ardeurs épigastriques, des nausées, des éructations, souvent phosphorescentes, de la soif et un malaise général accompagné de fièvre. De là à l'empoisonnement, c'est-à-dire à l'inflammation violente ou même à la gangrène et à la perforation de l'estomac, et à la mort, précédée, comme l'ont vu Weickard et Zessler, de taches gangreneuses sur diverses parties du corps, il n'y a qu'un pas, et de fort petites doses, lorsqu'on donne le phosphore en substance, l'ont fait souvent franchir. M. Lœbelstein-Lœbel a vu survenir cet empoisonnement chez un aliéné, 25 minutes après l'administration de seulement 1/8 de grain de phosphore en substance ; MM. Weickard, Zessler, Brera, Hufeland, Lauth, Worbe en ont publié aussi des exemples, mais dus à de plus hautes doses (plusieurs grains); on en trouve d'autres encore dans le Ier n° de la *Bibliothèque italienne* (an IX), dans le *Bull. des sc. méd.* de Fér. (juil. 1827, p. 272), sans compter ceux dont les témoins ont gardé un prudent silence: le plus récent et le plus frappant de tous est celui de M. C.-E. Dieffenbach de Biel qui après avoir pris un, puis deux, et enfin 3 grains de phosphore en 3 jours, a succombé à une inflammation du canal intestinal, du foie et du poumon (*Nouvelliste Vaudois*, 1828; voy. *Bibl. méd.*, 1829, II, 398). Ces faits, et les expériences que M. Lœbelstein-Lœbel a faites sur des chiens, M. Bouttatz sur des chats, des cochons d'Inde, des poules et des pigeons, M. Giulio de Turin sur de jeunes coqs et des grenouilles, enfin MM. Orfila, Brera, Mugetti, Worbe et Bogros sur des chiens, prouvent, la plupart, que le phosphore agit à la manière des poisons corrosifs ; que les accidens une fois développés ne peuvent que difficilement être entravés par les secours de l'art (voy. aussi t. XXVII, p. 87 des *Annales de chimie*). Weickard toutefois a vu un chien prendre en 2 fois, sans accidens funestes, 14 grains de phosphore, enveloppés, il est vrai, dans de la viande et rejetés peut-être ensuite.

D'après les expériences de MM. Orfila et Magendie, le phosphore

introduit *en morceaux* dans l'estomac, donne la mort en déterminant une inflammation, ordinairement indolente, du tube digestif, due aux acides phosphatique et probablement phosphorique produit de sa combustion, laquelle est d'autant plus lente que l'estomac contient moins d'air ou une quantité plus grande d'alimens. *Dissous* ou *divisé* dans l'huile, et aussi à l'état de *fusion* dans l'eau chaude (M. Worbe), la combustion, qui en est rapide, produit, à ce qu'il paraît, de l'acide phosphorique ; l'inflammation est alors des plus vives, les douleurs atroces, les vomissemens opiniâtres, et la mort arrive au milieu des mouvemens convulsifs les plus horribles. Injectée dans les veines ou dans la plèvre, cette même huile phosphorée donne lieu, dans l'espace de quelques minutes, à des flots de vapeurs blanches chargées d'acide phosphatique, qui à chaque expiration s'échappent de la gueule de l'animal (Magendie, *Mém. pour servir à l'hist. de la transpiration pulmonaire ; Bibl. méd.*, XXXII, 19) : la mort dans ce cas a lieu par asphyxie et résulte de l'inflammation subite des poumons.

De ces curieuses expériences il est naturel de conclure, d'une part, que le phosphore est d'autant plus dangereux qu'il est plus divisé ou plus exactement dissous; de l'autre que l'action corrosive qu'il exerce ne lui appartient pas en propre, mais dépend des acides produits par sa combustion lente ou rapide. Nous n'en tirerons cependant pas cette conséquence, qu'il soit préférable de le donner en substance comme agent thérapeutique, car dans cet état rien de plus douteux que ses bons effets et rien de mieux établi que les dangers auxquels il expose ; mais nous dirons qu'il ne faut jamais perdre de vue lorsqu'on l'administre, que, son action étant toute dans la combustion qu'il subit, c'est au médecin de diriger celle-ci avec assez de prudence pour qu'elle produise les utiles résultats qu'il en attend et n'entraîne aucun des dangers contre lesquels il doit être sans cesse en garde. La conduite à tenir dans cette dernière occurrence, c'est-à-dire en cas d'accidens, consisterait, on le sent bien, à évacuer, au moyen d'un vomitif, le phosphore dont l'action serait devenue nuisible, à faire prendre en abondance de l'eau contenant de la magnésie en suspension, soit pour distendre l'estomac et favoriser ainsi le vomissement, soit pour délayer et saturer les acides déjà formés, soit aussi pour arrêter la combustion du phosphore ; enfin si, malgré ces moyens, l'inflammation des premières voies paraissait imminente, à recourir sans délai au traitement antiphlogistique le plus actif.

IV. *Emploi thérapeutique du phosphore.*—Depuis Kunckel qui le premier, il y a un siècle et demi, conçut à ce qu'il paraît l'idée d'appliquer le phosphore à la médecine, quoique Sprengel (*Hist. de la méd.*, IV, 434 de la traduction de M. Jourdan) n'en date l'essai que de 1750,

jusqu'au prof. A. Leroy, celui de tous qui a le plus contribué à en introduire l'usage en France, et à M. Lobstein qui, chose étrange, paraît ne l'avoir jamais administré qu'avec avantage, ce corps a été préconisé contre une foule d'affections qui semblent loin, la plupart, d'offrir entre elles quelque similitude. C'est surtout pour exciter les forces abattues, ranimer la vitalité prête à s'éteindre, combattre l'ataxie du système nerveux, qu'on l'a cru particulièrement efficace. Qualifié d'*aphrodisiaque*, la moins contestable de ses vertus, il l'a été aussi de *fébrifuge*, *anti-rhumatismal*, *anti-goutteux*, *anti-chlorotique*, etc., sans préjudice de l'utilité dont on l'a supposé pourvu dans le traitement de la plupart des *névroses chroniques*, *la paralysie*, *l'épilepsie*, *la mélancolie*, ainsi que dans la dernière période des *fièvres adynamiques et ataxiques*, et l'on n'a pas craint même de l'opposer à certaines *phlegmasies*. Quoique la plupart de ceux qui l'ont expérimenté le proclament un des plus puissans et des plus précieux agens dont la chimie ait enrichi la médecine, et s'appuient d'observations toutes plus ou moins merveilleuses, il est presque impossible de distinguer dans ces assertions et dans ces faits ce qui ressort de la saine observation, de ce qui peut dépendre d'idées préconçues, ou de vues chimico-médicales; de séparer ce qui appartient à l'action du phosphore d'avec ce qui doit être attribué à l'action des acides phosphatique ou phosphorique; de tenir compte enfin de ce qui peut être dû à la nature, au véhicule dans lequel est dissous le phosphore, aux autres moyens concurremment employés, et souvent même à l'infidélité ou à l'inexactitude du pharmacien, à l'oubli des assistans, etc.: bornons-nous donc à les enregistrer, peu soucieux que nous sommes de les soumettre à la révision de l'expérience, si périlleuse sur ce point.

Fièvres. Deux faits rapportés par M. Hufeland et celui que cite M. Lobstein sont peu de chose en faveur de l'efficacité du phosphore dans le traitement des *fièvres intermittentes;* mais il en est un grand nombre qui semblent témoigner que, dans la dernière période des *fièvres graves*, on l'a vu rappeler en quelque sorte à la vie des malades dont la mort semblait imminente. Outre Krammer qui dès l'année 1733 avait déjà signalé ses avantages dans certaines *fièvres malignes*, Mentz (1748) qui rapporte des cas de *fièvre maligne pétéchiale*, et P.-E. Hartmann qui employait le phosphore dissous dans le soufre contre certaines fièvres asthéniques, ce médicament a été expérimenté avec succès dans plusieurs cas de *fièvre pétéchiale*, par Wolf, et par Barchewitz, Conradi de Nordheim, sur la fin des *fièvres bilieuses et putrides*; il n'a pas semblé moins utile à Gaultier de Claubry père dans un cas d'infiltration et de débilité, survenues à la suite de cette dernière espèce de fièvre; au prof. A. Leroy contre une *fièvre*

putride et maligne, produite par diverses causes d'épuisement ; à MM. Lobstein, Remer, Coindet, Suffort (*Gaz. méd.*, 27 fév. 1830), P. Despaulx dans divers cas de *fièvres nerveuses et ataxiques*, de *typhus* porté au plus haut degré, etc.; à Crell dans deux cas de *fièvres catarrhales bilieuses*; à Midy (*Ann. clin.* de Montp., XXI, 391) dans une *fièvre grave* avec exacerbation; à Decazis (*Revue méd.*, 1827, III, 428) contre les suites graves d'une *pustule maligne*, etc.

Phlegmasies. Quelques faits recueillis par Conradi ; celui de *péripneumonie ataxique* publié par M. Lobstein ; un cas d'*angine catarrhale*, simulant le croup, observé par M. Poilroux sur son propre fils ; des exemples de *diarrhée chronique* mentionnés par M. Sédillot dans le *Journ. gén. de médecine ;* une observation de Barchewitz relative à un *rhumatisme aigu*, celle d'un *empoisonnement chronique* dû au plomb et à l'arsenic que l'on doit à M. Hufeland : tels sont, avec quelques cas de *rhumatisme chronique* (M. Haime, *Précis de la const. méd. de Tours*, 2e trim. de 1822) ou de *rhumatisme goutteux* (A. Leroy), de *rigidité* et de *gonflement douloureux des genoux* (Gumprecht), de *goutte tophacée* (Hufeland), enfin de *goutte atonique* (Trampel, *Obs. et expér.*, en allemand, II, 75; 1788 in-8 : Conradi, Lobstein, etc.), de *pleurésie* et de *catarrhe chroniques*, où le phosphore a été surtout employé en frictions sur les membres ou le long de la colonne vertébrale, et aussi par M. Paillard, comme cautère actuel ; tels sont, disons-nous, les seuls exemples que l'on connaisse de l'emploi du phosphore dans les phlegmasies, affections où il semble en général contre-indiqué. Ajouterons-nous que Morgenstern a conseillé de le donner pour provoquer et faciliter l'éruption de la *scarlatine*, et Conradi au début de la *rougeole* et de la *petite vérole?*

Hémorrhagies. La disposition aux hémorrhagies, l'apparition même de ce phénomène, ont été signalées par M. Lœbelstein-Lœbel comme propres à contre indiquer l'emploi du phosphore, ce que semblent confirmer deux faits recueillis par M. Lobstein, l'un de *chlorose*, l'autre d'*aménorrhée*, guéries par ce médicament, et le cas d'*aménorrhée avec paralysie*, dont le docteur Franck a publié l'histoire (*Bull. des sc. méd.* de Fér., V, 239).

Choléra-morbus épidémique. Dans ces derniers temps le docteur Wolf a expérimenté l'éther phosphoré, contenant, dit-on, mais par erreur sans doute, 1 grain de phosphore par gros d'éther, chez 4 cholériques dont 2 ont guéri quoique dans un état très-grave (Sandras, *Obs. sur le choléra*, etc.: *Trans. méd.*, VII, 335) ; M. Gendrin (*ibid.*, VIII, 359), moins heureux, pense au contraire avoir hâté la mort des 3 seuls malades auxquels il a donné l'huile phosphorée émulsionnée. On voit aussi dans la *Bibliothèque homœopathique* pu-

bliée à Genève (I, 79) que le phosphore a été employé homœopathiquement dans cette maladie par le docteur A. Gerstel de Vienne, mais que, d'après le docteur Stapf, l'acide phosphorique serait préférable.

Névroses. C'est dans ces maladies que le phosphore a été le plus expérimenté. A. Leroy dit l'avoir souvent employé avec succès dans les *affections nerveuses en général*, et M. Lœbelstein-Lœbel cite un cas d'*amaurose* où il a été utile. Déjà en 1732, Ch. Hoffmann vantait, dit-on, ce médicament contre les *convulsions* des enfans et l'*épilepsie*; Kramer, Handel et plusieurs autres l'ont depuis employé avec succès dans cette dernière maladie, où toutefois M. Alibert et ensuite M. Lichtenstein (*Journ. de Hufeland*, août 1819 : voy. *Bibl. méd.*, LXIX, 252) n'en ont retiré aucun avantage. Ses bons effets dans la *mélancolie*, la *démence*, la *manie* ne reposent que sur un assez petit nombre d'observations : M. Lœbelstein-Lœbel rapporte cependant un cas circonstancié de guérison dans cette dernière maladie, et Wolf un autre chez une femme *cataleptique*. M. Coindet assure en avoir vu des effets magiques dans les cas d'*apoplexie sympathique*; M. A. Weikard (*OEuv. div.*, en allemand, I, 747), qui l'a employé comme excitant dans l'*apoplexie*, l'a vu une fois utile et 2 fois funeste. Nombre d'observateurs témoignent de son efficacité, à l'extérieur surtout, contre la *paralysie* : tels sont Gaultier de Claubry père et M. I. Gumprecht qui en rapportent chacun deux exemples; MM. Hufeland, Sédillot, Franke de Landsberg (voy. *Nouv. bibl. méd.*, 1823, II, 241), Targioni-Tozzetti, Poilroux. Le phosphore a en outre été employé par Boenneken (*Collect. franconienne*, etc., en allemand, t. VI, 21), et par M. Gasc (*Revue méd.*, avril 1824) contre le *tétanos*, par M. Bigot (*Gaz. de santé*, 15 fév. 1823) dans un cas de *contracture* des extrémités inférieures suite de convulsions; par M. Lœbelstein-Lœbel sur lui-même dans un cas de *céphalalgie opiniâtre*; par M. Lobstein dans une *céphalée périodique* et dans une *cardialgie* qui avait résisté aux remèdes les plus efficaces; par Conradi dans l'*asphyxie* des nouveau-nés; enfin, dans les cas d'*épuisement* dépendans de l'excès dans les plaisirs de Vénus, par A. Leroy qui le regardait comme un des plus puissans et des plus rapides restaurans, mais qui en même temps prescrivait une sévère continence.

Hydropisies. Gaultier de Claubry père rapporte 4 observations de *paralysie et d'atonie de la fibre avec infiltration*, où l'usage intérieur et extérieur du phosphore a paru infiniment utile; on en trouve deux autres dans la thèse de M. E.-C. Jacquemin, et M. Coindet rapporte avoir donné avec un plein succès l'huile phosphorée dans des cas d'*hydrencéphales* symptomatiques parvenues à un degré fort avancé, mais

cite aussi un exemple où ce médicament avait produit des accidens funestes; A. Leroy enfin dit l'avoir trouvé utile dans les *maladies pituiteuses*, expression vague qui s'applique aussi bien aux hydropisies qu'aux affections catarrhales.

Maladies organiques. Quoique P.-E. Hartmann ait, dit-on, administré le soufre phosphoré dans la *phthisie* (Sandifort, *Thes. diss.* I, 170), que M. Alibert l'ait vu relever les forces d'une manière très-sensible dans des cas de *scorbut* parvenu à sa dernière période, et que Conradi l'ait donné sans inconvénient, quoique sans succès, dans un cas de *fièvre hectique*, suite d'une fièvre bilieuse rhumatismale, le phosphore semble bien plus apte à produire qu'à guérir les maladies organiques. M. Hufeland a vu en effet plusieurs personnes qui par suite de l'abus de ce remède ont succombé à des squirrhes de l'estomac, après avoir long-temps éprouvé tous les symptômes d'une gastro-entérite. Il n'en est pas de même sans doute de son emploi comme moxa sur des *boutons cancéreux* ou des *ulcérations scrofuleuses*, d'après les observations récentes de M. Paillard; mais ce mode d'action tout physique est, comme on le voit, entièrement étranger aux vertus dont peut être doué le phosphore, et en quelque sorte à l'histoire thérapeutique de ce médicament : nous ajouterons toutefois en terminant que quelques instans suffisent pour pratiquer ainsi, avec un morceau de phosphore, gros comme la moitié d'une lentille, auquel on met le feu, une cautérisation profonde aussi étendue qu'un moxa ordinaire, et qu'on peut multiplier à volonté l'application simultanée de ces moxas dont la douleur est extrême, mais de courte durée et qui, par la rapidité de leur action, semblent convenir surtout aux personnes pusillanimes.

Kunckel. *Chemische anmerkungen.* Erfurt, 1721, p. 302. — Sachs. *Diss. de phosphoro.* Argentorati, 1731, in-4. — Teichmeyer (J.-F.). *Diss. de phosphoris.* Ienæ, 1732, in-4. — Kramer. (*Comment. litter. Norimb. hebdomad.*, XVIII, 138; 1733.) — Mentz (J.-G.). *Diss. de phosphori, loco medicamenti assumti, virtute medica aliquot casibus singularibus confirmata.* Præs. A. Vater. Vittemb., 1751, in-4 (*In* Haller. *Dissert. pract.*, VII, 292). — Morgenstern (F.-S.). (*D. J. Schulzii prælect. in Dispensat. Borusso-Brandenb.*, deuxième édit. Berol., 1753, p. 405.) — Buechner (A.-E. de). *Diss. de phosphori urinæ analysi et usu medico.* Resp. Pentzky. Halæ, 1755, in-4. — Barchewitz (M.-A.). *Diss. med. sistens spicilegia ad phosphori urinarii usum internum medicum pertinentia.* Præs. A. E. de Buechner. Halæ, 1760, in-4. — Thomas. *Diss. de usu phosphori in medicina.* Regiom., 1762, in-4. — Boennekenius (*Commentarii de rebus in scientia naturali et medicina gestis*, 1763, II, 529.) — Hartmann (P.-E.). *Diss. exhibens obs. quasdam ad cicutæ, mercurii sublimati et phosphori usum internum pertinentes.* Resp. G.-H.-C. Hudemann. Helmstadii, 1763, in-4. (On cite aussi de P.-E. Hartmann, sous la date de 1752, une *Diss. sistens spicilegium ad phosphori urinarii usum internum pertinens.*) — Haartmann (J.). *Diss. de noxio phosphori urinæ in medicinæ usu.* Resp. E. Elfœnberg. Aboæ, 1773, in-4. (Cette dissertation du médecin suédois est quelquefois rapportée, ainsi que la précédente, à un nommé J.-J. Hartmann : un auteur plus récent, cité à l'article *Acide phosphorique*, porte aussi le nom d'Hartmann). — Leroy (A.). Obs. sur le phosphore (*Gazette de santé du 29 août* 1779). — Weickard (M.-A.). *Vermischte medicinische schrifften*, 1780. (La quatrième partie de cet ouvrage contient des expériences et observations sur les dangers du phosphore). — Tietz (C.). *Diss. usum phosphori urinarii internum a nuperis opprobriis vindicans.* Trajecti ad Rhenum, 1786, in-4. — Wolff, fils (A.-F.). *Analecta quædam med. de phosphori virtute med., cum observat. duodecim.* Gœtt., 1790. — Weigel (C.-E.). *Diss. de phosphori urinæ usu medico.* Ienæ, 1798, in-4. — Brera (V.-L.).

Riflessioni medico-pratiche sull' uso interno del fosforo, particolarmente nell' emiplegia. Pavie, 1798, in-8. — Leroy (A.). Expér. et obs. sur l'emploi du phosphore à l'intérieur (*Mag. encycl.*, num. 22, p. 155, an VI; et *Bull. de la soc. philom.*, A., 1798, p. 93). — Conradi. (*Hufeland's journ. der pract. arzn. heilk.*, VI, Bd. 2, st., p. 317. Voyez *Journ. de litt. méd. étrangère*, II, 445). — Handel. (*Ibid.*, VII, B. 3, st., p. 100.) — Crell. *Ann. chim.* (en allemand), p. 271; 1799. — Bouttatz (F.). Sur le phosphore comme médicament (en allemand). Gœttingue, 1800, in-8. — Pelletier. Résultat de quelques expériences dans les vues de diviser le phosphore pour l'administrer à l'intérieur (*Rec. pér. de la soc. de méd.*, IX, 397). — Leroy (A). Lettre sur l'emploi du phosphore (*Mém. de la soc. méd. d'émul.*, I, 259; 1802, deuxième édit.). — Giulio. Sur les effets dangereux du phosphore pris intérieurement (*Mém. de Turin, sc. phys. et mathém.*, an XII et XIII; *Hist.*, p. cxlvij; 1803-4). — Gaultier-Claubry. Obs. sur les effets de l'éther phosphoré dans la paralysie et l'atonie de la fibre avec infiltration (*Journ. gén. de méd.*, XVI, 6; 1803). — Jacquemin (E.-C.). Diss. sur l'usage médicamenteux du phosphore (Thèse). Paris, 1804, in-4. — Remer. Descr. de quelques maladies remarquables (*Hufeland's journ. der pract. heilk.* Juillet 1809. Voyez *Bibl méd*, XXXI, 117). — Flittner. De la meilleure manière d'employer le phosphore (*Ibid.* Août 1809; et *Bibl. méd.*, XXXI, 122). — Targioni-Tozzetti (A.). Lettre sur la guérison d'une hémiplégie par l'application du phosphore (*Journ. de litt., sc. et arts de Pise.* 1809. Voy. *Bibl. méd.*, XXXIX, 268). — Lauth (T.). Mém. sur l'usage interne du phosphore (*Mém. de la soc. des sc. agric. et arts de Strasb.*, I, 391; 1811). — Hufeland. (*Journ. der pract. arzneyk heilk.* 1811, 6, st., p. 72). — Lœbelstein-Lœbel. Sur l'emploi du phosphore (Horn's, *Archiv. fur med.* Erfuhr, 1811, II. B., p. 399 et 408; voyez aussi son *Mém. sur l'usage méd. de la solution du phosphore dans l'huile animale*, dans le *Hufeland's journal der pract. heilk.* Janvier 1817. Extrait, *Bibl. méd.*, LIX, 249 et 379). — Wegelin (H.). *Animadversiones chymico-medicæ de phosphoro.* Gœttingæ, 1813, in-8 (64 p.). — Schauffenhuel. Diss. sur le phosphore (Thèse). Strasb., 1813, in-4. — Boudet (J.-P.). Essai sur quelques préparations du phosphore et de ses combinaisons (Thèse). Paris, 1815. in-4. — Gumprecht (I.). Deux cas de paralysie guéris par l'emploi du phosphore (*The London medical Repository.* Mars 1815; voyez *Bibl. méd.*, L, 408; et *Journ. gén. de méd.*, LVI, 295). — Lobstein (J.-F.-D). Rech. et obs. sur le phosphore; ouvrage dans lequel on fait connaître les effets extraordinaires de ce remède dans le traitement de diverses maladies internes. Strasb., 1815, in-8 (107 p.). — Despaulx (P.). Obs. sur l'emploi du phosphore dans une fièvre ataxo-adynamique, et rapport de M. V. Bally (*Bibl. méd.*, LXVI, 59 à 69; 1819). — Franck (*Journ. der pract. heilk.* d'Hufeland, Juillet, 1824, p. 112). — Worbe. Mémoire sur l'empoisonnement par le phosphore (*Mém. de la soc. méd. d'émul*, IX, 507; 1826). — Paillard (A.). De l'emploi du phosphore comme caustique (*Nouvelle Bibl. méd.*, 1828, II, 173 à 178). — Distenon (C. de). *Nonnulla de phosphori vi et usu medico interno* (Thèse). Wurtzb., 1830, in-8. — On peut consulter en outre la plupart des journaux de médecine, notamment le *Recueil périodique de litt. méd. étrangère* (II, 24, 37 et 445); le *Journ. gén. de méd.*, et la *Bibliothèque méd.*, mainte fois cités dans le cours de notre article, ainsi que la bibliographie de l'article *Acide phosphorique.* — La plupart de ces travaux ont été résumés dans notre article *Phosphore*, du *Dict. des sc. méd.* (XLI, 493), et réunis depuis dans la *Bibliothèque de thérapeutique* de M. Bayle (II, 1 à 127).

PHOSPHORE (Acides à base de). Ces acides sont au nombre de quatre, savoir :

1° L'*acide hypophosphoreux*, aussi inflammable que le phosphore même, découvert en 1816 par M. Dulong, et qui forme avec les bases des *hypophosphites*, sels tous très-solubles dans l'eau, mais inusités comme l'acide lui-même.

2° L'*acide phosphoreux*, que H. Davy a le premier obtenu à l'état de pureté; il est solide, contient de l'eau, et, comme le précédent et le suivant, fournit, quand on le chauffe, de l'hydrogène phosphoré qui s'enflamme, et se transforme en acide phosphorique : il est sans usage, ainsi que les *phosphites*, qui la plupart sont insolubles.

3° L'*acide phosphatique* ou *hypophosphorique*, découvert par Margraff, nommé d'abord *acide phosphoreux* (*acidum phosphorosum*), regardé ensuite comme un simple mélange d'acide phosphoreux proprement dit et d'acide phosphorique; mais qui, d'après les expérien-

ces de M. Dulong, est un composé en proportions fixes de ces deux acides, lequel, en se combinant avec les bases, donne des *phosphates* et des *phosphites*, et non des *hypophosphates*. On l'obtient, suivant le procédé de Sage, perfectionné par B. Pelletier, et consigné dans le Codex, en renfermant dans des tubes de verre, afin de les isoler les uns des autres et de prévenir leur inflammation spontanée, des cylindres de phosphore qu'on laisse tomber en déliquium; ces tubes, effilés à leur extrémité inférieure, sont disposés circulairement dans un entonnoir que recouvre une cloche et qui est supporté par un flacon, où tombe l'acide lentescent et incolore que produit la combustion lente du phosphore, c'est-à-dire sa combinaison avec l'oxygène et l'humidité de l'air, opérée par l'intermède de l'azote.

Cet acide, qui a été conseillé à la dose de 10 à 12 gouttes, étendues dans un julep, comme succédané du phosphore, n'a été toutefois que rarement administré à dessein. Comme il est corrosif, c'est à sa formation que doivent être attribués, en partie du moins, les accidens souvent observés dans l'administration du phosphore (Orfila). C'est à cet acide aussi, et non au phosphore, que nous semblent appartenir réellement plusieurs des effets rapportés à cet agent; nous signalerons entre autres : cette faculté merveilleuse qu'Alphonse Leroy reconnaissait au *phosphore tombé en deliquium*, nommé à tort par lui *acide phosphorique*, d'entretenir la santé, les forces, et de prolonger la vieillesse; l'efficacité dont il croyait douée sa *limonade* contre les fièvres putrides et malignes; le succès momentané qu'il obtint, sur une femme expirante, avec de l'*eau phosphorée*, c'est-à-dire l'eau devenue acide, d'une fiole qui contenait depuis long-temps des bâtons de phosphore. Il en est évidemment de même : 1° de la 1re partie de l'observation de Handel sur un épileptique qui avait avalé par mégarde une once de cette même eau, et qui, s'étant trouvé préservé de son accès, fut ensuite complétement guéri par l'usage du phosphore même; 2° de l'utilité que Hartmann (*Journ. d'Hufeland*, décemb. 1818 : voy. *Bibl. méd.*, LXVI, 243) attribue à l'*eau phosphorée*, donnée par cuillerée dans les fièvres typheuses, après la période d'irritation; 3° des expériences dans lesquelles M. Giulio, professeur de médecine à Turin, a vu la *vapeur phosphorée*, et le seul contact du phosphore avec les parties intérieures de la bouche, détruire complètement l'irritabilité musculaire chez des grenouilles et déterminer la mort; et, en partie du moins, des expériences dans lesquelles il a vu l'eau qui avait séjourné avec du phosphore, produire des accidens plus ou moins graves, *suivant la quantité de phosphore qu'elle tenait en suspension*; 4° des faits allégués par M. Boudet en faveur de la dissolubilité du phosphore dans l'eau, et qui l'ont con-

vaincu que ce liquide *imprégné de phosphore* est délétère pour les poules, etc.

Nous pourrions ajouter que c'est à l'état d'acide phosphoreux, sans doute, que se trouve le phosphore, soit dans certaines préparations où il a perdu presque toutes ses propriétés physiques (la pommade de M. Lescot, par exemple), soit dans la plupart des solutions de ce médicament, qui ont subi l'action du temps, du contact de l'air, de la lumière ou d'un certain degré de température; que peut-être même, comme nous l'avons dit ailleurs (p. 275), n'est-ce jamais qu'à cet état qu'agit médicinalement le phosphore. Mais, il faut l'avouer, l'étude thérapeutique du phosphore est encore trop peu avancée, et l'action, soit immédiate, soit médicamenteuse de l'acide phosphoreux (quoique évidemment énergique, même dans un faible degré de concentration, et délétère pour plusieurs animaux), a été trop peu observée directement jusqu'ici, pour que nous donnions nos doutes pour des certitudes, et que l'emploi de cet acide chez l'homme ne réclame pas encore de nombreux et prudens essais. Quoi qu'il en soit, c'est l'acide phosphoreux, bien plus que le phosphore, toujours dangereux ou incertain dans ses effets, et que l'acide phosphorique, trop fixe dans sa composition, que devraient surtout expérimenter, selon nous, ceux qui, ne désespérant pas des médicamens phosphorés, croient y trouver de précieuses applications thérapeutiques.

4° L'*acide phosphorique* (*acidum phosphoricum*) est de tous le plus oxygéné et le mieux connu. Confondu par Stahl avec l'acide muriatique; regardé par Margraff, en 1740, comme du phosphore déphlogistiqué, il a été bien étudié 40 ans plus tard par Lavoisier, qui en a dévoilé la véritable nature. Cet acide paraît exister à l'état libre dans plusieurs liqueurs animales, et, combiné à diverses bases, dans la plupart de nos fluides et de nos tissus, mais surtout dans les os qu'il constitue en grande partie. Plusieurs des sels auxquels donne lieu sa combinaison avec les bases sont usités en médecine (voy. *Phosphates*). Il se forme, en flocons neigeux, par la combustion rapide du phosphore fondu, à l'air libre; peut être obtenu en enflammant le phosphore sous l'eau, comme l'a proposé B. Pelletier en 1792, ou en le projetant, par petites portions, dans de l'acide nitrique bouillant, suivant la prescription du Codex. On peut aussi le retirer du phosphate de chaux au moyen de l'acide sulfurique et du carbonate d'ammoniaque; ou, ce qui est plus facile, faire digérer de l'acide phosphatique dans de l'acide nitrique, et chasser par évaporation l'excès de ce dernier. Il est alors à l'état d'hydrate et sous forme de verre transparent ou demi-laiteux, sans odeur, très-acide, très-soluble, cristallisable (Rousseau, *Journ. méd. de la Gironde*, I, 366); on peut

le rendre tout-à-fait vitreux et anhydre (*verre phosphorique*), en le chauffant fortement dans un creuset de platine. Sa grande déliquescence oblige à l'abriter soigneusement du contact de l'air ; toutefois dans les pharmacies on ne le trouve guère qu'à l'état liquide, et à des degrés de concentration très-variables.

Il agit sur les tissus vivans à la manière des poisons corrosifs, d'après M. Orfila (*Toxic. gén.*, I, 144), qui a vu 30 grains de cet acide, dissous dans un demi-gros d'eau, produire chez un chien une gastrite mortelle ; et 6 grains, injectés dans les veines, coaguler le sang et tuer promptement l'animal. Plus étendu, il ne produit aucun accident ; mais, selon M. F. Pilger, il diminue beaucoup l'irritabilité, qu'exalte au contraire au plus haut degré le phosphore. Sa plus ou moins grande prédominance dans l'économie a été regardée par quelques médecins comme la source de divers phénomènes morbides. C'est ainsi que Trampel crut pouvoir attribuer l'invasion de la goutte à la diminution de l'acide phosphorique dans les urines, signalée par Berthollet, pendant les accès de cette affection ; et qu'au contraire la propriété qu'il possède de dissoudre le phosphate de chaux, a fait rapporter à son excès dans l'économie, le développement de plusieurs maladies du système osseux, le rachitisme surtout (Baumes) : de là aussi des vues chimico-médicales sur son emploi médicamenteux.

Donné, soit sous forme de limonade, d'une agréable acidité, soit en potion, à la dose d'un gros pour 4 onces de véhicule, ou ajouté, par 20 ou 30 gouttes à la fois, dans un verre d'eau sucrée, répété de 3 en 3 heures, il a été employé avec succès, en Allemagne surtout, dans des cas d'*hémorrhagies passives*, surtout de l'utérus (Lutzelberger d'Hildbonghausen) ; de *phthisies*, même ulcérées, sans complication inflammatoire (Lentin) ; de *marasme*, d'*exostoses*, de *concrétions tophacées*, etc. M. Harles l'a donné avec beaucoup de succès contre la *gale* avec disposition *scorbutique*, et la *croûte serpigineuse* des enfans accompagnée de fièvre hectique (*Journal d'Hufeland*) ; M. Horder de Weimar l'a expérimenté dans les fièvres et les convulsions ; M. Goeden, dans le *typhus contagieux*. Un ami de M. Reveillé-Parise (*Journal gén. de méd.*, LV) a vu guérir avec une étonnante rapidité, pendant son emploi, des *scrofules* portés au plus haut degré, tandis que Baumes (*Traité sur le vice scrofuleux*, p. 32) fait dépendre au contraire cette maladie de sa prédominance. Ce dernier l'a recommandé dans l'*angine de poitrine*, considérée comme dépendante de l'ossification des cartilages costaux et des artères coronaires, et rapporte deux exemples de succès (*Ann. clin.*, t. XII) ; mais Jurine qui, dans son important travail sur cette névralgie, dit l'avoir employé à la dose d'un gros et demi, et même de plus de 5

gros par jour sans accident, paraît n'en avoir obtenu aucun avantage. Tout récemmment enfin, M. Siemerling, à Stralsund (*Journ. der practischen heilkunde*, juillet 1830), l'a de nouveau recommandé contre la *phthisie*, les *hémorrhagies asthéniques*, la *carie* et le *rachitis*, les *névroses*, la *fièvre nerveuse* tendant au prolapsus, enfin les *sueurs symptomatiques ;* il l'administre à la dose de 1 gros dans 6 onces d'eau de framboise ou quelquefois de décoction de quinquina, donnée par cuillerée à bouche de 2 en 2 heures : en général, il employe simultanément la digitale et le nitrate de potasse. Ajoutons qu'au rapport du docteur Gerstel, médecin homœopathiste, l'acide phosphorique (au millionième) serait préférable au phosphore dans certains cas de *cholérine* (*Bibl. homœop. de Genève*, I, 80). Quant à ce qu'ont dit B. Pelletier (*Rec. pér. de litt. méd. étr.*, II, 454) et A. Leroy, de son efficacité contre la *consomption dorsale* et les maladies par épuisement, c'est plutôt à l'acide phosphatique qu'à l'acide phosphorique qu'il faut probablement en faire honneur.

A l'extérieur, l'acide phosphorique a été surtout expérimenté dans le traitement des ulcères accompagnés de carie, par L.-F.-B. Lentin, qui l'étendait de 8 parties d'eau : par ce moyen, dit-il, les ulcères perdaient leur fétidité, prenaient un meilleur aspect, et l'exfoliation des os s'opérait avec une facilité extrême, résultats confirmés dans la thèse de M. Renard sur le même sujet. Le docteur Hartenkeil rapporte aussi l'avoir employé dans un cas de carie syphilitique ; et M. Wolf (*Journ. d'Hufeland*, novembre 1820) a vu chez une jeune fille l'application de cet acide favoriser la reproduction presque complète d'une phalange, à la suite d'un panaris; Siemerling enfin l'emploie avec succès, incorporé dans une poudre dentifrice, contre la carie des dents. Hacké, médecin à Stralsund, ayant assuré qu'il diminue la fétidité des cancers ulcérés de l'utérus, M. Alphonse Leroy fils l'a essayé à l'hôpital St-Louis, et il a vu 4 à 5 gouttes seulement de cet acide, injectées dans un véhicule abondant, procurer plus de soulagement que tous les narcotiques (A. Fourcade, *Diss. sur le cancer de l'utérus*, an XIII).

Dans la plupart de ces faits, presque tous peu détaillés, l'influence des théories chimico-médicales et des conclusions *à priori* semble malheureusement bien plus manifeste que celle d'une raison sévère ou d'une froide observation. Rien ne prouve réellement jusqu'ici que l'acide phosphorique se distingue, sous le rapport thérapeutique, des autres acides minéraux (Voy. I, 49); qu'il jouisse de propriétés particulières, et surtout d'aucune spécificité, contre les scrofules, la phthisie, le cancer, etc. : affections où la découverte d'un spécifique serait pourtant si désirable.

Spielmann (J.-R.). *Diss. sistens commentarium de analysi urinæ et acido phosphoreo.* Strasb., 1781, in 4. — Lentin (L.-F.-B.). *De acido phosphori cariæ ossium domitore* (*Comment. Gottng.*, XIII, part. I, 1796). — Lutzelberger. Obs. sur l'effic. de l'acide phosphorique employé à l'intérieur dans les pertes utérines éminemment asthéniques (*Journ. d'Hufeland*, XXVI, mai 1807. Voy. *Bibl. méd.*, XXI, 245). — Renard. *De acidi phosphorici ad necrosim cariemque ossium sanandas utilitate* (Thèse). Paris, 1808, in-4. — Goeden (H.-A.). *Von der Arzneikraft der phosphorsaeuve gegen den ansteckenden typhus* (De la vertu de l'acide phosphorique contre le typhus contagieux). Berlin, 1814, in-8; 152 p. — Voyez, en outre, la bibliographie de l'article *Phosphore*.

Phosphore d'Angleterre. C'est le *Phosphore ordinaire*, d'abord préparé en Anglet.
— artificiel. Un des anciens noms du *Phosphore*. Voy. ce mot.
— de Baudouin, ou de Balduin. *Nitrate de Chaux* rendu phosphorescent par un certain degré de calcination.
— de Bologne. Produit phosphorescent de la calcination du *Sulfate de Barite* réduit en gâteaux minces avec de la farine et de l'eau.
— de canton. *Sous-Sulfure de Chaux*, naturellement phosphorescent, dit on.
— de Homberg. *Chlorure de Calcium* qui, par la fusion, est devenu phosphorescent lorsqu'on le frotte dans l'obscurité.
— de Kunckel. C'est le *Phosphore* ordinaire. Voy. V, 272.
— liquide, de Boyle et de Lémery. Voy. *Phosphore*.
— d'urine, Phosphore urineux. Anciens noms du *Phosphore* ordinaire, qu'on retirait jadis de l'urine.

Phosphoreux (Acide). Deux acides différens ont reçu ce nom. Voy. ci-dessus p. 287.
Phosphorique (Acide). Voy. V, 289.

Phosphures. Combinaisons du phosphore avec les autres corps simples, l'oxygène excepté. Sementini (*Bibl. brit.*, sci. et arts, LX, 24) a expérimenté avec succès sur les animaux comme aphrodisiaque, une sorte de *Phosphure alcoolique de potasse*, auquel il n'a pas trouvé les inconvéniens du phosphore.

Photogène, *Photogenium*; de φως, lumière, et γενω, j'engendre. Matière de la lumière. Voy. *Lumière*.

Phoxinus lævis. Ce petit poisson de rivière, bon à manger, que Lémery (*Dict.*, 902) dit pectoral, restaurant et apéritif, paraît être le *Cyprinus Phoxinus*, L.

Phoxinus squamosus. Petit poisson d'eau douce, dont la chair, un peu amère pourtant, est bonne à manger, et que Lémery (*Dict.*, etc., 681) dit apéritif.

Phragmites. Nom du roseau, *Arundo Phragmites*, L. (I, 462), dans Pline.
Phrasium. Un des noms du marrube blanc, *Marrubium vulgare*, L. (IV, 244).
Phrissa. Nom de l'alose, *Clupea Alosa*, L. (II, 316), en grec moderne. V. *Thrissa*.

PHRYGANEA. Insectes de la famille des Névroptères, dont les larves, nommées jadis *ligniperdes*, étaient employées, pendues au col, comme amulette, contre la fièvre quarte.

Phryganium. Larve des insectes du genre *Phryganea*. Voy. ce mot.
Phrynion. Nom de l'*Astragalus Tragacantha*, L. (I, 79), dans Dioscoride.

PHTHORE, de φθορτος, délétère. Nom donné par M. Ampère au fluor, radical présumé de l'acide fluorique ou hydrophthorique. Aucun des composés du phthore n'est d'usage en médecine, quoique, au rapport de J.-F. Gmelin (*Appar. med.*, I, 19), le *fluor mineralis viridis*, ou fluate de chaux, ait jadis figuré quelquefois dans

les officines, sous le faux nom d'émeraude (voy. II, 26). Quant à l'acide hydrophthorique, dont l'action dissolvante sur la silice est le caractère le plus saillant, on sait, depuis M. Thénard, qui le premier l'a obtenu le plus concentré possible, c'est-à-dire anhydre, que c'est, de tous les corps connus, le plus corrosif; que des quantités à peine visibles, désorganisent les parties en quelques heures, et de plus fortes presque instantanément : nul poison n'est donc plus redoutable.

Phthorures Combinaisons du phthore et des corps simples, autres que l'hydrogène, auxquelles paraissent se rapporter les *Fluates*.

Phthyrion. Nom du *Pedicularis palustris*, L., dans quelques anciens auteurs.

Phthyroctonon. Ancien nom du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L. (II, 612).

* Phtora. Ancien nom du *Ranunculus Thora*, L.

Phu. Noms de la grande valériane, *Valeriana Phu*, L., dans Dioscoride.

Phucos, Phycos. Noms grecs des *Fucus*, qui signifient *fraude*, de la variété de leur forme, changeante avec l'âge. C'est de là que vient *fard*, parce qu'on en fabriquait avec plusieurs d'entre eux.

Phycida, Phycis. Noms du *Blennius Phycis*, L.

Phycis fluviatilis. C'est la tanche, *Cyprinus Tinca*, L.

Phylacon, Phylacrion. Noms égyptiens de la *Clématite* (II, 311).

Phylactères. Nom des *Amulettes* chez les anciens.

Phylira. Nom du *Tilleul* chez les Grecs.

PHYLLANTHUS. Genre de la famille des Euphorbiacées, de la Monoëcie Monadelphie; dont le nom vient de φυλλον, feuille, et de ανθος, fleur, parce que dans plusieurs des espèces qu'il renferme (*Xylophylla*) les fleurs sont placées sur des pétioles foliiformes. Ce sont des arbrisseaux, quelquefois des herbes, des contrées intertropicales, surtout de l'Inde, de l'Amérique, etc., dont les petites fleurs sont axillaires; ces végétaux ont en général des propriétés actives, comme toutes les Euphorbiacées. Le *P. Brasiliensis*, Lam. (*P. Conami*, Aubl.), sert à la Guiane à enivrer le poisson; on en jette des racines contuses dans l'eau. Le *P. Emblica*, L., qui donne les myrobalans emblics, a été traité à *Emblica officinalis*, Gærtn. (III, 71). Les Witiens, ou médecins indiens, donnent les feuilles du *P. maderaspatensis*, L. en infusion contre les maux de tête (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 245). L'écorce du *P. multiflorus*, W., est regardée comme atténuante dans l'Inde; on donne 4 onces de son infusion par dose (*id.*, 323). Le *P. Niruri*, L. (*Nymphanthus Niruri*, Lour., *Fl. Cochin.*, 665), *niruri* des auteurs, qui est une plante annuelle de l'Inde, du Brésil, etc., est considéré dans le premier de ces pays comme un diurétique puissant, et dans le second comme très-utile dans le diabetès, dont il serait le spécifique selon Martius, ainsi que le *P. microphyllus*, Mart., qu'on y nomme *erva pombinha* (*Journ. de chim. méd*, V, 428); ce qui nous paraît difficile à croire, puisque le cours des urines n'est déjà que trop abondant dans le diabetès.

Les Indiens le conseillent comme désobstruant contre la jaunisse, pour faire couler la bile âcre ; ils font usage de l'infusion des jeunes pousses, mélangée avec l'huile de fenugrec, dans la dysenterie chronique ; ils regardent les feuilles comme stomachiques : la dose de leur infusion est d'environ une cuillerée à café (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 151). Le *P. rhamnoides*, Retz, a ses feuilles usitées, dans l'Inde, pour remédier à l'anthrax ; on les applique chaudes avec un peu d'huile de ricin sur ces tumeurs, ou avec les jeunes pousses du *Strychnos Nux vomica*, L., et les feuilles de ricin ; on fume ces feuilles comme le tabac, pour résoudre les engorgemens de la luette et des amygdales (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 288 et 403). Le *P. Urinaria*, L., qui est annuel, est regardé dans l'Inde comme très-efficace dans les rétentions d'urine et les affections vénériennes ; il passe aussi pour emménagogue à la Cochinchine (Loureiro, *Flora Cochin.*, 677). Le *P. virosus*, Roxb., est enivrant pour le poisson, comme le *Conami* de la Guiane ; son écorce est fortement astringente, d'après Klein.

Loureiro (*Flora Cochin.*, 664) a décrit un *Nymphanthus squamifolia* qui rentre dans les *Phyllanthus ;* il le dit émollient, anodyn et résolutif, et assure qu'on le donne, à la Cochinchine, dans les maladies de poitrine, des reins et de la vessie : propriétés tout-à-fait opposées à celles de ses congénères.

Phyllis. Nom de l'amandier chez les Grecs ; c'était aussi chez eux celui de la mercuriale et de plusieurs fougères.

Phyllitis. Nom des *Fougères* dans les anciens auteurs.

Phyllon, Phyllum. Noms grecs de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L, (IV, 371).

Phyllophares. Ancien nom grec du marrube, *Marrubium vulgare*, L. (IV, 244).

Phyllostaphylon. Un des noms grecs anciens du câprier, *Capparis spinosa*, L. (II, 77).

Phillyrea latifolia, L. Cet arbrisseau de Provence, d'Espagne, de la famille des Jasminées, a des feuilles épaisses, toujours vertes, lisses, qui sont rafraîchissantes et astringentes, et conviennent en gargarisme dans les ulcères de la gorge et autres inflammations de la bouche. Lémery dit que ses fleurs pilées avec du vinaigre sont utiles, appliquées sur le front pour en calmer les douleurs (*Encyclop. méth.*, médecine, VI, 397). Sa décoction excite les urines, d'après Ray.

Phyrama. Variété de *Gomme ammoniaque* dans Pline.

Physagogues, *Physagoga*. Synonyme de *Carminatifs* (II, 110).

PHYSALIES. Genre de Zoophytes, des mers chaudes, de la classe des Acalèphes libres, dont une espèce, classée jadis parmi les Holothuries (*Holothuria Physalis*, L.) et nommée vulgairement *galère, petite frégate*, produit à la main qui touche ses tentacules une sorte d'urtication très-grave, au rapport de M. Lesson (*Voyage autour du monde*), qui ajoute que des lotions d'ammoniaque affaiblie et d'eau végéto-minérale en sont le meilleur remède.

PHYSALIS. Genre de plantes de la famille des Solanées, de la Pentandrie Monogynie, dont le nom dérive de φυσα, vessie, parce que le calice des espèces qu'il renferme se boursoufle à sa maturité et entoure leur fruit, en baie et à deux loges. Ce sont des plantes la plupart herbacées et annuelles qui croissent dans les diverses parties du globe.

P. Alkekengi, L., alkékenge, coqueret. Le nom spécifique latin est celui que porte ce végétal annuel, parmi les Arabes; le français vient de ce que le fruit est renfermé dans une sorte de coque. Il croît ou naît dans les vignes, les lieux cultivés, etc.; ses tiges, hautes d'un pied, sont diffuses, rameuses; ses feuilles ovales, pétiolées, entières, glabres, alternes; ses fleurs petites, blanches, portées sur des pédoncules filiformes; les fruits, à leur maturité, sont rouges et imitent de petites cerises : aussi les appelle-t-on *cerises d'hiver;* ils sont un peu aigrelets; en Arménie on les mange pour apaiser la soif et la sécheresse du gosier, et en Allemagne, en Espagne, etc., on les sert sur les tables au dessert; leur calice, au contraire, est amer. Dans quelques pays, on colore le beurre en rouge avec ce fruit. Dès le temps de Dioscoride, l'alkékenge a été vanté comme un bon diurétique, et employé aussi dans l'ictère, la rétention d'urine et même contre l'épilepsie. Ray raconte que huit baies d'alkékenge, prises chaque matin, ont suffi pour *prévenir* un accès de goutte et plusieurs hydropisies. Arnauld de Villeneuve remit en honneur cette plante qui avait été oubliée, et a dissipé, par son moyen, une ischurie rebelle (Murray, *Appar. méd.*, I, 679). Feuillée assure que l'alkékenge (qui est peut-être une autre espèce que la nôtre) est admirable dans les rétentions d'urine, la gravelle, au Pérou et au Chili. Aujourd'hui, malgré la recommandation de Peyrilhe, qui la dit un peu laxative, on fait peu d'usage de cette plante, dont les baies seules sont en général employées, à la dose de 6 gros à une once, dans une pinte d'eau; leur suc, à celle d'une once. Elles entrent dans le *sirop de chicorée*, dans celui d'*althæa* de Fernel, etc. Les feuilles sont parfois appliquées sur les inflammations de la peau; elles ne paraissent pas avoir les effets délétères des autres Solanées; quelques auteurs assurent que c'est à cause de l'acide que contient cette plante, et qu'on reconnaît dans ses fruits.

P. flexuosa, L. Sa racine est considérée dans l'Inde comme ayant des qualités désobstruantes et diurétiques, en décoction; elle passe aussi pour alexipharmaque; les feuilles, trempées dans un peu d'huile de ricin, sont employées extérieurement sur les tumeurs charbonneuses (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 14). On en prépare un onguent vulnéraire; c'est le *pévatti* de l'*Hortus amboinensis* (IV, 55).

P. pubescens, L. Cette espèce qui croît dans l'Inde, d'où elle a été portée dans l'Amérique du nord, etc., a les fruits comestibles, au Brésil, sous le nom de *Camaru*; au Chili on en fait des confitures, d'après Feuillée; la décoction des feuilles est légèrement diurétique, et s'emploie au Brésil après les refroidissemens (*Journ. de chim. méd.*, VI, 210). Nous avons mangé avec plaisir les fruits sucrés et aigrelets de cette plante, qu'on cultive avec facilité dans les jardins, et qui sont mûrs à l'automne. Ils ressemblent à des cerises. Elle paraît naturalisée en Italie où Cyrillo l'a nommée *P. edulis*, la croyant différente de l'espèce d'Amérique.

P. somnifera, L. Plenck range la racine de ce sous-arbrisseau parmi les narcotiques; on applique ses feuilles contuses sur les tumeurs, les douleurs locales, les plaies, comme calmantes (Forskal, *Flora ægypt. arab.*, XCIX). Il vient en Egypte, et a été reconnu dans les momies égyptiennes par M. Kunth. Il croît aussi en Grèce.

Physalus. Un des anciens noms du crapaud, *Rana Bufo*, L.

Physcia. Genre formé aux dépens du genre *Lichen* de Linné. Le *Lichen d'Islande* est le *Physcia islandica*. Voy. *Lichen* (IV, 98), où les espèces usitées sont traitées.

PHYSETER, Cachalots. Genre de Mammifères Cétacés, des mers équatoriales, remarquables par leur taille, qui rivalise avec celle de la baleine; par leur agilité, leur force, leur férocité, qui les en différencient; et surtout par le volume énorme de leur tête, en partie divisée en grandes cavités, distinctes du crâne, que remplit une matière grasse, liquide sur le vivant, concrète après la mort, et qu'on connaît sous le nom impropre de *sperma-ceti* ou *blanc de baleine*. Une seule de ses espèces fournit, à ce qu'on croit, tout le *blanc de baleine* et l'*ambre gris* du commerce; ce qui prouverait qu'elle est répandue dans beaucoup de mers, et jusque dans l'Adriatique, puisqu'on tire du midi comme du nord ces produits précieux, but principal de la chasse active qu'on lui fait (Voyez I, 611 et 225): c'est le grand cachalot (*P. macrocephalus*, Shaw) rapporté par Lacépède au genre *Catodon*, et qu'il ne faut pas confondre avec le *P. macrocephalus* de Linné, devenu le type du genre *Physale* du même auteur. Cuvier soupçonne que le *P. Catodon*, L., n'en diffère que par l'âge. Les cachalots vivent en troupes, et viennent quelquefois échouer sur nos côtes, comme on l'a vu en 1784, en Basse-Bretagne, pour 32 de ces monstres marins. D'après M. Quoy, la tête d'un cachalot des Moluques de 64 pieds de long, le *P. australasianus*, espèce très-grande de l'Océan Polynésien, dont l'exacte connaissance lui est due (*Voyage de l'Uranie*), donne 24 barils de sperma-ceti, à 124 pintes le baril, et jusqu'à 100 barils d'huile: les femelles ne fournissent que 18 à 20 barils du premier. La chair du grand cachalot,

quoique d'un rouge foncé, très-dure, entrelacée de tendons, de ligamens et de fibres grossières, est un aliment estimé des Groënlandais, qui la font sécher à la fumée, et se nourrissent aussi de ses intestins. Sa langue offre aux marins un aliment recherché ; son huile, analogue à celle de baleine (I, 536), est employée aux mêmes usages ; ses tendons, ses aponévroses, fournissent enfin une sorte d'ichthyocolle, et sont, ainsi que ses dents et ses os, utilisés à divers usages économiques par les peuples du nord (V. *Faune des méd.*, III, 150-161).

PHYSIQUE MÉDICALE. Application de la physique à la médecine. Beaucoup de phénomènes physiologiques et pathologiques s'exécutent d'après ses lois, modifiées par l'économie animale vivante. La thérapeutique lui emprunte une foule d'agens médicinaux.

Borelli (J.-A.). *De motu animalium*, *opus posthumum*. Romæ, 1680, 2 vol. in-4. — Fontana (F). Recherches philosophiques sur la physique animale (en italien). Florence, 1775, in-4. — Barthez (P.-J.). Nouvelle mécanique des mouvemens de l'homme et des animaux. Carcassone, 1798, in-8. — Gervais Santy (L.). Diss. sur l'applic. des sc. phys. et mathém. aux sc. médicales en général (Thèse). Montp., 1808, in-4. — Happach (L.-P.-G.). Observations et éclaircissemens des phénomènes naturels remarquables (en allemand). Quedlinbourg, 1812, in-8. — Pelletan. Traité élémentaire de physique générale et médicale. Paris, 1823, 1 vol. en 2 parties; deuxième édit. Paris, 1829-31, 2 vol. in-8.

PHYTELEPHAS MACROCARPA, Ruiz et Pavon. Cet arbre du Pérou, de la famille des Pandanées, a un fruit très-gros, dont le péricarpe renferme à l'intérieur un liquide laiteux, agréable, savoureux, susceptible de former une sorte de vin par la fermentation (*Flora per.*, p. 199).

PHYTEUMA. Genre de plantes de la famille des Campanulacées, de la Pentandrie Monogynie, qui renferme des végétaux herbacés européens, habitant les hautes montagnes et les bois, dont les fleurs sont en épi ou en tête ; elles paraissent avoir les propriétés des campanules, dont elles sont fort voisines. M. De Candolle dit qu'on mange les pousses du *P. spicata*, L. (*Essai*, etc., 188). On trouve dans les *Mémoires de la Société royale de médecine* (1781), p. 343, une lettre de M. Larbalestrier qui a annoncé qu'un *Phyteuma* des Alpes, qui ressemble au *Lobelia syphilitica*, L., a comme ce dernier des propriétés contre la syphilis, les affections cancéreuses, à la dose de 3 onces en décoction, tous les jours ; il est sudorifique et purgatif ; il ne donne pas de description de cette espèce, qu'il assure être assez rare. Dans Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 125) on donne le nom de *Phyteuma* à une plante qui excite à l'amour ; Linné en a fait son *Reseda Phyteuma* (voy. Pline, *lib.* XXVII, *c.* 12).

PHYTEUMOCOLLE. Matière végéto-animale, l'un des principes constituans de la Belladone, selon M. Brandes (*Ann. gén. des sc. phys.*, III, 9e liv.)

PHYTOCHIMIE. Synonyme de *Chimie médicale* (II, 232).

PHYTOCRENE GIGANTEA, Wallich. Arbre considérable de la famille des Araliacées, découvert par Wallich dans le pays des Birmans,

dont le tronc donne une grande quantité de sève limpide, sans goût et très-potable (*Ann. des sc. nat.*, XIV, 111).

PHYTOGRAPHIE MÉDICALE. Synonyme de *Botanique médicale* (I, 649).

PHYTOLACCA. Genre de plantes de la famille des Chénopodées, de la Décandrie Décagynie, dont le nom vient de φυτον, plante, et de *lacca*, laque: qui fournit de la laque, c'est-à-dire une couleur rougeâtre dans le suc des baies de ses espèces. Ce sont des végétaux herbacés, vivaces, en petit nombre, à tige haute, robuste, qui croissent dans l'Amérique septentrionale, et une en Abyssinie.

P. decandra, L.; Phytolaque, Epinard des Indes, etc. Cette grande plante, originaire de l'Amérique septentrionale, est aujourd'hui presque naturalisée dans le midi de l'Europe, et on la cultive dans quelques jardins, pour la beauté et la vigueur de ses tiges, etc. Ses pousses se mangent en Amérique, comme les asperges, étant bouillies, et les jeunes feuilles à l'instar des épinards; mais lorsque la plante est adulte, elle est purgative et vomitive, ce qui l'a fait nommer *Méchoacan du Canada;* deux cuillerées de son suc, qui est âcre, purgent vivement; appliqué à l'extérieur, il irrite la peau; on s'en sert de cette façon pour guérir les ulcères sanieux. La plante a été employée à l'intérieur contre le rhumatisme, surtout contre celui qui succède à la syphilis, dans les éruptions cutanées, la gale, les dartres, les hémorrhoïdes, etc.: dans ce dernier cas, si l'usage interne ne les fait pas passer rapidement, on en injecte une infusion dans le rectum; les docteurs Jones et Kollock, de l'état de Savannah, assurent que le Phytolacca guérit la syphilis dans ses diverses époques, même sans l'aide du mercure (Coxe, *Americ. dispens.*, 456).

Les baies ont un suc rougeâtre dont on s'est servi pour colorer le vin blanc, etc.; en Portugal, on a été obligé d'ordonner de couper les *Phytolacca* avant la floraison, pour éviter cette fraude, qui altérait d'ailleurs sa qualité. Infusées dans l'eau-de-vie, c'est un remède populaire aux Etats-Unis contre le rhumatisme chronique, et on les substitue au gayac. Epaissi en extrait, le suc a été employé contre les scrofules et les ulcères cancéreux. Ces baies purgent aussi; et les pigeons qui les mangent deviennent purgatifs, ainsi qu'on en a eu la preuve chez les étudians du collége de Priceton aux Etats-Unis, qui furent évacués sévèrement pour avoir mangé des pigeons qui s'en étaient nourris, comme le raconte le docteur Rush, de Philadelphie (Ricord-Madiana, *Recherches sur la Brinvilliers*). Dans le midi de la France, on les donne pourtant aux volailles. On s'en sert aussi en teinture, quoiqu'elle ne donne qu'une couleur fugace, d'après M. Bonnafous.

M. Nathan Crawfurt ayant publié l'observation d'une préten-

due guérison d'hydrophobie par la racine de *Phytolacca*, chez une jeune fille qui avait des spasmes deux fois par jour, sans horreur des liquides, et qui buvait, etc.; M. le docteur Valentin a nié cette propriété, en montrant que cette jeune fille n'était pas hydrophobe. Il assure qu'en Amérique personne n'en use contre la rage, quoique cette maladie n'y soit pas rare. Pour lui, il s'est servi de cette racine fraîche, en place d'émétique, à l'instar des Indiens qui la nomment *poke*, en décoction ou en infusion; il ne dit pas à quelle dose : mais il paraît qu'elle produit cet effet à celle d'1 ou 2 gros. Sèche, cette racine n'a presque aucune action sur l'estomac (*Journ. de méd.* de Corvisart, Leroux, etc., XVI, 137).

Il résulte d'un travail de M. Braconnot, de Nancy, sur le *Phytolacca decandra*, 1° que la potasse existe en quantité énorme dans ce végétal (100 livres de ses cendres contiennent 66 livres 10 onces 5 gros de salin desséché, contenant 42 livres de potasse pure et caustique); 2° que l'incinération de ses cendres peut fournir un alcali riche; 3° que la potasse est saturée dans ce végétal par un acide qui est fort voisin du malique, mais qui en diffère sous quelques rapports; 4° que ses baies peuvent fournir par la fermentation et la distillation une certaine quantité d'alcool; 5° que leur matière colorante peut être employée comme réactif; 6° que les feuilles sont alimentaires (*Ann. de chim.*, LXII, 71). Il conclut que la culture de cette plante peut devenir une branche d'industrie avantageuse pour la récolte de la potasse. Déjà M. de Candolle avait émis l'opinion qu'on néglige trop en France cette plante, tandis qu'aux Etats-Unis on sait en tirer parti; ce qui est d'autant plus blâmable qu'elle croît avec facilité dans les jardins, ou dans les terrains qui ont du fond.

Le *P. dioica*, L., est ligneux; M. Bory-St-Vincent rapporte l'avoir vu en allée à Séville, le long du Guadalquivir, où il avait été planté depuis long-temps, ayant la hauteur des peupliers.

Le *P. octandra*, L., se mange à Cayenne, d'après Aublet; sans doute étant jeune, comme le *P. decandra* (*Guiane*, I, 473).

Otto (B.-C.). *Diss. de phytolaccâ*. Traj. ad Viadrum, 1792, in-4. — Dubuc. Mémoire sur le *Phytolacca decandra*, L. (Académie de Rouen, 1831, p. 57).

Phytologie. Histoire des plantes. Voy. *Botanique médic.*, I, 649.

Smyttère (P.-J.-E.). Phytologie pharmaceutique et médicale, etc. Paris, 1829, in-4.

Phyton. Un des noms grecs de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L. (II, 562).

Phyximilon. Nom du bananier, *Musa paradisiaca*, L., dans Eschyle.

Pi-na-sy. Nom des *Oiseaux* en général chez les Algonquins.

Pi-tsi. Synonyme de *Petst*, nom chinois du *Trapa bicornis*, L.F.

Pi-yuen. Nom chinois du *Zinc*.

Pia, Piac. Noms de la pie, *Corvus Pica*, L., dans quelques parties de la France.

Pia-amou-leck. Nom d'une racine très-amère que le docteur Finlayson a observée à Siam, et qu'on y donne comme rafraîchissante

dans les fièvres. On l'emploie broyée avec de l'eau, et on en frotte le corps (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 309).

PIA-PAU. Un des noms du *Ranunculus bulbosus*, L.
PIABA. Poisson des rivières du Brésil, cité par Margrave, qui paraît être un *Salmo*.
PIABUCU. Nom du *Salmo argenteus*, L., dans Marcgrave.
PIAJ. Nom hindou de l'oignon, *Allium Cepa*, L.
PIAMI. Nom indien du *Cassia venenifera*, Meyer. Voy. *Cassia* au Suppl.
PIAMICH. Nom péruvien du *Clarisia biflora*, Ruiz et Pavon (II, 310).
PIANIA-TRAVA. Un des noms russes du *Rhododendrum chrysanthum*, L.
PIANNET. Nom anglais de la pie, *Corvus Pica*, L.
PIANTA LACCA. Nom italien du *Phytolacca decandra*, L.
PIANTAGGINE MAGGIORE. Nom italien du *Plantago major*, L.
— MEDIA. Nom italien du *Plantago media*, L.
PIAUTERIA. Nom grec des alimens qui augmentent l'embonpoint.
PIAPAN. Un des noms du *Ranunculus bulbosus*, L.
PIAZ. Nom dukhanais et persan de l'oignon, *Allium Cepa*, L.
PIAZZA JOLA. Un des noms d'un agaric comestible des environs de Florence.

PIAZZOLA. Eau gazeuse de l'île de Corse (*acqua acetosa*), mentionnée seulement comme usitée par les habitans, dans l'analyse des eaux d'Orezza de MM. Vacher et Castagnoux (*Mém. de méd., chir. et pharm. milit.*, t. VIII).

PIBOU, PIBOUL. Noms que porte en Languedoc le peuplier, *Populus nigra*, L.

PIBOULADOS. Nom languedocien d'agarics comestibles qui croissent au pied des vieux peupliers, d'où on les nomme aussi *piboulade*.

PIBOULO. Nom provençal du peuplier noir, *Populus nigra*, L.
PIC-MARC, PIC-MARS, PIC-MART, PIC-VERT. Noms de divers Pics, entre autres du *Picus viridis*, L.
PICA. Nom latin et italien de la pie, *Corvus Pica*, L.
— GLANDANA, *s.* GLANDARIA, *s.* GRÆCA. C'est la pie-grièche, *Lanius excubitor*, L.
PICA-POULE, PICAPOULE. Noms languedociens du micocoulier, *Celtis australis*, L.
PICAN. Synonyme de pisang, *Musa paradisiaca*, L. (IV, 519).

PICARDIE (Eaux min. de). Cette ancienne province de France n'offre aucune eau minérale digne d'attention. Voy. du reste *Abbeville*, *Amiens*, *Baurin*, *Boulogne*, *St-Christ* et *Roye*.

PICAREL. C'est le *Sparus smaris*, L.
PICATA, PICAZA. Noms espagnols de la pie, *Corvus Pica*, L.
PICAUD. Un des noms du flet, *Pleuronectes Flesus*, L.
PICCHIA FERRO. Nom sicilien du guêpier commun, *Merops Apiaster*, L.
PICCHIO. C'est le pic en italien. Voy. *Picus*.
PICCIONE. Jeune pigeon en italien. Voy. *Columba*.
PICEA. Nom espagnol et italien de l'*Abies Picea*, Mill.
PICHAM. Nom hébreu du charbon. Voy. *Carbone* (II, 89).
PICHAROUKI. Nom égyptien du *Crocodile*, d'après Kircher (voy. II. 466).
PICHOLA, PICHONIN, PICHORA. Noms du *Laurus Pichurim*, Rich. (IV, 66).
PICHOLINE. Variété d'*Olives* confites avant leur maturité, etc.
PICHOT. Nom vulgaire du pinson, *Fringilla Cœlebs*, L.
PICHUA. Nom que porte au Brésil l'*Euphorbia portulacoides*, L. (III, 188).
PICHURIM, et non PECHURIM (Fève). *Laurus* (Ocotea) *Pichurim*, Rich. (IV, 66).
PICHURIMBOHNE. Un des noms allemands de la *Fève Pichurim*.
PICIELT. Un des noms indiens du *Tabac*.
PICINNA. Nom malabare du *Trichosanthes Anguina*, L.

Pickart. Un des noms allemands du butor, *Ardea stellaris*, L.

Pico verde Nom italien du pic vert, *Picus viridis*, L.

Picolat, Picosseau Noms du *Picus viridis*, L, dans divers départemens.

Picopoulo. Nom languedocien du fruit du micocoulier, et d'une sorte de raisin blanc à petits grains.

Picotaz. Nom provençal de l'*Aconit Napel* (I, 58).

Picotin. Un des noms du gouet, *Arum maculatum*, L. (I, 458).

Picoutaz. Nom de l'*Aconit à grandes fleurs* dans le Midi.

Picozo. Un des noms italiens du pic vert, *Picus viridis*, L.

Picpoux. Un des noms de l'*Alchemilla vulgaris*. L. (I, 149).

Picramnia Antidesma, Sw. Cet arbre des Antilles, de la famille des Térébinthacées, est très-amer dans toutes ses parties, d'où lui vient son nom, de πικρος, amer. Les Nègres prennent ses feuilles en infusion contre la colique, la syphilis, etc. (Swartz, *Flor. ind. occid.* I, 218).

Picria fel terræ, Lour. Cette plante, de la famille des Scrophulaires, et qui doit son nom à son amertume, est employée à la Chine, à la Cochinchine, contre les fièvres intermittentes; on en use aussi comme sudorifique, emménagogue, diurétique, etc. (Loureiro, *Flora cochin.*, II, 477). On la cultive dans les jardins de ces pays.

Picris (Helminthia) echioides, L. On mange les pousses de cette plante annuelle, de la famille des Chicoracées, qui croît dans les champs incultes (De Candolle, *Essai*, etc., 187). Le *P. repens*, Lour., a ses racines employées comme désobstruantes et antifébriles à la Chine (Loureiro, *Flora cochin.*, 183). *Picris* était un des noms de la chicorée sauvage, *Cichorium Intybus*, L., chez les anciens.

PICROMEL. Un des principes constituans de la bile des animaux, où il paraît destiné à tenir en solution la matière verte ou résine de ce liquide. Découvert par M. Thénard dans la bile du bœuf, il a été retrouvé depuis dans celle de l'homme et dans ses calculs biliaires. C'est un liquide épais, de saveur âcre, amère et pourtant sucrée, d'où lui vient son nom, d'une odeur nauséabonde, soluble dans l'eau, l'alcool, peu azoté, etc. Administré concurremment avec les autres principes de la bile, à l'époque où ce fluide était usité en médecine, le picromel n'a pas été expérimenté seul, et est d'ailleurs sans usage.

PICROTOXINE. Principe vénéneux de la coque du Levant, fruit du *Menispermum Cocculus*, L. (voy. II, 328), dont il forme environ les deux centièmes. Cette substance, découverte en 1812 par M. Boullay, est en aiguilles soyeuses, blanches, demi-transparentes, inodores, d'une insupportable amertume, un peu solubles dans l'eau et l'éther, plus solubles dans l'alcool, insolubles dans les huiles fixes, enfin de nature alcaline (*Bull. de pharm.*, IV, 5; *Journ. de pharm.*, IV, 367; V, 1; XI, 492; XIV, 61), dernier caractère que lui a contesté M. J.-L. Casaseca (*ibid.* XII, 99 et 272). D'après les expériences de M. Orfila (*Toxicol. gén.*, II, 408), peu d'accord avec celles de

M. Boullay et de M. Goupil (*Bull. de la soc. de l'école de méd.*, nov. 1807), la picrotoxine n'est ni âcre ni irritante, mais agit à la manière du camphre ; elle détermine, lorsqu'on l'introduit peu divisée dans l'estomac, des nausées et des vomissemens salutaires, l'expulsion du toxique en étant souvent le résultat, ce qui montre que faire vomir est le meilleur moyen de remédier à ce genre d'empoisonnement; et, dans le cas contraire, des symptômes nerveux, des convulsions tétaniques qui peuvent causer la mort : 12 grains l'ont produite chez un carlin soumis à ces expériences.

Boullay (P.-F.-G.). Diss. sur l'hist. nat. et chim. de la coque du Levant, etc. (Thèse). Paris, 1818, in-8.

Picumar. Un des noms vulgaires du pic vert, *Picus viridis*, L.

Picupialo. Nom italien du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

PICUS, Pics. Genre de petits oiseaux de l'ordre des Grimpeurs, dont nous avons plusieurs espèces, entre autres le *P. viridis*, L., nommé communément pic vert ou pivert. Cet oiseau qui vit d'insectes, est peu usité en France comme aliment, quoique à Bologne, selon Aldrovande, on le trouve sur les marchés, en automne surtout, époque où il est le plus gras. Sa chair passait pour anti-ophthalmique soit prise en substance, soit prise en décoction ; il en était de même de son sang tout chaud, appliqué sur les yeux, et enfin de ses os, desséchés et réduits en poudre, lesquels donnés à la dose de 1/2 gros à 1 gros dans du vin blanc, plusieurs jours de suite, étaient vantés contre la fièvre en qualité de diurétique.

Picus martis. Un des noms du pic vert, *Picus viridis*, L.

Pidaroghanie. Nom indien d'une racine dont les médecins du pays emploient la décoction pour fortifier les yeux (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 310).

Pie. Espèce d'oiseau. Voy. *Corvus Pica*, L.

Pie-grini, Pie-groi, Pie-gruelle. Noms de la *Piegrièche* à Nantes, Angers, Orléans.

— de gato. Nom espagnol du pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L.

— grièche. Voy. *Piegrièche*.

PIE DI LUCO (Lacus velinus). L'eau de ce lac prise en boisson passait, au rapport de Pline (*lib.* XXXI, 504), pour utile contre la gravelle.

Pie de mer. Un des noms de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L.

— de montagne. Un des noms de la *Piegrièche*.

Pieciornik. Nom polonais du *Potentilla reptans*, L.

Pied d'aigle. *Ægopodium Podagraria*, L. (I, 85).

— d'alouette *Delphinium Consolida*, L. (II, 611).

— de boeuf. *Arum maculatum*, L. (I, 458).

— de bouc. *Pimpinella Saxifraga*, L.

— de canard. *Podophyllum peltatum*, L.

— de chat. *Gnaphalium dioicum*, L. (III, 389).

— de chèvre. *Ægopodium Podagraria*, L. (I, 85). On donne aussi ce nom au *Convolvulus Pes capræ*, L. (II, 402).

PIED DE CHEVREAU. Nom de la *Chanterelle* et de l'*Agaricus procerus*, Bull.
— DE COQ. *Ranunculus bulbosus*, L.
— DE CORNEILLE. *Plantago Coronopus*, L.
— D'ÉLAN. Voy. *Cervus Alces*, L.
— D'ÉLÉPHANT. *Elephantopus scaber*, L. (III, 67).
— DE GELINE. *Fumaria officinalis*, L. (III, 311).
— DE GRIFFON. *Helleborus fœtidus*, L. (III, 467).
— GRIS. Nom du *Tringla Cinclus*, L., dans l'Ain.
— DE LION. *Alchemilla vulgaris*, L. (I, 149).
— DE LIT. *Clinopodium vulgare*, L. (II, 315).
— DE LOUP. *Lycopus europæus*, L. On donne encore ce nom au lycopode, *Lycopodium clavatum*, L. (IV, 166).
— DE MILAN. *Thalictrum flavum*, L. (IV, 168).
— D'OIE. Nom des *Chénopodes*.
— D'OURS. *Acanthus mollis*, L. (I, 16).
— DE PIGEON. *Geranium columbinum*, L. (III, 368).
— DE POULE. *Panicum Dactylon*, L. (II, 231).
— ROUGE. Nom de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L., à la Louisiane.
— DE VEAU. *Arum maculatum*, L. (I, 458).

PIEDRA BEZOAR. Nom espagnol du *Bézoard*.
— CANANOR. Un des noms espagnols du *Jade néphrite*.
— LAZULI. L'un des noms espagnols du *Lazuli*.
— NEFRITICA. Un des noms espagnols du *Jade néphrite*.
— POMEZ. Nom espagnol de la *Pierre Ponce*.

PIEGRIÈCHE, *Lanius excubitor*, L. Oiseau auquel on attribuait les mêmes vertus médicinales qu'à la pie, *Corvus Pica*, L.

PIÉMONT. Principauté des états sardes, assez riche en eaux minérales (voy. *Casteletto-Adorno*, *St-Genis*, *la Marguerite*, *Valdieri*, *St-Vincent*, etc.), sur lesquelles on peut consulter les ouvrages suivans :

De Brezé. Anal. des eaux médic. de Casteletto-Adorno et de Saint-Genis, ainsi que de quelques autres fontaines et puits du Piémont (*Mém. de Turin*, III, 7). — Bertini. *Idrologia generale dell' acque minerali del Piemonte*. 1822. — Le même. *Idrografia del Piemonte*. Turin, 1824, in-4.

PIENIECZNIK. Nom polonais de la nummulaire, *Lysimachia Nummularia*, L.
PIENKAWA. Nom illyrien du pinson, *Fringilla Cœlebs*, L., suivant Gesner.
PIEPRZ. Nom polonais du poivre noir, *Piper nigrum*, L.
— YCA. Nom polonais du *Capsicum annuum*, L.
PIERAMIDAL SENEGREEN. Nom hollandais de l'*Ajuga pyramidalis*, L.
PIERRE. Voy. *Pierres* (V, 309), et les mots *Lapis* et *Lapides* (IV, 40).
— D'ABYSSINIE. Ancien nom de l'*Amiante*.
— ACIDE. Lave altérée, contenant de l'alun. Voy. *Oxypetra*, V, 149.
— D'AIGLE, *Ætites* (voy. I, 93 et III, 229).

PIERRE A AIGUISER. Espèce de grès fin. Dioscoride dit que la poussière que le fer lui enlève est bonne contre l'alopécie, l'épilepsie, le gonflement de la rate, et qu'elle empêche le trop grand développement du sein chez les filles. Voy. *Cimolia* (II, 287).

PIERRE D'AIMANT, *Magnes* (voy. I, 118).
— D'ALCHÉRON. Synonyme de *Pierre de fiel*.
— ALECTOIRE OU ALECTORIENNE, *Lapis Alectorius* (voy. I, 160).
— D'ALUN, PIERRE D'ALUN DE LA TOLFA. Voy. *Pierre d'asso*.
— DES AMAZÔNES. Nom vulgaire du *Jade assien* (III, 668).
— DES AMPHIBIES. Selon les voyageurs modernes, ces prétendus calculs gastriques ne sont que des galets avalés par les phoques.

Pierre des animaux. Voy. *Pierres* (V, 309).
— de l'Apocalypse. Ancien nom de l'*Opale*.
— d'araignée, *Arachneolithus*. Voy. *Aranea* (I, 381).
— d'argent. Un des anciens noms d'un *talc* blanc.
— d'Arménie ou Pierre arménienne. Variété de *Sous-Carbonate de Cuivre* natif (II, 506 et I, 518) qu'il ne faut pas confondre avec le *Bol d'Arménie* (I, 631).

Pierre d'asso ou Pierre assienne. Pierre d'alun de la Tolfa et de quelques autres parties de l'Italie, qui fournit l'alun de Rome, et qui ayant la propriété de dessécher les cadavres, a été quelquefois employée dans ce but. Lémery dit que la *fleur légère* qui la recouvre, mêlée à de la térébenthine, est bonne contre les vieux ulcères, qu'elle est astringente, détersive, etc.

Pierre d'arquebusade. Voy. *Pierre de tonnerre*.
— arsénicale, *Magnes arsenicalis* (voy. I, 432).
— d'azur. *Lapis Lazuli*. Voy. *Lazuli* (IV, 80).
— de bains. Dépôts de *Sous-carbonate de Chaux impur* formés dans les canaux et les bassins de diverses eaux minérales.
— a batir. Synonyme de *Pierre à chaux*.
— de beluge ou de biélouga. Calcul renal de l'*Acipenser Huzo*, L. V. au Suppl.
— bézoardique. Voy. *Bézoard* (I, 591).
— biliaire. Concrétion biliaire du *Bœuf* (voy. I, 593 et 647), et *Pierre de Fiel*.
— de boeuf. Voy. *Pierre biliaire*.
— de Bologne. Ancien nom du *Sulfate de Barite* (I, 552).
— de bombaco. Synonyme espagnol de *Pierre de Cheval*.
— de brochet. Osselets de l'oreille de l'*Esox Lucius*, L. (I, 151). Voyez aussi *Pierres de Poisson*, à l'art. *Pierres* (V, 309).
— calaminaire ou calamine. Oxyde de zinc natif. Voy. *Zinc*.
— calcaire. *Sous-Carbonate de Chaux* amorphe (II, 25).
— de Calcédoine. Voy. *Calcédoine* (II, 20).
— de Carlsbad. Voy. *Pierre de Bains*.
— de carpe. Voy. *Cyprinus Carpio*, L. (II, 571).
— de castor. Calculs intestinaux du *Castor Fiber*, L.
— a cautère. Potasse à demi-purifiée. Voy. l'art. *Potassium*.
— de cayman. Voy. *Cayman* (II, 165).
— céleste. Nom de divers minéraux, notamment d'un *Carbonate de Cuivre*.
— de cerf. Concrétions des larmiers du *Cervus Elaphus*, L. (voy. II, 189).
— de channe. Voy. *Channe* (II, 206).
— de chapon. Voy. *Pierre alectoire*.
— a chaux. Variété amorphe de *Sous-carbonate de chaux* (II. 25).

Pierre de chélidoine. Petites agates lenticulaires, jadis usitées. C'est aussi un synonyme de *Pierre d'hirondelle*.

Pierre de cheval. Bézoard des intestins du *Cheval* (I, 593).
— de Chypre. Un des synonymes de l'*Amiante*.
— de cobra ou de serpent. Ammonites fossiles du cap de Bonne-Espérance, ou espèce d'argile (*Dict. des sc. nat.* XL, 248 et 269). Voy. *Pierre de Serpent*.
— de cochon. Voy. *Pierre de Porc*.
— de coco. Concrétions du fruit du *Cocos nucifera*, L. (II, 343).
— de colique. Osselets de l'oreille de certains poissons. Voy. *Pierres des Poissons*, à l'art. *Pierres* (V, 309) et *Sciæna*.
— de coq. Synonyme de *Pierre alectoire*.
— contre la peur. Amulette de *Jade néphrite* (III, 668).
— de coquilles. Un des noms des *Perles*.
— de crapaud. Dents molaires de la *Daurade*. Voy. aussi *Bufonites* (I, 685).

PIERRE DE CROCODILE. Bézoard des intestins du *Lacerta Crocodilus*, L. (II, 467).
— DE CROIX. Voy. *Lapis crucifer*, s. *crucis* (IV, 40).
— CYANÉENNE. Minéral cuivreux cité par Hippocrate. Voy. *Pierre d'Arménie*.

PIERRE DE DAUPHIN. Minéral appliqué jadis sur l'œil pour en chasser les ordures. (Voy. dans les *Mém. de l'Acad. des sc.* de Paris, II, 3, une notice de Cl. Perrault).

PIERRE DIVINE. Nom donné par Boëtius de Boodt au *Jade néphrite* (III, 668), et en pharmacie, à un composé cuivreux nommé aussi *Pierre ophthalmique*.
— DE DOMINE. *Terre bolaire* de l'île d'Amboine, suivant Patrin.
— DE DRAGÉES. Voy. *Pierre de Bains*.
— DE DRAGON. *Cailloux lenticulaires* que vendent les charlatans.
— D'ÉCREVISSE. Concrétions calcaires de l'estomac du *Cancer Astacus*, L. (II, 61).
— D'ÉMERIL. C'est l'*Emeril* naturel. Voy. ce mot.
— D'ÉPONGE. Concrétions calcaires ou fragmens de polypiers, des grosses éponges. *Spongia officinalis*, L.
— ÉTOILÉE. Espèce d'astérie. Voy. *Astroïtes* (I, 479).
— A FARD. C'est le *Talc*. Voy. ce mot.
— A FEU. Voy. *Pierre de tonnerre*.
— DE FIEL. Concrétion de la vésicule du fiel des animaux, des ruminans surtout. Voy. *Pierre biliaire*.
— FINE. Voy. *Pierres* (V, 308).
— DE FOUDRE ou FULMINANTE. Voy. *Brontias* (I, 673). On a aussi donné ce nom au *Ceraunia* des officines (II, 182), et en dernier lieu aux *Aérolithes*.
— GAGACROMEON. Ancien synonyme de *Pierre de Cerf*.

PIERRE DE GASPARD ANTONIO. Bézoard artificiel où entrait de l'or, de l'ambre gris, etc., inventé par un médecin portugais de ce nom. (Voy. Labat, *Nouv. relat. de l'Afrique occid.*, II, 100).

PIERRE GEMME. Voy. *Pierres* (V, 308).
— DE GLACE. C'est le *Sulfate de Chaux* cristallisé (voy. II, 28).

PIERRE DE GOA. Bézoard factice, dépourvu de couches par conséquent, où entre le bois de couleuvre, et célèbre dans l'Inde contre les morsures des serpens. Voy. *Pierre de serpent*.

PIERRE DE HACHE. Voy. l'article *Jade*.
— D'HARACZI. Synonyme arabe de *Pierre de Fiel de Bœuf*, suivant Lémery.
— D'HÉLIOTROPE. Pierre verte, veinée de rouge (espèce de quartz-agathe) que Lémery (*Dict.*, etc., 412) dit bonne contre la diarrhée, les hémorrhagies, les venins, la pierre, etc.
— HÉMATITE. *Oxyde rouge de Fer natif* (III, 229).
— D'HÉRACLÉE. Ancien synonyme de *Pierre d'Aimant*.
— D'HIBERNIE ou Ardoise d'Irlande. Substance argileuse que Dale a vantée contre les hémorrhagies passives, les contusions, etc. V. *Pierre d'Irlande*.

PIERRE D'HIRONDELLE, *Lapis chelidonius*. Petits cailloux siliceux qui se trouvent dans le lit de certains torrens et qu'on a cru venir du nid et même de l'estomac des *hirondelles* (voy. III, 514). C'est aussi un synonyme de *pierre de chélidoine* et de *pierre de Sassénage*. V. *Pierre à l'œil*.

PIERRE HYSTÉRIQUE. Pierre noire de la Nouvelle-Espagne, bonne contre l'hystérie, selon Lémery (*Dict.*, 478), appliquée sur l'ombilic. Voy. aussi *Hysterolithos* (III, 581).
— INFERNALE. *Nitrate d'Argent fondu* (voy. I, 405). Fallope avait aussi donné ce nom à un composé particulier où entrait le muriate d'ammoniaque.
— D'IRLANDE. Espèce d'*Ardoise* tendre et styptique dont on se sert, dit Lémery (*Dict.*, etc., 72), comme hæmostatique. Voy. *Pierre d'Hybernie*.

Pierre a Jésus. Nom du *Mica* et du *Sulfate de Chaux* cristallisé.

Pierre judaïque ou Pierre de Judée. Pointes d'*oursins* fossiles trouvées d'abord dans la Palestine, et jadis usitées contre la strangurie. Galien dit avoir expérimenté l'inefficacité de cette prétendue pierre contre les calculs de la vessie, et son utilité contre celle des reins.

Pierre de lait. Voy. *Morochtus* (IV, 462).
— de lamantin. Synonyme de *Pierre de Vache marine.*
— de limace. Rudiment de la coquille de ce Mollusque (IV, 117).
lumineuse. Voy. *Pierre de Bologne.*

Pierre lydienne. Synonyme de *pierre d'aimant* et surtout de *pierre de touche*, employé quelquefois jadis au figuré dans cette dernière acception par des auteurs de matières médicales, comme dans les cinq thèses suivantes soutenues sous la présidence de C.-A. de Bergen : *De lapide lydio medicamentorum bonæ notæ regni mineralis :* Resp. C.-E. Brumbey ; Francfort-sur-l'Oder, 1742, in-4 ; *De lapide lydio medicamentorum bonæ notæ regni vegetabilis, quoad radices, ligna, cortices, herbasque :* Resp. J.-A. Wessel; ibid., 1744, in-4 ; *De lapide lydio medicamentorum bonæ notæ vegetabilis, quoad fructus, semina, resinas et gummosa concreta :* Resp. C.-A. Oehme; ibid., 1745, in-4. ; *De lapide lydio medicamentorum bonæ notæ regni animalis :* Resp. J.-G. Rammelsberg ; ibid., 1746, in-4 ; *De lapide lydio medicamentorum bonæ notæ regni vegetabilis, quoad succos concretos, balsama et integras plantas :* Resp. J. Reddel ; ibid., 1746, in-4.

Pierre de lynx. Ancien nom du *Succin*, supposé, dit Dioscoride, n'être que de l'urine de lynx changée en pierre. On l'a quelquefois donné, à tort, à la *Bélemnite.*
— magnétique. Synonyme de *Pierre d'Aimant.*
— de malaca. Bézoard de porc-épic, *Hystrix cristata*, L. (III, 581).
— de manganèse. C'est l'*Oxyde noir de Manganèse.*
— de matrice. Voy. *Hysterolithos* (III, 581).
— de memphis. *Sardoine* d'Arabie opaque, jadis usitée.
— de merlan. Voy. *Gadus Merlangus*, L. (III, 318).
— a mouche. *Arsenic natif.*
— néphrétique, *Lapis Nephreticus.* Nom officinal du *Jade néphrite* (III, 668).
— noire. Synonyme d'*Ampelites* (I, 259).

Pierre a l'œil. Petites pierres lenticulaires, lisses, polies, d'un gris blanchâtre, qu'on trouve dans le sable de la mer des Antilles et que Labat dit usitées pour chasser les ordures des yeux (*Nouveau Voyage*, VI, 171). Elles ont paru à l'un de nous l'opercule d'une nérite. Ce sont probablement les *pierres d'hirondelle* et de *chélidoine* des auteurs. Voy. aussi *Pierre de dauphin.*

Pierre des oiseaux. Voy. *Pierre alectoire*, *Pierre d'Hirondelle*, etc.
— d'onyx. Voy. *Onyx* (V, 44).
— ophthalmique. Voy. *Pierre divine.*
— orientale. Voy. *Cervus Elaphus*, L. (II, 190) et *Pierre de Serpent.*
— ossifrage ou des os rompus. Synonyme d'*Osteocolla* (V, 114).
— d'outremer. C'est le *Lapis Lazuli.*
— oxypètre. Voy. *Pierre acide.*

PIERRE DE PERCHE. Voy. *Perca fluviatilis*, L., et *Pierres des Poissons* à l'art. *Pierres* (V, 309).

— DE PÉRIGORD. Voy. *Lapis Petrocorius* (IV, 41). D'après le *Dict. des sc. nat.*, c'est une mine de *Manganèse*.

— PESANTE. C'est le *Sulfate de Barite* (voy. I. 552).

— DE PETITE VÉROLE. Voy. *Lapis variolæ* (IV. 41).

PIERRE PHILOSOPHALE. Synonyme d'alchimie. Art prétendu de la transmutation des métaux et surtout de faire de l'or.

PIERRE PHOSPHORIQUE. Le *Sulfate de Barite*, le *Fluate de Chaux*, etc., ont reçu ce nom.

—. PHRYGIENNE. Espèce d'alun. Voy. *Lapis phrygius* (IV, 41).

— DES PIERRES. C'est le *Saphir* dans Lémery.

— — PRÉCIEUSES. Un des noms de l'*Opale*.

— A PLATRE. Nom vulgaire d'une variété amorphe de *Sulfate de Chaux* (II, 28).

— DE POISSON. Voy. l'art. *Pierres* (V, 309).

— PONCE Voy. *Pumex*.

— DE PORC. Voy. *Lapis porcinus* (IV, 41) et l'art. *Bézoard* (I, 593).

— PRÉCIEUSE. Voy. *Pierres* (V, 308).

— DE PRUNELLE. Ancien nom du *Nitrate de Potasse* fondu.

— A RATS. *Carbonate de Barite*, usité natif comme poison.

— DES REINS. Voy. *Pierres*(V, 308).

— DES RÉMOULEURS. Voy. *Pierre à aiguiser*.

— DES ROMPUS. Ancien synonyme d'*Osteocolla*.

— DE SAMOS ou SAMIENNE. Voy. *Lapis samius* (IV, 41). C'est, dans le *Dict. des sc. nat.*, un synonyme de *Pierre hæmatite*.

— DE SANG. Voy. *Lapis sanguinalis* (IV, 41).

PIERRE DE SANGLIER. Voy. *Pierre de porc*, I, 593. Pallas (*Voyage*, I, 684) dit que la pierre de la vessie du sanglier est plus chère que celle de *bielouga* dont elle a les vertus *et nombre d'autres*.

PIERRE SANGUINE. Synonyme de *Pierre hœmatite*.

— DE SARCOPHAGE. Synonyme de *Pierre d'Asso*.

— DE SASSENAGE. Voy. *Lapis sassenagensis* (IV, 41) et *Pierre d'Hirondelle*.

PIERRE DE SERPENT. Diverses concrétions, qu'on supposait provenir de la tête des serpens et propres à guérir leur morsure, ont reçu dans l'Inde ce nom, ainsi que celui de *pierre orientale* (voy. aussi *pierre de cobra*). M. J. Davy, médecin à Ceylan, qui en a analysé trois, a vu que l'une d'elles n'était formée que d'os calcinés (voy. *Cervus Elaphus*, L., II, 190); que l'autre était un mélange de carbonate de chaux et de matière végétale colorante, et la 3e une espèce de bézoard (*Journ. de pharm.*, IX, 162). Leur succès apparent tient à ce que de onze espèces de serpens réputés venimeux par les indigènes, il n'y en a que trois qui le soient réellement (*Journ. univ. des sc. méd.*, X, 382; extrait du *Philos. mag.*, février, 1818). Grosier les dit usitées au Tonquin (*Descr. de la Chine*, I, 305). M. J. Meare a vu à Richmond en Virginie, la pierre de serpent être sans utilité contre l'hydrophobie (*Journ. univ. des sc. méd.*, XVII, 325). Voyez aussi dans les *Philos. trans.* (1665, p. 102) un mémoire de P. Vernati.

PIERRE SERPENTINE. Voy. *Serpentine*.

— SOLAIRE. Ancien nom d'un *Talc* jaune.

— DE SOUDE. C'est la *Soude* impure du commerce.

Pierre spéculaire. Voy. *Lapis specularis* (IV, 41).
— de Syrie. Synonyme de *Pierre judaïque*.
— de tanche. Voy. *Cyprinus Tinca*, L. (II, 572).
— de Thrace. Nom du *Charbon de terre* dans Dioscoride.
— de Tibur ou de Tivoli. Voy. *Pierre de Bains*.

Pierre de tiburon. On la croit la même que l'*Os Manati*, et distincte de l'os de la caisse du tympan de la baleine. Monard dit que cette pierre des Indes orientales est regardée comme anti-néphrétique (*Drogues*, 89).

Pierre de la Tolfa. Voy. *Pierre d'Asso*.

Pierre du tombeau de saint Marcel. D'après un ancien usage dont parle Grégoire de Tours, on râclait cette pierre, et sa poussière, avalée dans un verre d'eau, passait pour un puissant remède contre plusieurs maladies, et même pour un antidote (Dulaure, *Hist. de Paris*, I, 187).

Pierre de tonnerre. Lémery, donne ce nom, et ceux de *pierre à feu* et *pierre d'arquebusade*, à une pyrite dure, qu'on trouve, dit-il, dans divers pays, et qui, appliquée à l'extérieur, est détersive, astringente, dessiccative, digestive et résolutive. Voyez aussi *pierre de foudre*

Pierre de touche. Voy. *Pierre lydienne*.
— de vache marine. C'est l'*Os Manati*. Voy. *Trichecus Manatus*, L.
— de variole. Voy. *Lapis Variolæ* (IV, 41).
— verte. C'est le *Jade néphrite* (voy. III, 668).

Pierre (Saint-), en Italie. Voy. *San Pietro* (V, 311).

Pierre (St-), en Dauphiné. Carrère (*Cat.*, etc., 484) dit ignorer la situation de la source minérale qu'on y indique.

Pierre-le-vieux (St). Village de France près le Malzieu, dans le Gévaudan, où Carrère (*Cat.*, etc., 490) dit qu'il existe une source d'eau minérale froide.

PIERRES, *petræ* ou *lapides* des Latins, πετροι des Grecs. Substances minérales caractérisées par leur dureté, leur incombustibilité, l'absence de tout éclat métallique, mais dont la composition varie extrêmement, et parmi lesquelles on compte des sels, des oxydes et enfin de simples mélanges ou des combinaisons terreuses. Les plus rares, les plus dures, celles qui peuvent acquérir le plus d'éclat par le poli, telles que le diamant, l'émeraude, le rubis, le grenat, l'hyacinthe, le saphir, la sardoine, l'améthyste, la topaze, etc., sont communément désignées sous les noms de *pierres précieuses*, *pierres gemmes*, *pierres fines*. Un grand nombre de ces divers composés ou agrégats, étaient jadis fort usités en médecine, comme on peut le voir par plusieurs des articles précédens; mais outre que la plupart sont aujourd'hui abandonnés, ils n'offrent rien de commun qui puisse fournir à des notions générales sur leur histoire thérapeutique : voyez donc chacun de ces corps à son rang alphabétique. Par analogie, on

a donné le nom de *pierres* en pathologie aux concrétions et quelquefois aux ossifications morbides, notamment aux calculs de la vessie. Voy. *Bézoards* (I, 591). On a enfin nommé en général *pierres de poissons* ou mieux *pierres de la tête des poissons*, des corps pierreux suspendus, dit Cuvier (notes du livre IX de la traduction de Pline de M. Grandsagne, VII, 165), dans le liquide gélatineux que renferme le labyrinthe membraneux de l'oreille de ces animaux : ces corps, au moins l'un d'eux, sont surtout très-grands dans la sciène.

Encelius (C.). *De re metallic. et lapid. et gemmis.* Francof., 1551, in-8. — Albero de Morales (G.). *De las virtudes y propriedades maravillosas de las piedras preciosas.* Madrid, 1605, in 8. — Boetius de Boodt (A.). *Hist. gemmarum et lapid.* Lugduni, 1647, in 8. — Grimm (H.-N.). *De quibusdam lapidibus medicinalibus qui inter Lusitanos, Cingalenses et Malabaros in usu sunt* (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. II, A. 1. 1682, p. 364). — Camerarius (R.-J.). *Diss. de lapidum figuratorum usu medico.* Tubingue, 1720, in-4.

PIERRECLOS. Village du Mâconnais où M. F.-L. de Lamartine, à qui on doit des recherches sur les eaux de cette province (*Compte rendu des travaux de la soc. d'agric. sc., et belles-l. de Mâcon*, pendant l'année 1824, p. 70) indique une source ferrugineuse sulfurée froide qui sourd d'un puits peu profond. Cette eau lui a offert par pinte : gaz hydrogène sulfuré, et fer dissous par ce gaz, 4 grains; carbonate de chaux et de magnésie, 5; sable, 1 1/2; sous carbonate de soude, nitrate de potasse, muriate de soude, très-peu de sulfate de potasse et de matière extractive, ensemble 5 1/2. Il pense qu'elle pourrait être utile dans les maladies de la peau, l'atonie de l'estomac et les affections dépendantes d'une transpiration imparfaite; et ajoute que quelques personnes des environs en ont fait usage dans des maladies chroniques.

PIERROT. Nom vulgaire du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.

PIETRA. G. Santi, dans le 2e volume de ses Voyages dans le Siennois (p. 329 de l'édition originale) parle d'une eau minérale froide récemment découverte alors à un mille de la ferme de Pietra, près d'Asinalunga, et qu'on croyait suspecte. Elle lui a offert à l'analyse: beaucoup d'acide carbonique libre et du carbonate de chaux, du muriate de soude, un peu de carbonate de fer et de muriate de chaux, très-peu de sulfate de soude. Ayant cru devoir la recommander comme puissamment apéritive et tonique, très-utile aux habitans de la Valdichiana qui vivent dans un air épais et humide, sont sujets, dit-il, au relâchement de la fibre et à l'épaississement des humeurs; il a vu bientôt leur réputation s'établir et les meilleurs effets résulter de leur usage, sur lequel il ne donne d'ailleurs aucun autre renseignement.

PIETRA MALA. Voy. *Acqua buja* (I, 65).

— POMICE. Nom italien de la pierre ponce. Voy. *Pumex*.

PIETRAPOLLA. Monticule de l'île de Corse, à 23 lieues de Bastia, renommé par ses sources thermales sulfureuses, fort en vogue dans le pays, omises pourtant dans tous nos ouvrages sur les eaux minérales.

Son nom est formé de deux mots italiens qui signifient *pierre-source*. Ces eaux, connues aussi sous le nom d'eaux de *Fiumorbo*, canton des plus sauvages dans lequel elles sont situées, paraissent être fort efficaces contre les maladies cutanées, les ulcères, même syphilitiques, les douleurs rhumatismales, les paralysies, les contractures, les tumeurs blanches, les engorgemens du système glandulaire et des organes parenchymateux, les maladies des yeux, les fièvres lentes, etc.; mais les habitans en font usage aussi dans d'autres affections où elles sont moins bien indiquées. Plusieurs observations en leur faveur sont citées par MM. Vacher et Castagnoux (*Analyse* des eaux min. chaudes de Pietrapolla, dites de Fiumorbo en l'île de Corse, *Rec. de mém. de méd., chir. et pharm. mil.*, VIII, 1). Au rapport des auteurs d'un *Voyage aux eaux de Pietrapolla*, inséré dans la Revue Encyclopédique (XXXVII, 604), ainsi que de M. A. Vanucci qui a présenté en 1828 à l'Acad. roy. de médecine un bon mémoire sur les eaux de la Corse, ces sources, qu'on reconnaît de loin aux vapeurs qui s'en exhalent, sortent à différentes hauteurs du monticule de Pietrapolla, situé au bas de la montagne de Prunelli et se perdent dans la rivière d'Abbatesco. L'une d'elles, qui est à 44 172° R. et sort par un fort jet horizontal, alimente deux grands bassins en maçonnerie, construits à ciel ouvert, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, et pouvant contenir chacun 24 personnes à la fois. Quoique restaurés depuis peu, on n'y est garanti du soleil et de la pluie que par un dais en feuillage, soutenu par des traverses trop basses pour qu'on puisse se tenir debout sur le gradin qui règne alentour. Du reste pour 3 francs on peut louer une *tente* pour la nuit, et un *frascato*, tonnelle en feuillage qui sert d'abri contre la chaleur du jour; mais il faut s'être pourvu de tout ce dont on peut d'ailleurs avoir besoin pendant l'usage des bains. M. Grimaldi, inspecteur de ces eaux (*Rapports* manuscrits de 1824 à 1827) observe que les tentes sont beaucoup trop éloignées des bains, ce qui expose à des accidens, car la température de ces bains est si élevée qu'au bout de 12 ou 15 minutes on est contraint d'en sortir en toute hâte, le visage ruisselant de sueur, pour aller transpirer dans une couverture, sous la tente. Des vestiges d'anciens monumens attestent qu'ils n'ont pas toujours été aussi négligés. Cela n'empêche pas, au rapport de M. Grimaldi, que 600 personnes en 1824 et 800 en 1825 n'aient visité ces bains. Quant à la rétribution, elle n'est, dit-on, pour toute la saison que de 3 sols par baigneur, qu'on paie aux entrepreneurs du nettoyage des bassins. Des troupes de ligne, envoyées de Prunelli, sont postées dans les environs, et servent à maintenir l'ordre pendant la saison des bains, qui ne comprend que les mois de mai et de juin, le *mauvais air* envahissant plus tard le site de Pietrapolla.

D'autres sources voisines forment de petites flaques vaseuses, dont une remplit un bassin taillé dans le roc, pouvant contenir 4 ou 5 personnes, et fort recherché des dames qui s'en partagent la jouissance à différentes heures du jour. Une autre source qui coule le long de l'escarpement du côté de la rivière, est surtout utilisée en douches, au moyen de roseaux creux ou de tubes de fer-blanc, pour ceux qui sont affectés de tumeurs, de plaies ou de douleurs locales. A quelques pas de là, un autre jet, aussi abondant que celui des grands bassins, et d'une eau plus chaude encore, s'écoule inutilement dans le lit de la rivière. Enfin sur un plateau situé au sommet d'un petit rocher se trouve un marais de quelques arpens, formé par d'autres sources moins chaudes : un propriétaire d'Isolaccio y faisait bâtir en 1827 une maison et des bains, se proposant d'ailleurs d'assainir ce lieu en desséchant le marais par des tranchées.

D'après MM. Vacher et Castagnoux, les sources principales sont au nombre de cinq, savoir : 1° la *Source des bains*, à laquelle ils donnent 45° 1/2 R., et qui fournit 40 pintes d'eau par minute; 2° *il Pozzo spiritato,* source moins abondante mais aussi chaude, inusitée; si ce n'est, disent-ils, *par des idiots qui se persuadent qu'elle donne de l'esprit ;* 3° la *Fessa*, qui a un degré de moins et est la plus employée en boisson ; 4° la *Source des enfans ;* 5° le *Petit bassin ;* 6° l'*Occhiara*, particulièrement renommée pour les maux d'yeux. L'analyse qu'ils ont faite à Bastia, en 1777, de la première, la plus abondante de toutes, et dont l'eau claire, onctueuse, est d'une odeur hydrosulfureuse assez fugace, ne dépose point de soufre, mais des flocons gélatineux blanchâtres et une mousse verte, leur a fourni à l'évaporation 3 grains 1/8 de résidu par livre, formés de : sel marin, 1 gr. ; alcali minéral, 1/2 gr.; matière grasse, 1/2; terre absorbante, 1/5; sélénite, 1/2; terre vitrifiable, 1/3; soufre, quantité inappréciable. Ces auteurs pensent que la matière grasse constitue avec l'alcali minéral une substance savonneuse à laquelle l'eau doit son caractère onctueux, et que le soufre est uni à une terre calcaire, de la décomposition de laquelle résulte la sélénite. En résumé, ces eaux, d'après M. Vanucci, et d'après M. Thiriaux, auteur d'une thèse sur les eaux de *Guagno* (voy. ce mot au Supplément), diffèrent peu de celles de Guagno ou de Vico.

PIETRO (San). Source minérale d'Italie, non loin d'Abano, un peu moins saline que cette dernière, et dont l'eau, à peine légèrement sulfureuse, dépose, dit Montaigne (*Journ. de voyage*, I, 214), un sédiment rougeâtre.

PIETRUSKE. Nom polonais de l'*Apium Petroselinum*, L.

PIETRUSZKA GORNA. Nom polonais du *Selinum Oreoselinum*, Roth.

PIEVE FOSCIANA, à 21 lieues au sud de Modène. Valentin (*Voyage médical en Italie*, 2e éd., p. 342, Paris, 1826, in-8) y indique une source minérale tiède (24° R.), contenant des sels et du gaz hydrogène sulfuré.

Pig. Nom anglais du cochon, *Sus Scrofa*, L.

Pig-nut. Nom anglais du terre-noix, *Bunium Bulbocastanum*, L. (I, 687).

Pigam. Nom hébreu de la *Rue*.

Pigamon. Un des noms du *Thalictrum flavum*, L.

Pigamum. Synonyme de *Peganum*, nom de la rue dans Dioscoride.

Pigaza. Nom espagnol de la pie, *Corvus Pica*, L.

Pigeon sauvage. C'est l'*OEnas* de Lémery. Voy. ce mot (V, 13).

Pigeons. Genre d'oiseaux de l'ordre des Gallinacés. Voy. *Columba* (II, 369).

Pigeoun, Pigeoun favas. Noms du pigeon et du ramier en Provence. Voy. *Columba*.

Piger. Nom bali, javanais et malais du borax ou *Sous-Borate de Soude*.

Pigment. Boisson dans laquelle entraient du vin, du miel et différentes épices, jadis usitée en Angleterre.

Pigmentaria. Un des noms du rocou, *Bixa Orellana*, L. (I, 609).

Pigmentum indicum. Un des noms de l'indigo, *Indigofera tinctoria*, L.

— urucu. Un des noms du rocou, *Bixa Orellana*, L. (I, 609).

Pigna. Nom d'une espèce d'ananas, *Bromelia Pigna*, Perottet, à Manille (I, 672).

PIGNA. Ville du comté de Nice (province de San-Remo), à un quart de lieue de laquelle, dans une vallée, et près du lac nommé *Lago Pigo*, est une source d'eau sulfureuse froide, dans laquelle M. Fodéré a jadis reconnu l'existence du soufre, qui s'en dépose d'ailleurs abondamment, du muriate de soude, du carbonate de chaux et de la silice. D'après la longue expérience de M. le docteur J.-B. Grille, à qui nous devons ces renseignemens, cette eau, légèrement purgative et apéritive, est fort utile en boisson, en lotions et en bains dans les maladies de la peau, la gale et les dartres surtout, ainsi que dans les engorgemens des viscères, les rhumatismes chroniques, et en général les affections glandulaires et lymphatiques, même celles de la poitrine, après que les symptômes inflammatoires ont été combattus. Aucun établissement n'existe à Pigna.

Pignada. Nom du pin pignon, ou pignon doux, *Pinus Pinea*, L., en Gascogne, etc. On l'appelle *Pigne* dans quelques localités.

Pignatoxaris. Nom du *Veratrum album*, L., dans Dioscoride.

Pignerolle. Un des noms de la chausse-trape, *Centaurea Calcitrapa*, L. (II, 172).

Pigne, Pignet. Noms du *Pinus Pinea*, L.

Pignon. Fruit du *Pinus Pinea*, L.

— des Barbades. *Jatropha Curcas*, L. (III, 614).

— de Barbarie. Le vrai est le ricin, *Ricinus communis*, L. Cependant on désigne plus volontiers sous ce nom le fruit du *Jatropha Curcas*, L. (III, 614).

— d'Inde. Fruit du *Jatropha Curcas*, L. (III, 614).

— — (Grand). Fruit du *Jatropha Curcas*, L. (III, 614).

— — (Petit). Fruit du *Croton Tiglium*, L. (II, 477).

— doux. Fruit du *Pinus Pinea*, L.

— de Malacca. Nom de la semence du ben, *Moringa Nux Ben*, Desf., dans quelques auteurs.

Pigouil. Nom péruvien du *Festuca quadridentata*, Kunth (III, 249).

Pigozo. Un des noms italiens du pic vert, *Picus viridis*, L., suivant Aldrovande.
Pigra. Nom du *Parus pendulinus*, L., dans plusieurs endroits de la Crau.
Pigrolier. Un des noms du pic vert, *Picus viridis*, L., dans les Deux-Sèvres.
Piguaja. Un des noms brésiliens de l'*Ipécacuanha*.
Pigwa. Nom polonais du coignassier, *Cydonia communis*, Poir.
Pih. Nom persan de la *Graisse*.
Pihiguao. Synonyme de *Piriguao* et de *Pirijao*.
Piil. Nom danois du saule blanc, *Salix alba*, L.
Pikes jaw bone. Nom anglais des mâchoires de brochet, *Esox Lucius*, L.
Pikilis. Nom grec du chardonneret, *Fringilla Carduelis*. L.
Pikis. Nom du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., au Kamtschatka.
Pil. Nom suédois du saule blanc, *Salix alba*, L.
— Nom hébreu de l'éléphant, *Elephas indicus*, Cuv. (III, 67).
Pila marina. Nom latin de la pelotte de mer, *Ægagropile marine* (I, 83 et II, 382).
Pilæ damarum s. rupicaprarum. Synonymes latins de *Bézoard d'Allemagne* (I, 592).
Pilat. Variété d'orge, *Hordeum vulgare*, L. (III, 527).
Pilau. Un des noms malabares du jacquier, *Artocarpus integrifolia*, L.F. (I, 455).
Pilaw. Préparation alimentaire du *Riz* chez les Turcs.
Pile galvanique ou Pile de Volta. Voy. *Galvanisme* (III, 329).
— wort. Nom anglais de la petite chélidoine, *Ranunculus Ficaria*, L.
Pileste. Un des noms de l'arum, *Arum maculatum*, L. (I, 458).
Pilga. Nom hébreu du raifort, *Cochlearia Armoracia*, L. (I, 336).
Pili. Nom sanscrit du paon, *Pavo cristatus*, L., suivant Paulin de St-Barthélemy.
Pilia dugukaila. Nom tellingou du *Stizolobium pruriens*, Pers.
Piliet. Variété de l'orge, *Hordeum vulgare*, L. (III, 527).

Piligpoc, Pilipoc. Liane épineuse des Philippines, dont la racine amère, blanche, à odeur de persil, est indiquée comme résistant aux venins et guérissant les blessures empoisonnées; la dose est d'un gros à un gros et demi. Il y en a 4 variétés, dont celle de montagne est la plus estimée (*Trans. phil. abr.*, I, p. 131).

Pilingre. Nom que porte, en Anjou, le *Polygonum Persicaria*, L.

Pillabilcum. Sorte de fougère du Chili, indéterminée, dont la décoction est apéritive et employée dans le pays contre les obstructions, surtout contre celles de l'estomac (Feuillée, *Voyage*, II, 753).

Pillenmehl. Un des noms allemands de la poudre de *Lycopode*.
Pillolet. Un des noms du serpolet, *Thymus Serpyllum*, L.
Pillorilla. Un des noms du *Ricin* au Chili.
Pilon. Un des noms de l'arum, *Arum maculatum*, L. (I, 458).
Piloriot. Nom du loriot, *Oriolus Galbula*, L., dans quelques départemens.
Piloris. Nom latin du rat musqué, *Mus zibeticus*, Gm. (IV, 519).
Pilosella. Nom espagnol et portugais de l'*Hieracium Pilosella*, L. (III, 492).
Piloselle. *Hieracium Pilosella*, L. (III, 492). On donne parfois le même nom au pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L. (III, 389).
Pilote. Espèce de poisson. Voy. *Centronotus conductor*, Lacép. (II, 175).
Pilulaire. Un des noms du *Scarabæus stercorarius*, L., espèce d'insecte.

PILULES, *Pilulæ*; de *pila*, balle à jouer, parce qu'elles ont la forme de petites balles. C'est un médicament presque solide, rond, composé, et qu'on avale sans le laisser séjourner dans la bouche, ce qui exige qu'il ait assez de consistance pour en pouvoir opérer la déglutition, de sorte qu'on ne peut l'administrer aux enfans, et à certaines personnes à gosier étroit, ou dont la déglutition est empêchée par quel-

ques circonstances naturelles ou morbides, comme dans l'état comateux, etc. Il faut prendre garde en avalant les pilules de les faire passer dans la trachée, ainsi qu'on en a vu quelques exemples; on les prend dans de la soupe, des confitures, du jus de pruneau, du pain à chanter, etc., si on ne peut pas les avaler *sèches*.

Les pilules sont composées de poudres, d'extraits, de conserves, de sels, d'oxydes métalliques, de savon, etc., incorporés dans du sirop, du miel, de l'huile, du mucilage gommeux, etc., pour leur donner la consistance qu'elles doivent avoir; on les roule alors entre les doigts, après avoir divisé la masse pilulaire, qui se prépare dans un mortier avec beaucoup de soin, et suivant les règles prescrites dans les traités de pharmacie (voy. *Dict. des drogues*, IV, 192), à l'aide d'un instrument appelé *pilulier*. Leur poids ordinaire est de trois grains; mais il y en a de 4 et de 5, comme il y en a d'un grain, d'un demi-grain, etc. : au-dessous de ce poids on les prend dans un liquide, parce qu'elles pourraient s'arrêter dans quelques replis de la bouche et s'y nicher. Elles prennent le nom de *bols* lorsqu'elles ont plus de 5 grains et qu'elles sont de consistance plus molle. Pour empêcher les pilules d'adhérer les unes aux autres, en déguiser la couleur, etc., et les rendre moins désagréables, aux yeux du moins, etc., on les roule dans de la poudre de réglisse, de guimauve, etc. : celle de lycopode qui n'adhère ni ne se mouille, est la plus convenable. Parfois on les argente, ou même on les dore, d'où est venu le proverbe de *dorer la pilule*; mais on pratique rarement ce dernier mode, qui n'est exécutable que lorsqu'il n'y a pas de mercure dans la masse pilulaire, sans quoi ce métal s'amalgamerait avec l'or et le blanchirait; de même qu'il ne faut pas argenter celles où il y a du soufre, parce que ce corps inflammable les noircit.

Les pilules ont l'avantage extrême de permettre de donner les médicamens les plus désagréables sans qu'on en sente la saveur ni l'odeur, ce qui est d'un grand prix pour la plupart des malades; on introduit sous cette forme des substances qu'on ne pourrait réellement administrer sous aucune autre; de plus, leur mode d'opérer est plus certain que celui des décoctions, infusions, etc., même que celui des médicamens en poudre, outre qu'il y en a qu'on ne peut donner que sous cette forme, telles que les substances insolubles, etc. Elles sont plus long-temps en contact avec l'estomac ou les intestins que toute autre préparation, surtout si elles ont un peu de consistance, ce à quoi il est toujours nécessaire d'avoir égard en les préparant; cependant il ne faudrait pas que cette consistance fût extrême, car dans ce cas elles passent *debout* et sont rendues entières par les selles, comme cela a lieu dans quelques affections telles que les diarrhées lientériques, la

débilité des voies digestives, etc. Cela arrive surtout aux pilules où il entre des préparations ferrugineuses, qui durcissent au point qu'on les croit inattaquables par l'action des parois de l'estomac ; aussi a-t-on conseillé de constater leur consistance avant de les donner et de les ramollir au besoin, ainsi qu'on le fait pour toutes les pilules trop anciennes, après avoir vérifié si elles ne sont pas détériorées.

On prescrit surtout les pilules dans les maladies chroniques, les obstructions, les engorgemens, etc. et autres maladies non fébriles ; on les compose particulièrement de médicamens énergiques et qui agissent sous un petit volume. C'est une préparation très-fréquemment et très-utilement employée ; on s'en sert notamment pour purger, et surtout de celles où entre l'aloës, qu'on appelle *pilules gourmandes*, *pilules de Frank*, *pilules ante-cibum*, *pilules de Clérambourg*, etc., parce que cette substance, n'agissant qu'au bout de 6 à 8 heures, peut se prendre le soir en se couchant. L'opium, l'asa fœtida, le savon, etc., de même aussi que le musc, les résines, les gommes-résines, etc., se donnent aussi très-souvent en pilules.

Le nombre des pilules officinales est aujourd'hui beaucoup réduit, mais celui des magistrales est plutôt augmenté que diminué ; parmi les premières on compte encore les *pilules de cynoglosse*, celles de *Bontius*, de *Bacher*, de *Fuller*, de *Méglin*, de *Morton*, etc., etc. (Voy. du reste l'article *Pilules* du *Dict. des drogues*, IV, 192).

Pilules perpétuelles, *Pilulæ perpetuæ*, s. *æternæ*. Voy. *Antimoine* (I, 340).

Pim-lam. Nom chinois de l'*Areca Catechu*, L. (I, 393).

Pimart ou Pieumart. Noms du pic vert, *Picus viridis*, L.

Pimela (et non *Pimelea*) oleosa, Lour. (*Amyris oleosa*, Lam.). Arbre de la Cochinchine, de l'Inde, etc., où il est nommé *Nanaris* (Rumphius, *Amb.*, II, *c.* 2, t. 54), de la famille des Térébinthacées ; il exsude de son écorce une huile essentielle abondante, odorante, suave, jaunâtre, poisseuse, transparente, quelquefois mêlée à des matières résineuses ou gommo-résineuses dont on la sépare par la pression ; elle s'épaissit avec le temps. Cette huile est très-inflammable ; mise sur la peau elle la rougit et l'enflamme ; les femmes s'en servent pour parfumer leurs cheveux ; on l'emploie comme vulnéraire et résolutive dans le traitement des plaies. Fraîche, elle sert de vernis ; lorsqu'elle est épaissie, on la mêle à de la chaux et des étoupes pour en faire une sorte de poix, employée pour calfater les navires, sous le nom de *damar*, qu'il ne faut pas confondre avec la résine *dammar*. L'huile de nanaris est si abondante qu'elle se répand au pied de l'arbre, et qu'elle communique à la terre environnante une odeur ambrée, qui a fait croire que l'ambre était produit par ce mélange. Les fruits de cet arbre sont sucrés (Loureiro, *Cochinch.*, 496).

Pimelodus. Voy. *Silurus Bagre*, L.

PIMENT. *Capsicum annuum*, L. (II, 81).
— DES ABEILLES. *Melissa officinalis*, L. (IV, 295).
— DES ANGLAIS. *Myrtus Pimenta*, L. (IV, 557).
— AQUATIQUE. *Myrica Gale*, L. (IV, 531).
— BRULANT. *Polygonum Persicaria*, L.
— ENRAGÉ. *Capsicum minimum*, Mill. (II, 83).
— (Faux). *Solanum Pseudo-Capsicum*, L.
— (Grand). *Myrtus Pimenta*, L. (IV, 557).
— DE LA JAMAÏQUE. *Myrtus Pimenta*, L. (IV. 557).
— DES JARDINS. *Capsicum annuum*, L.
— DES MARAIS. *Myrica Gale*, L.
— DE MOSAMBIQUE. *Capsicum luteum*, Lam. (II, 83).
— DES MOUCHES. *Melissa officinalis*, L.
— ROYAL. *Myrica Gale*, L. (IV, 531).
— DES RUCHES. *Melissa officinalis*, L. (IV, 295).
PIMENTA. Nom portugais du poivre noir, *Piper nigrum*, L., et nom anglais du *Myrtus Pimenta*, L.
— RABUTA. Un des noms portugais des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.
PIMENTAO DE INDIA. Nom portugais du *Capsicum annuum*, L.
PIMENTINE. Synonyme de *Capsicine* (voy. II, 81).

PIMENTO, PIMENTUM. Noms officinaux du *Myrtus Pimenta*, L. On appelle *pimentade* aux Antilles un mélange de feuilles du *Capsicum annuum*, L., de suc de citron et de sel, employé comme condiment des alimens fades dont tous les pays chauds maritimes abondent, tels que poissons, tortues, coquillages, fruits, etc.

PIMIENTA. Nom espagnol du poivre noir, *Piper nigrum*, L.
— DE INDIAS. Nom espagnol du *Capsicum annuum*, L.
— DE TABASCO. Un des noms espagnols du *Myrtus Pimenta*, L.
PIMOUCHE. Nom de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L. (IV, 141), en Anjou.
PIMPANELO. Nom de la *Pivoine* en Languedoc.
PIMPERNEAU. Nom d'une variété d'*Anguille* de la Basse-Seine, à teinte brunâtre.
PIMPERNELLA, PIMPERNELLE. Noms suédois et hollandais du *Poterium Sanguisorba*, L.
PIMPERNUESSCHEN. Un des noms allemands de la *Pistache*.
PIMPINELLA. Nom espagnol, italien et portugais du *Poterium Sanguisorba*, L.

PIMPINELLA. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la Pentandrie Digynie. *P. Anisum*, L. : voy. *Anisum officinale*, Mœnch (I, 309). *P. magna*, L., grande boucage, bouquetine. Cette espèce croît dans les bois humides de l'Europe, et porte des fleurs blanches, roses dans une variété alpine; sa racine est noirâtre, étant fraîche, contient un suc bleu qui se communique à l'alcool. Analysée par Bley, cette racine excitante, employée dans l'art vétérinaire, lui a offert une composition analogue à celle de l'espèce suivante. Elle entrait dans l'*eau générale*, le *sirop de guimauve composé*, celui de *grande consoude*, la *poudre d'arum*, etc. Matthiole dit qu'on observe sur ses racines une sorte de kermès qui donne une belle couleur rouge (*Comment.*, 387). *P. Saxifraga*, L., petite boucage, persil de bouc. Rien n'est plus commun sur les pelouses sèches, pierreuses, le long des chemins, etc., que cette Ombellifère qui fleurit à l'automne ; sa racine, d'après Bley, donne à l'analyse de l'huile éthérée, de la fécule,

de l'albumine, du sucre cristallisé et liquide, de la résine, de l'extractif, une huile grasse, des acides acétique, benzoïque, malique, beaucoup de ligneux (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XI, 312). Cette racine qui est blanche et qui doit son principe actif à l'huile éthérée qu'on y observe, a une odeur forte, une saveur amère; on la dit astringente, tonique, stomachique. On l'a conseillée pour ôter au séné et à la rhubarbe leur saveur désagréable, et prescrite, ainsi que la plante entière et les semences, contre la pituite, la raucité de la voix, l'angine muqueuse, la paralysie de la langue (étant mastiquée), etc., (Murray, *Appar. med.*, I, 424). Ces deux plantes portent le nom de boucage, parce que, dit-on, les chèvres et les boucs aiment à s'en nourrir, et non à cause de son odeur qui nous paraît à peu près nulle. La première ayant la racine brune, est le *Pimpinella nigra* des formulaires; la seconde, qui l'a blanche, est leur *Pimpinella alba*; toutes les deux ont les fleurs blanches. La dose de ces racines est d'un scrupule en poudre, et de deux gros en infusion.

Il ne faut pas confondre ces plantes avec la pimprenelle, grande et petite; la première est le *Sanguisorba officinalis*, L., la seconde le *Poterium Sanguisorba*, L.

Heimreich (E.-F.-J.). *Diss. inauguralis de Pimpinellâ albâ.* Alstdorfiæ, 1723, in-4.—Hertius (J.-C.). *Diss. de Pimpinellâ Saxifragâ.* Præs. L.-H.-L. Hilchen. Giessæ, 1726, in-4. — Harnisch (J.-A.). *Meditationes de Pimpinellâ nigrâ.* Lipsiæ, 1758, in-4.

PIMPINELLA ALBA. Nom officinal du *Pimpinella Saxifraga*, L.
— BIANCA, PIMPINELLA BLANCA, PIMPINELLA BRANCA. Noms italien, espagnol et portugais du *Pimpinella Saxifraga*, L.
— ITALICA MAJOR Nom officinal du *Sanguisorba officinalis*, L.
— — MINOR. Nom officinal du *Poterium Sanguisorba*, L.
— MAGGIORE. Nom italien du *Sanguisorba officinalis*, L.
— NIGRA Nom officinal du *Pimpinella magna*, L.
— NOSTRAS, off. *Pimpinella Saxifraga*, L.
— RUBRA. Nom officinal d'une variété à fleurs roses du *Pimpinella magna*, L.

PIMPINELLE. Un des noms allemands du *Pimpinella Saxifraga*, L.; et, suivant Jourdan (*Pharm, univ.*), nom danois du *Poterium Sanguisorba*, L., et du *Sanguisorba officinalis*, L.

PIMPINELLE. Plante du genre *Pimpinella*; il ne faut pas la confondre avec la *pimprenelle* qui appartient au genre *Poterium*. Voyez *Pimpinella*.

PIMPRENELLE. *Poterium Sanguisorba*, L.
— D'AFRIQUE *Melianthus major*, L. (IV, 292).
— BLANCHE. *Pimpinella Saxifraga*, L.
— (Grande). *Sanguisorba officinalis*, L.
— NOIRE. *Pimpinella magna*, L.
— (Petite). *Poterium Sanguisorba*, L.

PIN. *Pinus sylvestris*, L.
— D'ALEP. *Pinus Halepensis*, W.
— AQUATIQUE. *Hippuris vulgaris*, L. (III, 499).
— BLANC DES AMÉRICAINS. *Pinus Strobus*, L.
— BON. *Pinus Pinea*, L.
— DE BORDEAUX. *Pinus maritima*, L.

PIN DE BOSTON. *Pinus australis*, Mich.
— DE BRIANÇON. *Pinus Mugho*, Poiret.
— DU CHILI. *Pinus Araucaria*, Mol.
— COMMUN. *Pinus sylvestris*, L.
— DE CORSE. *Pinus Laricio*, Poiret.
— CULTIVÉ. *Pinus Pinea*, L.
— D'ECOSSE, *Pinus rubra*, Miller, variété du *Pinus sylvestris*, L.
— DE GENÈVE. *Pinus sylvestris*, L., ou une de ses variétés, suivant quelques auteurs.
— DE JÉRUSALEM. *Pinus Halepensis*, W.
— DE LARICIO. *Pinus Laricio*, Poiret.
— DU LORD WEIMOUTH. *Pinus Strobus*, L.
— MARITIME. *Pinus maritima*, L.
— DE NORFOLK. *Pinus Araucaria*, Mol.
— ORIENTAL. *Pinus orientalis*, L.
— DE PIERRE. *Pinus Pinea*, L.
— PIGNON ou PIN PINIER. *Pinus Pinea*, L.
— ROUGE. *Pinus rubra*, Miller (non Lambert), variété du *Pinus sylvestris*, L.
— DE RIGA. *Pinus sylvestris*, L.
— DE RUSSIE. *Pinus sylvestris*, L.
— SAUVAGE ou SYLVESTRE. *Pinus sylvestris*, L.
— SUFFIS. *Pinus Mugho*, Poiret.
— DE TARENTE. *Pinus Cembra*, L.

PINA. Un des noms de la patate, *Convolvulus Batatas*, L. (II, 401).
— ou PINNA des Grecs. Synonymes de *Peninim* selon Bruce.

PINAC (Eau min. de). Ce n'est qu'une des sources de *Bagnères de Bigorre* (voy. I, 523 et la bibliographie de cet article).

PINANGA, PINANGUE. Noms du fruit de l'*Areca Catechu*, L. (I, 393).
PINAS, PINHAS. Noms de l'*Ananas* dans les colonies espagnoles.
PINASTELLA. Synonyme d'*Hippuris*.
PINASTELLUM. Nom du *Peucedanum* dans Apulée.
PINASTER Nom des *Pins* dans les auteurs anciens.

PINAU, PINEAU (grand et petit). Noms de Palmiers de la Guiane, à fruits dont le brou est comestible, et dont on extrait de l'huile des amandes; ils sont voisins (s'ils ne sont pas identiques), du genre *Gynestum* de Poiteau. Le pineau des Malais est l'*Areca Catechu*, L. En Bourgogne on appelle *pinau* ou *pineau* une variété de raisin noir très-sucrée et qui fait d'excellent vin. *Pinau* est encore le nom que Paulet donne à plusieurs *bolets* vénéneux qui paraissent être les *Boletus granulatus*, L., et *flavo-rufus*, Schæffer.

PINC-ROOT. Nom anglais du *Spigelia marylandica*, L.
PINÇA. Nom du pinson, *Fringilla Cœlebs*, L., en Catalogne.
— MEC, PINÇA ROGNÉ. C'est le *Loxia Coccothraustes*, L., en Catalogne.
PINÇARD Nom vulgaire du pinson, *Fringilla Cœlebs*, L.

PINCÉE, *Pugillus*. Ce que les deux ou trois premiers doigts de la main peuvent saisir d'une substance; cette quantité étant arbitraire à cause de la nature variée des objets, le nouveau Codex (p. ccxxi) l'exprime en poids, ce qui doit être suivi désormais.

PINCELL. Un des noms espagnols du *Coris monspeliensis*, L. (II, 433).

PINCHANA. Racine dont les dames du Pérou se servent pour blanchir les dents; elle enlève fort bien le tartre, mais elle a l'incon-

vénient de ramollir les gencives, etc., ce que ne fait pas la ratanhia (*Bull. de pharm.*, V, 34).

PINCHARD, PINCHON. Noms vulgaires du pinson, *Fringilla Cœlebs*, L.

PINCHOA. Nom d'une euphorbe purgative du Chili, mentionnée par Molina (Chili, 122).

PINCKNEYA PUBENS, Mich. (*Cinchona caroliniana*, Pers.). L'écorce de cet arbre de la famille des Rubiacées, qui croît dans l'Amérique du Nord, contient de la cinchonine en abondance, d'après Coxe; il assure l'avoir prescrite dans 7 cas de fièvres intermittentes et avoir réussi dans 6; elle ne nuit pas à l'estomac, bien que chez des malades elle ait été administrée en poudre à la dose d'une once : la plus ordinaire est d'un gros. En infusion et en décoction on en donne une once (Coxe, *Amer. dispens.*, 464). Michaux l'avait également vue réussir dans les fièvres intermittentes pendant son séjour en Amérique, et c'est à lui qu'on doit les premières connaissances en Europe sur ce végétal.

PINÇON. Variante d'orthographe de *Pinson*.

— DES ARDENNES. Nom du vrai bec-figue, *Motacilla Ficedula*, L., dans les Vosges.

PINCRIN. Un des noms du *Pinus Mugho*, Mill.

PIND-SWIN. Nom danois du hérisson d'Europe, *Erinaceus europæus*, L.

PINDA. Un des noms de l'*Arachis hypogæa*, L. (I, 376), sur la côte ouest d'Afrique.

PINDAIBA. Nom brésilien, ainsi que son synonyme *Ambira*, du *Xylopia frutescens*, Aubl. (Pison, *Bras.*, 71).

PINDOVA. Nom brésilien du *Cocos nucifera*, L.F. (II, 339).

PINEASTRE. Un des noms du pin commun, *Pinus sylvestris*, L.

PINEOLUS. Un des noms du *Pinus Pinea*, L.

PINESSE. Un des noms de l'*Abies excelsa*, Poiret. Voy. *Pinus* et *Térébenthine*.

PINGAR-UTAN. Nom de l'*Asclepias gigantea*, L. (I, 467), à Java.

PINGUICULA VULGARIS, L., grassette. Plante acaule, annuelle, de la famille des Utriculariées, de la Diandrie Monogynie, qui croît chez nous sur les pelouses humides des bois, remarquable par ses feuilles radicales étalées en rosette, ovales, grasses au toucher, ses hampes uniflores et ses fleurs bilabiées, éperonnées; on la dit vulnéraire et propre à déterger les plaies, appliquée dessus, pilée et incorporée dans de la graisse. En Laponie les habitans reçoivent sur les feuilles de cette plante le lait de leurs rennes, qui s'aigrit en un jour ou deux et acquiert une consistance égale à celle de la crême sans se séparer du sérum, ce qui forme un aliment agréable pour ce peuple : une petite quantité de ce lait ainsi préparé fait l'office de présure (*Revue des écrits de Linné*, I, 6). Fabricius dit même que la plante seule fait cailler le lait et le rend gluant (*Voyage*, p. 248).

PINGUICULUM. Nom du *Meloe Proscarabæus*, L., dans Agricola.

PINHAO. Un des noms brésiliens du *Kielmeyera speciosa*, A. St-Hil. (III, 713).

PINHEIRO. Nom portugais du *Pinus sylvestris*, L.

— MANSO. Nom portugais du *Pinus Pinea*, L.

PINHA. Un des noms malabares du *Terminalia Catappa*, L.

PINHOEN, PINIOEN. Noms anglais du *Jatropha multifida*, L. (III, 678).

PINIENBAUM. Nom allemand du *Pinus Pinea*, L.

Pinier. *Pinus Pinea*, L.

Pinillo oloroso. Un des noms espagnols du *Teucrium Chamæpitys*, L.

Pinipinichi. Arbre d'Amérique qui donne un suc blanc purgatif d'après Monard (*Drogues*, 115). C'est probablement une Euphorbiacée ou une Apocynée.

Pinna nobilis, L. Mollusque acéphale testacé, dont le byssus soyeux sert à fabriquer des étoffes précieuses. D'autres espèces sont aussi employées au même usage. Selon Bruce (*Append.*, 259), Pinna vient de *penim* ou *peninim*, noms qu'il porte dans l'écriture et qui veut dire rouge : les Grecs l'ont traduit par *pina* ou *pinna*, et ont nommé la coquille *pinnicus*. Le *pinna marina* des auteurs paraît s'y rapporter. Lémery dit que l'animal est diurétique, et sa coquille apéritive et astringente (*Dict.*, etc., 686).

Pinnay unnay. Un des noms tamouls du *Calophyllum Inophyllum*, L. (II, 35).

PINNARKOON, dans l'Inde. On y indique une eau minérale chaude (37° R.), qui offre la même composition que celle de *Loorgootha*. Voy. IV, 145.

Pinne marine, *Pinna marina*. Voy. *Pinna nobilis*, L.

Pinnicus. Nom de la coquille du *Pinna nobilis*, L.

Pinnoux. Un des noms de l'*Alchemilla vulgaris*, L. (I, 149).

Pino. Nom espagnol et italien du *Pinus sylvestris*, L., et brésil. de l'*Urtica æstuans*, L.

— alvar. Nom espagnol du *Pinus Pinea*, L.

— guacu. Nom brésilien du papayer, *Carica Papaya*, L. (II, 106).

— sativo. Nom italien du *Pinus Pinea*, L.

Pinol. Un des noms indiens du *Jatropha Curcas*, L. (III, 674).

Pinsar, Pinsart, Pinseur, Pinson. Noms divers du *Fringilla Cœlebs*, L.

Pinsternakel. Nom hollandais du panais, *Pastinaca sativa*, L.

Pintade. Nom vulgaire du *Numida Meleagris*, L., grande espèce d'oiseau (Voy. au Supplément). On le donne aussi à une plante, *Fritillaria Meleagris*, L. (III, 298).

Pinte. Mesure d'environ 2 livres d'eau, un peu moindre par conséquent que le litre.

Pinula. Nom de l'*Asplenium Trichomanes*, L. (I, 474), dans Dioscoride.

PINUS. Genre de plantes de la famille des Conifères (II, 384), de la Monoëcie Monadelphie, dont le radical *Pin*, qui signifie montagne, est d'origine celtique, parce que les végétaux qui en font partie se plaisent sur les montagnes. Les Grecs le nommaient πευκη. Les pins sont de grands et beaux arbres de forme pyramidale, à feuilles toujours vertes, ordinairement engaînées à la base par 2–5, filiformes, glauques, fermes ; leur tronc est bien droit, simple, et s'élève parfois à une grande hauteur, ce qui fait qu'on en fabrique des mâts de navire, etc. ; ils sont revêtus d'une écorce mucilagineuse, un peu nutritive, qu'on emploie dans les régions désolées du Nord et dans les temps de disette, dans le pain, dans de certaines proportions; on choisit les écorces des branches jeunes qu'on fait moudre pour ajouter à la farine d'orge ou de seigle, d'après Fabricius (*Voyage*, I, 198).

On a cru remarquer que ce genre de nourriture était nuisible à la santé, et que ceux qui en usaient vivaient moins que les autres; cependant Lindenquist a fait l'observation que ces gens étaient exempts de fièvres intermittentes (*Journ. de méd.* de Leroux, XXVI, 98), et effectivement plusieurs auteurs ont préconisé la propriété fébrifuge de l'écorce des pins (*Ann. de chim.*, I, 318). Le bois de ces arbres est blanc, léger, tendre, facile à travailler, et se conserve assez bien à cause de sa nature résineuse : aussi en fait-on un grand usage en menuiserie. Les pins ne repoussent jamais de la racine et leur tige une fois coupée ils périssent, de là le proverbe *pini in modum extirpare* des anciens pour exprimer une destruction sans retour. Ces végétaux ont des fleurs mâles en chatons séparés, dont le pollen est si abondant qu'il se répand parfois au loin, porté par les vents, ce qui a donné lieu de croire à des pluies de soufre; Ferrein prétend qu'il est inflammable comme celui du lycopode. Les fleurs femelles sont agglomérées en forme de cône ou strobile écailleux, appelé improprement *pomme de pin*, dont les anciens faisaient quelque usage comme astringent, avant la maturité, dans diverses maladies; entre chaque écaille se trouve une semence oléagineuse, quelquefois mangeable, nutritive, dont on tire de l'huile ou dont on prépare des émulsions; leur germe à cotylédons digités, est nommé *main de Dieu* dans quelques anciens ouvrages où on leur attribue des propriétés fébrifuges s'il est pris en nombre impair, etc.

Les pins sont surtout remarquables parce qu'ils contiennent tous et qu'ils rendent à un certain âge, une matière résineuse semblable, balsamique, à saveur chaude, amère, âcre, qui porte le nom de *résine* à l'état solide, et de *térébenthine* ou *bijon* étant liquide; les anciens ne donnaient le premier de ces noms qu'à un suc analogue qui s'écoule du térébinthe (*Pistacia Terebinthus*, L.); ils en sont tellement imprégnés que les branches de la plupart d'entre eux brûlent comme des torches, et qu'on s'en sert pour l'éclairage dans les montagnes, ce qui remonte aux Grecs chez lesquels les pins et leurs fruits étaient employés à divers emblèmes; les Pans, les Égypans se couronnaient de leur feuillage; le thyrse de Bacchus était terminé par un cône de pin, et il sert encore d'ornement en architecture. On voit dans la mythologie que le pin consacré à Cybèle, qui voyait en lui la métamorphose de son cher Atys, avait fourni ses rameaux enflammés à Cérès pour chercher Proserpine sa fille, etc. Les bourgeons mêmes des pins sont extrêmement résineux : aussi s'en sert-on en médecine comme dépuratifs, antiscorbutiques, etc., et pour fabriquer une sorte de bière, etc. On trouve aussi sur les pins une autre excrétion sucrée, une sorte de manne, peu abondante pourtant, mais

remarquable (IV, 226), et quelquefois une matière gommeuse analogue à la gomme arabique. La résine des pins sort naturellement lorsqu'elle se rassemble entre le bois et l'écorce, ce qui a lieu surtout pour celle qui est liquide ; d'autres fois il faut perforer l'arbre, parce qu'elle est plus centrale et située dans les interstices du bois. Quelquefois elle se solidifie sur l'arbre même, et porte le nom de *barre*, *galipot*, *torche*, etc. : celle-ci fondue dans l'eau, battue et passée pour en séparer les impuretés est la *poix blanche*, ou *grasse*, ou *de Bourgogne*, ou *résine jaune* ; si on la distille, au contraire, on en obtient l'*huile essentielle* ou *essence*, et le résidu porte les noms de *brai sec*, *arcanson*, *colophane* ou *colophone*. Le bois de pin brûlé dans un appareil convenable, laisse écouler un suc résineux noir, qu'on nomme *goudron*, et sur lequel nage une partie plus liquide qu'on appelle *huile de cade ;* si on rapproche celle-ci par l'ébullition dans l'eau, on a la *poix noire* dont on sépare aussi une partie liquide nommée *pisseleon* ou *huile de poix* : enfin les fumées des parties résineuses des pins et de leur bois enflammés, reçues convenablement, donnent une suie appelée *noir de fumée*. Toutes les substances résineuses, dont quelques-unes se mélangent entre elles et portent des noms différens suivant les lieux, ayant des propriétés analogues, et étant fournies par des végétaux d'autres familles, il en sera traité plus en détail à *Térébenthine*.

La résine des pins et les différens produits qui en résultent sont d'un grand emploi en médecine, dans les arts, etc. On en extrait l'essence dite de térébenthine dont l'emploi est si répandu, etc. (voy. III, 540). On fait avec cette résine des espèces de savons en Amérique, en Angleterre, qu'on a imités en France, mais ils sont gras, de sorte qu'il faut, d'après M. Darrac, la priver d'une partie de son huile volatile, et du carbone qui reste dans la cornue (*Journ. de pharm.*, VIII, 329). Aux États-Unis on en prépare une sorte d'onguent ou cérat (*id.*, IX, 117). On met du galipot dans les cierges communs des églises ; on s'en sert en place d'encens, etc., etc.

Nous observerons avec Matthiole (*Comm.*, 56) qu'il y a dans les auteurs anciens de la confusion au sujet des pins et de leurs produits; nous ajouterons que les modernes n'ont pas toujours même réussi, pour leur compte, à les dissiper, parce que ces arbres croissent dans des régions peu fréquentées des botanistes, et que leurs produits se préparent par des ouvriers qui les confondent ou les mélangent souvent, ce qui n'a pas d'ailleurs de grands inconvéniens, surtout pour la médecine, tous ayant des propriétés analogues.

P. Abies, L. (*Abies excelsa*, Poiret[1]). Pesse, faux Sapin ; de *sap*,

---

[1] On a séparé des *Pinus* de Linné, les *Abies* ou sapins qui ont, entre autres carac-

gras en celtique (voyez Pline, *lib.* XVI, *c.* 10, 24, 29 et 39). Cet arbre qui a beaucoup de rapport avec le *P. Picea*, L. (*Abies pectinata*, DC.) croît comme lui sur les hautes montagnes de l'Europe ; il s'en distingue par ses branches pendantes, ses feuilles quadrangulaires subulées, pointues ; il fournit peu de résine, et plutôt sèche que liquide. Les anciens préparaient avec les fruits verts une eau distillée qui servait à la toilette; ils la croyaient propre à effacer les rides du visage, etc. Ses amandes sont comestibles quoiqu'un peu amères, saveur que l'on diminue en les faisant tremper dans l'eau. Matthiole assure que leur usage est utile contre le tremblement musculaire, les névroses, la goutte, etc. (*Comment.*, 56). Son bois est usité sous le nom de *sapin*, etc. Voyez *Abies* (I, 4).

P. alepensis. Voyez plus loin *P. halepensis.*

P. Araucana, Mol. (*Araucaria imbricata*, Ruiz et Pavon). Ce grand et bel arbre, qu'on nomme parfois *pin de Norfolk*, s'éloigne du port des pins ; ses feuilles sont d'ailleurs planes et assez larges ; il abonde au Chili, au Pérou, et surtout dans cette région sud-ouest de l'Amérique dont il porte le nom. Son bois est excellent pour faire des mâts, quoique un peu tendre. On mange les amandes de ses cônes comme des châtaignes (Molina, *Chili*, 154). C'est le *Dombeya excelsa* de Lambert.

P. australis, Mich. (*P. palustris*, Ait.). Aux États-Unis où il croît, il donne de la térébenthine dite de Boston, et une résine dont on fait une sorte de savon, un cérat, etc. On le nomme pin de Boston.

P. (*Abies*) *Balsamea*, L., Baumier. Cette espèce de l'Amérique septentrionale donne une résine liquide qu'on appelle *baume du Canada*, *faux gilead* ou *gilead des Anglais*, qui offre à peu près les mêmes usages que la térébenthine (voyez ce mot). Le vrai gilead provient de l'*Amyris gileadensis*, L. (I, 269).

P. (*Abies*) *canadensis*, L. Sa térébenthine se nomme *pérusse*, et l'arbre *hemlok-spruce.*

P. Cedrus, L., cèdre du Liban. Voyez *Abies Cedrus* (I, 4).

P. Cembra, L., Pin Cembro. Il vient dans les Alpes, surtout dans celles du pays de Trente, dans la Valteline ; il est partout de taille médiocre. Matthiole est le premier qui l'ait fait connaître et désigné sous ce nom (*Comment. sur Diosc.*, p. 33); il se fait remarquer par ses feuilles réunies 5 à 5 dans la même gaîne ; il rend une résine blanche. Son bois est très-propre à faire des planches, et estimé pour sa bonne odeur et

---

tères distinctifs, les feuilles isolées, distiques, éparses (voyez *Abies*, I, 4), et les *Larix* ou melèzes, qui les ont solitaires, petites, fines et disposées en étoiles (Voy. *Larix*, IV, 43). Leurs produits résineux sont du reste identiques à ceux des pins.

son veiné; c'est avec lui qu'on fait les jouets d'Allemagne. Ses semences sont mangeables. Matthiole croit que c'est le pin de Tarente de Pline (*lib.* 15, *c.* 10). Gmelin dit qu'en Sibérie on obtient de l'huile de ses amandes (*Flora sib.*, I, 180), et M. Du Petit-Thouars que cette huile est usitée dans les hautes montagnes (*Ann. de la soc. d'hort.*, IV, 326).

P. cupressoides, Molina (Chili, 139), Cèdre rouge. Grand et gros arbre du Chili, dont le bois conserve bien l'eau, malgré la couleur rouge qu'il lui donne.

P. Dammara, Lamb. (*Agathis loranthifolia*, Salisb.). Cette espèce des Indes orientales (Rumphius, *Amb.*, II, 174), qui a les feuilles lancéolées, ce qui l'éloigne des véritables pins, donne une résine abondante, dure, très-acide. Nous en avons parlé à *Altingia excelsa*, Norb. (I, 204), un de ses synonymes d'après Kœnig, assertion sur laquelle il y a quelques doutes. Voyez notre Supplément à *Dammara*. On assure qu'on pourrait le naturaliser dans le midi de la France.

P. halepensis, W., Pin de Jérusalem. C'est un de ceux dont on retire le plus de térébenthine d'après De Candolle (*Essai*, 274); on le reconnaît à ses feuilles ternées, ses fruits pendans; il ne se trouve que dans le bassin de la Méditerranée, à Alep, en Corse, en Provence, etc. Il gèle autour de Paris dans les hivers froids.

P. lambertiana, Douglas. Il habite la Californie, où on le nomme *nat-eleh*. Il produit avec abondance une résine ambrée ou térébenthine; si on brûle les branches, il s'en écoule une résine plus douce, dont les indigènes se servent en guise de sucre et qu'ils mêlent à leur nourriture; les semences se servent sur les tables et se mangent aussi rôties (*Bull. des sc. nat.*, Férussac, XXIII, 90).

P. Laricio, Poiret, Pin de Corse, Laricio. Il s'élève à plus de 150 pieds de haut, et fournit les plus beaux mâts de la marine. C'est le géant de l'Europe. On en tire beaucoup de poix. Il croît aussi en Calabre, dans l'Asie mineure. Le ministre Turgot a fort encouragé la culture de cet arbre.

P. Larix, L. (*Larix europæa*, Desf.), Mélèze. Il croît sur les montagnes de l'Europe, jusqu'en Russie; c'est le seul des arbres verts qui perde ses feuilles l'hiver. Son bois est rouge, surtout au cœur, dur et très-recherché pour bâtir; il suinte force résine de son tronc qu'on perfore; il en contient de liquide entre le bois et l'écorce, qui est nommée *térébenthine de Briançon* ou *de Venise*; ses branches sécrètent une sorte de glû, tantôt un peu résineuse, plus souvent gommeuse, qu'on appelle *gomme d'Orembourg;* elle se fond en entier dans l'eau comme l'arabique qu'elle remplace dans ce pays : la gomme vient surtout du cœur de l'arbre, du bois, et la térébenthine de l'écorce, aussi les vieux arbres seuls en donnent, tandis que les jeunes branches sécré-

tent de la térébenthine. Suivant Bélon (*Singularités*, 448), Dioscoride et Galien ont connu cette gomme, mais non l'arbre qui la produit, ce que n'accorde pas Matthiole (*Comm. sur Diosc.*, 56). Rinder et Pallas ont constaté que le mélèze laisse suinter de son écorce au printemps un suc gommeux, en été un autre qui est déjà un peu résineux, et en hiver une véritable résine. Rinder dit aussi qu'au printemps les boutons de cet arbre sont enduits d'une résine analogue au baume de la Mecque. En Styrie le mélèze exhale de ses feuilles un suc mielleux qui se durcit et forme une espèce de manne (*Découvertes des Russes*, III, 489; IV, 126, et Pallas, *Voyage*, I, 704; II, 175, 298, 310 et 317). On en observe aussi sur ceux des environs de Briançon, d'où lui vient le nom de *manne de Briançon*. Voyez *Manne* (IV, 226). On voit que des corps sucrés, gommeux et résineux se forment sur le même arbre à des époques différentes et par le travail de la végétation : ce qui montre, comme l'ont prouvé les chimistes modernes, qu'il n'y a entre ces corps que des proportions diverses des mêmes élémens. C'est sur cet arbre que croît surtout l'agaric blanc, *Boletus Laricis*, L. Le nom de larix vient de *lar*, mot celtique qui veut dire *gras*, de l'aspect de sa résine; *larix* est le nom gaulois de la résine, dit Dioscoride (*lib.* XVI, *c.* 77); le nom de mélèze se tire de la couleur du miel de sa résine, ou de celle du bois de l'arbre, d'après Pline (*lib.* XVI, *c.* 39).

P. longifolia, Lamb. Les bourgeons de cette espèce de la Chine y sont employés; c'est probablement le *lo-ya-song* des historiens de ce pays, pin qui diffère des autres espèces par ses feuilles caduques, son bois dur et son suc vénéneux (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 499). Du reste le *P. longifolia* n'est pas identique avec le *P. massoniana*, Lamb., comme on le dit dans le *Journal de pharmacie* (XIV, 494). On emploie aussi en médecine, à la Chine, les jeunes pousses de ce dernier.

P. maritima, Mill. Pin maritime, Pin de Bordeaux. Cette espèce est cultivée sur les bords de la mer, dans le Midi et dans les landes sablonneuses qu'elle fixe, ainsi que les grèves, qu'elle défend de l'empiètement des flots. C'est par son moyen que l'on a rendu fertiles celles de la Gascogne, de la Sologne, du Gatinais, du Berry, de la Bretagne, etc., où il croît jusque dans les sols les plus ingrats, ce qui le rend très-utile. Les moutons mangent ses feuilles, ressource précieuse pour ces animaux l'hiver; on en retire beaucoup de résine, de térébenthine, etc. On le distingue à ses longues feuilles engaînées 2 à 2, raides, et à ses cônes gros, courts, à écailles pyramidales. Ce pin a tout son développement à 50 ans, tandis que le pin sylvestre et le *Laricio*, ont besoin de cent ans et plus pour y parvenir.

P. Mugho, Poiret. Pin de Briançon, Torche-pin. Il croît sur les montagnes et est voisin du *P. sylvestris;* ordinairement bas et rabougri, il s'élève quelquefois. On fait avec ses branches qui sont souples, des cercles, des liens, etc. On s'en éclaire en guise de torche. Sa térébenthine est parfois appelée *baume de Hongrie.*

P. orientalis, L., Pin du Levant. On lui doit un produit résineux appelé *larmes de pin.*

P. Picea, L. (*Abies pectinata*, DC.). Sapin, Sapin commun, Sapin argenté. Il est commun dans les Vosges, en Auvergne, où il ne donne que peu ou point de térébenthine, tandis que dans les Alpes il fournit abondamment celle dite de Strasbourg, et le pin maritime celle de Bordeaux, du Midi, etc. Son bois est le plus employé de ceux qui portent le nom de *Sapin.* Ses feuilles sont planes, glauques en dessous, un peu échancrées au sommet. Le nom de *picea* vient de πισσα, gras, dont les Latins on fait *pix*, poix, et les Français *pesse*, nom qui s'applique surtout au *Pinus Abies*, L. (*Abies excelsa*, Poiret).

P. Pinea, L. Pin pignier, Pin cultivé. C'est une des espèces dont le port est le plus élégant; ses branches supérieures forment un vaste dôme de verdure; il s'élève à plus de cent pieds. Ses feuilles sont géminées. Il croît en Barbarie, en Espagne, en Italie, en Provence, etc. On le cultive dans le Midi pour les amandes de ses cônes nommés *pignons doux*, qui sont bonnes à manger fraîches, et dont on retire une huile alimentaire.

P. Pumilio, Haenck. Il croît dans la Carinthie, sur les monts Crapats ou Krapats (*Carpathes*), ce qui fait désigner la térébenthine qu'on en retire sous le nom de *baume des Carpathes.*

P. Strobus, L., Pin du lord Weimouth. Cette élégante espèce, qui est de l'Amérique septentrionale, est cultivée dans les jardins en France, etc., pour son feuillage fin, court, soyeux, d'un vert gai; elle donne dans son pays natal une *Térébenthine* dite d'*Amérique*. C'est le plus grand de tous les pins, puisque suivant Michaux il peut acquérir jusqu'à 200 pieds de haut, sur 18 de circonférence.

P. sylvestris, L. Pin sauvage, Pin vulgaire (*Flore médicale*, V, p. 272). C'est l'espèce la plus commune dans les vastes forêts du Nord et de nos hautes montagnes, où elle s'élève parfois à plus de 100 pieds; c'est aussi celle dont on retire le plus de profit pour le bois, qu'on exploite en quantité énorme, soit pour la construction des navires, soit pour la charpente des bâtimens, la menuiserie, en grume, en planches, etc., le chauffage, etc., et dont on fait un grand commerce, ainsi que de ses deux variétés le *pin* à bois *rouge* ou d'*Ecosse* et le *pin de Genève*. On se sert du bois, ou *saigné*, c'est-à-dire dont on a retiré la té-

rébenthine, ce qui est le plus ordinaire, ou *non saigné*, mais alors il est d'une odeur désagréable: et si on l'emploie dans le bâtiment la résine en suinte dans les jours chauds. Le bois de *pin du Nord*, dit *de Riga*, comme on appelle encore ce pin, est le plus estimé; on le nomme souvent *sapin* (quoique ce dernier soit le *Pinus Picea*, L.), nom qu'on applique aussi parfois au *Pinus Abies*, L. C'est avec sa seconde écoree que l'on fait du pain en Norwège, etc.; tandis que la première est rugueuse, boursouflée, et si légère qu'elle peut remplacer le liége pour les filets des pêcheurs. On retire de ce pin beaucoup de résine, de térébenthine, de goudron, etc. C'est de tous les arbres de ce genre, le plus répandu en immenses forêts, et celui dont on obtient le plus de produits. Ses jeunes pousses ou bourgeons, sont employés comme diurétiques et antiscorbutiques, etc. On en prépare de la bière avec addition de mélasse, etc. On les a donnés aussi contre l'hydropisie, le rhumatisme chronique et même la syphilis. L'un de nous les emploie souvent avec avantage contre la leucorrhée (2 à 4 gros par jour, en infusion). Selon Murray, l'écorce, les feuilles et les sommités du pin jouissent des mêmes propriétés (*Appar. med.*, I, 27). On a aussi employé leur décoction contre la gale et autres maladies de la peau; en topique, les bourgeons du pin sylvestre ont été prescrits comme détersifs et propres à ranimer certains ulcères atoniques.

Bellon (P.). *De arboribus coniferis resiniferis aliisque, etc.* Parisiis, 1553, in-4.— Anguillera (L.). Matthiole cite sous ce nom (*Comm.*, 54) un catalogue des arbres résineux, qu'on ne trouve indiqué dans aucune bibliographie. 1561 ? — Axtius (J.-C.). *Tractatus de arboribus coniferis.* Ienæ, 1679, in-12. — Buechner (A.-E.). *Diss. de pinastro, sive pino sylvestri.* Halæ, 1754, in-4. — Linné (C.). *Pini usus œconomicus* (*Mém. de l'acad. d'Upsal*, 1743). — Id. *Abieti usus œconomicus* (*id.*, 1744). — Tscharner (N.-E.). Mémoire sur le pin, sa plantation, ses espèces et ses usages (*Mém. de la soc. économ. de Berne*, 1763, p. 54). — Roberg (L.). *Diss. de piceâ pinique sylvestris resinâ.* Upsaliæ, in-4. — Tschoudi. Traité des arbres résineux conifères. Metz, 1768, in-8, figures. — Gringerus. *Tractatus de pinis.* — Caillau (J.-M.). Mémoire sur une prétendue pluie sulfureuse qui doit être attribuée à la poussière des pins, etc. Bordeaux, 1801, in-8. — *Id.* Notice sur l'emploi de l'écorce de pin dans les fièvres intermittentes. Bordeaux, 1805, in-8. — Duplessis (F.-S.). Des végétaux résineux, etc. Paris, 1802, 4 vol. in-8. — Lambert (A.-B.). *Descript. of the genus Pinus.* Lond., 1825, fig., grand in-fol. — Delamarre. Traité pratique de la culture des pins à grande dimension. Paris, in-8. il y en a plusieurs éditions. — Salisbury. Extrait d'un travail sur la nomenclature des conifères (*Nouv. mém. de la soc. philom.*, I, 219). — Brown (R.). Note sur la structure de la fleur femelle des conifères et des cycadées, etc. (*Annal. des sc. nat.*, VIII, 232; 1826). — Richard (L.-C.). *Comm. bot. de coniferis, etc.* Stuttgard, 1826, in-8. Ouvrage posthume publié par A. Richard [1].

Piolum. Nom polonais de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

Piombaggine. Un des noms italiens du *Plumbago europæa*, L.

Piombagine. Nom italien du *Carbure de Fer.*

Piombino. Nom italien du martin-pêcheur, *Alcedo Lapida*, L.

Piombo. Nom japonais du *Plomb.*

— semivitreo. Un des noms italiens du *Protoxyde de Plomb.*

Pioppo. Nom italien du peuplier noir, *Populus nigra*, L.

Piot. Nom du *Corvus Pica*, L., en Angleterre, et du *Dindon* en Languedoc.

Pioto. Nom de la *Dinde* en Languedoc.

---

[1] Plusieurs ouvrages de cette bibliographie appartiennent à l'article *Conifères* (II, 384).

Pipal. Nom du *Rana Pipa*, L.

Pipal. Nom indien du *Ficus bengalensis*, L. (III, 254).

Pipangaye. Un des noms de la papangaye, *Cucumis acutangulus*, L. (II, 485).

Pipeau. Un des noms de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

Pipeline, Pipelienne. Oiseau dont Frezier et Pernetty disent que la chair a très-bon goût, et qui paraît être l'huitrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L. (III, 449).

PIPER. Genre de plantes de la famille des Urticées (dont le nom vient de πεπτω, je digère) ou constituant une nouvelle famille, les *Pipéracées*, qui doit être placée près des *Arum*, pour ceux qui, comme Claude Richard et Blume, les regardent comme Monocotylédones, ou près des *Urticées* pour ceux qui, avec Jussieu et R. Brown, les croient Dicotylédones. Ce genre renferme un très-grand nombre d'espèces (au moins 400) qui croissent dans les parties les plus chaudes de l'Ancien-Monde, et surtout du Nouveau. Ce sont des végétaux, parfois volubiles, à feuilles simples, entières, épaisses, à tiges ligneuses ou herbacées, à fleurs en chatons, ayant deux étamines (dont on a formé le genre *Peperomia*, qui sont tous herbacés) ou plus; ils ont tous des petits fruits bacciformes, monospermes, indéhiscens, offrant souvent une saveur âcre, chaude, aromatique, piquante, appelée *poivrée*, de celle de ses espèces dont on fait un si grand usage dans toutes les parties du monde sous le nom de *poivre*; les feuilles participent aussi de cette saveur ainsi que les racines. Les poivres sont regardés comme condimentaires, stimulans, salivaires, stomachiques, carminatifs, etc. Plusieurs ont des propriétés antisyphilitiques, fébrifuges, sialagogues, etc.

P. aduncum, L. Poupée Desportes dit que la racine de cette espèce des Antilles, y est employée comme salivaire; c'est un des *Nhandi* de Pison (*Bras.*, 96).

P. album, Vahl (*Sirium album*, Rumphius, *Amb.*, V, 46). C'est une espèce distincte, déjà signalée par Dujardin (*Drogues*, 143, 144), qu'il ne faut pas confondre avec le poivre blanc du commerce, qui n'est que le fruit du poivre noir privé de son écorce. Anderson a donné une note sur ce poivre dans les *Transactions de la Soc. lin. de Londres*, tome XXV.

P. Amalago, L. Cette espèce, des Moluques où elle porte le nom d'*amalago*, y est usitée contre la syphilis (Rumphius, *Amb.*, VII, t. 16).

P. angustifolium, Ruiz et Pavon. Sa décoction est usitée au Pérou, où il se nomme *Moho moho*, d'après ces auteurs, dans les maladies vénériennes.

P. anisatum, Humboldt. On se sert sur les bords de l'Orénoque de la décoction des baies, qui ont, ainsi que le reste de la plante,

l'odeur et la saveur de l'anis, pour laver les plaies, les ulcères, etc.; il paraît qu'elle est purgative (*Nova Genera et Species*, I, 58). C'est l'*Anicillo* des colons espagnols.

P. Betle, L. Betel, *Syrimanga* des Malais. Cette espèce célèbre, croît dans l'Inde et surtout aux Moluques. Le suc de ses feuilles est prescrit comme fébrifuge, à la dose d'une cuillerée à café deux fois par jour, d'après Ainslie; on le donne aussi, suivant le même, dans les indigestions des enfans et dans l'hystérie, mélangé avec du musc; les Javanais emploient les feuilles de cette plante, qu'ils nomment *Suroo*, comme les Européens le tabac (*Mat. ind.*, II, 466). Le plus grand usage du bétel est d'entrer dans la composition de ce nom [1] (voyez *Bétel*, I, 583), dont on fait un si grand emploi dans l'Inde, comme digestive, et contre l'épuisement par diaphorèse; on le remplace par le *P. Siriboa*, L., à Amboine. On peut consulter sur la confection de cette composition, appelée aussi *buyo*, une note de don Luis Nées, dans le 6e volume, pag. 289, des *Anales de ciencias naturales* de Madrid pour 1803.

P. capense, L. F. Thunberg dit qu'on le regarde au Cap comme un excellent stomachique, et qu'il y remplace toutes les espèces de poivres (*Voyage*, I, 339). C'est une de celles à fruit pédiculé, et qu'on appelle à cause de cela *poivres à queue*.

P. Carpunya, Ruiz et Pavon. On emploie au Pérou cette espèce, en infusion, qu'on regarde comme agréable à boire, pour favoriser la digestion. Les feuilles partagent les propriétés du fruit. Leur poudre éloigne les insectes.

P. caudatum, Vahl. Cette plante croît à Bourbon, où on l'y appelle *Cubèbe de Bourbon*, à cause de son fruit pédiculé, comme le vrai cubèbe, *P. Cubeba*, L. (qui porte le nom de *Piper caudatum* dans les formulaires), avec lequel il ne faut pas le confondre, ce qui est aisé, car il est beaucoup plus petit. C'est un des *Nhandi* de Pison, qui dit que l'infusion de la racine provoque la sueur, les urines, éloigne les serpens, et que ses feuilles sont sternutatoires.

P. citrifolium, Lam. C'est le *Iaborandi* de Pison, qui est regardé au Brésil comme une panacée contre toutes sortes de maladies, telles

---

[1] Suivant M. le docteur Busseuil, la chaux dont on use dans la composition du bétel est toujours éteinte; ce qu'il a vérifié dans plus de vingt endroits différens, où il l'a vue en poudre et en bouillie; à la Cochinchine on a pour cet objet un vase fait exprès. Ceux qui n'ont plus de dents broient les noix d'arec dans un petit mortier de corne, etc. Il assure aussi que le bétel ne corrode pas les dents. M. Labillardière avait déjà observé que cette chaux était éteinte (*Voyage*, I, 348.)

que celles qui sont produites par les venins et la morsure des serpens ; il est sudorifique, cordial, sternutatoire (Pison, *Bras.*, 97).

P. cordifolium, Swartz. Toutes les parties de ce poivre des Antilles sont très-âcres.

P. Cubeba, L. Cubèbe, Poivre à queue (*Flore méd.*, III, f. 140). Ce poivre dioïque, qui croît à Java, à la Nouvelle-Guinée, à l'Ile-de-France, etc., a ses fruits pédiculés comme plusieurs autres espèces, qui mériteraient peut-être de former un genre distinct par ce caractère, etc.; ils ont le volume d'un grain de poivre ordinaire et lui ressemblent d'ailleurs, de sorte qu'il faut toujours qu'ils aient leur pédicule quand on en use, sans quoi on risque de se méprendre. Ces fruits étaient connus et employés avant la plante qui les fournit, dont la découverte est due à Thunberg : les Grecs les nommaient κουβεβα. On a cru que c'était le *carpesium* (II, 114) de Galien ; nom que lui donnaient les Arabes, d'après quelques commentateurs. C'est le *Piper caudatum* des formulaires, nom qui est impropre, aujourd'hui qu'on en connaît plusieurs qui sont pédiculés, comme le *P. capense*, L. F., le *P. caudatum*, Vahl, etc. Dujardin raconte que les habitans des lieux où croît ce poivre font bouillir son fruit avant de le livrer au commerce, afin qu'il ne puisse plus germer et se reproduire (*Drogues*, 152). Il nous arrive de l'Inde par caisses [1].

L'analyse chimique des cubèbes a démontré à M. Vauquelin qu'ils étaient composés : d'une huile volatile concrète ; d'une résine semblable à celle du baume de Copahu ; d'une petite quantité d'une autre résine colorée ; d'une matière gommeuse colorée ; d'un principe actif semblable à celui qui se trouve dans quelques plantes légumineuses purgatives ; de quelques substances salines (*Mém. du Muséum*, VI, 225).

Le Cubèbe a, comme tous les poivres, des propriétés actives, chaudes, énergiques ; son odeur est plus forte mais plus agréable que celle du poivre ordinaire ; on le regarde comme un puissant stomachique, un bon carminatif, un sialagogue marqué ; on en a vanté les effets dans le catarrhe chronique, dans les fluxions catarrhales, l'asthme humide, et toutes les fois qu'il faut donner de la tonicité aux tissus, surtout muqueux, et réprimer la sécrétion surabondante dont il est le siége lors de son affaiblissement. On l'a employé contre la migraine avec succès ; on lui a surtout attribué la propriété presque spéciale, mais exagérée sans doute, comme l'observe M. Chamberet (*Flore*

---

[1] Il ne faut pas confondre non plus les cubèbes avec le fruit du *Laurus Cubeba*, Lour., qui lui ressemble beaucoup ; mais il est noir, tandis que les cubèbes sont d'un rouge grisâtre, et on ne le trouve pas dans le commerce.

médic., III, 116), de combattre les vertiges, l'invasion de l'apoplexie, la paralysie, l'amnésie, etc., et autres affections cérébrales. On l'a aussi employé comme masticatoire, préparé en petites dragées, pour masquer la mauvaise odeur de l'haleine, de la bouche, etc. Dans l'Inde, le cubèbe est employé soit comme stomachique, soit comme moyen d'exciter les appétits vénériens, et dans quelques maladies des enfans. Il entre dans l'*eau générale*; son huile essentielle, dans la *thériaque*, le *vinaigre thériacal*, etc. Avant l'époque dont nous allons parler, on n'en usait que peu ou point en France, et la dose qu'on prescrivait ne s'élevait pas à plus de 3 à 24 grains. Son huile se donnait par gouttes dans des potions, etc.

Il paraît que dans l'Inde le cubèbe est un moyen populaire contre les gonorrhées; mais il était resté parmi les naturels, qui ont dans tous les pays une médecine particulière, et peut-être parmi les praticiens du pays. Un officier anglais ayant contracté une affection de ce genre qui résista à tous les moyens employés pour la guérir, un de ses domestiques indiens lui donna le cubèbe qui la guérit incontinent. Ayant été ensuite envoyé à Java où ces maladies sont fréquentes, il eut occasion d'y propager ce traitement; les médecins anglais qui exercent dans ce pays et les Hollandais le firent connaître parmi leurs compatriotes, et bientôt la nouvelle en arriva en Europe (*Journ. univ. des sc. médic.*, XVI, 247). C'est en 1816 qu'on commença à parler en Angleterre de ce moyen, que le docteur Barclay paraît avoir contribué un des premiers à répandre. Feu M. Delpech, en France, publia le premier une notice sur ce sujet, en septembre 1818, dans la *Revue médicale:* mais M. Pierquin assure être celui qui l'a le premier employé chez nous, et il affirme, dans une note qu'il nous a remise sur ce sujet, que la première des observations publiées par M. Delpech est de lui, quoiqu'il n'y soit pas nommé.

Le mode de traitement consiste à donner une bonne cuillerée à café de cubèbe en poudre (1 gros), dans un liquide quelconque, une heure avant de déjeuner (10 heures), une deuxième à 6 heures du soir, et une troisième en se couchant, en suivant d'ailleurs un régime anti-phlogistique, et continuant le médicament après que l'écoulement a disparu. L'ardeur d'urine cesse ordinairement au bout de 48 heures et quelquefois plus tôt, puis le flux s'épaissit et diminue peu à peu. En général ses effets sont très-doux; il purge légèrement; les urines, qui augmentent de quantité, s'imprègnent de son odeur; parfois il se manifeste de la chaleur au visage, à la paume des mains, etc. Le docteur Miles-Marloy a porté la dose du cubèbe jusqu'à 9 gros par jour.

On s'est demandé si ce traitement pouvait être appliqué à toutes

sortes de gonorrhées et à toutes les époques de la maladie. On ne le conseillait d'abord que pour celles qui étaient à l'état chronique, ou qui avaient résisté à d'autres traitemens. On s'est enhardi ensuite à y soumettre celles qui se trouvaient encore dans l'état d'acuité, et on a réussi également. On étouffe dans ce cas le développement de la maladie, comme dans la méthode des injections irritantes faites au début de l'écoulement. Le docteur Crawfurd prétend même qu'il réussit mieux dans les gonorrhées aiguës que dans les chroniques (*Biblioth. méd.*, février 1820). Le docteur Will a employé le cubèbe en injections (faites avec l'infusion d'une once de graines dans une livre d'eau, a laquelle il ajoute un scrupule d'extrait de belladone) avec succès, dans des gonorrhées douloureuses (*Journ. des progr. des sc. méd.*, I, 99). Aujourd'hui le traitement des blennorrhées par le cubèbe, sans être en général adopté, est un de ceux que les praticiens emploient le plus volontiers, d'après les conseils de MM. Delpech, Lallemand, Dupuytren, etc. Voici d'ailleurs un résultat statistique de l'administration de ce moyen. Le docteur Broughton, sur 50 malades traités par le cubèbe, en a vu 10 être guéris après un traitement de 2 à 7 jours; 17, de 8 à 14; 18, de 15 à 21; 1, le 55e jour; chez 4 seulement on n'obtint aucun résultat (*Bull. des sc. méd.*, Fér., I, 95).

Cependant on a vu naître de l'usage du fruit de ce poivre des accidens divers, qui doivent rendre prudent sur sa prescription; il a causé des ardeurs d'uriner, de la fièvre, avec rougeur de la face, des inflammations de l'urètre, de la vessie, des testicules, des rétentions d'urine, des éruptions cutanées (*London med. and. phys. Journ.*, mars, 1832), etc., et, malgré cela, la guérison de la gonorrhée a eu lieu. Ces exemples exigent qu'avant d'administrer ce moyen on examine l'état des sujets, leur propension à l'inflammation, etc.; et souvent aussi qu'à l'imitation de ce qui a lieu à l'hôpital des vénériens de Paris, on applique préalablement des sangsues au périnée, qu'on baigne les malades, qu'on les rafraîchisse, etc. Comme ces accidens paraissent tenir à l'action trop vive du cubèbe sur l'estomac, on a pensé qu'en le portant sur un organe moins irritable, on produirait le même effet sans ces inconvéniens. M. le docteur Velpeau a proposé, d'après ces considérations, de le donner en lavement, à la dose de 1 à 2 gros en poudre, suspendu dans 5 à 6 onces d'un véhicule oléagineux, ce qui a donné des résultats avantageux (*Archiv. gén. de méd.*, XIII, 47); exemple qui a été imité par d'autres praticiens. M. Dublanc jeune, pharmacien, pour arriver au même but, a préparé avec le cubèbe un extrait oleo-résineux qui, au 16e en poids de ce fruit, offre les mêmes propriétés, et qui, donné, par conséquent, à la dose de 5 grains, 3 fois par jour, agit comme la poudre même du cubèbe

(*Journ. de chim. méd.*, III, 491; *Journ. de pharm.*, XIV, 40).

On administre aussi le cubèbe avec succès dans la leucorrhée, maladie si rebelle chez les femmes; le docteur James Orr rapporte quatre observations de cette maladie guérie par la seule prescription de cette substance, à la dose de 1 gros 1/2, 3 fois par jour (*Journ. de méd. d'Edimb*, XVIII, 319). Dans trois de ces cas, la leucorrhée avait été la suite de fausses couches.

Le poivre commun, qui a d'ailleurs une grande ressemblance, par l'odeur et la saveur, avec le cubèbe, réussit comme lui et de la même manière dans la gonorrhée; de sorte qu'on peut l'y employer à sa place, ce à quoi son prix bien moindre convie aussi (*Revue médic.*, X, 260): seulement il demande un peu plus de temps, dit-on, bien que M. Reveillé-Parise en ait observé la guérison au 6e jour. Dès 1807, il avait vu le poivre, employé par des militaires, supprimer la gonorrhée, non sans causer des accidens et faire jouer, dit-il, *quitte ou double* (*Journ. gén. de méd.*, LXXI, 103). Par contre, le cubèbe guérit les fièvres intermittentes, comme le fait le poivre, d'après la méthode de Frank, ainsi que s'en est assuré le docteur Puel.

Le cubèbe fait la base de la *poudre anglaise*, qu'on envoie de la Grande-Bretagne, pour guérir la gonorrhée, et qu'on donne par gros. On a attribué au copahu, que l'analyse trouve dans ce cubèbe, ses propriétés contre la gonorrhée; mais la quantité en est si petite, et celle qui est nécessaire pour guérir cette maladie est si grande, qu'il y a impossibilité qu'elle lui soit uniquement due: il faut la chercher dans l'action vive, excitante, révulsive du *Piper Cubeba*, et peut-être à celle qu'il paraît avoir en particulier sur les membranes muqueuses.

Il y a en Guinée un poivre à queue différent du cubèbe, mais plus gros, et qu'on vend en Angleterre (Walckenaër, *Voyages*, I, 383).

Cortavilla y Sanabria (D.). *Informacione y perecer de lo que son cubebas, etc.* In-4, sans date ni lieu. — Velez el Arcinieqa. *Parecer que las cubebas son al carpesio de Galeno.* In-4, sans date ni lieu. — Teichmeyer (G.-F.). *Diss. de cubebis.* Præs. G.-W. Wedel. Ienæ, 1705, in-4. — Delpech. Notice sur l'emploi des cubèbes dans la gonorrhée (*Revue médicale*, sept. 1818). — (.....) *Practical observations on the use of cubebes in gonorrhœa.* London, 1821. — Crawfurd. Bons effets des cubèbes dans la gonorrhée (en anglais · *Journal d'Edimbourg*, XIV, 32. Traduit par Pierquin: *Annales cliniq. de Montpellier*, janvier 1822). — Broughton. *Observations on the use of cubebes, or Java pepper, as a remedy for gonorrhœa* (*Trans. med.-chirurg.*, XII, 1). — Puel (J.-A.). Considérations sur l'emploi du poivre cubèbe (*Recueil de méd., chirurg. et pharm. milit.*, XVI). — Varela Martinez (J.-M.). Sur les moyens de guérir les blennorrhagies en évitant l'emploi, et conséquemment les inconvéniens, du poivre cubèbe (en espagnol: *Decades de medicina*, XVII et XVIII. Madrid, 1828). — Mareilland-Crespiat (P.-B.). Considérations sur le copahu et sur le cubèbe (Thèse). Montpellier, 1832, in-4.

P. dichotomum, Ruiz et Pavon. Ses feuilles sont employées comme stomachiques, au Pérou, où il croît; la racine est regardée comme fébrifuge, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, II, 416).

P. guineense, Thonning. On s'en sert en Guinée comme succédané du poivre ordinaire; mais il ne le remplace qu'imparfaitement, à cause

de l'amertume de ses fruits (*Bull. des sc. nat.*, Férussac, XXIII, 80; 1830).

P. heterophyllum, Ruiz et Pavon. Ses feuilles sont regardées comme facilitant la digestion. Il croît au Pérou.

P. (Peperomia) *inæqualifolium*, Ruiz et Pavon. Il est usité au Pérou comme condimentaire.

P. longum, L., Poivre long (qu'il ne faut pas confondre avec la plante de nos jardins à laquelle on donne ce nom, qui est le *Capsicum annuum*, L.). C'est une espèce qui croît dans l'Inde, aux Philippines, où on la nomme *cagascas, buyo bayo*, au Pérou, etc.: c'est peut-être aussi le *nhandi* des Brésiliens, de Marcgrave (*Bras.*, 75). Il porte de petits épis femelles non développés, fermes, compactes, serrés, semblables aux chatons du bouleau, de 1 pouce 1/2 de long, sur 1 ligne 1/2 de diamètre, qu'on recueille avant leur entière fleuraison, et qu'on dessèche pour l'usage; ils sont grisâtres, tuberculeux à leur surface, pédiculés, obtus, aromatiques et brûlans au goût: on les mange dans le pays, crus, en salade, macérés dans le vinaigre, l'eau-de-vie, etc. (*Trans. phil. abr.*, I, 116). Il est employé dans l'Inde comme le noir. On en boit l'infusion contre les maux d'estomac; les Wytiens le prescrivent, sur la côte de Coromandel, en infusion avec un peu de miel, dans les affections catarrhales où la poitrine est remplie de mucosités (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 309), état si fréquent chez nous et si embarrassant pour le médecin, qui mériterait qu'on essayât ce médicament, ou tout simplement le poivre ordinaire, de la même manière, ce qui serait sans danger.

L'analyse de ce poivre a fourni à M. Dulong, pharmacien à Astafort, les résultats suivans: une matière résineuse cristallisable; une matière grasse, concrète, d'une âcreté brûlante, à laquelle il doit sa saveur; une petite quantité d'huile volatile; une matière extractive, presque analogue à celle que M. Vauquelin a trouvée dans les cubèbes; de l'amidon; une grande quantité de bassorine; un malate et quelques autres substances salines (*Journ. de pharm.*, XI, 52). On voit que ces élémens sont presque identiques avec ceux des fruits du *Piper Cubeba*, L. F., et avec ceux du poivre commun, que nous donnerons ci-après; de sorte que les propriétés de ces poivres doivent être analogues.

M. Batka croit que, sous le nom de poivre long, on a dans le commerce plusieurs espèces; il présume qu'on donne avec celui-ci les épis du *P. glabrum*, Roxb., et ceux du *P. Chaba*, Hamilt. (*Journ. de pharm.*, XVI, 297). Celui que nous y avons observé nous a toujours paru le même. Du reste, d'après les *Transactions philosophiques*, il y a aux Philippines une variété du *Piper longum*, L., qu'on

y nomme *Perrongnangnito*, d'un goût brûlant, qui pourrait bien être celle qu'on voit dans les officines : car elle a une saveur de ce genre, qui persiste long-temps dans la bouche. On assure que cette saveur est plus remarquable lorsque l'épi n'est pas développé que lorsqu'il l'est.

Ces épis non développés, appelés improprement poivre long, sont indiqués sous le nom de *macropiper* dans les anciens formulaires; ils entrent dans l'*eau générale*, l'*électuaire de baies de laurier*, le *benedict laxatif*, le *mithridate*, la *thériaque*, le *diascordium*, l'*emplâtre épispastique*, etc., etc. : ce qui prouve l'ancienneté de l'emploi de cette espèce en médecine. On en compose par fermentation une bière enivrante dont on retire de l'alcool par la distillation (*Encycl. méth.*, Botan., V, 461). On pourrait essayer d'en retirer aussi du poivre ordinaire.

P. methysticum, Forster, de μέθυ, vin; c'est l'*ava*, *cava* ou *kava* des insulaires de la mer du Sud; le *schiaka* des Carolines. C'est une espèce qui croît dans la plupart des îles du grand Océan pacifique, et qui sert à préparer une sorte de boisson dont les naturels font un usage fréquent dans leurs repas; ils la nomment *cava*, du nom même de ce poivre, elle était faite, du temps de Cook, avec la racine fraîche de la plante que des gens mâchaient et mettaient ensuite dans des vases pour presser le suc, qu'on donnait à boire; ce qui était fort dégoûtant à voir pour les Européens, quoique salutaire pour ces peuples, comme le bétel pour les Indiens. Aujourd'hui il paraît qu'instruits par les Européens ils la préparent par l'infusion de la racine de ce poivre et sa macération dans l'eau, où elle subit un commencement de fermentation.

Cette racine est grosse, d'après l'échantillon que nous avons sous les yeux, lequel nous a été remis par M. Lesson aîné, qui l'a apporté de Taïti; elle est légère, creuse par places, et a son bois disposé comme dans les Monocotylédones, filandreuse, grise extérieurement, plus blanche en dedans; elle est inodore et de saveur un peu sucrée, à peine poivrée, ce qui l'éloigne, sous ce rapport, des autres poivres ou du moins de leur fruit. Un fragment de pétiole ne nous a pas présenté plus de saveur poivrée, mais un peu d'amertume. Nous trouvons effectivement dans le récit de M. Lesson que l'infusion ou la macération de cette racine a d'abord un goût sucré *analogue à celui de la réglisse*, mais que (sans doute après qu'elle a subi un commencement de fermentation) bientôt on ne tarde pas à ressentir qu'elle est chaude et stimulante à l'estomac, et cause une sorte d'ivresse. Ce naturaliste ajoute qu'à l'état frais, cette racine, la seule partie de la plante qu'on emploie, suivant lui, est âcre et aromatique. Aux Carolines on se sert des tiges fraîches de ce poivre non grimpant,

qu'on broie dans l'eau à la molette. On boit aux îles Sandwich, aux Marquises, aux îles de la Société, etc., cette liqueur avant d'entamer une affaire, de faire un sacrifice, etc. : usage que les missionnaires anglais cherchent à faire cesser, on ne sait pourquoi (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, VI, 294).

Cette boisson est en outre usitée chez ces peuples, surtout à Taïti, contre la syphilis, qu'y ont apportée les Européens ; ils boivent une forte macération d'ava, qui les plonge dans une ivresse de 24 heures, à la suite de laquelle se manifestent de fortes sueurs ; une seconde dose enlève ordinairement le mal : rarement plus de quatre ou cinq sont nécessaires dans ce climat, d'une haute température, où les habitans, qui se baignent souvent, ne vivent guère que de végétaux. Ils restent pendant tout le traitement couchés dans leur cabane à essuyer leur sueur ; les naturelles en boivent aussi, après le départ des navires avec lesquels elles ont communiqué, par précaution.

Les Anglais, peuple éminemment goutteux, et qui cherche partout des remèdes à cette maladie, ailleurs que dans la sobriété, qui est le vrai, prennent aussi la décoction ou la teinture alcoolique de ce poivre pour la combattre, ainsi que le rhumatisme chronique (*idem*, loc. cit.)

Nous remarquerons, avec M. Lesson, la simultanéité de l'emploi des poivres contre les maladies vénériennes dans des localités si éloignées, et dont les habitans n'ont jamais eu de relations ensemble. Dans l'Inde, c'est le cubèbe ; à Taïti, l'ava ; à Amboine, le *Piper Siriboa ;* au Mexique, le *P. Amalago*, L. ; au Brésil, le *Nhandi* et le *Iaborandi*, qui sont deux poivres, etc., etc.

Née. Note sur le cava (en espagnol : *Anales de cientias naturales*, *etc.* VI, 290. Madrid, 1803).

P. Nandhi, Act. soc. d'hist. nat. de Paris. Sous ce nom, donné par Pison, qui est le *nhandu* de Marcgrave, on a cru reconnaître le *Piper Betle*, L., et d'autres le *P. caudatum*, Vahl.

P. nigrum, L. Poivre, poivre commun, poivre noir, *malagocodi* des Malais (*Flore médicale*, V, f. 276). Cette espèce grimpante paraît originaire de l'Inde ; mais aujourd'hui elle est partout cultivée entre les tropiques pour ses fruits, dont on fait un usage immense dans toutes les parties du monde civilisé ; c'est surtout aux îles de Malacca, Bornéo, Java, Sumatra, et dans l'Inde anglaise, que se font les grandes cultures du poivre ; elle a lieu aussi dans nos colonies, surtout à Cayenne, mais elle y est bornée jusqu'ici. Cet arbuste a besoin d'un tuteur qui lui convienne, et on lui donne le *Diospyros decandra*, Lour., qui paraît réussir le mieux pour le faire grimper ; quelquefois c'est l'*Erythrina Corallodendron*, L. ; d'autres fois, le calebassier, etc. Il ne faut pas que ce support ait des sucs caustiques, car le poivre y implante ses suçoirs. Il ne faut pas non plus qu'il

perde ses feuilles, parce que les fleurs grilleraient, etc. Ses baies globuleuses, du volume d'un pois, passent du vert au rouge et au noir à leur parfaite maturité, ce qui a valu à cette plante le nom de poivre noir; mille pieds de poivriers, qui commencent à donner du fruit à 3 ans, et qui en rapportent, jusqu'à 11 ou 12, 2 récoltes par an, produisent depuis 500 jusqu'à 1000 livres de semences (1 pied peut en donner jusqu'à 15 livres, et acquérir 6 pouces d'épaisseur). On les récolte aussitôt leur maturité, qui exige 4 ou 5 mois pour avoir lieu; on les étend sur des nattes pour les faire sécher, et on marche dessus pour les séparer des grappes; elles deviennent alors noires et plus ou moins ridées. On en connaît plusieurs *sortes* commerciales, celui de *Hollande*, d'*Angleterre*, de *Goa*, des *Indes*, etc., et deux *qualités*, le poivre lourd et le poivre léger. On assure que les marchands l'arrosent d'eau de mer dans la traversée en Europe. Elles sont aromatiques, chaudes, piquantes et d'une saveur bien connue. Le *poivre blanc* est le noir dépouillé de son enveloppe extérieure, au moyen d'une préparation dont on l'enduit, faite de chaux et d'huile de moutarde, appelée *chinam*, et à l'aide du frottement (Thomson, *Botanique du droguiste*, p. 224). Ce poivre est plus doux que le noir.

L'analyse du poivre, faite par M. Pelletier, y a démontré un principe particulier, qui n'est pas un alcali, malgré l'assertion d'OErstaedt, appelé par lui *Pipérin*; une huile concrète très-âcre, d'où dépend les propriétés de cette semence; une huile balsamique; une matière colorante gommeuse; de l'extractif, analogue à celui des légumineuses; des acides gallique et tartrique; de l'amidon; de la bassorine; du ligneux, et des sels terreux et alcalins en petite quantité (*Ann. de chim. et de phys.*, XVI, 337; *Journ. de pharm.*, VII, 373). Le comte Paoli avait cru reconnaître de la zircône dans le poivre, mais depuis il a avoué s'être trompé (*Journ. de pharm.*, X, 431). On remarquera la grande analogie entre ces composans et ceux du poivre cubèbe et du poivre long. Le pipérin, principe insipide, en petits cristaux, est fébrifuge (voy. *Pipérin*); tandis que l'huile concrète, et âcre, est le principe de l'activité du poivre.

Chacun connaît l'usage culinaire que l'on fait du poivre, condiment obligé de la plupart de nos mêts; sa saveur chaude et aromatique le fait rechercher pour augmenter celle des alimens animaux et végétaux, surtout de ceux qui sont de nature fade, visqueuse, gélatineuse, muqueuse, et les rendre plus digestibles; il fortifie l'estomac, aide à la digestion, donne du ton à toute l'économie, etc., lorsqu'il est employé chez nous en quantité modérée. Les peuples des régions équatoriales en font un usage bien autrement fréquent que nous; ils en saturent pour ainsi dire leurs alimens, en boivent des

décoctions, en composent des liqueurs fermentées qu'ils prennent avec délices, ce que paraît nécessiter la chaleur excessive du climat, la diaphorèse continuelle et la débilité des forces digestives auxquelles cette température donne lieu ; ils sont plus forts, plus dispos après en avoir fait usage, d'où est sans doute né le préjugé populaire que le poivre rafraîchit, ce que Gaubius a le premier démontré être une erreur. Pour nous autres Européens, le poivre est un condiment dont on pourrait fort bien se passer, ou du moins qu'on pourrait remplacer facilement. Quand on songe que l'Inde a été le théâtre de guerres cruelles pour conquérir ce fruit, et que l'Europe dépense environ 40,000,000 par an pour s'en pourvoir, on ne peut que déplorer la bizarrerie humaine.

Pour la table on se sert du poivre naturel, en grains, dans la préparation de quelques alimens, comme charcuterie ou grosses pièces de viande ; le plus ordinairement on l'emploie en poudre, ou concassé, dernier cas où il est appelé *mignonette;* il faut le moudre chez soi, car celui des épiciers est sujet à être mélangé de la poudre des semences de moutarde, de *Capsicum annuum*, de *pyrèthre*, d'*Agnus castus*, etc., etc. L'usage condimentaire du poivre convient surtout aux tempéramens mous, lymphatiques, aux gens gras, pesans, à ceux dont l'estomac est lent, froid et paresseux, etc. Il est utile dans les temps humides, lourds, dans les pays aquatiques, nébuleux, etc.; il causerait de l'excitation, de la phlogose, et même des désordres inflammatoires chez les personnes d'une constitution irritable, ou portées aux phlegmasies, qui en abuseraient, etc. Les anciens ont employé le poivre dans leurs alimens, même les Grecs ; cependant Pline dit qu'avant qu'on ne l'apportât de l'Inde, les Romains se servaient des baies du myrte ordinaire à sa place, et il déplore les progrès du luxe de la table qui obligeaient d'aller chercher au delà des mers le poivre indien, etc. (*lib.* XIX).

Comme médicament, le poivre a été peu employé avant les temps modernes ; on le regarde comme tonique, excitant, aphrodisiaque, diurétique chaud, stomachique puissant, et, en topique, un résolutif des engorgemens froids et indolens. Hippocrate, Galien, Hoffmann, Rosen, etc., l'ont donné contre l'anorexie, les flatuosités, la migraine, les vers intestinaux, le catarrhe pituiteux chez les sujets âgés, la syphilis, etc. On voit par un manuscrit grec du 5e siècle, traduit par Sims, qu'à cette époque on le recommandait contre la rage (*Anc. journ. de méd.*, LXXXIV, 100) : on l'a conseillé aussi contre le poison de la vipère. Dans l'Inde, la décoction de ses feuilles est recommandée contre la colique, mais Murray observe avec raison qu'il y serait souvent nuisible (*Appar. med.*, V, 32). Nous avons

dit qu'on pouvait l'administrer contre la gonorrhée, comme le cubèbe, ainsi que le font les militaires. Les racines de ce végétal sont usitées dans l'Inde comme stimulantes, toniques, cordiales; on les prescrit aussi dans quelques fièvres (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 386).

Un des emplois les plus remarquables du poivre est celui qu'on en fait contre les fièvres intermittentes; on lit dans Dioscoride (*lib.* II, *c.* 153; *lib.* IV, *c.* 38) que le poivre est bon « aux fièvres qui ne sont pas continues. » Celse (*lib.* XIII, *c.* 12) en a fait le même emploi; depuis lors les docteurs Muller, Rivière, Bartholin, Geoffroy, etc., confirmèrent cette propriété, surtout dans les fièvres des pays marécageux; combattus, il est vrai, par Van-Swiéten (*Comm.*, II, 31), Vendt, Lange et Murray, qui ont vu des accidens inflammatoires plus ou moins graves être le résultat de cette administration, accidens sans doute exagérés, puisque nous ne sachions pas que les médecins d'aujourd'hui les aient signalés de nouveau. Louis Frank renouvela des Grecs l'emploi du poivre dans les fièvres intermittentes, d'après ce qu'il avait vu pratiquer dans plusieurs contrées de l'orient où les coutumes restent plus que dans aucune autre région du globe; il donne les grains entiers du poivre, à la dose de 6 à 10, une ou deux fois et quelquefois quatre par jour, sans avoir égard à l'accès; en général il faut 70 à 80 de ces grains pour guérir une fièvre; quelques-unes à type quarte, plus rebelles, en ont exigé 3 à 400 grains. Il s'abstient de traiter par ce moyen les fièvres de printemps, toujours un peu inflammatoires, comme le savent les praticiens, celles dont les accès vont en augmentant, celles qui sont accompagnées de symptômes phlegmasiques ou de gastricité, avant d'avoir fait disparaître ces phénomènes: 170 malades soumis à ce moyen lui ont offert des succès non équivoques, et ces individus ont été infiniment moins sujets aux rechutes que lorsqu'ils sont traités par le quinquina. Les docteurs Gordini, Levissuer, Wolf et Lucas ont également trouvé dans le poivre un excellent remède contre les fièvres intermittentes; et le docteur Riedmiller de Nuremberg assure l'avoir employé avec succès sur plus de 500 malades.

Le professeur OErstaedt, de Copenhague, propose d'employer le principe du poivre appelé *piperin*, et découvert par lui, contre les mêmes fièvres; 6 à 8 grains en poudre, et non en pilules, suffisent pour couper une fièvre intermittente, ainsi que s'en sont assurés MM. Paoli, Méli, St-André, etc.; ce dernier (*Revue méd.*, III, 313) en donne jusqu'à 12 grains par jour. Voy. du reste *Pipérin*.

A l'extérieur, l'action excitante du poivre l'a fait employer pour augmenter ou rétablir la tonicité des parties; on en saupoudre parfois les sinapismes, et seul il peut servir de rubéfiant; on en met

dans les cheveux pour tuer les poux; on en touche la luette relâchée; on se gargarise avec sa décoction dans certaines angines muqueuses ou fluxions catarrhales de la bouche ; on en remplit les dents cariées pour calmer la souffrance qu'elles causent ; on s'en sert comme d'un violent sternutatoire, et il suffit même de le moudre pour éprouver cette action ; mâché en grains, il provoque une secrétion abondante de salive ; dans l'Inde on en compose des linimens onguentaires contre le rhumatisme, la paralysie, etc. On en répand sur les tissus de laine, les pelleteries, etc., pour empêcher les *vers* de les ronger, etc.

Le poivre noir, dont la dose commune est de 5 à 20 grains, entre dans la *thériaque d'Andromaque*, l'*eau générale*, l'*électuaire de baies de laurier;* le blanc dans le *mithridate*, le *diaphœnix*, etc. On en met dans l'eau-de-vie, le vin, etc., soit pour leur donner de la force, soit pour augmenter la soif de ceux qui en usent. Il fait la base des *pilules asiatiques*, composition aphrodisiaque que débitent les empiriques. Les poules mangent, dit-on, avec plaisir le poivre en grain, et on leur en donne pour les faire pondre plus tôt. Dans les pays où il croît, les oiseaux sont fort avides de ce fruit, tout chaud et brûlant qu'il soit. L'huile essentielle de poivre est parfois usitée par gouttes dans les potions.

Becker (D.). *De pipere et opio.* Kœnigsbergii, 1642, in-4. — Pfeffer (G.-C.). *Diss. medica inauguralis de pipere.* Præs. L. Heister. Helmæstadii, 1740, in-4, fig. — OErstaedt. Poivre proposé comme nouveau succédané du quinquina (*Ann. de méd. d'Altembourg*, 1809; *Biblioth. médicale*, XXXI, 408). — Frank (L.). Expériences faites pour constater l'efficacité du poivre dans les fièvres intermittentes (*Journ. compl. des sciences méd.*, VIII, 371).

P. nodosum, Mart., Iaborandi, Iamborandi des Brésiliens. La racine de cet arbuste, du Brésil, est âcre et sialagogue ; on la mâche dans l'odontalgie, et on l'applique écrasée sur les plaies venimeuses des serpens et sur les ulcères de mauvaise nature, d'après Martius (*Journ. de chim. méd.*, III, 552; V, 18).

P. peltatum, L. Caapeba [1] des Brésiliens; herbe à collet, collet de Notre-Dame, aux Antilles, noms français qui proviennent de la forme arrondie des feuilles de cette espèce des Antilles, où elle est employée en décoction, suivant Poupée-Desportes, comme un puissant diurétique, capable de produire même le diabétès, si on n'en discontinuait pas l'usage. On l'emploie aussi dans les gonorrhées ; Chevallier la conseille dans les stranguries, à la dose d'une once dans une pinte d'eau, ou de 2 cuillerées de son suc récent (*Flore médic. des Antilles*, IV, 14).

P. procumbens?, herbe à couresse. M. Descourtilz donne ce nom

---

[1] Ce mot brésilien signifie *feuille large*, et s'applique à plusieurs plantes. Nous avons déjà indiqué un *Cissampelos* sous cette désignation.

à un poivre des Antilles, qu'il dit propre à guérir les morsures d'un serpent de ce nom, ou vipère fer-de-lance : ce qui serait un trésor pour la Martinique, île où ce terrible animal exerce tant de ravages; il prétend *avoir vu* un sujet, près de périr, guéri par l'application sur ses plaies, des feuilles de cette plante (*Flore méd. des Antilles*, III, 340). Sur quoi nous observerons, 1° qu'il n'y a pas de *Piper procumbens* dans les auteurs; 2° qu'un remède aussi précieux serait connu de tous les habitans de cette île, tandis que personne n'en a ouï parler.

P. reticulatum, L., iaborandi des Brésiliens. C'est, ainsi que le *P. citrifolium*, autre *iaborandi* (et non *jaborandi*), un antidote de la morsure des serpens, au rapport de Pison (*Bras.*, 90) et de Martius : on applique la racine et les fruits sur les plaies faites par ces animaux. Les fruits sont sternutatoires, sialagogues, et employés comme excitans (*Journ. de chim. méd.*, V, 420). Marcgrave (*Bras.*, p. 69) parle d'un autre poivre, sous le même nom de *iaborandi*, dont la racine est excellente contre la gonorrhée, ce qui fait voir que l'usage des poivres dans cette maladie n'est pas nouveau, puisque l'ouvrage de Marcgrave est antérieur à 1648.

P. rotundifolium, Sw. Cette espèce est appelée *Baume des chasseurs*, à St-Domingue, de ses propriétés réputées vulnéraires.

P. Siriboa, L. Siri, Sirii, des Malais. Il remplace, à Amboine, le bétel dans la composition qui porte ce dernier nom.

P. trifolia, L. Il est usité en guise de thé au Pérou (*Dict. des sc. nat.*, X, 271).

P. umbellatum, L. (*non* Jacquin), Pariparobo ou Pariparoba des Brésiliens; Pison le nomme *aguaxima*. Cette plante, mentionnée déjà à l'article *Paratodo* (V, 200), et naturelle au Brésil, est usitée dans la médecine de ses habitans : on la mêle avec des graisses et on l'applique ainsi sur des tumeurs pour les faire mûrir. Le suc des feuilles est froid, s'il en faut croire Pison (*Bras.*, 205), et se met dans les clystères comme la mauve. Cette plante est appelée *caa peba* dans la province de Minas.

M. Henry père a analysé la racine de ce végétal que lui a remis M. Auguste St-Hilaire; elle est aromatique, se rapprochant un peu de celle du poivre, et sa saveur est légèrement amère. Il n'y a pas trouvé les produits du cubèbe, ni du poivre, mais au contraire des principes *analogues à beaucoup de substances végétales* (*Journ. de pharm.*, X, 165). Sous ce rapport cette racine se rapproche de celle du *Piper methysticum*, Forster, que nous avons vu être plutôt douce que poivrée et brûlante, comme sont la plupart des poivres.

Il y a probablement une grande quantité d'autres poivres qui ont des usages médicinaux ou alimentaires, mais nous n'avons trouvé

que les précédens dont les propriétés fussent indiquées dans les auteurs. Quelques-uns n'ont que des noms de pays, et ont été mentionnés à ces noms, tels que *Cadoo* (II, 10), *Matica* (IV, 255), etc.

PIPER ÆTHIOPICUM, off. *Unona æthiopica*, L.
— ALBUM. Nom officinal du *Poivre* ordinaire écorcé.
— CAUDATUM. Nom officinal du poivre cubèbe, *Piper Cubeba*, L.F.
— HISPANICUM, off. *Capsicum annuum*, L.
— INDICUM, off. *Capsicum annuum*, L.
— JAMAICENSE, off. *Myrtus Pimenta*, L.
— TABASCI. *Myrtus Pimenta*, L.
— TURCICUM, off. *Capsicum annuum*, L.

PIPERELLA. On donne ce nom espagnol à quelques plantes de saveur poivrée, comme le *Thymus Piperella*, L.; le *Satureia hortensis*, L.; le *Vitex Agnus castus*, L., etc.

PIPÉRIN. L'un des principes immédiats du poivre noir, où il est uni à une huile fixe, âcre et concrète, et à une huile volatile balsamique. Cette substance cristalline, a été découverte en 1819 par OErstaedt, chimiste danois (lettre à M. de Blainville : *Journ. de phys*, 1820, n° 2; extrait dans la *Gazette de santé* du 25 mai 1820; voyez aussi *Bull. de pharm.* d'août 1820, et *Giornale di fisica, chimica*, etc., di Configliachi e Brugnatelli, dec. II, t. III, p. 303), qui déjà en décembre 1809 (*Ann. génér. de médec.* d'Altembourg) avait proposé pour succédané du quinquina le précipité que forme la teinture de noix de galles dans la décoction du poivre, épuisé préalablement de son principe âcre par l'alcool, et qui ne l'ayant pas, à ce qu'il paraît, obtenue pure, ou s'étant servi d'un autre poivre que le fruit du *Piper nigrum*, L., l'avait regardée comme un alcaloïde, et la désignait sous le nom de *Pipérine*. M. Pelletier, à qui on en doit une connaissance plus exacte (*Ann. de chim. et de phys.*, avril, 1821, p. 349; et *Journ. de pharm.*, VII, 373, avril, 1821), la croit plus analogue à celle du poivre cubèbe, incristallisable pourtant, et comparée par Vauquelin au baume de copahu. A la même époque, M. Poutet (*Observateur provençal des sciences médicales*, juin 1821, n° 3; et *Journ. de pharm.*, VII, 380) a donné, pour l'obtenir, un procédé prompt et facile. D'autres procédés ont été indiqués successivement par D. Méli, de Ravenne, qui, en 1823, a publié une monographie sur le pipérin où il fait connaître les expériences du comte Paoli; par M. P.-F. Touery, qui l'obtient pur à la première ou à la deuxième cristallisation, au moyen de l'alcool et de la chaux (*Bull. des scien. médic.* de Fér., XXIII, 134); par Voget (*Journ. de chim. méd.*, 1829, p. 290 : extrait des archives de Brandes), qui en a retiré 3 gros 10 grains d'une livre de poivre, et qui, dit-on, conclut de ses expériences que c'est la résine verte et non le pipérin

qui est le principe fébrifuge du poivre. On prépare communément le pipérin en épuisant par l'alcool bouillant du poivre concassé, précipitant par de l'acide hydrochlorique très-affaibli la matière grasse, qu'on en sépare ou moyen du filtre, recueillant les cristaux de pipérin qui se déposent ensuite, et dont l'addition de nouvelles quantités d'eau peut augmenter l'abondance. Ainsi obtenu, le pipérin est en prismes à 4 pans, d'une odeur aromatique comme anisée, d'une saveur d'autant moindre qu'ils sont plus purs, fusibles à la température de l'eau bouillante, insolubles dans l'eau froide, très-solubles dans l'alcool, moins solubles dans l'éther. L'acide acétique est le seul acide qui les dissolve; mais ils sont colorés en rouge de sang par l'acide sulfurique, etc.

Le docteur D. Méli est le premier qui ait expérimenté le pipérin dans les fièvres intermittentes, maladies où l'efficacité du poivre en grain était connue même du vulgaire (Voy. V, 339), et où lui-même l'avait souvent administré avec succès. D'après ses nombreux et publics essais à l'hôpital de Ravenne, où pas un atôme de quinquina ne fut alors employé, l'action en serait à la fois plus prompte, plus efficace et plus douce que celle de cette écorce, et des sulfates de quinine ou de cinchonine même, dont l'usage est plus coûteux et dont la saveur est si désagréable. Terme moyen, 2 scrupules à 2 scrupules 1/2 lui ont suffi pour chaque fébricitant. Du reste, l'huile âcre du poivre, qui à la vérité retient toujours un peu de pipérin, lui a aussi paru fébrifuge, quoiqu'à un bien moindre degré; il la croit surtout utile dans les cas de dyspepsie, d'anorexie et de flatuosités atoniques, si communs à Ravenne. Ces résultats, vérifiés par deux de ses confrères, MM. P. Coatti et J. Brandolini, dont il rapporte les observations (p. 103 et suiv.), ont été confirmés par celles (au nombre de sept) du docteur J. Gordini, médecin des hôpitaux de Livourne, qui préfère aussi le pipérin au quinquina, le regarde comme plus actif en poudre qu'en pilules, forme sous laquelle l'administre D. Méli, et n'en a donné que 8 ou même 6 grains seulement (*Bull. des scienc. médic.* de Fér., VII, 364, et *Revue médic.*, 1825, III, 313); par celles de M. Saint-André, de Toulouse (6 observations, 4 à 9 grains), insérées en 1827 dans le *Journal analytique de médecine* (no 2, p. 375; voyez aussi la *Gazette de santé* du 15 août 1827); par l'observation de fièvre intermittente ophthalmique, recueillie par M. Colombot, médecin à Chaumont (*Journ. génér. de méd.*, CII, 140; 1828), où le pipérin a été donné en 24 heures à l'énorme dose de 60 grains, preuve au moins de son innocuité; enfin, par celles de M. J.-B. Goulard, de Pessoulens (3 observ., 8 à 12 grains en pilules avec une boisson acidulée),

publiées par P.-F. Touery qui attribue à l'impureté du pipérin du commerce, souvent verdâtre et contenant la matière âcre et irritante, les insuccès de quelques praticiens. M. Magendie (*Formulaire*, etc., p. 218) pense qu'on pourrait employer le pipérin dans la blennorrhagie, au lieu de poivre cubèbe.

Meli (D). *Nuove esperienze ed osservazioni sul modo di ottenere dal pepe nero il peperino e l'olio acre, e sull' azione febbrifuga di queste sostanze.* Milano, 1823, in-8, 136 p., et 1 fig. (Voyez aussi *Annali universali di medicina*, XXVII, 161; et XXVIII, 22).

PIPÉRITÉES. Famille naturelle de la classe des Dicotylédones diclines apétales, extraite des Urticées, établie surtout par M. Gaudichaud, et composée de genres ayant des fleurs en chatons, dont le *Piper*, qui lui donne son nom, est le plus considérable et le plus intéressant sous le rapport médical et économique. On n'est pas encore d'accord sur les limites et la place de cette famille dans l'ordre naturel.

Piperitis. Nom de la *Passerage* dans quelques auteurs.
Piperodendrum. Un des noms du *Schinus molle*, L.
Piperonnie. Nom italien de la mactre poivrée, *Lutraria piperata*, L. (IV, 162).
Piperus. Nom que porte, en Sicile, le papyrus, *Cyperus Papyrus*, L. (II, 567).
Pipi (Racine). *Petiveria alliacea*, L.

Pipian. Sorte d'émulsion ou de boisson préparée avec l'arachide, *Arachis Hypogæa*, L. (I, 376).

Pipio. Nom de l'*Agaricus procerus*, Schæff., en Périgord (I, 105).
Pippe ridges. Nom anglais de l'épine vinette, *Berberis vulgaris*, L.

Pique. Boisson de baies de genèvrier et de pommes sauvages, usitée dans les Vosges (Voy. *Piquette*).

Pique-mouche. C'est la mésange charbonnière, *Parus major*, L.
Pique-veron. Nom du martin pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

Piqueria trinervia, Cav. Cette plante, de la famille des Synanthérées, tribu des Eupatoriées, croît au Mexique où elle se nomme *Tubal*; on assure qu'on la met dans le tabac pour l'aromatiser (*Journ. de pharm.*, XIV, 306). Nous avons observé cette plante dans les jardins botaniques, où nous ne lui avons pas reconnu d'odeur, de sorte qu'il est probable qu'il y a erreur dans cette indication.

Piquette. Espèce de vin léger un peu acidule, préparé par fermentation avec des fruits mûrs et de l'eau (V. *Deuteria*, II, 623). J.-F. Martinet (*Tr. des malad. chron.*, 1803, in-8°, p. 110), donne ce nom à une boisson usitée dans les Vosges, et que dans son *Journal des eaux de Plombières* (1797, p. 36) il nomme *Pique*. On la prépare avec moitié genièvre et moitié pommes sauvages, ajoutant quelquefois de l'épine-vinette et du cynorrhodon. Cette boisson est *piquante*, acerbe; elle peut, dit-il, convenir dans les fièvres putri-

des. Voyez dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (XLII, 474) le curieux article de Percy sur ce sujet.

Piquichen. Orchidée médicinale du Brésil, dont Feuillée ne dit pas les propriétés (*Plantes du Chili*, II, 727).

Piquipionio. Nom de l'*Abrus precatorius*, L. (I, 6), à Taïti.

Pira-embu. Poisson inclassé du Brésil, dont la chair est très-estimée.

Piracoaba. Poisson inclassé du Brésil, analogue à l'anchoix et à la sardine, dont la chair, dit-on, est tendre et agréable.

Piraea. Nom de la *Bruyère* dans Théophraste.

Pirapède. Un des noms du *Trigla volitans*, L.

Piraquiba. Nom brésilien du rémora, *Echeneis Remora*, L. (III, 50).

Pirate. Nom donné par les marins à la frégate, *Pelecanus Aquilus*, L.

Piratia pua. C'est, d'après Pison, le nom de deux grands poissons du Brésil dont la chair est très-estimée, et que M. H. Cloquet (*Dict. des scienc. nat.*) croit appartenir aux genres *Centropomus* et *Perca*.

Piraumbu. Poisson des rivières du Brésil, de la taille et de la figure de la carpe, dont, d'après Marcgrave, Rai et Pison, la chair est excellente, et qui donne de bonne ichthyocolle.

Pirela. Voy. *Pyrèle*.

Piretro. Nom italien et portugais de l'*Anthemis Pyrethrum*, L.

Pirigara tetrapetala, Aubl. Arbrisseau de la famille des Lécythidées, qui croît à Cayenne et au Brésil, où ses longues feuilles sont employées en topique, comme fondant, dans les engorgemens du foie (Aublet, *Guiane*, p. 487); au Brésil, où il porte le nom de *Janiparandiba* (Pison, *Bras.*, 121), et de *Japarandiba* (Marcgrave, *Bras.*, 109), ses fruits sont regardés comme apéritifs et fondans.

Piriguao, Pirijao et Pihiguao. Noms d'un palmier des bords de l'Orénoque, qui forme peut-être un genre nouveau, et qui porte des régimes contenant 60 à 80 fruits du volume d'une pêche, colorés, farineux, nourrissans, la plupart sans semences, que l'on mange cuits ou rôtis (Humboldt, *Tableaux de la nature*, II, 193). M. Martius le rapporte à son genre *Guilielma*.

Piriri-mabé. Nom galibi du *Mabea Piriri*, Aubl. (*Guiane*, IV, 172).

Pirolle. Un des noms du *Trientalis europæa*, L.

Pisa pro fonticulis. *Pois à cautères*.

Pisaille. Nom du *Pisum arvense*, L.

Pisang, Pissang. Noms malais du bananier, *Musa paradisiaca*, L. (IV, 519).

— sauvage. *Strelitzia augusta*, Thunb.

Piscator regis. Ancien nom du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

Piscatrix. Nom latin de la baudroye, *Lophius Piscatorius*, L. (IV, 145).

PISCIARELLI. Sources minérales salines, extrêmement chaudes (60° R.), qui prennent leur origine en quatre endroits, à Monte-Secco, entre le lac d'Agnano et la Solfatara, dans le royaume de Naples. L'eau en est reçue dans un bassin où existe un petit bâtiment où elle n'a plus que 30° de chaleur. Elle est opaque, aigre, styptique, d'une odeur légèrement sulfureuse, bouillonne par le dégagement du

gaz acide carbonique ; d'où le nom de *Bolla* qu'on lui a aussi donné. Suivant Attumonelli et S.-M. Ronchi, déjà cités à l'article NAPLES (IV, 567), cette eau contient une quantité considérable de sulfate acide d'alumine et de sulfate de fer avec un peu de sulfate de chaux. Attumonelli a proposé de la préparer artificiellement en faisant dissoudre dans 20 onces d'eau : sulfate d'alumine, 10 grains ; sulfate de fer, 21 ; sulfate de chaux, 14 ; acide sulfurique, 10 ; acide carbonique, 1/2 volume ; gaz hydrogène sulfuré, 1/6. L'eau des Pisciarelli est employée, par les médecins napolitains, à la dose de 4 onces seulement, souvent mêlée à du lait, contre la leucorrhée, la gonorrhée, l'incontinence d'urine, les hémorrhagies passives, les dartres, les ulcères, la diarrhée chronique et certaines phthisies ; elle passe pour spécifique dans le diabétès et la gale. Natale Lettieri, cité par Valentin, dans la 2e édition de son *Voyage médical en Italie* (p. 78) a vanté, en 1784, ses bons effets comme fébrifuge. C'est à cette seule eau que nous paraissent appartenir les deux articles PISCIANELLI et PISCIARELLI du *Dictionnaire des sciences médicales* (XLII, 494).

PISCIDIA ERYTHRINA, Lam. Bois ivrant, Bois à enivrer, *Dog wood* (Bois de chien) des Anglais, qui donnent aussi ce nom au *Cornus floridus*, L. Cet arbrisseau, de la famille des Légumineuses, est employé aux Antilles pour enivrer le poisson; les naturels trempent leurs flèches dans son suc pour faire périr les oiseaux, etc., qu'ils atteignent. Cependant aucun de ces animaux n'en devient vénéneux, et tous peuvent être mangés sans inconvénient, bien que les parties de ce végétal soient toxifères (Voy. Labat, *Nouv. voyage*, etc., I, 432). Le docteur Hamilton dit que la teinture de l'écorce de la racine de ce végétal est un médicament soporifique intense ; qu'il l'a employée avec un grand succès, étant mise dans la carie dentaire, sans qu'il ait jamais vu la douleur revenir. Voyez le mémoire qu'il a donné sur ce sujet dans le *Journal de médecine-botanique de Londres*, p. 14, pour 1830. Le *P. carthaginensis*, Lam., est fort rapproché du *P. Erythrina* et a les mêmes propriétés.

PISCINE, *Piscina*. Ce mot, qui signifie vivier, réservoir, vase à laver, etc., est employé dans les anciens livres pour désigner soit un lieu destiné à prendre des bains froids, soit des eaux minérales mêmes, où l'on prenait des bains. La *Piscina natatilis* des Romains, était un bassin assez grand pour qu'on pût s'y livrer à l'exercice de la natation. Dans nos établissemens d'eaux minérales, la piscine est le bain commun des pauvres. Voy. *Bains* (I, 529).

PISCIS, PISCES. Voy. *Poissons*.

— ANTHROPOPHAGUS. Un des anciens noms du requin, *Squalus Carcharias*, L.

— EXOS *s.* EXOSSIS. C'est le grand esturgeon, *Acipenser Huso*, L.

— FUSTUARIUS. C'est la morrue, *Gadus Morrhua*, L.

Piscis ignobilis s. vilis. Noms de la *Tanche* dans quelques auteurs.
— Jonæ. Un des anciens noms du requin, *Squalus Carcharias*, L.
— scrutator. Ancien nom de l'esturgeon ordinaire, *Acipenser Sturio*, L.

Piscobo. Graminée du Malabar, où il se nomme *Nain-canna*, dont le suc est regardé comme calmant à l'intérieur, ou en frictions sur les pieds et les mains, pour faire cesser les spasmes.

PISE. Belle ville du grand duché de Toscane, célèbre par son air pur, et surtout par ses bains, dits de St-Julien, où, pendant l'été, affluent des malades de toutes les parties de l'Italie et même de la France. L'établissement, distant d'une lieue et demie de Pise, et situé au pied du mont San-Giuliano, d'où les eaux tirent leur origine et leur nom, est divisé, pour les deux sexes, en deux parties, l'une orientale, et l'autre occidentale, séparées par une place où passe la route. Il est bien entretenu, offre des cabinets pour les douches (Voy. *Lucques*, IV, 153), et des salles destinées aux réunions d'agrément. Quoique les maisons y soient rares, on y est bien logé, au rapport de M. Valentin (*Voyage médical en Italie*, 2e édit., p. 190; Paris, 1826, in-8°). Les eaux proviennent de plusieurs sources, réunies et distribuées dans les baignoires et les bassins, qui sont en marbre. Le maximum de température *del pozzetto*, ou petit puits, du bain oriental est de 33° Réaum., et le minimum de 23. Une livre de cette eau, d'après l'analyse de G. Santi, rapportée par M. Planche, dans sa traduction de la *Pharmacopée* de Brugnatelli, contient : acide carbonique libre, 187 grains; sulfate de soude, 2,03; muriate de soude, 2,65; sulfate de chaux, 9,69; sulfate de magnésie, 3,25; muriate de magnésie, 1,99; carbonate de chaux, 2,81; carbonate de magnésie, 0,87; argile, 0,46; silice, 0,12. Les analyses insérées dans les *Annales de chimie*, XII, 94, et dans l'ouvrage de Valentin, en diffèrent à plusieurs égards, la première offrant 10 fois plus d'acide carbonique, la deuxième près de 4 fois moins de sulfate de chaux, etc. Elles sont, comme on le voit, assez chargées, et M. Valentin dit que le goût en est acidule. Cependant Montaigne (*Journ. d'un voyage en Italie*, etc., II, 383), qui rapporte que de son temps elles étaient presque abandonnées, les avait trouvées sans odeur, sans saveur, quoique laissant un peu d'âcreté, charriant de petits atômes blancs analogues à ceux de Bade, et enfin d'une chaleur fort médiocre; il observe que Cornacchino en faisait bien moins de cas que de celles de Bagnacqua; et l'on sait que Fr. Hoffmann (*De Aqua, medicina universali*, Halæ, 1712, in-4°) les regardait comme ne différant pas sensiblement de l'eau ordinaire; ce qui ne l'empêchait pas d'ailleurs, d'après ses vues sur la toute-puissance de celle-ci, de leur reconnaître de grandes vertus. Quoi qu'il en soit, les eaux de Saint-

Julien, comparées quelquefois à celles de Lucques, sont fort usitées, soit en boisson, à petite dose seulement, soit en douches et surtout en bains, dans le traitement des affections lymphatiques, des maladies de la peau, des rhumatismes chroniques, des dérangemens par atonie des voies digestives, etc. Elles étaient jadis préconisées contre les maladies du foie; les suites de fièvres intermittentes, alors fort communes dans le pays; la goutte, enfin les affections des voies urinaires, notamment le catarrhe de la vessie : G. Fallope rapporte à ce sujet (*Opera omnia*, p. 227, Francf., 1700, in-fol.), qu'en 1488, un troupeau de bœufs, atteints de pissement de sang, fut guéri après avoir bu de ces *eaux salées*, situées, dit-il, près du château de *Brandula*. Igolino de Montecatini, médecin du 14e siècle, paraît être le premier qui ait parlé des bains de Pise, sur lesquels ont écrit depuis un grand nombre de médecins italiens.

Zambeccari (J.). Traité des bains de Pise et de Lucqnes (en italien). Padoue, 1712, in-4. — Cocchi (A). *Trattato dei bagni di Pisa*. Firenze, 1750, in-4. — Mesni. Analyse des eaux des bains de Pise. Florence, 1758, in-8. — Santi (G.). Analyse chimique des eaux et des bains de Pise et de l'eau acide d'Asciano (en italien). Pise, 1789.

Pishamin. Nom que porte en Virginie le *Diospyros virginiana*, L. (II, 657).

Pismire. Nom anglais de la fourmi. Voy. *Formica*.

Pisolithes. Carbonate de chaux concrétionné en globules, de la grosseur d'un pois, ordinairement pourvus d'un noyau. Les plus connues sont celles des bains de Saint-Philippe, en Toscane. Elles portent le nom de *Dragées*, *Calculs* ou *Pierres de Tivoli*. Voy. *Ammonite* (I, 253) et *Pierres de bains* (V, 304).

Pisonia fragrans, Desf. On dit que cet arbuste des Antilles, de la famille des Nyctaginées, est un vomitif actif, employé comme tel à l'île de Cuba (*Mém. de l'acad. roy. de méd. de Paris*, I, 463). On ne nous dit pas sur quoi repose cette assertion, de laquelle on peut douter; car l'arbre est nouveau, et nommé seulement depuis quelques années dans le *Catalogue du Jardin du Roi* (p. 55); et aucun auteur n'a mentionné, à notre connaissance, cette propriété.

Pissa. Nom officinal latin du *Goudron*.

Pissasphalthe, *Pissasphalthum*. Espèce de bitume. Voy. *Malthe* (I, 608).

Pisse. Un des noms de la poix, *Pissa*.

— lait. Nom que porte, en Anjou, la digitale, *Digitalis purpurea*, L. (II, 639).

— loup. Un des noms de la vesse de loup, *Lycoperdon Bovista*, Bull. (IV, 165).

— sang. Un des noms de la *Fumeterre*.

Pissebedden. Nom hollandais des cloportes. Voy. *Oniscus*.

Pissecan. Nom des *Champignons* comestibles en Provence.

Pisselaeon. Nom de l'huile qui surnage la poix noire fondue. Voy. Térébenthine.

Pissenlit. Un des noms du *Leontodon Taraxacum*, L. (IV, 87)

Pissite. Sorte de vin dans lequel on ajoute du goudron, usité chez les anciens.

Pissogous. Nom du terre-noix, *Bunium Bulbocastanum*, L. (I, 687), en Provence.
Pistacchio, Pistaceira. Noms italien et espagnol du *Pistacia vera*, L.
Pistache. Fruit du *Pistacia vera*, L.
— boom. Nom hollandais du *pistacia vera*, L.
— (Faux). *Staphyllea pinnata*, L.
— de terre. Fruit de l'*Arachis hypogæa*, L. (I, 376).
Pistachia tree. Nom anglais du *Pistacia vera*, L.

PISTACIA. Genre de plantes de la Dioécie Pentandrie, et de la famille naturelle des *Térébinthacées ;* il renferme une douzaine d'espèces qui sont des arbres ou arbrisseaux plus ou moins résineux, à feuilles alternes, ailées, ou trifoliolées, qui croissent surtout en Europe, et dont les amandes du fruit, qui est un drupe, comestibles et oléagineuses, servent, dans les pays où elles abondent, à extraire une huile bonne à brûler.

P. atlantica, Desf. Cet arbre, d'Afrique, produit en Arabie de la résine, appelée *heulc* par les naturels, analogue au mastic, d'après M. De Candolle (*Essai*, etc., 127); ses fruits, qu'ils nomment *lum*, sont comestibles quoiqu'un peu acides; ils les mêlent à la pâte de dattes, etc.

P. Lentiscus, L., Lentisque. C'est un arbrisseau qui croît en Provence, en Barbarie, en Afrique, dans le Levant, et surtout dans les îles de l'ancienne Grèce; son nom vient de *lintescere*, être visqueux, probablement de la résine qui en découle, connue sous le nom de *mastic*. Ce végétal ne donne pas ce produit partout. En Provence, il n'en sécrète pas; ou s'il en fournit dans quelques années chaudes, ainsi que l'a vu Gassendi (*Vie de Peiresc*), il est en si petite quantité qu'il ne vaut pas la peine d'être ramassé; c'est surtout dans l'île de Scio ou Chio, qu'il en donne, surtout une variété à larges feuilles. C'est une culture importante pour cette île, et qui en fait une des richesses (son vin fait l'autre) : le grand-Turc défend même d'en cultiver hors de certaines limites. Pour l'obtenir on fait au tronc de l'arbre et aux principales branches, de nombreuses et légères incisions, du 15 au 20 de juillet. Il découle peu à peu de chacune d'elles un suc liquide qui s'épaissit et reste attaché à l'arbre en forme de larmes, qui parfois tombent à terre lorsqu'il est très-abondant; la première récolte, qui ne peut se faire avant le 27 août, dure huit jours, et fournit le mastic le plus estimé; on incise de nouveau jusqu'au 25 septembre, époque où on fait la seconde. Il est défendu ensuite de ramasser cette production. On recueille le mastic dans 21 villages de cette île, situés au midi; les arbres couchés ou rampans en donnent plus que ceux qui sont dressés; on en récolte environ 60 mille ocques (l'ocque vaut 2 liv. et 1/2); l'aga, ou fermier, en retient 21 mille qui lui sont délivrés en paiement d'impôt; l'excédant est payé aux propriétaires, par ce même fermier, à raison

de 25 sous la livre environ, et ils ne peuvent en vendre à d'autres. La meilleure qualité est envoyée à Constantinople pour l'usage du grand-seigneur, la seconde est destinée pour le Caire, etc. (Ollivier, *Voyage dans l'empire ottoman*, I, 292). Il paraît qu'on cultive en fraude le mastic dans plusieurs autres parties de la Turquie, notamment dans la Natolie. Du temps de Galien il y en avait en Égypte qu'il vante beaucoup, car cet arbre y croît, ainsi qu'à la Sénégambie, d'après Labat.

Le mastic est une résine en petites larmes d'un jaune pâle, sèches, fragiles, lisses, cassantes, transparentes, et d'une odeur un peu térébinthacée qui se manifeste surtout quand on la jette sur des charbons ardens, où elle brûle bien, en répandant une fumée noire et en se liquéfiant; on en distingue une seconde sorte qui est en morceaux plus gros, irréguliers, grisâtres, impurs, formés de l'agglomération des larmes salies par des impuretés, qui est celle qu'on ramasse à terre: la première est le *mastic mâle*, ou en larmes; la seconde est le *mastic femelle*, ou commun, qui est bien moins estimé. Le mastic est une résine unie à de l'huile volatile et à une matière particulière (*masticine*, voy. IV, 253) insoluble à froid dans l'alcool, d'après M. Guibourt.

Le mastic sert surtout dans l'Orient pour donner à la bouche une odeur que les femmes grecques, turques, arméniennes, juives, etc., aiment; elles le mâchent (d'ou lui vient son nom) sans cesse, surtout le matin, et trouvent qu'il leur parfume l'haleine, fortifie les gencives, conserve la blancheur des dents, etc. Il se ramollit dans la bouche, y devient très-blanc, opaque, et donne d'abord à la salive, dont il augmente la quantité, une amertume légère, ce qui ne doit pas être sans action sur l'estomac; aussi regarde-t-on cette substance comme stomachique et anti-spasmodique. On fait tant de cas du mastic dans l'Orient qu'on en aromatise les liqueurs, qu'on en met dans le pain, qu'on le brûle comme parfum dans les appartemens; il est employé dans des eaux de senteurs, des poudres dentifrices; on s'en sert en fumigations contre les douleurs rhumatismales, goutteuses, nerveuses, les spasmes de poitrine, le rachitisme, les douleurs de dents, d'oreilles; les fluxions sont soulagées aussi par ces vapeurs. Sonnini dit qu'en Égypte on a le préjugé de croire la fumée du mastic nuisible (*Voyage*, III, 241). On le donne à l'intérieur contre l'hémoptysie, le catarrhe chronique, la leucorrhée, la diarrhée, les affections psoriques, etc. Chez nous, on n'en fait pas ou presque pas d'usage; cependant Desbois de Rochefort dit qu'il était fort usité autrefois comme sudorifique (*Mat. méd.*, I, 423); sa dose est de 12 grains à un scrupule: on le donne suspendu en émulsion au moyen de la gomme ou du jaune d'œuf. Il entre dans

plusieurs emplâtres ou onguens; on trouve une huile, un sirop, une teinture, un élixir, etc., de mastic dans les pharmacopées allemandes. On s'en sert pour la fabrication des vernis. On falsifie le mastic avec la résine la plus claire des pins, ainsi que nous avons pu nous en convaincre dans des officines à Paris; on reconnaît facilement la résine des pins à ce qu'elle ne s'aplatit pas dans la bouche mais s'émiète, etc.

Le bois de Lentisque, qui est jaunâtre, un peu aromatique, résineux et d'une saveur légèrement astringente, participe des qualités du mastic. Wenck a vanté sa décoction comme une sorte de panacée dans la goutte (*Éphém. des cur. de la nat.*, Dec. 3, *obs.* 135). On l'a aussi employé en gargarisme; on en fait des curedents; on le donne aussi en infusion vineuse, et on en retire une belle couleur jaune par l'alcool.

Les fruits du Lentisque, qui ont l'amande blanche avec une pelure roussâtre, sont susceptibles d'être mangés. Pline dit que de son temps on les mangeait confits comme des olives (*lib.* XV, 26); il raconte que Damocrate guérit la fille du consul Servilius, atteinte d'une maladie chronique, avec le lait d'une chèvre nourrie de lentisque (*lib.* XXIV, *c.* 7). On retire de leur amande une huile qu'on emploie en Espagne et dans le Levant pour l'éclairage, etc. Du temps de Clusius on en fabriquait aussi en Provence (Tournefort, *Voyage*, II, 65).

Strobelberger (J.-E.). *Diss. med. masticologia, seu de universa mastiches naturâ.* Lipsiæ, 1628, in-8 (Voy. la *Biographie univ*, XLIV, 45).

P. oleosa, Lour. Les drupes de cet arbre, de la Cochinchine, ont une amande qui fournit une huile jaune, légère, odorante, un peu amère, qui s'épaissit sans se rancir, et qui est agréable et salutaire à l'intérieur; on s'en sert aussi pour brûler et pour se frotter les cheveux; c'est le *Cussampi* des Moluques, dont on mange l'amande crue, qui est jaunâtre (Loureiro, *Flora Cochinch.*, II, 755). Il ne rend ni mastic ni térébenthine.

P. Terebenthus, L., Térébinthe. Cet arbre, mentionné par l'Écriture (*Eccles.*, XXIV, *Isaïe*, VI, 13) croît en Égypte, en Grèce, en Provence et dans tout le Levant, où il devient arbre, d'arbrisseau qu'il est chez nous; on le voit surtout à Chio. Il porte de petits fruits un peu acerbes, dont on mange le drupe mariné et les amandes, qui sont blanches, en Syrie, en Cilicie, et surtout en Perse où le peuple s'en nourrissait totalement, au dire de Bélon, en place de pain, il y a plus de deux mille ans. Le même assure que la pellicule qui les enveloppe est d'un bleu azuré (dans une variété sans doute, car Tournefort, *Voyage*, II, 72, la dit roussâtre), ce qui les fait nom-

mer dans quelques anciens ouvrages *Granum viride* (*Singularités*, 345). C'est le *Tchicondon* des habitans de Chio.

Ces arbres sont sujets à être piqués par un puceron, *Aphis Pistaciæ*, L., qui fait lever sous leurs feuilles des espèces de galles rondes, du volume d'une noisette, rouges étant mûres, noires en vieillissant, remplies d'un liquide résineux, d'une odeur térébinthacée; si on les laisse croître, elles s'allongent parfois en forme de corne jusqu'à acquérir un demi-pied, mais on les cueille avant leur plus grand développement pour servir à la teinture des soies fines, et elles sont l'objet d'un grand commerce dans le Levant. Dans la seule ville de Bource on en vend tous les ans plus de six mille pesant (Bélon, *Singularités*, 145, 457). C'est la *Pomme de Sodome* de quelques auteurs; nom qui lui vient de ce que Linné avait présumé, d'après Hasselquist, qu'elles étaient le fruit d'un *Solanum* qui croît près de l'ancienne Sodome, et qu'il avait nommé en conséquence *S. sodomeum* (Voy. *Journ. compl. des scienc. méd.*, IX, 307). On trouve quelquefois des galles analogues sur les autres arbres de ce genre.

Stohrius (P.-M.). *Diss. de pomâ sodomiticâ.* Lipsiæ, 1695, in-4.

L'écorce du térébinthe brûle en répandant une odeur forte et pénétrante, ce qui la fait parfois employer en place d'encens dans les pays où cet arbre abonde (*Dict. des sc. méd.*, LIV, 557).

Il paraît que le térébinthe donne une résine, sans doute analogue au mastic : Bélon, en deux endroits, en parle (pag. 167 et 345 de son traité des *Singularités*), et l'appelle *résine dure*, pour la distinguer de la liquide, qui est la *Térébenthine de Chio;* il ne la confond pas avec le mastic dont il parle aussi en plusieurs autres chapitres du même ouvrage; il paraît qu'elle sert aux mêmes usages que lui, et suivant le même auteur les Perses en mâchent (pag. 335) : elle s'échappe spontanément et s'épaissit sur l'arbre.

La *Térébenthine de Chio* est aussi sécrétée par le térébinthe; elle découle à l'aide d'incisions transversales faites à l'arbre; elle est jaunâtre, tirant sur le vert, d'une odeur un peu citronnée, s'épaissit facilement; on la purifie fraîche en la passant à travers de petits paniers et l'exposant à la chaleur du soleil. En général, ces arbres donnent peu de cette térébenthine (à peine une livre par pied), de sorte qu'elle est toujours rare; toute l'île n'en fournit pas mille livres. On la transporte à Venise pour la composition de la thériaque dont elle fait partie, et qui était plus estimée dans cette ville que partout ailleurs, de sorte qu'elle en fournissait à toute l'Europe; aussi le peu de cette térébenthine que l'on voyait dans le commerce était presque toujours mélangé avec celle du mélèze, qu'on nomme *Térébenthine de Venise.* Aujourd'hui on n'en trouve plus du tout dans la drogue-

rie, et celle que l'on vend parfois pour telle est la térébenthine ordinaire avec addition d'essence de citron. Dans le midi de la France ces arbres ne donnent pas de cette térébenthine qui entre en outre dans des baumes, des onguens, des emplâtres. Elle a toutes les qualités de la térébenthine des pins; comme celle-ci, elle est excitante, diurétique et propre à déterger les ulcères, etc. Tournefort dit qu'il ne faut pas la prescrire à ceux qui ont la gravelle ou la pierre (*Voyage*, II, 71). Voyez Dioscoride (*lib. I*, *c.* 90 et 91). On lui substitue presque toujours la térébenthine ordinaire. Dans l'Orient on la fait cuire et on la mâche comme le mastic.

P. vera, L., Pistachier (*Flore médicale*, V, 273). Cet arbre paraît originaire de l'Asie mineure; il a été apporté en Europe par le censeur Licius Vitellius, gouverneur de la Syrie (Pline, *lib.* XIII, *c.* 5), et s'est répandu et acclimaté depuis dans tout le bassin de la Méditerranée, où on le cultive pour ses fruits ovoïdes, du volume d'une noisette, ayant au dehors un brou ou chair verdâtre, sur une coque ligneuse, cassante, blanche, qui renferme une amande verte enveloppée d'une pellicule mince et rougeâtre. Ces amandes douces, oléagineuses, sont assez agréables à manger, étant fraîches, et ont à peu près la saveur des amandes douces. Nous en avons goûté dans cet état, et, à leur particularité de couleur près, on aurait pu s'y méprendre. Elles sont composées d'huile, de fécule colorée, d'amidon et d'une matière colorante verte. On les sert sur les tables dans le midi de la France, mais leur petit volume les rend plutôt un aliment singulier que profitable. Elles rancissent avec facilité, et deviennent alors désagréables et nuisibles.

On prépare avec les pistaches des émulsions de couleur verte qui sont calmantes, adoucissantes, pectorales, etc.; on en peut faire un sirop semblable pour les propriétés à celui d'orgeat: l'un et l'autre se donnent dans les affections inflammatoires, fébriles, les maladies des voies urinaires, etc.; elles entrent dans plusieurs médicamens aphrodisiaques parce qu'on les avait cru propres à exciter les organes génitaux, on ne sait sur quel motif, tels que l'*électuaire satyrion*, les *tablettes stomachiques*, etc., des anciennes pharmacopées, etc., où elles ne peuvent qu'amener une sorte de fermentation et les altérer. On en prépare avec plus de raison des mêts, comme sauces, crêmes, gâteaux, glaces, sorbets; les confiseurs en composent des dragées, pralines, etc. L'huile qu'on en retire sert à la toilette ainsi que la pâte qui en est le résidu, à l'instar de celles d'amandes douces.

Bergen (L.-A.). *De specie quádam pistaciæ* (*Nova act. acad. nata curios.*, II, 51).

PISTACY. Un des noms bohêmes du *Pistacia vera*, L.

PISTANA. Nom de la flèche d'eau, *Sagittaria sagittifolia*, L., dans Pline.

PISTAZIEN. Un des noms allemands de la *Pistache*.

Pistazienbaum. Nom allemand du *Pistacia vera*, L.

Pistia Stratiotes, L. Codda-pail ou Kodda-pail. Petite plante aquatique de l'Inde, de l'Afrique, des Antilles, etc., de la famille des Aroïdes, de la Monoëcie Monadelphie, qui forme parfois de petites îles flottantes sur les eaux douces entre les tropiques, comme la mâcre chez nous, où ses larges feuilles s'étalent en rosette sur des racines traçantes. Tussac dit qu'elle absorbe les gaz délétères des marais vaseux où elle croît (*Dict. des sc. nat.*, IX, 539); c'est peut-être pour cela qu'à la côte ouest d'Afrique cette plante est sacrée, et que les prêtres lui consacrent des vases pleins d'eau où ils la laissent pousser (Isert, *Voyage*, 121). La décoction du *Pistia Stratiotes* est regardée comme rafraîchissante et adoucissante (Brown pense que celui de la Jamaïque est âcre) et prescrite dans la dysurie et autres affections des voies urinaires; on applique les feuilles sur les hémorrhoïdes dans l'Inde (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 8). En Amérique on fait avec les feuilles broyées des bols qu'on donne dans la syphilis (Rheède, *Hort. mal.*, XI, 63).

Pistic. Un des noms du *Nard* dans l'Écriture, de πιστις, pur; pour le distinguer de celui qui était falsifié.

Pistolochia. Nom officinal de l'*Aristolochia Pistolochia*, L. (I, 415). On désigne parfois sous ce nom le *Fumaria bulbosa*, L. (III, 310).

PISUM. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la Diadelphie Décandrie; il renferme des espèces herbacées dont les semences sont alimentaires. Le *P. sativum*, L., pois, plante annuelle très-répandue, qu'on croit originaire du midi de l'Europe, où pourtant elle ne se trouve nulle part à l'état sauvage, est très-cultivé pour la bonté de ses semences, surtout à l'état frais où on les mange tout l'été sous le nom de *petits pois*; ils sont alors doux, sucrés, tendres, de facile digestion, et fort recherchés, accommodés de bien des manières au maigre ou au gras. On est parvenu à les conserver dans cet état, pour l'hiver, soit par la méthode d'Appert, soit par toute autre; mais il faut avouer qu'ils n'ont jamais alors la finesse et le goût des pois nouveaux. Secs, les pois sont d'une grande ressource dans les campagnes où ils font une partie de la nourriture de leurs habitans; on en fait aussi des purées, des potages, etc., surtout étant concassés, comme on le pratique aujourd'hui à l'aide de machines appropriées, ce qui les dépouille de leur écorce qui est toujours plus ou moins indigeste. Les bestiaux mangent avec avidité les fanes des pois, ainsi que les cosses ou gousses de toutes les variétés. Le *P. arvense*, L., est cultivé comme fourrage sous le nom de *pisaille*. On mange en Angleterre, dans les années de disette, les semences du *P. maritimum*, L., qui y croît, ainsi que chez nous au bord de l'Océan septentrional, malgré leur amertume. Lémery dit que celles du *P. Ochrus*, L., autre espèce

maritime, sont astringentes, résolutives, détersives et digestives (*Dict.*, 540) : elles doivent à leur couleur jaunâtre le nom d'Ochrus, d'*ochra*, ocre.

Pisum purgatorium. Espèce de boule médicamenteuse qu'il suffisait, disait-on, de manier pour en être purgé.

Pita, pour Pitte, Pitta. Voy. *Pitte*.

Pitao. Nom chilien du *Galvezia punctata*, Ruiz et Pavon. Voy. *Galvezia* au Suppl.

Pitaya. Nom anglais de la variété de quinquina appelée *bicolor*. Voy. *Quinquina*.

Pitcairnia crystallina, Pers. (*Pourretia lanuginosa*, Ruiz et Pavon). Il découle de ses fleurs une gomme transparente (*Flora peruv.*, III, 33, t. 256).

PITCAITHLY ou PITKEATHLY, en Écosse, sur les bords de la rivière de l'Earne, à 2 milles de Perth. Il y existe des eaux minérales purgatives, qui paraissent devoir leur principale action à l'abondance du muriate de chaux. Le docteur Donald Monro y avait trouvé, outre ce sel, du muriate de soude et du carbonate de chaux (*Philos. trans.*, A., 1772, p. 15). Elles ont donné à M. J. Murray, dont l'analyse diffère peu de celle de Stoddart et Mitchell (*Trans. of the soc. of Edimb.*, VII, p. 2, p. 462. Voy. les *Ann. de chimie*, XCVI, p. 217 et suiv., ainsi que le *Bull. des sc. méd.* de Fér., XIX, 320), par pinte anglaise : air atmosphérique, 0,5 pouces cubes ; acide carbonique, 1 ; muriate de soude, 13,4 grains ; muriate de chaux, 19,5 ; sulfate de chaux, 0,9 ; carbonate de chaux ; 05 ; quelques traces de fer.

Pitcha pullum. Un des noms indous de la pastèque, *Cucurbita Citrullus*, L.

Pitchaghedie. Nom cyngalais du *Cucurbita Citrullus*, L. (II, 491).

Pitckili. Graines noirâtres venant de Calcutta, qu'on met dans ce pays parmi les hardes de laine pour en éloigner les vers.

PITELLI (Eaux min. de). Ces eaux mentionnées par M. Le Père, sourdent au pied des collines de la partie orientale du golfe de la Spezia (duché de Gênes), et font tourner deux moulins à cent pas de la mer. Elles sont tièdes en été, fumantes en hiver, contiennent des terres calcaires et magnésiennes, beaucoup de soufre, un peu de fer, du muriate de soude et du gaz hydrogène. On ne pourrait y faire d'établissement salubre qu'après avoir desséché les marais (Valentin, *Voyage médical en Italie*, 2e éd., p. 351, Paris, 1826, in-8).

Pithawaka. Un des noms du *Phyllanthus Urinaria*, L., à Ceylan.

Pithecuse ou Pythecuse, *Pythecusæ*. Ancien nom de l'*Ile d'Ischia* (III, 661).

Pithion. Un des noms du *Tussilage*.

Pithonion. Un des noms grecs, anciens de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L. (III, 568).

Pithyusa. Voy. *Euphorbia Pityusa*, L. (III, 187).

Piton (Quinquina) ou de montagne. Ecorce de l'*Exostemma floribundum*, R. et Sch. Voy. *Quinquina*.

Pitoya. Synonyme de *Pitaya*.

Pitpapra. Nom hindou de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

Pitrai, Pittalata. Noms hindou et sanscrit du *Sous-deuto-Acétate de Cuivre*.

Pitte. Nom américain de la filasse. On en retire de l'*Agave fœ-*

tida, L., d'un aloës, etc., ce qui les fait désigner par les épithètes d'*Agave pitte*, d'*Aloës pitte*, etc.

PITTOSPORÉES. Famille naturelle de la série des Dicotylédones dipérianthées, à étamines hypogynes, composée de petits arbres ou arbrisseaux exotiques, qui n'ont que peu ou point de vertus médicinales; il suinte de l'écorce de plusieurs arbustes de cette famille une sorte de résine. Elle est voisine des Rhamnées dont on l'a séparée.

PITTOSPORUM. Genre de plantes de la famille des Pittosporées. Il contient un petit nombre d'arbrisseaux des Canaries ou du Cap, élégans par leur feuillage d'un beau vert luisant, et leurs fleurs parfois très-odorantes; leurs semences sont entourées d'une espèce de glu résineuse qui doit avoir des propriétés (De Candolle, *Essai*, etc., 123), et d'où dérive le nom de ce genre (de πιττα synonyme de πισσα résine). Le *P. Tobira*, Ait. (*Evonymus Tobira*, Thunb.), espèce de la Chine que l'on cultive en orangerie, dans les jardins, pour l'odeur suave de ses fleurs, ainsi que le *P. viridiflorum*, Bot. Mag., et le *P. coriaceum*, Ait., ont dans leur écorce une matière résineuse.

PITTOUER. Ancien nom français du butor, *Ardea Stellaris*, L.

PITTSBURG. Ville de Pensylvanie où sont des eaux minérales, plus froides que l'air ambiant dans l'été. M. W. Meade (*Americ. journ. of scienc.*, XIV, 124) y a trouvé par quart (une pinte) : muriate de soude, 2 p.; m. de magnésie, 2 1/2; oxyde de fer, 1; sulfate de chaux, 1/2; acide carbonique, 18 pouces cubes.

PITUINA. Un des noms de la *Résine* des pins.

PITUITARIA. Nom qu'on donne au staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L. (II, 612), dans quelques ouvrages.

PITYIDES. Nom des cônes des pins dans Dioscoride.

PITYSORYSIS. Un des noms grecs anciens de l'ivette, *Teucrium Chamæpitys*, L.

PITYUSA, et non PITHYUSA, *Euphorbia Pityusa*, L. (III, 187).

PIVANE, PIVE. Noms du *Bouvreuil* dans le Berry et en Provence.

PIVERT. Un des noms du *Picus viridis*, L., espèce d'oiseau.

— BLEU, PIVERT D'EAU. Noms du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

PIVITE. Un des noms vulgaires du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.

PIVOINE. *Pæonia officinalis*, L.

PIVOU. Un des noms du *Peuplier* en Languedoc.

PIVOULADE. C'est le nom que l'on donne en Provence et en Languedoc à plusieurs espèces de champignons comestibles qui croissent au pied des arbres, surtout à l'*Agaricus attenuatus*, DC.

PIVOULADE D'EOUSE (d'Yeuse). *Agaricus ilicinus*, DC.

PIWIP. Un des noms allemands du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.

PIWONIEC. Nom portugais de la pivoine, *Pæonia officinalis*, L.

PIX. Nom de la poix. Voy. *Poix*, et surtout *Térébenthine*.

— BURGUNDIACA, *Poix de Bourgogne*. Nom officinal de la *Poix blanche*.

— CEDRIA, PIX LIQUIDA, PIX LIQUIDA NIGRA. Noms du *Goudron*.

— GRÆCA. Un des noms latins de la *Colophane*.

— MINERALIS. Nom officinal latin du *Pissasphalte*, espèce de bitume (I, 608).

— NAVALIS. *Poix navale*, *Poix commune*, *Poix noire*.

PIX NIGRA, *s.* ATRA, *s.* SOLIDA, *s.* VEGETABILIS. *Poix noire.*
— RESINA. Poix résine. Voy. *Térébenthine.*
PIZMO. Nom polonais du *Musc.*
PIZNOWA. Un des noms polonais du *Teucrium Chamæpitys*, L.
PIZZARDELLA. Nom italien de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L.
PLACENTA, ou Délivre. Voy. *Secondines.*

PLACITIS, PLACODES. Cadmie des fourneaux où l'on purifie le cuivre, qui est détersive, dessiccative, astringente, selon Lémery, et bonne pour les maladies des yeux. On la confond, dit-il, avec la *tuthie.*

PLACNIK. Nom polonais de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.
PLACODES. Voy. *Placitis.*

PLAINE (La). Village de France (Loire-Inférieure) à quelques lieues S. de Nantes, et non loin de Pornic, connu aussi pour ses eaux minérales. Près de ce village sont deux sources froides, acidules et ferrugineuses, qui sortent des fentes d'un rocher vis-à-vis de l'île de Noirmoutier. M. Hectot, pharmacien à Nantes, dont l'analyse paraît porter sur la principale source, y a trouvé pour 32 livres d'eau : acide carbonique, 21 grains ; muriate de magnésie, 16 ; m. de soude, 14 ; matière huileuse concrète, 2 ; sulfate de chaux, 3 ; carbonate de magnésie, 5 ; c. de fer, 4 ; alumine, 2 ; silice, 3. Ces eaux sont indiquées dans tous les cas où conviennent les eaux ferrugineuses. MM. Préval et Le Sant, qui vantent la beauté et la salubrité du pays, les disent assez fréquentées (*Journ. de pharm.*, VII, 306).

Brossand, Plantin et le Maignan. Rapport au sujet des eaux de la Plaine. In-12. Réimprimé sous le titre de : Lettres sur les eaux minérales de la Plaine (*Nature considérée, etc.* 1772, II, 99). — Monnet. Examen des eaux minérales de la Plaine, à l'embouchure de la Loire (*Journ. de méd.* Juill. 1766, p. 28). — Hectot. Hist. et analyse de l'eau min. de la Plaine (*Bull. de pharm.* Avril 1813, V, 174).

PLANA MATA. Un des noms bohêmes du calament, *Melissa Calamintha*, L.
— RUZE. Un des noms bohêmes du rosier sauvage, *Rosa canina*, L.

PLANCHE-MINIER. Village de France, à 2 lieues E. d'Angoulême, près duquel, au bas d'un coteau, est une source minérale froide, que Vallier dit ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, etc., 466).

PLANE DE COOK. Un des noms de l'*Aleurites triloba*, Forster (I, 161).
— DE MER. Un des noms vulgaires de la plie, *Pleuronectes Platessa*, L.
— WJNO. Un des noms bohêmes du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

PLANÈTES. D'anciens médecins attribuaient à ces corps célestes une grande influence sur les maladies, et en consultaient les phases et les conjonctions, pour décider de l'opportunité de certains traitemens. Les erreurs de l'astrologie n'ont sans doute pas besoin aujourd'hui d'être réfutées.

PLANKEN FLECHTE. Un des noms allemands de l'*Imbricaria parietina*, DC.
PLANO. Nom italien de la plie, *Pleuronectes Platessa*, L.
PLANTAGGINE ACQUATICA. Nom italien du plantain d'eau, *Alisma Plantago*, L.
PLANTAGINASTRUM. Un des noms du plantain d'eau, *Alisma Plantago*, L. (I, 176) dans quelques auteurs anciens.

PLANTAGINÉES, *Plantagineæ*. Famille naturelle, de la tribu des Dicotylédones dipérianthées monopétalées, à étamines hypogynes, à ovaire supère; elle ne renferme que deux genres, dont le *Plantago* offre seul quelques espèces usitées.

PLANTAGO. Genre de plantes de la Tétrandrie Monogynie, qui donne son nom à une famille naturelle. Il comprend un grand nombre d'espèces herbacées, à tiges nues, à fleurs en épi ou tête, croissant, surtout en Europe, sur les montagnes, aux lieux incultes, etc.

P. arenaria, Waldst. Cette espèce, fort voisine du *P. Psyllium*, L., et qui était confondue avec lui, croît partout en France dans les lieux sablonneux. Ses semences sont absolument semblables à celles de cette dernière plante et ont les mêmes propriétés, ainsi que toutes les espèces de ce genre à tige rameuse, et qui appartiennent au groupe des *Psyllium*. Voy. plus bas *P. Psyllium*, L.

P. Coronopus, L., Corne de cerf. Cette espèce, annuelle ainsi que la précédente, se trouve vulgairement, chez nous, dans les endroits secs, incultes; elle doit son nom à la forme laciniée de ses feuilles. Il paraît qu'on les mange en salade dans quelques cantons, quoiqu'elles soient un peu âcres.

P. Cynops, L. Ses semences ont les propriétés du *P. Psyllium*, L.

P. Holostea, L. Lémery dit (*Dict. des drogues*, *etc.*, 362) que cette espèce des provinces méridionales de l'Europe, où elle vient dans les olivettes, les champs, etc., est astringente, vulnéraire et détersive. Elle est remarquable par les poils blanchâtres qui la revêtent.

P. Ispaghula, Roxb. Ses semences forment un mucilage comme celles du *P. Psyllium*, L., et sont employées dans l'Inde comme émollientes, rafraîchissantes, dans le catarrhe, la gonorrhée, les affections néphrétiques, etc. La dose est de deux ou trois drachmes pour une pinte d'eau bouillante (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 116).

P. major, L. Plantain, grand plantain (*Flore médicale*, V, 275). Rien n'est plus vulgaire dans les lieux cultivés, les jardins, le long des chemins, etc., que cette plante annuelle, à feuilles pétiolées, ovales, larges, inégalement dentées, ayant 7 nervures, à hampe cylindrique haute d'un pied environ (en Laponie elle acquiert jusqu'à 4 et 5 pieds: *Flora Laponica*, n° 62), surmontée d'un épi linéaire de fleurs blanches serrées, accompagnées de bractées, ayant un calice à 4 divisions, une corolle *idem*, 4 étamines très-longues, un style, et une capsule à 2 loges polyspermes s'ouvrant comme une boîte à savonnette. Il ne faut pas la confondre avec le *P. media*, L., qui croît dans les mêmes lieux, mais qui est vivace, avec des épis ovoïdes et des capsules à loges monospermes, etc.; encore moins avec le *P. lanceolata*, L., dont les feuilles sont lancéolées, etc., plantes qui, du reste, parais-

sent jouir des mêmes propriétés que lui : on préfère même les racines du *P. media*, comme plus grosses que celles du *P. major*, lorsqu'on emploie celles de ces plantes. Les auteurs ne tarissent pas sur les propriétés de cette plante inodore, de saveur herbacée, un peu amère, légèrement styptique. Thémison passe pour en avoir introduit le premier l'usage en médecine ; Dioscoride et Galien l'ont beaucoup vantée et employée : ce dernier, ainsi que le remarque M. Chamberet (*Flore médicale*, loc. cit.), n'a montré nulle part plus de crédulité qu'à son sujet. Il lui attribuait la faculté de dégorger les viscères, de dissiper les fluxions, d'arrêter les hémorrhagies, les vomissemens de sang, l'hémoptysie, de guérir la dysenterie. Celse, Pline, Boyle, Tragus recommandent l'usage du grand plantain aux phthisiques ; Schulze assure avoir retiré un très-grand avantage de son suc miellé dans cette maladie et la fièvre hectique qui en accompagne la dernière période ; d'autres médecins le conseillent dans les flux hémorrhoïdaires, les flueurs blanches, la gonorrhée, etc. On a vanté le plantain comme topique pour la guérison des ulcères, des fistules, du cancer, etc., ce qui a mérité à cette plante une grande réputation de vulnéraire; Schwenfeld et Muller recommandent de fomenter les contusions, les cuissons, les démangeaisons de l'anus avec sa décoction ; on l'a indiquée, bouillie dans l'eau de chaux, pour dessécher les ulcères aux jambes, etc., etc. Enfin on a porté la racine des plantains en amulette pour guérir ou prévenir une multitude de maladies, etc. De tous ces emplois du plantain il n'en reste guère dans la pratique aujourd'hui ; on se sert encore quelquefois de la décoction de ses racines ou du suc de ses feuilles contre les fièvres intermittentes.

Le docteur Perret a communiqué à la *Société des sciences naturelles* de Lausanne une série d'observations qui prouvent les heureux effets qu'il a obtenus de cette racine dans ces maladies (*Journ. univ. des sc. méd.*, XIX, 127), à l'instar de ce que font plusieurs médecins allemands qui l'emploient aussi contre les fièvres ; la dose de la racine est de deux onces, et celle de son suc de quatre. La dose des feuilles est d'une demi-poignée pour une pinte d'eau. Desbois de Rochefort dit qu'il y a des observations certaines des bons effets de l'application des feuilles de plantain sur les ulcères scrofuleux et les tumeurs indolentes (*Mat. méd.*, II, 54). Le plantain est estimé contre les inflammations des yeux ; on prescrit surtout dans ce cas son eau distillée, qu'on associe à celle de roses dans beaucoup de collyres rafraîchissans d'un usage plus répandu qu'efficace; enfin le plantain est un des astringens les plus fréquemment usités dans les décoctions ou autres composés de ce nom, surtout en gargarismes et injections, etc. Les petits oiseaux sont très-friands de ses semences, et on en recueille les épis

pour en garnir leur cage l'hiver, etc. Le plantain entre dans la *poudre de Palmarius* contre la rage, l'*eau vulnéraire*, le *sirop d'althæa*, celui de *grande consoude*, l'*onguent mondificatif*, l'*emplâtre de bétoine*, etc., etc.

P. Psyllium, L. Psyllium, herbe aux puces. Cette plante annuelle à tige rameuse, ainsi que toutes celles de la section des *Psyllium*, croît dans les blés du midi de la France, dans les lieux sablonneux, incultes, etc.; on ne fait usage que de ses semences, qui ont l'aspect de puces par leur couleur, sont rousses, oblongues, ovoïdes, bombées d'un côté, creuses de l'autre, inodores, d'un goût fade, rendant la salive mucilagineuse. On les récolte pour en faire des décoctions dans l'eau bouillante, qu'elles rendent épaisse, visqueuse, mucilagineuse, et qu'on emploie à l'instar de celles de graines de lin et dans les mêmes cas, soit en boisson, en lavement ou en fomentation, etc. Elles sont émollientes, adoucissantes, calmantes, relâchantes, etc., propres à combattre les inflammations, à faciliter le cours des urines, les évacuations intestinales, dans tous les cas où il y a chaleur, irritation, spasme. Elles sont cependant peu employées en médecine, parce que les semences de graines de lin les remplacent complètement et sont beaucoup moins chères. On en fait néanmoins commerce à Nîmes, à Montpellier, etc., mais c'est pour l'usage des manufactures de mousseline, où elles servent à gommer et à blanchir celle-ci.

Gerbesius (M.). *De plantagine febrifugâ* (*Misc. cur. nat.*, Ann. X, ob. 63). — Wedel (G.-W.). *Diss. de plantagine.* Ienæ, 1712, in-4.

PLANTAIN. *Plantago major*, L.
— DES ALPES. *Arnica montana*, L. (I, 419).
— AQUATIQUE. *Alisma Plantago*, L. (I, 176).
— EN ARBRE. *Musa paradisiaca*, L. (I, 519).
— CORNE DE CERF. *Plantago Coronopus*, L.
— D'EAU. *Alisma Plantago*, L. (I, 176).
— (Grand). *Plantago major*, L.
— DES VOSGES. *Arnica montana*, L. (I, 419).

PLANTAJHE. Nom du plantain, *Plantago major*, L., en Languedoc.

PLANTANIER. Un des noms du bananier. Voy. *Musa paradisiaca*, L.

PLANTANO. Nom espagnol du *Musa paradisiaca*, L. (IV, 519).

PLANTE DE BEAUTÉ. Voy. *Serquis*.
— FÉBRIFUGE. Un des noms de la *Petite Centaurée* dans quelques localités, d'après M. Alibert.
— AUX OEUFS. *Solanum Melongena*, L.

PLANTE VALAISANE. Sacombe indique sous ce nom, dans son poëme de la Vénusalgie, une plante qui croît aux environs de Paris, mais surtout dans le Valais, qu'il dit plus efficace contre la syphilis que toutes les plantes connues jusqu'à ce jour. Il ne donne pas d'autres détails.

PLANTE VER. Plante de la Chine, où elle est connue encore sous le nom de *hia-tsao-tong-keng*, qui approche du gin-seng (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 576).

PLANTES. *Plantæ*. Êtres pourvus d'organes exerçant des fonctions, tirant leur subsistance de la terre et de l'air, à l'aide de pores externes, sans locomotion (non pas sans mouvement), poussant et végétant sans cesse et jusqu'à leur mort, ce qui les a fait nommer par excellence *végétaux*, ayant en général la couleur verte dans leur portion extérieure[1]. Les plantes forment la partie la plus nombreuse du règne organique, et se distinguent des animaux, qui sont l'autre, en ce que ceux-ci ont en partage la locomotion, des organes sensoriaux, ne croissent que pendant un temps, et se nourrissent à l'aide de viscères spéciaux. Les minéraux qui constituent seuls le règne inorganique, qui serait mieux nommé le *règne inanimé*, sont formés par juxta-position ou cristallisation, et dépourvus par conséquent d'aucun organe fonctionnel. C'est donc avec justesse que Linné a dit *mineralia crescunt; vegetabilia crescunt et vivunt; animalia crescunt, vivunt et sentiunt*.

Les plantes d'une organisation complète sont fort distinctes des animaux et des minéraux; on ne confondra jamais une tulipe avec un chien ou du mercure; mais dans les ordres qu'on est convenu de prétendre d'une structure moins parfaite, parce qu'elle est plus simple, la distinction devient plus difficile; ainsi une conferve est plus rapprochée du polype et de l'amiante, en apparence du moins, que cette tulipe, et les caractères pour les distinguer deviennent assez embarrassans à exprimer nettement. Aussi les anciens avaient-ils des animaux-plantes ou zoophytes, des minéraux-plantes ou lithophytes, etc. Quelques modernes adoptent même un ordre mixte, composé de plantes qui deviennent au bout de quelque temps des animaux, etc., qu'ils désignent sous le nom de *Cahodinées*, de *Psychodiaires*, etc.[2]

Tout le monde connaît la forme des végétaux, leur manière d'être fixés à la terre par des racines, au moyen desquelles ils trouvent les élémens de leur nourriture et de diverses excrétions, leur fonction de puiser dans l'air les gaz nécessaires à leur vie, au moyen des pores des feuilles, etc. Ils sont composés de vaisseaux, de tissu cellulaire, de fibres, de moelle, etc., et renferment des gaz, des sucs, nourriciers ou propres, base de leurs excrétions variées : on sait que les végétaux fournissent de leurs diverses parties des produits élaborés par leurs organes, nommés par les chimistes *principes immédiats des végétaux* (voyez ce mot); de plus des parties minérales que l'analyse y

---

1. Ellis. Sur la couleur des plantes (*Bibl. univ.*, VII, 35).

2. Thibaud. *Disquisitio utrum in plantis existat principium vitali in animalibus analogum.* (Thèse) Monspelii, 1785.

démontre, tels que acides [1], alcalis, sels, métaux [2], terres, etc. Enfin, si on veut remonter à leurs élémens primitifs, on les trouve composés de carbone, d'hydrogène, d'oxygène, presque toujours d'un peu d'azote, et quelquefois d'un peu de soufre, de phosphore, etc. [3]

Les noms des plantes forment une partie assez difficile et souvent embrouillée de la science des végétaux, surtout avant l'adoption de la nomenclature linnéenne; ceux-ci n'ont d'abord été désignés que par des noms de héros, de dieux, de pays, etc. : c'était l'herbe d'Achille, la plante de Chiron, l'arbre de Minerve, celui de Neptune, etc. Vinrent ensuite les noms des saints ou de fêtes; on eut l'herbe de la St-Jean, celle de St-Christophe, de Pâques, etc. La forme de quelques-unes de leurs parties, leur prétendue ressemblance avec tel ou tel objet, les propriétés qu'on leur supposait, les firent souvent désigner par des épithètes basées sur ces motifs. Voy. *Nomenclature* (IV, 632) et *Signature*. Les botanistes modernes cherchèrent à mettre un peu d'ordre dans ces expressions impropres, et leur appliquèrent des phrases latines qui indiquaient quelques-uns de leurs caractères ou de leurs habitudes, et qu'il fallait répéter, quelque longue qu'elles fussent, pour les désigner [4]. Linné vint, qui sentit l'inconvénient de pareilles appellations, et ne donna à chaque plante qu'un nom, composé de deux mots, l'un qui rappelait le genre auquel elle appartenait, ou *générique*, et le second qui lui était *propre* ou *spécifique*. Ce fut une grande amélioration dans la nomenclature, qui devint désormais simple, claire et facile. Il ne s'agissait plus que de rapporter les anciens noms à ce langage linnéen : travail pénible, difficile, où on risque de faire de fréquentes erreurs, mais qu'on est parvenu, à force de travail, de connaissances et de critique, à beaucoup perfectionner, ainsi qu'on peut le voir par le résumé que nous en offrons dans cet ouvrage, non-seulement pour les plantes des anciens, mais encore pour celles de tous les peuples de la terrre : à peine s'il reste aujourd'hui le quart des végétaux qu'on n'ait pas rapporté à cette synonymie, et probablement qu'ils rentrent dans la plupart de ceux que l'on connaît déjà ; ce que nous montreront les

---

1. Vauquelin assure que les plantes acides ne sont jamais délétères (*Annal. du muséum*, XIX, 177).

2. M. Sarzeau a prouvé que la plupart des végétaux contiennent du cuivre ; le café dont on use en Europe, montant tous les ans à 70 millions de kilo, en renferme 560 kilo ; le pain qu'on mange en France, qui équivaut à 7 milliards et 300 millions de kilo par an, contient 34,061 kilo de cuivre, etc., etc. (*Journ. de pharm.*, XVI, 505).

3. John (J.-F.). Tableaux chimiques de l'analyse des plantes, etc. (en allemand). In-folio, 1813.

4. La prèle était l'*Equisetum palustre longioribus setis;* le pied d'alouette le *Delphinium hortense flore majore et simplici*, etc., etc.

progrès de l'histoire naturelle et surtout les voyageurs botanistes. Nous indiquons ici en note les ouvrages publiés sur les *Plantes médicinales* [1] des diverses contrées de la terre, sur lesquelles on pourra consulter aussi les mots, *Jardins*, *Plantes médicales*, *Plantes officinales*, *Plantes usuelles* de notre Dictionnaire, et de ce même article.

La grande difficulté pour reconnaître les plantes décrites par les anciens [2] vient non-seulement de ce que leurs descriptions sont incomplètes, mais encore de ce qu'ils n'ont pas transmis de figures ou de dessins des plantes employées par eux et dont ils parlent dans leurs ouvrages. A mesure que les modernes ont mis cet usage en pratique, la connaissance des productions naturelles est devenue positive et ne peut plus désormais fournir aucun motif d'erreur grave, surtout avec le concours des herbiers, des grainiers, etc., et particulièrement des jardins botaniques successivement établis à Pavie (1533), à Florence (1544), à Montpellier (1598), à Paris (1626), etc. Voyez *Jardin médical* (III, 672) et le même mot au Supplément.

Le nombre [3] des plantes connues, qui ne s'élève guère qu'à 500 dans Théophraste, Dioscoride et Pline, montait à environ 7,000 dans le *Species plantarum* de Linné, et doubla presque dans ceux de Gmelin et de Willdenow ; M. De Candolle estime qu'il y a aujourd'hui

---

1. Tragus (I.). *De stirpium, maxime earum quæ in Germania nostra nascuntur, ex usitatis nomenclaturis propriaque differentia, neque non temperaturis ac facultatibus*, etc. Argentorati, 1552, in-4. — Ximenès (F.). *Quatro libros de la naturalezza de las plantas.... al uso de la medecina en nueva Espana.* Mexico, 1815. — Brown (S.) *An account of some indian plants*, etc. Édit. J. Petiver (*Trans. philosoph.*, 1698, p. 313.) — Camelli. Plantes des Philippines (Ray, *Hist. plantarum*). — Bontius (J.). Histoire naturelle et médicale des Indes-Orientales. — Buch'oz (P.-I.). Herbier ou collection des plantes médicinales de la Chine. Paris, 1781, in-folio. — Wright (G.). Plantes usuelles de la Jamaïque. Traduit de l'anglais par Millin de Grandmaison. Paris, 1789, in-4. — Poupée Desportes (J.-B). Plantes usuelles de Saint-Domingue (dans le troisième vol. de *l'Histoire des maladies de Saint-Domingue.* Paris, 1770, in-12. — Fleming (J.), *Catalogue of Indian medicinal plants. (Transac. of the medical society of Calcutta).* Traduit par J. Saint-Hilaire (*Journal de médecine* de Leroux, etc. VI, 183). — Gomès (B.-A.). *Observacoes botanico-medicas sobre algumas plantas do Brasil, etc.* Lisboa, 1803, in-4. — Kerr (R.). Enumération des plantes les plus généralement employées dans le Haut-Canada, soit en médecine, etc. (*London med. journ.*, XXXI, 200).—Verth (E.). Description systématique des principales plantes qui viennent spontanément en Autriche, ou cultivées dans les jardins pour l'usage de la médecine (en allemand). Vienne, in-8 — Alner. *Stirpium in Guinea medicinalium species cognitæ.* Præs. Afzelius. — Read. Plantes médicinales des Açores. 1829 (Annoncé dans le *Bull. de la société médico-botanique de Londres*).

2. Agricola (J.-A.). *Medicinæ herbariæ libri duo.* Bâle, 1539, in-12. — Théophraste. *Illustrationes Theophrasti in usum botanicor. præcipue peregrinantium ;* auctor Stakhouse. 1821, in-8 ; *id.*, Sprengel. Altona, 1822, 2 v. in-8. — Aristote. *Commentatio de Aristotel. botanic. philos.* Uratislæ, 1824, in-4 —Dioscoride. *Compendium de plantis omnibus de quibus scripsit in commentariis in Dioscoridem.* Venetiis, 1571 in-4 ; *id.* de Stunberg. Prague, 1821. — Synonymie des plantes dont il est question dans Hippocrate (*Nouveau Journal de médecine*, V, 120). — Celsus (O.). *Quid sit,.. apud talmudicos, tract. de sabbatho (Act. litt. suecicæ*, II, 6 ; 1725). — Sprengel (C.) *Historia rei herbariæ.* Parisiis et Argentorati. 1808, 2 vol. in-8. Cet ouvrage renferme la botanique médicale des anciens, surtout pour la nomenclature.

3. Conjectures sur le nombre total des espèces qui végètent sur le globe (*Biblioth. univers.*, VI, 129).

40,000 plantes de décrites ; mais on peut facilement doubler ce nombre en y ajoutant : 1° celles non décrites qui sont très-nombreuses dans les herbiers de tous les pays ; 2° les plantes non reconnues qui existent à la surface de la terre, dans les pays peu visités, ou non découverts ; 3° les plantes cryptogames dont le nombre dépassera probablement un jour celui des phanérogames : c'est donc rester au dessous du probable, de ne porter qu'à 100,000 la quantité de celles qui existent. Mais sur ce nombre, à peine quelques centaines sont-elles réellement *médicales* : bien que les végétaux dont on indique quelque emploi s'élèvent à peu près à 2,000, ainsi qu'on peut le calculer par ceux dont nous parlons dans ce Dictionnaire. Ce qui explique pourquoi les anciens n'ont traité que d'un petit nombre de plantes, c'est que toutes celles dont ils parlent étaient usitées et employées, méthode encore suivie jusqu'au temps de Rumphius et de Rheède ; ils regardaient comme inutiles et indignes qu'on s'en occupât, celles où on n'avait pas signalé de propriétés, etc. Voyez *Propriétés des plantes*.

Outre leur emploi en médecine, objet principal de cet ouvrage, les végétaux forment la base de la nourriture de l'homme et des animaux ; quelques-uns de ceux-ci sont carnivores, un certain nombre omnivores. Les uns paissent les plantes entières ou leurs feuilles ; d'autres ne se nourrissent que des fruits ou de leurs semences. On a remarqué que les animaux qui ne s'alimentent que de chairs vivent moins long-temps que ceux qui n'ont pour nourriture que des végétaux (*Revue des écrits de Linné*, II, 289) [1]. Les plantes sont en outre employées dans une multitude d'arts, de métiers, d'objets d'économie domestique, etc., etc.

Les plantes habitent des localités qui leur sont propres, suivant leur nature ; les unes se plaisent dans les lieux aquatiques, les autres dans les terres cultivées ; il y en a qui ne prospèrent que dans les sites les plus sauvages, au milieu des rochers, sur les murs ou les pierres les plus stériles ; on en voit naître sur les racines, sur les écorces, sur les feuilles d'autres végétaux, et être de véritables parasites [2], comme les orchidées, les orobanches, les *Lathræa*, les lichens, les mousses, etc. La présence de certaines plantes indique souvent la nature du sol. Il y en a qui ne végètent que dans les plaines sablonneuses, d'autres sur les coteaux crayeux, d'autres au milieu de hautes montagnes granitiques et sont appelées *alpines*, etc. La plus

1. Alberti (M.). *Diss. de salubritate esculentorum vegetabilium præ carnibus.* Resp. Rotth. Halæ, 1746, in-8. — Forster (J.-G.-A.). *Diss. botanico-medica de plantis esculentis, etc.* Halæ, 1785, in-8. — Villars (D.). Catalogue des substances végétales qui peuvent servir à la nourriture de l'homme. Grenoble, in-8, sans date.

2. Guettard (R.). Mémoire sur les parasites et les fausses parasites (Mém. de l'*Acad. des sciences*, 1746, p. 275 ; et 1756, p. 63).

grande partie des végétaux n'est pas comme l'homme : ils ne peuvent habiter qu'un climat, recherchant tantôt le froid des pôles, tantôt la chaleur des tropiques ; leur nombre augmente à mesure qu'on avance vers les régions chaudes, sauf quelques familles qui préfèrent telle ou telle zône terrestre. Plus les continens sont anciens, et plus les végétaux y sont nombreux, et on peut presque juger de l'âge d'une île par la quantité des végétaux qu'elle renferme. Les Acotylédones forment le premier *humus* végétal ; les Monocotylédones s'établissent ensuite, puis les Dicotylédones. Presque toutes les empreintes fossiles représentent des Acotylédones, telles que mousses, lycopodiacées, characées et prêles gigantesques, ou des Monocotylédones, comme des fougères et des palmiers [1]. La géographie botanique, science perfectionnée par M. de Humboldt, n'est pas aussi stérile qu'elle le paraît ; elle indique la nature des terrains, la hauteur des lieux, le degré de température des climats, etc., puisqu'il y a des plantes qui ne viennent qu'à telle hauteur au dessus du niveau de la mer, ou ne végètent qu'avec tel degré de chaleur, etc. [2]. Il y en a pourtant un certain nombre qui sont de véritables cosmopolites, et qu'on retrouve dans toutes les parties du globe, comme le capillaire, le tabac, le piment, le mouron rouge, la morgeline, etc., etc.

On doit de préférence, ainsi que nous l'avons dit à *Indigènes* (III, 598), et par les raisons déduites à cet article, employer les plantes qui croissent sous les yeux des habitans. Voyez aussi *Indigènes* au Supplément. Cependant les végétaux exotiques doivent être mis en usage toutes les fois qu'ils recèlent des propriétés qu'on ne retrouve pas dans les indigènes (voy. *Exotiques*, III, 199).

Les plantes ont été rangées par les botanistes suivant des classifications propres à en faciliter la connaissance et arriver à la détermination de leurs noms ; tantôt on a pris pour base de ces arrangemens une partie principale, comme le nombre et la connexion des étamines, avec Linné, ou la forme des feuilles avec Sauvages, ou celle du calice avec Magnol, etc., ce qui constitue les *systèmes ;* tantôt l'ensemble des organes, comme dans les *méthodes*, à bon droit appelées *naturelles*, comme celle de Tournefort, d'Adanson, de Jussieu, etc. Les classes formées sont ensuite divisées en ordres, ou familles, en genres et espèces, en variétés ou formes, etc. On conçoit que l'étude de ces classifications est indispensable aux médecins, pour arriver à la connaissance des plantes, base principale de la matière médicale et de la thérapeutique, puisque sur douze médicamens employés, il y

1. Mémoire pour servir a la connaissance des plantes du monde primitif, etc. Breslau, 1821, figur.

2. Schouw (I.-F). Elémens de géographie générale des plantes (traduit du danois en allemand). Berlin, 1823, in-8. — Lamouroux. Mémoire sur la géographie des plantes marines. Paris, 1826.

en a à peu près onze tirés des végétaux : car Pline remarque que la terre en est prodigue : *Illa* (terra) *medicas fundit* (*lib.* II). Dioclès a composé un traité sur l'utilité des plantes en médecine (Sprengel, *Hist. de la méd.*, I, 371); et Apollonius Archistrator, en a écrit également un sur ces médicamens si faciles à se procurer, qu'il décore du nom d'*Euporista* (*id.*, *ibid.*, II, 53).

Les médecins ont rangé les végétaux d'une autre manière que les naturalistes; ils ont pris en général pour base les qualités physiques ou chimiques, ou les effets thérapeutiques ; ils ont eu des plantes inodores et odorantes, des plantes amères, acides, sucrées, etc., des plantes purgatives, vomitives, anti-scorbutiques, fébrifuges, vermifuges, etc. Ils les ont de là distinguées en plantes alimentaires, médicinales [1] ou officinales (V, 19), tinctoriales [2], économiques [3], en utiles et usuelles [4], en bienfaisantes et vénéneuses [5], etc., etc. Leur emploi en mé-

---

1. De la Brosse (G). Plantes médicinales. — Oskamp (D.-L.). *Icones plantarum medicinalium* Amstelodami, 1796, 3 vol. in-8. — Vietz (F.-L.). *Icones plantarum medico-economico-technologic.*, etc. Vienne, 1800, in-4 fig. — Sangiorgio (P.). *Istoria delle piante medicate.* Milano, 1809-1810, in-8. — Tenore. *Saggio sulle qualità medicinali delle piante.* Naples, 1820. — Plenk (J.-J.). *Icones plantarum medicinalium*, etc. In-folio. — Della Chiaje (E.). *Iconografia ad uso delle piante medicinali.* Napoli, 1824, 2 vol. in 8 de texte, et 119 planches. — Hayne (F.-G.). Description des plantes usitées en médecine et de celles qui peuvent être confondues avec elles (en allemand). Berlin, in-4. — Nées d'Esembeck. Recueil complet des plantes médicinales (en allemand). Dusseldorf, 1821, in-folio. — Bischoff (T.-G.). *Plantæ medicinales*, etc. Heidelbergæ, 1829, in-4,

2. Linné (C.). Dissertation sur les plantes indigènes tinctoriales (*Aménités académiques*, n° 93). — Pallas. Plantes propres à la teinture (*Voyage*, I, 33 ; II, 215). — Buch'oz (P.-I.). Manuel tinctorial des plantes. Paris, 1800, in-8, cinq. édit. — Mégerlé de Mulhlfeld (J.-G.). Description des plantes tinctoriales d'Autriche (en allem.). Vienne, 1813, in-8.

3. Fallenstein (F.). Manuel des plantes économiq., etc. (en allemand) Erfurt, in-4. — Buch'oz (P.-I.). Manuel alimentaire des plantes. Paris, 1771, in-8. — Histoire naturelle et description des arbres, arbustes, légumes, plantes oléagineuses, tinctoriales, etc., d'Allemagne (en allemand). Dresde, 1813, in-12. — Schmidt (J.-C.). Description et représentation de toutes les plantes économiques, etc. (en allemand). Iéna, 1821, in-8.

4. Arnauld de Nobleville (L.-D.). Description des plantes usuelles, etc. Paris, 1767, in-12.—Franck de Franckenau (G.) *Lexicon vegetabilium usualium* etc., Strasb., 1672, in-12. — Chomel (P.-J.-B.). Abrégé de l'histoire des plantes usuelles. Paris, 1712, 3 vol. in-12, prem. édit. La dernière, Paris, 1804, 2 vol. in-8, par Maillard. — Dubuisson (J.). Plantes usuelles indigènes et exotiques. Paris, 1809, in-8, fig. — Saint-Hilaire (A.). Plantes usuelles des Brasiliens. Paris, 1824, in-4, fig.

5. Triller (D.-G.). *Programma de planta quadam venenata*, etc. Wittebergæ, 1765, in-4.—Spielmann (J.-R.). *Diss. de plantis venenatis Alsatiæ.* Strasb., 1766, in-8. — Vicat (P.-R.). Histoire des plantes vénéneuses de la Suisse, etc. Yverdun, 1776, in-8 — Bulliard (P.). Hist. des plantes vénéneuses et suspectes de la France. Paris, 1794, in-f.; 1798, in-4. — Mayer (J.-C.-A.). Plantes vénéneuses indigènes, gravées en couleur. Berlin, 1799, 2 cahiers in-folio. — Eckemberg. Plantes vénéneuses du pays de Salzbourg (en allemand). — Tables des plantes vénéneuses d'Allemagne, etc. (en allem.). Wurtzbourg. — Preiss. Collection de racines (sèches et collées) des plantes vénéneuses (en allemand). Salzbourg; publiée par cahier. — Plato (K.-Z.). Les plantes vénéneuses de l'Allemagne. Leipsic, 1815, in-8. — Juch (C.-J.). Les plantes vénéneuses, représentées en 48 planches (en allem.). Augsbourg, 1817, grand in-4. — Genouville (aîné). Plantes vénéneuses indigènes, etc. (Thèse). Paris, 1816, in-4. — Halle. Les plantes vénéneuses décrites d'après leurs caractères botaniques, etc. (en allemand). Berlin, in-8, fig. — Coquebert de Montbret. Note sur les plantes qui servaient aux anciens peuples de l'Europe à empoisonner leurs flèches (*Bulletin de la société philomatique.* I, 85, deux. part.). — Les plantes vénéneuses de l'Allemagne, décrites et représentées dans un seul tableau. Leipsic, 1821, in-8. — Harlin (Æ.-E.). *De plantis venenatis.* Upsaliæ, 1822, in-4. — Dietrich (F.-D.). Les plantes vénéneuses de l'Allemagne, etc. Iéna, 1826, in-8, fig.

decine nécessite diverses opérations préliminaires, comme leur récolte, leur dessiccation [1], leur conservation et leur préparation.

L'administration ou l'emploi des plantes exige la connaissance de leurs propriétés, qui est le but principal de la thérapeutique et l'objet de l'étude des médecins. C'est de cette appréciation exacte que dérivent les bons effets qu'on peut en attendre et le succès du praticien. Pour y arriver, il faut non-seulement connaître avec exactitude les plantes employées, les élémens chimiques qui les composent, au moyen de l'analyse, les doses auxquelles on doit les administrer, la préparation qu'on doit en faire, mais encore la médication qu'elles opèrent, etc. Sous ces divers rapports les modernes ont des avantages infinis sur leurs devanciers, puisque les progrès des sciences naturelles et ceux de la chimie leur ont permis de connaître avec plus d'exactitude ces diverses parties de la matière médicale, surtout au moyen des expériences directes et comparatives, faites avec soin sur l'homme ou les animaux avec les diverses substances médicinales, dont on désire faire un emploi suivi, etc.

Les médecins pourvus de connaissances positives en botanique et en histoire naturelle, ont de grands avantages sur les autres; ils peuvent augurer des propriétés d'une plante inconnue par celles d'une plante similaire qui leur est connue; ainsi une Euphorbiacée, quel que soit le pays où elle vient, est toujours une plante énergique, à suc caustique et purgatif, etc.; s'ils observent une Labiée dans un pays lointain, elle sera pour eux un végétal actif, excitant, tonique, cordial, etc.; une Graminée leur offrira à coup sûr une semence nutritive; une Malvacée sera indubitablement une plante émolliente, etc. Ils appliqueront à nos végétaux indigènes les propriétés des exotiques et réciproquement; en un mot, pour eux l'analogie des formes sera un fort indice de celle des vertus, d'accord en cela avec Petiver [2], Camerarius [3], Blair [4], Linné [5], Gmelin [6], Wilcke [7], Jussieu [8], Barton [9], De Candolle [10], et Cassel [11] : opinion combattue,

---

1. Voyez sur les résultats de la dessiccation des plantes le tableau comparatif dressé par M. Recluz, pharmacien, inséré dans le *Dict. des drogues*, IV, 203.

2. *Trans. philos.*, 1699, n° 255.

3. *De convenientia plantarum in fructificatione et viribus.* Gottingæ, 1695.

4. *Trans. philos.*, 1720.

5. En 1750.

6. *Botanica et chemia ad medicum applicata.* Tubingæ, 1755.

7. *De usu systematis sexualis in medicinâ.* Griphyswaldæ, 1764.

8. Mémoire sur les rapports qui existent entre les caractères des plantes et leurs vertus (*Mém. de la société royale de méd.*, 1786, p. 88).

9. *Collections for an essay. towards a materia medica, etc.* Philadelphie, 1801-1804.

10. Essai sur les propriétés médicales des plantes comparées avec leur forme extérieure. Paris, 1804, in-4 (Thèse); *ib.*, 1816, in-8.

11. Essai sur les familles naturelles des plantes considérées dans leurs rapports avec la médecine (en allemand). Cologne, 1810, in-8.

il est vrai, par Gleditsch[1] et Plaz[2], ainsi que par Vogel (*Mat. med.*, 12) et Cullen (*Mat. med.*, I, 135).

On doit préférer pour l'usage les plantes naturelles ou sauvages aux plantes cultivées dans les jardins, toujours plus succulentes, plus adoucies, plus volumineuses, moins âcres, ayant subi une moindre action du soleil, etc. : remarque déjà faite par Hippocrate, ainsi que l'observe Matthiole (*Préface de son commentaire sur Dioscoride*).

Les anciens médecins appelaient les plantes des *simples*[3] et ceux qui les décrivaient des *simplicistes*, parce qu'ils les employaient seules, par opposition aux médicamens *composés*; ils nommaient aussi ces derniers des herboristes : et Matthiole appelle Dioscoride avec Galien, le prince des herboristes. Jean Robin était simpliciste de Henri IV ; et il publia, en cette qualité, en 1601, le Catalogue du jardin du roi ; et Côme de Médicis nomma Louis Léon, simpliciste du jardin de Pise, en 1555.

PLANY GALGANT. Nom bohême du souchet long, *Cyperus longus*, L.
— NEB WLCJ MAK. Nom bohême du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.
— NEB WODNJ CESNEK. Nom bohême du *Teucrium Scordium*, L.

PLAON-GAI. Nom d'une racine astringente que le docteur Finlayson a observée à Siam et dont les naturels se servent contre la diarrhée (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 313).

PLAOUCHU. Nom du pigeon patu en Languedoc. Voy. *Columba*.

PLAQUEMINIERS. Synonyme d'*Ebénacées* (III, 47). C'est aussi le nom des espèces du genre *Diospyros* (II, 656).

PLAS, PLASO. Noms indiens du *Butea frondosa*, Roxb. (I, 692).

PLASK. Nom du bec-figue, *Motacilla Ficedula*, L., en Bohême.

PLATA. Nom espagnol de l'*Argent*.

PLATANE. *Platanus orientalis*, L.
— (Faux). *Acer pseudo-Platanus*, L. (I, 18).

PLATANUS ORIENTALIS, L. Bel arbre du Levant, à fleurs en chatons globuleux, à feuilles palmées, à écorce dont l'épiderme se détache par plaques, célèbre chez les anciens qui en ornaient les lieux publics, tels que le Lycée, etc. On l'apporta en Italie vers le temps de la prise de Rome par les Gaulois, et en Angleterre seulement en 1548 et même en 1561 selon d'autres auteurs ; ce n'est que vers 1750 que Buffon planta au Jardin du roi, dit-on, le premier qu'on ait vu en France. Aujourd'hui on le cultive dans les parcs, les avenues, les lieux académiques, etc. Cet arbre est susceptible d'acquérir d'énormes dimensions,

---

1. *De methodo botanicâ dubio et fallaci virtutem in plantis indice*, *diss.* Francofurti, 1742.

2. *De plantarum virtutibus ex ipsarum caractere botanico nunquam cognoscendis. Tres dissert.* Lipsiæ, 1762 et 1763.

3. Galien. *De simplicibus.* Trad. en français par J. Canaples. Paris, 1555, in-16. — Maranta. *Methodus cognoscendum simplicium.* Venetiis, 1559. — Valantini. *Historia simplicium.* — Donat. *Trattato de simplici.* — Heister (L.). *Dissert. de collectione simplicium.* Helmstaedt, 1722, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Dissertat. de simplicibus*, etc. Francofurti ad Viadrum, 1764, in-4.

comme le platane de Lycie dont parle Pline (*lib.* XII, *c.* 2; XXIV, *c.* 8), qui avait 81 pieds de tour, etc. Les anciens prétendaient qu'il éloignait les maladies, et Chardin assure qu'on ne voit plus la peste à Ispahan depuis qu'on y plante cet arbre. Les bourgeons, les feuilles et l'écorce du platane étaient employés pour remédier au venin des serpens, arrêter les hémorrhagies, dissiper les abcès, guérir les brûlures, les engelures, etc., d'après Pline. Dioscoride (*lib.* I, *c.* 107) dit aussi que le fruit du platane cuit dans du vin guérit la morsure des serpens et fournit un remède contre les brûlures, pilé avec de la graisse. Les feuilles les plus tendres cuites dans du vin sont résolutives en fomentations. Le duvet des feuilles et du fruit de cet arbre offense la vue et l'ouïe s'il tombe dans les yeux ou les oreilles (*Dioscoride*, loc. cit.). De nos jours la médecine n'en fait aucun usage. Le platane, par la beauté et l'étendue de son ombrage, devait être très-précieux pour les Grecs, et les préserver des maladies dues à l'extrême chaleur. On cultive aussi dans les jardins le *P. occidentalis*, L., qui est de l'Amérique septentrionale.

Platanillo. Nom que porte, à Santa-Fé, la vanille, *Vanilla aromatica*, Sw.

Platanoides. Un des noms du *Liquidambar Styraciflua*, L. (IV, 129), dans quelques auteurs anciens.

Platanos. Nom péruvien d'un fruit analogue à la *Poire* par le goût.

Plateau. Un des noms du nénuphar, *Nymphæa alba*, L. (IV, 640).

Platessa. Nom latin de la plie, *Pleuronectes Platessa*, L.

PLATINE. Métal d'un blanc argentin, très-ductile, presque infusible, le moins altérable et le plus pesant des métaux et même des corps connus. Découvert en 1735, il n'a encore été trouvé qu'en Amérique, en Espagne et tout récemment en Russie, sous forme de grains, toujours allié à d'autres métaux dont il est assez difficile de le séparer. On en fait divers instrumens de chimie; il pourrait servir de monnaie, de vaisselle, etc. Cullerier oncle en faisait faire des obturateurs, des compresseurs. Obtenu par la calcination de l'hydrochlorate d'ammoniaque et de platine, il est sous forme spongieuse, grisâtre, terne: c'est la *mousse* ou *éponge* de platine, que sa propriété d'enflammer à froid le gaz hydrogène fait employer à la confection d'une ingénieuse espèce de briquet. L'oxyde de platine est indiqué par M. Jourdan (*Pharm. univ.*, II, 271), d'après Niemann, comme émétique ou purgatif, suivant la dose, qu'il omet d'indiquer. Le chlorure ou muriate de platine cristallisé (*ibid.*) a été conseillé à la dose de 1/4 de grain à 1 grain en frictions sur les gencives contre la syphilis. Cullerier oncle l'a essayé (*Dict. des sc. méd.*, XLIII, 171) sur sept malades, aux mêmes doses que le muriate d'or, et en a obtenu le même résultat, c'est-à-dire quelque apparence de succès. Il a été employé aussi contre la mélancolie. Le docteur Bollmann a expérimenté à petite dose sur lui-

même, sans inconvénient, et a donné à plusieurs praticiens de Philadelphie pour en faire des essais, le chlorure de platine et de sodium : ceux du docteur Barton sont en faveur de sa vertu anti-syphilitique, même quand le mercure a échoué ; le seul effet immédiat a été la diminution de l'appétit (Coxe, *Americ. dispens.*, p. 472). Les sels de platine, d'après les expériences de C.-G. Gmelin, citées par M. Orfila (*Toxic. gén.*, I, 668), sont des poisons irritans, soit qu'on les introduise dans l'estomac ou qu'on les injecte dans les veines ; ils produisent des vomissemens, une diarrhée dysentérique et une inflammation gastro-intestinale. Appliqués au contraire sur le tissu cellulaire ils sont presque sans action même à haute dose (2 gros). Don François Chabaneau a donné, dit-on, dans le 1er volume des Mémoires de l'Académie royale de Madrid (en espagnol), un résumé des principales propriétés du platine et de ses usages.

Platre. *Sulfate de Chaux* calciné qui contient toujours un peu de chaux (II, 28).

PLATTEVILLE, près de Metz en France. Carrère (*Cat.*, etc., 495) y indique des eaux minérales froides, regardées comme ferrugineuses.

Platuse. Un des noms vulgaires de la plie, *Pleuronectes Platessa*, L.

Platyceros des anciens. C'est le daim, *Cervus Dama*, L.

Platyphyllos. Un des noms du chêne dans quelques anciens auteurs. V. *Quercus*.

Plecmon. Un des noms grecs du pouliot, *Mentha Pulegium*, L. (IV, 327).

PLECTRANTHUS. Ce genre de la Famille des Labiées, voisin des *Ocimum*, renferme des plantes aromatiques. Le *P. crassifolius*, Vahl, qui est l'*Ocimum Zatarendhi*, Forsk., est dans l'Inde un parfum et un condiment ; le *Coleus amboinicus*, Loureiro, qui est un *Plectranthus*, est tonique, céphalique, employé dans l'asthme, les toux anciennes, les affections épileptiques ou convulsives, à la Cochinchine, d'après Loureiro (*Flora cochin.*, 452). On a prétendu, mais sans en apporter la moindre preuve, que le *Patchouly* (voy. ce mot) était le *Plectranthus graveolens*, R. Brown (*Journ. de pharm.*, XII, 61).

Plectronias. Nom de la grande centaurée, *Centaurea Centaurium*, L. (II, 173), dans quelques auteurs anciens.

Plegorrhiza adstringens, W. Ce végétal du Chili, où il est nommé *Guaiculu*, d'une famille indéterminée, de l'Ennéandrie monogynie, a ses racines employées dans ce pays pour guérir les plaies (Molina, *Chili*, 135). Son nom latin vient de cette propriété, de πλεγη, blessure, et de ριξα, racine.

Plesska. Nom bohême du pissenlit, *Taraxacum dens Leonis*, Desf.

Pleu-pleu, Pleut-pleut, Plui-plui. Noms vulgaires du pic vert, *Picus viridis*, L.

Pleurisyroot. Un des noms anglais de l'*Asclepias tuberosa*, Dill.

PLEURONECTES. Grand genre Linnéen de poissons Malacoptérygiens subbrachiens, très-remarquables par le défaut de symétrie de leur tête où les deux yeux sont du même côté, qui reste supé-

rieur quand l'animal nage, et est toujours fortement coloré. Ces poissons, dont les principales espèces forment aujourd'hui autant de genres distincts, pour nous sans intérêt, fournissent le long des côtes, dans presque tous les pays, une nourriture agréable et saine. On distingue surtout les suivantes :

P. Flesus, L., Flet ou Flez, Fletelet. Ce poisson, marqué de taches pâles sur un fond brun, et qui atteint un poids de quelques livres, est moins estimé que la plie (*P. Platessa*, L.). Il fréquente les côtes de la Baltique et de l'Océan atlantique, où on le prend au printemps; remonte fort haut dans les rivières, en Angleterre surtout, et a même pu être acclimaté dans plusieurs étangs de la Frise, etc. (*Faune des médecins*, V, 170).

P. Hippoglossus, L., Flétan ou Faitan. Poisson des mers du Nord où il acquiert des dimensions énormes et quelquefois un poids de plusieurs centaines de livres. A Hambourg et en Hollande sa tête fraîche passe pour un manger délicat; sa chair, quoique grasse et indigeste, son foie et même sa peau sont usités des Groënlandais; mais c'est surtout salé et séché, après l'avoir coupé par morceaux, que ce poisson est, dans tout le Nord, l'objet d'un grand commerce : il a tous les inconvéniens de la morue, sans en avoir l'agrément, et ne convient qu'à des estomacs robustes. On nomme *Square queste* ou *Skare flog*, sa chair maigre, coupée en lanières; *Roeckel*, celle qui est grasse; et *Raff*, ses nageoires et leurs annexes (*ibid.*, V, 173).

P. Limanda, L., Limande (*Faune des médecins*, pl. XLVII, f. 2). Quoique petit, ce poisson qui habite l'Océan Atlantique, la Baltique et la Méditerranée, est plus estimé à Paris que la plie parce qu'il supporte mieux le transport. Sa chair, assez délicate, légère, est surtout recommandée aux convalescens : la fin de l'hiver est l'époque où elle est le plus savoureuse. Lémery (*Dict.*, *etc.*, 659) dit que la limande, le flet et le flételet (qu'il distingue du flet comme plus petit) sont pectoraux et adoucissans.

P. maximus, L., Turbot. Voy. *P. Rhombus*, L.

P. Passer. Celui de Bloch est le flet, *P. Flesus*, L., et celui d'Artedi et de Linné, le turbot, *P. maximus*, L., selon Cuvier : cependant M. H. Cloquet (*Dict. des sc. nat.*, XLI, 405) le distingue comme espèce, dont il dit la saveur agréable.

P. Platessa, L., Plie franche. C'est à cette espèce, dont le corps, brun d'un côté, est couvert de taches aurores, que se rapporte le vrai *carrelet* de nos marchés, qui n'en est qu'un jeune individu à chair souvent molle et glutineuse, peu recherchée. Ce poisson acquiert souvent une assez grande taille; et sa chair, plus ferme et plus grasse est alors assez estimée, au voisinage de nos côtes surtout, quoique

toujours inférieure à celle de la sole. On en sale et on en sèche à l'air pour l'expédier au loin. Lémery dit la plie laxative et pectorale. Nous avons vu quelquefois, comme remède populaire, appliquer un carrelet cru entre les épaules, 24 heures durant, dans des cas d'ophthalmie aiguë, et provoquer ainsi, nous a-t-on assuré, une transpiration salutaire des plus abondantes.

P. Platessoides, L., Flyndre. Ce poisson très-répandu dans l'Océan Atlantique boréal, surtout vers l'embouchure des rivières du Groenland, a une saveur peu agréable et n'est guère d'usage qu'à l'état sec, comme le flétan, dont il offre les inconvéniens (*Faune des méd.*, V, 177).

P. Rhombus, L. ψητα d'Aristote (Cuvier, notes sur le livre IX, c. 24, de Pline), Barbue (à tort *carrelet* dans quelques auteurs). Quoique commun sur nos marchés, ce poisson, habitant de l'Océan Atlantique et de la Méditerranée, où il atteint jusqu'à 12 ou 15 livres, est fort estimé à cause de sa chair ferme dont la saveur exquise rivalise avec celle du turbot (*P. maximus*, L.), poisson que les auteurs ont souvent confondu avec lui sous le nom ancien de *Rhombus*. C'est la barbue, dit M. H. Cloquet (*ibid.*, II, 259), qui sous Domitien exerça le génie gastronomique des sénateurs de Rome. Suivant Lémery le rhombus appliqué sur l'hypochondre gauche est utile contre les maladies de la rate.

P. Solea, L., Sole. Cette espèce, dont la chair très-ferme, mais tendre et savoureuse, est fort estimée, surtout frite et arrosée de suc de citron, est commune sur nos marchés. Quoique très-saine, elle n'est guère prescrite comme celle de la limande, du carrelet, etc., aux convalescens. Les anciens regardaient sa tête, séchée et pulvérisée, comme bonne contre la gravelle, la pierre, le scorbut, depuis la dose d'un scrupule jusqu'à celle d'un gros.

Pleuropes. Division du genre *Agaricus* (I, 99), qui renferme ceux dont le pied est nul ou latéral. Ces espèces sont en général suspectes ou vénéneuses; cependant on mange à Montpellier l'*Agaricus translucens*, DC., sous le nom de *Pivoulade du saule*, mais il est fade et presque aqueux. On en fait autant en Italie de plusieurs champignons peu connus chez nous, et qui appartiennent à cette division, désignés dans ce pays sous le nom de *Cardena*, de *Carrena*, de *Gelone*, de *Regagno*, etc. (De Candolle, *Essai*, etc., 333).

Plicaria. Un des noms polonais du *Lycopodium clavatum*, L. (IV, 166).

Plinia pinnata, L. Cet arbre d'Amérique, de la famille des Myrtes, a un fruit bon à manger. Quelques botanistes prétendent que c'est l'*Eugenia Michelii* de Lam. Voyez *Myrtus*. Quant au *Plinia rubra*, W., voyez *Myrtus uniflora*, L. (IV, 559).

Pliszka. Nom polonais de la lavandière, *Motacilla alba* et *cinerea*, L.

PLOM. Nom suédois de la prune. Voy. *Prunus*.

PLOMB, *Plumbum*, Μολυϐδος des Grecs. Métal connu de toute antiquité, désigné par les alchimistes sous le nom de *Saturne*, et long-temps regardé comme imparfait ou même comme le plus vil des métaux. Il est solide, cristallisable, d'un blanc bleuâtre, peu éclatant, insipide, odorant lorsqu'on le frotte, tachant le papier, mou, malléable, d'une faible ténacité, et, suivant Brisson, d'une pesanteur spécifique de 11,352. Fusible à 260° du thermomètre, volatilisable à une plus haute température, oxydé facilement alors par l'action de l'air, il est inaltérable à froid dans un air sec, mais aisément terni par l'air humide qui en fait passer successivement la surface au gris, puis au blanc, en l'oxydant d'abord et le changeant ensuite en carbonate. Le double contact de l'air et de l'eau le transforme promptement en carbonate acide de plomb, d'après M. Barruel qui a retiré deux onces de ce sel de six voies d'eau laissée pendant deux mois dans une cuve doublée en plomb (Mérat, *Trait. de la colique mét.*, 2e. édit., pag. 98), ou en oxyde hydraté, selon M. Wetzlar (*Jahrbuch der chemie und physik*, 1828, n° II, p. 324), l'un et l'autre du reste solubles. Il s'unit à l'oxygène en plusieurs proportions, ainsi qu'au soufre, au phosphore, à l'iode; s'allie à un grand nombre de métaux; et, à l'état de protoxyde, forme avec les acides, les corps gras, etc., diverses combinaisons salines.

La nature offre rarement le plomb à l'état natif ou d'oxyde, plus fréquemment à l'état de sel, très-communément enfin (en France, en Angleterre, en Savoie, en Espagne, etc.) à celui de sulfure, contenant souvent plus ou moins d'argent. C'est de ce sulfure, nommé *galène*, qu'on l'extrait pour les besoins du commerce : à cet effet, on traite à chaud par le charbon, souvent mélangé de fer à dessein, cette mine préalablement grillée ; le plomb impur coule. S'il contient assez d'argent pour qu'on en puisse retirer avec avantage ce dernier métal, c'est alors le *plomb d'œuvre*, qu'on oxyde d'abord à l'aide du feu et de l'air pour en séparer l'argent, moins oxydable, et qu'on revivifie ensuite au moyen du charbon, ce qui le donne presque pur.

Les usages du plomb dans les arts sont très-nombreux. En masse, il sert à faire des balles, des ustensiles ; en lames, à couvrir les édifices, les murs humides, à tapisser des réservoirs, les chambres destinées à la préparation de l'acide sulfurique, à faire des conduits, etc.; en feuilles, à doubler ou envelopper une foule de corps; en fils, comme liens incorruptibles. Il sert aussi à préparer les sels et les oxydes de plomb, à faire divers alliages tels que les caractères d'imprimerie où il est uni à 1/4 d'antimoine ; l'alliage fusible de Darcet, composé de 5 parties de plomb, 3 d'étain et 8 de bismuth ; la soudure des plom-

biers, formée de parties égales de plomb et d'étain, et dont l'étain ouvré du commerce qui, d'après les anciens règlemens, ne devait contenir que 1/10 de plomb, ne diffère que par les proportions respectives des composans, ordinairement en faveur de ce dernier métal. Quant à ses usages médicinaux, nous en traiterons, ainsi que de ceux des principaux composés dont il est la base, après avoir successivement examiné, sous le point de vue chimique et pharmaceutique, ses *oxydes*, ses autres *combinaisons non salines*, ses *sels*, et avoir étudié ensuite l'action qu'il exerce sur les êtres vivans, les dangers auxquels il expose, et enfin les conditions de son emploi.

I. *Oxydes de plomb* (*Chaux de plomb*, dans l'ancien langage des chimistes). Ils sont au nombre de trois : l'un *jaune*, l'autre *rouge* et le troisième *puce*. On a aussi admis un *Oxyde gris* ou *noir* (Plomb brûlé, cendre de plomb, *plumbum ustum*, *æs ustum*), qui n'est qu'un mélange d'oxyde jaune et de plomb, quelquefois avec addition d'un peu de soufre, et non comme on le croyait, un *oxyde* ou *sous-oxyde :* c'est la couche qui se forme à la surface du plomb fondu au contact de l'air, qu'on recueillait jadis, et qui, pulvérisée, tamisée et lavée à grande eau, était employée dans les mêmes cas que la *litharge*, simple variété d'aspect de l'oxyde jaune.

Les oxydes de plomb passent en général pour dessiccatifs, cicatrisans, absorbans, etc., et ne sont guère employés qu'à l'extérieur ; introduits à haute dose dans les voies digestives, ils agissent comme toxique, à la manière des autres composés saturnins.

1. *Protoxyde de plomb* ou *oxyde jaune*. Cet oxyde, usité en peinture où on le nomme *Massicot*, et qui, uni à l'oxyde d'antimoine, constitue, dit-on, le *Jaune de Naples*, est sans usage en médecine dans cet état, quoique inscrit dans quelques formulaires. Il contient 7,7 d'oxygène pour 100 de métal. On l'obtient soit directement par l'action ménagée de l'air et du feu sur le plomb, soit en réduisant par la chaleur le deutoxyde de plomb, soit (Jourdan, *Pharmac. univ.*, II, 273) en calcinant avec précaution le sous-carbonate de plomb du commerce.

La *Litharge*, ou *Oxyde de plomb demi-vitreux*, qui est sous forme de petites écailles jaunâtres ou blanchâtres et vitrifiées, n'est que ce protoxyde cristallisé après avoir été fondu : on la prépare en grand en chauffant du plomb dans un four à réverbère, et chassant l'oxyde avec des soufflets à mesure qu'il se forme : celle d'Angleterre est préférée. On la distingue, comme l'avaient déjà fait Dioscoride et Galien, en *litharge d'or* (*chrysitis*) et en *litharge d'argent* (*argyritis*, *spuma argenti*), suivant la nuance qu'elle présente : elle contient toujours un peu d'acide carbonique, du plomb non oxydé et

souvent des oxydes d'autres métaux auxquels le plomb était allié. Les *Scoriæ argenti*, dont parle Dioscoride, en diffèrent à peine. Pour l'emploi médical elle doit être pulvérisée et lavée, afin d'en séparer le plomb non oxydé qu'elle renferme.

Ce protoxyde, très-peu soluble dans l'eau, soluble dans les alcalis, se combine avec les acides les plus faibles. Le vin le dissout facilement (une chopine en peut prendre 12 grains en 48 heures), perd son acidité, contracte un goût douceâtre : de là l'emploi funeste qu'en font des marchands coupables pour adoucir les boissons fermentées, passées à l'acide, emploi que décèle facilement, par le précipité violet sale qui en résulte, l'addition d'un peu d'acide hydrosulfurique, préférable, comme l'a fait voir l'un de nous, aux hydrosulfates qui en effet précipitent naturellement la plupart des vins rouges. Il se combine non moins aisément aux corps gras, rend siccatives ainsi les huiles fixes qu'il épaissit, forme avec les huiles ou les graisses, avec ou sans l'intermède de l'eau, des emplâtres, des onguens, des sparadraps, certains cérats (voyez plus loin, p. 379, *Oléo-margarate de plomb*) dont la composition varie à l'infini et qui, la plupart, comme la litharge elle-même, étaient appliqués en qualité de *résolutifs*, de *fondans*, *discussifs*, *détersifs*, etc., sur les tumeurs indolentes, les ulcères, les fistules, mais sont de jour en jour moins employés (J. F. Gmelin, *Apparatus medicam.*, I, 419, décrit 81 des premiers et 36 des seconds) : tels sont l'*onguent nutritif*, l'*onguent vert* ou *onguent des douze apôtres*, l'*onguent de la mère Thècle* ou *emplâtre brun*, l'*emplâtre diapalme* ou *diaphœnicon*, les *diachylum simple* et *composé*, l'*emplâtre polychreste* de Charas, l'*emplâtre* et le *sparadrap épulotiques* de la pharmacopée espagnole, l'*emplâtre de Hjerne*, la *toile de Gaulthier*, l'*emplâtre Canet* ou *emplâtre détersif rouge*, l'*emplâtre Opodeldoch*, l'*emplâtre de Vigo*, l'*emplâtre diabotanum*, etc.

La litharge sert à la préparation de l'acétate et du sous-carbonate de plomb ; c'est la base du vernis et de l'émail des poteries, emplois où elle devient quelquefois la source d'accidens qui ont fait chercher, sans succès jusqu'ici, les moyens de s'en passer. Pulvérisée, elle était fort en usage dans le traitement local des ophthalmies chroniques, des ulcères, pour effacer les cicatrices de la peau, et, en cataplasme avec diverses farines et du vinaigre, pour résoudre les engorgemens des testicules et des bourses (Ettmuller). On l'a vue causer des coliques atroces; néanmoins, Zwinger (cité par J.-F. Gmelin, *Apparat. medicam.*, I, 395) la prescrivait même à l'intérieur. La *mumie minérale de Poterius*, usitée jadis à l'extérieur contre les maladies chroniques de la peau, les ulcères, les scrofules, et même le pre-

mier degré du cancer, n'était qu'un mélange de plomb et de mercure plus ou moins oxydés.

2. *Deutoxyde* ou *oxyde rouge de plomb*, *Minium secundarium*, de Pline (*lib.* XXXIII, *c.* 7), *minium* des modernes. Cet oxyde, qui contient 11,08 d'oxygène contre 100 de métal, est pulvérulent, d'un beau rouge, et employé dans la peinture à l'huile et sur papier, ainsi que pour fabriquer le cristal de *flint-glass* et le vernis de certaines poteries : double emploi où il repasse à l'état de protoxyde. L'acide nitrique le décompose ; la chaleur le fond et peut le ramener à l'état de protoxyde ; néanmoins, on l'obtient en chauffant avec précaution de la litharge très-pure, réduite en poudre et disposée par couches minces dans un four. Doué des mêmes propriétés médicinales que celle-ci, mais à un plus haut degré, dit-on, il entre dans les *trochisques de minium*, employés comme escharrotique pour agrandir les fistules, les conduits, réprimer des chairs baveuses, etc. ; il fait la base de l'*emplâtre de Nuremberg*, figure dans l'*onguent rouge* ou *de minium*, dans l'*emplâtre pour les fractures* de Charas, dans l'*emplâtre styptique* et dans l'*emplâtre pour fortifier la matrice*, du même auteur, ainsi que dans plusieurs formules plus récentes, décrites dans la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan (II, 273 et 300). Le *sandyx*, dont parlent Dioscoride et Galien, résultat de la calcination de la céruse jusqu'à ce qu'elle ait pris une couleur rouge, doit être rapporté à ce deutoxyde.

3. Le *tritoxyde*, ou *oxyde puce*, nommé aussi *suroxyde* ou *peroxyde de plomb*, n'est inscrit encore que dans un onguent et un cérat de la pharmacopée de Van Mons (Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 274), où ses propriétés ne sont pas même indiquées ; il est insipide, inodore, insoluble, décomposable par la chaleur qui le ramène à l'état de protoxyde. On l'obtient en faisant agir à chaud l'acide nitrique affaibli sur le deutoxyde de plomb : il contient 15,384 d'oxygène contre 100 de plomb.

II. *Sulfure de plomb*. A l'état natif, où on le nomme *galène*, il est en octaèdres ou en cubes, d'apparence métallique, cassans, contenant 13 o/o de soufre ; c'est de ce sulfure qu'on extrait tout le plomb du commerce, et quelquefois de l'argent, car il est des mines qui contiennent jusqu'à 20 o/o de ce dernier métal. On l'emploie sous le nom d'*alquifoux* à vernir les poteries communes, opération dans laquelle il passe à l'état d'oxyde qui se vitrifie avec la silice. Quelques personnes, dit Fourcroy (*Encyc. méthod.*, Méd., II, 72), se servent de la décoction d'alquifoux avec des plantes comme d'un bon remède contre les dartres. M. Orfila a récemment établi (*Arch. gén. de méd.*, mars 1829) que, même à très-haute dose, le sulfure de plomb n'est

pas vénéneux, ce qu'avait déjà vu, en 1814, M. A. Chevallier. Le plomb brûlé, *plumbum ustum* (à tort *æs ustum* dans quelques pharmacopées), poudre brune, pesante, jadis employée comme cicatriant, et qui entrait dans l'*onguent diapompholix* de Nicolas d'Alexandrie, est un sulfure artificiel obtenu par la calcination et la fusion du plomb laminé, stratifié avec partie égale de soufre, qu'on pulvérise et lave ensuite. Ce sulfure fait partie de l'*emplâtre de plomb noir* de la Pharmacopée espagnole (Jourdan, *l. c.*, II, 272); celui de Dioscoride (*lib.* V, *c.* 48) n'est que le prétendu *oxyde gris*, dont nous parlions plus haut, avec addition d'un peu de soufre.

III. *Iodure.* Ce composé, toujours artificiel, s'obtient soit directement, soit par la réaction de l'acide hydriodique ou de l'hydriodate de potasse sur une dissolution de nitrate de plomb : M. Henry fils en a décrit la préparation (*Gaz. méd.*, 28 mai 1831). Suivant M. J.-B. Caventou (*Journ. de pharm.*, XVII, 266; et *Trans. méd.*, 1831, IV, 254), cet iodure est soluble, et cristallise en petites paillettes micacées, brillantes, d'un jaune doré superbe : il est composé de 100 d'iode et de 85,5 de plomb. Il a été récemment employé, soit à l'extérieur, en pommade formée d'une partie d'iodure contre 7 d'axonge, soit à l'intérieur, par 10e de grain d'abord, contre divers engorgemens, scrofuleux surtout, même dans des cas où avaient échoué les autres préparations d'iode, par MM. Cottereau, Verdé Delisle à la Pitié, et par M. Guersent à l'Hôpital des enfans (*Journ. hebdomadaire*, avril 1831; et *Revue méd.*, 1831, II, 292).

IV. *Chlorure de plomb, muriate ou hydrochlorate de plomb* (*plumbum salitum*). Rare à l'état natif, on peut l'obtenir directement en faisant bouillir du protoxyde de plomb avec de l'acide hydrochlorique affaibli, d'où il se précipite par refroidissement. Il est blanc, inaltérable à l'air, d'une saveur sucrée mais styptique, soluble dans 25 parties d'eau froide, cristallisable (et alors à l'état d'hydrochlorate), très-fusible, volatil, et acquiert par le refroidissement une demi-transparence, une couleur d'un blanc grisâtre, un aspect corné (*plumbum corneum, saturnus corneus*) et plus d'insolubilité : il contient 74,22 o/o de plomb (J. Davy). Préparé par précipitation, en versant dans du sous-acétate de plomb ou du sous-nitrate de plomb liquide une solution de sel commun, ce qui formait le *lac plumbi* s. *saturni* des anciens, employé par Loesecke contre les brûlures, et par Plenck contre le panaris, il portait jadis le nom de *magisterium saturni* s. *plumbi*, appliqué aussi à d'autres précipités saturnins, et était usité, non sans inconvénient, comme blanc de fard. Il est vénéneux, fait partie de quelques onguens, et est, dit-on, employé en peinture. On obtient un *sous-chlorure de plomb*, tout-à-fait inso-

luble, pulvérulent, qui devient d'un beau jaune par l'action de la chaleur, en décomposant le sel commun par un grand excès de litharge et l'intermède de l'eau, procédé proposé pour l'extraction de la soude, qui est mise à nu et reste dissoute dans le liquide; mais il est sans usage.

V. *Sels de plomb.* Ces composés, auxquels le chlorure dont nous venons de parler doit être rapporté, lorsque, dissous dans l'eau, il passe à l'état d'hydrochlorate, sont la plupart incolores, insolubles, d'une saveur plus ou moins sucrée, quoique un peu austère, astringente ou styptique, et passent pour très-vénéneux. Ceux qui sont solubles précipitent en noir par l'acide hydrosulfurique et les hydrosulfates, en jaune-orangé par les hydriodates, en blanc par les alcalis, les sulfates, muriates, phosphates, tartrates solubles, et donnent, au contact du zinc, des lames cristallines de plomb réduit (*arbre de saturne*). Les *acétates* sont de tous les sels et même de toutes les préparations de plomb, les plus usités en médecine, les seuls aussi peut-être qui, malgré leurs dangers réels (quoique révoqués en doute par un grand nombre d'observateurs qui les regardent comme plus redoutés que redoutables), semblent avoir offert quelques avantages et réclamer par conséquent l'attention des expérimentateurs. C'est par eux que nous terminerons l'histoire de ces sels; les considérations qui doivent suivre, sur l'*action du plomb et de ses composés*, comme sur leurs *applications thérapeutiques*, étant presque exclusivement applicables à ces divers acétates.

1. *Carbonates de plomb.* Nous ne dirons rien du *carbonate acide de plomb*, sel soluble, cristallisable, regardé par M. Wetzler comme un oxyde hydraté, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut (p. 373), se forme par l'action de l'air et de l'eau sur ce métal, car il est sans usage, et n'est connu que par ses dangers. Le *sous-carbonate de plomb* ou *blanc de plomb* du commerce, qui mêlé, en France, à du carbonate de chaux, et, à Kresme, à du sulfate de barite, constitue la *céruse*, est surtout employé dans les arts pour la peinture à l'huile. Quoiqu'il existe à l'état natif en France, en Bohême, etc., on le prépare en grand pour les besoins du commerce, où il est en masses amorphes, soit en faisant passer, comme on le voit à Clichy, un courant de gaz acide carbonique dans une dissolution de sous-acétate de plomb; soit, par un procédé plus ancien, en exposant aux vapeurs du vinaigre des lames de plomb, l'air ambiant changeant peu à peu en sous-carbonate le sous-acétate d'abord formé. Quelques Pharmacopées indiquent aussi de précipiter l'acétate de plomb par le sous-carbonate de potasse, et donnent au produit le nom de *magistère de plomb* ou *de saturne*, plus communément réservé au chlorure. Ce sel, connu des anciens (Galien, *De simplic. medicam. fac.*), est blanc, insoluble

dans l'eau, cristallisable pourtant en petites lames ou en petits prismes, soluble dans l'acide carbonique qui le change en carbonate acide, dans les acides forts, etc.; il est souvent falsifié avec la craie.

Dioscoride parle de son emploi à l'extérieur. On s'en est servi comme dessiccatif et astringent, pour favoriser la cicatrisation des ulcères, même cancéreux, réprimer les excroissances, supprimer, non sans danger, les sueurs des pieds (voy. J.-F. Gmelin, *Apparat. medic.*, I, 392), et aussi comme blanc de fard, quoiqu'il ait l'inconvénient de raidir, dessécher, jaunir la peau, de noircir au contact des vapeurs hydrosulfureuses, etc. Pallas rapporte que les femmes du peuple en Russie et en Sibérie, emploient la céruse pour prévenir la conception en supprimant les règles, mais qu'il faut en réitérer chaque mois l'emploi (*Découv. des Russes*, IV, 207): usage coupable dont M. Levrat-Perrotton a constaté la désuétude. Ce sel qui est vénéneux pour les animaux (d'après l'observation de M. Chevallier), comme il l'est pour l'homme, ainsi que l'a vu C.-P. Thunberg sur l'équipage d'un vaisseau qu'il montait, à qui de la céruse fut donnée comme aliment (*Mém. de l'Acad. roy. de Stockholm* pour 1773), entre dans divers remèdes externes, où du reste il est ordinairement décomposé; tels sont: les *trochisques* et l'*onguent blanc* de Rhasès ou Rhasis, l'*onguent et l'emplâtre blancs* ou de *céruse*, l'*onguent pompholix*, le *discussif rouge*, l'*emplâtre polychreste*, l'*emplâtre noir* et l'*emplâtre de charpie* de Charas, l'*emplâtre de frai de grenouilles*, le *cérat* et l'*emplâtre de céruse composés* de diverses Pharmacopées, l'*emplâtre bénit*, etc. (voy. aussi Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 274 et 302).

2. *Chromate de plomb*. Nous en avons traité ailleurs (II, 270).

3. *Gallate de plomb*. M. Jourdan (*ibid.*, II, 290) pense que ce sel fait la base de deux préparations qu'il donne, et dans lesquelles l'extrait de saturne est associé à la décoction d'écorce de chêne: la première est vantée par Autenrieth contre les excoriations causées par un séjour prolongé dans le lit, l'autre dans des cas analogues.

4. *Hydrochlorate de plomb*. Voy. ci-dessus, p. 377, *Chlorure de plomb*.

5. *Nitrate de plomb*. Sel, toujours artificiel, qui est blanc, opaque, soluble dans l'eau, et que l'on obtient en faisant agir sur de la litharge de l'acide nitrique étendu de trois à quatre parties d'eau; il n'est employé qu'en pharmacie pour former d'autres sels de plomb, et par Van Mons, dans sa Pharmacopée, pour préparer le *baume de plomb*, mélange d'axonge et de ce nitrate liquide.

6. *Oléo-margarate de plomb*. On donne quelquefois ce nom aux *emplâtres de plomb*, quoique le sel double dont il s'agit, et auquel donne lieu la réaction du protoxyde de plomb aidé de la chaleur sur

les corps gras, ne les constitue pas en entier. Ces emplâtres, en effet, contiennent souvent, en outre, soit du *caproate*, soit du *butyrate*, soit du *sulfate* ou de l'*acétate de plomb*, ainsi que diverses autres substances qui n'y sont qu'à l'état de mélange. Les emplâtres de plomb sont en général préparés avec la litharge, le minium ou la céruse, ces deux derniers souvent ramenés dans ce cas à l'état de protoxyde. D'après Hagen il faut 1 partie d'huile pour dissoudre 1 de céruse, 1 1/2 pour 1 de minium, 2 pour 1 de litharge; et l'on sait, depuis les recherches de Henry, que les huiles naturellement mucilagineuses ou celles que l'on a rendues telles, donnent des emplâtres peu consistans, que celle d'olive mérite la préférence sur toutes les autres, et que la graisse de porc s'en rapproche à cet égard; que du reste le minium se combine lentement et mal, que le massicot donne une masse sans cohérence; qu'enfin la litharge est le plus convenable des oxydes de plomb, et que celle d'Angleterre l'emporte sur celle de Hambourg (Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 290). Voy. plus haut, p. 375, ce que nous avons dit de ces composés au sujet du protoxyde de plomb.

7. *Phosphate de plomb*. Il existe à l'état cristallin dans la nature, mais peu abondamment: on le prépare en précipitant une dissolution de plomb par le sous-phosphate de soude. Ce sel est blanc, fusible, insoluble dans l'eau, soluble à chaud dans les acides hydrochlorique et nitrique, ainsi que dans la soude caustique. Le docteur Hoffmann de Darmstadt le regarde comme préférable pour l'emploi médicinal à l'acétate, trop décomposable selon lui; il le donne uni à l'extrait de jusquiame, depuis 1 jusqu'à 15 ou 20 grains par jour, dans la phthisie pulmonaire tuberculeuse (*Bull. des sc. méd.* de Fér., X, 74; et *Journ. de chimie méd.*, IV, 231).

8. *Sulfate de plomb*. Ce sel, qui se forme accidentellement quand on étend l'extrait de saturne avec une eau séléniteuse, comme le faisait Goulard, ou qu'on l'associe à l'alun, comme M. Labonnardière de Cremieux l'a conseillé dans le traitement local du ptyalisme, etc., constitue aussi, suspendu dans l'eau, le *lait virginal* de quelques auteurs: cosmétique dangereux, formé par le mélange de l'extrait de saturne et d'une solution alumineuse. C'est un des *magisterium saturni* des anciens pharmacologistes, vanté par Mynsicht et Etmuller dans la phthisie et la fièvre hectique.

9. *Acétates*. On en connaît trois, l'un avec excès d'acide, l'autre avec excès de base, le 3e neutre: ce dernier est inusité; les deux autres semblent pouvoir se suppléer en médecine dans tous leurs usages, et ont été en effet presque indifféremment expérimentés: le 1er plus constant dans sa composition et moins altérable, semble toutefois devoir être préféré.

Acétate acide de plomb. Ce sel connu généralement sous le nom de *sucre de saturne* ou d'*acétate de plomb cristallisé*, est formé, pour cent, de 20,99 d'acide acétique, 58,71 de protoxyde de plomb, et 14,30 d'eau : il n'existe pas dans la nature. On l'obtient en dissolvant à chaud de la litharge dans un excès de vinaigre, qu'on fait ensuite évaporer et cristalliser : c'est l'objet de grands établissemens, dont un, entre autres, assez récemment fondé en Suisse, emploie à sa préparation le vinaigre de bois (*Bibl. brit.*, X, 176). L'acétate dont il s'agit est en petits prismes tétraèdres terminés par des sommets dièdres, agglomérés en masse, d'un blanc brillant, inaltérables à l'air. Sa saveur est douce, un peu astringente. La chaleur le fond, puis le décompose, en réduisant une partie du métal. Soluble en totalité dans l'eau distillée, il est susceptible de dissoudre une certaine quantité d'oxyde de plomb, qui le transforme ou en sous-acétate, ou en acétate neutre, plus compacte, moins soluble, en tables opaques et blanches, qu'on obtient aussi par l'action de l'ammoniaque sur la solution de l'acétate acide. Une foule de substances décomposent et précipitent cette solution ; tels sont les alcalis et la plupart des acides, le zinc, etc. ; tous les sulfates, hydrosulfates, muriates, phosphates, carbonates, tartrates, oxalates, etc., solubles ; les eaux de fontaine et de puits, à raison des sulfate et carbonate qu'elles renferment ; le vin de Bourgogne, à cause des sulfate, sous-carbonate, hydrochlorate et surtout tartrate qu'il contient ; l'infusion de noix de galle, et la plupart des principes végétaux, ainsi que le lait, le bouillon, la bile, l'albumine, mais non la gélatine.

Cet acétate, employé dans les arts, notamment dans les fabriques de toiles peintes pour la préparation de l'acétate d'alumine, a été proposé par Cadet et depuis par A. Rathelot (*Bull. de pharm.*, IV, 419) pour faire les mèches d'artillerie et des artificiers, et aussi comme décolorant, dernier usage où il n'est pas sans dangers puisque M. Boudet a constaté la présence du plomb, en assez grande quantité, dans des sirops de miel ou de raisin et des eaux-de-vie ainsi clarifiés (*Journ. gén. de méd.*, XLIV, 321). Purifié par dissolution dans l'eau et cristallisation, en ajoutant un peu d'acide acétique, comme le prescrivent plusieurs pharmacologistes, c'est, avec le sous-acétate, de toutes les préparations de plomb la plus usitée en médecine, à l'intérieur surtout. Il entre dans un grand nombre de formules connues, telles que le *nitrum saturninum*, nommé aussi *poudre tempérante*, où il est uni au nitre ; diverses *poudres* et *pilules anti-phthisiques*, *styptiques*, etc., dont on trouve les formules dans la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan (II, 286) ; associé à des corps gras, il constitue plusieurs *cérats*, *baumes*, *pommades*, *onguens*, *sparadraps satur-*

nins (*ibid.*) ; dissous dans l'eau et mélangé à divers sels, qui souvent le décomposent, à l'opium, à certaines teintures, etc. ; il forme des liquides réputés *astringens, résolutifs*, *sédatifs*, *anti-ophthalmiques*, etc. (*ibid*, 288); dissous à chaud dans le double de son poids de térébenthine il donne le *baume de saturne* de Crollius, liquide rouge prescrit jadis contre les ulcères malins, la pourriture, etc. ; soumis enfin à la distillation il fournissait un *esprit ardent* (*spiritus saturni*) et une *huile* (*oleum saturni* de beaucoup d'auteurs) employés aussi en médecine, mais qui, ne contenant point de plomb, malgré leur origine, n'appartiennent réellement pas à notre sujet.

Aucun fait n'a démontré jusqu'ici que ce sel, même à dose assez élevée, soit vraiment toxique pour l'homme : aussi son action vénéneuse, long-temps admise presque généralement, semble-t-elle, comme on le verra plus loin, devoir être presque révoquée en doute, ou se borner, dans quelques cas, rares d'ailleurs, à produire une espèce particulière de colique plus pénible que dangereuse. Employé quelquefois à l'extérieur en solution dans l'eau, mais moins souvent que le sous-acétate, il a surtout été expérimenté à l'intérieur, depuis la dose d'un à deux grains jusqu'à celle d'1/2 scrupule par jour, ou même davantage, en qualité de *sédatif*, d'*anti-aphrodisiaque*, d'*astringent*, d'*anti-phthisique* surtout, comme on le verra au sujet des applications thérapeutiques des remèdes saturnins. La facilité avec laquelle le décomposent un grand nombre de corps devrait engager à ne le donner qu'en solution dans l'eau distillée, et a porté, ainsi que nous l'avons dit, p. 380, le docteur Hoffmann à lui substituer le phosphate de plomb, dans le traitement de la phthisie.

Sous-acétate de plomb. Ce sel, nommé aussi *acétate de plomb liquide*, *extrait de saturne de Goulard*, *vinaigre de saturne*, et plus communément encore *extrait de saturne* (nom donné à tort par M. Fée et d'autres pharmacologistes à la simple solution aqueuse de l'acétate acide de plomb), se présente sous la forme d'un liquide épais, visqueux, difficilement cristallisable, dont l'*oleum saturni* de Crollius semble être peu différent. On l'obtient en faisant bouillir de la litharge, soit avec le double de son poids de vinaigre, filtrant et évaporant jusqu'à 30° de l'aréomètre de Baumé, soit avec 3 parties d'acétate acide de plomb dissoutes dans 9 d'eau (rien de plus variable du reste que ce composé dans les diverses Pharmacopées; quelques-unes même l'offrent dans deux degrés de concentration et sous une foule de noms différens : évaporé à siccité c'est l'*extrait sec de saturne* de Goulard). Ce sous-acétate verdit le sirop de violette ; il est décomposé par l'eau commune, comme l'acétate acide, en acétate neutre soluble, et en sous-acétate au maximum d'oxyde (*oxyde de plomb hydraté* de cer-

tains auteurs), qui se précipite de la liqueur, devenue ainsi laiteuse et connue dans cet état sous les noms d'*eau végéto-minérale*, *eau de Goulard*, *eau de saturne*, *eau blanche* (formée communément de : eau commune, 2 livres ; extrait de saturne, 1/2 once ; eau-de-vie, qu'on retranche quelquefois, mais qui donne à la liqueur une saveur plus saccharine, 2 onces) ; il ne tarde pas non plus à l'être par l'eau distillée elle-même, par l'intermède de l'acide carbonique de l'air, acide directement utilisé dans les arts, comme nous l'avons dit plus haut, p. 378, pour la préparation du blanc de plomb du commerce ou sous-carbonate de ce métal. L'extrait de saturne qui a été préparé avec du vinaigre rouge précipite immédiatement par l'eau distillée, à cause des malates et tartrate de plomb qu'il contient. Du reste, toutes les substances qui décomposent l'acétate acide de plomb décomposent également le sous acétate.

Les usages médicinaux de ce sel, à l'extérieur surtout, et constamment étendu dans un liquide abondant, pour le traitement des affections du domaine de la chirurgie, où Goulard et Theden l'ont singulièrement prodigué, sont fort nombreux et presque populaires. C'est la base d'une foule de liquides et d'autres composés magistraux et officinaux, réputés *rafraîchissans*, *astringens*, *résolutifs*, *discussifs*, *calmans*, etc., très-employés, après l'usage des anti-phlogistiques, en lotions, en fomentations, en injections, en cataplasmes, etc., dans les cas d'érysipèles, d'érythèmes, de piqûres d'insectes, de dartres ; et aussi dans le traitement des contusions, des plaies, des ulcères, des tumeurs de toutes sortes, dans le relâchement du rectum (Dupuytren) et des autres membranes muqueuses, et même, comme simple cosmétique, dans la toilette des femmes surtout. M. Guersent dit que l'eau végéto-minérale diminue la sensibilité et augmente la tonicité des parties auxquelles on l'applique ; qu'elle convient dans la dernière période surtout de l'ophthalmie, de l'angine pharyngienne, des catarrhes de l'urèthre et du vagin, etc. ; que du reste elle n'est pas plus répercussive que les autres topiques, opinion contraire à celle de la plupart des auteurs qui la regardent comme souvent dangereuse, à celle notamment de Desbois de Rochefort qui attribue le développement de la phthisie, dans quelques cas, à l'emploi inconsidéré de ce liquide, contre les érysipèles chroniques, les dartres, etc. L'eau végéto-minérale a été aussi administrée quelquefois à l'intérieur en qualité d'*astringent*, dans les cas de diarrhée, d'écoulement chronique, d'incontinence d'urine, de dartres, etc., par Goulard surtout qui la formait alors de 12 à 15 gouttes d'extrait de saturne par pinte de liquide, à boire dans la journée. Quoiqu'il faille toujours en user avec précaution, Desbois de Rochefort a vu un verre de cette eau, très-

chargée, prise pour de l'orgeat, ne causer aucun accident, et Dusaussoy, cité par M. Labonnardière, a observé un fait analogue. L'extrait de saturne formait la base de la *teinture de Garmann*, recommandée contre la phthisie, et qui n'est qu'une sorte d'eau végéto-minérale. Dans ces derniers temps il a été quelquefois administré à l'intérieur, en potion ou par gouttes sur du sucre, dans les mêmes cas que l'acétate cristallisé. Il paraît être vraiment vénéneux. Il entrait aussi dans l'*onguent nutritum* ou *beurre de saturne*; et, associé aux corps gras, il constituait le *cérat de saturne* et le *baume de saturne* de Goulard, ainsi qu'une foule de *sparadraps*, *pommades*, *onguens*, *bougies* et autres compositions emplastiques qu'il serait trop long d'énumérer (voy. la *Pharm. univ.* de M. Jourdan, II, 278).

VI. *Action du plomb et de ses composés.* Il ne s'agit pas ici des *vertus* qui leur ont été attribuées contre une foule d'affections morbides, mais des effets immédiats, soit physiologiques, soit toxiques qu'ils sont aptes à produire. Ceux-ci paraissent varier suivant les voies d'introduction, les doses, et, jusqu'à un certain point, la nature des composés. Les sels solubles passent en général pour très-actifs; les oxydes, les sels insolubles, le chlorure pour l'être moins; le plomb à l'état métallique pour inerte en quelque sorte. 1° Introduits sous forme de vapeur, de poussière; absorbés par la peau, les membranes muqueuses; ingérés enfin, mais à petite dose et dissous, ou même à grande dose pourvu que l'absorption s'en opère, ces corps, tantôt ne produisent aucun phénomène sensible; tantôt agissent à la manière des sédatifs, notamment sur le système circulatoire (*Journ. méd. de la Gironde*, I, 85); tantôt, si l'action surtout en est long-temps continuée, provoquent des coliques, des vomissemens, divers accidens nerveux, sans laisser toutefois, sauf les cas de complication, aucune autre trace de leur action qu'un rétrécissement plus ou moins marqué des gros intestins, du colon surtout, dû probablement à l'action spéciale qu'ils exercent sur les systèmes musculaire et surtout nerveux de ces organes. Leur présence dans l'économie n'a même jamais été constatée dans ce cas, circonstance peu favorable aux théories chimiques émises sur le traitement de ces accidens. 2° Pris à haute dose, à l'état solide surtout, ces mêmes agens peuvent enflammer, corroder l'estomac et les intestins, agir à la manière des poisons irritans, déterminer même la mort en quelques heures : 2 gros 1/2 d'acétate de plomb sont constamment mortels pour les chiens (Orfila). M. Kerkhoffs (*Journ. univ. des sc. méd.*, décembre 1820; et *Journ. gén. de méd.*, LXXIV, 414) a vu une quantité, non déterminée, d'extrait de saturne causer la mort en trois jours. L'acétate dans ces cas peut être retrouvé et constaté chimiquement, soit dans les voies digestives (Kerkhoffs), soit

dans les veines mésaraïques et spléniques (Tiedemann et Gmelin). 3° Introduits dans les veines, leur action est analogue, quoique plus lente et moins intense d'ailleurs, suivant M. Orfila (*Toxic. gén.*, I, 630), à celle de beaucoup d'autres poisons minéraux. M. B. Gaspard (*Journ. de physiol.* de M. Magendie, I, 284) qui regarde l'acétate de plomb comme un poison lent et insidieux, toujours dangereux quand il n'est pas décomposé et qui ne doit être employé en médecine à aucune dose, lui attribue aussi un peu d'action sur les poumons.

Les conditions d'après lesquelles, chez l'homme en particulier, les préparations saturnines peuvent agir ou ne pas agir de manière à provoquer des accidens et des lésions morbides, sont du reste assez peu connues encore : de là le profond dissentiment qui règne entre de bons observateurs sur leur utilité médicinale. Tandis en effet qu'une foule de praticiens citent des preuves incontestables des graves dangers que présentent ces préparations, même les plus douces, et veulent en conséquence bannir totalement le plomb de la matière médicale, surtout pour l'usage interne ; d'autres, au contraire, ont donné à haute dose les sels de plomb, même les plus actifs, sans jamais en observer d'inconvéniens. Tels sont : M. Fouquier qui a prescrit l'acétate cristallisé jusqu'à la dose de 12 grains par jour contre les sueurs des phthisiques ; M. Dupuytren qui l'emploie plus hardiment encore ; Rivière, cité par Goulin, qui, dans ses *Observations*, dit l'avoir donné à la dose de 2 gros ; M. Gardner (*The London med. and phys. journ.*, juill. 1830) qui conclut de ses expériences, que ce sel, même à dose d'un gros à une demi-once, ne produit aucun effet immédiat quelconque ; enfin un grand nombre d'autres, parmi lesquels nous devons nous ranger, qui, sans en élever autant les doses, ont toutefois donné ce sel avec bien moins de retenue que n'oseraient le faire la plupart de ceux qui ne l'ont pas expérimenté.

Peut-être la cause de cette apparente contradiction n'est-elle que dans la différence même des doses, et est-ce un fait de plus à joindre à ceux que nous a révélés la pratique de Rasori. Les cas les plus fréquens et les plus remarquables d'accidens produits par le plomb sont, en effet, généralement, ceux où ce corps, pénétrant dans l'économie en très-petite quantité à la fois, mais d'une manière en quelque sorte continue, semble l'imprégner toute entière ou du moins attaquer peu à peu l'intimité de nos parties, et porter enfin spécialement son action sur les systèmes nerveux et musculaire de la vie organique. Ainsi s'expliquerait comment les vapeurs que le plomb exhale lorsqu'il est fondu ; la poussière chargée des molécules de ce métal ; au milieu de laquelle vivent ceux qui le travaillent ; les particules que répandent les huiles siccatives, la céruse et le blanc de plomb

employés en peinture ; la faculté qu'a le plomb, au contact de l'air et de l'eau, de passer à l'état d'hydrate ou de carbonate acide de plomb soluble dans ce liquide (voy. Orfila, *Toxic. gén.*, I, 639, qui cite des faits observés ou recueillis par Bourdelin, Vantroostwyk, Van Swieten, Wall, Plenck) ; sa solubilité dans les acides, même faibles, les boissons aigrelettes, certaines solutions salines, et, à l'état d'oxyde, dans les corps gras (*Journ. gén. de méd.*, CV, 25), le vin dont trop souvent il a servi à pallier l'aigreur ; la facile altérabilité des mauvaises poteries sous l'action de divers agens, etc., produisent journellement des accidens plus ou moins graves, notamment des coliques sourdes dont souvent la cause reste long-temps ignorée, et qui constituent une sorte d'empoisonnement lent. Quand ces douleurs sont plus vives, s'accompagnent de rétraction du ventre, que la pression soulage ordinairement, avec constipation, anorexie, insomnie, anxiété extrême, c'est la *colique saturnine*, proprement dite, nommée aussi *colique de plomb*, *des peintres*, etc., signalée depuis Hippocrate, par une foule d'écrivains célèbres, Henckel, Stoll, Tissot, Bordeu, Sauvages, etc.

Ces phénomènes ont été souvent observés aussi à la suite de l'usage des préparations de plomb employées comme médicamens ; leur apparition même a été regardée par quelques observateurs (Heinrich de Cœthen ; voy. *Journ. d'Hufeland*, décembre 1818) comme un indice favorable de succès dans le traitement de la phthisie, l'acétate de plomb n'ayant point d'action toxique tant que le mal existe. C'est ainsi qu'on les a vus produits, soit par l'usage interne du plomb, comme le rapportent James pour le traitement des flueurs blanches (*Dictionnaire de médecine*, II, 837, art. Bellon), Tissot, dans trois cas de phthisie, Marteau (*Des érysipèles*, *des maux de gorge*, etc., p. 97), M. Fizeau (*Revue méd.*, II, 196), outre les exemples nombreux cités par J.-F. Gmelin (*Apparat. medic.*, I, 366) chez les animaux (voy. aussi *Journ. de méd.* de Leroux, XXIII, 318, où 4 gros de litharge ont produit chez un chien la colique saturnine) et chez l'homme ; soit par son application externe, notamment dans les cas de plaies très-étendues, avec abondante suppuration : voy. les exemples cités par J.-F. Gmelin (*ibid.*, I, 364) et par M. Orfila (*Toxic. gén.*, I, 639) ; le fait d'Oberteffer rapporté par N.-P. Anquetin (Injection d'eau de Goulard), etc., exemples du reste qui ne nous semblent pas tous suffisamment constatés.

Il n'est point de notre objet de rappeler, et les nombreuses recherches auxquelles a donné lieu la *colique de plomb*, et les moyens variés qu'on lui a tour à tour opposés. Nous dirons seulement que long-temps traitée avec succès par les drastiques dont l'efficacité n'est pas douteuse (voy. sur ce *traitement*, dit *de la Charité*, la *Mat. méd.*

de Desbois de Rochefort, I, 265, éd. de 1793, et l'ouvrage spécial que l'un de nous a publié sur la *colique métallique*), nous avons vu essayer de nouveau contre elle, dans ces derniers temps, et les antiphlogistiques, déjà vantés par De Haen, Bordeu et Tronchin; et l'opium, que préconise M. Luzuriaga et M. Bricheteau (*Arch. gén. de méd.*, novembre 1832); et certains épithèmes et antispasmodiques (Ranques, *Ann. de la méd. physiol.*, IX, 464 et XI, 665); puis (d'après des vues chimiques, et à l'exemple de Navier qui avait indiqué les sulfures alcalins) l'hydrogène sulfuré (Chevallier et Rayer, *Journ. gén. de méd.*, CII, 198), jadis proposé par Fothergill (voy. l'*Appar. med.* de J.-F. Gmelin, I, 389); enfin tout récemment, soit l'alun, signalé déjà par Grasswis, que cite et combat Desbois de Rochefort, expérimenté par M. Kapeler (I, 208) et par M. Gendrin, soit surtout la limonade sulfurique, indiquée naguère par ce dernier comme vraiment spécifique.

Quant au traitement des empoisonnemens aigus produits par les préparations saturnines, notamment par les acétates de plomb, il consiste à provoquer le vomissement par des boissons abondantes, chargées de quelques gros par pinte d'un sulfate soluble (les sulfates de soude et de magnésie en particulier), le sulfate de plomb qui en résulte n'étant pas vénéneux, même à assez haute dose; et à remédier par les antiphlogistiques aux accidens inflammatoires qui peuvent survenir. Plusieurs autres spécifiques ont été proposés, savoir: les sulfures (Navier), dont M. Orfila conteste l'utilité, tout contrepoison devant pouvoir être donné à haute dose sans inconvénient; les eaux hydrosulfurées (A. Chevallier et Rayer, cités plus haut) déjà expérimentées en 1819 et 1826 par M. A. Chevallier; le sucre qui, d'après M. Reynard, semble décomposer l'acétate de plomb, des pains de sucre imprégnés accidentellement d'extrait de saturne n'ayant causé aucun accident (*Journ. de pharm.*, IX, 359); le lait, etc.

VII. *Application thérapeutique.* Le plomb et ses composés, regardés jadis, en général, comme *froids*, *sédatifs*, *calmans*, *adoucissans*, *astringens*, *répercussifs*, et à haute dose comme éminemment *toxiques*, ont été tour à tour préconisés par les uns et vivement combattus par les autres. Leurs usages thérapeutiques sont assez distincts pour être partagés ici en deux articles:

1. *A l'état de métal* le plomb passe aujourd'hui pour n'être pas vénéneux (M. Orfila), quoique souvent la colique métallique semble ne pas reconnaître d'autre cause que l'inspiration de ses vapeurs: un chien en a pris impunément 3 onces 6 gros (*Journ. de méd.* de Leroux, XXIII, 318). Il peut, sans inconvénient pour les usages économiques et pharmaceutiques, être allié à l'étain, même à parties égales, d'a-

près Proust (*Ann. de chimie*, LVII, 84), à cause de la plus grande altérabilité de celui-ci ; cet alliage lui-même, pris à l'intérieur à dose assez forte, a paru d'ailleurs innocent. Mais le plomb ne saurait, sans danger, être employé seul, à cause de sa solubilité dans les acides, de la facilité avec laquelle l'air et l'eau elle-même l'altèrent, etc. : les boîtes de plomb dans lesquelles on renferme le tabac à priser sont très-promptement attaquées par cette poudre, comme l'avaient déjà vu Remer, Scherer, Hofheim ; il s'y forme des acétate, carbonate et hydrochlorate de plomb, dont M. A. Chevallier (*Journ. de chimie méd.*, 1831, p. 242) a trouvé de 6 à 30 grains par livre, et auxquels il attribue une inflammation des narines suivie de resserrement, qu'il éprouvait chaque fois qu'il changeait de tabac, ayant l'habitude de vider exactement la boîte de plomb dans sa tabatière.

Les Arabes cautérisaient, dit-on, avec le *plomb fondu* les *plaies* des amputations, pour prévenir l'hémorrhagie. Van-Helmont et depuis Naudeau (*Journ. de méd.*, LXIV, juin 1785) ont fait avaler des *balles de plomb* dans des cas d'*ileus* (ce dernier en a donné 14 avec succès).

Le *plomb laminé* a été employé par Avicennes, Amatus Lusitanus, A. Paré, Jonston, Ettmuller (cités par J.-F. Gmelin, *Apparat. medic.*, I, 390) sous forme de ceinture, comme *anti-aphrodisiaque*, surtout dans les cas de *pollutions nocturnes*, et aussi en applications pour résoudre les engorgemens glanduleux. Desbois de Rochefort dit que des *lames de fer* très-minces *enduites de plomb* et appliquées sur le *cancer ouvert* en modèrent le plus souvent les douleurs. L. Heister appliquait sur les mamelles squirrheuses, pour en prévenir la dégénérescence, une *lame de plomb imprégnée de mercure*, moyen employé aussi jadis sur les *ulcères*, les *plaies* et contre les *hémorrhagies traumatiques* (J.-F. Gmelin, *l. c.*, I, 390. Voyez aussi Guy de Chauliac, *Grande chirurgie*, *tr.*, 4, 1598 ; et A. Paré, *livre* XIII, *ch.* 4).

De simples *feuilles de plomb* ont été récemment proposées par M. J.-H. Reveillé-Parise, dont les essais remontent à 1809 (*Journ. gén. de méd.*, XCVIII, 428, et C, 161), pour remplacer la charpie et le cérat dans le pansement des *plaies* et des *ulcères* qui tendent à se cicatriser, c'est-à-dire après la période d'irritation, notamment dans les *brûlures*, les *plaies des vésicatoires* à la suite des maladies, les *dartres* et *érysipèles* qui suppurent, les *plaies avec perte de substance musculaire*, les *cicatrices* qui se déchirent facilement, et les *ulcérations des extrémités engorgées* ; moyen simple, propre, commode, et très-économique, puisqu'il suffit pour le pansement d'enlever tous les 3, 4 ou 5 jours la feuille de plomb, qu'on lave et réapplique ensuite, en la maintenant par des bandelettes de sparadrap ou par des compresses et une bande : l'action, dit l'auteur, en est purement

mécanique, car les feuilles d'étain, d'or, d'argent ne sont pas moins efficaces. Ses avantages ont été confirmés par MM. Demours pour *borner des vésicatoires* (*ibid.*, 187), Gendrin dans un *ulcère* suite d'exfoliation du tibia (*ibid.*), J. Cloquet dans les *ulcères atoniques* des jambes (*Nouv. bibl. méd.*, 1827, I, 473), L.-E. Trovati (*Annali univ. di med.* d'Omodei, octobre 1827; et *Journ. gén. de méd.*, CII, 385) dans les mêmes circonstances, et A. Menou (*Arch. gén. de méd.*: voy. *Nouv. bibl. méd.*, 1828, II, 408) dans les *ulcères* de toute nature; enfin par MM. Yvan et Ribes contre les *ulcères anciens* et la *pourriture d'hôpital*, en y joignant le bandage compressif (*ibid.* 389): M. Yvan a vu cet agent diminuer les douleurs, combattre la disposition érysipélateuse, affaisser les bords des ulcères, modifier la suppuration, produire enfin des cicatrices unies et solides; tandis que M. Pamard, qui n'en a pas été satisfait et donne la préférence aux pansemens permanens (*Trans. méd.*, VII, 310), lui reproche de trop ramollir les bords et de tenir les plaies constamment humectées de pus, ce qui s'oppose à la dessiccation des bourgeons charnus.

Quant à l'usage que font les dentistes, soit du plomb réduit en *feuilles minces*, pur ou *allié à l'étain*, soit de l'*alliage de d'Arcet*, fusible à la température de l'eau bouillante, pour plomber à froid ou à chaud les *dents cariées*; à l'emploi qu'on peut faire de ce dernier composé pour certaines *injections anatomiques*; aux applications des *fils de plomb*, en chirurgie, comme *ligature*, etc., nous ne devons que les signaler en passant. Ajoutons enfin que, réduit en *poudre* impalpable ou en *limaille*, le plomb a été conseillé par Boerhaave comme *absorbant* (*Journ. de pharm.*, 1823, p. 169), et, au rapport de J.-F. Gmelin (*l. c.*), employé non seulement à l'extérieur, contre les *érosions rebelles* de la peau, mais aussi, témérairement à l'intérieur, contre les *flueurs blanches*, le *flux de sang*, la *syphilis* et la *goutte*.

2. *A l'état d'oxyde*, et surtout *de sel*, le plomb a été beaucoup plus expérimenté que sous forme métallique: ce qui nous reste à dire de ses usages dans une foule de maladies, doit donc s'entendre particulièrement de ces divers composés, et surtout de l'acétate acide de plomb ou sucre de saturne, celui de tous dont l'administration est la plus simple, semble le plus exempte d'inconvéniens, et a été le plus préconisée. On compte en effet parmi ses partisans plus ou moins déclarés, Paracelse, Tachenius, O. Crollius, N. Seerup, Fuller, Mynsicht, Ettmuller, F. Hoffmann, Dolæus, Zwinger, Potier, Wedel, Riedlin, Hundertmarck, S.-G. Vogel, Cullen, White, Saxtorph, Tissot, etc., outre le grand nombre d'écrivains plus récens dont nous allons spécialement signaler les travaux; l'espace nous manque en effet pour rappeler ici les observations si nombreuses des

médecins antérieures à ce siècle : elles ont d'ailleurs été fort bien résumées dans l'*Apparatus medicaminum* de J.-F. Gmelin (I, 396 à 419), cité à chaque instant dans notre article.

Fièvres, *phlegmasies* et *affections cutanées*. Si les médicamens saturnins ont été rarement conseillés dans la 1re de ces trois classes de maladies, car nous ne voyons guère que Ettmuller, Crollius, Lieutaud et Beguin qui l'indiquent, soit contre les fièvres d'accès, soit en général contre les affections fébriles, ou enfin contre les fièvres pestilentielles mêmes (J.-F. Gmelin, *l. c.* I, 417), ils ont en revanche été prodigués dans les deux autres. Nous avons indiqué plus haut l'emploi extrêmement fréquent des solutions d'acétate de plomb, plus ou moins étendues (l'eau végéto-minérale surtout), souvent associées à l'opium et employées à l'extérieur, comme *rafraîchissant*, *résolutif*, *sédatif*, *astringent*, en lotions, en fomentations, en cataplasmes, etc., dans les cas d'*érythèmes*, d'*érysipèles*, de *brûlures*, de *dartres*, d'*ulcères* de toute nature, même *scrofuleux* (Aikin) et *syphilitiques* (Aurran fils); contre les *tumeurs* de toutes sortes : l'*orchite*, où Bell l'unissait à la ciguë, la jusquiame et l'opium, le *squirrhe*, le *cancer* même, où des bains contenant 1 once d'acétate, ont offert une action sédative marquée (*Nouv. bibl. méd.*, 1826, IV, 193); ainsi que dans le traitement de l'*ophthalmie chronique*, du *prolapsus de l'iris* (Bell), de l'*angine ordinaire* (ni inflammatoire, ni catarrhale, selon Salchow), etc. (voy. J.-F. Gmelin, *l. c.*, I, 412 et suivantes). Nous ajouterons que dans l'*angine couenneuse*, M. Girouard a vu l'acétate de plomb cristallisé, plus actif, selon lui, que l'extrait de saturne, agir plus promptement et d'une manière plus durable que l'alun, pour diminuer l'épaisseur des fausses membranes, qu'entraîne ensuite la suppuration (*Journ. gén. de méd.*, CIII, 305; et *Trans. méd.*, X, 182); que ce sel a été employé pour toucher les *aphthes*, par Chaussier, par Baumes (Anc. *journ. de méd.*, LV, 121), dans une épidémie variolique de mauvais caractère, etc., à l'exemple d'O. Crollius.

Flux. Regardées comme de puissans astringens, les préparations saturnines ont été fort préconisées, en général, contre les *flux séreux*, *muqueux*, *sanguins* même, soit en injection, soit à l'intérieur, dans les cas de débilité surtout : cette action semble à M. Gardner (Mém. cité) la mieux constatée de celles qu'on attribue à l'acétate de plomb.

Paracelse l'a recommandé, en général, dans les cas d'*hydropisies*.

M. Labonnardière père, de Crémieux (*Journ. gén. de méd.*, XII, 369), employait avec succès, en gargarisme, contre la *salivation mercurielle*, un composé de 2 onces d'extrait de saturne, et de 1 gros

d'alun avec 4 onces (ou plutôt 4 livres) d'infusion de sauge ; réduit par M. Sommé, d'Anvers, au mélange d'une once d'extrait de saturne et de 2 livres d'eau (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, 1823, p. 315, et *Gaz. de santé* du 15 mai 1823); expérimenté avec succès, par Cœli, médecin suédois (*Journ. de méd.* de Corvisart, XXVI, 100), par M. Brachet, de Lyon (*De l'Opium*, etc., 1828, p. 69), qui lui reproche toutefois de noircir les dents; et trouvé au contraire sans avantage par Cullerier qui, il est vrai, l'employait à plus petite dose, par M. Levrat-Perrotton, etc.

Administré, après l'usage des évacuans, dans la *dysenterie* (où Goulard l'avait déjà prescrit), par le docteur Ewal de Washington (*Med. and. phys. Journ. of London*, XXII, 350), cité et combattu par MM. Fournier et Vaidy (*Dict. des sc. méd.*, X, 384), l'acétate de plomb y a paru bien indiqué à M. Gardner (Mém. cité), mais à grande dose et suivi d'un purgatif, quand l'opium n'a pas réussi. Donné aussi en lavement, avec addition d'un peu d'eau-de-vie camphrée, dans l'*inflammation gangréneuse des intestins* (Adair, cité dans le *Dict. des sc. méd.*), ce sel a surtout été vanté dans la *diarrhée chronique*, soit par le même Ewall, soit par Archer et Harris (voy. aussi le *Journ. de méd.* de Leroux, XVIII, 311) : M. Barbier lui-même (*Dict. des sc. méd.*, XIII, 569), dit en avoir obtenu des succès remarquables dans des cas de diarrhée, pour diminuer l'irritation, et cicatriser les ulcérations superficielles qui l'entretenaient. A. Harlan paraît l'avoir employé aussi avec avantage, associé au calomel et à l'opium, contre le *ténesme*, la *dysenterie* et le *choléra ;* mais ceux qui l'ont récemment expérimenté dans le *choléra épidémique* (notamment M. Dupuytren qui avait cru pouvoir en préconiser d'avance l'utilité, à la dose de 10 à 20 ou 25 grains par jour, dans une décoction de têtes de pavots, d'après les bons effets qu'il en obtient, dit-il, dans le *choléra sporadique*), n'ont point eu à s'en louer. Quant à l'emploi connu de ce sel dans la *leucorrhée*, la *gonorrhée*, où il a été employé en injections et même à l'intérieur par une foule de médecins (Cribb, J. Hunter, Girtanner, Michaëlis, Thuessink, Salchow, etc.), dans l'*ardeur d'urine* et le *flux involontaire de semence* (P. Hermann, Goulard), qui s'y rattachent sans doute, dans les accidens causés par l'emploi des *cantharides* (Lefèvre, anc. *Journ. de méd.*, mai 1753), etc., il serait superflu de nous y arrêter.

Il n'en est pas de même de ses applications dans les cas d'*hémorrhagies graves*, genre d'affections où il paraît avoir été souvent efficace, et où Stroem a particulièrement vanté son efficacité. Sans parler en effet des *pertes de sang par le fondement*, où Ewel, de Washington, l'a vu réussir ; de l'*hématémèse* où il ne lui a pas semblé

moins utile, donné à l'énorme dose de 35 grains en 12 heures (*Journ. de méd.* de Leroux, XVI, 383) et où déjà Pitcarn l'avait recommandé (*Elem. med.*, p. 169, in-4°, 1718); de l'*hémoptysie asthénique* où Reynolds a donné la teinture anti-phthisique de Michaëlis, et Amelung un mélange d'opium et d'acétate de plomb (*Journ. univ. des sc. méd.*, XIV, 267); nous rappellerons ce que nous disions plus haut, que, suivant Pallas, l'usage du blanc de plomb peut empêcher le retour périodique des *règles*, et ainsi s'opposer à la conception; et nous ajouterons que l'acétate de plomb cristallisé a été trouvé fort efficace dans la *métrorrhagie* par divers observateurs, tels que Shaw qui l'a conseillé à grande dose dans les *ménorrhagies* suite de l'accouchement; Baker qui le prescrivait dans le même cas avec l'opium; Reynolds qui employait la teinture anti-phthisique; P. Carigain qui l'associait à l'alun, aux roses rouges, etc. (*Journ. de méd.* de Leroux, XVIII, 311); Ewel de Washington (9 grains), etc.: M. Gardner (Mém. cité) regarde ce sel comme surtout indiqué dans les cas où l'hémorrhagie est passive et accompagnée d'un excès de sensibilité et d'irritabilité.

Catarrhe pulmonaire, *pleuro-pneumonie* et *phthisie*. C'est dans ces affections que l'usage interne de l'acétate de plomb, ordinairement combiné à l'opium, a été le plus vanté, et qu'il serait le plus à désirer aussi de le trouver efficace. Son utilité contre le *catarrhe chronique*, avec expectoration abondante, attestée par J.-H. Kopp, qui l'associait au *Phellandrium aquaticum*, A. Osann, Gistren et Wolf (*Journ. compl. du Dict. des sc. méd.*, XIV, 267), etc., paraît assez bien établie. Mais il n'en est pas encore de même, malheureusement, de celle qu'il peut offrir dans la *pleuro-pneumonie*, malgré le fait cité dans le *Journal médical de la Gironde* (I, 85), et surtout dans la *phthisie* proprement dite; une multitude d'observateurs, cependant, se prononcent en sa faveur contre cette grave maladie; tels sont: Michaëlis, un des premiers qui l'aient expérimenté et qui en faisait la base de sa *teinture anti-phthisique* (*De Phthisi*, Lipsiæ, 1658, in-4°), administrée à la dose de 10 à 30 gouttes, mais qui d'après Cnopf (J.-F Gmelin, *Appar. medic.*, I, 411), contenait plutôt de l'acétate de fer que de l'acétate de plomb; Hornn (*Ann. de méd. d'Altembourg*, voy. *Bibl. méd.*, XXI, 133), qui l'a donné à très-haute dose; Hildebrand, qui a obtenu 4 guérisons sur 17 cas (*Journ. génér. de méd.*, mai 1809); Ettmuller, Mynsicht, qui le donnaient avec le baume de soufre; et, plus récemment, J.-H. Koop, de Hanau (*Lettre* du 30 août 1809, *à la Soc. médic. d'émul.*), qui veut qu'on le prescrive hardiment, qu'on administre en même temps les toniques et les nourrissans, et qui l'a vu

faire cesser promptement les sueurs, diminuer la sécrétion purulente et guérir, toutes les fois que le mal n'est pas trop avancé; Hufeland (voy. *Bibl. méd.*, L, 393; LV, 250; LXII, 98); Wolf, de Varsovie (*ibid.*, XLV, 114, et LI, 104); Heinrich, à Cœthen, qui regarde l'apparition de la colique de plomb comme l'indice de l'action efficace du remède (*Journ. d'Hufeland*, décemb. 1818); Amelung, médecin de l'hôpital militaire de Darmstadt, qui en donne de 1 à 4 grains seulement (*Bull. des sc. méd.*, I, 219); Valentin, qui rapporte, dans son *Voyage médical en Italie* (p. 29), que, de 20 phthisiques traités par un médecin de l'hôpital des incurables, à Naples, 3 ont guéri; G. Harke (voy. *Bibl. méd.*, LXVII, 62), qui, le croyant propre à diminuer l'irritabilité morbide des poumons ulcérés, en a pris 42 grains en 23 jours contre une toux sèche, violente, opiniâtre, avec titillation de la gorge et douleurs pongitives de la poitrine, et qui l'a plusieurs fois administré, entre autres dans un cas de phthisie avec vomique et empyème; Lenz (voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XVII, 369), qui le regarde comme spécifique dans la phthisie ulcéreuse, c'est-à-dire la pneumonie chronique passant à la suppuration; Schneider, d'Ettenheim, qui l'a porté avec succès jusqu'à la dose de 14 grains par jour (avec de l'opium); Hoffmann, de Darmstadt, qui a proposé de substituer le phosphate de plomb à l'acétate, trop altérable selon lui, etc.

Le seul avantage qu'en aient obtenu beaucoup d'observateurs, c'est de faire cesser les *sueurs colliquatives*, si importunes dans cette maladie et si ordinaires aux jeunes gens sur tout, comme l'avaient observé les premiers G.-W. Wedel, Ettmuller, Pringle, etc., et comme l'ont vu depuis Amelung, J.-H. Koop cité plus haut, et surtout M. Fouquier (*Bull. de la fac.*, 1819, VI, 441), suivi par M. Heller et plusieurs autres. La plupart, du reste, ont trouvé ce sel sans inconvénient, même à haute dose; quelques gros sont en général nécessaires pour un traitement. M. Fouquier, qui l'a expérimenté sur 13 malades (voyez l'ouvrage de M. Ratier), n'a jamais observé ni constipation, ni coliques ou autres accidens, quoiqu'il l'ait donné depuis 1 jusqu'à 12 et 14 grains en 24 heures, en augmentant chaque jour d'un grain : aussi le dit-il plus redouté que redoutable. Cependant, M. Ranque, qui l'a essayé sur 40 malades, l'a vu constamment, à la dose de 1/2 grain à 1 grain seulement, supprimer au quatrième ou cinquième jour l'expectoration et causer des angoisses inexprimables qui l'ont forcé d'y renoncer (*Bull. des sc. méd.*, V, 49); M. Boisseau a vu aussi une faible dose de ce médicament faire cesser, il est vrai, les sueurs, mais augmenter la toux, l'oppression, et déterminer

une gastro-entérite, etc. Voyez ce que nous avons dit plus haut, p. 385, sur l'influence probable des doses.

Affections nerveuses. L'acétate de plomb a été vanté contre ces maladies en général, par Saxtorph, A.-T. Fayermann, etc. Gardner (mémoire cité), l'a trouvé des plus utiles dans les *douleurs nerveuses* idiopathiques, sans complication inflammatoire ; mais, donné largement, notamment dans les *névralgies des organes internes*, non accompagnées de fièvre : maladies peu connues, dit-il, et d'une durée indéfinie. Tachenius et Hoffmeister l'employaient dans la *toux sèche* et *convulsive*. M. Levrat-Perrotton rapporte quatorze exemples de succès de l'acétate de plomb (par pilules de 1/2 grain) et du sous-acétate (12 gouttes dans une potion), associés, il est vrai, à divers anti-spasmodiques, dans les *névroses du cœur* ainsi que dans l'*hystérie*, dernière affection où le fait avancé par Pallas lui a servi d'indice, et où Saxtorph l'avait déjà prescrit à petite dose. Shaw en donnait jusqu'à 1/2 scrupule, Lieutaud, de 2 à 8 grains dans la *nymphomanie*, où Galien avait vanté déjà son efficacité, et où M. Hufeland l'a vu utile, ainsi que dans un cas de squirrhe de l'utérus avec exulcération de son col (voy. *Bibl. méd.*, L, 398). Morgagni (*De sedibus*, etc., *epist.* VIII, n° 10), devancé par Ettmuller, dit avoir obtenu de bons effets, dans la *mélancolie*, du sucre de saturne, administré avec prudence ; Tachenius le recommande contre l'*hypochondrie*. Dans l'*épilepsie*, où J. Agricola avait signalé son efficacité, il a été surtout préconisé aux États-Unis par Rush, qui le faisait prendre aux enfans à la dose de 2 grains trois fois par jour (*Ann. clin. de Montp.*, 1806, p. 301 ; Coxe, *Americ. dispens.*, 476, cite les tomes I et II du *Philad. med. museum*), et par le docteur J. Eberle (*Med. reposit.*, New-Yorck, févr. 1815; et *Gaz. de santé*, du 21 avril 1817), dans un cas où le mal revenait périodiquement toutes les pleines lunes (on en donna 3 gr. soir et matin avec une cuillerée d'huile d'olives, trois jours de suite avant chaque pleine lune : 30 grains en tout suffirent). A.-T. Fayermann, de Norwick (*Bull. des sc. méd.* de Fér., III, 291), Dugas (*Journal de chimie méd.*, IV, 506), Chatard père, médecin à Baltimore, citent aussi chacun un cas de succès dans l'*hydrophobie* déclarée : le premier a donné l'extrait de saturne par 35, 40, 45 gouttes sur du sucre, de trois en trois heures pendant deux jours, et a de plus pratiqué plusieurs saignées. Il n'est pas jusqu'à la la *colique de plomb*, si souvent produite pourtant par les préparations saturnines, où l'acétate de plomb n'ait été administré avec avantage, dit-on ; le docteur R. Harlan, aux États-Unis (voy. *Journ. gén. de méd.*, CIV, 64), l'a donné dans des cas où l'irritabilité des organes digestifs s'opposait à l'administration des autres remèdes : 2 à

3 doses d'un mélange de 3 grains d'acétate de plomb, 1 grain d'opium et 5 grains de calomel, procurent presque toujours un soulagement qui permet de reprendre le traitement par les drastiques ; il l'a aussi prescrit avec succès en lavement, associé à l'opium. Déjà O. Crollius (*Basilica chymica*, p. 472) avait préconisé son *oleum saturni* dans du vin blanc, et Béguin l'acétate de plomb, contre la colique ordinaire.

VIII. *Choix, doses et conditions d'administration des préparations saturnines.* Nous les avons en général indiqués soit au sujet de chacun de ces composés, soit en traitant de leurs applications médicinales; nous redirons toutefois, en terminant, que les oxydes, et autres composés insolubles, n'ont guère été employés qu'à l'extérieur, presque toujours associés à un grand nombre de substances sous forme de pommades, d'onguents, d'emplâtres, de cérats, de sparadraps et autres mélanges plus ou moins indigestes; que les acétates doivent en général être préférés soit pour l'usage externe, soit surtout lorsqu'on veut les administrer à l'intérieur ; qu'on donne le sous-acétate de plomb, qui est liquide, soit dans une potion, par gouttes (12, 24 et davantage), soit sur du sucre, ce qui est préférable, et, à l'extérieur, étendu de 30, 60, 120 parties d'eau ; que l'acétate cristallisé se prescrit intérieurement par fractions de grains d'abord, et, peut être porté assez rapidement jusqu'à la dose de 2, 4, 8 grains et plus par jour, soit sous forme pilulaire, uni à divers extraits, ceux surtout d'opium, de jusquiame, de phellandrium, et quelquefois (en Angleterre et aux États-Unis en particulier) au calomel, soit, ce qui est bien préférable, en simple solution dans l'eau distillée; que ce médicament paraît convenir en général dans la dernière période des inflammations, les hémorrhagies passives, les flux asthéniques, certaines névroses, etc. ; que l'état d'irritation des voies gastriques en contre indique, presque toujours l'emploi (M. Barbier) ; qu'on doit du reste en surveiller soigneusement les effets, afin de diminuer ou suspendre les doses pour peu qu'il survienne des vomissemens, des coliques ou autres accidens qu'on l'a vu parfois produire. Quant au plomb lui-même à l'état métallique, nous en avons signalé les usages tout spéciaux en tête des applications médicinales de ce métal et de ses divers composés (p. 387).

Stockhausen. *De lithargyri fumo noxio vulgo dicto* Huettenkatze und huettenrauch. Gosl., 1656, in-8. — Seerup (G.). *Triumphus lithargyrii, seu diss. medico-chymica qua vindicatur saccharum saturni et mercurius lithargyrii ab animadversionibus.* Haftn., 1700, in-4. — Toelkemit (S.). *Diss. de sacchar saturni usu et abusu.* Lugd. Bat., 1712. — Slevogt (J.-A.). *Diss. de cerussa.* Ienæ, 1718, in-4. — Fischer (J.-A.). *Diss. de saturno, ejusdemque natura, usu et noxa.* Erford, 1720, in-4. — Hundertmark. *Exercitatio de sacchari saturni usu interno salubri, in quâ, etc.* Lipsiæ, 1741. — Goulard. Traité sur les effets des préparations de plomb, et principalement de l'extrait de saturne, employé sous diverses formes et pour différentes maladies chirurgicales. Pezenas et Montp., 1760, in-8. — Aurran fils. Sur l'usage des préparations de plomb de M. Goulard dans le traitement des maladies vénériennes (Ano. *Journ. de méd.*, XXIV, 352). — Percival (T.). *Obs. and experiments on the poisonof*

lead. London, 1774. — Lille. *Diss. de plumbi virtutibus medicis.* Edimb., 1775, in-8. — Aikin. Obs. sur l'emploi des préparations de plomb à l'extérieur (en allemand). Altembourg, 1776, in-8. — Werchav. *Diss.* I *et* II *de plumbo ejusque in corpus humanum vi medicamentosa varia.* Lipsiæ, 1776, 1777. — Murray (C). *De extracto saturni et aqua vegeto-minerali.* Gœttingæ, 1778. — Aikin. Emploi exact de l'extrait de saturne dans les affections extérieures (en allemand). Halle, 1783, in-8. — Nebel. *Diss. de plumbo.* Heidelb., 1787, in-4. — Zeller. *Docimasia, signa, caussæ et noxa vini lithargyrio-mangonisati.* Tubingue, 1793 ? — De Beunie. Mém. sur laqualité vénéneuse du plomb (*Mém. de Bruxelles*, III, 185). — Fothergill (A.). *On the poison of lead, with cautions to the heads of families, etc.* (*Letters on agric. of the Bath soc*, V, 351). — Ranque (H.-S). Mém. sur les empoisonnemens par le plomb. Paris, 1807. — Osann (A.). *Diss. sistens saturni usum medicum internum.* Ienæ, 1809. — Barrère (J.). Essai sur le plomb et sur les préparations médicinales tirées de ce métal (Thèse). Paris, 1811, in-4. — Tournal (H.). Propriétés de l'acétate de plomb dans le traitement des plaies, ulcères, etc. (Thèse). Paris, 1818, in-4. — Stroem. *Plumbi acetici virtus styptica in variis hemorrhagiæ casibus* (*Acta nova reg. soc. med. Havniensis.* 1818.) — Ratier. Consid. gén. sur le mode d'administrer les médicamens, et observ. sur l'usage interne de l'acétate de plomb. Paris, 1820, in-8. — Heller. Mém. sur l'emploi de l'acétate de plomb à l'intérieur (*Bull. de la soc. méd. d'émul.* Avril 1822, II, 129). — Boisseau. Observ. sur les effets de l'acétate de plomb administré à l'intérieur (*Journ. gén. de méd.*, LXXXII, 382; 1823). — Levrat-Perrotton (J.-F.). Observ. sur l'emploi médical de l'acétate et du sous-acétate de plomb, etc., dans quelques névroses du cœur et des organes de la génération, etc. Marseille (1829), in-8. — On peut consulter en outre sur les dangers du plomb et de ses préparations l'*Apparatus medicaminum* de J.-F. Gmelin (I, 364); la *Toxicologie générale* de M. Orfila (trois. éd., I, 611 à 662); et, en particulier, les observations de V.-E.-E. Cohausen (*Acta acad. nat. cur.*, VII, 239); J.-G.-J. Schwaller (*Miscell. acad. nat. cur.* Dec. 3, A. 5 et 6, 1697 et 1698, p. 115); E. Gockel (*ibid.*, p. 77); J.-C. Brunner (*ibid.*, A. 14, 1696, p. 193); J.-J.-F. Vicarius (*ibid.*, p. 208); J.-C. Westphal (*ibid.*, A. 7 et 8, 1699 et 1700, p. 228); J.-H. Schœnheyder (*Soc med. Haveniensis*, *collect.* I, 33); G. Baker (*Med. trans.*, I, 257; II, 419); J. Deering (*Trans. of the med. soc. of London*, I, p. 64); W. Shearman (*ibid.*, p. 72); C.-P. Thunberg (*Svenska vetensk. acad. handl.*, A. 1773, p. 20; et *Schwedische akad. abhandl.*, I, 1773, p. 36); A.-F. Fourcroy (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, A. 1787; *Mém.*, p. 280), etc., etc.

PLOMB BLANC. Voy. *Plumbum album.*
— BRULÉ. Voy. *Plumbum ustum.*
— CENDRÉ. Voy. *Plumbum cinereum.*
— CORNÉ. Voy. *Plumbum corneum.*
— DE MER, PLOMB DE MINE. Anciens synonymes de *Graphite* (I, 100).
— D'OEUVRE. *Plomb argentifère* destiné à être coupellé.
— ROUGE DE SIBÉRIE. Nom du *Chromate de Plomb* natif (II, 270).
— DES SAGES. Voy. *Plumbum philosophorum.*
— SPATHIQUE. Ancien nom du sous-carbonate de plomb. Voy. *Plomb.*

PLOMBAGINE. Per-carbure de fer nommé aussi *Graphite* (voy. I, 100).

PLOMBIÈRES. Petite ville de France (Vosges), célèbre par ses eaux légèrement salines, la plupart chaudes, assez fréquentées quoique dans un état déplorable, et déjà connues et estimées des Romains qui y avaient construit des bains, restaurés en 1618. Elle est située dans un vallon formé par deux chaînes de montagnes dirigées de l'est à l'ouest, à quelques lieues d'Epinal, de Luxeuil, de Bains et de Remiremont; le climat en est beau, mais un peu humide, ce qui exige quelques précautions de la part des malades. Les sources sont nombreuses et, dans un espace très-circonscrit, semblent varier de composition comme de température et d'usages. Le plus grand nombre alimente les 4 bains suivans, savoir : 1° Le *Grand bain*, situé au milieu de la Grande rue où sont des arcades qui servent de promenade aux buveurs une partie est consacrée aux malades de l'hospice ; et aux pauvres infirmes. Il est partagé en 3 bassins dont l'eau qui varie

entre 30 et 37° R., provient de 2 sources principales : la 1re, la plus forte, est à 50° R., la 2e à 44. D'autres peu abondantes sortent d'entre les pierres du fond des bassins ; l'une est la *Source de Sainte-Catherine*, qui n'est qu'un filet d'eau tiède ; l'autre est froide et, comme nous le dirons, vient d'une des fontaines savonneuses ; 2° le *Bain neuf* ou *tempéré*, bâti depuis une fameuse inondation du 25 juillet 1770, est alimenté par 3 sources (2 à 36 et 1 à 26° R.), amenées de différens points de la ville, et reçoit aussi l'eau de la *Fontaine du crucifix* : sa température moyenne est de 26° ; il offre des douches à 36°, mal organisées, dit-on, qui tombent de 12 à 14 pieds de haut dans des cabinets échauffés par des courans d'eau ; 3° le *Bain des capucins*, autrefois *Petit bain* ou *Bain du goutte*, situé derrière le précédent avec lequel il communique ; il se remplit par son fond et aussi par une ouverture appelée le *Trou du capucin*, outre quelques petits filets d'eau. Ses sources ont 36°. Le bain est aujourd'hui séparé en 2 cases, dont l'une a 32 ou 33° ; et l'autre, tempérée par une source qui sort de terre derrière la fontaine du Crucifix, 28 ou 29. Il y a aussi un cabinet de douches ; et, quand le bassin est vide, on peut y prendre un bain de vapeurs local, en s'asseyant, avec précaution toutefois, sur le trou du Capucin ; 4° enfin, le *Bain des dames*, situé à l'extrémité orientale de la grande rue de Plombières, sur la rive gauche de la petite rivière d'Eau-Gronne, est peu considérable. Son bassin est partagé en 2 cases, l'une à 30°, l'autre à 28 ; la source qui l'alimente sort du mur qui fait le fond, par 2 goulots où elle offre 41°. Il y a plusieurs cabinets de douches.

D'autres sources sont : 1° la *source* ou *fontaine du Crucifix* (autrefois *Source* ou *Bain du chêne*), située au milieu et dans le fond des arcades, et renfermée dans une chambre close par un grillage. Elle résulte de 2 sources, et s'échappe par 2 goulots où on la puise. Sa température est de 40°. Un salon public est établi au dessus de cette source, usitée en boisson. 2° Les *sources savonneuses*. Les 2 principales (les autres, situées derrière les maisons de Plombières qui sont au midi, n'étant employées qu'à des usages économiques) servent aussi de boisson, mais sont froides. La 1re sort du rocher sur la 2e terrasse du jardin des Capucins ; elle est dans un petit caveau en forme de grotte, d'où elle descend dans la cour de la maison et y forme une fontaine : mais on conseille de la boire à la grotte ; la 2e enfermée dans une chambre voûtée, est située à l'entrée de la route de Luxeuil, au sortir de Plombières : c'est elle que des canaux de bois conduisent au grand bain pour la commodité des malades ; 3° la *source* dite *ferrugineuse froide*, située au milieu de la promenade qui est au-dessus de Plombières, est dans une espèce de grotte, mais sans abri ; d'après

M. Fodéré (*Journ. compl. du Dict. des sc. méd.*, XXX, 302) elle ne diffère pas des eaux savonneuses froides. C'est la même que l'*eau de Bourdeille*, et que la *Fontaine de Stanislas* (du nom de l'abbé qui la découvrit en 1759, et du Roi qui la fit recueillir).

Enfin, sans compter diverses autres sources chaudes inusitées jusqu'ici, plusieurs fournissent encore à d'autres étuves, savoir l'*étuve de l'Enfer*, et l'*étuve de Bassompierre* (50°), situées l'une au bas, l'autre vers le haut de la Grande rue : la 1re est la plus chaude de toutes (52°).

Au rapport de M. Longchamp (*Annuaire des eaux min.*, etc., 1830, p. 155), Plombières, composé de 300 maisons environ, peut recevoir 400 étrangers ; ses différens établissemens renferment 67 cabinets de bains ou de douches (garnis de 144 baignoires, dont 94 en bois et 50 en cuivre), 10 piscines et 5 étuves de vapeur. Les sources appartiennent à l'Etat et sont les plus importantes que nous ayons dans l'est : mais il faudrait faire terrain net, non-seulement des établissemens qui y existent, mais encore des maisons qui les avoisinent, pour y élever un monument thermal digne d'attirer les Français et les étrangers à ces eaux salutaires, aujourd'hui si mal tenues. M. Alibert (*Précis*, etc., 56) observe en outre que dans ces bains, qu'il dit dans un véritable état de barbarie, les malades continuellement plongés dans un air humide et chaud, sont sujets à éprouver des gonflemens de gencives ou un état phlegmasique des conjonctives.

Les eaux de Plombières sont incolores, limpides, presque insipides, inodores ou d'une odeur fade, douces au toucher, celles dites *savonneuses* surtout ; ce qu'elles doivent à la matière animale (barégine) qu'elles contiennent, et dont la facile décomposition peut donner à l'eau, surtout conservée, une légère odeur sulfureuse. C'est à tort, comme l'avait bien démontré Nicolas dans sa *Diss. chim. sur les eaux min. de la Lorraine* (Nancy, 1778, in-8), et comme l'a depuis établi M. Gendrin, qu'on attribuait à ces eaux thermales la propriété de résister à la gelée, de perdre plus lentement que l'eau ordinaire leur calorique, et de ne pas s'échauffer plutôt que de l'eau froide. Quant à la quantité d'eau que fournissent les sources elle n'a pas varié, d'après ce dernier observateur, depuis 1778, époque où elles furent visitées par de Saussure : M. Longchamp la dit de 250 mètres cubes en 24 heures. En général peu riches en principes minéralisateurs, ces eaux paraissent peu différer les unes des autres malgré leur température variée. D'après l'analyse de Vauquelin, qui a examiné, loin de la source, l'eau thermale de la fontaine du Crucifix (*Ann. de chimie*, XXXIX, 160), celle-ci contient par pinte : carbonate de soude, 1 grain 1/2 ; sulfate de soude, 1 1/6 ; muriate de soude, 5/8 ; silice,

2/3 ; carbonate de chaux, 1/4 ; matière animale analogue à l'albumine ou à la gélatine animale, et dissoute, ainsi que la silice, par la soude, 1/2 (ces corps supposés secs et non cristallisés, car les proportions sont plus que doublées dans l'état contraire). Nicolas avait obtenu de 20 pintes des eaux savonneuses froides, 61 grains de résidu, contenant du muriate et du carbonate de soude, des carbonates de chaux et de magnésie, de la silice et un peu de fer. Le dépôt de leurs bassins, d'après M. Fodéré, contient des carbonates de chaux et de magnésie, et de la silice. Enfin ce dernier indique par pinte de l'eau dite ferrugineuse : carbonate de soude, 1/2 grain ; carbonates de chaux et de magnésie et silice, 1/2 ; oxyde de fer, 1/8 de grain ; point ou très-peu d'acide carbonique ; peut-être un peu d'hydrogène sulfuré. Au reste l'analyse comparée de ces 3 sources, qu'on trouve dans les ouvrages de Nicolas et de Grosjean, offre des résultats fort différens pour chacune d'elles : on trouve, entre autres, 4 grains 1/4 de fer pour la source ferrugineuse, appréciation évidemment exagérée; 1/5 seulement pour la source savonneuse, et o pour l'eau thermale. Ces eaux ne peuvent supporter le transport, et sont imparfaitement imitées dans nos établissemens d'eaux minérales (quoiqu'en suivant l'analyse de Vauquelin), au moyen d'une solution saline concentrée et d'une dose de gélatine, que l'on dissout dans de l'eau chaude pour l'ajouter ensuite au bain.

C'est en effet sous forme de bain que les eaux de Plombières sont le plus usitées, bien que sur les lieux on fasse aussi usage des douches, ascendantes et descendantes, des étuves, et qu'on boive l'eau des sources froides, dont on élève la température, et aussi l'eau thermale de la fontaine du Crucifix. M. Gendrin conseille plus particulièrement celle du bain des Dames. Ces eaux minérales sont légèrement stimulantes, et par conséquent contre-indiquées dans tous les cas où il y a fièvre, phlogose, dans la phthisie, etc. Montaigne (*Journ. du voyage*, etc., I, 21) cite une ordonnance de 1500 qui défendait à toutes personnes « venant de lieux contagieux de se présenter ni approcher de ce lieu de *Plommières*, à peine de la vie. » Elles sont recommandées : 1° *à l'intérieur* (les eaux chaudes surtout qui passent mieux et dont on prend depuis 4 à 5 verres jusqu'à 20 par jour, soit pures, soit coupées d'eau savonneuse ou de lait), contre la débilité de l'appareil digestif, les coliques néphrétiques, la chlorose, les anomalies de la menstruation, les affections dépendantes de l'âge critique, les engorgemens des viscères, les dérangemens de sécrétions, etc. ; 2° *à l'extérieur*, dans le traitement des rhumatismes chroniques, des paralysies, des affections nerveuses, des tumeurs articulaires, des maladies de la peau, des ulcères rebelles, de cer-

taines lésions du rectum, du vagin, du col de l'utérus, etc., soit en bains, forme sous laquelle ces eaux déterminent souvent à la peau une *poussée* passagère (voy. *Louesche*), soit en douches ou en vapeurs: quelquefois on associe à l'usage des bains celui de la *source ferrugineuse* prise en boisson, et surtout celle de l'eau de Bussang, qui est plus active. La durée d'une *saison*, est de 21 jours; mais plusieurs saisons, séparées par un léger intervalle, sont souvent nécessaires pour la cure des affections chroniques. On les prend du 15 mai au 15 octobre. 125 observations détaillées sont rapportées en faveur de ces eaux dans le Traité de Martinet, cité plus bas, dont notre article est principalement extrait.

Camerarius. Poëme latin sur les vertus des eaux de Plombières (dans le recueil intitulé: *De balneis omnia quæ extant apud Græcos, Latinos et Arabes, etc.* Venetiis, 1553, in fol., où C. Gesner parle aussi de ces eaux dans son ouvrage *De thermis*). — Le Bon (J.). Abrégé de la propriété des bains de Plombières, etc. Paris, 1576, in-8. — A. T. (A. Toignard). Entier discours de la vertu et propriétés des bains de Plombières. Paris, 1581, in-8. — Berthemin (D.). Disc. des eaux chaudes et bains de Plombières. Nancy, 1609 et 1615, in-8; Mirecourt, 1733, in-12. — Rouveroy. Petit traité enseignant la vraie et assurée méthode pour boire les eaux chaudes et froides min. qui sortent des rochers de Plombières. Epinal, 1585, 1696 et 1737, in-8. — Titot (P.-A.). *Naturæ et usus thermarum Plumbariarum brevis descriptio.* Basileæ, 1686 et 1710, in-8. — Geoffroy. Observ. sur les eaux min. de Bourbonne et de Plombières (*Mémoires de l'ac. royale des sc.* pour 1700, Hist., p. 59). — Binninger (E.). Obs. (en latin) sur les eaux de Plombières (*Ephem. des curieux de la nature*, 1719). — Richardot (C). Nouveau système des eaux chaudes de Plombières en Lorraine, et de l'eau froide dite savonneuse, et de celle dite Sainte-Catherine, et de leurs effets, à quelles maladies elles conviennent ou non, etc. Nancy, 1722, in-8. — Giraud (C.-M.). *Quæstiones medicæ circà fontes medicatos Plumbariæ.* Præs. R. Charles. Vesuntione, 1745, in-4. — Morel (J.-C.). *Id.* Præs. *Id. Ibid*, 1746, in-8. — Malouin. Analyse des eaux savonneuses de Plombières (*Mém. de l'ac. roy. des sc.*, 1746, p. 109; et Hist., p. 49). — Dom Calmet. Essai hist. sur les eaux et bains de Plombières, de Bourbonne, de Luxeuil et de Bains. Nancy, 1748, in-8. — Le Maire. Essai sur la manière de prendre les eaux de Plombières. Remiremont, 1748, in-8. — Mengin (J.-J.). Disc. sur les eaux de Plombières (*Dict.* de Trévoux, éd. de Nancy, p. 2083). — Morand. Mém. sur les eaux therm. de Bains en Lorraine, comparées dans leurs effets avec les eaux therm. de Plombières, etc. (*Journ. de méd.*, février 1757, p. 114). — Le même. Mém. pour servir à l'histoire nat. et méd. des eaux de Plombières (*Mém. de l'acad. royale des sc.*, savans étrangers, V, 128). — Nicolas. Diss. chim. sur les eaux min. de la Lorraine. Nancy, 1778, in-8. — Didelot. Avis aux personnes qui font usage des eaux de Plombières, ou Traité, etc. Bruyères, 1788, in-8. — Martinet (J.-F.). Journ. physico-médical des eaux de Plombières pour l'année 1795. Remiremont, 1796, in 8. (Ce journal a paru aussi pour les années 1796, 1797 et 1798, avec quelques variantes dans le titre.) — Grosjean (L.). Nouvel essai sur les eaux min. de Plombières. Remiremont, 1799, in-8 (deuxième édit., an XI) — Martinet (J.-F.). Traité des maladies chron. et des moyens les plus efficaces de les guérir, qui sont les différentes manières d'user des eaux de Plombières, etc. Paris, 1803, in-8. — Le guide des malades aux eaux de Plombières. In-8 (sans nom ni date). — Desgranges (J.-B.). Hist. de deux guérisons obtenues par les douches d'eau de Plombières factices (*Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, IV, , P. I 273). — Michel (F.-J.-X.). Diss. sur l'emploi des eaux min. de Plombières et de Luxeuil, dans le Trait. de quelques maladies chroniques (Thèse). Paris, 1823, in-4. — Le même. Précis sur les eaux min. de Plombières, etc, suivi d'une notice sur les eaux ferrugino-gazeuses de Bullang, anal. par M. Barruel. Paris, 1829, in-8.

PLOMBINO, PIOMBINO. Nom italien du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

PLOMMIÈRES. Ancienne orthographe de *Plombières*. Voy. ce mot.

PLOMO. Nom espagnol du *Plomb*.

PLON. Nom du saule, *Salix alba*, L., sur les bords de la Loire.

PLONGEON. Oiseau de mer. Voy. *Mergus*.

PLOUVIER. Un des noms du pluvier doré, *Charadrius Pluvialis*, L.

PLOVER. Nom anglais des pluviers, oiseaux du genre *Charadrius*. Voy. le Suppl.

PLUI-PLUI. Voy. *Pleu-pleu*.

Pluie artificielle. Voy. *Aspersion* (I, 472), *Affusion* (I, 93) et *Réfrigérans*.

Plukenetia volubilis, L. Arbrisseau sarmenteux de l'Inde, où il se nomme *Sajor baguala* (Rumphius, *Amb.*, I, t. 69), et qui appartient aux Euphorbiacées. De Candolle dit qu'il fournit du caoutchouc (*Essai*, 263). Dans l'Inde on le plante autour des maisons, parce que l'on prépare, avec ses feuilles cuites dans le lait de coco, une sorte de mêts agréable et délicat. Ce genre est dédié à Léonard Plukenet, botaniste anglais, auteur de l'*Almagesta*, etc.

Plum. Nom anglais de la prune. Voy. à l'art. *Prunus*.

PLUMBAGIN. Principe âcre, volatil, non alcalin, de la racine de dentelaire (*Plumbago europæa*, L.), découvert en 1828 par M. Dulong d'Astafort, qui l'en extrait au moyen de l'éther. Le Plumbagin est en petits cristaux angulaires orangés, d'une saveur âcre, brûlante, un peu solubles dans l'eau et l'alcool : les alcalis, le sous-acétate de plomb, etc., le colorant en rouge (*Journal de pharm.*, XIV, 441).

Plumbago (Minéral). Un des synonymes de *Graphite* (I, 100).

PLUMBAGO. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, les *Plombaginées*, et qui tire le sien de la couleur terne et plombée du feuillage de l'espèce européenne qu'il renferme. Pline donnait le nom de *Molybdæna* ou plomb, à une plante qui guérissait le plomb ou cataracte de l'œil (*lib.* XXV, *c.* 13), et que quelques-uns ont cru reconnaître pour cette espèce. Ces plantes sont âcres, actives et vésicantes.

P. europæa, L., Dentelaire, Malherbe (*Flore méd.*, III, f. 149). Cette plante vivace, dans laquelle on croit reconnaître le *tripolion* de Dioscoride, croît dans le midi de la France ; elle a une racine droite, pivotante, grisâtre en dehors, blanche en dedans ; des tiges glabres, droites, touffues, à rameaux étalés ; ses feuilles alternes, simples, lancéolées, obtuses, de couleur plombée, fortement auriculées à la base, sont poilues-glanduleuses ; ses fleurs de couleur lie de vin, réunies en bouquet, sessiles, présentent un calice court, à 5 divisions, une corolle tubuleuse quinquéfide, à 5 étamines, un style pubescent, glanduleux ; il leur succède un fruit ou capsule monosperme, à 5 valves. Cette plante est caustique dans toutes ses parties, surtout sa racine, d'après les assertions des auteurs, et surtout de Bauhin ; on lui accorde la propriété de guérir l'odontalgie par suite de son action sur les glandes salivaires, dont elle provoque une action très-marquée due à son âcreté, d'où lui est venu le nom français qu'elle porte ; Schreiber et Sauvages-Delacroix disent que l'huile dans laquelle on la fait bouillir est très-bonne pour faire cicatriser d'anciens

ulcères ; on assure même qu'elle a guéri de véritables cancers ; cependant l'assertion de Sauvage-Delacroix, qui dit qu'une fille qui s'en était frottée fut *écorchée vive* (*Acad. des Sc.*, 1739, p. 471), montre son extrême activité ; on a regardé long-temps cette plante comme propre à dissiper les douleurs. Wedelius prétend qu'elle est bonne pour guérir les coliques et les dysenteries par son action vomitive, et l'estime sous ce rapport à l'égal de l'ipécacuanha, ce qui la lui fait appeler *ipécacuanha nostras*. Toutes ces assertions ont besoin d'être vérifiées.

Garidel, le premier, dans son *histoire des plantes de Provence*, parle de l'usage de cette plante comme utile dans le traitement de la gale ; mais il ajoute que plusieurs de ses amis s'en sont si mal trouvés qu'il croit qu'il ne faut l'employer que pour les chiens attaqués de cette maladie (*Hist. des plantes de Provence*, p. 368). La société royale de médecine ayant proposé en 1778 un prix pour celui qui donnerait *le meilleur moyen de traiter promptement et sûrement la gale par communication*, etc., M. Sumeire, médecin provençal, remporta le prix. Son moyen consistait dans l'usage de la dentelaire de la façon suivante : on pile deux ou trois bonnes poignées de la racine de cette plante ; on verse dessus une livre d'huile d'olives bouillante, on agite pendant quelques minutes, on passe en exprimant le marc qu'on met dans un nouet de linge dans lequel on ajoute un peu de sel ; c'est avec ce nouet, que l'on trempe de temps en temps dans l'huile, qu'on frotte les galeux matin et soir, et une fois seulement s'il en résulte trop de chaleur, etc. Ce remède anime les boutons, en fait sortir de nouveaux, et les fait s'éteindre petit à petit (même ceux où on n'exerce pas de frictions, comme sur le visage, etc.), en 12 ou 15 jours, rarement au delà. M. Bouteille propose pour modérer ce procédé de n'employer qu'une infusion de la tige et des feuilles ; mais alors le traitement est plus long. La commission de la Société royale, chargée de l'examen du remède proposé par M. Sumeire, s'est convaincue de son efficacité : seulement il exige, suivant elle, un peu plus de temps pour guérir que ne le prétend son auteur. La commission le croit préférable aux préparations soufrées ou mercurielles, qui sont des méthodes plus longues et embarrassantes, et aux préparations de plomb qui font parfois rentrer l'éruption psorique, ce que ne produit jamais la dentelaire ; elle atteste qu'il guérit bien les gales simples et récentes sans autre médicament intérieur (*Mém. de la soc. royale de méd.*, III, 162). Feu M. Delpech, professeur à Montpellier, a vu depuis ce temps la dentelaire employée en Provence et obtenir des succès contre la gale en suivant le procédé indiqué par M. Sumeire ; seulement il assure que l'huile d'olives seule

produit le même effet que l'huile de dentelaire (voyez *Olea europæa*, L.). Jose, avec la dentelaire, a guéri une gale qui avait résisté au soufre (Anc. *Journ. de méd.*, LVIII, 516; LXVII, 74); M. Barrier verse de l'huile bouillante sur la racine pulvérisée (*idem*, LXXII, 265). M. Huzard père a démontré que, 100 ans avant que Sumeire eut parlé de l'emploi de cette plante contre la gale, le seigneur d'Esparron s'en servait pour guérir celle des chevaux, en les frottant avec l'huile infusée à froid sur la racine pilée (*idem*, LXV, 87).

Dans ces expériences on dépeint la dentelaire comme une plante d'une activité extraordinaire, dont on n'osait pas faire usage à l'intérieur; ce n'est qu'à la faible dose de 3 à 10 grains que Peyrilhe la conseille comme vomitive. M. Rumèbe adressa même, il y a 10 ans, à la société de médecine de Paris, 2 observations de maladies où elle produisit des effets pernicieux; savoir un *choléra-morbus* chez un premier sujet, et une hématémèse mortelle dans le second. M. le docteur Deville, voulant s'assurer si effectivement cette plante avait une action aussi exorbitante, fit prendre successivement 2 gros, puis 4 et 6 de la racine en poudre, puis enfin 9 gros 1/2 de l'extrait aqueux de cette racine à un petit chien, sans qu'il en ait éprouvé d'inconvéniens; ce qui lui fait conclure que la dentelaire n'est pas aussi pernicieuse qu'on le croit: on pourrait déduire même de ses expériences qu'elle ne l'est pas du tout. Du reste l'examen scrupuleux des deux observations de M. Rumèbe montre qu'elles sont loin d'être concluantes, puisqu'il n'a été appelé que tard chez ces deux malades, et que c'est seulement par présomption qu'on suppose que leur maladie était due au *Plumbago europæa*, L. (*Trans. médic.*, II, 164). Ajoutons cependant que tant d'auteurs disent cette plante caustique, vésicante, ce qui se retrouve dans ses congénères, qu'il est difficile de nier cette action; et qu'il est par conséquent nécessaire de répéter les expériences avec la plante fraîche, et surtout dans le midi où elle croît, avant d'affirmer positivement qu'elle est inerte à l'intérieur.

M. Dulong d'Astafort a retiré de la racine de dentelaire, au moyen de l'éther, un principe immédiat qu'il appelle *Plumbagin*. Voy. ce mot (*Journ. de pharm.*, XIV, 441). Il eût été à désirer qu'il en eût donné l'analyse complète.

Détail des expériences faites par H. de Jussieu, de la Louette, Jeanroy et Hallé, pour déterminer les propriétés et les effets de la racine de dentelaire dans le traitement de la gale (*Mém. de la société royale de méd.*, volume de 1779, page 162). — Deville. Observations et expériences sur les effets de la dentelaire (*Transact. méd.*, II, 164; 1830).

P. rosea, L. Espèce de l'Inde, à belles fleurs rouges, nommée par Rumphius *radix vesicatoria*, expression qui indique la propriété vésicante de sa racine. Horsfield, qui l'a employée à Java, dit qu'elle

excite plus d'inflammation que les cantharides, mais qu'elle produit moins de sérosité; pilée et mélangée avec une huile douce, on l'applique, dans l'Inde, en topique, sur les membres paralysés, rhumatisans, etc.; à l'intérieur on la donne en poudre, à petite dose, dans les mêmes maladies, en la mélangeant de quelques poudres douces, comme celle de gomme ou de réglisse, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 380). On cultive quelquefois cette plante en Europe, dans les serres chaudes.

P. scandens, L., Herbe du diable. Dans l'Inde cette espèce est aussi employée comme vésicante, ainsi qu'au Brésil, où elle se nomme *caajandiwap*; Pison dit qu'elle est propre à faire rejeter les poisons, sans doute à cause de son action vomitive, et qu'on en prépare des clystères pour chasser les viscosités intestinales (*Bras.*, 105). Il est probable qu'il faut la donner à petite dose : car le père Nicolson assure que son activité est telle qu'il suffit de laisser l'onguent où elle entre, 3 heures sur les chairs pour qu'il les *ronge*. M. Descourtilz avance qu'elle cause un véritable empoisonnement, et que les hippiatres seuls s'en servent aux Antilles, comme de l'hellébore, pour consumer les chairs baveuses (*Flore méd. des Antilles*, III, 94). Nous pensons, par ce que l'on rapportait de notre dentelaire d'Europe, qu'il faut peut-être ne pas prendre ces assertions à la lettre, quoique l'influence de la chaleur équatoriale soit bien susceptible d'augmenter beaucoup l'activité des végétaux.

P. zeylanica, L. Les praticiens de l'Inde emploient la racine de cette espèce, parfois confondue avec la précédente, sur les tumeurs ou bubons; ils la pilent et la mêlent avec la pâte de riz, pour mitiger son action vésicante (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 77).

PLUMBUM. Nom latin du *Plomb*. Voy. ce mot.
— ACETATUM, *s.* ACETICUM. Noms latins de l'*Acétate de Plomb*.
— ALBUM. Ancien nom de l'*Étain*, et plus récemment du *Sous-Carbonate de Plomb*.
— ANTIMONII. Un des anciens noms de l'*Antimoine* métallique.
— CINEREUM. Ancien nom du *Plomb*, notamment dans Agricola, et aussi du *Bismuth*.
— CORNEUM. Ancien nom du muriate de plomb fondu, ou *Chlorure de Plomb*.
— NATIVUM. Nom linnéen du *Plomb* à l'état métallique.
— NIGRUM. Nom alchimique de l'*Antimoine*.
— OXYDATUM RUBRUM. Nom latin du *Deutoxyde* ou *Oxyde rouge de Plomb*.
— PHILOSOPHORUM. Nom alchimique du *Sulfure d'Antimoine*.
— SACRUM. Un des anciens noms alchimiques du *Sulfure d'Antimoine*.
— SALITUM. Ancien nom du *Muriate de Plomb* précipité.
— USTUM. *Plomb sulfuré*, regardé jadis comme un oxyde gris de plomb.

PLUMES DES OISEAUX. La vapeur ammoniacale qu'elles répandent lorsqu'on les brûle, est quelquefois appliquée en thérapeutique, comme celle des autres matières cornées ou pileuses, dans les cas de

lipothymies, d'accidens nerveux, hystériques surtout : on recommandait particulièrement jadis celles des perdrix Leurs barbes, introduites dans le gosier, sèches ou plongées préalablement dans de l'huile, servent parfois aussi à provoquer le vomissement; on se sert enfin du tuyau des plumes pour insuffler dans la gorge, les yeux, etc., diverses poudres médicamenteuses.

PLUMIERA (et non PLUMERIA). Genre de plantes de la famille des Apocynées, de la Pentandrie Monogynie, dédié au père Plumier, célèbre botaniste, qui a donné un *Traité des fougères d'Amérique*, etc. Il renferme des arbrisseaux des tropiques, à suc blanc, laiteux, caustique. On mange aux Antilles les fruits du *Plumiera alba*, L., et du *P. rubra*, L., sous le nom de *franchipane*, parce qu'on retrouve dans ces fruits mûrs le goût de nos franchipanes. Hernandez dit que les Indiens du Mexique emploient le suc du premier comme purgatif, dans l'hydropisie, la cachexie, etc.; des acides végétaux, surtout celui du citron, détruisent ses mauvais effets dans l'économie. Leschenault assure que les Indous le font entrer dans un remède contre le flux de sang (*Flore méd. des Antilles*, III, 126). Le suc laiteux du *P. drastica*, Mart., est employé, frais et étendu dans du lait d'amandes, à petites doses, dans les fièvres intermittentes, l'ictère, les obstructions chroniques, l'empyème, etc., au Brésil (*Journ. de chimie méd.*, III, 500). Le *P. obtusa*, L., qui est de l'Inde, a sa racine usitée dans ce pays comme cathartique, d'après Horsfield. Le suc laiteux du *P. phagedenica*, Mart., est donné dans la province de Rio-Janeiro contre les vers intestinaux qui y sont très-communs (*Bull. des sc. nat.* de Férussac, XXIV, 64).

Plun-mai. Racine de Siam où elle est usitée comme diurétique, d'après le docteur Finlayson (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 313).

Plutonium. Clarke a nommé ainsi le *Barium*. Voy. ce mot (I, 550).

Pluviæ avis. Un des noms du pic vert, *Picus viridis*, L.

Pluviers. Nom français des oiseaux échassiers du genre *Charadrius*. Voy. au Suppl.

Plya, Plye. C'est la plie, *Pleuronectes Platessa*, L.

Pneumonanthe. *Gentiana Pneumonanthe*, L. (III, 365).

Pneumoniques, Pulmoniques. Remèdes propres à guérir les maladies du poumon; synonymes de *Pectoraux* (V, 226).

Pnigitis. Les anciens nommaient ainsi une argile très-plastique, de la Libye, qui avait, dit Lémery (*Dict.*, etc., 699), les mêmes vertus que le bol, comme astringente et hæmostatique.

Po. Nom javan de la mangue, *Mangifera indica*, L. (IV, 216).

POA. Genre de Graminées, dont un grand nombre d'espèces font la base de nos prairies, de nos gazons, etc., et servent de nourriture aux herbivores. Le *P. abyssinica*, Ait., ou teff d'Abyssinie, a ses se-

mences employées pour la nourriture des hommes dans ce pays ; on en fait un pain, qui est un peu aigre mais agréable et facile à digérer, dont tout le monde mange ; on fabrique une espèce de bière, appelée *bouza*, en mettant tremper des tranches de ce pain, rôties, dans de l'eau chaude, qu'on entretient à la même température dans un vase clos, pendant plusieurs jours (Bruce, *Voyage*, Appendix, p. 95). *Poa* est un des noms grecs de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L. (IV, 371).

Poaia, Poaya. Noms brésiliens qui signifient plante vomitive, et que ce peuple a appliqués à plusieurs végétaux. M. Auguste St-Hilaire s'en est servi pour désigner spécifiquement une violette, le *Viola Ipecacuanha*, L., qu'il nomme *Ionidium Poaya*; un polygala nouveau, *Polygala Poaya*; et un Spermacoce, *Spermacoce Poaya*.

Poaya blanca. Synonyme inexact dans Pison de *Poaya branca*.

— do botica. Nom brésilien de l'ipécacuanha gris, *Callicocca Ipecacuanha*, Brot. (III, 638).

— branca. Nom brésilien de l'ipécacuanha blanc, *Richardia scabra*, L. (Voy. *Richardsonia*). Wildenow et M. St-Hilaire pensent qu'il appartient plutôt au *Viola Ipécacuanha*, L., ou à sa variété, *Viola Itoubou*, Aubl.

— do campo. Synonyme de *Poaya branca*.

— do mato. Synonyme de *Poaya do botica*.

Poalum. Nom malais du corail rouge, *Isis nobilis*, L. (III, 662).

Poaz. Un des noms de l'arec, *Areca Catechu*, L. (I, 393), à Ceylan.

Pocan. Un des noms du *Phytolacca decandra*, L. C'est aussi celui du *Sanguinaria canadensis*, L., en Virginie.

Poccereba. Murray (*App. med.*, VI, 184) mentionne sous ce nom l'écorce d'un arbre inconnu de l'Amérique, inodore et d'une saveur astringente et salée ; elle est roulée sur elle-même, et a depuis le volume d'une plume d'oie jusqu'à 1 pouce de diamètre ; elle est rugueuse en dehors, brune dans son parenchyme, compacte, dure et pesante. Cette écorce, déjà mentionnée par Vogel en 1758 (*Mat. med.*, 295), lui a été envoyée d'Amérique, comme utile dans les flux de ventre.

Pochery. Un des noms vulgaires du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

Pockenholz, Pockwood. Noms allemand et anglais du *Guaiacum officinale*, L.

Poco sempie. Nom des écailles dorées du *Polypodium Barometz*, L., à la Chine, qui passent pour astringentes.

Pocsoo. Nom brame du *Justicia Ecbolium*, L. (III, 700).

Pocula emetica. Gobelets faits d'*Antimoine* (voy. I, 340).

Pocumma. Plante de Guinée qui, desséchée, cuite au four et broyée, y est employée contre les flux (*Trans. phil. abrégées*, I, 96).

Podagra lini, off. Un des noms de la *Cuscute* (II, 527).

Podagraire. *Ægopodium Podagraria*, L. (I, 85).

Podbial. Nom polonais du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Poddeblad. Nom hollandais du *Tussilago Petasites*, L.

PODKOUMA. M. le docteur A. Nelioubin, dans sa *Description russe des eaux min. du Caucase*, signale 70 sources minérales qui

sont situées dans une étendue de 70 werstes, de Baralik à l'Enoka, sur les deux côtés du Podkouma.

PODOCARPUS. Genre de plantes, séparé du genre *Taxus* par Lhéritier, de la famille des Conifères; il renferme de grands arbres à feuilles simples et lancéolées, originaires surtout de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande; on se sert de ces végétaux résineux, dont la taille est très-élevée, comme bois de construction pour la marine. Le *P?. zamiæfolius*, A. Rich., qui est le *Koudi* des Zélandais, est employé comme tel; il donne une sorte de gomme ou plutôt de résine verte, que les naturels mâchent, d'après Crozet, ainsi que le *P. dacrydioides*, A. Rich., *Kai-katea* des mêmes. Le *Dacrydium cupressinum*, Solander, d'un genre fort voisin, appelé par Cook *Sapin de la Nouvelle-Zélande*, est un arbre également très-considérable, et suceptible de fournir une sorte de poix; Cook a fait avec ses jeunes branches une espèce de bière, dont il a donné à ses équipages contre le scorbut, bien qu'elle produise des nausées et quelques vertiges, mais qui ne durent pas long-temps (Forster, *De plantis esculentis insul. oceani australis*, p. 80).

PODOPHYLLUM PELTATUM, L. Ce végétal, dont le genre appartient à la famille des Papavéracées, et dont M. De Candolle avait proposé de faire le type d'une famille nouvelle, est de l'Amérique septentrionale; son fruit est mangeable, quoique la plante soit active et même vénéneuse. La racine, qui est amère, a des propriétés purgatives prononcées, et est usitée, d'après Chapmann et Barton, dans les mêmes cas que le jalap, à la dose de 20 grains : on l'a donnée avec efficacité contre la colique des peintres. Les Cherokees, Indiens du midi de l'Union, s'en servent comme anthelmintique. Le docteur F.-H. Gnow, qui l'a essayée à grande dose sur des chiens, lui a vu causer la mort de ces animaux à la suite de vomissemens; elle lui a paru aussi diminuer le nombre des pulsations du pouls; Barton la dit légèrement narcotique (Coxe, *Americ. dispens.*, 478). *P. diphyllum*, L. : voyez *Jeffersonia binata*, Bart. (III, 681).

PODRAZEC DLAUHY. Nom bohême de l'*Aristolochia Clematitis*, L.

— OKRAUHLY. Nom bohême de l'aristoloche ronde, *Aristolochia rotunda*, L.

POEDEROS. Nom de l'*Opale* dans Pline.

POEJO. Nom portugais du pouliot, *Mentha Pulegium*, L. (IV, 327).

POEONE, POEONIA. Noms français et latin de la pivoine, *Pœonia officinalis*, L. (V, 160).

POEONIE. Un des noms allemands de la pivoine, *Pœonia officinalis*, L.

POERCHY. Un des noms indiens de l'*Hibiscus populneus*, L. (III, 491).

POERINSII. Un des noms du *Sapindus Saponaria*, L.

POERU. Un des noms malabares du *Dolichos Catiang*, L. (II, 663).

POESKLILJA. Nom suédois du porillon, *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

POFFAGRE. Nom vulgaire d'un serpent venimeux du cap, que Daudin croit voisin de l'*Haje* d'Egypte ou du *Naja* du Bengale.

POGHAKO, POGHEI ELLEY. Noms tellingou et tamoul du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Pogonathus courbina, Lacép. Poisson d'environ 2 pieds, du fleuve de la Plata, dont la chair est mollasse et d'une saveur fade, selon Commerson (*Dict. des sc. nat.*).

Pogonias fasciatus, Lacép. Poisson de 1 pied, de la famille des Léiopomes, très-abondant dans la baie de Charlestown, où il est très-recherché, l'hiver surtout, à cause de l'excellence de sa chair (*Dict. des sc. nat.*).

POGROMNAIA. Village de la Russie méridionale, près duquel est une source minérale dont les Bouriats surtout font un grand usage, et à laquelle les Lamas rattachent des idées religieuses. L'eau, qui en est acidule et passe pour enivrante, ressemble beaucoup à celle de *Sarepta;* on la boit pour se désaltérer et aussi dans des vues médicinales, quelquefois avec excès : des inscriptions mongoles dont les arbres environnans sont couverts, indiquent les personnes qu'elle a guéries et leurs observations (Alibert, *Précis*, etc., 571).

Poguy. Un des noms indiens de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Pohon upas. Un des noms malais de l'*Antiaris toxicaria*, Lesch. (I, 333).

Pohum ular (serpent d'arbre). Reptile venimeux, auquel les Budjis et les Macassars, dit M. R.-P.-Lesson (*Obs. sur les reptiles*, etc. *Ann. des sc. nat.*, XIII, p. 389), attribuent le pouvoir de *fasciner* l'homme : aussi ne manquent-ils jamais, lorsqu'ils le rencontrent, de couper la colonne d'air qui les en sépare avec leur poignard, ce qui leur rend toute leur confiance.

Poibogulu. Nom tellingou du *Charbon*.

Poïdka. Un des noms hongrois de la carpe, *Cyprinus Carpio*, L. (II, 570).

Poids médicinaux. Il est très-important de peser et de jauger les médicamens avec des poids et mesures uniformes ; ce que les poids métriques et décimaux permettent de faire facilement. Cependant la difficulté de bien connaître la valeur des grammes, kilogrammes, décigrammes, etc., la capacité des litres, décalitres, etc., a fait généralement préférer l'ancienne livre médicinale de 16 onces, de 8 gros ou dragmes à l'once, et de 72 grains ou 3 scrupules au gros. Nous avons eu soin de donner la valeur de ces différens poids et mesures en poids décimaux, à leur ordre alphabétique. Ceux qui voudraient plus de détails à ce sujet, les trouveront dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (XLIII, 450), dans la *Pharmacopée* de MM. Henry et Guibourt (I, 126), et dans les ouvrages suivans :

Massaria (D.). *De ponderibus et mensuris medicinalibus libri tres.* Pavie, 1516, in-folio ; et Zurick, 1584, in-4. — Wolf (G.). *Tabula generalis divers. ponderum. Virorum illustrium alphabetica enumeratio, qui de ponderum et mensurarum doctrinâ scripserunt* (dans le Traité précédent). — Rondelet (G.). *De ponderibus seu justa quantitate et proportione medicamentorum.* Padoue, 1556, in-8. — Ruland (M.) père. *Appendix de dosibus, seu justa quantitate et proportione medicamentorum compositorum omnium.* Strasbourg, 1567, in-12.

Poignard. Nom que donnent les pêcheurs aux *Brochets* de moyenne taille.

Poignée. Synonyme de *Manipule* (IV, 219).

Poikilis. Un des noms du chardonneret, *Fringilla Carduelis*, L.

Poils. Outre leurs usages comme fourrure, ou, chargés de leur suint, comme topique résolutif (V, 129), on les a employés quelquefois comme hémostatique, ceux du lièvre en particulier, et, brûlés, au même usage que les *plumes* (voy. ce mot).

Poinciade, Poincilliane, *Poinciana pulcherrima*, L. Cet arbrisseau épineux, des Antilles, de l'Inde, etc., de la famille des Légumineuses, sert à faire des haies, que l'élégance de ses fleurs, à longues étamines, rend fort agréables. Ses feuilles portent, à la Jamaïque, le nom de séné, parce qu'elles sont purgatives; l'infusion des fleurs, qui se nomment *fleurs de paon*, *fleurs de paradis*, est jaune, amère, et est conseillée dans les affections ulcéreuses du poumon, et surtout contre la fièvre quarte. Ce végétal, qu'on appelle *haie fleurie*, *œillet d'Espagne*, est principalement renommé comme emménagogue énergique; et l'on assure que les négresses s'en servent pour se faire avorter (*Flore méd. des Antilles*, I, 27). Son bois peut être utilisé en teinture, comme celui des *Cæsalpinia*, dont ce genre est extrêmement rapproché. Le *Poinciana coriaria*, W., a des gousses qui servent à tanner les cuirs à Carthagène et à Curaçao; Houston dit qu'elles teignent en noir. Serait-ce la plante de Molina (*Chili*, 129)?

Pointes d'oursin fossiles. Les anciens leur attribuaient des vertus diurétiques et lithontriptiques. Celles de figure ovale étaient désignées sous les noms de *lapis judaicus* et de *lapis syriacus:* voy. *Echinus* (III, 50).

Pointiana. Synonyme de *Poinciana*.

Poire. Fruit du *Pyrus communis*, L.

— d'anchois. Nom qu'on donne, aux Antilles, aux fruits du *Grias cauliflora*, L. (III, 426).

— de terre. Un des noms de la racine du topinambour, *Helianthus tuberosus*, L. (III, 461), par opposition à *Pomme de terre*.

— ou Pomme de-Terrète. Voy. à l'art. *Cynips* (II, 561).

— de vallée. Un des noms de la *Bardane* en Anjou, de la forme de sa racine.

Poiré. Nom d'une boisson faite avec le suc de poires fermenté. Voy. *Pyrus*.

Poireau. *Allium Porrum*, L. (I, 183). On donne quelquefois ce nom à l'*Hyacinthus comosus*, L. (III, 555), à cause de ses feuilles qui lui ressemblent.

— des Espagnols. Nom que portent les *Fucus* (III, 304) dans quelques livres

Poirée. Nom d'une variété de la bette, *Beta vulgaris*, L. (I, 581).

Poirier. *Pyrus communis*, L.

— des Antilles. *Bignonia pentaphylla*, L. (I, 600).

— épineux. Nom de quelques *Cactus* (II, 6).

— des iles. *Bignonia pentaphylla*, L.

— des Indes. *Psidium pyriferum*, L.

— de montagne. *Cinchona caribæa*, Jacq. Voy. *Quinquina*.

— de la Nouvelle-Espagne. Un des noms ds l'avocatier, *Laurus Persea*, L.

Pois. *Pisum sativum*, L. (V, 354).

— amer. Nom que porte à Bourbon les semences d'un *Dolichos*. On les fait bouillir pour leur ôter cette amertume et les rendre comestibles.

Pois d'angole. *Cytisus Cajan*, L. (II, 12).
— de bedeau. *Abrus precatorius*, L.?
— de bembelock. Nom que porte à Pourbon un *Dolichos* comestible.
— de brebis. *Lathyrus sativus*, L. (IV, 47).
— breton. Un des noms de la jarosse, *Lathyrus Cicera*, L.
— du Cap. Le même que le *Pois Bembelock*.
— carré. *Lathyrus sativus*, L. (IV, 47).
— ciche ou chiche. *Cicer arietinum*, L. (II, 278).
— de Congo. *Cytisus Cajan*, L. (II, 12).
— corail. *Adenanthera pavonina*, L.
— doux. *Mimosa Inga*, L., nom qu'on applique à plusieurs autres espèces du genre *Inga* dont les semences sont dans une pulpe ou poussière sucrée.
— genic. *Guilandina Bonduc*, L. (III, 438).
— a gratter. *Dolichos pruriens*, L. (II, 667).
— gris, grisaille. *Pisum arvense*, L.
— d'iris. Racine d'iris formée en pois, au moyen du tour, pour panser les cautères.
— de loup. Semences du *Lathyrus hirsutus*, L.
— de merveille. *Cardiospermum Halicacabum*, L. (II, 103).
— d'orange. Nom des petites orangettes, dont on fait des pois à cautères.
— patate. *Dolichos bulbosus*, L.
— de pigeon. *Pisum arvense*, L.
— pointu. Un des noms du *Pois Chiche*.
— pouilleux. *Dolichos pruriens*, L.
— a savon. Fruit du *Sapindus Saponaria*, L.
— de sept ans. *Cytisus Cajan*, L. (II, 12).
— sucre, sucrain. Synonyme de *Pois doux*.
— de terre. *Arachis hypogæa*, L. (I, 376).
Poison américain. Voy. *Lama* (IV, 33).
— ichthyque. Voy. à l'art. *Poissons vénéneux* (V, 417).
— oak. Un des noms anglais des *Rhus toxicodendrum* et *radicans*, L.
— sumach. Nom du *Rhus venenata*, DC.
— de Surinam. C'est le *Galega toxicaria*, Sw. (III, 324).
— vood. Autre nom du *Rhus venenata*, DC.

POISONS, τοξικον, *venena*. On nomme ainsi toute substance qui, introduite en petite quantité dans les êtres vivans, y cause un trouble profond, susceptible de se terminer par la mort. L'étude de ces corps, qui depuis un certain nombre d'années a pris une grande extension sous le titre de *toxicologie*, et dont la médecine légale reçoit de vives lumières, intéresse aussi beaucoup la thérapeutique par les secours que réclament les accidens auxquels ils donnent lieu : presque tous d'ailleurs figurent dans la matière médicale. La démarcation entre les poisons et les médicamens n'est en effet ni précise ni même réelle : la dose, l'idiosyncrasie, les circonstances pathologiques décident souvent de l'action, ou médicamenteuse, ou toxique, d'un même corps ; les alimens eux-mêmes, dans certains cas, peuvent agir, soit comme remèdes, soit comme poisons ; en sorte que ce n'est souvent qu'*à posteriori*, c'est-à-dire d'après le résultat, que telle substance en particulier peut être exactement qualifiée *aliment*, *médicament* ou *poison*. L'action vénéneuse d'ailleurs n'est pas absolue : ce qui est poison pour telle espèce animale ou végétale, peut ne l'être pas pour telle autre, ou même lui servir de nourriture, comme l'a dit Lu-

crèce : *ut, quod aliis cibus est, aliis fiat acre venenum.* On cite nombre d'exemples de ces *poisons relatifs ;* et quoique beaucoup puissent être controuvés, le fait général n'en reste pas moins incontestable.

Aucune vue générale n'est par conséquent applicable aux poisons même les mieux caractérisés, sous quelque point de vue qu'on les considère; aussi est-ce à l'article de chacun d'eux en particulier, qu'ont dû être indiqués dans notre ouvrage les phénomènes et les lésions qu'il détermine spécialement, ainsi que le traitement, et, quand il y a eu lieu, les antidotes qu'on peut lui opposer (voy. *Antidote*, I, 336; *Antipharmaques*, I, 326; *Contrepoisons*, II, 395). Le nombre en est si grand que nous ne saurions même, sans superfluité, les énumérer ici; nous dirons seulement que presque tous les composés métalliques, les alcalis et les alcaloïdes, les acides minéraux concentrés, le phosphore, l'iode, ainsi qu'un grand nombre de gaz, de matières organiques, et enfin de végétaux et d'animaux (voy. *Plantes vénéneuses*, *Poissons vénéneux*, etc.), en font partie. La plupart de ces corps, en effet, ont sur les êtres vivans, et en particulier sur l'homme (le plus exposé de tous à l'impression funeste des toxiques, par son organisation si complexe et sa grande sensibilité), une action prompte, énergique, non équivoque, d'où résulte l'*empoisonnement* dit *aigu ;* quelques uns au contraire, soit à raison de leur nature particulière, soit bien plutôt à défaut d'une dose suffisante dans un temps donné ou du manque de concentration, n'altèrent qu'insensiblement et à la longue la santé : d'où le nom de *poisons lents* qu'on leur donne, improprement sans doute, prenant ainsi les effets pour la cause, c'est-à-dire les suites morbides (une gastro-entérite chronique, par exemple) de l'action d'un poison ordinaire, qui depuis long-temps n'existe plus dans l'économie, pour les effets continus d'un poison toujours subsistant, et agissant sur elle d'une manière lente.

Jadis on partageait les poisons, d'après leur origine et leur nature chimique, en : 1° *minéraux ;* 2° *végétaux ;* 3° *animaux*, ces derniers comprenant les *venins* et les *virus* (voy. ces mots) produits les uns physiologiques, les autres morbides. On pourrait les diviser en *organiques* et *inorganiques*, rangeant parmi ceux-ci les gaz délétères, les émanations végétales, et parmi ceux-là les miasmes morbifiques, dont plusieurs, quant à leur origine et à leur action, se rapprochent des virus, principes vivans, doués d'un mode particulier de reproduction. La plupart des toxicologistes, à l'exemple de Vicat, de M. Fodéré et de M. Orfila, les partagent aujourd'hui, d'après leur mode présumé d'action, en : 1° *poisons irritans* ou *corrosifs*, la plupart inorganiques; 2° *poisons narcotiques* ou *stupéfians ;* 3° *poisons narcotico-âcres ;* 4° *poisons septiques* ou *putréfians.* (voy. *Irritans*,

Corrosifs, *Narcotiques*, *Septiques*, *Putréfians*, etc.). On reviendra nous le croyons, de cette classification, d'ailleurs spécieuse, qui suppose qu'un poison donné n'a sur tous les êtres vivans, à quelque dose, dans quelque cas et par quelque voie qu'on l'introduise, qu'une seule et même manière d'agir, tandis que l'action en varie réellement suivant une foule de circonstances, imparfaitement déterminées il est vrai jusqu'ici, mais qu'il est toutefois impossible de méconnaître. Quoi qu'il en soit, c'est ordinairement en agissant violemment, et souvent d'une manière presque exclusive, sur l'un ou l'autre des principaux organes de la vie (l'estomac, le cerveau, le poumon, le cœur, la moelle épinière, etc.), que les poisons déterminent la mort; et la considération de cette action spéciale de tel poison, dans telle ou telle occurrence, sur tel ou tel de ces organes, doit être pour le thérapeutiste, non moins que pour le physiologiste et le toxicologiste, l'objet des plus graves méditations, aujourd'hui surtout que toute spécialité ou spécificité (termes plus synonymes en thérapeutique qu'on ne le croit) semble bannie des théories médicales.

Averrhoës (A.-V.-M.). *De venenis*. Argentorati, 1503; Lyon, 1517, in-4. — De Albano (P.). *De venenis eorumque remediis*. Venetiis, 1473, in-4. — Ponzetti (F.). *De venenis commentarius*. Venetiis, 1492, in-folio. — Santes de Ardoynis. *De venenis*. Venetiis, 1492, in-folio. — Bouchart (J.-F.). *De venenis*. Basileæ, 1509, in-4. — Guainerius (A.). *De venenis*. Papiæ, 1518, in-4. — Carrarius. *Quæstio de venenis ad Terminum*. Venetiis, 1548, in-folio. — Arma (J.-F.). *De venenis*. Turini, 1557, in-8. — Cardanus (H.). *De venenis libri tres*. Pataviæ, 1563. — Grevinus. Deux livres des venins. Anvers, 1568, in-4. — Le même, *De venenis*. Antuerpiæ, 1571. — Mercurialis (H.). *De venenis et morbis venenosis*. Francofurti, 1584, in-8. — Baccius (A.). *De venenis et antidotis*. Romæ, 1586, in-4. — A Fonseca (R.). *De venenis*. Romæ, 1587. — Codronchus (J.-B.). *De morbis veneficis ac veneficiis libri quatuor, etc*. Venetiis, 1595; et Milan, 1618, in-8. — Ab Uffenbach (P.). *De venenis et morbiferis medicinis*, Basileæ, 1597, in-4. — Fuchs. *De venenis dissertatio*. Basileæ, 1602, in-4. — Rœgler (J.). *De venenis dissert*. Lipsiæ, 1603, in-4. — A Bra (H.). *De curandis venenis per medicamenta simplicia et facile parabilia*. Arnhemii, 1603, in-8. — Daniel (A.). *De venenis*. Marpurgi, 1604, in-4. — Weikart. *Diss. de venenis*. Basileæ, 1608, in-4. — Burggrav (J.-E.). *Alexipharmacum omnium venenorum*. Lugd. Bat., 1610, in-8. — Zuccari (M.). *Methodus occurendi venenatis corporibus*. Neapoli, 1611, in-4. — Ziegler (J.). *De venenis*. Basileæ, 1625, in-4. — Burser (J.). *Paradoxum de venenis*. Basileæ, 1625, in-4. — Lebzelter (S.). *Dissert. de natura venenorum*. Lipsiæ, 1631, in-4. — Naudé. *An magnum homini a venenis periculum?* Rothomagi, 1632. — Pons (J.). Avertissement pour la préservation et cure générale contre les poisons. Lyon, 1634, in-8. — A Castro (P.). *De venenatis cum eorum signis et remediis*. Tolosæ, 1636. — Rehefeld. *Dissert. de morbis et symptomatibus a venenis et veneficiis natis*. Erfordiæ, 1642, in-4. — Ochoa (T.) *De venenis*. Granatæ, 1645, in-4. — Schelhammer (C.). *Dissert. de venenis*. Ienæ, 1649, in-4. — Fausius (J.-C.). *Dissert. de venenis, morbisque venenosis*. Heidelbergæ, 1656, in-4. — Belgatius (A.). *De venenis*. Patavii, 1657. — Bataller (J.-B.). *Disceptatio unica de signis propriis veneni sumti*. Origueläe, 1661. — Vogler (V.-H.). *Dissert. de venenis*. Helmstadii, 1661, in-4. — Ramsey (W.). *Treatise on poisons*. London, 1661, in-8. — Gœckel. *De venenis eorumque causis et antidotis*. Aug. Vindel., 1669, in-12. — Lober (V.). *Mantissa de venenis et eorum antidotis*. Francofurti, 1671. — Scharff (B.). *Toxicologia, seu de natura venenorum*. Ienæ, 1678, in-8. — Schlegel. *Dissert. de venenis, morbis venenatis, eorumque curatione et alexipharmacis*. Erfordiæ, 1679, in-4. — Schrader (F.). *Dissert. de venenis et antidotis*. Lugd. Batav., 1679, in-4. — Wedel (G.-W.). *De venenis et bezoardicis*. Ienæ, 1682. — Albinus (B.). *De venenis*. Francof. ad Viadrum, 1682. — Menzel. *De venenis*. Francofurti, 1682. — Roeser (J.-G.). *De venenis dissert*. Vittebergæ, 1687, in-4. — Rast (G.). *Dissert. de veneno in genere*. Regiomontis, 1691, in-4. — Vater (C.). *De venenis eorumque antidotis*. Viteb., 1700, in-4. — Erndtl (C.-H.). *Diss. de veneno salutem sistente*. Lipsiæ, 1701, in-4. — Vater (C.). *Dissert. de venenis et philtris*. Viteb., 1706, in-4. — Heucher. *Dissert. Mithridates, seu præservatio principium a veneno*. Viteb., 1706, in-8. — Bauer (L.). *Theses de venenis*. Argentorati, 1706,

in-4. — Friccius (M.). *De virtute venenorum medica.* Ulmæ, 1710, in-8. — Gastaldi. *An venena inter se differant?* Avenionis, 1712, in-12. — Hoffmann (F.). *De erroribus circa venena vulgaribus.* Halæ, 1718, in-4. — Frese (D.-F.). *De venenis eorumque antidotis.* Lugd. Bat, 1722, in-4. — Camerarius (E.) *Dissert. de venenorum indole ac dijudicatione.* Tubingæ, 1725, in-4. — Id. *de venenis.* Tubingæ, 1728, in-4. — Borrichius (O.). *Oratio de venenis.* Hafniæ, 1725, in-8. — Ettmuller (M.-E.). *De veneno ejusque adsumtis signis.* Lipsiæ, 1729, in-4. — Boeckler. *Dissertat. de venenis.* Argentorati, 1729, in-4. — Stenzel (C.-G.). *Dissert. de venenis terminatis et temporaneis, quæ Galli* Poudre de succession *vocant.* Viteb., 1730, in-4. — Id. *De venenis sterilitatem inducentibus.* Ibid., 1731, in-4.—Id. *de venenis acutis.* Ibid., 1732, in-4.—Id. *de venenis libri tres.* Ibid., 1733, in-4. — Id. *Dissert. de anodynorum venenorum virtutibus.* Ibid., 1735, in-4. — Mead (R.). *Mechanica venenorum expositio.* Lugd.-Bat., 1731, in-8. — Mays. *Dissert. de venenis.* Francck., 1733, in-4. — Leyser. *Dissert. de veneficio.* Viteb., 1739, in-4. — Lindelstolpe (J.). *De venenis.* Lipsiæ, 1739, in-8. — Cartheuser (J.-F.). *De venenis eorumque differentia, indole et principiis activis.* Francof. ad Viadrum, 1741, in-4. — Loncq (J.). *Dissert. de venenis et antidotis.* Lugd.-Bat., 1744, in-4. — Richter (G.-G.). *De assuetudine venena ferendi, in drimiphagis. Programma.* Gottingæ, 1744, in-4. — Buechner (J.-A.-E.). *Dissert. de venenis eorumque diverso modo agendi.* Halæ, 1746, in-4. — Hilchen (L.-H.). *De venenis.* Giessæ, 1748, in-4. — De Oberkampf (F.-J.). *De nonnullorum venenorum virtute.* Heidelb., 1750. — Ruys (T.). *De correctoriis venenorum.* Duisburgi, 1752. — Sprœgel (J.-A.-T.). *Experimenta circa varia venena in vivis animalibus instituta.* Gottingæ, 1753, in-4. (Haller, *Collect. dissert. pract.* VI, n. 216.) — Blaschke (C.). *Dissert. de virtute venenorum medicata.* Viennæ, 1757, in-8. — Lautier (F.-J.). *Antidota et variæ venenorum classes.* Viennæ, 1759, in-4. — Hillefeld (G.-C.). *Experimenta quædam circa venena, dissert.* Gottingæ, 1760, in-4. — Nunn (A.). *De venenis eorumque agendi modo.* Erfurti, 1760. — Vogel (R.-A.). *Diss. de insigni venenorum quorumdam virtute medica.* Gottingæ, 1763, in-4. — Detharding (C.-C.). *De methodo medendi per venena.* 1762. — Wichmann (J.-E.). *Dissert. de insigni venenorum quorumdam virtute medica, in primisque cantharidum ad morsum animalium rabidorum præstantia.* Gottingæ, 1762, in-4. — Roncalli. *Humanum genus a venenis quotidianis liberatum.* Bresciæ, 1764. — Sigwart (G.-F.). *Dissert. venenorum discrimina summatim excussa.* Tubingæ, 1765, in-4. — Gmelin (P.-F.). *Dissert. de materia toxicorum hominis vegetabilium simplicium in medicamentum convertenda.* Tubingæ, 1765, in-4. — Isenflamm. *Dissert. de remediis suspectis et venenatis.* Erlangæ, 1767, in-4. — Gracter (G.-L.). *De venenis in genere.* Argent., 1767, in-4. — De Fursani (C.-F.) *De salubri venenorum in corpus humanum effectu.* Viennæ, 1768, in-4. — Fischer. *De venenis, dissert.* Pragæ, 1770, in-4. — Cook. *A treatise on poisons vegetable, animal and mineral.* London, 1770, in-8. — Hahn (J.-D.). *Oratio de usu venenorum in medicina.* Ultrajecti, 1773, in-4. (*Comment. Lips.*, XX, 307.) — Luther, *Diss. de venenis eorumque differentia et actione.* Erfordiæ, 1773, in-4. — Schroeder (F.-J.-W.). *Dissert. de modo quo venena ut salutaria medicamina agunt.* Marburgi, 1773, in-4. — Bose (E.-G.). *Programma de diagnosi veneni ingesti et in corpore geniti.* Lipsiæ, 1774, in-4. — Harvey (C.). *De venenis.* Edimburgi, 1774, in-8. — Gmelin (J.-F.). Histoire générale des poisons animaux et minéraux (en allemand) Erfurt, 1776, in 8. (Blumenbach en a publié en 1806 une édit.) — Baignères. *Ergo post mortem physica veneni certitudo facile comparanda.* Parisiis, 1777, in-4. — Navier fils. Précis des moyens de secourir les personnes empoisonnées par les poisons corrosifs. Paris, 1778, in-8. — Logan (G.). *De venenis.* Edimburgi, 1779, in-8. — Reisseissen. *Dissert. de veneficio doloso.* Argent., 1781, in-4. — Ehrmann. *Dissert. de venefico culposo.* Argent., 1782, in-4. — Ackermann (J.-F.) *Dissert. de venenorum actione generatim.* Kiloniæ, 1782, in-4. — Houlston (T.). *Observations on poisons.* Londres, 1784, in-8. (Ancien *Journal de médecine*, LXIV, 301.) — Metzger (J-D.). *Programma de veneficicio caute dijudicando.* Regiomontis, 1785, in-4. — Puihn (J.-G.). *Materia venenaria regni vegetabilis.* Lipsiæ, 1785, in-8. — Halle (J.-S.). Histoire des poisons végétaux et minéraux (en allemand). Berlin, 1785, in-8. — Plenk (J.-J.). *Toxicologia seu doctrina de venenis et antidotis.* Viennæ, 1785 et 1801, in-8. — Viborg (E.). Recherches et expériences sur l'action des poisons (en danois). Copenhague, 1792, in-4. — Isenflamm. *Dissert. de veneni effectu.* Erlangæ, 1792. in-4. — Marc (C.-C.-H.). Observations générales sur les poisons et sur les effets qu'ils produisent dans le corps humain (en allemand). Erlang, 1795, in-8. — Succow. *Dissert. toxicologiæ theoreticæ delineatio.* Ienæ, 1795, in-4. — Gruner (C.-G.). *Progr. de veneni notione dubia, nec satis apta.* Ienæ, 1795, in-4. — Id. *de forensi veneficii notione rite informanda.* Ienæ, 1796, in-4. — Frank (J.). Manuel de toxicologie, ou doctrine des poisons et de leurs antidotes, d'après la théorie de Brown (en allemand). Vienne, 1800, in-8. M. L.-H.-J. Vrancken en a donné en 1805 une trad. française (Voyez *Journ gén. de médecine*, XXII, 92). — De Hess. *Dissert. de actione venenorum in corpus humanum.* Regiom., 1801, in-4. — Schmidt. *Dissert. de veneni notione recte definienda* Lipsiæ, 1802, in-4. — Paldamus (V. H.-L.). Essai d'une toxicologie (en allemand). Halle, 1803, in-8. — Jehen (H.). Propositions générales sur les poisons animaux (Thèse). Paris, 1804, in-4. — Falquet (J.-P.). Propositions sur l'empoisonnement par les acides minéraux (Thèse). Paris, 1804,

in-4. — Godemer (F.). Diss. sur quelques poisons végétaux (Thèse). Paris, 1805, in-4.—Anthier. Diss. sur les poisons végétaux, considérés d'après leur action sur l'homme (Thèse). Montpellier, an XIII, in-4. —Delamarre (N.). Dissertation sur quelques poisons minéraux (Thèse). Paris, 1805, in-4 — Blancsubé (A.). Dissertation sur quelques poisons animaux (Thèse). Paris, an XIII, in-4. — Duval (M.). Essai sur la toxicologie, suivi d'observations et d'expériences, etc. Paris, 1806, in-4. — Le Provost (C.-S.-R.). Essai sur les poisons végétaux, rangés selon la méthode naturelle de M. A.-L. de Jussieu (Thèse). Paris, 1807, in-4. — Kolbany (P.). Histoire des poisons des trois règnes et des contre-poisons avec l'usage médical des poisons (en allemand). Deuxième édit. Vienne, 1807, in-8. — Chansarel. Observations sur diverses substances vénéneuses. Bordeaux, 1807, in-8. — Gobier (J.-B). Observations et expériences faites à l'école vétérinaire de Lyon sur le pain moisi et sur quelques poisons minéraux et végétaux. Lyon, 1807, in-8. — Savary. Plan d'un traité de toxicologie (*Journal de méd. chirurg. et ph.*, de Leroux, septembre 1808). — Pilger (F.). Expériences sur l'action des poisons sur l'irritabilité, trad. et annotées par Odier (Voyez *Ann. clin.* de Montpellier, XXXVII, 266). — Brodie (C.). *Further experiments and observations on the action of poisons on the animal system* (*Philos. trans.*, 1812. Voyez *Journal de médecine chir. et pharm.* de Leroux, XXVI, 320). — Tesnière (T.-J.). Essai sur les poisons végétaux de France (Thèse). Paris, 1809, in-4. — Campbell. *Tentamen medicum inaug. de venenis mineralibus.* Édimb., 1813. — Emmert. Sur la manière d'agir des poisons (*Journal de médecine pratique* de Hufeland et Himly, août 1814. Voyez *Bibliot. méd.*, LII, 392).—Orfila. Traité des poisons tirés des trois règnes, ou Toxicol. gén. Paris, 1814-16. 2 vol. en 4 part., in-8; deux. édit., 1818; trois. éd., 1826. (Cette trois. édit. a été trad. librement en allem. par J.-A. Seemann et A.-O.-S.-P. Karls, en 1829.) *Voyez* aussi (*J. gén. de méd.* CIII, 404) les recherches de MM. Orfila et O.-A. Lesueur sur les moyens de reconnaître la présence des poisons dans les cadavres plus ou moins long temps après l'inhumation; ainsi que les remarques critiques de M. Caventou (*Ib.*, CIV, 162), et de M. Raspail (*ibid.*, CV., 55), et la réponse de M. Orfila (*ibid.*, CV, 280). —Emmert (F.-A.-G.). *Experimenta de effectu venenorum vegetabilium americanorum in corpus animale.* Tubingæ, 1817. —Harmand de Montgarny (T.). Essai de toxicologie considérée d'une manière générale dans ses rapports avec la physiologie hygiénique, etc. (Thèse) Paris, 1818, in-4. — Pallas. Essai sur une nouvelle classification des poisons, etc. (Thèse). Paris, 1822, in-4. — Desalle. Table synopt. des poisons, etc. Paris, 1822 (2 feuilles). — Lemaistre (J.-A.). Analyse des poisons (Thèse). Paris, 1822, in-4. — Bertrand (C.-A.-H.-A.). Manuel médico-légal des poisons introduits dans l'estomac, et des moyens thérapeutiques qui leur conviennent. Paris, 1818, in-8. — Gmelin (C.-G.). Expériences sur les effets de la baryte, de la strontiane, du chrôme, du molybdène, du tellure, de l'osmium, du platine, de l'iridium, du rhodium, du palladium, du nickel, du cobalt, de l'urane, du cérium, du fer et du manganèse, sur l'économie animale (*Hecker's annalen*, 1825, II, 292. Voyez *Nouv. Bibl. méd.*, 1826, II, 241, l'analyse de F.-J. Riester). — Guérin de Mamers. Nouvelle toxicologie, ou traité des poisons et de l'empoisonnement sous le rapport de la chimie, de la physiologie, de la pathologie et de la thérapeutique. Paris, 1826, in 8. — Larrey. Mémoire sur les effets des substances vénéneuses végétales, etc. (*Trans. méd.*, II, 173). — Marx (C.-F.-H.). La connaissance des poisons considérés sous le rapport de la médecine, de la jurisprudence, etc. Gottingue, 1829, in-8. (On en trouve une analyse dans le *Journ. des sciences méd.*, t. XXI, p. 396). — Mutuel (D.-P.). Des poisons considérés sous le rapport de la médecine pratique et de la médecine légale. Paris, 1830, in-8. — Virey (J.-J.). Considérations sur la diversité d'action des poisons suivant la diversité des organismes (*Revue méd.*, juillet 1831. *Voy.* aussi du même sur le même sujet un article dans le *Journ. univ. des sciences médic.*, VI, 26).

Poisson (Mesure). Huitième partie de la pinte, égale à 4 onces ou un verre.

— ANTHROPOPHAGE. C'est le requin, *Squalus Carcharias*, L.

— ARMÉ. Ancien nom des *Diodon Hystrix*, L., et *Atinga*, L.

— D'AVRIL. Nom que les pêcheurs donnent au *Maquereau*.

— A BATON. Traduction de *Stocfisch*, nom allemand de la *Morue*.

— BLANC. Voy. *Cyprinus*.

— A 200 DENTS. Un des noms vulgaires du requin, *Squalus Carcharias*, L.

— DORÉ. C'est le *Cyprinus Aurata*, L.

— ÉLECTRIQUE. Voy. *Gymnotus* (III, 446) et *Silurus*.

— FEMME. Un des noms du lamantin, *Trichecus Manatus*, L.

— MANGUE. Nom vulgaire des poissons du genre *Polynemus*.

— DE PARADIS. Autre nom vulgaire des poissons du genre *Polynemus*.

— ROUGE. Un des noms du *Cyprinus Aurata*, L.

— ROYAL. Nom commun à l'*Esturgeon*, au *Saumon*, au *Thon*, etc.

— SERPENT. Nom donné aux poissons du genre *Muræna*.

— VOLANT. Un des noms du *Trigla volitans*, L.

POISSONS, *Pisces*. Animaux ovipares, à circulation double, mais dont la respiration s'opère uniquement par l'intermède de l'eau, au moyen de branchies. Cette grande classe de vertébrés, la 4e dans la méthode de Cuvier où elle offre une multitude de subdivisions qui n'importent pas à notre objet, comprend un grand nombre de familles dont Linné n'avait fait pour la plupart que des genres, et que nous avons dû considérer encore comme tels, soit pour plus de brièveté, soit pour ne point isoler l'histoire d'animaux que rapprochent en général les mêmes qualités nutritives. C'est donc au nom linnéen de ces genres que doit être cherchée leur histoire, toujours très-abrégée d'ailleurs, les poissons, à part leur emploi alimentaire, n'ayant en thérapeutique que des applications la plupart peu importantes ou surannées, et ne fournissant guère à la matière médicale que l'ambre, le blanc de baleine, l'ichthyocolle, l'huile de poisson, etc., eux-mêmes peu usités de nos jours : voy. entre autres les mots *Acipenser*, *Clupea*, *Cyprinus*, *Delphinus*, *Esox*, *Gadus*, *Gobius*, *Gymnotus*, *Mugil*, *Mullus*, *Muræna*, *Perca*, *Petromyzon*, *Pleuronectes*, *Raja*, *Salmo*, *Scomber*, *Sparus*, *Squalus*, etc.

Les poissons servent de nourriture presque exclusive, dans le nord surtout et sur les côtes, à divers peuples ou peuplades qui les mangent frais, salés ou séchés, ou qui tirent de leurs diverses parties, les œufs particulièrement, des assaisonnemens variés : pour tous les autres ils ne forment qu'un aliment accessoire, moins substantiel et moins universellement recherché que la chair des oiseaux, et surtout des quadrupèdes, mais en général sain, léger, facile à digérer, convenable, à ce titre, aux convalescens, aux personnes sédentaires, délicates ou dont l'estomac irritable supporte difficilement une nourriture plus solide ou plus riche en principes réparateurs. Certaines espèces cependant ont la chair grasse, compacte, moins salubre par conséquent; d'autres l'ont ou trop insipide, ou d'une saveur trop peu agréable, ou enfin trop dure ou trop visqueuse, pour être employée comme aliment : quelques-unes mêmes sont vraiment vénéneuses, soit constamment, en totalité (sardine dorée), ou seulement dans une de leurs parties, leurs œufs par exemple (barbeau), soit d'une manière accidentelle (voy. plus loin *Poissons vénéneux*).

Les anciens distinguaient soigneusement sous le rapport des qualités alimentaires les poissons des lieux bourbeux, des marécages, toujours moins bons et moins sains ; d'avec ceux qui fréquentent les côtes, les endroits cailloutés ou sablonneux, qu'ils nommaient *littorales* ou *saxatiles*, et regardaient comme légers et salutaires; d'avec ceux enfin qui vivent dans la haute mer ou à l'embouchure des fleuves, et dont la chair est en général plus compacte et moins

digestible : Galien même rejetait l'usage des poissons qu'on pêche au dessous des grandes villes. Ces nuances sont moins marquées en général sous le rapport de la salubrité, que sous celui de la sensualité. L'âge des poissons est plus à considérer : car la chair de la plupart des espèces en éprouve une influence assez notable. On a prétendu aussi que les poissons cartilagineux avaient la chair plus tendre, plus gélatineuse, plus digestible que les poissons osseux, ce qui n'est pas bien démontré; que ceux à chair grasse, huileuse (l'anguille, le saumon, le hareng, etc.), pèsent plus à l'estomac que les autres et réclament des assaisonnemens plus forts, ce qui est beaucoup plus exact : mais, au résumé, presque rien de général n'est applicable à cette classe d'animaux considérés comme aliment : voyez donc en particulier chacune de leurs espèces.

On regarde communément les poissons comme aphrodisiaques, et, en conséquence, comme une des causes de la grande population des pays maritimes; mais on rapporte aussi à leur abus ou emploi exclusif, surtout à l'état sec ou salé, la fréquence des maladies cutanées sur les côtes et dans certaines îles : la lèpre de Norwège, en particulier, est attribuée par Martin (*Actes de l'acad. roy. de Suède* pour 1760) à l'usage de poissons ou autres animaux atteints de lèpre, affection qui, chez les premiers, consiste, dit-on, dans la présence de certains vers (*Bull. des sc. méd.* de Fér., I, 66). Il n'est pas rare, d'ailleurs, de voir le saumon, le hareng, le maquereau, les œufs de divers poissons, causer, à raison sans doute de prédispositions individuelles, soit des efflorescences cutanées, soit une éruption ortiée analogue à celle dont nous avons parlé au sujet des moules (voyez IV, 560), soit enfin des vomissemens et des superpurgations (Cullen, *Mat. méd.*, I, 395), ce qui les rapproche des poissons vénéneux proprement dits. D'un autre côté le poisson gelé a été signalé comme un préservatif du scorbut (Pallas, *Voyages*, IV, 63), etc.

Xénocrate. Traité de la nourriture tirée des poissons. Leipzig, 1774 et 1779. (Voyez aussi t. IX de la *Bibl. grecque* de Fabricius ; et t. III des *Hors-d'œuvres de la Bibl. grecque* de Coray. Paris, 1814). — Rondelet (G.). *Libri de piscibus marinis, in quibus veræ piscium effigies expressæ sunt, etc.* Lugduni, 1554, in-fol., fig. *Universæ aquatilium historiæ pars altera.* Ibid. — Marcellus. *Remediorum ex piscibus fragmentum.* Paris, 1591, in-8. — Aldrovandi (U.). *De piscibus libri V, et de cetis liber I.* Bologne, 1613, in-fol. — Nonnius (L.). *Ichthyophagia, sive de piscium esu commentarius.* Antwerpiæ, 1616, in-12. — Roberg (L.). *Diss. medica de piscibus.* Upsaliæ, 1727, in-4, fig. — Gouan. Histoire des poissons, etc. Strasb., 1774, in-4. — Lacépède. Hist. nat. gén. et particulière des poissons, etc. Paris, 1798 à 1803, in-4. — Voyez aussi l'Ichthyologie de Nice par Risso, l'Histoire des poissons de Cuvier et Valenciennes, etc.

POISSONS TOXICOPHORES ou VÉNÉNEUX. Il est des poissons essentiellement vénéneux, c'est-à-dire qui le sont en tout temps, sans que d'ailleurs aucun caractère anatomique les distingue des poissons les plus salutaires ; telle est la sardine dorée (*Clupea Thrissa*, L.?) aux Antilles, selon W. Fergusson. Il en est d'autres qui, ordi-

nairement plus ou moins sains et agréables, ne deviennent nuisibles qu'accidentellement, soit que ce caractère dépende alors de la saison ou d'un genre particulier d'alimentation; soit, comme le pense Burrows, qu'il tienne à un état morbide propre et à la formation d'un poison sui generis (*fish-poison*, ou poison ichthyque : nom qu'il étend improprement au poison des Mollusques, des Crustacés, etc.) répandu dans toute la substance de l'animal, et que rien non plus jusqu'ici n'a pu faire reconnaître : de là des accidens graves, mortels même, observés surtout dans les temps chauds et dans les mers équatoriales, aux Antilles particulièrement, et qui semblent n'être qu'un plus haut degré, dû sans doute au climat, de ceux que produisent souvent sur notre continent l'usage des moules, de certains Crustacés, et même de divers poissons ou d'autres substances alimentaires, et dont la cause n'est pas mieux connue. Ces accidens consistent en général en une sorte de choléra-morbus, savoir : des douleurs d'estomac et d'entrailles, avec vomissemens et diarrhée, une éruption ortiée ou scarlatineuse, quelquefois suivie de convulsions ou de défaillances mortelles, et presque toujours, dans le cas contraire, d'une convalescence longue et difficile : le traitement est celui du même genre d'empoisonnement dépendant des moules (voy. *Mytilus edulis*, L., IV, 560), et en général des phénomènes dus à l'action des poisons irritans.

Une foule d'auteurs en ont rapporté des exemples : tels sont Dutertre, Labat, Quiros, Poupée-Desportes, Byron, Kæmpfer, Pison, Sloane, Ulloa, Catesby, Gumilla, Anderson, Forster, Paiva, Bernardin-de-St-Pierre, Grant, Milbert, Chapotain, Leblond, Thomas, Clarck, Chisholm, Burrows, Moreau de Jonnès, Fergusson, Janière, etc. Les espèces qui paraissent le plus sujettes à les produire sont, d'après MM. Moreau de Jonnès, H. Cloquet (*Dict. des sc. nat.*, XXII, 550; et *Dict. des sc. méd.*, XLIII, 663), etc., les *Diodon Atinga* et *Hystrix*, L. (II, 654); les *Tetraodon Mola ocellatus* et *sceleratus*, L.; la vieille et la petite vieille (*Balistes Vetula*, et *Monoceros*, L.); l'*Ostracion trigonus*, Bloch; le cailleu-tassart (*Clupea Thrissa*, L. : voy. II, 319); la grande et la petite orphie (*Esox brasiliensis*, L., et *marginatus*, Lacép.); le congre (*Muræna Conger*, L.: voy. IV, 513); le perroquet (*Aurata Psittacus*, Lacép.); le capitaine (*Sparus erythrurus*, Bloch); la bécune (*Sphyræna Becuna*, Lacép.); le thon (*Scomber Thynnus*, L.); la carangue (*Scomber Carangus*, Bloch). D'autres espèces, à en juger du moins par la synonymie, sont citées en note de la traduction de l'ouvrage de Burrows (*Bibl. méd.*, XLIX, 299); M. Niel, médecin à Marseille, parle aussi (*Ann. de clin. de Montp.* XXXVI, 315)

de phénomènes analogues à ceux de l'empoisonnement par l'hellébore fétide, que lui et sa famille ont éprouvés pour avoir mangé du maquereau (*Scomber Scombrus*, L.); W. Fergusson mentionne le *hareng aux gros yeux*, des Antilles, comme accidentellement vénéneux; Sauvages (*Nosol. meth.* cl. 3) décrit les accidens produits chez deux personnes, pour avoir mangé du *chien de mer frit* (voyez *Squalus*); enfin M. Orfila, outre plusieurs espèces déjà indiquées, range au nombre des poissons qu'il nomme improprement *venimeux*, le *Coracinus Fuscus major* (II, 424); le *Sparus Pargos*, Forst.; la dorade (et non daurade) ou dophin (*Coryphæna Hippurus*, L.); le *Scomber maximus* (*King fish* des Anglais), et l'anguille commune (*Muræna Anguilla*, L.: voy. IV, 511).

Paiva (E.-J.-H.). *Aviso ou pavo ou summarie desinaes e symptomas des pessoas envenadas con venenos coreosivos, etc.* Lisboa, 1787, in-8. — Burrows (G.-M.). *An account of two cases of death from eating mussels : with some general observations on fish-poison, etc.* Londres, 1815 (Trad. par A. Roche, *Bibl. méd.*, XLIX, 289, et L, 1). — Moreau de Jonnès (A.). Recherches sur les poissons toxicophores des Indes-Occidentales. Paris, 1821, in-8. — On peut consulter en outre divers Mém. sur ce sujet par C. Chisholm (*Edimb. med. and surg. journ.*, octobre 1808, trad. dans les *Ann. de litt. méd. étrang.*, août 1809, p. 87) et W. Fergusson (*Bull. des sc. méd.* de Fér., II, 234); une Note sur les poissons toxicophores des iles Caraïbes (*Bull. des sc. nat.* de Fér., septembre 1826, p. 105); ainsi que les Recherches sur les poissons vénéneux de la Guadeloupe, récemment publiées à Nantes par M. le docteur Janière.

Poissons venimeux. Nom impropre des *Poissons toxicophores* ou *vénéneux*, aucun poisson n'ayant de venin proprement dit.

POITOU (Eaux min. du). Ancienne province de France, peu riche en eaux minérales, dont la principale est celle de *Bilazai* (I, 601). Voyez outre ce mot, *Availles*, *Boisse*, *Caudé*, *Fontenelle*, *La Brossardière*, *La Ramée* et *Réaumur*.

Poivre. *Piper nigrum*, L. (V, 336).
— d'Afrique. *Unona æthiopica*, Dun.
— d'Amérique. *Schinus Molle*, L.
— blanc. *Piper album*, Vahl. On donne aussi ce nom au fruit écorcé du poivre noir.
— du Cap. *Piper capense*, L.F. (V, 329).
— de Cayenne. *Capsicum annuum*, L. (II, 81).
— commun. *Piper nigrum*, L.
— cubèbe. *Piper Cubeba*, L.
— de Cumana. Fruit du Brésil, employé comme poivre : on ignore à quelle plante il appartient.
— d'eau. *Polygonum Hydropiper*, L.
— d'Éthiopie. *Unona æthiopica*, Dun.
— de Guinée. *Unona æthiopica*. On donne aussi ce nom au *Capsicum annuum*, L., et au *C. grossum*, L.
— indien, ou de l'Inde. *Capsicum annuum*, L.
— de la Jamaïque. *Myrtus pimenta*, L. (IV, 557).
— du Japon. *Fagara piperita*, Lour. (III, 210).
— long. *Capsicum annuum*, L.
— des Maures. Synonyme de *Poivre d'Éthiopie*.
— de muraille. *Sedum acre*, L.
— des nègres. *Fagara pentandra*, Aubl.
— noir. *Piper nigrum*, L. (V, 336).
— du Pérou. *Schinus Molle*, L.

Poivre a queue. *Piper Cubeba*, L.
— sauvage. *Vitex Agnus castus*, L.
— de singe. *Unona æthiopica*, Dun.

Poivrée (Saveur). On connaît le goût piquant, un peu cuisant et frais que laisse le poivre sur notre palais; une multitude de végétaux, ainsi que tout le genre *Piper*, qui lui doit son nom, le possèdent; nous citerons parmi eux l'*Unona æthiopica*, Dun; le *Schinus Molle*, L.; le *Myrtus Pimenta*, L.; toutes les espèces du genre *Capsicum*; le *Sedum acre*, L.; le *Vitex Agnus-castus*, L.; les *Sinapis*; le *Cochlearia*; le *Raifort*; presque toutes les espèces du genre *Mentha*, et surtout le *Mentha piperita*, L.; l'*Eucalyptus piperita*, Smith; l'*Elatine Hydropiper*, L.; le *Polygonum Hydropiper*, L.; le *Caltha palustris*, L.; le *Ranunculus gramineus*, L.; plusieurs espèces de champignons; les semences de plusieurs *Nigella*; la racine de pyrèthre; le *Fagara piperita*, L., etc., etc. (voy. *Piperella*). Tous ces végétaux portent le nom de poivre dans leur pays; cette saveur indique des propriétés excitantes, digestives, stomachiques, cordiales, diffusibles, etc.

Poivrette. Un des noms du *Nigella arvensis*, L. (IV, 623).
Poivrier. *Piper nigrum*, L. (V, 336).
— (Faux). *Vitex Agnus-castus*, L.
— du Japon. *Fagara piperita*, L. (II, 210).
— du Pérou. *Schinus Molle*, L.
Poix. Résine molle provenant des pins.
— batarde. Mélange de résine et de goudron.
— blanche. Synonyme de *Poix de Bourgogne*.
— de Bourgogne. Résine naturelle des pins, ramollie dans l'eau, malaxée et purifiée.
— grasse. *Galipot* purifié.
jaune. Synonyme de *Poix de Bourgogne*.
— juive ou de Judée. Un des noms de l'*Asphalte*. Voy. *Bitumes* (I, 609).
— minérale. Un des noms du *Malthe* (I, 608).
— de montagne ou de terre. Synonyme d'asphalte. Voy. *Bitumes* (I, 609).
— naturelle. Résine des pins.
— noire. Résine obtenue par la combustion des pins, rapprochée ou mêlée d'autres produits résineux des mêmes arbres.
— résine. Un des noms de la résine des pins.
— végétale. Nom de la *Poix*, par opposition à *poix minérale*.
Poke. Un des noms américains du *Phytolacca decandra*, L. (V, 298).
Pokkige Lobelia. Nom hollandais du *Lobelia syphilitica*, L. (IV, 137).
Pokko. Nom du pélican parmi les nègres d'Afrique. Voy. *Pelecanus*.
Pokrzyk ziele. Nom polonais de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.
Pokrzywa. Nom polonais de la grande ortie, *Urtica dioica*, L.
— martiva. Nom polonais de l'ortie blanche, *Lamium album*, L.
Pokrzywsca. Un des noms polonais du *Motacilla Troglodytes*, L.

POL (Saint-). Petite ville de France (Pas-de-Calais), à 7 lieues d'Arras, près de laquelle est une source froide, sulfureuse, appelée *Fontaine de Midelbourg*, et renfermée dans une espèce de caveau. Elle contient, d'après Decroix et Boudin, des carbonates de fer et de

chaux, du muriate de soude, un peu de soufre et beaucoup d'air (acide carbonique). L'eau en a été recommandée, à la dose de quelques verres, contre l'anasarque, l'atonie de l'estomac, la leucorrhée, l'ictère, les suites de fièvres intermittentes, et aussi contre les maladies de la peau, les paralysies, etc.

Coffin. Anal. d'une eau min. qui se trouve en la ville de Saint-Pol en Artois. 1781, in-4. — Saint-Pol en Artois; eaux minérales. Arras, 1781, in-4 de 2 pages seulement. — Piot. Obs. analytiques et médicinales sur les eaux min. de la nouvelle fontaine de la ville de Saint-Pol, nommée Midelbourg. Arras, 1781, in-8. — Decroix (L.-J.) et Boudin (P.-J.). Analyse de l'eau min. d'une fontaine située rue des Carmes, à Saint-Pol en Artois. Arras, 1781, in-8. — Nouv. obs. sur les eaux min. de Saint-Pol, pour justifier leurs propriétés. Arras, 1782, in-8.

Pola. Un des noms italiens du choucas, *Corvus Monedula*, L.

Polanisia dodecandra, DC. Synonyme de *Cleome dodecandra*, L. (II, 313).

Polché. Nom que porte à Bourbon l'*Hibiscus populneus*, L. (III, 491).

Poleg. M. Jourdan (*Pharmac univ.*) indique sous ce nom bohême le calament, *Melissa Calamintha*, L., la cataire, *Nepeta Cataria*, L., et le pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

POLÉMONIACÉES. *Polemoniaceæ*. Famille naturelle de la série des Monocotylédones Monopétales, à étamines hypogynes; elle a pour type le genre *Polemonium*, dont une espèce (*P. cæruleum*, L.) est à peu près la seule de cette petite famille de laquelle on fait quelque emploi médical, sous le nom de *valériane grecque*.

Polemonium cæruleum, L. Cette jolie plante, qui donne son nom à une famille naturelle, les *Polémoniacées*, croît dans le nord de l'Europe, sur les montagnes de la Suisse, etc., et est cultivée dans nos jardins sous le nom de valériane grecque: on l'estime vulnéraire. En Sibérie, selon Gmelin, on s'en sert contre les ulcères vénériens (*Flora Sibir.*, IV, 103). Aux environs de Moscou, c'est un des remèdes populaires les plus usités, comme préservatif de la rage, d'après Martius, après le *Genista tinctoria*, L. et l'*Alisma Plantago*, L., reconnus chez nous sans propriétés contre cette maladie. On la donne en poudre (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XIII, 356). Le *Polemonium* de Pline (*lib.* XXV, *c.* 6), qu'on appelait aussi *Chilodamie* (ayant mille vertus), est une plante qu'on n'a pu reconnaître. Le *Polemonium palustre* d'Hippocrate est la gratiole.

Polenta. Bouillie préparée avec la farine de maïs, ou celle d'autres céréales.

Poleo. Sous ce nom, Feuillée représente une menthe qui a du rapport avec notre pouliot, *Mentha Pulegium*, L. On l'emploie au Chili comme vulnéraire et rafraîchissant, appliquée en cataplasme (*Plant. méd.*, III, 42). M. Bory dit que c'est le *Bistropogon mollis* de la Flore équinoxiale.

Poley. Nom allemand, danois et hollandais du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

Poleyartige kalamint. Nom allemand du *Melissa Calamintha*, L.

Polghaha. Nom du *Cocotier* dans l'île de Ceylan.

Poligala. Nom italien du polygala amer, *Polygala amara*, L.

Poligala lechera, Poligala leitera. Noms espagnol et portugais du *Polygala amara*, L.

Poligola. Nom de la charbonnière, *Parus major*, L., à Bologne (Aldrovande).

Polin. Nom russe de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

Polipodio. Nom espagnol du *Polypodium vulgare*, L.

Poliste lecheguana, Latr. C'est la *Lecheguana*, espèce de guêpe V. *Miel* et *Vespa*.

Polium. *Teucrium Polium*, L. Pline et Dioscoride le nomment *Polion*.

— creticum. Nom officinal du *Teucrium creticum*, L.

Pollak. Nom vulgaire du *Gadus Pollachius*, L.

Pollen. Poussière fécondante des végétaux, faisant fonction de la liqueur spermatique chez les animaux. Celui du dattier, et de la plupart des végétaux dioïques, est fin et léger, se conserve prolifique pendant des années, et peut se transporter au loin, au moyen des vents, circonstances sans lesquelles la fécondation de ces arbres, parfois très-éloignés, n'aurait souvent pu avoir lieu. Celui des pins est si abondant qu'il a quelquefois donné lieu de croire à une pluie de soufre. On emploie le pollen du lycopode pour rouler les pilules, saupoudrer les parties charnues excoriées, préparer des pièces d'artifices, etc. Celui des *Typha* paraît être dans le même cas, ainsi que celui du noisetier, nommé *Pollen jutlorum* dans quelques anciennes pharmacopées. L'analyse du pollen par Fourcroy lui a fait voir qu'il est composé d'acide malique, de phosphate de chaux et de magnésie, d'une matière animale gélatineuse, et d'une substance pulvérulente insoluble (*Ann. du muséum*, I, 417): voy. *Pollénine*. M. Guillemin regarde les granules contenus dans le pollen comme analogues aux animalcules spermatiques, et étant l'origine de l'embryon végétal (*Ann. des sc. nat.*, IV, 350).

POLLÉNINE. Nom donné par John au pollen épuisé de ses principes solubles par l'eau, l'alcool et la potasse liquide, regardé comme un principe immédiat des végétaux, intermédiaire à l'albumine et au gluten, mais du reste sans aucun usage.

Pollokeyu. Nom javanais du *Dais octandra*, L. (II, 578).

Polmonaria. Nom italien de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.

— di quercia. Nom italien du *Lobaria Pulmonaria*, DC., espèce de lichen.

Polnj cypris. Un des noms bohêmes du *Teucrium Chamœpitys*, L.

— neb plana bautka. Nom bohême du *Fumaria officinalis*, L.

Polo-mie. Nom chinois du jacquier, *Artocarpus integrifolius*, L. (I, 455).

Polon. Nom indien du fromager, *Bombax Ceiba*, L. (I, 637).

Polson nut. Un des noms anglais de la *Noix vomique*.

Poly. Nom polonais du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

Polyacanthus. Lémery parle, sous ce nom (*Dict.*, 612), d'un chardon qui est apéritif et résolutif; il y a lieu de croire que c'est le *Carduus Casabonæ*, L. (II, 105).

Polyanodynos. Un des noms grecs de la ciguë, *Conium maculatum*, L. (II, 385).

Polyanthes (et non Polianthes) tuberosa, L. Cette Liliacée, originaire de l'Inde, de la Perse, et apportée en France par un mi-

nime à M. de Peyresc qui la cultiva le premier en Provence, a des fleurs presque en épis, qui se développent l'une après l'autre, ce qui lui a mérité le nom générique qu'elle porte; de même que sa racine tubéreuse et non écailleuse lui a valu son nom spécifique. Elles sont grandes, blanches, d'une odeur délicieuse, mais trop forte et capable d'asphyxier dans les appartemens, ou du moins de causer des céphalalgies, etc. Ses racines sont âcres et vomitives; Lémery les dit détersives, astringentes et résolutives. Les parfumeurs préparent avec les fleurs des essences, des pommades, etc., etc.

Polychreste. Nom donné par Forskal au *Blaps sulcata*, Fabr. (I, 613).

— de Glaser (Sel). Ancien nom du *Sulfate de Soude*.

— de La Rochelle (Sel). Un des anciens noms du *Tartrate de Potasse et de Soude*.

Polychrestes (Médicamens). On nomme ainsi ceux qu'on croit propres à guérir un grand nombre de maux, de πολὺς, beaucoup, et de χρηστὸς, utile.

POLYCHROITE. Matière colorante des stigmates du safran (*Crocus sativus*, L.), obtenue par MM. Bouillon-Lagrange et Vogel, sous forme d'écailles d'un jaune-rouge, solubles dans l'eau et dans l'alcool, peu solubles dans l'éther, etc. Elle offre la saveur du safran, existe dans les divers composés pharmaceutiques dont celui-ci fait partie, et, suivant les mêmes chimistes, est la source de la propriété narcotique attribuée à cet organe végétal, dont elle compose plus de la moitié. M. Henry, qui l'a récemment examinée (*Journ. de pharm.*, VII, 397), l'a trouvée formée d'huile volatile odorante et d'une matière colorante, amère, d'un rouge écarlate, dans le rapport de 10 et de 42 : il pense qu'on ne peut pas attribuer à l'une plutôt qu'à l'autre de ces substances les propriétés médicinales du safran. La dernière seule doit conserver le nom de Polychroïte et rester dans notre famille des *Chromites*.

Polyclonos. Un des noms grecs de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L. (I, 451).

Polycnemum ou Polycnemon. Sous ce nom, Dioscoride (*lib.* III, *c.* 92) parle d'une plante à tige pourvue de nombreuses articulations, d'où lui vient son nom, qui était bonne contre les hernies et pour faire uriner. Linné l'a donné à un genre de la famille des Chénopodées, dont une espèce, le *P. arvense*, L., est très-vulgaire dans les jachères, en Europe.

Polycotylédones. Quelques botanistes admettent une série de végétaux ayant plus de deux cotylédons; cependant le plus grand nombre des auteurs regardent ces cotylédons comme étant au nombre de deux seulement, mais divisés profondément en plusieurs parties. Les Conifères sont surtout les végétaux qui appartiendraient à cet ordre.

POLYGALA. Genre de plantes, de la Diadelphie Octandrie, placé autrefois dans la famille des Pédiculaires, mais dont on fait aujourd'hui le type d'une famille particulière, les Polygalées, à cause de sa corolle polypétale, etc. Il renferme un grand nombre d'espèces (plus de 160), herbes, sous-arbrisseaux ou arbrisseaux, qui croissent en Europe, au Cap, en Amérique, etc. Ce sont des végétaux à feuilles simples, sans stipules, à fleurs irrégulières accompagnées de bractées, ayant un calice à 5 divisions dont 2 beaucoup plus grandes, membraneuses, colorées, veinées; une corolle bilabiée, à 3 pétales soudés, dont l'inférieur (qui serait supérieur si la corolle n'était pas renversée) est frangé et barbu. Le nom de ce genre vient de l'idée qu'avaient les anciens sur les propriétés des espèces européennes d'augmenter le lait chez les animaux, etc.; nom que Dioscoride a donné à une plante qu'il suppose la posséder (*lib.* IV, *c.* 137). Les seules espèces usitées le sont à cause de leur amertume, et par suite de leur action sur la muqueuse bronchique, etc.

P. amara, L. Polygala amer. Cette petite plante, à tiges couchées, étalées, à feuilles inférieures arrondies et à fleurs bleues en épis, qui croît chez nous sur les coteaux secs, découverts, est d'une saveur amère, mais à un degré qui n'est pas aussi marqué que dans le *P. Austriaca*, Crantz, que l'on confond souvent avec elle parce qu'il a sa taille et qu'il vient dans les mêmes lieux, mais dont les fleurs sont moitié plus petites et blanchâtres et qui doit lui être préféré pour l'usage. Le polygala amer est estimé pouvoir remplacer le sénéga, *Polygala Senega*, L.; il se donne dans les cas de catarrhe chronique, et pour prévenir la phthisie, surtout celle des glandes bronchiques et laryngées (Ancien *journ. de méd.* LXXIV, 63). On en prescrit aussi la décoction dans le traitement de ces maladies, comme sudorifique; son amertume franche indique qu'il doit être stomachique, etc. Collin l'a vanté surtout dans le traitement de la phthisie pulmonaire (*Obs. circà morb.*, etc., II, 198). Coste et Willemet l'ont donné dans douze cas de phthisie commençante, dont ils assurent avoir guéri dix; ils prescrivaient la décoction de trois onces dans trois chopines d'eau, réduites au tiers, pour deux jours, avec addition d'une once de sirop diacode (*Mat. méd. végét. indig.*, 87). On le donne parfois en poudre. Une poignée en décoction a purgé Gesner, qui appelle cette plante *Amarella*.

P. glandulosa. On dit, dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie royale de médecine de Paris (tome 1er, p. 479), qu cette espèce de la Chine y est nommée *Yan-foo*, ipécacuanha noir, à cause de l'action vomitive de sa racine. Il n'y a de *P. glandulosa*, dans les livres que celui du *Nova species*, etc., de M. Kunth (V, 404);

mais il ne dit pas un mot des propriétés de la plante décrite sous ce nom, de sorte qu'on ne sait où l'auteur a puisé les renseignemens qu'il donne, ce qui laisse quelque doute sur ses assertions.

P. Chamæbuxus, L. Ce sous-arbrisseau des montagnes alpines de l'Europe, contient les mêmes principes actifs que celui de Virginie, d'après M. Peschier, et pourrait le remplacer selon ce chimiste : ce qui n'a pas lieu pour les *P. amara* et *vulgaris*.

P. Poaya, Martius. Cette espèce du Brésil doit le nom de *Poaya* à l'action vomitive de sa racine ; on la donne dans ce pays à l'instar de l'ipécacuanha, à la dose de deux scrupules à un gros ou deux, dans les affections bilieuses. Martius a figuré cette plante à la planche 2 de son *Specimen materiæ medicæ brasiliensis*, etc.

P. rubella, W. D'après les expériences de Bigelow, ce végétal des Etats-Unis passe pour être un excellent amer ; donné à petite dose, en poudre ou en infusion, il est tonique, stimulant des organes de la digestion ; en quantité plus forte il est diaphorétique (Coxe, *Americ. disp.*, 480).

P. sanguinea, L. Il peut, d'après Barton, remplacer le *P. Senega*, L., aux États-Unis, où il croît.

P. Senega, L. Polygala de Virginie, Sénéga, Sénéka. C'est une plante vivace, ligneuse, qui croît en Virginie, en Pensylvanie, dans le Maryland, etc. ; sa racine, la seule partie usitée, est d'un gris un peu rougeâtre en dehors, blanche en dedans, ridée, irrégulière, légèrement raboteuse, en petites souches agglomérées, ou en morceaux simples, gros comme un tuyau de plume d'oie, arqués et présentant sur leur courbure une crête ou prolongement lamelleux, distinct dans la plupart des morceaux ; du côté convexe la racine est fendue comme par demi-anneaux, de distance en distance, et se casse dans ces entailles. Son odeur, à l'état sec où nous la voyons dans le commerce, est faiblement aromatique ; sa saveur est un peu âcre, piquante et même cuisante ; elle procure abondamment l'expuition de la salive lorsqu'on la goûte, et de la chaleur au gosier. On trouve au milieu un *meditullium* blanc, ligneux, volumineux, presque insipide.

Plusieurs chimistes ont répondu à l'appel que nous leur avions fait dans le *Dict. des sc. méd.* (LI, 14) sur le besoin d'une analyse de cette racine : M. Dulong, d'Astafort, y a trouvé une matière âcre particulière, déjà annoncée par M. Peschier (ainsi qu'un acide particulier), non alcaline, et dans laquelle réside les propriétés du végétal ; une résine ; une matière gommeuse (muqueuse de Thomson); une autre analogue à la cire ; une matière colorante jaune ; une matière susceptible de rougir l'acide sulfurique concentré ; de l'acide

pectique ; du phosphate de chaux ; des malates acides de potasse et de chaux ; du sulfate de potasse ; du chlorure de potassium ; du fer ; une huile volatile (*Journ. de pharm.*, XIII, 567 ; 1827). M. Feneulle, pharmacien à Cambrai, a donné une autre analyse du *Polygala*, qui a la plus grande analogie avec celle-ci ; il y trouve en plus de l'huile grasse, et un peu de silice (*Journ. de chimie médicale*, 1826, II, 431). M. le docteur G. Folchi a eu pour résultat d'une troisième analyse de cette racine : une huile pesante, en partie volatile ; de l'acide gallique libre ; de la cire ; une matière âcre résineuse ; une fécule colorante jaune ; un extrait gommeux ; une matière azotée ; du sulfate de potasse ; du carbonate de chaux ; du sulfate de chaux : il pense que c'est dans la matière âcre résineuse que gît la vertu du polygala (*Giornale arcad. di Roma*, 1830 : *Journ. analyt.*, I, 339). Enfin Thomson admet un *acide polygalique* et une *polygaline* (*Bot. du drog.*, 233). La *polygaline* est la matière résineuse âcre des autres chimistes, la *sénégine* de Gehlen ? Peschier y admet un principe qu'il nomme *Isolyne*. En voyant tant de différences entre des analyses de la même racine, ne serait-on pas tenté de croire que les végétaux n'ont pas des principes constans, ou que les chimistes ont commis des erreurs, ou bien enfin que les réactifs employés donnent naissance à des produits nouveaux, etc. ? (Voy. *Polygaline*, V, 429)

Tennent, médecin écossais, qui résida plusieurs années en Virginie, est le premier qui ait fait connaître la racine de polygala en Europe (*Essays on the pleurisy*, Philadelphie, 1736). Il avait vu les Indiens s'en servir contre la morsure des serpens à sonnettes ; il observa deux sujets mordus qui lui présentèrent les symptômes d'une péripneumonie, être guéris avec son aide : dès lors il pensa qu'on pourrait la prescrire contre cette dernière maladie (dans laquelle il croit que le sang est coagulé, comme dans les cas de morsure des serpens, et que le sénéga le résout) et dans d'autres affections analogues, après l'avoir fait précéder de la saignée, et en donnant les adoucissans, etc. Il remarque que parfois le polygala fait vomir, que d'autres fois il purge. Ce médecin appliqua encore l'emploi du sénéga au traitement des affections nerveuses, à celui de la fièvre hectique, etc. Aussitôt qu'on eut connaissance en France de l'ouvrage de Tennent, les praticiens firent l'essai de ce remède. Lémery, Jussieu, Duhamel, etc., le mirent en vogue et en obtinrent des succès. Bouvart surtout en constata l'efficacité ; et l'indiqua même dans l'hydrothorax, avec Perceval et Detharding, à cause de son action stimulante sur les reins, et dans les différens cas où le poumon a besoin qu'on le stimule et que l'on augmente sa force absorbante, comme dans

la péripneumonie rhumatismale asthénique, d'après Sarcone (*Mal. de Naples*, I, 108), etc.

Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que ce n'était pas dans l'origine ou le début des affections inflammatoires vives et aiguës du poumon qu'il fallait prescrire le polygala, bien que Linné dise s'être guéri lui-même, d'une semblable maladie, avec cette racine; on vit qu'il n'opérait bien que dans celles de nature catarrhale, lorsque les voies de la respiration étaient remplies de mucosités surabondantes, comme il arrive dans le catarrhe chronique, et dans les diverses occasions où le tissu pulmonaire est affaibli. Kreysig l'a vu effectivement réussir dans une péripneumonie nerveuse où le poumon était surchargé de mucosités. On peut admettre avec Folchi que cette racine a une action marquée sur l'estomac, puisqu'elle provoque le vomissement, etc., et que c'est par une sorte de révulsion qu'elle opère la résolution des phlegmasies chroniques de la muqueuse pulmonaire et du parenchyme qui lui est contigu. On a plusieurs exemples de l'utilité du polygala dans des péripneumonies passées à l'état chronique et dans celles avec suppuration, concurremment avec l'oxymel scillitique (Anc. *journ. de méd.*, LXXVI, 53). Desbois de Rochefort, qui ne veut pas qu'on donne le polygala dans les péripneumonies aiguës, et qui ne le conseille que comme un bon expectorant dans les catarrhes, dit pourtant qu'il lui a vu produire de très-bons effets dans les phthisies aiguës, avec suppuration, etc. (*Mat. méd.*, II, 4).

MM. Archer, Hardford et d'après eux MM. Valentin et Bretonneau, ont préconisé depuis quelques années un nouvel usage du polygala dans le croup. Les deux premiers, médecins américains, disent en avoir obtenu un tel succès qu'ils ne craignent pas de présenter ce moyen comme une sorte de spécifique dans cette maladie; il est vrai qu'ils usaient concurremment de la saignée, de purgatifs, de diaphorétiques, avant de donner la décoction de sénéga (une once dans huit d'eau réduite à moitié, qu'on prend par cuillerées de demi-heure en demi-heure) et même de calomel et de frictions mercurielles. Comme chacun de ces moyens en particulier a été préconisé comme pouvant guérir à lui seul cette maladie, il est difficile, en cas de succès, de savoir auquel d'entre eux l'attribuer. Ce qui est positif c'est que le polygala par suite de son action sur les membranes muqueuses s'oppose à la formation de la couenne croupale si elle n'est pas établie et aide à son dégagement, à son expectoration, si elle l'est, par les vomissemens qu'elle procure, etc. Cependant, d'après M. Valentin, le docteur Archer dit l'avoir guéri avec le sénéga seul; on peut donc l'y croire très-efficace; il opère comme émético-cathartique et sudorifique (Valentin, *Rech. hist. et pratiq. sur le croup*, p. 571). M. Bre-

tonneau l'a donné en poudre, à la dose de 4 à 5 grains, d'heure en heure, dans le croup, et a vu plusieurs cas de cette maladie (qu'il appelle *diphthérite*) guéris par ce moyen, aidé du calomel; et il lui attribue surtout la propriété de s'opposer à la formation de la pellicule croupale; à cette dose il produit chez les enfans des vomissemens instantanés, qui font souvent rejeter cette membrane, etc.

M. le docteur d'Ammon, de Dresde, a proposé encore un autre emploi de cette racine, depuis quelques années, dans l'ophthalmie, mais après la période d'inflammation, soit en pilule, soit en décoction, à la dose d'un gros par jour, ce qui provoque des selles sans colique : si on la donne en poudre on y ajoute de la magnésie. Il la prescrit surtout dans celles avec exsudation et suppuration (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XI, 61); déjà Wendt, Hellmuth et Cartheuser l'avaient recommandé contre la formation de la cataracte; et on lit dans Murray, d'après Peiffer, deux cas de guérison d'hypopion par suite de son administration (*App. med.*, II, 571). Le docteur Schmalz en a éprouvé aussi nombre de fois, depuis 15 ans, les avantages dans le traitement de la cataracte.

Ainsi en résumant ce qui concerne les propriétés du polygala, nous pensons qu'il n'est guère possible de croire à la prétendue vertu de cette racine contre la morsure des serpens, surtout du serpent à sonnettes qui cause une mort si prompte, malgré les assertions des auteurs à ce sujet, dont la confiance explique celle des naturels qui en portent sur eux en poudre, dans leurs voyages, et qui en saupoudrent les morsures des serpens. Nous croyons qu'il n'agit dans les hydropisies que comme les autres moyens purgatifs et diurétiques. De même contre le rhumatisme, d'après Trew, les vers, le calcul, etc. Nous sommes d'avis également que c'est à ses propriétés vomitives et purgatives (ces dernières sont les seules que lui accorde Cullen, *Mat. méd.*, II, 558) qu'on doit la dérivation qui lui fait guérir la plupart des autres maladies où on a vanté son action, comme celles des yeux; cependant nous ne le conseillons pas dans les péripneumonies vraies, aiguës, ni même dans les phlegmasies avec suppuration du poumon. Enfin nous admettons qu'il paraît avoir une action, sinon spéciale, du moins assez marquée sur les membranes muqueuses des voies aériennes et oculaires, et qu'il peut convenir comme un bon incisif dans les affections par engouement, par exhalation exubérante de cette humeur, etc. C'est en outre un bon salivaire.

La dose du polygala portée à un demi-gros en poudre matin et soir par les auteurs, nous paraît trop forte : nous estimons qu'elle doit être réduite d'au moins moitié. En décoction on peut aller à un ou deux gros en plusieurs fois; c'est de cette dernière façon qu'on en use en-

core quelquefois, car aujourd'hui nous devons dire que ce médicament est à peu près inusité, à tort suivant nous. L'eau chaude n'extrait qu'une partie de ses principes, d'après M. Peschier.

Tennent. Lettre à Richard Mead concernant l'efficacité de la racine de sénéga (en anglais). Edimbourg, 1742, in-4. — Bouvart (M.-P.). Mémoire sur le sénéka (*Acad. des sc.*, 1744). — Detharding. *Diss. de seneca.* Resp. C. Siemerling. Rostochiæ, 1749, in-4. — Linné (C.). *Diss. de ra dice senega* (*Amœnit. acad.*, II, 139). Resp. Kiernander. Upsaliæ, 1740, in-8.—Burckard (J.-J.). *Diss. med. inaug. de radice seneká.* Argentorati, 1750, in-4. — Keilhorn. *Diss. de radicibus senega et salab.* Francofurti ad Viadrum, 1765, in-4. — Hellmuth (L.-C.). *Diss. de radice senega.* Edinburgi, 1782, et Erlangæ, 1792. — Valentin. Lettre du docteur L. Valentin au docteur Bouriat sur le sénéka dans le croup (*Journ. gén. de méd.*, XXIII, 25). — Folchi (G). Recherches chimico-thérapeutiques sur la racine du polygala de Virginie (*Giornale arcadico di Roma.* 1830). — Feneulle (L.). Analyse du polygala de Virginie (*Journ. de pharm.*, II, 431). — D'Ammon (F.-A.). Sur l'emploi et l'utilité de la racine du *Polygala Senega*, L., dans plusieurs maladies de l'œil (en allemand). (*Ann. cliniq.* de Heidelberg, II, 220.) — Id. Suite des expériences (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XX, 241).

P. thesioides, W. Plante du Chili où elle se nomme *chin-chin*, qui est employée comme un puissant diurétique, en infusion; elle passe aussi pour apaiser les douleurs de côté d'après Feuillée (*Plant. méd.*, II, 721). Molina dit qu'elle est purgative (*Chili*, 122).

P. tinctoria, Vahl. Forskal assure qu'on obtient de cet arbrisseau d'Arabie une espèce d'indigo; ses semences font rendre le tænia, mêlées à l'huile de sésame et au sel ammoniac (*Flora ægyptiaco-arabica*, 138).

P. venenata, Juss. Commerson, qui a recueilli à Java cet arbre dont les feuilles ont de 6 à 8 pouces de long et dont les fleurs sont fort gluantes, dit qu'il est très-redouté des habitans à cause de ses qualités malfaisantes. Pour avoir mis sur ces feuilles le bout du doigt, ce botaniste éprouva des maux de cœur et un long éternûment. Son guide ne voulut pas y toucher (*Encyclop. méth.*, bot., V, 493).

P. vulgaris, L. Polygala, herbe au lait (*Flore médicale*, V, f. 277). Rien n'est plus fréquent sur nos collines herbeuses et boisées que cette jolie plante vivace à racines ligneuses, dont les fleurs, bleu-d'azur ou d'un rose agréable, font l'ornement au printemps. Elle est inodore et d'une amertume légère, franche, ce qui lui assigne tout-à-fait les qualités du *P. amara*, L., auquel elle peut être substituée indifféremment. On l'a indiquée comme augmentant le lait des bestiaux, mais nous doutons qu'on ait jamais fait d'expériences directes à ce sujet. Coste et Willemet disent l'avoir donnée avec succès contre la phthisie. Van Swieten et Collin lui ont attribué les propriétés du polygala de Virginie contre les phlegmasies de la poitrine, et Duhamel celles du polygala amer contre la phthisie, ainsi que Kiernander qui assure aussi qu'il peut le remplacer en tout. C'est sans doute d'après cette assertion qu'on a falsifié avec ses racines, et celles du *P. amara*, le sénéga dont elles n'ont nullement l'âcreté, ce qui fait reconnaître cette fraude, ni par conséquent les effets vomitifs et

purgatifs si marqués. Peschier, qui n'a pas trouvé dans cette racine les principes actifs de celui de Virginie, ni du *P. Chamœbuxus*, L., assure qu'on doit rejeter de l'usage le P. vulgaire. Cependant son amertume montre qu'il n'est pas inerte, et Gmelin dit qu'on s'en sert en Sibérie contre la syphilis (*Flora sibirica*, IV, 64). Il passe pour être sudorifique, stomachique et légèrement émétique, mais on n'en fait aucun usage chez nous. Nous ne voyons pas pourquoi on ne l'essaierait pas dans la tendance à la phthisie commençante. Desbois de Rochefort prétend qu'on l'a prescrit dans les maladies laiteuses ce qui serait bien contraire à l'opinion qu'on en a.

Condon. *Diss. de Polygala in phthisi.* Viennæ. — Duhamel Dumonceau. Essai sur le *Polygala vulgaris*, etc. (*Mém. de l'Acad. des sc.*, 1739, p. 135).

POLYGALÉES. Famille naturelle de la série des Dicotylédones polypétales irrégulières, à étamines hypogynes, à ovaire supère, créée surtout avec le genre *Polygala* sous-divisé en plusieurs genres; elle n'offre de médicinales que quelques espèces du genre primitif, auquel nous renvoyons, le *Krameria triandra*, Ruiz (III, 726), et le *Monnina polystachya*, Ruiz et Pavon (IV, 446).

POLYGALINE. Nous nommons ainsi une matière âcre découverte en même temps par M.-G. Folchi (*Giornale arcadico di Roma*, 1830; voy. *Journ. de pharm.*, XIII, 617), et par M. Dulong d'Astafort (*Journ. de pharm.*, XIII, 567), dans la racine du *Polygala* de Virginie (*Polygala Senega*, L.), et qu'ils regardent comme le principe actif de cette racine. C'est à ce principe, dit le premier, qu'elle doit sa propriété nauséabonde, l'action primitive sur l'estomac et secondaire sur les poumons, dont elle jouit si manifestement. La Polygaline de M. Folchi est sous forme de lamelles brillantes, de couleur paille, insipide d'abord, puis âcre et brûlante, insoluble dans l'eau distillée, peu soluble à froid plus soluble à chaud dans l'alcool, etc. Celle de M. Dulong, au contraire, est déliquescente, très-soluble dans l'eau et l'alcool, ce qui indique quelques différences. Ce dernier cite Gehlen, qui en 1804 avait déjà, sous le nom de *Sénégine*, indiqué dans cette racine un principe insoluble particulier; mais il pense que ce ne peut pas en être la matière active. M. Peschier a aussi obtenu, de 6 onces de cette même racine, 100 grains d'une substance alcaline, dit-il, unie à un nouvel acide qu'il nomme *acide polygalinique*.

Polygalon, Polyganon. Noms grecs du *Polygala vulgaris*, L.

Polygonatum. Voy. *Convallaria Polygonatum*, L. (II, 399).

POLYGONÉES. Famille naturelle de la série des Dicotylédones monopérianthées, à étamines périgynes, à ovaire supère, monosperme. Elle renferme un assez grand nombre de végétaux, en général herbacés et européens, à feuilles alternes, roulées en dessous

avant leur développement, ayant à leur base une gaîne stipulaire, à fleurs petites, en grappes rameuses. Parmi les genres qui lui appartiennent, le *Polygonum*, le *Rumex*, le *Coccoloba* ont des propriétés médicinales ou économiques. Les racines de plusieurs de leurs espèces sont purgatives, d'autres astringentes, ainsi que cela se voit dans les rhubarbes ; les feuilles de quelques autres, leurs pousses, les pétioles, sont alimentaires, comme celles de plusieurs oseilles, ont les graines nutritives, comme plusieurs *Polygonum*, etc.

Polygonoïdes. *Calligonum Polygonoides*, Pallas (II, 33).

POLYGONUM. Genre de plantes de l'Octandrie Trigynie, qui donne son nom à une famille naturelle, les Polygonées, et qui doit le sien à la forme anguleuse de ses fruits. Il renferme un assez grand nombre d'espèces herbacées, vivaces ou annuelles, dont beaucoup sont européennes et croissent dans les lieux sablonneux, aquatiques, stériles ou cultivés, les haies, etc. ; plusieurs sont actives, d'autres ont des semences nourrissantes, etc.

P. amphibium, L., Persicaire amphibie. Cette plante vivace, à épis ovoïdes, compactes, rouges, à feuilles ovales lancéolées, entières, à graines ovoïdes, comprimées, noires, vient sur le bord des rivières et parfois sur leur rivage où elle prend un aspect différent ; double station, qui lui a valu son nom spécifique. Sa racine, qui est articulée, un peu fibreuse, rampante (ou flottante), tendre au printemps, d'un brun noirâtre à l'extérieur, rougeâtre en dedans, à cœur blanc, cassante, insipide au goût, a une espèce de ressemblance avec la salsepareille, selon Coste et Willemet, qui rapportent qu'aux environs de Nanci les herboristes la substituaient à la salsepareille, dont elle leur paraît, du reste, avoir les qualités; ces auteurs lui ont vu guérir des dartres et autres maladies de la peau dont on eût peut-être inutilement attendu la guérison, disent-ils, de la salsepareille ; les pharmaciens et les épiciers la débitent à sa place en Lorraine (*Mat. med. indig.*, 116, 122). On pourrait facilement vérifier ces expériences, car cette plante n'est pas rare chez nous. On emploie surtout la racine de la variété terrestre. Murrai pense que le *P. amphibium* est le *Persicaria acida Jungermanni* des anciens auteurs.

P. anti-hœmorrhoidale, Mart., *Erva do bicho* des Brésiliens. Cette espèce sert au Brésil à préparer des bains, des fomentations, des caplasmes, etc., qu'on emploie contre la goutte, les tumeurs hémorrhoïdales, etc.; son suc sert à la clarification des sirops dans la fabrication du sucre (*Journ. de chim. méd.*, III, 545).

P. aviculare, L. Renouée, Traînasse, Centinode (*Flore médicale*, II, f. 107). Petite plante inodore, presque insipide, à tiges couchées, vivaces, déliées, noueuses (d'où lui viennent ses noms français), qui

croît dans les jachères, au bord des chemins, etc. Elle passe pour astringente. Fallope la prescrit comme utile contre les hernies, et Camerarius assure qu'elle est excellente pour arrêter les vomissemens de sang, les hémorrhagies; ce qui la fait désigner dans quelques anciens auteurs sous le nom de *Sanguinaria;* Hermann et Becler la regardent comme un excellent vulnéraire propre à modérer les flux, les diarrhées, les dysenteries, etc. Cependant cette plante est tout-à-fait inusitée, et le plus grand nombre des thérapeutistes la passent sous silence. Les fruits ou semences qu'elle porte, qui sont de forme triangulaire, sont fort recherchés des petits oiseaux : ce qui justifie le nom d'aviculaire qu'elle a reçu dans le peuple; d'après quelques auteurs, elles sont fortement émétiques et souvent purgatives; elles exhalent, étant pulvérisées, une odeur nauséeuse; M. De Candolle, qui mentionne aussi ce fait, se demande si ces propriétés ne résideraient pas dans le spermoderme de cette graine, et si on ne la retrouverait pas dans le même organe des autres espèces (*Essai*, etc., 246). Des expériences directes sur cette propriété nous semblent nécessaires pour la constater, parce qu'elle fait une exception dans cette famille, et ensuite parce que, si elle est positive, on pourrait en tirer parti, attendu que rien n'est plus commun que cette plante et plus abondant que ses semences, qui mûrissent pendant 8 mois de l'année au moins, et dont on pourrait ramasser des charretées. Nous engageons de plus les chimistes à nous en donner l'analyse, afin de distinguer quel est le principe vomitif, etc. Thunberg prétend qu'au Japon on retire du *P. aviculare* une couleur bleue, qu'il compare à l'indigo (*Voyage*, IV, 48). S'il en était ainsi, nous pourrions nous en procurer à peu de frais, car peu de végétaux sont aussi communs chez nous que cette plante.

P. barbatum, L. Espèce du Cap et de l'Inde, qui y croît dans les fossés; sa saveur est âcre. Au Cap, on s'en sert, d'après Thunberg, contre l'hydropisie, l'enflure des pieds, etc., sans doute à cause de son action diurétique (*Voyage*, I, 338). Dans l'Inde, où la plante se nomme *Aat-alarie*, l'infusion de ses feuilles se donne pour diminuer les douleurs de coliques (Ainslie, *Mat ind.*, II, 2). Thunberg dit que cette espèce fournit aussi une sorte d'indigo.

P. Bistorta, L., Bistorte (*Flore médicale*, II, f. 71). Végétal des montagnes de l'Europe et des prairies du nord de cette contrée, qui doit son nom à la double courbure de sa racine, grosse comme le doigt, marquée de nombreuses rides ou anneaux très-rapprochés, inodore, mais styptique au goût; elle supporte une tige simple, terminée par un épi unique, oblong, à fleurs pressées, rougeâtres, pourvue de quelques feuilles ovales se rétrécissant en pétiole. Celles-ci peuvent

se manger étant jeunes à la façon des épinards ; la graine est susceptible de servir de nourriture aux oiseaux de basse-cour. Sa racine est la seule partie usitée en médecine ; elle est estimée un de nos meilleurs astringens indigènes : on assure qu'elle contient une grande quantité de tannin et d'acide gallique : aussi a-t-elle été proposée et employée au tannage des cuirs (*Ann. de chim.*, LIV, 219) : on assure qu'elle équivaut au double de tan. On y trouve aussi une fécule assez abondante dont on tire partie dans les pays où la bistorte est commune, comme en Russie, où on la met dans le pain ; Schèele y a découvert aussi de l'acide oxalique. On prescrit cette racine dans les diarrhées, les flux, les leucorrhées, etc. Cullen l'a employée comme fébrifuge en doublant la dose ordinaire, qui est d'un gros en poudre et de deux en décoction ; on s'en sert aussi en gargarisme contre les aphthes, le scorbut, etc., et pour fortifier les gencives. Elle entre dans le *diascordium*.

P. chinense, Thunb. (*P. tinctorium*, Lour.). Les feuilles de cette espèce annuelle, naturelle à la Chine, au Japon, y sont employées à préparer une espèce d'indigo ; Thunberg dit qu'on les broie lorsqu'elles sont bien sèches, qu'on les pétrit avec de l'eau et qu'on les fait cuire ; on teint avec cette couleur la soie, le coton, le fil, etc. (*Voyage*, IV, 48).

P. Convolvulus, L. Cette plante indigène est grimpante et a presque le port de nos *Convolvulus* indigènes, ce qui lui a mérité son nom spécifique ; elle a la graine triangulaire et un peu semblable à celle du sarrasin, à la section duquel elle appartient. Pallas prétend qu'elle mériterait d'être cultivée à sa place (*Voyage*, I, 58). Nous ne saurions être de son avis. Seulement on pourrait recueillir ses graines le long des haies où elle vient, au lieu de les laisser perdre, et s'en nourrir dans les temps de disette, ou les donner aux volailles, etc.

P. dumetorum, L. Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente et est volubile comme elle ; elle a aussi des graines alimentaires, mais également trop petites pour qu'on puisse les récolter avec beaucoup de profit.

P. emarginatum, W. Ses semences sont alimentaires à la Chine.

P. Fagopyrum, L. Sarrasin, Blé noir, Blé-Sarrasin. Le premier nom français de cette plante annuelle, que l'on cultive en grand dans plusieurs provinces de France, comme en Bretagne, dans le Dauphiné, en Franche-Comté, en Bourgogne, en Sologne, etc., dans les terrains maigres, tire, dit-on, son origine de ce qu'elle a été apportée par les croisés du pays des Sarrasins. M. Bory a vu dans un village de la Belgique la tombe de celui qui en enrichit l'Europe (*Dict. class.*, XV, 174). Cependant comme elle ne vient pas dans

le Levant, d'après Volney, on doute qu'elle ait cette origine. Celui du blé noir est fondé sur ce qu'on s'en nourrit et sur sa couleur; cette semence est grosse comme un grain de vesce, triangulaire comme celle du hêtre, φαγος, d'où dérive le nom de *Fagopyrum*. On en obtient une farine assez blanche, mais qui fait un pain lourd et indigeste pour des estomacs autres que celui des robustes villageois. Ce n'est cependant pas le défaut de gluten qui empêche ce pain de lever, puisque cette graine en contient en assez grande proportion, si l'analyse que nous allons donner est exacte; il résulte effectivement de celle de Zennech que le sarrasin contient : amidon, 52,2954; ligneux (son), 26,9431; gluten, 10,4734, extractif et sucre, 5,6059; gomme et mucus, 2,8030; résine, 0,3636; perte, 1,8634 = 100,000 (*Archives de Kastner*, XIII, 359, en allemand). Il faut donc chercher une cause ailleurs et ne pas attribuer à ce principe seul la facilité avec laquelle la pâte de froment lève. On voit aussi que le sarrasin ne contient qu'un peu plus de moitié de fécule, ce qui explique pourquoi il nourrit peu; mais comme il croît dans des lieux où ni le froment ni le seigle ne viendraient bien, il est une ressource précieuse pour ces contrées. On en fait des bouillies ou polenta, des gaudes, des tartes, etc. Il y a des pays où les habitans des campagnes n'ont pas d'autre nourriture. Un particulier a présenté il y a peu de temps au ministre de l'intérieur, qui a renvoyé à l'Académie royale de médecine, une note où il indique le son si abondant du sarrasin comme un remède assuré contre le *Cholera-morbus*, en lavement, avec addition de laudanum. La commission chargée d'examiner cette notice a conclu que l'expérience seule pouvait prononcer à cet égard; mais que cependant le son paraissait sans utilité (effectivement, dans beaucoup de lieux les pauvres le laissent dans le pain de sarrasin sans qu'on en observe aucun résultat; dans le Dauphiné on en prépare des lavemens émolliens, comme du son de froment); et qu'il était probable que ce moyen, s'il avait de l'efficacité, la devait au laudanum, etc. La graine du sarrasin sert à engraisser les volailles, etc. A Maurs, en Auvergne, on recouvre les jambons secs de farine de sarrasin, ce qui leur donne, dit-on, de la finesse.

P. hispidum, Kunth. On fume ses feuilles comme le tabac dans plusieurs localités des Andes (*Nova genera et species*, II, 178).

P. Hydropiper, L. Poivre d'eau, Curage, Persicaire âcre, *Persicaria urens* des Formulaires (*Flore médicale*, V, f. 267). Cette espèce annuelle des fossés aquatiques de nos bois, de nos mares, etc., à épis grêles, interrompus, à tiges dressées, à feuilles non tachées, etc., se fait remarquer par un goût âcre, poivré et même brûlant; son suc rougit les couleurs bleues végétales, ce qui montre son acidité. Nous

ne voyons pas distinctement que ce végétal soit employé en médecine, et cependant ces propriétés indiquent des qualités non équivoques, qu'on peut rapprocher de celles des plantes poivrées, comme la menthe, le piment, la pyrèthre, etc. Il est probable qu'elle doit être vésicante, qu'elle serait un bon sialagogue, utile en gargarisme dans les angines muqueuses, gangréneuses, etc. ; et en topique pour raviver les ulcères baveux, contre la gangrène, les maladies de la peau, etc. C'est donc une plante à expérimenter, à analyser, et qui promet des résultats avantageux à la thérapeutique. Bulliard dit que dans les campagnes on emploie les graines du *P. Hydropiper* en place de poivre (*Plant. vén.*, 315). La dessiccation fait perdre à cette plante une partie de son âcreté, qui ne se communique pas à l'eau de ses infusions; il faut donc l'employer fraîche si on veut avoir toute son activité. Elle teint les laines en jaune. Voy. *Potincoba*.

P. multiflorum, Thunb. On mange au Japon les racines crues de cette espèce; cuites, elles deviennent amères (Thunberg, *Voyage*, IV, 83): ce qui est le contraire des autres végétaux qui acquièrent le goût sucré, et chez lesquels il se forme un véritable sucre par la coction. Elles passent pour fortifiantes, cordiales, etc.

P. odoratum, Lour. On emploie comme condiment ou assaisonnement, dans les ragoûts, etc., cette plante à la Cochinchine (*Flora Cochinch.*, XIII, 667).

P. Persicaria, L. Persicaire, Persicaire douce (*Persicaria mitis* des Formulaires). Ce végétal annuel, inodore comme le poivre d'eau, dont il est fort voisin, doit son nom à la forme de ses feuilles qu'on a comparées à celles du pêcher; il se distingue du *P. Hydropiper* à ses épis presque ovoïdes, ses tiges couchées, ses feuilles non maculées, et à l'absence de saveur âcre, etc. Il est plus abondant encore que lui dans les fossés aquatiques, le long des mares. Non seulement les auteurs non botanistes les confondent souvent ensemble, mais nous devons dire que ceux de matière médicale n'ont pas distingué nettement les propriétés qui appartiennent à l'un et à l'autre; ce qui cause de la confusion dans leurs écrits. Ainsi, sous le nom de persicaire, la *Flore médicale* (V, 169) figure le *P. Hydropiper*, et indique l'usage du *P. Persicaria*, ou du moins ne distingue pas ce qui appartient à l'un de ce qui est le propre de l'autre. Murrai ne parle que de l'emploi du *P. Hydropiper*, et semble indiquer que seul il doit être prescrit; l'ancien *Codex* n'indique que le *Persicaria mitis*. Nous pensons que, lorsqu'il s'agit de qualités actives, irritantes, cela doit regarder le premier, et le second dans le cas contraire.

Ainsi nous dirons que Boyle et Baglivi regardent la persicaire comme un spécifique propre à chasser le calcul, guérir la néphré-

tique; d'autres la considèrent comme excellente contre les obstructions. Rivière assure que le suc de persicaire, mêlé avec celui de joubarbe, à parties égales, réduits d'un tiers, guérit toutes sortes de flux. Cette plante passe pour astringente, vulnéraire, styptique, fébrifuge, etc., propre à guérir la goutte vague, le rhumatisme, le scorbut, la jaunisse, les hémorrhoïdes, la leucorrhée, les maladies cutanées, etc., etc.; mais toutes ces indications sont si peu précises qu'on ne doit pas y attacher une grande importance jusqu'à vérification thérapeutique. Hermann indique une sorte de bière préparée avec cette plante et les raisins secs, fermentés ensemble, comme désobstruante; et les continuateurs de la *Matière médicale* de Geoffroy, une sorte de bouillon dont elle fait la base, qu'ils conseillent contre les maladies de la peau et l'âcreté de la lymphe. A l'extérieur, la persicaire est dite résolutive, mondificative, anti-gangréneuse, etc. Le docteur Ravelet a soutenu, en 1806, une thèse à Strasbourg, où il présente 8 observations de guérison de gangrène au moyen de cette plante. Van Helmont, Fonseca, Marcus, Mucke, Crollius et Rivière ont attribué à la persicaire une propriété *magnétique*, et même des qualités surnaturelles, merveilleuses, comme de transporter les maladies d'un lieu dans un autre, etc. Paracelse, qui a écrit un chapitre étendu sur la persicaire, et qui l'appelle *Mercure terrestre*, paraît avoir en vue le Curage (*Mat. méd. ind.*, 116). En Norwège, on met son suc dans les dents creuses pour en calmer la douleur, d'après Linné, etc. La persicaire entre dans l'*onguent mondificatif*, le *baume tranquille*, etc.

La persicaire, sur laquelle les auteurs ne tarissent pas en indication de ses propriétés, n'est plus employée en médecine, si ce n'est dans les campagnes, dont la *Matière médicale* est sinon plus lucide, du moins beaucoup plus étendue que celle des médecins et dont les végétaux forment la presque totalité. Ainslie dit pourtant (d'après l'*Hortus Jamaic.*, I, 32), qu'on se sert, en Amérique, de son infusion comme résolutive et dissolvante (*Mat. ind.*, II, 2). Nous remarquerons qu'on n'emploie pas le quinquina au Pérou.

P. sibiricum, L. (*P. undulatum*, Murr.). Pallas rapporte qu'on mange en Sibérie les racines, ou plutôt les renflemens tuberculeux des racines de cette espèce de *Polygonum* (*Voyage*, II, 33); il est figuré par Gmelin sans nom (*Flora sibirica*, III, 56, t. 10).

P. tamnifolium, Kunth. Sa décoction est usitée contre les hémorrhagies à la Nouvelle-Grenade (*Nova genera et species*, II, 178).

P. tataricum, L. Sarrasin de Tartarie. On le préfère dans plusieurs localités au blé noir, parce que ses grains sont plus gros, qu'il craint moins le froid et qu'il mûrit plus vite. Il est annuel comme lui.

P. tinctorium, Lour. Voyez *P. chinense*, Thunb.

P. undulatum, Murr. Voyez *P. sibiricum*, L.

Eglinger. *Diss. continens descriptionem polygoni folii.* Bâle, 1721, in-4. — Mucke (J.-H.). *Diss. inaug. de persicaria acida Jungermanni.* Præs. J.-H. Schulze. Halæ, 1735, in-4. — Ravelet. Diss. sur l'efficacité de la persicaire dans les gangrènes les plus désespérées (Thèse). Strasbourg, 1806, in-4. — Meisner (C.-F.). *Monographiæ generis polygoni prodromus, etc.* Genevæ, 1826, in-4, fig.

Polymnia frondosa, Bruce. Cette plante radiée, d'Abyssinie, ce qui l'a fait désigner sous le nom de *P. abyssinica* par Linné, a des semences dont on exprime de l'huile bonne à manger, dans ce pays; cette espèce s'y appelle *Nook*.

Polynemus. Genre de poissons acanthoptérygiens qui habitent les mers chaudes, dont plusieurs espèces remontent dans les rivières, et qui sont tous excellens à manger; ils sont connus collectivement sous le nom de *poissons mangues* ou *poissons de paradis*. On cite surtout l'émoi des Otaïtiens, *P. Emoi*, qui se trouve dans plusieurs mers, et qu'on mange frais, sec ou salé; le *P. paradiseus*, L., de Surinam, des Antilles, etc.; le *P. decadactylus*, Bloch, de la mer de Guinée, etc.

Polynevron. Un des noms grecs du plantain, *Plantago major*, L. (V, 358).

Polypara cochinchinensis, Lour. Cette plante, qui paraît identique avec le *Houttuynia cordata*, Thunb., plante du Cap, de la famille des Aroïdées, est employée à la Cochinchine en assaisonnement sur les salades (*Flora Cochinch.*, I, 78).

POLYPES. Quatrième classe des Zoophytes ou animaux rayonnés, dans la méthode de Cuvier, à laquelle appartiennent la *coralline*, les *coraux*, les *éponges*, etc. : c'était primitivement le nom des *poulpes*.

Polypharmaques (Remèdes). Synonyme de *Polychrestes* (V, 422).

Polyphoros. Nom grec des *Vins* généreux.

Polypiers. Ce mot, employé souvent comme synonyme de *Zoophytes* (voy. ce mot), désigne plus particulièrement la demeure ou enveloppe commune des Polypes agglomérés ou corticaux, laquelle prend le nom de *Lithophyte* ou de *Cératophyte*, selon qu'elle est solide ou cartilagineuse. On dit la chair des polypiers vénéneuse.

Polypode, Polypode de chêne. *Polypodium vulgare*, L.

— femelle. *Polypodium Filix-fœmina*, L.

— male. *Polypodium Filix-mas*, L.

Polypodion. C'est, dans Dioscoride, le *Polypodium vulgare*, L.

POLYPODIUM. Genre de plantes appartenant à la grande famille des Fougères (III, 284), de la Cryptogamie de Linné; il tire son nom de πολὺς, beaucoup, et de πούς, pied, du grand nombre des racines de l'espèce vulgaire. Il renferme de nombreuses espèces, abondantes surtout dans les régions intertropicales où elles acquièrent de grandes dimensions, et même parfois des tiges ligneuses, tandis qu'elles restent herbacées chez nous, quoique vivaces. On a sous-di-

visé le genre *Polypodium* de Linné en plusieurs autres, eu égard à la forme des fructifications, qui sont tantôt nues, arrondies, comme dans les vrais *Polypodium;* tantôt arrondies et recouvertes d'une membrane ou *indusium*, comme dans les *Aspidium;* tantôt réniformes et recouvertes, comme dans les *Athyrium*, etc., etc. Ces plantes ont des tiges souterraines (ou rhizômes), sur lesquelles poussent les frondes ou feuilles, portées sur des stipes simples ou rameux, etc.; elles sont inodores, souvent insipides, parfois amères et légèrement styptiques ; on se nourrit du feuillage ou des racines de quelques espèces; d'autres sont purgatives, vermifuges, etc.

P. arboreum, L. On en retire par incinération, de la potasse en abondance; son bois qui est très-droit sert, étant fendu, pour couvrir les toits, à la Cochinchine, où il croît, d'après Loureiro.

P. (Aspidium) *Barometz*, L. Agneau de Scythie ou de Tartarie. Il y a peu de plantes sur lesquelles on ait fait plus de contes absurdes que sur celle-ci, qui habite dans la portion de la Tartarie appelée Scythie par les anciens. Ses tiges, au lieu d'être souterraines, sont soutenues hors et parallèlement à la terre par les racines, et comme elles sont couvertes d'écailles rousses, qu'on a comparées à une sorte de laine, on a voulu voir dans cette fougère une espèce de mouton ou d'agneau (le mouton s'appelle *borannetz* en russe, d'où on a fait *Barometz*). On a vanté cette fougère comme astringente à l'intérieur et à l'extérieur, surtout ses écailles connues, à la Chine, où la plante vient aussi, sous le nom de *mousse dorée*, *pocosempie*; on l'y emploie encore comme propre à arrêter le sang des plaies, les flux gonorrhéiques et leucorrhéiques, etc. (*Dict. des sc. nat.*, XXIV, 418). Quant aux amateurs du merveilleux qui y voyaient un animal-végétal fixé à la terre, il n'y a sorte d'absurdités qu'ils n'aient débitées à son sujet, dont Labat, après Oléarius, donne le détail (*Nouveau Voyage*, VIII, 193). On conserve, au cabinet d'histoire naturelle à Paris, des troncs de ce polypode représentant ces prétendus agneaux : mais qui auraient les pieds en dessus.

Breynius (J.-P.). Dissert. sur l'agneau végétal de Tartarie, etc. Dantzick, 1726.

P. Calaguala, Ruiz. Voyez *Calaguala* (II, 14).

P. (Athyrium) *Filix-fœmina*, L., Fougère femelle. Elle est fort voisine du *P. Filix-mas*, et souvent confondue avec lui ; elle paraît en partager toutes les propriétés ; on donne parfois, mais à tort, le nom de fougère femelle à la fougère vulgaire, *Pteris aquilina*, L. Voyez ce mot.

P. fragrans, L. Plante de Sibérie, où elle sert de succédané au thé, et à aromatiser les hardes, etc. Son infusion est usitée dans les

maladies goutteuses et scorbutiques, sous le nom de *Serlik* (Pallas, *Voyage*, IV, 417).

P. (Aspidium) *Filix-mas*, L., Fougère mâle (*Flore méd.*, III, f. 167). Rien n'est plus commun dans les bois de l'Europe que cette espèce de fougère. Des racines noires, grosses comme le pouce ou plus, de saveur âcre, amère, un peu nauséeuse, portent des feuilles longues de 2 à 3 pieds, bipinnées, à folioles oblongues, de 2 à 3 pouces d'étendue, lancéolées, dont le pétiole occupe le tiers; elles ont des laciniures oblongues, obtuses, arrondies, à dents mousses, qui portent à leur revers et sur la nervure médiane des fructifications nombreuses, agglomérées, recouvertes d'un tégument réniforme, qui se détache par les bords et reste adhérent au centre, en forme d'ombilic. Cette plante est voisine des *Aspidium spinulosum*, DC., *cristatum*, Sw., *rhæticum*, L., etc., qui partagent sans doute ses propriétés.

La fougère mâle était connue dès la plus haute antiquité; Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 178) et Galien, qui le répète (*De simpl. med.*, *lib.* VIII, et *Method. Medendi*, *lib.* XIV, *c.* 19), ainsi qu'Aëtius et Avicenne, assurent qu'elle fait périr le tænia; le second ajoute qu'elle provoque l'avortement et expulse le fœtus mort: ce que Pline dit aussi (*lib.* XVIII, *c.* 6), prétendant de plus qu'elle rend stériles les femmes qui en usent n'étant pas grosses, etc.: ces derniers points n'ont pas été soumis depuis à l'expérience, mais il est plus que probable que ce sont des assertions dénuées de fondement. Cependant M. Olivier, médecin à St-Tropez, a administré la fougère mâle dans un cas de mort du fœtus, ce qui en a procuré l'expulsion (Anc. *journ. de méd.*, XII, 129). Mais on sait que la nature n'a souvent besoin que de temps ou d'être légèrement excitée par des toniques ou des corroborans, pour se débarrasser d'un corps devenu étranger, et que dans ce cas on ne peut pas dire que ces moyens aient expulsé le fœtus; il n'y a que les excitans directs de la matrice, comme l'ergot du seigle, qui puissent passagèrement mériter ce titre.

Mais la propriété anthelminthique déjà connue dans ces temps antiques a été confirmée par les modernes; les indications des médecins grecs ont fait mettre en œuvre depuis eux cette plante qui avait cependant fini par tomber dans l'oubli: car on ne la voit que peu ou point employée par les auteurs des siècles derniers, à l'exception de Simon-Pauli, F. Hoffmann, N. Audry et Marchand. On finit même par soutenir qu'elle était sans puissance contre le tænia; ainsi Cullen (*Mat. méd.*, II, 43) affirme qu'elle est inerte, parce que l'estomac en supporte, dit-il, des quantités considérables sans malaise. On assura que c'était aux médicamens qu'on lui associait qu'était due son

action anthelmintique, lesquels sont presque toujours les drastiques les plus marqués, comme la gomme-gutte, la résine de jalap, etc. MM. Alibert et Guersent disent n'avoir pas retiré de succès de cette racine employée seule; cependant les observations récentes de Wendt, de Hufeland, de Kroll (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, IV, 179), attestent que donnée, sans aucune association, la racine de fougère mâle, à la dose de 2 ou 3 gros, a expulsé parfois le tænia et souvent des portions. Andry prétend que cette racine tue ce ver, mais ne l'expulse pas toujours, et qu'il faut y joindre un purgatif pour en procurer l'issue; or il est positif que l'huile de ricin, qui est le plus ordinaire de ceux qu'on emploie, suffit seule pour en opérer la sortie, ce qui peut laisser de l'incertitude sur le véritable agent tænifuge dans ce cas.

Deux méthodes, surtout, qui avaient pour base principale la fougère mâle, étaient employées contre le tænia. Celle d'Herrenschwand consistait à prendre 2 gros de racine fougère mâle (ou femelle), matin et soir, pendant 2 jours; et, le troisième, un mélange de 12 grains de carbonate de potasse avec 2 grains de savonule de térébenthine; puis, 3 heures après, un bouillon avec une once d'huile de ricin, qu'on répète si le ver ne sort pas et qu'on donne en lavement, etc. La seconde est celle dite de *Nouffer*, que Louis XVI acheta, en 1775, 18,000 francs, à la veuve du chirurgien suisse de ce nom, chez lequel se rendaient, à Morat, les personnes attaquées de ce ver; on sait qu'elle consiste dans l'administration de 3 gros de racine de fougère en poudre; et, 2 heures après, d'un mélange de 12 grains de panacée mercurielle, autant de scammonée, et 5 grains de gomme-gutte, incorporés dans de la confection d'hyacinthe; on augmente ou diminue ces doses, suivant la force et l'âge des individus, etc., en observant de ne prendre aucun liquide pendant l'administration du remède (*Dict. des sc. méd.*, XXXVI, 284). La fougère mâle faisait encore partie du traitement du tænia indiqué par Renaud, qui est à peine une variante de celui de Nouffer, simplifié encore par Vogel, Alix, Duncan, qui font prendre soir et matin un bol composé de 12 grains de fougère mêlé à 3 de gomme-gutte; de celle de Mathieu qui l'associait au fer et à la limaille d'étain, etc.; de celle de Bourdier qui donnait des décoctions de cette plante en boisson et en lavement, conjointement avec des doses d'éther, etc.

M. Morin, habile chimiste de Rouen, a fait le premier, en 1823, une analyse complète de la racine de fougère mâle, qui a jeté beaucoup de jour sur sa composition et par suite sur son emploi. Elle lui a donné pour résultat: de l'huile volatile; une matière grasse composée d'élaïne et de stéarine; de l'acide gallique; de l'acide acétique; du su-

cre incristallisable; du tannin; de l'amidon; une matière gélatiniforme, insoluble dans l'eau et l'alcool, et du ligneux : ses cendres renferment plusieurs sels (*Journ. de pharm.*, X, 223; *Ann. de phys. et de chim.*, XXVI, 219). M. Morin conclut que c'est dans l'huile volatile que réside la propriété vermifuge de cette racine.

M. Peschier, médecin de Genève, frappé de la quantité parfois considérable de poudre de fougère mâle nécessaire pour expulser le tænia, maladie fort commune sur les bords du Léman, et éclairé par l'analyse de M. Morin, pensa qu'on pourrait employer le principe actif de la plante, qui fatiguerait moins que la poudre. Son frère, pharmacien de la même ville, a procédé à une analyse des bourgeons ou pousses de la fougère mâle, qu'il croit préférables à la racine; et il a eu pour résultat les produits suivans, tous extraits par l'éther, avec lequel il opère : un principe adipocireux; une résine brune; une huile volatile, aromatique et verdâtre; une huile grasse, aromatique et vireuse (qui tombe au fond de l'éther employé); un principe colorant vert; un autre d'un brun-rougeâtre; de l'extractif (*Bibl. univ.* XXXI, 324 : 1826). De tous ces principes il indique comme préparation à employer, l'huile grasse, brunâtre, un peu empyreumatique et légèrement éthérée, d'un goût piquant, désagréable, qu'il nomme *oléo-résine*, qu'on sépare par l'eau ajoutée au marc qui reste dans le bain-marie après la distillation d'une portion de l'éther; il conseille d'en donner 18 à 20 gouttes, soir et matin, dans de l'huile de ricin, ou en pilules, une goutte pour chaque, ou dans un électuaire approprié, ou un sirop, ou en émulsion; ce moyen ne cause ni colique, ni douleur d'estomac; 2 heures après la seconde dose on fait prendre 2 onces d'huile de ricin pour provoquer l'expulsion du ver; rarement, dit-il, on est obligé de revenir à une seconde administration de ce médicament (voy. *Nouv. bibl. méd.*, IX, 151). Beaucoup de guérisons (M. Peschier parle de 150) ont eu lieu en Suisse et dans plusieurs autres pays de l'Europe par son moyen. On a remarqué que c'est surtout en Suisse qu'il réussit : ce qui a fait présumer qu'il est plus efficace contre le tænia non armé, plus commun dans le nord, en Allemagne et en Suisse, que chez nous où l'armé (*Tænia lata*) se remarque surtout. Serait-ce que la fougère des pays froids, montagneux, est plus active que la nôtre? Chez nous, l'oléo-résine de fougère échoue assez souvent, tandis que l'écorce de grenadier fraîche et administrée lorsqu'on rend des anneaux de tænia ne manque jamais; on assure qu'en Suisse, peut-être par la raison contraire, c'est-à-dire parce que le grenadier des pays chauds est plus efficace que celui des contrées froides, cette écorce n'est pas d'une administration aussi sûre. Voy. *Punica*.

M. Batso, de Vienne, dit avoir trouvé dans la racine de fougère mâle (en 1826) un *acide filicique* et un alcaloïde qu'il nomme *filicine*, dans lequel résident les propriétés vermifuges de ce végétal; enfin M. Coberni assure aussi avoir découvert le principe actif de la fougère mâle qui est, suivant lui, jaunâtre, pulvérulent et analogue à la quinine (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVIII, 313: 1829).

Le docteur Ebers, médecin de Breslau, préconise contre le tænia, l'emploi de l'extrait résineux de fougère mâle (préparé par l'évaporation de la teinture faite avec de l'alcool qui a l'inconvénient de dissoudre le tannin et le sucre, ce que ne fait pas l'éther, qui fournit conséquemment un extrait plus fort), qu'il dit agir d'une manière presque spécifique, et toujours doucement; il tue le tænia, de sorte qu'il n'est pas expulsé roulé, comme dans les méthodes qui le *chassent* où il est rendu en paquet; il expulse aussi les lombrics, mais vivans. Ce médecin cite 10 observations de guérison par le moyen de cet extrait (*Revue médicale*, 1828, III, 237). La *Gazette de santé* ajoute, en faveur de ce traitement, huit autres faits (25 septembre 1828, p. 209).

M. Allard dit qu'il existe dans la racine de fougère mâle un produit astringent qui lui paraît propre à remplacer le cachou, la ratanhia, etc. Il l'obtient en évaporant en consistance pilulaire le résidu de l'infusion de la racine dans l'alcool, dont il retire la plus grande partie par la distillation; il en sépare l'huile en mêlant de l'eau à ce résidu où elle était encore tenue en solution, ce qui la fait précipiter; on la lave ensuite dans l'eau pour l'avoir bien pure. Il dit cet extrait composé surtout de tannin, d'acide gallique et de mucoso-sucré, et pense qu'il peut être donné concurremment avec l'huile, et servir à faire la base des pilules, par exemple, dans lesquelles on ajoutera cette huile, dont il favoriserait l'action (*Journ. de pharm.*, XV, 292). En laissant l'huile dans le résidu et rapprochant le tout, on aurait l'extrait alcoolique de M. Ebers, qu'on recommande de faire de préférence avec l'éther.

On ne peut donc nier l'action réellement tænifuge de la fougère mâle, surtout depuis qu'on s'est servi de l'oléo-résine indiquée par M. Peschier, qui est la prescription la plus sûre, et qui est contenue, terme moyen, d'après Buchner, dans la proportion de 90 pour 1000 dans la racine fraîche, desséchée; dans les vieilles racines il n'y a pas d'huile, mais un extrait résineux. L'extrait alcoolique, beaucoup plus facile à se procurer, est encore une bonne préparation à employer. Mais on voit qu'avec toutes ces préparations il faut un évacuant, parce que la fougère tue le ver, mais ne le fait pas toujours sortir, tandis que le grenadier, tænifuge beaucoup plus certain, évacue plutôt le ver, tant il agit avec promptitude, qu'il ne le tue, ce qui

montre l'inutilité des évacuans que certaines personnes veulent joindre à ce moyen, qui n'est déjà que trop actif. On doit récolter avec soin la racine de fougère : ce qu'il faut faire en été, temps où elle est dans toute sa force, que l'on reconnaît à sa cassure verte ; elle agit toujours mieux fraîche, et c'est dans cet état qu'il faut la prendre pour en extraire l'huile ou en préparer l'extrait alcoolique. Sèche, elle est beaucoup moins sûre dans ses résultats, et vieille elle est à peu près inerte ; ajoutez que souvent on donne à sa place la racine d'autres fougères, ce qui explique pourquoi on réussit dans un cas, pas dans un autre, etc. Les bourgeons, dont M. Peschier s'est servi préférablement à la racine, quoiqu'ils doivent cependant avoir moins de propriétés, offrir bien plus de difficultés à se procurer, à être reconnus, etc., se récoltent au printemps, lors du développement des feuilles, qui sont alors roulées en crosse. La dose de l'*oléo-résine* est de 30 à 36 gouttes, une moitié le matin, l'autre le soir, ainsi que celle de l'extrait résineux. La poudre de la racine fraîche, séchée vivement et pulvérisée, se donne par gros, dans du vin, du lait, de l'eau, etc. : on peut en prendre de 4 à 8, sans inconvénient ; mais de toutes les préparations à employer, c'est certainement la moins bonne.

Outre ses propriétés vermifuges, la fougère mâle a été indiquée comme légèrement astringente, tonique, utile contre la goutte, le scorbut, le rachitis, la mélancolie, pour combattre le principe qui entretient les vieux ulcères, etc. Elle a été donnée comme pouvant provoquer les règles, ce qui semble contradictoire avec les qualités styptiques que la présence de l'acide gallique et du tannin qui entrent dans sa composition peuvent justifier. Ses pousses se mangent, dit-on, à la manière des asperges ; ses feuilles sèches servent, dans le nord, de nourriture aux bestiaux, et fraîches, les habitans des bords de la mer de Normandie et de Bretagne en enveloppent les sardines, etc., qu'ils envoient à Paris : on en fait des coussins, des matelas pour coucher les rachitiques, quoiqu'il soit loin d'être prouvé qu'elles influent sur la guérison de leur maladie. Les Russes en mettent dans leur bière ; on en tanne les cuirs dans quelques pays. La plante entière contient beaucoup de potasse, et ses cendres sont recherchées des vitriers, qui en font du verre vert, des blanchisseurs, des savonniers. La fougère mâle est si abondante dans quelques pays qu'on en chauffe le four, etc. Elle entrait dans l'*eau générale*.

Hill (J.). *Polipody, the ancient doctrine of the virtues ; etc.* London, 1769, in-8. Traduit en allemand, Brême. — Swammerdam (J.). *De filice mare, etc.* (In *Biblia naturæ*, II, 916). — Précis du traitement contre le ténia ou ver solitaire, pratiqué à Morat en Suisse. Paris, 1775, in-4. — *Id.* Traitement contre le ténia ou ver solitaire, pratiqué à Morat en Suisse, examiné et approuvé à Paris. Paris, 1775, in-4. (Ce Mémoire et le précédent imprimés par ordre du roi.) — Morin. Recherches sur la composition chimique de la racine de fougère mâle (*Journ. de pharm.*, X, 223). — Peschier (C.).

Sur un nouveau moyen de tuer le tænia vulgaire (*Bibliot. univ.* de Genève, XXX, 205; 1826). — Batso (V.). *Diss. inauguralis de aspidio filice mare.* Viennæ Austriæ, 1826, in-8. — Ebers (J.-J.) Observation sur l'emploi de l'extrait de la racine de fougère mâle (en allemand). (*Journ. der prakt. heilkunde.* Janvier 1828, p. 43). — Buchner (A.). Histoire médicale et chimique de la fougère mâle (*Repertorium fur die pharmacie*, XXVII, 337; 1828).

P. pseudo-trifoliatum, Bory. Suivant Bosc, cette fougère remplace, à Bourbon, le capillaire; elle a, étant infusée à froid, une odeur agréable, balsamique, ainsi que nous l'avons vérifié.

P. repandum, Lour. On voit figuré sur les papiers de Chine, cette espèce, qui est employée dans ce pays à tuer les vers, à délayer le sang, à modérer les hémorrhagies, à déterger les ulcères malins, à consolider les fractures, à soulager l'odontalgie (Loureiro, *Flora cochin.*, 827). Le *P. simile* du même auteur est confondu avec celui-ci, à la Chine, et a les mêmes vertus (*ibid.*).

P. suspensum, L. On le regarde comme utile et désobstruant, dans les maladies du foie, aux Antilles, à la dose de 2 gros jusqu'à une once en décoction; les nègres en usent en poudre dans la gonorrhée, etc. (*Flore méd. des Antilles*, II, 326).

P. taxifolium, L. Rhéede (*Hort. mal.*, XII, 25) avance que les feuilles de cette fougère, réduites en poudre, sont très-emménagogues et peuvent même produire l'avortement.

P. varium, L. On mange à la Chine et à la Cochinchine, où croît cette espèce, ses pousses tendres et non développées (Loureiro, *Flore cochin.*, 829).

P. virginianum, L. On le donne en Pensylvanie, où il se nomme *fenouil de rocher*, aux pourceaux malades (*Journ. gén. de méd.*, XXXVI, 111).

P. vulgare, L. Polypode, Polypode de chêne, *Polypodium quercinum*, Off. (*Flore médicale*, V, f. 278). Cette espèce, presque ligneuse, croît très-fréquemment chez nous sur les souches des vieux arbres, sur les vieilles murailles recouvertes d'une couche d'*humus* par suite des débris des plantes qui y ont végété, sur les rochers, etc., de sorte qu'on peut dire qu'elle est presque parasite; elle pousse de son rhizôme, qui est totalement écailleux, des feuilles simples, d'un vert gris, lancéolées, longues de 8 à 10 pouces, fortement pinnatifides, à laciniures alternes, étroites, allongées, denticulées, obtuses, recouvertes en dessous de fructifications arrondies, nues, d'un beau jaune, disposées sur deux lignes: il y a une variété stérile, à laciniures lobées, etc., appelée *P. cambricum*, par Linné.

Cette plante est encore une de celles que les plus anciens médecins grecs ont connue et employée comme purgative de la bile et de la pituite; Dodone l'a vantée contre la goutte vague; d'autres, tels que Poissonnier, Malloin, etc., pour combattre la colique, la

manie ; Scopoli l'a donnée contre la toux. Sa racine, seule partie employée, d'abord douceâtre au goût, ce qui la fait mâcher par les enfans étant fraîche, à l'instar de la réglisse, devient amère et nauséeuse, étant sèche ; elle fournit, par l'eau, presque la moitié de son poids d'un extrait muqueux, qui passe à l'état gélatineux, en prenant de l'amertume si on pousse l'ébullition. L'infusion alcoolique est beaucoup plus douce que l'aqueuse, d'après Murray ; cependant Gmelin n'a pu y constater la présence du sucre. M. Desfosses, pharmacien, de Paris, ayant analysé cette racine, y a trouvé de la sarcocolle ; de la glu, déjà reconnue par M. Planche en 1812, et crue une résine par M. Pfaff ; de l'extractif ; un peu d'huile grasse ; de la mannite, après la fermentation ; de l'extractif, qu'on avait présumé être un principe sucré analogue à celui de la réglisse ; de l'albumine ; de la chaux ; de la magnésie ; de l'oxyde de fer et quelques parcelles de potasse (*Journ. de pharm.*, XIV, 276 et 336 : 1828). On y a observé depuis de la saponine. Autrefois le polypode était associé à toutes les médecines ; on en mettait depuis deux gros jusqu'à une once avec les autres substances purgatives, comme on y a mis ensuite le tamarin et la casse ; on s'est aperçu, avec Monard et Dodone, qu'il purgeait peu ou point, et on l'a abandonné. Il est aujourd'hui à peu près inusité ; il faisait partie de l'*eau générale*, de la *confection hamech*, du *ténitif*, du *diaprun*, de l'*onguent d'arthanita*, d'une *poudre contre la rage*, etc. Venel attribue le discrédit où le polypode est tombé à sa mauvaise qualité ; il dit qu'il faut ne le cueillir qu'en hiver, qu'il doit être récent et grisâtre, tandis que celui qui est noir et desséché ne vaut rien. Il l'estime expectorant et diurétique (*Mat. med.*, I, 82).

Leuvanhoek (A). *Obs. on the seeds-vessels and seeds of polypodium* (*Trans. phil.*, XXIV, n. 297). — Slevogt (J.-A.). *Diss. de polypodio.* Ienæ, 1699, in-4. — Lov (C.-F.). *Diss. inaug. de polypodio.* Præs. G.-W. Wedelius. Ienæ, 1721, in-4. — Desfosses. Essais sur la racine de polypode (*Journ. de pharm.*, XIV, 276).

Polypody. Un des noms anglais de la fougère mâle, *Polypodium Filix-mas*, L. (V, 438).

Polypores. Section du genre *Boletus* (I, 632), érigée en genre par plusieurs mycétologues, qui comprend les espèces à tubes adhérens entr'eux et avec le chapeau. Il y en a qui sont absolument sans pédicules, ou qui en ont un latéral ; ceux-là sont vénéneux ou au moins suspects, à l'exception peut-être de deux espèces qu'on mange dans quelques provinces, savoir : le *Boletus juglandis*, Bull. (I, 634), sous le nom de *miellin*, *langon*, etc. ; et le *B. frondosus*, Schreb. (*ibid.*), qui est alimentaire en Piémont sous celui d'*orcion*, de *barbasin*, etc. C'est aux polypores pédiculés qu'appartient le *Boletus tuberaster*, Jacq. (I, 636), produit par la pierre à champignon, *Pietra fungaria* des Napolitains. C'est dans le même groupe

qu'on trouve deux bolets à très-petits pores, peu connus des botanistes, quoique figurés dans Micheli, et alimentaires en Italie, l'un sous le nom de *scopetino* (planch. 70, t. 3 de cet auteur), l'autre sous celui de *Fongo corvo* ou *carbonario* (planch. 70, t. 2). Les autres espèces sont dangereuses ou pas assez communes pour qu'on puisse risquer de s'en nourrir (De Candolle, *Essai*, etc., 330).

Polyrrhizon. Un des noms anciens de l'*Hellébore noir* (III, 467).

Polyrrhizos. Un des noms grecs de l'*Aristolochia Pistolochia*, L. (I, 415).

Polyscias umbellata, Forster. Ce végétal, de Java, de la famille des Araliacées, est employé dans cette île comme diurétique, d'après le catalogue de Horsfield.

Polystichum. Voy. *Polypodium*.

Polythric, Polytric, Polytrich. *Polytrichum commune*, L.

— des boutiques. *Asplenium Trichomanes*, L. (I, 474).

Polytricha. Nom de l'*Asparagus acutifolius*, L. (I, 471), dans l'île de Crète.

Polytrichum commune, L., Polytric (*Flore médicale*, V, *f.* 279). Cette mousse, l'une des plus grandes de celles qui existent, et qui dépasse les autres, d'où lui vient le nom de *Perce-mousse*, qu'elle porte aussi, doit celui qu'elle a en latin aux villosités ou poils de la coëffe de ses urnes, de πολυ beaucoup, et θριξ cheveux. Elle croît partout, dans les bois couverts, ceux où la terre est profonde, un peu fraîche, aérée. Elle se fait remarquer par ses tiges simples, longues de 4 à 12 pouces, écailleuses à la base; par des feuilles très-aiguës, linéaires, lancéolées, finement denticulées; par ses urnes, qui sont quadrangulaires, penchées, portées chacune sur un long pédoncule terminal, renflé au sommet. Cette plante, inodore et d'une saveur légèrement astringente, a été indiquée comme résolutive, désobstruante, diurétique, lithontriptique, sudorifique, emménagogue, etc. J.-P. Bonnafoux, de Coffoulens (Aude), a surtout vanté cette dernière propriété, et cite 12 cas de réussite; il la donne à la dose d'un gros, en infusion coupée avec du lait. Sa décoction a été indiquée comme propre à faire pousser les cheveux, ce qui tient à son nom et est une sorte de *signature*. D'après Ferrein, un médecin de l'Aigle l'a trouvée très-efficace dans la pleurésie (*Mat. méd.*, II, 67). Toutes ces propriétés paraissent nulles, et cette mousse ainsi que toute sa famille sont aujourd'hui déclarées inertes, et inusitées (De Candolle, *Essai*, etc., 316). On s'en sert à quelques usages économiques: ainsi on en prépare des coussins, des paillasses qui sont à l'abri des insectes et qui ne se mouillent pas; les ours en garnissent leur tanière, ce qui leur fait un lit fort chaud; aussi en Laponie l'appelle-t-on *Muscus ursinus*, d'après Linné. Le polytric a été consacré aussi à la magie et aux philtres.

Bonnafoux (J.-P.). Mémoire sur les propriétés emménagogue et apéritive du perce-mousse (*Revue médicale*, II, 405; 1831).

POLZIN. Petite ville de Prusse, à 14 lieues s.-e. de Colberg. Il y existe des eaux minérales.

Crueger (D.). *De fonte polzinensi miraculoso* (*Miscell. acad. nat. cur.* Dec. II, A. 7, 1688, p. 138). —Thebesius (D.-G.). *Pomeraniæ ulterioris fons medicatus polzinensis* (*Nova acta acad. nat. cur.*, I, 60).

Poma bursdorfiana, *vel* renetia. Noms officinaux de la *Pomme de Reinette*.

POMACÉES. On a donné ce nom à un groupe de la famille des Rosacées (dont quelques botanistes ont même fait une famille), composé d'arbres ou arbustes à ovaire infère, à fruit charnu à pepins, couronné par le calice. Il renferme beaucoup d'arbres à fruits d'un grand usage, comme pomme, poire, coing, sorbe, alise, etc.

Pomaceum. Nom latin du cidre. Voy. *Malus*.

Pomapran. Un des noms bohêmes du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Pomarancz. Nom polonais de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

POMARET, en Languedoc. Carrère (*Cat.*, etc., 328) y indique une source minérale tiède, qui sort en bouillonnant d'un rocher. Montet (*Assemblée publ. de la Soc. roy. des sc. de Montp.*, du 8 mai 1749: voy. la 3e pièce de ce recueil) y a trouvé du sulfate de soude, une matière grasse et sulfureuse, et du fer; il en dit les eaux rafraîchissantes, purgatives, bonnes contre les maladies de la peau, les obstructions légères, la gravelle, etc.

Pomata. Nom latin des *Pommades*.

Pomatomus telescopus, Risso. Poisson acanthoptérygien, des mers de Nice où il est excessivement rare. Sa chair est ferme, tendre et d'une saveur délicieuse. Le *Gasterosteus Saltatrix*, L., poisson long de 6 pouces, d'une saveur agréable, observé par Bosc, à la Caroline, où il fréquente l'embouchure des rivières, et où on le nomme *Skib-Jack*, est aujourd'hui rapporté au même genre (*P. Skib*, Lacép.).

POMBAL D'ANICAES. Eau sulfureuse thermale (28° R.) de Portugal, dans le Tra-los-Montes (Alibert, *Précis*, etc., 594).

Pombie. Nom d'une boisson alcoolique, préparée en Afrique avec le millet, ou suivant Paterson (*Voyage*, etc., 148), avec le maïs.

Pome-granate-tree. Nom anglais du grenadier, *Punica Granatum*, L.

POMÉRANIE. Province de Prusse dont les eaux minérales sont toutes froides, et en général peu riches en principes minéralisateurs.

Pomerans, Pomerants, Pomeranze. Noms suédois, danois et allemand de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

POMMADES, *Pomata*. Préparations pharmaceutiques où entraient autrefois les sucs de quelques fruits, ce qui leur a fait donner ce nom; elles ont pour excipient un corps gras dans lequel sont infusés ou mélangés des oxydes métalliques, des acides, des sels, des sucs végétaux, des extraits, des huiles essentielles, des principes colorans, etc. Ce sont de véritables onguens, et le nouveau Codex les appelle des graisses mixtionnées. On a surtout réservé ce nom aux onguens sim-

ples qui servent à la toilette, comme les pommades employées pour aromatiser les cheveux, pour adoucir la peau, appliquer sur les petites plaies des lèvres, les gerçures du nez, les boutons du visage, etc. Ce sont des composés adoucissans, aromatiques, odoriférans, des espèces de parfums, etc.; telles sont la *pommade en crême*, la *pommade de concombre*, celle de *jasmin*, celle *à la rose*, etc.; aussi sont-elles plutôt du ressort du parfumeur que du pharmacien. On donnait aussi ce nom à plusieurs onguens véritables, tels que la *pommade épispastique*, la *pommade citrine*, etc.; mais aujourd'hui on ne les désigne plus que par le nom d'onguent. Voyez l'article POMMADES du *Dictionnaire des drogues* (IV, 250).

POMME, *Malum*. On donne ce nom à des fruits charnus infères, à pepins, et par extension à toute espèce de fruit charnu, ou même de racine nutritive, etc., qui a quelque ressemblance de forme avec la vraie pomme des botanistes.

POMME D'ACAJOU. *Cassuvium pomiferum*, Lam. (II, 131).
— D'ADAM. *Citrus Limetta* (II, 308).
— D'AMOUR. Un des noms de la tomate, *Solanum Lycopersicum*, L.
— D'ARMÉNIE. C'est l'*Abricotier* (I, 418).
— D'ASSYRIE. Un des noms du citron, *Citrus medica*, L. (II, 306).
— DE CANELLE. Fruit de l'*Annona triloba*, L. (I, 311).
— DE CHIEN. Fruit de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L. (I, 498).
— A CIDRE. *Malus acerba*, Mérat (IV, 206).
— DE COLOQUINTE. *Cucumis Colocynthis*, L. (II, 486).
— COMMUNE. Fruit du pommier, *Malus communis*, Lam.

POMME DE CORMANTIN. Fruit de la côte ouest d'Afrique, du volume d'une noix, à chair jaune, tirant sur le rouge, sucrée, salutaire aux fiévreux, aux dysentériques, etc. (Walkenaër, *Voyages*, X, 100).

POMME DE CYDON. Fruit du cognassier, *Cydonia vulgaris*, Pers. (II, 558).
— DE CYTHÈRE. Fruit du *Spondias cytherea*, Lam.
— DE LA DOMINIQUE. Fruit du *Passiflora maliformis*, L. (V, 210).
— ÉPINEUSE. *Datura Stramonium*, L. (II, 592).
— DU JARDIN DES HESPÉRIDES. Un des noms de l'*Orange* suivant les poëtes.
— DE LIANE. Fruit du *Passiflora laurifolia*, L. (V, 210).
— DE MANDRAGORE. Fruit de l'*Atropa Mandragora*, L. (I, 498).

POMME MAUDITE. On trouve sur les bords de la mer Morte des arbres qui produisent un fruit gros comme une prune, jaune tirant sur le rouge, d'un goût acide, que les Arabes mangent comme rafraîchissans, etc., sous ce nom, d'après Mac Michaël (*Voyage à Constantinople*, etc.). Voy. *Solanum sodomeum*, L.?

POMME DE MÉDIE. Un des noms du citron, *Citrus medica*, L. (II, 306).
— DE MERVEILLE. *Momordica Balsamina*, L. (IV, 441).
— DE LA NOUVELLE-CYTHÈRE. Fruit du *Spondias cytherea*, Lam (*S. dulcis*, Forst).
— D'OR. Fruit du cognassier; les poëtes donnent ce nom à l'orange. Voy. *Citrus*.
— DE PARADIS. Un des noms de la *Banane*. Voy. *Musa* (IV, 519).

Pomme du Pérou. Nom de la *Tomate*. Voy. *Solanum Lycopersicum*, L.
— de pin. Cône des pins. Voy. *Pinus*.
— poison. Fruit du *Solanum mammosum*, L.
— de raquette. Fruit des *Cactus*.
— de sauge. Gale ou excroissance venant sur les sauges. Voy. *Salvia*.
— de savon. Fruit du *Sapindus Saponaria*, L.
— de Sodome. Galle du *Pistacia Terebinthus*, L. On avait cru qu'elle était le fruit du *Solanum sodomeum*, L. Voy. les art. *Cynips* (II, 562) et *Pistacia*.
— de terre. Tubercules radicaux du *Solanum Tuberosum*, L.
— — d'Amérique. Tubercules d'une espèce de *Cactus* de St-Domingue.
— de voutac. Un des noms de la noix vomique, *Strychnos Nux vomica*, L.
— ou Poire de terrète. Voy. à l'art. *Cynips* (II, 561).
Pommette. Nom du fruit du *Mespilus Azarolus*, L. (IV, 411).
Pommier. *Malus communis*, Lam. (IV, 203).
— de rose. *Eugenia Jambos*, L. Voy. *Myrtus* (IV, 556).
Pomo d'amore. Nom italien de la tomate, *Solanum Lycopersicum*, L.
— spinoso. Un des noms italiens de la stramoine, *Datura Stramonium*, L.
Pomoranc. Nom bohême de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.
Pomornakow. Un des noms polonais de l'arnica, *Arnica montana*, L.
Pompelmouse pour Pampelmouse. *Citrus decumana*, L. (II, 309)
Pompholyx des Grecs. Oxyde blanc de zinc obtenu par sublimation. Voy. *Zinc*.
Pompilus, Pompilius. C'est le nautile, *Nautilus Pompilius*, L.
Pomum. Nom latin de la pomme, fruit du *Malus communis*, Lam.
— Adami. Variété de citron, *Citrus Limetta*, Risso (II, 308).
— citri. Un des noms du citron, *Citrus medica*, L. (II, 306).
— hierosolymitanum. Nom du *Momordica Balsamina*, L. (IV, 441).
Ponaverie. Nom tamoul du *Cassia Sophora*, L. (II, 130).
Ponbroyo. Nom provençal du *Chenopodium Vulvaria*, L. (II, 225).
Ponce (Pierre). Voy. *Pumex*.
Ponceau. Un des noms du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

Ponchiri. Fruit aromatique des bords de l'Amazone, qu'on dit produit par un *Laurus* (*Bull. de pharm.*, VI, 345).

Poncirade. Un des noms de la Mélisse, *Melissa officinalis*, en Provence, où on la nomme aussi *Poncirado*, de son odeur; de poncire, sorte de citron.

Poncire. Variété de citron, d'un gros volume. Voy. *Citrus medica*, L. (II, 306).
Pondaroo. Un des noms du *Cinchona excelsa*, Roxb. Voy. *Quinquina*.
Pondeuse. *Solanum Melongena*, L., de la tournure oviforme de ses fruits.
Ponel. Nom indien du *Noronhia emarginata*, Du-Petit-Th.

Ponga. Nom malabare d'un très-bel arbre, figuré par Rhéede (*Hort. Mal.*, IV, 73, t. 25), dont les feuilles broyées servent à faire des cataplasmes maturatifs; il a été rapproché des Jacquiers (*Artocarpus*).

Pongaï. Nom que porte, à la Nouvelle-Zélande, le *Pteris esculenta*, Forsk.
Pongam. Nom malabare du *Dalbergia arborea*, W. (II, 578).
Pongelion. Nom malabare de l'*Ailanthus glandulosa*, Desf. (I, 511).

Pongilopi. Ce nom italien, qui veut dire *Pique-souris*, est celui du *Ruscus aculeatus*, L., parce qu'on en enveloppe la chair qu'on veut préserver de ces animaux.

Pongolam. Nom malabare d'un végétal échauffant propre à combattre les maladies qui proviennent du froid, les humeurs pituiteuses et les fièvres (Rhéede, *Hort. Malabar.*, VII, *p.* 111, *tab.* 59).

Ponna avarai. Nom indien du *Cassia occidentalis*, L. (II, 130).

Ponnagam. Arbre des Indes dont on prépare, avec les feuilles pilées et du miel, un cataplasme qu'on applique sur la morsure des animaux venimeux ; sa racine pilée est résolutive en topique (Ray, *Hist. plant.*).

Ponnai-cali. Un des noms indiens du *Dolichos pruriens*, L. (II, 667).

Ponnam-tougera. Nom malabare du *Cassia Sophora*, L. (II, 130).

Ponnampou-maravara. Nom tamoul du *Limodorum spathulatum*, W. (IV, 118).

Ponopinito. Nom de l'*Euphorbia anacampseroides*, Lam., à la Havane (III, 178).

PONS. Petite ville de France (Charente-Inférieure) où Carrère (*Cat.*, etc., 518) indique, d'après Duclos, une source froide saline, si peu chargée qu'elle ne paraît guère mériter le nom d'eau minérale.

PONT-AUDEMER. Petite ville de France (départ. de l'Eure), à 10 lieues ouest de Rouen. Le Pecq de la Cloture (*Collect. d'obs.*, etc., Rouen, 1778, in-4°, 2 vol.) y signale (p. 292) des eaux minérales qu'il dit bien faibles et exposées à perdre par intervalles leurs qualités.

PONT-DE-BARET. Village du Dauphiné, à 3 lieues de Crest, près duquel Carrère (*Cat.*, etc., 228), d'après Menuret (*Rec. d'obs. de méd. des hôp. mil.*, II, 121), indique une source acidule froide, analogue à celle de *Montélimart* (voyez ce mot), et encore plus efficace.

PONT-DE-BEAUVOISIN. Bourg aux confins du Dauphiné et de la Savoie, à 7 lieues de Grenoble, près duquel, dans le pré de Saint-Martin, est une source froide que Rivière dit ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, etc., 485).

Pont-de-Camarets (Eau du). Voy. *Camarès* (II, 39).

PONT-CHATEAU. A 10 lieues N.-O. de Nantes, sur la route de Vannes. Carrère (*Cat.*, etc., 479) dit qu'il y existe une source minérale froide.

PONT-GIBAUD. Village de l'Auvergne (Puy-de-Dôme) près duquel sont deux sources minérales froides et gazeuses, situées près des mines de plomb argentifère, et connues sous les noms d'*eau de Javelle* et d'*eau de Châteaufort*. MM. Blondeau et Henry fils, qui ont rappelé sur elles l'attention par l'analyse qu'ils en ont donnée (*Journ. de pharm.*, XVII, 125), disent que ces eaux, dont la 2e est la plus énergique, et dépose un sédiment ochracé, ne sont usitées que des habitans de ces contrées. Elles contiennent : gaz azote, quantité indéterminée ; acide carbonique libre, la 1re 0 gr. 255 (la 2e 0,411) ; bicarbonate de soude, 0,879 (0,571) ; b. c. de chaux, 0,449 (0,733) ; b. c. de magnésie, 0,169 (0,546) ; sulfate de soude, 0,132 (0,204) ; chlorure de sodium, 0,120 (0,158) ; ch. de potassium, des traces ; silice, 0,085 (0,060) ; oxyde de fer, des traces ; matière organique azotée, 0,105 (quantité inappréciable d'une substance grasse) ; eau

pure, 997,806 (997,317). M. Chevallier (*Journ. de chim. méd.*, VIII, 682) dit ces eaux, et en général celles du Puy-de-Dôme et du Cantal, aussi bonnes que celles de Seltz, et s'étonne qu'on n'en n'expédie pas dans les grandes villes avoisinantes. Il mentionne la disparition d'un filet d'eau gazeuse qui existait jadis dans les mines mêmes de Pont-Gibaud.

PONT-A-MOUSSON. Ville de France (départ. de la Meurthe), près de laquelle Carrère (*Cat.*, etc., 345) signale 4 sources minérales froides : l'une qui sort en bouillonnant de la montagne de Mousson ; une autre appelée *Fontaine-Rouge*, près et au dessous du village de Medière ; la 3e à Montrichard ; et la 4e sur la côte de Rupt. Elles paraissent être plus ou moins ferrugineuses, la fontaine rouge surtout, et comme telles ont été recommandées contre les pâles couleurs ; on les a dit aussi apéritives, purgatives, etc., et bonnes contre l'hypochondrie, la jaunisse, etc. N. Drouin rangeait les premières parmi les eaux les plus salutaires de l'Europe.

Drouin (N.). Des eaux min de la montagne de Mousson en Lorraine, avec un Discours, etc. Pont-à Mousson, in 12 — Pacquotte (C.-G.). *Quæstio medica circà aquas mussipontanas.* Resp. F. Granjean et P.-F. Chevalier. Mussiponti, 1718, in-4. (On en trouve la traduction à la fin de l'ouvrage suiv.) — Le même. Diss. sur les eaux min. de Pont-à-Mousson. Nancy, 1719, in-8. — Saint-Mihiel. *An aquæ min. Ponti-Mussanæ morbis chronicis ?* Nancy.....

PONT-NORMAND. Village de France, près de Mortain (départ. de la Manche), où Carrère (*Cat.*, etc., 502) indique une source minérale froide qu'on croit ferrugineuse.

PONT-DE-ROYAN. Bourg de France, à 3 lieues E. de Vienne, en Dauphiné, près duquel est une source minérale froide que Villar dit sulfureuse et purgative (Carrère, *Cat.*, etc., 484).

PONT-DE-VESLE. Petite ville de France (départ. de l'Ain), à 1/4 de lieue de laquelle sont deux sources froides, dont l'une est appelée *Fontaine de St-Jean* ou *Fontaine de Fer*, et l'autre est sans nom et inusitée. Maret y a trouvé du carbonate de fer, du sel marin, de la terre calcaire, de la magnésie et de l'argile ; il la croit utile au début des obstructions, et contre l'hystérie, l'aménorrhée, la leucorrhée, etc.

Maret. Analyse de l'eau de Pont-de-Vesle. Dijon, 1779, in-8.

PONTALESCHE. Nom malabare du *Lawsonia inermis*, L.

PONTE-DE-CAVEZ. Source minérale sulfureuse tiède (19° R.), située à Villa-Real, dans le Tra-los-Montès, en Portugal.

PONTIANE. Un des anciens noms du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L. (IV, 605).

PONTIC RHUBARB. Nom anglais du rhapontic, *Rheum Rhaponticum*, L.

PONTISCHE ALSEM. Nom hollandais de l'absinthe pontique, *Artemisia pontica*, L.

PONTISCHER RHABARBER. Nom allemand du rhapontic, *Rheum Rhaponticum*, L.

— WERMUTH. L'un des noms allemands de l'*Artemisia pontica*, L.

PONTISK MALOERT, PONTISK MALURT. Noms suédois et danois de l'*Artemisia pontica*, L.

PONTIVY. Ville de France (Morbihan), aux environs de laquelle

sont deux sources minérales, l'une supérieure, l'autre inférieure, récemment examinées par MM. A. Chevallier et J.-L. Lassaigne (*Journ. de pharm.*, VII, 418). La 1re, située près de plusieurs mines de fer en exploitation, contient du muriate de soude, quelques traces de muriate de chaux, de l'oxyde de fer et de la silice, en tout 0,120 milligrammes pour 177 grammes d'eau; la 2e n'a donné pour 230 gr. que 0,050 milligr. de résidu, formé d'ailleurs des mêmes élémens, à cela près du muriate de chaux. Le dépôt formé sur les végétaux avoisinans offre du muriate de soude, une matière animale, et aussi du sulfate de fer provenant de la décomposition des pyrites.

Pontly. Un des noms hongrois de la carpe, *Cyprinus Carpio*, L. (II, 570).
Ponvo. Nom brame du *Costus arabicus*, L. (II, 446).
Pooah. Nom du *Cardamome* à Sumatra.
Pool. Nom javan du *Tabernæmontana citrifolia*, Jacq.
Pooliarax. Nom tamoul de l'*Oxalis corniculata*, L. (V, 133).
Pooliarileh kalungon. Nom tamoul du *Cissus acida*, L. (II, 298).
Poollie, Poollium verei. Noms tamouls du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

Poomicha carei kalung. Nom d'une racine qui ressemble à la réglisse, mais moins douce, qu'on prescrit dans l'Inde en tisane comme altérante (Ainslie, *Mat. ind.*, II, p. 330).

Poonaykalie. Nom tamoul du *Dolichos pruriens*, L. (II, 667).
Poongu marum. Nom tamoul du *Dalbergia arborea*, W. (II, 578).

Poonjande puttay. Nom indien de l'écorce brunâtre d'une plante du Malabar, d'une odeur douce, très-estimée comme altérante en décoction (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 333).

Poovandie cottay. Nom tamoul du *Sapindus emarginatus*, Vahl.
Popa. Nom portugais de la huppe, *Upupa Epops*, L.
Popelier, Poplar. Noms hollandais et anglais du peuplier noir, *Populus nigra*, L.
Poplar. Nom du tulipier de Virginie, dans cette partie des États-Unis. Voy. *Liriodendrum Tulipifera*, L. (IV, 163).
Poponax. Synonyme d'opopanax, *Pastinaca Opopanax*, L. (V, 216).
Poponec. Nom espagnol du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L. (III, 380).
Poppel. Nom danois du peuplier noir, *Populus nigra*, L.
Poppy. Nom anglais du pavot noir, *Papaver somniferum*, L. (V, 187).
Populage, Populago. Noms du *Caltha palustris*, L. (II, 30[illegible]).

POPULINE. Nom d'un des principes immédiats de l'écorce du tremble (*Populus tremula*, L.), découvert par M. H. Braconnot, et auquel cette écorce peut devoir, ainsi qu'à la salicine qu'elle contient aussi, l'action fébrifuge qu'on lui attribue. La populine est en masse très-légère, d'un blanc éblouissant, d'une saveur sucrée, analogue à celle de la réglisse. Elle est peu soluble dans l'eau, même bouillante, plus soluble dans l'alcool, se fond au feu, brûle ensuite en répandant une odeur aromatique (*Ann. de chim. et de phys.*, XLIV, 311).

POPULUS. Genre de plantes de la famille des Amentacées, section des Salicinées, de la Dioecie Octandrie, dont le nom indique la

multiplicité extrême des individus de quelques-unes de ses espèces, cultivées de toutes parts sur les places, les chemins, etc. Ce sont de grands arbres dioiques qui viennent dans les lieux aquatiques où ils croissent rapidement; les écorces de quelques-uns contiennent un fébrifuge connu sous le nom de *populine;* Gmelin prétend qu'en Sibérie on fait des bouchons avec le parenchyme de celle du *P. nigra,* L.; leur bois est blanc, tendre, facile par conséquent à travailler, et on en fait un grand usage en menuiserie, etc., sous le nom de bois blanc et parfois de sapin; leurs bourgeons à feuilles sont enduits d'une matière résineuse, visqueuse, balsamique; leurs feuilles, en général triangulaires, simples, sont portées sur un pétiole glanduleux, applati, ce qui les fait remuer au moindre vent (d'où Bullet veut que ce genre tire son nom). Leurs fleurs mâles sont en chatons, et les femelles présentent des capsules biloculaires dont les semences sont entourées d'une sorte de bourre ou coton qu'on peut filer et tricoter, dont on peut faire du papier, etc. La plupart sont d'Europe; plusieurs grandes espèces habitent l'Amérique septentrionale. On les cultive comme arbres d'ornement, et pour leur bois qui est productif, à cause de la promptitude avec laquelle ils végètent, etc.

P. alba, L.; Peuplier blanc, Ypreau. On le trouve dans les bois, où on le reconnaît à ses feuilles toutes blanches en dessous; les anciens le consacraient à Hercule (*Populus Alcidæ gratissima*, Virgil.), et les athlètes s'en couronnaient. Son bois, coupé en lanières minces, sert à tresser des nattes, faire des chapeaux, etc. M. Du Petit-Thouars a lu à l'Institut, le 8 août 1825, une note où il prétend que les scions de ce peuplier éprouvent parfois une dilatation notable (*Ann. de chim. et de phys.*, XXX, 189). On connaît une variété de cet arbre sous le nom de Grisaille, *P. incanescens*, Willd. Ce sont les graines de cette espèce dont Pallas vante le coton comme propre à être travaillé, etc. M. Cottereau, agrégé à la Faculté de médecine de Paris, vient de présenter un mémoire à l'académie des sciences (5 nov. 1832), où il assure que les feuilles et l'écorce du *P. alba* sont fébrifuges à un degré très-remarquable.

P. balsamifera, L.; Baumier, Peuplier-baumier. Originaire de l'Amérique s ptentrionale et de la Sibérie, il est parfois cultivé dans les jardins d'amateurs, depuis 1731; il ne s'élève guère chez nous qu'à la hauteur d'un arbrisseau. Le suc résineux de ses bourgeons est si abondant qu'on peut le recueillir, ce qu'on fait avec soin; Pallas compare cette espèce de baume à celui de la Mecque; les Russes des bords de l'Irkutz font infuser ces bourgeons dans de l'alcool qu'ils distillent, et dont ils obtiennent une liqueur qui leur paraît agréable au goût; ils l'estiment diurétique, et l'emploient dans le scorbut, la

dysurie qui résulte des rétrécissemens vénériens de l'urèthre, etc. (Gmelin, *Flora Sibirica*, I, 153). Dans l'Union on attribue au baume des propriétés antigoutteuses et rhumatismales. On l'avait confondu avec le *tacamahaca*, qui est un produit résineux du *Fagara octandra*, L.; voyez *Tacamahaca*.

P. fastigiata, Poiret, Peuplier d'Italie. Ce grand et bel arbre, à rameaux redressés, doit son nom au pays d'où il est parvenu en France, par les soins de Regemorter qui le planta le long du canal de Briarre, près de Montargis, il y a environ deux cents ans; il paraît qu'il n'apporta des boutures que de l'individu mâle, car nous ne possédons chez nous que lui. On serait tenté de croire que les Grecs ne possédaient également de cet arbre, qui a passé de l'Orient chez eux (car on le nomme aussi peuplier de Constantinople, ou peuplier turc), que l'individu mâle, puisque Théophraste assure que les peupliers ne portent pas de fruits (ce qui faisait croire qu'ils rendaient stériles, et même qu'ils faisaient avorter, d'après Pline, ce qui est contradictoire); de sorte qu'il n'y aurait également en Italie que ce sexe. Du reste, ce peuplier est aujourd'hui répandu sur tout le sol de la France et cultivé avec profusion; il fait un effet très-pittoresque dans les parcs, le long des chemins, etc. Son tronc, qui est très-élevé et bien droit, fournit de longues planches, etc.; le bois en est d'un blanc agréable et très-léger, de sorte qu'on en fait une multitude de petits ouvrages, comme boîtes à thé, petits coffres, écrans, etc.; on peint dessus des fleurs, des oiseaux, etc.

P. græca, H. Kew., Peuplier d'Athènes. Son écorce contient de la *populine*, d'après M. Braconnot.

P. nigra, L.; Peuplier, Peuplier noir, Peuplier franc. Il est indigène de la France et d'une grande partie de l'Europe, où il croît dans les bois, le long des ruisseaux, etc., et où on le propage à cause de la bonté de son bois, plus recherché que celui du peuplier d'Italie, parce qu'il est moins mou et plus résistant; les anciens en faisaient des boucliers; chez nous on en fabrique des objets de ménage, de menuiserie, etc. C'était l'*Ægiros* de Théophraste.

On recueille au printemps les bourgeons de ce peuplier, qui sont alors dans un état résineux très-marqué, et on les conserve dans la graisse jusqu'à ce que les autres végétaux, propres à la confection de l'onguent *populeum*, soient en état de floraison. Ces bourgeons sont presque analogues à ceux du baumier, et sentent un peu le baume de Tolu; ils ont sans doute les mêmes propriétés; leur teinture alcoolique a été indiquée dans la phthisie, en friction contre les rhumatismes; on en préparait une huile par infusion appelée *oleum ægirinum*; les abeilles en font, dit-on, la base de leur *propolis* (voy. ce mot).

On doit à M. Pellerin, pharmacien à Paris, une analyse des bourgeons du peuplier. Il y a trouvé : une huile essentielle odorante ; une matière résineuse ; de l'eau de végétation ; un extrait gommeux ; de l'acide gallique ; de l'acide malique ; une matière grasse particulière ; de l'albumine ; des sels, entr'autres du phosphate de chaux, etc. (*Journ. de pharm.*, VIII, 425). Le coton de ses fruits peut aussi se filer, et faire de la toile, du papier, etc. (Pallas, *Voyage*, II, 88); et comme la quantité de ces arbres est considérable, on pourrait peut-être en tirer parti sous ce rapport. C'est un genre d'industrie à essayer, et qui exigerait qu'on plantât surtout des individus femelles.

On trouve parfois sur les branches mortes de ce peuplier, ainsi que sur celles du peuplier d'Italie et du hêtre, une substance qu'on a rangée parmi les Cryptogames sous le nom de *Nemaspora*, dont on a distingué plusieurs variétés ; c'est une matière jaunâtre, demi-transparente, qui sort de l'écorce comme par une filière en morceaux applatis, comme la gomme-adraganthe, et que la pluie fait fondre, ce qui indique une nature gommeuse. Ce sont, pour les botanistes, des espèces d'hypoxylons admises depuis une trentaine d'années ; M. Bidault de Villiers a cru reconnaître dans leur composition une sorte de gluten, et y a constaté beaucoup de carbonate d'ammoniaque : ce qui les rapproche des matières animales (*Journ. de pharm.*, II, 334). M. Cartier, qui en a donné une analyse plus complète, les a trouvés formés : d'eau ; de gomme ; d'ammoniaque ; d'une matière animale analogue à l'osmazôme ; d'huile ; d'une matière pulvérulente ligneuse, ressemblant à l'amidon ; et de quelques sels (*Journ. de pharm.*, VIII, 405). M. Tessier avait déjà signalé les némaspores dans les *Mémoires de l'académie des sciences* (année 1784, p. 293).

P. Tacamahaca, Mill. Cet arbre est le même que le *P. balsamifera*, d'après Linné ; Miller l'en croit différent. Suivant ce dernier, ce serait lui qui donnerait la substance balsamique confondue par quelques auteurs avec le *Tacamahaca*.

P. tremula, L., Tremble. Cet arbre indigène doit son nom à ce que ses pétioles, longs, assez fermes, mais très-aplatis, tremblent au moindre zéphir ; ce qui fait que les feuilles remuent presque continuellement, phénomène semblable, mais encore plus remarquable que dans les autres peupliers. L'écorce de cette espèce est amère ; et Pallas dit qu'en Sibérie on emploie ses cendres, qui sont très-alcalines, mêlées à l'eau, dont on boit soir et matin dans la syphilis, les affections scorbutiques, etc. M. Braconnot, sachant que dans quelques localités l'écorce du tremble est usitée contre les fièvres intermittentes, l'a soumise à l'analyse, et en a extrait de la salicine, de la corticine, de la populine, de l'acide benzoïque, une matière gommeuse, de l'acide pectique,

des tartrates et du ligneux. Voyez *Populine*. Il s'est assuré que les *P. fastigiata*, Poir., et *P. nigra* n'en contiennent pas (*Ann. de chim. et de phys.*, XLIV, 306).

P. tremuloides, Mich. Arbre des États-Unis dont l'écorce est employée, dans ce pays, comme fébrifuge, stomachique et tonique; elle doit contenir de la populine d'après M. Braconnot.

On cultive quelquefois dans les jardins et même les lieux publics les *P. angulata*, Mich.; *P. canadensis*, Mich.; *P. grandidentata*, Mich.; *P. virginiana*, Desf., etc., de l'Amérique septentrionale.

Tessier (H.-A.). Observations sur une substance remarquée au pied des jeunes peupliers d'Italie (*Mém. de l'acad. des sciences*, 1784, p 293). — Cartier fils. Examen d'une matière particulière, provenant du peuplier noir (*Journ. de pharm.*, VIII, 405). — Pelleriu (F.-A.). Analyse des bourgeons du peuplier noir, etc, (*Journ. de pharm.*, VIII. 425). — Braconnot (H.). Examen chimique de l'écorce du tremble (*Annal. de chimie et de physique*, XLIV, 306).

Popuschnik. Nom russe du grand plantain, *Plantago major*, L.

Poque. Nom du bétel, *Piper Betle*, L., à la Nouvelle-Irlande.

Poquel. Un des noms du *Santolina tinctoria*, Mol., au Chili (*Chili*, 113).

Por-mari. Nom languedocien du cochon d'Inde, *Cavia Cobaya*, L.

Porasum verei. Nom tamoul du *Butea frondosa*, Kœnig. (I, 692).

Porc. Voy. *Sus Scrofa*, L.

— épic. Nom vulgaire de l'*Hystrix cristata*, L.

— de rivière. C'est le cabiai, *Cavia Capybara*, L.

— sauvage. C'est le sanglier. Voy. *Sus*.

Porcelaine. Espèce de coquillage. Voy. *Concha venerea* (II, 379).

Porcelet. Un des noms vulgaires de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L. (III, 568).

— de Saint-Antoine. Un des anciens noms des cloportes. Voy. *Oniscus*.

Porcelin. Herbe très-rafraîchissante, provenant de l'Ascension et acclimatée au Cap, qui est peut-être un pourpier, d'après Kolbe.

Porcelin, Porcellane, Porchailles. Noms français du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

Porcellana. Nom italien du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

Porcelletto. Un des noms italiens des cloportes, Voy. *Oniscus*.

Porcellino d'India. Nom italien du cochon d'Inde, *Cavia Cobaya*, L.

Porcellion. C'est le cloporte ordinaire, *Oniscus Asellus*, L., devenu le type du nouveau genre *Porcellio* (voy. V, 39).

Porcellus indicus. Nom latin du cochon d'Inde, *Cavia Cobaya*, L. (II, 163).

— spinosus. Ancien nom latin du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.

— sylvestris. C'est le sanglier. Voy. *Sus*.

Porcetana ou Porcetina (Acqua). Voy. *Borcet* (I, 642).

Porchin. Un des noms du bolet comestible, *Boletus edulis*, Bull. (I, 633).

Porcino, Porcinella. Noms italiens de plusieurs *Boletus* comestibles; leur nom vient de ce que les porcs s'en nourrissent aussi.

Porcupine. Nom anglais des porcs-épics. Voy. *Hystrix*.

Porcus, off. C'est le porc. Voy. *Sus Scrofa*, L.

— marinus. Nom du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L.

— spicatus. C'est le porc-épic, *Hystrix cristata*, L.

Poresma. Nom chez les Tartares *Kirguis* d'un lichen, qu'ils emploient à la guérison des plaies récentes, mâché et appliqué sur les solutions de continuité. Il paraît être le *Lichen physodes*, L.

Poretta ou Porecta (Bains de la). Voy. *Porretta*.

Porion, Porillon. Noms du *Narcissus pseudo-Narcissus*, L. (IV, 570).

PORLA (Eaux min. de), en Suède. M. Berzelius a trouvé par pinte de ces eaux, qui sont froides : gaz hépatique, quelques traces ; sulfate de potasse, 0,125 de grain ; muriate de potasse, 0,500 ; carbonate de potasse, 0,625 ; c. de chaux, 2,000 ; silice, 2,625 ; oxyde de fer, 1,500 ; matière extractive, 3,000 (*Ann. de chimie*, LXIV, 287).

Porliera hygrometrica, Ruiz et Pavon. Plante appelée *Turucasa* au Pérou, dont le genre appartient à la famille des Rutacées ; ses feuilles s'ouvrent et se ferment suivant l'état de l'atmosphère ; son bois passe pour sudorifique (*Flora per.*, 94).

PORNIC. Hameau de France, à 12 lieues s. de Nantes et une lieue de la Plaine, près duquel est une source minérale froide, un peu ferrugineuse, comme toutes celles de ce département (Loire-Inférieure), connue sous le nom d'*eaux de Mulmy en Gourmalon*. Elle sort des fentes d'un rocher, et est située dans une grotte que submergent souvent les hautes marées ; ce qui gêne beaucoup les visiteurs des environs, qui la boivent contre l'anorexie, les maux d'estomac, les fièvres intermittentes prolongées, à la dose d'une pinte par jour. M. Hectot, pharmacien à Nantes, a obtenu de 32 livres de cette eau, puisée en août 1809 : gaz acide carbonique, quantité inappréciable ; muriate de soude, 54 grains ; m. de magnésie, 4 ; carbonate de magnésie, 18 ; c. de fer, 4 ; c. de chaux, 2 ; sulfate de chaux, 2 matière extractive, 4 ; silice, 8 : total, 96 grains.

Hectot. Hist. et anal. de l'eau min. de Pornic (*Bull. de pharm.*, 1813). Il est aussi question de ces eaux à la fin d'une lettre sur les eaux minér. de la Plaine (*Nature considérée*, 1772 ; II, 99).

Porono jiwa. Nom java d'une plante regardée dans cette île comme l'antidote des poisons avalés, dans laquelle les naturels placent le plus de confiance. Elle a du rapport avec les *Geoffræa* (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 337).

Porosenok. Nom russe du cochon d'Inde, *Cavia Cobaya*, L.

Porosja. Nom des cochons en langue russe. Voy. *Sus*.

POROTIQUES. Médicamens supposés propres à produire le cal, ou du moins à en favoriser la formation : le repos et les antiphlogistiques sont en général les meilleurs porotiques.

Porpeisse, Porpess, Porpoisse, Porpus. Noms anglais du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L.

Porphyre, *Porphyrites*. Pierre très-dure du genre des roches, employée à faire des vases, des mortiers, et surtout des molettes et des tables, nommées elles-mêmes porphyres, usitées en pharmacie pour réduire en poudre impalpable certains médicamens. Lémery (*Dict.*, etc., 709) dit qu'appliquée sur le périnée cette pierre apaise les ardeurs vénériennes, et que réduite en poudre elle entre comme dessiccatif dans des onguens et des emplâtres.

Porphyrion, C'est la poule sultane, *Fulica Porphyrio*, L. Voy. au Suppl.

Porraès. Voy. *Caldas de Favaiòs* (II, 29).

Porré. Nom languedocien du poireau, *Allium Porrum*, L. (I, 183).

Porrectana (Acqua). Voy. *Porretta*.

Porreloeg. Nom danois du poireau, *Allium Porrum*, L.

PORRETTA sur le Rhin en Italie. Les bains thermaux de la Porretta, situés au pied d'une montagne près de Bosco longo, et au midi du petit lac de Saffajolo, sont très-estimés pour leur qualité savonneuse, regardée par Castiglioni comme due à de l'albumine. Il s'en élève, ainsi que des lieux avoisinans, une vapeur que l'approche d'une lumière peut enflammer, comme nous l'avons dit de l'*Acqua Buja* de Pietramala (I, 65).

Zecchi (J.). *De aquarum* Porrectanarum *usu atque præstantiâ tractatus*. Bologne, 1576, in-4. — Bassi (F.). *Delle terme* Porretane. Rome, 1768, in-4. — Zecchini (P.) *Scelta d'istorie mediche spettante alle terme* Porretane. Bologne, 1770 et 1771. — Laurentius (M.-A.). *De aquis Porectanis* (*Comment. Bononienses*, I, C. p. 113). — Bassi (F.). *De Porectanaram aquarum accensibili vapore* (*Ibid.*, VI, C. p. 41. O. p. 295). — Le même. *De thermarum Porectanarum aquarum salibus* (*Ibid.*, VI, C. 37. O. p. 308). — Castiglioni (G.). *Delle acque minerali saponacee, e particolarmente di quelle della Porretta* (*Mem. della soc. medica di Bologna*, I, 49; 1807).

Porreyloox. Nom hollandais du poireau, *Allium Porrum*, L.

Porro. Nom italien du poireau, *Allium Porrum*, L.

Porro. Nom que porte au Chili le *Durvillea utilis*, Bory (II, 694).

Pors. Nom danois et suédois du galé, *Myrica Gale*, L.

Porselein. Nom hollandais du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

Portalaykaitagerei. Nom tamoul du *Verbesina calendulacea*, L.

PORTALEGRE, en Portugal, dans l'Alentéjo. On y indique une source minérale froide, sulfureuse et gazeuse (Alibert, *Précis*, etc., 595).

Porte chapeau. *Rhamnus Paliurus*, L.

— corne. C'est le *Rhinocéros*. Voy. ce mot.

— mître d'or. Un des noms du chardonneret, *Fringilla Carduelis*, L.

— musc. Nom vulgaire du *Moschus moschiferus*, L. (voy. IV, 481).

— noix. *Caryocar nuciferum*, L. (II, 118).

— rosée. Un des noms de l'*Achemilla vulgaris*, L., en Suisse.

— suif. *Myristica sebifera*, Sw. Voy. *Virola*.

Porter. Nom d'une bière anglaise qui est très-spiritueuse, et très-prisée par cette nation. On en envoie à Paris, et nous avouons que nous lui préférons la nôtre bien faite.

Portigali-névuli. Un des noms brames de l'*Euphorbia Tirucalli*, L. (III, 186).

Portlandia hexandra, Jacq. (*Buena Hexandra*, Polh.; *Coutarea spinosa*, Aubl.). L'écorce de ce végétal du Brésil, connue en Portugal sous le nom de *quina de Rio de Janeiro*, a été essayée par Gomès qui l'a trouvée fébrifuge, mais échauffante et désagréable à prendre (*Lettre manuscrite*); c'est un arbre de la famille des Rubiacées, de la Pentandrie Monogynie. Quelques personnes pensent que cette écorce est la même que le *kina nova* (III, 714). Il ne faut pas la confondre avec celle de l'*Exostemma Souzanum*, Martius, qu'on appelle au Brésil *quina de piauhy*. Velloso nomme *quina de Pernambuc*, celle que fournit le *Portlandia hexandra*, Jacq., et sui-

vant le même le *quina de piauhy* viendrait d'un *Solanum* distinct du *S. pseudo-quina*, St-Hil. (*Journ. de chimie méd.*, VI, 206).

PORTUGAL. Ce royaume offre un grand nombre d'eaux minérales, chaudes surtout, peu connues à l'étranger ; Vasconcellos en porte le nombre à plus de deux cents. Cinquante-six sont passées en revue dans un ouvrage de F. Tavarès, qui date de 1810, et dont M. Alibert (*Précis hist. sur les eaux minérales*, etc., p. 590) présente un résumé, joint à la classification de ces eaux par provinces. Les plus estimées sont celles de *Caldellas de Renduse*, de *Gerez*, d'*Alcafache*, de *Santa-Gemil* ou *Lagiosa*, de *Caldas da Rainhas* et de *Monchique*; les plus chaudes celles de *Gerez*, *Guimarens*, *Chavès*, *Aregos*, *San-Pedro Dosul*. La plupart sont sulfureuses, mais il en est beaucoup de martiales omises par Tavarès, notamment dans la Beira (celles du *Val da mò* près d'Anadia, et de *Falla*), dans l'Estramadure (celles de *Bellas*, *Punhete*, *Tancos*, *Cabeca de Montacique*, et *Collares*), dans le Tra-los-Montès (celle de *Torre de Moncoroo*), enfin dans le Minho (celles d'*Amarante*, de *Guimaraens*, etc., qui sont en général faibles). Voy. ces mots.

PORTULACA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, les Portulacées ; il renferme des espèces au nombre de 12 ou 15 ; ce sont des herbes le plus souvent couchées, annuelles, à feuilles grasses, entières, etc., qui croissent dans les contrées chaudes du globe.

P. meridiana, L.F. Espèce de l'Inde où on la nomme *boin goli* (*Hort. malab.*, X, 61, t. 31). Sa décoction dans le lait est usitée à l'Ile-de-France, chez les nègres, contre les tumeurs ou ulcères malins des pieds, appelés *crabe* aux Antilles et *todda vela* dans l'Inde.

P. oleracea, L. Pourpier. (*Flore médicale*, V, f. 283). Cette espèce croît dans l'Inde et dans presque toutes les régions du globe, particulièrement en Europe où elle s'est naturalisée dans les lieux cultivés, sablonneux, surtout dans les allées des jardins. On en connaît plusieurs variétés, dont une, appelée *pourpier doré*, est préférée étant cultivée, comme aliment. C'est une plante inodore, très-charnue, tendre, grasse, presque insipide, mais qui prend facilement le goût des viandes et des assaisonnemens qu'on lui associe, de manière à former un manger très-agréable et beaucoup trop négligé, à Paris du moins, où on en trouve peu sur les marchés, et pendant un mois ou six semaines de l'été seulement. On le mange encore en salade, confit au vinaigre, cuit dans la soupe, etc. C'est un végétal rafraîchissant, tempérant, antiscorbutique, diurétique, etc., bon dans les grandes chaleurs. Son eau distillée est encore employée quelquefois en potion. Les semences du pourpier sont regar-

dées comme vermifuges, on ne sait trop d'après quel motif, car elles ne sont ni amères, ni acides, ni mucilagineuses, etc. Elles entrent dans le remède de Renaud contre le ver solitaire, et en Perse on fait avec ces graines, qui font partie des 4 semences froides mineures, des dragées qu'on regarde comme rafraîchissantes et vermifuges. Un médecin de Naples nommé Lycus, cité par Aldovrande (*De insect.*, lib. IV, c. IV, p. 485), a vanté le pourpier comme l'antidote de l'empoisonnement par les cantharides. Son suc se donne à la dose de deux à quatre onces. Les semences entrent dans l'*électuaire de psyllium*, le *requies Nicolaï*, le *diaprun*, la *confection Hamech*, celle d'*hyacinthe*, la *poudre contre les vers*, etc. En Suède on frotte les verrues avec ses feuilles pour les faire tomber.

P. quadrifida, L. Plante d'Egypte. Ses feuilles pilées sont appliquées sur le front contre la céphalalgie, d'après Forskal; dans l'Inde on en couvre les érysipèles; on les y donne aussi en tisane contre la dysurie suivant Ainslie (*Mat. ind.*, II, 286).

On trouve à St-Domingue, sur les bords de la mer, un pourpier mentionné par Plumier, qui est amer, âcre et estimé vermifuge à la dose de 2 à 4 onces; Poupée Desportes en donnait une demi-poignée pour une pinte d'eau (*Flore méd. des Antilles*, I, 228). Nous avons indiqué à *Da-t'kai* (II, 576) une espèce de pourpier de Cafrerie.

PORTULACÉES. Famille de plantes de la tribu des Dicotylédones Dipérianthées Polypétales, à étamines périgynes; elle renferme des plantes herbacées, insipides, inodores, à feuilles épaisses, dont quelques espèces sont alimentaires, mais peu ou point réellement médicales. Voyez *Portulaca*.

Portulak. Nom allemand, danois et suédois du *Portulaca oleracea*, L.

Porus igneus. Un des noms de la pierre ponce. Voy. *Pumex*.

Porzeczki. Nom polonais du groseiller rouge, *Ribes rubrum*, L.

Posca. Sorte de boisson turque faite avec de la pâte de farine bouillie dans l'eau (Bélon, *Singularités*, 346). Elle était aussi en usage chez les Romains.

Posed. Nom bohême de la bryone, *Bryonia alba*, L. (I, 677).

Posset, *Possetum*. Lait bouilli avec de la bière: sorte de boisson anglaise.

Possira arborescens, Aubl., Bois-dard. Les semences de ce végétal, de la famille des Légumineuses, qui croît à Cayenne, sont d'une grande âcreté, d'après Aublet (*Guiane*, p. 934).

Post. Nom hindou et sanscrit du pavot noir, *Papaver somniferum*, L. (V, 187).

Postakai. Nom tamoul du *Papaver somniferum*, L. (V, 187).

POSTYEN en Hongrie, comitat de Nitra. P. Kitaibel (*Hydrographia Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.) y indique des eaux chaudes hydro-sulfureuses.

POT-WALFISCH. Nom hollandais du cachalot, *Physeter Macrocephalus*, Shaw.

POTALIA. Genre de la famille des Gentianées, dont Martius fait le type d'un nouvel ordre, les *Potaliées*, de la Décandrie Monogynie. Le *P. amara*, Aubl., naturel à la Guiane, est d'une amertume extrême dans toutes ses parties ; ses jeunes tiges distillent une sorte de résine jaune qui répand, exposée au feu, une odeur suave approchant de celle du benjoin. Elles sont employées, ainsi que ses feuilles, dans leur pays natal, contre les maladies vénériennes ; à haute dose, la décoction de cette plante est prescrite comme vomitive et s'emploie dans le cas d'empoisonnement par le manioc non préparé, ou celui d'autres plantes malfaisantes (Aublet, *Guiane*, I, 395). De Candolle remarque que le *P. amara* a l'amertume des gentianes et l'action vomitive des apocynées, et qu'effectivement il est intermédiaire entre ces deux familles (*Essai*, etc., 217). Le *P. resinifera*, Mart., plante de la province de *Rio Negro*, au Brésil, a ses feuilles, qui sont mucilagineuses et astringentes, employées en infusion dans ce pays contre les ophthalmies (*Nova gen. et spec. Bras.*, II, 90).

POTAMOGETON MARINUM, L., Chiendent marin. M. Frydensberg, médecin en Islande, pense que cette herbe maritime, très-abondante sur les côtes, pourrait servir d'aliment à l'homme, dans ce pays où la disette se fait souvent sentir ; en Séelande on en tire de la tourbe ; en Norwège de la soude (*Journ. gén. de la litt. étrangère*, VI, 523). Nos ruisseaux contiennent plusieurs espèces de ce genre de la famille des Nayadées, et Lemery assure qu'un *Potamogeton*, qui paraît être le *P. perfoliatum*, L., est rafraîchissant, astringent, utile dans la dysenterie, en décoction, et contre les dartres en topique (*Dict.*, 621).

POTAMOPHILES. Synonyme de *Nayadées* (IV, 585).

POTASSA. Nom latinisé de la *Potasse* ou *Protoxyde de Potassium hydraté*. Voyez *Potassium* (V, 462) ; et, pour ses composés, tels que *Potassa cum calce*, *caustica*, *impura*, *pura*, *fusa*, etc., voy. les synonymes français correspondans.

POTASSE, *Potassa*. A l'état de pureté, c'est le *Protoxyde hydraté* du métal nommé *Potassium* (voy. ce mot, V, 462) ; mais on appelle communément ainsi des mélanges de potasse avec divers sels, comme dans la plupart des synonymes suivans.

— A L'ALCOOL. *Potasse* pure (V, 462).
— D'AMÉRIQUE. Variété commerciale de la *Potasse* (V, 463).
— ANHYDRE. C'est le *Protoxyde de Potassium* absolument pur (V, 462).
— ARTIFICIELLE ou FACTICE. Mélange de sel et de sous-carbonate de potasse (V, 463).
— CARBONATÉE. Un des noms du *Sous-Carbonate de Potasse* (V, 468).
— CAUSTIQUE. *Potasse* à demi purifiée (V, 464).
— — A LA CHAUX, ou POTASSE rendue caustique par la chaux (V, 464).
— DU COMMERCE. *Potasse* très impure et d'ailleurs très-variable (V, 463).
— DE DANTZICK. Une des variétés commerciales de la *Potasse* (V, 463).
— FONDUE. Pierre à cautère, ou *Potasse caustique* (V, 464).
— HYDRATÉE. Potasse pure, ou *Hydrate de Protoxyde de potassium* (V, 462).
— LIQUIDE. Solution concentrée de *Potasse caustique* (V, 464).
— NITRATÉE. C'est le nitre, ou *Nitrate de Potasse* (V, 476).
— PERLASSE. Une des *Potasses* du commerce (V, 463).

POTASSE PURE, ou PURIFIÉE. Synonyme de *Potasse à l'Alcool.*
— DU RHIN. Voy. *Potasse de Trèves.*
— DE RUSSIE. Une des sortes commerciales de la *Potasse* (V, 463).
— SOLIDE A LA CHAUX. Mélange de potasse caustique avec 1/24e de chaux (V, 464). C'est aussi un des noms de la *Pierre à cautère* proprement dite, ou *Potasse* rendue caustique par la chaux (*ibid.*).
— SULFATÉE. Nom minéralogique du *Sulfate de Potasse* (V, 485).
— DE TOSCANE. Une des sortes inférieures de *Potasse du commerce* (V, 463).
— DE TRÈVES, ou DU RHIN. C'est une des variétés commerciales de la *Potasse* (V, 463).
— VITRIOLÉE. Ancien nom du *Sulfate de Potasse* (V, 485).
— DES VOSGES. Mauvaise sorte commerciale de la *Potasse* (V, 463).

POTASSIUM. Corps simple, métallique, très-léger, mou et ductile comme la cire; d'un blanc d'argent, devenant gris-livide à l'air, qui, suivant qu'il est sec ou humide, le change en *potasse anhydre* ou *hydratée;* très-fusible; volatil; s'enflammant à chaud au contact de l'air ou du gaz oxygène; brûlant avec incandescence dans l'eau qu'il surnage, et dont il opère la décomposition instantanée; ne pouvant être facilement conservé que dans le naphte. Sa double propriété de décomposer l'eau en donnant une vive lumière, et de ne dégager que de la chaleur en se combinant au mercure, le distingue du Sodium (Sérullas, *Journ. de pharm.*, XV, 265). Le potassium n'existe point à l'état de pureté dans la nature, mais il s'y trouve fréquemment à l'état d'oxyde combiné avec d'autres bases, et aussi à l'état de sel. On l'obtient en décomposant la potasse ou protoxyde de potassium, soit par la pile voltaïque, comme l'a fait le premier, en 1807, H. Davy, auteur de sa découverte; soit par le charbon (Curaudeau); soit surtout, à une haute température, par le fer, suivant le procédé de MM. Gay-Lussac et Thénard, perfectionné par Smithson Tenant. Ce métal s'unit à l'oxygène en deux proportions, au soufre, au chlore, à l'iode, au cyanogène, à la plupart des métaux, etc., et, à l'état de protoxyde, à divers oxydes, à presque tous les acides, etc. Plusieurs de ces composés intéressent la thérapeutique et feront l'objet principal de notre article, ce métal, d'ailleurs fort rare, usité seulement dans les laboratoires de chimie, n'ayant lui-même et ne pouvant avoir, vu son extrême combustibilité, aucune application médicinale. Disons cependant que cette même combustibilité l'a fait proposer par Græfe comme cautère actuel; que ce moyen a été essayé par le docteur Herzberg à l'Institut clinique et ophthalmique de Berlin, contre les maladies des articulations, et par M. Duemmler (*Diss. inaug. nonnulla de Kalio imprimis tanquam cauterium actuale adhibendo*) pour arrêter des hémorrhagies dépendantes des piqûres de sangsues. Les précautions qu'exige son application sont de couvrir la partie d'un carton mouillé, percé d'un trou en rapport de grandeur avec l'ulcère qu'on veut obtenir, et entouré de linges humides; on place dans ce trou un petit

morceau de potassium préalablement pétri avec les doigts bien secs, et l'on fait tomber dessus quelques gouttes d'eau qui l'enflamment. La combustion et la douleur ne durent qu'un instant; le pansement est celui des autres cautères.

I. Oxydes. On en admettait naguère 3: un *protoxyde* bleuâtre; un *deutoxyde* blanc; un *tritoxyde* jaune verdâtre; mais le premier n'étant plus considéré que comme un mélange d'oxyde et de métal non oxydé, le deutoxyde est devenu le protoxyde, et le tritoxyde le deutoxyde ou peroxyde.

1. Le *peroxyde* s'obtient en chauffant le protoxyde, et surtout le potassium, au contact de l'oxygène, ou même de l'air, ou, ce qui est plus simple, en décomposant à l'aide de la chaleur le nitrate de potasse. Trois fois plus oxygéné que le protoxyde, il est ramené à ce dernier état lorsqu'on le dissout dans l'eau, et fournit alors beaucoup d'oxygène; ce qui l'a fait proposer par R. Bridges (*Journ. de chim. méd.*, IV, 382) pour la préparation de ce gaz (voy. V, 137): il est du reste sans usage.

2. Le *protoxyde*, formé de 20 parties d'oxygène contre 100 de potassium, est la *potasse anhydre*, alcali inusité dans cet état, mais qui, combiné avec 20 o/o d'eau (Gay-Lussac et Thénard), constitue l'*hydrate de protoxyde de potassium* ou *potasse* proprement dite (*potasse pure*, *potasse à l'alcool* des chimistes), susceptible de s'unir à une plus grande quantité d'eau, et alors de cristalliser et de produire du froid par sa dissolution dans ce même liquide. Elle est blanche, solide, cassante, d'une âcreté et d'une causticité extrêmes, fusible, volatile, très-déliquescente à l'air dont elle attire l'humidité et l'acide carbonique, extrêmement soluble dans l'alcool ainsi que dans l'eau; dernière solution qui n'est pas précipitée par l'acide carbonique et qui, au contraire, précipite presque tous les sels métalliques, notamment en jaune serin l'hydrochlorate de platine, en couleur olive le nitrate d'argent; fait passer le vin rouge au vert très-foncé, ne précipite ni l'albumine, ni la gélatine, ni le lait, ni la bile, etc.: triturée avec les sels ammoniacaux, la potasse en dégage l'ammoniaque. Elle se combine à tous les acides, ainsi qu'aux huiles qu'elle décompose, et forme des sels, la plupart solubles, précipités par la dissolution concentrée du sulfate d'alumine, et très-usités en médecine comme diurétiques ou purgatifs, selon les doses (nous en traiterons en détail); elle vitrifie la silice; donne à froid avec le chlore un *chlorure de potasse* (II, 254) bien distinct du *chlorure de potassium* dont nous parlerons plus loin; avec l'iode un mélange d'*iodure de potassium* soluble et d'*iodate de potasse* qui se dépose (voy. *Iode*, III, 625); elle est décomposée par le charbon et par le fer, comme nous

l'avons déjà dit, et par le chlore à une haute température; fondue avec du soufre, elle forme un *sulfure de potassium* ou *foie de soufre*, très-usité en médecine (voy. à l'art. SOUFRE.)

La potasse existe en état de combinaison dans les 3 règnes; elle abonde surtout dans les végétaux, d'où le nom d'*alcali végétal* qu'elle portait jadis, et particulièrement dans les plantes herbacées où elle est unie à divers acides et où sa présence peut être facilement décelée au moyen de la magnésie sans recourir à l'incinération (Peschier, *Journ. de pharm.*, IV, 566). C'est des vieux arbres, dans les pays de forêts, qu'on extrait en grand celle du commerce, tirée en presque totalité de l'étranger, et dont l'importation, en 1826, nous a coûté plus de 6 millions; mais on pourrait l'extraire abondamment en France, comme on l'a fait à la fin du dernier siècle, des herbes et des sous-arbrisseaux développés dans des terrains dépourvus de sel marin (Voy. dans le *Dictionnaire des Drogues*, IV, 272, la liste des végétaux où elle prédomine). La lessive de leurs cendres, évaporée, donne un *salin* qui en fait communément le dixième, et qui, complètement incinéré, jadis dans des *pots* (d'où le nom de *potasse*), aujourd'hui dans des fours à réverbère, constitue la *potasse du commerce*, mélange de potasse et de sous-carbonate de potasse avec des sulfate et hydrochlorate de la même base, de la silice, de l'alumine, des oxydes de fer et de manganèse, etc., dont on distingue plusieurs *sortes* commerciales à raison surtout de leur richesse plus ou moins grande en potasse et en sous-carbonate de potasse, qu'on estime au moyen de l'alcalimètre de M. Descroizilles. En général, les meilleures sont les plus âcres et celles qui attirent le plus fortement l'humidité; aussi les tonneaux dans lesquels on les conserve doivent-ils être exactement bouchés. Les principales sont: la *potasse d'Amérique*, la plus dure et la seule pour ainsi dire où l'alcali soit en grande partie à l'état libre; elle est à l'intérieur blanchâtre, rougeâtre ou verdâtre; la *potasse perlasse*, qui est très-blanche et vient également d'Amérique; la *potasse de Trèves* ou *du Rhin*, sèche et d'un bleu assez prononcé; la *potasse de Dantzick*, analogue à la perlasse; la *potasse de Toscane*, légèrement bleuâtre et ordinairement falsifiée de sel marin; celle *des Vosges* est la plus pauvre de toutes, d'après les recherches de Vauquelin (*Ann. de chim.*, XL, 273). Quant à la *potasse* dite *factice*, qu'on fabrique à Paris avec de la potasse d'Amérique, de la chaux et du sel marin, elle est rouge et assez caustique, mais très-chargée de ce dernier sel. Celle au contraire qu'on nomme *cendres gravelées* ou *clavelées*, et qui résulte de l'incinération des lies de vin ou des sarmens de vigne, est d'un blanc grisâtre et formée de sous-carbonate de potasse assez pur. Le *sel de tartre purifié*, produit de la calcination du tartre brut ou de la crême

de tartre, lessivé deux fois et cristallisé confusément, est du sous-carbonate de potasse plus pur encore; mais celui qu'on trouve aujourd'hui dans le commerce est en général artificiel et contient beaucoup de sulfate et de muriate de potasse. Le *nitre fixé par les charbons*, ou par le *tartre*, produit de la déflagration du nitrate de potasse avec le charbon ou le tartrate acide de potasse, est, avec le produit de la lixiviation des cendres gravelées (*sel de tartre*), la potasse commerciale la plus riche de toutes, après celle que préparaient les anciens en faisant détonner du nitre avec divers métaux (*nitrum causticum*, *nitrum per metalla fixatum*, *lilium minerale*) : nous en reparlerons, ainsi que de plusieurs des précédentes, au sujet du sous-carbonate de potasse.

Pour extraire la potasse pure, ou hydrate de protoxyde de potassium, de ces diverses potasses, et surtout des premières, on fait communément bouillir pendant quelques minutes, dans 70 parties d'eau, 10 parties de la potasse qu'on veut purifier, et 4 parties de chaux exempte d'alumine et préalablement éteinte; on laisse reposer à l'abri de l'air, on décante et l'on évapore à siccité en séparant les sels les moins solubles à mesure qu'ils se précipitent. On obtient ainsi la *potasse caustique* ou *pierre à cautère* des officines, hydrate de potasse encore impur, mais privé des corps insolubles, et où prédomine déjà beaucoup plus l'alcali décarbonaté : elle est ordinairement en fragmens applatis, secs, solides, d'un blanc grisâtre, presque opaques, offrant (sauf le degré d'activité) tous les caractères de la potasse pure. Quelques pharmaciens la moulent en cylindres comme la pierre infernale, ce qui en rend l'usage très-commode en chirurgie; d'autres lui donnent la forme de gouttes : c'est la seule potasse usitée aujourd'hui par les chirurgiens, parce que, moins caustique que l'hydrate de potasse pur ou potasse à l'alcool, il est plus facile d'en prévoir et borner les effets. Quelques pharmacopées donnent le nom de *potasse caustique liquide* à cette même potasse dissoute dans le double de son poids d'eau, et réservent le nom de *potasse solide à la chaux* ou de *pierre à cautère* à un mélange de potasse purifiée avec 1/24 de chaux, destinée à en limiter l'effet caustique (Henry et Guibourt). M. V. Hennau (*Revue méd.*, 1833, I, 212) indique même comme de beaucoup préférable et usité à Vienne, un mélange pulvérulent de 6 parties de chaux vive et de 5 de potasse caustique; il signale aussi comme ne contenant pas assez de potasse la formule rapportée par M. Jourdan (*Pharm. univ.*, II, 317). Quoi qu'il en soit, la potasse caustique traitée par de l'alcool à 40°, qui ne dissout rien d'étranger à la potasse et qu'après décantation on chasse par l'évaporation, en enlevant la couche charbonneuse qui vers la fin se forme à la surface par suite de la décomposition d'une partie de ce liquide (Berthollet, 1787), fournit la *potasse*

dite *à l'alcool*, ou hydrate de potasse, dont nous avons exposé plus haut (pag. 462) les caractères chimiques.

Les *potasses du commerce* et la *potasse rendue caustique par la chaux* sont employées à la fabrication des savons mous, du verre, de l'alun, du bleu de Prusse, au blanchissage du linge, etc. La *potasse pure* n'est d'usage qu'en chimie : c'est elle, comme plus fixe dans sa composition, que devraient seule administrer les médecins, si d'ailleurs, pour l'usage interne, les sous-carbonate et bicarbonate de potasse ne pouvaient pas toujours la remplacer avec avantage. La *potasse caustique* ou *pierre à cautère*, employée en pharmacie pour la préparation de divers composés, tels que les sels de potasse, les sulfure, iodure, chlorure de potassium, le sous-carbonate de magnésie, etc., où quelquefois on lui substitue certaines potasses du commerce, ou le sous-carbonate de potasse, fait partie de diverses formules décrites dans la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan (II, 317), telles que : la *pâte caustique d'Else*, où elle est associée à la chaux et à l'opium ; la *lessive lithontriptique de Saunders*, où la potasse est rendue caustique par la chaux d'huîtres calcinées ; le *collyre de Gimbernat*, solution d'un à deux grains de potasse par once d'eau, employée contre les taches de la cornée ; la *solution de Cohen*, mélange de 10 à 20 gouttes de potasse liquide avec une livre de décoction de genièvre ; celle *de Saviard*, où la potasse est unie au camphre et au sucre, pour exciter les ulcères indolens, etc. Dissoute dans l'alcool (*tinctura Tartaris*), mais souvent obtenue alors par des procédés non moins compliqués que variés, notamment, comme nous l'avons dit, par la déflagration du nitre avec divers métaux (*nitrum per metalla fixatum*, etc.), elle formait diverses *teintures* regardées jadis comme apéritives, stimulantes, diaphorétiques, excitantes, toniques, sous les noms de *tinctura metallorum* s. *antimonii*, de *lilium Paracelsi* quand elle était colorée par les fleurs du lis bulbifère, etc. ; elle entrait dans la *mixture tonico-nervine* de Stahl, le *savon chimique* que Dippel conseillait à l'extérieur dans la goutte et les engorgemens, etc.

L'*emploi externe* de la potasse comme caustique a en général pour but la scarification, la dissolution des tissus, de la peau surtout, que cet alcali, d'une extrême activité, opère avec une grande promptitude. Ordinairement on en applique sur le point à cautériser, couvert de sparadrap percé d'un trou, un petit morceau qu'on recouvre d'un autre sparadrap ; mais lorsqu'on se sert du mélange pulvérulent de potasse et de chaux indiqué par M. V. Hennau (voy. plus haut), en en fait avec de l'alcool ou de l'eau de Cologne (préférables à l'eau indiquée par M. Jourdan) une pâte, dont on applique une couche

épaisse de 2 lignes, de la grandeur même dont on veut l'escarrhe; en 5, 10 ou 20 minutes, la cautérisation est opérée et exactement circonscrite; on peut alors enlever la pâte et laver la place avec de l'eau vinaigrée : l'escarrhe, dans les deux cas, suit la même marche, et le pansement est le même; mais ce dernier procédé semble préférable par l'action prompte du caustique et la facilité d'en borner les effets. La potasse est usitée pour ouvrir les cautères chez les personnes qui redoutent l'instrument tranchant; les loupes dont on veut enflammer le kyste; les abcès, où du reste, selon M. Plouviez (*Revue méd.*, 1830, IV, 361), les caustiques ne sont jamais nécessaires; pour détruire certaines tumeurs peu volumineuses, des portions de peau, des chairs fongueuses, comme l'a fait M. Levrat-Perrotton pour la guérison des ongles incarnés (*Journ. génér. de méd.*, XCIV, 343; et *Trans. méd.*, XI, 41), excellente méthode, si nous en jugeons par notre propre expérience; pour exciter l'inflammation et déterminer des adhérences, à l'exemple de M. Récamier, afin de prévenir l'épanchement de la bile dans l'abdomen, dans le cas d'abcès de la vésicule, et comme le faisaient les anciens pour la cure radicale des hernies, etc. (voy. *Caustiques*, II, 153). Depuis 1820 le docteur Solera l'emploie sous forme de cylindres, revêtus d'un vernis de gomme laque, dans le traitement des fistules lacrymales, du ptérygion, du trichiasis, des ulcères de mauvaise nature, de la grenouillette, des rétrécissemens du rectum et de l'urèthre, des ulcérations du col utérin, et pour perforer la membrane du tympan; il la regarde comme préférable aux autres caustiques (*Bull. des sc. méd.* de Férus., XX, 336): il est facile en effet d'en limiter l'action, aussi prompte qu'énergique; ces cylindres, même non vernis, nous ont paru très-bons pour appliquer extemporanément la pierre à cautère, et détruire en quelques instans certaines fongosités.

On employe aussi la potasse très-étendue d'eau, à l'extérieur comme *excitant*, et à l'intérieur comme *fondant*, *lithontriptique*, etc.; mais sous ces deux rapports nous réunirons son histoire thérapeutique et toxique à celle de ses *carbonates*, lesquels, au degré près, offrent presque en tout les mêmes propriétés. D'ailleurs la synonymie de ces divers corps est loin en général d'offrir assez de précision dans les écrits des médecins, trop souvent dépourvus de notions chimiques un peu exactes, pour permettre de rapporter à la potasse plutôt qu'à tel ou tel de ses carbonates, et réciproquement, beaucoup des faits et des assertions qu'ils présentent.

II. *Acétate de potasse* (terre foliée de tartre, *arcanum tartari*, etc.). Ce sel existe dans la sève de la plupart des végétaux (Vauquelin). On l'obtient en saturant le sous-carbonate de potasse retiré du tartre, par un

petit excès de vinaigre distillé, et faisant évaporer à siccité. Lorqu'on emploie la potasse du commerce, il faut le redissoudre dans l'alcool qui n'attaque pas les matières étrangères à l'acétate, et soumettre à une nouvelle évaporation; quelquefois on le purifie encore en le redissolvant dans l'eau et faisant évaporer. Il est sous forme de feuillets blancs, déliquescens (qu'il faut par conséquent conserver à l'abri de l'air), solubles dans leur poids d'eau, difficilement cristallisables, d'une saveur chaude, âcre, désagréable : presque tous les acides le décomposent. Plusieurs pharmacopées indiquent un *acétate de potasse liquide*, dont la préparation varie à l'infini et qu'on donne à la dose de 40 à 80 gouttes (Jourdan, *Pharm. univers.*, II, 343). Regardé jadis comme un bon *diurétique*, un puissant *apéritif*, etc., l'acétate de potasse a été fort employé contre l'*ictère*, la *colique hépatique*, les *calculs biliaires*, l'*hydropisie*, et en général dans les *obstructions*, les suites de *fièvres intermittentes*, surtout *quartes*, soit ajouté à la dose d'un à 3 gros dans des tisanes appropriées, des sucs d'herbes, dont on continue long-temps l'usage; soit, comme purgatif, jusqu'à celle d'une once ou deux. J.-J. Neuhold (*Acta acad. nat. cur.*, III, append. p. 165) l'a vanté comme propre *à modérer les mouvemens de la nature;* Desbois, de Rochefort, le regarde comme le meilleur *fondant;* Bosquillon (*Méd. prat.*, de Cullen, note sur le § 1683) le préférait à la crême de tartre contre l'*hydropisie;* M. Alibert (*Nosologie naturelle*, I, 396) le dit merveilleusement efficace contre l'*hydrothorax :* il a été aussi recommandé comme *anti-laiteux* et *anti-scrofuleux* (*Formulaire* de St-Marie). On l'associe quelquefois à l'alcool, à l'éther, à diverses décoctions toniques, diurétiques ou autres, etc., comme dans la *solution lithontriptique della lena,* l'*essence scillitique de Keup,* la *potion diurétique de Milmann*, etc. (voy. Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 345). D'un autre côté E. Hagendorn (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. II, A. 5, 1686, p. 193) lui attribue des inconvéniens; et J.-G. Hoyer (*Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 5 et 6, p. 326) a écrit contre son abus dans le traitement des *fièvres malignes* et *pestilentielles*. Nous le croyons aujourd'hui trop négligé ou employé à de trop petites doses.

Hoffmann (J.-M.). *De terra foliata botryoide sive botriformi* (*Mis. acad. nat. cur.* Dec. 3. A. 5 et 6. 1697 et 1698, p. 196. — Cadet (L.-C.). *De terra foliata tartari* (*Nova acta acad. nat. cur.* III. 261). — Teichmeyer (G.-F.). *Diss. de arcano tartari vel sale essentiali vini* Ienæ, 1730, in-4. — Juncker (J.). *Diss. de arcano tartari.* Hallæ, 1733, in-4. — Rahn (J.-H.). *Diss. de arcano tartari, sive terra foliatâ tartari.* Leyde, 1733, in-4. — Van Bochaute. Note sur la terre foliée de tartre (*Mém. de Bruxelles*, V, *Hist.*, 41). — Cadet. Procédé économique pour faire de l'acétate de potasse (*Annuaire de la société de méd. du départ. de l'Eure*, 1808, p. 68). — Voyez aussi *Journal de pharm.*, I, 512, 515; II, 572; *Bull. de pharm.*, I, 203; VI, 544, etc.

III. *Antimoniate* et *sous-antimoniate de potasse.* (Voy. I, 342.)

IV. *Arséniate acide de potasse.* (Voy. Arsenic, I, 436.)

V. *Arsénite de potasse.* (Voy. Arsenic, I, 435.)

VI. Carbonates de potasse. On en distingue particulièrement deux,

le *carbonate neutre* et le *sous-carbonate ;* sans compter le *carbonate de potasse et d'ammoniaque*, inscrit dans quelques pharmacopées où on l'indique, à la dose de 2 gros par jour, contre la *dyspepsie*, le *diabètes* et surtout les *calculs urinaires*, mais fort peu usité.

1. Le *carbonate neutre de potasse* ou *bicarbonate de potasse* s'obtient communément en saturant, par un courant de gaz acide carbonique, une solution de sous-carbonate de potasse, séparant les cristaux déjà formés et faisant évaporer la liqueur qui les surnage. Il est en cristaux rhomboïdes, incolores, inaltérables à l'air, sans saveur alcaline marquée : l'usage en est assez récent en médecine, quoi qu'on en ait dit dans le *Dictionnaire des sciences médicales ;* il mérite la préférence sur le sous-carbonate, dont il paraît d'ailleurs posséder les propriétés, parce qu'il est fixe dans sa composition, non déliquescent, sans causticité, et deux fois plus chargé d'acide carbonique : les doses peuvent en être augmentées sans crainte. On l'emploie surtout comme anti-acide, digestif, à l'instar du bicarbonate de soude, à la dose de 12 à 24 grains; et aussi comme diurétique, lithontriptique, c'est-à-dire contre la gravelle qui dépend de la prédominance de l'acide urique dans les urines, affection où le sous-carbonate surtout a paru souvent utile : l'*eau alcaline méphitique* de quelques pharmacopées n'est qu'une dissolution de ce sel.

2. Le *sous-carbonate de potasse*, beaucoup plus usité et longtemps seul connu, s'obtient soit par lixiviation des *cendres gravelées* ou *clavelées* (c'est alors le *sel de tartre* des anciens), soit en projetant, dans une bassine à peine chauffée au rouge, un mélange de deux parties de tartrate acide de potasse et d'une partie de nitrate de potasse, lessivant le produit et faisant évaporer, ce qui donne le *nitre fixé par le tartre :* les proportions indiquées dans notre Codex fournissent un sous-carbonate mêlé de nitrite (*Journ. de pharm.*, V, 58), et le tartre brut, jadis employé, un sous-carbonate mêlé de cyanure, à cause, sans doute, des matières azotées qu'il renferme. Obtenu par déflagration du nitre avec le charbon, le sous-carbonate de potasse portait jadis le nom de *nitre fixé par le charbon* (*nitrum fixum* seu *alcalisatum*), qui, pour être exempt de nitrite de potasse, doit avoir été fortement calciné (Henry). Quant aux *sels lixiviels* de Tachenius (*Hippocrates chymicus*, Lutetiæ Paris., 1669, in-12), produits de l'incinération des plantes, et dont on distinguait un grand nombre d'espèces sous les noms de *sel d'absynthe, sels de chardon bénit*, de *petite centaurée*, de *genêt*, etc., ce n'était qu'une sorte de *salin* plus ou moins analogue à la potasse du commerce. Tombé en déliquium et ainsi débarrassé des sulfate et hydrochlorate de potasse qu'il contient, le sous-carbonate de potasse du commerce, ou *sel de tartre purifié*, donnait l'*huile de tartre par défaillance*, peu différente

du *liquor nitri fixi* et de l'*alcahest* de Van Helmont ou de Glauber; dissous dans l'eau, c'était la *lessive de tartre*. Nous n'en finirions pas s'il nous fallait rapporter et débrouiller la synonymie, souvent obscure ou contradictoire, des diverses formes médicinales du sous-carbonate de potasse. Plus ou moins modifié par son mélange avec diverses substances, ce sel fait en outre partie d'un grand nombre de médicamens officinaux décrits dans la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan (II, 324) : tels sont le *savon végétal* où il est associé à la gomme arabique; la *poudre contre la colique*, de Camérarius, vantée comme anti-acide; une *poudre digestive*, une *solution lithontriptique*, etc.

Ce sel, dont, comme nous l'avons dit, nous ne saurions isoler l'histoire médicinale de celle du bicarbonate de potasse, moins actif cependant, et de la potasse proprement dite, douée au contraire d'une activité beaucoup plus grande, est en général solide, blanc, incristallisable, souvent humide; sa saveur est âcre, urineuse; il est très-soluble dans l'eau et dans l'alcool, variable sous un même poids à raison de sa grande déliquescence. On l'a recommandé en général dans tous les cas où les *alcalis* (voy. I, 146) paraissaient indiqués, mais toujours étendu d'une assez grande quantité d'eau.

A l'extérieur il a été employé, soit comme agent unique, soit pour aider l'action interne des remèdes alcalins ou autres :

1° En *pédiluves* (8 onces), où on le remplace souvent par quelques pelletées de cendres de bois neuf ou de sarment de vigne, etc., comme *révulsif*, notamment dans les cas d'*aménorrhée* où on lui attribue, non sans quelque raison, une activité toute spéciale;

2° En *collyre* (6 à 10 grains par once de véhicule), comme dans celui de Gimbernat, celui de Himly contre les *callosités de la cornée* (*Ann. de Montp.*, 1806, pag. 18);

3° En *lotions*, *fomentations*, etc. (1/2 once à 1 once par livre d'eau), comme *stimulant*, *résolutif*, etc., contre les *tumeurs* et les *engorgemens* de toutes sortes, même *scrofuleux*; le *rachitis*, où P. C. Abildgaard (*Soc. med. Hafniensis collectanea*, I, 1) et Bonhomme l'ont spécialement vanté; l'*hydrocèle* et le *sarcocèle* (Plantié, *Ann. de la Soc. de méd. de Montp.*, I, p. 2, p. 47); le *panaris* où Kerckoff l'a préconisé en bains locaux très-chauds, de 2 en 2 heures, après l'incision du doigt suppuré (*Ann. du dép. de l'Eure*, 1818, pag. 47); les *engelures*, les *rhagades*, les *ulcères vénériens rebelles* (Swediaur), les *convulsions* même (Brunnin-Chauson, cité par M. Jourdan);

4° En *pommade* (1 gros par once de graisse ou d'huile), contre les *dartres*; la *gale*, comme dans l'*onguent de Burdin*, où ce sous-carbo-

nate est associé au double de son poids de soufre et à deux fois autant d'axonge; la *teigne*, même faveuse et générale (*Nouv. bibl. méd.*, 1829, III, 28), que guérissent fort bien les simples lotions alcalines, jointes à l'usage d'une pommade savonneuse avec excès de base, et dans laquelle, d'après l'analyse de M. Chevallier, un peu différente de celle de M. Braconnot (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XXII, 408), les frères Mahon emploient un mélange de ce sel de sous-carbonate de chaux et de charbon, expérimenté avec succès dans nos hôpitaux où 39,719 teigneux ont été guéris par leurs soins, de 1807 à 1828; contre les *scrofules* et autres engorgemens glandulaires, comme dans le *Potassidum myrrhæ* de Swediaur et de Van-Mons, mélange de myrrhe avec 1/8e de potasse ou avec le double de son poids de lessive des savonniers, etc.;

5° En *injections*, dans les trajets fistuleux, dans l'urèthre (Girtanner), comme stimulant, pour faire avorter la *gonorrhée* (6 grains par once d'eau); dans la vessie, pour dissoudre les *concrétions* d'acide urique, ainsi que nous le dirons plus loin; dans le rectum (1/2 gros à 1 gros), comme lavement, etc.

6° En *bougies*, associé à l'opium et à la gomme arabique, contre la *gonorrhée chronique* (Hecker), etc.

A l'intérieur, la potasse, et surtout le sous-carbonate de potasse ou les *sels lixiviels* des plantes (moins actifs encore, parce qu'ils sont moins purs), dont l'usage soutenu ne tarde pas à rendre les urines alcalines, d'acides qu'elles sont naturellement, ont été préconisés, comme les alcalis (voy. I, 146), en qualité de *fondans*, *incisifs*, *discussifs*, *diurétiques*, *anti-acides*, dans les *aigreurs d'estomac*, les *affections pituiteuses*, les maladies attribuées à la *coagulation de la lymphe*, les *engorgemens internes*, l'*hydropisie*, les *calculs*, les *affections laiteuses* en général, etc. Ce sous-carbonate est employé comme *anti-émétique* dans la *potion de Rivière*, mélange extemporané de sous-carbonate de potasse et de suc de citron, dont on administre quelquefois isolément les composans : cas dans lequel il importe de donner d'abord l'acide, M. Guyot (*Journ. gén. de méd.*, LXXXVII, 313) ayant vu la pratique opposée donner lieu à un véritable empoisonnement; et dans lequel il serait mieux encore de donner le bicarbonate, sel non caustique et plus riche en gaz. Il a été indiqué, uni souvent à l'huile d'amandes douces, au jaune d'œuf, etc., comme antidote du sublimé, de l'arsenic, etc., notamment par C.-G. Hufeland (*Nova acta acad. nat. cur.*, VIII, 150), réfuté par Caels (*Mém. de Bruxelles*, IV, 257). Les médecins indiens, au rapport d'Ainslie (*Mat. ind.*, II, 184), retirent la potasse des cendres du bananier et du cocotier, et l'emploient avec des grains aromatiques pour provoquer les urines.

M. Masuyer, dans un mémoire inédit sur les alcalis, fondé sur des idées chimico-médicales, donne la préférence à la potasse sur la soude, pour l'emploi médicinal (Séance de l'Inst. du 3 mai 1830).

La dose journalière du sous-carbonate de potasse est ordinairement de 12, 24, 36 grains, et même de 1 à 2 gros, toujours très-étendu d'eau, soit en tisane, soit en potion donnée par cuillerée, ou mieux délayée dans la boisson. On en a fait un sirop contenant par once 1 gros de sel : les cendres des plantes ont été employées jusqu'à la dose de 2 à 3 onces. A plus haute dose, ou même à faible dose non dissous ou trop peu étendu d'eau, il est irritant, purgatif, toxique même, comme l'attestent divers cas, la plupart mortels, publiés par MM. Plenck (une once de sel de tartre); J. Cloquet (une cuillerée de potasse d'Amérique tombée en déliquium), cité par M. Orfila (*Toxic. gén.*, I, 167); Pallas (forte dissolution de potasse : *Mém. de méd. milit.*, XVII, 327); deux faits où 1/2 once de sous-carbonate de potasse donné par erreur comme purgatif, ont produit la mort (*Bibl. méd.*, LIX, 409); l'exemple récent, observé à la Charité par M. Nolé (*Journ.hebdom.*, décemb. 1832; et *Trans. méd.*, X, 349), de cautérisation profonde de la bouche et du pharynx, produite par l'aspiration d'une solution bouillante de potasse caustique; enfin l'observation bien remarquable de M. Guyot (*Journ. gén. de méd.*, LXXXVII, 313) qui a vu 6 grains seulement de sous-carbonate de potasse chez un enfant atteint de vomissemens, dépendans peut-être il est vrai d'une gastrite, causer un empoisonnement qui a failli être mortel. D'après les expériences de M. Orfila (*l. c.*), la potasse produit l'inflammation de tout le trajet alimentaire, que manifestent des vomissemens répétés, des douleurs aiguës; c'est, de tous les caustiques, celui qui perfore le plus facilement l'estomac des animaux: 5 grains injectés dans les veines produisent la coagulation du sang et la mort. Celles de M. Bretonneau, de Tours, font voir que les principaux accidens sont dus à la cautérisation de l'œsophage. Le meilleur antidote est le vinaigre très-étendu d'eau, qui neutralise la potasse et favorise le vomissement : M. Pallas approuve aussi l'emploi de l'huile d'amandes douces. On doit du reste gorger les malades de liquides, et combattre avec vigueur les accidens inflammatoires, suite constante de ce genre d'empoisonnement.

Le sous-carbonate de potasse, notamment le *sel d'absynthe*, était jadis fort employé dans le traitement des *affections fébriles* ou de leurs suites, des fièvres d'accès surtout, soit seul, soit associé au quinquina, au laudanum (*Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XVIII, 308), etc. MM. Allan et Lafisse l'ont trouvé utile, uni au quinquina, contre les fièvres rémittentes et les cas de complication avec la fièvre d'hôpi-

tal (*Rec. pér. de la soc. de méd.*, VII, 21). M. Braconnot (*Ann. de phys. et de chim.*, juill. 1830, pag. 96) l'a même donné avec succès comme fébrifuge à la dose seulement du sulfate de quinine. Il a été vanté comme *incisif*, *expectorant*, etc., par M. Duchassin (thèse) dans la *péripneumonie catarrhale*, où Mascagni l'avait déjà recommandé; par M. Demangeon, dans le *croup* (*Bull. de la soc. de méd.*, 1814, pag. 60), et il entre dans diverses potions contre la *coqueluche*, l'*asthme*, etc., où on l'associe à des antispasmodiques (voy. la *Pharm. univ.* de M. Jourdan). Le *sel de tartre* a été expérimenté avec succès contre la *fièvre puerpérale* et les *maladies laiteuses* en général, par M. Guinot (10 à 36 grains par jour), qui y employait aussi le savon et les alcalis à l'extérieur, et qui, ayant vu la matière caséiforme de la péritonite s'y dissoudre, rapportait ces maladies à la prédominance acide; il en propose l'emploi, même comme préservatif, dans les hospices (*Rec. pér. de la soc. de méd.*, VII, 1); Levret, qu'il cite, le donnait avec succès, intérieurement et extérieurement, contre les *dépôts laiteux*; Tissot, en 1777, dans son *Essai sur les maladies des gens du monde*, avait aussi recommandé, contre les *épanchemens laiteux*, l'*huile de tartre par défaillance* (12 à 20 gouttes, 3 à 4 fois par jour) heureusement expérimentée en 1789, mais à plus haute dose (1 à 3 gros) par Van Stichel, médecin de Bruxelles, et par Van-der-Belen, de Louvain; et depuis par MM Baud et Leroi, de la même ville, ainsi que par M. Récamier (*Revue méd.*, 1831, I, 6) qui prescrit le sous-carbonate de potasse en potion, à la dose de 1/2 gros, contre la *péritonite puerpérale épidémique*; par M. Brachet de Lyon (*Revue méd.*, 1833, I, 61), qui le donne dans une potion calmante (1 gros à 1 gros 1/2), contre la *péritonite* sans irritation gastrique, où il procure, dit-il, un soulagement subit, mais en général peu durable, etc.

Nous ne dirons rien de la *dysenterie*, du *diabètes* (Redfearn), du *scorbut*, de la *goutte*, de la *syphilis* (*teintures anti-syphilitiques* de Besnard et de Talbot); de l'*hydropisie* (*Nova acta acad. nat. cur.*, V, 88), de l'*anasarque* (J.-F. Consbruch, *ibid.*, VI, 160), des *engorgemens abdominaux*, du *cancer* (Barker, *Journ. de méd.* de Leroux, XVI, 485 : voy. aussi *Bull. des sc. méd.*, III, 64) où il a été souvent administré; de la *chlorose*, où seul, et surtout associé au sulfate de fer, qu'il décompose il est vrai, il offre une si grande efficacité (III, 231); des *maladies convulsives* où les médecins allemands l'emploient en potion, en épithème, en lavement même, le *tétanos* en particulier, où, à haute dose, et alterné avec l'opium, il a été préconisé par Stulz, recommandé par Percy, et employé par les médecins militaires (Bégin, *Thérap.*, II, 701); non plus que des accidens pro-

duits par la *foudre*, où M. C. Gaultier-Claubry (*Rec. pér. de la soc. de méd. de Paris*, VIII, 36) a constaté ses avantages, donné à l'extérieur (lessive de cendres) et à l'intérieur (sous-carbonate de potasse); mais nous devons quelques détails à son emploi comme *anti-scrofuleux* et *lithontriptique*.

Contre les *scrofules*, où Abildgaar, qui l'employait avec succès dans le rachitis, l'a vu très-utile (*Collectanea soc. med. Havniensis*, t. I), il a été de nouveau préconisé, soit en lotion, soit à l'intérieur, par M. Farr, d'après les expériences de MM. Hening et Bartis; par les docteurs Farnesi de Milan, en 1813, Wetz, qui emploie la potasse caustique (10 grains par once d'eau, donnée par 12 à 20 gouttes, quatre fois par jour, dans du bouillon, et 1 gros dans 6 onces d'eau pour panser les ulcères), Mesnard (*Journ. compl.*, IX, 377), etc.: M. Baudelocque, au contraire (*Revue méd.*, 1832, II, 205; et 1833, I, 43), qui l'a prescrit contre la carie scrofuleuse (10 à 45 grains par jour chez les enfans, dans un julep gommeux : dose beaucoup plus considérable que celle d'Abildgaar), et qui, avec M. Boyer, le regarde du reste comme utile en bains locaux ou généraux et en injections dans cette maladie, n'en a pas obtenu de succès et l'a vu rappeler la diarrhée. On sait que ce sel fait partie, à la dose d'environ 7 grains par once, de l'*élixir anti-scrofuleux* de Peyrilhe, qu'on donne par 1/2 once : moyen fort actif, d'un emploi banal, souvent nuisible, contre les scrofules, et qui, suivant M. Baudelocque, doit plutôt son activité à l'alcool qu'au sous-carbonate de potasse.

Contre la *gravelle* et les *calculs*, d'acide urique surtout, ce sel, proposé il y a 25 ans par Mascagni qui, lui-même, en avait pris 3 onces 1/2 en 10 jours (*Bibl. méd.*, XXIV, 88; extrait des *Ann. de chim.*), a été expérimenté en 1810 par Stiprian Luiscius, qui l'employait concurremment en boisson et en injections, et lui attribuait la faculté de dissoudre non-seulement l'acide urique, mais même la matière animale des calculs; ce que Guyton-Morveau met en doute dans l'analyse qu'il a donnée de ce mémoire. Nous avons dit que son usage rendait les urines alcalines, ce qui indique au moins une des voies de son excrétion. G. Blanc l'associait à l'opium; on l'a administré à la dose de 1 à 2 gros en solution, dans l'eau ou même l'eau de chaux : dans ces derniers temps M. Robiquet a proposé de lui substituer le bicarbonate de soude, et a cité un cas de réussite (*Bull. des sc. méd.*, VII, 146); un autre paraît avoir été obtenu par M. Itard, qui d'autres fois a été moins heureux; plusieurs sont mentionnés par M. Laugier (*Mém. de l'acad. roy. de méd.*, 1828, I, 401). C'est une des affections où l'action utile des alcalis, même considérés comme agens purement chimiques, nous paraît le moins contestable.

Muller (G.-A.). *Diss. de oleo tartari fœtido.* Giessen, 1760, in 4.—Voigt (J.-C.). *Diss. de oleo tartari fœtido.* Giessen, 1760, in 4. — Leroy (J.-A.). Diss. médicale sur l'huile fétide de tartre (dans l'édit. de 1774 de son *Traité du garou*). — Berniard. Mém. sur l'alcali fixe tout formé dans les végétaux (*Journ. de phys.* Mars, 1781). — De Mongaud. Expér. sur le sel de tartre dans le méphitis (*Mém. de Toulouse*, I. *Mém.*, p. 35). — Mascagni. *Osserv. sull' uso del carbonato di potassa, nella malattia che affligge le vie orinarie allorche vi si forma troppa copia di acido litico..... e nella mallattia che affligge i polmoni, detta peripneumonia* (*Memor. della soc. ital.*, XI, 635; 1804. Voyez *Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XIX, 326; et l'extrait de Guyton-Morveau, *Ann. de chimie*, LXX). — Blane (G.). *On the effects of large doses of mild vegetable alcali, or potassa carbonata in gravel, with remarks on its administration, particularly on the advantage of combining it with opium* (*Trans. of a soc. for the improv. of med. and chir. knowledge*, III, 338). — Luiscius (Stiprian). Remarques sur les propriétés curatives du carbonate de potasse dans les affections calculeuses, etc. (*Journ. de pharm. de Trommsdorff.* Voy. *Bibl. méd.* juillet 1810, XXIX, 104; *Annuaire de la soc. du départ. de l'Eure*, 1809, p. 340; et l'analyse de Guyton-Morveau, *Ann. de chimie*, août 1810). — Duchassin. Emploi de la potasse (sous-carbonate) dans les péripneumonies catarrhales. Paris, 1815, in-4 (Extrait dans le *Journ. de méd.* de Leroux, XXXIII, 424).

VII. *Chlorate de potasse* (muriates oxygéné, sur-oxygéné, sur-oxydé et hyper-oxygéné de potasse des auteurs). Ce sel, en lames rhomboïdales, d'un blanc nacré, fragiles, d'une saveur fraîche, acerbe, solubles dans 15 fois leur poids d'eau froide, est susceptible de fuser sur les charbons ardens, de détonner par le choc et de s'enflammer au contact de l'acide sulfurique, lorsqu'on le mêle à des combustibles (ce qui le fait employer dans les arts à la préparation de la poudre fulminante et des allumettes dites oxygénées); il fournit à la distillation de l'oxygène très-pur (V, 137), et peut se transformer en oxychlorate ou perchlorate par l'action de la chaleur, d'où un nouveau moyen d'obtenir l'acide oxychlorique (Sérullas, *Journ. de chimie méd.*, 1831, p. 321). On ne doit le confondre ni avec le *chlorure de potasse*, employé comme désinfectant (II, 254), ni avec le *chlorure de potassium* ou *muriate de potasse anhydre* dont nous parlerons plus loin. On l'obtient en faisant passer un courant de chlore gazeux à travers une solution de potasse caustique où il se dépose bientôt en cristaux, qu'on lave d'abord et qu'on redissout ensuite une ou deux fois dans l'eau pour le purifier. Il est souvent mêlé de nitrate ou d'hydrochlorate de potasse: pur il contient 61,228 d'acide chlorique p. o/o.

Ce sel, redouté à tort par quelques praticiens, et auquel feu Duchâteau avait attribué (1818) un accès de convulsions avec délire survenu chez une malade à laquelle il l'administrait, et qui en avait pris 18 grains en 3 fois, peut, d'après notre propre expérience, être prescrit à une dose beaucoup plus élevée. M. H. Chaussier a constaté sur lui-même qu'on pouvait en donner jusqu'à 1 gros 1/2 en 24 heures sans inconvénient, mais de 3 en 3 jours, l'action s'en prolongeant, dit-il, pendant 40 à 50 heures: dernier phénomène que nous n'avons nullement aperçu.

Proposé comme *antisyphilitique* par Wittmann, que cite J. Rollo, à la dose de 7 grains répétée 3 fois par jour, il a été recommandé

contre la *syphilis*, la *fièvre nerveuse* et le *scorbut* par ce dernier et Th. Garnett de Glascow, qui croyaient à sa désoxygénation spontanée dans l'économie (Sprengel, *Hist. de la méd.*, trad. de Jourdan, VI, 423; voy. aussi *Bull. des sc. méd.* publ. par la soc. méd. d'émul., II, 277), et l'a été aussi, dit-on, contre la phthisie (*Dict. des drogues*, II, 68). Robert Thomas de Salisbury, (*Méd. prat.* trad. de M. Cloquet) le signale comme puissant *anti-septique* dans les *hémorrhagies* du croup et du typhus, par demi-gros dans quelques onces de véhicule, toutes les 2 ou 3 heures. Il est indiqué contre la *jaunisse spasmodique* et même *calculeuse* par Odier de Genève, qui en donnait 1 à 2 scrupules quatre fois le jour (*Manuel de méd. prat.*, p. 305); contre la *névralgie faciale rebelle* par Schaeffer, par le docteur Mayer (*Bull. des sc. méd.* de Fér., I, 364 : 18 gr. en 3 fois, associé du reste à divers toniques), et par M. Marc, qui l'a trouvé utile aussi dans des cas de *chorée* (*Bibl. méd.*, LIX, 105), affection où l'un de nous l'a essayé sans succès ; il nous a paru apporter du soulagement dans un cas de *céphalée* rebelle à tous les moyens (de 6 grains à 1 gros par jour) où son effet constant a été de provoquer des borborygmes : mais dans un autre nous n'en avons retiré aucun avantage. Swediaur parle de la solution aqueuse de ce sel sous le nom de *tisane oxygénée*, en qualité d'excitant dans les cas d'*asthénie générale*, et à l'extérieur pour stimuler les *ulcères indolens*. M. H. Chaussier l'a préconisé comme le meilleur des *vulnéraires* dans les cas de coups violens, chutes, contusions, par doses de 18 grains, matin et soir, au moment surtout des repas, pendant 4 jours consécutifs : sous son action, dit-il, le sang épanché disparaît avec la plus grande facilité (*Contrepoisons*, etc., 3e éd., 1819); résultats confirmés par de nombreuses observations de M. Bertrand de Pont-du-Château (*Soc. de méd.* de Paris, mars 1827), et qui ont conduit notre ami M. Bourgeois, médecin à St-Denis, à prescrire ce sel dans des cas de *paralysies* suite d'hémorrhagies internes, et une fois avec apparence de succès, concurremment il est vrai avec d'autres moyens énergiques.

VIII. *Chlorure de potassium.* Voy. plus loin, pag. 476, *Hydrochlorate de potasse.*

IX. *Chromate acide de potasse.* Voy. *Chrome*, II, 270.

X. *Citrate de potasse.* Ce sel ne paraît pas avoir été directement expérimenté ; mais c'est principalement lui qui se forme par la réaction du suc de citron sur le sous-carbonate de potasse, quand on administre la potion anti-émétique de Rivière dont nous avons parlé plus haut (p. 470), et diverses autres *mixtures salines* analogues, celle notamment de Macbride, où ce sous-carbonate entre en général à la dose d'un demi-gros à un gros contre 2 ou 3 cuillerées de suc.

XI. *Cyanure de mercure et de potasse.* V. *Cyanogène*, II, 552.

XII. *Cyanure de potassium.* Voy. *idem*, II, 552.

XIII. *Ferro-cyanure de potasse.* Voy. *idem*, II, 532.

XIV. *Hydriodate* et *hydriodate ioduré de potasse.* Voy. *Iodure de potassium*, III, 625.

XV. *Hydrochlorate* ou *muriate de potasse* (sel digestif ou fébrifuge de Sylvius) : à l'état sec c'est le *chlorure de potassium.* Ce sel, qui cristallise en prismes à 4 pans, décrépite au feu, est blanc, très-soluble dans l'eau, même à froid, existe dans beaucoup de végétaux, ainsi que dans plusieurs liquides animaux et certaines eaux minérales ; on le forme soit directement, soit en décomposant le sel commun par le sous-carbonate de potasse, etc. Il a été vanté comme *apéritif*, *fondant*, *purgatif*, etc., à la dose de 1 à 4 gros, surtout, comme l'indique un de ses noms, contre les fièvres d'accès pour exciter les sueurs et les urines. Desbois de Rochefort assure qu'il n'est pas plus fébrifuge que les autres sels neutres, quoique un peu plus âcre. Il est peu usité.

XVI. *Hydrocyanate de potasse médicinal.* V. *Cyanogène*, II, 553.

XVII. *Hydrosulfate* et *hydrosulfate sulfuré de potasse.* Voy. à l'art. *Soufre.*

XVIII. *Hypophosphite de potasse.* Nom donné par Van Mons au produit de la saturation à froid de la *teinture de sel de tartre* par le *phosphore*, dont il n'indique pas d'ailleurs les propriétés (Jourdan, *Pharm. univ.*) et qui n'est probablement que le *phosphure alcoolique de potasse* (voy. V, 292).

XIX. *Hyposulfite de potasse.* V. p. 386. *Sulfite sulfuré de potasse.*

XX. *Iodure de potassium.* Voy. à l'art. *Iode*, III, 625.

XXI. *Manganésiate de potasse.* C'est le *caméléon minéral*, mentionné à l'article *Manganèse* (IV, 213). Voy. aussi au supplément.

XXII. *Méconate de potasse.* Le docteur J. Fenoglio, qui l'a expérimenté, d'après l'action excessivement énergique attribuée par Sertuerner à l'administration d'un grain seulement de méconate de soude, l'a trouvé innocent pour les animaux, même à la dose de 8 grains, et sans efficacité, à celle de 4 grains, sur une femme atteinte du *tænia*, dont ce sel a été indiqué comme le spécifique (*Bull. des sc. méd.* de Fér., I, 300).

XXIII. *Muriate de potasse.* Voy. ci-dessus *Hydrochlorate de potasse.*

XXIV. *Muriates oxygéné*, *sur-oxygéné* ou *sur-oxydé de potasse.* Voy. plus haut, pag. 474, *Chlorate de potasse.*

XXV. *Nitrate de potasse* (sel de nitre, nitre purifié, salpêtre, etc.). Ce sel qui existe dans divers minéraux, dans l'eau de quelques lacs,

dans certaines matières animales (cloportes), et surtout dans beaucoup de végétaux (borraginées, pariétaire, etc.), se forme journellement dans les terrains et les lieux abrités, bas, humides, les plâtras, les murs, à la surface desquels il cristallise quelquefois (*nitre de houssage*), à l'exposition du nord surtout, au voisinage de nos habitations, par le contact des matières ou des émanations animales, en décomposition.

On l'obtient communément en lessivant ces terres, ces platras, ces moellons, dits *salpêtrés*, qui de plus fournissent des nitrates de magnésie et de chaux (qu'on décompose en ajoutant de la potasse) et divers autres sels (muriates de soude, de potasse, etc.) également solubles. Ce liquide, filtré et évaporé à siccité, donne le *salpêtre brut* ou *de* 1re *cuite*, qu'on purifie par des dissolutions et des cristallisations successives; ce qui fournit le *salpêtre de* 2 *et de* 3 *cuites*, et enfin le *salpêtre* dit *raffiné*, de plus en plus débarrassé de tout sels étrangers. En Allemagne on l'extrait par des moyens analogues de *nitrières artificielles*, résultat de la stratification des débris de corps organisés en putréfaction avec des terres calcaires et autres. Le salpêtre du commerce, nommé aussi *nitre cru* (*nitrum crudum* seu *venale*), est un amas confus de petits cristaux grenus, en masse blanche, friable et demi-opaque. Dissous de nouveau dans l'eau, quelquefois après l'avoir préalablement fondu ou avoir instillé dans cette solution un peu de sous-carbonate de potasse, puis soumis à une cristallisation lente et régulière, il donne de longs prismes à six pans terminés par des sommets dièdres, d'une transparence imparfaite, jouissant de propriétés optiques très-remarquables (D. Brewster, *Trans. de la soc. roy. d'Edimb.*, pour 1814; voy. *Bibl. brit.*, LIX, 127), d'une saveur fraîche, amère et piquante, qu'on nomme *nitre dépuré* ou *purifié*, seul employé pour l'usage médicinal. Préparé directement en décomposant par l'acide nitrique le sous-carbonate de potasse, c'est le *nitre régénéré* de quelques pharmacopées.

Ce sel qui contient 54,66 pour cent de base (Thomson), est inaltérable à l'air, fusible dans son eau de cristallisation, et donne étant calciné du peroxyde de potassium (voy. plus haut, p. 462); il fuse en brûlant avec éclat sur les charbons ardens, est insoluble dans l'alcool et soluble dans 4 fois son poids d'eau froide. Associé à certains corps combustibles, il forme divers composés susceptibles, à l'aide de la chaleur, de détonner avec violence; c'est sur cette propriété qu'est fondée la fabrication de la *poudre à canon*, mélange intime de 75 parties de nitre avec 12 parties 1/2 de soufre et autant de charbon, employé souvent au lieu de sel par les soldats; usité, dit-on, comme fébrifuge par les cosaques, et, dans de l'eau-de-vie, comme remède populaire contre la gonorrhée, par les militaires (*Journ. de méd.* de Leroux, XXIX, 433); appliqué en sachet sur la gorge dans les cas

d'angine par les habitans de l'île Ste-Catherine du Brésil (d'après M. Lesson); utilisé enfin quelquefois comme moxa (*Revue méd.*, 1830, IV, 477), et pour scarifier les morsures des animaux enragés, dernier usage dangereux par l'incertitude de son action qui est souvent incomplète : c'est la *poudre pyrique* de Struensee, inscrite dans la Pharmacopée batave annotée par Niemann.

Outre cet usage, qui en est le principal, le nitre sert aussi à la fabrication de l'acide sulfurique et fournit l'acide nitrique. Dans l'économie domestique il est employé à la salaison des viandes, qu'il rougit. En pharmacie on le dessèche par la fusion (*nitrum tabulatum*), quelquefois en ajoutant un peu de soufre (1/8 à 1/128 selon les pharmacopées), ce qui forme le *cristal minéral* ou *sel de prunelle* des anciens ; mélange très-variable de nitre et de sulfate de potasse, employé à petite dose dans les mêmes cas que le sel de nitre, mais peu fréquemment de nos jours, et jadis usité surtout en lavement (Desbois de Rochefort): le degré d'activité en varie, sans doute, suivant le mode de préparation ; obtenu par simple fusion, il doit être plus actif que le nitrate cristallisé ; préparé avec addition de soufre, il doit l'être d'autant moins qu'il s'est formé plus de sulfate de potasse. Le nitre sert aussi à la préparation du *foie d'antimoine*, du *safran des métaux*, du *fondant de Rotrou*, de l'*antimoine diaphorétique*, etc. On le fait entrer dans diverses préparations officinales, telles que la *poudre de Dower* où il est associé au sulfate de potasse, à l'ipécacuanha et à l'opium ; le *nitre perlé* et le *pulvis nitrosus* d'Augustin, mélange de nitre et de nacre de perle ou de coquilles d'œufs préparées, jadis vanté contre les fièvres graves; les *trochisques de nitre*, etc. On l'ajoute depuis la dose de quelques grains jusqu'à celle d'un gros et plus dans une foule de tisanes, de potions, de mixtures, d'émulsions, etc., dites *tempérantes*, *rafraîchissantes*, *diurétiques*, etc. On l'associe fréquemment au camphre sous forme de bols, comme calmant ; à l'oxymel scillitique, au muriate d'ammoniaque, à la crême de tartre ou à l'acide tartrique, à divers sels purgatifs et même à l'émétique (comme dans le *sel de Guindre*), au sous-carbonate de potasse, etc. (voy. la *Pharm. univ.* de M. Jourdan, II, 335 et suiv.). On doit éviter dans les prescriptions son mélange avec l'acide sulfurique, les sulfates de soude et de magnésie, l'alun, les sulfates métalliques, etc., qui tous le décomposent.

Les *propriétés médicinales* du nitrate de potasse ont été célébrées par un grand nombre d'écrivains, parmi lesquels on cite surtout Angelus Sala, le chancelier Bacon, Timæus, Grulingius, Welschius, F. Hoffmann, Renatus, Rivière, etc. Il est généralement réputé *diurétique*, *rafraîchissant*, *tempérant*, *calmant*, à petite dose (10

grains à 1/2 gros), dans les cas de *fièvre* et de *phlegmasie aiguë* après la période d'irritation, les *affections bilieuses*, les *hydropisies* de toute sorte, les *maladies des voies urinaires :* on le donne soit dissous dans des tisanes ou des potions de même vertu, soit en poudre, en pilules, etc., mélangé au camphre (surtout dans les cas d'adynamie et d'ataxie), à divers sels neutres, à des extraits, etc. Porté à la dose de 2 à 3 scrupules il paraît être légèrement *stimulant*, causer quelquefois des ardeurs d'urine (Fodéré, *Méd. lég.*, IV, 82), et a été recommandé comme tel dans la *gonorrhée chronique*, l'*hydropisie*, les *engorgemens des viscères abdominaux*, l'*ictère*. A haute dose (2 gros à une once, dissous dans 4 verres d'eau administrés de quart d'heure en quart d'heure), il est *purgatif*, mais exige plus de surveillance que la plupart des sels neutres, car donné en poudre ou en solution trop concentrée on l'a vu souvent déterminer des accidens graves, la mort même : aussi l'emploie-t-on plutôt comme adjuvant des autres sels neutres, à la dose seulement de 1 à 2 scrupules (dans le *sel de Guindre* par exemple), que seul.

Cependant Brocklesby en a donné 10 à 12 gros, et Rob. White jusqu'à 2 onces dans une pinte d'eau ; Desbois en indique la dose de 1/2 once à une once ; Bosquillon (note du § 465 de sa trad. de la *Méd. prat.* de Cullen) a écrit que c'était le moins stimulant des sels neutres (voy. une note du § 135 de l'éd. que nous en avons donnée en 1819). Tourlette, de Besançon (Anc. *journ. de méd.*, LXXIII, 21) ne le regarde pas comme plus dangereux que les autres sels neutres, quoiqu'à forte dose il puisse occasioner, dit-il, une sensation douloureuse à l'estomac, des vertiges, le froid des extrémités, des défaillances, etc. : il en cite un exemple (2 onces). Enfin M. Devilliers (*Dict. des sc. méd.*, XXXVI, 138) a fort bien établi, sur l'exemple de plusieurs autres praticiens (Lieutaud, Geoffroy, James, MM. Danse, Lanigan, Besnard, Pluvinet), et d'après sa propre expérience que la nôtre confirme, que ce sel peut être administré comme purgatif à la dose de 1/2 once à une once (il en a vu prendre 1 once 1/2) sans inconvénient, et souvent avec avantage, dans diverses maladies ; que les accidens qu'il est susceptible de produire dépendent de ce qu'il a été donné dissous dans trop peu d'eau ou même à l'état solide ; qu'il vaut mieux du reste en graduer les doses, et que, comme diurétique, il est préférable de le donner en petite quantité.

Ainsi peuvent s'expliquer, et l'opinion de M. Fodéré qui le range parmi les poisons âcres ou corrosifs ; et les résultats des expériences conformes de M. Orfila (*Toxic. gén.*, I, 192) d'après lesquelles ce sel, même à la dose de 2 à 3 gros, fait périr les chiens, en agissant d'abord sur la membrane muqueuse gastro-intestinale et ensuite sur le

système nerveux qu'il stupéfie ; et celles de M. Huzard (Anc. *Journ. de méd.*, LXXIV, 248), qui a vu une livre ne pas purger un cheval et 3 livres le tuer, ainsi que de M. Grognier (*Journ. de méd.* de Leroux, XIX, 154) ; et les cas d'empoisonnement (froid interne, cardialgie, nausées, vomissemens, diarrhée, convulsions, lipothymies, etc.; et, à l'ouverture, inflammation et même gangrène des voies digestives) observés chez l'homme par Comparetti (1 once 1/2, mort en 10 heures; Alibert, *Mat. méd.*, I, 568), Souville (même dose en 2 verres, mort en 60 heures; Anc. *journ. de méd.*, 1787, t. LXXIII, 19), Laflize (1 once de salpêtre dans un verre d'eau avec 2 onces de sirop de pommes : mort en 3 h.; *ibid.*, LXXI, 401, juin 1787), G. Alexandre (une poignée : avortement au bout de 1/2 heure ; la mort paraît n'avoir pas eu lieu ; *ibid.*, LXXI), Butler (2 onces à moitié dissoutes dans un verre d'eau : rétablissement après les accidens les plus graves sans qu'il y ait eu avortement ; *Nouv. journ. de méd.*, I, 120, fév. 1818) ; tous cités par M. Orfila, et auxquels nous ajouterons : celui que mentionne J.-F. Gmelin (*Appar. med.*, I, 68) d'un empoisonnement mortel chez un enfant, par un mélange de 6 gros de nitre avec 2 gros de crême de tartre (*Allgemeine litteratur zeitung*, déc. 1788, p. 796); celui de Falconer (2 onces: rétablissement, *Mem. of the med. at London*, III, 1792, app. n., IX); celui que rapporte le docteur Keibel (*Rust's magazin*, t. XXVIII, 1829, n° 3), dû à 3 gros d'un fébrifuge populaire, composé de nitre et de soufre dans un peu d'eau-de-vie ; et enfin l'exemple recueilli par Alston, que cite Monro (J.-F. Gmelin, *l. c.*, I, 68), de paralysie du bras qu'il attribue à l'usage de ce sel pris à la dose d'un gros seulement par jour.

Introduit sous la peau, le nitrate de potasse n'est pas absorbé, selon M. Orfila (*l. c.*), et son action irritante est purement locale : M. J.-E.-M. Smith cependant (*Diss. sur l'usage et l'abus des caustiques*, Paris, 1815, in-4) a vu une demi-once de ce sel appliqué sur la cuisse d'un chien de 8 pouces, le faire périr en 36 heures, et M. Orfila lui-même cite un cas analogue. Quant à son introduction dans les veines elle est ordinairement mortelle, quoique Malpighi (*De polypo cordis*, t. II), cité par M. Devilliers, n'ait vu résulter de l'injection de 6 gros d'une solution de sel de nitre qu'une diurèse abondante. En effet, d'après les expériences de Fr. Petit (*Lettres d'un médecin des hop. du roi*, etc., 1710, p. 22), 1/2 once d'une solution contenant le septième de son poids de nitre, injectée dans les veines d'un chien, a produit sur-le-champ des convulsions et la mort ; 2 gros de ce liquide ont causé la mort, mais sans déterminer de convulsions ; un gros, même étendu de 1/2 once d'eau, a fait périr subitement et au milieu des convulsions, le chien sujet de l'expérience ;

2 scrupules dans un autre cas n'ont eu aucune action; enfin, selon M. J.-E.-M. Smith (thèse citée) 6 grains suffisent par cette voie pour causer la mort générale en déterminant d'abord celle du cœur.

Smith et G. Alexandre d'Edimbourg attribuent au nitrate de potasse une faculté *relâchante*, *débilitante*, *putréfiante* même (malgré l'action antiseptique qu'il exerce sur les matières animales et que Pringle a constatée), qui le rend souvent nuisible quand on en porte trop loin la dose, qu'on en continue trop long-temps l'usage, qu'on le donne à des individus faibles ou atteints de fièvre putride ; car alors il trouble les digestions, cause de l'oppression, de la cardialgie, des évacuations fatigantes: assertions confirmées par les expériences récentes de F. Pilger, d'après lesquelles ce sel, qui est un sédatif de l'irritabilité, fait dégénérer en typhus la péripneumonie des bêtes à cornes (32 onces données en 4 jours à un cheval de bonne apparence, l'ont fait tomber dans un typhus complet). Ces mêmes auteurs le regardent au contraire comme utile, en qualité de *réfrigérant* dans les *fièvres inflammatoires*, le *rhumatisme aigu* (Macbride), les *spasmes abdominaux*, les *hémorrhagies* (Stahl et Dickson), l'*hémoptysie* surtout, associé alors au blanc de baleine, à la conserve de roses, ou, suivant le conseil de Hartmann et de Bury, dissous dans de l'esprit de grains (où pourtant il n'est pas soluble). Le froid qu'il produit en se dissolvant dans l'eau l'a fait employer pour donner plus d'activité aux réfrigérans externes dans ces mêmes circonstances. G. Alexandre employait aussi en fomentation sa solution contre les *affections goutteuses*, conduite suivie dans les cas de goutte spontanée, après l'emploi des antiphlogistiques, par M. Devilliers (art. cité) qui s'en est servi aussi avec succès pour faire avorter des *phlegmons* non critiques. Selon Beccher il convient pour *diminuer la plasticité du sang*, et les expériences de F. Hoffmann, de J. Boecler, etc. (citées par J. Gmelin, *Apparat. med.*, I, 69) montrent qu'il agit sur ce liquide, hors de ses vaisseaux il est vrai, comme un puissant dissolvant. Employé après la saignée, M. Devilliers (art. cité) a reconnu qu'il modère puissamment l'action du cœur et des gros vaisseaux. Au rapport d'Hummelius (*Tract. de arthritide*, cité dans les *Anecd. de méd.*, II, 29), il est *anti-aphrodisiaque* : ce que les femmes ne tardèrent pas, dit-il, à reconnaître, lorsque, son usage étant devenu à la mode, par suite de l'éloge qu'en avait fait le chancelier Bacon, on en vint à le prendre même comme préservatif de l'inflammation. Au dire de Desbois de Rochefort, il *excite la toux*. Enfin d'après les expériences de J.-C.-G. Joerg, de Leipzig, faites sur lui-même et sur 8 personnes également bien portantes, qui en ont pris de 1 à 15 grains, 2 fois par jour, puis 1 scrupule, 1/2 gros et même 2 gros à la fois, ce sel

exerce une *action excitante* très-marquée sur les reins, et moins marquée sur le canal intestinal et la peau; il ne saurait convenir dans les affections inflammatoires, l'action sédative qu'il paraît d'abord produire étant bientôt suivie d'une réaction proportionnée; il nuit à la longue aux organes digestifs, convient au contraire lorsqu'il s'agit de stimuler les appareils digestif et urinaire, dans les *phlegmasies cérébrales*, *gutturales*, *pectorales* même, et aussi comme *emménagogue*, etc. (voy. *Revue méd.*, 1831, II, 110). M. Reynard d'Amiens a constaté sa présence dans le sang, l'urine et les excrémens d'un homme à qui on l'administrait à haute dose (*Journ. de pharm.*, X, 413).

Parmi les affections où le nitrate de potasse semble avoir été plus régulièrement ou plus récemment expérimenté, nous citerons, comme complément de ce que nous en avons dit plus haut d'une manière transitoire: les *dartres* où, comme purgatif, il paraît être souvent utile; certains *ulcères des pieds* dans lesquels, selon Rowley, et Schneider cité par J.-F. Gmelin (*Appar. med.*, I, 69), uni avec du camphre ou de l'esprit de sel ammoniac, il s'est montré efficace à la dose d'un scrupule à 1/2 gros, trois à 4 fois par jour; une *fièvre épidémique*, de caractère indéterminé, qui a régné à Leith en 1820 et où le docteur Ross l'a donné à assez haute dose avec succès (*Journ. d'Edimb.*, XVI, 311); le *rhumatisme aigu* et la *blennorrhagie* même récente, dans lesquels on l'a vu parfois héroïque, dernière affection où Brocklesby le donnait non-seulement en boisson à haute dose (une once dans 5 pintes d'eau prises en 24 heures), mais en lavement à la dose d'une demi-once; l'*aménorrhée* où Zuccari (*Revue méd.*, II, 299) en a obtenu de grands avantages, sans préjudice d'ailleurs de la saignée (3 gros à une once dans une émulsion, par cuillerée d'heure en heure); l'*angine catarrhale* et le *relâchement des tonsilles* où il a été vanté surtout par Brocklesby, et où les anciens employaient particulièrement le *sel de prunelle*; l'*aphonie* où Astbury (*Edimb. med. and surg. journ.*, avril 1823, p. 322; voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., I, 93), qui attribue cette affection à la sécrétion habituelle de la membrane muqueuse du larynx, prescrit avec succès un mélange de 48 grains de nitre et d'une once de rob de sureau, donné 3 à 4 fois par jour pas cuillerée à café, qu'on laisse fondre dans la bouche; les diverses *hydropisies* notamment l'*ascite* et l'*anasarque chroniques* où M. Lalanne, qui rapporte 9 exemples de guérison sur 11 cas (*Annales de méd. physiol.*, V, 409) et M. Lannes de la même ville (*Journ. de la soc. de méd. de Toulouse*, décembre 1826; voy. *Journ. gén. de méd.*, XCVIII, 269) l'ont employé à très-haute dose (jusqu'à 1 once 1/2 par pinte), graduée d'ailleurs, chez des malades pas trop affaiblis; la *leucophlegmatie* et l'*hydrocèle* (Richard, ancien *Journ. de méd.*,

1768, t. XXIX); le *scorbut* contre lequel Patterson dans son Traité sur cette maladie (Edimb., 1795, in-8) a proposé la dissolution du nitre dans le vinaigre, trouvée *presque merveilleuse* par M. Cameron (*The med. and surg. Review of London*, mars 1830; voy. *Revue méd.*, 1830, III, 272) qui l'a expérimentée sur 216 déportés (nitre 8 onces, vinaigre 56 onces, avec add. d'un peu de sucre et d'huile essentielle de menthe poivrée); enfin les diverses espèces d'*hémorrhagies* dont nous avons déjà parlé plus haut, et dans lesquelles le docteur Zuccari (*Ann. univ. di medicina*, fév. et mars 1824; voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., II, 337) l'a employé avec succès à haute dose (1/2 once à une once dans de l'eau de gomme par cuillerées): l'*hémoptysie* où M. Devilliers en a éprouvé sur lui-même l'efficacité, et dans laquelle, lorsque l'affection pulmonaire survit à la pléthore, Laennec a trouvé une sorte de spécificité au mélange du nitre avec la conserve de roses, déjà recommandé par Dickson et dont M. Cavalier de Draguignan dit avoir si souvent constaté les bons effets qu'il a négligé d'en prendre note (*Mém. des hop. du midi*, etc., I, 55); la *métrorrhagie* où ce sel a été employé avec avantage par MM. Goupil (*Nouv. bibl. méd.*, VII, 66) à la dose de 2, 3, 4 gros par jour; Martinet (*ibid.*) à la dose de 1/2 once en une fois; Deslandes qui dit l'avoir prescrit aussi contre l'*hémoptysie* (1 à 6 gros), et, sans succès, dans la *blennorrhagie* et la *leucorrhée*; J.-B. Carrère (*Journ. compl. du dict. des sc. méd.*, 1826, XXVI, 40) qui l'a également donné dans l'*hémoptysie*, etc. (voy. aussi *Gaz. de santé* de 1825).

Hoffmann (F.). *Diss. de nitro, ejus naturâ et usu in medicina.* Hallæ, 1693, in-4. — Schelhammer (G.-C.). *Diss. de nitro.* Amsterdam, 1709, in-4. — Hoffmann (F.). *Circà nitrum observationes physico-medicæ.* Hallæ, 1712, in-4. — Camerarius (R.-J.). *Diss. de nitro.* Tubingæ, 1718, in-4. — Boecler (J.). *An nitrum sanguinem resolvat aut coagulet?* Argent., 1741, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de amplicissimo nitri depurati usu medico.* Francf.-sur-l'Oder, 1747, in-4. — Kniphof (J.-J.). *Diss. de nitro.* Erford, 1753, in-8. — Krueger (J.-G.). *Diss. de nitri virtute temperante.* Hallæ, 1754, in-8. — Selig. *De moderando usu nitri in febribus putridis et malignis* (Alibert, *Mat. méd.*, I, 568). — Sophia (B. de Sancta). *De sulphure et nitro, et horum compositione.....* — Thilow (G.-H.). *Ueber die wirkung des salpeters und küchensalzes auf den thierischen körper* (*Nova acta acad. Monguntinæ*, II) — Falconer (W). *On the effects of a large dose of nitre* (2 onces) *taken by mistake instead of Glauber's salt* (*Mem. of the med. soc. of London*, III, 527). — Bury. *Diss. de nitri effectibus in corpus humanum.* Giessæ, 1780, in-4. — Mitchell (S.). Lettre sur le nitre, etc.; traduite par L. Valentin (*Ann. de la soc. de méd. de Montp*, XVI, 233 et suiv.).

XXVI. *Oleo-margarate de potasse.* Voy. *Savons.*

XXVII. *Oxalate acidule de potasse* (binoxalate ou suroxalate de potasse, sel d'oseille, acidule oxalique, etc.). Ce sel existe dans divers végétaux, notamment dans plusieurs espèces d'oseilles, comme l'indique l'un de ses noms vulgaires, dans l'*Oxalis Acetosella*, L., le *Berberis vulgaris*, L., la racine de rhubarbe, etc. On le prépare en grand dans diverses contrées : en Suisse avec la petite oseille (*Rumex Acetosella*, L.); dans la forêt Noire (voy. le *Mém.* de Baunach, t. II, pag. 183, des *Opuscules* de Bayen, sur la manière de le préparer, en

Souabe) avec l'oseille commune (*R. Acetosa*, L.); dans la forêt de Thuringe avec l'alleluia (*Oxalis Acetosella*, L.). Le suc clarifié de la plante, donne par l'évaporation un résidu salin d'un 100e au plus, qui, redissous et soumis à des cristallisations répétées, constitue l'oxalate dont il s'agit. Ce sel est blanc, opaque, en cristaux parallélipipèdes peu solubles, fortement acides. On lui substitue quelquefois, dans le commerce, la crême de tartre imbibée d'un peu d'acide sulfurique (Desbois de Rochefort). Jadis on l'employait pour préparer l'acide oxalique, qu'on fait aujourd'hui directement. Il sert à enlever les taches d'encre ou de rouille (préférablement à l'acide oxalique lui-même, à cause de son excès d'acide qui forme une combinaison triple), à aviver certaines couleurs dans l'art de la teinture, enfin à la confection du rouge de fard préparé avec le carthame. On l'a regardé comme *rafraîchissant*, *tempérant*, *astringent*, à la dose de 1 à 2 scrupules; c'était la base de diverses limonades sèches, de pastilles rafraîchissantes, où les acides oxalique et tartrique le remplacent aujourd'hui avantageusement : ses inconvéniens comme dentifrice sont connus, et résultent de son acidité. Il est à peu près inusité maintenant : offrirait-il, comme l'oseille (*Revue méd.*, 1831, II, 500), le danger de provoquer la formation des calculs urinaires à base d'oxalate de chaux?

XXVIII. *Oxymuriate de potasse*. Voy. plus haut, p. 474, *Chlorate de potasse*.

XXIX. *Phosphate de potasse* (Sous-). Ce sel, d'une saveur salée et pourtant douceâtre, très-soluble, déliquescent même, a été trouvé dans plusieurs graines céréales, et, à l'état acide, dans diverses matières animales (M. Vitalis) : il ne paraît pas avoir été essayé en médecine.

XXX. *Prussiate de potasse* proprement dit. C'est l'*Hydrocyanate de potasse* (II, 553).

XXXI. *Prussiate de potasse*, ou mieux *prussiate de potasse ferrugineux* : voy. *Ferro-cyanate de potasse* (II, 532).

XXXII. *Sulfate acide d'alumine et de potasse*. Voy. I, 206.

XXXIII. *Sulfate acide* ou *sur-sulfate de potasse* (*sal enixum Paracelsi*). Beaucoup moins soluble, mais plus actif que le suivant, ce bisulfate cristallise en aiguilles ou primes hexaèdres : sa saveur est âcre et piquante. James (*Dict. de méd.*, III, 1334) le dit *diurétique* à la dose de 1 scrupule à 1 gros, pris dans du bouillon ou du gruau. Swediaur l'a recommandé comme *excitant*, *laxatif*, *anti-septique*, contre les *fièvres bilieuses*, *adynamiques*, les *hémorrhagies* internes, à la dose d'un gros par livre d'eau, aiguisée d'un peu d'alcool. A haute dose il peut causer l'empoisonnement, comme l'a vu M. Mar-

chand (*Journ. univ. des sc. méd.*, XXXIII, 363). Il figure dans quelques formules de tablettes désaltérantes.

XXXIV. *Sulfate de potasse* (tartre vitriolé, sel de *duobus*, *arcanum duplicatum*, etc.). Ce sel, qui existe dans divers végétaux (surtout ligneux) et animaux, et certaines eaux minérales, s'offre à l'état de pureté sous forme de cristaux prismatiques blancs, légèrement amers, solubles dans dix fois leur poids d'eau froide (Gay-Lussac). On l'obtient, soit directement, en saturant le sous-carbonate de potasse avec l'acide sulfurique affaibli, et faisant cristalliser; soit indirectement, en calcinant jusqu'au rouge le sulfate acide de potasse résultant de l'extraction de l'acide nitrique. Jadis on l'obtenait par la détonation du nitre avec son poids de soufre, et il était connu sous les noms de *nitre fixé*, de *sel polychreste de Glauber*, etc. Le secret de sa préparation fut payé 500 dollars en 1663 par le duc de Holstein. Uni au sulfate acide d'alumine, il constitue un des aluns du commerce (I, 206); il fait partie du *sel microcosmique de l'urine*, du *fiel de verre* employé jadis comme incisif; il entre dans diverses poudres dites *digestives*, *apéritives*, *fondantes*, *laxatives*, etc. (voy. la *Pharm. univ.* de M. Jourdan, II, 331). D. Ludwig (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. I, A. 3, 1672, pag. 453) a vanté, contre l'*atrophie des enfans*, la teinture de vitriol de mars de Ludovic, et l'*arcanum duplicatum;* G. Detharding (*Ephem. acad. nat. cur.*, Cent. 9 et 10, pag. 401) l'a proposé comme succédané du sel d'Epsum. Préconisé d'abord contre les *fièvres*, le *scorbut*, la *pierre*, etc., il a été longtemps regardé comme spécifique dans les *affections* dites *laiteuses;* et c'est encore, à la suite des couches chez les femmes qui n'allaitent point, un des *purgatifs* les plus usités, à la dose de 1, 2, 4 gros. Il est plus actif, plus irritant que la plupart des sels neutres, auxquels il faut se garder de l'assimiler comme on l'a fait à l'article *Sulfates* du *Dict. des sc. méd.* (pag. 389): nous avons vu en 1821 une once de ce sel, prise par erreur dans un verre de tisane, au lieu de sel de Sedlitz, causer une sorte d'empoisonnement (sentiment de brûlure, douleur épigastrique, vomissemens, etc.). J.-G. Greisel (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. I, A. 3, 1672, pag. 77) rapporte même à l'action de 1/2 gros de ce sulfate la superpurgation et la mort d'un fébricitant; mais ici c'est moins sans doute l'activité propre du sel que son emploi inopportun qu'il en faut accuser.

Buechner (A.-E. de). *Diss. de tartaro vitriolato, et præcipitatione alcali fixi ab acido vitriolico.* Resp. Vogel. Halle, 1767, in-4.

XXXV. *Sulfate de potasse et d'ammoniaque.* Mentionné par M. Jourdan (*Pharm. univ.*, II, 333), d'après Van-Mons, qui n'en indique ni les doses ni les propriétés.

Buechner (A.-E. de). *Diss. de tartaro vitriolato volatili, ejusque viribus* Resp. Lucæ. Hallæ, 1757, in-4.

XXXVI. *Sulfate de potasse et de magnésie.* Même observation.

XXXVII. *Sulfite de potasse.* Sel sulfureux de Stahl. Sa saveur est pénétrante, vive, sulfureuse ; il est très-soluble dans l'eau, se transforme lentement à l'air en sulfate. On l'obtient en faisant passer un courant de gaz acide sulfureux dans une solution aqueuse de sous-carbonate de potasse : il mériterait d'être expérimenté.

XXXVIII. *Sulfite sulfuré de potasse.* M. Jourdan (*Pharm. univ.*, II, 333), qui en indique la préparation, dit qu'on peut le substituer au *sulfite sulfuré de soude.*

XXXIX. *Sulfo-cyanate de potasse.* Voy. *Cyanogène*, II, 532.

XL. *Sulfure de potasse* et *sulfure de potassium.* Voy. l'art. *Soufre.*

XLI. *Tartrate acide ou acidule de potasse* (crême de tartre, cristaux de tartre, etc.). Ce bitartrate d'une saveur très-acide, peu agréable, cristallise en petits prismes tétraèdres, d'un blanc opaque, inaltérables à l'air ; il est peu soluble dans l'eau froide, mais se dissout dans 15 fois son poids d'eau bouillante. On le trouve tout formé dans le tamarin, le raisin, etc., et par suite dans le vin, surtout dans les vins blancs, celui de Champagne, du Rhin, etc. Déposé à l'état impur sur les parois des tonneaux, il porte le nom de *tartre brut* ou de *tartre cru*, *blanc* ou *rouge*, suivant la couleur du vin. M. Braconnot (*Journ. de chim. méd.*, VII, 748) en a trouvé 60,75, joint à 5,25 de tartrate de chaux, 20,70 d'une matière animale particulière, et divers autres sels, dans la *lie* desséchée de vin rouge. On le décolore et on le purifie en le dissolvant dans l'eau, ajoutant, soit de l'albumine, soit quelques 100es d'une terre argileuse et sablonneuse, soit du charbon animal, filtrant et faisant évaporer : c'est alors la *crême de tartre*, sel qui retient toujours quelques 100es de tartrate de chaux rendu soluble par l'excès d'acide (Vauquelin), est souvent falsifié avec du grès (Henry) et sert à en falsifier d'autres. Il était fort employé jadis pour préparer divers *sous-carbonates de potasse*, connus sous des noms variés (voy. p. 464 et 468); on en retire l'*acide tartrique* (I, 45). En pharmacie il entre dans la confection de l'*émétique* (III, 75), de divers *tartrates de potasse et de fer* (III, 235), du *tartrate de potasse et de soude* et du *tartrate neutre de potasse* dont nous parlerons plus loin ; on l'unit aussi à 1/8e de son poids d'acide borique ou de sous-borate de soude, qui lui donnent beaucoup de solubilité. Ce tartrate de potasse boraté ou *crême de tartre soluble*, comme on l'appelle alors, est la base du *fondant de Lassone*, le premier qui l'ait préparé, employé comme *laxatif* pour remplacer l'eau de tamarin. On fait entrer le tartrate acide de potasse dans une foule

de composés *diurétiques*, *rafraîchissans*, *fondans*, *purgatifs*, etc., tels que les *trochisques de crême de tartre*, employés pour calmer la soif dans les fièvres; la *tisane de Milman*, l'*oxymel tartareux*, le *vin diurétique de Sydenham*, le *vin* et la *potion hydragogues*, la *mixture tartareuse*, la *manne tartarisée*, etc.; ainsi que dans des *poudres* et des *électuaires dentifrices*, d'où son acidité devrait le faire rejeter, la *poudre ophthalmique* de Baldinger, la *poudre cornachine*, etc. (voy. *Pharm. univ.* de Jourdan, II, 350).

En médecine, ce sel est très-usité, et l'a été bien plus encore autrefois, dans le traitement des *fièvres inflammatoires* et de certaines *phlegmasies*, comme *antiphlogistique* (Cullen); des *fièvres bilieuses* et *putrides* comme *anti-septique*; des *embarras muqueux*, de la *goutte* comme *incisif*; et surtout des *hydropisies* comme *diurétique*, des *engorgemens chroniques des viscères*, de l'*ictère*, de l'*hypochondrie*, etc., comme *fondant* : en général, il ne convient que lorsque l'irritation est calmée, ou n'est pas trop grande. Les magnétiseurs Mesmer et Delon en faisaient grand usage. On le donne dissous dans du bouillon aux herbes, de l'eau de veau ou de chicorée, du petit-lait, des sucs dépurés d'herbes, le pissenlit surtout, soit, comme *altérant* (1, 2 scrupules), dose à laquelle, suivant M. Bobe-Moreau (*Journal général de médecine*, XXXVIII, 126), il sèche et rudit la langue; soit à la dose d'un à deux gros, comme *laxatif*, d'un effet du reste très-incertain; soit comme *purgatif*, également peu sûr, à celle de 1/2 once à 1 ou même 2 onces, en plusieurs fois, délayé plutôt que dissous dans les mêmes véhicules, ce qui fait qu'on lui préfère communément le tartrate de potasse borate, dont l'action purgative ne nous a pas paru moins infidèle et dont la préparation a singulièrement varié : M. Bally, toutefois (*Journ. de pharm.*, XI, 161), qui, en 1824, a expérimenté sur plusieurs centaines de malades la crême de tartre soluble, préparée d'après le procédé indiqué par M. Soubeiran (voy. *ibid.*, X, 395), la regarde comme un *laxatif doux*, commode, sûr, à la dose d'une once, et dont l'acidité est facilement corrigée par l'addition d'un corps sucré; c'est, à la dose de 3 à 4 gros, un des remèdes favoris de M. Alibert contre l'*hydrothorax idiopathique* (*Nosol. nat.*, I, 395). Triturée avec le jalap, même à faible dose, (12 grains par 1/2 gros,) la crême de tartre en favorise la division, le rend facile à suspendre dans une potion, assez agréable et d'un effet purgatif beaucoup plus sûr; on la mélange d'ailleurs souvent avec d'autres sels, ou diverses substances purgatives, comme on l'a vu plus haut. Meyer la donnait alternativement avec le carbonate de magnésie, par cuillerée à café, dans le traitement du tænia, l'acide carbonique qui s'en dégage dans l'estomac étant, dit-on, vermifuge (*Dict.*

des sc. méd., LIV, 247). On peut voir sur son utilité contre la passion iliaque, les fièvres et l'hydropisie, les observations de J. Specht (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. I, A. 9 et 10, 1678 et 1679, p. 278); J. Lanzoni (*ibid.*, Dec. II, A. 9. 1690, p. 78); F. Zanetti (*Nova acta acad. nat. cur.*, VII, 187); et D.-V. Menghini (*Comm. Bononienses*, IV, C. p. 63, O. p. 260). Ce sel, presque inerte pour certains individus, est irritant pour d'autres, et cause quelquefois des superpurgations, du reste, peu redoutables.

Sala (A.). *Tartarologia* (en allemand, et en latin dans le recueil des ouvrages de l'auteur). Rostock, 1632, 1636, in-8. — Zobel (F.). *Tartarologia spagyrica, seu medicamentorum ex tartaro in laboratorio Gottorpiensi paratorum fidelis descriptio.* Ienæ, 1676, 1684, in-12. — Becke (D. Van der). *Epist. de volatilisatione salis tartari.* Hamb., 1763, in-8. — Spielmann (J.-R.). *Diss. sistens analecta de tartaro.* Strasb., 1780, in-4.

XLII. *Tartrate de mercure.* Voy. à l'art. *Mercure*, IV, 366.

XLIII. *Tartrate de mercure et de potasse.* Voy. IV, 367.

XLIV. *Tartrate de potasse* (sel végétal, tartre soluble, etc.). Ce tartrate neutre, cristallisé en prismes rectangulaires à 4 pans aplatis terminés par des sommets dièdres, d'une saveur amère, désagréable, très-soluble dans l'eau, précipité par divers acides, comme les autres tartrates neutres, s'obtient en saturant par un excès de sous-carbonate de potasse l'excès d'acide de la crême de tartre. Il fait partie de la *poudre digestive de Klein*, où il est associé à la rhubarbe et à l'écorce d'orange; du *purgatif de Grant*, mélange de sel végétal et de manne, vanté contre les maladies du foie et l'hypochondrie; de la *mixture fondante de Mutzel*, etc. (voy. Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 348). Il était jadis assez en usage comme *diurétique*, à la dose de 1 scrupule à 1 gros, et comme *cathartique*, soit seul, à la dose d'une once, soit comme adjuvant, à celle de 3 à 4 gros, dans les potions purgatives : Desbois lui préférait la crême de tartre et la terre foliée de tartre. De nos jours il est assez peu employé. Vaidy (*Rec. de Mém. de méd., chir. et pharm. mil.*, 1820) le regarde comme propre à calmer les douleurs des *hémorrhoïdes* enflammées; et Hildebrand, M. Récamier, etc., disent qu'il convient en général aux hémorrhoïdaires. Le docteur J.-B. Jemina a publié des observations nombreuses, recueillies, depuis 1817, en faveur de son emploi contre la teigne muqueuse de la face (*Porrigo larvalis* de Willan), à la dose de 1 à 2 gros par jour, dans une livre de décoction de chiendent, pendant 3 à 6 semaines (*Annali univ. di med.*, juill. 1829; voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XX, 68) : le docteur G. Calugi, de Florence, a été moins heureux.

XLV. *Tartrate de potasse et d'ammoniaque.* On l'a vanté à petite dose dans les *fièvres aiguës*, les *hydropisies*, les *engorgemens viscéraux*. Il s'obtient à l'état liquide en saturant par s. q. de crême de

tartre le sous-carbonate d'ammoniaque liquide ; c'est alors la *liqueur de tartre soluble*, administrée par gros plusieurs fois en 24 heures (voy., du reste, la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan, II, 356).

XLVI. *Tartrate de potasse et d'antimoine.* Voyez ÉMÉTIQUE III, 75.

XLVII. *Tartrate de potasse borate.* Voy. ci-dessus, pag. 486, à l'art. *Tartrate acide de potasse.*

XLVIII. *Tartrate de potasse et de fer.* Voy. FER, III, 235.

XLIX. *Tartrate de potasse et de soude* (Sel de Seignette ou de La Rochelle, sel polychreste soluble, soude tartarisée, etc.). Ce sel, dont la découverte, qui date de 1672, est due, comme l'indiquent deux de ses noms, à un pharmacien de La Rochelle nommé Seignette, mais dont la préparation ne fut publiée qu'en 1731 par Boulduc et Geoffroy, est composé de 54 parties de tartrate de potasse et 46 de tartrate de soude. On l'obtient en saturant l'excès d'acide de la crême de tartre par du sous-carbonate de soude cristallisé. Il est en cristaux incolores, diaphanes, efflorescens. Beaucoup plus soluble que le tartrate acide de potasse, il offre une saveur salée presque franche, et est moins irritant : c'est, à la dose d'une once, un *purgatif* assez agréable, jadis fort en vogue, grâce à Lémery, mais aujourd'hui assez peu employé, quoique préférable à la plupart des autres sels neutres. Boerhaave l'unissait au sulfate de potasse et à l'oxymel scillitique, comme fondant des *obstructions*. Van-Swieten, dans les mêmes cas, le donnait dans un mélange de suc d'herbes, de petit-lait et de miel. Associé à la rhubarbe, il constitue la *poudre de Fordyce*, vantée contre le *carreau* des enfans, etc. (Voy. Jourdan, *Pharm. univers.*, II, 355).

Seignette (P.). Les principales utilités et l'usage le plus familier du véritable sel polychreste. La Rochelle, ..., in-4. — La nature, les effets et les usages du sel alcali nitreux de Seignette. .... in-4. — Le faux sel polychreste, les utilités de la poudre polychreste du dit, et apologie de son sel polychreste. La Rochelle, 1675, in-8. — Boulduc (G.-F.). Sur un sel connu sous le nom de polychreste de Seignette (*Mém. de l'acad. royale des sc.* in-4, 1731, *Hist.*, p. 34 ; *Mém.*, p. 124). — Haupt (F.-T.). *Diss. de sale Seignette polychresto Rupellensi vocato.* Kœnigsberg, 1740, in-4. — Teichmeyer (G.-F.). *Diss. de sale de Seignette.* Ienæ, 1742, in-4. — Vauquelin. Expériences sur le tartrite de potasse et de soude, ou le sel de Seignette, et sur la substance qui se dépose lorsqu'on le prépare (*Journal de la soc. des pharm.*, p. 145, in-4).

POTATO-FLEE. Nom anglais du *Cantharis vittata*, Oliv. (IV, 321).

POTE. Nom languedocien du thym, *Thymus vulgaris*, L.

POTÉE D'ÉTAIN. Mélange ou combinaison de *Tritoxyde d'Étain* et d'*Oxyde de Plomb* (III, 158).

POTELÉE. Un des noms de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L. (III, 568).

POTELET. Un des noms de l'*Hyacinthus non scriptus*, L. (III, 555).

POTELLO. Un des noms italiens du bolet comestible, *Boletus edulis*, Bull. (I, 633).

POTELOT. Nom du sulfure de molybdène. Voy. *Molybdène* (IV, 439).

POTEMA. Un des noms du *Tabac* dans l'Amérique du Sud.

POTENTILLA. Genre de la famille des Rosacées, de l'Icosandrie Polygynie, qui renferme un grand nombre d'espèces, la plupart européennes, habitant les montagnes, les bois, etc. Ce sont des plantes herbacées, à fleurs jaunes ou blanches, à feuilles ailées ou digitées,

inodores, estimées astringentes, etc. Son nom vient de *potentia*, puissance, bien que les propriétés des plantes qu'il renferme soient en général peu prononcées.

P. Anserina, L. Anserine, argentine (*Flore médicale*, I, f. 34). Cette plante inodore, vivace, à tige rampante, a des feuilles ailées avec impaire, longues, à 15-17 folioles ovales, dentées-incisées, velues-vertes en dessus dans les lieux sablonneux, grisâtres quand ils sont argileux, argentées en dessous, d'où lui vient le nom d'*argentine*. Ses fleurs sont jaunes, solitaires, à 5 pétales, ayant 10 dents au calice, portées sur de longs pédoncules, dressés, et renfermant des graines lisses, un peu torses, pédicellées, placées sur un réceptacle sec et velu. Cette plante croît partout sur les berges des rivières, au bord des ruisseaux, des fossés humides, etc. Les oies pâturent ses feuilles, d'où son nom d'*anserine*, et les cochons ses racines, qui sont noirâtres et ont le goût du panais, mais sont plus petites ; il paraît qu'en Irlande, en Ecosse et autres lieux pauvres on les mange, ainsi qu'en Norwège, d'après Fabricius (*Voyage*, 321). En Écosse les feuilles de l'anserine sont potagères et s'accommodent de diverses manières. La saveur de cette plante fraîche est herbacée, sèche elle est légèrement styptique, et sa décoction noircit la solution de sulfate de fer, ce qui démontre son astringence. Elle est vantée dans les hémoptysies, et autres hémorrhagies, la diarrhée, les flueurs blanches, ainsi que dans l'ictère, les graviers, les calculs vésicaux et même comme fébrifuge. Tournefort, d'après Withering, Rosen, Timæus, Gélibert, etc., l'a conseillée contre la phthisie pulmonaire même, et Bergius dit avoir vu son suc être salutaire dans l'empyème (*Mat. med.*, 442) ; Vogel assure qu'appliqué sur le front il arrête l'hémorrhagie du nez (*Mat. med.*, 55). La dose de celui-ci est de deux à quatre onces ; celle de la plante sèche est d'une once dans une pinte d'eau. L'eau distillée d'argentine est employée comme cosmétique ; les gaziers s'en servent pour donner de la fermeté aux gazes. Aujourd'hui cette plante est tout-à-fait inusitée ; elle peut servir au tannage, d'après Gleditsh, Gélibert et Willich. L'analyse de la racine, ainsi que celle de la quintefeuille dont il est question plus bas, serait utile à faire sous ce dernier rapport.

P. erecta, Nestler (*Tormentilla erecta*, L.), Tormentille. Plante vivace à racine grosse comme le doigt, conique ou arrondie, presque ligneuse, rougeâtre en dedans, noirâtre en dehors, pourvue de beaucoup de fibrilles ; ses tiges sont presque filiformes, couchées, dichotomes, redressées à l'extrémité, portant des feuilles sessiles à 3-5 folioles ovales, dentées dans leur moitié supérieure, un peu cunéiformes, et des fleurs nombreuses, petites, jaunes, ayant un calice à huit

dents et 4 pétales. Cette espèce se trouve assez communément dans les bois stériles, les pâturages secs, etc. Sa racine est la seule partie usitée; analysée par M. Meissner elle lui a offert : myricine, 2 gr.; cérine, 5 1/8; résine, 4 1/4; tannin, 174; rouge de tormentille, 180 1/2; rouge modifié, 25 1/2; extrait gommeux, 43 1/4; gomme, 282; extractif, 77; huile volatile, des traces; fibre ligneuse, 143; eau, 64; total 1000 (*Journ. de chimie médicale*, VI, 537). On voit d'après la grande quantité de tannin qui existe dans cette racine, qu'elle est susceptible d'être employée au tannage, ce qui a lieu effectivement dans le nord de l'Europe, surtout dans les lieux où le chêne ne croît plus, comme aux îles Feroë, aux Orcades, etc. On lit dans les Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Berlin, qu'une livre et demie de poudre de tormentille équivaut à 7 livres de tan, pour cette opération; aussi M. Hermstædt propose-t-il de la recueillir avec soin pour l'employer à la préparation des peaux (*Ann. de chimie*, LIV, 219). La couleur rouge qui y est si abondante la fait employer en teinture, surtout pour les cuirs, en Laponie. On en fait de l'encre. Enfin la gomme qui y abonde puisqu'elle en fait plus du quart en poids, montre qu'on pourrait se servir de cette racine, totalement dénuée d'odeur, mais d'un goût styptique et légèrement aromatique, comme aliment, en la dépouillant des deux autres principes ci-dessus. En médecine la tormentille est un des meilleurs astringens indigènes connus; on l'a conseillée dans la laxité de la fibre, la diarrhée, la dysenterie, les hémorrhagies, l'hématurie des troupeaux, leurs maladies contagieuses, d'après l'opinion des bergers anglais, au rapport de Pulteney; les fièvres intermittentes, suivant Gorter (*Flora Suecica*, 459) et Lœsecke. A l'extérieur on prescrit les fomentations de cette plante pour raffermir les gencives, ranimer les ulcères baveux, résoudre les contusions, les ecchymoses, etc. La dose en poudre est de deux scrupules, et du double en décoction, quantités qui peuvent être augmentées sans aucun inconvénient. Elle entre dans la composition de la *thériaque*, du *diascordium*. La tormentille comme on voit est une plante trop négligée et sa racine, sous le seul rapport économique, dèvrait être recueillie avec soin et employée plus qu'on ne fait. Que de sources de richesses nous foulons aux pieds!

P. fruticosa, L. Pallas dit qu'en Sibérie ses feuilles sont usitées en guise de thé (*Voyage*, III, 394). On la cultive dans les jardins.

P. reptans, L. Quintefeuille, *Pentaphyllon* des Formulaires. Les tiges de cette plante vivace, qui habite très-communément chez nous, le long des haies, des fossés, des chemins, sont rampantes, très-longues, grêles; elles portent des feuilles à 5 folioles ovales, cunéi-

formes, obtuses, dentées, pubescentes en dessous ; ses fleurs sont solitaires, portées sur de longs pédoncules, de couleur jaune, organisées comme celles du *P. Anserina*, L. Sa racine, partie usitée, est grosse comme un tuyau de plume, longue, simple, fibrillaire, rouge-brun en dehors, blanche en dedans ; l'écorce est insipide, le cœur est fort amer. Dès le temps d'Hippocrate la quintefeuille était employée contre les fièvres intermittentes (*De morbis*, lib. II, p. 473), ce qui continua dans les temps suivans, soit de la part des médecins, soit de celle du peuple, jusqu'à la découverte du quinquina, qui éclipsa tous les fébrifuges. Cependant Senac(*De recond. feb. interm.*, p. 185) la recommande encore, surtout dans les intermittentes rebelles. Chomel la préconise contre les diarrhées et les dysenteries que l'ipécacuanha ne guérit pas (*Pl. usuelles*, II, 296). On s'en est servi en gargarisme pour combattre les maux de gorge muqueux, putrides, les ulcères de la bouche, etc. Les feuilles ont les propriétés de la plante, mais bien plus faibles. La dose est d'une demi-once à une once de la racine en décoction dans une pinte d'eau ; moitié en poudre. La quintefeuille entre dans l'*eau générale*, la *thériaque*, le *baume vulnéraire*, etc. On dit qu'elle peut servir aussi au tannage des cuirs. D'après Pallas elle porte une espèce de cochenille (*Voyage*, I, 314).

P. rupestris, L. Ses feuilles servent de thé en Sibérie. Elle croît aussi dans nos Alpes.

Nestler (C.-G.). *Monographia de potentilla* (Thèse). Paris, 1816, in-4, fig. — Lehmann (J.-G.-C.). *Monographia generis potentillarum*. Hambourg, 1820, in-4.

POTENTILLE. Voy. *Potentilla*.

POTERIUM SANGUISORBA, L., Pimprenelle. Cette plante herbacée, vivace, qui croît chez nous dans les prairies des montagnes, a ses tiges simples, glabres ; ses feuilles ailées, à folioles arrondies, dentées en scie ; ses fleurs monoïques, polygames, rouges, en épis denses, ovoïdes ; leur calice est à 4 divisions, la corolle nulle, les étamines au nombre de 30 environ ; elle a pour fruits des akènes renfermés dans le calice persistant, endurci ; on cultive ce végétal dans les jardins, parce que ses feuilles, qui sont un peu amères et de saveur âcre, comme poivrée, mais inodores, etc., sont usitées sur les salades comme condimentaires et digestives. Les Tongouses, peuple de la Sibérie, mangent les racines de la pimprenelle, cuites, et recherchent même les amas qu'en font les rats du pays, d'après Pallas (*Voyage*, IV, 274) ; ils usent aussi des feuilles en guise de thé, et ce qu'il y a de remarquable c'est qu'on en fait le même emploi à la terre de Van Diemen, d'après M. Fraser (*Journ. des Débats*, 14 septembre 1827), bien qu'il y ait plusieurs milliers de lieues entre ces deux pays. On a regardé cette plante comme galactophore ; Tabernæmontanus assure

même que, si on en place sur les seins d'une nourrice, le lait y montera si fort qu'il faudra l'ôter pour ne pas donner lieu à leur engorgement : mais l'observation n'a pas confirmé cette action (*Dict. des sc. méd.*, XVII, 169). On l'a vantée comme astringente, diurétique, vulnéraire, bonne contre la brûlure, en topique (d'où son nom anglais de *burnet*, comme celui de sanguisorba lui vient de sa propriété d'arrêter les hémorrhagies), pour dissoudre les pierres de la vessie, sans doute parce qu'elle pousse dans les lieux pierreux ; un veneur de François II l'ayant donnée à ses chiens, on a conclu qu'elle était propre à combattre l'hydrophobie (Palmarius, *De morb. contagion.*, 345). Aujourd'hui on n'en fait usage que pour la cuisine, et la nourriture des bestiaux en prairies artificielles. Elle entrait dans le sirop d'*althæa* de Fernel, l'*onguent mondificatif d'Ache*, l'*emplâtre de bétoine*, etc. Le nom de *Poterium*, qui veut dire vase, vient de ce que les Latins en faisaient une boisson dont ils usaient dans plusieurs maladies (Pline, *lib.* XXVII, *c.* 12). Les Anglais en préparent également une qu'ils nomment *Cool-Tankard*. Ce genre appartient à la famille des Rosacées, section des *Sanguisorbées*.

POTHEL. Un des noms du *Ficus Sycomorus*, L. (III, 257).

POTHOS. Genre de plantes de la famille des Aroïdes, ou des Pipéritées suivant quelques naturalistes modernes, de la Tétrandrie Monogynie, dont le nom vient de *Potha*, qui est celui de l'une de ses espèces qui croît à Ceylan. Il renferme un assez grand nombre de plantes, en général de l'Amérique du sud et de l'Inde, dont quelques-unes sont parasites ; la plupart sont acaules, ont de grandes feuilles épaisses et des fleurs disposées sur un long spadice, très-serrées, enveloppées d'une spathe monophylle. Le *P. Cannæformis*, Curtis (*P. odorata*, Anderson), indigène de Cumana, offre une odeur délicieuse de vanille, qui embaume les bois, ce qui le fait appeler *vainilla* par les naturels ; ils en mettent dans leur tabac, pour l'aromatiser (Kunth, *Nova gen. et species*, I, 76). Le *P. fœtidus*, Mich. (*Dracontium fœtidum*, L., *Ictodes fœtidum*, Bigelov), a, comme nous l'avons dit (II, 682), des racines âcres et fétides, usitées en médecine ; nous ajouterons qu'on applique avec succès ses feuilles sur les ulcères sanieux, les dartres, et sur les vésicatoires pour remplacer la pommade épispastique, d'après Barton (Chaumeton, *Histoire naturelle et médicale du* Pothos fœtidus : *Journ. compl. des sc. méd.*, III, 89 ; et *Bull. des sc. méd.* de Férussac, III, 72). Il y a dans Roxburg (*Flora coromand.*, 452) un *Pothos officinalis* dont les Indous usent dans leur matière médicale, sans qu'il dise quel emploi ils en font.

POTINCOBA. Sorte de persicaire (*Polygonum*) du Brésil, d'une sa-

veur poivrée, et dont on fait dans ce pays des topiques pour les douleurs anciennes, les vieux ulcères, etc., à cause de sa causticité (Pison, *Brasil.*, 101).

Potion, *Potio*. Médicament magistral, extemporané, interne, liquide, composé de plusieurs autres, qu'on prend par cuillerée, et en général du poids de 3 à 6 onces ; son nom vient de *potare*, boire. Les propriétés de ce composé résultent des préparations qui en font partie, qui sont des eaux distillées, des sirops, des éthers, des teintures alcooliques, des extraits qu'on y délaie, etc. Les potions sont antispasmodiques, calmantes, fébrifuges, vomitives, purgatives, etc., etc., à la volonté du médecin. Le julep (III, 691) est une potion où il entre de l'opium, et qu'on prend le soir pour provoquer le sommeil. On donne le nom de potions purgatives à celles où il entre des décoctions, infusions, etc., de cette nature, faites *ad hoc ;* ce qui les différencie des *mixtures*, où tout ce qui en fait partie est préparé et mélangé immédiatement. Ce genre de médicamens est d'une prescription fréquente, et doit être pris avec soin : car il contient assez souvent des agens actifs, comme l'opium, l'éther, des alcaloïdes, etc. Il faut toujours chercher à le rendre d'une saveur agréable, et renfermer celui où il y a des principes volatils, dans des flacons bouchés à l'émeril.

Potiron, et, à tort, Poturon. Noms du *Cucurbita Pepo*, L. (II, 493). On donne aussi ces noms à plusieurs champignons comestibles, tels que l'*Agaricus procerus*, Schæff. (I, 105), à l'*Agaricus edulis*, Bull. (I, 100), au *Boletus edulis*, Bull. (I, 633), etc.

Potocznik. Nom polonais du beccabunga, *Veronica Beccabunga*, L.

POTSDAM. Régence de la province de Brandebourg (Prusse), où sont des eaux minérales froides, acidules, contenant un peu de carbonates et de muriates de soude, de potasse, de magnésie, etc. (E. Osann, *Phys. med. Darstellung der*, etc., II, 501).

Pott-fisch. *Physeter Macrocephalus*, Shaw, dans quelques dialectes germaniques.

Pottle uppu travagum. Nom tamoul de l'*Acide nitrique*.

Potus. Nom de diverses solutions ordinairement aqueuses : toutes ne sont pas propres à être prises en boisson, comme leur nom semblerait l'indiquer. Nous ne donnons ici la synonymie que des plus simples, les autres étant des préparations vraiment pharmaceutiques.

Potus aluminosus, *s.* ad perniones. Noms de la solution aqueuse d'*Alun*, plus ou moins saturée suivant les Pharmacopées.

— hydrocyanicus. Solution aqueuse, au 8e, de *Cyanure de Potassium*, dans quelques Pharmacopées.

— oxygenatus. Solution aqueuse de *Chlorate de Potasse* au 288e (Swediaur).

— sacchari lactis. Solution aqueuse de *Sucre de Lait*, au 64e.

Pou. Voy. *Pediculus* (V, 228).

Pou-eul. Sorte de *Thé*.

Pouai, Poué. Noms du *Convolvulus pes Capræ*, L. (II, 402), à Taïti; le premier est aussi celui du *Noronhia chartacea* (IV, 634).

Pouce-pieds. Nom vulgaire des animaux du genre *Lepas*.

Pouch. Nom hébreu du *Sulfure d'Antimoine* natif.

Poudre aérophore. Nom de divers mélanges dont le sous-carbonate de soude effleuri et la crême de tartre sont ordinairement la base. Voy. aussi *Poudre gazifère*.

Poudre d'Algaroth. *Sous-Chlorure d'Antimoine* (voy. I, 164 et 349).

— de blanchiment. Un des noms commerciaux du *Chlorure de Chaux* (II, 252).

— a canon. Synonyme de *Poudre à tirer*.

— de capucin. Cévadille, *Veratrum Sabadilla*, Retz.

— du cardinal de Lugo. Un des noms du *Quinquina*.

— de Cassius. Voy. l'art. *Or* (V, 72).

— des chartreux. Un des anciens noms du *Kermès minéral* (I, 346).

— de Chypre. Un des noms du henné, *Lawsonia inermis*, L. (IV, 78), dans Pline (*lib.* XXII, *c.* 24).

— du comte de Palme. *Sous-Carbonate de Magnésie*.

— — de Warwick. Synonyme de *Poudre cornachine*.

— de la comtesse. Un des noms du *Quinquina*.

— cornachine. Mélange d'antimoine diaphorétique, de diagrède et de crême de tartre.

— émétique. Nom donné quelquefois à la *Poudre d'Algaroth*.

Poudre gazifère. Nom commun à plusieurs composés pulvérulens (le *Soda powders*, le *Seidlitz powders*, etc.), destinés à produire extemporanément des eaux gazeuses artificielles, et fort usités en Angleterre. Voy. *Poudre aérophore*.

Poudre de Godernaux. Mélange de calomel avec 1/60 de protoxyde de mercure, selon Chevreusse fils.

Poudre de James. Voy. à l'art. *Antimoine* (I, 342).

— des jésuites. Un des noms du *Quinquina*.

— de Knox. Synonyme de *Poudre de blanchiment*.

— aux mouches. Nom vulgaire de l'*Arsenic* natif (I, 429).

— obstétricale. Un des noms du seigle ergoté pulvérisé. Voy. *Ergot*.

— ociotique. Un des noms du seigle ergoté. Voy. *Ergot* (III, 131).

— des pères. Un des noms du *Quinquina*.

Poudre de projection. Poudre que les alchimistes supposaient propre à changer en or les métaux sur laquelle on la projetait.

Poudre rouge de Fourcroy. Un des principes du quinquina rouge et aussi du quinquina de St-Domingue, d'après Fourcroy.

Poudre de Russelius. Nom donné jadis, en Angleterre, au *Soufre doré d'Antimoine*.

— de Sentinelli. La même que la *Poudre du comte de Palme*.

Poudre de Stahl. Composé de sulfate acide de potasse et de chlorure de chaux, connu depuis 1814; qu'il ne faut pas confondre avec la *poudre tempérante de Stahl*.

Poudre de sympathie de Digby. *Sulfate de Fer* effleuri à l'air, selon Geoffroy, ou, suivant d'autres, *Sulfate de Zinc* calciné.

— de Talbot. Un des noms du *Quinquina*.

Poudre tempérante de Stahl. Mélange de cinabre avec les sulfate et nitrate de potasse.

Poudre de Tennant. Un des synonymes de *Poudre de blanchiment.*

— a tirer. Voy. Nitrate de potasse, à l'art. *Potassium* (V, 476).

— de tribus. Synonyme de *Poudre Cornachine.*

— de Valentini. *Sous-Carbonate de Magnésie.*

— a vers. Un des noms de la brinvilliers, *Spigelia Anthelmia*, L. On le donne aussi à l'absinthe, *Artemisia Absinthium*, L. (I, 447), et au *Semen contra.*

— de vie. Un des synonymes de *Poudre d'Algaroth.*

POUDRES. Préparations pharmaceutiques qui offrent sous forme pulvérulente les diverses substances médicamenteuses. La pulvérisation se fait suivant des règles particulières, à l'air libre ou avec une peau qui recouvre le mortier, à froid ou à chaud, etc., selon la substance qu'on y soumet. Ces poudres doivent être très-fines, et alors on les nomme impalpables, ou grossières et on dit que les substances sont broyées ou concassées. La préparation des poudres suppose la dessiccation préalable des végétaux, etc.; celle-ci doit se faire avec précaution, le plus promptement possible, à l'ombre si on peut, ou à l'étuve, suivant la saison. Les poudres doivent être conservées dans des lieux secs, dans des vases fermés, et à l'abri de la lumière : car on a observé que, si on les place dans un flacon de verre, par exemple, elles s'altèrent, se décolorent du côté du jour. Il y a des *poudres simples*, d'autres *composées* qui résultent du mélange de plusieurs d'entre elles, ce qui oblige, lorsqu'on les prescrit, de dire, par exemple, *arum* en poudre, et non pas *poudre d'arum*, parce qu'on possède sous ce dernier nom une poudre composée, etc. Relativement à celles-ci, il faut avoir soin en général de ne pas mêler ensemble des substances qui se décomposent, etc. Il y a des *poudres magistrales* et d'autres *officinales ;* ces dernières sont peu usitées maintenant, et doivent toujours être préparées à l'avance, mais pour l'année seulement et renouvelées lorsque la plante est en état. L'administration des substances en poudre est une très-bonne manière de les donner, puisqu'on fait prendre le médicament avec toutes ses qualités, sauf un peu d'arôme peut-être; elle est préférable aux décoctions, aux extraits, aux sucs, etc., où on n'en donne qu'une partie. On fait usage des poudres, soit suspendues dans un liquide qu'on avale promptement, soit en pilules, bols, etc. ; il y en a que l'on souffle sur les parties malades, comme dans certaines affections des yeux, d'autres qu'on applique en sachets, etc., etc.

Pouerry-fer. Nom provençal de l'*Allium vineale*, L. (I, 186).

Pougitopi. Un des noms du *Ruscus aculeatus*, L.

POUGUES. Gros bourg de France (Nièvre), entre Nevers et La Charité, agréablement situé dans une vallée que borde la Loire et que dominent de petites montagnes; il est célèbre depuis des siècles par ses eaux minérales froides et acidules, peu fréquentées pourtant de nos jours, puisqu'en 1820 il n'y est venu que 60 malades (Long-

champ, *Annuaire des eaux min.*, 1830). Il y a deux sources : la plus éloignée, mal entretenue, est abandonnée, si ce n'est des bestiaux; l'autre, qui est à 200 pas du bourg, et alimente l'établissement des eaux, jaillit, en bouillonnant, dans un réservoir en forme de puits : elle se composait jadis de deux filets d'eau, formant, dit M. Alibert, les *fontaines de St-Léger* et de *St-Marcel*, et est entourée d'un jardin et d'une belle galerie qui servent à la promenade des malades. Les eaux de Pougues, comparées par Raulin à celles de Seltz et de Spa, ont une saveur aigrelette et un peu alcaline; quoique transparentes, elles tiennent en suspension des flocons (3 grains 1/2 par litre) composés d'oxyde de fer (que M. Hector Martin, inspecteur actuel de ces eaux, croit étranger à la source), d'alumine et de carbonate de chaux, et forment à la longue sur les verres des buveurs un dépôt de ce dernier sel. Duclos y indiquait du nitre; Geoffroy les disait ferrugineuses, vitriolées, nitreuses et sulfureuses; Costel, en 1767, y signalait de l'air, de la terre absorbante, du fer, du sel marin et de l'alcali minéral. Analysées en 1789 par Hassenfratz (*Ann. de chim.*, I, 81), elles lui ont donné par livre : acide carbonique libre, 16 grains 7/10; carbonate calcaire, 12,4; c. de soude, 10,4; muriate de soude, 2,2; carbonate de magnésie, 1,2; alumine, 0,35; silice et oxyde de fer, 3,20. Enfin, d'après l'analyse, assez différente, récemment communiquée par M. le docteur Martin (*Revue méd.*, 1830, II, 223), elles contiendraient la moitié de leur volume de gaz acide carbonique, quelques centièmes d'air atmosphérique, et, par litre, 48 grains des sels suivans : sulfate de chaux, 1; carbonate de chaux, 23; c. de soude, 18; c. de magnésie, 2; hydrochlorate de soude, 4.

Au rapport de ce même observateur, d'accord en partie avec Fouilloux, l'un des plus anciens fauteurs des eaux de Pougues, ces eaux, essentiellement toniques et purgatives, conviennent dans les affections du foie et de la rate, l'ictère, les irrégularités de la menstruation. Administrées à haute dose pendant plusieurs saisons de 21 jours, il les a vues très-utiles à des néphrétiques et contre des vomissemens rebelles à tous les autres moyens : on cite aussi l'anasarque, la mélancolie, la fièvre quarte, la chlorose, la leucorrhée, les maladies de la peau, etc., parmi les affections où elles sont indiquées, tandis qu'on les dit nuisibles aux phthisiques, aux asthmatiques, et, en général, dans les maladies aiguës. Elles ne sont usitées qu'en boisson, de mai à octobre, à la dose de 4 à 10 verres, soit pures, soit coupées de petit-lait, de lait, ou, aux repas, avec du vin. La chaleur, le contact de l'air les altèrent : ce qui ne permettrait guère de les donner en bains, comme semble le conseiller M. Alibert

(*Précis*, etc., 285); enfin, quoiqu'elles souffrent assez bien le transport, on les imite dans nos grands établissemens d'eaux artificielles.

Des fontaines de Pougues en Nivernois; de leur vertu, faculté et manière d'en user; Discours, etc. (J. Pidoux). Paris, 1584, in-8. — Discours sur l'origine des fontaines de Pougues, fait par J. Pidoux; ensemble les plus notables observ. de la guérison des maladies, faite par l'usage de ladite eau médicinale de Pougues, par A. Fouilloux, Nevers, 1592, 1595, 1598, 1603, 1608; et Mons, 1628, in-8. — Pidoux (J.). Discours de la vertu et de l'usage de la fontaine de Pougues, et administration de la douche. Nevers, 1595, in-8; et Poitiers, 1597, in-4. — Massac (R.). *Pugeæ sive de nymphis Pugeacis libri duo, carminibus expressi.* Parisiis, 1597, in-8; *ibid.*, 1599, in-8, avec des notes de J. Le Vasseur. Traduit en vers français, par C. Massac, sous le titre de *Fontaines de Pougues.* Paris, 1605, in-8. — Questions problématiques touchant l'usage des eaux de Pougues, in-8. — Banc (J.). Les admirables vertus des eaux min. de Pougues, Bourbon, et autres renommées de France. Paris, 1618, in-8. — Bourbonnois (J.-B.). Vertus des eaux naturelles de Pougues. Paris, 1618, in-8. — Brisson (A). *De aquarum Pugiacarum originibus, virtute et usu.* 1628, in-4. — Flamant (E.). Disc. de l'origine et propriétés de la fontaine minérale de Pougues. Poitiers, Nevers et Paris, 1633, in-8. — Courrade (A.). L'hydre féminine combattue par la nymphe Pougoise, ou Traité des maladies des femmes guéries par les eaux de Pougues. Nevers, 1634, in-8. — M. D. L. R. (De la Rue). Les eaux minérales de Pougues (extrait des auteurs qui ont traité de ces eaux. Nevers, 1746, in-12). — Raulin. Observations sur les eaux min. de Pougues, avec l'analyse chimique des mêmes eaux, par Costel. Paris, 1769, in-12. — Le Roy. Lettre concernant les eaux royales, minérales et médicinales de Pougues. 1777, in-8 (avec la réponse de Mauguin de la Gautière).

Pougues (Fontaine de). Voy. *Château-Gontier* (II, 211).

POUHON (Eau minérale acidule de).

Brownrigg (W.). *An experimental enquiry concerning the nature of the mineral elastic spirit or air, contained in the Pouhon-Water, and other acidulæ* (*Philos. Transact.*, 1765, p. 233; et 1774, p. 357).

Pouilleux. Un des noms du thym, *Thymus vulgaris*, L.

POUILLON. Bourg de France (Landes), à 3 lieues s. de Dax, près duquel, au bord d'un ruisseau, entre deux chaînes de montagnes, est une source tiède (16° R.), très-saline et légèrement amère, qui jaillit dans un bassin et dépose un limon un peu ochreux. Analysée successivement par Venel, Mitouart et Costel (voy. le *Traité analyt. des eaux min. de Raulin*, Paris, 1774, in-12, t. 2, 6e ch.), elle l'a été en dernier lieu par M. P. Meyrac, pharm. à Dax (*Journ. de la soc. des pharm.*, in-4, p. 87), qui a trouvé, pour 6 livres d'eau, 15 gros de résidu, formé de : muriate de soude sec, 10 gros 32 grains; m. de magnésie, 24 grains; sulfate de chaux, 3 gros 56 grains; carbonate de chaux, 32 grains; elles paraissent contenir en outre un peu d'acide carbonique (voyez aussi *Journ. de la soc. de santé et d'hist. nat. de Bordeaux*, II, 226; III, 231). Ces eaux, assez estimées, préférées même par Raulin à celles de Sedlitz et de Seydschutz, auxquelles il les compare, sont usitées à l'intérieur, à la dose de 1 ou 2 verres, comme altérantes, souvent coupées d'eau ordinaire, ou à plus haute dose comme purgatives. On les dit stomachiques, utiles contre l'hypochondrie, l'ictère, l'anasarque, la chlorose, les rhumatismes chroniques, l'asthme humide; contre-indiquées au contraire, suivant Dufau, dans l'asthme convulsif, les palpitations, les coliques néphrétiques, et chez les individus d'un tempérament sanguin ou dont la poitrine est délicate. On peut les

conserver long-temps et les transporter sans altération ; on les imite néanmoins dans nos grands établissemens d'eaux factices.

POULA-CIAPINA. Nom de la foulque, *Fulica atra*, Gm., en Piémont.

— D'EVA. C'est, en Piémont, le nom de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.

POULAIN. Jeune cheval. Voy. *Equus Caballus*, L. (III, 128).

POULARDE. Poule à laquelle on a ôté les ovaires, pour donner à sa chair plus de délicatesse. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

POULCRÉ. Synonyme de *Vin de Pulque* (I, 107).

POULE. Femelle du coq. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

— DES COUDRIERS. C'est la gélinote, *Tetrao Bonasia*, L.

— GRASSE. Un des noms de la mâche, *Valeriana olitoria*, L. On le donne aussi à la lampsane, *Lapsana communis*, L. (IV, 42).

POULE D'OR, Kin-Ki des Chinois. Grosier (*Descr. de la Chine*, I, 630) dit la chair de cet animal très-délicate.

POULE QUI POND. *Solanum ovigerum*, Dun.

POULET. Jeune coq. Voy. à l'art. *Phasianus Gallus*, L.

— DE BOIS. Un des noms de la huppe, *Upupa Epops*, L.

POULETTE D'EAU, *Gallinula aquatica*. C'est le *Fulica Chloropus*, L.

POULIOT, POULLIOT. *Mentha Pulegium*, L. (IV, 327).

— BLANC DE MONTAGNE. *Teucrium creticum*, L.

— DE CRÈTE. *Teucrium creticum*, L.

— JAUNE DE MONTAGNE. *Teucrium flavicans*, Lam.

POULPES. Noms de Mollusques céphalopodes du genre *Sepia* de Linné.

POUMON MARIN. Nom vulgaire de certaines *méduses* à ombrelle contractile (*Ann. du Muséum*, XV, 53), et aussi de certains Polypiers. Voy. *Alcyonium*, I, 159. Lémery (*Dict.*, etc., 719) dit que le *Pulmo marinus* est dépilatoire, et la lessive de ses cendres diurétique, lithontriptique et emménagogue.

POUMONS. Organe de la respiration, d'apparence spongieuse, vulgairement connu sous le nom de *mou*. Les poumons du bœuf (voy. *Bos Taurus*, L., I, 647), du renard (voy. *Canis Vulpes*, II, 67), etc., passaient jadis pour spécifiques contre les maladies de la poitrine, par suite des préjugés thérapeutiques dus à la théorie des *signatures*.

POUPART. Un des noms vulgaires du tourteau, *Cancer Pagurus*, L.

POUPARTIA BORBONICA, Commerson ? On cultive au Congo, d'après Tukey, un arbre que R. Brown, dans les notes qu'il a mises à la suite de l'ouvrage de ce voyageur, rapporte à ce genre, de la famille des Térébinthacées. Son fruit qu'on y nomme *safou*, *safu*, est comestible ; il a la grosseur d'une petite prune et mûrit en octobre ; c'est le meilleur de tous ceux de ce pays, au dire des habitans (Walkenaër, *Voyage de Tukey*, XIV, 173, 179, 529).

POUPÉE. Un des noms du *Moxa* (IV, 500).

POURAO. Nom de l'*Hibiscus tiliaceus*, L., à Taïti (III, 492).

POURCEAU, POURCELET. Voy. *Porc* et *Porcelet*.

— DE MER. C'est le marsouin, *Delphinus Phocæna*, L.

POURCELLANE. Un des noms du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

POURDELÉ, POUROUTALE. Noms indiens du *Verbena nodiflora*, L.

POURPAIROLLE. Un des noms du sorgho, *Holcus Sorghum*, L. (III, 517).

Pourpier. *Portulaca oleracea*, L.
— maritime. *Atriplex Halimus*, L. (I, 488).
— doré. Variété du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

Pourpre d'Amorgos. C'est, suivant Tournefort, le nom qu'on donne dans le levant à la couleur que fournit le *Roccella tinctoria*, Achar. Voyez *Lichen Roccella*, L. (IV, 105).

Richter (G.-G.). *Programma de purpureâ antiquo et novo.* Gottingæ, 1741, in-4.

Pourpre des anciens. Voy. *Murex* (IV, 514).
— de Cassius. Voy. l'art. *Or* (V, 72).

POURRAIN. Village de France, près d'Auxerre, où se trouve une source minérale froide, appelée *fontaine punaise*, que J. Berryat dit contenir du fer et du sel de Glauber, et que L.-G. Mérat, jadis pharmacien et botaniste distingué à Auxerre, assure (ouvrage manuscrit) avoir administré avec succès contre l'hystérie, les obstructions, la fièvre lente, etc.

Berryat (J.). Obs. phys. et médic. sur les eaux minérales d'Epoigny, de Pourrain, de Dige et de Toucy, etc. Auxerre, 1752, in-12.

Pourraquo. Nom provençal de l'*Asphodelus ramosus*, L. (I, 473).

Pourretia lanuginosa, Ruiz et Pavon. Voy. *Pitcairnia crystallina*, Pers. (V, 355). Bonpland dit que la tige du *P. pyramidata*, Ruiz et Pavon, appelé *achupaya* ou *achupalla* au Pérou, etc., contient une substance médullaire blanche, aqueuse, spongieuse, recherchée par les voyageurs qui manquent d'eau; les enfans en sucent le suc qui est insipide; on mange même la plante dans les temps de disette; les ours s'en nourrissent en tout temps (*Dict. class.*, I, 80).

Pourrougnangnito. Un des noms indiens du *Piper longum*, L. (V, 334).
Poursunghai. Nom tamoul de l'*Hibiscus Populneus*, L. (III, 491).
Poussière fécondante. Voy. *Pollen*.
Poust. *Opium* retiré de la décoction des feuilles de pavot, peu estimé en Orient.

Poutaletsje. Sous ce nom Rheède (*Hort. mal.*, IV, t. 57) mentionne un végétal du Malabar, dont la décoction empêche le sommeil; on l'administre aux léthargiques, dans les affections soporeuses, l'épilepsie, les névroses; on s'en sert aussi en bain. Lamarck a donné à cette plante le nom de *Lawsonia purpurea*; mais dans notre exemplaire de Rheède, Commerson a écrit sur cette planche *Lawsonia inermis*, L. Poiret (*Encyclop. bot.*, XI, 39) croit que ce n'est pas un *Lawsonia*; enfin quelques botanistes pensent que c'est un *Petesia*.

Poutargue ou Boutargue. Œufs préparés du *Mugil Cephalus*, L. (voy. IV, 508).
Poutassou. Nom niçéen du *Merlan* et autres espèces du genre *Gadus*.
Poutino. Nom des jeunes sardines à Nice, selon M. Risso. Voy. *Clupea* (II, 319).
Poutou-laigo. Nom du *Pourpier* en Languedoc.
Pouven. Nom malabare du coq, *Phasianus Gallus*. L.

POUZZOLES, POZZUOLI, *Puteoli* des anciens. Ville de la terre de Labour, à 3 lieues de Naples, surnommée la seconde Rome, mais aujourd'hui en ruines, et qui, suivant Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2), devait son nom à ses eaux minérales. Valentin (*Voyage médical*, etc.,

2e éd., p. 78), qui l'a visitée, y indique 5 sources thermales, savoir : l'*Acqua della Pietra* (26° R.); l'*Acqua dei Cavalcanti* (30°); l'*Acqua dei subveni uomini* (31°); l'*Acqua del Cantarello* (24 à 25°); enfin l'*Acqua del tempio di Serapide :* ces deux dernières, qui sortent du pied d'une colline près du temple, passent pour avoir la même origine. D'après d'autres renseignemens, le temple de Sérapis, envahi dans le dernier siècle par les flots de la mer, offre, depuis 1817, grâce aux soins de l'évêque de Pouzzoles, des bains particuliers à 32° R., très-fréquentés, un bain public destiné aux pauvres, et une piscine où l'on peut nager. Il y a 4 sources : les bains sont entretenus par la 1re, l'*Acqua della Macchina*, qui est chaude; la piscine par la 2e, l'*Acqua dell' Antro*, analogue à la précédente, mais plus chaude encore; les 2 autres sont froides, savoir, l'eau intermédiaire (*Acqua media puteolana*), et l'*Acqua della fontana* qui ne diffère pas de l'eau commune. Un filet d'eau froide, réuni jadis à l'*Acqua della macchina*, porte le nom d'*Acqua dei Lipposi*, parce qu'employée en collyre, on l'a trouvée utile contre les maux d'yeux.

Au rapport de Valentin, l'eau de Sérapis a un goût légèrement salé et l'odeur un peu hydro-sulfureuse, qui augmente, dit-on, quand on la conserve; elle contient par livre : acide carbonique libre, 3,737; carbonate de chaux, de magnésie, d'alumine et de fer, 2,690; c. de soude, 11,225; hydrochlorate de soude, 20,567; sulfate de chaux, 0,255; silice, 0,060 : en tout 38 grains 534 millièmes. Suivant S.-M. Ronchi (*Note sur les principales eaux minérales du royaume de Naples : Osservatore medico*, 1827), les sources chaudes de Pouzzoles renferment principalement des carbonates de soude et de magnésie; tandis que M. J.-D. Forbes (*Notes phys. sur la baie de Naples : Edimb. Journ. of. sci.*, 1829, p. 260) attribue à l'une d'elles, qui est à 29° R., du muriate de soude, du carbonate de la même base, et du sulfate de chaux. D'un autre côté, le directeur de ces eaux, dans un ouvrage sur leur emploi, qu'il se propose de rendre périodique (*Saggio di sperimenti sulle proprietà chimiche e medicamentose delle acque termo-minerali del tempio di Serapide in Pozzuoli :* Naples, 1826, in-8° de 213 p.; *Extrait du Bull. des sc. méd. de Fér.*, XIII, 83), les dit très-analogues à celles du grand bain au Mont-d'Or, d'un goût un peu salé et alcalin, inodores, limpides; il ajoute qu'elles ont de 33 à 34° R., et ont donné par livre, à MM. Conte et Cassola, 31 grains de résidu, savoir : carbonate de soude, 8; c. de chaux, 1,50; c. de magnésie, 1,20; c. de fer, 0,53; sulfate de soude, 4,60; muriate de soude, 9,50; m. de chaux, 1,33; m. de magnésie, 2,25; m. d'alumine, 1,60; silice, 0,20.

Les médecins de Naples, suivant Attumonelli (*Mém. sur les eaux*

minérales de Naples, etc., Paris, 1804, in-8°), envoient à Pozzuoli les malades attaqués de catarrhes invétérés, de crachement de sang, de phthisie : ceux-ci se logent ordinairement sur le chemin de la *Solfatara*, et vont faire des promenades dans l'entonnoir de ce volcan, dont les exhalaisons aqueuses sont chargées de gaz hydrogène sulfuré et de gaz acide carbonique : c'est ainsi, dit-il, que Galien envoyait les phthisiques à Stubia, et qu'on a bâti à Torre, à peu de distance du Vésuve, un hospice destiné au traitement des maladies atoniques. Le docteur Miglietta (*Rapports*, etc. : voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XVII, 94) établit que l'eau de la première des quatre sources dont nous parlions plus haut, la plus employée, est tonique, excitante, utile contre les douleurs, les névroses, les affections cutanées, les maladies des articulations : des douleurs ostéocopes ont cédé comme par enchantement à son usage ; et que celle de la 3e, légèrement saline, diurétique et purgative, convient, à la dose d'une pinte, dans les spasmes de la vessie, les maladies atoniques des premières voies, les obstructions commençantes des reins. Enfin le directeur des eaux de Pouzzoles, dont l'essai, cité plus haut, contient 88 observations de succès et d'insuccès de l'usage de ces eaux, se loue de leur emploi dans les cas de névralgies, de diminution ou d'abolition de la sensibilité, de paralysie, d'entéralgie spasmodique, de goutte et de danse de St-Guy, tandis que dans plusieurs cas d'hystérie et de toux convulsives elles ne lui ont pas si bien réussi.

Alcadinus, médecin du 12e siècle, a composé une suite d'épigrammes latines, en vers élégiaques, sur ces bains (*De Balneis Puteolanis*), imprimées pour la 1re fois dans le recueil : *De Balneis omnibus quæ exstant apud græcos et arabes*, Venise, 1553, in-f., avec un opuscule *de Balneis Puteolorum, Bajorum et Pithecusarum*, Naples, 1591, in-8° ; et réimprimé plusieurs fois dans d'autres recueils du même genre.

POVEA DE COZ. Source de Portugal, simplement thermale (20° R.), située à Alcobaca, dans l'Estramadure (Alibert, *Précis*, etc., 595).

Poxhout. Nom hollandais du gayac, *Guaiacum officinale*, L. (III, 431).
Poxos. Nom d'un champignon usité, qui paraît être un *Peziza*, dans Théophraste.
Poyer. Un des noms de pays du *Bignonia pentaphylla*, L. (I. 600).

Pozello. Les eaux minérales indiquées sous ce nom inexact dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (XLV, 25) sont celles *del Pozzello* ou *Pozzetto* de St-Julien (voy. *Pise*), qu'il ne faut pas confondre avec celles de *Pozzuoli*.

Poziemki jagodi. Nom polonais du fraisier, *Fragaria vesca*, L.
Pozzuoli (Eaux min. de). Voy. *Pouzzoles* (V, 500).

Pr. Ces deux lettres en tête d'une formule signifient *prenez* (*recipe*), et se rendent par le signe ℞

Pradelli. Un des noms italiens de l'*Agaricus edulis*, Bull., variété *arvensis* (I. 100).

PRADES. Bourg de la Basse-Auvergne à 3 lieues o. du Puy où Carrère. (*Cat.*, 473) indique une source minérale froide.

Præcipitatum, *s.* Præcipitatus. Voy. *Précipité* (V, 504).

— album. Voy. *Précipité blanc.*

— commune. Un des noms du *Proto-Chlorure de Mercure* obtenu par précipitation (IV, 349).

— correctum. *Proto-Chlorure de Mercure* obtenu par précipitation, dissous dans le vinaigre et précipité de nouveau par l'huile de tartre (Schrœder).

— diaphoreticum excellens. C'est le *Précipité rouge*, adouci, selon J. Hartmann, en faisant brûler dessus de l'alcool.

— dulce. Schrœder nommait ainsi le produit de la calcination du mercure avec le précipité rouge, sur lequel on a brûlé de l'alcool.

— fuscum. C'est le *Précipité de Wurtz* (voy. IV, 360).

— luteum, Præcipitatum luteum diaphoreticum. Préparations mercurielles décrites dans Crollius (J.-F. Gmelin, II, 172).

— nobile. Produit de la calcination d'une dissolution de mercure dans l'eau régale (*Angelus Sala*).

— ruber. C'est le *Précipité rouge.* Voy. ce mot.

— saturni. *Sous-Acétate de Plomb liquide* précipité par de l'eau de fontaine (Janin).

— solaris. Poudre rougeâtre produite par la calcination prolongée des oxydes d'or et de mercure (J.-F. Gmelin, *Appar. med.*, II, 143).

— solubile nigrum. C'est le *Précipité noir mercuriel d'Hahnemann.*

— sulphuris. *Soufre* précipité par un acide de la dissolution du sulfure de potasse.

Præcocia. Ancien nom latin de l'abricotier, *Armeniaca vulgaris*, Lam. (I, 418).

Præscriptio. Ordonnance ou formule. Voy. *Formule* (III, 281).

Præsepium. Nom du *Centaurea benedicta*, L. (II, 171), chez les Romains.

Præsura. Nom d'un chardon de Toscane dont les fleurs faisaient cailler le lait. On croit que c'est un *Onopordum* (voy. *Présure*).

Pramnium. Synonyme de *Morion* dans Lémery. Voy. ce mot (IV, 462).

Praotodo. Synonyme de *Paratodo* (V, 200).

Prase, *Prasius.* Pierre d'un vert de porreau, employée jadis, à l'intérieur, comme absorbant contre la diarrhée, les hémorrhagies, à la dose de 12 à 48 grains, à l'extérieur, pour déterger et dessécher les plaies, et enfin comme cordial et alexitère.

Prasion. On croit qu'Hippocrate désignait sous ce nom la marjolaine, *Origanum Majorana*, L. D'autres ont appelé ainsi le marrube. Linné l'a donné à un genre de la famille des Labiées à laquelle appartiennent aussi ces plantes.

Prasinus. Synonyme de *Smaragdus*, émeraude (III, 73), dans Lémery.

Prasius. Voy *Prase.*

Prasmocza krew. Un des noms polonais du *Sang-dragon.*

Praso. Nom indien du *Butea frondosa*, Roxb. (I, 692).

Prasum. Un des noms grecs du poireau, *Allium Porrum*, L. (I, 183).

Prata. Nom portugais de l'*Argent.*

Prataiaolo. Nom italien de l'agaric comestible, sauvage, d'où on l'a appelé en français *Pratelle.*

Pratelles, *Pratella.* On désigne sous ce nom une section du genre

Agaricus, à chapeau charnu, dont les feuillets noircissent en se desséchant, sans se fondre en une eau noire, comme les coprins (II, 423), on ne cite parmi les espèces qu'il renferme et dont l'*Agaricus edulis*, Bull., fait partie, aucune qui soit vénéneuse, parmi celles dont le pédicule est muni d'un anneau complet ou incomplet (sans volva), dont les feuillets d'abord roses passent successivement au rouge, au brun et au noir. Les pratelles varient quant à la taille, à la couleur, qui est blanche, fauve ou jaunâtre; elles sont si reconnaissables qu'on les mange dans toute l'Europe. Il y a des auteurs qui veulent, avec Linné et Bulliard, qu'il n'y ait qu'une seule espèce de pratelle à collier dans l'*A. edulis*; Persoon en admet deux, parce qu'il distingue celui des champs, plus particulièrement appelé *pratelle*; Paulet cinq, Micheli dix, etc. (De Candolle, *Essai*, etc., 335).

Prebouisset. Nom provençal du fragon, *Ruscus aculeatus*, L.

PRÉCHAC. Village de France à 3 lieues de Dax, dans une situation peu commode et peu salubre, à 1/2 lieue duquel est un établissement thermal où les bains sont pris en commun. Les eaux, qui sont à 43° R. (Massie les avait trouvées à 46°), et d'une odeur sulfureuse, contiennent, d'après les expériences de MM. Thore et Meyrac, pour 40 livres: muriate de magnésie, 44 grains; m. de soude, 126; sulfate de soude, 120; carbonate de chaux, 4; sulfate de chaux, 110; terre siliceuse, 6 grains. Dufau les recommandait contre les rhumatismes, les tremblemens des membres, l'œdème, les convulsions, et regardait les boues comme propres à compléter le bien commencé par les eaux. Suivant M. Thore elles jouissent des mêmes vertus que celles de Dax.

Dufau. Abrégé des propriétés des eaux min de Préchac. 1761.—Thore (J.) et Meyrac (P.). Mém. sur les eaux et boues thermales de Dax, Préchac, Saubuse, etc. 1809, in-8, et *Journ. des mines*, déc. 1808.

Précipité, *præcipitatum* s. *præcipitatus*. Dépôt formé dans une solution, soit par l'intermède de quelque réactif, soit par simple évaporation, ou même par reposition: le *précipité* par excellence était le deutoxyde de mercure ou *mercure précipité per se* (IV, 340).

Précipité blanc. Ancien nom du *Proto-Chlorure de Mercure* obtenu par précipitation (IV, 349) et de l'*Oxy-chlorure ammoniacal de Mercure* (IV, 359).
— de Cassius. C'est le *Précipité pourpre de Cassius* (V, 72).
— jaune. C'est le *Turbith minéral*, ou *Sous-Deuto-Sulfate de Mercure* (IV, 366).
— noir (IV, 343).
— — mercuriel d'Hahnemann. *Sous-Proto-Nitrate ammoniaco-mercuriel* (IV, 364).
— perse. Un des *Oxydes rouges de Mercure* (IV, 340).
— pourpre de Cassius (V, 72).
— rose, ou rose minéral. Voy. à l'art. *Mercure* (IV, 365).
— rouge. *Oxyde rouge de Mercure* provenant de la calcination du nitrate (IV, 340).
— violet. Le même que le *Précipité noir* (IV, 343).
— de Wurtz. Voy. à l'art. *Carbonate de Mercure* (IV, 360).

Prègue-Dieu. Nom de la grande sauterelle, ou *Mante*, en Provence.

Prêle, Presle. Noms français du genre *Equisetum* (III, 126).

PRÊLE ou PRESLE. Bourg à 1 lieue de Vire, en Normandie, où Carrère (*Cat.*, etc., 502) signale des eaux minérales froides qu'on croit, dit-il, ferrugineuses.

PRÉMEAU. Village de France à 5 lieues de Dijon, près duquel est une source limpide, presque tiède (16° R.), contenant d'après Maret, qui recommande l'eau de cette source à la dose de 1 à 2 pintes par jour pour remédier aux troubles de la digestion et aux engorgemens des viscères abdominaux, une assez grande quantité d'acide carbonique et de muriates de chaux, de magnésie et de soude.

Julbin (G.). Rapport fidèle des vertus merveilleuses inhérentes aux eaux min. de Priscey et de Prémeau. Dijon, 1661, in-12. — Ange de Saulieu. Hydrologie, ou Traité des eaux minér. trouvées auprès de la ville de Nuyz, entre Priscey et Prémeau. Dijon, 1661, in.12. — Pitois (C.). Réponse sur l'abus qui se commet par l'usage pernicieux des eaux de Prémeau et de Priscey, faussement appelées minérales, etc. Paris, in-12. — Maret. Analyse des eaux de Prémeau (*Nouv. mém. de l'acad. de Dijon.* 1782, deuxième sem., p. 98).

PREMNA INTEGRIFOLIA, L., Andarèse. Ce végétal de l'Inde, dont le genre appartient aux Verbénacées, a ses racines d'un goût brûlant; ses feuilles ont une odeur forte, surtout étant sèches, assez analogue à celle de la vulvaire; appliquées sur la tête, elles guérissent la migraine d'après Commerson, ce qui a fait appeler la plante *arbre à la migraine*. La décoction de la racine est usitée dans l'Inde comme cordiale et stomachique contre les fièvres, les vents, etc., à la dose d'une demi-tasse deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 210); celle des feuilles s'y prescrit contre les douleurs d'estomac. C'est le *Gumira litorea* de Rumphius (*Hort. Amb.*, III, t. 134) : voyez aussi l'*Hortus malabaricus* (I, 99, t. 53). Le *P. quadrifolia*, Sch., est fort employé en médecine par les nègres de la Sénégambie d'après Schumacher (*Mém. de l'Acad. de Copenhague*, tom. 4).

PRENANTHES SERPENTARIA, Pursh. Cette plante de l'Amérique septentrionale, de la famille des Chicoracées, y est regardée comme un remède assuré contre la morsure des serpens à sonnettes, *Crotalus horridus*, L. : aussi l'appelle-t-on dans ce pays *snake-weed*, herbe à serpens; on l'applique de suite, pilée, sur la plaie faite par cet animal; s'il survient des symptômes généraux, on en donne à l'intérieur en infusion, et on la réitère autant qu'il est nécessaire. Le *P. altissima*, L., jouit des mêmes propriétés, d'après J. Hubble (*New-York Med. journ.*, 1826).

PRENEUR D'HUÎTRES. Nom vulgaire de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L.

PRESBOURG. Près de cette ville, dans la vallée de Waidritz, est une source minérale contenant des carbonates de chaux, de fer, de soude, du muriate de soude et de l'acide carbonique en excès (*Ann. des sc. d'observ.*, I, 132).

PRESCRIPTIONS MÉDICALES. Synonyme de *Formules* (III, 281).

PRÉSERVATIFS. Médicamens, soins, précautions, etc., dont on use pour se préserver des maladies. Leur connaissance est le but essentiel et principal de l'*hygiène*.

Presse, Presset. Noms d'une variété de *Pêche* à chair ferme, et tenant au noyau.

Pression atmosphérique. Voy. *Ventouses*.

Pressis. Nom inusité, mais reçu, et qu'il serait bon d'adopter, du produit liquide que fournit le pressurage ou action de pressurer.

PRESTE (la). Village de France (Pyrénées-Orientales) à 2 lieues de Ponts-de-Mollo et 5 lieues d'Arles, près duquel se trouvent des eaux thermales très-fréquentées par les Français et par les Espagnols de juin à septembre. Il y a 3 sources qui déposent des flocons gélatineux. Les 2 premières, qui ont 38 et 36° R., sont très-sulfureuses; la 3e, jadis employée contre la lèpre, ne l'est que fort peu, et n'a que 25° R. Bonafos et Carrère y ont signalé essentiellement la présence de l'hydrogène sulfuré. Elles sont employées à l'intérieur dans les cas de catarrhes chroniques invétérés, d'asthme, d'hémoptysie, de phthisie commençante même, dans les engorgemens viscéraux, les affections calculeuses, etc.; et sous forme de bains, contre les rhumatismes anciens, la goutte, les tumeurs articulaires, la paralysie et surtout les éruptions cutanées, les ulcères, etc. Le transport les altère. Masvesi, Carrère (*Traité des eaux min. du Roussillon*), Marcé, Bonafos, rapportent beaucoup d'observations en leur faveur.

Masvesi (S.). *An veræ phthisi pulmonari ultimum gradum nondum assecutæ aquæ Prestenses, vulgò* de la Preste? Præs. Carrère. Perpiniani, 1748, in-4— Marcé. Réponse à une lettre. Perpignan, 1748, in-8. — Bonafos. Mém. sur les eaux de la Preste, en Roussillon (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, I, 387).

PRÉSURE, *coagulum*. Lait caillé contenu dans la caillette ou 4e estomac des jeunes animaux ruminans encore à la mamelle, et presque exclusivement réduit au caséum (voy. ce mot, II, 125). La présure du veau est la plus usitée. Récente, elle est en grumeaux blanchâtres; elle devient grisâtre en vieillissant. Lavée, salée et séchée à l'air, elle offre une consistance et un aspect onguentacés. Elle est aigre au goût et à l'odorat, ce qu'elle doit aux acides que sécrètent les parois de l'estomac où elle se forme. On la tire de Suisse et on l'emploie par très-petites quantités pour faire cailler le lait, et surtout pour la préparation en grand des fromages. Son action est lente: aussi pour faire le petit-lait les pharmaciens lui préfèrent-ils des acides. Elle peut servir aussi à déterminer la fermentation de certains liquides. Dans la Haute-Saône, d'après M. Wislin on fait une *eau de présure* (voy. en la formule *Journ. de chim. méd.*, VIII, 112) qui se conserve bien, et dont une cuillerée à café suffit pour faire cailler un litre de lait. La présure du chevreau est regardée par les Indous comme désobstruante et atténuante; celle de la brebis passe chez les Arabes pour céphalique; celle du chameau est dite aphrodisiaque par les Per-

sans (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 335) ; enfin celle du jeune faon (*Cervus Elaphus*, L.) était usitée jadis, prise dans du vinaigre, comme alexitère. M. E. Bourdette, chirurgien à Péguilhan (*Nouv. ann. clin. de Montp.*, I, 367) dit que la présure du veau et du chevreau durcie à la fumée dans la caillette même, lui a servi, donnée avant le repas par 12 ou 18 grains, pour remédier à la difficulté des digestions, suite des longues maladies, qu'il attribue au défaut de sécrétion du suc gastrique.

Pretonou. Un des noms brames du *Cratæva religiosa*, Vahl (II, 461).

Pretras, Prêtres. Noms vulgaires de l'*Éperlan* de mauvaise qualité.

Pretu-morungu. Nom du *Moringa aptera*, Gærtn. (IV, 460), dans l'île de Ceylan.

Prévats. Nom, dans plusieurs localités, des *Champignons* de saveur poivrée.

PREVENQUIÈRES. Village de France à 5 lieues N.-O. de Milhaud, près du quel, dans un pré, est une source minérale froide, dite de *Bourrival* (Carrère, *Cat.*, etc., 515).

Preventa cavallo. Nom du *Lobelia longiflora*, L., à Cuba (IV, 137).

Prezzomolo. Nom italien du persil, *Apium Petroselinum*, L.

Priadela. Nom de la bryone, *Bryonia alba*, L. (I, 677), chez les Daces.

Priape, *Priapus*. Noms du *Phallus impudicus*, L. (V, 234).

Priapus cervi, ceti, tauri. Voy. *Penis* (V, 234).

Priapée, Priapeia. Noms du *Nicotiana rustica*, L. (IV, 605).

Prickly ash. Un des noms anglais de l'*Aralia spinosa*, L., et du *Zanthoxylum clavatum*, selon Jourdan (*Pharm. univ.*).

Primavera. Nom italien du *Primula veris*, L.

Prime d'améthyste, Prime d'émeraude, etc. Anciens noms du *fluate de chaux coloré*, suivant la nuance qu'il affecte.

Primerole, Primerolle. Nom de la primevère, *Primula veris*, L.

Primevera. Nom portugais du *Primula veris*, L.

Primevère. C'est, en français, le nom du *Primula veris*, L.

PRIMULA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la Pentandrie Monogynie : le sien vient de la floraison précoce des fleurs des espèces qu'il renferme et qui s'épanouissent toutes au premier printemps. Ce sont des plantes herbacées, acaules, presque toutes européennes, croissant dans les prairies ou les hautes montagnes, ayant des fleurs en ombelle simple, etc.

P. veris, L., Primevère (*Flore médicale*, V, f. 284). Plante sans tige, à feuilles étalées en rosette, ondulées, dentées, ovales-oblongues, rétrécies en pétiole ; à hampe multiflore, avec une collerette de bractées linéaires à la base des fleurs qui sont en ombelle simple, penchées ; leur calice est à 5-10 dents, la corolle tubuleuse à 5 lobes, à orifice libre, renfermant cinq étamines sans filet et un style à stigmate globuleux ; le fruit est une capsule uniloculaire, polysperme, s'ouvrant en dix dents au sommet. La primevère croît partout dans les prairies, les bois, etc., où elle fleurit en avril et mai (la variété appelée *officinalis* par Linné n'est guère distincte que par les lobes concaves de sa corolle). Ses racines qui sont blanches, rameuses, sentent l'anis ; on les dit sternutatoires, séchées et réduites en poudre ; elles

contiennent, d'après l'analyse de M. Saladin, un peu d'*Arthanitine*, une huile essentielle jaunâtre demi-concrète, d'une odeur de fenouil, du malate et du phosphate de chaux, de l'acide pectique et une matière soluble dans l'alcool (*Journ. de chimie méd.*, VI, 422). On mange dans quelques pays les feuilles de cette plante, en salade ou cuites; en Suède on prépare avec les fleurs et le miel une boisson qu'on dit agréable. On les sèche en botte au printemps, pour l'usage, car ce sont surtout elles qu'on emploie. A Samara les jeunes hampes se mangent comme anti-scorbutique (*Découvertes des Russes*, I, 457). On dit les fleurs utiles contre la goutte, la paralysie, ce qui a fait appeler cette plante *herbâ paralysis*, et *herba arthritica* parce qu'on les appliquait sur les tumeurs goutteuses; on les croit aussi, avec plus de raison, pectorales, adoucissantes, et on en fait usage en infusion dans le rhume, le catarrhe; Chomel les dit propres à dissiper les vertiges, l'hémicrânie et autres affections nerveuses; Boerhaave et Linné assurent qu'elles calment les douleurs et provoquent le sommeil. La présence d'une petite quantité d'arthanitine dans la racine de primevère, substance âcre et active, ne paraît pas y être assez abondante pour lui donner une action semblable. Cette plante est entièrement inerte suivant l'opinion de Cullen et Peyrilhe, aussi est-elle peu ou point employée. La dose des fleurs est d'une poignée pour une pinte de liquide, qu'elles colorent en jaune; leur eau distillée se donne encore quelquefois dans les juleps calmans. Le suc a été employé comme cosmétique.

Plusieurs autres espèces du genre *Primula* sont cultivées pour l'ornement des jardins, telles que le *Primula acaulis*, All.; l'oreille d'ours, *P. Auricula*, L.; la primevère à feuilles entières, *P. integrifolia*, L., etc. Leurs fleurs se nuancent de mille couleurs, doublent, etc.

Lehmann (J.-G.-C.). *Monographia generis primularum*. Lipsiæ, 1817, in-4, fig.

PRIMULACÉES. Famille naturelle, appelée aussi *Lysimachiées*, de la série des Dicotylédones dipérianthées monopétales, à ovaire supère, hypogynes; elle renferme des plantes herbacées, souvent à feuilles simples, presque toujours entières, à fleurs axillaires ou en ombelle simple. La plante la plus active qu'elle renferme est le *Cyclamen* qui a un port tout particulier, et dans la racine duquel on a découvert un principe âcre particulier appelé *arthanitine*. Le mouron, le *Coris*, le *Trientalis*, la lysimachie, la primevère qui lui donne son nom, etc., ont encore reçu quelques emplois en médecine; mais aucun d'eux n'offrent une analogie marquée dans les propriétés qui leur appartiennent. Voyez ces différens mots.

PRIMUS METALLUS. C'est l'*Alcahest* de Vanhelmont. Voy. ce mot.

PRINCARD. Un des noms vulgaires du pinçon, *Fringilla Cœlebs*, L.

PRINCIPE, *Principium*. Synonyme d'élément. Voy. *Principes*.

PRINCIPE ACIDIFIANT. Ancien synonyme d'*Oxygène*, corps regardé alors comme seule base des acides.

PRINCIPE ACTIF. En thérapeutique on nomme ainsi celui des *principes immédiats* (voy. ce mot, pag. 510) auquel un corps organisé doit principalement son action médicinale ou même toxique : certains végétaux en contiennent plusieurs ; d'autres semblent devoir leurs vertus à l'ensemble de leurs composans plus qu'à tel ou tel principe en particulier, etc.

PRINCIPE AMBRÉ. Nom donné par Bucholz à l'*Ambréine* (I, 227).

PRINCIPE AMER. M. Bonastre donne ce nom au principe actif des végétaux d'où dépendent, dit-il, leurs propriétés salutaires ou nuisibles; principe incristallisable plus simple que les alcalis organiques, mais qui, fixé sur une sous-résine quelconque, cristallisable, constitue ces mêmes alcalis, regardés à tort, selon lui, comme simples, etc. (*Journ. de pharm.*, X, 1).

PRINCIPE ASTRINGENT. On nommait ainsi jadis le *Tannin*. Voy. ce mot.

— DE LA CHALEUR. C'est le *Calorique*. Voy. ce mot (II, 36) et surtout *Chaleur* (II, 196).

— COLORANT DU SANG. Voy. *Hématosine* au Suppl.

— DE DEROSNE. Synonyme, d'ailleurs inexact, de *Narcotine* (IV, 574).

— DOUX DES HUILES. Nom que Scheèle avait donné à la *Glycérine* (III, 386).

— IMMÉDIAT des végétaux et des animaux. Voy. V, 510, et *Principe actif*.

— ODORANT. Nous en avons parlé à l'article *Arome* (I, 425).

PRINCIPE SACCHARIN. Ancien synonyme de *sucre*, employé par Prout pour désigner collectivement, outre les sucres proprement dits, les *gommes*, les *fécules* et le *ligneux*, qui peuvent tous être convertis en sucre par l'action prolongée de l'acide sulfurique affaibli, aidé de la chaleur.

PRINCIPE SAVONNEUX. Les anciens chimistes nommaient ainsi un soi-disant principe immédiat des végétaux, regardé par Schrader comme identique avec l'extractif, qui lui-même paraît n'être qu'un composé de divers autres principes immédiats.

PRINCIPES ET PRODUITS DES VÉGÉTAUX ET DES ANIMAUX. Sous ce titre nous avons présenté, il y a 13 ans, dans le *Dic. des sc. méd.* (XLV, 136 à 200), le vaste tableau, la classification méthodique de tous les *êtres distincts*, simples ou composés, organiques ou inorganiques, médiats ou immédiats, naturels ou artificiels, que l'observation et l'analyse si compliquée des matières animales et végétales a fait connaître jusqu'ici, et dont l'étude intéresse plus ou moins directement le médecin. Les bornes et le but plus spécial du présent ouvrage ne nous permettent pas de le reproduire, même en abrégé; nous renvoyons donc le lecteur aux articles particuliers consacrés à chacun de ces corps dans notre Dictionnaire, mais en rappelant ici quelques termes et quelques définitions propres a en faciliter la lecture. Nous dirons donc que nous avons nommé :

1° *Corps organisés*, des êtres naturels dont le mode de structure est le résultat immédiat de la vie : ce sont les *végétaux* et les *animaux* (voy. ces mots).

2° *Parties organisées*, celles dont l'assemblage constitue immédiatement les corps organisés : tels sont les *tissus*, les *organes*, les *appareils*, etc.

3° *Substances organiques*, des composés dont la nature chimique est, médiatement au moins, le résultat de la vie, et qui sont ou les *principes*, ou les *produits* des *corps organisés* et des *parties organisées*. On peut les distinguer en :

Produits immédiats ou *naturels :* substances organiques, plus ou moins compliquées, immédiatement fournies par les corps organisés vivans ; tels sont la *sève*, les *sucs propres* des végétaux (*baumes*, *térébenthines*, *gommes résines*, etc.), et diverses *sécrétions* ou *excrétions*, même morbides, des animaux (*musc*, *castoréum*, *ambre gris*, *civette*, *urine*, *bile*, etc.) ;

Principes immédiats ou *élémens organiques :* composés particuliers dont l'association constitue les *produits immédiats* ou *naturels*, et qui, pourvus de propriétés spéciales et constantes, sont primitivement formés par l'union ternaire ou quaternaire des *élémens* proprement dits : tels sont un grand nombre d'*acides organiques* (*acides acétique*, *citrique*, *oxalique*, *tartrique*, *urique*, etc.) ; les *alcalis* ou *alcaloïdes* de même nature (*quinine*, *cinchonine*, *morphine*, *strychnine*, *brucine*, etc.) ; enfin, une multitude de *substances organiques neutres*, telles que les *sucres* ou *saccharinites*, les *saccharoïtes* (*mannite*, *sucre de lait*, *olivine*, etc.); les *gommes* ou *gommites* (III, 407) ; les *fécules* ou *féculites* (III, 223) ; les *lignites* (IV, 113) ; divers *principes amers* (*amarinites*, I, 221) ou *colorans* (*chromites*, II, 271) ; les *résines pures* ou *rétinites ;* les *huiles volatiles* et le *camphre* (*aromites*, I, 426) ; les *cérites* (II, 184); enfin la *narcotine*, l'*asparagine*, l'*urée*, la *cantharidine*, le *gluten*, la *fibrine*, la *gélatine*, le *caséum*, l'*osmazôme*, etc., etc. ;

Produits médiats ou *artificiels:* composés tout-à-fait analogues ou même semblables aux précédens, mais qui n'existent pas tout formés dans les corps organisés, et qui résultent de l'action de divers agens sur ces corps ou sur leurs produits et principes immédiats ; tels sont plusieurs autres *acides organiques* (*acides camphorique*, *mucique*, *pyro-urique*, *sébacique*, *hydrocyanique?* etc.), l'*alcool*, les *éthers*, etc. Quelques chimistes pensent que beaucoup des prétendus *principes immédiats* ne sont en réalité que des *produits artificiels ;*

Sels organiques: combinaisons binaires des principes immédiats ou des produits médiats, acides et alcalins, soit entr'eux, soit avec les

acides ou les bases inorganiques ; tels sont, d'une part, les *sels dont l'acide et la base sont organiques*, comme l'*acétate* et le *méconate* de *morphine*, les *kinates de quinine et de cinchonine*, le *gallate de brucine*, le *strychnate acide de strychnine*, le *malate de delphine*, etc.; de l'autre les *sels mixtes*, c'est-à-dire *dont la base ou l'acide sont de nature inorganique:* il en existe un grand nombre dans les êtres organisés, les *acétates de chaux et de potasse*, les *tartrate et oxalate acide de potasse*, le *kinate de chaux*, le *benzoate de soude*; l'*urate d'ammoniaque*, etc. L'art peut en outre les multiplier à son gré, en combinant des acides organiques avec des bases inorganiques, et *vice versa*, comme on le voit pour le *tartrate de potasse et de soude*, les *sulfates de morphine* et *de quinine*, etc., dont on fait usage en médecine, mais qui n'existent point dans la nature.

4° Enfin, *Corps inorganisés*, par opposition à *Corps organisés*, ceux dont la structure et la composition sont indépendantes de l'influence de la vie. Ils sont *simples* ou *composés :* ceux-ci sont les *composés inorganiques* (toujours formés de deux ou d'un plus grand nombre d'élémens), propres tout à la fois aux corps inorganisés et organisés, mais qui, la plupart, semblent n'avoir dans ceux-ci qu'une existence transitoire (*eau*, *oxydes de fer et de manganèse*, *alcalis* et *terres*, *acides sulfurique*, *nitrique*, *hydrochlorique*, *phosphorique*, etc.; *phosphates*, *fluates*, *nitrates*, *carbonates de chaux*, *de magnésie*, etc.; *muriates de soude* et d'*ammoniaque*, *hydriodate de potasse*, etc.); ceux-là sont les *élémens* proprement dits (*principes élémentaires*, *constituans*, *médiats ; parties primitives*), en lesquels se réduisent, en dernière analyse, tous les corps organisés et les composés inorganiques eux-mêmes, savoir : l'*hydrogène*, l'*oxygène*, le *carbone*, l'*azote*, le *phosphore*, le *soufre*, l'*iode*, le *chlore*, le *brôme*, le *calcium*, le *potassium*, le *sodium*, l'*aluminium*, le *magnesium*, le *silicium*, le *fer*, et en général tous les *corps simples*, métalliques ou non.

Wahlenberg (G.). *De sedibus materiarum immediatorum in plantis tractatio in IV sectiones divisa.* Upsal, in-4 (*Journ. gén. de la littér. étrang.*, VIII, 195).

Prinos verticillata, L. Arbre commun dans plusieurs parties des États-Unis, surtout dans les lieux marécageux. Son écorce astringente et amère a été employée, dans ce pays, comme substitut du quinquina, dans les fièvres intermittentes et dans quelques maladies de la peau, d'après Bigelow, en substance ou en décoction ; elle est principalement utile dans les cas de faiblesse sans fièvre, à titre de fortifiant, dans l'hydropisie, et comme tonique contre le sphacèle, la gangrène commençante, suivant le docteur Meare (*Philadelph. medical muzeum*, t. 2) qui y joint la racine de sassafras. On l'emploie à l'extérieur en lotions. Les baies de cet arbre, de la famille des Rham-

nées ou Célastrinées, sont amères et peuvent servir à la teinture. (Coxe, *Amer. disp.*, p. 500). Le genre *Prinos* est extrêmement voisin du genre *Ilex*; ce nom chez les anciens indiquait l'yeuse, *Quercus Ilex*, L. Quelques personnes ont pensé que l'*Apalachine* provenait d'un *Prinos*. Voyez *Ilex vomitoria*, Aiton (III, 591).

PRINZHOFEN près de Straubing. Le docteur Pettenkofer de Munich, dans une notice sur cette source minérale (voy. *Bull. des sc. méd.* de Férussac, XII, 86) assure n'avoir pas rencontré dans cette eau le nitrate de magnésie indiqué par d'autres, mais y avoir trouvé, *en masse crystalline*, une substance toute nouvelle pour les eaux minérales, savoir : l'*acide formique!* (L'examen, du reste, n'a pas été fait à la source).

Prionus cervicornis, Geoffroy. Insecte coléoptère du genre *Cerambyx* de Linné (II, 177), dont la larve, qui en Amérique vit dans le bois du fromager, y est usitée comme aliment. Voy. *Cossus* (II, 447), *Curculio* (II, 523), etc.

Priscey (Eaux min. de). Les mêmes que celles de *Prémeau*. Voy. ce mot.

Prisco. Nom espagnol du pêcher, *Persica vulgaris*, DC.

Prisselbeere. Un des noms allemands du raisin d'ours, *Vaccinium Vitis Idæa*, L.

Priusch. Nom arménien du riz, *Oryza sativa*, L.

PRIVAS. Petite ville de France à 6 lieues de Vals, près de laquelle sont des sources froides, nommées dans le pays eaux de *Praules* ou de *Cresseilles*, que Destret, qui les disait vitrioliques, ferrugineuses, et proposait de les substituer à celles de *la Marquise* de Vals, regardait comme rafraîchissantes, délayantes, purgatives, et toutefois toniques, apéritives, résolutives, absorbantes, etc. (Carrère, *Cat.*, etc., 458).

Probation. Un des noms anciens du plantain, *Plantago major*, L.

Probaton. Un des noms du *Bélier* selon Aristote.

Procampylos. Un des noms grecs de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L. (I, 447).

Procheton, Proscheton. Noms du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Prochyma. Nom grec du *Moût de Raisin*.

Proconia alphita. Nom grec de la *Farine d'Orge* récent.

Prodiorna. Un des noms de l'*Helleborus niger*, L. (III, 467), chez les Daces.

Produits des végétaux et des animaux. Voy. *Principes et Produits des végétaux et des animaux* (V, 509).

Prodziszak. Nom polonais du poireau, *Allium Porrum*, L.

Progné. Nom appliqué à l'*Hirondelle* chez les Grecs.

Prolifiques. Synonyme d'*Aphrodisiaques* (I, 360).

PROMONTORIUM, en Hongrie, comitat de Pest. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.) y indique une source acidule, qui contient des carbonates de chaux et de magnésie, etc.

Prony. Nom anglais de la pivoine, *Pæonia officinalis*, L.

Propedula. Un des noms de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L., chez les Daces.

Prophylactiques. Synonyme de *Préservatifs*.

PROPION. Un des noms de la bardane, *Arctium Lappa*, L. (I, 389).

PROPOLIS (πρὸ, en avant, πολις, cité). Matière résinoïde, insipide, balsamique, d'un jaune verdâtre quand elle est pure, d'un rouge plus ou moins brunâtre dans le cas contraire, d'abord ductile et tenace, plus ou moins sèche et granulée ensuite, mais facile à ramollir entre les doigts, dont les abeilles tapissent leurs ruches avant d'en construire les rayons, et qui leur sert à en boucher exactement les ouvertures (d'où l'étymologie de son nom), et à revêtir les corps étrangers qui s'y introduisent. Elle semble n'être que le suc visqueux dont sont enduits la plupart des bourgeons des arbres et arbrisseaux, notamment ceux des peupliers, des bouleaux et des saules, peut être modifié pourtant, suivant M. F.-A. Pellerin (*Journ. de pharm.*, VIII, 425) par les abeilles, ou associé à diverses matières recueillies sur d'autres végétaux; origine douteuse au reste d'après M. Lombard, la saison des essaims étant celle où les arbres sont dépourvus de bourgeons, etc. Vauquelin (*Ann. de chim.*, XLII, 205) qui paraît avoir analysé une propolis fort impure, y a trouvé, outre une résine particulière et de la cire, des débris de végétaux, des mouches à miel, et de plus un acide que Thomson croit être l'acide benzoïque, constaté en effet par C.-L. Cadet (*Bull. de pharm.*, I, 72), mais associé à de l'acide gallique qui surtout prédomine. La propolis existe en proportion variable dans la cire jaune, qui lui doit quelques-unes de ses propriétés. On la purifie en la faisant fondre dans le double de son poids d'eau chaude et la faisant passer à travers un linge, ce qui ne la dépouille point de la cire, mais lui enlève les autres corps hétérogènes qui en forment les 3/8 environ. Suivant Pline (*lib.* XXII, *c.* 50), cette substance jouit de la propriété de faire sortir des plaies les corps étrangers, de résoudre les tumeurs, d'amollir les duretés, de calmer les maux de nerfs et de guérir les ulcères les plus rebelles. Les anciens auteurs de matière médicale la citent comme digestive, atténuante, résolutive, vulnéraire, et même comme anti-spasmodique, utile en fumigation contre la toux nerveuse. Associée au double de son poids d'huile d'olive, elle forme un onguent recommandé contre les vieux ulcères et les hémorrhoïdes, mais aujourd'hui inusité, comme la propolis elle-même, substance d'ailleurs assez rare.

PROPRIÉTÉS DES MÉDICAMENS. On donne ce nom aux qualités propres à chaque substance médicamenteuse : on les nomme parfois vertus, *vires*. Ces propriétés résident souvent dans toutes les parties d'un médicament, souvent aussi dans quelques-unes ou une seule; ainsi dans les plantes c'est tantôt dans la fleur, tantôt dans la racine, etc., que gît la force médicinale.

Les corps employés en médecine ont chacun des propriétés diverses; les uns les ont peu marquées, obscures, presque nulles;

d'autres les ont fort actives, énergiques, quelques-uns sont même vénéneux et destructifs. Quelquefois ces corps n'ont qu'une seule propriété ; d'autres fois elles paraissent multiples, du moins si nous en jugeons pas leur action sur l'économie, seule manière que nous ayons en définitive de les apprécier.

Nous préjugeons les propriétés des corps par leur composition physique et chimique ; nous employons à leur investigation, la vue, le goût et l'odorat. Les corps sapides, odorans, colorés sont présumés être doués de plus de qualités propres que ceux qui sont dans les conditions contraires ; ceux qui croissent dans des lieux élevés, à des températures plus chaudes, sont également soupçonnés posséder plus de force que ceux qui habitent les plaines, des lieux bas ou aquatiques ; cependant quelques-uns de ceux qu'on observe dans ces dernières régions sont parfois vénéneux, bien qu'ils ne l'eussent pas été dans des localités différentes ; exemple les Ombellifères, les Renonculacées, etc. Mais ce sont surtout les élémens composans les corps médicamenteux, que nous indique l'analyse chimique, qui met à même d'estimer leurs propriétés. Cette science, par ses progrès, ayant laissé peu d'entre eux sans les soumettre à ses recherches, a jeté un grand jour sur les vertus qu'ils recèlent. Ainsi, ceux où on trouve des *alcaloïdes*, ont tous des propriétés très-marquées, tandis que ceux où on ne rencontre que de la gomme, de l'huile, de la fécule, du sucre, etc., sont réputés peu médicamenteux. Il faut avouer qu'il y a quelques médicamens qui semblent n'être dans aucune des conditions d'activité indiquées, et qui n'en ont pas moins une action très marquée ; telles sont certaines substances vireuses, soporifères, etc. Mais généralement les propriétés médicales dérivent des propriétés physiques et chimiques des corps.

L'analogie nous permet aussi d'estimer les propriétés des corps ; ainsi l'affinité des formes indique le plus souvent celle des propriétés ; la botanique médicale a fait les plus heureuses applications de ce principe depuis quelques années, soit pour reconnaître les qualités des végétaux lointains par celles des nôtres qui ont avec eux des rapports d'organisation, soit au contraire pour chercher dans les nôtres celles qui sont attribués à leurs analogues exotiques.

Mais ce n'est réellement que par la voie expérimentale qu'on peut apprécier d'une manière positive, certaine, exacte, les propriétés des substances médicinales. Nous ne sommes plus au temps où on croyait à l'influence des astres sur les végétaux et les animaux pour leur imposer telle ou telle vertu ; nous ne croyons pas plus que leur forme, leur texture, etc., contribuent à leur donner telle ou telle propriété, d'après une sorte de signature ; nous ne nous en rapportons qu'à l'ob-

servation et même à l'expérience sur l'homme, ou préalablement à celle sur les animaux lorsque nous avons lieu de croire à la nature très-active des médicamens essayés. Depuis 30 ou 40 ans la médecine expérimentale a fait de grands progrès. La plupart des agens médicinaux ont été soumis à des expériences directes, multipliées, répétées, en notant tous les phénomènes qui ont lieu pendant l'action des substances employées. Aussi la pratique est-elle aujourd'hui infiniment plus certaine qu'elle ne l'était jadis, parce qu'on s'est livré à une suite de recherches plus éclairées, plus convenables sur l'action des propriétés des médicamens. La dose de ceux-ci, leur bonne préparation, leur fraîcheur, etc., sont encore des élémens de leurs propriétés. Si on a réuni toutes les conditions nécessaires à leur meilleure manière d'agir, leurs propriétés seront plus marquées, et *vice versâ*.

Les propriétés des médicamens sont générales, c'est-à-dire qu'ils agissent sur toute l'économie, comme le font les anti-scorbutiques, les toniques, les corroborans, les anti-spasmodiques; ou bien elles bornent leur action à une série d'organes, comme les purgatifs, les vomitifs, les diurétiques, etc.; ou même à un seul organe, et alors on les dit spéciales, ou même spécifiques si elles ne combattent qu'une sorte de maladies. En général il ne faut pas croire aux propriétés trop multipliées d'un même médicament, et mériter le reproche que faisait Galien à Dioscoride de tomber dans ce défaut. Quand ils en ont de bien réelles elles sont en petit nombre et souvent uniques.

Les propriétés des médicamens peuvent être regardées comme constantes, puisque les élémens dont ils se composent sont toujours les mêmes; ils sont loin pourtant de produire toujours les mêmes effets; leur action est au contraire modifiée de mille manières par l'état des sujets auxquels on les administre, et le plus souvent il est impossible de prévoir dans quel sens se fera cette modification. C'est ici que commence le domaine de la thérapeutique, et que finit celui de la pharmacologie. Voyez *Médicamens*, *Plantes* et *Thérapeutique*.

Galenus. *De simplicium medicamentorum facultatibus* (*Oper.* cl. v.). — Macer (E.). *De virtutibus herbarum.* Neapoli, 1477, in-4? *Ibid.*, 1509; il y en a eu plusieurs éditions subséquentes. — Apulejus (L.). *De herborum virtutibus* (*Impr. cum Galeno.* Parisiis, 1528); réimprimé sous des titres analogues. — Oribasius. *De herbarûm et simplicium virtutibus, libri III.* Argentorati, 1533, in-folio. — Matthioli (P.-A.). *De simplicium medicamentorum facultatibus, etc.* Venetiis, 1569, in-12; Lugduni, 1571, in-16. — Cirillo (A.). *De plantarum et animalium proprietate.* Romæ, 1590, in-8. — Albertus (M.-G.). *De virtutibus herbarum.* In 8. — Brito Nogueira (I.). *Virtudes das ervas plantes et das suas qualidades.* — Seidelius (J.). *De causis, speciebus, differentiis, partibus et facultatibus plantarum.* Gryphiswaldiæ, 1610, in-4. — Hartung. *Diss. de simplicium medicamentorum facultatibus.* Lipsiæ, 1618, in-4. — Delabrosse (G.). De la nature, vertu et utilité des plantes. Paris, 1628, in-8. — Hoffmann (C.). *De medicamentorum facultatibus.* Parisiis, 1646, in-4. — Ferneham (N). *De viribus plantarum.* — Rivinus (A.-Q.). *An plantarum vires ex figura et colore cognosci possint.* Lipsiæ, 1670, in-4. — Wedelius (G.-W.). *De medicamentorum facultatibus cognoscendis et applicandis.* Ienæ, 1678, in-4; *ibid.*, 1685, in-8. — Boerhaave (H.). *De viribus medicamentorum.* Paris, 1712, in-12. Traduit par J. Desvaux. Paris, 1729, in-12. — Rossi (J). *De interpretandis simplicium medicamentorum facultatibus.* Patavii, 1723, in-4. — Linné (C.). *De viribus plantarum.* Resp. F. Hasselquist. Upsaliæ,

1747, in-8. — Ridiger. *De veritate virtutis medicamentorum propriæ, etc.* Upsaliæ, 1750, in-4 (*Coll.* de Haller, VII, n° 231). — Fuerstenau (J.-H.). *Diss. de medicamentorum viribus ritè æstimandis.* Rintelii, 1751, in-4. — Buechner (A.-E.). *Diss. de viribus medicamentorum explorandis.* Halæ, 1765, in-4. — Vitmann (F.). *De medicatis herbarum facultatibus.* Faventiæ, 1770, in-8. — Elsner (C.-F.). *Diss. analecta de methodis determinandi medicamentorum virtutes.* Kœnisbergiæ, 1774, in-4. — Frank (J.-P.). *Oratio de viribus corporum medicis æquiori modo determinandis.* Ticini, 1789, in-4. — Urolik (J.-G.). *De viribus plantarum et principiis botanicis dijucandis.* 1796. — Sprengel (C.). *De viribus medicamentorum eorumque fatis.* Halæ, 1791, in-8. — Hahnemann (S.). *Fragmenta de viribus medicamentorum positivis.* Lipsiæ, 1805, in-8. — Dalla decima (A.). *De facultatibus remediorum rectè investigandis specimen.* Venetiis, 1813, in-8. — Petagna (V.). Traité sur les propriétés des plantes (en italien). Voyez la bibliographie de *Matière médicale* et celle de *Plantes.*

Proquin. Nom que porte, au Chili, l'*Ancistrum argenteum*, Poiret. Voy. *Ancistrum* au Supplément.

Proscarabée, *Proscarabæus.* C'est le *Meloe Proscarabæus*, L. (voy. IV, 317).

Proserpinaca. Un des noms anciens de la renouée, *Polygonum aviculare*, L. Linné l'a appliqué à un genre différent.

Proserpinalis herba. Nom de l'*Arum Dracunculus*, L., dans quelques auteurs anciens.

Proso. Nom polonais du millet, *Panicum miliaceum*, L.

Prosopion. Un des noms de la bardane, *Arctium Lappa*, L. (I, 389), dans Dioscoride.

Prosopis dubia, Kunth. Le fruit de ce végétal de la famille des Légumineuses, sert à blanchir le linge à la Nouvelle-Grenade (*Nova genera et spec.*, VI, 309). C'est une espèce de savonier sous ce rapport. Voyez *Sapindus.*

Proswurnjak. Nom russe de la guimauve, *Althæa officinalis*, L.

Proszek koltunowy. Nom polonais du *Lycopodium clavatum*, L.

PROTEA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, et qui tire le sien des formes variées des feuilles des arbres qui la composent. Il renferme des espèces assez nombreuses, à fleurs en tête ou épis globuleux, serrées; la plupart croissent au cap de Bonne-Espérance. Le *P. argentea*, L., arbre d'argent, a des feuilles d'un blanc argenté, et se cultive parfois dans les serres des amateurs. Le *P. grandiflora*, Thunb., aussi du cap, y est employé contre la diarrhée, que l'on combat avec son écorce; son bois sert au chauffage. Le *P. mellifera*, Lam., distille de ses fleurs une sorte de miel ou sirop usité dans cette colonie contre la toux. L'écorce du *P. speciosa*, Thunb., est employée au tannage des cuirs (Thunberg, *Voyage*, I, 340).

PROTÉACÉES. Famille naturelle de la série des Dicotylédones apétales, à étamines périgynes, aujourd'hui assez nombreuse, renfermant des arbres ou arbrisseaux, à feuilles diversement conformées (ce qui lui a valu le nom qu'elle porte), à fleurs souvent réunies en tête écailleuse, qui croissent à la Nouvelle-Hollande, au Cap, au Chili, etc. Ces végétaux ont en général des formes très-agréables, mais ils n'ont que peu ou point de propriétés médicales, surtout qui leur soient communes. Voyez *Gevuina* et *Protea.* MM. Robert Brown et Salisbury ont écrit chacun sur cette famille, un mémoire intéressant.

Protée, *Protheus.* Ancien nom alchymique du *Mercure.*

PROTERGÉTIQUE, PROTERGIE. Voy. l'art. *Deutergie* (II, 623).

PROTION. Un des noms anciens de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

PROTO. Mot grec qui, dans la nomenclature chimique, désigne un 1er degré d'oxygénation lorsqu'il s'agit de composés oxygénés, et, dans tous les autres cas, une proportion simple du corps auquel on l'applique : ainsi le *protoxyde de fer* est l'oxyde de ce métal le moins oxygéné, jadis nommé *oxydule ;* le *protosulfate de potassium*, une combinaison d'acide sulfurique avec le protoxyde de potassium ; et le *protochlorure de mercure*, un composé où le chlore est en moindre proportion que dans le deutochlorure du même métal, etc.

PROTO-ACÉTATES DE CALCIUM, DE MERCURE, etc. Voy. *Acétates de Chaux, de Mercure*, etc., aux articles *Calcium, Mercure*, etc.

— CARBONATES DE POTASSIUM, DE SODIUM, etc. Voy. *Carbonates de Potasse, de Soude*, etc., aux articles *Potassium, Sodium*, etc.

— CHLORATE DE POTASSIUM. *Chlorate de Potasse* (V, 474).

— CHLORURE DE MERCURE (IV, 348).

— CHLORURETUM HYDRARGYRI. *Proto-Chlorure de Mercure* (IV, 348).

— CITRATE DE CALCIUM. *Citrate de Chaux* (II, 25).

— GALLATE DE PLOMB (V, 379).

— HYDRIODATE DE POTASSIUM. *Iodure de Potassium* (III, 625).

— HYDROCHLORATE DE CALCIUM, DE FER, DE MERCURE, etc. Voy. *Hydrochlorate de Chaux, de Fer, de Mercure*, etc., aux articles *Calcium, Fer, Mercure*, etc.

— HYDROCYANATE DE POTASSIUM. *Cyanure de Potassium* (II, 552).

— HYDRO-FERRO-CYANATE DE POTASSIUM (II, 532).

— HYDRO-SULFATE DE CALCIUM. Voy. à l'art. *Soufre*.

— HYDRO-SULFO-CYANATE DE FER (II, 532).

— — DE POTASSIUM (II, 532).

— HYPOSULFITE DE POTASSIUM. *Hyposulfite de Potasse* (V, 486).

— — DE SODIUM. Voy. à l'art. *Sodium*.

— IODURE DE MERCURE (IV, 346).

— MALATE DE FER (III, 233).

— MÉCONATE DE SODIUM. Voy. à l'art. *Sodium*.

— NITRATE DE MERCURE, DE POTASSIUM, etc. Voy. *Nitrate de Mercure, de Potasse*, etc., aux articles *Mercure, Potassium*, etc.

— OLÉO-MARGARATE DE PLOMB. Emplâtres. Voy. *Plomb* (V, 379).

— — DE POTASSIUM, DE SODIUM, etc. Voy. *Savons*.

— PHOSPHATES DE CALCIUM, DE SODIUM, etc. Voy. *Phosphates de Chaux, de Soude*, etc., aux articles *Calcium, Sodium*, etc.

— SULFATES DE BARIUM DE CALCIUM, DE FER, etc. Voy. *Sulfates de Baryte, de Chaux, de Fer*, etc., aux articles *Barium, Calcium, Fer*, etc.

— SULFITE DE POTASSIUM. *Sulfite de Potasse* (V, 486).

— — DE SODIUM. Voy. à l'art. *Soude*.

— SULFURE D'ANTIMOINE (I, 343).

— TARTRATE D'ANTIMOINE ET DE POTASSIUM. C'est l'*Émétique* (III, 75).

— — DE POTASSIUM. *Tartrate de Potasse* (V, 488).

— — — ET DE FER (III, 235).

PROTOGALA. Premier lait des accouchées, nommé aussi *Colostrum* (II, 368).

PROTOGONON. Un des noms grecs de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

PROTOTHALASSA (Eaux min. de). Voy. l'art. *Milo* (IV, 427).

PROTOXY-CHLORURES DE CALCIUN, DE POTASSIUM, etc. Voy. *Chlorures de Chaux, de Potasse*, etc., aux articles *Calcium, Potassium*, etc.

PROTOXY-SULFURES DE CALCIUM, DE POTASSIUM, etc. *Sulfures de Chaux, de Potasse*, etc. Voy. l'art. *Soufre*.

PROTOXYDES D'ANTIMOINE, D'AZOTE, DE BARIUM, etc. Voy. *Oxydes d'Antimoine*,

d'Azote, de Barite etc., et chacun des corps combustibles que ces oxydes ont pour base. Voy. aussi *Proto*.

PROTOXYDUM. Synonyme latin de *Protoxyde*. Voy. *Proto*.

PROUSA EN BITHYNIE. Voy. *Pruse*.

PROVENCE. Province de France, distinguée sous le rapport de ses eaux minérales, par celles surtout d'*Aix* (I, 130), et de *Gréoux* (III, 425). Voyez d'ailleurs *Arles*, *Camosiers*, *Digne*, *Penes* et *Sault*.

PROVINS. Petite ville de France (départ. de Seine-et-Marne), à 20 lieues E. de Paris, sur la grande route de Suisse et d'Allemagne. Au bas des collines qui la bordent, se voient, au printemps et dans les temps pluvieux, beaucoup de *veines* d'eaux minérales froides et ferrugineuses, qui sortent de terrains pyriteux, et qu'on n'a guère utilisées que depuis 1648 : elles abondent dans le pré qui se trouve entre les fossés de la ville et le clos de l'Hôpital-général. C'est sur les bords de ce pré qu'est ouvert le puits consacré au service des malades; le bassin où se réunissent les sources, nommé d'abord *Fontaine de Saint-Michel*, et qui porte aujourd'hui le nom de *Fontaine de Sainte-Croix*, est renfermé, depuis 1805, dans un petit monument. Une autre source, moins ancienne et moins active, mais qui n'existe plus, se nommait *Fontaine Notre-Dame*, et était aussi dans un puits. Beaucoup de veines d'eaux ferrugineuses se trouvent aussi du côté de Saint-Brice, et pourraient être employées, dit M. C. Opoix, dans son ouvrage sur Provins, base principale de notre article : on en trouve également dans le bas de la vigne de l'Hôpital et dans la partie haute de l'Hermitage; ces dernières, faciles à réunir dans un même bassin, seraient, dit-il, préférables, parce que les temps de pluie n'ont sur elles aucune influence.

Ces eaux, habituellement louches, d'une saveur ferrugineuse douceâtre, astringente, un peu styptiques et acidules, sans être proprement gazeuses, exhalent une odeur légèrement sulfureuse dans les temps secs, où elles sont plus concentrées; elles se troublent au contact de l'air, et s'y couvrent d'une pellicule irrisée; le transport les décompose. Elles ont été analysées en 1654 et en 1682, comparativement avec celles de Spa, par P. Legivre; en 1770, par C. Opoix, qui les croyait minéralisées par les sulfates de fer, de chaux, d'alumine, de soude et le muriate de chaux; résultats adoptés, nous ignorons pourquoi, par MM. Planche, Boullay, Cadet et Pelletier, dans leur *Notice sur les eaux minérales naturelles et artificielles* (Paris, 1832, in-8°). En effet, d'après l'analyse de MM. Vauquelin et Thénard (*Ann. de chimie*, LXXXVI, 4), analyse certainement plus exacte, du moins quant à l'état du fer, même d'après les détails donnés par Opoix, elles

contiennent pour 8 litres: carbonate de chaux, 4 grammes, 420; fer oxydé; 0, 608; magnésie, 0, 180; manganèse, 0, 136; silice, 0, 200; sel marin, 0,340; muriate de chaux et matière grasse, quantité inappréciable; acide carbonique, 27 pouces 4/5 (quantité qui nous paraît être, d'après le mémoire même, celle de 1 litre et non de 8). Raulin en a publié aussi une analyse en 1778, critiquée la même année par M. Opoix; et Haudot a proposé de les imiter avec les efflorescences des pyrites qui les avoisinent.

On prend ces eaux, en boisson seulement (de 2 verres à 2 ou 3 pintes), de juin à septembre, par saisons de 15 à 20 jours: l'énergie en est assez grande; elles sont légèrement purgatives, et portent quelquefois à la tête. Le Givre, Raulin, Opoix, etc., les ont recommandées contre la chlorose, les débilités de l'estomac, les engorgemens chroniques du foie et de la rate, les suites de fièvres intermittentes, l'hypochondrie, les maladies des voies urinaires, la leucorrhée, etc., enfin contre les langueurs dans certaines convalescences; mais suivant M. Longchamp (*Annuaire*, etc., p. 149), elles ne sont guère recherchées que par les habitans mêmes de la ville.

Le Givre (P.). L'anatomie des eaux min. de Provins. Paris, 1654, in-8. — Le même. Traité des eaux min. de Provins, contenant leur anatomie, la différence des fontaines, leurs propriétés, vertus et effets admirables, etc. Paris, 1659, in-8. — Le même. *Arcanum acidularum*. Amstelodami, 1682, in-12 (voir les chap. 1, 2, 6, 7, 9 et 10). — N. B. C. R. (N. Billaye, chanoine régulier). Diss. hist. sur les eaux minér. de Provins. Provins, 1738, in-12. — Opoix. Analyse des eaux minér. de Provins, où l'on propose en même temps quelques idées neuves sur ce sujet. Paris, 1770, in-12 (reproduite dans les *Obs. sur la phys. et l'hist. nat.* de l'abbé Rozier, août 1777, p. 117). — Naudot (P.-J.-V.). *An morbis chronicis aquæ minerales Pruvinenses?* Præs. R. Fillion. Reims, 1777, in-4. — Raulin. Analyse des eaux min. spathico-martiales de Provins, avec leurs propriétés dans les maladies. Paris, 1778, in-12. — Opoix. Observ. sur une nouvelle analyse des eaux min. de Provins, que M. Raulin vient de donner au public. Paris, 1778, in-12. — Naudot. Sur les sels principes des eaux minér. de Provins (Anc. *Journ. de méd.*, septembre 1779, p. 51). — Opoix (C.). Minéralogie de Provins et de ses environs avec l'analyse de ses eaux minérales, leurs propriétés médicinales, etc. Paris, 1803, in-12, 2 vol.

Provisor (Sources du). Voy. *Colombie* (II, 367).

Prskawecz. Nom illyrien de la draine, *Turdus viscivorus*, L.

Prsnj koren. Un des noms bohêmes de l'*Acorus Calamus*, L.

Pruchawka. Nom polonais de la vesse de loup. *Lycoperdon Bovista*, L.

PRUGNES (Eaux minérales de), en France, départ. de l'Aveyron. Ces eaux inodores, légèrement acidules, ont offert à M. Laurens, pour 10 livres: gaz acide carbonique, 1/3 du volume; carbonate de soude, 30 grains; c. de chaux, 30; c. de magnésie, 15; hydrochlorate de soude, 5.

Prugno. Nom italien de la prune. Voy. *Prunus domestica*, L.

Prugnolo. Nom toscan de l'*Agaricus Orcellus*, Bull. (I, 105).

Pruin. Nom hollandais de la prune. Voy. *Prunus domestica*, L.

Prune. Fruit du prunier, *Prunus domestica*, L.

— d'Amérique. Fruit du *Spondias lutea*, Lam.

— des anses. *Chrysobalanus Icaco*, L.

— de Briançon. *Prunus brigantiaca*, Vill.

— de coton. *Chrysobalanus Icaco*, L.

Prune d'Espagne. Fruit du *Spondias lutea*, Lam.
— icaque. Fruit du *Chrysobalanus Icaco*, L.
— de la Jamaïque. Fruit du *Spondias purpurea*, Lam.
— de Madagascar. Fruit du *Flacourtia Ramontchi*, L'hérit. (III, 262).
— de Malabar. *Eugenia Jambos*, L. (IV, 556).
— de Monbin. *Spondias purpurea*, Lam.
Pruneau. Prune séchée au four et que l'on conserve pour l'usage.
Prunella. Nom portugais du *Prunella vulgaris*, L.

Prunella vulgaris, L., Brunelle, Bonnette. Cette Labiée vivace, qui croît au printemps dans les bois, les prés, sur les pelouses, où ses fleurs bleues, rouges, en épis, qui s'épanouissent en été, la font apercevoir, est remarquable dans la famille à laquelle elle appartient par l'absence d'odeur et de saveur. Le nom de Brunelle, dont on a fait par corruption ou faute typographique Prunelle, qui a été adopté, vient, suivant Bauhin, de braune, nom qu'on donne, en Allemagne, à certaine maladie de la gorge, dont cette plante est le remède. On la regarde comme astringente, et il y a lieu de penser que cette croyance est due au nom de prunelle qu'elle porte, qui est aussi celui du fruit aigre et très-astringent du *Prunus spinosa*, L. C'est dans les maux de gorge qu'on prescrit la décoction de brunelle ou son suc. J. Bauhin assure qu'il faut faire boire ce dernier tout pur à ceux qui sont mordus des animaux venimeux; on l'a conseillé aussi contre les hémorrhagies. En France la plante est inusitée.

Prunelle. Nom danois du *Prunus spinosa*, L.
Prunelle, Pruneolus. Noms du prunellier, *Prunus spinosa*, L. Voy. aussi *Prunella*.
— (Sel de). Ancien nom du *Nitrate de Potasse* fondu, avec addition d'un peu de soufre (V, 478).
Prunellier. *Prunus spinosa*, L.

PRUNET. Bourg de France, dans la Haute-Auvergne, à 3 lieues d'Aurillac, à 1/4 de lieue duquel est une source froide et gazeuse que, du reste, Jaulhac ne regarde point comme minérale (Carrère, *Cat.*, etc., 470)

Prunier. *Prunus domestica*, L.
— d'Amérique. *Spondias lutea*, Lam.
— épineux. *Prunus spinosa*, L. On donne parfois ce nom, aux Antilles, au *Ximenia americana*, L.

Pruñifera arbor. Les anciens botanistes ont donné ce nom à quelques arbres d'Amérique et de l'Inde, dont les fruits ont une sorte de ressemblance avec notre prune, tels que ceux du *Chrysobalanus*, du monbin, etc.

PRUNTO, AZENHA ou VINHA-DA-RAINHA. M. Alibert (*Précis*, etc., 595) indique sous ces noms une source minérale chaude (25° R.) située à Coïmbra, en Portugal, dans la Beira.

Prunum. Fruit du prunier, appelé communément *Prune*.

PRUNUS. Genre de plantes de la famille des Rosacées, de l'Ico-

sandrie Monogynie ; il renferme des arbres, qui produisent des gommes de pays, et dont le fruit est un drupe charnu, succulent, à chair douce et sucrée à sa maturité, contenant un noyau à suture saillante, dont l'amande, légèrement amère et oléagineuse, est imprégnée d'un peu d'acide hydrocyanique. Nous avons séparé de ce genre, avec plusieurs auteurs, les espèces à fruits rouges et comestibles (*Cerasus*), et celles à fruits plus ou moins vénéneux (*Padus*).

P. Armeniaca, L., Abricotier. Voyez *Armeniaca vulgaris*, Lam., (I, 418).

P. avium, L. Voy. *Cerasus avium*, Moench (II, 179).

P. brigantiaca, Villars ; Prunier des Alpes, de Briançon. Cet arbrisseau croît aux environs de Briançon et sur les hautes montagnes du Dauphiné ; on retire de l'amande du noyau de ses fruits une huile limpide, incolore, d'une odeur suave d'amandes amères, qui devient faiblement jaunâtre avec le temps, connue sous le nom d'*huile de marmote* [1], qui s'emploie aux mêmes usages que celle d'olive, quoiqu'un peu amère, en la mêlant avec deux parties de celle-ci. Le marc de cette huile, composé du résidu des amandes, contient de l'acide hydrocyanique comme ceux de toutes les amandes des fruits de cette famille ; on le réserve pour engraisser les bestiaux qui en sont friands ; mais il ne faut la leur donner qu'en petite quantité, car M. Chancel, pharmacien à Briançon, a vu deux vaches qui avaient mangé une poignée de ce résidu délayé dans de l'eau, avoir des convulsions, le ventre météorisé, et l'une d'elles périt en peu de temps ; l'autre fut sauvée par l'administration d'une solution de sulfate de fer qui neutralisa l'acide (*Journ. de pharm.*, III, 275).

P. Cerasus, L., Cerisier; *Cerasus vulgaris*, Miller (voy. II, 180).

P. Chicasa, Mich. On mange en Caroline les fruits de cette espèce, transportée des Indes dans ce pays ; il y porte le nom de *Chicasaw* (Michaux, *Flora Boreali-Americana*, I, 284).

P. Cocumiglia, Tenore. Il paraît que cette espèce n'a pas été inconnue aux anciens, car Théophraste (*Hist. pl.*, I, *c.* 18) et Dioscoride parlent d'un prunier sous le nom de κοκκυμηλεα, dans lequel les modernes ont cru reconnaître celui-ci qui a été observé en Italie, dans la Calabre citérieure (où il est nommé *Agromo*, *Gromo*), au pied des Apennins, sur les collines Euganéennes et dans les environs de Conégliano. C'est un arbrisseau non épineux, fort ressemblant du

---

[1] On lit dans le *Journal de pharmacie* (IV, 227), que le prunier des Alpes est le *Prunus Padus*, L., et que c'est de son fruit qu'on tire l'huile de marmote, ce qui est une double erreur. Déjà le même auteur avait commis une faute semblable, tome III, p. 276, du même ouvrage.

reste au *P. spinosa*, L. ; à feuilles elliptiques-obovées, glabres, crénelées-glanduleuses (ces glandes s'effacent), rétrécies par les deux bouts; à fleurs courtement pédiculées, géminées, d'un blanc jaunâtre; à fruits ovoïdes, longs d'un pouce, de couleur fauve et d'une saveur acide. Son écorce, qui est grise, ridée, passe pour être très-efficace contre les fièvres intermittentes, et les Calabrois s'en servent contre ces maladies depuis long-temps. Ce ne fut pourtant que vers la fin du siècle dernier (1789, d'après Galanti, *Géographie des deux Siciles*, p. 224), que cet usage commença à être connu des médecins du reste du royaume de Naples, qui dès lors cherchèrent à remplacer par son moyen le quinquina, surtout lorsque plus tard il devint très-cher. On a retrouvé cet arbuste depuis cette époque dans la Romagne, en Toscane, et même dans les états de Venise, toujours sur les coteaux les plus exposés au soleil. Il n'est même pas impossible qu'on le rencontre aussi en Provence [1]. L'analyse de l'écorce y a démontré : ligneux, 70; extrait alcoolique, 16; extrait aqueux, 8; matière colorante et acide gallique, 6. M. Tenore a publié sur ce végétal un mémoire, dont un extrait a été inséré dans la *Bibl. univ. de Genève* de 1830, et une notice de l'abbé Berlèse dans les *Annales de la soc. d'horticulture* (VI, 86, 89 et 122), avec un rapport de l'un de nous.

P. domestica, L., Prunier (*Flore médicale*, V, f. 280). On trouve dans les bois, à l'état sauvage, peut-être parce qu'il s'y est répandu des jardins, cet arbre de moyenne taille qu'on croit originaire de Syrie, et surtout des environs de Damas, d'après Pline qui assure que les Romains ne le possédèrent que vers le temps de Caton. Son bois transsude de la gomme de pays; De Candolle dit qu'on lui voit parfois suinter une sorte de manne (*Essai*, etc., 206). Tout le monde connaît les fruits de cet arbre, appelés prunes, et dont on possède une centaine de variétés, divisées en deux séries, les rouges et les blanches ou jaunâtres; les plus délicates sont celles de Reine-Claude, le Gros-Damas, la Ste-Catherine, la prune de Monsieur, de Mirabelle, etc. Les premières surtout ont une chair sucrée, juteuse, parfumée, délicieuse, qui rafraîchit, tempère et adoucit en relâchant un peu; leur usage est extrêmement salutaire dans les ardeurs de l'été, lorsqu'elles sont de bonne qualité et qu'on en mange modérément, loin de produire des dysenteries, des fièvres comme on les en accuse à tort, maladies qu'elles seraient plus capables de guérir que de causer. Elles ne nourrissent guères, mais se digèrent avec assez

---

[1] Serait-ce cette espèce dont il est parlé comme ayant un fruit qui s'allonge monstrueusement et grossit, par la piqûre d'un insecte (Anc. *Journal de méd.*, III, 150), ce que l'on attribue au fruit du *P. spinosa*, L.

de facilité, ainsi que la plupart des fruits horaires. On a recommandé de les écraser dans de l'eau et de donner cette boisson dans les fièvres, les irritations et les inflammations du ventre et de la poitrine, etc., comme rafraîchissant et antiphlogistique, ainsi que dans les maladies chroniques de la peau. On fait avec les prunes des compotes, des tartes, des confitures, des gelées, etc. J. Hancocke (*Febrifugum magnum*, etc., London, 1722, in-8) rapporte que sujet depuis long-temps à des hémoptysies des plus graves, il s'en est guéri en prenant chaque soir une demi-écuelle de compote de prunes, et a obtenu sur d'autres le même succès; moyen également efficace contre le rhume. On les confit à l'eau-de-vie; on les sèche au four, ce qui constitue les *pruneaux*, dont ceux de Tours, d'Agen, de Brignolles, etc., sont les plus estimés. Les pruneaux noirs, dits *à médecine*, et faits avec le petit-Damas noir, sont un peu aigres et laxatifs; on les fait bouillir afin de donner leur jus pour lâcher le ventre, en y ajoutant parfois du séné qu'on y fait infuser, surtout pour les enfans auxquels on le masque de cette façon. Les pruneaux de bonne qualité et cuits servent d'alimens aux malades, aux personnes délicates, surtout pour les collations, dans le carême, etc. Les prunes fermentées dans l'eau peuvent former une sorte de vin dont on tire de l'alcool en Pologne, en Hongrie, en Suisse, et même en France dans les Vosges, surtout avec la variété appelée *couetche;* cet alcool est appelé par les Allemands *zwetschken-wasser*. M. Borneberg et quelques autres chimistes ont extrait de la prune couetche et d'autres, du suc cristallisé. La pulpe de prune entre dans l'*électuaire diaprun*, le *lénitif*, la *confection hamech*, etc. Le noyau et l'amande renferment une certaine quantité d'acide prussique ou hydrocyanique; on pourrait tirer parti de cette dernière pour en faire de l'huile.

P. insititia, L. Il vient dans les haies de quelques cantons de la France, et passe pour le type du prunier cultivé auprès de quelques botanistes. Spielmann dit qu'en Alsace le peuple mange ses fruits sous le nom de *haberschle* (*Mat. med.*, 95).

P. Lauro-Cerasus, L., Laurier-Cerise. Voy. *Padus Lauro-Cerasus*, Miller.

P. Myrobolana, Desf. Il est originaire du Canada; on le cultive dans quelques jardins pour ses fleurs et comme arbre d'agrément, car ses fruits sont peu ou point mangeables. Linné croyait ce végétal une simple variété du *P. domestica*, L.

P. Padus, L. Voy. *Padus avium*, Moench (V, 152).

P. sinensis, Desf. (*Amygdalus pumila*, L.). Ses fleurs, qui sont ordinairement doubles, l'ont fait admettre comme arbrisseau d'ornement dans les jardins des curieux. Son fruit, à chair rouge, ressemble

à la prune de Monsieur, mais est moins agréable; on le cultive à l'Ile-de-France.

P. spinosa, L.; Prunellier, Épine noire. Rien n'est plus fréquent dans la plupart de nos haies que cet arbrisseau épineux, qu'on y cultive pour servir de défense et d'enclos. Il porte des fruits petits, arrondis, d'un rouge noirâtre, fleuris (*fructus pruinosus*) à leur maturité qui n'arrive qu'aux gelées; alors les enfans, les oiseaux, etc., en mangent, mais ils purgent quelquefois en cet état. On en fait dans quelques pays, en Russie surtout, une sorte de boisson; en Dauphiné, on se sert de ce fruit bien écrasé pour donner de la couleur aux vins de qualité inférieure. Avant leur maturité, les prunelles sont très-acerbes et fort astringentes, capables de donner un fort vinaigre, d'après Ettmuller. On les a conseillées alors contre les diarrhées, les flux muqueux; on prépare dans cet état avec leur suc un extrait qu'on appelle *acacia nostras*, pour le distinguer du suc d'acacia, produit de l'*Acacia arabica*, Lam. (I, 10), dans lequel on le met par fraude. L'écorce de ce prunier est astringente et fébrifuge; et le docteur Juch, de Munich, l'a préconisée comme supérieure à la plupart des fébrifuges indigènes. On la récolte au printemps pour cet usage sur les tiges de 4 à 5 ans, et on la fait sécher lentement avant de s'en servir (Ancien *Journ. de méd.*, XLIV, 212). Il est probable qu'elle a les mêmes propriétés que celle du *P. Cocumiglia*, Ten., auquel cet arbrisseau ressemble beaucoup. Elle peut être employée au tannage, parce qu'elle contient une assez grande quantité de tannin; elle sert aussi en teinture, à faire de l'encre, etc. La dose de cette écorce est d'un gros 1/2 à 2 gros en poudre, contre les fièvres intermittentes. Willemet cite plusieurs cas de guérison de ces maladies par son moyen (*Mat. méd. indigène*, p. 70). Les feuilles du prunellier, dont les bestiaux se montrent avides, sont usitées en guise de thé dans quelques contrées du nord, d'après Linné.

P. virginiana, L. Voyez *Padus oblonga*, Mœnch.

Juch. Note sur la propriété fébrifuge de l'écorce de prunellier, et de son utilité comme succédané du quinquina. Munich, 1808? — Chancel. Lettre sur un empoisonnement de bestiaux par le pain d'amandes du prunier des Alpes et sur son contrepoison (*Journal de pharm.*, III, 275). — Tenore (M.). *Memoria sul pruno cocumiglia di Calabria*, *etc.* Naples, 1828, in-4, fig.

PRUSE (Prousa ou Prusa des anciens). Capitale de Bithynie, en Asie. Il y existe plusieurs bains très-fréquentés des Turcs, savoir: 1° Les anciens bains de Capliza, dont la température est très-élevée, et qu'on distingue en grand et petit bain; c'est dans ce dernier que sont administrées les douches. 2° Les nouveaux bains de Capliza, cités par Tournefort dans son *Voyage au Levant* (t. I, p. 194), et dont le docteur Spon a parlé dans son *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant;* les eaux, qui sont soufrées, viennent du mont

Olympe, au pied duquel est bâtie la ville; il y a deux établissemens de bains, l'un pour les femmes, l'autre pour les hommes; ce dernier est magnifique, très-agréablement situé sur le penchant d'une colline, et commodément disposé; l'eau, qui est extrêmement chaude, y est tempérée par une belle fontaine d'eau froide. Belon (*Singularités*, 371), qui parle de ces eaux sous le nom de *Bource*, dit qu'elles ont la propriété de changer en pierre les excrémens. 3° Enfin, sur cette même colline, deux autres bains de même nature et de même vertu (Alibert, *Précis*, etc., 577).

PRUSSE (Eaux minérales de). Ces eaux, très-nombreuses, sont indiquées à leur ordre alphabétique. E. Osann, dans sa *Revue des sources médicinales les plus importantes de Prusse* (Berlin, 1827, in-8; voy. *Bull. des sc. méd.*, de Fér., XIV, 271), les a divisées en 4 groupes : 1° les sources de la Silésie et du comté de Glatz qui, presque toutes, contiennent de l'oxyde de manganèse; les plus fréquentées sont celles de *Salzbrunn*, *Altwasser*, *Charlottenbrunn*, *Flinsberg*, *Warmbrunn*, *Cadowa*, *Reinerz*, *Landeck*, *Niederlangenau*; 2° les sources du grand duché du Bas-Rhin, dont les plus renommées sont celles d'*Aix-la-Chapelle*, *Burdscheid* (*Borset*), *Bertrich*, *Roisdorf*, *Lamscheid*, *Tœnnisstein*, *Brohl*, *Godesberg*, *Kreuznach*, *Heilstein*, *Malmedy*, *Heppingen*; 3° les sources de la Westphalie, qui sont toutes froides, et parmi lesquelles on distingue celles de *Driburg*, *Godelheim*, *Unna*, *Fiestel*, *Tatenhausen*, *Schwelm*, *Gripshofen*, *Valdorf*, *Holzhausen*; 4° enfin, les sources des provinces de Brandebourg, de Poméranie, de Prusse et de Saxe, toutes froides et peu riches en principes minéralisateurs, dont les plus remarquables sont celles de *Freinwalde*, *Neustadt*, *Eberswalde*, *Muskau*, *Gleissen*, *Francfort-sur-l'Oder*, *Kabel*, *Potsdam*, *Charlottenburg*, *Elmen*, *Halle*, *Kœsen*, *Artern*, *Lauchstaedt*, *Langensalza*, *Tennstœdt*, *Luisenbad*.

On peut consulter sur ces eaux l'ouvrage du même auteur intitulé : *Physikalisch-Medicinische Darstellung der bekannten heilquellen der vorzüglichstein Lander Europa's* (Berlin, 1829 et 1832, 2 vol. in-8). Voy. aussi la bibliographie de notre article PAYS-BAS (V, 224).

PRUSSEUX (Acide). C'est l'*Acide chyazique sulfuré*, que Porrett avait cru moins oxygéné que l'acide prussique (II, 532).

PRUSSIAS. Synonyme latinisé de *Prussiate*. Voy. *Prussiates*.

PRUSSIATE DE FER. Voy. *Ferro-Cyanate de Fer* (II, 530).

— DE MERCURE. Ancien synonyme de *Cyanure de Mercure* (II, 551).

— DE POTASSE ET DE FER. C'est le *Ferro-Cyanate de Potasse* de Thomson (voy. II, 532).

PRUSSIATES. Synonyme d'*Hydrocyanates* et de certains *Cyanures* (voy. II, 549).

PRUSSIQUE (Acide). Ancien nom de l'*Acide hydrocyanique* (voy. II, 533).

— FERRUGINEUX (Acide). C'est l'*Acide ferro-cyanique* de Thomson (II, 530).

Prussique médicinal (Acide). *Acide hydrocyanique* pur, étendu de 8 fois 1/2 son poids d'eau (II, 534).

— oxygéné (Acide). Berthollet nommait ainsi l'*Acide chloro-cyanique*, ou *Cyanure de Chlore* (II, 550).

— au quart (Acide). Voy. II, 534.

— sulfuré (Acide). Synonyme d'*Acide sulfo-cyanique* (voy. II, 532).

Prussire. Curaudeau nommait ainsi l'*Acide hydrocyanique* (II, 533).

Prustkoeda. Nom suédois de l'*Euphorbe*.

Prustworec. Un des noms bohêmes de l'*Acorus Calamus*, L.

Przepiorka. Nom polonais de la caille, *Tetrao Coturnix*, L.

Przestan. Nom polonais de la bryone, *Bryonia alba*, L.

Przetacznik. Nom polonais de la véronique, *Veronica officinalis*, L.

Przymietowe ziele. Nom polonais du séneçon, *Senecio vulgaris*, L.

Przyoccian olowin nieczysty. Un des noms polonais du *Proto-Acétate de Plomb*.

Psany trank. Un des noms bohêmes de la scolopendre, *Asplenium Scolopendrium*, L.

Pschy. Nom tartare du renne, *Cervus Tarandus*, L. (II, 191).

Pseudangastine. Nom proposé par MM. Henry et Guibourt pour remplacer celui de *Brucine* (voy. ce mot, I, 675), reconnu inexact.

Pseudo-acacia. Un des noms de l'acacia, *Robinia Pseudo-Acacia*, L.

— acorus. *Iris Pseudo-Acorus*, L. (III, 658).

— alkannin. Voy. à l'art. *Anchusa tinctoria*, L. (I, 285).

— améthyste. Variété violette de *Fluate de Chaux* (II, 26).

— apios. Un des noms du merisier à grappes, *Prunus Padus*, L. (V, 152).

Pseudo-bézoard. Nom donné jadis aux concrétions de la vésicule du fiel de la chèvre et du bouc, regardées comme analogues en vertu aux vrais bézoards.

Pseudo-bunion. Nom d'une espèce de moutarde dans Dioscoride.

Pseudo-corallium. Espèce de corail de couleur cendrée, que Lémery (*Dict.*, etc., 715) dit usité comme dentifrice.

Pseudo-cyperus. *Carex Pseudo-Cyperus*, L.

— myrtus. *Vaccinium Myrtillus*, L.

— narcissus. *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L. (IV, 570).

— nardus. *Lavandula Spica*, L. (IV, 71).

— rhabarbarum. *Thalictrum flavum*, L.

Pseudotoxie. Principe narcotique de la Belladone, distinct de l'Atropine, selon M. Brandes (*Ann. génér. des sc. phys.*, III, 9e livr.).

PSIADIA. Genre créé par Jacquin, de la famille des Corymbifères, section des Astérées, de la Syngénésie Polygamie superflue. L'unique espèce qu'il renferme, le *P. glutinosa*, Jacq. (*Hort. schœnb.*, *p.* 13, *tab.* 152), était le *Conyza glutinosa*, Lam., et l'*Erigeron glutinosum*, Desf. Elle a été parfois confondue avec le *Baccharis viscosa* de Lamarck, qui croît aussi à l'Ile-de-France, mais qui a les feuilles 3 ou 4 fois plus petites, obtuses, etc. Le docteur Hoarau nous a rapporté que dans cette colonie cette plante était employée comme vulnéraire, surtout par les nègres qui la réduisent en une bouillie gluante en la pilant, ce qui l'a fait appeler *Baume*, et en Europe *Baume de l'Ile-de-France*. On lit dans le *Journal de pharmacie* (VII, 188) qu'elle est encore usitée dans l'Inde comme

pectorale; qu'on en fait un sirop qu'on donne aux vieillards affectés de catarrhe, de refroidissemens, etc., etc. On observe surtout cette plante sur un îlot appelé l'Ile-Plate, ce qui l'a fait appeler quelquefois *Baume de l'Ile-Plate*.

Psiapatza. Nom polonais du chiendent, *Triticum repens*, L.

Psida. Nom de l'*Écorce* de Grenade dans les anciens.

Psidii (Cortex). On trouve désigné parfois sous ce nom, dans de vieux auteurs, l'écorce de grenade, fruit du *Punica Granatum*, L.

PSIDIUM. Genre de plantes de la famille des Myrtes, de l'Icosandrie Monogynie, qui tire son nom de ψιδίον, une des appellations grecques de la Grenade (d'après Dioscoride, *lib.* I, *c.* 127), qui est le fruit d'un végétal de la même famille. Il renferme un assez bon nombre d'espèces, qui sont des végétaux sub-arborescens des pays inter-tropicaux, à feuilles ovales, opposées, entières, parsemées de pores transparens, et dont quelques-uns d'entr'eux portent un fruit comestible, nommé *goyave* par les naturels; les racines, les feuilles, les bourgeons de ces arbres sont astringens, et usités en tisane dans les diarrhées, la dysenterie, etc.

P. pomiferum, L., Gouyave, Goyave rouge, Goyave des savanes. Cette espèce croît partout aux Antilles, au Brésil, naturellement, dans les savanes, qu'elle couvrirait si on ne l'arrachait pas, etc. Elle paraît être l'individu sauvage du *P. pyriferum*, L. Son fruit est conformé comme celui de ce dernier, mais plus arrondi (un peu semblable à la grenade, ayant comme elle une couronne du côté opposé au pédoncule); il se mange de même et a les mêmes qualités, quoiqu'un peu plus petit; il a la chair rougeâtre, ainsi que les semences. C'est l'*Araca-Guacu* de Pison (*Bras.*, 72).

P. pyriferum, L.; Goyave blanche, *Araca-Miri* de Pison (*Bras.*, 72). Son fruit a le volume et la couleur d'une belle poire de St.-Germain; sa chair est blanche, ainsi que ses semences, qui sont inégales et raboteuses comme dans l'autre espèce. On le cultive dans les jardins, en Amérique, et il est plus estimé, plus gros; mais Labat dit qu'il n'en fait pas de différence d'avec le précédent, s'il est venu dans la même exposition.

Les gouyaves sont des fruits très-sains et très-communs aux Antilles, au Brésil, dans l'Inde où on les a portés; elles ont leur écorce de couleur verte avant d'être mûres, mais qui devient jaunâtre en mûrissant, et épaisse de 2 à 3 lignes; leur chair est rouge ou blanche, ainsi que la semence, suivant la variété, étant peu avancée, mais en mûrissant elle devient comme blette; elle est sucrée, juteuse et agréable; ces fruits sont astringens lorsqu'ils sont verts, un peu laxatifs mûrs; ils sont alors rafraîchissans, pectoraux, humectans. On les

mange crus, soit seuls, soit pelés, vidés de leurs semences, et coupés par quartiers dans du vin, avec du sucre, de la canelle, etc.; on les sèche, on les confit à l'eau-de-vie ou au sirop; on en fait des compotes, des pâtes, etc.; les semences ne sont pas digérées et conservent leurs facultés germinatives (Labat, *Nouveau voyage*, etc., II, 295). La pulpe de ces fruits, sucrée et aromatisée, se donne aux malades; on en fait une espèce de sirop très-agréable, pectoral, adoucissant.

On mange encore les fruits de quelques autres espèces ou variétés de *Psidium*, tels que ceux du *P. Cattleyanum*, Sabine, qui sont petits, peu sucrés; ceux du *P. aromaticum*, Aubl., de Cayenne, etc.; il ne paraît pas qu'on fasse de même de ceux du *P. grandiflorum*, Aubl., qui croît à Cayenne, et qui sont âcres et astringens.

Psijerik. Nom polonais de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.
Psilleurt. Nom danois du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.
Psilotres. Synonyme de *Dépilatoires* (II, 617).
Psinki wodne. Un des noms polonais de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L.
— ziele. Nom polonais de la morelle, *Solanum nigrum*, L.
Psistus. Un des noms de l'hélianthème, *Cistus Helianthemum*, L.

PSITTACUS, ψιττακη. Genre d'oiseaux de l'ordre des Grimpeurs, dont l'espèce la plus anciennement connue en Europe et la plus vulgaire, le *P. Alexandri*, L., est une perruche d'un beau vert, à queue élargie vers le bout. Monard (*Drogues*, 241) dit que la chair des perroquets est estimée en Amérique contre la phthisie; Lémery qu'elle est bonne contre l'épilepsie, et que la fiente de ces animaux, prise à la dose de 12 à 36 grains, préserve des convulsions.

Psophia crepitans, L. Oiseau trompette, Agami d'Amérique ou de Cayenne. Cet oiseau, qui par ses habitudes appartient à la famille des Gallinacés, et aux Echassiers par le plus grand nombre de ses caractères, est de la grosseur d'un faisan, et fort commun dans les forêts montagneuses des parties les plus chaudes de l'Amérique méridionale. On croit qu'il pourrait être acclimaté dans le midi de l'Europe. Il s'apprivoise facilement. La chair des jeunes individus est agréable à manger; celle des vieux, au contraire, est noire et dure.

Psora. Nom grec de la scabieuse, *Scabiosa arvensis*, L. On l'a appliqué à un genre de la famille des Lichens.

PSORALEA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la Diadelphie Décandrie, dont le nom vient de *psora*, gale, parce que le calice de quelques espèces est glanduleux-tuberculeux; il renferme une soixantaine de plantes herbacées ou ligneuses, qui croissent en Europe, au Cap, au Chili, etc. Le *P. bituminosa*, L., naturel au bassin de la Méditerranée, a une odeur de bitume particulière, qui suppose des propriétés; mais il n'est pas employé. Le *P. corylifolia*, L., est considéré dans l'Inde comme stomachique et désob-

struant ; on le donne dans la lèpre et quelques affections invétérées de la peau (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 141); cette espèce est cultivée dans les jardins botaniques. Le *P. esculenta*, Pursh, qui croît le long du Missouri, a une racine très-farineuse, dont les naturels tirent pendant l'hiver un aliment sain et abondant (*Plantes of north America*, II, 475). Le *P. glandulosa*, L., est nommé *Coulen*, *Culen* ou *Cullen*, au Chili. On l'y regarde comme un puissant vermifuge et un très-bon stomachique. Sa décoction arrête le flux de sang; l'infusion de ses racines produit le vomissement, celle de ses feuilles purge. Appliqué en cataplasme sur les blessures, il les guérit. Une variété appelée *Cullen jaune* a les mêmes vertus (Molina, *Chili*, 134; Feuillée, *Plant. méd.*, III, 8). M. Lesson dit que les tribus Araucenos l'emploient pour faire une espèce de bière très-enivrante (*Voyage médical*, p. 16). Quelques personnes le nomment *thé du Paraguay*. Voy. *Ilex* et *Prinos*. Le nouveau Codex, d'après quelques Pharmacopées allemandes, mentionne le *P. pentaphylla*, L., sous le nom de *Contrayerva blanc* ou *du Mexique*, sans dire son emploi ; sa racine est de la grosseur du doigt, couverte d'une écorce inégale, rugueuse et brune, blanche à l'intérieur, d'odeur aromatique et de saveur douceâtre. La dose est de 1/2 gros. Elle est inusitée.

Psoricum Galeni. Espèce d'acétate de plomb que Galien employait dans le traitement des affections cutanées (voy. J.-F. Gmelin, *Appar. medic.*, I, 409).

Psorus. Poisson de mer, le même que le *Lepras* (IV, 90), selon Lémery.

Pstros. Un des noms de l'autruche, *Struthio Camelus*, L., d'après Gesner et Aldrovande.

Psy gahody. Un des noms bohêmes du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

— gazyk. Nom bohême de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.

— vjno. Nom bohême de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

PSYCHAGOGIQUES. Médicamens propres à remédier aux syncopes : ce sont en général les diffusibles odorans, tels que l'éther, l'alcool, les eaux de mélisse, de Cologne ; on se sert aussi de l'acide acétique, de la fumée des matières animales, etc. Ce mot vient de ψυχη, vie, et de αγω, je conduis.

PSYCHOTRIA. Ce genre de la famille des Rubiacées, de la Pentandrie Monogynie, renferme un assez grand nombre d'espèces qui croissent toutes dans les contrées les plus chaudes du globe, comme l'Amérique méridionale, le partie ouest de l'Afrique, etc.; la plus célèbre d'entre elles est le *P. emetica*, Mutis, dont la racine est l'*ipécacuanha strié* ou *ipécacuanha noir* (voyez sa description, III, 650). On suppose que les racines des autres espèces sont également vomitives, mais sans en avoir de preuves directes, puisqu'aucun auteur ne les signale comme telles. Aussi ce qui est rapporté à propos

du dadap-lonoa, *Psychotria cordifolia*, H. B., et de quelques autres espèces (*Mém. de l'acad. royale de méd.*, I, 485), paraît-il purement conjectural. Dandrada est le seul, d'après De Candolle (*Essai*, I, 174), qui affirme que le *P. herbacea*, L., est dans ce cas. Les racines des *P. sulfurea*, Ruiz et Pavon, et *P. tinctoria*, *id.*, servent en teinture.

Psychotrophum. Nom de la bétoine, *Betonica officinalis*, L., chez les Romains.

Psyctique, Psychtique. Remèdes rafraîchissans.

Psyllium. *Plantago Psyllium*, L. (V, 360).

Psylotrion, Psylotrum. Noms grecs de la bryone, *Bryonia alba*, L. (I, 677).

Ptarmica. Nom officinal, espagnol et portugais de l'*Achillea Ptarmica*, L. (I, 23).

— montana. Un des noms de l'*Arnica montana*, L. (I, 419).

Ptarmiques, *Ptarmica*. Synonyme d'*Errhins* (III, 142) et de *Sternutatoires*.

Ptelea trifoliata, L. Arbre de la famille des Térébinthacées ou des Zanthoxylées, section des Rutacées, d'après A. de Jussieu, qui croît dans l'Amérique septentrionale et qu'on cultive en pleine terre dans les jardins des amateurs, sous le nom d'*orme à trois feuilles*. Schoepf (*Mat. med. Americ.*) assure que les Canadiens emploient les feuilles, qui ont une odeur ingrate, comme anthelmintique et vulnéraire, en infusion et extérieurement (Anc. *Journ. de méd.*, LXX, 530). Ses fruits, qui sont enveloppés d'une large membrane, et qui ressemblent à ceux de l'orme, d'où vient le nom de *Ptelea*, qui était celui de l'orme chez les anciens par la même raison, sont amers et aromatiques; et on peut s'en servir en guise de houblon pour la confection de la bière, d'après MM. Bauman, pépiniéristes à Bullviller, près Colmar.

Ptène, πτηνος (volatil). Nom proposé pour l'*Osmium*. Voy. ce mot (V, 112).

Pterigium teres, Correa. Nom du végétal qui donne le camphre de Java (II, 46). Celui de Sumatra serait fourni par le *P. costatum*, Correa, d'après cet auteur (*Annal. du Muséum*, VIII, p. 397, t. 65).

Pterion. Nom que porte, dans Dioscoride, le cétérach, *Ceterach officinarum*, DC. (II, 192); suivant d'autres, ce serait celui du *Pteris aquilina*, L.

PTERIS. Genre de plantes de la famille des Fougères, qui a les fructifications sous le bord de ses feuilles en une ligne continue. Son nom lui vient de la ressemblance qu'on a cru trouver entre les feuilles de ses espèces et les plumes des oiseaux, πτερυξ en Grec. Il renferme de nombreuses espèces qui croissent dans les régions intertropicales, et quelques-unes en Europe. Le *P. esculenta*, Forster (qui est, dit-on, identique avec le *P. caudata*, L., plante de l'Amérique), ressemble beaucoup à l'espèce suivante, et croît à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Zélande, etc., où les naturels mangent ses racines rôties, ou réduites en une espèce de pain grossier,

noirâtre, auquel nous avons goûté et dont nous trouvons la saveur semblable à celle de la terre : aussi est-il très-peu nutritif, puisqu'il passe presque en entier dans les défécations de ces insulaires, lesquelles sont énormes, d'après les observations des voyageurs. On mange aussi, dans quelques localités de l'Europe, aux Canaries, d'après Ledru (*Voyage*, I, 45), et ailleurs, les racines de notre *P. aquilina*, L. (*Flore méd.*, III, 168), appelé fougère, fougère commune, et à tort fougère femelle, nom qu'il faut réserver pour le *Polypodium Filix-fœmina*, L. (Le nom d'*aquilina* vient de ce qu'en coupant sa racine obliquement on y voit l'aigle à deux têtes de la maison d'Autriche). Dans les temps de disette on la sèche, on la met en poudre qu'on ajoute dans le pain, ou on la mange cuite, ainsi que les jeunes pousses. On assure que cette racine a toutes les propriétés de la fougère mâle, *Polypodium Filix-mas*, L., et qu'elle tue le *tænia* comme celle-ci ; mais cette assertion de Andry, Aleston et Haller a besoin d'être confirmée par des expériences directes. Cette plante vient partout dans les landes, les bruyères, les bois ; son feuillage sert à faire des paillasses, à emballer des fruits, des denrées de toute espèce ; on la brûle pour en faire de la cendre qui sert aux verreries ; ce qui explique l'expression de Boileau, *d'un vin qui rit dans la fougère*. Bosc assure, à l'aide de calculs, qu'on pourrait en extraire toute la potasse dont la France a besoin. On peut s'en servir aussi au tannage des cuirs, avantage qui lui est commun avec la plupart des autres fougères. Les porcs et les sangliers la mangent. On fait de ses feuilles des litières, du fumier pour engrais ; ou on les brûle sur les terres pour les fertiliser (il y en a où cette plante rend toute culture impossible par sa surabondance), pour chauffer le four. On ne possède pas d'analyse de cette plante, dont la racine est administrée à la dose de 2 à 3 gros, et au double au moins en décoction ; on dit qu'elle provoque l'avortement.

PTEROCARPUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, section des Dalbergiées, de la Diadelphie Décandrie, qui tire son nom de la forme orbiculaire et comme ailée de ses gousses ; il renferme environ 25 espèces d'arbres ou arbrisseaux originaires des lieux les plus chauds de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie ; leur écorce exhale quelquefois un suc rougeâtre, qui prend le nom de *sang-dragon* dans l'une d'elles. *P. Draco*, L., Sang-dragon (*Pterocarpus officinalis*, Jacq.). Ce grand arbre, originaire de l'Amérique méridionale, fournit le suc rouge résineux, appelé sang-dragon, c'est-à-dire une des sortes de ce genre de médicamens, et l'une des moins estimées, appelée sans-dragon en masse (Voy. *Sang-dragon*). L'écorce, le bois et les feuilles ont une astringence remarquable. Jacquin

dit qu'on fend l'arbre transversalement, et qu'on voit découler de ces incisions un suc rouge qui se concrète à l'air. Il paraît qu'il vient fort peu de cette sorte en Europe. *P. Ecastaphyllum*, L. (*Ecastaphylium Brownei*, Rich.). Arbre des Antilles, dont les sommités y sont employées en décoction contre la rage. Ces sommités des fleurs, des jeunes tiges, etc., sont émétiques aussi en décoction à la dose de 1 gros; les fumigations faites avec cette décoction font désenfler les jambes œdématiées (*Flore médic. des Antilles*, II, 108). *P. Erinacea*, Lam. Arbre du Sénégal, que Thomson dit produire le kino d'Afrique. Voyez *Kino* (III, 715). *P. esculentus*, Schumacher. Le fruit de cet arbre de Guinée contient une pulpe blanche que les nègres font rôtir et mangent, d'après cet auteur (*Bull. des sc. nat.* de Férussac, XXIV, 326). *P. flavus*, Lour. L'écorce de cette espèce passe, à la Chine où elle croît, pour résolutive et vulnéraire; on s'en sert pour teindre en jaune (*Flora cochinch.*, p. 525); c'est le *melaparius* de Rumphius (*Amb.*, V, t. 117), qui dit qu'on l'emploie dans la paralysie. *P. Marsupium*, Roxb. Arbre commun dans les montagnes de la côte de Coromandel, dont il découle une gomme-résine rougeâtre que les gens du pays regardent, ainsi que son écorce, comme propre à soulager le mal de dents (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 264).

P. Santalinus, L. F., Santal rouge. Originaire de l'Inde, surtout des montagnes de Ceylan, d'Onore, etc., cet arbre, d'après Kœnig, fournit le santal rouge, et son écorce donne aussi une espèce de sang-dragon. On apporte son bois en grosses billes, pesantes, sonores, fibreuses, qui tombent sous l'eau; le santal, qui est le bois du cœur de l'arbre, est aromatique, presque insipide, dur, d'un beau grain, couleur de grenat brillant, qui se fonce par l'exposition à l'air: on aperçoit à la loupe entre ses fibres un suc résineux rouge, concret, etc., qui est du sang-dragon. On le distingue du bois de Brésil, en ce que celui-ci cède sa couleur à l'eau seule, et que le santal lui donne à peine une teinte rosée, d'après la remarque de Lævis: ce qui permet de le reconnaître, lorsqu'on donne ce dernier pour lui. Quand l'arbre croît dans un terrain bas, le bois est moins estimé. Le santal rouge est fort astringent, en raison du suc résineux qu'il recèle, de sorte que le sang-dragon le remplace partout avec avantage. Il sert en teinture, à cause du principe colorant, que M. Pelletier y a découvert et qu'il nomme *santaline* (*Bull. de pharm.*, VI, 434). Il ne faut pas confondre cette espèce de santal (*Santalum rubrum* des formulaires) avec deux autres, appelées *santal citrin* et *santal blanc*, provenant de végétaux du genre *Santalum* (voy. ce mot) qui est très-distinct et d'une famille différente. La dose est de 1 à 2 gros; il entre, avec les autres santaux, dans la confection d'*hyacinthe* et dans quelques

poudres dentifrices; il sert à colorer des liquides, etc. Pris collectivement, les santaux étaient regardés comme cordiaux, alexipharmaques, etc.; mais ces propriétés, si elles sont réelles, appartiennent plutôt aux deux autres, qui sont plus aromatiques, qu'au rouge. *Santal* est un mot Arabe : car ces bois n'ont pas été connus des Grecs. Voy. *Moutouchi* (IV, 500).

Pelletier (J.). Du santal rouge, et de sa matière colorante (*Bulletin de pharmacie*, VI, 434).

Pterococcus aphyllus, Pall. C'est un synonyme de *Calligonum polygonoides*, L.

Pthora. Nom du thora, *Ranunculus Thora*, L., dans quelques auteurs.

Ptisane, Ptissane. Ancienne orthographe, et la plus correcte, de tisane : de πτισσω, ratisser. Voy. *Tisane*.

Ptyalagogues, *Ptyalagoga* : de πτυελον, salive, et de αγω, je chasse. Remèdes propres à provoquer l'expuition de la salive. Ce nom est synonyme d'*Apophlegmatisans* (I, 369), de *Masticatoires* (IV, 250), de *Salivans* et de *Sialagogues*. Voy. *Salivans*.

Ptysmagogues, *Ptysmagoga*. Synonyme d'*Expectorans* (III, 200) : de πτυσμα, crachat, et de αγω, je chasse.

Pu-tao. Nom de la vigne, *Vitis vinifera*, L., en Cochinchine.

Puant. Nom vulgaire de la huppe, *Upupa Epops*, L., et aussi de l'*Alcedo Ispida*, L.

Pubula. Un des noms italiens de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Puccoon, Puccoun. Noms anglais et canadien du *Sanguinaria canadensis*, L.

Puce. Insecte parasite. Voy. *Pulex*.

Pucelage. Un des noms de la pervenche, *Vinca Pervinca*, L., et de certains coquillages du genre *Porcelaine*. Voy. *Concha venerea*, II, 379).

Pucelle. Nom de la feinte (sorte d'*Alose* assez peu estimée), dans les marchés de Paris.

Puchanavie. Nom d'une racine regardée dans l'Inde comme un violent poison, surtout étant fraîche : faculté que les droguistes du pays cherchent à lui conserver en la mettant dans l'huile. On trouve dans les bazars une variété de cette racine qui est encore plus violente, appelée *Karoo-Navie* (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 341); il ne dit pas leur usage.

Pucho. Un des noms du *Cachou* dans la province de Malacca.

Pucière. Un des noms du psyllium, *Plantago Psyllium*, L. (V, 360).

Pucki-andjing. Nom malais du *Cynometra cauliflora*, L. (II, 564).

Pudina. Nom dukhanais et persan de la menthe, *Mentha sativa*, L. (IV, 328).

Pudis. Nom languedocien du *Pistacia Terebinthus*, L. On le donne aussi à l'*Anagyris* et au *Putiet*.

Puech-laumet. Voy. *Pechlaumet* (V, 225).

Puerca, Puerco. Noms espagnols du porc et de la truie. Voy. *Sus*.

Puerco epino. Nom italien du porc-épic, *Hystrix cristata*, L. (III, 581).

PUERTO-LLANO (Eaux minérales de). Elles sont situées en Espagne, dans la province de la Manche, à 7 lieues de la ville d'Almagro. Ces eaux, froides, acidules et ferrugineuses, sont renommées depuis des siècles, dans le traitement de plusieurs affections du tube digestif. Limon de Montero, auteur espagnol du 17e siècle, en a parlé longuement et en a donné une analyse, aujourd'hui sans valeur. M. Gutierrer Bueno, pharmacien de S. M. le roi d'Espagne, qui en a fait l'analyse en 1788, y a trouvé par livre de 16 onces : gaz acide

carbonique, 23 pouces cubes ; carbonate de fer, 1 grain 1/2 ; hydrochlorate de magnésie, 4 grains 1/4 ; silice, 1 grain 1/4. Ballano (*Diccion. de medicina*, Madrid, 1815, t. I, p. 80), dit ces eaux supérieures en propriétés à celles de Spa, et donne fort en détail un procédé assez grossier pour en préparer d'artificielles, qu'il regarde comme tout-à-fait semblables, à la silice près.

PUETTE. Un des noms de la passe-rage, *Lepidium latifolium*, L. (IV, 89).

PUFFINUS. Ancien nom latin de la macreuse, *Anas nigra*, L.

PUG. Abréviation de *Pugillus*, pincée, usitée dans les prescriptions médicinales.

PUGGEPEBER. Nom danois du *Ranunculus sceleratus*, L.

PUGIO. Ancien nom italien du glaïeul, *Gladiolus communis*, L. (III, 378).

PUHACZ. Nom polonais du grand-duc, *Strix Bubo*, L.

PUIMSTEEN. Nom hollandais de la pierre ponce. Voy. *Pumex* (V, 537).

PUIT DE LA PÈGE, près de Clermont-Ferrand, en Auvergne. MM. Chevallier, Aubergier et Lecoq, qui ont visité en 1827 cette source bitumineuse, ont reconnu qu'elle fournit, non du pétrole, mais du *malthe* ou *poix minérale*.

PUJET-THENIERS. M. Fodéré (*Voyage aux Alpes maritimes*, t. I) a trouvé dans cet arrondissement, non loin d'un filon de charbon de pierre, une source qui contient du *sulfate de fer*.

PUKSANA. Nom du balisier, *Canna indica*, L. (II, 68), à Ceylan.

PUL-COLLI. Nom malabare du *Justicia nasuta*, L. (III, 700).

PULANG-KILUNGGU. Nom tamoul du *Curcuma Zerumbet*, Roxb. Voy. *Zingiber Zerumbet*, Rosc.

PULCHELLA. C'est, dans Belon, le nom du poisson appelé *Pucelle* dans nos marchés.

PULCINO. Nom du jeune coq en Italie. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

PULÉE. Nom javan du *Tabernæmontana citrifolia*, Jacq.

PULEGGIO, PULEGIUM. Noms italien et latin du pouliot, *Mentha Pulegium*, L. (IV. 327).

PULEJA. Nom suédois du pouliot, *Mentha Pulegium*, L. (IV, 327).

PULEX, puces. Genre d'insectes aptères parasites, dont deux espèces, la puce commune (*P. irritans*, L.) et la chique (*P. penetrans*, L.), figurées dans la *Faune des médecins* (pl. XX, f. 1 et 2), ne sont guère connues que par les incommodités que causent leurs piqûres.

PULGUEIRA. Nom portugais du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

PULI. Nom malabare du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

PULIARAY. Nom tamoul de l'*Oxalis corniculata*, L. (V, 133).

PULICARIA. Nom italien du psyllium, *Plantago Psyllium*, L. (V, 360).

PULICAIRE. *Inula Pulicaria*, L. (III, 618). C'est aussi le nom du *Plantago Psyllium*, L., qui est le *Pulicaris* de Dioscoride.

PULIGA. Nom de la foulque en Sardaigne. Voy. *Fulica*.

PULLA CHINTA. Un des noms tellingous de l'*Oxalis corniculata*, L.

PULLA NILLU. Nom turc du *Vinaigre*, ou *Acide acétique*.

PULLIE. Nom tamoul du tamarin, fruit du *Tamarindus indica*, L.

— CHINTA. Un des noms tellingous de l'*Oxalis corniculata*, L.

PULLNA. Petit village près de Brux en Bohême. Il y existe une source froide, analogue à celles de Sedlitz et de Seidschutz (distantes de quelques lieues), mais plus saline encore et contenant d'ailleurs du carbonate de fer, des chlorures de sodium et de magnésium, et une matière analogue au mucus qui semble devoir s'opposer à sa facile

conservation, malgré l'assertion opposée de ceux qui la débitent en France. M. Barruel a trouvé, par litre de cette eau: carbonate de chaux 0,010 gramme; c. de fer 0,001; c. de magnésie 0,540; chlorure de sodium 3,000; ch. de magnésium 1,860; sulfate de chaux cristallisé 1,184; s. de soude id. 21,889; s. de magnésie id. 33,556; matière analogue au mucus 0,400: en tout 62,440 (voy. *Revue méd.* 1829, III, 510, où l'on a écrit *Poltha;* et *Bull. des sc. méd.* de Fér. XXII, 140). Sa saveur est légèrement saumâtre, moins désagréable que celle des eaux précitées, quoiqu'elle purge à dose moitié moindre: 2 à 3 verres suffisent. Les indications de son emploi sont du reste les mêmes. On les dit usitées depuis long-temps en Allemagne, en Prusse, en Autriche; l'importation en est autorisée en France depuis un rapport de l'Académie royale de médecine, du 4 août 1829, qui les déclare *sans inconvéniens;* on en trouve d'artificielles dans l'établissement du Gros-Caillou, où l'on y ajoute de l'acide carbonique pour les rendre plus agréables et en adoucir l'action.

PULLON. Nom de la foulque sur le Lac Majeur. Voy. *Fulica.*

PULLUS. Nom latin du poulet. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

— AQUATICUS. Ancien nom de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.

PULMO MARINUS. Espèce de méduse. Voy. *Poumon marin* (V, 499).

PULMONAIRE. *Pulmonaria officinalis*, L.

— DE CHÊNE. *Lichen pulmonarius*, L. (IV, 104).

— DES FRANÇAIS. *Hieracium murorum*, L. (III, 492).

— DE MONTAGNE. *Arnica montana*, L. (I, 419).

— TERRESTRE. *Lichen pulmonarius*, L. (IV, 104), et parfois *Lycopodium clavatum*, L. (IV, 166).

PULMONARIA. Nom espagnol et portugais du *Pulmonaria officinalis*, L. On trouve parfois indiqué sous ce nom le *Lycopodium clavatum*, L.

— DE ARBOL. Nom espagnol du *Lichen pulmonarius*, L.

— ARBOREA. Nom officinal du *Lichen pulmonarius*, L. (IV, 104).

— GALLICA, off. *Hieracium murorum*, L.

— MACULATA. Nom officinal du *Pulmonaria officinalis*, L.

PULMONARIA OFFICINALIS, L., Pulmonaire (*Flore médicale*, V, f. 286). Cette Borraginée vivace, herbacée, qui croît dans nos bois sablonneux, découverts, ou du moins une variété à feuilles plus allongées, puisque le véritable *P. officinalis* ne vient que sur les hautes montagnes, est une plante inodore, insipide, à fleurs bleues passant au rouge, qui s'épanouissent au premier printemps; ses tiges ont de 6 pouces à 1 pied de haut; ses feuilles sont ovales-lancéolées, tachées de plaques blanchâtres en vieillissant, rétrécies en pétiole; ses fleurs disposées en corymbe ont un calice à 5 angles, à 5 divisions aiguës; une corolle tubuleuse à 5 lobes obtus, nue à la gorge; 5 étamines; un style; un stigmate; 4 fruits agglomérés, uniloculaires, monospermes. Cette plante, qui est potagère dans le nord de l'Europe, en Ecosse, etc., d'après Ray, est mucilagineuse, légèrement nitreuse, un peu styptique, et regardée comme émolliente, adoucissante et

surtout comme pectorale, utile dans les affections des poumons, le rhume, le catarrhe, l'hémoptysie, la phthisie, etc. Il y a lieu de croire que c'est à cause des taches de ses feuilles, assez semblables à celles qu'on observe sur les poumons sains, qu'on l'a préconisée dans les maladies de ces organes, et par une sorte de signature. Effectivement Spielmann, Peyrilhe, Murray, Alibert, etc., disent ne lui avoir pas trouvé de vertus particulières contre ces affections. On a encore employé sa décoction contre les plaies comme vulnéraire. On recueille de l'incinération de cette plante un septième de son poids de cendres fort amères, d'après Gmelin. On l'emploie pour la teinture en brun. Il ne faut pas confondre la pulmonaire officinale avec la pulmonaire de chêne, *Lichen pulmonarius*, L. (IV, 104), ni avec la pulmonaire des Français, *Hieracium murorum*, L. (III, 492). Les Irlandais mangent aussi le *Pulmonaria maritima*, L.; ils font confire cette plante au vinaigre pour l'hiver, ou dans la saumure.

Pulmoniques. Synonyme de *Pectoraux* (V, 226).

PULPES, *Pulpæ*. Parties molles des végétaux, que l'on emploie après les avoir passées à travers un tamis de crin ou de soie serré, pour en séparer les parties fibreuses. On les pile souvent, et préalablement, dans un mortier, pour que leur pâte soit plus fine; quelquefois on ajoute un peu d'eau pour la rendre plus liquide. On emploie surtout les pulpes des fruits ou racines charnus, sucrés, laxatifs, comme celles de tamarin, de casse, de pruneaux, de cynorrhodon, d'oignon de lis, etc. Cette préparation est presque toujours magistrale : car elle est susceptible de fermenter, de s'altérer, surtout l'été. On recommande, pour éviter cet inconvénient, de rapprocher les pulpes sur un feu doux : mais outre le risque de les brûler, on les dénature. Cette sorte de médicament se donne à l'intérieur par la bouche, ou en lavement, dans les mêmes cas que la substance dont elle est extraite; on l'applique en cataplasme, etc., etc.

Pulput. Un des noms vulgaires de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Pulque, ou Pulcre (Vin de). Sorte de vin préparé avec la sève des *Agave* (I, 107), dont on use au Mexique; l'alcool qu'on en retire s'y nomme *Agua ardiente*.

Pulquin. Nom que porte, au Chili, le *Lantana salviæfolia*, Jacq.? (IV, 329).

Pulrosz, Pulver, Pulvier. Noms allemands du *Charadrius pluvialis*, L.

Pulsatilla. Nom espagnol, italien et portugais de la coquelourde, *Anemone Pulsatilla*, L.

— nigricans. Nom officinal de l'*Anemone pratensis*, L., d'après Murray; et de l'*Anemone Pulsatilla*, L., suivant le plus grand nombre des auteurs.

Pulsatille. *Anemone Pulsatilla*, L. (I, 92).

Pulticula. *Marmelade* (IV, 243).

Pulvis. Synonyme latin de poudre. Voy. *Poudres* (V, 496), et, pour les principales espèces, les articles ci-contre, ainsi que les synonymes français correspondans, p. 495. La *Pharmacopée universelle* décrit près de quatre cents espèces de poudres, mais la plupart sont de simples mélanges, par conséquent étrangers à notre objet.

PULVIS ALBUS ANTIMONII. *Sous-Antimoniate de Potasse* (voy. I, 342).
— ALGAROTHI. *Sous-Chlorure d'Antimoine* (voy. I, 164 et 349).
— ANGELICUS. *Sous-Chlorure d'Antimoine* (voy. I, 349).
— ANTI-DYSENTERICUS ANGLICANUS. C'est l'*Antimoine ciré* (voy. I, 345).
— AURI. Un des noms de l'*Or fulminant* (V, 74).
— CARTHUSIANORUM. Un des noms du *Kermès minéral* (I, 346).
— COMITIS DE PALMA. C'est le *Sous-Carbonate de Magnésie* (IV, 183).
— COMITISSÆ. Un des noms du *Quinquina*.
— CORIARIUS. Nom latin officinal du tan. Voy. *Quercus*.
— EMETICUS. *Sous-Chlorure d'Antimoine* (voy. I, 349).
— MERCURII CINEREUS. Synonyme de *Mercurius cinereus Blackii* (IV, 405).
— PARTURIENS. Un des noms de l'*Ergot* (III, 131).
— PRINCIPIS. Espèce de *Précipité rouge* (Gmelin, *Appar. med.*, II, 158).
— ROSÆ VITÆ. C'est le *Mercurius incarnatus præcipitatus* (IV, 406).
— SENTINELLI. *Sous-Carbonate de Magnésie* (IV, 183).
— SYMPATHETICUS. *Sulfate de Fer* effleuri (Gmelin, *Appar. med*, I, 142).
— VIGONIS. C'est le *Précipité rouge per se* (voy. IV, 340).

PUMACUCHU. Un des noms péruviens de la ratanhia, *Krameria triandra*, Ruiz et Pavon (III, 726).

PUMAKE. Un des noms américains du *Myrtus Pimenta*, L. (IV, 557).

PUMAYSANCA. Voy. *Loasa* (IV, 136).

PUMEX, Ponce. Pierre ordinairement blanchâtre, légère, poreuse, d'un éclat soyeux, à fibres déliées et entrelacées, d'origine ignée, appartenant aux terrains volcaniques, et ayant éprouvé une demi-vitrification. La silice (associée à l'alumine, à la chaux, au fer, etc.) en forme près des 4/5es. Spallanzani (*Voyage en Sicile*, II, 207) dit que toute celle dont on use en Europe se tire du *Campo-Bianco*, montagne de l'île de Lipari ; que la blanche, qui est plus légère et moins dure, sert à polir, la grise à bâtir. Sa poudre, qui suivant Pline (*lib.* XIV) est un poison, entre dans diverses poudres dentifrices (Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 314), et passait pour alcaline, dessiccative, détersive, bonne contre les vieux ulcères et les maladies des yeux (Lémery, *Dict.*, etc., 721) : C. Roesler (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec., I, A. 3, 1672, pag. 525) l'a même employée à l'intérieur comme astringente dans un cas de superpurgation.

PUMICE STONE. Nom anglais de la pierre ponce. Voy. *Pumex*.

PUMOS. Nom mexicain du *Corypha Pumos*, Kunth (II, 444).

PUMPKIN GOURD. Nom anglais de la citrouille, *Cucurbita Pepo*, L.

PUNAISES. Genre d'insectes hémiptères parasites. Voy. *Cimex* (II, 286).

PUNAISOT. L'un des noms vulgaires du putois, *Mustela Putorius*, L. (IV, 526).

PUNAYKALIE. Nom tamoul du *Stizolobium pruriens*, Pers.

PUNDAROO. Nom tellingou du *Cinchona excelsa*, Roxb. Voy. *Quinquina*.

PUNEERMAYEH. Nom tamoul, synonyme de rennet. Voy. *Rennet*.

PUNGALU. Sorte de laurier du Malabar, dont le fruit bouilli et réduit en poudre guérit la gale, étant appliqué dessus. L'huile, tirée du fruit par expression, est usitée à l'intérieur et très-estimée (*Trans. phil. abrégées*, I, 148).

PUNGITOPUM. Un des noms du fragon, *Ruscus aculeatus*, L., en Toscane.

PUNGJER. Un des noms du *Cucubalus Behen*, L., en Norwège.

Pungola. Un des noms de la morille, *Morchella esculenta*, Pers. (IV, 458).

PUNHETE, dans l'Estramadure, en Portugal. M. Alibert (*Précis*, etc., 592) dit qu'il y existe une source minérale ferrugineuse.

PUNICA. Genre de la famille des Myrtes, de l'Icosandrie Monogynie, dont quelques botanistes l'ont retiré dans ces derniers temps pour en faire le type d'une nouvelle série végétale : son nom vient, suivant les uns, de la couleur rouge des fleurs de son espèce principale, de *punicea*, ponceau; suivant d'autres, de ce que cette espèce croît surtout aux environs de l'ancienne Carthage.

P. Granatum, L. (*Flore médicale*, IV, f. 189), Grenadier. Arbrisseau naturel aux contrées chaudes de l'Europe, comme le Bosphore, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la Provence, etc. Il est abondant surtout dans le nord de l'Afrique, en Perse, où il paraît avoir été transporté de proche en proche de l'Inde. Le grenadier est le *Roa* de Théophraste, le *Side* des Phéniciens, de Σιδον, Sidon, ville de Phénicie, etc. Il a des racines grosses, fortes, ligneuses; un tronc tordu, noueux, rabougri, grisâtre, qui s'élève jusqu'à 15 ou 20 pieds; des feuilles petites, pétiolées, ovales, opposées, entières, rougeâtres sur les bords, surtout à leur développement; les fleurs de ce végétal sont d'un rouge superbe, composées de 5 pétales ondulés qui doublent facilement, etc. Il leur succède un fruit infère, gros comme une pomme, appelé *malum punicum* chez les Romains, et dont l'écorce jaune-rougeâtre, est de consistance de cuir, ce qui l'a fait désigner dans les auteurs par l'épithète de *malicorium*; il renferme un nombre considérable de semences de la grosseur d'un grain d'orge, entourées d'une substance gélatineuse rougeâtre, transparente, qui laisse échapper un suc fade, un peu acidule, légèrement sucré. Ce fruit, connu sous le nom de *grenade*, qui paraît venir de la multiplicité de ses semences, et non parce qu'on observe beaucoup le *Punica* autour de Grenade, est divisé en plusieurs loges, et couronné par un calice à 5 divisions : son nom a servi à désigner une sorte de projectile dont on se sert à la guerre, à cause de la ressemblance qu'on a cru trouver entre eux. Dans les pays chauds, le grenadier croît naturellement dans les buissons, les haies; on le cultive dans les jardins pour l'amélioration de son fruit; dans nos climats tempérés, on ne peut l'avoir qu'en caisse, qu'on rentre l'hiver en orangerie, où rarement ses fruits mûrissent, lorsqu'il en vient; plus au nord, il ne peut être élevé qu'en serre tempérée.

Quatre parties du grenadier sont usitées en médecine, 1° la racine; 2° les fleurs non développées ou balaustes; 3° l'enveloppe du fruit ou *malicorium*; 4° le suc de la grenade.

La *racine du grenadier*, ou plutôt son écorce, a été employée

par les anciens contre le tænia; Dioscoride le dit en propres termes (*lib.* III, *c.* 127); Pline le répète, d'une manière moins précise, il est vrai (*lib.* XXIII, *c.* 6), ainsi que Celse (*lib.* IV, *c.* 1, *sect.* 6, no 7, p. 209, de l'édition de J. Valart); Marcellus Empiricus, environ 4 siècles après (les trois autres auteurs ont vécu dans le 1er siècle de l'ère chrétienne), en a également parlé. Il est à remarquer que ni Théophraste ni Hippocrate n'ont rien dit de cette propriété si remarquable de la racine de grenadier. Il faut ensuite traverser plus de 1400 ans pour arriver à un auteur qui nous rappelle la vertu tænifuge de ce végétal : car dans tout ce laps de temps on n'en trouve nulle trace dans les livres. Ce fut Buchanan, médecin anglais, exerçant à Calcutta, qui signala de nouveau à l'Europe, en 1807 (*Edimb. med. and surg. Journ.*, III, 22), l'usage que l'on fait, dans l'Inde, de temps immémorial, de la racine du grenadier contre le tænia avec un succès miraculeux, où peut-être les anciens philosophes grecs, qui voyagèrent, comme on sait, dans cette partie du monde, avaient pu puiser la connaissance des propriétés anti-vermineuses de cet arbrisseau. En 1810 le docteur Flemming les rappela dans son catalogue des plantes médicinales de Java, inséré dans les *Trans. médic. de Calcutta*, en citant des cas de guérison; Burt, chirurgien anglais, fit insérer une observation semblable dans le *Journal de méd. d'Edimbourg* (X, 419); en 1821 le docteur Breton (et non Barton et Le Breton) publia 8 observations de guérison du ver solitaire dans les *Transactions médico-chirurgicales de Londres* (XI, 301), d'après lesquelles Gomès, médecin de Lisbonne, essaya dans cette ville le même emploi de l'écorce de la racine de grenadier contre le tænia, avec le même succès, chez 14 sujets. Le mémoire où il inséra ses expériences fut publié à Lisbonne en 1822[1], traduit par nous, et inséré dans le *Journal complémentaire des sciences médicales* (XVI, 24) en 1823, ce qui fit connaître en France ce mode d'expulser le tænia, et le répandit dans le reste de l'Europe. Il est aujourd'hui généralement employé, parce qu'il a été reconnu supérieur à tous les modes usités de faire périr le ver plat.

Ce traitement, fort simple et de facile exécution, consiste dans la décoction de 2 onces d'écorce de racine *fraîche* du grenadier de nos jardins, dans une livre 1/2 d'eau réduite à une livre, qu'on fait prendre en 3 doses, à une heure de distance l'une de l'autre; il ne faut administrer ce remède que lorsque le malade rend actuellement des anneaux de tænia, parce qu'on a remarqué que le ver est alors plus sûrement évacué. L'écorce sèche réussit moins bien : c'est pourquoi

---

[1] *Memoria sobre a virtude tænifuga da romeira* (grenadier), etc., in-4.

nous faisons un précepte de se servir de celle qui est fraîche, et qu'on enlève sur la racine d'un de ces arbrisseaux cultivés dans les jardins. On peut aussi employer la poudre de cette racine dans un liquide approprié, ou en pilules, à la dose de 1 gros ou 1 gros 1/2, par prises de 12 grains : mais cette manière de donner la racine de grenadier est moins sûre que la décoction. Breton prétend qu'on peut employer l'écorce de la tige comme celle de la racine : mais cette question nous semble avoir besoin de confirmation. Voyez sur la manière de traiter le tænia par la racine de grenadier, notre mémoire cité à la bibliographie de cet article. Depuis la publication de notre travail, M. le docteur Deslandes, dans une notice du *Bulletin de thérapeutique*, 1832, qui en est en partie tirée, propose l'extrait d'écorce de racine de grenadier (deux onces en fournissent d'après lui, par l'alcool et l'eau, six gros), qui lui a réussi trois fois sur quatre ; il donne aussi l'extrait alcoolique pur de cette racine, qui serait plus efficace encore suivant ce médecin. Six gros d'extrait nous paraissent bien difficiles à prendre, tandis que la décoction se boit avec facilité et est à peu près immanquable si on la donne convenablement.

Nous avons proposé aussi la racine du grenadier contre les autres vers du corps humain, comme strongles et ascarides; dans le premier cas on la donne en décoction à la dose de 2 gros à une demi-once, dans le second en lavement à la même dose. Ce vermifuge nous paraît devoir être supérieur contre ces deux espèces de vers à tous ceux qui ont été employés jusqu'ici, en général d'un effet peu certain.

Nous avons éprouvé sur nous-même un effet diurétique très-marqué de l'écorce de racine de grenadier, prise dans l'intention de connaître l'action de ce médicament dans l'état de santé.

L'analyse de l'écorce de grenadier faite par M. Latour de Trie, lui a donné pour résultat : de la chlorophylle, de la résine en abondance, du tannin, de la matière grasse; et une matière cristalline sucrée qu'il nomme *grenadine*, laquelle est blanche, sans odeur et cristallise en choux-fleurs ; elle ne paraît pas être le principe actif de ce végétal. Une autre analyse faite par M. Mitouart, avant celle-ci, a donné des résultats analogues (*Journ. de pharm.*, X, 352).

Cette écorce est parfois sophistiquée avec celle de buis, et surtout celle d'épine-vinette ; la première est blanche et très-amère, tandis que celle de grenadier est grise en dehors, jaune en dedans, et à peine amère : celle d'épine-vinette est jaune des deux côtés.

Les *fleurs du grenadier* appelées *citinus* par Dioscoride, sont composées d'un calice épais à 5 divisions, et d'une corolle à pétales chiffonés, d'un rouge superbe, inodores, qui doublent par la culture et dont la saveur est un peu amère et styptique ; celles des grenadiers sau-

vages sont récoltées avant leur développement, séchées dans les pays chauds, et on en fait un objet de commerce sous le nom de balaustes, *balaustia* : on les regarde comme astringentes, et on les emploie en décoction ou en poudre dans les cas où les astringens sont usités, comme dans la leucorrhée, la blennorrhée, les diarrhées chroniques, les hémorrhagies passives, etc. On s'en sert en gargarisme dans le relâchement de la luette, le gonflement muqueux des amygdales ; en lotion contre la laxité des organes génitaux chez les femmes, la chute du rectum, le gonflement œdémateux des pieds, etc., etc. ; elles donnent à l'eau, par l'ébullition, une couleur rouge qui noircit par le sulfate de fer, etc. On avait indiqué ces fleurs comme tænifuges ; mais M. Pradas, médecin de Carcassone, s'est assuré qu'elles ne le sont pas. Les fleurs du grenadier étaient représentées sur plusieurs médailles phéniciennes et carthaginoises.

L'*écorce de grenade* est, dans l'état frais, épaisse d'une ligne ou une ligne et demie, assez souple, ce qui la fait appeler *malicorium* (cuir de pomme), de couleur jaune-rougeâtre, inodore, d'une amertume très-marquée et désagréable ; c'est de toutes les parties du grenadier celle où cette saveur est, de beaucoup, la plus prononcée; elle renferme du tannin, du mucilage, de l'huile volatile, dit-on, etc. Elle était chez les anciens (Pline, *lib.* XIII, *c.* 26) très-employée, et l'est probablement encore dans les pays chauds, au tannage des cuirs ; en médecine on la prescrit, à l'instar des balaustes, comme astringente ; dans l'île de Timor on s'en sert contre la dysenterie (Arago, *Promenade autour du monde*, etc., II, 299) ; Cullen dit aussi l'avoir employée avec succès dans les diarrhées ; dans l'Orient, surtout au Thibet, elle est usitée contre les fièvres intermittentes, et elle y remplace le quinquina aux yeux des médecins persans ; de plus on lui a attribué dans tous les temps une propriété vermifuge marquée, contre les strongles et les ascarides, et chez les anciens on l'a dite propre à expulser le tænia, qualité que possède surtout, et à un degré bien plus marqué, l'écorce de la racine de l'arbre qui la produit. M. Lebas (*Journ. de méd. vétér.*, I, 405) a fait évacuer le tænia des chiens par son moyen. La dose du *malicorium* est de deux gros à une demi-once en décoction et de moitié en poudre, de même que celle des balaustes.

Le *fruit du grenadier*, ou la grenade, *Malum punicum* des anciens, a le volume d'une belle pomme ; on y distingue des parties plus élevées aux angles ; il renferme des semences nombreuses, entourées d'une pulpe rougeâtre, et un suc clair, rosé, transparent, mais coulant plus abondamment en comprimant le fruit écorcé. On estime ce suc, qui est fade, un peu sucré et peu ou point acidule, rafraîchissant, tempérant, etc. ; on le donne aux fiévreux dans les pays chauds,

on en fait des espèces de limonades en le sucrant et le mêlant à l'eau, à des aromates, etc. On en prépare un sirop qu'on dit assez agréable, usité également dans les fièvres, les inflammations, surtout celles des voies urinaires, etc. Hippocrate le prescrivait dans la cardialgie, Van-Swieten dans les diarrhées, les dysenteries, etc. Pline et Celse disaient le suc de grenade tænifuge. La pulpe du fruit a toutes les qualités rafraîchissantes du suc. On la suce dans les pays chauds, comme nous faisons de celle des oranges, mais elle est infiniment moins agréable. On en fait des confitures, des sorbets, des glaces, dans les lieux où ce fruit acquiert toutes les qualités dont il est susceptible, et dont on distinguait déjà plusieurs variétés du temps de Pline (XIII, *c.* 26). A tout prendre ce fruit nous paraît fort médiocre. Ceux qui sont sauvages sont un peu âpres, etc. On prépare avec le suc exprimé de la grenade une sorte de vin, appelé *vin de Palladius*. On trouve des grenades dans les tombeaux des momies égyptiennes, et les habits sacerdotaux du grand-prêtre, chez les Juifs, en étaient ornés sur leurs bords.

Les semences de la grenade, qui sont composées d'une enveloppe cartilagineuse et d'une petite amande blanche et douce, ont été indiquées, fort à tort suivant nous, comme astringentes, données en poudre, etc. Elles sont comme la plupart des pépins, un peu huileuses et adoucissantes ; leur extrême abondance pourrait engager à en extraire l'huile grasse qu'elles doivent contenir. On dit que les grives et les merles sont empoisonnés par ces pépins, chose qui nous paraît douteuse ; ces oiseaux peuvent en mourir, mais d'indigestion, vu l'abondance de ces semences, et peut-être le gonflement qu'elles éprouvent dans leur gésier, etc., mais non parce qu'elles sont vénéneuses.

P. nana, L. Il ne paraît être qu'une variété du *P. Granatum* ; on l'observe en Amérique et on dit qu'il a toutes les propriétés de ce dernier.

Weissius (J.-C.). *Diss. de malo punico* Præs. J.-J. Baier. Alstorfii, 1712, in-4. — Gomez (B.-A.). *Memoria sobre a virtude tænifuga do romaira*, *etc.* Lisboa, 1822, in-8. — Mérat (F.-V.). De la vertu de l'écorce de grenadier contre le tænia, etc. (*Journ. compl. des sc. médic.*, XVI, 24 ; 1823). — Deslandes. Observations sur l'emploi de l'écorce de racine de grenadier (*Nouvelle bibl. méd.*, VI, 341 ; IX, 369 ; 1824). — Bourgeoise. Sur l'emploi de l'écorce de racine de grenadier contre le *tænia*, etc. (*Nouv. bibliot. méd.*, VI, 397 ; 1824). — Souza de Velho (J.) Observations sur l'usage de la racine de grenadier dans le traitement du tænia (*Nouv. bibl. médic*, VI, 344 ; 1824). — Chevallier (A.). Notice sur l'écorce de la racine de grenadier, etc. (*Journ. de chimie médicale*, I, 375 ; 1825). — Marinus (J.-B.). De l'emploi de la racine de grenadier contre le tænia. Bruxelles, 1828, in-8. — Rontet. Observations sur l'efficacité de la racine de grenadier contre le tænia (*Revue médic.*, IV, 363 ; 1829). — Latour. Recherches sur l'écorce de la racine de grenadier, etc. (Thèse de l'Ecole de pharmacie). Paris, 1831, in-4. — Letenneur (A.). Essai sur l'écorce de la racine de grenadier considérée comme tænifuge, etc. (Thèse). Montpellier, 1831, in-4. — Mérat (F.-V.). Du tænia ou ver solitaire, et de sa cure radicale par l'écorce de racine de grenadier. Paris, 1832, in-8 : couronné par l'Académie des sciences en 1832.

PUNNE MERANNE. Un des noms malabares du *Calophyllum Inophyllum*, L. (II, 35).

PUNTERI. Nom sarde du *Bec-figue*, selon Cetti et Azuni.

PUPE. Nom vulgaire de la huppe, *Upupa Epops*, L.

PUPPALI PULLUM. Nom tamoul du *Carica Papaya*, L. (II, 106).

PUPULA, PUPULLA, PUPPULA, PUPUT. Noms italiens et nom français de la huppe, *Upupa Epops*, L.

PURA-AU, PURATARURUM. Noms du *Cratæva religiosa*, L. (II, 462), à Taïti.

PURAQUE. Un des noms du *Gymnotus electricus*, L. (III, 446), appliqué aussi à un poisson peu connu du Brésil, doué de la même faculté électrique.

PURGANTIA. Nom latin des purgatifs. Voy. *Purgatifs*.

PURGATIF ARGENTÉ. Ancien nom d'un mélange de *nitrate d'argent et de nitrate de potasse* crystallisé, employé jadis comme hydragogue. Voy. I, 401.

PURGATIFS, *Purgantia*. Substances qui augmentent d'une manière notable, mais passagère, les évacuations intestinales à la suite de leur action sur le canal de ce nom. Ces médicamens, qui sont au nombre des plus importans de la matière médicale, méritent que nous en parlions avec quelque détail.

Des substances Purgatives. Les substances ou corps susceptibles de purger, sont de nature fort diverse; la plupart appartiennent à la classe des végétaux, quelques-uns à des minéraux : à peine en connaît-on parmi les animaux.

Parmi ces derniers, la bile, certains œufs de poisson sont réputés purgatifs.

Parmi les minéraux, presque tous les purgatifs sont des sels ou des eaux salines minérales, etc.

Parmi les végétaux, on en compte un très-grand nombre, pris surtout dans les familles à sucs âcres, amers, quelquefois laiteux, gommo-résineux, résineux, etc., telles que : les Convolvulacées (jalap, scammonée, turbith, soldanelle, méchoacan, etc.); les Cucurbitacées (coloquinte, bryone, concombre sauvage, etc.); les Légumineuses (le séné, la casse, le tamarin, etc.); les Euphorbiacées (l'euphorbe, le ricin, le *Croton Tiglium*, le médicinier, etc.); les Apocynées (l'arghel, la scammonée de Montpellier, etc.); les Guttifères (la gomme gutte); les Polygonées (la rhubarbe, le rhapontic, etc.); les Renonculacées (l'hellébore, l'aconit); les Liliacées (la scille, l'aloès, etc.); les Colchicacées (le colchique, le vératrum, etc.); et les Rhamnées (le nerprun, etc.). C'est dans les racines, les tiges, les feuilles, les fleurs ou les fruits que résident les propriétés purgatives; d'autres fois c'est dans toute la plante. La plupart des purgatifs sont fétides ou nauséeux; ont un goût amer, désagréable, s'ils sont solubles dans la salive, et insipides dans le cas contraire, comme les résines; leurs élémens

chimiques sont assez variés ; ils sont en général résineux, gommo-résineux, salins, huileux, muqueux, extractifs, etc.

Les purgatifs, suivant leur degré d'action, ont reçu des noms différens; ceux qui n'agissent que faiblement, qui purgent sans irritation, doucement, etc., sont appelés *laxatifs* (III, 79), eccoprotiques ou minoratifs ; ceux dont l'action est marquée, mais modérée, sont désignés plus particulièrement sous le nom de *purgatifs ;* ceux enfin où elle est très-forte et même violente, sous celui de *drastiques* (II, 684). Ces distinctions scholastiques sont arbitraires et non admises par le plus grand nombre des auteurs. Il nous semble qu'on ne peut se refuser à reconnaître celle établie par Cullen (*mat. med.* II, 516) et surtout par M. Barbier, en purgatifs doux, émolliens, qui purgent sans irriter, mais plutôt en affaiblissant l'intestin, et dont l'effet est toujours local, qu'on nomme *laxatifs :* et en purgatifs proprement dits qui irritent le systême intestinal, produisent des phénomènes morbides passagers, tels que l'accélération du pouls, la soif, des coliques, des selles plus nombreuses, etc.

Les purgatifs peuvent être administrés sous des formes très-multipliées : 1° on les donne en poudre, ce qui est la plus mauvaise manière, parce qu'ils s'attachent aux parois de la bouche, du pharynx, de l'œsophage, et qu'ils n'arrivent pas entièrement dans l'estomac, ce qui produit des picotemens, des accidens locaux, et diminue d'autant leur action purgative complète ; 2° en infusion et décoction, assez bonne façon de les administrer, parce que les liquides pénètrent plus facilement dans l'estomac ; mais on a la saveur désagréable des médicamens, et seulement une partie de leur propriété, si leur préparation n'a eu lieu que dans l'eau, puisqu'on n'a que les principes qui y sont solubles ; 3° en sirop : on en masque en partie le désagrément, mais on n'en peut prendre ainsi qu'en petite quantité ; 4° en électuaire : on a tout le médicament, mais la saveur en est toujours sensible, et puis l'ingestion en est difficile ; 5° la meilleure manière de prendre les purgatifs, est en bols ou en pilules, préparations qui réunissent l'avantage de prendre le médicament tout entier et celui de n'en pas sentir la saveur; mais on ne peut pas toujours les administrer sous cette forme : les enfans, les malades sans connaissance, certains gosiers trop étroits, etc., sont privés de la facilité de pouvoir les ingérer, etc. Voy. *Pilules* (V, 313).

Les purgatifs s'administrent par la bouche sous une des formes que nous venons d'indiquer ; en onctions sur la peau, surtout sur celle du ventre, comme le faisaient assez souvent les anciens, et comme on l'a proposé depuis (voy. *Iatraleptique*, III, 582); en lavemens, en suppositoires ; ces deux derniers modes, donnés surtout pour

vaincre la constipation et agir sur les gros intestins, agissent aussi par sympathie, ou par contiguité de tissus sur les intestins grêles ; ou enfin en injections dans les veines : voie très-peu usitée, et qu'on réserve pour les cas d'expérimentation sur les animaux, ou sur l'homme dans quelques circonstances graves et insolites.

On administre actuellement les purgatifs seuls, ou tout au plus avec des substances qui en masquent la saveur ou l'odeur s'il est possible, et non plus associés plusieurs ensemble dans ces compositions noires appelées *médecines*; on en proportionne les doses au sujet, à la maladie, etc. Autrefois on ajoutait souvent ce qu'on appelait un *adjuvant*, c'est-à-dire, des corps qui leur donnaient plus de force, plus d'action, qui fortifiaient la partie en même temps que le purgatif agissait comme évacuant: ce à quoi on parvenait par les toniques, les amers, etc., qu'on prescrivait avec eux. On cherchait aussi à diminuer leurs forces par des *correctifs :* on faisait digérer les résines dans du vinaigre, on les soumettait à la cuisson sous la cendre, au four, dans du coing, etc. ; on y ajoutait des corps extractifs, mucilagineux, etc.; de là les résines cydonisées, glycyrrhisées, etc. Il est bien plus simple d'augmenter ou de diminuer la dose des purgatifs, pour leur faire produire plus ou moins d'action, que de les compliquer par ces additions qui ne font qu'en contrarier l'action, et rendre leur effet moins évident.

II. *Action des purgatifs*. Pour être rangée parmi les purgatifs, il faut que la substance employée agisse sur le canal intestinal surtout ; car si elle agit aussi sur l'estomac, c'est-à-dire, s'il y a vomissement, etc., c'est un *éméto-cathartique*, à moins que ce ne soit par accident ou le fait d'un état pathologique particulier. On s'est demandé si cette action est spéciale, et si tout ce qui agit avec quelque force sur le canal intestinal ne purge pas? nombre d'auteurs ont dit oui, parce qu'ils ont vu des médicamens, qui ne sont nullement rangés dans la classe des évacuans, amener des selles ; mais ce résultat est encore accidentel, car on voit un refroidissement, une suppression de transpiration, un excès d'alimens, etc., produire des selles sans qu'on puisse ranger ces causes parmi les purgatifs. Un véritable purgatif produit des évacuations, lors même qu'il est injecté dans les veines, ou administré en frictions, ainsi qu'on le voit pour la rhubarbe, l'infusion de séné, le cyclamen, la gratiole, l'huile de croton tiglium, etc.; tandis que si on injectait du quinquina, qui purge parfois, il ne produirait pas de selles. On peut donc dire que les purgatifs, proprement dits, ont une action spéciale sur les intestins.

Les purgatifs produisent l'action qui les caractérise, par l'irritation qu'ils font sur les intestins, caractérisée par des signes non équi-

voques, dont les uns sont généraux, et les autres locaux; ainsi, lorsqu'un médicament de cette nature est ingéré, on éprouve du malaise, du dégoût, des nausées; le pouls augmente d'activité, on ressent des borborygmes, des coliques plus ou moins prononcées, qui sont le résultat de la contraction de la tunique musculaire des intestins, de la soif, de la chaleur, de la pesanteur, puis le besoin de la défécation se manifeste; les sucs intestinaux, par suite de cette action, sont augmentés, les conduits qui se rendent dans le canal, sont sollicités à mesure que l'action des purgatifs se porte successivement sur les différentes zônes qui le composent; et la bile, ainsi que l'humeur pancréatique, coulent plus abondamment que de coutume; il s'établit un véritable centre de fluxion dans l'intestin, dans lequel consiste surtout l'action de ces agens médicinaux, plutôt que dans les selles rendues, quoique le public attache beaucoup plus d'importance à celles-ci : aussi voit-on des *médecines* produire des résultats avantageux, quoiqu'il y ait eu peu ou point de matières alvines évacuées. Si l'action intestinale est trop vive, trop forte, il y a douleur plus ou moins considérable, anxiétés, tranchées, fièvre, chaleur extrême, tension du ventre, déjections liquides répétées, avec ténesmes sanguinolens, etc., en un mot, c'est une *hypercatharsis* ou superpurgation prononcée, une véritable phlegmasie passagère de la muqueuse intestinale, qui se traite, comme toutes les affections de cette nature, par les émolliens, les délayans et autres anti-phlogistiques. Les corps qui attaquent le tissu des parties, comme les caustiques, causent encore plus de dommage sur les intestins, et agissent véritablement comme poison; ces divers modes d'action établissent la distinction entre le purgatif et le poison : le premier en effet agit passagèrement et en ne causant qu'un dérangement borné et modéré, tandis que le dernier enflamme, détruit, tue. Quant à l'aliment, il est digéré.

Un des résultats de l'action des purgatifs, outre ceux dont il vient d'être question, est d'augmenter la force et l'activité de quelques autres fonctions; ainsi, les vaisseaux absorbans puisent avec plus d'énergie dans les diverses cavités où des liquides sont épanchés, et les versent dans celle de l'intestin, d'où ils sont rejetés au dehors par les déjections. Ainsi s'explique la guérison des hydropisies, et se justifie leur traitement par ces agens : guérison, au reste, qui est loin d'avoir toujours lieu, et même d'être toujours durable lorsqu'elle se montre. On a la preuve aussi que l'action à l'aide de laquelle opèrent les purgatifs, modifie le jeu de la circulation, et que le sang est attiré, est ramené vers la cavité abdominale par la fluxion purgative; en outre, la sérosité évacuée diminue d'autant celle qui entre dans la composition de ce liquide, et amoindrit conséquemment sa masse totale.

De là cet adage, *purger c'est saigner*. L'appétit pendant l'action des purgatifs est ralenti, souvent annulé, et la digestion dérangée, mais momentanément; la transpiration cutanée est également diminuée, par suite de l'augmentation de l'exhalation intestinale, en vertu du *consensus* général. Il en résulte qu'après les purgations, le corps cherche à reprendre ce qu'il a perdu, et que l'absorption cutanée et intestinale sont plus actives; c'est pourquoi on défend de sortir les jours de purgation, surtout si le temps est froid, nébuleux, etc., et à plus forte raison s'il règne des maladies épidémiques, contagieuses, etc.

Les purgatifs ne se donnent pas indifféremment et sans examen. Il faut au contraire en constater l'opportunité et la nécessité. On a remarqué qu'en général ils étaient rarement nécessaires à l'invasion ou dans la crudité des maladies, périodes où les phénomènes de plénitude gastrique se montrent plus volontiers et indiquent souvent le besoin des vomitifs; vers leur terminaison, ou, comme disaient les anciens praticiens, leur coction, au contraire, ils sont parfois nécessaires, parce que c'est vers les intestins que la nature porte alors les efforts de déplétion, comme elle les portait vers l'estomac au début; on reconnaît alors le besoin des purgatifs, à l'état muqueux de la langue, au dégoût, aux nausées, à l'inappétence, à la légère épigastralgie, au dévoiement spontané, etc., qui existent: état qu'on a appelé *embarras gastrique*, et qui se montre aussi, à l'exception des symptômes qui appartiennent à l'estomac, dans l'embarras intestinal, soit qu'il existe seul, soit qu'il se montre accompagnant d'autres affections pathologiques.

En supposant qu'il y ait opportunité à l'emploi des purgatifs, leur administration doit être précédée, accompagnée et suivie de quelques précautions propres à en assurer le succès. On conseille d'éviter les grands froids ou les grandes chaleurs; autrefois on ne les prescrivait jamais dans les jours caniculaires; on recommande de faire diète, de boire des délayans, etc., pour se préparer à leur ingestion, et, aussitôt que leur action intestinale a eu lieu, ce que démontre l'apparition de la première selle, de boire des liquides émolliens, humectans, en abondance, tels que bouillon aux herbes, eau de veau, thé léger, bouillon gras coupé, etc., soit pour calmer ce que cette action pourrait avoir de trop fort, attendu qu'un intestin plein se contracte moins que lorsqu'il est vide, d'après Bichat, soit pour donner plus de fluidité aux sucs abdominaux et en faciliter l'évacuation, ou faire ouvrir les pores exhalateurs que l'irritation peut avoir crispés, etc.; enfin, après la cessation de leur effet, on recommande de garder la chambre, surtout dans la saison froide, de se tenir chaudement [1], et de ne re-

[1] Berger propose, pour éviter les effets du froid, de prendre les purgatifs dans

venir que graduellement aux alimens. On voit assez souvent des accidens graves produits par l'oubli de ces diverses précautions, lesquels doivent être traités suivant leur nature.

Une purgation produit des selles qui varient de nombre, de quantité et de qualité ou nature; leur nombre ne dépasse guère 4 à 12 dans l'état ordinaire; leur qualité est très-variable, et dépend beaucoup de la maladie et surtout de l'abondance des liquides bus; leur nature varie suivant l'époque à laquelle elles sont rendues : les premières sont stercorales et composées des résidus de la digestion; celles d'après sont muqueuses ou séreuses; puis viennent les déjections biliaires ou humorales, et enfin celles qu'on appelle aqueuses ou résultant de la boisson ingérée, qui dans ce cas, et à cause de l'action ou fluxion de l'intestin, est appelée dans sa cavité et est rejetée par les selles. Les anciens croyaient aux purgatifs spéciaux, et à la possibilité de chasser telle ou telle humeur, avec telle ou telle substance; ainsi ils avaient des cholagogues, des hydragogues, des phlegmagogues, des panchymagogues, supposant ainsi que ces substances allaient chercher ces humeurs diverses dans toutes les parties du corps, etc. Les liquides séreux des selles sont le résultat de l'exhalation intestinale produite par les exhalans qui s'ouvrent à leur surface; les mucosités proviennent des cryptes muqueux; la bile, de la sécrétion plus abondante du foie, etc. Toutes ces excrétions peuvent amener des modifications favorables au rétablissement de la santé; mais leur existence n'est nullement regardée comme cause morbifique essentielle par les médecins de nos jours. Il n'y a pas deux siècles, comme on le voit dans les écrits de Guy-Patin et de ses contemporains, qu'on prodiguait les purgations, parce que la théorie humorale qui dominait alors, et qui attribuait pour cause, aux maladies, la présence de telle ou telle humeur, obligeait de purger et saigner tant qu'elles ne cessaient pas. On était loin alors de l'avis de Sauvages : *nil magis nocet quam repetita evacuantia.*

Les purgatifs donnés à dose convenable produisent le plus souvent les phénomènes physiologiques que nous venons de signaler; si on les prescrit en quantité plus faible ou fractionnée, ils agissent, dit-on, comme altérans, c'est-à-dire sans produire aucun phénomène sensible; on les croit alors apéritifs, incisifs, fondans, et on pense que c'est par voie d'absorption qu'ils portent leur action sur les organes malades pour aller y détruire les engorgemens, les lésions contre lesquels on les prescrit. L'absorption est prouvée surtout par

---

le bain. Voyez sa dissertation : *Ergo felicior et tutior in balneo purgantium usus.* Parisiis, 1780, in-4.

les purgatifs très-solubles, par le lait des nourrices rendu évacuant à la suite de leur purgation, par les urines de ceux qui prennent de la rhubarbe, etc. Cependant l'action locale des purgatifs, ailleurs que dans le tube intestinal, n'est admise que par les résultats de la disparition des lésions contre lesquelles on les prescrit; mais on doit avouer que tant de causes peuvent avoir contribué à ce résultat, sans y comprendre les forces vitales et médicatrices, qu'il restera toujours beaucoup de doutes sur cette efficacité admise par les plus anciens auteurs : on cite particulièrement, comme procurant ces effets fondans des purgatifs, le calomélas dans les engorgemens du foie, les eaux minérales salines dans les empâtemens de l'abdomen en général, etc.

III. *Maladies où on donne les purgatifs.* Elles sont fort nombreuses, et on peut dire qu'il n'y en a peut-être pas une seule où ils n'aient été prescrits et même avec avantage; c'est à la sagacité du praticien à estimer les occasions où ils peuvent être employés. On ne peut que donner des indications générales, et par conséquent vagues, sur ces cas précis.

On se rappellera d'abord que tout purgatif agit en irritant le canal intestinal; qu'il y produit un centre de fluxion, une sorte de déviation des liquides, une véritable révulsion; que le sang, les fluides séreux muqueux, bilieux, etc., sont moins abondans après l'usage des purgatifs qu'avant; que les matières stercorales sont complètement évacuées par eux, etc. Avec le souvenir de ces effets auxquels on aura égard, on évitera de les prescrire dans les cas où ces résultats pourraient nuire, et on en usera au contraire lorsqu'il y aura lieu de les croire favorables à la maladie dans laquelle on les donne.

En général, le besoin des purgatifs se manifeste par l'embarras gastrique ou intestinal, qui ont des signes non équivoques et que nous avons indiqués plus haut; toutes les fois que l'un de ces états existe, on peut les administrer, à moins de quelques circonstances particulières bien connues des médecins. On peut même dire que, toutes les fois qu'on les donne comme évacuans, il faut que ces signes existent, quelle que soit la maladie qui marche avec eux; lorsqu'on les emploie comme révulsifs ou dérivatifs, au contraire, il n'est pas nécessaire que l'embarras gastrique ou intestinal ait lieu, parce que ce n'est plus pour évacuer qu'on en fait usage, mais comme produisant des centres nouveaux de fluxions.

Phlegmasies. L'état d'exaspération et l'excès de vitalité qui existent dans ces maladies éloignent, en général, de l'emploi des purgatifs pendant leur durée; ce n'est guère que vers leur terminaison qu'on en use quelquefois. Cependant lorsque leur siége n'est pas dans l'ab-

domen, on s'en sert parfois comme de révulsifs; plus il en est éloigné, et plus leur efficacité peut y être notoire, comme dans celles de la tête. On sait que Stoll les donnait dans les péripneumonies et les pleurésies bilieuses; on les a recommandés dans les maladies du cerveau et de ses enveloppes avec plus d'insistance encore. Quant aux phlegmasies abdominales ils y sont non-seulement entièrement déplacés, mais ils y seraient même fort nuisibles; on doit se borner, si on juge, dans quelques occasions, les évacuans nécessaires, comme dans certaines diarrhées, coliques bilieuses, stercorales, à la fin des dysenteries, etc., à donner les laxatifs les plus doux, dont l'action, comme nous l'avons dit, est toute émolliente, douce et relâchante. Les phlegmasies des yeux nécessitent parfois l'usage des purgatifs; on combat aussi avec succès les taies de la cornée, la cataracte même, dit-on, par leur moyen. Le rhumatisme chronique est au nombre des maladies contre lesquelles on indique l'emploi des purgatifs.

Fièvres. Dans celles qui sont continues bilieuses, on a recommandé l'usage de la purgation à l'époque de coction de ces maladies; on a surtout fait usage dans ce cas de purgatifs acidules, comme de tamarin, de casse, de pruneaux, etc. On les a encore recommandés dans celles de nature putride, toutes les fois qu'on suppose qu'il y a embarras intestinal, congestion stercorale, etc. Quelques auteurs les donnent dans les fièvres dites nerveuses, dans les vermineuses, dans celles qui sont produites par le lait, etc. Autrefois on purgeait toujours avant de donner du quinquina dans les fièvres intermittentes, mais jamais après la suppression de la fièvre, car on avait remarqué que c'était un moyen de la faire reparaître; on a abandonné cette coutume aujourd'hui, parce qu'on s'est assuré que l'état saburral était le résultat de la fièvre et non la cause. La médecine phlegmasique qui voit des inflammations, des gastro-entérites dans toutes les fièvres, même pour les intermittentes, a proscrit l'usage des purgatifs, avec celui des vomitifs dans ces maladies, pour être conséquente avec cette étiologie, que la pratique ne sanctionne pas toujours, et que ses fauteurs enfreignent même au besoin sous ce rapport, avec profit pour les malades.

Flux. Les purgatifs ne sont guère indiqués dans les hémorrhagies, et guère employés; on les a quelquefois prescrits comme emménagogues, à cause de leur action sur les intestins voisins et contigus de l'utérus, et aussi à la cessation des règles. C'est par leurs vertus dérivatives qu'on les donne aussi parfois dans l'hémoptysie, et surtout dans l'apoplexie, la paralysie; dans ces divers cas on a en outre l'intention de tenir le ventre très-libre, afin d'y faire porter les fluides amassés vers d'autres parties. On use de préférence des

purgatifs forts, surtout de ceux qui agissent sur le rectum, comme de l'aloës, de l'hellébore. On emploie les purgatifs ordinaires contre quelques autres flux, comme la salivation, et aussi pour faire diminuer la sécrétion du lait, etc.

Névroses. C'est peut-être la classe de maladies où les purgatifs sont le mieux indiqués, et celle où on les néglige le plus. Ils réussissent à diminuer, au moins momentanément, l'intensité du mal, et parfois à le guérir; ils sont souvent utiles dans l'asthme, dans la danse de St-Guy, dans la colique métallique, l'épilepsie, les céphalées, le tic douloureux, l'hystérie, etc., et surtout dans les différentes vésanies, telles que la manie, l'hypochondrie, la mélancolie, etc. Dans toutes ces affections on use des purgatifs forts, tels que l'hellébore, le jalap, la scammonée, l'aloës, etc., parce qu'ils agissent avec plus d'énergie sur les intestins, qu'ils y produisent une dérivation plus marquée, une fluxion plus considérable. Un des emplois les plus utiles des purgatifs, c'est dans les embarras de la tête, avec vertiges, lourdeur, faiblesse des membres, douleurs vagues, etc., qui ne cèdent pas aux saignées générales ou locales; état fréquent chez les gens de cabinet, chez les personnes sédentaires, replètes, et qu'on dissipe par l'usage de l'aloës, et, s'il est nécessaire, par des purgatifs plus actifs encore, comme l'huile de *croton tiglium* (*Bull. gén. de thérapeutique*, II, 33).

Hydropisies. Nous avons déjà indiqué les raisons qui faisaient employer les purgatifs dans ces maladies : méthode vantée par beaucoup d'auteurs, surtout par Bontius, Baker, etc., qui ont laissé des formules de purgatifs qui portent leurs noms, dont on use encore aujourd'hui; ce sont surtout les hydropisies générales du tissu cellulaire que l'on combat avec le plus d'efficacité par leur moyen, particulièrement si elles sont récentes et les sujets jeunes; celles de l'abdomen sont ensuite les moins rebelles à ce mode de traitement; celles du cerveau et de la poitrine sont les moins susceptibles de guérir par les purgatifs. En général dans les hydropisies on sait que le plus souvent, après avoir procuré l'évacuation des eaux, et ramené le malade à un état apparent de santé, on a le chagrin de les voir reparaître au bout de quelques jours.

Maladies cutanées. La plupart des affections chroniques de la peau sont soulagées par l'emploi des purgatifs, et on les y prescrit souvent avec succès; cependant il ne faut en employer que de doux, afin de n'en pas opérer la rétropulsion, ainsi qu'on en possède des exemples.

Maladies organiques. Le grand nombre de ces affections et leur extrême variété ne permettent guère d'indiquer les cas où les purgatifs

peuvent y être employés avec succès. Dans celles par engorgement on les donne parfois alternativement avec les fondans, mais plus d'après des idées théoriques et mécaniques même, que selon des besoins réels. Ce n'est que dans celles du cerveau qu'on les prescrit dans quelques cas avec efficacité, et alors on emploie les plus actifs.

Abus des purgatifs. Il faut avouer d'abord qu'il y a des personnes chez lesquelles les purgatifs réussissent mal, sont contre indiqués, par suite d'une idiosyncrasie particulière, soit que la muqueuse de leur estomac ait une délicatesse plus exquise, soit par toute autre cause. L'expérience seule peut éclairer à leur sujet, car aucun signe n'indique *à priori* ces tempéramens particuliers [1]. On doit donc toujours s'assurer auprès d'un sujet s'il est difficile ou facile à purger lorsqu'on le purge pour la première fois. Plus les individus sont jeunes et plus ils sont facilement purgés. Tout purge chez les enfans, dit Bichat (*Cours manuscrit de mat. méd.*), par la non habitude de leur canal intestinal; quelques maladies exigent aussi des purgatifs plus forts, ce sont celles où la sensibilité est obtuse, comme les paralysies, les hydropisies, certaines névroses, etc.

Le public est grandement enclin à employer les purgatifs; pour lui toutes les maladies étant causées par les humeurs, toutes les fois qu'il y aura des évacuations, il croira à sa guérison; il a conservé sous ce rapport les idées des médecins contemporains de Guy Patin. Il est très-fréquent de trouver des gens qui se purgent *par précaution*, comme ils disent, et pour ne pas être malades, ce qui produit souvent un résultat contraire. A peine un enfant est-il né qu'on lui donne des purgatifs pour évacuer son *méconium*, lequel sort fort bien seul, ou avec un peu d'eau sucrée, et mieux encore avec le premier lait de la mère; s'il a des coliques, vite on lui donne des purgatifs qui les redoublent. Un peu plus grands on ne les épargne guère, au lieu de régler leur nourriture presque toujours trop forte, ce qui est une des sources les plus fréquentes de maladies chez eux; les adultes, mais surtout les vieillards, ne se font pas faute non plus de purgatifs et troublent souvent un bon état de santé par leur administration intempestive.

C'est surtout l'abus des purgatifs forts ou drastiques qui est suivi souvent de graves accidens; on a vu des péritonites, des convulsions, des crampes, le priapisme, des flux de sang, etc., résulter de leur emploi; quelques auteurs signalent même la paralysie des intestins

---

[1] P. Rommel prétend que ceux qui ont les pieds grands sont facilement purgés, dans l'ouvrage suivant : *Diss. qui longos habent pedes facilius purgantur* (*Acad. cur. nat.*, 1678, p. 475).

comme étant la suite de leur usage dans quelques cas; les purgatifs résineux sont particulièrement ceux qu'on a vu causer ces graves accidens, parce qu'étant insolubles, ils se pelotonnent inégalement dans l'estomac ou l'intestin, et en opèrent en quelque sorte la vésication. On doit donc s'abstenir le plus possible des purgatifs trop actifs, et ne les prescrire que dans des cas où leur intervention est indispensable, ce qui est en général assez rare. Les purgatifs trop répétés causent de la fièvre, nuisent aux plaies, produisent de la soif, une chaleur morbide, des lassitudes, de la faiblesse, de l'inappétence, etc., etc.

Les médecins font aujourd'hui beaucoup moins usage des purgatifs qu'autrefois, et surtout que les anciens, qui usaient peu ou point des vomitifs, et qui les remplaçaient par les évacuans intestinaux; on peut même dire que s'ils avaient été jusqu'à l'abus en ce genre, ils sont tombés aujourd'hui dans un autre, celui de trop les négliger et de ne pas en retirer tous les avantages qu'ils sont susceptibles de produire; ils ont privé ainsi la thérapeutique, qui n'est pas trop riche, d'une branche dont les anciens ont retiré tant d'avantage, et qui en offrirait plus encore aux modernes, qui les prescriraient d'une manière plus éclairée; sans doute les progrès de la science ont fait voir qu'on les employait abusivement, dans maintes circonstances; mais la médecine dite physiologique, en les frappant d'une réprobation presque complète, a privé les praticiens d'une médication féconde en beaux résultats entre des mains habiles. Heureusement que l'anathème est aujourd'hui presque levé, et qu'on revient à des idées plus sages, plus méthodiques sur l'emploi des purgatifs, basé d'après les règles exposées dans cet article. On s'est aperçu qu'en les négligeant, plusieurs maladies qu'on guérissait autrefois facilement, étaient en quelque sorte devenues incurables.

Du reste les charlatans n'ont pas imité les médecins; ils se sont emparés de ce que ceux-ci dédaignaient, et forts de l'amour du peuple pour les purgatifs et de ses idées sur la cause des maladies, la plupart de leurs recettes sont composées d'évacuans, et surtout des plus forts, tels que l'hellébore, la gomme-gutte, la gratiole. Les avis des gens éclairés, les conseils des plus sages médecins ne peuvent éloigner la foule de revenir à leurs arcanes; le nombre de leurs victimes frappe moins que les succès hasardeux qui leur arrivent parfois. Les lois répressives ne font qu'ajouter à leur vogue, et les jugemens timides de nos tribunaux sont d'après eux *les effets d'une jalouse rage*. Avouons pourtant que dans quelques cas désespérés, les Ailhaud, les Guindre, les Printemps, les Laveronière, les Meunier, les Pelgas, les Leroy (*Journ. compl.*, XVI, 374), etc., etc., ont fait des cures qui l'étaient également; c'est lorsque dans des circonstances au dessus

des ressources de la science, ils ont osé porter leurs remèdes incendiaires dans l'économie, au hasard de tout ce qui pouvait en arriver, conduite que n'imitera jamais le médecin probe et humain, éclairé par son savoir sur les limites de l'art.

Galien (C.). *De purgantibus medicamentorum facultatibus.* Id. *Quos, quibus medicamentis, et quanto purgare opportet* (édit. de Chartier, V). — Tagault (J.). *Commentariorum de purgantibus medicamentis simplicibus libri duo.* Parisiis, 1537, in-4. — Gazius (A.). *Quo medicamentorum genere purgationes fieri debeant.* Basileæ, 1541, in-folio. — Jacchinus (L.). *Libelli Galeni de purgatione, etc.* Lugduni, 1542, in-8. — Putcanus (G.). *De medicamentorum quomodocumque purgantium facultatibus.* Lugduni, 1552, in-4. — Bonacossus (H.). *De humorum exuperantium signis, medicamentorum purgatoriis.* Bononiæ, 1553, in-4. — Brassavolus (A.). *Tractatus de medicamentis, tam simplicibus quàm compositis, catharticis.* Lugduni, 1556, in-16. — Fallope (G.). *De simplicibus medicamentis purgantibus tractatus.* Padovæ, 1565, in-4; *id.*, Venetiis, 1566. — Ingrassias (J.-P.). *Quæstio de purgatione per medicamentum.* Venetiis, 1568, in-4. — Grassus (P.-J.). *De purgativis medicamentis quæstiones.* Basileæ, 1581, in-4. — Bravo (J.). *De ratione curandi per medicamenti purgantibus exhibitionem.* Salmantiæ, 1588, in-8. — Erastus (T.). *Diss. de purgantibus medicamentis.* Tiguri, 1595, in-4. — Lonicerus (A.). *De purgationibus libri tres.* Francofurti, 1596, in-8. — Armbruster. *Disquisitio circa modum quo purgant medicamenta cathartica.* Stuttgardiæ, 1599, in-8. — Ellenberger (H.). *Diss. de purgantium medicamentorum et purgandorum humorum naturâ.* Marburgiæ, 1600, in-4. — Bazin. *Ergo cathartico super dormiendum?* Parisiis, 1602, in-4. — Stupanus. *Diss. de purgatione et purgantibus medicamentis.* Basileæ, 1603, in-4. — Montacelli (J.). *Opinio de purgantibus.* Venetiis, 1617, in-8. — Cousinot (J.). Sur les vertus des médicamens purgatifs. Lyon, 1654, in-8. — Gervaise (N.). *Catharsis carmen.* Parisiis, 1666, in-4. — Rolfinckius (G.). *Liber de purgantibus vegetabilibus, etc.* Ienæ, 1667, in-4; *id.*, 1684. — Pechlin (J.-N.). *De purgantium medicamentorum facultatibus.* Lugduni Batavorum, 1672, in-8. — Bruno. *Diss. de naturâ purgantium nocuâ.* Altdorfii, 1672, in-4. — Wedelius (G.-W.). *Diss. de purgantibus rectè adhibendis.* Ienæ, 1675, in-4. — Id. *Diss. de purgantium mechanicâ.* Ienæ, 1702, in-4. — Id. *Diss. de elective purgantibus.* Ienæ, 1720, in-4. — Bluw (M.). *De variâ unius medicamenti purgantis, etc.* (*Ephem. cur. nat.*, 1684, p. 209). — Gockel (C.-L.). *Diss. de purgantibus.* Ienæ, 1684, in-4. — Kusnerus. *Diss. de purgantium e foro medico proscriptione.* Marburgi, 1687, in-4. — Schwarz. *Diss. de medicamentis purgantibus fortioribus, atque eorum operationibus.* Basileæ, 1696, in-4. — Hoffmann (F.). *Diss. de purgantibus specificis.* Halæ, 1696, in-4. — Id. *Diss. de purgantibus fortioribus ex praxi ejiciendis.* Halæ, 1703, in-4. — Id. *Diss. de purgantibus minus cognitis et selectioribus.* Halæ, 1704, in-4. — Reddewitz. *Diss. de vero catharticorum usu.* Lugduni Batavorum, 1697, in-4. — Papius. *Diss. de facultate medicamentorum purgante.* Basileæ, 1710, in-4. — Depré (J.-F.). *Diss. de purgantibus in diebus canicularibus cautè dandis.* Erfordiæ, 1724, in-4. — Hecquet (P.). Remarques sur l'abus des purgatifs, etc. Paris, 1729, in-12. — Quincy (J.). Lettres sur l'action des médicamens, et particulièrement sur celle des purgatifs (en anglais, *Trans. philos.*, 1720, p. 71). — Quarin. *Diss. de purgantibus eorumdemque usu et abusu.* Viennæ, 1724, in-4. — Fischer (J.-A.). *Diss. de medicamentorum purgantium naturâ et usu.* Erfordiæ, 1728, in-4. — Boulduc (G.-F.). Mémoire sur les purgatifs hydragogues (*Acad. des sc.*, 1735?). — Weiss (J.-N.). *Diss. de abusu purgantium in recens natis.* Altdorfii, 1737, in-4. — Praun. *Diss. de congruâ purgantium quorundam ad morbus applicandos.* Argentorati, 1737, in-4. — Juch (G.-P.). *Diss. de cauto et incauto usu purgantium in medicinâ.* Erfordiæ, 1738, in-4. — Weikard (M.-A.). *De damnis purgantium in nervis mobilibus, etc.* (*Nova acta phys. med.*, VII, p. 12). — Dickson. *Diss. de purgantibus.* Edimburgi, 1740, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de catharticis quibusdam selectioribus.* Francofurti ad Viadrum, 1742, in-4. — Lanbmeyer. *Diss. de modo operandi purgantium.* Halæ, 1743, in-4. — Vater (A). *Programma de purgantium diversâ operatione.* Vitembergæ, 1746, in-4. — Scheffelius (C.-S.). *Diss. de fatis medicamentorum in genere et in specie purgantium, etc.* Gryphisvaldæ, 1747, in-4. — Baier (F.-J.). *Diss. de abusu purgantium, etc.* Altdorfii, 1749, in-4. — Hamberger (G.-E.). *Diss. de purgantibus.* Ienæ, 1749, in-4. — Boissier de Sauvages (F.). *Diss. de catharticis.* Monspelii, 1762, in-4. — Buechner (A.-E.). *Diss. de purgantium resinarum et gummarum conversione, etc.* Resp. Kruse. Halæ, 1766, in-4. — Linné (C.). *Purgantia indigenarum.* Resp. P. Strandmann. Upsaliæ, 1766, in-8. — Idem. *Medicamenta purgantia.* Resp. J. Rotheram. Upsaliæ, 1775. (Ces deux ouvrages sont insérés n° 141 et 142 des *Amenités académiques.*) — Berger. *Ergo felicior et tutior in balneo purgantium usus.* Parisiis, 1780, in-4. — Houlston. Lettre à M. A. Roux sur les purgatifs drastiques-résineux, etc. (Anc. *Journ. de méd.*, XXXVI, 355). — Aanink. *Diss. de purgantibus.* Lugduni Batavorum, 1784, in-4. — Van Deubsen. *Diss. de usu et abusu purgantium.* Lugduni Batavorum. 1790, in-4. — Gehring (F.). *Diss. de methodi laxantis et purgantis usu et abusu.* Halæ, 1796,

in-4. — Meckel. *Diss. de methodis laxantis et purgantis usu et abusu.* Halæ, 1796, in-4. — Liebhardt. *Diss. de generali catharticorum notione et usu.* Erlangæ, 1796, in-4. — Albert. *Diss. de purgantibus remediis non debilitantibus, sed simul roborantibus.* Erfordiæ, 1796, in-4. — Ortly. *Diss. de mirâ dosis purgantium medicamentorum diversitate, etc.* Altdorfii, 1800, in-4. — Mullin. Remarques sur l'utilité des purgatifs, etc. (*Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XVII, 110). — Gondret (L.-F.). Dissert. sur l'emploi des purgatifs (Thèse). Paris, an XI, in-8. — Guilbert (J.-N.). Des purgatifs, etc. (Thèse). Paris, an XI, in-8. — Loiseleur des Longchamps (J.-L.-A.). Recherches sur l'ancienneté des purgatifs, sur les purgatifs indigènes (Thèse). Paris, 1805. — *Idem.* Sur quelques purgatifs indigènes (*Bulletin de la société de la faculté de méd. de Paris*, 1808, p. 86) — Hamilton (J.). *Observations on the utility and administration of purgative, etc.* Edimbourg, 1806, in-8. Traduit en français, sur la septième édit., par Lafisse. Paris, 1825; et en allemand. — Cambournat. Utilité des purgatifs, etc. (Thèse). Paris, 1808, in-4. — Rechou. Observ. expériences et remarques sur l'abus des purgatifs (*Journ. gén. de méd.*, XXXVII, 35; 1810). — Métrasse (G.). Considérations sur l'usage et l'abus des purgatifs (Thèse). Paris, 1811, in-4. — Chocardelle. Préférence à accorder aux purgatifs, etc. (Thèse). Paris, 1814, in-4. — Baumgaertner (J.). *Diss. de purgantibus.* Landishuti, 1816, in-4. — Legouais. Emploi des purgatifs, etc. (Thèse). Paris, 1820, in-4. — Barthez (P.-J.). Cours de remèdes évacuans (il forme le tome II de sa *Matière médicale.* Montpellier, 1822, in-8). — Hopkins (F.). Considérations générales sur l'utilité des purgatifs (Thèse). Paris, 1823, in-4. — Lombard. Essai sur les purgatifs (Thèse). Montpellier, 1825, in-4. — Vaegen. *De remediis purgantibus* (Thèse). Berolini, 1829, in-8. — Masson (J.-R.). Dissert. sur les avantages des vomitifs et des purgatifs, etc. (Thèse). Paris, 1830, in-4.

PURGEER-KORN. Nom danois du ricin, *Ricinus communis*, L.
PURGEEREND CROTON. Nom hollandais du *Croton Tiglium*, L. (II, 477).
PURGEERENDE WEGEDOORN. Nom hollandais du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.
PURGEERVLASCH. Nom hollandais du *Linum catharticum*. L. (IV, 122).
PURGIERBAUM. Un des noms allemands du *Croton Tiglium*, L.
PURGIERENDER WINDENSAFT. Un des noms allemands de la *Scammonée.*
PURGIERFLACHS. Nom allemand du *Linum catharticum*, L.
PURGIERHOLZ. Un des noms allemands du *Croton Tiglium*, L.
PURGING BUCKTHORN. Nom anglais du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.
— CASSIE. Nom anglais du canneficier, *Cassia Fistula*, L. (II, 147).
— FLAX. Nom anglais du *Linum catharticum*, L.
— NUT. Nom anglais du *Croton Tiglium*, L.
PURGIRFINGERHUT. Un des noms allemands de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

PURIFIANS. Dans l'une de ses acceptions médicales, ce mot est synonyme de *désinfectans* (II, 620); dans une autre de *dépuratifs* (III, 617). Sous le rapport pharmaceutique, il désigne les moyens propres à séparer les parties impures ou étrangères dans un médicament.

PURIOLOEK. Nom suédois du poireau, *Allium Porrum*, L.
PURL. Nom d'une *Bière* anglaise dans laquelle entre l'absinthe.
PURPADAGUM. Nom tamoul du *Pharnaceum Cerviana*, L.? (V, 257).
PURPLE FOXGLOVE. Nom anglais de la digitale, *Digitalis purpurea*, L. (II, 639).
— TREFOIL. Nom anglais du *Trifolium pratense*, L.
PURPLECONED. Nom du *Rheum Emodi*, Vall., dans le Népaul.
PURPLETOPPED SAGE. Nom anglais du *Salvia Horminum*, L.
PURPURA, Pourpre. Voy. *Murex* (IV, 514).
— MINERALIS. C'est le pourpre de Cassius. Voy. *Or* (V, 72).
PURPURFINGERHURT. Un des noms de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

PURPURINE. L'un des principes colorans de la garance, selon MM. Robiquet et Colin (*Journ. de pharm.*, XIII, 447). Il est d'un rouge pourpre, susceptible de se sublimer en longues aiguilles, de se dissoudre dans les alcalis, qu'il colore en rouge-groseille, et est plus

soluble dans l'eau d'alun que l'alizarine, autre espèce de chromite (I, 177).

Purret. Un des noms anglais du poireau, *Allium Porrum*, L.

Purse, Pusa. Noms du *Phoque commun* au Groënland.

Purslane. Nom anglais du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

Pusætha, Puswæl. Noms de l'*Acacia scandens*, W., à Ceylan.

Puscla (Eaux minérales de). La source coule du midi au nord, au pied de la montagne de ce nom, qui est volcanique. L'eau est froide, exhale une odeur hydro-sulfureuse, et dépose abondamment du soufre au contact de l'air; le transport l'altère, la dépouille de son odeur et de sa saveur; cependant, il en existe un dépôt à Marseille. M. Laurent, pharmacien dans cette ville, qui l'a analysée loin de la source, y a trouvé pour 22 livres : sulfure de chaux hydrosulfuré, quantité inappréciable; sulfate de chaux, 38 grains; carbonate de magnésie, 15; c. de chaux, 21. Elle a été expérimentée avec succès, par M. Robert, contre les engorgemens bilieux, laiteux et lymphatiques, l'atonie de l'estomac, le rhumatisme, les flueurs blanches, le catarrhe vésical et les dartres; on la dit utile aussi contre les scrofules.

Robert. Notice historique, médicale et chimique, sur les eaux minérales de la vallée de Puscla, in-8 (Voyez aussi *Journ. des Bouches-du-Rhône*, janvier 1807; et *Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XXVI, 309).

Pusolo, Puzolo, Puzzolente. Noms italiens du putois, *Mustela Putorius*, L. (IV, 526).

Pusque. Nom mexicain du *Melicocca bijuga*, L. (IV, 292).

Pustech. Nom arabe du pistachier, *Pistacia vera*, L. (V, 353).

Pusu. Plante chinoise qui a, suivant Kircher, la propriété de rajeunir ceux qui en mangent; elle est distincte du Genseng.

Put-sai. Un des noms du *Scirpus tuberosus*, Roxb.

Putamen, Brou. Le *Putamen juglandis* est le brou de noix, et le *Putamen ovi* le nom officinal de la *Coquille des OEufs* d'oiseaux.

Putas, Papara. Noms indiens de l'*Erythrina monosperma*, Lam. (III, 147). Bremser dit qu'on s'en sert contre le tænia (*Traité des vers*, etc., 457).

Putchuk. Nom tellingou du costus, *Costus arabicus*, L.

Putchwey. Nom indien d'une espèce de bière préparée dans les montagnes de Rajmhal, avec du grain séché, et rendue plus enivrante par l'addition de celle de *Backhun* ou millet? (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 346).

Puteoli. Ancien nom de *Pozzuoli*. Voy. *Pouzzoles* (V, 500).

Puter. Nom allemand du dindon, *Meleagris Gallopavo*, L.

Putier, Putiet. Noms du *Prunus Padus*, L. Voy. *Padus avium*, Mœnch (V, 152).

Putine. Nom du *Phillyrea latifolia*, L., en Italie (V, 294).

Putois, Putorius. Noms français et latin du *Mustela Putorius*, L. (IV, 526).

Putsakaia. Nom tellingou de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

Puttakarie. Nom dukhanais et hindou du *Sur-Sulfate d'Alumine et de Potasse*.

Puttanie. Nom tamoul du pois, *Pisum sativum*, L. (V, 354).

Puttbus, en Prusse. Il y existe un établissement pour les bains de mer.
Puttika. L'un des noms sanscrits de l'alun, *Sur-Sulfate d'Alumine et de Potasse.*
Puttirke scipie. Nom dukhanais de l'huître commune, *Ostrea edulis*, L.
Putugue. Nom provençal de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Puya chiloensis, Molina (*Guzmannia tricolor*, Ruiz et Pavon). L'écorce de ce végétal, qui appartient à la famille des Narcisses, sert de liége au Chili ; les fleurs ont un nectaire qui donne un miel assez abondant, que les habitans recueillent, semblables en cela à celles de l'*Aletris capensis*, L. (*Veltheimia viridiflora*, Willd.), cultivé chez les curieux, assez fréquemment. Le genre *Puya* est synonyme du *Renealmia* de Feuillée (Molina, *Chili*, 131).

PUZZICHELLO. Vallon de l'Ile de Corse, à quelques lieues de Corté, où se trouvent, près d'un petit village, deux sources d'eau minérale froide, dont une insipide et l'autre amère. Elles contiennent, d'après l'analyse de MM. Santini, Belisari et Massoni, des sulfate et hydrochlorate de chaux, du muriate de magnésie, de l'alumine et de la silice ; outre une assez grande proportion de gaz hydrogène sulfuré et de gaz acide carbonique. La plus froide, qui a peu de transparence, est appelée la *grise* par les habitans : toutes deux déposent des flocons glaireux. M. Alibert (*Précis*, etc., 497) dit que les paysans les employent pour déterger les ulcères de leurs bestiaux, et qu'on pourrait les utiliser contre les maladies cutanées chez l'homme. En effet, M. Vanucci (Mémoire lu à l'Académie royale de médecine) a cité 3 observations de succès, dont une assez détaillée, et un cas d'éruption sous forme de furoncles, qui affectait les extrémités, et dont a triomphé l'emploi des bains, des boues et de l'eau en boisson.

PUZZILLO. Dans le royaume de Naples. Il y existe des eaux ferrugineuses et acidules, usitées.

Puzzuolo. Voy. *Pouzzoles* (V, 500).
Pwonn. Nom tamoul de l'*Or* (V, 66).
Pya. Nom du *Tacca pinnatifida*, L.F., à Taïti.

Pycnocomum. Il y a lieu de croire que la plante mentionnée sous ce nom par Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 169) est une Labiée à racine tubéreuse et purgative ; il dit l'infusion de sa graine vireuse. Quelques auteurs ont voulu y voir la pomme de terre (Bauhin, *Hist.* III, 622), ce qui est une erreur, puisque cette plante est originaire du Pérou. Hoffmanseg et Link ont donné ce nom générique, qui n'a pas été adopté, au *Scabiosa urceolata*, Desf.

Pycnotiques. Synonyme d'*Incrassans* (III, 597).
Pycra. Nom de la *Chicorée* dans l'île de Crète.
Pygos. Nom du sureau dans Théophraste. Voy. *Sambucus*.
Pylstaart. Nom hollandais de la pastenague, *Raja Pastinaca*, L.

Pyn. Nom hollandais du *Pinus sylvestris*, L.
Pypkassie. Nom hollandais du canneficier, *Cassia Fistula*, L.
Pyracantha. Nom officinal du *Mespilus Pyracantha*, L. (IV. 422).
Pyraceum. Nom latin du poiré. Voy. *Pyrus*.
Pyraster. Nom du poirier sauvage, *Pyrus communis*, L., variété *sylvestris*.
Pyrei. Nom russe du chiendent, *Triticum repens*, L.
Pyrèle, Pirela. Noms du *Lichen rangiferinus*, L., aux environs de Montpellier.
Pyrénacées. Synonyme de *Verbénacées*.

PYRÉNÉES. Grande chaîne de montagnes qui sépare la France de l'Espagne. C'est la contrée d'Europe la plus riche en sources minérales thermales, mais toutes fort analogues. Toutes, en effet, ont pour base un sulfure de sodium, ou plutôt, d'après les recherches de M. Anglada, de l'hydrosulfate de soude, joint à de la soude libre ou du moins saturée seulement par de la silice, qui lui laisse toutes ses réactions alcalines libres, à de la *glairine*, etc. Celles des sources qui, étant chaudes, ne sont pas sulfureuses ou ne le sont qu'à un faible degré, semblent n'en pas différer d'origine, mais avoir subi des altérations qui ont converti leur sulfure en sulfate (M. Longchamp dit le contraire), et leur alcali caustique en carbonate. Les plus renommées sont (sans parler de *Bagnères-de-Luchon*, situé au pied des Pyrénées, mais dans le département de la Haute-Garonne) : 1° dans les *Hautes-Pyrénées*, département de France le plus riche en eaux minérales, et qui attire un concours d'étrangers évalué à cinq mille environ par an, celles de *Bagnères-de-Bigorre*, *Barèges*, *Cadeac*, *Capvern*, *Cauterets*, *Saint-Sauveur*, *Sainte-Marie*, *Siradan*, etc.; Tarbes ou Lourdes, quand on arrive de Pau, est en général le rendez-vous commun d'où l'on se dirige vers l'une ou l'autre de ces sources, Barèges et Cauterets surtout; 2° dans les *Basses-Pyrénées*, celles de *Cambo*, *Eaux-Bonnes* et *Eaux-Chaudes*; 3° enfin, dans les *Pyrénées-Orientales*, celles d'*Arles* et de *Molitx*.

On reproche à la plupart de ces établissemens de n'offrir ni la propreté, ni les commodités, ni les agrémens ou les plaisirs qu'on trouve maintenant ailleurs, à Vichy surtout; ce qui nuit à leur prospérité, assez grande pourtant, non moins qu'aux effets salutaires qu'on en attend, et sur la production desquels les conditions morales exercent une si puissante influence : point d'hôtels; point de tables d'hôtes convenables; point de sociétés; point de distractions enfin, à part celles que procurent la promenade, l'aspect des montagnes, des lacs, des cascades, les beautés de la nature en un mot; et par conséquent point d'union, de cordialité, de gaîté, chacun vivant pour ainsi dire dans l'isolement, et trop occupé de ses propres maux. Cauterets et surtout Bagnères-de-Bigorre, offrent cependant de notables exceptions; aussi est-ce dans ce dernier lieu qu'affluent de toutes parts, dans l'arrière saison, les malades et les curieux qui ont habité ou visité d'abord

d'autres établissemens thermaux des Pyrénées (Longchamp, *Annuaire*, etc., p. 100 et suiv.).

Lomet (A.-F.). Mém. sur les eaux minérales et les établissemens thermaux des Pyrénées. Paris, 1795, in-8. — Poumier. Analyse et propriétés médicales des eaux minérales des Pyrénées. Paris, 1813, in-8. — Marchant (L.). Recherches sur l'action thérapeutique des eaux minérales, avec une carte thermale des Pyrénées. Paris, 1832, in 8. — Landré-Beauvais. Observ. pratiques sur quelques eaux min. des Pyrénées (*Revue méd.*, 1832, I, 173 et 398). — Voyez aussi les *Mémoires pour servir à l'histoire générale des eaux minérales sulfureuses et des eaux thermales*, par M. J. Anglada (Paris, 1827 et 1828, in-8, 2 vol.).

Pyrèthre. Racine de l'*Anthemis Pyrethrum*. Voy. *Pyrethrum*.

PYRETHRUM. Genre de plantes de la famille des Radiées, de la Syngénésie superflue, qui tire son nom de πυρ feu, de la saveur brûlante de l'espèce principale qu'il renferme; il ne diffère du genre *Anthemis*, de Linné, dont il est extrait, ainsi que du genre *Chrysanthemum*, que par des caractères très-légers; aussi n'est-il pas admis par tous les botanistes.

P. officinale, N. (*Anthemis Pyrethrum*, L.), Pyrèthre (*Flore médicale*, V, f. 287). Cette plante herbacée, vivace, croît en Barbarie, dans le Levant, aux environs de Montpellier, etc., d'où on nous envoie, en grosses bottes, les racines, seule partie de la plante usitée. On la cultive aussi en Thuringe, etc., et dans les jardins des curieux. Ces racines sont noirâtres, à peine de la grosseur du doigt, épaisses, charnues, blanches en dedans, inodores, de saveur âcre et brûlante qui persiste. M. Desfontaines rapporte que, les ayant maniées fraîches, elles lui firent éprouver à la main une sensation de froid, à laquelle succéda une chaleur assez vive (*Flora atlantica*, II, 287). Etant contuses et appliquées sur la peau, elles la phlogosent et y produisent la vésication; ce qu'elles doivent, d'après M. Gautier, à une huile essentielle très-odorante, rouge, congelable par le froid, qu'on obtient de l'écorce de cette racine, où elle réside, par l'éther ou l'alcool dans la proportion de 5 parties sur 100; on y trouve en outre de l'inuline, 33 (prise pour de l'amidon, par M. Planche, *Bull. de pharm.*, III, 307); un principe colorant jaune, 14; de la gomme, 11; du ligneux, 35; du chlorure de calcium, des traces (*Ann. de chim. et de phys.*, VIII, 98-101).

Cette racine, très-active, est surtout employée à l'extérieur; c'est le plus puissant de nos sialagogues indigènes; en en mâchant de petits morceaux, il se fait une expuition abondante de salive, en même temps qu'on ressent une chaleur brûlante dans toutes les parties de la bouche; on la conseille pour dégorger les glandes salivaires, pour faire cesser les gonflemens et les fluxions muqueuses du pharynx, des diverses parties de la bouche; pour remédier aux douleurs rhumatismales des dents, et surtout pour combattre la paralysie de la langue, dernier usage connu dès le temps de Galien (*De Simpl.*

med., lib. VI), qui se servait, dit-on, aussi, de son huile en frictions sur la colonne vertébrale dans cette maladie. On emploie sa décoction, très-chargée, pour frictionner les parties paralysées, pour exciter la transpiration cutanée : Galien assure qu'on peut combattre les fièvres intermittentes en appliquant sur le corps, lors du frisson, des compresses imbibées de cette décoction (*loc. cit.*). Introduite dans les fosses nasales, la racine de pyrèthre provoque de violens éternumens.

On ne fait pas d'usage interne de la pyrèthre ; cependant elle a des propriétés qui peuvent être utilisées avec efficacité. On s'en sert comme de poivre, à ce qu'il paraît, en Provence et sur l'Atlas, séche et pulvérisée ; elle était condimentaire, et usitée comme stomachique, chez les Egyptiens et les Romains ; dans l'Inde, on la mange confite au sucre. M. le docteur Nacquart en ayant conseillé l'usage à un hémiplégique le morceau fut avalé, par mégarde, et causa pendant deux jours, au malade, un flux de salive qu'il compare à l'urine visqueuse qu'on rend dans certains catarrhes de la vessie ; le morceau, au bout de ce temps, étant descendu dans l'estomac, les accidens cessèrent. Edward Oxley vante cette racine dans les paralysies rhumatismales, donnée à l'intérieur à la dose de 10 à 14 grains, 2 ou 3 fois par jour (*Ann. de Montp.*, 1806, p. 16, 2e part.). Dans l'Inde, les wytiens prescrivent son infusion, concurremment avec celle de gingembre, comme stimulant et cordial, dans les cas de léthargie et de paralysie, et dans certaines périodes du typhus (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 301). On l'a proposée comme incisive dans les affections pituiteuses du poumon ; nous croyons qu'on a tort de négliger l'emploi interne de cette racine.

On choisit des racines de la première année pour l'usage ; la dose, comme masticatoire, est de 6 à 12 grains ; elle est à peu près la même donnée à l'intérieur, mais on peut facilement l'augmenter avec le temps, et suivant la nature de la maladie, puisque Oxley l'a portée jusqu'à celle d'une demi-once par jour en substance et en poudre, mêlée avec du mucilage, de la gomme, ou du miel. Toutefois, d'après le fait rapporté plus haut, l'emploi doit en être surveillé.

Il faut prendre garde qu'on ne donne au lieu de vraie pyrèthre, comme cela se fait quelquefois frauduleusement, la racine de l'*Achillea Ptarmica*, L. Celle-ci pourrait bien être la pyrèthre de Dioscoride, vu la disposition de ses fleurs presque en ombelle, ce qui l'a fait nommer *Pyrethrum umbelliferum* dans quelques ouvrages (*lib.* III, *c.* 71).

En Allemagne, on a une autre racine de pyrèthre provenant d'un *Anthemis* de Thuringe, fort voisin de l'*Anthemis Pyrethrum*, L., si même il ne lui est pas identique, d'après MM. Martius

et Guibourt), dont on use dans ce pays, parce qu'elle a toutes les qualités de la vraie pyrèthre, et ses caractères; on ne la connaît pas en France. C'est la seconde espèce de pyrèthre de Lémery, nommée *Pyrethrum germanicum* dans les pharmacopées allemandes, pour la distinguer de l'officinale qu'on y appelle *Pyrethrum romanum*.

Slevogt (J.-A.). *Diss. de pyrethro*. Ienæ, 1709, in-4. — Oxley (E.). Dissert. sur les vertus du *radix pyrethrum* (en anglais). — Gautier. Recherches chimiques sur le principe actif de la pyrèthre (*Ann. de chimie et de physique*, VIII, 98 et 101; et *Journ. de pharm.*, IV, 49). — Guibourt. Note sur la racine de pyrèthre d'Allemagne (*Journ. de chimie méd.*, VI, 749).

Pyrethrum germanicum, Off. On donne ce nom en Allemagne à un *Anthemis* qui croît en Thuringe, voisin ou identique avec l'*A. Pyrethrum*, L. Voyez *Pyrethrum*.

Pyrethrum romanum, off. *Anthemis Pyrethrum*, L.

— umbelliferum, off. Nom de la pyrèthre de Dioscoride, qui est peut-être l'*Achillea Ptarmica*, L.

Pyrétiques. Synonyme de *Fébrifuges* dans quelques auteurs.

Pyrgita. Nom grec du moineau domestique, *Fringilla domestica*, L.

Pyri martiales. Un des synonymes latins de *Boules de mars* (III, 235).

Pyrite. Sulfure métallique natif: la *Pyrite martiale* est le sulfure de fer, etc.

PYRMONT. Jolie ville d'Allemagne (Westphalie) à 7 lieues de Hanovre, célèbre depuis des siècles par ses eaux minérales froides, salino-ferrugineuses et acidules, visitées, dit-on, en 784 par Charlemagne; elles coulent dans un vallon riant et fertile. La source principale (*Fons primarius*), nommée jadis *sainte fontaine*, *source sacrée*, *puits saint*, et communément *source à boire* (*trinckquelle*), parce que c'est celle que boivent surtout les malades, et qui est expédiée dans toute l'Europe, par *millions* de cruchons, est très-limpide, plus gazeuse que celle de Seltz; un nuage de vapeur la recouvre dans les temps tranquilles. Elle est renfermée dans un bâtiment en forme de temple, situé dans une vaste place (*Brunnen-platz*), au centre de belles promenades, dont la plus remarquable, ombragée de vieux tilleuls et garnie de boutiques, est, dans les beaux jours, le rendez-vous des baigneurs, des étrangers, des négocians, qui de mai à septembre affluent dans cette petite ville, la plus renommée de toute l'Allemagne pour la santé, les plaisirs et même les affaires. Cette affluence fut telle en 1556, d'après L.-W. Gilbert dans son *Manuel du voyageur*, où se trouve une description très-étendue de Pyrmont, qu'en moins d'un mois on y compta dix mille personnes, dont beaucoup furent obligées de camper dans les environs.

Les autres sources ou puits, la plupart voisines de la première, et paraissant comme elle tirer leur origine du Kœnigsberg qui les domine, sont: 1° le *Brodelbrunnen*, *source bouillonnante* ou *puits des bains*, qui, moins claire que la précédente et usitée seulement en bain, jaillit avec force et bruit, est de toutes la plus abondante et ali-

mente seule le vaste établissement qui la renferme : 2° Le *Sauerling* ou *source aigrelette*, situé au nord de la partie ouest de la nouvelle ville, dont l'eau gazeuse, dépourvue de fer, et des plus transparentes, est très-recherchée comme boisson; 3° le *puits salé minéral* dont l'eau s'administre en boisson et en bain; 4° la *source saline*, qui n'est point ferrugineuse et diffère de toutes les autres par la saveur; 5° le *Neubrunnen*, *source nouvelle* ou *puits neuf*, situé à 1/4 de lieue de Pyrmont, près des salines, dont l'eau un peu trouble présente du sulfate et de l'oxyde de fer; 6° la *source des yeux* (*Augenbrunnen*), dont l'eau très-claire s'emploie en boisson et surtout en collyre; Hufeland en a, dit-on, obtenu de nombreux succès contre les taies, les filamens voltigeans, etc.; 7° enfin le petit *Badebrunnen* ou *ancienne source des bains*, dont l'eau trouble et jaunâtre, contenant un peu de fer et d'acide carbonique, sert de bain pour les pauvres. M. R. Hornier, médecin actuel de ces eaux, distingue ces diverses sources 1° en *ferrugineuses* au nombre de 5 principales : *source à boire*, *source bouillonnante*, *source ancienne des bains*, *source des yeux* et *puits neuf*; 2° en *muriatiques* ou *salines* au nombre de trois : *source muriatique à boire*, *source muriatique des bains*, et *source muriatique*, appelée *saline* proprement dite, qui sert à la fabrication du sel.

Près de Pyrmont sont les *Steinquellen* dont les eaux sont pétrifiantes, et une caverne, dite *vaporeuse*, analogue par son action asphyxiante, due à la présence de l'acide carbonique, aux grottes voisines de Naples. Le célèbre P. Seip imagina d'en utiliser la vapeur, qui varie de hauteur suivant l'état de l'atmosphère et l'époque de la journée (et qui même dans les temps chauds, remplit entièrement la grotte), comme *bain de sueur sec*, dans le traitement local de la goutte, des rhumatismes, des enflures, etc.

Bergmann, Fourcroy, Westrumb, J. Murray (*Trans. philos.*, voy. *Ann. de chimie*, XCVI, 217), et en dernier lieu MM. Brandes et Krueger, se sont occupés de l'analyse de ces eaux. Suivant ceux-ci la source à boire ou *Trinckquelle* contient par livre : sous-carbonates de fer, 0,8242 grains, de manganèse, 0,0200, de soude, 4,9662; hydrochlorate de soude, 0,3450; sulfate de soude, 2,4436; hydrosulfate de soude, 0,0714; phosphate de potasse, 0,1012; carbonate de chaux, 5,4282; sulfate de chaux, 6,8300; phosphate de chaux, des traces; carbonate de magnésie, 0,2400; hydrochlorate de magnésie, 1,0778; sulfate de magnésie, 5,5210; acide silicique, 0,1062; matière résineuse, 0,1200 : total, 28,0948; et de plus 171 pouces cubes de gaz pour 100 pouces cubes d'eau, savoir : gaz acide carbonique, 168,50; gaz acide hydrosulfurique, 3,14. Depuis

ils y ont trouvé, dit-on, du lithium (*Arch. des apothec.*, XVI, 106). On les imite dans nos établissemens d'eaux artificielles, bien imparfaitement sans doute : la formule indiquée par Tryaire et Jurine donne une eau infiniment plus simple et en même temps beaucoup plus gazeuse.

Cette eau, fort analogue à celles de Spa, de Chateldon, etc., a été vantée contre presque toutes les maladies, pour ainsi dire, soit en boisson, prise par verres (2, 4, 8 ou plus par jour, bus de quart en quart d'heure, le matin à jeun), pure ou coupée avec du lait, du vin, même avec le café ; soit en bains. On en seconde l'effet par un exercice modéré. Elles passent pour fortifiantes, désobstruantes, etc., et sont particulièrement indiquées dans les cas de faiblesse ou de relâchement des fibres, contre les engorgemens chroniques des viscères abdominaux, les affections nerveuses, hypochondriaques et mélancoliques surtout, et même contre certaines paralysies, les maladies arthritiques, etc.

Slare (F.). *A short account of the nature and virtues of the Pyrmont waters, with some observations upon their chalybeat quality* (*Philos. trans.*, 1717, p. 564). — Vater (A.). *Imber calculorum inter aquarum Pyrmontanarum usum, in viro, nunquam antehac calculum experto, etc.* (*Ibid.*, 1723, p. 322). — Heister (L.). *De aquis mineralibus Pyrmontanis.* Helmstadii, 1732, in-4. — Furstenau (J.-H.). Remarques sur l'usage et l'abus des eaux minér. en général, et en particulier de celles de Pyrmont. Lemgo, 1751, in-8. — Bloch (M.-E.). Traité médical sur les eaux de Pyrmont (en allem.) Hambourg, 1774, in-8. — Bergmann (T.) *Afhandling om bitter selzer-spa-och Pyrmonter watters raetta halt och tilredning genom konst.* Upsal, 1776, in-8. — Westrumb (J.-F.). De la source minérale muriatique de Pyrmont (en allemand). Hanovre, 1797, in-8. — Frankenau. Pyrmont et ses eaux minérales dans l'été de 1798 (en allemand). Altona, 1799, in-8 (Ecrit satirique contre ces eaux). — Kreysig (F.-L). Sur l'emploi des eaux minérales naturelles et artificielles de Karlsbad, Embs, Marienbad, Eger, Pyrmont et Spa (en allemand). Leipzig, 1825, in-8 (il en existe une deuxième éd.). — Brandes (R.) et Krueger (F.). Les sources minér. de Pyrmont, ou nouvelle description physico-chimique de ces eaux, avec une description naturelle des environs et une carte géologique (en allemand). Pyrmont, 1826, in-8 (voyez *Bull. des sc. nat.* de Fér., XV, 72). — Hornier (R.). Résumé d'analyse et d'expériences sur la nature et l'usage des eaux minér. de Pyrmont. Dédié aux médecins étrangers. Hanovre, 1828, in-12. — On cite en outre un traité allemand de Marcard, médecin de Hanovre, publié en 1805. Voyez d'ailleurs dans la septième partie de l'ouvrage de Brandes et de Krueger, ci-dessus indiqué, un résumé des travaux publiés sur Pyrmont et ses eaux minérales.

Pyro-acétique (Acide). Voy. I, 41.
— carbonique (Huile). Voy. II, 96.
— succinique (Huile), ou Huile de succin. Voy. I, 43.
— tartrique (Acide). Voy. I. 43.
— zoonique (Huile). C'est l'*Huile animale de Dippel* (III, 535).

Pyrogonon. Sorte de matière bitumineuse particulière annoncée à l'Institut, le 8 novembre 1830, comme source de la différence qui existe entre l'acide pyroligneux et l'acide acétique pur (*Revue méd.*, 1830, IV, 488).

PYROLA. Genre de plantes de la famille des Bruyères, de la Décandrie Monogynie, dont le nom vient de la ressemblance des feuilles de l'espèce commune avec celles du poirier, en latin *pyrus*. Il renferme un petit nombre d'espèces (8 ou 9) herbacées, à feuilles per-

sistantes (ce qui est rare parmi les herbes de notre pays), qui croissent en Europe et dans l'Amérique septentrionale.

P. groenlandica. Une plante citée sous ce nom dans la *Flora Danica*, 31 cahier, et qui paraît être une variété du *P. uniflora*, L., y est indiquée comme un puissant anti-scorbutique.

P. rotundifolia, L., Pyrole. Cette espèce habite les lieux spongieux de nos bois couverts, où sa tige simple, ses feuilles arrondies, entières, un peu pétiolées, ses fleurs en grappes terminales, composées d'un calice à 5 parties, d'une corolle blanche à 5 divisions profondes, obtuses, arrondies, celle-ci renfermant dix étamines, un style, un stigmate élargi, une capsule à 5 loges polyspermes, la font remarquer en juin et juillet. On la regarde comme astringente, vulnéraire, et on la conseille en infusion ou en décoction contre les flueurs blanches, les diarrhées, les crachemens de sang, à la dose d'une pincée par tasse d'eau, ou à celle d'un demi-gros en poudre; elle fait partie du *Faltrank* (III, 213). La pyrole commune est à peu près inusitée dans la médecine des villes; Pallas dit qu'en Sibérie elle est succédanée du thé (*Voyage*, IV, 409).

P. umbellata, L. (*Chimaphila umbellata*, Pursh). Paigné, Herbe à pisser. Cette espèce croît dans le nord de l'Europe et aux États-Unis; ses feuilles sont douces au goût, puis amères, et estimées astringentes; on s'en est servi, dans cette dernière région, contre les fièvres intermittentes, en décoction, parce qu'elle est beaucoup plus énergique que l'infusion. C'est surtout dans l'hydropisie que cette plante a été préconisée par le docteur Somerville, qui l'a donnée dans l'ascite avec succès et qui affirme qu'elle a au moins, comme diurétique, les propriétés de l'*Uva ursi*; en 1818 on la présenta en outre aux États-Unis comme pouvant être utile dans le cancer, et on rapporte même deux cas de guérison de cette maladie par son usage (*Nouv. journ. de méd.*, II, 78). Les Canadiens en font un emploi fréquent et la nomment, dans leur langue, herbe à pisser. On se sert de toute la plante coupée en petits morceaux, à la dose d'une once pour une pinte d'eau; on la laisse infuser pendant 12 heures, puis on réduit par l'ébullition à moitié. L'extrait est usité aussi à la dose de 5 scrupules par jour. En topique elle est stimulante.

Radius (J.). *De pyrola et chimaphilâ.* Lipsiæ, 1821, in-4, fig. — Mitchell. *Inaugural essay a Uva ursi and Pyrola umbellata* (Barton, *Collect.*, II, 2). — Somerville. Propriétés diurétiques du *Pyrola umbellata*, L. (*Medic. chirurg. transac.*, V, 340).

Pyropus. Ancien nom latin du *Rubis*.

Pyros. Nom grec du froment, *Triticum hybernum*, L., dans Théophraste, etc.

Pyrote. On donne quelquefois ce nom au nénuphar, *Nymphæa alba*, L.

Pyrothonide. M. Ranque, médecin à Orléans, propose sous ce nom comme médicament, l'huile pyrogénée qui provient de la com-

bustion du linge, du chanvre ou du coton à l'air libre, liquide noirâtre très-âcre qu'on étend de trois ou quatre fois son poids d'eau, après en avoir séparé l'espèce de charbon léger qui surnage. Ce *solutum*, analogue à l'*huile de papier* de Lémery, et qu'on peut réduire à l'état sec par l'évaporation, est usité dans les troupes, et un soldat de l'armée d'Egypte l'a indiqué à M. le docteur Chailli plusieurs années avant que M. Ranque en fît mention. Quelques personnes traitent leurs maux de dents en mettant dans le trou de la carie, la petite extrémité d'un cornet de papier qu'elles allument par l'autre bout, et dont les délivre par une sorte de cautérisation le liquide pyrogéné, en tombant dans la cavité dentaire. M. Ranque dit que la pyrothonide guérit l'ophthalmie chronique en en injectant 5 à 6 gouttes, plusieurs fois par jour entre les paupières, qu'on bassine aussi avec ce liquide encore plus étendu; il a arrêté des hémorrhagies utérines, des flueurs blanches, en l'injectant, affaiblie, dans le vagin 7 à 8 fois par jour, à froid; pour les gonorrhées, il en met des compresses imbibées entre le prépuce et le gland; il en bassine les engelures; il croit qu'en en touchant la vessie, au moyen d'une sonde qui en serait enduite, on en guérirait le catarrhe; que, ingérée dans l'estomac, elle dissiperait certaines inflammations chroniques de ce viscère et des intestins, qui résistent aux anti-phlogistiques. Dans tous les cas il donne concurremment une boisson adoucissante et fait observer un régime sévère.

Ranque (H.-F.). Mém. clinique sur l'emploi de la pyrothonide, etc. Paris, 1827, in-8 (voy. *Ann. de la méd. physiol.*, XI, 203).

Pyrotiques. Nom qu'on donne aux caustiques par le feu. Voy. *Cautère actuel* (II, 155).

PYRUS. Genre de plantes de la famille des Rosacées, de l'Icosandrie Monogynie, dont le nom vient du celtique *peren*. Il renferme des arbres à fruits à pepins, dont le principal est le poirier commun (απιος des Grecs, *Pyrus communis*, L.), sauvage et épineux dans les bois de l'Europe, mais auquel la culture qu'on en fait dans les jardins de temps immémorial, puisque Homère le signale dans celui d'Alcinoüs, et du vieux Laërte (*Odyssée*, VII, 120), a ôté ses épines, et rendu les fruits fondans, doux et parfumés, d'âcres, petits, secs et inodores qu'ils étaient. La poire est un fruit délicieux dans ses bonnes variétés, telles que le beurré doré ou gris, la crassane, le saint-germain, l'angleterre, etc. Elle rafraîchit, adoucit, humecte la poitrine, calme la soif, tempère les chaleurs d'entrailles, etc.; elle se digère facilement, et est une des plus belles conquêtes de l'horticulture. On la mange crue, lorsqu'elle est bien mûre (ce qui oblige de la cueillir un peu avant, pour l'attendre à son point), cuite, en compotes, au four; on en fait du raisiné, des tartes, etc. On la confit au

sucre, à l'eau-de-vie, etc. On fait sécher au four certaines variétés qui seraient peu agréables à manger crues, et on les applatit après les en avoir retirées. Les poires sauvages, ou celles de qualité inférieure servent à préparer une boisson alcoolique appelée *poiré*, qui est fort agréable à boire étant récent, très-capiteux étant vieux et causant alors facilement l'ivresse. C'est une boisson légère, diurétique, mais moins nourrissante et plus irritante que le cidre; on la donne aux personnes menacées d'hydropisie. Le poiré forme une branche de commerce considérable pour certains pays, comme la Normandie, la Picardie, etc. Il y a à Erford, en Angleterre; un poirier qui a 18 pieds de tour et qui rend sept muids de poiré par an. On peut tirer de l'alcool de cette liqueur en la distillant, et du vinaigre en la faisant fermenter. On accuse les marchands de vin d'en mêler avec les vins blancs et rouges. Les anciens connaissaient le poiré et le cidre comme on le voit par le passage suivant de Pline (*lib.* XIV, *c.* 19): *vinum fit e pyris, malorumque omnibus generis.* Ils recommandaient les cendres du poirier sauvage mêlées à l'oxycrat, contre les empoisonnemens par les champignons vénéneux, et ils ont avancé que ceux-ci cuits avec les feuilles de poirier n'étaient plus nuisibles. Picco assure que la décoction des feuilles a été utile dans cet empoisonnement (*Journ. gén. de méd.*, XXIV, 218). Ambroise Paré dit aussi (*lib.* XXI, *c.* 43, p. 590) que le moyen d'empêcher les champignons de nuire, c'est de les faire cuire avec des poires sauvages, avec les feuilles et l'écorce, et à leur défaut les plus âpres des poires cultivées, dont elles sont, dit-il, le contre-poison.

Le bois du poirier, qui est dur, noueux et rougeâtre, sert pour la gravure en bois, surtout pour celle des papiers peints; il prend un beau poli, ce qui le fait employer par les ébénistes, les tourneurs, etc. Les anciens en faisaient des statues.

P. Cydonia, L. Voyez *Cydonia vulgaris*, Pers. (II, 558).

P. Malus, L. Voyez *Malus communis*, Lam. (IV, 203).

Pythecuse. Voy. *Ischia* (III, 661).

Pythonion. Un des noms anciens de la serpentaire, *Arum Dracunculus*, L. (I, 457).

Pyure. Sorte d'*ascidie* ou d'*alcyon* que l'on mange au Chili (Molina, *Chili*, p. 169).

Pyxacantha. Quelques anciens botanistes ont donné ce nom à un arbuste de Lycie, de Cappadoce, etc., à feuilles semblables à celles du buis ou de l'olivier, à fruits noirs du volume du poivre. On extrait de ses rameaux et de sa racine un suc qui rapproché forme le *lycium* d'après Dioscoride. On soupçonne que c'est une espèce de *Rhamnus*. Voyez *Lycion* (IV, 164).

Pyxos. Nom grec du buis, *Buxus sempervirens*, L. (II, 694).

Q.

Q. Cette lettre, communément employée dans les formules comme abréviation de *quantum* et de *quantitas*, sert à désigner dans la matière médicale de Linné, une mesure de 4 verres ou une livre.

Q. Æ. Abréviation de *Quantitas æqualis*, quantité égale, usitée dans les prescriptions.

Q. PL. Abréviation de *quantum placet*, à volonté, employée dans les formules.

Q. S. Abréviation de *quantum satis*, quantité suffisante, usitée dans les formules médicinales.

QAHOUEH. Nom arabe du café, *Coffea arabica*, L. (II, 345).

QALY. Nom arabe du *Salsola Kali*, L. *Alqaly*, dont nous avons fait *alkali*, veut dire que cette plante est brûlée, cuite.

QAMH. Nom arabe du blé, *Triticum hybernum*, L. On l'applique aussi à l'épeautre, *Triticum Spelta*, L.

QANTARYAN, QANTARYOUN. Noms arabes de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith (II, 238). Forskal la nomme *Kantarria*.

QARA. Nom arabe du potiron, *Cucumis Pepo*, L. (II, 498).

— M'DAVER. Nom arabe de la gourde, *Cucurbita lagenaria*, L. (II, 292).

QEZAZEH. Nom arabe de la morgeline, *Alsine media*, L. (I, 201).

QORONFL. Nom arabe de l'œillet, *Dianthus Caryophyllus*, L. (II, 625).

QORTOM. Nom arabe du carthame, *Carthamus tinctorius*, L. (II, 115).

QOTT-EL-BARR. Nom de la civette zibeth, *Viverra Zibetha*, L., en Egypte.

QOTYFEH. Nom arabe de l'œillet d'Inde, *Tagetes erecta*, L.

QUACARA. Très-ancien nom de la caille, *Tetrao Coturnix*, L., suivant Frisch.

QUACE-CUPATLI. Nom mexicain de la sensitive, *Mimosa pudica*, L. (IV, 428).

QUADRAN, QUATRAN. Anciens noms français du *Cedria* (II, 168).

QUADRATORIA. Nom du fusain, *Evonymus europæus*, L. (III, 194), dans quelques anciens auteurs, de son fruit quadrilobé.

QUADRATULUS. Ancien nom latin du carrelet, *Pleuronectes Platessa*, L., tiré de sa forme.

QUADRETE. Nom français du genre *Rhexia*.

QUADRIA. Un des noms du *Gevuina* (III, 374).

QUADRIFOLIUM. Variété du trèfle commun, à 4 folioles. Voy. *Trifolium*.

QUADROXALATE DE POTASSE. C'est l'*Oxalate acidule de Potasse*. Voy. V, 483.

QUADRUMANES. Ordre de Mammifères qui ont les pouces libres et opposables, aux pieds de derrière comme aux pieds de devant : tels sont les singes. Voy. *Simia*.

QUADRUPÈDES. Animaux qui marchent sur 4 pieds : tels sont les *Mammifères* (les bimanes et les quadrumanes exceptés), et certains *Reptiles*. Voy. ces mots.

QUAGLIA, QUAIL. Noms italien et anglais de la caille, *Tetrao Coturnix*, L.

QUAI-FA. Un des noms chinois de l'*Olea fragrans*, L. (V, 29).

QUAI-MAO. Nom chinois de la mangue, *Mangifera indica*, L. (IV, 216).

QUALEA. Nom latin de la caille, *Tetrao Coturnix*, L.

QUALEA. On trouve dans les capsules de quelques espèces de ce genre, de la famille des Guttifères, que M. Auguste St-Hilaire place

maintenant dans celle des Vochysiées, une substance résineuse d'un jaune obscur. L'écorce de quelques autres fournit aux Brésiliens une teinture d'un jaune rouge (*Mém. du muséum*, VI, 261).

Quamash. Racine d'une Liliacée nourrissante de l'Amérique septentrionale, que l'on croit être celle d'un *Scilla*.

Quamoclit. Nom indien de l'*Ipomœa Quamoclit*, L. (II, 410). M. Descourtilz donne aussi ce nom à l'*Ipomœa triloba*, L., plante des Antilles, qu'il dit purgative, et dont le suc laiteux concrété est drastique (*Flore méd. des Antilles*, II, 285). Enfin on nomme encore *Quamoclit*, l'*Ipomœa cathartica*, Poiret, qui est la *liane purgative* dont il n'a pas é é parlé à l'article *Convolvulus*. Voy. le supplément à *Convolvulus*.

Quanlang. Arbre de la Chine qui contient dans son tronc une moelle farineuse et nutritive dont on fait du pain, etc. C'est probablement un palmier-sagoutier.

Quapoya pana-pari, Aubl. Cet arbrisseau dioique, de Cayenne, de la famille des Guttifères, rend un suc résiniforme, jaunâtre, semblable à la gomme gutte et soluble dans l'eau. Le *Q. scandens*, Aublet, arbrisseau du même pays, suinte par son écorce et ses feuilles un suc blanc résineux, visqueux, transparent (Aublet, *Guiane*, II, 897). M. Choisy croit que ce genre est identique avec le *Clusia* (II, 320).

Quaquila. Un des noms latins de la caille, *Tetrao Coturnix*, L.

Quaramotemo. Un des noms brésiliens du *Mimosa* (Inga) *cochliocarpos*, Gomès (III, 606).

Quarenna. Nom brame du sebestier, *Cordia Myxa*, W. (II, 427).

Quarhmecatl. Nom mexicain du *Paullinia mexicana*, L. (V, 221).

Quarhyetl. Un des noms du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L. (IV, 605).

Quariau. Un des anciens noms du carrelet. Voy. *Pleuronectes Platessa*, L.

Quarrelet. Ancienne orthographe de carrelet, *Pleuronectes Platessa*, L.

Quartz, *Quartzum*. Minéral des plus communs dans la nature, presque entièrement formé de silice, et auquel se rapportent une foule de pierres dures, depuis le caillou jusqu'au cristal de roche. Voy. *Silice*.

Quartzum Amethystus. C'est l'*Améthyste* (voy. I, 252).

— crystallus. Nom latin du quartz crystallisé, ou *Silice* pure. Voy. ce mot.

Quasab. Nom arabe de la canne à sucre, *Saccharum officinarum*, L. On trouve parfois ce nom écrit *Gasab*.

Quass, pour Kwas (III, 733). Boisson russe.

Quassi. Nom du *Renard* selon Erxleben, ou mieux du *Chacal* (M. Desmarest), en Guinée.

QUASSIA. Genre de la tribu des Simaroubées et de la famille des Rutacées, dont le nom vient d'un naturel de l'île de Cayenne, nommé *Quass* ou *Quassi*, qui fit connaître à C.-G. Dalhberg les propriétés médicales de l'espèce suivante. Linné fils a réuni ce genre au *Simaruba*, que les modernes en ont séparé, mais que nous y laisserons à cause de l'analogie des vertus de ces végétaux, moti-

qui nous guide principalement dans les rapprochemens que nous faisons (pour ceux qui distinguent le genre *Quassia* il ne contient qu'une espèce, qui est la suivante).

Q. amara, L. (*Simaruba amara*, Aubl.), quassia, bois de Surinam. C'est un arbrisseau originaire de la Guiane, transporté à Cayenne en 1772, où il se plaît au bord des eaux; il a des fleurs hermaphrodites à 10 étamines et un style, dont les pétales rouges sont trois fois plus longs que le calice, formant des épis terminaux; ses feuilles sont éparses, et à 3 ou 5 folioles placées sur un pétiole ailé. Ses fruits sont composés de l'assemblage de 5 drupes. On emploie ce végétal en médecine, en Europe, depuis 1742, suivant Haller (*Biblioth. botan.*, II, 555), mais seulement depuis 1756 selon Sprengel (*Hist. de la méd.*, V, 489) et le plus grand nombre des auteurs, époque à laquelle revint en Suède D. Rolander, naturaliste de ce pays, qui donna une certaine quantité de son bois à Linné, en lui indiquant l'emploi qu'on en faisait à Surinam contre les fièvres, les dyspepsies, etc. Il paraît qu'on ne nous envoie plus aujourd'hui que le bois, tandis que dans l'origine c'était surtout la racine dont on se servait. Il est de la grosseur du pouce au moins (et parfois beaucoup plus gros), sur 2 ou 3 pieds de long, blanc-jaunâtre, léger, tendre dans son intérieur, d'une saveur amère très-marquée, inodore; il est revêtu d'une écorce d'un gris-jaunâtre, mince, fibreuse, presque lisse au toucher, d'une amertume excessive, sans odeur, et adhérant très-peu au bois, qu'elle quitte même facilement. On y observe des points noirs, sans traces d'autres lichens, ce qui suffit pourtant pour faire voir que cette écorce est celle d'un tronc, car on conçoit qu'on ne peut observer rien de semblable sur celle d'une racine. Willdenow prétend (*Species*, II, 568) que le bois que nous décrivons n'appartient pas au *Quassia amara*, L., devenu rare dans le commerce, mais au *Quassia excelsa*, Sw., qui croît dans les lieux montueux à la Jamaïque, où on le nomme *frêne amer* (*Acta soc. hist. nat. Haffn.*, I, 2) et qu'on lui substitue, végétal qui est le *Simaruba excelsa*, DC., et qui n'appartiendrait ni à ce genre par ses feuilles opposées, ses fleurs polygames, ses fruits à 3 capsules, etc., ni peut-être même à cette famille, d'après M. Adrien de Jussieu (*Dict. class.*, XV, 438). M. Fée, qui a vu des échantillons authentiques de ce dernier, dit que le Quassia des magasins ne peut lui être assimilé; il a des lichens, ce que n'a pas le véritable Quassia (Fée, *Hist. nat. pharm.*, I, 598) bois qui lui paraît avoir été comme flotté. Nous devons ajouter qu'aujourd'hui le bois de *Quassia*, quelle qu'en soit l'origine, n'est pas commun dans la droguerie.

Le Quassia est imprégné d'une amertume considérable dans toutes ses parties, surtout dans ses feuilles et son écorce ; une partie de ce bois communique cette amertume, qui est franche mais tenace, à cent parties d'eau ; son eau distillée même est amère. L'analyse chimique, d'après Trommsdorff, y indique des principes résineux, gommeux, extractifs; Thomson y a découvert un principe qu'il nomme *Quassine* (voy. ce mot, V, 575), soluble à l'eau, très-amer, dans lequel paraît résider ses propriétés. On n'y observe ni acide gallique, ni tannin.

Le Quassia faisait partie de la médecine des naturels à Surinam, avant qu'on s'en servît en Europe; on y employait son extrait aqueux contre les fièvres intermittentes graves, endémiques dans les marais de cette colonie ; on l'y regardait comme un médicament énergique, supérieur au quinquina. Vers le milieu du siècle dernier, son usage se répandit en Europe et en France, comme nous l'avons dit; il y acquit une célébrité qui ne s'est pas soutenue. On lui attribua d'abord une vertu anti-septique marquée; on assurait que les viandes plongées dans une décoction de son bois se conservaient plus long-temps que celles qu'on n'y avait pas soumises ; on l'a vanté surtout comme un anti-fébrile excellent qui réussissait dans les cas où le quinquina échouait et où il était vomi, ce qui n'arrivait pas au *Quassia* (*Trans. phil. abr.*, I, 406 ; *Journ. d'Edimb.*, XVI, 29). Dans ce dernier ouvrage on remarque que ses effets ont toujours été plus évidens encore dans les fièvres continues de nature grave, que dans les intermittentes ; plusieurs praticiens l'ont conseillé dans les pyrexies malignes, putrides, etc.; dans les cas de débilité gastrique ou intestinale, on l'a employé, à l'instar des autres amers. M. Alibert assure qu'il s'en est servi avec succès comme stomachique et comme vermifuge. Cullen, qui loue les observations de Murray (*Appar. med.*, III, 432) sur le Quassia, ne lui accorde que les vertus des amers ordinaires (*Mat. méd.*, II, 78). Linné l'a recommandé particulièrement comme un puissant anti-goutteux. Nous devons dire qu'aujourd'hui on ne fait presque plus d'emploi du *Quassia*, peut-être à cause de son excessive amertume qui est pourtant franche, mais probablement aussi parce qu'on n'en aura pas obtenu le succès qu'on en attendait. Willdenow se demande si c'est à cause de la substitution du *Quassia excelsa*, qui n'a peut-être pas les vertus du *Q. amara*, qu'on a cessé l'usage de ce médicament. On le donnait à la dose d'un gros en infusion aqueuse, infusion qui fait perdre au bois son amertume; mais on peut, d'après le journal d'Edimbourg, en donner plusieurs dragmes par jour, sans crainte d'irriter l'estomac. Il se met difficilement en poudre à cause de sa dureté; on le réduit en copeaux ou en sciure

avec la râpe. M. Planche, pharmacien, en a fait fabriquer des gobelets où on laisse de l'eau ou du vin pendant le temps nécessaire pour prendre de l'amertume ; ce qui n'exige, les premières fois, que quelques minutes. Il dit avoir observé dans ces vases des cristaux de nître (*Journ. de chim. méd.*, V, 206). On se sert, en Angleterre, du Quassia, pour donner de l'amertume à une espèce de bière qui est plate, trouble, nauséeuse, et qui se décompose facilement (Thomson, *Botanique du droguiste*, 246); mais le gouvernement punit cette fraude d'une forte amende, lorsqu'il s'en aperçoit (Coxe, *Americ. disp.*, 514).

Quelques expériences tendraient à faire regarder le Quassia comme vénéneux. Un grain de son extrait alcoolique, mis dans une plaie faite à un lapin, a fait mourir l'animal au bout de 30 heures, d'après Buchner; et l'ouverture du cadavre ne fit découvrir aucune lésion (*Journ. analytique*, I, 535). Une infusion de Quassia édulcorée avec la cassonade, tue les mouches, suivant Brandt; ce qui en ferait un moyen précieux et préférable à la *poudre-aux-mouches* qui est une préparation arsenicale sujette à causer parfois des accidens graves (*Botanique du droguiste*, 246); mais il paraît qu'elles reviennent à la vie peu après, ainsi que nous l'apprend Bergius (*Mat. med.*, 355). M. Maerklin, naturaliste à Wisloch en Bohême, indique l'infusion de Quassia pour préserver les plantes des larves, des insectes, etc., qui les dévorent; il laisse les végétaux récoltés pour l'herbier, pendant 4 à 6 heures dans du papier brouillard qui en est imbibé, et les met ensuite sécher dans du papier gris ordinaire (*Mém. de la soc. linn. de Paris*, novemb. 1824, p. 421); ce qui serait un résultat avantageux, en ce qu'on préserverait par-là les herbiers de la destruction certaine qui les attend à la longue, puisqu'ils sont dévorés par les insectes, etc. Peut-être ces empoisonnemens sont-ils dus seulement à l'extrême amertume du Quassia. Nous avons déjà observé, au mot *Amers* (I, 230), que cette classe de médicamens produisait parfois cette lésion pathologique. Nous observerons pourtant, avec Bergius et Murray, que le quassia ne cause pas de nausées, de vomissemens, qu'il n'augmente ni la circulation ni la chaleur, ne purge pas, etc.

On préparait autrefois un vin, une teinture, un extrait de quassia, inusités aujourd'hui. Le vin a été recommandé par Sandifort; M. Barbier l'indique avant les repas comme digestif, et ranimant les forces gastriques (*Mat. méd.*, I, 306): 2 à 4 grains de la poudre en pilules font le même effet. Ce tonique, que l'on conseille aux gens de cabinet pour fortifier le système musculaire, n'entre dans aucune formule de l'ancien ni du nouveau Codex.

Ebermayer assure qu'on donne parfois l'écorce du *Rhus Metopium*, L., pour celle du *Quassia amara ;* M. Fée dit que le quassia est dans quelques circonstances mêlé d'un bois, qu'il croit être celui d'une espèce de bouleau (*loco citato*). Il recommande de ne jamais prendre le quassia en copeaux, tel qu'on le trouve souvent dans le commerce.

On peut consulter sur le quassia, outre les ouvrages suivans, les *Mémoires de l'acad. de Suède* pour 1788, p. 302 ; les *Transactions philosoph.*, t. LVIII ; celles *d'Edimbourg*, III, p. 205 ; et Schleger, dans le *Recueil de Berlin*, II, p. 144.

Linné (C.). *Lignum quassiæ.* Resp. C.-M. Blom. Upsaliæ, 1763, in-8 (*Amœnitat. academ.*, VI, 416). — Paarmann. *Diss. de ligni quassiæ usu medico.* Argentorati, 1772, in-4. — Thorstensen. *Diss. de usu ligni quassiæ medico.* Hafniæ, 1775, in-8. — Saverius. *Comm. in quo medicatæ quassiæ vires expenduntur.* Pavie, 1777, in-8. — Trommsdorff (G.-B.). *Programma de quassia amara.* Erfordiæ, 1777, in-4. — Patris (J.-B.). Essai sur l'histoire naturelle et médicale du quassia (*Obs. sur la physique*, IX, 140 ; 1777). — Ebeling (J.-T.-P.-C.). *Diss. de quassiâ et lichene islandico.* Glascow, 1779, in-8.

Q. excelsa, Sw. (*Simaruba excelsa*, DC.), Frêne amer. Nous avons dit, dans l'article précédent, qu'il croissait à la Jamaïque, et que M. A. de Jussieu pensait que ce n'était ni une espèce du genre *Simaruba*, ni même une plante de la famille des Rutacées; nous avons ajouté que c'était probablement à tort aussi, d'après M. Fée, qu'on avait avancé qu'il fournissait actuellement le *Quassia* du commerce. Il paraît d'ailleurs jouir de propriétés amères, et être fébrifuge, comme les espèces des genres *Quassia* et *Simaruba*, d'après Linday, qui a publié à son sujet l'écrit suivant :

Linday (J.). *Account of the quassia polygama or bittervood of Jamaica and of the* Cinchona brachycarpa, etc. (*Trans. of the soc. Edinburg*, III, 205).

Q. glauca, Humboldt et Bonpl. (*Simaruba glauca*, DC.). Cette espèce croît à Cuba, où on l'appelle *Palo blanco*, bois blanc, qui est la couleur du bois de ces arbres; son écorce laisse exsuder un suc glutineux amer, employé par les naturels dans le traitement des maladies de la peau, la gale, etc. (*Nova genera et species*, VI, 17).

Q. Simaruba, L. F. (*Simaruba amara*, Aubl.; *S. officinalis*, DC.), Simarouba (*Flore méd.*, VI, pl. 327) [1]. Cet arbre, très-élevé, de Cayenne, où il porte le nom qu'on lui donne en français, a des fleurs monoïques, des feuilles pinnées sans impaire, à folioles alternes placées sur un pétiole non ailé; les pétales sont à peine plus grands que le calice ; les fruits à 5 capsules, etc. (*Ann. du muséum*, XVII, 422). Il vient aussi aux Antilles, où on le nomme bois amer, à la Louisiane, à la Caroline, etc.; on s'en sert pour différens ouvrages de menuiserie, la couverture des maisons, etc. On s'en

---

[1] Dans l'article *Simarouba* de la Flore médicale, on a confondu avec ce qui lui est relatif ce qui concernait le Quassia.

chauffe aussi : mais les viandes qu'on fait cuire à ce feu sont d'une amertume excessive, au rapport du père Labat, sans doute par l'action de la fumée (*Nouv. voyage*, etc., II, 393). La racine et le tronc rendent un suc blanchâtre. Tout le végétal est imprégné d'une amertume marquée.

Les racines du Simarouba sont fort grosses, à demi hors de terre, et revêtues d'une écorce jaunâtre en dehors, filandreuse, tenace, assez épaisse, blanchâtre en dedans, ainsi que le bois de l'arbre; elle est inodore, et d'une amertume assez prononcée, mais moins forte que celle du quassia, et sans aucune stypticité. Cette écorce a de 1 à 2 pieds de long sur 1 à 2 pouces de large, parce qu'on l'arrache par bandes; les plus minces se roulent en dedans, les plus épaisses restent plates; leur surface extérieure est rugueuse. C'est la seule partie de l'arbre qui serve en médecine. On ne voit jamais de traces de lichen dessus.

Les propriétés du Simarouba paraissent se rapprocher assez notablement de celles du Quassia; l'amertume de ces végétaux semble due à des principes analogues et surtout à la *quassine* (V, 575). L'analyse de ce médicament a été faite d'une manière complète par M. Morin, pharmacien de Rouen, qui y a constaté la présence : d'une matière résineuse, d'acétate de potasse, d'un sel ammoniacal, d'acide malique avec des traces d'acide gallique, de quassine, de malate de chaux, d'oxalate de chaux, de quelques parcelles de sels minéraux, d'oxyde de fer et de silice, d'alumine et de ligneux (*Nouv. journ. de méd.*, XIII, 93; *Journ. de pharm.*, VIII, 57).

Le premier emploi qu'on fit en Europe du Simarouba fut comme anti-dysentérique, et contre le flux de sang; les Galibis, peuple de la Guiane, l'employaient de temps immémorial contre ces maladies, très-communes dans leur pays marécageux et brûlé du soleil de la zône torride; tandis qu'à Surinam, région limitrophe, on se servait à sa place du *Quassia* qui en est congénère : on emploie aussi le Simarouba dans le premier de ces pays contre les vers, maladie si fréquente parmi les nègres. C'est vers 1713 qu'on commença à entendre parler en Europe de cette écorce, et qu'il en arriva dans nos ports, et surtout en 1723, où Barrere l'a fait plus amplement connaître. Ant. de Jussieu s'en servit fort heureusement contre une dysenterie épidémique qui régna en 1718 et en 1723, pendant des étés fort chauds, maladie qui avait résisté à l'ipécacuanha et aux astringens ordinaires; il en suivit les effets pendant 15 ans, et fit soutenir une thèse à son sujet en 1730, où il donna le résumé des propriétés qu'il lui avait observées, et la vanta surtout dans les dysenteries. Bientôt des éloges de ce médicament s'élevèrent de toutes parts; Degner,

Speer, Pringle, Tissot, Werlhof, Zimmermann, etc., donnèrent le Simarouba non-seulement dans la dysenterie et le flux de sang (Anc. *Journ. de méd.*, LVII, 513), mais encore dans les fièvres continues de nature grave, les scrofules, l'hydropisie, la chlorose, etc. On le préconisa avec plus de raison comme un puissant digestif, comme un tonique excellent, bon à employer dans les débilités des tissus fibrillaires pour en réveiller la contractilité, dans les affaiblissemens de toute nature : c'est à ce titre qu'il est digestif, qu'il est anti-hémorrhagique, anti-hydropique, anti-catarrheux ; qu'il remédie à la surabondance de secrétion de la muqueuse intestinale, dans les diarrhées chroniques, à la tympanite par faiblesse des intestins, à l'atonie des autres conduits muqueux, etc., en portant son action sur les parties qui sont le siége de ces maladies, où il parvient par suite de l'absorption de ses molécules, etc. On conçoit que son usage serait déplacé dans les maladies avec irritation, dans les phlegmasies, les spasmes, etc. Il peut être utile au contraire dans les fièvres intermittentes, et divers observateurs disent l'y avoir succès ; mais alors l'efficacité du quinquina était moins bien connue qu'aujourd'hui.

Une propriété qui n'a été bien constatée que plusieurs années après l'emploi du simarouba, est son action vomitive ; la décoction de cette écorce, à la dose de 1 à 2 gros, qui est la plus ordinaire, est jaunâtre, transparente et amère ; en refroidissant elle se trouble et reste d'un brun-rougeâtre ; l'infusion est plus amère que la décoction ; administrée elle produit des selles, mais souvent aussi des vomissemens. Bichat, dans son cours de matière médicale (manuscrit), assure qu'à la dose de 20 à 24 grains en poudre, le simarouba est un émétique marqué, et qu'il peut suppléer à l'ipécacuanha ; 2 gros en décoction font le même effet. Effectivement Desbois de Rochefort a rangé cette écorce parmi les émétiques. On conçoit que cette propriété a pu rendre cette substance anti-dysentérique, même au début de cette maladie, et justifier sa réputation primitive : de nouveaux essais ne seraient pas sans intérêt.

L'emploi du simarouba est aujourd'hui fort restreint et presque nul, sans doute d'après l'opinion de Cullen, qui prétend ne lui avoir pas trouvé les avantages qu'on lui avait accordés dans la dysenterie, et qui lui préfère sous ce rapport la camomille (*Mat. méd.*, II, 79). Nous avons dit que la dose à administrer était de 2 gros en infusion ; sa poudre qui est rougeâtre, et qui exige pour être préparée une forte dessiccation, à cause de la tenacité de cette écorce, ne se donne qu'à celle de 1/2 gros au plus, et même à celle de 12 ou 15 grains ; mais elle est moins efficacement employée encore que la décoction ;

on en préparait aussi un extrait, préconisé par Desmarchais à la dose de 4 à 5 grains. Lentin la prescrivait en lavement, et Badier en sirop.

Quelques auteurs ont voulu voir dans le simarouba le *Macer* de Dioscoride ; cette conjecture est la moins heureuse de toutes celles auxquelles a donné lieu cette écorce, employée par les anciens (voy. *Macer*, IV, 173).

Il ne faut pas confondre le simarouba avec les plantes du genre *Simaba*, qui en sont voisines d'ailleurs. Voy. *Simaba*.

Jussieu (A.). *An in inveteratis alvi fluxibus simaruba ?* Parisiis, 1730, in-4 (Quelques auteurs l'indiquent avec la date de 1729, d'autres avec celle de 1731). — Crell. *Diss. de cortice simaruba*. Præs. J.-S. Leincker. Helminstadii, 1746, in-4. — Wright (W.). *Botanical and medical account of the Quassia Simaruba, etc.* (*Trans. of the societ. of Edimb.*, II, 73).

Q. (Simaruba) *versicolor*, St-Hil. Arbre du Brésil où il se nomme *Paraiba* (*Para* bigarré, *Iba* arbre), et où il est employé comme anthelmintique et à différens autres usages médicinaux (*Plantes usuelles des Brasil.*, 1re livraison). M. Ribeiro dit qu'il est amer, tonique, vermifuge et propre à guérir la morsure des serpens (*Thèse sur les plantes médicinales du Brésil*, pag. 23, Paris 1830). MM. Spix et Martius ont reconnu que l'écorce et les fruits du paraiba sont très-âcres, et qu'il ne faut pas les donner à l'intérieur parce qu'ils causeraient des vertiges; leur décoction est employée dans le pays contre les maladies serpigineuses, syphilitiques ; comme elle est répercussive il ne faut la prescrire qu'avec mesure. La poudre tue les poux (*Journ. de chim. méd.*, III, 446). Quelques personnes pensent que l'écorce appelée *Parobo* est celle de cet arbre.

Quassienholz. Un des noms allemands du *Quassia amara*, L.

QUASSINE. Principe amer des quassia, notamment des *Q. Simaruba*, L., et *Q. amara*, L., dont la distinction d'avec divers autres principes amers n'est pas encore bien établie. Suivant Thomson, la quassine est d'un jaune brunâtre, un peu transparente, très-soluble dans l'eau et l'alcool, etc. Le docteur A. Palmieri (*Journ. pharm. de Vérone*, voy. *Journ. de pharm.*, XVIII, 652) l'emploie avec succès, dit-on, contre les fièvres intermittentes, à dose double du sulfate de quinine.

Quatelée. Nom français du genre *Lecythis* (IV, 81).

Quatre. Ce nombre est parfois employé dans les anciens auteurs pour désigner une association de médicamens auxquels on suppose des propriétés semblables, tels que les *quatre semences froides*, etc. (voy. plus loin). Il y avait sans doute quelque opinion superstitieuse attachée à ce chiffre. On fait fort peu usage aujourd'hui de ces mélanges dont les effets sont plus difficiles à apprécier que lorsqu'on se sert isolément des substances qui les composent.

Quatre eaux anti-pleurétiques. Ce sont les eaux distillées de chardon bénit, de coquelicot, de pissenlit et de scabieuse.

Quatre eaux cordiales. On donne ce nom aux eaux distillées de buglosse, de chicorée, d'endive et de scabieuse.

Quatre épices. Nom qu'on donne par fois au Ravendsara, *Agatophyllum aromaticum*, W. (I, 106). Il ne faut pas les confondre avec la toute-épice, *Myrtus Pimenta*, L. (IV, 557).

Quatre farines résolutives. Nom collectif que porte le mélange des farines de lupin blanc, *Lupinus albus*, L. (IV, 158), de fève, *Faba vesca*, Mœnch (III, 207), d'orobe, *Ervum Ervilia*, L. (III, 143), et de fenugrec, *Trigonella Fœnum græcum*, L. On les prescrit en cataplasme, comme résolutif, sur les tumeurs qu'on veut faire fondre; mais on ne s'en sert que rarement et on leur préfère les emplâtres qui ont des propriétés analogues, qui n'ont pas besoin d'être renouvelés aussi souvent que des cataplasmes, et dont l'application est plus commode. On trouve parfois la farine d'orge indiquée à la place de celle de fenugrec.

Quatre grandes semences chaudes (ou majeures) ou carminatives. Ce sont les semences d'anis, de carvi, de cumin et de fenouil. Ces semences ne sont pas plus *chaudes* que celles qui sont appelées petites semences chaudes, et l'anis d'ailleurs fait partie des deux sortes.

Quatre onguens froids. Ce sont les onguens blanc rhasis, le cérat, l'onguent populeum, et l'onguent rosat.

Quatre petites semences chaudes. Nom donné aux semences d'ache, d'anis, de daucus de Crète, et de persil.

Quatre petites semences froides ou mineures. Ce sont les semences de chicorée, d'endive, de laitue et de pourpier.

Quatre semences froides majeures, qu'on appelle aussi *quatre grandes semences froides*. Ce sont celles des 4 plantes cucurbitacées suivantes: le concombre, la gourde, le melon et le potiron. Quelques personnes indiquent la courge en place de la gourde, mais elle n'est pas distincte du potiron.

Quatreui. Nom du roitelet, *Motacilla Regulus*, L., à Turin.

Quau. Nom du mauvis, *Turdus iliacus*, L, en Brie.

Quauhaychuachili. Un des noms mexicains du *Jatropha Curcas*, L. (III, 674).

Quauhiyac ocuilensium. Grand arbre des Indes dont l'écorce, qui est astringente, chaude, dessiccative, arrête la diarrhée et provoque la sueur; son suc est sternutatoire (Ray, *Hist. plant.*).

Quauryetl. Nom mexicain du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L. (IV, 605).

Quebec. Nom du *Lobelia longiflora*, L. (IV, 137), aux Antilles.

Quebitea guianensis, Aubl. Plante de la Guiane où les Galibis la nomment *daquejaabite*, d'une famille indéterminée, qui paraît

se rapprocher des *Dracuntium*, dont le suc est employé à l'extérieur dans ce pays contre la morsure des serpens (Aublet, *Guyane*, II, 838, t. 327).

Quecke, Queckengras. Noms allemands du chiendent, *Triticum repens*, L.
Quecksilber, Quecksolv. Noms allemand et danois du *Mercure*.
Quedec. Synonyme de quebec, *Lobelia longiflora*, L.

Quedqued. Ce mot, qui veut dire folie dans le langage du Chili, est le nom des fruits d'un arbrisseau de ce pays qui sont vénéneux, et qui causent une sorte de délire à ceux qui en mangent (Feuillée, *Plantes médicinales*, III, 56). Jussieu pense qu'il pourrait bien appartenir à la famille des Ericinées.

Queen-ja. Nom du porc-épic, *Hystrix cristata*, L., en Guinée, selon Barbot.
Queen of the meadows. Nom anglais de la reine des prés, *Spiræa Ulmaria*, L.
Quei tscheu. Un des noms chinois de la canelle, *Laurus Cinnamomum*, L. (IV, 53).
Quelele. Sorte de *Saule* du Sénégal dont le bois sert à faire des cure-dents.
Quelghen, Quelghem. Noms chiliens du *Fragaria chilœnsis*, Mol. (III, 287).
Quellgon. Nom du *Geum coccineum*, Smith (III, 371), au Chili.
Quelli. Synonyme de bananier, *Musa paradisiaca*, L., au Bengale.
Quendel. Un des noms allemands du serpolet, *Thymus Serpyllum*, L.
Quenia. Nom du porc-épic, *Hystrix cristata*, L., en Afrique, d'après Dapper.
Quenipier, Queniquier. Noms du bonduc, *Guilandina Bonduc*, L. (III, 438).
Quenot. Nom du *Cerasus Mahaleb*, L. Voy. *Padus* (V, 151).
Quenouillète. Nom de l'*Atractylis gummifera*, L. (I, 487).
Quercia. Nom italien du chêne, *Quercus Robur*, L.
Quercie. Alcaloïde de divers chênes, encore douteux (voy. V, 580).
Quercillets. Nom provençal du stæchas, *Lavandula Stæchas*, L. (IV, 71).
Querciola. Un des noms italiens du chamædrys, *Teucrium Chamædrys*, L.
Quercitron. *Quercus tinctoria*, Mich.
Quercitroneneiche. Nom allemand du quercitron, *Quercus tinctoria*, Mich.
Querculа minor. Nom pharmaceutique du petit chêne, *Teucrium Chamædrys*, L.
Querculus. Synonyme de *Dryinus* (II, 690), selon Lémery.

QUERCUS. Genre de la famille des Amentacées, de la Monoecie Polyandrie. Ce nom vient du celtique *quer*, beau, parce que le peuple recueillait le gui sacré sur l'espèce la plus vulgaire, qui se nommait anciennement *quesne*, et en basse latinité *quernus*; on l'appelait aussi *derw*, dont on a fait druides, prêtres du chêne (d'où la ville de Dreux tire son nom), et les Grecs δρυς, chêne, racine de δρυαδες et αμαδρυαδες, dryade et amadryade, divinités du chêne. Ce genre renferme les arbres les plus utiles de l'Europe par la force et la durée de leur bois, pour le chauffage, etc.; ils forment la plus grande partie de nos forêts. Les espèces qui lui appartiennent sont nombreuses et habitent surtout les États-Unis, le Mexique, l'Europe, etc. Les fleurs mâles forment des petits chatons filiformes, et les femelles sont par 2 ou 3 enveloppées dans une cupule; leur fruit est une coque ou noix appelée *gland*, *balanos* des Grecs, nom qui chez les anciens voulait souvent dire fruit en général (Pline, *lib.* VII, *c.* 56). Parmi les chênes, les uns conservent leurs feuilles et sont désignés

par le titre de chênes verts, les autres les ont caduques, c'est-à-dire qu'elles se dessèchent sur l'arbre à l'automne. Les glands de plusieurs espèces de chênes sont bons à manger, et, suivant la tradition, ils ont servi de nourriture à nos premiers pères ; dans la Mésopotamie, le Curdistan, les glands sont gros et servent de nourriture ; d'après Michaux, aux États-Unis on se nourrit de ceux de plusieurs espèces, tels que le *Q. alba*, L., le *Q. Prinos*, L., le *Q. montana*, W., etc. En Barbarie on mange ceux du *Quercus Ballota*, Desf., et en Europe ces derniers, ainsi que ceux du *Q. Ilex*, L. et du *Q. Suber*, L.

Q. Abelicea, Lam. Cette espèce qui croît dans l'île de Candie, où elle porte le nom d'*Abelicea*, est aussi appelée *faux santal de Crète*. Lamarck qui en a vu des feuilles, qui ressemblent, dit-il, à celles du chamædrys, ne doute pas que ce ne soit un véritable *Quercus* (*Encyclopéd. méth.*, botanique, I, 725) ; il est figuré par Pona (*Ital.*, p. 112). Lemery dit que l'*Abélicea* est détersif et astringent (*Dict.*, p. 1), mais il est difficile dans l'article qu'il y consacre de reconnaître un chêne. Son bois est roussâtre et sent bon étant sec, d'après Tournefort, qui ajoute qu'il acquiert la taille d'un amandier.

Q. Ægilops, L. Velani, velanida. Ce chêne à feuilles persistantes, des îles de la Grèce, surtout de Zia ou Céos, de la Natolie, etc., a le port de notre chêne commun. Il produit des glands courts, très-gros, un peu creusés au sommet, excavation qui a été comparée à un œil de chèvre, ce qui a valu à l'arbre le nom d'*Ægilops*, et sont entourés d'une cupule assez vaste, frangée et à écailles libres, qu'on désigne sous le nom de *vélanède*. On se sert de ces cupules en Orient, en Italie, et même en Angleterre comme de la noix de galle, c'est-à-dire comme astringentes pour préparer les cuirs, et dans la teinture en noir. Tournefort dit qu'on en recueille plus de cinq mille quintaux par an dans la seule île de Zia ; on nomme *petit velani*, les jeunes fruits non encore mûrs, cueillis sur l'arbre ; ils sont plus estimés et se vendaient un écu le boisseau, en 1700 ; le *gros velani* est celui qui tombe et dont la capsule est mûre, il ne valait que moitié prix de l'autre ; ordinairement on les mêle ensemble pour l'usage. On en chargeait à Samos pour Venise, Ancône, etc. (Tournefort, *Voyage*, II, 18, 20, 110). Il en vient parfois à Marseille qu'on expédie pour Gênes, etc. ; car on ne s'en sert pas en France où l'arbre est quelquefois cultivé dans les jardins des curieux.

On trouve dans les anciens et dans quelques auteurs du dernier siècle un chêne désigné sous le nom d'*Æsculus*. Virgile dans ses Géorgiques en parle en deux endroits (*lib.* II, vers 15 et 291) et le dépeint comme une espèce majestueuse. Les commentateurs se sont exercés pour reconnaître ce végétal ; les uns y ont vu le châtaignier, d'autres le marronier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L. (I, 87) ;

M. Fée dans sa *Flore de Virgile* (p. 51) ne se prononce pas sur ce sujet; M. Paulet dans la *Flore et la Faune de Virgile* (p. 7), le rapporte au *Quercus Ægilops*, L., avec beaucoup de raison. Effectivement Belon qui a voyagé dans l'Orient et qui était savant en botanique, dit (*Singularités*, 69 et 181) qu'on tanne les cuirs avec les glands (les cupules) de l'*Æsculus*, et qu'on fait commerce de cet objet; il ajoute qu'il a les feuilles toujours vertes, etc. Dalechamp assure qu'en Dalmatie on mange les glands de l'*Æsculus* et qu'on en éprouve une sorte d'ivresse. Pline a désigné (*lib.* XXVI, *c.* 27) un autre chêne que Virgile sous le nom un peu différent d'*Esculus*; on a cru que c'était le chêne ordinaire, *Quercus Robur*, L. Paulet (*loc. cit.*, 7) pense que c'est une variété peu élevée du chêne à gland doux, *Quercus Ballota*, Desf., et M. Fée le *Quercus Esculus*, L. Pour nous nous pensons que le *Quercus Æsculus* de Linné doit être rayé des flores, puisque ce n'est que le *Q. Ægilops*, L.

Q. Æsculus ou *esculus*. Voyez *Q. Ægilops*.

Q. Ballota, Desf., Chêne à gland doux. C'est un chêne à feuilles persistantes qui croît sur les montagnes un peu élevées de l'Atlas, et qui porte des glands fort allongés, d'une saveur douce, analogue, dit-on, à celle de la noisette, et qu'on mange en plusieurs lieux de la côte nord de l'Afrique; les Arabes s'en nourrissent crus, mais le plus souvent on les fait bouillir dans l'eau ou cuire sous la cendre; on en vend publiquement sur les marchés à Bonn, Constantine, etc. (Poiret, *Voyage en Barbarie*, II, 258). M. Desfontaines, le premier qui ait fait connaître cette espèce, dit qu'elle fleurit en mai, que ses fruits sont mûrs en novembre, et qu'on les vend cuits ou grillés dans les marchés de Tunis et d'Alger; il assure que c'est une nourriture recherchée par les Maures; on retire suivant lui de ce fruit une huile douce dont on envoie à Marseille; ce botaniste croit qu'on pourrait acclimater cet arbre dans nos montagnes du midi de la France. Ce chêne diffère de l'yeuse par sa taille plus élevée, ses feuilles cotonneuses en dessous, et ses fruits allongés et doux; le liége, *Quercus Suber*, L., s'en éloigne par son écorce épaisse et l'amertume de ses glands, etc. (Desfontaines, *Médecine éclairée par les sciences* etc., I, 77; *Observ. sur la physique*, XXXVIII, 375). Il se trouve aussi dans l'ouest de l'Espagne, dans quelques cantons de la Grèce, où Théophraste (III, 9) paraît l'avoir observé, puisqu'il le désigne sous le nom de ημερις. Strabon en parle également.

Desfontaines (R.-L.). Mémoire sur le chêne ballote, *Quercus Ballota*, ou à glands doux, du mont Atlas (*Mém. de l'acad. des sciences*, 1790; p. 394).

Q. coccifera, L., Chêne au kermès. C'est un arbrisseau rabougri, tortueux, qui croît dans les lieux les plus chauds de l'Europe, au nord de l'Afrique, le long des chemins, etc.; ses feuilles sont per-

sistantes, et ses petits glands ne mûrissent que la seconde année, ce qui a lieu pour plusieurs autres espèces de ce genre. On observe sur les jeunes branches et sur les pousses de ce chêne une sorte de cochenille, appelée par Linné *Coccus Ilicis*, qui a été décrite dans cet ouvrage au mot *Coccus* (II, 333) avec ses indications médicales, et qui sert à teindre en cramoisi, mais dont on fait peu d'usage depuis que celle du cierge, *Coccus Cacti*, L., est plus répandue. On connaît la cochenille de ce chêne sous le nom de *graine d'écarlate*, en raison de la couleur qu'on en tire, et de *kermès*, de *quermez* qui signifie en Arabe vermisseau, d'où est venu cramoisi; les Latins ont appelé cette cochenille *vermiculus*, étymologie de vermillon, etc.

Truchet (M.). Traité complet du kermès. 1811.

Q. falcata, Mich., Chêne d'Espagne. L'écorce de cette espèce de chêne des États-Unis y est employée en décoction, et extérieurement contre la gangrène (De Candolle, *Essai*, etc., 272). Le docteur J. Scattergood y a découvert une substance qu'il croit nouvelle et qu'il nomme *quercie*; elle forme, selon ce médecin, des sels insolubles avec les acides minéraux et ne se combine pas avec les acides végétaux, Quatre cents parties d'écorce de ce chêne contiennent : tannin, 40; acide gallique, 26; huile et matière résineuse, 10; extractif, 6; quercie, 70; résidu ou ligneux, 288. On ne fait point d'usage de la quercie, à cause de son insolubilité (*Journ. de pharm.*, XV, 55; extrait du *Journ. de Philadelphie*, 1 juillet 1829). Ce prétendu alcaloïde, que l'auteur a trouvé aussi dans 5 autres espèces de chênes, n'est peut-être que du sulfate de chaux (Robiquet).

Q. Ilex, L. Yeuse, chêne vert. Le premier de ces noms français paraît provenir de celui que porte ce chêne en latin, *ilex*, qui vient, dit-on, du celtique *iw*, vert; le second de ce que ses feuilles sont pérennes et d'un vert luisant en dessus, cotonneuses en dessous. Cet arbre est très-commun dans le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique; on le voit en Espagne, en Italie, en Languedoc, et jusque dans nos départemens du centre, puisqu'il croît aux environs d'Angers. Il est susceptible d'acquérir des dimensions considérables, et Pline parle (*lib.* XVI, *c.* 44) d'un yeuse qu'on voyait à Tusculum, dont le tronc avait trente-quatre pieds de circonférence. L'écorce de ce chêne est très-astringente et s'emploie dans le midi, comme celle du nôtre, au tannage des cuirs; son bois est fort serré, et est recherché pour fabriquer des poulies, des essieux, des vis, des pièces d'engrénage, etc., qui ont beaucoup de frottemens à essuyer. Ses glands sont doux et bons à manger, surtout dans une variété qui croît dans les lieux les plus chauds, ce que l'on fait dans quelques cantons de la Grèce et de l'Espagne, à peu près comme ceux du *Q. Ballota*, Desf., dont cette espèce est voisine; on en donne aussi aux porcs, et on as-

sure que ceux de Bayonne ne doivent la finesse de leur chair qu'à cette nourriture.

Q. infectoria, Oliv., Chêne à la galle. C'est un arbrisseau qui croit dans l'Orient, à Smyrne, à Alep, etc., dans toute l'Asie mineure. On a long-temps ignoré que c'était sur ses jeunes rameaux qu'on récoltait l'excroissance, anciennement connue et employée, nommée galle, galle de chêne, noix de galle; c'est au voyageur Olivier qu'on doit d'en connaître l'origine, et il a figuré cette espèce dans les planches de son voyage (t. I, p. 243, fig. 14 et 15). L'insecte qui produit ces végétations est un *Diplolepis* (Cynips) particulier, appelé par ce naturaliste *D. gallæ-tinctoriæ*; sa femelle pique le tissu tendre des bourgeons des jeunes branches de l'année et y dépose ses œufs, d'où il résulte une extravasation de leurs sucs avec gonflement celluleux de la partie : une larve s'y trouve enfermée pour en sortir à l'état d'insecte parfait, en perçant l'excroissance d'un trou rond et assez grand qu'on y aperçoit, surtout sur les plus grosses noix, parce qu'il lui a fallu, pour son développement, un temps assez long pendant lequel la galle s'est accrue. La cavité où cette larve s'est développée est centrale, grande, lisse, et se termine au trou extérieur, lorsqu'il y en a ; on y remarque des débris ou vermoulures qui paraissent des excrémens de l'animal. Il y a lieu de croire que l'insecte mère, après avoir fait sa piqûre, agrandit avec sa tarière le point d'incision, car on voit dans ce lieu un tissu seulement pulvérulent, au lieu que le reste de la végétation de la galle est d'un grain plus serré, plus dense, et n'est pas susceptible d'être entamé par l'animal, même parfait. Le foyer central s'aggrandit par la destruction de la portion pulvérulente qui paraît servir de nourriture à la larve; celle-ci n'occupe d'abord qu'un petit point au centre de cet amas, mais elle l'agrandit avec elle, et sa cavité n'est complète que lorsque toute cette substance a servi de nourriture; la portion excrémentitielle a l'aspect résineux, est de couleur jaunâtre et transparente. Lorsqu'une galle est perforée on ne trouve plus l'animal dedans, et la cavité qu'il occupait est vide; dans celles non percées, on ne voit pas toujours l'insecte, probablement parce qu'il a été réduit en poussière : on ne l'observe que dans à peine une moitié. Quant à celles qui n'ont pas leur développement, l'animal y est à l'état de larve, et le plus souvent on n'y aperçoit que la cavité qu'il occupait, parce qu'il est également tombé en poussière. La cavité principale communique parfois avec d'autres qui existent dans le tissu compacte de la noix de galle, et qui paraissent destinées à fournir à la nourriture de l'insecte lorsqu'il a dévoré celle qui l'entourait. Nous croyons que lorsque le *nid* du Cynips n'est pas disposé primitivement pour que celui-ci n'ait que peu de chemin à faire pour sortir, il y

périt, comme lorsqu'on le trouve entier ; il périt encore s'il n'a pas toute la force suffisante pour percer la partie dure du tissu de la galle. Le côté par où se fera le trou extérieur est plus noirâtre et moins compacte que le reste, ce qui pourrait faire supposer qu'il se détériore en cet endroit, pour faciliter la sortie de l'insecte. Ce dernier à l'état parfait a le volume d'une fourmi un peu forte : on le trouve ordinairement ratatiné sur lui-même dans la galle.

De la noix de galle (*Galla turcica*, *Galla tinctoria* des officines). Ce nom de *galle* est celui qu'elle portait chez les Latins, et provient de ce qu'on a comparé ces tubérosités à la maladie appelée gale chez l'homme. Elles naissent ainsi que nous l'avons déjà dit sur les jeunes bourgeons de cette espèce de chêne ; elles ont en général le volume d'une forte balle de mousquet, c'est-à-dire depuis 4 lignes jusqu'à 1 pouce de diamètre; elles sont arrondies, grisâtres, unies à leur surface avec de petites tubérosités placées çà et là, irrégulièrement, ou des crêtes saillantes : celle qui servait de pédicule est la plus marquée. La consistance de la noix de galle à l'état sec, est comme ligneuse ; elle casse net pourtant sous le marteau ; à l'intérieur son tissu est plus coloré ; il n'est pas disposé en fibres, mais présente plutôt un tissu grenu, compacte, et qui rayonne depuis le trou de l'insecte jusqu'à la circonférence de la galle, entremêlé de quelques cellules irrégulières où le tissu est moins consistant ; ce tissu semble, à la loupe, résineux, transparent, jaunâtre dans ses molécules. La saveur des noix de galle est très-amère et styptique, désagréable ; leur odeur est nulle.

On distingue dans le commerce plusieurs sortes de noix de galle : 1° la *galle d'Alep*, nommée aussi galle noire, et quelquefois galle verte, galle bleue, galle épineuse dans ses variétés, parce qu'elle est d'un vert bleuâtre ou noirâtre et qu'elle a de petites tubérosités à sa surface ; on l'appelle dans le pays *yarli*. C'est la qualité la plus estimée parce qu'elle n'est pas perforée, ou l'est peu, ayant été récoltée sur l'arbre avant la maturité de ces excroissances, c'est-à-dire avant la sortie de l'insecte. Elle est plus lourde, plus dure, moins grosse ; elle a des principes chimiques plus abondans. On la tire d'Alep, de Smyrne, de Magnésie, de Kara-Issar, et de tout l'intérieur de la Natolie, quelquefois de l'Inde ; 2° la *galle blanche*, qui est de couleur blanchâtre ou moins grise ; elle est plus grosse, toujours percée, légère, moins compacte, et beaucoup moins riche en tannin et en acide gallique ; 3° la *galle d'Istrie ;* c'est une petite espèce, un peu plus grosse qu'un pois, peu estimée, non percée et de couleur gris-terne. Nous avons aussi des galles de pays qui viennent sur le *Quercus Ilex*, L., en Piémont, en Provence, etc.,

et quelquefois sur le *Q. Cerris*, L.; elles ressemblent aux galles blanches. Nous en avons encore de rougeâtres sur nos chênes ordinaires, mais elles viennent sur les feuilles, aussi leur tissu est-il spongieux, d'une légèreté comparable à la plume, et non ligneux comme lorsque ces produits se développent sur le bois; ces galles indigènes n'ont aucun usage et sont produites par le *Diplolepis* (Cynips) *Quercus-folii* de Réaumur (*Mémoires*, III, pl. 33, f. 13-17). On tire les galles dites de l'Inde par l'Angleterre, et celles du Levant par Marseille.

L'analyse des noix de galle d'Alep a donné à Davy sur cinq cents parties; 185 de matières solubles dans l'eau, composées de tannin, 130; d'acide gallique uni à un peu d'extractif, 31; de mucilage et matières rendues insolubles par l'évaporation, 12; de carbonate de chaux et substance saline, 12. La partie ligneuse incinérée a fourni beaucoup de carbonate de chaux (*Chimie de Thénard*). M. Laubert a aussi étudié cette substance (*Recueil de méd. milit.*, t. III; *Journ. de pharm.*, IV, 65). Quelques recherches plus récentes montrent le tannin et l'acide gallique dans des proportions un peu plus fortes, ce qui peut tenir au mode d'opérer ou à la qualité de la noix. Voyez *Acide gallique* (I, 34) et *Tannin*.

La galle de chêne sert surtout dans les arts; on l'emploie dans la teinture en noir (d'où vient le nom d'*infectoria*), à la fabrication de l'encre; sa décoction sert à découvrir le fer, aussi est-ce un réactif des plus employés. Les galles blanches qui sont les meilleur marché sont employées à tanner les peaux qu'on veut teindre en rouge ou en jaune (*Ann. de chimie*, XXI, 248). M. Menegazzi avait proposé de dépurer le miel à l'aide de la noix de galle, mais M. Cenedella ne l'y a pas trouvée propre (*Journ. de chimie médicale*, VIII, 568).

En médecine elle est considérée comme le plus puissant des astringens végétaux européens; aussi fait-elle partie de la plupart des remèdes de cette nature; on la conseille dans les hémorrhagies, les diarrhées, les flux muqueux, les relâchemens des tissus, la salivation mercurielle, etc., soit à l'intérieur, soit à l'extérieur; dans le premier cas la dose est de 2 à 10 grains, qu'on peut répéter plusieurs fois dans la journée jusqu'à un demi-gros. Il faut se rappeler l'action tonique et excitante de cette substance lorsqu'on la prescrit.

On a surtout préconisé la noix de galle comme fébrifuge, et on l'a administrée avec succès contre les fièvres intermittentes, seule ou associée aux amers, ce qui est préférable, parce que son effet tannant est moins marqué sur l'estomac. Galien la donnait dans ce cas à la dose d'un gros. Renéaulme, de l'Académie des sciences, lut à cette compagnie, le 30 avril 1710, un discours où il lui fit part de cette propriété, qui a été expérimentée par plusieurs autres auteurs;

on dit que dans l'Inde on s'en sert fréquemment sous ce rapport. Bergius prétend que la noix de galle, donnée à l'intérieur, cause des obstructions (*Mat. med.*, II, 239), et M. Barbier assure qu'il l'a souvent vue produire le vomissement (*Mat. méd.*, I, 392). Ce dernier la conseille dans les cas de faiblesse des membranes de l'estomac, pour prévenir leur ramollissement, dans les diarrhées qui proviennent de la débilité intestinale, et il lui a vu arrêter dès le premier jour un dévoiement de cette nature qui avait résisté à tous les autres moyens (*loc. cit.*, 396). Virgile recommande de s'en servir pour guérir la diarrhée des abeilles (*Dict. des sc. méd.*, XVII, 266). On en fait des injections dans le vagin, le canal de l'urèthre, etc., dans les écoulemens muqueux, etc. Hippocrate la préconise dans les affections par relâchement de la matrice. Cullen parle d'une pommade composée avec la poudre de noix de galle et huit parties de saindoux, dont on fait usage contre les hémorrhoïdes, en Écosse, parmi le peuple; elle pourrait être utile dans les relâchemens du rectum, du vagin, etc.

Un des usages les plus avantageux qui aient été faits de la noix de galle est celui que Godart a indiqué en 1778 dans l'ancien *Journal de médecine* (XLIX, 242 et 367) contre les gaz qui distendent le canal intestinal, à la suite du relâchement de ses parois; il rapporte quinze observations de tympanites guéries par l'usage d'une mixture composée avec un gros de noix de galle, trois onces de sirop de Fernel, et six onces d'eau de fenouil, dont on prend une cuillerée toutes les heures; les sujets ne rendent pas de vents, qui sont sans doute absorbés. Il nomme cette substance le *spécifique des vents*, et nous en recommandons l'essai, car on est bien fréquemment consulté pour cette incommodité, et ce serait rendre un service aux praticiens que de leur en procurer le *spécifique*.

On s'est servi de la décoction de noix de galle dans l'empoisonnement par l'opium. M. Orfila dit qu'après avoir employé l'émétique, c'est un des meilleurs moyens dont on puisse faire usage lorsqu'on suppose que le poison a passé dans les premières voies, puisqu'on n'en a pas de le décomposer directement (*Acad. de méd.*, séance du 26 mai 1829). On a proposé la solution de noix de galle pour découvrir la morphine dans un liquide (*Dict. des drogues*, III, 597). Sa décoction a été indiquée aussi dans les empoisonnemens par l'arsenic (Bégin, *Thérapeut.*, II, 642).

Godart (G.-L.). Sur la vertu des noix de galle prises intérieurement, etc. (Anc. *Journ. de méd.*, XLIX, 242 et 367). — Deyeux. Faits principaux extraits d'un mémoire sur l'analyse de la noix de galle (*Bull. de la soc. phil.*, I, 45).

Q. macrocarpa, Mich. Cette espèce de l'Amérique septentrionale a sous ses feuilles (ainsi que la plupart des chênes dont les feuilles tombent) des galles dont on ne fait aucun usage.

Q. Robur, L. Chêne, chêne roure, chêne vulgaire, chêne mâle. Cet arbre, bien connu de tous nos lecteurs, est le plus beau, le plus majestueux de nos forêts, dont il a été surnommé le roi par sa taille élevée, son feuillage élégant, sa durée séculaire, et les avantages immenses que l'homme en retire; il croît dans toute l'Europe, à l'exception des régions les plus froides, et s'élève jusqu'à 1,600 mètres au dessus du niveau de la mer. On en a distingué deux variétés, celui à fruits pédonculés, *Q. pedunculata*, Hoffm. (*Q. racemosa*, Lam.), qui est le plus commun et le plus estimé par sa taille plus haute, son bois plus dur, etc., et auquel appartiennent les noms que nous venons de rappeler; et celui à fruits sessiles, qui est moins vulgaire, s'élève moins, a le bois moins dur, et qui est connu sous le nom de chêne blanc, de gravelin. Ces arbres croissent lentement, vivent trois ou quatre siècles, dans un terrein convenable, atteignent plus de cent pieds de hauteur et 30 à 40 pieds de tour. Plus le terrein où ils croissent est sec et rocailleux plus leur bois est dur. Il y en a beaucoup de variétés, connues des agriculteurs. Ceux de la forêt de Dodone étaient célèbres chez les anciens.

Le *bois de chêne* est le plus dur et le plus solide de tous ceux de l'Europe; il sert a faire des charpentes qui peuvent durer des siècles si elles sont à l'abri de l'humidité; c'est lui qu'on voit dans celles de nos monumens, et qu'on croyait être du châtaigner: les araignées ne s'y attachent pas dans les lieux élevés, parce que ces animaux ne montent pas si haut. On sait combien le bois de chêne est employé par le menuisier, le tourneur, le charron, et en général par toutes les professions mécaniques ou dans les arts; il se conserve sous l'eau, comme on le voit aux pilotis qui durent indéfiniment, et bien plus qu'à l'air libre, tandis que le contact alternatif de l'air et de l'eau le pourrit assez vite. On en fait une consommation prodigieuse comme chauffage, surtout dans les grandes villes, où il arrive en bateau ou flotté; les gens riches, ou ceux qui veulent un feu vif clair, comme les rôtisseurs, les limonadiers, etc., brûlent du bois *pelart*, c'est-à-dire écorcé pour en retirer le tan.

L'*écorce de chêne* est d'une utilité considérable; on la moud, au moyen de moulins particuliers, et elle prend alors le nom de *tan*, dont on a fait *tannin*, principe qui en est un des élémens (voyez ce mot), ainsi que l'*acide gallique* (voy. I, 34). Le tan sert, comme on sait, au tannage des cuirs, ce qui en consomme une quantité prodigieuse et fait un objet de commerce très-étendu. On le prépare avec l'écorce des pieds de 12 à 15 ans; passé à travers un tamis fin, il s'appelle *fleurs de tan*, et est usité en médecine pour des applications topiques astringentes. Fourcroy assure que du papier trempé dans une décoc-

tion de tan n'est plus piqué par les insectes (*Ann. du museum*, t. I); cependant nous observerons que l'écorce de chêne est souvent percée elle-même par les insectes.

L'écorce de chêne a été employée en médecine dans plusieurs occasions, à cause de ses qualités astringentes, styptiques. C'est surtout contre les fièvres intermittentes qu'on l'a préconisée, seule ou mêlée à des amers indigènes, et comme pouvant remplacer le quinquina, surtout à l'époque du blocus continental; elle entrait dans plusieurs quinquina factices proposés alors. Cullen dit qu'un demi-gros d'écorce de chêne mêlé aux fleurs de camomille et donné de deux heures en deux heures, dans l'intermission des fièvres, empêche le retour des accès (*Matière médicale*, II, 47); Vauters donne également cette écorce comme fébrifuge (*Remediorum*, etc., 215). Percival et Fordyce y joignaient la gentiane dans le même cas; Van-Rotterdam un peu de quinquina, de sel ammoniac et d'opium, qui semblent encore en augmenter l'efficacité. Ajoutons qu'aujourd'hui que le quinquina est à bon marché ces mélanges sont superflus, attendu que quels qu'ils soient ils sont loin d'égaler en efficacité l'écorce du Pérou. M. Barbier dit qu'il existe dans un faubourg d'Amiens un moulin à tan dont les ouvriers n'ont jamais de fièvres intermittentes, tandis que ceux qui sont occupés dans le voisinage à d'autres ouvrages en sont fréquemment atteints (*Mat. méd.*, I, 328). L'écorce de chêne a été donnée à grandes doses aux chevaux et aux chèvres; un cheval en a pris 20 livres en un mois, et on a trouvé son sang visqueux, plus rouge, plus consistant : il s'est conservé deux mois mort sans donner de signes de putréfaction. La colle forte et le sulfate de fer n'ont pas décelé de tannin dans son sang, mais l'ont démasqué dans les urines. Un autre cheval qui en avait pris aussi une grande quantité avait l'estomac raccorni, ses membranes avaient le triple de leur épaisseur ordinaire; elles ne se sont pas putréfiées, etc. (*Compte rendu des travaux de l'école vétérinaire* de Lyon pour 1811).

L'astringence de l'écorce de chêne a fait penser à Porta qu'elle pouvait être administrée contre les hémorrhagies, surtout celles de l'utérus, actives ou passives; il la donne en pilules de 2 ou 3 grains, qu'il réitère de 2 heures en 2 heures, et assure que pendant 3 ans qu'il a expérimenté ce moyen, il ne l'a vu échouer que deux fois; aussi le regarde-t-il comme spécial dans ces maladies, et comme préférable à tout autre astringent pour la rapidité et la sûreté de son action (*Revue méd.*, III, 493; 1827); on conçoit du reste qu'il n'arrêterait pas une hémorrhagie par altération du tissu de l'organe utérin, comme celles qui ont lieu dans le cancer, etc. L'estomac le supporte bien. Le docteur W. Howison a proposé récemment la décoction de

tan alunée pour arrêter l'épistaxis ; dans la décoction d'une demi-once de tan dans trois livres d'eau, réduites à deux, il ajoute un demi-gros d'alun, et il injecte le liquide abondamment et à plusieurs reprises dans la narine où a lieu l'hémorrhagie; on peut y placer une tente de linge ou de charpie imbibée de cette décoction astringente; il croit même qu'on pourrait se dispenser d'ajouter de l'alun (*Revue médicale*, III, 306; 1826). On a aussi employé la décoction de tan en injection dans la leucorrhée; en lavemens dans certaines diarrhées muqueuses; en gargarismes contre le relâchement de la luette, contre l'angine muqueuse, etc.; en fomentations sur des plaies gangréneuses, des tumeurs froides, etc. C'est un médicament tonique, qui agit surtout par le tannin qu'il contient. On trouve un tableau de l'analogie et de la différence qui existent entre l'écorce de chêne et le quinquina jaune, dans les *Annales de chimie* (LIX, 143).

L'écorce de chêne porte quelquefois à sa surface une substance sous forme de lignes vermiculaires de la grosseur d'un fil, ou de mamelons du volume d'un grain de millet, d'un jaune vif étant récente, transparente, devenant brune par l'humidité et opaque, et qui se ramollit, se gonfle, se change en moisissure avec le temps; elle contient de la gomme, de l'extractif, de l'acétate de potasse, etc. M. Lemaire croit cette substance, qui nous paraît analogue au *Nemaspora* (voy. ce mot), un composé nouveau et propose de la nommer *drusium*; M. Soubeiran qui en a donné l'analyse que nous venons de rapporter, pense qu'il n'en est rien et ne croit pas qu'il puisse être jamais un agent thérapeutique (*Journ. de chimie méd.*, VI, 604).

Les *glands de chêne* servent de nourriture à divers animaux sauvages; on les donne surtout aux pourceaux qu'ils engraissent. On a remarqué que ceux qui ont été lavés et séchés à l'air leur conviennent mieux. Ils resserrent les chèvres qui en mangent trop et leur font uriner du sang. Leur analyse, faite par Lœwig, montre qu'ils sont composés sur 1000 parties de : huile grasse, 43; résine, 52; gomme, 64; tannin, 90; extractif amer, 52; amidon, 385; ligneux, 319; enfin des traces de potasse, de chaux, d'alumine et de quelques sels terreux (*Bull. des sc. méd.*, XVI, 460; 1829), d'où on voit qu'ils contiennent plus d'un tiers de matière nutritive, et qu'ils sont par conséquent susceptibles d'être pris comme aliment, surtout lorsqu'on les aura dépouillés de leurs parties résineuses et de l'extractif. Pline, après Galien et Plutarque qui les ont vu employer en Grèce, nous apprend qu'on en faisait du pain à Rome dans les temps de disette, et qu'en Espagne on en mange, rôtis sous la cendre; qu'ils y sont plus doux, etc. (*lib.* XVI) : mais ce dernier chêne était l'yeuse ou le ballota. Les anciens en faisaient surtout manger à ceux qui avaient

été mordus des bêtes venimeuses, aux empoisonnés, cuits dans du lait (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 323). En Écosse, en Norwège on mange les glands de notre chêne dont on fait une sorte de pain, d'après Sprengel. Parmentier dit qu'on y a eu recours en France dans la disette de 1709 (*Recherches sur les végétaux nourrissans*, p. 102); Murray conseille de ne les mêler que pour un tiers dans la farine ordinaire (*Appar. medic.*, I, 97); mais le nom seul de gland répugne tellement au public qu'on doit désespérer d'en pouvoir tirer parti comme aliment de l'homme, dans leur état naturel. On peut, d'après Bosc, leur ôter une partie de leur amertume par un bain dans une lessive alcaline.

Il paraît qu'en Turquie on se sert des glands de plusieurs chênes préparés par enfouissement dans la terre, à l'instar du cacao, pour leur faire perdre leur âcreté; puis on les fait sécher, on les grille, on les moud et on mêle cette poudre à du sucre, à des aromates, etc. : c'est là ce qu'on y appelle *palamoute*, et les alimens qu'on en prépare *racahout*. M. Bourlet, d'Amboise, dit qu'en Turquie on use de ces préparations alimentaires dans les sérails pour engraisser les sultanes. Il a voulu préparer à Paris cette sorte de mets, et le ministre ayant consulté l'Académie royale de médecine pour savoir s'il n'y avait rien de nuisible dans le gland pour la santé de l'homme, il lui a été permis de le débiter d'après l'assurance positive de ce corps que le gland ne contenait rien de nuisible. Des essais ont été faits dans les hôpitaux, et plusieurs médecins attestent la facilité avec laquelle sont digérées les préparations de gland du sieur Bourlet, qui en a de plus vendu en abondance, à ce qu'il paraît, à beaucoup de dames de la capitale qui désiraient acquérir de l'embonpoint. Rapporteur de la commission de l'Académie sur ce sujet, nous avons dégusté ces préparations et nous devons dire que nous les trouvons d'un goût désagréable et qui ne fera pas fortune sans doute, mais nous les croyons sans danger. Nous n'avons pas appris du reste qu'elles aient produit de sécrétion plus abondante des follicules sébacés, du tissu cellulaire graisseux, etc.

En Italie, d'après le rapport de M. Bonnafous, on fabrique de l'huile avec le gland de ce chêne, et il paraît que ceux des autres pourraient aussi en fournir; on s'en sert pour l'éclairage. Il y a lieu de croire qu'il en donne peu, puisque cette branche d'industrie est négligée.

Le gland a été employé à plusieurs usages médicaux. Dès la plus haute antiquité on s'en servait en médecine. Hippocrate, Galien, Paul d'Egine, Dioscoride, Aétius, etc., parlent de ses vertus; parmi les modernes Haller, Scopoli, Rosen, etc., s'en sont servis aussi. Torréfié on le conseille dans la coqueluche (*Journ. gén. de méd.*, LXII,

278). La décoction s'est montrée très-efficace dans cette maladie à l'institut polyclinique de Berlin, d'après Hufeland (*Idem*, *ibid.*); on l'a donné aussi avec succès dans le rachitisme en Allemagne, en guise de café, à la dose d'un gros ou deux par tasse (*Bull. de pharm.*, I, 56). Avrenbrugger et Marx ont reconnu à cette décoction une vertu désobstruante, ils l'ont prescrite dans la consomption, le marasme, l'hystérie, l'hypochondrie, etc.; il paraît qu'elle est aussi anthelmintique, etc. (Coste et Willemet, *Mat. méd. ind.*, 134). Marx recommanda le gland, surtout dans la phthisie et l'atrophie des enfans. M. le docteur Barras assure que l'infusion sucrée de glands de chêne torréfiés et réduits en poudre lui a procuré de nombreux succès pour faciliter la digestion, prise en guise de café à la fin des repas. Il a vu des dyspepsies et même des douleurs d'estomac guéries par son emploi (*De la gastralgie*, p. 265). Enfin on a prescrit dans les diarrhées muqueuses, comme astringent, les glands ainsi que leurs cupules; Wickard les donne dans les affections nerveuses, etc. Davy et l'auteur de l'analyse des glands que nous avons rapportée, croient que la torréfaction leur ôte de leur qualité toniques et qu'il faut s'en abstenir ou ne la pratiquer que légèrement.

Thuessing et Stolte se sont servis des glands de chêne avec succès contre les scrofules (*Journ. génér. de méd.*, II, 142); Schroeder paraît être le premier qui ait découvert les propriétés du gland dans cette maladie et dans le rachitisme; c'est d'après lui que Marx les indique dans les cachexies (Sprengel, *Hist. de la méd.*, V, 492).

On recueillait, dans l'ancienne Gaule, sur le chêne, le gui, *Viscum album*, L., avec des cérémonies particulières; de nos jours on ne l'y observe pas, ou du moins nous n'avons jamais entendu parler que d'un cas cité par M. Desfontaines où il ait été vu sur cet arbre. Le plus ordinairement c'est le *Loranthus europæus*, L., qui vient sur le chêne, surtout en Lombardie, et qui a pu en imposer pour lui. Voyez *Viscum*.

Duchoul (J.). *De varia quercûs historia, etc.* Lugduni Batavorum, 1555, in-8, fig. — Engstroem (J.). *Diss. inaug. de quercu.* Résp. Lange. Lundini Gothorum, 1738, in-4. — Schroeder (F.-J.-G.). Des propriétés du gland de chêne pour dissiper les obstructions glanduleuses du corps humain (en allemand). Gottingue, 1774, in-8. — Marx (M.-J.). La vertu des glands de chêne confirmée; lettre au docteur Avrenbrugger (en allemand). Hanovre, 1776, in-8. — *Id.* Histoire des glands de chêne, etc. (en allemand). Dessau, 1784, in-8; Leipsic, 1788. (On trouve un extrait de cet ouvrage, anc. *Journ. de méd.*, LXIII, 588.) — Mueller (J.-J.). *Suspiciosas glandium quernarum laudes medicas, etc.* Trajecti ad Viadrum, 1778, in-8. — Arnaud de Villeneuve. *Tractatus de virtutibus quercûs.* — Ritter (J.-F.). *De usu medico glandis quercinæ.* OEniponti, 1781, in-4. — Rediker (I.-F.-I.). *De quercus roboris virtute medica.* Duisburgi, 1791, in-4.

Q. Suber, L., Chêne-liège. Cette espèce à feuilles toujours vertes, beaucoup de ressemblance avec l'yeuse, dont elle se distingue surtout par son écorce, dont la partie extérieure devient dure, fongueuse, élastique, et se lève en plaques connues sous le nom de *liège*. Cet

arbre croît dans la Barbarie et dans toute l'Europe australe, et jusque dans les environs de Bordeaux; il se plaît dans les terreins secs, chauds, rocailleux; le liège se récolte tous les huit ou dix ans; mais on n'enlève que l'épiderme de l'écorce, et les couches corticales restent, autrement le tronc périrait; un arbre donne huit ou dix récoltes. On connaît les usages du *liège* (IV, 111) pour boucher les vases où sont des liquides, servir de scaphandre, de semelles pour préserver de l'humidité, faire du *noir d'Espagne* par son incinération, etc. La proposition d'en porter des colliers pour faire passer le lait, qu'on trouve dans quelques auteurs, ne peut être sérieuse. Les glands de cette espèce sont bons à manger. Nous en avons goûté cuits sous la cendre qui nous ont paru fort agréables, aussi s'en nourrit-on en Espagne, et dans plusieurs cantons de nos provinces du midi. Voyez *Suber*. Pline dit que ce nom de *suber*, liége, vient de *sub*, de ce qu'on place cette écorce sous les chaussures (*lib.* XVI, *c.* 8); Vossius prétend que c'est de συφαρ, écorce; enfin selon Furetière liège serait dérivé de *lævis*.

L'analyse du liége par M. Chevreul y montre : une matière azotée, un principe colorant jaune, une matière astringente, une résine molle, de la cérine, de l'acide gallique, etc. (*Journ. de pharm.*, II, 344).

Bouillon la Grange. Mémoire sur le liège et son acide (*Bull. de la soc. philom.*, I, 109).

Q. tinctoria, Mich. Quercitron, chêne noir. Il habite la Pensylvanie, la Caroline, etc., où il croît très-promptement. Son écorce est amère, très-riche en principe astringent, et bonne à tanner les cuirs; elle contient un principe colorant d'un jaune fauve, qui a donné son nom à l'arbre et qui y est fort abondant, puisqu'il remplace, à poids égal, huit parties de gaude pour la teinture de la soie, de la laine, des papiers de tenture, etc. On cultive cette espèce au bois de Boulogne près Paris, depuis 1818, ainsi que plusieurs autres chênes de l'Amérique septentrionale, et ils y réussissent fort bien.

Michaux (A.). Histoire des chênes de l'Amérique, etc. Paris, 1801, in-folio, fig.

Quercy (Eaux min. du). Voy. *Bannières*, *Mier* et *Pechlaumet*.

Querfaa, Querfé. Noms arabes de la cannelle, *Laurus Cinnamomum*, L. (IV, 53).

Querquedula. Nom latin de la sarcelle, *Anas Querquedula*, L.

QUERZOLA. Village à 3 lieues sud de Reggio, dans le duché de Modène. Valentin (*Voyage méd.*, etc., 2e éd., p. 342) dit qu'il y existe une source minérale, nommée *Acqua salsa di Querzola*, qui est opaline, offre des traces de pétrole, et contient, d'après l'analyse alors récente du professeur Merosi : hydrochlorate de soude, 10 grains; h. de chaux, 26; sulfate de chaux, 31; s. de magnésie, 12; sulfate d'alumine, 3; hydrogène sulfuré, 1/2 pouce cube; hydrogène carboné, 2. Ce qu'on nomme *Sarsa di Querzola*, dont Spallanzani a parlé dans le 3e volume de son Voyage aux Apennins, consiste en

fanges d'une couleur plombée, d'un goût savonneux, d'une légère odeur de pétrole, qu'on emploie en topique, et dont M. Galloni a obtenu de très-bons effets contre les engorgemens chroniques externes : ces boues, de consistance emplastique, sont formées d'alumine, de chaux, de magnésie, de silice, d'oxyde de fer et d'oxyde de manganèse.

Quesne. Nom du chêne, *Quercus Robur*, L., en Bretagne.

QUESSAC, à 4 lieues de Mende, dans le Gévaudan. Il y existe des eaux minérales froides, que Girard (Carrère, *Cat.*, etc., 294) croît gazeuses, salines et martiales. S. Blanquet, dans son *Examen des vertus des eaux minérales du Gévaudan* (Mende, 1718, in-8), dit qu'elles contiennent un alcali fixe, et les conseille contre les obstructions, la disposition aux calculs, etc.

Quesve. Nom qui signifie bois à la gale; c'est celui de la douce amère en Suède, d'après Linné, de l'usage que l'on en fait.

Queue d'aronde. *Sagittaria sagittifolia*, L.

— de cheval. *Equisetum arvense*, L. (III, 126).

— de pourceau. *Peucedanum officinale*, L. (V, 250).

— de loup. *Melampyrum arvense*, L.

— de renard. Un des noms du *Melampyrum arvense*, L. (IV, 285).

— de souris. *Myosurus minimus*, L. (IV, 530).

Queuneron. Un des noms de la camomille puante, *Anthemis Cotula*, L. (I, 314).

Queura. Un des noms arabes du *Pandanus* (V, 180).

Queux. Un des noms de la *Pierre à aiguiser* (V, 303).

Quibechi. Plante du Congo, qui cause une sorte d'ivresse exstatique, l'oubli du passé, des sensations agréables, etc., à ceux qui en boivent l'infusion ; ce que font les naturels. (Douville, *Voyage au Congo*, II, 88; 1831.)

Quick-stertz. Nom flamand de la lavandière, *Motacilla alba* et *cinerea*, L.

Quickgrass. Un des noms anglais du chiendent, *Triticum repens*, L.

Quicklime. Nom anglais de la chaux, *Protoxyde de Calcium* (II, 20).

Quicksilfver, Quicksilver. Noms suédois et anglais du *Mercure*.

Quicoanga. Un des noms de la farine de manioc, *Jatropha Manihot*, L., au Congo.

Quiçuba. Un des noms de l'*Arachis hypogœa*, L. (I, 376), au Congo.

Quienbiendent. Nom du fruit de l'*Ambelania acida*, Aubl. (I, 223).

QUIEVRECOURT. Bourg du canton de Buchy, en Normandie, où Carrère (*Cat.*, etc., 505) indique une source minérale froide, qu'on croit, dit-il, ferrugineuse.

Quigombo. Synonyme de quillobo, *Hibiscus esculentus*, L. (III, 491).

Quil. Nom de l'*Ophioxylon serpentinum*, L. (V, 45), à Ceylan.

Quila. Nom péruvien de l'*Herreria stellata*, Ruiz et Pavon (III, 488).

Quillai. Nom chilien du *Quillaja Saponaria*, Molina.

QUILLAJA. Ce genre de plantes, de la famille des Rosacées, section des Dryadées, de la Décandrie pentagynie, renferme deux espèces, confondues par Molina et la plupart des auteurs, sous le nom de *Q. Saponaria*. Ce sont deux arbres du Chili, dont l'écorce, de couleur grise cendrée, de saveur piquante, comme poivrée, sert dans

ce pays en guise de savon ; pulvérisée et mêlée à l'eau, elle la fait mousser, et enlève alors les taches de graisse, etc., sur la laine, la soie ou toute autre étoffe ; on en fait, au Chili, un commerce assez considérable sous ce rapport. Analysée par MM. Boutron-Charlard et Henry fils, ils l'ont trouvée composée : d'une matière particulière, très-piquante, soluble dans l'eau et l'alcool ; d'une matière grasse, unie à de la chlorophylle ; de sucre ; d'une matière colorante brune ; de gomme (des traces) ; d'un acide libre ; de malate de chaux ? ; d'amidon ; d'hydrochlorate de potasse ; de phosphate de chaux ; d'oxyde de fer ; de ligneux (*Journ. de pharm.*, XIV, 202 et 247 ; 1828). Le *Quillaja Saponaria* contient de la saponine (voy. ce mot), d'après MM. Bucholz et Bussy. M. De Candolle a décrit ces deux végétaux sous les noms de *Quillaja Smegmadermos*, et de *Quillaja Molinæ* (*Prodromus*, etc., II, 547). Ruiz et Pavon avaient désigné la plante de Molina sous celui de *Smegmadermos emarginata* (*Flora peruviana*).

Henry fils et Boutron-Charlard. Examen chimique de l'écorce de *Quillaja Saponaria*, Mol. (*Journ. de pharmacie*, XIV, 247).

QUILLIO. Village à une lieue d'Uzel et 4 de Quimper, en Bretagne, où Carrère (*Cat.*, etc., 480) signale des eaux minérales froides, que Bagot dit martiales.

QUILLOBO. Un des noms de l'*Hibiscus esculentus*, L. (III, 491), au Congo.

QUILLU-CASPI. Nom péruvien d'une plante herbacée qui appartient au genre *Escobedia*, et dont la racine sert à teindre en jaune, et même à remplacer le safran comme condiment.

QUINA. Nom espagnol et portugais du Quinquina. On le donne souvent, dans les auteurs, à des écorces qui n'appartiennent pas, comme les vrais *quinquinas* (voyez ce mot), au genre *Cinchona*. Au Brésil, on le donne avec des désignations particulières à plusieurs écorces fébrifuges ; voyez les mots ci-après, et *Evodia febrifuga* (III, 194), *Hortia brasiliana* (III, 529), *Kina* (III, 714), et *Ticorea febrifuga*, St-Hil.

QUINA ABIAD. On vend à Alger sous ce nom, qui veut dire *Quina blanc*, une écorce d'un gris blanchâtre, un peu roulée, petite, assez épaisse, légèrement aromatique, amère, âcre, poivrée, qu'on y emploie contre les fièvres à l'intérieur, et à l'extérieur, en décoction, contre les blessures ; elle vient, dit-on, de la Syrie ; elle ne colore pas la salive, etc.

QUINA ALARANJADA de Velloso. On croit que c'est le *Quina bicolorata*, et on dit dans les *Ann. de la soc. d'agriculture* que cette écorce vient du *Solanum pseudo-Quina*, et qu'elle est décrite dans les *Mém. de l'acad. de Lisbonne* pour 1814.

— AMARILLA. Un des noms du quinquina jaune, *Cinchona cordifolia*, Mutis, qui est le *C. pubescens*, Vahl.

— DE LA ANGOSTORA. Ecorce fébrifuge américaine, qui n'appartient pas au genre *Cinchona*, usitée dans quelques provinces de l'Amérique du sud (Brandes, *Ann. de chimie*, XXXVI, 293).

Quina aromatica. Un des noms espagnols de la cascarille, *Croton Cascarilla*, L.
— bicolorata. Voy. *Kina bicolorata* (III, 714), et *Solanum pseudo Quina* St-Hil.
— blanca. Nom américain du quinquina blanc de la Nouvelle-Grenade, *Cinchona ovalifolia*, Ruiz (*C. macrocarpa*, Vahl) : c'est un *Cosmibuena*. On le donne parfois aussi, aux Antilles, à la cascarille, *Croton Eluteria*, Sw. (II, 474), qu'on y emploie comme fébrifuge.
— de Bogota. *Cinchona cordifolia*, Mutis.
— du Brésil. Synonyme de *Quina de Pernambuc*.
— do campo. *Strychnos pseudo-Quina*, St-Hil.
— canela. *Cinchona Pavonii*.
— de cumanu. Écorce du *Coutinia illustris*, de Velloso, regardée comme fébrifuge et usitée au Brésil (*Journ. de chim. méd.*, VI, 207).
— de curitiba. *Solanum pseudo-Quina*, St-Hil.
— fina. Écorce du *Cinchona scrobiculata*, Humb.; variété du *C. Condaminea*, Humb.
— — d'Uritusinga. *Cinchona Condaminea*, Humb. On confond plusieurs espèces de quinquinas sous ce nom espagnol.
— de la gayra. Écorce fébrifuge américaine, qui n'appartient pas au genre *Cinchona*.
— loxa. Un des noms du quinquina gris ou officinal, *Cinchona condaminea*, Humb. On donne aussi ce nom à une variété du *Quina blanca*; on croit qu'il appartient au *C. macrocarpa*, L.
— de mandana. Un des noms de l'écorce du *Strychnos pseudo-Quina*, St-Hil.
— do mato. *Exostemma cuspidatum*, St-Hil. Son écorce est employée au Brésil comme celle du quinquina (*Plant. usuelles des Bras.*, 1re livraison).
— naranjada. Quinquina orangé, *Cinchona lancifolia*, Mut.
— de Pernambuc ou du Brésil. Noms que porte au Brésil et en Portugal l'écorce du *Coutarea speciosa*, Aubl. (*Portlandia hexandra*, Jacq.; *Buena hexandra*, Pohl). Elle est d'un brun rougeâtre et a de l'affinité avec la *Calisaya*. Voy. les mém. de l'Acad. de Lisbonne (II, 96).
— de Piauhy. *Exostemma Souzanum*, Mart. Ce végétal, qui habite les forêts de la province de Piauhy, au Brésil, a l'écorce mince, recouverte d'un épiderme spongieux, d'un brun gris; elle est d'une saveur amère, pure, intense, et a l'arôme des vrais quinquinas (*Journ. de chimie méd.*, VI, 206). Suivant quelques auteurs, ce serait l'écorce d'une espèce de *Solanum* différent du *S. pseudo-Quina*. Voy. les observations de Comparetti, traduites en portugais par J. Ferreira de Sylva : *Observacoes sobre a propriedad da quina do Brasil*, Lisboa, 1801, in-4.
— de Remijo. *Cinchona ferruginea*, St-Hil.
— de Rio-de-Janeiro. Synonyme de *Quina de Pernambuc*. Suivant d'autres ce serait le *Quina bicolorata* (*Acad. de Lisbonne*, tom. III, 1814).
— roja. *Cinchona oblongifolia*, Mutis.
— da Serra. *Cinchona ferruginea*, St-Hil.

Quina-quina. Synonyme de *Quinquina*.
Quinaria lansium, Lour. Voy. *Cookia punctata*, Retz (II, 414).

Quinate (gomme). On donne parfois ce nom a une espèce de gomme inusitée, sécrétée par le *Nissolia quinata*, Aublet (IV, 627).

Quinates. Voy. *Kinates* (III, 715).
Quince. Nom anglais du cognassier, *Cydonia communis*, Poir.

Quinchamali chilense, Molina (*Quinchamalium procumbens*, Ruiz et Pavon). Arbuste du Chili et du Pérou, de la famille des Santalacées, de la Pentandrie Monogynie : Molina l'indique comme vulnéraire (*Chili*, 121); et Feuillée, qui l'a figuré sous le nom

chilien de *Quinchamali*, assure que sa décoction est usitée pour faire aboutir les abcès internes (*Plant. médic.*, III, 57).

QUINCIER. Bourg de France (département du Rhône), à une lieue de Beaujeux, près duquel est une source martiale, d'odeur légèrement sulfureuse, connue depuis peu d'années, et qui, fréquentée par les habitans des environs, s'est montrée utile dans l'atonie des voies digestives, la leucorrhée, les scrofules et l'asthme nerveux (*Dict. des sc. méd.*, XLVI, 398). Voyez aussi un mémoire de M. Lachaise dans le *Journal complémentaire du Dict. des sc. méd.*, VIII, 35.

QUINGOMBO. Nom brésilien de l'*Hibiscus esculentus*, L. (III, 491).

QUINGONGI. Nom caraïbe du *Cytisus Cajan*, L. (II, 12).

QUININE ou KININE, *Kininum*, *Chinina*. Principe immédiat des végétaux de nature alcaline, découvert en 1820 par MM. Pelletier et Caventou dans l'écorce (et qui existe même dans l'épiderme) de plusieurs espèces de quinquinas, où, comme la *cinchonine*, dont nous avons renvoyé ici l'étude médicinale (II, 288), il paraît être à l'état de kinate acide, qu'on peut effectivement en extraire d'une manière directe (Henry fils et Plisson, *Journ. de pharm.*, XV, 389). L'histoire chimique et surtout thérapeutique de ces deux bases présente un haut intérêt. C'est en effet, avec la chinoïdine peut-être, signalée par M. Sertuerner dans les quinquinas rouge et jaune royal, mais peu connue encore (II, 234), et avec le tannin, auquel les quinquinas officinaux doivent leur astringence, les seuls principes vraiment actifs de ces précieuses écorces, formées en outre de divers matériaux, savoir : 1° d'une matière grasse ; 2° d'une matière colorante rouge peu soluble (rouge cinchonique, matière résinoïde prise par Reuss pour le principe fébrifuge, mais essayée infructueusement jusqu'à la dose de 2 onces par M. Chomel, 3e observ. : suivant MM. Henry fils et Plisson, elle forme, avec une partie des alcalis fébrifuges, une combinaison insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, soluble à chaud dans les acides faibles, et que décomposent les alcalis minéraux en s'emparant de cette substance résinoïde); 3° d'une matière colorante rouge soluble, espèce de tannin; 4° d'une matière colorante jaune; 5° de kinate de chaux (sel fébrifuge de Deschamps); 6° enfin de gomme, d'amidon, et de ligneux également donné sans succès par M. Chomel (même observation); sans parler de la *montanine*, autre principe fébrifuge, dit-on, du *Cinchona montana* (qui n'est connu encore que par l'annonce qu'en a faite M. Van Mons), ou même de l'*aricine*, trouvée en 1829 par MM. Pelletier et Coriol dans un faux quinquina jaune, et qui, fort analogue de composition avec les deux alcaloïdes du quinquina, serait, dans les nouvelles idées sur l'analyse organique (Berzélius, *Traité de chimie*, V, 163), comme le 3e degré d'oxydation

d'un radical dont la cinchonine est le 1er degré et la quinine le second (*Journ. de pharm.*, XIX, 99).

La quinine prédomine surtout dans le quinquina jaune, où d'abord MM. Pelletier et Caventou avaient cru qu'elle existait seule : c'est même de cette écorce, comme nous le verrons en parlant du sous-sulfate de quinine (p. 602), qu'on retire toute celle du commerce. Elle est peu abondante dans le quinquina gris, mais l'est davantage dans le rouge, ainsi que dans le quinquina de Carthagène où seulement elle est *enveloppée* par beaucoup de matière résinoïde, qui en diminue la solubilité comme l'action médicinale. Elle n'existe, ainsi que la cinchonine, ni dans le quinquina Piton ou de Ste-Lucie, ni dans le kina-nova, ni dans nos écorces indigènes fébrifuges. On doit à M. Michaëlis de Magdebourg une analyse comparée, sous le rapport de ces 2 alcalis, de 13 variétés de quinquina du commerce, insérée dans le *Journal der praktischen heilkunde* (avril 1824).

Ordinairement en masses amorphes, blanches, poreuses, friables, la quinine toutefois est susceptible de cristalliser, soit dans sa solution alcoolique, comme l'ont vu M. Peschier d'abord, et ensuite M. Pelletier et M. Robiquet (*Journ. de pharm.*, 1825, p. 249), soit par fusion d'après MM. Dumas et Pelletier. Douée d'une grande amertume, ce qui, joint à son action médicinale reconnue aujourd'hui égale au moins à celle de son sulfate, semble démontrer sa solubilité dans les sucs de la cavité buccale, elle peut, d'après M. P. Mariani, en être privée, comme la cinchonine elle-même, par des lavages répétés. L'eau, même chaude, ne la dissout qu'en très-petite proportion, mais peut former avec elle une sorte d'hydrate transparent et fusible. Très-soluble au contraire dans l'alcool, ainsi que dans l'éther qui peut servir à l'isoler de la cinchonine, elle ne l'est que peu dans les huiles fixes ou volatiles. L'air paraît sans action sur elle ; le feu la décompose sans la fondre, et en dégage une odeur aromatique analogue à celle de l'aubépine. Cet alcaloïde, azoté suivant les analyses, d'ailleurs assez diverses, de MM. Dumas et Pelletier ainsi que de M. Brandes (*Annals of philosophy*, avril 1824), rétablit la couleur du tournesol rougie par un acide, et forme avec les acides des sels la plupart solubles, les gallate, oxalate et tartrate exceptés. Elle se distingue de la cinchonine par son peu de cristallisabilité ; une amertume plus forte et plus désagréable ; sa fusibilité à l'état d'hydrate ; sa grande solubilité dans l'alcool ; sa moindre capacité de saturation ; les différences que présentent ses sels (sulfate, hydrochlorate, phosphate, arséniate, acétate, etc.) en général nacrés, plus facilement cristallisables, plus amers (Pelletier), et, suivant M. Brandes, par l'absence de l'azote dans la composition de la cinchonine.

Sans revenir sur l'histoire et les caractères de la *cinchonine*, présentés ailleurs (II, 288), il ne sera pas inutile de rappéler ici qu'elle est en aiguilles cristallines ou petits prismes terminés en biseau (M. Baup), presque insolubles et presque insipides quoique rappelant la saveur du quinquina gris, où en effet elle abonde ; qu'elle a beaucoup plus de capacité pour les acides que les autres alcaloïdes. Découverte et décrite dès 1803 par Duncan, comme l'a reconnu Gomez lui-même (*Journ. de pharm.*, IX, 479), et d'abord nommée *cinchonin*, elle a été désignée ensuite par M. Laubert, qui méconnut sa propriété fébrifuge, sous le nom de *résine blanche cristallisable ;* Gomez de Lisbonne qui ne l'avait obtenue qu'unie encore à un peu de matière grasse, n'aperçut pas son alcalinité, mais la regarda avec raison comme fébrifuge. Nous verrons en effet qu'elle ne paraît pas différer sensiblement, sous ce rapport, de la quinine, et qu'il en est de même de ses sels, le sulfate surtout comparé au sulfate de quinine. M. L. Beraudi, qui a expérimenté dans l'état physiologique un grand nombre de combinaisons salines de cinchonine et de quinine, et ces bases elles-mêmes, a vu 20 grains de cet alcaloïde déterminer une sensation de froid à l'épigastre, du ptyalisme, des nausées, des éblouissemens, une rougeur livide de la face et de la pesanteur de tête.

M. Robiquet insistant sur le peu d'alcalinité de la quinine et de la cinchonine, et sur leur faible affinité pour les acides, a le premier émis l'opinion que la quinine n'est que de la cinchonine unie à un *principe amer*, seul fébrifuge ; vues d'accord avec la supériorité jadis attribuée à la quinine sur la cinchonine, mais que semblent contredire les observations de M. Mège, confirmées par celles de MM. J. Elliotson, C.-J. Nieuwenhuis, P. Mariani, Bleynie, P. Dufresne, Herpin de Carouge, etc., tendant à prouver que ces bases, au moins aussi actives que leurs sels, peuvent les remplacer avec avantage, soit comme moins altérables et moins faciles à sophistiquer, soit comme plus agréables à prendre, soit enfin comme moins coûteuses : M. Bleynie même donne la préférence à la cinchonine. Depuis, M. Bonastre a considéré la quinine, ainsi que la cinchonine elle-même, comme voisine des *sous-résines* qui, parfaitement pures, ne possèdent en propre, dit-il, ni l'alcalinité, ni l'amertume, ni probablement les propriétés médicinales.

Quoi qu'il en soit, ces alcaloïdes et leurs sels offrent, au moins sous le point de vue thérapeutique, tant d'analogie que nous n'avons pas dû en isoler l'histoire. Quelques auteurs d'ailleurs ayant confondu dans leur langage peu correct, ces bases, soit entre elles, soit avec leurs sels, il serait comme impossible de distinguer partout exactement ce qui, dans les faits qu'ils rapportent, appartient réellement à l'un plutôt qu'à l'autre de ces corps. Aussi, après avoir passé en revue, d'une manière

comparative, leurs principaux sels envisagés surtout sous le rapport des propriétés physiques et chimiques et des principales particularités de leur usage, ferons-nous connaître en détail, au sujet de l'*emploi du sous-sulfate de quinine*, de tous le plus usité, sans être peut-être le plus digne de l'être : les *formes* sous lesquelles peuvent être donnés ce sel, et en général les médicamens quiniques et cinchoniques; les *doses* auxquelles on les prescrit; les *mélanges* qu'on leur fait subir; les *voies* par lesquelles on les introduit; leur *mode d'administration;* l'action qu'ils exercent dans l'*état physiologique*, et surtout dans l'*état morbide;* les *indications* et les *contre-indications* de leur usage; enfin les nombreuses *applications* qui en ont été faites au traitement des diverses maladies, périodiques surtout.

Sels de quinine et de cinchonine. C'est à leur base presque exclusivement que la plupart doivent l'activité médicinale dont ils jouissent; ce qui dès l'époque de leur découverte avait fait dire à M. Bally qu'ils n'étaient point des *sels neutres*, physiologiquement considérés. Mais il en est de même non-seulement de tous les autres sels à base d'alcaloïdes, mais encore de la plupart des sels minéraux eux-mêmes; et c'est pour cela que dans ce dictionnaire nous avons rattaché l'histoire des sels, non aux acides comme les chimistes, mais aux bases comme les minéralogistes.

I. *Acétates.* Celui de *quinine* est légèrement acide, très-facilement cristallisable, peu soluble à froid. 20 grains, suivant M. L. Beraudi, ont fait naître du ptyalisme, des nausées, une ardeur générale, l'accélération du pouls, des tintemens d'oreilles, de la céphalalgie, et la rougeur de la langue. Celui de *cinchonine*, en petits grains ou paillettes translucides, est peu soluble à l'état neutre, d'apparence gommeuse lorsqu'il est avec excès d'acide : M. L. Beraudi l'a vu produire une forte céphalalgie, outre les symptômes ordinaires d'excitation.

II. *Arséniates.* Celui de *quinine* ressemble au phosphate, celui de *cinchonine* est neutre, très-soluble, difficilement cristallisable. Nous ne croyons pas qu'ils aient été essayés.

III. *Citrates.* Le citrate de *quinine* est un peu acide, cristallisable, analogue au sulfate, suivant M. Caventou qui l'a récemment préparé, et à la fois tonique et anti-septique. Galvani (*Annali univ. di medicina*, juill. 1832; voy. *Journ. de chim. méd.*, VIII, 687) propose de le préparer avec le sulfate de quinine et le citrate de soude. 10 grains, au rapport de M. L. Beraudi, ont causé de la pesanteur de tête et l'accélération du pouls; 15 grains : poids puis chaleur à l'épigastre et à la gorge, forte céphalalgie, rougeur intense, fréquence du pouls, tintement des oreilles, éblouissemens, enfin sueur abondante.

IV. *Gallates.* Celui de *quinine* est neutre, très-peu soluble dans

l'eau froide, soluble dans l'alcool et dans un excès d'acide; celui de *cinchonine* est également peu soluble : de là les précipités que forme dans les décoctions des bons quinquinas la teinture de noix de galle, ainsi que l'ont reconnu Séguin (*Annales de chimie*, XCII), Vauquelin, etc.

V. *Hydrocyanates*. Le docteur Brutti de Crémone a proposé en 1831 celui de *quinine* comme à la fois anti-périodique et asthénique, préférable ainsi au sous-sulfate dans les cas d'irritation, et M. Pezzina a indiqué le moyen de l'obtenir (voy. *Journ. de chimie méd.*, VIII, 569): il contient par once de liquide, 24 grains de quinine, et se donne à la dose de 10 à 12 gouttes dans un véhicule amer. Son altérabilité lui a fait substituer l'*hydro-ferro-cyanate*, que le docteur Cerioli (*Annali univ. di med.*, LXIII, 5; voy. *Revue méd.*, 1833, I, 115) a vu réussir constamment, à la dose de 4 à 6 grains, sur 24 malades gravement atteints, et chez lesquels la fièvre, entretenue par l'engorgement des viscères abdominaux, du foie même, avait résisté au quinquina; succès confirmé par les observations de MM. Zaccarelli et Carioli (*Journ. de pharm.*, XIX, 45). On prépare ce sel, d'après M. Bertozzi de Crémone, en faisant bouillir dans six ou sept parties d'eau une partie et demie de prussiate de potasse ferrugineux et une partie de sulfate de quinine soigneusement trituré, séparant par décantation une substance jaune-verdâtre, oléagineuse, qu'on lave ensuite et qu'on dissout à chaud dans de l'alcool, filtré enfin et soumis à l'évaporation : ainsi obtenu, il est confusément cristallisé en aiguilles, égale les 3/4 du sous-sulfate de quinine employé, est d'un jaune-verdâtre, d'une saveur très-amère rappelant d'abord celle de la quinine et après celle de l'acide hydrocyanique; soluble dans l'alcool, bouillant surtout, il se dissout, à chaud principalement, dans l'eau qui le décompose en deux sels, l'un soluble, l'autre insoluble. Il mériterait d'être de nouveau expérimenté.

VI. *Kinates*. Ces sels, d'après les expériences de MM. Henry et Plisson, confirmatives de l'opinion émise par MM. Pelletier et Caventou, sont les *principes fébrifuges naturels* des quinquinas ou au moins de leurs produits pharmaceutiques; ce qui devrait, disent-ils, les faire préférer, d'autant plus que l'acide kinique saturant moins les bases que les acides minéraux, les retient aussi moins fortement, etc.: considérations d'une valeur assez faible devant les résultats aujourd'hui si multipliés de l'observation clinique en faveur, soit du sous-sulfate, soit de la croyance que la quinine, la cinchonine et leurs sels jouissent de vertus sensiblement les mêmes.

VII. *Muriates* ou *hydrochlorates*. Celui de quinine est plus soluble que le sous-sulfate, ce qui a porté M. Pelletier à en proposer

l'emploi médicinal, et moins que l'hydrochlorate de cinchonine ; son aspect nacré le distingue de ce dernier. M. Vinkler (*Journ. de pharm.*, XVI, 706), qui a vérifié l'exactitude de l'analyse du sous-sulfate donnée par M. Baup, propose de le former en mêlant 48 parties de ce dernier à 12 de chlorure de barium et 480 parties d'eau, filtrant, lavant le précipité, et faisant évaporer : on obtient ainsi autant d'hydrochlorate qu'on a employé de sous-sulfate. M. L. Beraudi a vu 20 grains de ce sel déterminer les phénomènes suivans : ptyalisme, nausées, fréquence du pouls, injection des conjonctives, sueur, dilatation de la pupille, rougeur de la langue, soif, prurit à la peau, crachotement fréquent. Quant à l'*hydrochlorate de cinchonine*, il a produit un froid subit suivi de chaleur, d'abord à l'épigastre, puis par tout le corps : bourdonnemens d'oreilles, suffusion de la face, éblouissemens, pupilles rétrécies, langue rouge sur les bords, respiration pénible, fréquence du pouls, tendance au sommeil, douleurs abdominales, soif intense, sensibilité au moindre bruit. Ce dernier sel, cristallisé en aiguilles, est neutre, très-soluble dans l'eau et l'alcool, insoluble dans l'éther.

VIII. *Nitrates.* Celui de *quinine* est oléagineux, celui de *cinchonine* n'est pas cristallisable. M. L. Beraudi, cependant, paraît les avoir obtenus à l'état solide. Dix grains du premier ont causé, dit-il, un sentiment d'ardeur épigastrique qui est devenue bientôt générale : tintement d'oreilles, éblouissemens, contraction des pupilles, rougeur de la langue, gêne de la respiration ; puis face livide, yeux étincelans, respiration plus difficile, pulsations visibles des carotides, sommeil, sueur abondante, symptômes qui disparaissent en quelques heures, sauf la chaleur épigastrique, et une forte diarrhée qui se prolonge pendant plusieurs jours. Ce sel, qui semble être un des plus actifs, réclame un nouvel examen. L'administration de 10 grains de *nitrate de cinchonine* a été suivie des phénomènes suivans : constriction de la gorge ; sentiment d'ardeur de la bouche à l'estomac ; langue rouge et pointillée, sueur frontale, conjonctives injectées, pupilles rétrécies ; au bout de 3/4 d'heure, vomissement, diminution des pulsations ; quelques heures après, disparition des accidens, à l'exception de la diarrhée qui persiste plusieurs jours.

IX. *Oxalates.* L'oxalate de *quinine* est neutre, cristallisable en aiguilles, très-peu soluble à froid, assez soluble à chaud, très-soluble dans un excès d'acide, formant ainsi un sel cristallisable et soluble. Il en est de même de celui de *cinchonine*, très-soluble dans l'alcool, surtout à chaud.

X. *Phosphates.* Celui de *cinchonine* est très-soluble et difficilement cristallisable. Celui de *quinine*, en petites aiguilles blanches, translucides, un peu nacrées, solubles dans l'alcool, a été expéri-

menté, à l'état légèrement acide, par M. Harless de Bonn (*Journ. de chim. méd.*, 1831, pag. 50; et *Bull. des sc. méd.* de Fér., XX, 240), qui le regarde comme plus doux que le sulfate de quinine, plus agréable à prendre, plus miscible au chyme et au chyle, ne produisant, dit-il, ni malaise, ni accélération du pouls, ni irritation des bronches ou des poumons, convenable enfin aux estomacs irrités : il en donne de 1 à 4 grains en poudre ou en pilules, car il le dit peu soluble. Le docteur Zaviziano di Artà, médecin grec, l'a aussi employé avec succès, non-seulement contre les intermittentes ordinaires, mais même contre les fièvres pernicieuses, et seulement à la dose de 1 à 1 grain 1/2 par prise : il en rapporte 3 cas, dans un desquels le sulfate de quinine à grande dose avait échoué (*Osservatore medico*, juill. 1831 : voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XXVI, 147).

XI. *Tartrates.* Ils sont peu solubles. Celui de *quinine*, d'après M. L. Beraudi a, produit les symptômes suivans : chaleur épigastrique qui s'étend à tout le corps ; augmentation de la force et de la fréquence du pouls, rougeur du visage, céphalalgie intense, chaleur à la peau, resserrement de la pupille, sueur frontale, ardeur à la gorge, langue sèche, soif, respiration pénible, tendance au sommeil; rétablissement en quelques heures. Celui de *cinchonine* (15 grains) : pesanteur épigastrique, céphalalgie frontale, rougeur de la face, somnolence, ptyalisme, fréquence du pouls.

XII. *Sulfates.* Ces sels, du moins le *sulfate* ou *sous-sulfate de quinine* qui a prévalu presque exclusivement, sont de tous les mieux connus et les plus souvent administrés.

1. Le *sulfate de cinchonine*, cristallisable en prismes à 4 pans, durs, d'un blanc vitreux, moins amers que le sulfate de quinine, est très-soluble dans l'eau et l'alcool, insoluble dans l'éther, fusible à la manière de la cire. Il est formé de 13,021 d'acide et de 100 de cinchonine, et peut, d'après M. Baup, exister à l'état acide. Regardé d'abord comme moins efficace que le sous-sulfate de quinine, d'après quelques observations de M. Chomel et de Dufour, puis comme moins irritant d'après celles de M. Bally (*Nouv. bibl. méd.*, IX, 189, octob. 1825), il paraît en définitif devoir lui être entièrement assimilé sous le point de vue médicinal (voy. l'art. *Cinchonine*, II, 288). Observons d'ailleurs que le sulfate de quinine du commerce, nonobstant les procédés indiqués pour en séparer le sulfate de cinchonine qui, plus soluble, reste dans les eaux-mères, mais avec une portion de sulfate de quinine (qu'on ne perd pas sans doute), n'est jamais exempt de sulfate de cinchonine, les deux bases étant salifiées ensemble, suivant la remarque de M. P. Dufresne ; ce qui a lieu sur-

tout avec le quinquina de Carthagène (*Journ. de pharm.*, VII, 580). M. L. Beraudi a vu 20 grains de sulfate de cinchonine provoquer des nausées, des étourdissemens, la rougeur de la langue, des douleurs abdominales, du ptyalisme, de la somnolence, la fréquence du pouls, etc. M. Chomel a vu échouer, dans un cas de fièvre quarte, 24 grains de ce sulfate, obtenu du quinquina de Carthagène, identique pourtant, d'après M. Baup, à celui que fournit le quinquina gris. Du reste plusieurs des expériences faites en ville avec ce sel peuvent laisser des doutes, la substitution du sous-sulfate de quinine au sulfate de cinchonine ayant eu lieu quelquefois, à notre connaissance, même dans les meilleures pharmacies.

2. Le *sulfate acide* ou *sur-sulfate de quinine*, découvert presque en même temps par M. Robiquet et par M. Baup, et que sa facile cristallisation, son inaltérabilité à l'air, sa stabilité, sa solubilité auraient dû faire préférer au sous-sulfate, est en grands prismes quadrangulaires, transparens, solubles dans 11 parties d'eau froide, très-solubles dans l'alcool étendu. Il contient 2 fois autant d'acide que le sous-sulfate et 4 fois autant d'eau, c'est-à-dire, pour 100 : quinine, 61,640 ; acide, 13,693 ; eau, 24,657 ; ou, à l'état sec, 81,819 de la première, et 18,181 du second (Pelletier, *Mém.* du 5 mai 1823): résultats un peu différent de ceux obtenus par M. Robiquet (quinine, 63,5 ; acide, 19,1 ; eau, 17,4). Ce sel, souvent mêlé au sous-sulfate dans la préparation de ce dernier, peut en être séparé par des dissolutions et des cristallisations répétées.

3. Le *sous-sulfate de quinine* est presque seul employé en médecine, où on le nomme communément *sulfate de quinine*, nom impropre, puisque, suivant M. Robiquet, le sulfate de quinine n'existe, vraiment neutre, qu'à l'état de solution. Ce sel, d'après l'analyse de M. Baup, confirmée par Vinkler, contient : quinine, 76,272 ; acide sulfurique, 8,474 ; eau, 15,254 (M. Robiquet y indiquait : quinine, 80,9 ; acide, 10 ; eau, 9,1). Il est en petits cristaux d'un blanc mat, soyeux et flexibles, susceptibles de se grouper en mamelons étoilés. Soluble dans 740 parties d'eau froide seulement, et dans 30 d'eau bouillante (Baup), très-peu soluble dans l'éther, il l'est beaucoup dans l'alcool ; sa dissolution aqueuse, rendue plus facile par l'addition d'un peu d'acide, est précipitée par les acides gallique, tartrique et oxalique, et décomposée par les alcalis minéraux. Le sous-sulfate de quinine exposé à une douce chaleur, surtout bien sec et bien pur, acquiert de la phosphorescence, comme l'a vu le premier M. Callaud d'Annecy (*Journ. de pharm.*, VII, 579), caractère commun au sulfate de cinchonine et au mélange des 2 sels fourni par le quinquina de Carthagène, mais non aux acétates ou aux bases mêmes

(Pelletier, *Ann. de chim. et de phys.*, XVIII, 111), et qui, loin de pouvoir servir, comme le pensait M. Callaud, à constater la pureté du premier de ces sels, rapproche au contraire ces alcaloïdes des sous-résines qui depuis ont offert à M. Bonastre le même phénomène. Au feu ce sel fond comme la cire, prend une belle couleur rouge (caractère commun aussi au sulfate de cinchonine), et brûle sans laisser de résidu. Il s'effleurit facilement à l'air en perdant jusqu'à 1/8 de son poids, et conservant seulement 2 à 3 centièmes d'eau de cristallisation : alors il offre une stabilité qui, selon M. Baup, devrait le faire préférer pour l'usage médicinal, les proportions de la quinine pouvant varier, dans le sous-sulfate cristallisé, de 76 à 86 o/o, suivant qu'il est conservé dans un lieu ou humide ou sec. On obtient ce sel effleuri en exposant à l'air libre le sous-sulfate à une température de 20° : 24 heures suffisent. Dans cet état il contient : quinine, 86,12 ; acide, 9,57 ; eau, 4,31.

Extraction. Gomez retirait le *cinchonin* de l'extrait alcoolique de quinquina lavé d'abord avec de l'eau légèrement alcalisée, dissout ensuite dans l'acide hydrochlorique faible et précipité par un alcali ; il le redissolvait dans l'alcool pour l'avoir pur. Le procédé suivi d'abord par MM. Pelletier et Caventou, pour l'extraction de la quinine ou de la cinchonine, qu'alors on ne salifiait que secondairement, suivant le besoin, consiste : à traiter à chaud, par de l'eau aiguisée d'acide hydrochlorique, l'extrait alcoolique de quinquina jaune ou gris, à faire bouillir ensuite pendant quelques instans la liqueur concentrée avec un excès de magnésie décarbonatée ; à laver à l'eau froide le précipité, et à le dissoudre, après l'avoir séché au bain-marie, dans de l'alcool bouillant, qui, évaporé, donnait ou la quinine ou la cinchonine, qu'on purifiait ensuite par un traitement analogue. Diverses modifications y ont été apportées par M. Vasse et par M. Coulomb (1821) qui se servaient d'acide acétique et d'ammoniaque ; par M. J. Robert, de Rouen, et surtout par M. Henry fils, qui, employant l'acide sulfurique, la chaux vive et l'alcool, qu'on distille pour le faire servir à d'autres opérations, a obtenu directement, abondamment et économiquement, du quinquina jaune, le sulfate de quinine. D'autres encore ont été signalées par M. Bernardet, de Toulouse, qui conseille l'acide muriatique, la chaux éteinte, proposée par M. Arnaud (*Journ. de pharm.*, VIII, 513) et aujourd'hui adoptée, et le charbon animal pour décolorer la quinine (*Nouv. bibl. méd.*, 1826, III, 462); par M. Cassola de Naples (*Gazette de santé* du 5 février 1829), etc. Divers procédés pour séparer la quinine de la cinchonine ont été en outre proposés par M. Callaud (*Journ. de pharm.*, VIII, 163; 1822). Suivant M. Robiquet, le sous-sulfate

de quinine soumis à des cristallisations répétées, perd successivement une portion de son acide : résultats peu d'accord avec les recherches de MM. Pelletier et Caventou, ou celles de M. Baup, qui montrent ce sous-sulfate hydraté dans des proportions constantes. Enfin M. Guérette, de Toulouse, et plusieurs autres chimistes ont en outre reconnu que les quinquinas, déjà épuisés en apparence par l'eau et qu'on rejetait comme inertes, contiennent encore plus des 2/3 de leur cinchonine et de leur quinine, et que même ils peuvent la fournir immédiatement incolore (*Bull. des sc. méd.* de Fér., juill. 1825, pag. 261).

La quantité de sous-sulfate obtenue, varie suivant l'espèce et la qualité du quinquina employé, et plus encore selon le procédé mis en usage. Dans l'origine, M. Pelletier regardait 1 grain de quinine comme répondant à 1 gros de quinquina, ce qui n'eût donné que 128 grains par livre, et au rapport de M. Bories (1822), 9 grains de sous-sulfate de quinine représentent une once de quinquina, ou 1 gros de l'extrait alcoolique nommé à Montpellier *résine de quinquina*. Mais M. Pelletier n'a pas tardé à reconnaître (*Bull. des sc. méd.* de Fér., mars 1827, p. 293) qu'on retirait, terme moyen, 3 gros de sulfate de quinine d'une livre de quinquina jaune, et que par an on en fabriquait 90,000 onces, ce qui exigeait plus de 2,000 quintaux d'écorce. Par le procédé de M. Henry fils, on put, dès l'origine, en obtenir 4 gros, et il paraît qu'aujourd'hui on en extrait 5 ou 6 du quinquina calisaya privé d'épiderme ; aussi le prix, sinon pharmaceutique, au moins commercial, de ce sel, a-t-il successivement diminué, au point que, vu les petites doses auxquelles en général on l'administre, ce pourrait être aujourd'hui un des remèdes officinaux le plus à la portée des pauvres, le grain n'en coûtant pas plus de 2 liards.

Sophistications. Parmi les nombreuses substances qui, lors surtout du haut prix du sous-sulfate de quinine, ont servi à le mélanger, on compte le *sucre*, la *mannite*, l'*amidon*, la *gomme arabique*, l'*agaric blanc*, la *stéarine*, l'*acide margarique*, l'*amiante*, le *sulfate de chaux soyeux*, le *sous-carbonate de magnésie*, le *sous-carbonate de chaux*, le *sulfate de soude effleuri*, et enfin, le *sulfate de cinchonine*. M. R. Phillips (voy. *Journ. de chim. méd.*, IV, 332), et surtout M. Henry fils, ont fait voir, nonobstant les observations critiques de MM. Pelletier et Caventou, que ces diverses adultérations peuvent être facilement reconnues par quatre moyens : 1° l'action de l'alcool ; 2° celle de l'eau très-légèrement acidulée ; 3° la calcination ; 4° la décomposition par un alcali, et l'évaporation de la liqueur. M. Vallet a proposé, pour reconnaître la dernière, le phosphate de soude qui donne, avec la quinine, un sel peu soluble à froid, et avec la cin-

chonine un sel très-soluble (*Journ. de pharm.*, XVII, 520; voyez aussi *ibid.*, XII, 225; *Bull. des sc. méd.*, de Fér., août 1825, p. 346; et *Nouv. Bibl. méd.*, 1826, III, 462).

Emploi médicinal. Substitué, dès l'instant de la découverte de la quinine au quinquina en poudre et à ses divers préparations, le sous-sulfate de quinine se donne sous différentes *formes*, et associé à nombre de médicamens, l'opium surtout; s'administre par diverses *voies*; se prescrit à des *doses* qui varient d'un grain à 12, 24, 36 et davantage; s'emploie enfin contre une multitude de maladies, notamment dans les affections périodiques.

Naturellement peu soluble dans l'eau, on en facilite la solution, pour l'*usage interne*, à l'aide d'une goutte d'acide sulfurique ou de quelques gouttes d'eau de Rabel, qui le font passer à l'état de sulfate acide; mais sa saveur, excessivement amère, le rend fort répugnant sous cette forme, si ce n'est en lavement, excellent mode d'administration. Sa solution alcoolique, improprement nommée par M. Magendie *teinture de quinine*, et qui contient 6 grains de sel par once d'alcool, précipite par les liqueurs aqueuses, inconvénient que n'offre point celle dite de *cinchonine* qui, regardée jadis comme moins active, contient le double de sulfate de cinchonine. Le *vin de quinine*, du même auteur, présente 12 grains de sulfate de quinine par litre, et son *vin de cinchonine*, 24 grains de sulfate de cinchonine; son *sirop cinchonique*, destiné à imiter la composition du quinquina rouge, renferme par once un grain de sulfate de quinine et autant de sulfate de cinchonine; celui de *quinine*, deux grains de sulfate de quinine par once; enfin, celui de *cinchonine*, 3 grains (au lieu de 4, d'après les proportions de la teinture et du vin) de sulfate de cinchonine. Ces préparations sont peu employées.

Sous forme de *poudre*, enveloppée dans du pain à chanter, ou réduite en pilules, en bols, etc., avec divers extraits, l'administration du sulfate de quinine est agréable, facile, excepté chez les enfans. Le sucre, qu'on lui associe souvent, n'en masque pas l'amertume, même en proportion 160 fois plus grande, tandis que les poudres aromatiques, celles, par exemple, d'anis, de fenouil, etc., dans le rapport de 10 ou 15 à 1, l'en dépouillent, dit-on, presque entièrement (*Bull. des sc. méd.* de Fér., février 1830, p. 275). M. Pierquin nous écrit aussi, que 32 grains de carbonate de magnésie opèrent le même effet sur six grains de sulfate de quinine, sans en altérer d'ailleurs les vertus. Divers autres mélanges ont pour but, au contraire, d'en modifier l'action ou d'ajouter à ses propriétés; c'est ainsi que, comme fébrifuge, surtout dans les cas de vomissement, de diarrhée, etc. (voyez *Journ. génér. de méd.*, XCVII, 9), et lorsqu'on le donne en lavement,

toujours alors d'un petit volume, on l'associe souvent à l'extrait d'opium (1, 2 grains), au laudanum (12, 24 gouttes), à l'acétate de morphine (1/2 grain à 1 grain); qu'on l'unit à l'émétique (1/2 grain par prise, D. Gola, *Annali univ. di medicina*, juill. et août 1829); qu'on le fait entrer avec divers extraits calmans dans des pilules anti-névralgiques, avec le fer dans des composés dits toniques, emménagogues, etc.; enfin, qu'on l'introduit dans des poudres ou opiats dentifrices. Tout récemment, M. Gosselin, pharmacien à Paris, a donné le nom de *kino-baume* à une combinaison de résine ou baume de copahu, une once, avec 24 grains de quinine même (préférable au sulfate), aromatisée par quelques gouttes d'essence de sassafras; laquelle, expérimentée par MM. Gimelle et Emery (séance de l'Acad. roy. de méd., du 19 mars 1833) paraît avoir offert quelques avantages dans le traitement de la gonorrhée.

A l'*extérieur*, on l'emploie de deux manières : soit en frictions sur la peau, ou les membranes muqueuses intactes (méthode iatraleptique); soit en application sur le derme dénudé (méthode endermique). Ces deux modes sont surtout préférés dans ces cas de fièvres d'accès, où l'irritation des voies digestives semble contre-indiquer l'usage interne du sulfate de quinine. Selon M. Gerhard, la fièvre est plus promptement guérie par la méthode endermique que par la méthode ordinaire, et les femmes guérissent mieux que les hommes; il recommande de continuer les applications pendant quelques jours après la cessation des accès, et de les remplacer ensuite par l'usage interne du même sel. Cette méthode a aussi été recommandée dans ces fièvres pernicieuses où la déglutition est impossible (on dénude alors la peau par l'eau bouillante); mais l'emploi des lavemens nous paraît, dans ce cas, plus sûr et plus facile. M. Gerhard l'emploie aussi contre l'épuisement, suite des maladies graves : ces applications, dit-il, relèvent le pouls, augmentent l'appétit, développent les forces; rarement voit-on de la rougeur ou de la sécheresse à la langue.

Le docteur Thomas (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, III, 236) dit avoir réussi sur une douzaine de malades, par la méthode iatraleptique, dans des cas de fièvres intermittentes avec inflammation des muqueuses. M. Pointe (*Rev. méd.*, 1826, III, 153) n'a pas trouvé le sous-sulfate de quinine moins efficace dans 9 cas de fièvres rémittentes ou intermittentes, appliqué par doses de 2 grains (4 à 8 grains, matin et soir) en friction sur les gencives et la face muqueuse des lèvres : le seul inconvénient est son extrême amertume, qu'on pourrait, dit-il, corriger. Le docteur Schuster a employé comme fébrifuge, en friction sur l'épigastre, une solution de 6 grains de ce sel par gros de liqueur d'Hoffmann. Il a été essayé aussi en frictions sur la colonne verté-

brale (12 grains de 3 en 3 heures) par le docteur de Simoni (*Rev. méd.*, 1832, III, 431), non seulement dans les fièvres intermittentes, mais aussi dans des maladies fébriles à type continu, dépendantes seulement de causes analogues, ou offrant des symptômes équivoques, et qu'il qualifie de *gastro-entéro-hépatite* et *gastrite adynamique*.

Des observations en faveur du sous-sulfate de quinine, appliqué comme fébrifuge, dans l'intervalle des accès, sur les plaies des vésicatoires déjà existans, ou établis à dessein, ont été publiées par M. Martin fils, qui l'emploie à la dose de 6 grains, soit seul, soit, ce qui est moins irritant, incorporé dans du cérat; par M. A. Avenel (*Revue méd.*, 1827, IV, 21); par le docteur L. Broglia dal Persico (*Annali univ. di med.*, janv. 1830), qui préfère ce mode à l'usage interne, même dans les cas de fièvre pernicieuse; par M. C. Speranza (*ibid.*, février 1830); enfin, par les docteurs Carter, Cenes, Duane, Morton et Gerhard, médecins de Philadelphie, qui, sous la direction de M. Jackson, très-familier avec cette méthode, ont recueilli près de deux cents faits en sa faveur. Les *Transactions médicales* (1831, III, 95) offrent un extrait étendu du mémoire publié à ce sujet par le docteur Gerhard, dans le journal méd. et chir. de l'Amérique du nord (avril et juillet 1830) : sur 20 cas, il n'a échoué que 3 ou 4 fois, et par des circonstances particulières. Outre le sulfate de quinine (4 grains, 4 fois par jour, soit incorporé dans du cérat, soit en poudre pure ou mélangée d'une poudre inerte), il a quelquefois appliqué l'extrait même de quinquina bien préparé (10 grains), que l'humidité de la plaie réduit à un état de demi-fluidité favorable à son absorption. Ces applications, selon M. Gerhard, causent une vive douleur de quelques minutes au moins : M. Martin fils a vu une fois une vive inflammation, et dans un autre cas une escarrhe en être la suite; d'autres expérimentateurs n'ont observé aucun de ces phénomènes, peut-être à raison de l'état chimique du sel ou de sa sophistication.

Les *doses* auxquelles le sous-sulfate de quinine est administré varient suivant les cas morbides, les idiosyncrasies, et surtout l'habitude ou l'expérience propre de celui qui l'ordonne. En général, comme tonique, on n'en donne qu'un à deux grains par jour, souvent au moment des repas, qu'on réitère pendant plusieurs jours de suite; comme fébrifuge, on en porte la dose de 2 à 20 grains et plus dans les 24 heures, partagés en plusieurs prises, et en suivant les mêmes indications que pour le *quinquina* (voyez ce mot) : dans les fièvres pernicieuses, il importe de n'en pas ménager les doses. M. Magendie assure que 2 grains sont suffisans comme anti-pyrétique, et que ceux à qui ce sel n'a pas réussi ne l'ont pas eu pur. M. Husson dit avoir obtenu le même

résultat. M. Bardsley croit qu'il est inutile d'aller au delà de 3 à 6 grains ; et M. A. Mesnard assure que 6 à 8 grains suffisent ; il blâme même ceux qui en donnent par jour 30 ou 40 : les faits qu'il cite en preuve de ses inconvéniens, à haute dose, semblent, du reste, peu concluans ; il en est de même des deux cas de gastro-entérite, rapportés par M. E. Desportes (*Revue méd.*, décembre 1823). Au contraire, M. Bally se plaint de la parcimonie avec laquelle on administre le sous-sulfate de quinine (*Lancette franç.*, n° 77, t. II) : dans une fièvre invétérée, et des plus rebelles, accompagnée d'anasarque ; il a réussi en débutant par 60 grains ; il en a prescrit jusqu'à un gros à la fois chez des adultes, et 20 grains chez des enfans, non seulement sans produire d'irritation, mais avec un résultat inverse : des doses médiocres et répétées sont, dit-il, beaucoup plus nuisibles que deux ou trois doses énormes de cette substance ; elles laissent dégénérer les fièvres en des lésions plus graves, amènent des récidives, etc. M. H. Banquier, l'un de ses élèves, cite une épidémie où il fallait donner 12 et souvent jusqu'à 36 grains dans les 24 heures : quelques malades en ont pris en peu de jours une demi-once. Une seule fois, sur plusieurs centaines de malades, on a vu une irritation intestinale, mais c'était chez un homme fort irritable, et elle a cédé facilement. M. Banquier qualifie, du reste, d'erreur l'opinion que 2 grains soient aussi efficaces que 20 ; on ne guérit ainsi, dit-il, que les fièvres récentes et légères, qui eussent guéri toutes seules. Ces faits, que notre propre expérience confirme en partie, prouvent au moins la grande inocuité de ce sel ; c'est, selon nous, un des remèdes à la fois les plus héroïques et les plus exempts d'inconvéniens ; jamais nous ne l'avons vu nuisible, et si quelquefois il a paru produire quelque irritation, c'est toujours à petite plutôt qu'à grande dose.

Mode d'action du sous-sulfate de quinine. Il varie suivant les circonstances de son emploi :

État physiologique. Selon M. Magendie la quinine et la cinchonine, même à dose assez forte (il ne dit point laquelle), non-seulement ne sont pas vénéneuses pour le chien, mais ne produisent même aucun effet appréciable ; il en est de même des sulfates et acétates de ces bases, injectés dans les veines de cet animal, à la dose de 10 grains (*Journ. de pharm.*, VII, 138) ; il ajoute cependant que M. Caventou, obligé dans ses expériences de déguster souvent des liquides chargés de ces principes, en éprouvait une excitation générale analogue à celle que cause le café. M. Duval a essayé sur lui-même le sous-sulfate de quinine ; 12 grains, en solution, pris à jeun, ont produit les phénomènes suivans : pendant une heure amertume bien prononcée, limitée à la région gutturale ; 5 minutes après l'ingestion,

chaleur vive à l'estomac, accompagnée de picotemens et de tiraillemens; sensation de chaleur à la région frontale, vertiges; il voulut écrire, sa main pouvait à peine tenir la plume; ces symptômes firent place ensuite à un sentiment de gêne, de tension aux hypochondres et à l'ombilic; il survint quelques coliques et trois selles liquides (effet que lui cause également le quinquina en substance); à midi il était très-dispos, mais la nuit suivante fut agitée. Un élève fit la même expérience et ressentit les mêmes effets, mais plus intenses; il eut à la suite de la constipation et quelques symptômes de gastro-entérite. M. L. Beraudi, dont nous avons cité plus haut les expériences sur d'autres sels de quinine et de cinchonine, a reconnu en général que tous ces médicamens augmentent les forces et sont essentiellement excitans. Le sous-sulfate de quinine en particulier, donné à la dose de 20 grains, a produit chez un sujet les phénomènes suivans : amertume, constriction au pharynx, poids à l'épigastre; une demi-heure après, sentiment de pesanteur à la région frontale, rougeur de la face, respiration fréquente, langue rouge sur les bords, tintement des oreilles, pouls porté de 78 à 95; puis céphalalgie augmentée, pupilles rétrécies, langue rouge, chaleur, sensation douloureuse dans tout l'abdomen, pouls à 105 : peu à peu ces symptômes se calment, et une heure 1/2 après, tout était rentré dans l'ordre. Chez un autre individu des symptômes analogues ont été observés, et en outre du froid aux extrémités, des urines rouges, des borborygmes; enfin M. Beraudi s'étant soumis lui-même à l'expérience, ressentit les mêmes effets que le premier, et de plus, de la diarrhée, qui du reste cessa le lendemain.

D'après les vues de Hahnemann, qui dès 1790 avait annoncé que le quinquina produit chez l'homme sain une fièvre intermittente très-analogue à celle qu'il est susceptible de guérir, et dont la doctrine tire même sa source de cette observation, c'est dans les phénomènes que nous venons de rapporter que devrait être cherchée la source de l'efficacité médicinale du sulfate de quinine; mais, et M. Duval lui-même en avait fait la remarque, dont nous allons voir plus en détail la confirmation, il ne produit le plus souvent chez l'homme malade aucun des phénomènes qu'il fait naître dans l'état physiologique : l'importance de ce point de départ, dans l'étude des médicamens est donc moins grande réellement qu'on ne le suppose.

État morbide. Dès l'origine de la découverte de la quinine, M. Double, et bientôt après MM. Magendie, Chomel, Duval, etc., reconnurent que ce précieux médicament, son sous-sulfate en particulier, pouvait remplacer dans toutes leurs applications le quinquina (voy. ce mot) et ses diverses préparations, notamment en qualité de *tonique* et d'*anti-périodique* : ils ont vu qu'il en avait les vertus sans en offrir

les inconvéniens ; qu'il était mieux supporté par les malades, moins désagréable, plus facile à prendre et à déguiser ; que l'action en était plus prompte, se soutenait pendant quelques heures (M. Duval) ; qu'il était particulièrement indiqué dans les fièvres pernicieuses, les subintrantes surtout (où d'abord on avait craint de l'administrer), par la facilité d'en élever les doses dans un court intervalle ; qu'enfin, quoique souvent sophistiqué, il était plus facile d'en constater la bonne qualité, et qu'il offrait par conséquent dans la pratique une plus grande certitude.

Depuis cette époque, les faits se sont tellement multipliés en faveur de ce sel qu'il serait à la fois superflu et presque impossible de les mentionner tous. Les praticiens conviennent aujourd'hui avec M. Morisseau (*Trans. méd.*, 1831, VI, 326) qu'il n'échoue guère comme anti-périodique, que lorsqu'on prend pour fièvre d'accès les paroxysmes d'une phlegmasie ou les exacerbations fébriles d'une affection organique. Aussi avons-nous dû noter plus particulièrement dans notre article, ceux de ces faits qui se rapportent aux autres combinaisons salines de la quinine et de la cinchonine, ou à ces bases elles-mêmes, soit comme moins connus, soit parce qu'ils présentent d'ailleurs quelques particularités : tous concourent du reste à prouver l'identité médicinale de ces alcaloïdes ; la grande analogie d'action de leurs sels, toutes les fois du moins que l'acide est par lui-même exempt d'une grande activité (ce qui n'a pas lieu pour les acides arsenique et hydrocyanique), et, au résumé, l'importance de cette découverte, à bon droit récompensée naguère par le grand prix Monthyon, dont dispose l'Académie royale des sciences.

Outre l'action tonique et anti-périodique dont nous venons de parler, le sous-sulfate de quinine semble jouir aussi, à haute dose surtout, d'une sorte d'*action anti-phlogistique, sédative, calmante*. Rien de plus commun en effet que de voir disparaître avec la fièvre qu'il a coupée, et quoiqu'on en continue l'usage, les engorgemens de la rate ou du foie, la leucophlegmatie, et même des épanchemens ascitiques; de voir des douleurs épigastriques qui ont résisté à l'emploi des émissions sanguines, et qui même s'accompagnent de rougeur de la langue, ou d'une sorte d'état saburral, céder à l'administration de ce sel à haute dose. M. V. Bally, qui en 1825 l'accusait d'agacer les appareils digestifs et nerveux, n'a pas tardé à reconnaître par de nombreux essais cliniques, dont M. H. Banquier a publié quelques résultats (voy. le Mém. de ce dernier, et aussi *Nouv. bibl. méd.*, 1828, II, 279), qu'il ne provoque réellement ni soif, ni irritation ; qu'il nettoie au contraire la langue, diminue la constipation, modère la fréquence et la dureté du pouls (qu'il l'a vu réduire à 36 ou 40 pul-

sations), dissipe les douleurs, tempère la chaleur; enfin qu'on peut l'administrer brusquement dans les fièvres d'accès, sans s'inquiéter des complications de gastro-entérite; dernier résultat signalé depuis long-temps par M. Duval et confirmé par la plupart des praticiens.

Aussi les faits épars où son emploi a semblé nuisible, où il a paru produire l'épigastralgie ou des coliques, des gastro-entérites, de la céphalalgie, une excitation générale, l'insomnie, etc., sont-ils ou exceptionnels ou rapportés à tort à son action : souvent d'ailleurs, comme l'avait noté M. Chomel, ces accidens, observés après les premières doses, ne persistent pas quoique l'on continue le remède. S'il produit dans quelques cas la diarrhée ou des vomissemens, il suffit pour les calmer d'un peu d'opium ajouté au sel, sans en suspendre l'usage. La surdité quelquefois liée à son emploi, comme M. C.-J.-V. Chalupt (*Thèse sur les convulsions*, 1824, p. 67) l'a le premier observé sur lui-même, et comme l'a vu, en 1825, notre ami M. Blaud, médecin à Beaucaire, dans une épidémie de fièvres intermittentes, (*Bibl. méd.*, avril 1825; et 1827, III, 183) n'a lieu que dans quelques circonstances, chez des individus nerveux, et lorsque des doses élevées (12 à 24 grains par jour) sont soutenues quelques jours durant; elle se dissipe d'ailleurs spontanément du 8 au 12e jour selon M. Blaud. Du reste, donné à trop haute dose ou d'une manière inopportune, le sous-sulfate de quinine est susceptible de causer des étourdissemens une céphalalgie opiniâtre, la paralysie même, au rapport de M. Récamier (*Nouv. bibl. méd.*, 1827, I, 127) : M. Mêlier l'a vu dans ce cas produire l'ivresse. Au résumé, M. H. Banquier, d'après M. Bally, regarde ce sel comme doué d'une *vertu calmante* incontestable sur l'encéphale, et ayant sur le cœur une action *sédative* non moins marquée; il pense qu'il faut ranger ce sel dans la classe de l'opium, de la jusquiame, et autres calmans.

Fièvres intermittentes. M. Double est le premier qui, à la fin de septembre et dans le courant d'octobre 1820, ait employé le sous-sulfate de quinine, instruit qu'il fut des recherches, alors inédites, de M. Pelletier son beau-frère. Six cas de fièvres d'automne, observées sur des femmes, lui en ont prouvé l'efficacité à la dose de 8 à 24 grains, donnés dans l'apyrexie des fièvres de tous les types. M. Chomel l'a expérimenté ensuite sur des hommes avec beaucoup de soin (octobre à décembre), aux mêmes doses et avec le même succès : il en rapporte 13 exemples. Dans un 2e mémoire confirmatif du 1er, sur 24 individus 19 ont été guéris par ce sel, 3 par le sous-sulfate de cinchonine, et 2 par les bains de vapeurs : il n'en a vu aucun accident. Au printemps de 1821 ce sel a été administré, avec non moins d'avantage, par M. Bally chez 14 malades, sans dépasser en général la

dose de 10 grains, et par M. Bourdois de La Motte, cité par lui, dans 2 autres (4 grains). 15 observations, dont une de fièvre pernicieuse compliquée, où 48 grains ont échoué, ont été ensuite publiées en sa faveur par M. Duval de Brest, qui cite MM. Droguet et Lebreton comme ayant guéri aussi un grand nombre de fébricitans. M. Dufour a rapporté les observations, assez imparfaites d'ailleurs, de 10 malades traités par les sulfates de quinine et de cinchonine. Viennent ensuite des observations de M. L.-R. Villermé (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, janvier, 1821); de M. Lesaive (*Précis de la const. méd. obs. dans le dép. d'Indre-et-Loire*, 2e et 4e trim. de 1821); de MM. Renauldin qui en a donné 18 gr. en 24 heures dans un cas de fièvre pernicieuse (*Journ. de physiol. expér.*, I, 292, juillet 1821, et *Revue méd.*, V, 272), Magendie (*Journ. id.*, octobre 1821, p. 393 : fièvre pernicieuse), Pétroz (fièvre pernicieuse convulsive : 24 grains), Pascal Houzelot de Meaux (5 obs., dont une de fièvre apoplectique, chez un octogénaire, guérie par 18 et 24 gr., et de plus 2 obs. de M. Martineau dont une aussi de fièvre pernicieuse chez un vieillard de 83 ans); de MM. Mège, qui dit l'avoir fait prendre à 47 malades, ainsi que la quinine pure, à dose moindre même que le sulfate (3 à 4 grains : *Descr. d'une fièvre interm. épid.*, 1822), Hellis de Rouen (1822), et, depuis cette époque, par une multitude d'autres observateurs français, qu'il serait trop long et sans intérêt de rappeler.

Parmi les médecins étrangers nous devons citer MM. les docteurs J. Elliotson, médecin de l'hôp. St-Thomas à Londres, qui a employé la quinine pure avec le même avantage que le sous-sulfate, et aux mêmes doses (5 à 10 gr. toutes les 6 heures); M. P. Dufresne qui, d'après le conseil de M. Calloud pharmacien à Annecy, a depuis le 25 mars 1824, expérimenté avec beaucoup de succès la cinchonine elle-même, préférable, dit-il, à raison de son insipidité (1 à 2 grains à la fois), et qui cite M. Herpin de Carouge comme l'ayant également trouvée efficace (il pense que l'acide muriatique de l'estomac, dont après W. Prout, et MM. Prevost et Leroyer, il a lui-même constaté la présence dans cet organe, dissout la cinchonine et en facilite ainsi l'absorption). Nous mentionnerons aussi MM. F. Barker de Dublin qui rapporte 30 observations (1 à 3 ou 4 gr., 3 fois par jour), et J. Bardsley (*Faits pratiques et obs. sur des remèdes nouveaux*, etc., en anglais, Londres, 1823; v. les *Trans. méd.*, 1831, IV, 132), qui a reconnu au sulfate de cinchonine la même vertu qu'au sulfate de quinine; et, en Italie, M. Matthæis, à Rome (*Giornale arcadico di Roma*, novembre 1822) qui a été contraint d'en élever beaucoup les doses (31 cas), fait confirmé par M. L. Martinet qui a vu 12 à 18 grains échouer dans des fièvres quotidiennes ou quartes et 20 ou 24 réussir (*Revue méd.*, mars 1824); MM. Rossi

(64 cas) et Tonelli (65 cas) cités dans le formulaire de M. Magendie; M. P. Mariani de Mortara qui a employé avec succès jusqu'à la dose de 30 grains, la cinchonine et son sous-sulfate (33 cas, dont 6 de fièvre pernicieuse) etc.

Fièvres rémittentes, typhoïdes et autres. Quoique moins sûr dans ces fièvres que dans les précédentes, il n'y a pas été trouvé sans efficacité, dès l'origine de sa découverte, par M. Double (2e mém.) et par M. Duméril (*Rapp. à l'Institut*) pour diminuer le météorisme du ventre, l'oppression, l'état fuligineux de la langue, le délire, etc.; par M. J. O'Bryen de Dublin (*Trans. of the... college of phys. in Ireland*) qui rapporte 6 exemples de typhus guéris par ce remède; par nous-mêmes dans un cas remarquable où le symptôme prédominant était une toux opiniâtre avec palpitations, oppression, anxiété extrême, sans lésion appréciable au stéthoscope (*Bibl. méd.*, août 1821); par M. Bradsley dans les *fièvres rémittentes* des enfans; par M. Bally, qui l'emploie aussi dans les *fièvres continues*, et, à haute dose, dans les *gastro-entérites* mêmes. Enfin, lors de sa découverte, on crut avoir trouvé en lui le spécifique de la *fièvre jaune*, de la *peste*, etc.; mais les essais tentés à cet égard, paraissent être restés sans avantages bien démontrés.

Névroses intermittentes et autres. Quand l'intermittence est marquée, le sous-sulfate de quinine, aux mêmes doses que dans les fièvres, manque rarement son effet. M. Pétroz, le premier, a reconnu son efficacité dans deux cas de *névralgie faciale périodique.* D'autres faits ont été publiés par M. Mège (*névralgie frontale : Bibl. méd.*, LXXIV, 202); par MM. Houzelot (*migraine périodique*), Lesaivre (idem. *Journ. univ. des sc. méd.*, XXVIII, 365), Dupré et Piedagnel (*Journ. de physiol. expér.*, avril 1822), Ribes (2 exemples, *ibid.*, octobre 1822, II, 219), etc. Ajoutons que dans les *fièvres* dites *larvées*, *masquées*, *locales*, etc., affections peu distinctes des névroses intermittentes, trop souvent méconnues par ceux qui exigent ou une régularité parfaite, ou l'ensemble des symptômes caractéristiques, et qui servent souvent de prélude à des phlegmasies, plus tard mortelles (beaucoup de prétendues fièvres cérébrales par exemple), le sous-sulfate de quinine est presque toujours infaillible, surtout associé à l'opium, comme nous l'avons nous-même observé bien des fois. M. P. Dufresne l'a donné uni à la magnésie dans diverses maladies *asthéniques*, entre autres dans les *gastralgies* avec acescence, surtout chez les femmes, ainsi que dans l'*aliénation mentale*; M. Bradsley l'emploie dans la *chorée.* M. Double l'a vu augmenter la toux et les symptômes d'irritation nerveuse dans la *coqueluche.* Il a été proposé contre la *rage*, mais sans faits à l'appui, par M. le docteur Wanner fils (*Lettre à l'Institut*, août

1829; voy. *Nouv. bibl. méd.*, 1829, III, 426) qui attribue cette affection à une lésion des nerfs de la 8e paire. Enfin Graefe de Berlin l'a essayé sans succès, comme préservatif du *choléra épidémique*, et il a été recommandé *a priori* comme l'ancre de salut, mais expérimenté ensuite sans aucun avantage dans cette terrible affection, assimilée par beaucoup d'auteurs aux fièvres intermittentes pernicieuses (voy. *Trans. méd.*, VII, 333, et le Mém. de M. Pauli fils dans la *Revue méd.*, 1831, IV, 409, qui contient d'ailleurs d'intéressantes observations de fièvres pernicieuses traitées par le sous-sulfate de quinine et l'opium).

Hémorrhagies intermittentes et autres. M. Botex (*Compte rendu des travaux de la soc. de méd. de Lyon*, 1831, pag. 105) rapporte un exemple d'*épistaxis intermittente*, et M. Goupil (*Nouv. bibl. méd.*, V, 319, juill. 1824) un autre d'affection de poitrine, avec *hémoptysie périodique*, guéries par le sous-sulfate de quinine; enfin M. le docteur Klotow (*Journ. der praktischen Heilkunde*, juin 1824) l'a donné avec succès, par doses de 4 grains, dans un cas de *métrorrhagie*, et le docteur Carminetto (*Revue méd.*, XI, 205) a employé, dans le même cas aussi avantageusement, un mélange de 3 grains de ce sel, 6 grains de sulfate de fer et 10 grains de canelle, en 2 prises.

Phlegmasies. Peu de faits ont été observés, à part ce que nous disions plus haut de l'emploi que fait, dit-on, M. Bally, du sous-sulfate de quinine à haute dose, comme anti-phlogistique, dans des *gastro-entérites*. M. Rayer, cependant (*Lancette française*, II, 346), cite un cas de succès dans le traitement d'une *urticaire aiguë*, qu'il regarde comme intermittente parce qu'elle ne se montrait que la nuit; M. Magendie (*Formulaire*, etc., p. 100) dit avoir vu administrer ce sel à haute dose contre l'*érysipèle* par le docteur Elliotson; M. Lumholdt (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XX, 118) l'emploie, dit-on, avec avantage à petite dose (1 à 2 grains) contre la *coxalgie* et la *goutte*; J. Bradsley l'administre dans les cas d'*ulcération de la cornée* suite de l'ophthalmie purulente, ainsi que dans la *petite vérole* maligne; MM. Gimelle et Emery ont expérimenté avec succès, contre la *gonorrhée*, le kino-baume de M. Gosselin (v. plus haut, p. 605); enfin M. Double dit avoir vu le sous-sulfate de quinine efficace contre les *douleurs rhumatismales vagues* qui, chez les individus faibles, succèdent aux fièvres catarrhales, muqueuses, éruptives, ainsi que dans la dernière période des *fièvres rhumatismales* proprement dites.

Ajoutons ici que, comme *tonique*, à petite dose par conséquent, ce praticien distingué l'a le premier recommandé (1 grain matin et soir) dans les *convalescences* longues et pénibles, les *débilités d'estomac*, la *dyspepsie*, etc., cas où il est aujourd'hui si généralement employé comme

propre à augmenter les forces, à exciter l'appétit, sans causer d'ailleurs aucune irritation ; qu'il convient également dans certains cas d'*épuisement*, de *marasme*, dus à de longues suppurations ; qu'il l'a trouvé fort utile aussi, associé au calomel, à parties égales (3 à 9 grains par jour de ce mélange, suivant l'âge), contre les *scrofules* où M. Magendie a observé également qu'il produisait un mieux marqué, mais où des expériences suivies ne paraissent pas avoir été tentées ; que dans la *phthisie*, où on l'emploie quelquefois avec un succès momentané, pour arrêter les accès fébriles, M. Magendie a reconnu qu'il suspendait parfois les sueurs ; qu'enfin dans un cas de fièvre intermittente, entretenue à ce qu'il paraît par la présence d'un *tænia*, M. Kunzsch de Radebourg en Saxe (*Journ. für chirurg. und Augenheilkunde*, XIV, 660 ; voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XXVI, 210) l'a vu, à la fois, guérir la fièvre et expulser ce ver tout entier.

Pelletier et Caventou. Analyse chimique des quinquinas, suivie d'observations médicales sur l'emploi de la quinine et de la cinchonine. Paris, 1821, in-8 (88 pag.). Ce travail, publié précédemment dans le *Bulletin de pharmacie*, est suivi d'un extrait des observations de MM. Double, Chomel et Magendie, et du rapport de MM. Pinel, Thénard et Hallé, sur le mémoire de M. Chomel, qui lui sont réellement postérieurs.) — Double (F.-J.). Considérations thérapeut. sur une nouvelle préparation de quinquina (*Revue méd.*, II ; 1820). Un second mémoire a paru en 1822 dans le même recueil. — Magendie. Note sur les propriétés physiologiques et médicamentales de la quinine et de la cinchonine (*Journal de pharmacie*, VII, 138 ; 1821). Voyez aussi *Journ. de physiol. expérimentale*, octobre 1821. — Chomel (A.-F.). Observations sur l'emploi des sulfates de quinine et de cinchonine dans les fièvres intermittentes, lu à l'Académie des sciences, le 26 février 1821 (*Nouv. Journ. de méd.*, mars 1821 ; et *Revue méd.*, V, 90). Deuxième mém. (Nouv. *Journ. de méd.*, novembre 1821 ; XII, 214). — Bally (V.). Considér. pratiques sur les fièvres intermittentes, et sur l'emploi du sulfate de quinine (*Revue méd.*, V, 244 ; juillet 1821). — Robiquet. Notice sur le sulfate de quinine (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, juillet 1821, p. 289. Voyez aussi *Ann. de chimie et de phys.*, XVII, 316). — Badallier. Procédé pour extraire la quinine des quinquinas (*Annal. de chimie et de phys.*, XVII). — Robert. Note sur la préparation de la cinchonine, de la quinine et des sels que l'on peut obtenir de leurs combinaisons avec les acides (*Revue méd.*, V, 412 ; et *Bull. de la soc. méd. d'émul.*, juin 1821, p. 251 ; septembre p. 373 et 425). — Henry fils. Observations sur la préparation du sulfate de quinine, et nouveau procédé pour l'obtenir (*Journ. de pharm.*, VII, 296, juillet 1821). — Voreton (F.). Sur la préparation du sulfate de quinine (*Ann. de chimie et de phys.*, XVII, 440). — Potier (A.-J.). Emploi du sulfate de quinine et du sulfate de cinchonine dans le traitement des fièvres intermittentes (Thèse). Paris, 1821, in-4. — Baup. Note sur le sulfate de quinine (*Journ. de pharm.*, VII, 402 ; 1821. Voyez aussi *Ann. de phys. et de chimie*, XXVII, 323 ; novemb. 1824). — Callaud (*Journ. de pharm.*, VII, 579, et VIII, 163). — Duval. Observations sur le traitement des fièvres intermittentes par l'emploi du sulfate de quinine (*Revue méd.*, VI, 40). — Dufour. Observ. sur l'usage du sulfate de quinine, du sulfate de cinchonine et du sirop cinchonique (*Revue méd.*, VI, 143 ; octobre 1821). — Petroz. De l'emploi des sulfates de quinine et de cinchonine dans le traitement des fièvres intermittentes et des névralgies périodiques (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, novembre 1821, p. 429). — Bories (P.). Mémoire sur les proportions du principe fébrifuge et salifiable, contenu dans la résine de quinquina, employée à Montpellier, suivi de quelques réflexions sur le sulfate de quinine, etc. (Nouv. *Annales cliniq. de Montp.*, t. I, janv. 1822). — Houzelot (P.). Observ. sur l'emploi du sulfate de quinine dans le traitement des fièvres intermittentes (*Nouv. Journ. de méd.*, mai 1822 ; voyez *Bib. méd.*, LXXVII, 105). — Martinet. Mém. sur l'emploi du sulfate de quinine à haute dose dans les fièvres intermittentes (*Revue méd.*, I, 393 ; 182...). — Hellis. Note sur l'emploi du sulfate de quinine, d'après les préparations de M. Robert (*Acad. de Rouen*, 1822, p. 64). — Blan (V.-T.). Essai sur l'emploi du sulfate de quinine dans le traitement des fièvres intermittentes (Thèse). Paris, 1822, in-4. — Stucke (C.-F.-A.). *De alcaloidibus*, *Diss.* Berlin, 1822, in-8. — Low (A.). Sur le principe actif du quinquina (Thèse). Paris, 1822, in-4. — Mariani (P.). Nouveaux essais sur l'emploi du sulfate de quinine dans les pyrexies périodiques (*Revue méd.*, X, 108). — Ernert (F.-A.). *De medicamentis in febribus intermittentibus cortici Peruviano substitutis* (Thèse). 1822, in-8. — Stratingh (S.). Traité chimique sur la cinchonine et la quinine,

contenant une exposition de leurs diverses préparations, propriétés, combinaisons et vertus médicales (en hollandais). Groningue, 1822, in-8. — Boy (H.-A.) et Bernard (B.). Expériences faites avec le sulfate de quinine (en hollandais). Amsterdam. 1822, in-8. — Nieuwenhuis (C.-J.). Diss. sur la quinine et la cinchonine (en allemand). Amsterdam, 1823, in-8.— Thiel. Remarques sur la cinchonine, la quinine, un nouvel alcali du quinquina, l'émétine et la résine de Jalap (*Mag. der pharm.*, avril 1823, p. 79). — Menard (A.). Observ. sur les inconvéniens du sulfate de quinine à haute dose dans le traitement des fièvres intermittentes (*Revue méd.*, novembre 1823; et *Bull. des sc. méd.* de Férus., I, 91). — Martin-Solon (F.). *Alcalia quædam vegetabilia novissimè inventa, seu pura, seu cum acidis composita, medicaminibus e quibus extrahuntur sunt-ne præstantiora, scilicet morphina opio. quinina cortice Peruviano, emetina tota radice ipecacuanhæ?* Paris, 1824, in-4. — Elliotson (J.). Mémoire sur l'emploi de la quinine et de son sulfate (*Trans. médico-chir.*, XII, deuxième partie, p. 543; 1824. Voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., III, 77). — Coudret. Observ. et réflexions sur l'emploi du sulfate de quinine, etc. (*Journ. comp. du dict. des sc. méd.*, XXVI, 337). — Barker (F.). Observ. sur les propriétés chimiques et médicinales du sulfate de quinine (*Trans. of the..... college of phys. in I eland*, IV, 261. Dublin, 1824. Voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., II, 337). — Société hollandaise des sciences à Harlem. Deux dissert. sur le sulfate de quinine considéré comme médicament, couronnées et publiées par cette société (en hollandais). Harlem, 1825, in-8 (136 p.). — Enspyck Kleynhoff (C.-N. van). *De principiis vegetabilium alcaloideis.* Leyd., 1825, in-4 (Voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., X, 294). — Bally (V.). Note sur l'action du sulfate de cinchonine (Nouv. *Bib. méd.*, IX, 189; octobre 1825). — Fernandez de Noceda. Observ. sur les avantages du sulfate de quinine dans le traitement des fièvres intermittentes, recueillies à Santiago de Cuba (Thèse). Montp., 1826, in-4.—Wittmann (F.-J.). Le sulfate de quinine considéré comme médicament (en hollandais). Mayence, 1827, in-8 (de xij-164 p.). — Martin fils. Mém. sur le sulfate de quinine appliqué sur les vésicatoires dans les fièvres intermittentes (*Revue méd.*, 1827, III, 369). — Hassen-Müller (A.). *Diss. medico-pharm. de principiis vegetabilium novissimis temporibus evolutis quæ* Kalinoïda *dicuntur, etc.* Mosquæ, 1827, in-8 (160 p.). Voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér, XXV, 356. — Banquier (H.). Clinique de M. Bally. Mém. sur l'emploi du sulfate de quinine dans diverses affections fébriles (*Journ. général de méd*, CVIII, 162, et CIX, 7; 1827). — Yvan (A.). Dissert. sur le sulfate de quinine (Thèse). Paris, 1828, in-4. — Goudorp (H.). Essai sur l'emploi du sulfate de quinine dans le traitement des fièvres intermittentes (Thèse). Paris, 1829, in-4. — Henry fils. Note au sujet des falsifications du sulfate de quinine. Paris, 1829, in-8. — Beraudi (L.). Expériences sur les effets des sels de quinine et de cinchonine chez l'homme en santé (*Annali univ. di medicina*, novembre et décembre 1829, voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XXIV, 207). — Dufresne (P.). Note sur la cinchonine considérée comme médicament. etc. (*Bib. univ. de Genève; sc. et arts*, XLVII, 89; mai 1831). — Lacour (G.). Essai sur le sulfate de quinine donné à haute dose dans les fièvres intermittentes et les engorgemens de la rate, etc. (Thèse). Paris, 1831, in-4.

Quinique (Acide). Voy. *Acide kinique* (I, 36).

Quino. Synonyme peu employé de *Quina*, qui veut dire écorce dans la langue américaine. Voy. Quinquina.

Quino-quino. Un des noms de l'écorce du *Myroxylum peruiferum*, L. F. (IV, 543), au Pérou, où elle était employée comme fébrifuge avant la découverte du vrai quinquina.

Quinoa. *Chenopodium Quinoa*, W. (II, 225).

Quinoïdine. Voy. *Chinoïdine* (II, 234).

Quinon. Ce nom américain se donne aux grosses écorces de quina. Voy. *Quinquina.*

Quinque fragmenta pretiosa. Voy. *Cinq fragmens précieux* (II, 291).

Quinquefolium, off. Nom officinal de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

Quinque nervia, off. Un des noms du petit plantain, *Plantago lanceolata*, L. (V, 358).

QUINQUINA. Nom américain de plusieurs écorces fébrifuges, employé surtout pour celles des arbres du genre *Cinchona*, qui appartient à la famille des Rubiacées, et à la Pentandrie Monogynie. Les naturels de l'Amérique centrale donnent le nom de *kin*, de *kina*, qui veut dire écorce, ou plutôt de *kinkin*, de *kina kina*, écorce des écorces, à celle qui est la plus usitée; noms qui ont été

rendus dans notre langue par ceux de *quina*, et de *quina quina*, et par abréviation *quinquina*, et en latin par ceux de *china*, de *china-china*[1] : on les trouve quelquefois écrits dans les vieux auteurs *cina*, et *cina cina*. Les Espagnols de l'Amérique nomment les quinquinas *cascarille*, petite écorce; ce qui est un sujet de confusion, parce qu'ils donnent ce nom à toutes les écorces officinales en y ajoutant une désignation adjective (voy. *Journ. de pharm.*, XV, 180); confusion augmentée par ce que le nom de *quina* a été donné à d'autres écorces, comme à celle de l'arbre qui produit le baume du Pérou (Deleuze, *Amours des plantes*, 293). Voy. la synonymie des quinquinas, par Fée (*Journ. de chim. méd.*, I, 35).

I. *Arbres à quinquina.* On manque de renseignemens positifs quant à la désignation certaine des végétaux qui produisent les écorces employées en médecine sous ce nom. Ce n'est pas qu'on n'ait donné les noms linnéens de ceux dont on dit qu'on les retire ; mais l'identité de ces noms avec l'écorce a grand besoin de confirmation pour faire cesser les doutes qu'on doit avoir à cet égard, puisque les auteurs ne sont pas d'accord sur ceux des végétaux qu'on dit les fournir. Les médecins ne peuvent que solliciter, d'accord avec les naturalistes, des recherches nouvelles, exactes, sur ce sujet, faites dans les lieux mêmes où croissent ces arbres précieux, et par des hommes pourvus de connaissances suffisantes et d'une critique éclairée. Pour nous, nous nous étudierons surtout à mettre de la clarté et de la simplicité dans ce que nous allons en dire; renvoyant ceux qui voudraient approfondir l'histoire du quinquina sous tous les rapports, dont plusieurs sont étrangers à notre but, à l'article étendu sur le mot *Quinquina*, du *Dictionnaire des sciences médicales* (XLVI, 399), dont nous sommes un des auteurs.

Le nom de *Cinchona* vient, dit-on (voy. p. 626), de celui d'une comtesse de Cinchon, vice-reine du Pérou, qui, en 1638, fut guérie de la fièvre au moyen d'une des espèces de ce genre, et qui fit connaître cette écorce en Europe où elle a acquis depuis tant de célébrité. Cette grande réputation fit appliquer la même dénomination à des végétaux qui s'en rapprochent, comme le remarque M. De Candolle; ce qui augmenta le nombre des écorces de ce nom, qui devint bientôt considérable. L'étude plus exacte qu'on en fit depuis, montra qu'on y avait aggloméré des végétaux fort distincts. Effectivement, on ne compte pas moins de huit genres, renfermant 46 espèces, contenue

---

[1] Ce nom, qui est aussi celui que porte en pharmacie la squine, *Radix Chinæ*, pourrait faire croire, à tort, que le quinquina, *Cortex Chinæ*, fait partie de la même plante, ou qu'il vient de la Chine.

dans les groupes qui constituent la tribu des Cinchonées de M. Kunth, admise par M. De Candolle. Le vrai genre *Cinchona* renferme aujourd'hui 15 à 16 espèces, d'après le travail récent du célèbre botaniste génevois : on les distingue à leurs étamines incluses ; à leurs 2 carpelles ou fruits adhérens au calice persistant, dont le limbe est seulement denté, jusqu'au tiers de sa longueur ; fruits qui se séparent du haut en bas, et dont les graines sont dressées et imbriquées. Les espèces officinales appartiennent presque toutes à la section de ce genre dont les fleurs sont velues. Le genre *Buena* (*Cosmibuena* de la *Flore du Pérou*), dont le calice est caduc, la corolle large et un peu courbée, a le fruit qui s'ouvre du haut en bas ; et n'offre qu'une espèce usitée, le *B. hexandra*, qui est du Brésil. Le genre *Remijia*, de M. De Candolle, renferme trois espèces qui croissent aussi au Brésil et dont les écorces sont usitées dans ce pays sous le nom de *quinquina de Remijo*, du nom d'un chirurgien qui en fit connaître les propriétés, mais elles ne font pas partie des quinquinas qu'on envoie en Europe. Le genre *Exostemma*, qui se distingue par ses étamines saillantes et ses corolles à lobes linéaires, etc., renferme deux espèces officinales qui fournissent le *quinquina Piton* et celui *des Antilles*. Une autre espèce porte le nom de *quino do mato*. Le genre *Pinckneya*, de Michaux, ne contient qu'une plante, le *P. pubens*, dont le calice a des folioles très-grandes, etc. ; son écorce est employée comme fébrifuge aux Etats-Unis. Les cinq genres précédens renferment les quinquinas d'Amérique, tandis que les trois suivans, *Hymenodyction*, *Luculia* et *Danaïs*, contiennent ceux de l'Inde, dont aucun n'est officinal.

Les quinquinas américains, les seuls usités dans la médecine d'Europe, habitent la partie centrale du nouveau-monde ; les premiers arbres ont été découverts vers le 4me degré de latitude sud, aux environs de Loxa, au Pérou, où La Condamine les observa, et dont il donna la description et la figure dans les Mémoires de l'Académie des sciences pour 1738 (p. 226). Ruiz et Pavon, dans leur voyage au Pérou, ainsi que Tafaalla, leur collaborateur ; Mutis, dans ses excursions aux environs de Santa-Fé de Bogota, dans la Nouvelle-Grenade ; MM. de Humboldt et Bonpland, dans le voyage qu'ils exécutèrent aux régions équinoxiales ; MM. Pohl, Martius, et Auguste St.-Hilaire, au Brésil, etc., ont fait connaître les localités occupées par ces végétaux. M. de Humboldt s'est assuré qu'ils croissent à une élévation de mille toises au dessus du niveau de la mer, et qu'ils se trouvent jusqu'au dixième degré de latitude nord ; ce qui montre qu'ils occupent une portion considérable de l'Amérique du sud, surtout en y joignant ceux du Brésil. Aujourd'hui les Anglais et les Anglo-Américains nous apportent les quinquinas des ports de l'Atlantique

tandis qu'autrefois ils ne nous étaient envoyés que par Quito, etc., et étaient obligés de passer le cap Horn, etc., d'où les Espagnols, possesseurs des vastes régions où ils croissent, les répandaient en Europe par Cadix.

Amann (P.). *Antiquitatis Peruvianæ historia.* Lipsiæ, 1663. — De la Condamine. Sur l'arbre du quinquina (*Mém. de l'acad. des sc.*, Paris, 1738). — Clossius. *Carmen de cortice Peruviano.* Lugduni Batavorum, 1765, in-4. — Pulteney (R.). Sur le *Cinchona officinalis* (Thèse). Edinb., 176... — Vahl (M.). Histoire du genre quinquina et de ses espèces (en danois). (*Mém. de l'ac. de Copenhague*, 1790, t. I.) — Ruiz (H.). *Quinologia, o tratado del arbol de la quina, etc.* Madrid, 1792. — *Id.* Mémoire sur la racine de quinquina (*Mém. de l'ac. de Madrid*, t. I, p. 20). — Lambert (A.-B.). *Descript. of the cinchona, etc.* London, 1797, in-4, figures. — Bannarez (G.). Mémoire sur les quinquinas (*Mém. de l'acad. de Madrid*, 1797, t. I). — Zea (F.-A.). *Memoria sobra la quina, etc.* (*Ann. d'histoire nat. de Madrid*, 1800). — Ruiz et Pavon. Supplément à la quinologie. Madrid, 1801. — Rohde (M.). *Monographiæ cinchonæ generis specimen, etc.* Gœttingæ, 1804, in-8. — Humboldt. Sur les forêts de quinquinas dans l'Amérique du sud (en allemand). (*Magasin des amis des sciences natur.* Berlin, 1807.) — Leroy (A.). Histoire naturelle médicale de la récolte du quinquina au Pérou (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, IV, 176; 1809). — Hartmann (C.-D.). *Diss. botanica de Cinchonâ.* Upsaliæ, 1811. — Forsberg (C.-P.). *Diss. botanica de cinchonâ.* Upsaliæ, 1812, in-4. — Hartung (H.). *Diss. de Cinchonæ speciebus.* Argentorati, 1812, in-4. — Laubert. Recherches botaniques, chimiques et pharmaceutiques sur les quinquinas (*Journ. de méd. et de chirurgie militaires*, juillet 1816). — Link Sur la détermination botanique et pharmaceutique de l'écorce du Pérou (*Journ. d'Hufeland*, 1819; *Bibl. méd.*, LXVIII, 250). — Bergen (H.). Monographie des quinquinas officinaux (en allemand). Hambourg, 1826. — De Candolle (A.-P.). Notice sur les différens genres et espèces dont les écorces ont été confondues sous le nom de quinquina (*Bibliot. univ. de Genève*, juin 1829; *Bull. des sciences nat.* de Férussac, XXI, p. 437; 1830). — Dierbach. Revue des travaux les plus récens sur les arbres qui fournissent les différens quinquinas (en allemand). (*Mag. fur pharm.*, avril 1830.) — Payen. Observations sur la végétation, les variétés et la récolte du quinquina (*Journ. de chimie médicale*, VIII, 75; 1832). — Consultez, en outre, sur les écorces du quinquina, l'article que M. Guibourt leur a consacré dans la seconde édition de son histoire des drogues simples.

II. *Des écorces de quinquina.* Le nombre de ces écorces s'est d'autant plus multiplié, que les végétaux des genres de la tribu des Cinchonées ont été plus nombreux; ajoutez, ainsi que nous l'avons déjà dit, que tout végétal qui était ou passait pour fébrifuge, prit aussi le nom de quinquina; que le même végétal fournissait, suivant qu'on récoltait les écorces sur le tronc ou les branches, sur un individu vieux ou jeune, croissant dans les lieux élevés ou bas, des sortes différentes auxquelles on donnait des noms particuliers; qu'on désignait par des apellations spéciales ceux qu'on recueillait dans des localités diverses; que leurs noms scientifiques, variant souvent avec les auteurs, ont encore apporté des doutes dans la détermination de ces écorces; et que telle espèce a reçu depuis 2 jusqu'à 6 noms scientifiques différens. Les localités ne sont pas plus certaines, puisqu'elles sont données par les marchands américains, auxquels les indiquent les naturels, etc.; aussi un même quinquina a-t-il plusieurs noms de lieux, etc. Ces circonstances expliquent la confusion qui existe dans les écorces du quinquina; confusion, au surplus, qui est plus dans les livres que dans dans la droguerie où elles ne sont qu'en petit nombre, et qui d'ailleurs est moins à craindre aujourd'hui qu'autrefois, puisqu'on ne se sert plus guère que des alcaloïdes tirés de ces écorces, lesquels sont identiques dans toutes celles qui en contiennent.

Les quinquinas se récoltent par des hommes appelés *cascarillos;* ils vont dans les lieux où croissent les arbres, et essaient si l'écorce est bonne, en en enlevant une portion; si elle rougit à l'air, elle est mûre; on la recueille alors en faisant des incisions sur les branches, le tronc, etc., et on la détache avec le dos de la lame du couteau à incision, depuis septembre jusqu'à novembre; on met ensuite sécher au soleil ces écorces; plus elles sont minces, plus l'action de la chaleur les roule sur elles-mêmes; plus elles sont grosses, plus elles restent plates. On les assemble ensuite; on les divise suivant leur aspect extérieur, leur couleur, leur saveur, etc., etc.; on rejette celles qui sont de teinte ferrugineuse, noirâtre, trop légère, celles qui proviennent des branches mortes; on en fait des surons de 100 à 150 livres, qu'on trie encore à leur arrivée en Europe pour former les sortes commerciales. Aussi dans chaque contrée, on pourrait dire dans chaque maison de droguerie, on a des sortes de quinquinas qui ne se correspondent pas toujours: ce qui est une nouvelle source de confusion sous le rapport de la nomenclature; car, les propriétés étant à peu près les mêmes, il y a peu d'inconvénient quant à leur emploi.

Plusieurs auteurs ont cherché à remédier à cette confusion, en établissant une classification de ces écorces; mais leur nombre, dans certaines collections, rend ce travail difficile. Par exemple, Bréra avait réuni 53 espèces ou variétés de quinquina, et plusieurs lui manquaient encore; Thompson en avait une à Londres, en 1805, formée aux environs de Loxa et de Santa-Fé, plus nombreuse encore. On a essayé vainement de ranger méthodiquement des substances si variables; on est revenu à ne décrire complètement que celles du commerce, qui sont en petit nombre, en laissant aux amateurs le soin d'indiquer les variétés de droguier ou de collections qui ne sont que curieuses. M. Batka a réduit à cinq groupes tous les quinquinas connus, qui rentrent à peu près dans ceux du commerce, dont nous allons actuellement parler.

On distingue les quinquinas employés en Europe en trois groupes: le gris, le jaune et le rouge (auquel on joint l'orangé).

Quinquina gris. Cette espèce est la plus commune et la plus usitée; elle se compose en général d'écorces assez fines, roulées, prises sur les branches et même sur les rameaux des arbres; elles sont grisâtres en dehors, rougeâtres en dedans, d'une saveur amère, franche; elle nous arrive en longues baguettes, de texture fibreuse. On reconnaît trois sortes à ce quinquina.

1° *Quinquina Loxa.* On assure que cette sorte est formée des écorces des rameaux de l'arbre à quinquina; ce qui explique pour-

quoi elles sont plus fines, plus minces, plus roulées, d'un gris moins noirâtre que les autres sortes. Elle est la plus estimée et la plus recherchée pour l'usage ordinaire. C'est la *Cascarilla fina* des naturels; on l'attribue au *Cinchona condaminea*, Humb.

2° *Quinquina Lima.* Celui-ci est pris sur les branches des arbres; c'est une écorce plus grosse que la précédente, plus épaisse, fendillée, rugueuse, à cassure nette, résineuse. Quelques droguistes y distinguent trois variétés : le Lima fin; le gros-Lima, ou Lima blanc; et le *Huanaco*, qui est le suivant, regardé comme sorte par d'autres droguistes. Le quinquina Lima est attribué au *Cinchona lancifolia*, Mutis.

3° *Quinquina Huanaco.* C'est l'écorce du tronc ou des grosses branches de l'arbre; elle est parfois roulée, mais le plus souvent plate, et adhérente à de l'aubier : la première est grisâtre à l'extérieur; la seconde noirâtre, d'où le nom de *huanaco* ou *yuanaco*, *noirâtre*, qu'elle porte dans quelques ouvrages; elle est d'un gris rougeâtre en dedans, et d'une amertume moins marquée que les deux sortes précédentes, de manière qu'on en fait moins d'usage. Comme elle se récolte sur des arbres anciens, cette écorce est parfois rabotteuse en dehors, ce qui a fait adopter un Huanaco raboteux. On ignore si cette écorce est fournie par le même *Cinchona* que le précédent.

Batka (J.-B.). Sur le quinquina huanaco noirâtre (*Journ. de Trommsdorff*, t. X, prem. sect., p. 89).

Quinquina jaune. Outre la teinte jaune-rougeâtre de ces écorces, elles sont plates, et ont un volume et surtout une épaisseur qui les fait distinguer facilement; la plupart sont adhérentes à un aubier assez épais, et forment des espèces de planches; elles ont une texture fibreuse, et sont formées de fibres raides qui pénètrent dans les doigts comme des épines; leur amertume est moins franche, plus nauséeuse que celle des quinquinas gris; elles renferment plus de quinine que ces derniers. On en distingue plusieurs sortes, employées en médecine depuis 1778 ou 1779.

1° *Calisaya* ou *Jaune-royal.* Ce sont des écorces roulées ou plates, épaisses de 2 à 4 lignes, d'un jaune rougeâtre en dedans; à cassure fibreuse, parsemée de points brillans; recouvertes de lichens foliacés, etc. On croit cette sorte fournie par les rameaux âgés du *Cinchona lancifolia*, Mutis. On la trouve parfois sans épiderme; c'est alors le quinquina jaune mondé, ou *peluda* des naturels.

2° *Jaune Carthagène.* Il est en grosses écorces plates, usées par le frottement, jaune-pâle, de saveur amère, puis comme un peu sucrée ou fade, mucilagineuse. On croit qu'il est fourni par le *Cinchona ovalifolia*, Mutis. Le plus pâle s'appelle parfois *quinquina blanc*, et *Carthagène ligneux;* le plus coloré, *Carthagène jaune,* ou *sec* du

commerce. Peut-être cette sorte appartient-elle à une autre espèce de *Cinchona* que la précédente.

3° *Quinquina royal.* On donne ce nom à celui qu'on envoyait pour l'usage de la cour de Madrid; il appartient aux quinquinas jaunes et non au *Loxa*, comme on l'avait dit. On ne le possède pas en France; celui que nous avons sous les yeux avait été donné par Charles IV à l'impératrice Joséphine.

Réflexions sur deux espèces de quinquinas découvertes nouvellement aux environs de Santa-Fé, etc. (*Mém. de la société royale de méd.*, 1779, première part., p. 252). — Asti. *Memoria o dissertazione sopra la nuova China del regno di Santa-Fè nell' America meridionale.* Mantoue, 1786, in-4. — Westering (P.). Mémoire sur le quinquina jaune, etc. (*Mém. de l'acad. de Stokholm*, prem. et deuxi. années). — Meyer et Kasteleyn. Analyse du quinquina jaune royal (*Annales de chimie*, XIII, 218). — Batka (J.-B.). Sur le quinquina jaune royal (*Journ. de pharm.* de Trommsdorff, 1824, p. 307).

Quinquina rouge. Cette sorte, quoique unique, est très-distincte des précédentes, par sa couleur rouge des deux côtés, et se rapproche de la nuance des quinquinas jaunes. Elle tache les doigts en rouge, ainsi que sa poudre; elle est grosse, presque toujours plate, épaisse, adhérente à de l'aubier dans les gros morceaux, dure, rugueuse, légèrement amère, puis fade, mêlée d'astringence. On croit qu'il est fourni par le *Cinchona oblongifolia*, Mutis, et on n'en fait usage que depuis 1778, d'après Sprengel; jusqu'à cette époque, on n'usait que des quinquinas gris. Il est estimé plus astringent que ce dernier, et donné de préférence, comme tel, dans les diarrhées, les flux, les hémorrhagies, etc., etc. Nous devons observer que cette sorte de quinquina est plus astringente que le gris, lorsqu'on la prend en substance, à cause de ses principes résineux, qui ont quelque analogie avec le sang-dragon; mais qu'en sirop, préparé à l'eau, elle l'est réellement moins, attendu que ces mêmes principes se dissolvent moins dans ce liquide; aussi la saveur de ce sirop est-elle moins amère que celle du sirop de quinquina ordinaire. Cette observation, que nous n'avons vue consignée nulle part, est importante dans la pratique.

On croit que le *quinquina orangé* est une variété du quinquina rouge, ou du moins une sorte très-voisine, qu'il lie aux quinquinas jaunes; c'est la *Cascarilla del rey*, des Espagnols. On a avancé que ce quinquina était supérieur aux autres; mais les expériences de MM. Cadet et Boulay ont montré qu'il leur est inférieur en énergie, et qu'il décompose plus vite l'émétique qu'eux. (*Bull. de la soc. de méd. de Paris*, 1808). On croit que le *quinquina-cannelle* du commerce ne diffère pas de l'orangé, et on le donne pour lui dans les officines, lorsque par hasard on le demande.

Orlowius (A.-J.). *Programma de cortice Peruviano rubro.* Regiomontis, 1783, in-4. — Schott. *Diss. examen corticis Peruviani rubri.* Harderovici, 1785, in-4. — Rigby. Supériorité du quinquina rouge (Anc. *Journ. de méd.*, LXII, 81).

Les bonnes écorces de quinquina doivent être saines, lourdes,

moyennes en grosseur, roulées, bien sèches, d'une odeur particulière, d'une amertume franche, privées le plus possible de lichens.

Outre ces quinquinas du commerce on en admet encore d'autres sortes ou variétés qui ne sont pas usitées, qu'on ne connaît que dans quelques droguiers, dont la nomenclature, l'origine et la localité sont des plus douteuses, et que, conséquemment, nous n'indiquerons pas, nous contentant de renvoyer à la notice qu'en a donnée M. Guibourt dans la seconde édition de son *Histoire des drogues simples*.

Lorsque le quinquina est cher, on le mêle non-seulement d'écorces de quinquina de moindre qualité, mais encore d'écorces d'arbres exotiques de saveur amère, qui n'appartiennent même pas toujours à la famille des Rubiacées; la plupart de celles que nous signalerons à l'article des Succédanées exotiques, y figurent parfois. En Europe, on y ajoute des écorces d'arbres du pays, dans les ports où s'en fait le commerce; Geoffroy dit que de son temps on y mettait ces écorces trempées dans le suc d'aloës pour leur donner une amertume qui pût en imposer. Grâce au bas prix du quinquina, et surtout à l'emploi des alcaloïdes, ces fraudes sont aujourd'hui peu à redouter.

Grindel. Moyen infaillible de reconnaître les véritables écorces de quinquina. (Il consiste à verser du muriate de fer noir dans une décoction affaiblie de quinquina; si le précipité est vert, cette écorce est de bonne qualité; s'il est noir, elle est mauvaise.) (*Journ. d'Hufeland*, 1809; *Bibl. méd.*, XXXI, 118). — Brera. Liste des espèces qu'il possède et de celles qu'il désire. — Link. Sur la détermination pharmaceutique et botanique des écorces du Pérou (*Bibl. médic.*, LXVIII, 250; d'après le *Journ. d'Hufeland* de 1819).

III. *Analyse des quinquinas.* S'il fallait faire l'histoire de tous les essais d'analyse dont le quinquina a été l'objet, nous aurions à rapporter un grand nombre de résultats imparfaits d'abord, démentis le plus souvent par ceux qui ont été obtenus ensuite, et dont le plus grand nombre serait aujourd'hui sans la moindre utilité. Effectivement, aucun végétal n'a été plus souvent le sujet des recherches des chimistes, sans doute à cause de sa grande efficacité et de la fréquence de son emploi. Nous ne mentionnerons donc, parmi les recherches chimiques, que celles qui présentent quelque intérêt. Duncan est le premier qui s'aperçut que l'extrait alcoolique du quinquina n'était pas résineux, comme ceux de la plupart des végétaux, mais *résiniforme;* la matière rouge de Fourcroy avait été entrevue par Neumann, Baumé, etc.; Buquet et Cornette, en 1779, commencèrent des analyses un peu moins informes de deux quinquinas particuliers; le gris et le rouge furent examinés à la même époque par Saunders; par Schot, en 1785; par Vitet, en 1789, qui étudia le calisaya; ce dernier, ou du moins un quinquina jaune, l'avait été par Kentisch et Marabelli, en 1784. Ces chimistes observaient dans ces écorces une partie gommeuse, que l'eau dissolvait, et une rési-

neuse, qui l'était par l'alcool, ainsi que des précipités où Fourcroy trouvait sa matière rouge (dans le quinquina de ce nom), sur lequel il s'est surtout exercé, comme Fabroni sur le quinquina orangé; il reconnut aussi du tannin, dans lequel on croyait autrefois que résidait surtout sa faculté fébrifuge. Au commencement de ce siècle, en effet, M. Armand Seguin, qui s'était livré à des recherches nombreuses sur le tannin, ayant examiné celui du quinquina, crut pouvoir estimer ces écorces d'après les précipités que la solution de tan manifestait sur leur décoction; il avança que le principe fébrifuge du quinquina précipite la dissolution de tan, et n'a point d'action sur la gélatine et le sulfate de fer; de sorte qu'il distingua six degrés de force fébrifuge dans les quinquinas, et ne conseilla l'usage que des premiers, qui ont cette propriété, lesquels sont les quinquinas usités, comme le gris, le jaune, etc.; ceux qui ne l'ont pas étant à ses yeux de *faux quinquinas*, qui sont astringens s'ils précipitent les dissolutions de fer, ou tannans s'ils précipitent la gélatine. Les quinquinas, suivant qu'ils ont l'une ou l'autre de ces propriétés, tiennent, disait-il, de ces différentes qualités, etc.; et comme la gélatine précipite aussi avec la solution de tan, il en avait conclu qu'elle était fébrifuge. Voy. *Gélatine* (III, 342). Vauquelin n'a pas trouvé péremptoires les assertions de Seguin, sur la faculté de précipiter l'infusion de tan; ou, du moins, il a vu que des bons quinquinas ne l'avaient pas toujours, et qu'elle n'est pas exclusive chez eux. Pour lui, il divise, sous le rapport chimique, ces écorces en trois sections, suivant qu'elles précipitent ou ne précipitent pas le tannin, la gélatine et l'émétique, indiquant comme les meilleures celles qui précipitent le tan et la noix de galle. Les travaux de ce chimiste sur les quinquinas lui ont montré le rôle qu'y joue la matière résiniforme; il est parvenu à isoler ce qu'il appelle le principe mucilagineux de ces écorces, et il y a reconnu l'existence du kinate de chaux, signalé par Deschamps, de Lyon (*Journ. des pharmaciens*, 2e numéro, in-4), dont il a isolé l'acide kinique, (I, 36.)

La *matière résiniforme*, de Duncan et des chimistes précédens, reconnue par eux pour une substance composée, ayant été examinée de plus près par Reuss, il parvint à en extraire un principe qu'il désigna sous le nom de *rouge cinchonique* (V, 594), et un autre qu'il appela *amer cinchonique*, et qu'il regarda comme un principe particulier; il trouva, outre ces deux principes, dans les quinquinas (rouges), du tannin, un principe muqueux et du ligneux (*Journ. de pharm.*, I, 488; et *Journ. de méd.*, de Leroux, etc., XXXV, 69). Gomès, peu après séparait également du quinquina le *cinchonin*, nommé depuis cinchonine. Laubert, dans son analyse du

quinquina par l'éther, contribua aussi à faire connaître le cinchonin (*Dict. des sc. méd.*, XLVI, 464).

Ces divers travaux ne faisaient encore connaître qu'imparfaitement et confusément les principes du quinquina, lorsque MM. Pelletier et Caventou, en 1820, guidés surtout par ceux de Gomès et de Reuss, en reprirent l'analyse, et parvinrent à isoler d'une manière certaine et évidente les deux célèbres alcaloïdes, si connus et si employés depuis sous les noms de *cinchonine* (II, 288), et de *quinine* (V, 594), qui leur valut tant de gloire, et à la médecine des agens thérapeutiques si précieux. Cette découverte, qui a rendu plus facile l'administration du quinquina, que ces alcaloïdes représentent dans le plus grand nombre des cas, et souvent d'une manière plus énergique, quoique sous un très-petit volume, les rend commodes à prendre, délivre de la fâcheuse amertume de ce médicament qui empêchait les enfans et beaucoup de grandes personnes de l'ingérer; et ne force pas à avaler le ligneux inerte, si abondant, qu'il contient, et qui formait dans les entrailles des amas, source fréquente de constipation difficile à surmonter, lorsqu'on en prenait des doses considérables, comme cela avait lieu dans les fièvres intermittentes, surtout pernicieuses, etc.

Les écorces de quinquina varient un peu dans leur composition chimique, du moins quant aux proportions de leurs composans. Ainsi, le quinquina rouge, plus acerbe que le gris, contient une proportion à peu près égale de cinchonine et de quinine, et de tous les deux en petite quantité; aussi, est-il plus employé comme astringent et tonique que comme fébrifuge. Le jaune, qui est plus amer, aloétique suivant l'expression de Mutis, contient beaucoup plus de quinine qu'aucune autre espèce, tandis qu'il ne donne que des traces de cinchonine, qui d'abord même y avait été méconnue. Les quinquinas gris donnent environ deux fois plus de cinchonine que de quinine. Le quinquina orangé renferme, dit-on, un principe aromatique, et était recommandé surtout dans les névroses : sa rareté empêcherait de l'employer, lors même que cette propriété serait certaine. Voici le résumé des substances contenues dans les trois sortes de quinquinas les plus usitées, d'après l'analyse qu'ont fait de ces écorces MM. Pelletier et Caventou. 1° *Quinquina gris :* de la cinchonine, unie à l'acide kinique; de la matière grasse verte, de Laubert; de la matière colorante rouge (rouge cinchonique); de la matière colorante rouge soluble (tannin); de la matière colorante jaune; du kinate de chaux; de la gomme; de l'amidon; du ligneux (*Journ. de pharm.*, VII, 70). 2° *Quinquina jaune :* de la quinine; du kinate acide de quinine; du rouge cinchonique; de la matière colorante rouge soluble (tannin); de la matière grasse; du kinate de chaux; de l'amidon; du

ligneux ; de la matière colorante jaune (*ibid.*, 89). 3° *Quinquina rouge :* du kinate acide de cinchonine ; du kinate acide de chaux ; du rouge cinchonique ; de la matière colorante rouge soluble (tannin) ; de la matière colorante jaune ; du ligneux ; de l'amidon (*ibid.*, 92). Des travaux plus récens ont indiqué les proportions des deux alcaloïdes dans ces espèces, ont montré qu'ils existaient tous les deux dans les vrais quinquinas, et qu'ils y étaient plus abondans qu'on ne l'avait cru d'abord (V, 603).

M. Sertuerner prétend qu'il y a encore d'autres substances alcaloïdes dans les eaux du quinquina, dont on a précipité la quinine et la cinchonine ; il en désigne une sous le nom de *chinoïdine* (II, 234) et en dit les propriétés fébrifuges supérieures à la quinine (*Journ. de pharm.*, XVI, 44).

M. Théos, de Naples, dit aussi avoir découvert un nouvel alcaloïde dans le quinquina, différent de la cinchonine et de la quinine (*Bull. des sc. méd.*, de Férussac, V, 351).

L'épiderme des quinquinas n'est pas inerte, comme on l'avait cru ; M. Guibourt s'est assuré qu'il contient de la quinine unie à la matière rouge (*Journ. de pharm.*, XIII, 341).

La racine même des quinquinas, qui est fébrifuge, contient aussi des principes analogues à ceux du quinquina, d'après M. Laubert (*Journ. de pharm.*, V, 44).

Le bois, tel qu'on en trouve parfois dans les caisses de quinquina chez les droguistes, est, d'après la dégustation que nous en avons faite, d'une amertume décidée, et doit également être fébrifuge.

M. Sarzeau assure enfin que le quinquina gris contient le cinq-millionième de son poids de cuivre (*Journ. de pharm.*, XVI, 509), quantité sans influence nuisible sur l'économie.

Fourcroy. Analyse du quinquina du Pérou comparé au quinquina de Saint-Domingue (*Méd. éclairée par les sciences physiques*, II, 582 ; et *Ann. de chimie*, IX, 7). — Seguin. Extrait d'un mémoire sur le principe fébrifuge du quinquina (*Bull. de la société philom.*, III, 130). Deuxième mémoire (*Ann. de chimie*, XCI, 273 et 304). — Bartholdi. Analyse du quinquina (*Ann. de chimie*, XVI, 293). — Reuss. Analyse des quinquinas (*Journ. de médec.* de Leroux, etc., XXXV, 69 ; 1815 : et *Journ. de pharm.*, I, 488) — Vauquelin. Expériences sur les diverses espèces de quinquinas (*Ann. de chimie*, LIX, 113). — Pelletier et Caventou. Recherches chimiques sur les quinquinas (*Ann. de chimie et de physique*, XV, 289 et 337 ; *Journ. de pharmacie*, VII, 49). — Voyez différentes autres analyses des quinquinas dans les *Annales de chimie*, V, 88; VIII, 113; IX, 148 ; XII, 55 ; XIII, 218 ; XV, 99 ; XXX, 210 ; XXXII, 176; XXXVI, 172 et 174 ; XXXVIII, 252 ; XLI, 295 ; XLVIII, 65 ; LIX, 113 et 145.

Il croît sur les écorces des quinquinas, comme sur celles de la plupart des arbres, des plantes cryptogames, telles que des mousses, des lichens, etc., dont nous avons le premier donné une esquisse, en 1820 (*Dict. des sc. méd.*, XLVI, 482). Notre travail en a procuré un beaucoup plus complet, et d'une grande perfection, par l'exac-

titude des descriptions, la beauté des figures, le nombre des espèces nouvelles, etc., exécuté par M. Fée, aujourd'hui professeur à l'hôpital d'instruction militaire de Strasbourg, qui l'a étendu à toutes les écorces exotiques officinales (*Essai sur les Cryptogames des écorces exotiques officinales*, etc., Paris, 1824, in-4°, fig.). On a reconnu que quelques-unes de ces plantes affectent plutôt telle sorte que telle autre, ce qui donne un moyen de plus de les reconnaître (Voyez le *Cours d'hist. nat. pharm.* du même auteur, II, 42).

Les écorces du quinquina nous arrivent aujourd'hui du Pérou, du Mexique, par la voie des Anglais ou des Anglo-Américains : M. de Humboldt dit qu'on en exporte d'Amérique de 12 à 14 mille quintaux par an. En France, il en entrait autrefois (1806) environ deux cent mille livres, dont on exportait à la vérité une partie ; à Rome, d'après Valentin, on en use 12 mille livres environ. Depuis la découverte de la quinine et de la cinchonine, on consomme encore plus de quinquina qu'auparavant, soit parce qu'on emploie ces alcaloïdes en proportion plus grande que les quinquinas dont on les extrait ; soit surtout parce que les malades les supportant bien, on en use, sinon dans un plus grand nombre de circonstances, du moins chez un plus grand nombre de malades (car, la médecine n'emploie plus guère le quinquina ou plutôt le sous-sulfate de quinine que contre les fièvres ou maladies intermittentes, tandis qu'autrefois il servait à une multitude d'autres usages). Cependant, le prix des quinquinas a beaucoup baissé depuis quelques années ; et il est aujourd'hui presque à vil prix (50 s. la livre), tandis que nous l'avons vu à cent francs pendant le blocus continental ; cette différence tient sans doute à la facilité des relations commerciales, mais elle est aussi le résultat de la découverte de forêts nouvelles des arbres à quinquina, qui a augmenté la quantité de ces écorces.

§ IV. *Emploi médical du quinquina.* D'après ce que rapporte M. de Humboldt, qui a été dans les localités où les Péruviens ont recueilli le premier quinquina, son emploi comme fébrifuge y est inconnu ; et il croit pouvoir affirmer que la prétendue guérison de la comtesse d'El Cinchon, par un naturel, à l'aide de cette écorce, est un conte fait à plaisir ; il ajoute que les fièvres sont communes dans plusieurs vallées du Pérou, et que, encore aujourd'hui, ceux qui les habitent meurent plutôt que d'en prendre ; les habitans de la Nouvelle-Grenade en ignoraient l'usage, et on croyait en Amérique que c'était comme objet de teinture qu'on en usait en Europe. D'après lui, la découverte de la vertu fébrifuge serait due aux Européens ; cependant, cette propriété est si marquée qu'il est difficile d'admettre qu'elle ait pu échapper à tous les naturels. Quoiqu'il en soit c'est, comme nous

l'avons dit, en 1638 seulement qu'on apporta le quinquina en Espagne, pour la première fois. Sa réputation ne fut pas long-temps à s'étendre en Angleterre, en France et dans le reste de l'Europe. Pourtant le sceptique Guy-Patin, ennemi de tout remède nouveau, s'opposa à son administration tant qu'il put, à Paris; il assure qu'il n'a guéri personne, qu'il n'en est plus mention nulle part. *Barbarus ipse jacet sine vero nomine cortex.* Mais Patin ne fut pas meilleur prophète pour l'écorce du Pérou que pour l'émétique qu'il décria bien autrement encore; jusqu'à traiter d'empoisonneurs ceux qui s'en servaient. Il dit qu'en 1633 le quinquina se vendait 40 fr. la livre. Ce fut en France un Anglais, nommé Talbot (ce qui fit appeler cette écorce le *remède de l'Anglais*, le *remède de Talbot*), qui le donna le premier avec succès, et opéra des cures merveilleuses. D'après madame de Sévigné, le 17 mars 1680, le duc de Larochefoucault en prit, dans la maladie dont il mourut (*Lettres*, VII, 244, édit. de Montmerqué, in-12). Louis XIV en prit en 1687 et 1688 (*id.*, IX, 172 et 217), après la plupart des seigneurs de sa cour. Il paraît, selon ce que rapporte madame de Sévigné, que Talbot faisait payer chaque administration de son remède quatre cents pistoles, ce qui fait presque cinq mille francs de notre monnaie actuelle; aussi, dit-elle que le marquis d'Hautefort aima mieux mourir que de prendre un remède si cher (*id.*, VIII, 112). La plupart des médecins de cette époque, à l'exemple de Patin, refusaient de l'employer, et le cardinal de Retz périt d'une fièvre pernicieuse dans laquelle on le saigna, et où les médecins ne voulurent pas lui donner le quinquina: Talbot ne fut appelé que lorsqu'il était à l'agonie (*Id.*, VII, 325). Ces succès inspirèrent à Lafontaine son *Poème du Quinquina*, dont nous avons cité des passages curieux (*Diction. des sc. méd.*, XLVI, 501). Madame de Genlis a aussi écrit, à son sujet, une nouvelle intitulée: *Zuma*, ou *la Découverte du Quinquina*. Louis XIV acheta le secret de Talbot pour en faire jouir le public, et on n'apprit pas sans étonnement que c'était tout uniment la poudre de quinquina, mais administrée de manière à la rendre curative. Fagon le préconisait fort; Racine mandait à Boileau, le 17 août 1687, que son *bon ami le Quinquina* avait sauvé M. Hessein, etc., ajoutant qu'on ne voyait à la cour que des gens *qui ont le ventre plein de quinquina*, etc. (*OEuvres de Racine*, édit. de Laharpe, VII, 222). Il devint même tellement à la mode que le dauphin et les courtisans buvaient du vin de quinquina, après un grand déjeuner, en guise de liqueur (*id.*, 231). Comme la cour de Louis XIV donnait alors le ton à l'Europe, l'écorce de quinquina se répandit dans le reste de cette contrée; et, depuis, on en a fait un usage universel. Il paraît pourtant qu'à l'é-

poque de l'expédition des Français en Egypte, on n'en usait pas encore dans ce pays (*Bull. de la soc. méd. d'émulation*, VI, 211).

Le quinquina, la plus précieuse des conquêtes faites sur le Nouveau-Monde, possède deux vertus fort distinctes, dont découle toutes celles qui le font employer. La première, et la seule mise en œuvre dès l'origine de son administration, est l'action fébrifuge, déjà mentionnée dans un ouvrage sur les fièvres, publié par Barba, à Valladolid, en 1642. Il guérit, effectivement, les fièvres intermittentes ou plutôt le principe de la périodicité sous quelque forme qu'il se montre; car, l'aspect de fièvre n'est que la plus fréquente de ces formes, puisqu'il guérit également les douleurs, les névroses, les hémorrhagies ou tout autre flux, périodiques, etc., ainsi que l'expérience le démontre tous les jours. Plus le type intermittent est caractérisé, et plus la puissance du quinquina est marquée; et même plus les accès ont de force, et plus le quinquina est apte à les vaincre. Les modernes ont montré que le principe anti-périodique de cette écorce résidait dans les deux alcaloïdes qui en font la base, la quinine et la cinchonine; principes précieux, qu'aucun autre végétal, que ceux du genre *Cinchona*, ne renferme, et que rien ne peut remplacer, au même degré du moins. Ils agissent sans causer d'effets bien sensibles; on ne voit le plus souvent ni évacuation, ni trouble, ni phénomène critique; ils effectuent la guérison en silence et à la manière des altérans. On peut donc dire que l'expression de fébrifuge est vague et impropre; il vaudrait mieux reconnaître que le quinquina est anti-périodique.

L'autre propriété du quinquina est d'être le premier des toniques, suivant l'expression de Barthez, et le plus assuré peut-être de tous ceux que nous possédons; le plus pur, du moins, parce qu'il est dépouillé des parties aromatiques qui les rendraient *excitans* (III, 195), ou des principes spiritueux, résineux, caustiques, etc., qui les classent parmi les *irritans* (III, 639). C'est dans l'ensemble de tous les principes de cette écorce que paraît résider cette faculté; laquelle agit sur la fibre sans y causer de chaleur, de douleur, sans augmenter la circulation, etc., mais en accroissant peu à peu la contractilité insensible des tissus d'une manière générale, etc. Le quinquina, pour agir comme tonique, ne doit pas être privé de ses alcaloïdes; car c'est à la réunion de tous ses élémens qu'est due cette action : c'est parce qu'il est tonique qu'il est stomachique, antiseptique, anti-gangréneux; qu'il s'oppose à la cachexie, au scorbut, à l'hydropisie, etc.; c'est également pour cette propriété qu'on l'emploie dans quelques fièvres continues, prolongées et avec débilité; dans les maladies goutteuses, rhumatismales, les obstructions, etc., dues à des causes débilitantes chez des individus où la nature a besoin

d'être soutenue dans son travail médicateur. Dans celles de ces affections où il y a une rémittence marquée ou même obscure, le quinquina agit par ses deux principes anti-périodique et tonique, et semble les combattre doublement, bien qu'il soit moins efficace que lorsque la périodicité seule constitue la maladie. La découverte de la propriété tonique du quinquina, est le résultat de l'observation des médecins européens, et n'est pas, comme la vertu anti-périodique, l'effet du hasard, mais de l'expérience; elle n'est pas moins précieuse que l'anti-périodique, quoique moins évidente, et est fréquemment mise à profit, etc. Il semble, à voir la variété de ses applications, dans ce cas, que le quinquina soit un véritable protée, suivant l'expression de Morton.

A quelque dose qu'on prenne le quinquina, c'est un médicament non nuisible, malgré ses grandes propriétés, double attribut rarement réuni dans les autres substances médicinales. On a des exemples de gens qui en ont pris plusieurs livres en peu de jours sans en éprouver d'inconvénient marqué. C'est une circonstance à se rappeler dans les cas graves où on croit devoir en donner des quantités plus ou moins fortes.

Emploi du quinquina dans les maladies périodiques ou avec rémission.

1° *Fièvres intermittentes.* La célébrité du quinquina dans ces maladies est populaire. Les fièvres périodiques simples se guérissent par son moyen, avec facilité, dans le plus grand nombre des cas; il en est de même des fièvres compliquées, après qu'on a fait disparaître les complications: ainsi celles du printemps, regardées comme plus inflammatoires, exigent parfois l'emploi préliminaire de la saignée; et celles d'automne, bien plus nombreuses, celui des vomitifs et des purgatifs. Autrefois on donnait rarement le quinquina dans les fièvres intermittentes avant d'avoir pris ces précautions préparatoires, négligées aujourd'hui dans le plus grand nombre des cas, sans aucun inconvénient.

Le quinquina, ou plutôt le sous-sulfate de quinine (car on ne donne plus guère que ce médicament, et avec juste raison, dans ce cas) se prend dans l'intervalle des accès, ordinairement en pilules, et à la dose de 2 à 6 ou 8 grains, suivant l'âge et l'idiosyncrasie des sujets. On le donne aussitôt que le caractère de la fièvre est bien dessiné, ce qui suppose trois accès; autrefois, d'après le précepte de Boërhaave (qui est aussi adopté par Sydenham), on recommandait d'attendre le 6e ou 7e (*cum morbus jam aliquo tempore duravit*, etc.), parce qu'on s'était aperçu qu'un assez bon nombre de ces pyrexies périodiques cessaient spontanément à cette époque. C'est une marche qu'on peut sans doute suivre; mais outre que la probabilité est pour une durée plus longue,

on fatigue le malade par 7 ou 8 jours de fièvre de plus, par le développement des symptômes qui peuvent laisser des traces après eux, et enfin parce que, plus il y a eu d'accès, plus la maladie est difficile à surmonter. Si on était assuré au premier accès du caractère de la maladie, il ne faudrait pas hésiter à donner le sulfate de quinine de suite; on éviterait par-là de plus longues souffrances aux malades et on les rendrait plus tôt à leurs occupations. Tout l'appareil morbifique disparaît sous l'action du quinquina, et le plus souvent sans qu'il y ait aucun phénomène critique ou évacuatoire de produit. On répète le médicament une quantité suffisante de fois; et lorsque la fièvre a cessé tout-à-fait, on le donne à dose décroissante pendant quelques jours encore, afin d'assurer la guérison; car on a remarqué que si on le cessait avec la fièvre, celle-ci pourrait récidiver. Sous forme de poudre, le quinquina se donne à la dose d'un à 4 gros, ou même plus, et à dose double en décoction ou plutôt en infusion prolongée; l'extrait s'administre à la dose de 1/2 gros, un gros ou davantage.

Le docteur Richter ayant vu quelquefois le sous-sulfate de quinine manquer son effet, donné dans l'intervalle des accès, assure qu'il réussit beaucoup mieux ingéré pendant l'accès même; en conséquence il en fait prendre le quart de la dose 2 heures avant l'accès (nous observerons que cette invasion est incertaine); un autre quart pendant le frisson; le troisième pendant la chaleur, et le dernier pendant la sueur; il assure que depuis 10 ans qu'il suit cette méthode, qu'il a employée sur plus de 200 malades, il ne lui a jamais vu manquer son effet, non plus que le docteur Thuessink. Il donne un vomitif trois heures avant l'accès, le jour où il commence l'administration du médicament (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XX, 243). Le docteur Masse donne aussi le quinquina immédiatement avant l'accès, d'après la méthode de Richter et Thuessink, et il assure obtenir, à doses infiniment moindres, des effets semblables à ceux que l'on éprouve en en donnant de plus fortes, d'après l'ancienne méthode (*Bibl. méd.*, L, 386; d'après le *Journ. d'Hufeland*, 1814). L'emploi du sous-sulfate de quinine rend l'administration faite de cette manière plus facile, sans doute, que lorsqu'on donnait la poudre de quinquina; mais elle est impraticable dans les cas les plus essentiels, c'est-à-dire dans les fièvres pernicieuses, où le plus ordinairement le malade est sans connaissance au moment de l'accès, et conséquemment ne peut rien avaler.

On assure que l'odeur seule du quinquina guérit la fièvre intermittente. M. Delpech, négociant français à Caraccas, ayant fait coucher un fiévreux dans ses magasins remplis de quinquina, celui-ci fut guéri par la seule odeur de cette écorce; ce qui fut répété sur

plusieurs autres malades dans le même cas (*Gazette de santé*, 15 octobre 1824).

A l'extérieur, le quinquina est également susceptible de guérir la fièvre. M. Alibert l'a employé en frictions avec succès (*Mat. méd.*, II, 278), ainsi que M. Chrestien ; Rosen l'a essayé avec le même avantage sur lui-même, comme épicarpe, de même qu'Alexandre cité par M. Alibert ; le docteur anglais Pye faisait porter aux fébricitans des chemises entre deux desquelles il y avait une couche de quinquina ; et Barthez, qui a expérimenté cette application, dit s'en être bien trouvé. Enfin les bains de décoction de quinquina paraissent être notablement fébrifuges.

On s'est demandé si, dans une épidémie de fièvre intermittente, le quinquina donné à des individus non encore atteints, pourrait les préserver de l'être ? L'expérience seule peut répondre, et son silence nous fait craindre qu'il n'échoue dans ce cas comme préservatif. Le principe anti-périodique ne nous semble pouvoir atteindre le germe intermittent que lorsqu'il existe.

2° *Fièvres intermittentes pernicieuses.* C'est ici le véritable triomphe du quinquina. C'est dans ces terribles pyrexies que l'écorce du Pérou arrache à une mort certaine et prompte les individus qui en sont frappés, si elle est donnée à temps, à dose suffisante et méthodiquement. La médecine confond dans cette occasion ses détracteurs, montrant aux plus incrédules les effets soudains d'une thérapeutique puissante. Ces fièvres, comme on peut le voir dans les écrits de Torti, de Morton, de Werlhoff, d'Alibert, etc., ont des accès marqués par les symptômes les plus graves, comateux, dyspnéiques, hémorrhagiques, inflammatoires, convulsifs, etc.; tous disparaissent par l'administration du quinquina et surtout de son représentant le sous-sulfate de quinine : ce qui montre très-pertinemment qu'ici ce moyen ne détruit pas la fièvre, mais les symptômes périodiques, quels que soient leur nature. Dans ces fièvres il faut donner le quinquina aussitôt l'accès fini, car les intervalles sont souvent fort courts ; on ne pourrait pas les donner pendant l'accès, parce que le plus souvent le malade est sans connaissance et dans l'impossibilité d'avaler ; la dose du remède doit être plus forte que dans les fièvres simples, double au moins, c'est-à-dire de 12 à 20 grains s'il s'agit du sous-sulfate de quinine, et d'une once si on administre le quinquina en poudre ; elle doit être même augmentée si l'accès suivant est aussi intense ; puis on la continue à dose décroissante lorsqu'ils sont terminés ou réduits à l'état de simplicité. Lorsqu'on ne peut pas saisir d'intervalle entre les accès, il faut prescrire le remède à l'instant où ils paraissent faiblir ; et en lavement, si la déglutition est impossible, pratique que l'on fait remonter

à Helvétius (*Journ. gén. de méd.*, XXXVIII, 129). On conçoit que c'est surtout dans ces maladies qu'il faut donner de suite et sans préparation le quinquina, attendu que le moindre retard pourrait être mortel.

3° *Maladies périodiques, dites fièvres larvées*, etc. Ici la pyrexie n'existe pas toujours, mais toujours les symptômes que nous avons signalés dans les fièvres pernicieuses, tels que douleurs, hémorrhagie, dyspnée, sueurs, cardialgie, palpitations, etc. Il suffit que la périodicité soit notoire pour que le quinquina en triomphe, ce qui montre bien évidemment que c'est surtout la périodicité qu'il surmonte, ainsi que nous croyons l'avoir établi dans notre article *Quinquina* du *Dictionnaire des sciences médicales*, et non la fièvre qui n'existe pas; preuve aussi que le nom de fièvre larvée donné par quelques médecins est inexact, en ce sens qu'elle n'a pas lieu, quoiqu'il rende bien l'idée qu'on doit s'en faire. Ces affections ont été bien décrites par F.-C. Medicus, médecin de Manheim, dans un ouvrage intitulé *Des maladies périodiques sans fièvre* (traduit de l'allemand en français, par Lefebvre de Villebrune, Paris 1790, 1 vol. in-12). La plupart des névroses sont comprises au nombre de ces affections, et doivent être traitées d'abord par le quinquina, pour s'assurer si leur nature tient à la périodicité; l'hystérie, l'épilepsie, maladies à type périodique, résistent ordinairement au quinquina; mais peut-être plus souvent parce qu'on ne le donne pas à des doses assez fortes : il faut l'y prescrire, avec le temps, par livre. Parfois la goutte, le rhumatisme, certains flux hémorrhagiques, etc., etc., peuvent aussi être traités par le quinquina lorsqu'ils se présentent avec une marche intermittente, ce qui se voit dans quelques cas. Dans les névralgies intermittentes frontales, M. Richet conseille de mêler le quinquina au tabac et de le prendre de cette manière.

Toutes les fois qu'on emploie le quinquina comme anti-périodique, il ne faut ni purger, ni faire vomir, ni baigner les malades, après son administration et tant qu'il agit sur ces maladies, parce qu'on a remarqué qu'il pourrait y avoir rechute de ces affections.

Barba. *Vera praxis de curatione tertianæ*. Hispali, 1642, in-4. — Arbinet. *Ergo febri intermitt. inutilis Chinæ-chinæ pulvis*. Parisiis, 1656. — Prisson. *Non ergo in febribus intermittentibus prodest pulvis Peruvianus inferiore injectus*. Parisiis, 1696. — Cogrozsi (C.-F.). *Della natura, effetti ed uso della corteccia del Perou, ossia Chinachina... con alcune... osservazioni e sperienze concernanti alle febbri e febrifugi*. Crème, 1711, in-4. — Van Baalen (P.). *Diss. medica inauguralis de cortice Peruviano ejusque in febribus intermittentibus usu*. Tubingæ, 1730. *Id.*, Lugduni Batavorum, 1735, in-4. — Buchwald (J.-B.). *Diss. sistens methodum citrà Chinam curandi quartanam*. Hafniæ, 1739, in 4. — Gramm. *Diss. de methodo certa et tuta curandi febres intermittentes per corticem Peruvianum*. Hafniæ, 1751. — Gmelin (J.-G.). *Diss. inaug. medica qua innocuum atque egregium corticis Peruviani in febribus intermittentibus usum*. Præs. J.-C. Haller. Tubingæ, 1754, in-4. — Langguth (G.-A.). *Progr. de cortice Peruviano medicinâ adversus febres populariter grassantes*. Vittebergæ, 1758, in-4. — Brown. *Diss. de cortice Peruviano in febr. intermittentibus*. Edimburgi,

1778. — Nennes. *Diss. de cortice Peruviano ejusque usu in febribus intermittentibus.* Ienæ, 1789. — Albert. *Diss. sistens quædam momenta de cortice Peruviano ejusque usu in febribus intermittentibus.* Ienæ, 1789. — Rodewald. *Diss. de opportuno corticis Peruviani in febribus intermittentibus usu.* Goettingæ, 1794. — Meckel. *Diss. de corticis Peruviani usu in febribus intermittentibus.* Halæ, 1795. — Rieusenbeck. *Diss. analecta de febribus intermitt., etc.* Helmstadii, 1797. — Laurens. Dissert. sur l'usage et l'abus du quinquina dans les fièvres intermittentes (Thèse). Montpellier, 1801, in-8. — Citte. De l'usage du quinquina et de son application dans les fièvres intermittentes (Thèse). Montpellier, 1804, in-4. — Rubini (P.) *Diss. sopra la maniera meglio atta ad impedire la recidiva delle febbri periodiche già troncate col mezzo della Chinachina.* Modène, 1805, in-4. (Trad. en français par Lafont Gouzi. Paris, 1807). — Dufau. Application du quinquina dans les fièvres intermittentes (Thèse). Paris, an XIII (1805), in-4. — Hisleschalière (C.). Le quinquina convient-il dans toutes les fièvres intermittentes (Thèse)? Paris, 1808, in-4. — Brisset. Emploi du quinquina dans les fièvres tierces (Thèse). Paris, 1809, in-4. — Camatte. Sur le quinquina et sur son emploi dans les fièvres intermittentes (Thèse). Strasbourg, 1810, in-4. — Melissino (A.). *Dissertazione sopra la Chinachina ed il suo uso nelle febbri periodiche, etc.* Milano, 1811, in-8 (*Journal de méd.* de Corvisart, etc., XXVI, 248). — Riban. Emploi du quinquina dans les fièvres intermittentes (Thèse). Paris, 1815, in-4. Pleindoux. Observations sur l'emploi du quinquina dans les fièvres intermittentes (*Ann. de la société de méd. de Montpellier*, VII; *Biblioth. méd.*, XII, 249). — Masse. Sur la meilleure manière d'administrer le quinquina dans les fièvres intermittentes (*Biblioth. méd.*, L, 386; extrait du *Journ. d'Hufeland*, 1814). — Groussin (L.-J.). Des fièvres intermittentes simples, considérées principalement sous le rapport de leur traitement par le quinquina, etc. (Thèse). Paris, 1831, in-4.

4° *Fièvres rémittentes.* Lorsque les fièvres, quoique continues, ont pourtant des phases où il y a des paroxysmes évidens avec frisson, puis chaleur et sueur, le sous-sulfate de quinine doit y être administré comme dans les fièvres intermittentes *pures;* s'il y a seulement rémission sans frisson, on peut encore le donner, mais après avoir attendu assez de temps pour s'assurer si la maladie ne se terminera pas spontanément dans ses limites naturelles, et lorsqu'on se sera assuré qu'elles n'offrent pas de contre-indications à son emploi. M. H. Cloquet a remarqué que, dans les maladies cérébrales avec rémittence, le quinquina *en nature* guérissait mieux ces maladies donné en lavement que pris par les voies ordinaires; ce que ne fait pas, dit-il, le sous-sulfate de quinine. Nous pouvons assurer effectivement que dans plusieurs occasions nous avons réussi à guérir l'arachnitis des enfans par ce moyen, lorsqu'il y avait des rémissions un peu marquées dans les symptômes.

Buechner (A.-E.). *Diss. de usu corticis Peruviani cum camphoro, remitt. in febribus ex putredine ortis.* Resp. Marcgraff. Halæ, 1762, in-4. — Compaing. Le quinquina était-il indiqué dans la fièvre rémittente de Chartres en l'an IX? (Thèse) Paris, an XI (1804), in-4. — Note sur l'emploi du quinquina comme fébrifuge dans le traitement des fièvres rémittentes (*Nouveau Journ. de médecine*, I, 44).

5° *Fièvres continues graves.* Si ces fièvres ont une marche aiguë, si elles s'accompagnent de symptômes de réaction vive, si les voies gastriques sont le siége d'une irritation ou d'une phlogose marquée, le quinquina y est non-seulement déplacé, mais nuisible. Mais si on y remarque une débilité évidente, que la langue soit humide, le ventre point douloureux, que la pyrexie ait dépassé l'époque ordinaire de sa durée, qu'elle languisse en quelque sorte, etc., le quinquina peut être donné avec efficacité; son emploi y serait surtout

avantageux si on observait des rémissions, quelque légères qu'elles fussent. Dans ce dernier cas l'écorce du Pérou agit comme anti-périodique, et dans le premier comme tonique; il faut un tact médical assez exercé pour apprécier s'il faut donner le quinquina ou s'en abstenir. Il y a 25 ans, c'était une règle à peu près générale de prescrire toujours cette écorce dans les fièvres dites ataxiques, adynamiques, etc., que n'adoptait pourtant pas l'école de Corvisart qui ne le donnait que suivant les principes que nous venons d'émettre, et sur lesquels la médecine physiologique a surtout insisté, ce dont on doit lui savoir beaucoup de gré. Nous trouvons dans une thèse soutenue à la Faculté de médecine de Paris, par M. Hédoin, en 1806, que le docteur de La Fuente donnait, à Grenade, en 48 heures, 6, 7 et jusqu'à 11 onces de quinquina en poudre dans la fièvre jaune qui régnait dans cette ville, et avec succès.

Le docteur Vulpès, médecin distingué de Naples, assure, dans un mémoire présenté à l'académie de médecine, que dans les fièvres miasmatiques (typhus), telles que celles des hôpitaux, des prisons, etc., le quinquina en substance doit être préféré au sous-sulfate de quinine, comme plus efficace pour détruire les miasmes putrides, etc., qui ont produit ces pyrexies. Déjà le docteur Lixion avait remarqué que la décoction de quinquina réussissait dans les fièvres rémittentes pernicieuses des marais Pontins où le quinquina en nature échouait (*Journ. gén. de méd.*, LIII, 175). Dans les fièvres qui accompagnent certaines affections éruptives, le quinquina est indiqué s'il y a menace de gangrène, de sphacèle, si les éruptions sont entourées d'un cercle livide, etc.

Chifflet. *Pulvis febrifugus orbis Americani ventilatus.* Parisiis et Lovanii, 1653, in-8 et in-4. — Amtimus Conygius. *Pulvis Peruvianus febrifugus vindicatus.* Romæ, 1655, in-8. On attribue cet ouvrage au jésuite Honoratius Fabri. — Brunacci (G.). *De cinâ cinâ, seu pulvere ad febres, syntagma physiologicum.* Venetiis, 1661, in-8. — Raimond Restaurant. De l'usage du kina kina pour la guérison des fièvres, 1681, in-12. — De Blegny (N.). Le remède anglais pour la guérison des fièvres. 1682. — Maurin. *Ergo cortex Peruvianus febrium accessionem discutit attenuando.* Parisiis, 1683. — Nigrisoli (F.-M.). *Febris chinâ chinâ expugnata.* Ferrarii, 1687 et 1700, in-4. — Herbius (C.-J.). *De febrifugâ corticis chinæ virtute.* Altonæ, 1693. — Bonn. *Diss. de minus suspecta febrium fuga* — Cramer (C.-A.). *Diss. de usu corticis chinæ febrifugæ.* Halæ, 1713, in-4. — Kloeck (J.-A.). *De usu et abusu corticis Peruviani in febribus.* Lugduni Batavorum, 1727, in-4. — Bornemann (G.-W.). *Diss. inaug. medica de recto corticis chinæ usu in febribus.* Halæ, 1782, in-4. — Goelicke (A.-O.). *De corticis Peruviani usu in febribus, etc.* Francof. ad Viadr., 1729, in-4. — Camerarius (A.). *Diss. de cortice a febri ad icterum extenso.* Resp. J.-G. Agricola. Tubingæ, 1730, in-4. — Krause (C.-C.). *Diss. de cortice Peruviano ejusque præclaro in febribus lentis usu.* Helmstaedt, 1757, in-4. — Reichard (J.-J.) *De Peruv. cortic. in plur. gener. febr. exhib. opportunitate.* Gottingæ, 1768.—Held. *Diss. de tempestivo corticis Peruviani usu in febribus inflammatoriis.* Gottingæ, 1775, in-4. — Valasponi (P.-J.). *Animadversiones de chinâ chinâ in synochis putridis.* Augustæ Taurinorum, 1779, in-8. — Wynne (G.). *Diss. de cortice Peruviano ejusque usu in febribus.* Edimburgi, 1779, in-8. — Keck (F.-A.). *Diss inaug. medica de egregio corticis Peruviani effectu in febribus soporosis.* Argentorati, 1782, in 4. — Trehet. Utilité du quinquina dans les fièvres adynamiques (Thèse). Paris, an XII (1804), in-4. — Hedoin Grandmaison. Emploi du quinquina dans la fièvre jaune (Thèse). Paris, 1806, in-4. — Gohier. Emploi du quinquina dans le traitement des fièvres adynamiques (Thèse). Paris, 1817, in 4.

Emploi du quinquina comme tonique. Toutes les fois que la débilité est générale, profonde, fibrillaire pour ainsi dire ; que les tissus généraux sont lâches, amollis, abreuvés d'une humidité surabondante ; que les organes et les fonctions qu'ils remplissent sont dans un état marqué d'atonie ; que les liquides n'ont pas la consistance, la plasticité qu'ils doivent avoir, etc.; les toniques, et surtout le quinquina, le premier d'entre eux, doivent être administrés ; et les succès qu'on en obtient, quoique moins éclatans que lorsqu'on met à contribution la faculté anti-périodique de cette écorce, n'en sont pas moins réels, et sont d'une application plus fréquente. Pourtant on peut dire que nos toniques indigènes pourraient à la rigueur produire un effet analogue, ce qu'ils ne pourraient faire pour l'autre propriété du quinquina.

L'administration du quinquina comme tonique a lieu à petites doses ; comme anti-périodique c'est au contraire en quantité marquée qu'on le prescrit ; dans le premier cas il faut agir insensiblement sur les tissus à corroborer; dans le second une action prompte, vive et forte est nécessaire.

1° *Phlegmasies.* Dans l'état ordinaire ces maladies non-seulement ne réclament pas l'emploi du quinquina, mais elles en éloignent l'usage comme contraire et nuisible : ce que l'on comprend facilement d'après l'action tonique de ce médicament. Mais à l'état de complication ou de chronicité, elles en admettent parfois l'administration ; ainsi dans les phlegmasies de nature gangréneuse, on le donne pour prévenir les progrès ultérieurs de cette dégénérescence ; on le prescrit encore dans celles qui se compliquent de putridité, de malignité, en entendant ces noms dans le sens des praticiens, c'est-à-dire lorsqu'il y a commencement de décomposition des humeurs. A l'état chronique, les phlegmasies peuvent nécessiter le quinquina donné à petites doses, soit pour soutenir la tonicité générale et les forces du malade, pour qu'il puisse parcourir les périodes de l'affection pathologique à laquelle il est en proie, soit pour donner à cette affection un degré d'*acuité* qui en favorise la solution. C'est surtout dans les lésions inflammatoires dont le siége est hors du canal digestif qu'on peut se permettre d'user du quinquina, comme dans le catarrhe chronique par exemple, etc. Les médecins physiologistes qui regardent les fièvres, mêmes intermittentes, comme des phlegmasies gastro-intestinales, et qui d'un autre côté considèrent le quinquina, et à bon droit, comme contraire dans les pyrexies continues, sont fort embarrassés à son sujet : car enfin ils ne peuvent nier son efficacité dans celles dont le type est périodique. Ils disent qu'il guérit cette inflammation en en produisant une autre artificielle, à la manière des

révulsifs et des irritans, etc. Nous avons observé plus haut que l'effet du quinquina dans les fièvres intermittentes était insensible, c'est-à-dire semblable à celui des altérans.

Nous ne croyons pas, comme quelques auteurs dont nous citons ici les ouvrages, que le quinquina recèle une propriété anti-phlogistique; opinion qui tient sans doute à ce qu'on lui a vu faire cesser des fièvres où se montraient des symptômes inflammatoires, etc. (voy. cependant V, 609). Clossius présente le quinquina comme prophylactique de la variole, maladie éruptive avec inflammation locale de la peau, etc.; mais ce n'est guère que dans celle qui est compliquée de gangrène qu'on peut l'employer.

Weichert, *Diss. de virtute corticis peruviani antiphlogisticâ.* 1768. — Buechner (A.-E.). *De virtute corticis Peruviani antiphlogisticâ.* Respond. Krocker. Halæ, 1768, in-4. — Clossius (J.-F.). *De cortice Peruviano remedio variolarum prophylactico valdè limitando.* Lugduni Batavorum, 1765, in-4. — Held (C.-A.). *Diss. de tempestivo corticis Peruviani usu in febribus inflammatoriis.* Gottinguæ, 1775, in-4. — Wall (J.). De l'usage du quinquina dans la petite vérole. Oxford, 1780, in-8. (Publiée avec d'autres pièces par son fils.)

2° *Dans la goutte.* Plusieurs auteurs, et surtout Held, ont préconisé l'usage du quinquina contre la goutte; ce dernier dit que c'est un remède *divin* dans ce cas (*Acta cur. nat.*, Cent. 3 et 4); le docteur portugais Tavarez a publié, en 1802, une brochure in-12 dans laquelle il recommande d'une manière particulière cette écorce dans cette maladie, d'après une expérience de dix ans. Il rapporte sept observations où le quinquina a non-seulement arrêté les paroxysmes, mais a rendu moins fréquens les retours; il donne le quinquina à la dose d'une once et demie à deux onces en 24 heures. M. le docteur Audouard rapporte aussi trois cas qui tendent à confirmer que le quinquina peut être employé avec succès contre la goutte. Nous observerons que c'est plutôt contre la périodicité de la goutte que le quinquina agit, ainsi que nous l'avons dit plus haut, que contre la nature inflammatoire de cette affection; nous pensons donc que c'est dans le cas où il y a des exacerbations très-marquées qu'on peut en tenter l'emploi, et qu'il faut s'en abstenir au contraire lorsque la marche est continue et offre un grand degré d'acuité.

Tavarez. Bons effets du quinquina dans la goutte (*Journ. de méd. d'Edimbourg*, I, 211). — Audouard. Observations pratiques sur les bons effets du quinquina dans la goutte (*Journ. de méd. prat.* de Montpellier, X; *Bibliot. médicale*, XVIII, 93).

3° *Rhumatisme.* Tout ce que nous venons de dire sur l'emploi du quinquina dans la goutte peut s'appliquer au rhumatisme, affection plus générale, plus souvent fébrile, et qui conséquemment offre moins d'occasions encore que cette maladie de l'y prescrire. Les douleurs dans cette maladie s'exaspérant surtout la nuit, on conçoit que l'écorce du Pérou soit de quelque efficacité contre cette sorte de

périodicité. Fothergill est un des auteurs qui ont le plus insisté sur son emploi dans le rhumatisme.

Fothergill (J.). Emploi du quinquina dans le rhumatisme (*Journ. de méd. d'Edimbourg*, I, 483; *Bibliot. brit.*, XXXIV, 135).

4° *Hydropisies.* Lorsqu'elles tiennent à la débilité des tissus exhalans ou absorbans, le quinquina peut, comme tonique, les combattre avec efficacité; mais si elles sont de nature inflammatoire il serait fortement contr'indiqué. C'est surtout dans celles qui surviennent après les fièvres intermittentes longues, particulièrement après celles de nature quarte, que le quinquina a été administré avec succès; on a supposé, avec raison, que le dérangement d'équilibre entre les exhalans et les absorbans étant dû au principe fébrile, en le faisant disparaître, l'épanchement s'évanouirait aussi; ce qui a lieu en effet dans un assez bon nombre de cas, même alors qu'il y a des obstructions: car on est convaincu aujourd'hui que celles-ci tiennent également à la fièvre, loin d'être produites par l'écorce du Pérou, comme on le croyait autrefois: effectivement le quinquina les fait disparaître si la fièvre cesse, lors même qu'elles ont acquis déjà un développement assez marqué. Goelickius, Strack, et après eux M. Carron ont mis ces assertions hors de doute (*Journ. gén. de méd.*, XXXIV, 129; 1809), ainsi que M. le docteur Lafisse dans sa thèse sur cette matière. Aujourd'hui que le quinquina est donné plus promptement dans les fièvres intermittentes, plus méthodiquement, on voit infiniment moins d'accidens leur succéder qu'autrefois qu'on le prescrivait plus tardivement: dans les campagnes où les habitans gardent leurs fièvres des mois entiers, rien n'est si fréquent au contraire que les obstructions, l'hydropisie, etc.

Kreuyfeld (V.). *De corticis Peruviani virtute anti-hydropicâ.* Duisburgi, 1738. — Gœlickius. *Diss. medica de quartanâ et hydrope per corticem Peruvianum curatis.* 1740, in-4. — Van Nahuis (A.-H.). *Dissertatio de usu corticis Peruviani in morbis hydropicis.* Lugduni Batavorum, 1784, in-4. — Rubini (P.). *Sull' azione specifica della chinachina sulle vie orinarie* (*Mém. de la soc. ital.*, VIII, 1799). — Lafisse. Emploi du quinquina dans les fièvres intermittentes avec hydropisie (Thèse). Paris, 1809, in-4. — Carron (J.). De l'efficacité du quinquina dans le traitement de l'hydropisie, et des obstructions du foie, etc., qui surviennent dans le cours des fièvres intermittentes, etc. (*Journ. gén. de méd.*, XXXIV, 129; 1809). — Ficinus. *Cinchonin, medicamen efficacissimum adversus cachexiam febre intermittente obortam, etc.* Dresdæ, 1816, in-8.

5° *Obstructions.* Nous venons de voir que, lorsque celles-ci tiennent à des fièvres intermittentes longues, rebelles, comme l'est souvent la fièvre quarte, elles peuvent céder à l'administration du quinquina. MM. Strack, Carron et Lafisse, cités à l'article précédent, ont vu des engorgemens du foie et de la rate, nés à la suite de fièvres intermittentes, céder à l'écorce du Pérou. Si ces maladies tiennent à la laxité des tissus, sont le résultat d'une cachexie générale, le quinquina par ses vertus toniques peut encore les vaincre. Le scorbut, qui n'est qu'une cachexie souvent aiguë, et *sine materia*, admet au nombre

des agens propres à le combattre le quinquina, aidé d'un régime végétal frais, de bons alimens, du séjour dans un air pur, etc.

6° *Hémorrhagies, flux.* C'est lorsque ces écoulemens sont passifs, c'est-à-dire causés par l'affaiblissement général ou local, que le quinquina peut y être utile, parce qu'il agit sur la contractilité fibrillaire des tissus et remédie à leur laxité. Morton avait beaucoup vanté l'emploi de ce médicament dans l'hémoptysie; mais pour qu'il y soit efficace il faut bien distinguer l'espèce, car cette sorte d'exhalation sanguine peut reconnaître bien des causes différentes, et le plus fréquemment c'est à l'irritation ou la pléthore qu'elle est due. Nous avons dit plus haut que l'écorce du Pérou était donnée aussi avec avantage dans les hémorrhagies à type périodique. La plupart des autres flux sont dans le cas de l'exhalation hémorrhagique, c'est-à-dire que le quinquina peut remédier à ceux qui sont de nature passive. On le prescrit d'après cette règle dans la diarrhée chronique, la leucorrhée, l'incontinence d'urine, etc., dues à l'état atonique des organes. Le quinquina passe en général pour un bon astringent, qualité qui découle de son action tonique; on conseille dans ces cas de préférer le quinquina rouge au gris, sans qu'il soit bien prouvé que cette préférence est fondée. Une once de quinquina en poudre, pris par gros, en 8 jours, en infusion, comme le café, dans 6 onces d'eau chaque, guérit très-bien les diarrhées les plus rebelles dues à la faiblesse intestinale. Le quinquina peut, par suite de ses propriétés toniques, quoiqu'en sens contraire, rétablir des écoulemens qui ont cessé ou qui manquent à paraître par suite de l'affaiblissement des tissus; telles sont les règles, qu'il fait couler en rendant plus de vitalité au tissu utérin, etc.

7° *Névroses, névralgies.* Lorsqu'elles sont périodiques, nous avons dit plus haut que le quinquina à haute dose en était le remède; celles qui reconnaissent pour cause la débilité, la faiblesse native ou acquise peuvent se guérir par l'administration de ce médicament. C'est dans ce cas qu'on dit que le quinquina est anti-spasmodique, comme il est emménagogue lorsqu'il rappelle les règles, diurétique lorsqu'il fait couler les urines, etc., la matrice ou la vessie étant affaiblies. On indiquait autrefois d'employer contre les névroses le quinquina orangé (sorte peu connue aujourd'hui dans le commerce, à moins que ce ne soit le quinquina canelle, et encore moins employée), à cause d'un principe légèrement aromatique qui se trouve joint au principe amer.

Murrai (J.-A.). *Programma de tempore corticis Peruviani in tussi convulsivâ exhibendi.* Gottingæ, 1776, in-4. — Ruer (H.-J.). *Diss. de vi corticis Peruviani antispasmodicâ.* Gottingæ, 1779, in-4. — Levillain. Observation d'une névralgie sciatique guérie par le quinquina (*Journ. des sc. méd.*, XXI, 108). — Griffith. Danse de Saint-Guy guérie par le quinquina (*Bibliot. méd.*, XXVIII, 268). —

Richet (P.). Observations et réflexions relatives à l'efficacité du quinquina dans les névralgies intermittentes, et à un nouveau mode d'administration de ce remède, etc. (Thèse). Strasbourg, 1826, in-4.

8° *Scrofules, rachitis.* L'emploi du quinquina est conseillé dans ces affections chez les enfans, âge où on les observe particulièrement. On prescrit surtout dans ces cas le sirop de quinquina qu'on associe fréquemment au sirop anti-scorbutique. On fait participer les enfans à la mamelle, de ce traitement, en faisant prendre ce sirop aux nourrices, lorsqu'on pense que la diathèse scrofuleuse existe dès la naissance ; il agit alors comme moyen prophylactique de la maladie. Lorsque les scrofules existent dans un âge plus avancé, le quinquina les combat encore salutairement. Le rachitis, qui n'est que le scrofule des os, réclame aussi l'emploi du quinquina de la même manière. Dans les affections de la lymphe le quinquina doit être donné à petite dose, mais long-temps continué et toujours avec la précaution de s'assurer qu'aucun symptôme inflammatoire ou de réaction n'existe dans l'économie, ou n'est au nombre de ceux qui signalent ces maladies.

Fothergill (J.). *On the cortex Peruvianus in scrophuler disorders.* 1756.

9° *Maladies organiques.* L'inflammation fibrillaire et chronique qui paraît être la cause primitive de la plupart des affections de ce genre, ne semble pas réclamer l'usage du quinquina; cependant, comme beaucoup d'entre elles sont plutôt le résultat de désordres locaux dans la circulation des capillaires lymphatiques, et conséquemment du manque de tonicité de cet ordre de vaisseaux, il y a lieu de croire que l'action du quinquina sur la fibre des organes peut y exercer une influence salutaire. D'ailleurs il y a toujours dans celles qui paraissent plus lymphatiques qu'inflammatoires, à leur origine, une débilité marquée : l'emploi du quinquina y est efficace. A plus forte raison s'il y avait quelque chose de périodique dans ces maladies, quoique leur nature éloigne toute participation semblable dans le plus grand nombre des cas. Ainsi on combat les sueurs hectiques des phthisiques avec le quinquina, et plusieurs auteurs ont prétendu avoir guéri la phthisie même avec ce médicament.

Jayer (C.-F.). *Diss. corticis Peruviani in phthisi pulmonali historiam et usum exhibens.* Resp. R. Zindel. Tubingæ, 1779, in-4. — Metternich. Emploi du quinquina à haute dose dans la phthisie pulmonaire (*Journ. gén. de médecine*, XXIX, 328 ; XXXVI, 56). — Uhland (D. G.-J.). *Diss. sistens historiam corticis Peruviani medico-practicam, et usum ejus in phthisi pulmonali purulenta limitandum.* Tubingæ, 1782, in-4.

10° *Faiblesse des organes, convalescence,* etc. Dans les débilités locales ou générales, le quinquina est un remède des plus employés ; fortifiant les tissus, et donnant à la fibre plus de consistance, de tonicité, il rend aux organes plus d'énergie, et à leurs fonctions plus d'action et de régularité. Ainsi dans la dyspepsie qui tient à la lan-

gueur de l'estomac, le quinquina est administré avec succès. Spielman le nommait à bon droit le *prince des stomachiques;* c'est le tonique le plus ami de l'estomac, parce qu'il est dépouillé de tout principe irritant, et qu'il fortifie, sans aller au delà. La débilité intestinale, qui s'accompagne si souvent de la présence des vers chez les enfans, reçoit du quinquina une heureuse modification : aussi a-t-on regardé l'écorce du Pérou comme un très-bon vermifuge, qualité qui lui appartient d'ailleurs à titre d'amer. Il agit moins directement sur les autres organes, à la vérité, mais son action y est pourtant évidente, soit que ses molécules absorbées y portent leur influence, soit que son action générale arrive jusqu'à eux. Dans la débilité de l'ensemble de l'économie, le quinquina ne justifie pas moins son efficacité ; ainsi dans les épuisemens, la consomption, la langueur des organes, etc., il agit, concurremment avec les alimens généreux, comme un des meilleurs réfocillans connus ; et les praticiens ne manquent guère d'en administrer dans ce cas, ainsi que dans la convalescence des maladies, lorsque l'estomac ne reprend pas son activité naturelle et que les digestions restent lentes et pénibles.

11° *Emploi chirurgical du quinquina.* La chirurgie ne fait pas un usage moins avantageux de l'écorce du Pérou que la médecine, soit à l'intérieur soit à l'extérieur ; dans le premier cas elle le donne pour fortifier, comme tonique, ou pour s'opposer à la putridité dans les affections traumatiques accompagnées de fièvre (qu'il combat par la même propriété, ce qui lui a valu la réputation d'un excellent antiseptique), où cette dégénérescence est à craindre. A l'extérieur, ce qui est à proprement parler le véritable emploi chirurgical, elle en use dans une multitude de circonstances, et particulièrement contre la gangrène ; nombre d'auteurs ont vérifié son efficacité dans ce cas, en distinguant toutefois ceux où elle est due à l'excès d'inflammation, car alors il serait fort nuisible, de ceux qui tiennent à une sorte de dissolution des humeurs, à la privation de vitalité des tissus, etc. On saupoudre alors ces plaies, où probablement les alcaloïdes ne feraient pas un aussi bon effet, avec le quinquina pulvérisé ; et on voit à chaque pansement les chairs perdre de leur couleur noire, être moins blafardes, devenir plus vermeilles, plus fermes, et tendre à la cicatrisation. On se sert aussi du quinquina dans le pansement des ulcères sanieux, scorbutiques, fétides, etc. Toutes les fois que des plaies, des fistules, etc., sont dans un état de mollesse, d'atonie, etc., qui s'oppose à leur guérison, le quinquina en application, en injection, etc., y apporte une salutaire modification.

Douglas. Traité de la gangrène et des effets du quinquina (en anglais). Londres, 1722. — Medarstadt (T.). *Diss. inauguralis medica de efficacia admiranda chinæchinæ ad gangrenam, etc.* Vittem-

esgæ, 1734, in-4. — Vater (A.). *Diss. de efficaciâ admiranda chinæ ad gangrænam sistendam in Anglia observata.* Vittembergæ, 1735, in-4. — Schœffer (S.-D.). *Diss. inaug. medica de corticis chinæ efficacia in gangræna et sphacelo adhuc dubia.* Præs. G.-C. Dethardingi. Rostochii, 1746, in-4. — Bordeu (T.). Observations sur l'usage du quinquina dans la grangrène. (Insérées dans le *Traité des plaies* de Guisard, et dans les *Lettres sur les eaux minérales du Béarn*) 1746. — Lavirotte. *Diss. an legitimæ vulnerum suppurationi promovendæ cortex Peruvianus?* (Thèse) Paris, 1757. — Toracca. *Specimen experimentorum quibus corticis Peruviani vis anti-septica comprobari videtur.* Romæ, 1765, in-4. — Kronacker (C.-E.). *Diss. inaugur. medica de usu corticis Peruviani chirurgico.* Halæ, 1766, in-4. — Buechner (A.-E.). *De virtute corticis Peruviani chirurgicâ.* Halæ, 1768, in-4. — Delpech. Inutilité du quinquina donné à l'extérieur dans les gangrènes (*Journ. univ. des sc. méd.*, X, 26).

V. *Contre-indications du quinquina.* Elles sont nombreuses et ont été un sujet de reproches contre cet héroïque médicament; mais elles sont loin d'être toujours dictées par la vérité et la bonne foi. Aussi les écrits de Chifflet, de Plempius, de J. Desvaux, etc., contre l'emploi du quinquina, ont-ils été facilement combattus.

Si on donne le quinquina comme anti-périodique, il n'y a presqu'aucun empêchement; tous les symptômes tenant à la périodicité, celle-ci abattue, ils s'évanouissent, quels que soient leur aspect et leur nature opposée. Il faut seulement observer pour son administration les précautions que nous avons indiquées plus haut.

Si c'est comme tonique, il faut plus de circonspection dans son emploi. La précaution à observer qui domine toutes les autres et qui les renferme à peu près toutes, c'est de s'assurer qu'il n'existe pas de phlogose dans le canal intestinal, ni même dans les organes des fonctions principales : s'il y avait une gastrite chronique par exemple, et que le reste de l'économie exigeât l'action du quinquina, on pourrait l'employer en topique, en lavement, etc., etc.

On accusait le quinquina : 1° d'être d'une saveur désagréable, révoltante. Ce reproche tombe aujourd'hui qu'on emploie les alcaloïdes en pilules, attendu leur peu de volume. 2° De faire parfois vomir. Maintenant nous ne voyons pas que ce reproche soit bien exact, sans doute par la raison que le petit volume des sels de quinine ne soulève pas l'estomac comme le faisait la poudre de l'écorce dont il fallait parfois des doses considérables. 3° Le reproche de purger, qu'on faisait au quinquina, n'est pas plus fondé aujourd'hui que le précédent, et probablement par la même cause. 4° Les alcaloïdes ne constipent pas, comme le faisait la poudre de quinquina : phénomène dû à la partie tannante de cette écorce, qui n'y existe plus. 5° Le reproche de causer des obstructions fait au quinquina, en vertu de l'adage *post hoc, ergo propter hoc*, est aujourd'hui reconnu bien injuste. Il est prouvé au contraire, depuis qu'on le donne dès l'invasion des fièvres, qu'il les prévient, et que ces affections étaient plutôt dues à la fièvre qu'à l'écorce du Pérou ; plus elle a duré, en effet, plus les obstructions sont nombreuses, comme cela arrive à la suite des quartes, les plus longues et les plus rebelles de toutes. 6° Le quinquina, dit-on, ne gué-

rit pas toujours les maladies contre lesquelles on l'administre. D'abord ce médicament est un de ceux qui méritent le moins ce reproche, car il est un des plus efficaces de ceux que nous employons ; comme tonique, il a certainement la supériorité sur tous les autres ; comme antipériodique, non-seulement aucun ne peut lui être comparé, mais encore il est le seul médicament connu jusqu'à présent qui jouisse de cette propriété merveilleuse. S'il ne guérit pas toutes les affections de ce genre, il faut s'en prendre le plus souvent à sa mauvaise administration, ou à l'idiosyncrasie de certains sujets, plutôt qu'au médicament, qui n'est pourtant pas constamment efficace, il faut l'avouer, mais qui l'est plus que les trois quarts de ceux dont nous nous servons, ce qui l'a fait ranger parmi le petit nombre des spécifiques dont la thérapeutique est pourvue. Les rechutes surtout tiennent ordinairement à ce qu'on ne donne pas méthodiquement et suffisamment le remède ; ou aux localités, puisqu'il suffit d'en changer pour qu'elle ne revienne pas, etc. 7° Enfin Morton a accusé le quinquina de causer une surdité passagère, que Sauvages a admise parmi ses *diseceæ* : nous ne l'avons jamais vue, mais le même phénomène, sans danger d'ailleurs, a été observé avec le sous-sulfate de quinine, (V, 610).

Heinrici (H.). *De cortice chinæ usu cauto et suspecto.* Halæ, 1713, in-4. — Ramazzini (B.). *De abusu chinæ.* (A la suite du *Traité des fièvres* de Torti, 1721.) — Goelicke (A.-O.). *De impostura corticis Peruviani.* Francofurti ad Viadrum, 1727, in-4. — Ermel (J.-F.). *De radice chinæ, ejusque limitandis laudibus.* Erfordiæ, 1753, in-4. — Castro Sarmento (J. de). *De uso et abuso de minhas agoas de Inglaterra.* Londres, 1756, in-8. — Ruther (J.-M.). *Diss. de præcipuis usûs corticis Peruviani contra-indicationibus.* Erfordiæ, 1778, in-4.

VI. *Préparations, administration, doses,* etc. *du quinquina.* La haute réputation de cette écorce et son emploi considérable l'ont fait administrer de cent manières diverses ; on peut voir dans la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan (II, 376) le nombre presque infini des formules contenues dans les diverses pharmacopées européennes, etc. Nous nous bornerons à indiquer les formes sous lesquelles on s'en sert le plus souvent.

1° *En poudre.* C'est la préparation la plus simple et la plus efficace du quinquina (*Journ. de pharm.*, V, 204), après les alcaloïdes, qu'on lui préfère justement aujourd'hui, par les raisons déduites plus haut ; c'est elle qu'on emploie encore sur les ulcères sordides, gangréneux, etc. On en prépare des cataplasmes résolutifs, antiseptiques, etc. Elle entre dans un grand nombre de formules où elle pourra être remplacée par la quantité de quinine qui la représente, mais où elle ne produira probablement pas le même effet. La poudre de quinquina se prend suspendue dans un liquide, ou en pilules, en bols, en électuaire, etc. La dose est de 6 à 24 grains par jour, comme tonique, continuée pendant au moins un mois. Contre les maladies

périodiques on l'administre par 1/2 gros, 1/2 once, et même par once. On peut en prendre des livres sans éprouver d'autre inconvénient qu'une forte constipation, ainsi qu'on le voit dans le fait de Lind cité. M. Benedict Prevost dit que le quinquina en poudre, surtout le rouge, fait casser les verres où il séjourne (*Ann. de méd. prat. de Montpell.*, V, 133).

2° *En infusion et décoction.* On concasse les écorces et on les fait bouillir dans de l'eau ou tout autre liquide pour en obtenir une décoction, qu'on emploie en lotions, fomentations, injections, lavemens, gargarismes, etc. Rarement aujourd'hui la prend-on à l'intérieur, si ce n'est dans les empoisonnemens par l'arsenic ou l'émétique où elle a été recommandée par Berthollet, ou dans les cas où l'ingestion par la bouche ne peut se faire; et alors il faut des décoctions très-chargées, car elles opèrent moins par cette voie que par l'estomac. La dose est d'une demi-once ou une once d'écorce pour une pinte d'eau; ce qui exige de mettre 1/4 de plus de ce liquide avant l'ébullition, afin qu'il en reste une pinte. Fourcroy recommande de faire les décoctions de quinquina légères. Les apozèmes amers dont on usait autrefois si fréquemment dans les fièvres continues, se faisaient avec une chopine d'eau et 1 ou 2 gros de quinquina. On ne se sert guère de l'infusion aqueuse du quinquina, préférée cependant par quelques praticiens.

3° *Sirop de quinquina.* On le prépare à l'eau ou au vin; ce dernier est le plus usité, à tort suivant nous; il ne contient qu'une faible partie de ce médicament, et cependant son amertume y est encore assez forte pour le rendre difficile à prendre pour les enfans qui usent surtout de ce médicament. On le donne comme stomachique, anti-scorbutique, fortifiant, à la dose d'une demi-once ou d'une once par jour, continué pendant un mois ou deux au moins.

4° *Vin de quinquina.* Médicament fort employé autrefois et fort peu aujourd'hui. On préfère le préparer actuellement suivant la méthode indiquée par Parmentier, c'est-à-dire en ajoutant une certaine quantité de la teinture alcoolique dans du vin, et non en mettant l'écorce infuser dans le vin même (*Journ. de pharm.*, V, 210, 211). Cette dernière préparation, comme tous les vins, s'altère lorsqu'elle est en vidange, et la plus grande partie est détériorée lorsqu'on en fait usage. On recommande d'employer le vin de Madère, dans l'espoir qu'il extraira plus de principes médicinaux (on n'oubliera pas que ce vin est toujours avec addition d'alcool) et qu'il les conservera mieux, ce qui est vrai en effet, mais ce qui en fait un médicament fort cher, qu'on peut remplacer très-bien en mettant chaque jour un grain de sous-sulfate de quinine dans deux onces de vin ordinaire. Le vin de quinquina se donne comme tonique, anti-septique, anti-

scorbutique, digestif, etc., à la dose de une à deux onces par jour; souvent on le prend avant le repas, en se mettant à table. On le prescrit fréquemment dans la convalescence des maladies, contre la tendance à la cachexie, à la suite des fièvres, etc.

On a beaucoup employé, il y a une vingtaine d'années, un vin de quinquina fait par fermentation de cette écorce dans du vin blanc, qu'on désignait sous le nom de *vin de Séguin*, composition dont Mutis a pu donner l'idée, mais qui est mentionnée aussi dans le poëme de La Fontaine sur le quinquina (*Dict. des sc. méd.*, XLVI, 500) : aujourd'hui ce fébrifuge, si vanté dans la province et parmi le peuple, est abandonné.

On a aussi préparé une bière de quinquina dont la recette est dans quelques formulaires. Nous ne voyons pas qu'elle ait fait fortune dans la pratique (*Ann. de chimie*, XLIV, 330).

5° *Teinture de quinquina.* On ne s'en servait guère que dans les potions toniques, où on la mettait par gros. Cette composition doit sa plus grande activité à l'alcool, et dès-lors elle ne remplit pas le but qu'on se propose, l'action du quinquina. Celle du liquide spiritueux serait nuisible dans plus d'une occasion comme excitant, irritant même, ce qui fait qu'on se sert peu de la teinture de quinquina, et même du vin. On l'emploie à l'extérieur pour quelques pansemens dans les maladies des os, comme la nécrose, etc. ; en fomentations étendues d'eau, etc.

6° *Extrait de quinquina.* Celui qui est préparé suivant la méthode ordinaire et avec les précautions les plus grandes, n'offre encore qu'un médicament imparfait, en ce que la plus grande partie des alcaloïdes se trouve dans les précipités. On le nomme *extrait mou* pour le distinguer d'un autre appelé *extrait sec*, *sel essentiel de Lagaraye*, parce qu'on achève sa dessiccation sur des assiettes d'où on le détache par écailles brillantes à l'aide d'une pointe de couteau. La dose de ces deux extraits, qui attirent l'humidité de l'air, surtout le dernier, ce qui oblige de les renfermer dans des bocaux qui ferment bien, est depuis 12 à 15 grains jusqu'à un demi-gros ou un gros. On les donne en pilules comme stomachique, tonique, fébrifuge, etc. Ce sont des médicamens à peu près inusités aujourd'hui et remplacés avantageusement par les alcaloïdes. Ruiz dit qu'au Pérou on prépare avec les écorces fraîches et par l'évaporation au soleil un extrait qui conserve toutes les propriétés de ce médicament, ce que nous avons peine à admettre, bien que nous accordions qu'il puisse être supérieur à ceux de nos officines où on emploie trop souvent pour cela les plus mauvaises écorces.

On prépare encore des tablettes, des pastilles, des sucres, etc., avec le quinquina, mais ce sont des médicamens à peu près inusités

qu'on prescrivait comme toniques, stomachiques, etc. M. Gaultier, pharmacien, avait proposé une *gélatine de quinquina* (*Revue médicale*, V, 210) qui n'a reçu aucun emploi depuis la découverte des alcaloïdes, non plus qu'un *quinquina saccharin* proposé par Pestiaux (*Journ. de méd.* par Leroux, etc., XXXV, 35, 293).

Autrefois, avant d'administrer le quinquina, on *préparait* le malade, suivant l'expression reçue; on le saignait, on le faisait vomir, on le purgeait. Aujourd'hui on s'abstient de ces préliminaires à moins qu'ils ne soient nécessaires pour la maladie dans laquelle on donne l'écorce du Pérou. Il y a plus, ils seraient fort nuisibles dans les affections périodiques graves, d'abord parce qu'ils feraient perdre un temps précieux, puis en affaiblissant encore les malades. Dans les fièvres intermittentes simples quelques praticiens les observent encore, mais le plus grand nombre s'en abstient.

Le quinquina entre dans un si grand nombre de formules fébrifuges, toniques, anti-septiques, anti-scorbutiques, stomachiques, astringentes, etc., sous forme sèche, sous celle d'électuaire, de conserve, de pilule, de teinture, d'élixir, etc., qu'il nous serait impossible de les énoncer. En poudre il entre dans les opiats dentifrices, les préparations pour les embaumemens, etc., etc.

Associations du quinquina. On a associé dans quelques occasions le quinquina à différentes substances médicinales, soit pour en modifier l'action, soit pour ajouter à ses propriétés; aujourd'hui ces adjonctions sont fort peu usitées ou même à peu près abandonnées.

On ajoutait des aromates comme la canelle, la cascarille, au quinquina pour l'empêcher d'être vomi; ce qui arrivait assez souvent lorsqu'on le donnait dans les affections fébriles de toute nature, et qu'on le faisait prendre en poudre, etc., mais n'a plus lieu aujourd'hui qu'on le prescrit d'une manière plus éclairée. On le conseillait avec l'opium pour l'empêcher de purger, parce qu'alors son action anti-périodique était fort diminuée; c'est surtout dans les fièvres dites nerveuses qu'on en usait ainsi. On a aussi conseillé un mélange de quinquina et d'opium avec le sel ammoniac, présenté comme un spécifique assuré contre les fièvres intermittentes (*Journal de méd.* de Leroux, etc., XX, 112). On a regardé comme une heureuse combinaison celle de l'acide carbonique avec le quinquina dans les cas de fièvres subintrantes (*Journ. univ. des sc. méd.*, XXX, 229). On associe parfois la rhubarbe au quinquina contre les diarrhées chroniques, mais Valcaringhius blâme l'abus qu'on peut faire de ce mélange. Dumoncheau prescrivait l'écorce du Pérou unie aux cloportes contre les boutons du visage, qu'il dit avoir combattu avec succès par ce mélange (Anc. *journ. de méd.*, XII, 467). Une union pratiquée assez fréquemment autrefois était celle des alcalis

ou terres alcalines avec le préparations de quinquina, dans l'intention d'en *aiguiser* l'action, suivant l'expression reçue ; ainsi on y ajoutait du carbonate de potasse (*Bibl. méd.*, XXVIII, 268) d'après Griffith, (voy. V; 471), ou de la magnésie calcinée d'après Bleker (*Journ. de méd.* de Leroux, etc., XXVII, 41). On ajoutait fréquemment l'émétique au quinquina ; et une formule de l'hôpital de la Charité à Paris, contient encore cette association contre la fièvre quarte, parce qu'elle y est prescrite avec plus de succès, dit-on, que l'écorce du Pérou seule. Le *Formulaire des hôpitaux* remplace cette formule par un mélange de sous-sulfate de quinine, 7 parties contre 3 d'émétique (p. 483); de même qu'il joint le sous-sulfate de quinine au quart d'acétate de morphine pour tenir lieu de l'opium uni au quinquina En chirurgie on bassine souvent des plaies gangréneuses, etc., avec la décoction de quinquina unie à l'alcool camphré.

Généralement le quinquina agit mieux seul et sans entraves ; on peut employer à part les médicamens nécessaires pour combattre les phénomènes concomittans des fièvres, car l'usage des alcaloïdes de cette écorce a débarrassé son emploi de la plupart des accidens qui lui étaient propres dans quelques cas.

Valcaringhius. *Diss. de usu et abusu rhabarbari cortici Peruviano uniti.* Cremæ, 1748. — Buechner (A.-E.). *De usu corticis Peruviani chirurgico cum camphora uniti.* Halæ, 1762. — Dumoncheau. Lettres sur l'effet de plusieurs remèdes, etc. (Il traite de l'union des cloportes avec le quinquina, etc.) anc. *Journ. de méd.*, XII, 467. — Fontaines. Observations chimiques, suivies de quelques réflexions sur l'effet de l'opium et du quinquina, etc. (Thèse). Montpellier, an XII (1804), in-4.

VII. *De quelques espèces du genre* Cinchona *mentionnées dans les auteurs, mais non usitées en Europe.*

C. excelsa, Roxb. On emploie dans l'Inde l'écorce de cette espèce comme astringente (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 341).

C. ferruginea, St.-Hil. (il fait partie du genre *Remijia* de De Candolle). Son écorce est employée au Brésil comme fébrifuge (figuré *Plantes usuelles des Brasiliens*, 1re livraison).

C. glandulifera, Ruiz, du Pérou. Il fournit, suivant quelques auteurs, l'écorce désignée sous le nom de *Huanaco noirâtre*, *Cascarillo nigro* des naturels. Elle est styptique, amère et de médiocre qualité.

C. grandiflora, Ruiz et Pavon (*Fl. peruv.*). Il fournit le quinquina canelle ; c'est le *Cosmibuena obtusifolia* des mêmes auteurs, par double emploi.

C. laccifera, Ruiz. Découvert au Pérou. Son écorce aromatique, est d'un rouge de lacque intérieurement ; en la raclant fraîche on recueille un suc qui peut remplacer celle-ci et la cochenille, ce qui l'a fait désigner sous le nom de *lacque cinchonique* par le père Gonsalès (*Supplément à la Quinologie*).

C. lancifolia, Mutis (*C. angustifolia*, Ruiz). Il donne le quin-

quina orangé, et suivant Mutis le calisaya, *Calisaya de Lima*, jaune royal. Le *Calisaya* de Santa-Fé est une autre écorce. Le *Cinchona lanceolata*, Ruiz (*Fl. pér.*), qui est le *C. glabra*, Ruiz (*Quinologie*), est une variété du *C. lancifolia, Humb.*

C. macrocarpa, Valh (*C. ovalifolia*, Mutis), du Pérou. Il fournit le quinquina blanc ou *quinquina blanc de Lima, quina blanco* des naturels.

C. muzonensis, Gondot, de Bogota. Son écorce peut être employée avec avantage si l'on en croit un article inséré dans le *Journal de pharmacie* (XIV, 258).

C. nitida, Ruiz. C'est une variété du *C. lancifolia,* Mutis. Son écorce est regardée comme un excellent fébrifuge à Huanaco, on l'appelle *peruviana* en Espagne, dans les Pharmacopées.

C. officinalis, L. C'est, suivant Mutis, son *C. cordifolia*, qui est le *C. pubescens*, Valh, et le *C. condaminea* d'après Jussieu, etc. On avait aussi donné ce nom au *C. nitida*, Ruiz, et au *C. macrocarpa*, Valh.

C. ovalifolia, Humboldt (non Mutis). Du Pérou où son écorce se nomme *Cascarilla peluda* et est peu estimée. Mutis avait une plante de ce nom qui est un *Cosmibuena*. Cette espèce est probablement identique avec le *C. macrocarpa*, Valh.

C. Pavonii, Lambert. On lui attribue le quinquina canelle, que quelques uns croient identique avec le quinquina orangé.

C. purpurea, Ruiz, du Pérou. On le regarde comme variété du *C. cordifolia*, Mutis. Son écorce est, dit-on, abondante dans le commerce parmi les quinquinas jaunes.

C. remijiana, St-Hil. (C'est le type du genre *Remijia*, DC). Son écorce est usitée comme fébrifuge au Brésil, d'après M. A. St-Hilaire (*Plantes usuelles des Brasiliens*, 1re livraison).

C. scrobiculata, Humb. Il est regardé par les uns comme une variété du *C. condaminea*, Humb., par d'autres comme en étant distinct; il fournit, dit-on, le *quinquina gris fin Lima.*

C. Velozii, St.-Hil. Son écorce est usitée comme fébrifuge au Brésil d'après M. A. St.-Hilaire (*Plantes usuelles des Brasiliens*, 1re liv.).

Outre ces espèces du genre *Cinchona*, dont les écorces sont employées dans quelques localités de l'Amérique, et dont quelques-unes sont peut-être mêlées dans celles qu'on nous envoie, on a signalé comme appartenant au même genre, quoiqu'on n'ait à cet égard aucune certitude, plusieurs autres écorces qui portent le nom des lieux d'où on les a envoyées.

Ainsi 1o MM. Pelletier et Coriol ont observé parfois dans le calisaya une écorce venant d'Arica, province d'Arequipa au Pérou, qu'ils nomment *quinquina d'Arica*; elle ressemble au calisaya, a une saveur

amère, poivrée, piquante, approchant de l'angusture, et contient une nouvelle base salifiable (*Aricine*, voy. V, 594), qui a des rapports avec la cinchonine, mais qui ne se volatilise pas comme elle, et qui n'est pas vénéneuse (*Journ. de pharmacie*, XV, 565). 2° M. Guibourt ayant demandé de l'écorce précédente, on lui en a adressé une venant de Cusco, et non d'Arequipa, de sorte qu'il la nomme *quinquina de Cusco*; elle ne ressemble pas au calisaya, mais plutôt à celle qu'il a appelé *quina blanc de Loxa*. M. Guibourt n'y a pas trouvé d'alcali nouveau, mais seulement de la cinchonine, etc. (*Journ. de chim. méd.*, VI, 353; *Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXII, 297). 3° M. Kuhlemann a indiqué un nouveau quinquina répandu dans le commerce des Colombiens avec les Anglais, d'un jaune brun à l'extérieur, d'un rouge fauve en dedans, de saveur très-amère, donnant une assez grande quantité de quinine; on en retire un principe colorant d'un rouge pourpre, etc. (*Annales de chimie et de physique*, XXXIV, 198, 1827). 4° M. Thiell a signalé deux nouvelles sortes de quinquinas peu connues et répandues en Allemagne sous les noms de *Corona* et de *China loxa*: ils sont très-abondans en alcaloïdes (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, I, 370). 5° M. Lemaire Lisancourt a présenté à la section de pharmacie de l'Académie royale de médecine deux espèces de quinquinas qu'il croit nouvelles (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, IV, 377); l'une est le *copalchi*; *Croton suberosum*, Humb. (II, 422); l'autre paraît appartenir suivant lui au *Cinchona lancifolia*. 6° On trouve indiquées dans le tome VI, p. 345, du *Bull. de pharm.*, deux écorces nouvelles de quinquina. 7° M. Pelletan a présenté sous le nom de *quinquina de Californie* une écorce assez épaisse, roulée, grisâtre en dehors, rougeâtre en dedans, presque insipide, un peu amère, qu'on lui avait envoyée d'Allemagne comme fébrifuge (*Journ. de pharm.*, IX, 221). 8° On connaît depuis environ deux ans à Philadelphie une nouvelle espèce de quinquina qu'on y nomme *quinquina de Maracaibo*, du lieu d'où elle provient; elle donne, dit-on, deux fois plus de quinine et de cinchonine que les autres espèces (*Journ. de chimie médicale*, VIII, 111). 9° Enfin le *Journal de pharmacie* d'avril 1832, p. 199, signale sous le nom de *Paraguatan* ou *Paraquata*, un prétendu *Quinquina tinctorial de l'Orenoque*, qui est l'écorce dont nous avons parlé à *Macrocnemum tinctorium*, Kunth (IV, 175).

Sturmius (R.). *Corticis chinæ chinæ descriptio*, etc. Anteverpiæ, 1559, in-8; Hagæ comitiæ, 1681. — Cardan (J.). *De radice ciná*. Responsum petitioni M.-A. Majoragii. Bâle, 1566, in 8 (dans ses *opuscula medica*). — Plempius (V. F.). *Peruviani corticis defensor, repulsus a Melippo Protymo*. Louvain, 1655, in-4. — Amann (P.). *Diss. de chiná chiná*. Lipsiæ, 1662, in-4. — Baldi ou Badi (S.). *Cortex Peruviæ redivivus*. Gênc, 1656, in-12. — Idem. *Anastasis corticis Peruviæ*. Gênc, 1663; in-4; *Ibid.*, 1668. — Les admirables qualités du quinquina confirmées par plusieurs expériences. Paris, 1689. — Camerarius (S.-R.). *Diss. prior de cinchonâ*. Tubingæ, 1690, in-4. — Hoffmann (F). *De recto corticis chinæ usu*, etc. Halæ, 1728; traduit en français par Brahier. Paris, 1746. — Valentini (M.-B.).

Discursus academicus de chinâ chinâ. Giessæ, 1695; *Ibid.*, 1697, in-4. — Lombard (C.-P.). *De chinæ chinæ usu et abusu.* Coloniæ, 1695. — Berger (J.-G.). *De chinchina ab iniquis judiciis vindicata.* Vittembergæ, 1711. — Cogrossi (C.-F.). *Della natura, effetti ed uso della corticcia del Peru.* Cremæ, 1711, in-4. — Idem. *Giunta al trattato della chinachina.* Cremæ, 1716, in-4. — Idem. *Nuova giunta al trattato della chinachina.* Cremæ, 1718, in-4. — Schwalbe (C.-G.) *Disp. botanico medica inauguralis de china officinarum.* Lugduni Batavorum, 1715, in-4. — Spies (J.-C.). *Programma de corticis Peruviani virtute ac operandi modo.* Helmstadii, 1721, in-4. — Hannes. *De chinæ usu et abusu.* Duisburgi, 1729. — Scrinci (J.-A.-J.). *Diss. de usu et abusu corticis chinæ* Pragæ, 1729, in-4; *id.*, 1750 — Detharding (G.-C.) *De cortice Peruviano.* Rostochii, 1737. — Hoffmann (J.-A.). *Diss. inaug. medica de viribus corticis Peruviani, etc.* Heidelbergæ, 1740, in-4.—Nebel (J.-E.). *De corticis Peruviani operandi modo.* Steidelbergæ, 1740. — Gray (J.). *An account of the Peruvian or jesuits bark (Trans. phil.*, XI; 1741). — Rosen (E.). *De cortice Peruviano.* Lundæ, 174.. — Peyerus (J.-J.). *Diss. inaug. medica de cortice Peruviano* Basileæ, 1745, in-4.— Hart (C.). *De cortice Peruviano.* — Albertini (H.-F.). *De cortice Peruviano commentationes quædam (Hist. de l'inst. de Bologne).* — Luersenius (P.-S.). *De cortice Peruviano.* Lugduni Batavorum, 1751. — Juncker (J.). *De usu corticis Peruviani, etc.* Halæ, 1756. — Kruger (J.-G.). *De cortice Peruviano* Helmstadii, 1757. — Linné (C.). *Diss. de cortice Peruviano.* Resp. J.-C.-P. Petersen. Upsaliæ, 1758, in-4; Griswaldiæ, 1762, in-8. — Triller (D.-G.). *Diss. de corticis Peruviani usu senibus, gravidis et infantibus salutari.* Wittembergæ, 1758, in-4. — Mault (J.-F.). *De cortice Peruviano.* Lugduni Batavorum. — Tretzelius (A.-G.). *Diss. medica inauguralis de insigni et præstantissimo usu corticis Peruviani in medicinâ.* Altdorfii, 1761, in-4. — Hartiens (J.-W.). *De cortice Peruviano.* Ultrajecti, 1762. — Sultzer (H.-P.). *Theses de cortice Peruviano, etc.* Argentorati, 1763. — Westphal (A.). *Diss. de cortice Peruviano.* Gryswaldiæ, 1763, in-4. — Rodenberger (J.-F.). *Diss. inaug. medica de corticis Peruvianis præstantia, etc.* Argentorati, 1763, in-4. — Pulteney (R.). *Diss. de cinchonâ officinale.* Edimburgi, 1764. Fritze (J.-F.). *Diss de cortice Peruviano.* Halæ, 1765, in-4. — Capell. *Diss. de cortice Peruviano.* Viennæ, 1766, in-4. — Moller (J.-F.). *De vera cortice Peruviano virt. specificâ.* Gottingæ, 1768. — Baldinger (E.-G.). *De cortice Peruviano connubiis et eum exhibendi modis.* Ienæ, 1769. — Ackermann (F.-A.). *De cortice Peruviano.* 1769. — Warren (J.). *De cortice Peruviano.* Edimburgi, 1771. — Krasenstein (C.-G.). *De usu cortice Peruviano medico.* Hafniæ, 1773. — Schasseriaux (R.). *De cortice Peruviano.* Monspelii, 1775. — Bancera. *De usu corticis Peruviani.* Tyrner, 1775. — Rahn (J.-H.). *Usus corticis Peruviani salutaris ac noxius.* Turici, 1779, in-8. — Sigwart (G.-F.). *Historia corticis Peruviani medico-practica.* Tubingæ, 1782, in-4. — Niemann (C.-G.). *Diss. inaug physico-chymica de corticis Peruviani virtute propria atque specifica.* Lipsiæ, 1785, in-4. — Birkholz (A.-M.). *Diss. de corticis Peruviani virtute propria et specifica.* Lipsiæ, 1785, in-4. — Skeete (T.). *Experiments and observations on Peruvian bark.* London, 1786 (Anc. *Journ. de méd*, LXVIII, 149). — Buron. *Diss. de kinâ kinâ* (Thèse). Monspelii, 1786. — Tabor (H.) Sur l'usage et l'abus de l'écorce du Pérou (en allemand). Francfort sur le Mein, 1788, in-4 (Anc. *Journ. de méd.*, LXXVIII, 129). — Stehr (C.-J.) *Diss. de mutatis per usum corticis Peruviani systematibus medicis.* Halæ, 1799, in-4. — Ambialet. Essai sur l'usage et l'abus du quinquina (Thèse). Montpellier, an IX (1801), in-8. — Westring. Notice sur les quinquinas (*Ann. de chimie*, XXXII, 176). — Potiez. Emploi du quinquina (Thèse). Paris, 1806, in-4. — Marcel. *Diss. medica de cortice Peruviano et prescribendi methodo.* Argentorati, 1809, in-4. — Guglielmi. *Osservazioni sulla china china officinale.* Parmæ, 1811, in-8. — Afzelius (A.). *Remedia quineensia collectio prima, etc.* Upsaliæ, 1812, in-4. — Vander Smissen (H.). *De corticum Peruvianorum diversæ speciei partibus constitutivis.* Koloniæ, 1813, in-4 (*Journ. de pharm.*, I, 488). — Deschamps. Essai sur le quinquina (Thèse). Montpellier, 1819, in-4. — Planté de Mengelle. Du quinquina et de son emploi médical (Thèse). Paris, 1827, in-4. — Albrand (L.-C.). Du quinquina considéré comme moyen thérapeutique, et de son emploi dans quelques maladies (Thèse). Montpellier, 1831, in-4.— Vood (G.). Dissert. sur les quinquinas (*Journ. de pharm. de Philadelphie*, année 1832).

VIII. *Des faux quinquinas.* On donne ce nom à des végétaux appartenant à des genres voisins du *Cinchona*, mais qui ne contiennent pas de quinine ou de cinchonine, quoique fébrifuges. Ce sont, en général, des arbres ou arbustes du continent de l'Amérique, des Antilles, etc., appartenant aux genres *Exostemma*, *Portlandia*, *Pynckneia*, etc. : nous ne mentionnerons ici que les écorces de ceux qui ont été indiqués comme pouvant être de quelque usage.

1° Quinquina Piton, *Exostemma floribundum*, Rœmer (*Cinchona floribunda*, Sw.; *C. montana*, Badier). Ce végétal se trouve sur

les montagnes ou *pitons* dans les Antilles, à St-Domingue, à la Martinique, à Ste-Lucie, ce qui a fait appeler son écorce *quinquina* ou *écorce de Ste-Lucie*, *quinquina de St-Domingue*, *quinquina Badier*, *quinquina de montagne*, etc. Elle est roulée, d'un blanc grisâtre, mince, ferrugineuse en dedans; d'une amertume nauséabonde très-forte, un peu astringente, légèrement aromatique. A la dose d'un gros, elle excite le vomissement et purge; M. Puyanet la dit plus promptement fébrifuge que les vrais quinquinas, ce que nous avons peine à croire. M. Lherminier, pharmacien distingué de la Guadeloupe, nous a assuré y avoir trouvé de l'émétine; Fourcroy en a publié une analyse comparative (*Ann. de chim.*, VIII, 113; et *Méd. éclairée*, etc., II, 5); Il y en a une autre de Moretti (*Bull. de pharm.*, III, 487), et une de MM. Pelletier et Caventou (*Journ. de pharm.*, VII, 114). M. Van Mons vient d'observer, dans cette espèce, un principe blanc, cristallisable, d'une amertume extrême, qu'il nomme *Montanine;* et dit très-fébrifuge (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXVII, 176). Cette espèce a été découverte, à St-Domingue, en 1742, par Desportes, qui l'a décrite dans son *Histoire des maladies de St-Domingue* (tom. III, p. 198): son écorce n'est pas dans le commerce. Brera en décrit une variété, à écorce marbrée, qui paraît provenir des très-jeunes branches.

Mallet. Mémoire sur le quinquina de la Martinique (*Journ. de physique*, XVII, 169). — Mémoire sur le quinquina de la Martinique, connu sous le nom de quinquina piton (*Observ. sur la physique*, XVIII, 171).

2° Quinquina des Antilles, Poirier de montagne, Bois chandelle; *Exostemma caribæum*, Rœm. et S. (*Cinchona caribæa*, L.) Cette espèce croît aussi aux Antilles, surtout à la Jamaïque, à Cuba, à St-Domingue, où Jacquin la décrivit, en 1763. Son écorce est plane, unie, mince, grisâtre en dehors, rouge-noirâtre en dedans, de saveur d'abord comme sucrée et mucilagineuse, mais bientôt amère, désagréable et colorant la salive en jaune verdâtre. On ne la possède pas dans le commerce.

Wright (W.). *Description of the jesuit's bark tree of Jamaica mud the caraiba.* London, 1778, in-8. — Anfmkolk (F.-W.). *Dissert. de cortice caribæa cortici Peruviano substituendo.* Gottingæ, 1793, in-8.

3° Quinquina du Brésil, de Rio-Janeiro, de Carthagène; *Portlandia hexandra*, L. (*Buena hexandra*, Pohl). Son écorce, connue parmi les naturels du Brésil sous le nom de *Guinna*, et des Portugais sous celui de *Cortex china de Brazil*, de *Cascarilla falsa*, est mince, d'un gris blanc en dehors, orangée-rougeâtre en dedans (*Journ. de chim. méd.*, III, 342; VI, 207); sa saveur est amère, nauséeuse, désagréable, forte. Gomez nous l'a dite fébrifuge, mais trop échauffante pour qu'on puisse en faire usage (*Lettre manuscrite*). On trouve une analyse de ce faux quinquina, qui est inusité, dans le *Journal de pharmacie* (VII, 101).

Il paraît que c'est à cette écorce qu'il faut rapporter les observations consignées dans le tome II, page 36 des *Mémoires de l'académie de Lisbonne* (*Journ. de chim. méd.*, VI, 207). Elle est quelquefois appelée *Calisaya royal*, qui provient du *Cinchona cordifolia*, Mutis. Nous l'avons aussi reçue sous le nom de *Quinquina de Guinée*.

Comparetti. *Osservazioni sulle proprietà della china di Brazila.* Padoue, 1794, in-4. — Ferreira de Sylva (J.). *Observacoes sobre a propriedad da quina da Brazil.* Lisboa, 1801, in-4. — Batka (J.-B.). Sur le quinquina faux du Brésil (*Journ. de Trommsdorff*, VII, deuxième sect., 1828).

4° *Kina nova*, *Kina nova colorada.* Cette écorce, introduite en fraude depuis quelques années dans le quinquina, est rapportée au *Portlandia grandiflora*, L., par M. Guillemin (*Dict. des drogues*, IV, 355); au *P. hexandra*, L., par M. Batka; elle ne différerait pas de la précédente, s'il en était ainsi. Celle qu'on donne dans le commerce sous ce nom est fort différente : elle est roulée, peu épaisse, grisâtre, rouge-pâle, feuilletée en dedans ; ou plate et épaisse, alors l'écorce est douce, lisse, rougeâtre en dedans; de saveur amère, astringente, un peu nauséeuse. MM. Pelletier et Caventou se sont assurés qu'elle ne contient pas de quinine ou de cinchonine (*Journ. de pharm.*, VII, 109). On en a fait quelque emploi en Italie (voyez notre dictionnaire, tom. III, 714.)

Batka (J.-B.). Sur le *kina nova* (*Journ. de pharm.* de Berlin, XXVI, première sect., p. 16; 1824).

5° *Quina bicolorata.* On a employé, depuis un certain nombre d'années, en Italie, une écorce amère sous ce nom ; c'est Bréra surtout qui a cherché à en étendre l'emploi. Le pays qui la produit n'est pas exactement connu ; on soupçonne qu'elle provient de Buénos-Ayres. Elle est de saveur amère, désagréable, nauséeuse, roulée, d'un gris jaunâtre en dehors, orangée en dedans, ce qui lui a valu son nom : elle n'existe pas dans la droguerie en France. Il est probable que c'est la même écorce qu'on a désignée par le nom de *Pitoya* en Angleterre, où on l'envoya de Bogota, et probablement aussi la même écorce que celle reçue à Hambourg sous celui de *Atacamez* ou *Tacamez*, en 1817, et 1821. Il paraîtrait que le *quina alaranjada*, décrit dans la *Quinologie* de Velloso, et les Mémoires de l'académie de Lisbonne pour 1814, est le *quina bicolorata* (*Ann. de la société Linn. de Paris*, V, 2).

L'analyse faite par Bergen, droguiste à Hambourg, du pitoya, n'y a constaté ni quinine ni cinchonine ; et le professeur Pfaff ne lui a rien vu de différent des autres amers (*Bull. des sc. méd.*, de Fér., V, 257; XII, 89). MM. Pelletier et Pétroz, qui ont analysé aussi le *quina bicolorata*, venant de Bréra, n'y ont pas plus reconnu de quinine que de cinchonine, mais un principe amer analogue à la colocynthine (*Nouvelle Bibl. méd.*, IX, 150 ; *Bull. des sc. méd.*, de Fér., VI, 172 et 206) qu'on peut donner à la dose de 12 à 24 grains. Cardone

fils y a observé une matière jaune semblable à celle du quinquina gris, de la résine, de l'acide malique, un principe amer, un peu de mucus, et plusieurs sels (*Annali universali di medicina*, XXXVIII, 241; *Bull. des sc. méd.* de Féruss., IX, 189). On n'y trouve ni tannin ni amidon.

Il résulte des expériences de Bréra : 1° que le *quina bicolorata*, donné à la dose d'une demi-once, guérit les fièvres d'accès, tandis qu'il faut 2 onces de quinquina ordinaire ; 2° que rarement les fièvres qu'il guérit reparaissent, ce qui arrive lorsqu'on emploie celui du Pérou ; 3° qu'il a agi avec beaucoup d'efficacité dans une fièvre pernicieuse cardialgique, avec vomissement ; 4° que la petite dose à laquelle on s'en sert empêche qu'il ne cause d'irritation : il jouit, au contraire, de la propriété de calmer le vomissement, comme dans le cas cité ; 5° qu'employé dans les fièvres d'accès, avec complication inflammatoire, il guérit la fièvre sans augmenter l'inflammation (*Journ. des sc. méd.*, XXXVII, 371). Les docteurs Carminati et Palleta l'ont employé avec le même succès, et, avant eux, les médecins de Trévise, Ghirlanda, Lovadina, Mainer, Ciotti, Adami, Zenna, etc. : J. Zanetti, pharmacien de la même ville, est le premier qui ait distingué cette écorce, confondue auparavant avec le quinquina ordinaire.

On ne connaît pas exactement le végétal qui fournit le *quina bicolorata*. Bréra croit que c'est un *Cosmibuena ;* M. Batka pense que c'est l'*Exostemma floribundum*, Rœmer ; et alors, cette écorce ne serait pas distincte de celle qu'on nomme *quinquina Piton*. On a avancé que c'était le *Solanum pseudo-Quina*, St-Hil. (voyez ce mot), et même qu'elle était déjà attribuée à cette plante dans les Mémoires cités de l'académie de Lisbonne (*Ann. de la soc. Linn. de Paris*, loco citato) ; enfin, que c'était une sorte de fausse *Angusture* ou de *Cascarille*, etc.

Brera. *Risultamenti clinici..... dall administrazione della china bicolorata.* Padoue, 1824, in-8 (Extrait dans le *Journ. des sciences méd.*, XXXVI, 371, et dans le *Bull. des sicences méd.* de Férussac, IV, 283). — Pelletier et Petroz. Analyse du *quina bicolorata* (*Nouv. bibliothèque médicale*, IX, 150).

6° *Quinquina du Sénégal.* Feu notre ami Geoffroy de Villeneuve nous a donné une grosse écorce du Sénégal, épaisse de 2 à 3 lignes, sans épiderme, de couleur rouillée en dehors, plus pâle en dedans, inodore, amère au goût, dont on se sert dans ce pays comme fébrifuge, et que les Français y nommaient *Quinquina du Sénégal.*

7° *Kina Abiad.* Les Maures vendent, sur les marchés d'Alger, une écorce à demi roulée, épaisse d'une ligne, d'un gris blanc en dehors, moins blanche en dedans, sous le nom de *Kina Abiad*, qui veut dire quinquina blanc. Elle est fade d'abord au goût, puis un peu aromatique et légèrement poivrée. M. le docteur Morichaud-Beaupré, qui nous a remis cette écorce, dit que les Maures assurent qu'elle vient de Syrie ; on s'en sert contre les fièvres à Alger, et ex-

térieurement contre les blessures. On serait tenté de croire que c'est l'écorce de myrte.

8° *Quinquina canelle.* C'est une écorce sans épiderme, roulée, qui ressemble absolument à la canelle par l'apparence, et qu'on trouve dans le quinquina jaune. Amère comme les bons quinquinas, on la substitue au quinquina orangé, qui n'existe plus dans le commerce, (voyez plus haut).

9° *Quinquina Maracaïbo.* C'est du lieu d'où elle vient que cette écorce tire son nom ; ce n'est que depuis un an ou deux qu'elle a paru sur les marchés de Philadelphie. Elle est en morceaux plats, d'un à trois pouces de long sur un demi-pouce de large; quelques-uns sont roulés. La couleur en est jaune intense, l'épiderme est mince, fin, d'une légère couleur grise ; leur saveur est plus amère que celle du quinquina carthagène, sans astringence. Cette écorce donne le double de sulfate de quinine et de cinchonine, et fournit aussi une plus grande quantité d'extrait, etc., d'après G.-W. Carpenter, de Philadelphie (*Biblioth. univers. des sc. et arts*, tom. IV).

Carpenter (G.-W.). Observations sur une nouvelle espèce de quinquina, et sur quelques propriétés des bases alcalines que l'on trouve dans ces écorces (*Americ. journ. of Silliman*, 1831).

IX. *Succédanés du quinquina.* A une époque où le quinquina était rare, conséquemment fort cher (nous l'avons vu à cent francs la livre), on a cherché les moyens de le remplacer par des végétaux, soit exotiques, soit indigènes ; on les a choisis, surtout, parmi ceux qui appartiennent à la famille des Rubiacées, dans laquelle se trouvent les vrais quinquinas, parmi ceux qui sont amers ou tannans, à cause de l'analogie qu'ils présentent avec quelques uns des élémens chimiques de l'écorce du Pérou. Mais, nous devons le dire à l'avance, aucun d'eux ne peut la remplacer pour détruire avec certitude la périodicité, quoique la plupart soient fébrifuges, parce que le genre *Cinchona* seul contient la quinine et la cinchonine. Aujourd'hui que le quinquina est à bon marché, et qu'on ne peut être trompé sur les écorces, puisqu'on se sert surtout des alcaloïdes, on a abandonné ces succédanés du quinquina, si ce n'est dans quelques cas pour en remplacer les propriétés toniques.

Parmi les végétaux exotiques, dont les écorces ont été présentées comme fébrifuges et pouvant remplacer le quinquina, on a signalé : l'*Achras Sapota*, L. (I, 24); le *Bonplandia trifoliata*, W. ou le *Cusparia febrifuga*, Humb. (I, 300); le *Brucea ferruginea*, Mill. (I, 674); le *Calea lobata*, Sw. (II, 31); le *Conocarpus erecta*, L.; le *Cornus sericea*, Lher. (II, 437); le *Croton Eluteria*, Sw. (II, 474); le *Macrocnemum corymbosum*, Ruiz (IV, 175); le *Paullinia asiatica*, L. (V, 221); le *Pinckneya pubens*, Mich. (V, 319); le *Quassia amara*, L. (V, 569); le *Scoparia dulcis*, L.; le *Strychnos Nux*

nomica, L.; le *Swietenia febrifuga*, Roxb.; l'*Unanuea febrifuga*, Ruiz; un *Weinmannia* du Pérou; etc.

Parmi les végétaux indigènes on a signalé : l'*Æsculus Hippocastanum*, L. (I, 87); l'*Amygdalus communis*, L. (I, 262); les *Anthemis Cotula*, L., et *A. nobilis*, L. (I, 314); l'*Aristolochia rotunda*, L. (I, 415); l'*Artemisia Absinthium*, L. (I, 447); le *Carduus marianus*, L. (II, 115); les *Centaurea Calcitrapa*, L. (II, 172), et *C. Centaurium*, L. (II, 173); le *Cerasus vulgaris*, Mill. (II, 180); le *Chironia Centaurium*, Smith (II, 236); le *Cichorium Intybus*, L. (II, 280); le *Cornus mas*, L. (II, 436); le *Fraxinus excelsior*, L. (III, 290); le *Gentiana lutea*, L. (III, 262); le *Geum urbanum*, L. (II, 371); l'*Ilex Aquifolium*, L. (III, 588); le *Lepidium ruderale*, L. (IV, 89); le *Lichen parietinus*, L. (IV, 103); le *Matricaria Parthenium*, L. (IV, 255); le *Menyanthes trifoliata*, L. (IV, 330); le *Papaver somniferum*, L. (V, 187); le *Phellandrium aquaticum*, L. (V, 262); le *Potentilla reptans*, L. (V, 491); les *Prunus Cocumiglia*, *Tenore* et *P. spinosa*, L. (V, 521 et 524); le *Quercus Robur*, L. (V, 585); le *Salix alba*, L.; le *Santolina Chamæ-Cyparissus*, L.; le *Tanacetum vulgare*, L.; le *Taraxacum dens leonis*, Lam.; les *Teucrium Chamædrys*, L., et *T. Scordium*, L.; le *Thalictrum flavum*, L.; le *Valeriana officinalis*, L., etc., etc.

Le professeur Alphonse Leroy avait proposé de remplacer le quinquina, devenu fort rare de son temps, par un mélange de substances diverses pulvérisées, qu'il nommait *quinquina français*, et dont la base était le tan. Mais les essais qu'on en fit, à l'Hôtel-Dieu, ne furent pas heureux. Voyez la thèse de M. Caillard, citée à *Fébrifuges* (III, 221). Marabelli avait déjà imaginé de faire un quinquina factice, en joignant ensemble des substances amères et astringentes; en Egypte, M. Boudet, pharmacien en chef de notre armée, composa une poudre fébrifuge avec la gentiane et le suc d'acacia.

Vogt (T.). *Diss. inauguralis medica, sistens examen succedaneorum quorumdam corticis Peruviani.* Erfordiæ, 1747, in-4. — Maurin. Essai sur les moyens de suppléer au quinquina par l'association de quelques substances indigènes (Thèse). Montpellier, an XI (1803), in-8. — Martin. Quelques mots sur les quinquinas usités, et sur leurs succédanés (Thèse). Montpellier, 1808, in-4. — Leroy (A.). Des quinquinas français et Péruvien. Paris, 1809, in-8. — Regnaud. Diss. sur les végétaux indigènes qui peuvent remplacer le quinquina dans les fièvres intermittentes (Thèse). Paris, 1812, in-4. — Hartung. *De cinchonæ speciebus atque medicamentis chinam supplentibus* (Thèse). Argentorati, 1812, in-4. — Fodéré (F.-E.). Recherches expérimentales sur les succédanés du quinquina, et sur les propriétés de l'arseniate de soude. — Neurohr. *De corticis Peruviani remediis succedaneis* (Thèse). Argentorati, 1813, in-4. — Guilhaumon. Recherches sur les végétaux indigènes fébrifuges, propres à remplacer le quinquina, etc. Montpellier, 1821, in-4. — Succédanés du quinquina (*Journ. des sc. méd.*, XIV, 259). — Hufeland. Succédanés du quinquina (*Bibl. méd.*, XXXI).

Quinquina. Nom que portent un grand nombre d'écorces fébrifuges dans l'Amérique méridionale, mais qu'on applique le plus ordinairement au quinquina gris, *Cinchona condaminea*, Humb. Voyez ci-dessus les articles *Cinchona condaminea*, *Quinquina*, *Quina*, *Quino-*

Quino, etc., et la synonymie des quinquinas de M. Fée (*Journal de chimie médicale*, I, 35).

QUINQUINA D'ACATAMEZ. Écorce fébrifuge d'un végétal américain indéterminé, qui paraît être identique avec le *Quinquina Pitoya*.
— AFRICAIN. Voy. *Panda* (V, 179) et *Swietenia*.
— DE L'ANGOSTORA. *Bonplandia trifoliata*, W. (I, 301).
— DES ANTILLES. *Cinchona caribæa*, L.
— D'ARICA, ou D'AREQUIPA. Écorce fébrifuge, indéterminée, indiquée par M. Pelletier. (V, 648).
— AROMATIQUE. *Croton Cascarilla*, L. (II, 473).
— DE BADIER. Un des noms du *Quinquina piton*, *Cinchona floribunda*, Sw.
— — (Faux). *Portlandia hexandra*, L. (V, 557).
— BLANC DE SANTA-FÉ. *Cinchona ovalifolia*, Mutis. On donne aussi ce nom au *C. macrocarpa*, Vahl, et au *Pinckneia pubens*, Mich. (V, 319).
— — DE LA NOUVELLE-GRENADE. *Cinchona condaminea*, Humb. (V, 620).
— DU BRÉSIL. Un des noms du *Quinquina jaune*. (V, 620).
— DE CAMANU ou CUMANU. *Cusparia febrifuga*, Humb. (I, 300).
— CANELLE. Synonyme de *Quinquina orangé ?* (V, 653).
— DE LA CAROLINE. *Pinckneya pubens*, Mich.
— DE CARONY. *Cusparia febrifuga*, Humb. (I, 301).
— CARTHAGÈNE. Variété du *Quinquina jaune*. (V, 620).
— — (de la Nouvelle-). *Portlandia hexandra*, L. (V, 557).
— CHANARGUERA. Un des noms du *Cinchona condaminea*, Humb. (V, 620).
— DE CURITIBA. *Solanum pseudo-Quina*, St-Hil.
— DE CUSCO ou DU PÉROU. Écorce fébrifuge du Pérou, indiquée par M. Guibourt, et indéterminée. Voy. *Quinquina*.
— DE ST-DOMINGUE. *Cinchona floribunda*, Sw.
— D'EUROPE. *Fraxinus excelsior*, L. (III, 290).
— FACTICE. Synonyme de *Quinquina français*.
— (Faux). Sorte de *Robinia* d'après Nicholson. (voy. aussi V, 649).
— FRANÇAIS. Poudre composée de l'écorce du tan et d'amers indigènes à laquelle Alphonse Leroy avait donné ce nom (VI, 654).
— FULVA. Un des noms du *Quinquina jaune*. (VI, 620).
— GRIS. *Cinchona nitida*, Ruiz.
— — DE LOXA. *Cinchona cordifolia*, Mutis.
— DE LA GUIANE. *Bonplandia trifoliata*, W. (I, 301).
— — FRANÇAISE. *Portlandia hexandra*, L. (V, 557).
— DE GUINÉE. *Portlandia hexandra*, L.
— DE LA HAVANE. *Cinchona purpurea*, ? selon M. Batka.
— DE HUAMALIE. Sorte de *Quinquina*.
— HUANACO. Variété du quinquina gris. Il appartient, suivant d'autres, au *Cinchona purpurea*, DC.
— DE L'ILE-DE-FRANCE. *Mussœnda Stadmanni*, Lam. (IV, 525). On l'y nomme *Quinquina indigène*.
— INDIGÈNE. Synonyme du *Quinquina de l'Ile-de-France*.
— JAUNE. *Cinchona cordifolia*, Mutis, qui est le *C. pubescens*, Vahl, et le *C. officinalis*, Gærtn.
— — DE CUENCA. Un des noms du *Cinchona humboldtiana*, DC.
— LIMA. Variété du *Quinquina gris*.
— LOXA. *Cinchona condaminea*, Humb. On donne aussi ce nom à une variété du *Quinquina blanc*.
— DE STE LUCIE. *Cinchona floribunda*, Sw.
— DE LA MARTINIQUE. *Exostemma floribundum*, Rœmer. Quinquina piton.
— DE MONTAGNE. *Exostemma floribundum*, Rœmer.
— NOVA. Voyez, à la suite de *Quinquina*, cet article. (V, 651).
— OFFICINAL. *Cinchona condaminea*, Humb.

QUINQUINA ORANGÉ. *Cinchona lancifolia*, Mutis. Quelques-uns disent que c'est la même écorce que le *Quinquina canelle*.

— DES PAUVRES. *Arnica montana*, L. (I, 419).

— PITAYA ou PITOYA. Quinquina de la Colombie qui renferme de la cinchonine et de la quinine, d'après M. Henry fils. Il est en écorce roulée, épaisse de deux lignes, compacte, amère, désagréable, à épiderme jaune. On donne aussi ce nom en Angleterre au *Quina bicolorata*, *Solanum pseudo-Quina*, St-Hil., qui ne contient pas ces alcaloïdes.

— PITON. *Cinchona floribunda*, Sw., *Exostemma floribundum*, Rœmer.

— DE REMIJO. Écorce provenant des espèces du genre *Remijia* de De Cand. (*Mém. sur les Quinquinas*).

— ROUGE. *Cinchona oblongifolia*, Mutis. Il a plusieurs variétés. (V, 621).

— ROYAL. Un des noms du *Quinquina jaune*. (V, 620).

— DES SAVANES. *Malpighia crassifolia*, L. (IV, 202).

— DU SÉNÉGAL. *Swietenia senegalensis*, DC., d'après M. Batka.

— SOCCHI. *Cinchona laccifera*, Ruiz.

— DE SURINAM. Écorce fébrifuge américaine d'un arbre inconnu (Murray, *Appar. med.*, VI, 181).

— URITUSINO. Un des noms du *Cinchona condaminea*, Humb.

— DE VIRGINIE. *Magnolia glauca*, L. (IV, 193).

QUINSOUN. Nom provençal du *Pinson commun*.

QUINTEFEUILLE. *Potentilla reptans*, L. (V, 491).

QUINTESCENCE, *Quinta essentia*. Les anciens chimistes donnaient ce nom aux produits les plus volatils des corps, ordinairement obtenus par des distillations répétées ; notamment à certains *alcoolats*, ou même à des *alcoolés* ou *teintures colorées*, tels que la *quintessence d'absynthe*, etc.

QUIRIN (Saint-). Voy. *Sarbourg* (*Eaux min. de*).

QUIS. Un des anciens noms des *Pyrites*, ou *Pierres de tonnerre* (V, 308).

QUISAFOU. Graine d'un arbuste du Congo, qui donne une belle couleur vermillon.

QUISCULA, QUISQUILA. Noms latins de la caille, *Tetrao Coturnix*, L.

QUISQUALIS INDICA, L. Arbrisseau de la famille des Thymélées, dont les fruits sont estimés vermifuges.

QUISQUILIUM. Nom que porte dans Pline le *Quercus coccifera*, L. (V, 579).

QUITERIE (Sainte-). Voy. *Tarascon* (*Eaux min. de*).

QUITTE. Nom allemand du cognassier, *Cydonia communis*, Poir.

QUITY. Nom brésilien du *Sapindus Saponaria*, L., ou d'une espèce voisine.

QUIYA. Nom brésilien du *Capsicum frutescens*, L. (II, 82).

QUOIMIO. Nom d'une variété du fraisier du Chili, *Fragaria chilensis*, Mol. (III, 287).

QUOTHOUN. Nom arabe du coton. Voy. *Gossypium*.

QUOY. Nom du jeune coq à Orléans, du temps de Salerne. Voy. *Phasianus*.

QUVHYETL. Un des noms mexicains du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L. (IV, 605).

QVANNE Un des noms danois de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

QVIKKETOEAN. Un des noms danois du chiendent, *Triticum repens*, L.

QVOEDE. Nom danois du cognassier, *Cydonia communis*, Poir.

QVOESEURT. Un des noms danois de la saxifrage, *Pimpinella Saxifraga*, L.

QWESWOD. Nom suédois de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L.

QWICKROT. Nom suédois du chiendent, *Triticum repens*, L.

QWITTEN. Un des noms étrangers du cognassier, *Cydonia communis*, Poir.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

SUPPLÉMENT.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

TOME V.

Pages.

1. OBERSALZBRUNN. Article à supprimer. Voy. *Salzbrunn* (VI, 194).

30. OLEO-STÉARATES. Synonyme d'*Oleo-Margarates*. Voy. ce mot (V, 30) et *Stéarates* (VI, 528).

22, ligne 17—III, *lisez :* II, 101.

45. OPHIDIUM VIRIDE, L. Voy. *Uernak* (VI, 798).

89. *Orcanette*. Ajoutez : voy. *Anchusa* et *Lithospermum*.

95, ligne 28—*Symphitum*, lisez : *Symphytum*.

97, ligne 28—*Strix flammea*, L., lisez : *Falco Ossifragus*, L.

104. ORPHIE (GRANDE et PETITE). *Esox brasiliensis*, L., et *marginatus*, Lacép.

169. Il faut ajouter à la liste des *Palicourea*, connus sous le nom d'*erva do ratto*, le *P. aurata*, Mart.

196, ligne 46—John, *lisez* : Arthur.

216, ligne 31.—Après panais, *mettez :* point et virgule.

219. PATERNA DE LA RIVERA. Village d'Espagne à 9 ou 10 lieues N. E. de Cadix, où sont des eaux sulfureuses, ainsi que sur le chemin qui y conduit. M. Alibert (*Précis*, etc., 596), cite un cas d'ulcère rongeant du nez amélioré momentanément par leur usage.

256, ligne 33—pharnac, *lisez* : pharnace.

264. Transporter au bas de cette page l'article PHILLYREA LATIFOLIA, inscrit à tort p. 294.

272, avant-dernière ligne — qu'on le regarde, *lisez :* qu'on regarde.

344, ligne 31—tubal, *lisez :* trébel.

349, ligne 16—*heulc*, lisez : *heule*.

Id., ligne 18—*lum*, lisez : *tum*.

412, ligne 18—De Albano (P.), *lisez :* Pierre d'Abano.

413, ligne 55—*nec satis apta*, lisez : *nec foro satis apta*.

419, ligne 24.—Ajoutez : *voy.* à *térébenthine* l'article POIX (VI, 679).

421, ligne 38—POLON, ajoutez : OU POLOU.

421, ligne 6—POLISTE LECHEGUANA, lisez : POLISTES LECHEGUANA.

438, ligne 38—Audry, *lisez :* Andry.

344. SIEURUS CALLICHTYS, Bloch. Voy. *Tamoata* (VI, 638).

444, ligne dernière—*pictra*, lisez : *pietra*.

445, ligne 5—communes, *lisez* : connues.

448, ligne 11—VOUTAC, *lisez :* VONTAC.

485, ligne 13—*Glauber*, lisez : *Glaser*.

490, ligne 19—cetteî plante frache, *lisez :* cette plante fraîche.

497. SPELTRE. Ancien nom du *Zinc*.

567. QUAKERS (Eaux des). Voy. *Saratoga* (VI, 224).

585, ligne 22—châtaigner, *lisez* châtaignier.